





Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation





REVUE
DES
DEUX MONDES

LXXX^e ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE



REVUE

DES

DEUX MONDES



LXXX^e ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—
1910

112709
29/5/10



AP
20
R5
per. 5
t. 57

SÉGUR ET SES « MÉMOIRES »⁽¹⁾

Le matin du 18 Brumaire an VII, — 9 novembre 1799, — un jeune homme de dix-neuf ans se tenait appuyé contre la grille du jardin des Tuileries, à l'endroit où le Pont-tournant faisait communiquer l'ancien jardin royal à la place de la Révolution, aujourd'hui de la Concorde. L'adolescent regardait avec une curiosité hostile les mouvemens des troupes qui se masaient sous les arbres, les allées et venues des officiers généraux qui se hàtaient vers la rue Chantereine ou en arrivaient, précédant ou suivant le général Bonaparte. — L'èlu du Destin parut, harangua les soldats dans le jardin, dirigea son cheval sur le palais des Tuileries où il allait dicter ses volontés au Conseil des Anciens. — Dans le cœur de l'enfant qui regardait passer l'avenir, il n'y avait qu'orages et détresse, furieux conflits de sentimens. Son àme vide et tourmentée de l'être reflétait le trouble de la ville où s'èlaborait une révolution, de la foule qui affluait sur la place; àme lasse de ses propres agitations comme cette foule, et comme elle prête à se donner à un maître, celui qui donnerait en retour une raison de vivre, une direction aux activités inutiles.

Pauvre, inoccupé, malheureux, tout bouillant des grands rêves où sa nature ardente s'enflammait tour à tour pour les succès mondains et pour ceux de la politique, pour la gloire des lettres et pour celle des armes, ce jeune homme portait, comme un fardeau qui ne servait qu'à le meurtrir, un des beaux noms

(1) Ces pages, les dernières qu'ait écrites le vicomte E.-M. de Vogüè, doivent servir de préface à une édition nouvelle de *la Campagne de Russie*, qui paraîtra prochainement à la librairie Thomas Nelson, à Édimbourg.

de l'ancienne société détruite. Petit-fils d'un maréchal de France ministre de la Guerre sous Louis XVI, le Ségur illustré par sa conduite héroïque à Laufeld et à Closterkampff, fils de ce comte Louis-Philippe de Ségur, ambassadeur en Russie, qui avait donné le ton du bel esprit et de l'élégance à la cour de Versailles, séduit la grande Catherine à Pétersbourg, rivalisé chez elle de grâce et de faveur avec l'é�incelant prince de Ligne, — le pauvre hère collé à la grille des Tuileries gagnait péniblement son pain en écrivant des vaudevilles, en rimant des petits vers pour les gazettes.

Né en 1780, le garçonnet de douze ans avait vu tous les siens ruinés et proscrits par la Terreur, son grand-père le maréchal jeté dans un cachot de La Force, — le vieillard n'échappa que par miracle à la guillotine, — son père menacé chaque jour du même sort dans la maison villageoise de Chatenay où le comte s'était réfugié, où il élevait ses fils dans la gêne et l'appréhension du lendemain. L'enfant s'éveillait à la vie au bruit de l'éroulement d'un monde, d'un ordre social dont il devait être l'un des plus heureux privilégiés. La Révolution grondait à ses oreilles comme une bête monstrueuse, incompréhensible; douée d'ailleurs d'un tel pouvoir de destruction qu'il en subissait l'influence en la haïssant, et qu'il sentait son monde intérieur s'érouler comme celui du dehors, se vider de toutes les certitudes du passé, de tous les points d'appui de la conscience et de la raison.

Dans l'admirable préambule de ses *Mémoires*, Philippe de Ségur analyse avec une sagacité éloquente cette crise morale de son adolescence; et il nous dit que beaucoup de ses contemporains l'avaient traversée comme lui : « Toute croyance était ébranlée, toute direction effacée ou devenue incertaine; et plus les âmes neuves étaient pensives et ardentes, plus elles erraient et se fatiguaient sans soutien dans ce vague infini; désert sans limites, où rien ne contenait leurs écarts, où beaucoup s'affaissant enfin, et retombant désenchantées sur elles-mêmes, n'apercevaient de certain, au travers de la poussière de tant de débris, que la mort pour borne! Bientôt, à mes regards, son spectre grandissant dans le vide m'apparut comme la seule vérité qui en ressortait incontestable. Je ne vis plus qu'elle en tout et partout... Ainsi mon âme s'usait, emportait tout le reste : je languissais, j'allais misérablement et ridiculement finir... »

Singulière coïncidence ! Tout près de la petite maison de Chatenay où le jeune désespéré analysait sa vague souffrance et n'y voyait plus d'autre remède que le suicide, un autre naufragé de la Révolution, le vicomte de Chateaubriand, allait bientôt s'enfermer dans la maison de Savigny où il achèverait de composer son *René*, l'autobiographie à peine déguisée qui décrit en termes identiques « le mal du Siècle. » Comparez *René* au premier livre des *Mémoires* de Ségur : vous croirez voir deux portraits d'un même personnage. Le plus sincère et le plus pathétique des deux n'est peut-être pas le plus fameux.

Ce dégoût de la vie qui n'était qu'une soif d'action inapaisée grandissait dans l'âme de Philippe aux derniers jours du Directoire. En vain il avait essayé de s'étourdir avec une gloriole littéraire flattée par quelques essais applaudis, avec les passions réactionnaires des muscadins dont il oubliait la violence ; les crises de découragement revenaient toujours plus accablantes. Il était en proie à l'un de ces accès, le matin de Brumaire où il vint s'échouer devant le jardin des Tuileries. — Soudain, la grille du Pont-tournant s'ouvrit, un régiment sortit au galop, les dragons de Murat, qui allaient occuper Saint-Cloud. Cette vision eut sur le jeune homme l'effet foudroyant de celle qui terrassa Paul sur le chemin de Damas. Il se sentait soulevé, emporté par une force irrésistible derrière ces soldats révolutionnaires qu'il détestait quelques heures plus tôt. Le magnétisme du héros agissait à travers eux sur ce cœur qui s'élançait vers lui, et toutes les voix de sa race criaient à Philippe que la rédemption était là, dans ce régiment où elles l'appelaient : « A cet aspect martial, le sang guerrier que j'avais reçu de mes pères bouillonna dans toutes mes veines. Ma vocation venait de se décider : dès ce moment, je fus soldat ; je ne rêvai que combats et je méprisai toute autre carrière. »

Peu de jours après, malgré l'opposition de ses proches et les rebuffades de ses amis scandalisés, il s'engageait dans le corps nouvellement créé des hussards de Bonaparte. Un instant, il y porta l'espoir chimérique de « royaliser » l'armée consulaire ; bientôt, il se donna corps et âme au prestigieux général.

Le Premier Consul, satisfait d'avoir arraché cette recrue au camp adverse, le fit d'emblée lieutenant. Les grades supérieurs lui vinrent en peu d'années, avec les batailles où il payait largement de sa personne. Grièvement blessé à Sommo-Sierra, le com-

mandant de Ségur fut rapporté d'Espagne sur un lit de drapeaux, les étendards qu'il eut l'honneur de présenter au Corps législatif. Aide de camp de l'Empereur, général à trente ans, presque toujours rapproché de Napoléon, Ségur le servit jusqu'au dernier jour et put l'étudier de près. L'Empire tomba, il déposa son épée, reprit la plume de ses jeunes années, non plus pour écrire des fictions légères, mais pour raconter l'épopée dont il avait été témoin et acteur. Son *Histoire de la campagne de Russie*, parue en 1824, eut tout d'abord le vif succès que méritait cette poignante évocation de l'héroïsme et des souffrances de la Grande Armée. Dix éditions se succédèrent en moins de trois ans. L'auteur fut élu membre de l'Académie française en 1830; il y retrouvait son père, dont les nombreux ouvrages historiques étaient alors fort goûtés. Pendant les quelques mois que le vieux comte avait encore à vivre, les deux confrères, le père et le fils, purent se croire reportés à ces jours du Directoire où, dans la maisonnette de Chatenay, ils collaboraient aux travaux qui assuraient leur subsistance. Philippe devait siéger quarante-trois ans à l'Académie. Le soldat laissé pour mort sur tant de champs de bataille atteignit l'extrême vieillesse; il mourut en 1873. Il avait employé ces longs loisirs à rédiger les sept volumes de *Mémoires* qui embrassent toute la période de l'Empire.

Ces *Mémoires* ne furent publiés qu'au lendemain de la mort du général, en 1873. Si tous les ouvrages que nous possédons sur Napoléon et son temps devaient disparaître demain et si l'on n'en pouvait conserver qu'un seul, je n'hésite pas à dire qu'il faudrait choisir la déposition capitale de Ségur comme la plus instructive, la plus représentative des sentimens d'une époque et de la grande figure qui remplit cette époque.

Pourtant, l'œuvre totale n'eut pas d'abord la fortune brillante qui avait souri à la partie publiée sous la Restauration, l'*Histoire de Napoléon et de la Grande Armée pendant l'année 1812*. Je consulte l'excellent *Guide bibliographique de la littérature française de 1800 à 1906*, que nous devons au professeur Hugo Thieme, de l'Université de Michigan. Nous ne saurions assez rendre hommage à l'information presque infailible de l'érudit américain: son répertoire mentionne les moindres productions de notre littérature; les omissions qu'on y peut relever sont extrêmement rares. M. Hugo Thieme donne une longue liste des ouvrages du comte Louis-Philippe de Ségur, le père du général;

il fait une large place aux livres publiés par d'autres membres de cette famille. (On sait qu'elle est représentée aujourd'hui à l'Académie française par mon confrère le marquis Pierre de Ségur, l'historien du XVIII^e siècle, qui s'est acquis rapidement une réputation européenne.) Un seul des écrivains du nom est absent du *Guide bibliographique*, le général : ses *Mémoires* y sont ignorés. L'inadvertance du bibliographe étranger est bien excusable; la volumineuse *Histoire de la littérature française* publiée naguère, sous la direction de feu Petit de Julleville, par une réunion de savans professeurs de la Sorbonne, nomme une seule fois le général Philippe de Ségur, pour lui accorder cinq lignes, à propos de *Napoléon et la Grande Armée*. Elle aussi ignore les *Mémoires*.

On peut donner de cette injustice diverses explications plausibles. Quand l'ouvrage parut, en 1873, Adolphe Thiers vivait, gouvernait la France. Son grand nom faisait loi pour tout ce qui touche à l'époque napoléonienne; il régnait despotiquement sur cette période de notre histoire, il n'y souffrait aucune usurpation, aucune nouveauté. Il était d'avis, et on l'en croyait, que son livre avait clos les études sur ce sujet. La critique ne se souciait pas de déplaire à un personnage aussi puissant dans la république des lettres. D'autre part, le premier Empire n'était pas en faveur, trois ans après la chute désastreuse du second. Douze ou quinze années encore devaient passer, avant que l'aversion, ou tout au moins l'indifférence pour le nom des Napoléons, cédassent la place à l'engouement renaissant pour la Légende épique, à la vogue des *Mémoires militaires* exhumés en si grand nombre durant les dernières années du XIX^e siècle, alors que ce siècle finissant se retournait avec une curiosité passionnée vers son berceau. Enfin le style un peu suranné du général eût fait sourire les lecteurs d'Émile Zola, s'ils en avaient pris connaissance; ils l'eussent traité de poncif, et je crois bien qu'ils eussent dit : *pompier*. Leur impression n'eût pas été la même devant la prose vieillie d'un ancêtre déjà classé, accrédité depuis trois quarts de siècle; mais paraître comme une nouveauté en plein triomphe du réalisme, du naturalisme! Imaginez *les Martyrs*, ou même *l'Itinéraire* de Chateaubriand, révélés pour la première fois au public français à ce moment!

Nourri des auteurs classiques, Ségur aspire visiblement à s'approprier la manière de Thucydide et de Tite-Live. Il a lo

tour oratoire, il met parfois des discours fictifs dans la bouche de ses personnages. Il était de plus, comme tous les hommes de sa génération, un lecteur fervent et un disciple inconscient de Rousseau. De là dans ses récits, un peu d'emphase, un apprêt trop solennel, des réflexions à la Jean-Jacques. Il veut être historien, et l'historien d'un très grand homme, il ne se laisse jamais aller à l'aisance familière des mémorialistes sans prétentions. Mais sous le vêtement passé de mode, un œil attentif discerne vite la vie intense, le mouvement dramatique, le réalisme profond de ces témoignages authentiques ; l'esprit s'y attache avec un intérêt croissant.

L'injustice est aujourd'hui réparée. Notre nouvelle école historique a compris l'importance et goûte l'attrait de ce document hors de pair ; elle l'a remis en honneur, elle l'impose chaque jour davantage à un public mieux averti. Sans vouloir comparer deux œuvres très dissemblables, on ne peut s'empêcher de penser qu'il a fallu près d'un siècle pour que l'histoire de Louis XIV fût renouvelée par la diffusion des *Mémoires* de Saint-Simon. Lu d'abord sous le manteau, par quelques privilégiés, — « Cette lecture vous amuserait, écrivait en 1770 M^{me} du Deffand, quoique le style en soit abominable, les portraits mal faits ; l'auteur n'était point un homme d'esprit... » — le chef-d'œuvre déconcertant, d'une langue si bizarre dans sa magnificence, ne conquit la popularité qu'avec l'édition de 1829. — Le regretté Albert Sorel, l'un des hommes qui ont eu la plus sûre connaissance et la plus vive intelligence de l'histoire napoléonienne, disait souvent que les récits de Ségur éclairaient pour lui cette époque mieux que tous les documens d'archives. Je sais que mon confrère Albert Vandal souscrivait à ce jugement avec sa haute autorité.

Les narrations limpides d'Adolphe Thiers nous apprennent les faits, elles nous montrent à merveille les ressorts de l'Empire, la grandeur et les détails des constructions civiles, militaires, diplomatiques, du Consul et de l'Empereur. Mais le for intérieur du génial constructeur, pourquoi et comment il put fonder l'édifice nouveau, en si peu de temps, dans un vaste champ de ruines, sur l'agitation d'un peuple soumis par enchantement, Thiers ne nous en instruit que par des déductions raisonnées. Ségur nous le fait voir d'une vision rapide, intuitive ; il nous refait contemporains du miracle et participans aux

sentimens qui le rendirent possible. Car le grand miracle, celui qu'aujourd'hui encore nous comprenons difficilement et qui nous intéresse plus que le récit des batailles, c'est le revirement subit et total d'une nation qui venait de ruiner furieusement tous les abris séculaires, c'est l'abdication enthousiaste de la liberté entre les mains d'un petit officier corse, l'acclamation du nouveau César cinq ans à peine après les dernières saturnales révolutionnaires, prolongées dans l'anarchie du Directoire. Ségur nous donne le mot de l'irritante énigme en nous livrant son propre secret. Je me suis étendu largement, on me le pardonnera, sur la jeunesse du soldat-écrivain, sur sa préparation mentale, sur l'instant décisif où son âme fut soudainement renouvelée, sa vie fixée dans une direction contre laquelle il eût protesté la veille. J'y ai insisté, parce qu'il m'apparaît à cet instant comme un symbole, parfaitement représentatif de la nation comme lui métamorphosée, ravie et jetée d'un seul élan, par les forces ancestrales, aux pieds de son ravisseur. Nous surprenons dans ce cœur le changement de tous les cœurs.

Sur l'Empereur lui-même, Ségur nous renseigne mieux et plus complètement que tous les autres témoins. Rapproché de lui, dans une place d'où il pouvait tout voir, il l'observe pendant quinze ans, d'un regard sympathique, mais lucide; il nous permet de tâter à chaque moment, si je peux dire, les pulsations du génie, tantôt accélérées, tantôt plus rares, jusqu'au jour où le bon serviteur en constate avec chagrin l'affaiblissement progressif chez le maître. Pour ceux qui demandent avant tout à l'histoire d'être une science psychologique, révélatrice du mystère des foules et de l'âme des grands hommes, les *Mémoires* du général sont un incomparable instrument de connaissance.

J'espère et je crois savoir que la « Collection Nelson » en tirera plus tard, un autre volume, où seront groupés les chapitres les plus intéressans. Elle débute aujourd'hui en offrant au public international la partie capitale, publiée en France dès 1824, devenue aussitôt classique pour nos pères : cette *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée en 1812* qui forma d'abord un livre distinct. 1812! La retraite de Russie! C'est le point culminant et tragique de l'épopée, l'immortel effroi des imaginations, attirées et révoltées par l'héroïque folie, transportées d'admiration devant le sublime du courage militaire, saisies d'horreur devant le spectacle de souffrances et de misères aux-

quelles on s'étonne que des hommes aient pu survivre. Ségur fut un de ces survivans. Il était de trop bonne compagnie pour entretenir ses lecteurs de son rôle personnel; mais ses camarades d'infortune ont dit avec quel stoïcisme il traversa la grande épreuve, le général qui faisait chaque matin sa barbe dans la neige du bivouac, qui soutenait les autres par l'exemple de sa force d'âme. Elle lui permit de garder intactes ses facultés habituelles d'observation; il vit bien et il put raconter les scènes atroces que la plupart de ses compagnons apercevaient dans une brume de cauchemar.

Dès la première page, sa narration est emportée par un souffle dramatique qui ne se démentira pas un instant. C'est l'ébranlement formidable de la Grande Armée, partie pour renouveler les exploits fabuleux d'Alexandre, entraînant derrière elle les contingens de toutes les nations de l'Europe qu'elle veut conduire jusqu'aux frontières de l'Asie. Ce sont bientôt les premières déceptions, les résistances farouches des hommes et des élémens russes, la poursuite décevante de l'ennemi fugace qui oppose le vide à l'impétuosité française. Dans Smolensk, les hésitations commencent, et les murmures des chefs raisonnables, les aigres compétitions des maréchaux, Berthier, Ney, Davout, Murat. Napoléon feint de céder aux sages remontrances, il dissimule avec des ruses tout italiennes, finement devinées par Ségur, sa volonté d'aller de l'avant. Elle l'emporte, il obéit aux fascinations du mirage qui l'attire à l'horizon de la steppe vide où il se promet d'écraser enfin l'adversaire. Et c'est la Moskowa, l'interminable bataille, la victoire indécise, le champ de carnage où chacune des deux armées couche le soir sur ses monceaux de cadavres. On pourra comparer au récit français, qui groupe les faits par larges masses, les tableaux minutieux et réalistes de Tolstoï, dans le chapitre de *Guerre et Paix* où il décrit les péripéties de la journée avec les procédés d'un autre art. — Je causais un jour avec le prêtre russe de Borodino, il me parlait des espérances de la prochaine moisson, sujet ordinaire des préoccupations rurales. Elle ne s'annonçait pas très belle cette année-là. Le prêtre remarqua négligemment : « Dans mon enfance, les blés étaient beaucoup plus drus, ici; notre terre avait été si bien engraisée, pour longtemps. »

Ségur note chez l'Empereur certaines défaillances de l'attention aux instans les plus critiques, une sorte de résignation

fataliste, une irrésolution toute nouvelle avant de donner l'ordre urgent; déjà un obscurcissement de ce coup d'œil si prompt qui décidait la victoire à Marengo, à Austerlitz. — Effets du mal physique dont Napoléon souffrait, nous dit l'historien qui en diagnostique les premières atteintes. Puis, un éclair de satisfaction, l'entrée à Moscou, l'émerveillement de l'armée devant la cité orientale qu'elle a conquise, l'espoir de la paix que le tsar russe ne pourra plus différer de signer; et bientôt la muraille de flamme rabattue sur les conquérans, la ville de rêve s'effondrant dans le brasier allumé par Rostoptchine. Ségur parle avec admiration de cet homme singulier; il tranche résolument une question toujours controversée en Russie, il fait honneur au gouverneur général du forfait patriotique dont Rostoptchine, retranché dans son silence énigmatique, ne voulut jamais s'avouer l'auteur. Rapprochement piquant! La fille de l'incendiaire allait devenir, quelques années plus tard, nièce par alliance du général français qui avait violé la sainte Moscou; la comtesse de Ségur devait ajouter un fleuron de plus à la couronne littéraire de la famille où elle entrait; avec les agréables livres qui ont enchanté plusieurs générations d'enfans...

C'est enfin la longue retraite, la fonte de la Grande Armée dans la neige sanglante, la procession chaque jour réduite des spectres affamés, leur détresse croissante et leur morne désespoir, le cercle glacé de l'enfer dantesque qui s'élargit à l'infini devant eux; jusqu'au passage de la Bérésina, le fleuve traître où beaucoup de ceux qui ont échappé aux balles des Cosaques trouvent un affreux tombeau. C'est l'abandon par Napoléon de ces tronçons d'armée, qui vont achever de s'enlizer dans les marais de la Pologne... — Les descriptions de l'historien témoin reflètent fidèlement les couleurs de plus en plus sinistres des scènes qu'il retrace; elles donnent la sensation continue de cette navrance que Meissonier a su rendre sur la toile fameuse où les maréchaux cheminent derrière l'Empereur, tête basse, dans la boue glaciale, sous un ciel hostile. Je voulais citer quelques lignes choisies sur les pages où la vigueur du pinceau s'accuse le mieux : à quoi bon? Toutes se valent, on va les lire, et je ne doute pas que l'émotion du lecteur ne justifie l'éloge préventif que j'ai fait de ce beau livre.

Il y verra l'Empereur tel que le voyait l'observateur sagace, indulgent sans illusions, qui nous inspire une pleine confiance

dans la vérité de ses jugemens, un Napoléon que la légende n'a pas encore déformé, humain et sensible à certaines heures, inhumain et surhumain quand il s'abandonne au démon de l'orgueil, à la folie de son rêve; un génie tantôt égal à lui-même et aux difficultés de la tâche insensée qu'il s'est volontairement créée, fort encore de son prodigieux ascendant sur les victimes qu'il sacrifie; tantôt inférieur à ce qu'attendaient de lui ses anciens serviteurs, démonté par la tempête sans vouloir l'avouer, déclinant déjà, guetté par la maladie, se dérochant enfin par la fuite à ses sujets, à des soldats qui commençaient de se dérober à cet ascendant diminué dans la défaite. Devant ces portraits qui nous donnent l'impression de la vie, d'une vie exceptionnelle, mais réelle et bien intelligible, le lecteur estimera sans doute que le peintre ne présumait pas trop de son œuvre, quand il écrivait, dans la conclusion de l'avant-propos placé en tête des *Mémoires* : « On y verra le héros dans l'homme, l'homme dans le héros, et sa puissante influence sur les générations dont les derniers restes vont s'éteindre. »

E.-M. DE VOGÜÉ.

LE MEILLEUR AMOUR

PREMIÈRE PARTIE

I

Le tour de bridge achevé, M^{me} Tirian, suivant son habitude, faisait elle-même les comptes :

— Trois cent vingt-quatre... Il est de trente-deux.

— Peste ! c'est un gros coup ! dit le président Pontien, qui perdait.

— Vous avez eu bien tort aussi de me renvoyer pique, observa son partenaire, l'amiral Bertrand ; vous jouez dans la fourchette du mort !...

M^{me} Tirian s'était levée ; un sourire satisfait jouait sur son visage aimable, autour de la bouche qu'elle avait encore fraîche, à soixante ans ; elle goûtait avec vivacité, même chez elle, le plaisir de gagner un gros coup. Elle appela une jeune femme blonde, très décolletée.

— Madame Glaze ! Henriette ! ma belle !... Vous rentrez avec Max.

— Avec Max, fit M^{me} Glaze, c'est très bien... On peut lui dire des sottises.

Elle s'approcha de la table où le président et l'amiral firent un accueil empressé à ses magnifiques épaules.

— Où est Max ? demandait M^{me} Tirian. Mademoiselle Labeaume, qu'avez-vous fait de Max ?

De sa voix nette et calme, M^{lle} Labeaume répondit :

— Je crois que M. de Prégary est à côté, madame.

— Oui, ajouta quelqu'un ; il vient d'emmener Bideau.

M^{me} Tirian passa dans le petit salon ; deux hommes bavardaient en fumant ; l'un mince, élégant de taille et de gestes, racontait à mi-voix une histoire.

— Max, lui dit-elle, voulez-vous jouer avec M^{me} Glaze ?

— Je veux toujours jouer avec M^{me} Glaze.

— Restons ici, docteur, reprit M^{me} Tirian en s'adressant à Bideau... je suis bien contente de causer un moment avec vous.

Ils s'étaient assis côte à côte. M^{me} Tirian regardait Bideau. Quand elle le regardait, ses yeux prenaient des lueurs singulières, tendres, ingénues, secrètes, qui semblaient à la fois d'une mère, d'une petite fille, d'une amante. D'elle à lui, elle sentait la douceur et la force d'un lien tout-puissant. Il était en effet « son » chirurgien, celui qui, un an plus tôt, l'avait opérée merveilleusement et guérie. Elle lui devait, mêlée aux souvenirs émouvans d'une opération heureuse, la grande joie de revivre. Cette joie était avivée en ce moment comme par une couche toute neuve, toute légère, toute brillante, car ces derniers jours, ce soir même, M^{me} Tirian avait conçu et parfait un projet qui pouvait assurer le bonheur de Bideau.

— Eh bien ? demanda-t-elle.

— Eh bien, madame ? fit Bideau.

Il souriait aussi ; à l'habitude, sous la calotte des cheveux noirs, drus et ras, qui lui envahissaient le front, son visage au teint lisse, aux petits yeux, grains de café, brillans et volontaires, semblait d'un gamin hardi qui se serait affublé d'une fausse barbe. Le sourire, découvrant des dents très blanches, adoucissait la dureté de ce regard. Sous l'habit bien coupé et le plastron de toile fine, il avait la poitrine trop large, les épaules trop massives pour sa courte taille.

— Comment la trouvez-vous ? reprit M^{me} Tirian. N'est-elle pas délicieuse

— M^{me} Glaze ? dit Bideau, délicieuse...

— Mais non ! fit M^{me} Tirian, M^{lle} Labeaume.

Bideau avait très bien compris qu'elle entendait parler de M^{lle} Labeaume ; la vivacité de la riposte lui fit comprendre aussi qu'elle parlait sérieusement, plus qu'à l'ordinaire, et qu'il serait donc très mal venu à ne point répondre sur le même ton.

— Excusez-moi... Il y a toujours tant de jolies femmes ici, et ce soir plus que jamais... M^{lle} Labeaume, je crois bien !... Délicieuse...

Il parut chercher une épithète meilleure et répéta avec force :
— Délicieuse !

— Ah ! vous me faites grand plaisir : j'étais sûre... Quand vous m'avez dit votre désir de vous marier, j'ai longuement réfléchi. Voyez-vous, mon cher ami, l'erreur de tous ceux qui se mêlent de marier les gens sans que personne les en prie, c'est de ne point regarder assez vers l'avenir... Une jeune fille est agréable, bien élevée... Mais que donnera-t-elle comme femme, dans cinq, dix ans, quand son mari aura besoin qu'elle lui fasse honneur par la tenue de sa maison ? On ne s'en inquiète pas. Je m'en suis inquiétée, et c'est pourquoi j'ai pensé à M^{lle} Labeaume. Vous avez trente-deux ans ; chirurgien des hôpitaux, agrégé, déjà connu par les réussites les plus brillantes, — j'en puis parler, — vous devez être, à quarante ans, un des premiers, le premier même de vos confrères ; vous devez être de l'Académie et professeur. Cette belle carrière, la femme que vous allez épouser peut ou la compromettre, ou l'assurer. Elle peut grouper autour de vous les sympathies comme les éloigner, vous attirer les concours qui sont indispensables, vous le savez mieux que moi, dans le monde médical, ou bien les aliéner à jamais. Avec M^{lle} Labeaume, je suis tranquille, vous serez tranquille. Elle a vingt-quatre ans. Elle a pris très jeune, chez son père, l'aisance et la grâce d'une femme du monde : personne n'a plus de doigté ; elle sera une maîtresse de maison accomplie. Au surplus, M. Labeaume est l'homme le plus respectable qui soit : membre de l'Institut, il vous donne un patronage inappréciable. Reste la question d'argent : M^{lle} Labeaume n'a que cent cinquante mille francs de dot ; c'est bien peu. Heureusement, cela ne vous arrête pas. Vous me l'avez dit avec beaucoup de raison : vous gagnez et vous gagnerez trop d'argent, pour avoir besoin, comme tout le monde, de savoir si une jeune fille est riche, avant de vous demander si elle vous plaît. Vous pouvez choisir librement : profitez-en.

Bideau resta quelques secondes sans répondre : il était embarrassé et il cherchait ce qu'il pourrait révéler de cette gêne à M^{me} Tirian, qu'il savait à la fois incapable de la comprendre et très susceptible.

— Je suis vivement frappé de vos observations, dit-il enfin ; une fois de plus, je constate que personne n'a la vue si perspicace et pénétrante : vous avez bien voulu exercer à mon profit

la finesse et la sûreté de votre jugement; je vous en suis très reconnaissant. Pendant le dîner et après, j'ai causé avec M^{lle} Labeaume : elle est intelligente, elle a de l'esprit; elle a beaucoup lu... Elle est en outre fort jolie... Et vous ajoutez à tout cela votre recommandation qui est sans prix... Maintenant, nous aurons à voir, elle et moi, si nos caractères se conviennent : il faut qu'elle veuille bien de moi et que je m'assure si je suis l'homme qui peut espérer la rendre heureuse.

— Ah! je vous le garantis.

— Vraiment, comme cela, tout de suite!

— Mon cher ami, à sa place, je n'hésiterais pas une seconde; je ne peux mieux vous dire.

— Oui, mais vous êtes trop bonne, chère madame. Vous avez pour moi une indulgence sans limites. Je me défie de vous plus que de moi-même. M^{lle} Labeaume me regarde assurément avec d'autres yeux, et il faut bien que je subisse son examen... Remarquez d'ailleurs que cette observation réciproque ne pourra nous gêner ni elle, ni moi... Quant à moi, j'en suis certain. Quant à elle, n'est-ce pas? elle ignore la pensée que vous avez eue de ce mariage?

— Oh! naturellement.

— Elle continuera donc de l'ignorer si, par malheur, je lui parais ou que je me trouve indigne.

M^{me} Tirian avait l'habitude, en femme très gâtée par la vie et par les hommes, de ne retenir dans un discours que les paroles qui répondaient à son désir ou qui accueillaient sa volonté. La réserve de Bideau lui sembla une modestie de bon ton qui ne valait point qu'on s'y arrêtât. Il disait ce qu'il devait dire, simplement. L'essentiel était que M^{lle} Labeaume lui plût. Justement, à travers la baie, dans l'autre salon, il la voyait assise de profil, la taille d'une ligne onduleuse et parfaitement élégante, le front pur ombré par les cheveux presque bruns; et il louait, avec l'admiration la plus sincère, sa grâce à la fois très jeune et très assurée.

Comme on apportait le plateau du thé, les jeunes femmes s'empressèrent pour aider M^{me} Tirian. Elle glissa à M^{lle} Labeaume qui s'était aussi approchée :

— Je viens de faire causer le docteur Bideau; il est très bien pris... une femme délicieuse... Maintenant, à vous d'achever.

M^{lle} Labeaume eut un rire clair et paisible :

— Je vous remercie, madame.

— Et vous, vous plaît-il ?

— Mais oui ; tout à fait.

Les jeunes femmes portaient à travers les salons les tasses de thé ou de tilleul, et les verres d'orangeade. Robes claires, épaules nues, visages sourians, elles allaient, venaient, se croisaient ; on eût dit une figure dont tous les mouvemens auraient été réglés sur un rythme naturel et souple.

— Rien pour vous, n'est-ce pas ? dit à Bideau une de ces jeunes femmes, très mince, avec des cheveux légèrement teintés et des yeux caressans.

— Non, rien, chère amie, mais vous-même, un tout petit instant, si vos flirts le permettent.

— Mes flirts ! ils jouent au bridge ! Je ne flirte pas, ce soir, je cause !... Et avec des gens qui ne sont même pas mes amis !

— Alors venez causer avec moi qui suis votre ami.

Elle le suivit jusqu'au canapé où il avait été assis à côté de M^{me} Tirian.

— Allons, voilà Bideau qui m'enlève M^{me} Armiel ! dit Max de Prégary.

— Oui, et il faut même vous en aller tout de suite : on n'a pas besoin de vous.

— Je m'en doute. Seulement, je vous retiens après lui. Faites vite !

Il avait feint de se cacher les yeux.

— Il est bête ! murmura M^{me} Armiel en riant.

Elle l'avait suivi du regard. Elle se retourna vers Bideau :

— Et alors, cher docteur ? demanda-t-elle.

— Alors, ma petite Geneviève... je ne sais trop comment vous dire... Je dois vous apprendre qu'il se passe ici pour moi, ce soir, quelque chose d'assez grave...

— Votre entrevue avec M^{lle} Labeaume ? Je le sais comme tout le monde.

— Comme tout le monde !

— Naturellement... Ça se sent, ces choses-là. Et puis, vous ne voudriez pas que M^{me} Tirian, ayant une entrevue chez elle, n'en eût pas averti d'un tout petit mot discret ses invités des deux sexes, les hommes pour qu'aucun ne fit la cour à M^{lle} Labeaume, les femmes pour qu'aucune ne s'isolât avec vous. C'est élémentaire, voyons ! Et même, je serai très mal notée en restant avec vous dans ce coin.

— Ça m'est égal... Non! je veux dire... Soyez très bonne : écoutez-moi.

— Quoi! Vous voulez me parler d'elle? Elle vous a plu; vous lui avez plu. Il ne reste qu'à fixer le mariage.

— Diable! n'allez pas si vite. Je lui ai plu, elle m'a plu... Qu'en savez-vous?

— Je vous ai regardés, tiens! Vous aviez l'air tour à tour très humble et très fat, comme d'un chien qui attend du sucre et d'un coq qui va chanter, cet air de tous les soupirans qui se croient sûrs de réussir... Elle, elle était comme nous toutes quand un homme nous plaît, la mine d'une petite fille qui trouve que c'est bien amusant, ce jeu-là...

Bideau fit une moue comique, le nez froncé, ses doigts tirailant sa barbe...

— Et puis, c'est tout naturel. Vous, les femmes vous aiment; ce n'est pas que vous soyez joli, joli; non, mais vous avez quelque chose, et peut-être, d'ailleurs, est-ce la chirurgie qui les attire; votre ami Gaston, tenez, mon mari, qui est un bel homme, n'est-ce pas? il ne leur dit rien du tout; mais il n'est que médecin... Quant à M^{lle} Labeaume, elle a tout ce qui peut vous séduire : des yeux magnifiques, un teint, une taille!... Lorsqu'on vous offre une femme pareille, vous seriez difficile si vous disiez non!...

— Le fait est..., dit Bideau.

Il regarda dans le salon. Contre un des montans de la baie, M^{lle} Labeaume causait, debout, avec le président Pontien. Elle promenait autour d'elle un regard qui, par momens, allant jusqu'au canapé, passait sur les visages rapprochés de M^{me} Armiel et de Bideau. Il recueillit ce regard; sa bouche frémit un peu.

— Ce n'est plus le chien, ce n'est plus le coq; c'est le conquérant, le conquérant barbare! fit M^{me} Armiel.

— Le fait est, reprit Bideau... Il est sûr que je suis... Eh bien! justement, voyez-vous; c'est là ce qui m'inquiète. Il doit être détestable de choisir une femme comme on choisit une maîtresse, par désir, même par amour, si vous voulez. Cela ne peut pas faire un bon mariage.

— Pourquoi?... Je vous assure bien que ceux qui n'ont pas eu ce... ce commencement, le regrettent toute leur vie. Quand on présente à une jeune fille un brave garçon, comme votre ami Gaston, et qu'elle l'épouse, comme elle en épouserait un autre,

sans ennui et sans joie..., il ne faut pas longtemps pour qu'elle s'aperçoive qu'il y a de par le monde quelque chose d'exquis qu'elle ne connaît pas.

Les yeux de M^{me} Armiel s'étaient soudain voilés de mélancolie. Bideau murmura, un peu gauche :

— Oui, je sais, je comprends ; c'est un vrai malheur pour une femme, et je vous plains de tout mon cœur, car je ne connais pas de plus gentille créature que vous, ma chère Geneviève.

— Merci, dit-elle en riant, c'est toujours ça... Mais pour vous, mon cher, ne vous y trompez pas. M^{lle} Labeaume n'est pas du tout une femme frivole dans mon genre. Telle que je la devine, avec ses yeux bleu foncé, elle sera bien contente de trouver chaque soir un mari très amoureux. Mais d'ailleurs, elle est raisonnable, pondérée, et vous n'avez nullement à craindre d'elle ces fantaisies, ces nervosités qui rendent votre petite amie Geneviève si malheureuse et si insupportable.

— Sans doute, oui.. fit Bideau.

M^{lle} Labeaume, lasse d'attendre la fin de ce tête-à-tête, était retournée dans l'autre salon. Bideau, les yeux incertains, y suivait la pantomime des gestes et des sourires. Geneviève l'observait :

— Voulez-vous que je vous dise?... Il y a quelque chose que vous ne m'avouez pas, que vous ne vous avouez pas à vous-même, et qui vous fait hésiter devant ce mariage, cependant si sage et si séduisant. Nous sommes de trop vieux camarades pour que j'aie besoin d'ajouter que je ne vous demande pas vos secrets... Seulement, vrai, je ne comprends pas... Comment s'est faite l'entrevue de ce soir ? Qui en a eu l'idée ?

— C'est moi qui ai prié M^{me} Tirian de me chercher une femme.

— Ah bien ! c'est complet.

Elle riait ; Bideau, battant du pied le tapis, ouvrait et fermait ses mains qu'il regardait d'un air ahuri, comme s'il se fût étonné de sa propre personne et de ses inconséquences. Ses yeux s'étaient assombris. Il interrogea soudain :

— Dites-moi ! Quelle impression avez-vous eue de moi, tout au début, quand vous êtes devenue la femme d'Armiel, quand il m'a présenté à vous ?...

— Quelle impression ? Mais celle que j'ai gardée, d'un homme très ambitieux, très âpre, pas commode pour ceux qui peuvent le gêner, habile avec ceux qui peuvent le servir, au demeurant aimant la bonne cuisine et les jolies dames, bon compagnon,

excellent ami, et même, qui sait? sentimental quand il a du temps de reste...

— C'est à peu près ainsi que je devais être. Cependant... Vous m'avez jugé ambitieux, c'était exact... L'internat avait très bien marché. Ensuite, le bureau central, ç'a été comme une lettre à la poste... J'avais eu la chance de quelques opérations difficiles dont je m'étais bien tiré. Je travaillais terriblement, je réussissais... Mais ce que vous n'avez pas vu, ce que je ne disais pas, c'est ceci : à mesure que je me sentais avancer, j'apercevais de plus en plus proche le but que je n'avais pas un instant perdu de vue depuis mon arrivée à Paris... Mon père, je vous l'ai raconté, était médecin de campagne aux environs de Clermont. Vous ne vous imaginez pas, petite femme de luxe, ce qu'est ce métier. Il l'exerça tant qu'il eut des forces, et même... Mais enfin il dut y renoncer. Maintes fois, auparavant, je lui avais dit mon projet : « Il arrivera peut-être un moment où tu en auras assez de courir le jour, la nuit, par tous les temps, par tous les chemins, et où, moi, je gagnerai un peu d'argent. Alors il faudra que, maman et toi, vous veniez me rejoindre à Paris, habiter avec moi, vivre avec moi... » Quand il fut forcé de se reposer, je commençais justement à connaître les beaux honoraires, par billets de mille qui semblent s'attirer les uns les autres. J'insistai de toutes mes forces pour qu'il se décidât, et en effet ils s'installèrent ici, ma mère et lui, voici à peu près deux ans... Alors je fus heureux... Je ne sais comment vous faire comprendre... Je ne trouve pas les mots...

— Mais si, fit-elle doucement, je vous comprends très bien.

— Ce sont des sentimens si profonds en moi, si forts!... Si loin que je remonte, je vois toute ma vie appuyée sur ces deux êtres, poussant contre eux, grâce à eux, pour eux. Ma mère, c'était bien simple; j'étais son dernier enfant : elle avait perdu les autres, et elle m'aimait d'un amour trop souvent déçu qui se consolait, qui se rassasiait en moi, comme si elle eût retrouvé, en m'étreignant, tous ses petits disparus; à trente ans, j'étais encore son loulou, et si elle ne me prenait plus sur ses genoux, parce que j'étais trop lourd, elle avait une manière de me regarder, de me parler, de me tenir les mains qui faisait qu'auprès d'elle je me sentais, comme à cinq ans, enveloppé de caresses. Mon père, je l'avais d'abord adoré dans la crainte, comme le Dieu tout-puissant; il était sévère, sa voix comman-

dait durement. Peu à peu, j'avais compris son dévouement inlassable à ses malades, aux siens, et je l'avais admiré. Peu à peu aussi, je découvris, en cet homme si rude, un sentiment vivace qui dominait sa vie, l'embellissait, la prolongeait vers l'avenir, et c'était encore de l'amour pour moi. Cet amour, robuste comme lui, m'avait un peu secoué, effrayé, tant que j'étais petit; il m'attira, me fortifia et me prit le meilleur de moi-même, à mesure que je devins homme à mon tour. Le principal souci de mon père était de m'élever d'abord jusqu'à lui, puis de me lancer plus loin, de me pousser plus haut; mon souci, ma joie fut de le satisfaire. C'est une joie que ne peuvent concevoir que ceux qui l'ont goûtée... sentir son effort toujours suivi par les yeux attentifs d'un être qui le comprend à la fois, le juge et en souhaite ardemment la réussite...; sans cesse, dans la lutte, voir, comme la récompense qui paiera de toutes les peines, le sourire de ces yeux après la victoire!... Depuis plus de quinze ans, cette joie a animé toute ma vie. C'est elle qui m'a fait parvenir où je suis. Durant les dix dernières années surtout et malgré la séparation, l'orgueil satisfait de mon père, la fierté éblouie de ma mère, mon espoir de donner à leurs vieux jours le bien-être qu'ils n'avaient jamais connu, tout la fit plus grande, plus belle. Et enfin, je les ai eus ici, à moi, eux pour qui j'étais tout: elle, la maman si tendre de mon enfance; lui, le chef respecté, le guide sûr, l'ami parfait... C'est pourquoi je vous disais qu'alors j'ai été heureux...

— Oui, et je devine la suite, mon pauvre ami!

— Ah! cela non plus ne peut pas s'exprimer avec des mots... Elle est partie la première, si frêle, si désarmée devant le mal, torturée par la souffrance, la pauvre femme, jusqu'à la fin. Quelle pitié de l'entendre gémir de douleur!... Nous sommes restés, mon père et moi, et j'ai senti bientôt qu'il s'en allait, lui aussi. Je voulais le retenir un peu, quelques mois seulement; j'essayais de tout; mais il m'échappait: après leurs trente-huit années de mariage, il ne pouvait vivre sans elle..., et en effet, il a cessé de vivre, doucement, lui, silencieusement. Et j'ai été seul... Vous m'avez vu alors très sombre et vous m'avez témoigné une sympathie qui m'était infiniment douce. Mais vous ne m'avez pas vu dans la solitude de cette maison où je les avais installés près de moi, et qui me fut, eux partis, si odieuse et si chère! Là, le soir, ma journée finie, j'ai vécu des heures d'une amertume atroce!...

J'ai vécu ? Je vis encore... Oui ! maintenant encore, après dix-huit mois, avec la vie la plus remplie et toutes mes heures prises et jusqu'à mes soirées, chaque fois, quand je rentre, c'est une tristesse sans nom qui m'envahit, c'est un vide qui s'élargit devant mes yeux, indéfiniment, et dont la vue m'obsède et m'accable ! Je suis très malheureux !

La tête de Bideau était comme rentrée dans ses épaules. Geneviève n'essaya point de lui dire des paroles de consolation : elle soupira seulement et murmura :

— Vous avez été trop aimé !

— C'est bien cela, reprit-il, trop aimé ! Vous comprenez maintenant pourquoi j'ai pensé au mariage et pourquoi aussi j'hésite soudain devant la femme qu'on me propose. Bien sûr, le mariage, la maison pleine de nouveau, des êtres qui m'aimeraient et à qui je me donnerais tout entier, c'est là, là seulement que je peux trouver le salut. Et puis, c'était le vœu le plus cher de ma mère ; je ne l'écoutais qu'en riant ; j'avais tant d'années devant moi ! J'aime les femmes, comme vous dites, et il me plaisait assez de rester libre pour suivre ma fantaisie. Que n'ai-je obéi à son désir ! Je me serais décidé aisément, tandis qu'à présent... A présent, voyez-vous, le mariage doit me donner, j'attends, j'exige qu'il me donne tout ce que j'ai perdu... Je ne le savais pas quand l'idée de me marier m'est venue, ni lorsque j'en ai parlé à M^{me} Tirian, ni même, il y a quelques heures, en entrant dans ce salon. M^{lle} Labeaume m'a plu : j'ai réalisé tout de suite, comme nous faisons, nous autres hommes, l'agrément d'avoir une si belle fille en ma possession ; d'ailleurs, elle parle avec mesure, elle écoute avec soin, et c'est donc ainsi une femme assez exceptionnelle ; j'ai admiré enfin cette aisance et cette grâce qui assurent en elle la femme du monde accomplie qu'elle sera demain. Mais tout à coup, après le dîner, comme elle me racontait un séjour à Londres, j'ai senti ce que je prétendais obtenir d'elle et ce qu'elle pourrait me donner ; j'ai senti un contraste, une disproportion telle que j'en suis resté abasourdi !...

— Pourquoi cela ? Comment ? Je suis sûre qu'elle donnerait plus qu'aucune autre.

— Non !... Les enfans, tenez... Je veux des enfans, j'en veux beaucoup. Or, elle a eu un mot... à propos de l'innombrable famille d'un pasteur anglais : « Ces gens-là sont absurdes ; un enfant, c'est bien assez. Deux, c'est déjà trop... » Voilà.

M^{me} Armiel eut un geste de son éventail, comme pour écarter, telle qu'un souffle inconsistant, l'objection de Bideau.

— Que voulez-vous ? fit-elle. Il se trouve qu'elle a eu raison de vous avertir, puisque justement vous désirez tant d'enfans que cela. Et d'ailleurs, je ne peux pas la blâmer d'avoir une volonté si différente de la vôtre. Vous en parlez à votre aise... pour ce que cela vous coûterait ! Mais pour une femme, c'est terrible !

— Allons donc ! c'est une question d'argent, et voilà tout. A condition d'avoir assez de monde pour l'aider et la servir, rien n'est salubre à une femme comme beaucoup d'enfans. Je le dis en médecin : c'est sa vocation naturelle, c'est sa santé physique et morale ; et s'il lui arrive...

Il allait ajouter que tant de femmes, à Paris, ne sont inquiètes, tourmentées, énervées, détraquées, que pour n'avoir pas assez connu la maternité. Mais la remarque eût été trop cruelle envers Geneviève qui se désolait, après cinq ans de mariage, de rester sans enfant.

— Peut-être avez-vous raison, dit-elle. Mais ce dont je suis sûre, c'est que toutes les femmes que je connais pensent autrement, même toutes les jeunes filles. Ainsi, ne faites point grief à M^{lle} Labeaume de sa franchise.

— Soit ! reprit Bideau, vous êtes mieux renseignée que moi... C'est absurde, ce que vous dites là, et c'est possible, après tout. Mais pour M^{lle} Labeaume, il y a autre chose. Il y a qu'elle-même, avec sa beauté, avec ses mérites, ne me donnera point le bonheur que je cherche. Mettez les choses au mieux, que nos caractères s'accordent à peu près, qu'elle me soit fidèle et dévouée, tout cela ne fera pas que, jusqu'à ce soir, je ne lui aie été complètement étranger, qu'elle n'ait sa personnalité à elle, faite de mille impressions et souvenirs que je ne soupçonne même pas. Ainsi, je ne serai jamais pour elle que le monsieur avec qui elle acceptera, sans trop d'ennui, de vivre, manger et dormir, et qui, bien entendu, devra lui témoigner sans cesse, même après les journées les plus écrasantes, une reconnaissance extrême de tant de bonté. Quant à penser que j'aurai d'elle, parce qu'elle sera devenue ma femme, l'amour absolu que j'ai connu, que je regrette si douloureusement, c'est insensé !...

Il regardait M^{me} Armiel, qui hocha la tête avec un sourire.

— Vous riez ! vous me trouvez ridicule ?

— Non ! répondit-elle, pas ridicule. Mais je vous plains. Pour

avoir été tant aimé, vous êtes devenu le plus effroyable des égoïstes, et si je souris, c'est que vous n'avez même pas l'air de vous en douter... Oui, et ne me faites pas ces yeux furibonds.

— Je ne suis pas plus égoïste que n'importe qui, que Gaston, par exemple.

— Gaston est assez bien choisi, je le reconnais. Mais il n'a que l'égoïsme courant, lui : il fait avant tout ce qui lui plaît, prend la voiture, change l'heure des repas, décide d'une soirée, d'un voyage, et me consulte accessoirement.

— Je ne ferais pas cela !

— Non, je le crois. Mais c'est bien pis. Vous exigez de votre future femme un amour impossible, celui qu'eurent pour vous un père et une mère admirables. Vous avez été habitué à les voir vivre pour vous, comme penchés sur vous, détachés d'eux-mêmes et absorbés en vous. Vous pensez qu'une femme pourra pareillement se détacher d'elle et s'absorber en vous. Mais c'est là ce qui est insensé, mon cher ! Cette femme-là n'existe pas ; l'amour des pères et des mères ne se retrouve plus, et quand vous vous en prenez à cette charmante Labeaume, c'est toutes les femmes que vous atteignez avec elle ; c'est le mariage même dont vous faites le procès !... Laissez-moi vous parler en amie qui vous aime très bien, je vous assure. Vous avez reçu un coup terrible ; vous êtes malheureux ; il vous faut un foyer. Eh bien ! ne courez pas après une chimère ; gardez précieusement le souvenir de vos morts, et ne cherchez point à les remplacer. Un mariage, même médiocre, donnerait à votre vie l'intérêt qui lui manque à présent. Oh ! il est bien vrai que cela ne vaut nullement ce que vous avez perdu ; tout de même, c'est un lien, ou du moins une attache. Je l'éprouve bien, moi, quand Gaston m'associe à ses préoccupations de clientèle et de carrière. Vous l'éprouveriez complètement par cela même que vous apporteriez en ménage quelque chose de mieux que ces soucis-là, le besoin d'aimer et d'être aimé. Et puis, je ne veux plus rien vous dire de M^{lle} Labeaume, car c'est ridicule, à la fin ! mais à ne la prendre que pour ce que vous devez demander, c'est-à-dire une compagne d'existence, vous avouerez qu'avec elle l'attache serait plutôt agréable ; et si vous voulez bien transiger à deux enfans, je vois votre avenir, — c'est l'avenir qu'il faut voir, — non seulement brillant et confortable, mais aussi heureux que peut le désirer un homme

qui, après tout, malgré ses horribles défauts, est un des moins méchans que je connaisse.

M^{me} Armiel se montrait tour à tour, suivant les heures et les circonstances, éperdument coquette avec ses flirts, insouciant, paresseuse à refuser le moindre effort de sa pensée ; puis, soudain, vigoureuse dans ses décisions, prompte dans ses actes, nette dans ses paroles. De tels contrastes sont assez fréquens. Ils s'accusaient chez M^{me} Armiel avec un caractère qui l'est peut-être moins ; pour elle-même et dans sa propre conduite, elle se laissait aller, sans rien regarder, sans rien voir, aux inconséquences de sa fantaisie ; pour ses amis, elle regardait attentivement, elle voyait clair, et ils étaient assurés de trouver en elle perspicacité, sagesse, énergie.

La netteté de ses conseils et le ton vif dont elle les avait accentués ne pouvaient manquer de fléchir, dans le sens qu'elle souhaitait, les idées ondoyantes de Bideau. Elle s'amusa de voir dans ses yeux le plaisir, comme ébahi et un peu inquiet aussi, de sentir cette fermeté qui pesait sur ses incertitudes.

— Je vous remercie, murmura-t-il, et je sens bien d'ailleurs que, si je vous écoutais quelque temps, je serais marié en un tour de main. Quant à dire si ce serait un bien ou un mal, en vérité, je ne sais plus!...

— Mais c'est parfait ! reprit Geneviève ; il n'en faut pas davantage. Laissez-vous faire ; M^{me} Tirian, M^{lle} Labeaume et moi, à nous trois, nous allons tout arranger. Pour commencer, vous avez votre auto... naturellement... vous offrirez aux Labeaume de les reconduire ; ils sont presque vos voisins, rue Jacob, et vous demeurez sur le quai. Puis, vous viendrez dîner chez moi jeudi : je les ai invités et ils ont accepté ; un petit dîner où on vous laissera bien tranquilles tous les deux... Hein ! c'est dit ?

— Ma foi ! puisque vous croyez...

— Certainement ! je crois.

Il était plus de minuit ; tout le monde était debout, prêt à partir, et après le silence des bridges, les voix résonnaient plus haut. Très entourée, M^{me} Glaze recueillait des regards qui pressaient davantage son éclatante beauté ; son mari, l'air excédé, les yeux mornes, attendait qu'elle se décidât à partir. Geneviève, en hâte, comme une enfant dont la récréation a été écourtée, flirtait avec Prégary et quelques autres. Bideau s'approcha de M^{lle} Labeaume ; elle marqua, de son sourire tran-

quille, qu'il aurait pu lui faire moins désirer le plaisir de sa présence. Elle sembla, dans ce sourire, prendre possession de lui.

— M^{me} Armiel m'a dit la bonne fortune que j'aurai de vous retrouver chez elle jeudi.

Elle souriait toujours et approuvait d'un léger mouvement de sa tête, admirablement coiffée de cheveux bruns.

— Après cette soirée, reprit-il, j'aurais été désolé de laisser passer des jours sans vous revoir.

— Je serai très contente aussi, murmura-t-elle.

Le chœur des voix et des rires passa lentement du grand dans le petit salon, puis dans l'antichambre. En baisant la main de M^{me} Tirian, M. Labeaume demanda :

— Il y a des voitures en bas ?

Bideau, qui était tout proche, offrit son auto, et M. Labeaume accepta sans grande cérémonie : son âme très pure et son esprit subtil de philosophe habitaient un corps douillet, gourmand et sensible aux agréments du luxe. M^{me} Tirian loua très haut la gracieuseté de son chirurgien :

— Au revoir, mon bien cher ami ; ah ! que tous les hommes ne sont-ils comme vous !

M. Labeaume s'installa confortablement dans la limousine ; M^{lle} Labeaume prit place à ses côtés. En face d'elle, Bideau, sur un strapontin, sentait venir à lui la chaleur de son jeune corps ; il souhaita les soirs prochains où ce serait chez lui qu'il la ramènerait ainsi. Aux lueurs rapides que les réverbères jetaient au passage dans la voiture, il apercevait les yeux bleus fixés sur les siens, avec le même sourire qui répondait assez clairement :

— Mais oui, et ce sera fort bien, pour moi comme pour vous.

M. Labeaume, causeur renommé, louait à coup de petits éloges railleurs, le plus spirituellement du monde, « cette excellente M^{me} Tirian. »

— Au revoir donc, à jeudi, fit M^{lle} Labeaume en descendant, rue Jacob, — et merci.

Assis à sa place, toute tiède encore d'elle, Bideau s'avoua que la vie s'arrangeait de la manière la plus agréable. En entrant dans son bel appartement du quai d'Orsay, il jeta un coup d'œil complaisant aux bois gris et aux lampas du décor Louis XVI qu'un tapissier « autorisé » lui avait aménagé. Il pensa que M^{lle} Labeaume serait tout à fait digne, et du logis et du maître de ce logis, le grand, l'éminent, l'incomparable docteur Antonin Bideau.

Arrivé à ce faite des satisfactions présentes et futures, il passa dans son cabinet. C'était le moment qu'il réservait à la lecture des revues médicales, françaises et étrangères, et des travaux sur la chirurgie. Il ne dormait jamais plus de six heures : cette résistance au sommeil l'avait grandement servi dans la préparation des concours ; il l'appréciait davantage encore à la fin de ces journées où, depuis le matin, l'hôpital, la maison de santé, la Faculté, les consultations prenaient tout son temps.

Sa pipe à la bouche, un grand coupe-papier à la main, il lisait vite, cherchant l'idée neuve, le fait inconnu. Son esprit, assoupli à cet exercice rapide de triage et d'assimilation, était ce soir, plus prompt, plus allègre. Fut-ce pourtant l'atmosphère de ce cabinet où, tant d'autres soirées, il avait fait dans une sombre tristesse, le même travail ? Est-il vrai que nos pensées, les plus noires comme les plus gaies, peuplent les lieux où nous vivons?... Moins d'une demi-heure après, son allégresse avait disparu. Il continuait de chercher et de saisir, avec la même acuité, les idées et les faits ; mais par ce dédoublement qui, dans le plus fort de l'activité, oppose chez certains l'être agissant et pensant et l'être exclusivement sensible, il perçut autour de lui, en lui, le malaise des autres jours... Son attention restait fixée aux pages des brochures. Une grande demi-heure encore, il les parcourut d'un œil exact qui n'en laissait rien échapper. Seulement, dès qu'il eut achevé, il se sentit, tel un misérable caillou, précipité dans le vide qu'il connaissait trop bien. Il fit un effort ; il en appela à ses souvenirs de la soirée :

« Mais non ! c'est fini !... je ne suis plus seul, je ne serai plus seul !... Elle sera là, tout près, à m'attendre, et ses bras me recueilleront... »

Il lui sembla que l'appel retentissait dans le silence le plus morne. Rien en lui ne répondait. Et au contraire, la voix défiante, que M^{me} Arniel avait si bien étouffée, parla soudain avec une assurance souveraine :

« Le mariage ? Oui, peut-être, avec une femme que je connaîtrais depuis toujours, qui serait mon amie déjà et saurait le chemin de mon cœur. Mais elle ? Quand elle m'aura donné sa beauté, en retour du luxe qui lui est nécessaire, en quoi serons-nous plus proches l'un de l'autre ? Que nous ayons satisfait, moi, mon désir, elle, son envie de paraître et dominer, qu'est-ce que cela pour embellir nos deux vies ? Et la mienne, la mienne

n'aura donc jamais le souci secret qu'il lui faut, d'assurer hors de moi le bonheur d'un autre être qui me serait plus cher que moi ! Je n'apaiserai donc jamais non plus ce besoin si fort que j'ai, de me sentir plus cher à un autre qu'à moi-même ? Et si je n'ai pas cela, que vaut le reste ? »

Il se souvint de ses succès, des médailles d'or, des titres, de la célébrité où il se sentait marcher comme dans l'aurore radieuse d'un beau jour ; avec quelle avidité il avait goûté ces fortes joies ! Plus émouvantes, il se rappela les paroles de reconnaissance de ceux que son audace et son habileté avaient sauvés ! M^{me} Tirian les lui avait dites ce soir encore ; combien d'autres les lui avaient dites aussi !... Mais ses yeux inquiets ne voyaient plus à cette heure que l'envers triste et pauvre de toutes choses.

« La lutte, c'était bien ; la réussite, je n'y pense même plus. Mon art merveilleux?... tous ceux qui me doivent leur vie?... Du sang-froid, la main sûre, et c'est tout ; l'antisepsie fait le reste. Il n'y a pas de grands chirurgiens ; il y a l'admirable nature qui, après l'opération, travaille et guérit toute seule, pour peu qu'on lui assure la liberté d'agir. »

Il se leva, découragé, et marcha dans son vaste cabinet.

« L'enfant ! murmura-t-il, reste l'enfant ! Même avec une femme qui, après quelque temps de plaisir, encombrerait ma vie, comme moi la sienne, il y aurait l'enfant dont il me faudrait préparer l'avenir. C'est quelque chose, c'est beaucoup, cela ! »

En même temps que l'idée, tout de suite, des images affluaient à son esprit. Dans sa maison, à l'étage au-dessus du sien, une famille avait excité souvent son admiration et son envie. Chaque matin, comme il partait pour l'hôpital, une bande de garçons, quatre, cinq, six, il ne savait trop, dégringolaient l'escalier, jambes nues, figures fraîches sur le col blanc rabattu ; ils passaient devant lui en se bousculant, tiraient les casquettes qui coiffaient leurs cheveux en broussaille, et dehors il les voyait s'éloigner en troupe joyeuse. Parfois leur père, M. Sabrais, directeur d'une Société de mines, les accompagnait. A son retour, vers une heure, Bideau avait à saluer M^{me} Sabrais, une jeune femme aux yeux résolus, qui sortait avec deux ou trois petites filles, fraîches comme leurs frères... C'est une famille pareille qu'il souhaitait, et il la souhaita tout à coup avec plus de vivacité, par humeur contre M^{lle} Labeaume qui, elle n'en, voulait pas. Mais le souvenir des paroles de Geneviève pesa

aussitôt sur lui. Elle était parfaitement renseignée sur les jeunes filles, dans le monde du moins où il devait choisir sa femme. M^{lle} Labeaume n'y figurait pas une exception. Les maternités nombreuses, on n'en voulait à aucun prix : il pouvait le constater lui-même autour de lui ; il ne comptait que des jeunes femmes qui, après avoir consenti à mettre au monde un enfant, se tenaient quittes pour le reste de leur jeunesse. Ainsi, il devait abandonner comme un rêve imprudent, inutile, la vision, grouillante de vie et de joie, d'une bande pareille à celle des petits Sabrais.

Cependant, comme cette image le hantait depuis longtemps et qu'il n'en avait point d'autre à mettre à la place, il resta embarrassé.

L'enfant ! comment se le représenter seul, pour lui-même?... Il l'apercevait, sans émotion et sans plaisir, à l'heure de la naissance, petite bête aveugle, geignarde, souffrante, qui commence par des pleurs et des cris l'apprentissage de l'existence. Il contemplait cette image. Peu à peu, il en découvrait d'autres qui se groupaient autour d'elle. Il se voyait, lui-même, penché sur le berceau, les yeux voilés d'un peu de pitié, la bouche tendue d'un peu de dégoût. Il voyait une chambre faiblement éclairée par une lampe, dont la lueur traînait le long de fauteuils en reps vert, traversés de bandes rouges et jaunes en tapisserie... Un tableau précis et complet semblait sortir d'un brouillard, tel le paysage dont la mise au point dessine tous les détails à la fois sur le verre d'une lentille. Et le relief fut enfin si minutieux, si fort, qu'il y reconnut la vérité toute palpitante d'un souvenir.

C'était un souvenir qui ne le tourmentait guère à l'habitude, même pas une fois l'an. Il datait de longtemps. Les émotions qu'il rappelait, pénibles à l'origine, désagréables ensuite, s'étaient engourdies lentement. Il avait fallu sans doute l'excitation de la nuit et la recherche d'images trop voisines pour lui rendre soudain cette vivacité. Bideau frémit un peu et se redressa, avec la sensation douloureuse que donne un objet porté soudain trop près de l'œil. Il se fit en lui un recul comme s'il voulait bien voir. Et en effet, sans réflexion, par un besoin instinctif, il voulait voir ces images tristes, ce passé pénible, de même que d'autres fois, par un besoin aussi inconscient, mais contraire, il avait refusé son attention, détourné son regard.

Dix ans plus tôt, à Clermont : il avait à peine vingt-deux ans... A défaut d'une Faculté, Clermont possède une École de médecine qui suffit aux étudiants pour les premières années. Autant par économie que pour surveiller son fils, M. Bideau avait décidé qu'Antonin y commencerait ses études. Dans une petite chambre meublée, à l'angle du boulevard de la Pyramide, Antonin vécut une année laborieuse et terne, en face des collines boisées et des plateaux verdoyans qui abritent les architectures prétentieuses de Royat. Il goûtait avidement la liberté de cette vie nouvelle; il aimait à sentir dans sa poche la clef de sa petite chambre, symbole de cette indépendance; et, d'un robuste appétit, il prenait part aux plaisirs de ses camarades qui évoluaient suivant des rites traditionnels : tous les jours, au café, de longues parties de billard ou de manille; la rentrée, la nuit, par les rues désertes, avec des chants, des hurlemens qui mettaient aux fenêtres quelques têtes de bourgeois apeurés; certains soirs, enfin, la tournée des mauvais lieux. Chaque samedi, d'ailleurs, jusqu'au lundi matin, le train le ramenait aux Martres-de-Veyre, d'où il gagnait, sur la pente du Puy Saint-Romain, un peu au dessous de Mirfleurs, la maison paternelle.

Ce fut la deuxième année, dès la rentrée, que, devant l'existence qui l'attendait, pareille à celle des mois écoulés, il eut comme une lassitude et une répugnance : il souhaita d'autres plaisirs que le café, les cris nocturnes et le reste. Un émoi nouveau frémissait en lui : son cœur se gonflait de tendresse, et ses lèvres avaient une impatience de dire à qui voudrait les entendre des paroles d'amour, qui lui semblaient d'une beauté inouïe, parce qu'il ne les avait jamais dites. Celle qui les entendit fut une jeune fille de dix-neuf ans, dont la taille était ronde et la peau très blanche, avec d'assez jolis yeux; elle s'appelait Françoise Chapat; elle travaillait avec sa mère, veuve, qui était blanchisseuse à la barrière d'Issoire. Bideau la rencontra un après-midi de décembre; assise sur un banc où posait à côté d'elle un lourd paquet, elle clignait ses jolis yeux éblouis devant la neige des montagnes qu'effleurait la caresse du soleil. Il la regarda et elle rougit un peu; il lui parla ensuite d'une voix très timide, et comme ses paroles étaient polies et douces, qu'il avait l'air tendre et gai, elle l'écouta avec plaisir. Il n'avait dit que les mots de l'amabilité la plus banale; elle n'avait guère répondu que par des sourires. Cependant, au moment de se quitter, ils

reconnurent ensemble qu'il serait délicieux de se retrouver quelquefois, pour le simple plaisir d'être l'un près de l'autre et de dire encore ou d'écouter, en se contemplant de la même manière, des paroles sur le soleil, la neige, la montagne.

C'est ainsi qu'ils prirent l'habitude de se voir tous les jours, au hasard d'une course qui amenait Françoise du faubourg vers la ville, ou, le soir, le travail fini, sur la route silencieuse. Ils se racontaient l'histoire de leurs journées toujours égales; ils étaient heureux d'aller l'un à côté de l'autre, la main dans la main, de se regarder, les yeux dans les yeux, et de s'enivrer de leur jeunesse. Quand revinrent les beaux jours, il leur arriva de passer des heures sans se parler; ils cheminaient plus longtemps, plus loin dans la campagne; et, serrés plus étroitement l'un contre l'autre, ils écoutaient inquiets, ravis, les voix d'amour qui chantaient dans l'ombre, à travers la plaine endormie. Lui, cependant, si ignorant du cœur des femmes, ne pouvait croire que Françoise fût troublée du désir dont il était lui-même tourmenté; et, respectueux devant la confiance qu'elle lui donnait ingénument, il osait à peine poser sur ses cheveux un baiser furtif. Ce fut elle qui, la première, lui tendit ses lèvres. Cette caresse les affola. Une nuit de juin, où leur promenade coutumière les avait conduits vers des châtaigniers qui faisaient, au-dessus de leurs têtes, un toit de branches semé d'étoiles, ils souhaitèrent en même temps la joie qui pouvait apaiser leur fièvre; dans la nuit embrasée où haletaient des souffles ardents, il la prit comme elle voulait se donner. Ce fut, dès lors, plus d'un mois, l'enchantement d'une idylle païenne, tel que le jeune homme, quelques années plus tôt, le rêvait dans la claustration du lycée, à la lecture des poèmes de Virgile et d'Ovide; sous les châtaigniers, à l'abri des pins, des amandiers et des chênes, près des ruisseaux dont le filet d'eau claire chantait à peine en roulant parmi les cailloux de pierre noire, sur des tapis d'herbes qui fleuraient le parfum poivré de la menthe et l'odeur humide de la terre de bruyère, ils s'aimèrent avec emportement, et ils oublièrent le temps, l'univers, la vie...

La vie! Le réveil fut cruel quand elle s'anima soudain dans les flancs de Françoise. Ils n'étaient préparés ni l'un ni l'autre à l'épreuve. Elle, tout de suite, fut à l'extrémité du désespoir: elle exhala ses plaintes de victime avec une violence de créature tout instinctive et fruste, et cet excès, d'abord, glaça chez son amant

la tendresse, la pitié qu'elle n'aurait eu qu'à laisser jaillir d'elles-mêmes dans ce cœur dévoré de regrets. C'était d'ailleurs comme si la nature toute-puissante, qui les avait jetés aux bras l'un de l'autre, entendait qu'ils fussent désunis, maintenant qu'elle était satisfaite. A la rancune de Françoise répondait chez le jeune homme une subite répugnance. Puis il avait d'autres soucis. Certes, il ne voulait pas abandonner Françoise. Mais pour assurer sa délivrance, et ensuite pour les faire vivre, elle et son enfant, il fallait de l'argent. Où prendrait-il cet argent? Sa maigre pension ne suffirait pas. Faudrait-il qu'il s'endettât? Cette pensée l'effrayait; on lui avait trop bien enseigné l'ordre et l'économie; le seul mot de « dettes » résonnait à son oreille comme le glas de toute la vie régulière qui lui semblait s'effondrer maintenant. Et sa frayeur devenait épouvante quand il pensait que ses parens allaient savoir, qu'ils ne pouvaient manquer de savoir... La colère de son père, ce serait déjà trop; mais leur chagrin à tous les deux, leur mésestime sans doute, la pensée, à elle seule, lui en était insupportable, et ces visages qu'il voyait, désolés, avec des yeux ternis par la peine, il aurait voulu se cacher pour ne plus les voir... Il vécut des jours abominables... L'inquiétude de sa mère devant sa mine sombre, le regard droit et fixe dont son père l'interrogeait parfois, le torturaient encore un peu plus.

Enfin, le jour arriva : Françoise, installée chez la meilleure sage-femme de la ville, mit au monde une fille, frêle et jolie, « l'enfant de l'amour, quoi! » déclara la sage-femme avec enthousiasme; et il se trouva dans la chambre à peine éclairée, debout près du berceau, penché avec un peu de pitié et de dégoût sur cette créature gémissante qui était la chair de sa chair, sans autre pensée que de demander pardon à ce misérable petit être de lui avoir donné la vie,... quelle vie? quel avenir?...

C'est bien ainsi qu'il venait de se revoir, après dix ans écoulés; et brusquement, avec la précision de ces images si longtemps effacées, il retrouvait la tristesse infinie où, pour lui, s'était exprimée tout entière l'émotion de la paternité. Ensuite... Ses souvenirs s'éveillaient de proche en proche, souvenirs d'impressions dures et laides, terreurs, luttés et haines...

Il avait emprunté, pour payer la sage-femme, à un de ses camarades, moins pauvre que lui : il dut emprunter encore pour

satisfaire aux exigences de la mère de Françoise, qui prétextait sans cesse des dépenses nouvelles : vêtemens, nourriture, fortifiants... Françoise, après ses relevailles, parut déshabituée par ces mois d'inaction de toute besogne pénible; elle nourrissait d'ailleurs son enfant et il fallut que Bideau payât une ouvrière pour la remplacer. Il payait sans résistance, à la première demande. Il n'avait qu'une crainte : « Pourvu qu'elles ne s'adressent pas à mes parens ! » Mais il se disait aussi : « Comment cela finira-t-il ? Qu'arrivera-t-il le jour où je ne pourrai plus rien donner ? » Il redoutait l'éclat de ce jour; toutefois, il en était à souhaiter que quelqu'un de plus fort que lui s'employât à le sauver; car maintenant, aussi grave que les embarras d'argent, il voyait un autre péril. La naissance de l'enfant réunissait autour de lui Françoise, la mère Chapat et l'enfant, qu'on avait appelée Antonine, « Nine. » Il ne pouvait se plaindre de cette famille nouvelle qu'il s'était lui-même donnée; mais il la sentait chaque jour se resserrer; il devait rester durant des heures dans la boutique de la barrière d'Issoire; il serait forcé sans doute, avant peu, de s'y installer, d'y vivre; il lui semblait qu'un enlèvement sans dignité l'engloutissait loin des siens... Il les aimait cependant d'un amour désespéré, pour la douleur qu'il aurait voulu leur épargner et pour l'aide, aussi, qu'inconsciemment il attendait d'eux...

Ces sentimens, et l'irritation qui montait en lui, et la liberté bientôt insolente, grossière qui, par contre-coup, venait à Françoise, précipitèrent la rupture. La scène fut atroce : injures, menaces, cris. Quand il les eut jetées à la porte, elle et sa mère, il attendit, effaré. Ce qui se passa, les jours suivans, devait marquer sa vie d'une empreinte profonde. Son père avait reçu une lettre de Françoise qui dénonçait la séduction et l'abandon. Il arriva aussitôt, mais non point avec la colère qu'Antonin redoutait : il avait le visage réfléchi, grave, résolu, que son fils lui connaissait, quand on l'appelait auprès d'un malade en danger de mort; il ne pensait qu'à l'avenir de son fils et de sa famille, compromis sans doute, perdu, et il entendait lutter, comme il faisait sans cesse contre le mal. Il n'eut aucune parole de reproche : un long entretien avec Antonin lui montra l'aventure sous son jour véritable : l'entraînement réciproque de ces jeunes gens, lui, trop sentimental, elle, trop peu surveillée, et comment il n'avait été besoin d'aucune promesse de mariage pour que Françoise se donnât.

— Cela peut s'arranger, conclut-il. Il faut en parler à Lormon, le notaire...

Lormon, son ancien camarade du lycée, esprit pratique et assez brutal, formula un avis très net; pour éviter tout ennui, tout procès, et dégager définitivement l'avenir, suivant le vœu de M. Bideau, il fallait assurer l'existence de l'enfant : une pension tant qu'elle serait mineure, un capital à sa majorité. Il proposait des chiffres qu'Antonin trouva fantastiques. M. Bideau discutait; du moins, par des questions minutieuses et défiantes, il se renseignait : est-ce que les tribunaux avaient l'habitude d'accueillir des demandes de dommages-intérêts comme celle de Françoise, et pour quelle somme? D'ailleurs, il paraissait décidé à tout plutôt que de laisser engager un tel procès; il entendait seulement être certain qu'un sacrifice d'argent les débarrasserait à tout jamais, eux, son fils, sa femme, lui-même, de Françoise et de l'enfant. C'est en cela qu'il fut pressant. Il interrogeait; Lormon répondait, expliquant qu'il saurait jouer de la pension sur ces « femelles, » de manière à leur imposer tout ce qu'on voudrait, même le départ de Clermont...

Antonin, muet, écoutait avec une gêne croissante. Il eût été embarrassé de dire avec précision d'où lui venait cette gêne. Certes, par son désir violent de délivrance, il était avec son père; il était avec lui aussi par le sentiment, si fort en M. Bideau, que cet enfant de hasard ne devait point entrer dans la famille et n'avait droit qu'aux alimens. Toutefois il était en même temps possédé par une hallucination étrange : il lui semblait que l'enfant elle-même, que son petit corps, engourdi de sommeil et serré dans les langes, était comme ballotté au mouvement de la discussion : et tantôt les promesses du notaire l'emportaient très loin hors de la vue; tantôt, avec les craintes qu'exprimait M. Bideau de la voir reparaitre, elle reparaisait en effet; et puis, de nouveau, sur une affirmation énergique de Lormon, elle était tout à coup supprimée, anéantie. Antonin suivait ces images, et la pitié qu'il avait eue devant le berceau, quelques instans après la naissance, le troublait encore. Toute la tristesse de ce moment lui revenait, mais alourdie de honte; car il était là, lui, le père, lui qui avait procréé, muet dans cette âpre discussion, reniant par son silence son œuvre d'homme, accusant sa faiblesse et son incapacité d'énergie. Il aurait voulu trouver le courage de parler, de dire ses décisions; mais il ne savait lesquelles, et il gardait seulement,

avec le sentiment humilié de sa personne, un très petit point douloureux au cœur, comme si l'effort de M. Bideau et du notaire eût arraché de lui, avec toutes les illusions mortes et les résidus d'amour flétri, un lambeau de chair vive qui céda peu à peu.

M. Bidcau était debout; il déclarait :

— C'est un gros sacrifice, le plus clair de mes économies depuis vingt ans; du moins, notre famille, où il n'y a jamais eu que des hommes d'honneur et des femmes chastes, ne sera pas souillée par la tache de cette bâtardise.

Antonin regarda son père : c'était un être de bonté, il le savait, en même temps qu'un esprit juste et droit; le jugement de M. Bideau balaya aussitôt son malaise, et il n'eut plus que la reconnaissance passionnée du salut qui lui était si simplement apporté. Le notaire répondait :

— Oui, il vaut mieux que vous n'entendiez plus parler de ce rejeton précoce. Plus tard, pour un mariage, ça serait gênant. Et puis, ajoutait-il, permets-moi un conseil. Ce gros garçon-là me paraît bien dadais; ça sort des jupes de sa maman et ça croit que le monde n'est peuplé que de braves gens comme ses père et mère; ça a besoin de tendresse, d'un tas de manigances... Qu'il f... le camp à Paris! Et qu'il apprenne un peu la vie!

Il y avait dix ans de cela; Bideau revoyait, à travers le temps écoulé, le cabinet de Lormon, étroit, mal tenu, comme sont souvent les cabinets d'hommes d'affaires, en province; il revoyait le large visage coloré de son père, avec une courte barbe grisonnante, les yeux rieurs et cyniques du notaire, et, près d'eux, un garçon à l'air un peu épais et penaud, dont il croyait sentir battre le cœur, qui était lui. Il avait compris, à l'instant où il sortait de ce cabinet, qu'il emportait le besoin aussi fort que sa vie, confondu avec sa vie désormais, d'une revanche contre lui-même. Et par une transposition naturelle de sentimens, pour effacer, pour oublier l'humiliation qui avait, durant cette heure de silence, envahi toute son âme, ce fut à son père qu'il se promit de donner les joies réparatrices. De ce jour commença pour lui la période du labeur forcené, de l'effort qui ne se ralentit jamais. C'était pour acquitter une dette sacrée qu'il travaillait ainsi. Du moins, en reportant ses regards vers le jour où il l'avait contractée, il pouvait se souvenir combien de fois, depuis, avec quelles effusions d'orgueil et de tendresse ses parens s'étaient déclarés largement payés.

Dans cette pensée, il avait trouvé souvent, après leur mort, sa seule consolation. Ce soir encore, il en cherchait le réconfort et la douceur; mais il ne les éprouvait pas aussi profondément que d'habitude. L'évocation du passé avait été trop complète; l'image de Françoise lui rappelait trop bien les terreurs de ces jours où il s'était vu menacé par elle dans sa liberté, dans sa personne même; surtout, elle lui rappelait trop bien ce qu'il avait alors perdu. La secousse si forte avait à jamais détruit dans son cœur une illusion, une croyance, un sentiment, pour n'y laisser qu'une amère défiance de l'amour et de « la femme. » Toutes celles qu'il avait eues depuis, trotteuses du Quartier, pécheresses de grand prix, femmes du monde attirées par ses succès, il ne leur avait demandé que du plaisir : car toutes, il les imaginait pareilles à Françoise, prêtes à menacer sa liberté, sa personne... A cette heure même, devant un mariage « raisonnable et séduisant, » comme disait Geneviève, n'était-il pas retenu par l'ancienne défiance? Ne se sentait-il pas définitivement incapable d'aimer?... Il n'hésita pas à s'en faire l'aveu.

Quant à l'enfant... Il eut un sourire d'ironie en songeant que, deux heures plus tôt, il s'irritait contre M^{lle} Labeaume, parce qu'elle refusait de mettre au monde une troupe d'enfants pareille à celle des petits Sabrais! Mais, les petits Sabrais, son plaisir, son admiration, son envie, à les voir, n'étaient que la satisfaction de ses yeux, la sensation de vie allègre que donnent naturellement des êtres jeunes, drus, joyeux. Induire de là qu'il pouvait avoir la vocation de la paternité, allons donc!

« Je l'ai connue, la paternité! quelle émotion m'a-t-elle donnée? Que reste-t-il en moi aujourd'hui, quand je pense à cette petite? »

Il s'interrogea encore une fois. Rien, il ne lui restait rien qu'un peu de pitié, de cette pitié vague et molle qu'on a pour d'autres petits inconnus. Il se disait : « C'est une pauvre créature comme il y en a tant, certaine seulement de ne pas mourir de faim... » Il n'y avait pas en lui d'autre émotion.

La conclusion se formula aussitôt. S'il eût sagement agi en faisant à M^{lle} Labeaume le sacrifice de sa liberté, par désir d'avoir d'elle un enfant, il serait donc absurde de s'engager dans le mariage, dès lors que ce désir ne le sollicitait pas.

« Évidemment! » murmura-t-il.

Accoudé à la cheminée, il regardait dans la glace ses fortes

épaules, sa bouche que tirait la pipe d'écume, ses yeux brillans et durs. Cet homme lui représenta le type même du lutteur énergique autant qu'habile, fait pour la bataille, non pour le sentiment. Il répéta : « Évidemment ! » Il se rappelait, comme d'un étranger, son âpreté implacable contre ceux qui avaient paru entraver sa course, l'adresse simple, souple et caressante qui lui avait conquis les amitiés utiles ; il sentit son pouvoir immense de chirurgien, fort des victoires gagnées ; il goûta en même temps l'agrément de la fortune qui lui arrivait, des honneurs prochains, des amours faciles qui lui étaient assurés. Il sourit d'être ainsi comblé. Et il aperçut que, peut-être, avec le temps, la blessure dont il gémissait chaque soir, dans sa solitude, pourrait se cicatriser. A ce moment, toutefois, il lui sembla qu'en se refermant elle abolirait en lui la fibre même, délicate et précieuse, qui restait encore saignante de la terrible douleur. Il perdrait, à se consoler ainsi, par le temps, par les joies d'orgueil et de sensualité, un don rare, un besoin exquis. N'était-ce point un malheur ?

« C'est la vie ! la vie ! comme disait le père Lormon. »

Sa pipe était finie. Il alla se coucher.

II

Le jeudi où Bideau avait accepté de dîner chez M^{me} Armiel, son valet de chambre vint lui dire, vers sept heures :

— Monsieur ne m'a pas donné d'ordres pour ce soir. Faut-il préparer l'habit de Monsieur ?

Bideau, en train de noter ses observations sur le dernier client qui quittait son cabinet, se retourna brusquement, et considéra, comme si cette question eût pénétré au plus profond de lui-même, la face inerte du domestique.

— Heu !... Oui, préparez.

Il acheva rapidement d'écrire ses notes ; puis il ferma le carnet d'un geste un peu nerveux. Toute cette journée, son attention avait été fortement prise par de graves soucis. Le matin, à sa maison de santé, il pratiquait une opération si hardie qu'aucun chirurgien n'avait voulu la tenter ; durant une heure et demie, toute l'énergie de sa pensée passionnément tendue, avec le don d'improviser les solutions qui lui faisait comme un génie d'opérateur, il avait taillé, déplacé, remplacé

les chairs. Il se croyait sûr de la guérison du malade. Ce personnage, — un Brésilien, — considérable par sa fortune et ses relations, le récompenserait magnifiquement en argent et en renommée, et cette certitude ajoutait un agrément à la joie profonde d'avoir eu raison, lui, le jeune maître, contre les anciens qui déclaraient l'opération impossible. L'après-midi, à peine détendu de ce grand effort, son esprit s'était appliqué de nouveau à des cas difficiles, parmi les cliens de sa consultation. Ainsi, le labeur de cette journée avait reculé loin, dans l'ombre, le souvenir de Geneviève, de M^{lle} Labeaume et des projets de mariage. Les jours précédens, quand il y repensait, il se disait : « Je verrai... » Mais il n'avait rien vu, et c'est pourquoi la question du valet de chambre, — en lui rappelant soudain le dîner de M^{me} Armiel et M^{lle} Labeaume qui l'attendait, en lui faisant concevoir les événemens possibles de cette soirée, — le prenait au dépourvu, l'ennuyait, l'irritait.

« Après tout, murmura-t-il, on ne me mariera pas de force. »

Il comprit aussitôt sa sottise. Non, pas de force, mais par douceur, séduction, enveloppement. Il apercevait tout le jeu des grâces, des railleries légères, des exigences caressantes qu'on mettrait en œuvre. Il reconnut que ce soir, précisément, il était une proie trop facile pour ces artifices, et cette conviction l'irrita davantage.

Il se leva, inquiet. Ce soir, précisément, la comédie mondaine ne pouvait lui plaire. Il l'aimait d'habitude, et après des journées de travail, il y trouvait un allègement. Mais certains jours, quand l'effort avait précipité toutes ses forces à la terrible épreuve d'une opération grave, c'était au contraire le repos de tout son être qu'il souhaitait. Jamais il ne l'avait plus profondément souhaité qu'à la fin de cette journée si rude.

« Joli repos ! fit-il. Des nourritures nocives, et quatre bonnes heures de « frais. » Dire que c'est là le sort qui m'attend, une fois marié, pour toute la vie ! »

La corvée lui parut insupportable.

« Mais après tout, j'ai ma liberté encore. Je peux bien la mettre à profit ce soir en échappant à ce dîner. Et c'est peut-être pour ma vie entière que je la sauverai du même coup. »

Il eut un instant d'hésitation. Geneviève ne serait-elle point mécontente et M^{lle} Labeaume blessée ? Il désirait ne les fâcher ni l'une ni l'autre. Mais le besoin, le plaisir d'être libre, qu'il

venait de sentir si forts, l'emportèrent. Un chirurgien a toujours l'excuse d'une opération imprévue. Il avait pu l'invoquer quelquefois en vérité. Il la présenta à M^{me} Armiel dans le court billet, plein de gentilleses pour elle et de regrets pour « ses invitées, » qu'il lui fit porter. Puis, comme il n'avait rien de prêt chez lui, il partit à pied pour le restaurant Foyot.

« Comme cela, songeait-il, j'aurai le temps de voir pour M^{me} Labeaume. Il faut voir... »

Il y avait peu de monde au restaurant, des hommes seuls comme lui. Dans le silence, l'esprit vague, il dina lentement. Le bien-être où il s'apaisait témoignait assez qu'il se donnait ainsi à lui-même les soins dont il avait besoin. Après le dîner, ce bien-être fut plus complet. Il pensa d'abord à entrer, pour un acte, à l'Odéon dont il était le chirurgien. Puis, il se souvint que, tout près, au café Voltaire, dans une salle paisible, quelques-uns de ses anciens camarades du Quartier, aujourd'hui médecins, ingénieurs, avocats, professeurs, se réunissaient le jeudi pour un bridge, pour une causerie. Là encore, avec ses contemporains, c'était la liberté certaine, les propos familiers qu'il pouvait écouter un moment, la porte à ouvrir dès qu'il en aurait assez.

Des exclamations le saluèrent :

— Tiens, Bideau !... D'où revient-il !... Qu'il y a longtemps ! Son auto a failli m'écraser, l'autre jour ; mais il lisait, il ne m'a même pas regardé, l'animal ! Au moins, tu m'aurais réparé, dis, grand homme ?

Bideau serrait les mains. Quand ils se retrouvaient tous, ces hommes de trente à trente-cinq ans, ils se rendaient les uns aux autres leur insouciance et jusqu'à leur langage d'étudiants. C'est pourquoi ils maintenaient exactement leurs réunions régulières. Bideau exprima sa joie d'être avec eux, qui n'était que le plaisir de se sentir allégé de dix ans.

— Ça fait du bien de voir des types si sympathiques, quand on est obligé d'en voir tant et tant qui ne le sont pas.

Il avait, pour tous et pour chacun en particulier, une amitié qu'aucune rivalité n'avait atteinte, car ils suivaient, eux et lui des voies différentes. Il leur savait gré de ce que, fiers de lui et se parant de sa jeune renommée, ils travaillaient à l'accroître. Surtout, il jouissait d'être leur bienfaiteur. Presque tous, pour leurs enfans, ceux d'un parent, d'un ami, avaient connu cette

heure cruelle où le médecin déclare : « C'est une appendicite, il faut une opération! »... l'heure où l'on voudrait tout de suite le chirurgien le plus sûr, cependant qu'on se demande, angoissé, comment supporter la dépense qui est trop forte. Ils avaient reconru à Bideau et, aussitôt, par lui-même ou par un ancien, il leur avait assuré l'opération parfaite à un prix qu'ils pouvaient payer. Ils lui gardaient une profonde reconnaissance et il les aimait davantage après ce service, aisé pour lui, précieux pour eux, qui ne leur laissait ainsi à tous qu'un agréable souvenir.

— Vous n'êtes pas très nombreux, ce soir, remarqua-t-il en allumant une cigarette.

Il compta une demi-douzaine de ses amis : quatre étaient installés au bridge ; les deux autres, un agrégé de l'École de droit et un ingénieur-électricien, suivaient le jeu en causant.

— Il y a une soirée chez le Recteur, fit l'agrégé Rombin. J'en ai été dispensé par mon deuil.

— Est-ce pour cela que je ne vois pas Mérue! ? reprit Bideau.

Toutes ensemble, les voix des six hommes firent un « ah ! » qui fut comme une explosion de surprise, d'ironie, de mécontentement.

— Tu ne sais donc rien ? fit Rombin.

— C'est vrai : il n'est pas venu depuis deux mois.

— Mérue! pour le voir maintenant, il faut le relancer à sa bibliothèque !

— Il a trouvé une nouvelle toquade, mon cher, dit l'ingénieur Taudinon, une qui passe toutes les autres, et son césarisme, et sa musique de détraqué, et son bon Dieu, et ses patronages !

Taudinon avait parlé d'un ton péremptoire, sa main étendue, les doigts unis, fauchant, de gauche à droite, toute espèce d'objections. Ce geste habituel, ces yeux autoritaires sous le lorgnon, ces lèvres minces, et la moustache rousse, plus mince, coupant le visage, rappelaient à Bideau tant de discussions, autrefois, qui précisément mettaient Taudinon aux prises avec Mérue! . Et, par contraste, il revoyait Mérue!, son maître nez, ses bons yeux, l'air doux et distrait de sa figure ronde qu'allongeait une légère touffe de barbe... A tous, dès le premier jour où il vint s'asseoir à la table de leur petite pension, au Quartier, Mérue! avait inspiré de la sympathie. Il saluait en entrant, en sortant et d'ailleurs ne soufflait mot. On avait pensé qu'il était naturellement timide et que son infirmité, une boiterie, le rendait plus timide

encore. Comme il plaisait à tous, on lui avait fait des avances. A cette époque, il venait d'entrer à l'École des Chartes : il écrivait des vers et jouait passionnément du violon. Il fut très vite l'ami de tous ces jeunes hommes, surtout de l'avocat Farbœuil et de Bideau, bien qu'il différât d'eux profondément. Il leur paraissait étrange qu'à vingt-deux ans, Mérue! eût encore gardé, non seulement des croyances, mais des pratiques religieuses, et Bideau lui avait dit un jour : « Tu défends le bon Dieu, le Pape et les curés, comme si c'étaient des personnes de ta famille ! » Ils le trouvaient plus extraordinaire encore à cause de la rigueur intransigeante de sa morale, et parce que leurs maîtresses le faisaient fuir. En littérature et en art, il n'admettait que les œuvres outrancières; en politique, il regrettait tantôt Louis XIV, tantôt Napoléon; d'ailleurs, il était affilié à un patronage, « les Petits abandonnés, » et le dimanche, en cachette, il s'en allait visiter des enfans de pauvres. Entre lui et Taudinon, les querelles prenaient souvent une violence inouïe; Mérue! s'emportait, accablait son adversaire d'injures, et une heure après, le lendemain au plus tard, lui demandait pardon avec l'humilité la plus sincère...

En un instant, Bideau avait revécu ces scènes de leur jeunesse. Il demanda :

— Eh bien ! Mérue!, qu'a-t-il fait encore ?

— Ce qu'il a fait ! Après avoir perdu ses plus belles années à vitupérer nos déportemens, le voilà qui s'est installé rédempteur d'une demoiselle du Quartier !

De la table du bridge, un des joueurs, Farbœuil, l'avocat, une immense barbe, l'air goguenard et recueilli d'un capucin qui aurait été sapeur, interrompit avec bonhomie :

— Voyons, Taudinon !

— Oh ! je sais bien, reprit l'ingénieur : tu ne veux pas qu'on touche à Mérue!. Mais j'ai la prétention d'être son ami autant que n'importe lequel d'entre vous, et puisqu'il est irresponsable ou à peu près, je déclare que le devoir de ses amis est, non pas de l'approuver, mais de le protéger. Bideau, qui est homme de science, jugera certainement comme moi.

— Pardon, fit Bideau, avant de rien juger, je voudrais bien connaître les faits.

Les joueurs de bridge manifestèrent discrètement qu'ils se seraient volontiers privés de réentendre le récit de Taudinon,

Bideau s'en aperçut et entraîna l'ingénieur à l'écart, sur une banquette.

— Les faits, dit Taudinon, les voici : un soir, comme j'étais monté chez Mérue! pour lui montrer de vieux bouquins qu'une de mes tantes voudrait bien vendre le plus cher possible, je vis sortir sur le palier, au moment où il m'ouvrait, par une porte en face de la sienne, une femme... ma foi, une femme assez gentille, accompagnée d'une petite fille. Je blaguai un peu notre ami sur ce voisinage. Il ne répondit pas : ma plaisanterie lui avait évidemment déplu. Deux jours plus tard, j'entrai par hasard à la Source, vers onze heures, après une conférence, pour prendre un bock. J'aperçus Mérue!. Il était seul sur une banquette et il avait devant lui trois ou quatre soucoupes qui montraient qu'il était installé là depuis assez longtemps. Mérue! au café, lui qui ne vient jamais qu'ici! Mérue! consommant, lui qui ne boit que de l'eau!... Je fus un peu étonné. J'allais lui demander les raisons de ce dérèglement; mais je me retins en observant son visage, son regard qui me parurent étranges. Ce visage était tout crispé; ce regard était fixé, obstinément fixé, avec une expression que je ne peux pas oublier, de chagrin, de colère, de supplication, vers le fond de la salle, vers quelqu'un... Je cherchai... C'était la voisine! Mérue! en était amoureux, et jaloux bien entendu, tout de suite jaloux... Ah! j'ai eu un moment assez joyeux! La dame, décidément, était gentille, la peau blanche, de jolis yeux, l'air un peu fatiguée seulement. Tout contre elle, sur la banquette, sa petite fille, une gosse de huit à dix ans, bâillait en regardant la lumière, la fumée et les gens. De l'autre côté de la table, Davy... te rappelles-tu Davy?

— Comment donc! quand on a eu la chance de connaître une si belle canaille, on ne l'oublie plus. Que fait-il à présent?

— Après l'École des Beaux-Arts, il a été cabot, il a essayé de la littérature. Maintenant il fait des affaires, dit-on.

— Je vois ça... Alors?

— Il était assis en face de la dame, les coudes sur la table; il lui parlait d'assez près; il la sollicitait évidemment et il avait sorti toutes ses grâces. Elle riait par momens; elle résistait sans doute, mais avec une certaine complaisance... C'est cela que Mérue! contemplait, malheureux, furieux... Je partis sans qu'il eût remarqué ma présence.

« Cette rencontre m'avait laissé à la fois amusé et un peu

inquiet. Ce garçon trop neuf, trop facile à emballer, qu'allait-il advenir de lui, si par malheur il s'était amouraché? Le samedi suivant, je n'eus pas le temps de venir ici, et c'est seulement une semaine plus tard que j'appris, de la bouche même de Mérue!, toute son aventure.

« Ah oui! la logique, notre souveraine inspiratrice, jamais elle ne se manifesta avec plus de rigueur, ni aux dépens d'un être qui, s'il est mal équilibré, méritait un meilleur sort... Depuis quelque temps, cette fille l'intéressait, parce qu'il la rencontrait sans cesse, flanquée de la petite, dans l'escalier de sa maison. Un jour, le jour de la Source, en revenant de sa bibliothèque par le boulevard Saint-Michel, il la vit aborder par Davy, qui semblait l'attendre. Il les suivit au Bouillon où ils dînèrent, puis au café. Et soudain, il conçut le beau projet... quoi? de la souffler à Davy? non, ça, c'est une idée qu'aurait eue un type normal, quelqu'un comme toi ou moi!... Mérue!, lui, a résolu de la ramener au bien! Constate ici les influences combinées, doublement néfastes, du romantisme et des rêvasseries religieuses! Mais ce qu'il y a de pis, c'est qu'elle l'a persuadé qu'il pourrait y réussir. Ils sont entrés en conversation, je ne sais comment : timide comme est Mérue!, il a fallu qu'il fût terriblement excité. Tout de suite, ils se sont entendus. Elle a envoyé promener Davy, qui en aura été pour ses frais du Bouillon et de la Source. Mérue! lui cherche de l'ouvrage et il nous a priés de l'aider, en même temps qu'il s'excusait de manquer désormais à nos réunions pour ne pas la laisser seule au logis.

« Voilà, mon cher, et je te demande maintenant de me dire, toi qui es raisonnable, s'il n'y a pas pour nous quelque chose à faire?... »

Taudinon avait eu, sur ces derniers mots, le ton victorieux d'un homme qui est certain de triompher. Mais Bideau répondit en souriant :

— Il n'y a rien de plus à faire que ce que réclame de nous Mérue!, chercher du travail à cette femme.

Taudinon eut un haut-le-corps :

— Toi aussi! C'est complet. Tu ne comprends donc pas que cette aventure va se terminer d'ici peu de la manière la moins apostolique! Mérue! est de bonne foi, c'est entendu. Mais cette femme sera sa maîtresse, il le faut pour qu'il ne pense plus à ces bêtises, et dès lors...

Bideau partageait la plupart des idées de Taudinon, mais sa sympathie allait toute à Mérue! , et il lui répugnait en ce moment de le blâmer, comme de le railler, pour un acte que, cependant, il jugeait absurde. Il se contenta de dire, l'air détaché :

— Bah! raison de plus. Si elle devient sa maîtresse, il vaut mieux qu'elle soit occupée.

— Ah! bon... oui... peut-être, fit Taudinon déconcerté.

Bideau s'était approché des joueurs. Une heure s'écoula en propos familiers que le jeu interrompait à peine. C'était bien exactement le repos qu'il avait souhaité. Une fois seulement, le souvenir de Geneviève, de M^{lle} Labeaume, lui revint, et il se réjouit comme d'une grosse malice, d'avoir glissé, lui, l'homme, la proie certaine, entre leurs doigts habiles. Vers onze heures, Farbœuil se leva. Tous se récrièrent. Mais il avait du travail, il tint bon. Comme il demeurait rue de Bourgogne, Bideau profita de son départ pour rentrer avec lui.

Ils causaient du passé, de tous ceux qui avaient disparu en ce court espace de dix ans. Bideau dit tout à coup :

— Et Mérue! , à propos? qu'est-ce que cela signifie? Qu'en penses-tu?

Farbœuil ne répondit pas tout de suite; Bideau voyait sa grande barbe immobile sous la bouche qui paraissait hésitante :

— Dans les faits, dit-il enfin, le récit de Taudinon est exact. Toutefois, il y manque le trait essentiel qui leur donne leur signification vraie, je veux dire le motif qui a décidé Mérue! . S'occupant très activement, depuis tant d'années, des œuvres de patronage, son attention est naturellement portée vers les enfans. La petite fille l'avait frappé par sa grâce, ses yeux vifs, ses jolis cheveux noirs. C'est ainsi qu'il fut profondément ému, du moins il me l'a dit, le jour où, sur le boulevard Saint-Michel, brusquement, il aperçut cette enfant à côté de Davy dont il détestait, tu te rappelles avec quelle énergie, le cynisme et l'immoralité... Tous les trois, Davy, la jeune femme, la petite fille remontaient, en flânant, le boulevard. C'était la troisième fois qu'ils se rencontraient ainsi, Mérue! l'a su depuis; Davy s'était extasié sur l'enfant, la mère avait souri et la connaissance s'était faite. Mérue! , pendant cinq, dix minutes, chemina derrière eux, et son émotion première avait eu tout le temps de s'échauffer quand ils entrèrent au Bouillon. Il entra derrière eux, puis il les suivit à la Source. Là, toute la soirée, la petite

filles regarda Dieu sait quelles images, écouta la sale conversation de Davy, et l'émotion de Mérue! devint une pitié indignée et douloureuse... Il faut le prendre tel qu'il est. C'est l'homme des impulsions violentes. Le plus souvent, sa timidité, sa gêne physique font qu'elles tourbillonnent en lui, le bouleversent, le ravagent et n'aboutissent pas; cette fois, elles ont abouti. Il ne pouvait pas supporter, il me l'a dit lui-même, que, lui vivant, lui le sachant, se consommât, presque sous ses yeux, cette œuvre qui est abominable, c'est vrai, la corruption d'un enfant. Il décida de tout tenter pour la faire cesser. Le voisinage de la jeune femme lui donnait des facilités. Il alla sonner chez elle, simplement, et avec la chaleur, l'entrain généreux que tu sais, il lui remontra le danger, pour sa fille et pour elle-même, d'une liaison avec cette fripouille de Davy... Il n'y a que les timides pour une audace pareille. Du reste, elle réussit à souhait. Cette jeune femme est pareille à tant d'autres. Arrivant de la province, de Toulouse, elle s'ennuyait. Elle avait écouté Davy qui l'amusait. Elle écouta ensuite Mérue! qui, depuis longtemps, comme elle dit, lui paraissait sympathique et sérieux. Sans trop savoir, je pense, si c'était pour elle-même ou pour l'enfant, elle accepta d'abord qu'il s'occupât d'elles, qu'il mit l'enfant à l'école, qu'il lui cherchât de l'ouvrage. Je crois bien que Taudinon ne se trompe pas tout à fait, quand il prévoit que l'aventure se terminera ainsi qu'il est d'habitude entre un homme jeune et une femme peu farouche. Mais pour l'instant, Mérue! ne pense qu'à la petite et ne parle que d'elle. Elle est intelligente, dit-il, son naturel est excellent, affectueux et docile; à l'institution où il l'a placée et où il la conduit lui-même chaque matin, elle travaille à merveille. Il ne tarit pas. D'ailleurs, c'est un homme transformé: lui que nous avons vu souvent inquiet, mélancolique, il rit, mon cher, il est heureux!...

— Après tout, murmura Bideau, chacun fait son bonheur comme il l'entend.

Ils étaient arrivés à la place Saint-Germain-des-Prés, les timbres des tramways, le fracas des autobus couvrirent sa voix. Il reprit au bout d'un instant :

— Le propre des sensibilités excessives, comme celle de ce garçon, est de créer des événemens extraordinaires qui nous déconcertent, nous choquent, nous alarment, et où, cependant, elles se satisfont pleinement. Il n'importe donc que je trouve

absurde de recueillir, pour les moraliser, cette femme et son enfant, si cet acte de dévouement étrange lui donne, à lui, la joie dont il a besoin... Au surplus, avec les meilleures intentions du monde, que pourrions-nous faire, nous, ses amis? Il est diablement délicat d'intervenir, ne crois-tu pas?

— Absolument, répondit Farbœuil. Mais je ne crois pas que ce soit une femme dangereuse...

— Tu la connais?

— Je l'ai vue une fois. J'ai voulu me rendre compte... C'est une manière de petite bourgeoise... Elle avait à Toulouse un commerce, une boutique de mercerie, montée avec l'argent que le père de son enfant lui avait donné pour se débarrasser d'elle. Elle a vécu assez insouciant et passablement coquette. Elle n'avoue toutefois qu'un amant et qui était d'ailleurs un fiancé, un employé de la Ville. Elle devait l'épouser : il est mort. La mercerie avait périclité. Elle l'a vendue, à très bas prix. Puis, insouciant toujours et d'humeur capricieuse, elle est venue à Paris chercher quelque chose, elle ne savait trop quoi, miser à la grande loterie où il y a toujours de beaux lots pour ceux qui ont de la chance... Elle n'a rien de tapageur. Elle se tient assez bien : elle parle peu. Et surtout elle a l'air si reconnaissante envers « monsieur Méruel, » comme elle dit, si désireuse d'élever la petite suivant ses conseils pour en faire une brave fille... L'enfant, elle, est charmante... Nine...

— L'enfant s'appelle Nine ! fit Bideau.

Il s'était arrêté brusquement, et sa voix avait eu une vibration singulière qui frappa Farbœuil.

— Oui, sa mère l'appelle Nine.

— Et son nom? Nine, c'est un diminutif...

— Je ne sais pas... Pauline, sans doute, Jeannine...

— Et la mère, comment s'appelle la mère?

— Louise... Louise... ma foi ! Méruel l'a appelée tout le temps M^{me} Louise... Louise tout court... Mais qu'est-ce que?

— Oh ! rien, ce petit nom de Nine m'avait rappelé de vieux souvenirs. Tu disais?

— Je... j'avais fini.

Farbœuil paraissait surpris du ton de son camarade, qui avait été sec et désagréable. Plus doucement, Bideau reprit :

— Si cette femme avait quelques dispositions pour être infirmière, pas à l'hôpital, bien entendu, mais pour faire des

gardes, c'est un métier fructueux et je pourrais l'employer.

— Peut-être, dit Farbœuil, c'est une idée... Tu devrais écrire à Mérueil. Il n'y a pas trop d'apprentissage ?

— Les femmes apprennent très vite, en général. Je m'en occuperais moi-même. Je vais écrire à Mérueil ; rue Denfert, n'est-ce pas ?

— Oui, 5, rue Denfert.

En rentrant chez lui, Bideau écrivit tout de suite : il disait à Mérueil son désir de l'aider et le pria de lui envoyer la jeune femme qu'il interrogerait, qu'il guiderait.

« Comme cela, songeait-il en écrivant, je saurai immédiatement... je saurai si elle peut faire une infirmière... »

Une voix sourde ajouta en lui :

« Et si c'est Françoise... »

Il prit conscience aussitôt de cette curiosité. Il s'en blâma.

« Quel besoin de savoir ? C'est du passé, du passé pénible et heureusement disparu. Pourquoi y revenir ? »

Le visage de Françoise surgit devant lui, avec ses yeux durcis de haine, sa bouche vomissant l'injure.

« Ah non ! fit-il. Des explications, des reproches, des embarras de toute sorte ! A aucun prix ! »

Il sentait autour de lui, dans le confort de son cabinet, l'ordonnance de ses bibliothèques, et jusque dans la profusion des bibelots de prix, — presse-papiers, couteau, boîte à timbres, — qui ornaient sa table, la forte sécurité de l'homme « arrivé. » Il se leva avec un sourire pour jeter sa lettre à la flamme des bûches qui brûlaient lentement. Mais devant le feu, l'enveloppe à la main, il s'arrêta.

« Quelle apparence que ce soit Françoise ? C'est un petit nom de Nine qui m'a frappé tout à l'heure, et puis l'âge, huit ou dix ans, qui serait celui de... de l'enfant. Voilà tout, et ce n'est guère, ce n'est pas assez pour faire croire... Et puis, j'ai dit à Farbœuil que j'allais écrire : il en parlera sûrement à Mérueil. De quoi aurai-je l'air si je n'écris pas ? Il aurait mieux valu ne rien dire à Farbœuil. J'ai été impulsif, moi aussi. J'avais une envie brusque de savoir : j'ai cédé à mon envie. Tant pis ! Il n'est pas possible de ne pas m'exécuter. »

Il regardait la flamme qui s'étirait languissamment autour de la bûche à demi consumée.

« Tant pis ! Il y a neuf chances sur dix pour que ce ne soit

pas Française. Si c'est elle, eh bien ! je me défendrai au besoin !... »

Il aperçut que la jeune femme, en ce cas, dépendrait trop de son bon vouloir pour rien oser contre lui, et puis, que la partie ne serait vraiment pas égale entre une créature comme elle et le docteur Bideau. Tandis qu'il suivait ce raisonnement, de nouveau une excitation singulière jouait en lui. De nouveau il avait une envie, mais non plus de savoir, de voir... Les images du passé, il venait de les évoquer : Française, vulgaire dans sa fureur, une main tendue pour le menacer, l'autre serrant contre elle une petite masse geignarde... Et c'étaient des images déplaisantes, vilaines... Celles du présent ? Elles apparaissaient d'abord indistinctes à travers le récit de Taudinon, — une femme comme tant d'autres, jolie et l'air fatiguée, une petite fille bâillant dans la fumée... Ces images s'étaient précisées durant le retour, du café Voltaire à la rue de Bourgogne. Du moins, vers Saint-Germain-des-Prés, en traversant la rue des Saints-Pères, quelques paroles de Farbœuil avaient fait vivre une silhouette à demi réelle, des yeux rieurs, des cheveux noirs, une tête d'enfant levée vers le visage cynique de Davy... ; au café, dans le bruit, dans la lumière crue, la même tête bouclée se penchait vers des illustrations lestes, des légendes grossières et, par momens, se dressait à quelque mot plus grossier de Davy... ; puis, chez Mérueil, la même figure enfantine riait à ce nouvel ami... Il avait en lui toutes ces images, avec les nuances dont les avaient marquées ses impressions successives, de dégoût au souvenir de Davy, de pitié à la pensée du sort de cette enfant, de respect étonné devant l'acte inconsidéré et touchant de Mérueil. Et sans doute, parce qu'elles avaient pris tout de suite une suffisante vivacité, il les voulait complètes et vraies ; il voulait voir la créature même à qui elles se rapportaient ; car, maintenant, il se disait que cette créature pouvait être, transformée par la vie, la petite bête souffrante qu'il avait contemplée si tristement, neuf ans plus tôt, à la minute de sa naissance. Il voulait la voir. C'était une volonté obscure en lui, plutôt un état de sentiment ; à la curiosité se mêlait une sorte de bien-être, qui se changeait en malaise, puis redevenait bien-être, avec des alternances comme en montrent ces toupies, où l'effleurement du doigt fait passer et repasser les couleurs.

L'enveloppe était toujours dans sa main ; il écrivit au coin :

« pneumatique ; » et il la laissa à la place où son domestique prenait, le matin, les lettres urgentes.

Le lendemain, à une heure, comme il revenait de la maison de santé où il avait opéré deux malades, Bideau trouva la réponse que Mérue! avait apportée lui-même :

« Je suis touché plus que je ne peux dire de ta bonne pensée, et je t'en remercie de tout mon cœur. Louise était déjà partie pour conduire sa fille et se rendre à son travail, — une petite couturière l'emploie comme extra, — lorsque ta lettre est arrivée. Il me semble qu'elle pourrait faire une garde excellente. Elle n'a soigné jusqu'ici que son enfant, pour une angine. Mais elle l'a soignée avec un soin, une habileté, une intelligence qui me paraissent remarquables. Ce soir, dès qu'elle rentrera, je lui dirai ton offre, et dans tous les cas, elle ira te voir à l'heure que tu m'indiques pour causer avec toi et prendre tes conseils.

« Encore merci, mon vieux, et pour le service que tu me rends, et pour les choses affectueuses que tu me dis. Des amis comme toi, qui, à travers leur existence surmenée, n'oublient personne et obligent tout le monde, on ne saurait assez les aimer. »

Cette réponse aviva chez Bideau le désir qui avait dicté son offre. Sa curiosité lui fut plutôt agréable ; il allait attendre, sans ennui et sans risque, la révélation singulière de ce qu'était aujourd'hui l'enfant née jadis de lui et de Françoise. Il resterait satisfait d'ailleurs, si cette Louise n'était pas Françoise, de s'être affirmé une fois de plus dans son rôle de bienfaiteur.

Au cours de la journée, cette sensation d'attente le ressaisit plusieurs fois, tandis qu'il écoutait un malade dans son cabinet, ou un candidat à la Faculté. Elle passait, brève, indistincte, mais touchant à sa personne même, comme eût fait l'approche d'un danger ou l'espoir d'une joie.

Le soir, il dînait en ville. C'était une de ces maisons où il ne distinguait que par l'absence de toute satisfaction intellectuelle, le travail qu'il y accomplissait, de celui de la journée : c'était toujours du travail, la manœuvre pour plaire et pour réussir, la conquête de la clientèle. M. et M^{me} Chartrette ne se souciaient pas, comme M^{me} Tirian, de réunir de jolies femmes et des hommes d'esprit ; ils suivaient les inspirations d'un snobisme dévot qui du reste les avait hissés l'un et l'autre à la célébrité mondaine, elle, par son activité brouillonne de collectionneuse, lui, par son

zèle pour les armes et son autorité dans les affaires d'honneur. C'est au hasard d'un duel, où il assistait un des combattans, que Bideau devait de dîner à cette table : Chartrette avait décidé, une fois pour toutes, de recevoir exclusivement les ménages et les célibataires qu'il estimait au moins ses égaux en situation sociale, et son application à cette règle avait été si exacte, que sa maison, la plus ennuyeuse qui fût, finissait par consacrer, pour tous ceux qui y pénétraient, un certain éclat de fortune ou de notoriété. C'est pourquoi on recherchait ces diners, où on avait du moins la consolation d'une chère excellente, si, d'ailleurs, la figure rougie et le long col de M^{me} Chartrette manquaient d'agrément, et si, la mine haute, M. Chartrette, frisant ses fortes moustaches, tenait des propos sérieux, pompeux, insipides.

Assis entre une dame couverte de diamans et un ami de cercle de M. Chartrette, Bideau avait pris tout de suite le ton nécessaire, qui était une particulière gravité et l'horreur presque religieuse de toute ironie, pour parler des solennités de l'hiver, du théâtre et de la France. Avec sa voisine, il avait trouvé de quoi fournir l'entretien jusque vers la deuxième entrée, dans la comparaison de l'auto et des chevaux et les méfaits des mécaniciens ; on l'avait écouté avec autant d'intérêt qu'il convenait d'en montrer dans une telle réunion. Il se mêla ensuite, pour en approuver l'inconsistance, à la discussion de ses voisins de gauche sur la politique étrangère.

— Je ne serais pas étonné que l'Allemagne fût contrainte, par suite de sa crise économique, à nous déclarer la guerre.

— L'Angleterre l'en empêcherait si elle voulait, mais voudrait-elle ?

— Le moment ne serait que trop favorable, tandis que la Russie est encore abattue par les conséquences de sa propre guerre.

Bideau fit sa partie dans le chœur ; il avait remarqué que des anecdotes physiologiques sur les monarques ou leurs ministres sont toujours accueillies avec faveur. Il insinua que tel cancer, telle appendicite pourraient changer la face des choses ; il fut interrogé avec une sorte d'avidité.

Les sept quarts d'heure du magnifique repas s'écoulèrent ainsi. Il était d'habitude, dans cette maison, que tout le monde fût parti avant onze heures. Bideau se dit : « Moins d'une heure encore. » Il causait avec Chartrette ; il le consultait plutôt, avec

une déférence extrême, sur une grande fête d'escrime qui allait se donner, et sur les performances des concurrents... A ce moment, où il sentait un peu trop la lenteur du temps et l'ennui intolérable, il y eut en lui comme un appel joyeux. Il se souvint de la révélation singulière qu'il attendait pour le lendemain, et il vit, entre lui et les fortes moustaches de M. Chartrette, un visage rieur, des yeux d'enfant, des cheveux noirs. Il en fut tout à coup ému, comme si sa vie allait être changée... Cela ne dura que quelques secondes. L'instant d'après, la vision avait disparu avec la joie vive qu'elle avait excitée. Il continua d'écouter, de causer. A dix heures et demie, son voisin de table, M. Lagel de Sermione, lui proposa de l'emmener à l'Opéra. Il accepta. C'était en effet jour de ballet. Depuis quelques mois, Bideau protégeait officiellement une danseuse du premier quadrille, Jeanne Vallier, dont la meilleure camarade était liée depuis beaucoup plus longtemps à M. de Sermione.

Ils trouvèrent le foyer très animé. Les fruits glacés de Bideau furent accueillis avec satisfaction. On potinait ferme autour de Vallier; sa jambe fine et pleine sur la barre, elle parlait avec une extrême vivacité d'un bracelet que Varvelli, coryphée, avait certainement reçu d'un autre que du vieux Coutensois, ancien avoué, son ami. « Et c'est dégoûtant ! » ajoutait-elle. Bideau trouvait à ces papotages le même agrément léger qu'aux gestes des mains chargées de bagues sur le tulle des jupes. Il se faisait, pour écouter ces histoires toujours pareilles, une âme falote et bienveillante. Ce soir, après son effort chez Chartrette, il s'y détendait tout à l'aise; et il lui était d'ailleurs très agréable d'avoir à ramener Vallier jusque chez elle.

Après le ballet, il l'attendit qui s'habillait. Il était sur la scène, dans le va-et-vient des machinistes. Il avait serré des mains : un directeur de journal, deux députés, un compositeur. Il avait complimenté un coulissier israélite, gros et brun, qui faisait débiter sa maîtresse, une Anglaise. Il avait été présenté à la débutante et l'avait louée avec d'autant plus de chaleur qu'il ne l'avait pas entendue. Jeanne Vallier, cependant, n'était toujours pas prête, et il ne s'en étonnait pas, la sachant la plus bavarde, la plus distraite et par suite la plus inexacte créature qui eût jamais été. Quand retentit le : « Place au théâtre ! » il ne voulut pas rentrer dans la salle. Il fit dire à la danseuse qu'elle le trouverait rue Scribe, dans son auto, et il sortit. Allongé sur

les coussins confortables de la limousine, il suivait vaguement les ombres qui passaient dans la demi-nuit de la place. Il avait encore devant les yeux le chatolement des épaules nues, des prunelles brillantes, du feu des pierres étincelant dans la vive lumière du foyer. Une fois encore, l'image de la petite fille aux cheveux noirs lui apparut ; un peu perdue parmi les nuages de tulle, elle souriait à l'ignoble face de Davy... Il eut un frisson de colère, serra la pomme de sa canne, se redressa sur les coussins. Une femme qui passait sur le trottoir, tout contre la portière, fut effrayée de sa mine, s'écarta, se retourna ensuite... Il se moquait déjà de son hallucination. Toutefois, le menton sur sa canne, le regard dans la nuit, il resta songeur et presque douloureux ; car il apercevait que la petite fille serait quelque jour pareille aux jolies femmes de là-haut, pour le plus grand plaisir d'un Davy, du coulissier, de tant d'autres ; et la perspective de ce destin inéluctable l'atteignait lui-même, comme une insulte qu'il aurait dû subir en feignant l'ignorance et la tranquillité.

— Me voici, dit Vallier. Je ne suis pas en retard?... Ah ! quelle corde à puits que cette Jackson ! Jamais je n'ai entendu miauler comme ça !...

— Vraiment ? dit Bideau en se reculant pour lui faire place.

Elle bavarda éperdument. Bideau ne l'écoutait guère ; d'habitude, il lui suffisait de quelques monosyllabes dûment espacés, pour établir le dialogue tel qu'elle le comprenait. Ce soir, sa distraction alla jusqu'à oublier ces interruptions nécessaires. Elle s'étonna :

— Qu'est-ce que tu as ? Tu es malade ou si tu penses à la mort de Louis XVI ?

— Je ne pense à rien du tout qu'à être chez nous le plus tôt possible.

— Tu es très amoureux, dis ?

Quand il quitta la rue de Prony, deux heures après, Bideau se retrouva rêveur, distrait comme en y arrivant, et le cœur alourdi d'un malaise qu'il n'avait jamais connu.

« Enfin, se dit-il, je vais savoir. Ce matin même, cette femme viendra et je saurai. »

Il avait écrit à Mérueil : « La maison de santé, de dix à onze, » qui était le moment le plus calme de sa matinée, entre deux opérations ou avant qu'il opérât. Tout son temps fut si complè-

tement employé qu'à une heure seulement, comme l'auto tournait vers le boulevard des Invalides, il songea : « Et Françoise ? » Elle n'était pas venue. Personne n'était venu. Pourtant la réponse de Mérue! avait été formelle : elle devait venir ce matin même.

« Peut-être n'a-t-elle pas pu. Ce sera pour demain. »

Dans l'instant, cette réflexion suffit à calmer un peu d'agacement qui le prenait. Mais à la fin de l'après-midi, il se trouva qu'elle ne suffisait plus.

« Comment Mérue!, si empressé hier à me répondre, ne m'a-t-il pas avisé aujourd'hui qu'elle ne pourrait pas venir ? »

Une irritation s'élevait en lui contre Mérue!, qui avait contrarié par cette négligence son désir de savoir. Sa journée était finie. Il pensa que c'était le jour où Geneviève Armiel recevait jusqu'au dîner ses familiers : il partit aussitôt pour le boulevard de Courcelles.

Tout le long du chemin, le sentiment de la solitude lui parut, non point écrasant et douloureux, comme les soirs où il rentrait dans sa maison déserte, mais pareil à ces buées de chaleur humide qui anéantissent toute joie de vivre. Il songea encore à Mérue! et se surprit à l'envier.

« Oui, se donner, le secret du bonheur est de se donner, il l'a toujours dit. Mais à qui ? je ne peux pourtant pas ramasser comme lui, dans la rue, une fille et son enfant... Il n'y a que lui pour de telles absurdités. »

Il sentit plus vivement que jamais cette absurdité. Cependant il se représentait non moins vivement le sourire heureux de Mérue!, entre la mère qui était peut-être Françoise, et l'enfant qui s'appelait Nine. Son irritation reparut. Il se souvint à ce moment de sa colère de la veille, quand il avait vu, rapprochées, les images de Davy et de l'enfant.

« Quel animal illogique je suis ! Si l'enfant échappe aux Davy, c'est uniquement grâce à Mérue!, et voici que le dévouement de Mérue! m'agace comme m'irritait hier l'ignominie de Davy. Rien n'est plus détestable que de laisser son imagination travailler à vide ; c'est du cauchemar en pleine veille, ce qu'il y a de pis ! »

Il arrivait à la maison de Geneviève : le portier lui dit qu'elle venait de rentrer. Il monta lentement au premier étage : la richesse de cette maison, qu'il avait enviée avant de pouvoir en approcher pour lui-même, ne frappait plus ses yeux habitués. Armiel n'avait jamais eu besoin, à cause de la grande fortune

de sa femme, de faire de la clientèle. Maintenant, après des années d'études bactériologiques et ses découvertes retentissantes, on l'appelait à des consultations extrêmement fructueuses; il était pour la médecine, comme Bideau pour la chirurgie, des trois ou quatre jeunes que portaient aux plus grands succès l'assentiment de leurs aînés et l'empressement des étudiants. A travers une galerie stuquée de blanc, Bideau gagna le grand salon qui était vide.

— Madame est dans le petit salon, dit le valet de chambre.

Du petit salon, en effet, venait le bruit aigu des voix de plusieurs femmes qui parlaient et riaient toutes ensemble. Bien qu'il fût près de sept heures, Geneviève et deux de ses amies, autour de la table à thé, dévoraient des gâteaux; Armiel lui-même, qui rentrait aussi, avait la bouche pleine; il serra la main de son ami et s'esquiva dans son cabinet :

— Comme on voit bien que c'est ici le salon d'un de nos premiers hygiénistes!... fit Bideau. Quels appétits!

— Je n'avais pas eu une minute pour prendre mon thé, dit Geneviève.

— Ni moi! ni moi! ajoutèrent ensemble M^{me} Reinmann et M^{me} Laugerais.

M^{me} Reinmann avait, à vingt-huit ans, l'éclat des beautés juives, qu'elle relevait d'ailleurs d'un peu de bistre à ses longues paupières, d'un trait de rouge à ses lèvres. M^{me} Laugerais, veuve depuis deux ans, était grande, mince, et ses yeux clairs disaient tout son plaisir d'être délivrée d'un mariage abominable qu'elle avait longtemps et courageusement supporté. Toutes les deux étaient d'une élégance un peu poussée : chapeaux énormes et couverts de plumes, chemisettes très précieuses, manteaux de fourrures. Comme on aspire un bouquet de parfums divers et rares, Bideau, en s'asseyant, avait recueilli voluptueusement toutes les impressions de luxe raffiné, de coquetterie joueuse ou caressante, de longue habitude dans l'art de plaire, et de douceur ou de gaieté légèrement amoureuses, que la vie de ces trois jeunes femmes était appliquée à donner aux hommes. Elles discutaient leurs costumes pour une fête prochaine, une redoute second empire. Elles eurent, chacune, un peu plus d'animation à cause de Bideau, qui d'ailleurs se bornait à les contempler et à les écouter, faute de pouvoir placer un mot. Bientôt M^{me} Reinmann se leva; M^{me} Laugerais fit comme elle. « Encore une visite

s'habiller... » De vrai, l'intimité que Geneviève et Bideau pratiquaient librement, parce qu'ils étaient simples amis, leur semblait enviable et les agaçait un peu ; elles les laissaient donc à leurs expansions, avec le sentiment secret qu'elles eussent mérité mieux, chacune, les attentions de Bideau, qu'il n'eût dépendu que d'elles de les fixer, et qu'elles étaient ainsi des amies excellentes de ne l'avoir ému qu'à peine, de leurs sourires et de leurs regards.

— Vous êtes vraiment gentil ! fit Geneviève après les avoir reconduites. Qu'est-ce que cette histoire, avant-hier ? C'était sérieux, ce que vous m'avez écrit ?

Bideau savait que la franchise, même avec les amis les meilleurs, a ses limites. Il répondit :

— Tout ce qu'il y a de plus sérieux. Vous n'avez pas été fâchée, ni M^{lle} Labeaume ?

— Non, c'est pour vous. On s'occupe de vous, on veut vous soigner, vous guérir, et vous vous dérobez ! Êtes-vous du moins dans les mêmes intentions ? Je vous trouve encore un drôle d'air, pas celui de l'autre jour, un drôle d'air tout de même.

Elle le considérait de ses yeux veloutés dont l'exigence était amicale et douce. Il sentit que, pour lui avoir laissé paraître son inquiétude, il avait fait son aveu plus qu'à demi :

— Vraiment, dit-il, il n'y a qu'à vous que je puisse raconter... C'est tellement incompréhensible et si obsédant à la fois !...

L'envie de recueillir sa confiance brillait dans les yeux de Geneviève, aussi impatiente qu'était en lui l'envie de la faire. A cette minute encore, il apprécia le bienfait qu'elle savait lui dispenser, à lui comme à quelques autres, par son art d'écouter, sa discrétion et la sympathie dont elle payait la confiance. A cette amie clairvoyante et sûre, il raconta très librement l'aventure ancienne de Clermont, la naissance de Nine, puis l'intervention de Mérueil. Il ne cachait rien : avec la même sincérité il dévoila ses soupçons, ses incertitudes et son malaise d'à présent, parce qu'il n'avait pas eu, le matin, la visite annoncée par Mérueil.

— Oh ! fit-elle, quelle chance y a-t-il que ce soit votre ancienne maîtresse ? Ce petit nom familier de l'enfant, Nine ?...

— Pardon ! répliqua-t-il vivement, il y a aussi l'âge...

Il expliqua que l'enfant avait précisément de huit à dix ans, c'est-à-dire sans doute neuf ans, et aussi que ses cheveux étaient noirs... Geneviève le regarda avec plus d'attention, surprise de sa

vivacité; elle parut ensuite songeuse, distraite... Bideau s'était tu. Ils demeurèrent quelques instans silencieux. Il attendait évidemment une observation, un avis.

— Vous comprenez, ma petite amie, dit-il enfin d'un ton boudeur, je ne peux pas rester dans cette incertitude. Il faut que je sache!

Elle hocha la tête; elle faillit lui répondre : « A quoi cela vous avancera-t-il? » Et c'est bien ce qu'elle aurait dit d'abord, le récit achevé; mais l'insistance de Bideau à soutenir que l'âge de l'enfant, la couleur de ses cheveux ne pouvaient le tromper, la retint. Elle crut discerner en lui un désir secret qu'il ne connaissait peut-être pas lui-même, qu'elle ne voulut pas effrayer par sa question. Cependant les conséquences en pouvaient être étranges et graves; ne devait-elle pas avertir son ami? Elle hésita; mais elle n'y voyait pas assez clair, et elle sentait seulement qu'elle n'avait pas le droit, que personne n'avait le droit de rien faire contre ce désir. Elle se contenta de sourire :

— Il n'est pas très difficile de savoir... Attendez encore un jour ou deux, et puis, si on ne vient pas à vous, allez chez votre camarade...

Bideau fronça les sourcils :

— Aller chez...

— Dame! il n'y a pas d'autre moyen. Si cette femme est votre ancienne bonne amie, elle ne doit pas se soucier de vous retrouver, et elle a peut-être raconté votre histoire à Mérue!, qui ne doit pas se soucier davantage de vous l'envoyer.

— Ah! par exemple! fit Bideau.

Ses yeux s'étaient durcis, et son visage, les mâchoires serrées, avait une énergie agressive.

— De quel droit Mérue! m'empêcherait-il de?...

— Oh! dit Geneviève, en fermant à demi les paupières, une femme, deux hommes, dont l'un a été son amant, dont l'autre l'est ou va l'être, il n'en faut pas plus...

— Mais je me moque d'elle! s'écria-t-il. Ce n'est pas...

Il s'arrêta, il la regarda. Plus intense, tout prêt à s'exprimer, elle sentit en lui le même désir qu'un instant auparavant; le même respect la poussa à dire un peu vite :

— Je le pense bien; naturellement. C'est du côté de Mérue! qu'il peut y avoir une vague jalousie. Mais cela ne vous empêche

pas de chercher à savoir. Vous avez raison. Il ne faut pas garder cette incertitude.

Ils entendirent la porte du grand salon qui s'ouvrait.

— Et tenez-moi au courant, ajouta-t-elle. Moi aussi, je voudrais savoir... Ah! c'est Jacques... Bonjour, Jacques.

Jacques Devraissines plaisait peu à Bideau; cet élégant garçon, fat du nom de son père, peintre illustre, et de sa propre beauté, poursuivait assidûment sa camarade d'enfance, Geneviève; et, quoiqu'il passât pour avoir traité cruellement toutes celles que son teint mat, sa démarche souple avaient séduites, Geneviève ne prenait que trop de plaisir à cette poursuite. Rien de tout cela n'échappait à Bideau. Il eut envie de s'en aller. Mais d'autres hommes arrivaient, un vieil avocat précieux, bavard et galant, un peintre, un ancien interne d'Armiel.

— Vous nous restez à diner? demanda soudain Geneviève.

— Si vous voulez, répondit Bideau.

Le lendemain, le surlendemain, il attendit en vain la visite de cette femme qui était peut-être Françoise. Son irritation avait grandi. Il en voulait sérieusement à Mérue! Il pensa à lui écrire. Mais il réfléchit qu'une réponse, où l'on déclinerait ses offres, lui interdirait d'en demander davantage. Mieux valait, suivant le conseil de Geneviève, aller, sans rien dire, chez Mérue! pour savoir, savoir...

LOUIS DELZONS.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

ROME DANS LA CULTURE MODERNE⁽¹⁾

En gravissant aujourd'hui, à la courtoise invitation du premier magistrat de la Ville, cette colline sacrée, pour y parler de Rome dans la culture moderne, j'éprouve l'émotion de celui qui, revenant après maintes années d'un hasardeux voyage, est joyeusement accueilli par une foule amie, au lieu même d'où, longtemps auparavant, il est parti seul ou presque seul. Que de souvenirs, à cette heure, remontent vers moi d'un vol léger, souvenirs du temps déjà lointain où je pris définitivement la résolution de risquer toute la fortune de ma vie dans l'entreprise d'écrire une nouvelle histoire de Rome! Mais peut-être aucun de ces souvenirs ne m'est-il plus doux que celui des inquiétudes, des incertitudes, des doutes qui, à l'instant du départ, se pressaient sur la route pour me retenir. « A quoi bon, me disais-je, écrire une nouvelle histoire de Rome? Est-il à présumer que notre époque moderne, qui se rue vers l'avenir avec un si furieux élan, trouve, au milieu de cette course effrénée, le loisir nécessaire pour retourner la tête, ne fût-ce qu'une minute, et pour considérer un passé si reculé? Le moment est-il réellement venu de l'écrire, cette nouvelle histoire de Rome? Est-ce que l'histoire n'est pas entrée dans sa phase scientifique, et n'est-elle pas, en conséquence, tenue de préparer les nouvelles synthèses par une longue et minutieuse analyse? »

Je vous avoue qu'à l'instant du départ je n'étais point en état de répondre à ces doutes avec précision et avec assurance;

(1) Discours prononcé le 21 avril, sur le Capitole, à la commémoration du *Natale Urbis*, — Anniversaire de la fondation de Rome, — célébré par décision de la Municipalité.

et cela serait grave, si l'histoire était véritablement, comme quelques-uns le prétendent, une science pure, dont les méthodes seraient rigoureusement contrôlables et strictement obligatoires. Mais, par bonheur, l'histoire est, ou peut être quelque chose de plus qu'une science : elle peut être un art capable d'agir en diverses manières sur les esprits des hommes, sur leurs dispositions et sur leurs tendances. Donc, elle peut être une forme de l'action ; et l'action, quand elle a en soi une raison d'être, finit toujours par en prendre conscience à mesure qu'elle s'effectue. Il arrive souvent à l'homme de ne voir en plein la raison de son œuvre qu'au moment même où il opère, et c'est ce qui m'est arrivé à moi-même. La réponse à ces angoissantes questions, je l'ai trouvée sur les routes du monde ; après le long voyage que j'ai entrepris en vue de célébrer la gloire de Rome, la meilleure façon, du moins pour moi, de fêter cette sorte de symbolique retour, c'est de vous apporter, du monde parcouru en tous sens, cette réponse qui implique l'un des problèmes les plus controversés de la culture moderne. Eh bien ! non. L'histoire romaine est inépuisable, et jamais elle ne sera trop réécrite, surtout par les peuples qui sont enfans de Rome, surtout par l'Italie, qui est sa fille aînée : car c'est une histoire privilégiée, dont nous sommes tous intéressés à ne pas laisser prescrire le privilège ; et, si cette histoire est privilégiée, c'est parce qu'elle est complète et synthétique, c'est parce que, quand on embrasse d'un regard la suite des siècles qui vont depuis le début des guerres puniques jusqu'à la scission définitive de l'Orient et de l'Occident, on peut observer, tendue sur cet immense panorama de deux grandioses dissolutions sociales et d'une grandiose reconstitution qui se place entre les deux dissolutions, ce que j'appellerais volontiers la trame de l'histoire universelle.

De quelle manière, en effet, commence l'admirable histoire de Rome ? Non par le chaos, comme la biblique histoire de l'Univers, mais par l'ordre, c'est-à-dire par la paix intérieure, par la discipline politique, par l'équilibre bien assis des fortunes, quoique tout le monde vive alors dans la pauvreté cam-pagnarde ; et, tant dans l'ensemble de l'Italie, entre les populations rurales, les classes moyennes, les restes des noblesses locales, que dans chacune des villes qui n'ont pas oublié encore leurs origines propres, cet équilibre est maintenu au moyen des lois, de la religion, de la munificence, du prestige à demi divin

des victoires et d'une haute réputation de sagesse, par la petite aristocratie de Rome qui désormais règne sur la péninsule : aristocratie héréditaire, mais non exclusive ; puritaine et dévote ; avare et rude ; préoccupée seulement d'avoir entre les mains les instrumens les plus efficaces de la domination, propriété foncière, droit, diplomatie, religion, gouvernement et milice ; indifférente ou défiante à l'égard de tout le reste, de la philosophie comme de l'art, de la culture grecque comme des cultes asiatiques, du luxe comme de la jouissance ; résolue à s'enfermer avec toutes les races italiques, qui la vénèrent comme un Olympe de demi-dieux, dans la religion ancienne et dans les traditions ancestrales, à se confiner dans les limites de cette Italie qu'elle a conquise par un si âpre labeur, et, dans ces limites, à lutter désespérément contre le destin qui, malgré elle et en dépit de sa résistance, la pousse à l'empire du monde.

Vains efforts ; car, à partir de la seconde guerre punique, le juste équilibre de l'ancienne société s'altère sous l'action des deux plus formidables puissances révolutionnaires qui, en tous les temps, modifient la face du monde : les nouveaux besoins et les nouvelles idées. Après que l'Empire s'est élargi au delà des mers, que les richesses se sont accrues, que les contacts se sont multipliés avec la civilisation raffinée de l'Orient hellénisé, dans tous les ordres sociaux grandissent des générations avides de lucre faciles, aspirant à une existence plus large et plus agréable, désirant une culture plus grande, et qui sont plus indociles. Beaucoup d'anciennes fortunes sombrent dans le courant de la prodigalité nouvelle, beaucoup de fortunes neuves en émergent. L'aristocratie s'appauvrit, ou se déprave, ou, dégoûtée, s'isole dans le regret du bon temps d'autrefois, ou encore se jette dans l'exotisme. Et ainsi se brisent la concorde, l'unité, la vigueur du corps social ; ainsi se lézardent les fondemens mêmes de l'État.

Partout, dans la religion, dans la famille, dans la république, l'ancienne discipline fléchit. L'ordre des chevaliers, fortifié par de récents succès, les classes moyennes, agitées par de nouvelles ambitions et aigries par la pauvreté, se révoltent contre la noblesse respectée depuis tant de siècles ; les intérêts, que ne contient plus la puissance d'une classe sûre de sa domination, engagent entre eux une lutte féroce au sein de l'État qui en souffre de nouveaux dommages ; peu à peu l'or corrompt tout ; et ce que l'or n'a pas le pouvoir de corrompre, il y a, pour le

gâter, la suspicion; plus funeste que l'or, le sombre pessimisme qui empoisonne les âmes; de sorte qu'il n'est rien qui ne soit ou qui ne paraisse incurablement pourri. A l'ancienne concorde sociale succède le déchirement forcené des factions et des coteries qu'animent des haines atroces, et dont chacune reproche aux autres ses propres vices. La culture grecque pénètre et se propage facilement dans cette société déjà si ébranlée par les discordes, par la méfiance, par l'indiscipline; mais, en même temps qu'elle affine ou fortifie les intelligences, elle en accroît le désordre. Des bouffées de fureur révolutionnaire passent à chaque instant sur Rome et sur l'Italie; tant qu'enfin, le mal ayant pris de la force avec le temps et par sa propre virulence, il semble que, durant les vingt premières années du siècle qui précède l'ère chrétienne, la pieuse république de Camille et de Fabricius va se dissoudre dans l'impuissance, dans l'anarchie, dans les défaites, dans la rage insensée des discordes, et, finalement, dans la guerre civile. Que de fois, en ces fatales vingt années, les esprits même les plus intrépides durent-ils craindre que, sur cette colline sacrée, dans ce vallon du Forum où nous recherchons aujourd'hui avec une piété filiale les reliques de ces âges, ne passât bientôt, comme sur les lieux où avait été Carthage, la charrue du colon, effaçant à jamais de la surface de la terre les derniers vestiges de la ville scélérate et ensanglantée! Un homme terrible, Sylla, sauve l'Empire en lui refaisant une armée à force d'argent et de saccages légitimes, et, par cette armée, en restaurant, à force de terreur, une grossière discipline sociale. Mais, lui disparu, et à mesure que les trésors de Mithridate, conquis par Lucullus, sont transportés en Italie, peu à peu s'y rallument, plus intenses, la fièvre des gains subits, la folie du luxe, l'ambition des grandes conquêtes; et cela semble infuser une nouvelle vigueur à l'État décrépité.

Pompée suit l'exemple de Lucullus en conquérant la Syrie; toute l'oligarchie maîtresse de Rome veut s'enrichir dans les provinces et auprès des potentats étrangers; ceux qui ne sont pas de taille à conquérir un Empire, rançonnent les États et les petites principautés qui tremblent devant l'ombre de Rome; les cours des roitelets de l'Orient, comme la grande cour des Ptolémées, à Alexandrie, sont envahies par des chevaliers et par des sénateurs faméliques qui, après avoir extorqué de l'argent par cajoleries et par menaces, reviennent le dépenser en Italie,

où le luxe fait de rapides progrès, et avec le luxe les dettes, et avec les dettes la culture hellénique et orientale; tandis que, parmi la trouble et incessante agitation de cet âge, grandit et poursuit son chemin l'homme fatal, César, lequel franchit enfin les Alpes et se jette sur la Gaule hérissée de périls et d'armes, pour y chercher gloire et trésors. L'État tombe au pouvoir de partis déprédateurs, audacieux, énergiques, sans scrupules, mais mobiles comme les intérêts qu'ils servent et dont ils se servent; et ces partis, par leurs continuelles virevoltes et par leurs menées inquiètes, corrodent dans l'État vieilli ce peu de discipline que Sylla y avait rétabli à grand'peine.

Après trente et quelques années d'une paix intérieure telle quelle, à peu près tolérable et laborieusement maintenue, recommence une guerre civile, ou, pour mieux dire, une effroyable tourmente qui balaie d'abord les débris de la constitution de Sylla, puis la dictature de César, puis le Sénat et ce qui survit de l'aristocratie romaine, puis le triumvirat révolutionnaire, comme aussi divers États, grands et petits, aux confins de l'Empire et la royauté des Ptolémées. Que reste-t-il encore debout? De toutes parts les ruines s'accroissent; les hommes se demandent si Rome est la plus auguste ou la plus misérable des nations. L'un des esprits les plus lucides que Rome ait eus, mûri au milieu de ces vicissitudes, croit discerner partout une décadence qui précipite toutes choses de mal en pis :

*Ætus parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox laturos
Prolem vitiosorem.*

Et c'est au contraire le premier pas vers l'apogée. Après cette suprême épreuve, la culture gréco-orientale, qui avait désagrégé l'ancienne société italique, se convertit en une force de recomposition sociale; étant donné la situation nouvelle qu'a créée dans le bassin méditerranéen la conquête romaine, elle y rétablit peu à peu un nouvel équilibre d'intérêts, d'aspirations, d'idées, de sentimens. Grâce à la paix, l'Occident barbare apprend de Rome à cultiver les terres, à exploiter les bois, à creuser les mines, à naviguer sur les fleuves, à parler et à écrire tant bien que mal le latin; il se civilise, il achète les produits manufacturés dans les vieilles villes de l'Orient. A mesure que les nouveaux marchés de l'Occident lui offrent des débouchés, l'Orient

rouvre les innombrables ateliers de ses industriels artisans et les boutiques affairées de ses mercantis; il remet en circulation sur les routes du monde amplifié par l'épée de Rome ses anciens négoce. Ainsi rajeunissent les antiques civilisations orientales, l'Égypte, la Syrie, l'Asie Mineure, à l'exemple et au contact des jeunes barbaries occidentales. Entre les unes et les autres est placée l'Italie, en excellente situation pour dominer cet Empire circumméditerranéen, où l'Occident neuf fait équilibre à l'Orient lourd d'histoire, où la Gaule neuve, admirablement développée dès le siècle qui suit la conquête, fait contrepoids à la vieille Égypte refflorissante. Pour la première, et malheureusement pour la seule fois qu'on a vu cela dans l'histoire, la Méditerranée s'ouvre comme une tranquille place de commerce où, sous la forte surveillance de Rome, se donnent rendez-vous, s'abouchent et trafiquent, désormais sans turbulences, l'Europe, l'Afrique et l'Asie. De cette paix facile naissent dans toutes les régions de l'Empire, en Gaule comme en Asie Mineure, en Espagne comme en Afrique septentrionale, de nouvelles et prospères classes moyennes, de nouvelles aristocraties provinciales, familles enrichies de frais, qui, comme c'est le lot de l'époque, n'ont pas ombre d'esprit militaire et politique, mais sont surtout avides de jouir des raffinemens de la civilisation urbaine; tandis qu'à Rome les derniers débris de l'aristocratie romaine, de cette aristocratie qui, par tradition, était politique et belliqueuse, finissent de s'éteindre. Avec la classe qui, seule, possédait encore cette qualité; l'esprit politique et militaire s'éteint dans tout l'Empire; et alors une famille, qui s'en défend en vain et qui semble avoir peur de sa propre fortune, est obligée, malgré elle, d'assumer tous les privilèges et toutes les responsabilités du pouvoir suprême, responsabilités partagées pendant tant de siècles entre tant de familles. Jamais on ne comprendra rien à l'histoire de Rome si on ne comprend pas que la famille Julia Claudia fut obligée d'assumer et d'exercer malgré elle un pouvoir qui, insensiblement, devint monarchique, de la même manière que la noblesse romaine avait été obligée de fonder malgré elle l'Empire dont elle avait peur. Bien plus, c'est en cette contradiction que se résume ce que l'on pourrait appeler l'essence philosophique de l'histoire romaine, puisque Rome périclisse par sa victoire même, puisqu'elle s'annéantit dans l'Empire qu'elle a fondé.

A mesure que reflleurit l'Orient et que l'Occident se développe, à mesure que grandissent partout la prospérité, le nombre, le pouvoir des classes moyennes et des aristocraties provinciales, l'immense Empire prend la forme, non plus d'un robuste organe de domination politique et militaire, tel que l'était la vieille République romaine, mais d'un de ces États, organes d'une civilisation urbaine très raffinée, que l'Hellénisme avait produits en Orient. Créé par une dure et puritaine aristocratie, par une aristocratie strictement nationale de diplomates et de guerriers, cet Empire tombe au pouvoir d'une aristocratie et d'une bureaucratie cosmopolites, pacifistes, lettrées, philosophantes, dont l'amalgame est formé dans tout l'Empire, non plus par une réelle ou imaginaire communauté d'origine, de traditions et d'histoire, mais par une brillante, quoique superficielle culture littéraire et philosophique, et par la religion politique de l'Empire et de l'Empereur. La force de cohésion qui relie intérieurement la masse énorme de l'Empire, ce n'est plus seulement les armes et les lois, c'est surtout la civilisation urbaine, laquelle dérive de l'Orient hellénisé. De même que l'Empereur à Rome, les familles riches, dans toutes les provinces, dépensent, à l'instar de l'Empereur, une partie de leurs biens pour embellir les cités, pour augmenter les gains, le confort et les plaisirs du menu peuple; elles bâtissent des palais, des villas, des théâtres, des temples, des thermes, des aqueducs; elles font des largesses de blé, d'huile, de divertissemens, d'argent; elles dotent des services publics ou réalisent des fondations charitables. L'Empire se couvre de villes grandes et petites, qui rivalisent entre elles de splendeur et de beauté; et dans ces villes viennent s'installer les populations pauvres des campagnes, les artisans, les paysans enrichis; et dans plusieurs d'entre elles s'ouvrent des écoles où les jeunes gens de la classe moyenne, en apprenant l'éloquence, la littérature, la philosophie et le droit, se préparent aux fonctions bureaucratiques qui, de génération en génération, croissent et se ramifient. C'est cette bureaucratie lettrée et philosophante qui introduit dans le droit romain, originairement empirique, l'esprit philosophique et systématique, qui introduit dans l'administration, originairement autoritaire, l'esprit juridique. Et c'est ainsi que, durant le second siècle, l'Empire étale au soleil de la paix romaine, qui illumine le monde, ses innombrables cités toutes resplendissantes de marbres.

Mais, hélas ! pour peu de temps : car une nouvelle dissolution commence. La civilisation urbaine et cosmopolite, qui avait rattaché les unes aux autres les diverses parties de cet Empire si disparate, recommence d'agir, au cours du troisième siècle, comme une force dissolvante qui rejette dans le chaos ce monde brillant qu'elle en avait tiré. Peu à peu, avec l'accroissement spontané des villes et de leur luxe, ce que consomme la civilisation urbaine dépasse la fécondité des campagnes ; et, dès lors, celles-ci se dépeuplent et se stérilisent, épuisées par les villes qui en absorbent la population et la richesse. Quelle force humaine chassera jamais des villes les populations rurales qui sont venues s'y établir, après que ces populations ont goûté aux commodités, aux plaisirs et aux vices d'une civilisation raffinée ?

Désormais, l'Empire est dévoré tout vivant par ces villes qui pullulent sur son corps énorme. Pour nourrir les populations qui s'y entassent, pour les amuser et pour les vêtir, les campagnes sont désolées par un terrible régime fiscal, l'agriculture est ruinée, les arts essentiels se meurent, les finances s'effondrent, l'administration se détraque ; et bientôt le jour viendra où, dans l'Empire, par une monstrueuse interversion des rapports naturels des choses, se multiplieront à l'infini les artisans du plaisir et du luxe, tandis qu'il n'y aura plus de paysans pour labourer les champs, plus de fourniers pour cuire le pain, plus de marins pour sillonner les mers, plus de soldats pour défendre les frontières. C'est le commencement d'une effroyable dissolution sociale, dont l'histoire n'est pas encore écrite, et au milieu de laquelle sévit une des plus redoutables perturbations morales que l'esprit humain ait jamais eu à subir : car le mysticisme, le cosmopolitisme, l'antimilitarisme, le conflit qui met aux prises, d'une part, les vieilles classes instruites et l'ancienne culture gréco-romaine, d'autre part, les nouvelles doctrines religieuses en voie de formation et spécialement le christianisme, détruisent la substance vitale de la civilisation antique. L'Empire se défend avec la fureur du désespoir, mais sans succès. L'Orient et l'Occident se séparent, et l'Occident, abandonné à lui-même, s'abîme ; la plus grande d'entre les œuvres de Rome, cet Empire qu'elle a fondé en Europe, couvre maintenant de ses ruines l'immense territoire qui confine au Rhin et au Danube : ruines énormes de monumens abattus, de peuples redevenus

barbares, d'arts abolis, de langues oubliées, de lois déchirées ou mutilées, de routes, de villages, de villes effacées du monde et réabsorbées par la forêt primitive qui, lente et tenace, repousse dans ce cimetière d'une civilisation, sur les gigantesques ossements de Rome.

Tel est l'arbre qui sortit du petit germe semé sur cette terre, — ainsi le veut la tradition, en ce jour dont nous célébrons l'anniversaire, il y a deux mille six cent soixante-trois ans. Depuis des siècles cet arbre est renversé. Pourquoi donc les hommes viennent-ils encore, de toutes les parties du monde civilisé, fouiller avec une curiosité si ardente le lieu où furent ses racines? C'est parce que, en aucun des États qui, tour à tour, prédominèrent sur leur époque, jamais les forces de dissolution et de recomposition, qui font et qui défont continuellement les civilisations, ne purent agir pendant une si longue suite de siècles avec autant de liberté qu'à Rome, sans être ni retardées ni accélérées par les périls et par les chocs extérieurs, qui, d'ordinaire, agissent si puissamment sur la destinée des peuples. En cela et par cela, Rome est vraiment un phénomène unique dans l'histoire du monde. Depuis la destruction de Carthage jusque fort avant dans la période la plus calamiteuse de l'ultime décadence, Rome eut sans doute quelques fortes, mais passagères alarmes; jamais toutefois elle ne connut ni l'oppression, ni la stimulation de dangers extérieurs graves et durables. Aussi lui fut-il loisible de s'abandonner entièrement à l'action des forces internes qui, de siècle en siècle, intervenaient pour la modifier; et voilà pourquoi son histoire est, comme je l'ai dit, une histoire complète, où se retrouvent tous les fils dont est tissée et retissée incessamment cette vaste toile de Pénélope qu'est l'histoire; fils qui, s'ils s'entrelacent d'une infinité de manières, ne sont pas pourtant innombrables, et qui demeurent toujours les mêmes dans tous les temps.

On y voit, par exemple, dans cette histoire, comment un empire se constitue et se désagrège; comment une aristocratie historique se disloque et comment une démocratie peut périr d'épuisement; par quels processus internes une république se convertit en monarchie, un État militaire et national se transforme en un État de haute culture, par affaiblissement, par relâchement, si bien que, petit à petit, il s'effrite tout à fait dans l'individualisme, dans l'intellectualisme, dans l'humanitarisme,

dans le cosmopolitisme. On y voit comment un régime autoritaire s'embarrasse peu à peu lui-même dans un système juridique très compliqué; on y remarque plusieurs grandes révolutions et plusieurs grandes réactions, d'innombrables répercussions de la politique intérieure sur l'extérieure et réciproquement; on y peut étudier à merveille ce qui, sans doute, est le plus mystérieux et le plus inquiétant de tous les phénomènes historiques, la violente répulsion morale que, surtout à leurs débuts, suscitent les civilisations qui, plus tard, mûries ou mortes, sont admirées comme les chefs-d'œuvre des grands peuples; on y observe enfin une religion politique qui est détruite par une haute culture littéraire et philosophique, et une nouvelle religion mystique qui se forme des débris de cette même culture. Je n'aurais pas terminé de sitôt, si je devais énumérer tous les élémens de l'histoire universelle que cette histoire de Rome nous présente rassemblés comme dans une synthèse et, pour plus de commodité, groupés autour d'un centre qui est Rome même, centre qui manque à l'histoire très éparpillée de la Grèce, et d'où il est si facile d'embrasser dans son ensemble l'immense panorama. C'est par là que l'histoire de Rome est complète et synthétique; c'est pour cela qu'en elle toutes les époques peuvent retrouver quelque chose d'elles-mêmes et se regarder comme dans un miroir.

Il est notoire, en effet, que, surtout pendant les trois derniers siècles, après que de nouveaux et puissans États eurent commencé à se reconstruire sur l'émiettement politique du moyen âge, Rome, son histoire, sa littérature, sa législation furent comme un modèle, un schéma, ou, si l'on veut, un mirage historique projeté par le passé devant les générations qui cherchaient la voie de l'avenir; et c'est en tâchant de se rapprocher de ce modèle que ces générations réussirent à trouver cette voie qu'elles avaient en vain cherchée si longtemps. Au xvii^e et au xviii^e siècle, Rome est l'exemple qu'ont sous les yeux toutes les grandes monarchies qui se fondent en Europe; au xviii^e et au xix^e siècle, Rome, par l'histoire de la République, par le culte fervent de Brutus, par le roman scandaleux des *Julii Claudii*, roman que nous ont transmis Suétone et Tacite, fomenta l'opposition contre la monarchie absolue; après la Révolution française, Rome encore fournit à la monarchie, comme argument et comme moyen de persuasion, les apologies césariennes

de Drumann, de Duruy, de Mommsen, et les éloges prodigués à l'administration impériale. On peut même dire que plusieurs, parmi les plus célèbres histoires de Rome composées au XIX^e siècle, n'ont été écrites qu'en vue du conflit engagé entre la république et la monarchie. Et c'est précisément pour cela que, la lutte entre ces deux principes politiques étant venue à s'affaiblir pendant le dernier quart du XIX^e siècle, non seulement les histoires de Rome ainsi conçues vieillirent, mais encore maintes personnes se persuadèrent que l'intérêt porté jusqu'alors aux études romaines n'avait plus de raison d'être. « Nous sommes, dit-on, dans le siècle de l'électricité et de la vapeur. La tâche de notre époque, c'est de contenter la classe moyenne et la classe populaire, qui veulent, non des guerres et des révolutions, mais une existence plus sûre et plus commode; c'est de travailler infatigablement à créer les prodigieuses richesses qui, seules, peuvent satisfaire les nouveaux désirs de multitudes si nombreuses. Une histoire ancienne, toute remplie d'expéditions militaires et d'entreprises politiques, est inévitablement devenue étrangère à un siècle qui a besoin de machines plus que de lois, de chimistes et de physiciens plus que de guerriers et de lettrés. » A quoi on ajoute encore que le latin qui, jusqu'au siècle dernier, restait une langue à demi vivante, s'est définitivement éteint au XIX^e siècle, étouffé par le luxuriant développement des langues et des cultures nationales, enseveli sous les ruines de la puissance politique de l'Église, laquelle, pour l'idiome comme pour tant d'autres choses, avait continué l'Empire romain. N'est-il pas évident que la mort de la langue latine marque pour Rome le début d'une nouvelle, suprême et irréparable décadence?

Et, de fait, lorsqu'il fut pratiquement démontré que, même au siècle de l'électricité et de la vapeur, c'était chose facile de réveiller l'intérêt qui s'attachait autrefois aux études romaines, la plupart de nos contemporains, pour s'expliquer à eux-mêmes ce singulier phénomène, l'attribuèrent à la *remodernisation* un peu violente, — louable, selon les uns, très blâmable, selon les autres, — que j'en avais faite. Mais il y a là une curieuse illusion, qui n'a pu trouver crédit, même auprès des historiens, qu'en raison du petit nombre de gens qui, de nos jours, lisent avec attention les auteurs anciens. Tous ceux qui ont une connaissance approfondie de la littérature latine, savent que je n'ai

remodernisé en rien l'histoire romaine; tout au contraire, en revenant au point de vue d'où Tite-Live était parti, point de vue qui, d'ailleurs, ne lui appartient pas en propre, puisqu'il lui est commun avec nombre d'autres écrivains de la même époque; en revenant, dis-je, à ce point de vue, en le débarrassant des préoccupations morales et politiques des temps modernes et en m'efforçant de le corroborer par l'expérience plus mûre d'une civilisation plus vieille de vingt siècles, j'ai retrouvé le véritable esprit de l'antiquité. Cette miennne histoire de Rome, que quelques-uns ont jugée révolutionnaire, est déjà tout entière en germe dans la courte préface que Tite-Live a mise en tête de son grand ouvrage, pour regretter la simplicité et la pureté des vieilles mœurs, gâtées par la corruption qui, peu à peu, envahit Rome.

Or, quiconque étudie à fond cette doctrine de la « corruption, » qui préoccupa et qui inquiéta si longtemps la pensée romaine, discerne aisément dans les trois vices capitaux, *avaritia*, *ambitio*, *luxuria*, la cause qui, progressivement, de génération en génération, fait grandir les besoins et les appétits, et qui, au début du xx^e siècle, nous oblige tous à nous exténuier de travail. L'*avaritia* est la fureur du gain continu, péché aujourd'hui commun à tous les hommes, dans toutes les classes de la société. L'*ambitio* est ce que nous appelons l'« arrivisme, » cette irréfrénable poussée par laquelle tous les hommes s'efforcent de se hausser à une situation supérieure à celle où ils sont nés. La *luxuria* est la passion d'accroître toujours ce confort, ce luxe, ces jouissances dont l'Europe et l'Amérique ont positivement la frénésie. Mais, si l'on entend ainsi la doctrine de la « corruption, » toute l'histoire de Rome, même en ses périodes les plus remplies de révolutions, de guerres et de conquêtes, cette immense histoire qui, depuis tant de siècles, se dresse devant notre civilisation ainsi qu'un prodige, est ramenée facilement, comme à un de ses plus profonds et de ses plus puissans moteurs, à un phénomène que chacun de nous peut comprendre sans peine, puisqu'en ce moment même ce phénomène environne de toutes parts notre propre existence. Voilà pourquoi le siècle de l'électricité et de la vapeur, en mettant l'œil à l'oculaire disposé, il y a vingt siècles, par Salluste et par Tite-Live pour des observations moins modernes, pouvait, non seulement plonger son regard au milieu de cette histoire

confuse et terrible, non seulement en apercevoir le fond, mais aussi se mirer en elle et s'y retrouver.

Dans cette histoire, notre siècle a retrouvé çà et là, dispersés fortuitement, maints petits fragmens de lui-même : par exemple, quelques-unes des luttes que les partis se livrent aujourd'hui en France ; par exemple, certains horoscopes que l'on tire aujourd'hui en Angleterre sur les destinées de l'Empire et sur le sort de l'aristocratie débilitee ; par exemple, le conflit, si ardent en Amérique, entre la tradition puritaine et la trouble civilisation de l'argent. Mais il y a retrouvé aussi et surtout, dans cette histoire ancienne, la loi suprême du destin qui pend sur sa propre tête, à savoir cette implacable et mystérieuse ironie de la vie, qui annihile dans leur triomphe même tous les grands essors de l'humanité, la tragique désillusion de toutes les générations qui ont le bonheur ou le malheur de vivre en un temps où une ère historique approche de son sommet, quand l'heure arrive où elles pressentent que, mieux leur effort réussit, plus il devient inutile. De même que Rome s'est anéantie dans la conquête, en y perdant ses vertus militaires et politiques et pour ainsi dire sa propre essence, de même notre civilisation, devenue puissante à produire de prodigieuses richesses grâce à une séculaire et méthodique culture, détruit maintenant peu à peu cette culture en ensevelissant ce qu'il y a en elle de plus noble, art, littérature, philosophie, religion et politique, sous l'alluvion des nouvelles richesses hâtivement produites ; en sacrifiant ou en compromettant sourdement, dans toutes les choses, au profit de la quantité appréciable par la grossière raison du nombre, la qualité dont l'excellence n'a pas de mesure définissable, sur laquelle on peut discuter à perte de vue, et qui, par cela même, est une perpétuelle cause de discorde en même temps qu'elle est l'unique source de la vraie grandeur. Il y a trouvé enfin, dans cette histoire ancienne, la subtile angoisse que cette contradiction fondamentale met dans tous les essors historiques qui s'élèvent bien vite vers leur point culminant. De même que Rome souffrit de se dénaturer dans sa victoire et se crut perdue à la veille de son apogée, de même, nous aussi, nous éprouvons un malaise à mesure que les richesses croissent autour de nous. A force de vouloir nous faire la vie commode, douce et aisée, nous la grevons intolérablement de complications, de responsabilités et de devoirs ; à force de vouloir épargner le

temps et le travail, nous nous réduisons, parmi les innombrables affaires qui nous encombrent l'esprit, à n'avoir plus le loisir de nous souvenir de nous-mêmes et d'être des hommes. Cette subtile angoisse, c'est par elle, peut-être, que l'homme expie le péché d'orgueil commun à toutes les civilisations, le péché de croire qu'à chaque génération, ou peu s'en faut, il est capable de se créer par lui-même une destinée nouvelle, une destinée unique, la plus grande et la plus belle; et l'homme moderne, contraint à subir dans le présent cette angoisse, la retrouve idéalisée par le recul des temps dans l'histoire de Rome.

Il est facile maintenant de comprendre en quoi consiste ce privilège de l'histoire romaine auquel j'ai fait allusion tout à l'heure, en ajoutant que l'intérêt commun de tous les enfans de Rome était de ne pas le laisser prescrire. Des études classiques, et par conséquent aussi des études romaines on a fait peu à peu l'opposé de cet esprit pratique et positif qui serait une des plus hautes vertus de notre bienheureuse époque. Mais sur quel fondement? Pour le montrer, il suffit de se poser cette seule question: — Est-il possible d'imaginer que les progrès des arts mécaniques et des sciences chimiques aient un jour pour effet de rendre inutiles dans le monde les hommes d'État, les administrateurs, les diplomates, les juristes, les généraux, les éducateurs, les lettrés, les philosophes, les ministres de la religion? — La réponse est impliquée dans la question même: car il est bien clair que, dans n'importe quelle civilisation, il ne suffit pas aux hommes de dominer la nature, il leur faut aussi savoir agir sur les esprits de leurs semblables.

Or, par la réponse faite à cette question, le problème si controversé des études classiques est déjà résolu, au moins en principe. Ce ne sont pas les sciences physiques, c'est seulement la littérature, l'histoire et la philosophie qui peuvent servir d'enseignement, de préparation et de discipline à cette partie de tout organisme social dont la fonction est, non d'opérer sur la matière du monde physique, mais d'agir sur les esprits de nos semblables, non d'exploiter les forces de la nature, mais de régler les rapports des hommes entre eux. Donc, il n'est pas même possible de concevoir notre civilisation dépouillée de sa culture littéraire, historique et philosophique, pas plus qu'il n'est possible de concevoir un être vivant dont un organe vital aurait été

amputé. Car enfin il est hors de doute, ce me semble, que, quand on y aura bien réfléchi, on ne trouvera pas d'autre différence essentielle entre ces deux façons de vivre en société qui se nomment la civilisation et la barbarie, entre l'empire de Trajan et la royauté des Lombards, entre un État quelconque de l'Europe et ces infimes tyrannies qui dominaient encore une si grande étendue de l'Afrique avant la conquête européenne, sinon la suivante : dans une société civilisée, ceux qui gouvernent, qui administrent, qui jugent, c'est-à-dire qui règlent les rapports des hommes entre eux, sont pourvus d'une haute culture philosophique et littéraire, tandis que, dans les pays et aux époques barbares, ils accomplissent leur fonction en se conformant à de vieilles traditions non discutées, en se référant aux simples préceptes de religions encore grossières, et, pour le reste, en suppléant à ce qui leur manque, soit par leur rude génie naturel, soit par l'emportement des passions.

Mais, si l'on admet cela, et je ne vois pas comment on pourrait se refuser à l'admettre, force est bien de reconnaître aussi que, dans l'avenir comme dans le passé, Rome sera partie intégrante de cette haute culture, à condition toutefois que nous, qui précisément sommes ses enfans, nous ne nous obstinions point, par un esprit mal entendu de fausse modernité ou, pis encore, par un accès quinteux de malsain exotisme, à vouloir raser jusqu'aux fondemens les derniers restes de sa grande histoire. Complète et synthétique, facilement remodernisable à toutes les époques, commode à étudier, vaste, mais pas à tel point qu'elle excède les forces compréhensives de l'esprit humain, cette histoire est en quelque sorte une miniature très nette ou une esquisse très lucide de l'histoire universelle ; et c'est pour cela que, dans la culture des peuples modernes, elle peut et doit servir de couronnement commun à l'éducation qui, en chaque pays, commence naturellement par la littérature et par l'histoire nationales. Ne nous laissons pas décourager par la décadence passagère de cette tradition intellectuelle ; c'est au contraire un surcroît de forces que nous devons tirer, afin de la rénover, de ces phénomènes mêmes qui, selon une opinion très répandue, devraient nous ôter toute confiance pour l'avenir. Si notre siècle est profondément matérialiste, si, en dépit de la civilisation générale, il va se divisant et se subdivisant en un grand nombre de peuples, de langues et de cultures différentes,

il aura besoin plus encore que les autres d'une culture commune en laquelle, chez chaque nation civilisée, les élémens supérieurs de la société puissent prendre contact, s'unir, se pénétrer plus profondément et plus intimement que dans la promiscuité momentanée des grands hôtels somptueux, dans les brèves rencontres des congrès ou dans la furieuse manie de voler sur toutes les routes du monde en automobile. Le principe national est trop enraciné dans notre civilisation pour que le monde moderne puisse, du moins dans un avenir prochain, se métamorphoser en une Cosmopolis; mais il ne peut et ne doit pas non plus devenir une Tour de Babel où toutes les langues se confondent. Aussi lui faut-il, si j'ose dire, une langue idéale commune et des élémens universels de culture qui soient comme autant de ligamens et de jointures entre les différens peuples de l'Europe et de l'Amérique. Où les trouver, ces élémens universels? Rome ancienne peut encore nous en offrir quelques-uns, comme le prouve ce fait indéniable: l'histoire de Rome est, avec celle de la France au xviii^e siècle et avec celle de la Révolution française, la seule qui soit vraiment universelle et qu'on lise partout.

Dès lors, est-il nécessaire d'employer beaucoup de paroles pour démontrer que les enfans de Rome ont intérêt à ne pas laisser prescrire ce privilège? Tant que l'histoire, la littérature, le droit de Rome resteront partie intégrante de la haute culture en Europe et en Amérique, nous, peuples latins, nous jouirons, dans le monde, d'une sorte de majorat intellectuel; nous réussirons à faire que tous les peuples des deux continens demeurent, à certains égards, tributaires de notre culture; nous prolongerons encore pendant des siècles, dans le domaine des idées, cet Empire romain qui gît par terre. Je n'ignore pas que notre siècle a coutume de convoiter des empires plus solides que ces domaines de l'invisible, qui ne peuvent ni se mesurer, ni se partager, ni s'amplifier, ni s'échanger. Mais si, dans la civilisation moderne, la haute culture n'est pas destinée à devenir l'humble servante de la finance et de l'industrie, jamais cet invisible et impalpable empire ne pourra, lui non plus, être abandonné sans dommage et sans honte par les peuples qui l'ont reçu de leurs pères en héritage; d'autant plus que, — et c'est là une considération à laquelle l'esprit pratique des temps modernes devrait ne pas être insensible, — il n'est pas besoin, pour le conserver,

de recourir à la puissance des armes et de l'argent, ni de combiner les efforts des peuples, des institutions et des partis, ni de se risquer en de périlleuses entreprises. Il suffit que persiste, tant dans l'État que dans les classes intellectuelles, un sentiment profond, sincère et désintéressé de la grande tradition latine.

Si l'histoire de Rome peut remplir cette fonction unique dans la culture euro-péo-américaine, elle le doit à ce qu'elle est une unité complète. Mais, si l'on divise cette unité en chacune des parties et des particules qui la composent, par quoi ces parties et ces particules différeront-elles et comment pourront-elles se distinguer des données analogues qui composent les nombreuses histoires de tant d'autres peuples, histoires plus fragmentaires et plus unilatérales? En soi et par soi, une inscription latine vaut tout juste autant qu'une inscription grecque ou qu'une inscription phénicienne, un débris de monument romain vaut tout juste autant qu'un pan de mur resté debout à Mycènes; et peut-être même les reliques de Rome valent-elles moins, puisqu'elles sont plus abondantes et qu'il est relativement facile de les retrouver. Mais ce qu'il y a d'unique dans l'histoire de Rome, c'est le plan sur lequel ces matériaux peuvent se recomposer. Il y a donc un critérium sûr pour apprécier les travaux faits sur l'antiquité romaine, ainsi que leurs tendances, et ce critérium, le voici. En toute histoire, lorsque l'analyse n'est pas une immédiate préparation de la synthèse, elle est une méthode indûment transportée des sciences naturelles à des phénomènes qui ne la comportent pas; et en outre, dans l'histoire romaine, en particulier, elle est un vandalisme et un sacrilège, elle est la destruction de Rome continuée sur les derniers restes intellectuels de son vaste empire.

En effet, si l'on recherche la raison morale et interne, — abstraction faite, par conséquent, des causes externes et sociales, qui d'ailleurs sont nombreuses et importantes, — de la ruine dont sont affligées aujourd'hui les études classiques, ruine qui, vers le milieu du xix^e siècle, a tant nui à la grandeur de Rome dans le monde, on trouvera que cette raison est l'abus de l'analyse devenue à elle-même sa propre fin, aussi bien dans les études littéraires que dans les études historiques. Pour des motifs qu'il serait trop long de déduire, les nouvelles études relatives à l'antiquité, qui, au cours du xviii^e et du xix^e siècle,

naquirent de la dissolution du vieil humanisme, se sont de plus en plus éloignées de la philosophie, dans la familiarité de laquelle pourtant l'histoire avait toujours vécu durant toute la suite des siècles les plus brillans de notre civilisation, et, à la fin, elles se sont jetées entièrement entre les bras de la science, ou, pour mieux dire, elles ont cru s'y jeter : car, en fait, elles n'ont étreint qu'une ombre. Les résultats de cette erreur sont manifestes aujourd'hui.

Dans les écoles, l'analyse à outrance a porté le coup de grâce au latin, qui végétait encore, il y a un siècle, en substituant au vieil enseignement humaniste une analyse philologique dont la sécheresse a eu pour conséquence de faire rejeter avec dégoût par les nouvelles générations les plus beaux livres de Rome. Pour ce qui concerne l'histoire, cette analyse excessive, en décomposant arbitrairement les phénomènes, a étrangement confondu, tant les règles d'après lesquelles on doit poser les problèmes, que les méthodes qui servent à les résoudre ; elle a créé des problèmes chimériques, et elle n'a pas vu les véritables ; par son obstination à trop savoir et avec trop de détails, elle a souvent obscurci et rendu incompréhensible même ce qui, malgré des lacunes, était clair ; enfin elle a obligé l'histoire à répudier l'art et elle l'a ainsi séparée de la vie et du commerce des hautes classes, cette histoire qui, à toutes les grandes périodes de notre civilisation, par Thucydide, par Polybe, par Tite-Live, jusqu'à Francesco Guicciardini, avait été l'un des plus énergiques stimulans intellectuels de toutes les aristocraties vraiment dignes de gouverner.

Telle est la raison pour laquelle, commémorant, il y a trois mois, à Turin, Cesare Lombroso, je disais que je le reconnais comme le premier de mes maîtres : car lui seul, entre tous nos contemporains, m'avait enseigné par l'exemple à reconstituer une unité vivante avec des fragmens morts et dispersés. Telle est la raison pour laquelle j'estime aussi que tout homme de haute culture, ayant à cœur le prestige intellectuel des nations latines, devrait s'efforcer de tirer hors des cloîtres silencieux de l'érudition les études romaines, pour les ramener au milieu de la vie, des passions, des intérêts et des luttes du monde. Non, Rome ancienne ne doit pas vivre seulement dans les petits comités des érudits et des archéologues ; elle doit vivre dans l'âme des générations nouvelles, projeter son immortelle lumière

sur les nouvelles sociétés qui s'élèvent des profondeurs des temps modernes. Car, le jour où l'histoire romaine et ses monumens ne seraient plus que des matériaux morts bons pour la seule érudition, qui les classerait et les cataloguerait dans les musées, à côté des briques du palais de Khorsabad, des statues des rois assyriens et des reliques de Mycènes, l'Empire de Rome, qui, présentement, n'a pas rendu encore le dernier soupir, irait rejoindre aux Champs Élysées de l'histoire les ombres des empires abolis, errerait là-bas sous les cyprès en compagnie de l'Empire babylonien, de l'Empire égyptien, de l'Empire carolingien ; et la civilisation latine aurait à subir dans le monde un nouveau désastre.

Ne nous montrons pas indignes de la singulière fortune historique que nous avons héritée de nos ancêtres ; comprenons pleinement ce qu'il y a de rare et même d'unique dans cette survivance idéale d'un empire tombé depuis tant de siècles et qui, éliminé du jeu des intérêts mondiaux, subsiste encore dans le système des forces morales qui animent la société moderne ; n'écoutons pas ceux qui affirment que désormais les restes sacrés de la Rome antique ne peuvent plus servir que de supports aux aéroplanes volant majestueusement dans le silence de la campagne latine ; tâchons surtout, nous qui, depuis quarante ans, avons apporté dans la vieille enceinte des murs auréliens l'outillage, les idées et les intérêts d'une civilisation toute récente, tâchons de ne pas mériter que l'Église nous adresse le reproche d'avoir détruit, nouveaux barbares, ce qui survivait de cet Empire de Rome qu'elle a recommencé et continué avec des fortunes diverses, depuis l'effroyable catastrophe de l'Empire d'Occident. La tradition romaine pourra fleurir encore, vivace rameau, sur le tronc de notre civilisation, pourvu que nous ne nous opiniâtrions pas nous-mêmes à le couper, pourvu que nous nous appliquions à conserver aux études romaines cette valeur universelle qui seule peut en faire un élément essentiel de la culture moderne. Peu importe, si les autres histoires vieillissent ; ce qu'il faut, au contraire, à l'histoire romaine, précisément parce qu'elle sert à éduquer les générations nouvelles, c'est qu'on la rajeunisse sans cesse, non seulement en lui incorporant les faits nouveaux découverts par l'érudition et par l'archéologie, non seulement en lui infusant un plus large esprit philosophique et en lui appliquant l'expérience mûrie de l'hu-

manité, mais surtout en travaillant à lui conserver et à lui accroître cette qualité, qui est la plus haute dont puisse se prévaloir une histoire destinée à être lue et étudiée par tous, à savoir, la clarté humaine.

Et, si telle est l'obligation qui s'impose à tous les enfans dévoués que Rome compte encore dans le monde, il me semble que, pour conclure ce discours prononcé à la date anniversaire de la fondation de Rome, je ne saurais mieux faire que d'accomplir un acte qui sera en quelque sorte une symbolique expiation adressée aux mânes, si cruellement offensés par le XIX^e siècle, d'un homme à qui la Ville doit bien quelque gratitude, puisqu'elle lui doit l'existence : je veux dire, de ressusciter Romulus.

Nul n'ignore dans quelle mystique pénombre est enveloppé le *Natale Urbis*. Quel commencement eut la fabuleuse grandeur de cette cité fortunée ? En tous les siècles les hommes auraient bien voulu déchirer ce voile mystérieux et connaître la réalité des choses. Mais, pendant des siècles et des siècles, on s'était contenté de répéter une poétique, encore qu'un peu confuse légende, où miracles et prodiges entouraient le berceau de la cité. Des générations et des générations avaient maudit le scélérat Amulius, plaint le malheureux Numitor et la pauvre Rhea Sylvia, chéri le bon Faustulus, médité sur l'ombre du Figuier Ruminal, caressé en imagination la Louve maternelle et salué l'aimable Pic qui descendait pour nourrir et pour abriter de ses ailes les jumeaux prédestinés. Que ce récit fût un épais tissu de fables, les Anciens l'avaient déjà compris ; mais ils en avaient respecté la trame, d'abord par dévotion civique, ensuite par une espèce de respect religieux porté aux vieilles traditions, et enfin parce qu'ils étaient incapables de lui substituer un autre récit plus précis et plus clair. L'homme doit si souvent se résigner à ignorer ! Mais voici venir le terrible XIX^e siècle qui, lui, prétend tout savoir, se croit capable de tout découvrir ; et il saisit entre ses dures mains de machiniste ce tissu de fables, le lacère, l'effiloche, persuadé qu'il retrouvera la vérité entre les fils disjointes, le réduit si bien en charpie que, finalement, ce qui lui reste entre les mains n'est plus qu'un inextricable fouillis de matière morte. L'antique fable s'est évanouie avec tous ses personnages ; le pic s'est renvolé dans le ciel ; la louve s'est renfoncée dans la forêt ; Romulus lui-même, le fondateur révé-

et divinisé de la ville, n'est plus qu'un nom ; et tout ce qui reste à la place de la légende, c'est un vide ténébreux, sondé en vain par d'ingénieux historiens avec les longues perches de l'hypothèse, sans qu'ils réussissent à y retrouver un lambeau de vérité.

Et pourtant, puisque Rome a existé, il faut bien qu'elle ait eu un commencement humainement intelligible. Or est-il exact qu'il n'y ait dans l'antique fable aucune lueur de vérité humainement intelligible ? Après qu'on a retranché de la légende qui se raconte sur la fondation de Rome la poésie qui l'enveloppe et qui l'imprègne, il me semble qu'il subsiste un renseignement assez sûr et assez solide, encore que très sommaire, à savoir que, conformément au témoignage de Denys, Rome fut une colonie d'Albe, colonie où essaima de la montagne vers la plaine une partie de la population de cette vieille cité. La ville de Rome ne naquit donc pas d'un petit village qui aurait grandi peu à peu, à la faveur des circonstances ; ce fut une ville fondée d'un jet, par un acte de volonté personnelle, selon un dessin étudié, dans un lieu choisi intentionnellement ; une ville qui, par conséquent, fut, dès le principe, dotée d'institutions religieuses, militaires et politiques déjà mûres, puisque, d'une part, elles avaient subi dans une autre ville plus ancienne l'épreuve d'une longue expérience, et que, d'autre part, elles avaient sans doute été modifiées avec prudence quand il s'agit de les adapter à des besoins nouveaux.

Bref, ce fut une ville qui naquit adulte, comme certaines villes, — permettez-moi cette comparaison trop moderne, — qui se fondent maintenant en Amérique ; ce fut, à ses origines, une ville neuve avec une vieille culture. Ainsi s'expliquent, et sa merveilleuse position dans le Latium, sur un fleuve, entre la mer et la montagne, et le compte précis que les Anciens ont fait de ses années depuis sa fondation, et son entrée subite et hardie dans l'histoire, et la rapidité de son développement. Mais d'ailleurs, cette ville ne put être fondée que par un ou par plusieurs chefs qui en choisirent l'assiette, qui en étudièrent les aménagements, qui en réglèrent toutes les dispositions avec sagesse. Bien plus : l'heureux choix de l'assiette, comme aussi la sagesse des dispositions prises, nous induisent à croire que ce chef fut réellement un grand homme. Mais, puisqu'un fondateur était nécessaire pour fonder Rome, quelle raison avons-nous de nier

que le fondateur fût ce Rémus ou ce Romulus dont nous parle l'ancienne tradition ? Inculpé déjà de tant de graves méfaits par la critique moderne, je m'avoue encore coupable d'admettre que ce peu de connaissances précises et vraies que nous possédons sur les origines de Rome est contenu tout entier, ou peu s'en faut, dans l'ancienne tradition, et que, vers le milieu du VIII^e siècle avant Jésus-Christ, — à quelques années près, en plus ou en moins, — un prince de la famille qui régnait à Albe, pour des motifs que laisse malaisément entrevoir la légende, vint dans cette enceinte de collines et fonda sur le Palatin une petite ville qu'il lança dans l'éternité.

Je dis qu'il la lança dans l'éternité : car il est encore possible d'attribuer à Rome la gloire d'être éternelle sans tomber dans les pompeuses hyperboles d'une rhétorique de décadence, si l'on veut dire par là que ce qui a rendu complète l'histoire de Rome, c'est l'effort synthétique, c'est le travail longtemps soutenu pour équilibrer toutes les parties de la civilisation dans une unité harmonieuse et proportionnée, et que, grâce à ces caractères, sa littérature, son droit, son histoire, seront éternellement le modèle sur lequel tiendront les yeux fixés tous les peuples ayant une tendance à faire de leur propre histoire une synthèse harmonieuse, un ensemble qui se recommande par la simplicité, par la clarté, par l'ordre et par les belles proportions. Le plus grand exemple qu'on en puisse citer dans les temps modernes, c'est la nation qui, indubitablement, a créé l'histoire la plus vaste et la plus riche des derniers siècles, c'est la France qui, profondément imbue d'esprit classique, a seule réussi, entre toutes les nations de l'Europe, et encore qu'elle l'ait fait, comme Rome ancienne, au prix de redoutables crises, à créer une histoire et une civilisation complètes, où, de même que dans l'histoire romaine, tout se retrouve, quoiqu'en un laps de temps plus restreint : l'industrie et l'agriculture, l'aristocratie et la démocratie, la monarchie et la république, la haute culture et la guerre, l'art et le droit, la philosophie et la religion, la révolution et la tradition, l'effort intérieur de la liberté et l'effort extérieur de l'expansion, tous les intérêts pratiques et toutes les aspirations idéales ; et non seulement on y retrouve tous les élémens qui composent la civilisation, mais chacun de ces élémens, dans la mesure du possible, y fait équilibre à l'élément opposé, et, tous à la fois, ils agissent les uns

sur les autres, de sorte que chacun d'eux se retrouve aussi dans les autres, la littérature dans le mouvement politique et le mouvement politique dans la littérature, l'idéologie dans les intérêts pratiques et les intérêts pratiques dans l'idéologie, le raffinement de la haute culture dans la religion et dans la politique, la politique et la religion dans toutes les manifestations de la haute culture, et ainsi de suite.

Remarquons d'ailleurs que, entendue en ce sens, l'éternité de Rome est une conquête qui, faite sur le temps, doit se recommencer sans cesse. Car, si toute civilisation, dans son plus parfait épanouissement, est une synthèse de forces opposées, ces synthèses-là ne se préparent que par de longues périodes de disproportion et de dissociation intérieures, périodes où se perd le sentiment de l'unité vitale, et où l'on ne comprend, où l'on n'admire plus que les phénomènes particuliers de l'histoire. Or, sans nul doute, nous vivons en des temps où le monde va se déséquilibrant de jour en jour davantage dans sa masse trop accrue. Nous assistons à la démolition finale de la société créée sur les ruines du monde ancien par le christianisme, à cette démolition que l'Humanisme et la Réforme avaient commencée, que la science et la philosophie du xvii^e et du xviii^e siècle ont continuée, que la Révolution française accéléra de sa poussée formidable, et qu'achèvent en notre siècle avec une activité forcée les progrès de l'industrie et du commerce, l'universelle fureur de gagner de l'argent et l'extraordinaire développement de l'Amérique. Mais, de cette immense révolution de l'histoire au milieu de laquelle nous vivons, de cette suprême dissolution d'un ordre de choses si ancien et si vénérable, naissent partout à foison de monstrueuses créatures : États à demi barbares et à demi rongés par les vices des civilisations les plus décrépites ; villes énormes et informes ; armées qui grossissent démesurément malgré la décadence de l'esprit militaire la plus rapide que l'on ait jamais vue ; fabuleuses richesses qui s'accumulent sans avoir d'autre objet que leur propre accroissement ; industries gigantesques qui n'ont plus à côté d'elles le naturel soutien de l'agriculture ; agricultures immenses auxquelles manque le complément naturel de l'industrie ; philosophies détachées de la pratique et mourant d'asphyxie dans une atmosphère trop raréfiée de préoccupations purement intellectuelles ; sciences qui se plongent si avant dans la pratique qu'elles en étouffent ; arts et

littératures qui prétendent être à eux-mêmes leur propre principe, venir au monde sans pères et sans ancêtres.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que, dans une époque à ce point déséquilibrée, les nations qui, comme la France, sont parvenues à opérer une synthèse romaine des diverses parties d'elles-mêmes, soient obligées, pour la maintenir, de faire des efforts chaque jour plus laborieux, et que tout le monde latin, y compris l'Italie, perde de plus en plus confiance dans sa grande tradition intellectuelle et incline trop volontiers à prendre le désordre pour la force, l'obscurité confuse pour la profondeur, l'extravagance incohérente pour l'originalité. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, peut-être ; mais il y a lieu, certes, de le regretter profondément. Si donc le monde, en croissant et en se compliquant outre mesure depuis un siècle, semble se soustraire à la puissance synthétique et harmonique du génie latin pour se ruier dans un délire orgiaque de forces énormes et désordonnées, il n'en est que plus urgent pour nous, enfans de Rome, de tendre toutes nos énergies afin de soumettre au génie harmonique de notre race ce chaos de forces aveugles. Si toute civilisation est une synthèse de forces opposées, il faudra bien qu'un jour aussi la confusion de notre société moderne s'équilibre dans une harmonie plus belle et plus douce. Quelle faute ce serait, — faute que la postérité ne pardonnerait ni à notre génération ni à celles qui suivront la nôtre, — si nous laissions périr une séculaire tradition d'ordre social et de discipline intellectuelle, précisément à l'heure où cette tradition, rajeunie selon l'esprit des temps, pourrait être le plus utile au monde par sa vertu équilibrante : la tradition qui se résume dans les deux syllabes du mot « Rome, » si souvent répétées depuis vingt-sept siècles et avec des sentimens si divers, mais au son desquelles, j'ai pu encore, en ce commencement du xx^e siècle, — et ce sera le plus précieux souvenir de ma vie, — voir frémir d'admiration et de reconnaissance presque deux continents !

GUGLIELMO FERRERO.

LE ROMAN FRANÇAIS⁽¹⁾

IV

L'HOMME DE QUALITÉ ET L'AVENTURIER

GIL BLAS (2)

Des brillantes années du règne du Grand Roi, nous allons passer sans transition à la Régence. De l'épopée cartésienne au roman picaresque. Assurément le contraste ne pourrait être plus marqué.

Après Louis XIV, après la représentation la plus solennelle et la plus brillante que la royauté ait jouée devant l'univers, la Régence, c'est-à-dire le débordement audacieux de toutes les passions, le libertinage de l'esprit et des mœurs, les soupers du Régent, la Duchesse de Berry, la corruption, l'agiotage, les actions du Mississippi et la France gouvernée par ce Dubois, en qui les vices combattaient, a dit un historien, à qui demeurerait le maître. Mais après tout, l'histoire est un livre bien écrit et dans les livres bien écrits, les transitions ne manquent jamais. Entre Louis XIV et la Régence, il y en a une, qu'un historien unique dans son genre, à moins qu'on ne le compare à Tacite, s'est chargé de nous révéler. Je veux parler du duc de Saint-Simon.

C'est une singulière nature que le duc de Saint-Simon, et ce qui tout d'abord paraît le plus singulier en lui, c'est le contraste que fait son tour d'esprit avec ses opinions et ses idées. Né en

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

(2) Copyright by M^{me} Gabriel Lippmann.

1675, le plus tard venu de tous les écrivains du grand règne, il est le représentant fidèle et pur de ce qu'il y avait de neuf et d'un peu révolutionnaire dans la jeune littérature de la fin du siècle. Par le ton, par le style, par la façon de voir les choses et de les rendre, il est à cent lieues de l'esprit à la fois romanesque et précieux qui régnait dans les œuvres littéraires du milieu du siècle. La verdeur de bon sens qui caractérise Boileau et Molière, ces deux grands ennemis du scudérisme, il la pousse à l'extrême et chez lui la sincérité du coup de plume arrive à la crudité. Mais en revanche, Saint-Simon était né d'un père âgé de près de soixante-dix ans et ses idées, ses principes, ses doctrines politiques et sociales sont celles de la jeunesse de son père. Ainsi, par le tour d'esprit et le ton, Saint-Simon est de la fin du siècle; par les idées, il est du commencement, et voilà ce qui, joint à son génie, fait de lui un historien d'une originalité sans pareille.

On a beaucoup et souvent parlé de la mauvaise humeur de Saint-Simon. On a dit qu'il représentait la mauvaise humeur douée de génie. C'est lui faire trop d'honneur que de la marier ainsi avec le génie; je suis porté à croire qu'une nature dont la mauvaise humeur est le fond est nécessairement une nature médiocre. Et Saint-Simon paraît en avoir jugé de même, car il en a fait un portrait peu avantageux dans la personne du marquis d'Ambres.

« Le marquis d'Ambres, dit-il, qui avait grande mine, de l'esprit, beaucoup de hauteur, qui quitta le service pour ne pas écrire *Monseigneur* à Louvois qui ne lui pardonna jamais, ni le Roi non plus. Il avait de grandes terres, où il fit le petit tyran de province, comme autrefois, s'y fit des affaires désagréables, et eut force dégoûts dans sa charge de lieutenant-général de Guyenne... Il ennuyait souvent le peu de monde qu'il voyait, à la Cour, où, quoique mal, il allait souvent. Après la mort du Roi, il tint chez lui, à Paris, quelques jours de la semaine, une petite assemblée de vieux ennuyeux comme lui, où se débitaient les nouvelles et la critique des esprits chagrins. »

Saint-Simon avait autant de répugnance que le marquis d'Ambres à donner du « *Monseigneur* » à Louvois, mais il n'avait garde, pour cela, d'entrer dans la confrérie *des vieux ennuyeux et des esprits chagrins*. Le côté polémique et critique, et la véhémence indignation de Saint-Simon ont trop fait oublier que jamais homme n'eut plus que lui le sentiment et l'amour du

beau moral, et que rien n'égale sa perspicacité à le découvrir, si ce n'est sa complaisance à le peindre partout où il le rencontre. Que la vertu se présente à lui sous les traits du duc de Beauvilliers ou du cardinal de Noailles, ou du duc de Chevreuse, ou de Vauban, ou de Chamillart ou du petit Renault, etc., etc.; il la salue et la note avec une chaleur de style et une vivacité de sentiment où il met toute son âme; mais il fait mieux, il la va dénicher dans l'ombre où la destinée la condamne souvent à demeurer. En le lisant, on est frappé de tout ce que la France possédait alors de caractères intègres, purs et élevés, vraiment antiques, et on pourrait tirer de ses *Mémoires* toute une galerie de portraits qui font honneur à l'espèce humaine. Ce qu'on peut dire, c'est que Saint-Simon n'avait ni superstition, ni penchant à aucune espèce d'idolâtrie, et cela ne tenait pas seulement à la fermeté de son jugement, mais à ses doctrines politiques qui faisaient de lui l'adversaire de naissance et par instinct de la politique de Louis XIV.

Dans ses *Mémoires*, si on ne s'arrête pas à telle ou telle boutade échappée à sa plume prime-sautière, si l'on considère l'ensemble et les conclusions qui en ressortent, le Grand Roi reste grand et, malgré l'emportement de ses critiques, sa figure conserve sa majesté imposante et dominatrice. Mais les tendances et les résultats politiques du règne sont sévèrement censurés. Tout épris de son idéal d'une monarchie aristocratique, qui paraît de fort bonne heure avoir été impossible en France, Saint-Simon reconnaît dans Louis XIV, ce qu'il fut réellement, l'ennemi de l'aristocratie, qu'il veut réduire à être l'ornement de son trône — le destructeur de ce qui lui restait de puissance, le niveleur par excellence, et il appelle son règne, un règne de vile bourgeoisie. Voilà ce qui le rend insensible à tous les prestiges, et le dispose à nous révéler les petites et les misères cachées de cette royauté. Aussi est-ce grâce à lui que nous pouvons pénétrer dans les coulisses du grand règne; car quel règne, quelle société n'a pas ses coulisses? On ne peut représenter toujours; la fatigue à la longue en serait trop grande, et ce n'est que dans les contes de fée que les princes et les princesses dorment leur couronne sur la tête. A Versailles, les représentations royales et princières étaient coupées par des entr'actes. Le rideau tombé, les acteurs se dépouillaient de leurs diadèmes, de leur robes traînantes, de leurs coiffures étagées, de leurs sentimens et de leur

caractère. Rentrés dans les coulisses, l'univers n'a plus les yeux sur eux, ils se détendent, se reposent, secouent pour quelque temps le joug un peu pesant des convenances; la nature reprend ses droits, se venge de la contrainte que lui ont imposée le décorum et l'étiquette; parfois même, on redevient par trop naturel. Saint-Simon nous en fournit plus d'un exemple. C'est lui qui nous dit, que lors d'un voyage à Marly, Monseigneur, fils de Louis XIV, étant monté à l'improviste chez les princesses, les trouva qui fumaient avec des pipes qu'elles avaient envoyé chercher au corps de garde des Suisses. Et qu'un jour, la princesse de Conti, eu querelle avec sa sœur la duchesse de Chartres, l'appela à voix assez haute « sac à vin » et que, celle-ci ayant entendu le mot, « répondit de sa voix lente et tremblante qu'elle aimait mieux être sac à vin que sac à guenilles, par où elle entendait Clermont et des officiers de Gardes du Corps qui avaient été, les uns chassés, les autres éloignés à cause d'elle. » Sans Saint-Simon verrions-nous bien la sœur de M^{me} de Montespan, M^{me} de Thianges, qui, « avec le taffetas vert qu'elle portait sur ses yeux fort chassieux, et une grande bavette de linge qui lui prenait sous le menton, car elle bavait sans cesse, semblait à son air et à ses manières la reine du monde;... et que Mademoiselle et elle étant toutes deux fort propres pour leur manger, le Roi prenait plaisir à leur faire mettre des cheveux dans du beurre et dans des tourtes et qu'elle se mettaient à crier, à vomir, et lui à rire de tout son cœur. » Et sans Saint-Simon, connaîtrions-nous M^{me} Panache? Et nous douterions-nous des étranges tours que le Duc et la Duchesse de Bourgogne se plaisaient à jouer à la princesse d'Harcourt, l'une des favorites de M^{me} de Maintenon?

Tout cela rentre dans le chapitre des espiègeries d'un goût douteux et qui suffisent à prouver qu'aujourd'hui, si les représentations sont moins brillantes qu'alors, en revanche les entr'actes sont moins orageux et débraillés. Mais ce qui est plus important dans Saint-Simon, il a été le peintre des vices de son temps; à la fois il les décrit avec l'exactitude d'un naturaliste qui a le goût passionné de l'observation et il les stigmatise, les marque au fer rouge avec l'indignation d'un honnête homme dont le sens moral est prompt à se révolter. Et ces vices sont de deux espèces; d'une part. les vices d'une noblesse abaissée et qui accepte son abaissement; d'autre part, ceux d'une bourgeoisie grandissante qui, sous le régime nouveau,

peut arriver à tout et à qui tout chemin semble bon pour arriver. Saint-Simon a très bien reconnu dans Louis XIV l'homme qui continue et qui consomme l'œuvre de Richelieu; c'est-à-dire qui porte les derniers coups à la puissance nobiliaire en la déracinant du sol et en travaillant avec persévérance à lui substituer partout le gouvernement des commis, des intendans et la bureaucratie. Et la noblesse, plus aveugle que Saint-Simon, donne elle-même les mains à cette politique. Elle abandonne ses provinces et ses châteaux, elle accourt à Versailles; papillons que la flamme attire et qui y laissent leurs ailes. Ne pas vivre à Versailles, c'est ne pas vivre du tout; être hors de la présence du maître, c'est s'ensevelir dans les ombres de la mort. Les descendans des anciens barons féodaux et de la vieille aristocratie qui tenaient tête encore à Richelieu, n'aspirent plus qu'à goûter les délices de Versailles, et ils achètent cet honneur et ce bonheur au prix de ce qui leur restait de puissance. Ils se font courtisans et ils en sont fiers; tenir le bougeoir au coucher du Roi, lui présenter la serviette à son lever, entrer dans ses carrosses, obtenir le tabouret pour leur femme, voilà le suprême honneur où se hausse leur ambition. Un regard, un sourire du Roi, cela leur tient lieu de tout. Et s'ils convoitent les charges, les dignités et les pensions, ils s'abaisseront aux dernières soumissions pour se gagner la bienveillance des secrétaires et des commis très bourgeois aux mains desquels le maître confie le pouvoir et le gouvernement. Règne de vile bourgeoisie, s'écrie Saint-Simon. Et l'on comprend à quel point ce spectacle blessait ce duc et pair qui rêvait la restauration de l'aristocratie et le gouvernement de la France par les ducs et pairs.

Ce qui est certain, c'est que la noblesse se corrompt rapidement, dès qu'elle n'est plus une puissance. Le principe de sa moralité est le sentiment de sa responsabilité; n'ayant plus à répondre de rien, ne représentant plus rien, ne portant plus le poids des intérêts généraux, ses pensées et ses sentimens s'affaiblissent, son âme décroît, s'amointrit; et cet état d'affaiblissement, de décroissance, Saint-Simon le contemple d'un œil navré et le décrit avec indignation. Et, comme on peut croire, il n'en vent pas moins aux vices des parvenus, de ces gens de rien, qui voient toutes les carrières s'ouvrir devant eux, que l'esprit d'intrigue même à tout, qui se plaisent à tenir la noblesse à leurs pieds et dont quelques-uns font de leur fortune

nouvelle et de leur pouvoir un usage scandaleux où leur orgueil se complait.

C'est ainsi que Saint-Simon nous fait comprendre et comme toucher au doigt la transition entre le règne de Louis XIV et la Régence. Car dans les dernières années de ce règne, tous les scandales qui allaient s'étaler au soleil, couvaient dans l'ombre. L'orgie, a-t-on dit, avait commencé à huis clos, et dès que le maître est mort, dès que ce long règne de soixante ans est fini, dès que cette majesté léonine, dont une vieillesse chagrine et calamiteuse, et l'épée victorieuse du prince Eugène et de Marlborough n'avait pu détruire les prestiges, a disparu de la scène, et que le pouvoir a passé aux mains d'un roi de cinq ans et de ce débauché de talent et d'esprit, mais sans conduite et sans dignité, qu'on appelait Philippe d'Orléans ; alors délivrés de toute contrainte, les désordres et la licence des âmes éclatent au grand jour et, l'année même où meurt Louis XIV, un romancier taille sa plume pour peindre le monde de la Régence. En 1724, l'année même de la mort de Philippe d'Orléans, il en publiera la suite, en 1735 la fin. Ce romancier est un Breton, il s'appelle Lesage, et son roman est devenu immortel sous le nom de son héros Gil Blas.

Qu'est-ce que ce roman ? En apparence, une peinture de la société espagnole, car la scène se passe en Espagne, et dans l'invention de son intrigue et des nombreux épisodes dont il l'enrichit, Lesage a fait plus d'un emprunt aux auteurs espagnols. Mais, en fait, ce roman est un tableau de la société française. Les masques sont transparens, on ne peut s'y tromper. Lesage a peint ce qu'il avait sous les yeux, c'est-à-dire, avant tout, des intrigans et des corrompus. Voilà ce qui peuple cette grande toile. Et déjà dans sa comédie de *Turcaret*, représentée en 1709, il avait défini le monde un *grand ricochet de fourberies*. Médecins, juges, magistrats, docteurs, écrivains, gens de lettres, comédiens, femmes du monde, grands seigneurs, financiers, dignitaires de l'Église, le romancier passe en revue toutes les classes de la société ; ses personnages sont pour lui des marionnettes, et ces marionnettes, il les dépouille de leurs chapeaux à plumes, de leurs manteaux brodés, il nous en fait voir le mécanisme et les ficelles qui les font mouvoir et il nous les donne pour ce qu'elles sont, des poupées dont la vanité et l'intérêt sont les ressorts secrets.

Ah! que nous sommes loin de la princesse de Clèves. M^{me} de La Fayette nous avait montré dans son héroïne l'une des productions les plus délicates d'une civilisation exquise et complète, une nature d'élite, un être d'exception, une personne libre et raisonnable, une princesse cartésienne, en qui l'élégance des mœurs et la délicatesse des sentimens s'unissent à un héroïsme à part soutenu par l'influence d'une religion philosophique. L'héroïne de Lesage, c'est *la platitude du vulgaire humain*, héroïne peu séduisante assurément, mais qui joue un rôle assez considérable dans ce monde pour qu'il ne soit pas permis au roman de la négliger.

Dans cette grande toile exécutée avec un art consommé, deux points seulement arrêteront notre attention. Nous sommes à la recherche des types moraux représentés par le roman. Quels types nouveaux rencontrons-nous dans le roman de Lesage? Nous répondrons en examinant brièvement quel rôle joue la noblesse dans *Gil Blas*, en second lieu quel en est le héros.

Une chose qui frappe tout d'abord dans la noblesse telle que l'a peinte Lesage, c'est qu'elle a cessé d'être une puissance. Il n'est plus trace dans son livre des idées, ni des traditions féodales, ni des mœurs chevaleresques. Le noble n'est plus que l'homme de qualité. *L'homme de qualité*, expression qui fut mise en crédit par les précieuses et qui est restée. C'était à cela en effet que se réduisaient au xvii^e siècle les avantages de la noblesse. Par droit de naissance, le noble jouit d'une certaine qualité dont les autres hommes sont privés. Mais cette qualité n'en a pas moins son prix. « C'est un grand avantage que la qualité, a dit Pascal, elle donne à un enfant qui vient de naître une considération que n'obtiendraient pas trente ans de vertus et de travaux. » Comment se marque cette considération et que se doit à lui-même l'homme de qualité? Il est obligé à ne rien faire, il a ses entrées à la Cour, il est exempt d'impôts, il jouit de certains privilèges qui ne lui confèrent aucune autorité politique, et qui sont plus propres à le faire envier ou haïr que respecter; il a, si possible, un grand train de maison, il se fait servir. Mais ces avantages mêmes que lui donne sa naissance lui sont disputés. La naissance qui semble la chose du monde la moins propre à être acquise, qu'on reçoit et qu'on ne se donne pas, la naissance s'obtient ou s'achète. A mesure que la royauté devient plus forte, elle augmente la facilité d'anoblissement; tantôt le Roi

confère lui-même des titres de noblesse, tantôt il accroît le nombre des offices qui la procurent à ceux qui en sont nantis.

Plus la noblesse devient facile à acquérir, plus le vrai noble cherche à se distinguer du parvenu par ses manières, par ses mœurs, par son ton. Il fait de son visage et de son langage ses armoiries parlantes. D'où la création de certaines conventions qui doivent servir de signe particulier, de cocarde. Au milieu du xvii^e siècle, l'homme de qualité se distinguait en étant honnête homme. Lesage nous montre des hommes de qualité qui, à bout d'invention, aspirent à briller par leurs vices. L'homme bien né a une façon de se corrompre qui n'est qu'à lui et que le parvenu ne peut singer. Le bourgeois vit de crédit et son crédit dépend de l'opinion qu'on a de lui; il est donc assujéti à l'opinion publique, il dépend d'elle, il doit la ménager. L'homme de qualité se signalera par le mépris qu'il en a, il se donnera le plaisir de la braver, de se mettre au-dessus d'elle. Tels sont les nobles auxquels s'intéresse de préférence Lesage et dont son roman nous offre de fort beaux échantillons.

La Bruyère avait défini Versailles : « une région où les vieillards sont galans, civils, polis et où les jeunes gens au contraire sont durs, féroces, sans mœurs ni politesse : ils se trouvent affranchis de la passion des femmes dans un âge où l'on commence ailleurs à la sentir, ils leur préfèrent des repas, des viandes, et des amours ridicules. Celui-là est sobre et modéré, qui ne s'enivre que de vin; l'usage trop fréquent qu'ils en ont fait le leur a rendu insipide. Ils cherchent à réveiller leur goût déjà éteint par des eaux-de-vie, et par toutes les liqueurs les plus violentes; il ne manque à leur débauche que de boire de l'eau-forte. »

Telle était la jeune génération qui croissait vers la fin du siècle, et qui attendait la Régence pour prendre ses ébats sans contrainte; semblable à celle qui avait pullulé en Angleterre à l'époque de la restauration des Stuarts, si toutefois on peut comparer les vices de la Régence française aux incomparables saturnales dont l'Angleterre fut le théâtre. C'était cette même génération, toute préparée au régime de la Régence, qui désolait M^{me} de Maintenon quand elle se plaignait de la jeunesse qu'elle voyait grandir autour d'elle et du mélange d'affectation et de grossièreté dont elle faisait parade : « Il n'y a plus de jeunes gens aujourd'hui, dit-elle, qui sachent parler à une femme sans la faire rougir. »

Cette aimable jeunesse se trouva mûre au moment que le décorum eut été enseveli à Saint-Denis avec le roi Louis XIV et que le nouveau maître de la France, Philippe d'Orléans, donna lui-même l'exemple d'un dévergondage sans limites. Ces jeunes gens si fiers de leurs vices et si ardents à les étaler reçurent le nom de *petits-maitres*, employé autrefois dans une acception bien différente et qui avait été donné, à l'époque de la Fronde, au parti politique à la tête duquel s'étaient mis le prince de Condé, le prince de Conti son frère et le duc de Longueville. « Il n'est resté d'autre trace de ces troubles, dit Voltaire, parlant de la Fronde, que ce nom de petits-maitres qu'on applique aujourd'hui à la jeunesse avantageuse et mal élevée. » « Nos petits-maitres, dit-il encore, sont l'espèce la plus ridicule qui rampe avec orgueil sur la surface de la terre. » Une fatuité que rien n'intimide, que rien ne déconcerte, une assurance qui ressemble à de l'effronterie, une sorte de grossièreté mêlée de coquetterie, un profond mépris de toutes les allures bourgeoises; faire des dettes, avoir des aventures, faire parler de soi, régenter la mode, telles étaient les attributions des petits-maitres.

Tout vice comme toute qualité peut avoir son héroïsme. Le petit-maitre héroïque, c'est le *roué*, expression qui date de la Régence et fut donnée aux lions de cette époque licencieuse; d'abord aux compagnons de débauche de Philippe d'Orléans, puis à tous les libertins du grand monde. Les gentilshommes, a-t-on dit, s'étaient approprié le nom de roués pour se distinguer de leurs laquais qui n'étaient que des pendards. Le roué ne se contente pas de mettre à l'hôpital les Gregorio de Noriega; ils aspirent à de plus brillants exploits. Lesage nous représente un gentilhomme appartenant à l'une des meilleures familles de l'Espagne qui, faufile d'aventure dans une compagnie d'escrocs, y tient sa place, y joue son rôle à merveille. On n'a pas besoin de le souffler; il possède l'art et s'y fait applaudir. Le roué est l'homme sans mœurs et sans principes qui donne à ses vices des dehors séduisants et les fait admirer à force de grâce et d'esprit. Le roué, Molière l'avait peint en pied, par avance, dans la personne de son don Juan, et Hamilton en écrivant les Mémoires de son beau-frère, le comte de Grammont. Et Saint-Simon a complété le portrait: « Le comte de Grammont, dit-il, était un homme de beaucoup d'esprit, mais de ces esprits de plaisanterie, de reparties, de finesse et de justesse à trouver le mauvais, le ridi-

cule, le faible de chacun, de le peindre en deux coups de langue irréparables et ineffaçables, d'une hardiesse à le faire en public, en présence et plutôt devant le Roi qu'ailleurs, sans que mérite, grandeur, faveurs et places en pussent garantir hommes ni femmes quelconques. A ce métier, il amusait et il instruisait le Roi de mille choses cruelles, avec lequel il s'était acquis la liberté de tout dire jusque de ses ministres. C'était un chien enragé à qui rien n'échappait... avec cela, escroc avec impudence, et fripon au jeu à visage découvert, et joua gros jeu toute sa vie. D'ailleurs, prenant à toutes mains et toujours gueux, sans que les bienfaits du Roi, dont il tira toujours beaucoup d'argent, aient pu le mettre tant soit peu à son aise... Il ne bougeait de la Cour. Nulle bassesse ne lui coûtait auprès des gens qu'il avait le plus déchirés lorsqu'il avait besoin d'eux, prêt à recommencer dès qu'il en avait eu ce qu'il en voulait. Ni parole, ni honneur, en quoi que ce fût, jusque-là qu'il faisait mille contes plaisans de lui-même et qu'il tirait gloire de sa turpitude, si bien qu'il l'a laissée à la postérité par des *Mémoires* de sa vie, qui sont entre les mains de tout le monde, et que ses plus grands ennemis n'auraient osé publier. Tout enfin lui était permis et il se permettait tout. Il a vieilli sur ce pied-là... Il n'avait non plus pas la moindre teinture d'aucune religion. Étant fort mal à quatre-vingt-cinq ans, sa femme lui parlait de Dieu. L'oubli entier dans lequel il en avait été toute sa vie le jeta dans une étrange surprise des mystères. A la fin, se tournant vers elle. « Mais comtesse, me dis-tu là bien vrai? » Puis lui entendant réciter le *Pater* : « Comtesse, lui dit-il, cette prière est belle, qui est-ce qui a fait cela? » Avec tous ces vices sans mélange d'aucun vestige de vertu, il avait débelle la Cour et la tenait en respect et en crainte. Aussi, après sa mort, se sentit-elle délivrée d'un fléau que le Roi favorisa et distingua toute sa vie. »

Le roué, Louis XIV l'avait bien défini aussi quand il disait de Philippe d'Orléans qu'il était un *fanfaron de crimes*; c'est le propre de ces fanfarons de jeter le défi à la société, de fouler ouvertement sous leurs pieds toutes les règles de la morale qu'ils traitent de préjugés et de conventions inventées pour duper les sots, et de ne conserver de l'antique idéal de l'honneur que la bravoure, une bravoure à toute épreuve mise au service de leurs passions. Le roué, on peut encore l'appeler l'*artiste en*

débauches, car il en fait un art et de sa vie une tragi-comédie. Et ces roués firent lignée et leurs descendants ne devinrent des héros historiques que grâce à la Révolution, qui les fit monter sur l'échafaud. En prison, ils répétaient à l'avance la scène de la guillotine pour apprendre à mourir avec grâce. Du haut du funèbre tombereau qui les conduisait à la mort, ils promenaient un regard insouciant sur la foule et sur leurs bourreaux et posaient en souriant sur le billot cette tête pleine de frivolités, de souvenirs galans ou criminels, de petites vues, de glorioles et de fumée!

En face des petits-maitres et des roués, quel est le héros du roman de Lesage? Si par héros nous entendons un personnage digne de respect ou d'admiration, Lesage s'est passé de héros. Dans son livre, il n'est guère personne que nous soyons tenté de respecter, ou d'admirer. Mais si le héros d'un roman est simplement celui qui fixe sur lui notre attention et qui y joue le rôle le plus considérable, le héros de Lesage est le personnage qui a donné son nom au roman, c'est Gil Blas.

Gil Blas est un aventurier, qui a ceci de particulier qu'il fait son chemin par la domesticité. Gil Blas est de naissance très humble, de très petite bourgeoisie; il est ce que Saint-Simon appelle un homme de rien. A dix-sept ans, ses parens lui donnent la volée, heureux qu'ils sont de se débarrasser de lui. Son oncle le chanoine lui fait cadeau d'une mule et de quelques ducats. Son père et sa mère l'embrassant, l'exhortent à vivre en honnête homme, à ne point s'engager dans de mauvaises affaires et, sur toutes choses, à ne pas prendre le bien d'autrui. Puis après l'avoir longuement harangué, ils lui offrent leur bénédiction, « ce qui était le seul bien, dit Gil Blas, que je pusse attendre d'eux. » Et le voilà parti. Il a fait quelques études et songe à devenir précepteur. Mais un jour il rencontre un ami d'enfance nommé Fabrice, qui lui fait changer de résolution. « Sache, lui dit Fabrice, que si le métier de laquais est pénible, je l'avoue, pour un imbécile, il n'a que des charmes pour un garçon d'esprit. Un génie supérieur qui se met en condition ne fait pas son service matériellement comme un nigaud. Il entre dans une maison pour commander plutôt que pour servir. Il commence par étudier son maître : il se prête à ses défauts, gagne sa confiance, et le mène ensuite par le nez. C'est ainsi que je me suis conduit chez mon administrateur. Je connus d'abord le

pèlerin : je m'aperçus qu'il voulait passer pour un saint personnage, je feignis d'en être la dupe, cela ne coûte rien. Je fis plus, je le copiai ; et, jouant devant lui le même rôle qu'il fait devant les autres, je trompai le trompeur, et je suis devenu peu à peu son *factotum*. J'espère que, quelque jour, je pourrai, sous ses auspices, me mêler des affaires des pauvres. Je ferai peut-être fortune aussi, car je me sens autant d'amour que lui pour leur bien... Ne me parle donc point d'un poste de précepteur ; c'est un bénéfice à charge d'âmes. Mais parle-moi de l'emploi d'un laquais ; c'est un bénéfice simple, qui n'engage à rien. Un maître a-t-il des vices, le génie supérieur qui le sert les flatte, et souvent même les fait tourner à son profit. Un valet vit sans inquiétude dans une bonne maison. Après avoir bu et mangé tout son soûl, il s'endort tranquillement comme un enfant de famille, sans s'embarrasser du boucher ni du boulanger. » Gil Blas profite du conseil de son ami. Il expérimente toutes les formes de la domesticité. Tour à tour laquais, valet de chambre, maître d'hôtel, intendant, secrétaire, à travers mille aventures, mille déboires, il fait son chemin, et finit par devenir homme d'importance, favori du premier ministre, du duc de Lerme. Il est vrai qu'il paie cet honneur assez cher. Une peccadille le fait disgracier, jeter en prison dans la tour de Ségovie, où il se livre à force réflexions peu riantes. Mais sa bonne étoile l'en tire, il s'insinue dans la faveur du successeur du duc de Lerme, le comte d'Olivarès et, quand il a assez de la Cour, il la quitte, se marie et finit ses jours dans un château, aussi heureux que les Gil Blas peuvent l'être ici-bas.

L'aventurier qui fait son chemin par la domesticité ! Qui ne pense, à ce mot, à ces laquais de la Régence qui s'enrichissaient à la banque de Law et qui, devenus grands seigneurs du jour au lendemain, roulant carrosse, par la force de l'habitude, se surprenaient à monter derrière leur voiture au lieu de monter dedans ? Qui ne songe au valet de la pièce de *Turcaret*, de l'immortel Frontin, s'écriant fièrement : « Aujourd'hui mon règne commence. » Qui ne songe surtout à cet abbé Dubois, d'abord valet du curé de Saint-Eustache, puis précepteur du Duc d'Orléans, favori de ce prince, secrétaire des Affaires étrangères, archevêque, cardinal, premier ministre et tenant les destinées de l'Europe dans ces mains qui avaient tenu le plumeau dont il essuyait les meubles du curé de Saint-Eustache ?

Mais ce n'est pas à Dubois que je voudrais comparer Gil Blas ; ce serait faire tort au héros de Lesage. S'il fallait lui trouver un pendant dans l'histoire, je remonterais jusqu'à la seconde moitié du xvii^e siècle et je nommerais Gourville, ce Gourville qui mourut en 1703, laissant de précieux *Mémoires* que Lesage ne pouvait manquer d'avoir lu. Gourville avait commencé par être laquais de M. de La Rochefoucauld qui, lui trouvant de l'esprit, en voulut faire quelque chose. Un jour, il l'envoya parler d'affaires à M. d'Hémery, alors contrôleur général ; Gourville avait ce jour-là « une casaque rouge avec quelques galons dessus, » et M. d'Hémery, rencontrant peu de jours après M. de La Rochefoucauld, lui dit : « Quand vous aurez quelque chose à me faire dire, envoyez-moi une casaque rouge qui m'a déjà parlé une fois de votre part. » Cela le rendit plus cher encore à son maître, et il l'employa pour ses affaires domestiques et pour ses intrigues politiques où Gourville fit merveilles. Plus tard, il le donna en cadeau au prince de Condé, et depuis lors, Gourville resta toujours dans la maison de Condé. Il joua un grand rôle dans la Fronde et quand Mazarin eut rétabli son pouvoir, il l'envoya faire des réflexions à la Bastille. Gourville n'y resta pas longtemps. Ensuite il fut enveloppé dans la disgrâce de Fouquet avec qui il s'était lié. Il dut s'exiler ; mais, pendant cet exil, il rendit de si bons services aux ministres qu'il fut rappelé. Le voilà bien en cour, chéri et employé de Louvois, fort bien vu de Louis XIV qui aimait à s'entretenir avec lui et le combla de faveurs. Ce que Saint-Simon loue surtout en lui, c'est qu'étant devenu un personnage par son esprit, son grand sens, sa fortune, les amis considérables qu'il s'était faits, et particulièrement l'intimité des ministres et la protection du Roi, il passait sa vie au milieu de la plus illustre compagnie sans se méconnaître jamais, et qu'il n'oublia en aucun temps ce qu'il avait été dans sa jeunesse et qu'il devait tout à M. de La Rochefoucauld. « Ce qui est prodigieux, ajoute Saint-Simon, il avait secrètement épousé une des trois sœurs de M. de La Rochefoucauld. Il était continuellement chez elle à l'hôtel de La Rochefoucauld, mais toujours, et avec elle-même, en ancienne domestique de la maison. M. de La Rochefoucauld et toute sa famille le savaient, et presque tout le monde, mais à les voir on ne s'en serait jamais aperçu. Les trois sœurs filles et celle-là, qui avait beaucoup d'esprit et passant pour telle, logeaient ensemble.

dans un coin séparé de l'hôtel de La Rochefoucauld, et Gourville à l'hôtel de Condé. »

C'était un esprit fertile en expédients que ce Gourville, flairant son profit de tout, attentif aux occasions, habile à sortir d'un mauvais pas et à conjurer les accès d'humeur de la fortune. Son opinion sur les hommes était qu'ils ont leur propriété à peu près comme les herbes, que leur bonheur consiste à avoir été destinés, ou à s'être destinés eux-mêmes aux choses pour lesquelles ils étaient nés. Or Gourville était né pour faire fortune et, sur la foi de son étoile, il s'est si bien poussé dans le monde qu'il est parvenu à ses fins. Un de ses avantages était de n'avoir aucune espèce d'idéal, et partant peu de principes et encore moins de scrupules, ce qui est une grande commodité pour faire son chemin. Aussi ne voit-il dans la vie qu'une affaire, la plus compliquée des affaires et, en homme qui les entend, il professe un grand dédain pour les rêveurs qui pensent et imaginent au lieu d'agir, et surtout pour les philosophes, lesquels, dit-il, ont l'humeur chagrine à l'endroit des gens d'affaires parce qu'ils possèdent de grands biens.

Les seules vertus qu'eut Gourville étaient celles qui pouvaient lui être utiles, et en particulier la faculté du dévouement. Il n'était pas comme ces vulgaires égoïstes qui sont pressés de toucher les intérêts de leur dévouement ; il pratiquait, lui, les dévouemens à longue échéance, les plus avantageux et les plus sûrs. Mais ce qui lui servit davantage, c'est qu'il avait l'humeur et l'esprit souple et qu'il posséda mieux que personne l'art de s'accommoder aux circonstances. Dans sa jeunesse, au milieu des désordres de la Fronde, il avait commis quelques méfaits. Le plus grave fut que, rencontrant près de La Rochefoucauld le sieur Mathière, percepteur de la taille, il lui demanda des nouvelles de la recette et quand il portait son argent à Angoulême. Et le sieur Mathière lui ayant répondu que, lorsqu'il avait sept ou huit mille livres, il y faisait un tour, Gourville considéra, ce sont ses propres expressions, que la fortune lui présentait cette occasion pour favoriser ses desseins. Aussi, ayant laissé à la recette le temps de s'arrondir, quelques jours après, le pistolet à la main, il la ravit à l'infortuné percepteur.

Une fois les troubles de la Fronde terminés et l'ordre rétabli, Gourville eut le tort de ne pas comprendre que certaines démarches par trop risquées n'étaient plus de saison. Il fit cette

réflexion à la Bastille et, quand il en sortit, il demanda une audience à Mazarin et le remercia de l'éminent service qu'il lui avait rendu en le faisant emprisonner. Son cachot lui avait servi d'école, il y avait fait des études de haute sagesse et entre autres il y avait appris ce qui est le principe de toute sage conduite, à savoir que : « Au lieu de vouloir mener les autres à son point, il ne devait songer qu'à entrer dans l'esprit de ceux à qui il avait affaire ! » Telle fut dès lors sa première règle de conduite. C'est ainsi qu'il sut plaire tour à tour à Mazarin, à Fouquet, à Louvois, à Louis XIV, accroissant son bien, jouissant de son bonheur, bénissant son étoile et laissant se morfondre les philosophes ; jusqu'à ce que, dans sa vieillesse, étant devenu goutteux, après s'être fait transporter un jour dans une galerie de Versailles et avoir reçu un dernier sourire du monarque, il se renferma chez lui et s'occupa d'écrire ses *Mémoires* ; suprême bonheur de parvenu qui a gagné définitivement sa partie. « Je me trouve, dit-il, tout accoutumé à mes infirmités qui sont encore assez grandes, mais dans une gaieté au delà de tout ce que j'en ai eu. Je ne souffre plus du tout de peine de ne pouvoir marcher ; enfin, je ne sais s'il y a quelqu'un qui soit plus heureux que je me trouve l'être... Mon étoile fortunée m'a si bien conduit, que je me trouve dans l'abondance... Je vois avec joie ceux qui viennent, et me trouve consolé de ne pas voir les autres. Je m'amuse avec mes domestiques... J'ai une grande curiosité pour les nouvelles ; je suis des premiers averti de tout ce qui se passe ; j'en fais des relations pour mes amis de la province... Enfin, le jour se passe doucement. Le soir, je fais jouer à l'impériale et conseille celui qui est de mon côté. Depuis quelques années, je compte de ne pouvoir pas vivre longtemps. Au commencement de chacune, je souhaite de pouvoir manger des fraises ; quand elles passent, j'aspire aux pêches, et cela durera tant qu'il plaira à Dieu. »

Ses fraises et ses pêches, voilà le seul roman de poésie qui ait jamais effleuré la vie de Gourville. J'ajoute que les dernières pages de ces *Mémoires* auraient pu être écrites par Gil Blas. Car Gil Blas, lui aussi, finit dans un château, au sein de l'abondance et assez satisfait de sa vie pour être tenté d'écrire ses *Mémoires*. Seulement, Gil Blas a eu plus de peine que Gourville à faire son chemin. Son éducation a été plus lente. Au début, il fait écoles sur écoles, car il est simple, naïf, crédule, il mord aisément à

l'hameçon. Aussi est-il souvent dupe, mais il s'en vengera plus tard. Autre obstacle à ses succès, au commencement il est trop personnel; il ne connaît pas, comme Gourville, la dose de dévouement qui est nécessaire pour faire fortune. Et Gil Blas a... oh! je ne dirai pas une conscience, ce serait trop dire; mais un tiers, un quart, un dixième de conscience. Et c'est une gêne, un embarras qu'un dixième de conscience. Quelquefois Gil Blas, par l'effet d'une héroïque résolution, veut trancher de l'honnête homme; mais la vertu lui est si peu naturelle qu'il s'y montre singulièrement maladroit. Il perd une bonne place, pour avoir dit un jour la vérité à l'archevêque de Grenade; il en perd une autre après avoir été intendant intègre pendant quatre mois. Il lui arrive au début de s'engager dans la société des grisons ou des cabotins, des aigrefins, des picaros, des « ambidextres, » qui sont de ces gens qui possèdent deux mains droites parce que, lorsqu'il s'agit de prendre, ils n'ont plus de main gauche. Ah! c'est pour le coup que son dixième de conscience rabat de sa délicatesse et qu'il attende sans scrupule à la bourse du prochain; tout en se promettant cependant d'être honnête homme à la prochaine occasion. Comme Ulysse il s'écrie : « Demain nous serons vertueux. » Et quand enfin il a fait fortune et qu'il lui est permis de devenir, sans rien y perdre, une manière d'honnête homme, après tout il en est content et il prêche la morale à ses valets. Complétons notre définition : Gil Blas est un aventurier qui fait son chemin par la domesticité et qui conserve, même parmi la société des ambidextres, une pointe d'amour platonique pour la vertu.

Quel triste tableau que ce roman de la Régence, semble-t-il! Des aventuriers, des intrigans, des personnages suspects et de mince moralité, des petits-maitres, des roués, des fripons et des dupes! Voilà ce que Lesage a vu de l'humanité, voilà ce qu'il nous en fait voir. Et cependant, ce tableau ne nous attriste pas; Walter Scott l'a dit; l'impression qu'il nous laisse est douce, agréable, bienfaisante. A quoi cela tient-il? Cela tient d'abord à ce qu'il y a dans ce roman, à tout le moins, un honnête homme dont nous aimons à faire la connaissance, et cet honnête homme c'est l'auteur, ce fier et loyal Breton qui s'appelait Lesage. Cela tient ensuite à ce que cet honnête homme était un philosophe pratique et que la conclusion de son livre est celle-ci : la fortune est sujette à de si étranges vicissitudes, et surtout, il se mêle tant

de malheur à nos bonheurs et tant de bonheur à nos malheurs, qu'après tout, ce n'est pas à la destinée, c'est à soi-même qu'il faut demander la félicité, et l'homme de bien maltraité du sort, s'il a l'esprit bien fait, risque d'être plus heureux que l'intrigant enrichi, surtout s'il a la sagesse de ne pas lui envier ses gros biens.

Et enfin, si le roman de Lesage nous égaie, c'est que Lesage lui-même était gai ! Don rare que la vraie gaieté ! Lesage n'a pas été un satirique, il ne s'indigne pas, il ne maugrée pas contre les hommes ; ils lui sont un spectacle, et en poète comique, ces spectacles l'amuse ; bon gré mal gré, sa bonne humeur nous gagne et nous prenons part à son divertissement. A quarante ans, il devint sourd. Il était obligé, pour converser, de se servir d'un cornet qu'il appelait son bienfaiteur, parce qu'il amenait jusqu'à lui les propos des gens d'esprit et qu'il n'avait qu'à le poser pour ne pas entendre les ennuyeux. Lesage romancier posséda un autre cornet bien plus précieux encore, cornet magique dont les fées font présent à leurs favoris. Grâce à ce cornet, les discours des sots et des méchants lui arrivaient transformés en d'amusantes gaietés, et les bruits discordans de la vie réjouissaient son oreille comme une folle mélodie d'opéra-comique.

VICTOR CHERBULIEZ.

LA CHAMBRE DES LORDS

DANS LE PASSÉ ET DANS L'AVENIR

I

La lutte engagée entre les deux Chambres anglaises atteint, au moment où j'écris, son degré le plus aigu. L'issue en est encore douteuse pour l'observateur le plus pénétrant et se fera encore attendre longtemps. Peut-être sera-t-elle terminée dans deux mois; peut-être les enfans de nos enfans n'en verront-ils pas la fin. Le problème, — à la différence d'un problème de mathématiques pures, — a plus de vingt solutions, dont plusieurs sont fort raisonnables, mais qui soulèvent toutes de graves objections.

La question serait déjà épineuse si on la discutait, de part et d'autre, avec un esprit libre et ouvert, avec une entière bonne foi. Or, l'esprit de parti, la jalousie des classes, la vanité, la passion, l'intérêt individuel, tous les élémens de trouble et d'erreur qui peuvent agiter les sociétés modernes s'y confondent, et, plus que tout le reste, l'inévitable, l'implacable, l'insoluble question sociale, notre terreur à tous, y verse ses fureurs portées à leur comble. Et les paroles montent, chaque jour, à un diapason plus élevé; les menaces succèdent aux insultes; on dit: « Mais c'est une Révolution! » et tout est tranquille, non de cette tranquillité sinistre qui caractérise parfois les veilles de cataclysme, mais de l'honnête tranquillité des jours d'activité normale. Bien plus: il y a de la gaité dans l'air et, de-ci et de-là, des éclats de rire qui narguent les pronostics de tempête et traitent la Révolution anglaise de demain, ou d'après-demain, comme une

queue de comète, égarée dans notre atmosphère; la partie solennelle engagée entre les Lords et la Démocratie, entre l'hérédité et l'élection populaire, comme un *game* entre les onze de quelque fameuse équipe de *cricketeers* et les onze d'une équipe rivale. N'était la fatigue et la dépense d'une élection générale en mai, venant après une élection générale en janvier, on serait disposé à considérer cette bataille comme le sport le plus « excitant » de la saison de 1910. Cette insouciance tient peut-être à ce fait que l'Anglais moderne ne possède pas notre riche expérience de la guerre civile et de la révolution sociale, du prix qu'elles coûtent, des tristesses qu'elles amènent et qui leur survivent. Peut-être tient-elle, surtout, à la conscience qu'ils ont que tout « s'arrangera, » et que la vénérable Constitution, avec quelques coups de marteau, sera mise, cette fois encore, en état de marcher pendant un siècle ou deux. Quoi qu'il en soit, le spectacle vaut, assurément, la peine d'être regardé. Mais il ne suffit pas de le regarder pour le comprendre.

Si, avant de vous adresser aux intéressés, — et il en est de tous les degrés, — aux professionnels de la politique, vous interrogez un homme quelconque, pris dans la moyenne, un de ceux qui refusent aujourd'hui de se laisser enrégimenter dans un parti, mais se portent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre et font les grosses majorités adverses et alternatives de 1900 et de 1906, vous le trouverez très ardent, très décidé sur le dilemme de la réforme douanière et du libre-échange, très décidé, également, contre l'autonomie irlandaise, mais tiède et presque indifférent sur la question de la Chambre des Lords. Cet anonyme que les Anglais appellent *the man in the street* et qui est l'arbitre des destinées du pays, entend deux voix qui lui crient : « Tu ne supporteras pas plus longtemps cette absurdité monstrueuse qui n'existe chez aucune autre nation, un législateur héréditaire ! » et l'autre : « Tu ne renverseras pas de tes mains l'arche sainte, tu ne toucheras pas à cette constitution que t'a léguée la sagesse de tes ancêtres et qui fait la force de l'Empire britannique ! » Qu'un législateur héréditaire soit une absurdité, il l'admet sans discussion et sans examen, bien qu'il soit partisan déclaré de la monarchie héréditaire et de la propriété héréditaire. Mais la « sagesse des ancêtres » fait vibrer quelque chose en lui; elle réveille de vagues instincts conservateurs qui sommeillent, mais ne s'effacent pas.

On ne sait de quoi il serait capable si on parlait de démolir la Tour. Ce respect des choses anciennes, cette religion de l'*immemorial right*, de cette « nuit des temps » dans laquelle se perd l'origine de la Chambre haute, voilà ce qui la couvre et le défend aux yeux de l'Anglais ordinaire.

Jetons un regard sur cette nuit des origines ; pénétrons-y un moment à la suite de Stubbs et de Freeman, les deux grandes autorités sur ces temps et ces questions-là (1). Pour Stubbs, la Chambre des Lords apparaît, sous une forme à peu près reconnaissable, en 1295, c'est-à-dire quelques années après la Chambre des Communes et elle achève de s'organiser pendant le cours du xiv^e siècle. A cette question : « Quand et par qui a été créée la Chambre des Lords ? » Freeman répond sans hésitation qu'elle n'a jamais été créée. Selon lui, elle continue un autre organisme politique, absolument rudimentaire, et que, dans nos spéculations les plus lointaines, nous ne voyons pas commencer. C'est l'assemblée générale des hommes libres, à laquelle tous ont le droit d'être présents, mais où les sages (*witan*) jouent seuls un rôle actif et qui, pour cette raison, s'appelle le Witenagemot. Ils discutent et le peuple signifie son approbation ou sa désapprobation par des cris : *Yea* ou *Nay*. Au premier abord, on est aussi étonné que si l'on se trouvait en présence d'une thèse qui ferait la pairie anglaise l'héritière du Sénat romain. Faut-il en croire Freeman ? Ses vues sont larges et hardies, toujours originales et intéressantes, mais parfois un peu paradoxales. Son esprit fut un des premiers à embrasser et à appliquer l'évolutionnisme historique, mais il l'a, peut-être, en certains cas, légèrement exagéré. Considérer le Witenagemot transformé en *Curia Regis* ou la *Curia Regis* transformée en Parlement comme l'Histoire naturelle considère le ver à soie qui sort de son cocon, changé en papillon, ce serait confondre la méthode et les procédés de deux sciences fort différentes. Il faut faire, dans les événements de l'histoire, une part, et une très grande part, à l'action humaine qui est, d'ailleurs, l'instrument, plus ou moins conscient, de l'évolution.

(1) Il existe deux ouvrages spéciaux que l'on peut consulter : *The constitutional History of the House of Lords*, par Luke-Owen Pike (1895) et *The House of Lords*, par Wylie (1907). Ces deux auteurs sont des légistes, et leurs livres, le premier surtout, sont plutôt des traités de jurisprudence parlementaire que des ouvrages historiques. Les grandes lignes et les idées générales, fournies par Freeman, y disparaissent dans le détail et la contradiction des petits faits.

La vérité est que les rois normands suivirent un plan de gouvernement parfaitement défini et qui fait honneur, sinon à leur loyauté, du moins à leur sagesse politique. Ce plan consistait à établir les choses normandes sous des noms saxons, afin de ne pas effaroucher, dès l'abord, leurs nouveaux sujets. Une fois bien sûrs de leur conquête, ils se débarrassèrent des noms auxquels se rattachaient les vieilles mœurs politiques, dans la crainte qu'à l'ombre des anciens vocables ne se perpétuât le souvenir des anciennes libertés. Dès 1081, apparaît le mot de Parlement, mais il ne dure qu'un jour et deux siècles s'écouleront avant qu'il entré dans l'usage. Nous avons devant nous la *Curia Regis*, la Cour du roi, sorte de chaos où se mêlent et se heurtent les embryons des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. La Chambre des Lords s'y trouve également, avec le reste, mais il est impossible à l'œil le plus exercé de l'y distinguer des autres élémens qui fermentent avec elle dans le mélange. Peu à peu nous voyons les trois grandes cours de justice (qui fonctionnaient encore sous leurs anciens noms, il y a trente-cinq ans) se dégager du bloc et commencer à vivre de leur vie séparée. Mais elles demeurent subordonnées à l'institution plus vaste qui leur a servi de matrice et en qui réside le pouvoir de casser leurs arrêts. Ce pouvoir est encore aujourd'hui en possession de la Chambre des Lords. L'évolution continue, tantôt menée par le pouvoir royal lorsqu'il a toute sa force, toute sa vitalité (par exemple, sous Henri II et sous Édouard I^{er}), tantôt par les grands seigneurs lorsque la royauté est faible (comme, par exemple, sous Jean, sous Henri III, sous Édouard II).

Tandis que la Royauté, chez nous, s'appuie sur l'Église et sur les Communes, s'entoure d'humbles conseillers, laisse les grands vassaux se cantonner et se fortifier dans leurs provinces où ils deviennent des potentats, la Royauté, en Angleterre, suit une marche opposée. Elle retient auprès d'elle ses comtes, que le peuple nomme des *Eorls* (vieux nom saxon d'où sortira le mot moderne d'*Earls*), ses évêques et ses grands barons; ou, du moins, comme leurs fonctions territoriales les appellent loin de la Cour, elle les convoque le plus souvent qu'elle peut, pour leur demander des conseils et de l'argent. Elle les habitue à discuter et à voter sous ses yeux; elle les rompt à cette vie parlementaire qui, toute tumultueuse qu'elle soit, représente déjà un adoucissement des mœurs et un assouplissement des volon-

tés. Ce n'est pas aux heures d'anarchie qui précèdent ou qui suivent la concession de la *magna charta*, c'est sous un roi intelligent, sous Édouard I^{er}, que la Chambre des Lords est vraiment reconnue et organisée. Jusqu'à ce moment, ses attributions, comme sa composition, sont vagues et incertaines. L'idée d'une constitution bicamérale n'existe pas, nous la verrons naître plus tard. Pourquoi pas trois Chambres? Pourquoi pas quatre? Édouard I^{er}, imbu de l'idée que tout se fait mieux en France parce que la France a hérité directement des traditions administratives et juridiques du peuple romain, ne répugnerait pas à créer une assemblée particulière pour le clergé, une autre pour les marchands, et ainsi de suite, autant qu'il y a de branches d'activité dans la nation. Les évêques et les abbés refusent l'honneur qu'on veut leur faire, persuadés que la première conséquence en serait de faire peser de nouveaux impôts sur l'Église. On obtient, à grand'peine, leur présence dans la Chambre haute dont ils sont membres de droit, en vertu de leurs fonctions épiscopales, nous dit Freeman; comme détenteurs des terres baroniales attachées à leur siège, nous assure M. Pike. Les *earls* siègent, d'abord, à raison de leurs fonctions; le Roi convoque les barons quand il lui plaît. Pendant le cours du xiii^e siècle, une distinction s'établit entre les *majores* et les *minores barones*. L'usage prévaut de convoquer les premiers d'une façon permanente et c'est à ce moment, c'est-à-dire au seuil du xiv^e siècle (toutes les autorités semblent d'accord sur ce point), que l'hérédité devient un principe constitutif de la Chambre haute. Encore ne s'agit-il pas de l'hérédité personnelle, par ordre de primogéniture ou dans la ligne latérale, en suivant les prescriptions du droit latin, mais de la transmission d'une propriété territoriale. C'est à la baronnie, non pas au baron, que le titre est attaché, et rien n'est plus significatif, à cet égard, que le nom de *Peers of the Land*, pairs de la Terre, attribué à ces pairs primitifs. En traduisant le latin *pares*, le langage populaire fait un précieux contresens, qui nous livre un secret de l'époque. C'est le domaine, le fief qui siège au Parlement et on l'y appelle pour voter ses propres charges. Quoi d'étonnant, dans ces conditions, si les titulaires de ces pairies montrent peu d'empressement à prendre possession de leur dignité, si quelques-uns, même, emploient toute leur industrie à s'y dérober? Il est amusant de voir, au xiv^e siècle, un certain Thomas Furnival se

démener pour prouver qu'il n'est point baron et ne saurait être forcé d'assister, comme tel, aux séances de la Chambre des Lords. D'autres, cependant, aperçoivent, et tous les jours plus clairement, l'avantage qu'ils pourront retirer de la pairie. Ils font triompher parmi eux le principe d'hérédité, transféré de la terre à la personne.

Ce qui aida à cette transformation et la rendit inévitable, ce fut la création de deux nouveaux ordres de noblesse qui prirent rang au-dessus des Earls. Le premier duc, le duc de Cornwall, fils aîné d'Édouard III, date de 1337 et le premier marquis de 1386. Il est évident que les Earls et les barons, à cette époque, ont cessé de siéger au Parlement, les uns à raison de leurs fonctions locales, et les autres à raison des fiefs qu'ils détiennent, et que ces deux noms représentent seulement les degrés inférieurs de la hiérarchie nobiliaire, où s'interposera encore, au *xiv^e* siècle, l'ordre des vicomtes. Quoi qu'il en soit, à partir du commencement du *xiv^e* siècle, quiconque a été convoqué une fois à l'assemblée des Lords se considère comme un membre permanent de cette assemblée et transmet ce droit à son plus proche héritier. Cependant le mandat royal de convocation demeure une formalité nécessaire et l'est encore aujourd'hui.

On voit, par ce qui précède, que l'historien Freeman est autorisé à affirmer que l'hérédité personnelle et directe s'est introduite éventuellement et à une époque relativement moderne dans la Chambre des Lords, et que, primitivement, cette Chambre est une chambre de fonctionnaires; mais il faut se hâter d'ajouter, — sinon, on aurait de ces origines l'idée la plus fautive, — que, sitôt que le principe de la permanence et de l'hérédité s'est définitivement établi dans la pairie, il en devient le signe caractéristique (1).

Une autre conclusion, non moins importante, c'est que la Chambre des Lords représente la propriété territoriale. La Chambre des Communes représente aussi la propriété foncière, ce qu'on pourrait appeler la propriété du second degré, plus la propriété marchande et industrielle, qui commence à naître.

A qui appartient, dans la période d'incubation du régime

(1) Nous ne serions pas en Angleterre, s'il n'y avait des contradictions et des exceptions à signaler. Ainsi, en 1416, nous voyons créer un duc d'Exeter pour sa vie durant et un peu plus tard le duc de Bedford perd son privilège parce qu'il n'est pas assez riche pour tenir son rang.

parlementaire, l'initiative des lois? Au Roi, à son conseil et aux seigneurs, comtes, évêques, barons, qui sont destinés à former le noyau de la Chambre des Lords. Les juges sont naturellement, chargés de donner aux statuts leur forme légale. Les Communes entrent peu à peu en partage de cette initiative, d'abord sous la forme d'une humble pétition au Roi. En trois ou quatre étapes, — le mouvement s'accélère à partir du misérable règne de Richard II, — elles obtiennent le droit de rédiger elles-mêmes les lois, et il est aisé de comprendre que chacun de leurs progrès est une diminution d'influence et d'autorité pour les Lords. Toutefois, la Chambre basse se montre pleine de déférence envers sa sœur aînée. Elle se contente du rôle d'accusatrice dans les grands procès politiques où la Chambre haute siège en juge souverain. Son rôle, à elle, rôle ingrat, rôle sacrifié, semble-t-il, aux bonnes gens du xv^e siècle, consiste à voter des aides et des subsides, et il n'y a point là un Lloyd George pour lui apprendre que le véritable maître, c'est celui qui tient les cordons de la bourse. Elle est si désireuse de grandir encore sa grande sœur qu'un jour elle réclame, pour la Chambre des Lords, le droit de nommer les titulaires des hautes charges, ou, en langage moderne, les membres du Cabinet. La royauté, bien entendu, s'y refuse, mais le fait demeure là comme un symptôme. Sous Richard II, le Roi cesse de siéger, de sa personne, parmi les Lords. Il s'en retire, emmenant son conseil et laissant derrière lui un trône vide, qui y est encore et où il revient s'asseoir au début et à la clôture des sessions parlementaires. Cette séparation du Conseil et de la Chambre des Lords est-elle un affaiblissement? Est-elle un accroissement de force? J'incline vers la seconde solution. Composée presque exclusivement de seigneurs terriens, la Chambre des Lords, pendant le xv^e siècle, tend à rejeter tout autre élément. Elle se débarrasse des légistes, sauf à les rappeler plus tard devant elle, mais à simple titre consultant. Les évêques et les abbés sont, eux aussi, comme on l'a vu, une sorte de seigneurs terriens, mais ils ne possèdent pas et ne peuvent posséder l'hérédité personnelle et les *temporal Lords* leur font sentir, à cet égard, leur supériorité. En beaucoup de circonstances importantes, les pairs spirituels se trouvent annulés, notamment lorsqu'il s'agit de juger au criminel. Leur ministère leur interdit de s'associer à une sentence de mort. Or, pendant la seconde moitié du xv^e siècle, condamner à mort

paraît être une des occupations principales de la Chambre des Lords. Après avoir revendiqué le droit de juger ses propres membres, elle étend, du consentement de la Chambre basse, sa juridiction sur tous les cas de haute trahison, quels qu'en soient les auteurs.

Jusqu'à la Réforme, l'élément spirituel réussit à balancer l'élément laïque, singulièrement affaibli par les guerres civiles. Mais le départ des vingt-trois grands abbés, sous Henry VIII, et la création de plus de cinquante pairies temporelles par les Tudors durant la seconde partie du xvi^e siècle établissent définitivement la suprématie de la pairie héréditaire et, depuis ce moment, l'inégalité va toujours grandissant.

En 1640 un décret du parlement jette les évêques hors de la Chambre haute et cette Chambre est dissoute en 1649, ou du moins, les dix ou douze membres restés fidèles à la cause populaire sont congédiés sans autre forme de procès. Quelques années après, Son Altesse Mylord Protecteur, poursuivant le cours de ses expériences politiques, rencontre devant lui le système bicaméral et s'en empare. Quelle raison? Quel avantage y voit-il? Il ne l'a pas dit, ou, du moins, il ne l'a pas dit en termes pleinement intelligibles pour le politicien; mais il est impossible de douter qu'il n'ait été touché de l'idée bicamérale, puisqu'il n'a pas trouvé, pour baptiser son Sénat, d'autre appellation que celle-ci : *the other house*, l'autre Chambre. N'était-ce pas la plus ingénue de toutes les façons d'avouer que la seconde Chambre n'existait que pour servir de pendant, de frein et de contrepoids à la première?

La Restauration remet toutes choses en place. Les actes de 1640 et de 1649 sont annulés comme entachés d'illégalité et de violences; les lords temporels remontent sur leurs sièges, de plein droit, et les lords spirituels ne tardent pas à rentrer en possession de ceux qui leur appartiennent. Mais l'esprit du monde parlementaire est tout différent de ce qu'il était avant la Révolution et un antagonisme, qui ne cessera plus, se déclare entre les deux fractions de la législation. C'est à ce moment que s'affirment, en matière financière, les prétentions rivales des deux assemblées, qui viennent d'atteindre, à la fin de 1661, leur extrême degré d'acuité. Par une « résolution » votée en 1661, la Chambre des Communes revendique le privilège de régler seule le budget des dépenses, de même qu'elle a seule la charge

de voter le budget des recettes. En 1667, les Lords se plaignent au Roi d'être réduits à l'impuissance en ce qui touche certaines questions d'un haut intérêt national (il s'agissait, dans l'espèce, de l'accroissement des forces navales), parce que la Chambre basse rejette tous leurs amendemens, auxquels elle oppose une fin de non-recevoir, tirée de sa prétendue omnipotence financière. En cette circonstance, la Chambre des Lords maintient, comme indiscutable, son droit immémorial de rejeter la loi de finances en bloc, mais elle hésite devant une mesure qui mettrait le désarroi, dit-elle, dans tous les services publics. La querelle continue et s'envenime. En 1678, la Chambre des Communes, dans une nouvelle résolution, précise son droit de régler, sans contrôle, tous les détails de la dépense publique et il semble que le dernier mot lui soit resté, car nous ne voyons pas qu'en cette matière la jurisprudence parlementaire ait changé depuis le règne de Charles II.

Si l'ambition politique des Lords subit quelques échecs, son infatuation aristocratique va toujours grandissant et elle aspire à devenir une caste fermée comme l'oligarchie vénitienne. L'union avec l'Écosse sous la reine Anne et l'union avec l'Irlande, en 1800, amènent dans son sein quelques représentans élus de la pairie écossaise et de la pairie irlandaise (seize pour l'une et vingt-huit pour l'autre, sans compter quatre représentans de l'épiscopat d'Irlande). Mais elle obtient diverses mesures qui assurent l'extinction graduelle de ces deux pairies. En 1719, elle propose une loi qui limiterait le pouvoir créateur de la Couronne. Robert Walpole combat énergiquement cette loi et la fait rejeter, moins, peut-être, dans l'intérêt des Communes que dans l'intérêt de la royauté qui voit un danger dans ce club aristocratique où se concentre l'influence des grandes familles. C'est là, assurément, un grave échec, mais la Chambre des Lords a bien des façons de s'en dédommager. Ne tient-elle pas dans ses mains la majorité des sièges de la Chambre des Communes? Ne la remplit-elle pas de ses cadets et de ses créatures?

Dans ces conditions, le système bicaméral, à certaines heures (notamment vers le milieu du xviii^e siècle), n'est qu'un trompe-l'œil et une illusion.

II

1830 marque une date importante dans l'histoire du parlement anglais. La marée libérale monte et bat les murs de Westminster. L'esprit nouveau commence à pénétrer dans la Chambre héréditaire ; mais la majorité, fidèle aux vieilles traditions, défend pied à pied ses positions. Une première fois, en octobre 1831, elle rejette, par une majorité de neuf voix, le bill de Réforme, car elle sait que cette réforme fera disparaître les bourgs-pourris qui sont ses citadelles. On suggère au roi Guillaume IV qu'une promotion de douze ou quinze pairs libéraux annihilerait aisément cette petite majorité récalcitrante. Il s'y refuse et préfère employer la persuasion. Ce moyen réussit et, l'année suivante, le grand bill de Réforme est inscrit dans le *Statute-Book*. Désormais, la Chambre des Communes s'appartiendra à elle-même. Cependant il ne faudrait pas croire que les Lords aient perdu, à ce moment précis, leur influence sur les élections. Il faudra le scrutin secret (1870) et les remaniemens successifs des circonscriptions électorales pour atténuer encore cette influence, qui, à l'heure actuelle, demeure puissante. Après comme avant 1832, les fils de la noblesse viennent faire leur éducation politique ou se créer un nom dans la Chambre basse.

Examinons brièvement les pouvoirs qui restaient et qui restent encore à la Chambre des Lords, ceux qu'elle partage, à titre égal, avec la Chambre des Communes, ceux qu'elle détient seule, ceux, au contraire, qu'elle ne possède pas et dont la Chambre des Communes est exclusivement investie. Elle peut exercer le droit d'initiative en toute occasion, excepté en ce qui touche les lois financières, mais aucune des lois qu'elle propose et qu'elle vote ne peut recevoir l'assentiment royal et devenir définitive sans avoir été approuvée par l'autre assemblée. On lui reconnaît le droit d'initiative exclusif en ce qui touche sa constitution intérieure et ses privilèges. La loi de finances lui est soumise, chaque année, ce qui implique le pouvoir de la rejeter, mais celui de modifier telle ou telle clause de cette loi n'a jamais été reconnu à la Chambre des Lords par la Chambre des Communes et l'on s'en tient, à cet égard, à la jurisprudence de 1678, renouvelée, en 1861, comme on va le voir, à la suite

d'une violente escarmouche entre Gladstone, alors chancelier de l'Echiquier, et la Chambre haute. Le point capital est celui-ci : jamais un ministère ne s'est retiré devant un vote adverse de la pairie ; les Lords, bien qu'on leur ait toujours fait une part plus que raisonnable dans la distribution des portefeuilles, n'ont pas le pouvoir de créer ni de renverser un Cabinet. La Chambre haute garde ses attributions judiciaires, que Gladstone, son plus grand ennemi au XIX^e siècle, a essayé de lui arracher vers la fin de son grand ministère, lorsqu'il entreprit la réforme des cours de justice. L'intention du célèbre homme d'État était de créer une cour spéciale qui aurait hérité des pouvoirs de la Chambre des Lords comme cour d'appel et de cassation. Mais, par suite des lenteurs propres à ce genre d'opérations, cette dernière réforme restait à accomplir lorsque le ministère tomba au commencement de 1874. Les tories, en arrivant au pouvoir, s'empressèrent de réparer, de leur mieux, la vieille autorité judiciaire de la Chambre haute ; cependant Disraëli était trop avisé pour ne pas comprendre que, si l'hérédité législative est une anomalie, l'hérédité du juge en est une plus choquante encore, car la naissance, évidemment, ne confère aucune des connaissances nécessaires pour décider une question juridique, surtout dans un pays où les textes sont nombreux, les précédens plus nombreux encore. Il était donc nécessaire, pour mettre la Chambre des Lords en état d'accomplir déceimment ses devoirs juridiques, de la fortifier par l'adjonction de quelques hommes de loi. Sous cette idée, fort naturelle et imposée, en quelque façon, par les circonstances, s'en dissimulait une autre, qui hantait certains esprits, un peu inquiets de l'avenir réservé dans la société moderne à la législature héréditaire. Dès 1856, le gouvernement avait essayé d'introduire parmi les pairs un lord viager, et l'on avait choisi, pour cette expérience, un vieux juge qui n'avait point d'héritiers. La Chambre des Lords refusa d'admettre le nouveau lord Wensleydale. Finalement, le gouvernement céda et accorda à lord Wensleydale l'investiture dans les conditions ordinaires. Une tentative de lord Russel, en 1869, pour réformer la pairie et y introduire l'élément viager, fut rejetée à une majorité considérable. Mais, en 1876, la Chambre des Lords avait été trop près de perdre ses attributions judiciaires pour ne pas se montrer plus traitable. Elle laissa donc pénétrer, sans opposition, dans son sein, plusieurs *Lords of appeal in ordinary*,

destinés à former, avec le Lord-Chancelier, qui est toujours un légiste, le *Judicial committee* ou commission judiciaire. Leur titre, primitivement, était moins que viager, car ils devaient cesser de siéger parmi les Lords le jour où cesseraient leurs fonctions actives. En 1887, ils recevaient la pairie à vie dans toute son étendue et lord Salisbury, encouragé par cette première expérience, proposait d'instituer une classe de Lords, dont le titre ne serait pas transmissible. Leur nombre ne devait jamais excéder cinquante et certaines restrictions de nombre et de temps devaient considérablement retarder le plein effet du nouvel arrangement. Les Lords votèrent, la mort dans l'âme, et le public qui, en Angleterre comme en France, aime à résumer et à résoudre les questions d'un mot, baptisa du nom de *lifers* les pairs à naître : c'est le nom qu'on donne aux forçats à perpétuité et l'analogie n'avait rien de flatteur.

Avant que le bill arrivât à sa troisième lecture, il était retiré par le gouvernement. Du reste, en cette année 1888, la réforme de la Chambre des Lords semble avoir été à l'ordre du jour, car deux pairs se firent remarquer, au cours de la session, par des efforts, plus ou moins heureux, pour amener leurs collègues à comprendre le manque d'harmonie qui existait entre leur constitution et les besoins modernes, ainsi que la nécessité qui s'impose à toutes les institutions, même les plus essentiellement conservatrices, de suivre l'évolution de la société politique. Lord Rosebery réclamait la nomination d'une Commission qui serait chargée d'étudier la question. La proposition, émanant du même auteur, avait déjà été repoussée en 1884 : elle le fut de même en 1888. Lord Dunraven présenta un projet vaste et compréhensif, qui eût eu pour effet de supprimer ou de restreindre le principe héréditaire et qui enchérissait sur celui du comte Russell en 1869. Je n'analyserai point ce projet, d'abord parce qu'il ne fut ni adopté ni même sérieusement discuté, ensuite parce que nous en verrons reparaitre les dispositions principales dans les plans de réforme actuellement soumis à la considération des nobles pairs.

Lorsque l'Église d'Irlande perdit, en 1869, son caractère officiel, les quatre représentans de l'épiscopat irlandais qui se succédaient, à tour de rôle, d'année en année, au banc des évêques, ont cessé d'y figurer. D'autre part, bien qu'on ait créé, dans l'Angleterre proprement dite, plusieurs diocèses, les titulaires de ces

nouveaux évêchés ne sont appelés à siéger dans la Chambre des Lords que suivant leur tour d'ancienneté. Seuls, les deux archevêques de Canterbury et d'York, les trois évêques de Londres, Durham et Winchester, jouissent de ce privilège à titre permanent. Ils sont « lords du parlement, » mais non pairs ; et il n'est pas inutile de remarquer que, n'ayant plus de biens territoriaux à gérer depuis bien longtemps, au nom de leur Église, ils ont perdu le caractère primitif qui motivait leur présence parmi les Lords au xiii^e siècle. La plupart d'entre eux s'abstiennent d'opiner dans les discussions purement politiques. On les considère et ils se considèrent comme « les représentans de la religion et de la moralité » et c'est seulement dans les discussions où sont, manifestement, engagés les intérêts de l'une ou de l'autre qu'on les voit intervenir. La Chambre des Lords demeure donc composée de pairs héréditaires dont le nombre varie constamment par suite des promotions et des extinctions et, à l'heure actuelle, dépasse le chiffre de cinq cents. Il faut ajouter à ce nombre 16 pairs écossais, 28 pairs irlandais, 26 prélats et 5 ou 6 *Lords of appeal in ordinary*, en activité ou en retraite.

Que si l'on considère la Chambre des Lords au point de vue des opinions, on verra que les libéraux, en réunissant toutes leurs forces, y sont dans la proportion de 1 contre 8. La disproportion des deux partis s'est accusée suivant une progression constante durant le xix^e siècle. Sur 12 parlemens dont Gladstone a fait partie, depuis le bill de Réforme jusqu'à sa retraite de la vie politique, dix étaient libéraux ; un seul franchement tory. Plus d'un demi-siècle pendant lequel les ministères successifs n'ont cessé de créer des pairies n'a pas suffi à enrayer ce mouvement qui s'est, tout naturellement, accéléré pendant les vingt années (ou peu s'en faut) où l'Angleterre a été aux mains d'un gouvernement tory, de 1886 à 1906. Un libéral introduit dans la Chambre des Lords y devient conservateur (ou son fils après lui) aussi sûrement qu'une branche d'arbre, quand elle tombe dans certaines sources, s'y change en pierre. Le fait ne s'explique pas seulement par l'influence du milieu, la vanité personnelle, le snobisme aristocratique, mais par des considérations d'ordre plus général, par des lois sociologiques qui apparaîtront plus visiblement tout à l'heure. En ce moment, je me contente de constater le phénomène pour faire comprendre l'antagonisme qui n'a cessé d'exister, pendant le xix^e siècle, entre les deux

assemblées, Gladstone a été le héros de cette lutte. En deux rencontres, il a triomphé. A la troisième, il a dû faire la paix avant de combattre. La quatrième bataille a été son Waterloo (1).

La première fois, c'était en 1860. Le traité de commerce avec la France venait d'être signé. Il entraînait, comme conséquence immédiate et provisoire, des moins-values, destinées à être largement couvertes dans un avenir prochain, mais qui, pour le moment, rendaient impossibles certains dégrèvements projetés et promis. Sur quel article tomberait la disgrâce? Qu'allait-on sacrifier; le thé ou le papier? Gladstone, alors chancelier de l'Échiquier, voulait supprimer l'impôt sur le papier et il s'attacha, dès le premier jour, à cette idée avec cette obstination impétueuse et passionnée qui le caractérisa jusqu'au dernier jour de sa vie politique. Le Cabinet avait deux têtes, lord Palmerston et lord John Russell, l'un contraire, l'autre favorable. Les Lords saisirent avec empressement l'occasion d'un conflit, car ils sentaient que le thé était plus populaire que le papier. Ils rejeterent une première fois le bill qui supprimait le *paper duty*, et c'est alors que Gladstone imagina, en 1861, d'insérer la nouvelle mesure dans la loi annuelle de finances, en défiant les Lords d'y toucher. On ne leur déniait pas le droit de rejeter cette loi en bloc, mais le droit de la modifier dans ses détails. Les Lords, — ceci est d'une importance capitale au point de vue de la bataille à laquelle nous assistons en 1910, — acceptèrent ce principe comme l'avaient fait leurs ancêtres en 1667. Il leur paraissait impossible de désorganiser les services publics de l'année et d'exposer le Trésor à d'énormes pertes, de suspendre, en quelque sorte, la vie nationale pour faire triompher une idée ou affirmer leur puissance législative. Ceux qui ne connaissent pas bien Gladstone doivent être étonnés lorsqu'ils lisent, dans l'admirable biographie que lui a consacrée lord Morley, les notes jetées par lui sur quelques feuillets, au cours de cette lutte. On y sent une furie combative et comme une odeur de

(1) Je me suis demandé si je devais ajouter à ces mémorables conflits la très sérieuse escarmouche de 1869, où les deux Chambres furent aussi aux prises à propos du « désétablissement » de l'église protestante d'Irlande. Mais, en cette circonstance, des concessions réciproques amenèrent un arrangement. La Reine, voyant que Gladstone était décidé à jouer le tout pour le tout, agit sur l'archevêque de Canterbury et, par lui, sur la Chambre des Lords, pour l'amener à accepter, de bonne grâce, cette réforme inévitable et obtenir ainsi de meilleures conditions décennaires pour l'Église dépossédée.

poudre. La chose en valait-elle la peine? Gladstone apercevait-il les conséquences, bonnes et mauvaises, que devait avoir le rappel du droit sur le papier, suivant de quelques années l'abolition du timbre? C'est de là qu'il faut dater la naissance de la presse à deux sous et à un sou, qui, avec les réformes électorales de 1867 et de 1884, marque l'avènement de la démocratie. Au fond, qu'importait que le dégrèvement du thé précédât de deux ou trois ans le dégrèvement du papier, ou le contraire? Au point de vue de la carrière politique de Gladstone, il importait beaucoup; car c'est cette lutte contre les Lords qui le plaça au premier rang du parti libéral et rendit son *leadership* inévitable sans contestation possible.

La Chambre des Lords était déjà fort impopulaire; elle l'était plus encore en 1871 lorsque éclata le conflit à propos de l'abolition de l'achat des grades dans l'armée. Cette fois, les pairs avaient bien mal choisi leur terrain de combat. Ils avaient beau dire qu'ils ne combattaient pas la réforme en elle-même, mais voulaient seulement assurer des indemnités suffisantes aux intéressés, l'odieux de la vieille institution rejaillit sur eux, avec la fange des souvenirs honteux qu'on avait remués. N'était-ce pas un prince du sang, commandant en chef des armées sous son père George III, qui avait fait ou laissé vendre les grades militaires au plus offrant par son ignoble maîtresse? Cette fois, Gladstone, sentant l'opinion, je dirai plus : la conscience publique de son côté, brisa la résistance des Lords par un acte arbitraire et dictatorial qu'on n'eût accepté d'aucun autre homme d'État dans aucune autre circonstance, et qui passa, — chose incroyable! — presque sans protestation. Faisant usage d'une prérogative abandonnée depuis bien des siècles et devant laquelle les Tudors et les Stuarts eussent, peut-être, reculé, il abolit l'achat des grades par *royal warrant*. J'étais alors en Angleterre et j'ai assisté à ce coup d'État. Rien ne bougea dans le pays et, quinze jours après, on n'en parlait plus.

En 1884, le ministère libéral très justement déconsidéré par les événemens de l'Afrique du Sud (Majuba) et du Soudan (mort de Gordon) cherchait à se retremper par une réforme électorale qui aurait fait entrer dans le pays légal deux millions d'électeurs nouveaux. A qui iraient ces deux millions de suffrages qui pouvaient renverser la balance des partis et l'ont, en effet, renversée, car c'est à eux que les Tories ont dû leurs vingt

années de domination? Mais, à cette époque, pleins de méfiance et d'inquiétude, ils n'étaient disposés à laisser passer la nouvelle loi électorale que si elle était accompagnée d'une loi pour le remaniement des circonscriptions qui ne fût pas dirigée contre eux. Leur crainte était que Gladstone, aussitôt la réforme électorale votée, ne fit immédiatement la dissolution et ne procédât aux élections en laissant les circonscriptions dans l'état où elles se trouvaient.

Gladstone, qui était la vertu même dans la vie privée, n'était pas incapable de jouer un tour à ses adversaires politiques. S'il n'avait pas l'intention d'abuser de ses avantages en cette occurrence, pourquoi ne pas donner immédiatement les garanties demandées? Pourquoi ne pas les offrir lui-même loyalement, au lieu d'entrer dans une de ces colères qui avaient, — oserai-je le dire? — quelque chose d'enfantin et où l'entraînaient si fréquemment ses instincts extraordinaires de pugnacité? Il fallut que la Reine s'en mêlât comme elle l'avait déjà fait en 1869. Les lecteurs de la *Revue* ont eu l'occasion d'observer, lorsqu'ils ont pu lire ici même de curieux extraits de la correspondance de Victoria avec ses ministres, combien son influence et son rôle avaient été plus importans que nous ne l'avions cru, généralement. Le conflit de 1884 est une des circonstances où cette princesse sensée, laborieuse, dévouée au bien (on peut et on doit lui donner ce triple éloge sans la moindre flatterie), s'employa utilement à épargner au pays d'inutiles et dangereuses agitations. Lord Morley fait honneur du dénouement pacifique de la crise à « la modération » de Gladstone. Il me permettra de lui dire que son récit inspire au lecteur une conclusion toute différente. C'est à la Reine que revient le mérite d'avoir conseillé aux leaders des deux partis une conférence où la question pût être réglée à l'amiable. Gladstone y consentit et fut surpris de trouver dans cette conférence lord Salisbury tout à fait traitable et presque gracieux. Il était dans la nature de lord Salisbury de se montrer conciliant lorsqu'il avait raison : ce qui lui arrivait quelquefois. Gladstone n'en continua pas moins à croire et à répéter que la Chambre des Lords avait échappé à un grand danger et on ne peut s'empêcher de sourire en voyant qu'il reste encore quelque chose de cette étrange illusion dans l'esprit de son éminent biographe.

Sur le premier bill qui organisait le *Home Rule* irlandais,

en 1886, les Lords n'eurent point à se prononcer, car ce bill, grâce au schisme des libéraux unionistes, conduits par lord Hartington et par M. Chamberlain, ne passa point le seuil des Communes. En 1893, un second bill, dans le même sens, quoique différent du premier en beaucoup de points importants, occupa quatre-vingt-trois jours de la session et fut voté, finalement, par une faible majorité qui fût devenue une minorité si on en avait retranché les députés de l'Irlande. La Chambre des Lords rejeta le bill sans discussion et nul ne fit le moindre effort pour remettre sur le tapis le malencontreux problème qui paralysait, depuis sept ans, l'activité nationale.

Quelques mois plus tard, Gladstone quittait le pouvoir et le Parlement, non sous l'impression de sa défaite, non pas même parce qu'il était devenu aveugle et sourd, mais parce qu'il n'avait pu faire accepter à ses collègues ses idées sur le budget de la Marine.

La Chambre des Lords passa alors quelques années fort douces. Elle était débarrassée de son implacable ennemi. Une majorité dévouée aux idées conservatrices occupait en force les banquettes vertes de la Chambre des Communes. Elle n'avait plus qu'à enregistrer les lois que lui envoyait M. Balfour ou à fabriquer elle-même quelques menues dispositions législatives à tendance philanthropique et semi-démocratique, qui étaient au véritable travail législatif d'un Parlement ce que sont à la besogne ordinaire des ateliers de lingerie ces jolies broderies à l'aiguille que les dames du château, assises autour de la lampe, chiffonnent élégamment dans leurs doigts, pendant qu'un de ces messieurs lit tout haut un journal bien pensant. Dans les intervalles, la Chambre des Lords sommeillait paisiblement.

Mais, bien qu'elle n'eût pas grand'chose à faire et personne à combattre, ceux dont c'est le goût ou le métier de noter les signes du temps sentaient que, dans cette splendide oisiveté, elle ramassait ses forces pour des luttes prochaines et que sa situation devant l'opinion était changée. J'avais vu cette Chambre profondément impopulaire, haïe, presque méprisée, considérée comme un rouage inutile et suranné. Maintenant, je voyais tous les yeux tournés vers elle et elle semblait puiser une vitalité nouvelle dans les malédictions dont on l'accablait. A quoi tenait ce retour de prestige dans une assemblée dont le principe semblait défier toutes les notions modernes, et qui n'avait son ana-

logue chez aucune nation du monde? Une des causes qui l'expliquent est l'avitissement du parlementarisme. Tandis que les discussions dans la Chambre des Communes étaient, tous les jours, plus vulgaires, plus confuses et que le niveau des compétences y baissait encore plus rapidement et plus visiblement que celui de la rhétorique, la Chambre des Lords recueillait, l'un après l'autre, tous les hommes qui s'étaient distingués dans la politique, les grands parvenus de la finance et de l'industrie. Tennyson y avait représenté la poésie; Lister et Kelvin y représentaient encore la science. Les orateurs étaient courtois, bien disans, bien informés des sujets qu'ils traitaient, armés d'une logique que l'expérience avait mûrie et contrôlée.

Ce contraste frappait certains esprits. Ils comparaient les résultats de la sélection et ceux de l'élection, et ce n'est pas à l'avantage de celle-ci que tournait la comparaison. L'Anglais juge l'arbre à ses fruits et les institutions aux services qu'elles rendent. La Chambre des Lords avait sauvé l'Angleterre du *home rule* irlandais. Vienne la Révolution sociale, brandissant son drapeau rouge ou abritée sous la vieille bannière puritaine : la Chambre des Lords lui barrera le passage et la moitié du pays sera debout derrière elle.

III

On sait ce qui se passa aux élections générales de janvier 1906 et le mouvement d'opinion qui changea une majorité unioniste considérable en une énorme majorité radicale. La grande masse flottante qui s'est formée depuis vingt-cinq ans et qui ne se laisse plus enfermer, comme autrefois, dans l'un ou l'autre des deux partis, se porta à la défense du Libre-Échange. Les élections se firent sur cette plate-forme. Dans quelques centres populeux, on se passionna à l'idée que les Chinois venaient travailler dans les mines du Transvaal et retirer le pain de la bouche des ouvriers anglais. Les ouvriers anglais de la métropole qui n'auraient ni su, ni pu, ni voulu se charger du même travail, bouillaient d'indignation à cette pensée et s'empressaient de donner leurs votes aux candidats qui stigmatisaient l'importation chinoise. Cette agitation, d'un caractère purement accidentel et passager, fut un des facteurs du triomphe libéral.

Ce gouvernement, dont l'unique mandat était de s'opposer à la

réforme douanière, se donna ou se laissa imposer un programme très lourd et très compliqué, auquel avaient contribué les trois groupes dont était formée sa majorité : les non-conformistes, les nationalistes irlandais, les ouvriers. Loi sur l'instruction primaire, loi sur les cabarets, loi dite de *Dévolotion* (un euphémisme pour désigner le *home rule* irlandais), loi sur la responsabilité des patrons, loi sur ou plutôt contre la petite propriété rurale en Angleterre et en Écosse, la série législative défila complaisamment. Aussitôt la Chambre des Lords fut réveillée. Ou bien elle modifiait si profondément le texte de ces lois que leur rédacteur primitif ne pouvait les reconnaître et que force était de les abandonner, ou bien elle les rejetait en bloc. Elle n'eut même pas à se donner cette peine pour la loi de *Dévolotion*, jugée insuffisante par M. Redmond et dédaigneusement repoussée par lui. Sir Henry Campbell Bannerman, alors chef du Cabinet, répondit à ces actes d'hostilité sans cesse renouvelés par une déclaration menaçante, qui ne fut suivie d'aucun effet, mais qui eut pour résultat d'engager le parti tout entier et de lier les mains à M. Asquith, lorsqu'il devint, à son tour, premier ministre.

La Chambre des Lords continua son œuvre destructive, sans relever le gant et sans prendre aucun souci, au moins en apparence, de cette manifestation. Cependant, elle ne fit pas mauvais accueil à une proposition de réforme qui émanait d'un de ses membres les plus illustres. Lord Rosebery siège sur une des banquettes transversales réservées aux indépendans, où prend place lord Milner et où j'ai vu, dans ses derniers jours, sommeiller le vieux comte Russell, le vénérable auteur du bill de Réforme. C'est de cette position de haute neutralité que l'ancien chef du Cabinet libéral venait demander à la Chambre des pairs de modifier elle-même sa constitution et d'aller ainsi au-devant des critiques qu'on lui adressait. Il réclamait la nomination d'un comité pour étudier la question, c'est-à-dire le rajeunissement, la modernisation de la pairie. Cette fois, la proposition, déjà faite et repoussée en 1884 et en 1888, fut acceptée et la commission fut nommée. Elle tint de nombreuses séances au printemps de 1908 et consigna le résultat de ses délibérations dans un curieux rapport où les opinions les plus diverses se font jour, entre autres l'idée de faire élire un certain nombre de membres par les Conseils de comté : idée déjà mise en avant par lord Dun-

raven et empruntée par lui, si je ne me trompe, à nos institutions républicaines. Tous les membres, un seul excepté, le vieux lord Halsbury, admettaient la nécessité de restreindre le principe d'hérédité. Et par quel moyen? L'assemblée plénière des Lords formerait une sorte de corps électoral qui désignerait, pour siéger et voter, soit à titre viager, soit pour la durée d'une session, un certain nombre d'entre eux. Mais ceux des Lords qui avaient rempli, pendant cinq ans au moins, les plus hautes fonctions de l'État (suivait l'énumération de ces fonctions) seraient, de droit, membres effectifs de la Chambre. Le chef de la majorité, lord Lansdowne, se prononça dans ce sens et, depuis, n'a pas changé d'avis, comme l'a prouvé un récent discours.

La Chambre des Communes ne tint pas le moindre compte des intentions de réforme exprimées dans le rapport de la commission Rosebery. C'est au *veto* qu'elle en voulait et une atténuation du principe d'hérédité n'avait rien pour la satisfaire. Lorsqu'on a résolu la mort des gens, on est peu touché de leur conversion. Pendant l'automne de 1908 et l'hiver de 1909, la grande affaire parut abandonnée; mais, tout le monde le savait, elle n'était qu'ajournée. Le parti radical se recueillait pour frapper un grand coup.

Ceux de mes lecteurs qui ont pris connaissance de l'étude consacrée à M. Lloyd George (1) se souviendront peut-être que j'y définissais sa politique, — après M. Paul Leroy-Beaulieu, — la Révolution par voie fiscale. Vingt fois il a répété: « Les vrais maîtres sont ceux qui tiennent les cordons de la bourse. » Imbu de cette idée, il haussait les épaules lorsqu'on lui parlait de « résistance passive » à la loi scolaire et d'un beau geste à la Hampden: « Refusez vos fonds à l'application de la loi! » disait-il aux Conseils de comté. C'est pour appliquer cette politique en grand qu'il est entré à la chancellerie de l'Échiquier et c'est de là qu'est né le fameux budget de 1909, qui, sous couleur de créer de nouvelles ressources financières, bouleversait les principes sur lesquels repose la propriété foncière et disposait non plus seulement du revenu, mais du capital des particuliers. En glissant des réformes de cette importance dans la loi de finances, M. Lloyd George pouvait s'autoriser, jusqu'à un certain point, de l'exemple donné par Gladstone en 1861. Mais est-il possible

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} janvier 1910.

d'établir une véritable parité entre les deux cas, entre la suppression de l'impôt sur le papier et la violation d'un principe qui est le fondement de toutes les législations anciennes et modernes et que la loi religieuse a consacré avant la loi civile? Au lecteur d'en décider. Peut-être pensera-t-il que l'acte de M. Lloyd George compromet rétrospectivement Gladstone beaucoup plus que l'acte de Gladstone ne couvre aujourd'hui M. Lloyd George.

Quoi qu'il en soit, après six mois de discussions ardentes devant la Chambre des Communes et devant le pays, le malencontreux budget, présenté le 30 avril, arrivait à la fin de novembre à la Chambre des Lords qui, sans le discuter et, par conséquent, sans l'amender, suspendait son vote et réclamait la dissolution. Il ne faut pas chercher à diminuer la gravité d'une telle action, mais il ne faut pas dire, non plus, qu'elle a violé la Constitution, comme on l'a répété tant de fois depuis le mois de décembre et comme M. Asquith l'affirmait encore il y a quelques jours. Les précédens qu'il a empruntés au xvii^e et au xix^e siècle se retournent contre lui. Jamais, ni en 1661, ni en 1861, je crois l'avoir expliqué dans la première partie de cet article, la Chambre des Lords n'a renoncé à son droit de rejeter le bill de finance. Elle a seulement déclaré qu'elle reculait devant les conséquences d'un tel rejet. Chaque année, depuis trois siècles et plus, la Chambre des Communes reconnaît ce droit à la Chambre des Lords puisqu'elle soumet le budget à son approbation. Si les Lords n'ont plus rien à voir dans les finances, comment se fait-il que leur contre-seing soit nécessaire afin que le budget devienne légal?

La vérité, c'est que les Lords ont usé d'un privilège dont ils s'abstenaient d'user depuis longtemps. S'ils n'ont pas violé la Constitution, ils sont sortis de leurs propres usages, en rejetant le budget de l'année. Ils ont fait une chose encore plus hardie que de le rejeter purement et simplement : ils ont mis le gouvernement dans la nécessité de dissoudre, comme s'il eût essuyé un vote adverse dans la Chambre des Communes : démarche absolument nouvelle de la part de la Chambre des Lords et dont, si haut que l'on remonte dans le passé, on ne trouvera point l'analogie. Aussi n'est-il pas étonnant que M. Asquith, dans la solennelle séance de l'Albert Hall où le parti radical formula son programme, à la veille des élections, ait repris, presque dans les mêmes termes, la déclaration de guerre lancée, deux ans plus tôt, par Campbell Bannerman. Mais il y ajouta une

phrase qui fit beaucoup réfléchir et beaucoup gloser : « Nous ne reprendrons le pouvoir que si nous recevons des garanties qui nous assurent contre le retour d'une semblable usurpation. » Quelles étaient ces garanties ? Un grand nombre de candidats comprirent, ou firent semblant d'entendre qu'elles viendraient du souverain ; dans leurs manifestes et leurs harangues, ils usèrent et abusèrent de ces mystérieuses garanties qui ne furent peut-être pas sans influence sur le vote de certains électeurs ignorans.

On connaît l'esprit des élections de janvier 1910 ; elles ont rempli nos journaux pendant un mois. On en connaît surtout le résultat. Les radicaux sont revenus à Westminster avec une majorité réduite de près des deux tiers. Elle peut monter à 125 voix lorsque les trois groupes coalisés donnent toutes leurs forces ; elle tomberait à quarante, si les nationalistes faisaient défection et à deux, si les membres ouvriers se séparaient du groupe principal ; elle deviendrait une minorité si les radicaux avancés se brouillaient avec les modérés qui osent encore s'intituler libéraux. En somme, le parti irlandais est maître de la situation, et son chef, poussé en avant par ceux qui le suivent, est obligé de poser pour l'intransigeance alors que son esprit, très expérimenté et très lucide, aimerait peut-être à être accommodant. La première préoccupation des membres du Cabinet était pour leur budget en souffrance, pour ce budget « auquel on ne changerait pas une virgule. »

Comme le médecin de Sancho Pança dans son gouvernement de Barataria, M. Redmond a étendu sa baguette et le budget a disparu. Le budget, pour plaire aux Irlandais, doit être amendé et, d'ailleurs, M. Redmond ne permettra de rien faire avant que la Chambre des Lords soit frappée à mort, car, tant qu'elle vivra, tout le monde le sait, le *home rule* ne deviendra jamais une réalité.

IV

Donc la question des Lords s'est trouvée seule à l'ordre du jour. Les deux Chambres l'ont abordée presque simultanément. Ici et là, il s'agissait de voter des « résolutions. » D'un côté, la Chambre des Lords entrait en retraite, avec l'intention de « se réformer, » de dépouiller le « vieil homme » qu'elle a été depuis le temps de Simon de Montfort, et lord Rosebery était indiqué

pour la conseiller et l'exhorter dans cette crise. Les membres du Cabinet qui siègent dans la Chambre des Lords, lord Crewe, lord Morley et les autres assistaient, sourians et sceptiques, à cette conversion *in extremis*. La majorité, ou du moins ses chefs officiels, sachant bien que c'est avec des résolutions qu'est pavé l'enfer parlementaire, montraient beaucoup de bonne volonté et de componction, mais évitaient de préciser jusqu'où irait cet esprit nouveau de mortification et de sacrifice. C'était la nuit du 4 août, moins l'enthousiasme et avec de prudentes restrictions ! Lord Lansdowne, comme c'était son devoir et son droit, a formulé le sentiment de la majorité, tout en professant qu'il exprimait une opinion personnelle : « Une chose me semble certaine, c'est qu'à l'avenir, il ne suffira plus d'avoir reçu, en naissant, la pairie héréditaire pour siéger et pour voter dans la Chambre des Lords. » L'hérédité a trouvé des défenseurs dans quelques vieillards obstinés. Un vieux lord excentrique, qui a déclaré sortir « du fond des bois, » a provoqué un bel éclat de rire en disant : « L'hérédité me donne d'excellens chiens de chasse : pourquoi ne donnerait-elle pas au pays de bons législateurs ? » Peut-être cette boutade n'était-elle pas indigne d'être traduite en langage scientifique et peut-être exprimait-elle, sous une forme gaie et brutale, un des côtés sérieux de la question. On a fait valoir que l'hérédité convient admirablement à une Chambre chargée de représenter tous les intérêts héréditaires : ce qui est plausible, mais non décisif. On a dit aussi que l'hérédité était la meilleure garantie d'indépendance et cela est vrai, mais on peut répondre que si un pair est indépendant de la Couronne, indépendant du ministère, indépendant des électeurs, il n'est pas indépendant de son entourage, ni de ses propres intérêts. Finalement, l'hérédité pure et simple a été condamnée par 175 voix contre 17 et c'est le seul résultat acquis jusqu'à présent. Reste à déterminer le mode de recrutement de la future Chambre des Lords, amendée, corrigée et considérablement réduite. Sera-t-elle élue par l'ensemble des pairs héréditaires formés en collège électoral ? S'ouvrira-t-elle aux élus des Conseils de comté, ou de certains groupes privilégiés ? Se remplira-t-elle, d'une façon automatique, par l'accession successive de ceux qui auront exercé les grandes charges de l'État ? Toutes ces questions ont été effleurées, aucune n'a été résolue. Encore une fois, il ne s'agit que d'une résolution.

La Chambre des Communes a abordé, quelques jours après, le problème de la Chambre des Lords, mais par un côté tout différent. Le gouvernement, rendant hommage, jusqu'à un certain point, à l'axiome constitutionnel d'après lequel l'initiative d'un changement dans l'une des deux Chambres appartient à cette Chambre et à elle seule, a envisagé exclusivement la question du *veto* qui affecte les relations des deux assemblées. Cette limitation du sujet en discussion n'était pas du goût d'un grand nombre de radicaux avancés qui ne demandaient rien de moins que la suppression de la Chambre des Lords. « A quoi bon, disaient-ils, une seconde Chambre? » M. Asquith, en prenant la parole au commencement de ce débat, a avoué qu'il avait été autrefois partisan d'une Chambre unique et il a négligé d'apprendre au Parlement quelles raisons l'avaient déterminé à changer d'avis.

Le spectacle ne manque pas d'humour. C'est l'exemple de l'Angleterre qui a doté de deux Chambres tous les États modernes, — à l'exception du royaume de Grèce et de la république de Costa-Rica, comme on le rappelait l'autre jour, à la Chambre des Lords. On a considéré les deux Chambres comme un article de foi, un dogme parlementaire au-dessus de toute discussion possible. Et voilà l'Angleterre qui s'interroge sur la validité du dogme qu'elle a imposé au monde! Elle demande à ses historiens ce qu'il faut penser des origines du système bicaméral, et ses historiens lui répondent qu'il est né d'un accident inconnu et impossible à préciser aussi bien qu'à dater. Un jour est venu où les barons ont cessé de délibérer dans la même salle avec les chevaliers des comtés et les bourgeois des villes. Peut-être qu'une église trop petite ou une salle de chapitre trop étroite a créé un précédent et coulé, il y a six siècles, le parlementarisme universel dans ce moule dont il garde la forme. Probablement, les actes arbitraires du Long-Parlement et de la Convention ont donné mauvais renom au système unicaméral et ce n'est ni la Grèce ni Costa-Rica qui pouvaient réussir à chasser cette fâcheuse impression. Pourtant, on est ramené à la question déjà posée : En philosophie constitutionnelle, quelle est l'utilité de la seconde Chambre? A quoi bon *the other house*, comme l'appelait Cromwell, c'est-à-dire celle qui n'existe que pour taquiner l'autre, pour mettre, en langage vulgaire, des bâtons dans les roues? La réponse à cette question devient très facile

lorsque les deux Chambres représentent chacune un principe différent et émanent de différente source. Là où elles procèdent toutes deux, plus ou moins directement, du suffrage universel, il faut, pour les différencier, introduire une limite d'âge, un mandat plus long, un système de renouvellement différent. Une Chambre d'hommes mûrs ou de vieillards tempère, ou est censée tempérer les ardeurs d'une Chambre de jeunes gens. Aux États-Unis, les deux assemblées n'ont ni la même origine, ni le même mandat. L'une représente les États confédérés, l'autre exprime les intérêts et les idées de la nation tout entière. La Suisse a emprunté cette double institution à la grande république américaine ; mais, chez nos voisins, elle est plutôt une forme qu'une réalité. En d'autres pays où le pouvoir personnel du souverain coïncide avec un commencement d'institutions démocratiques, ce pouvoir personnel crée la seconde Chambre et s'appuie sur elle. La Chambre des Lords ne peut être comparée à aucune autre assemblée. Ses ennemis l'appellent ironiquement la Chambre des Landlords et elle a bien tort de s'en défendre, car il est impossible de la définir d'une façon plus brève, plus exacte et j'ajouterai : plus honorable. Elle a été autrefois et, par un caprice (apparent) de l'histoire, elle est redevenue l'assemblée des *peers of the land*. Elle représente la propriété, surtout la propriété foncière, cette terre qui meurt, dit-on, et qu'il faut empêcher de mourir, de peur que nous ne mourions avec elle. Si les intérêts permanens et héréditaires de la société ont une objection à élever contre les théories ou les actes de la Chambre populaire, la mission de la Chambre des Lords est d'exprimer ces objections. Elle est la Chambre des objections comme la Chambre des Communes est la Chambre des progrès.

Mais alors, elle sera toujours du côté des conservateurs ? — En effet, elle est conservatrice par essence, par nécessité, et elle demeurera conservatrice ou elle ne sera rien. Cette tendance s'accuse chez elle plus que jamais et elle se montre conservatrice avec une sorte de violence parce que, dans l'autre Chambre, l'idée de progrès a pris un ton agressif et intolérant. Cette Chambre de propriétaires défend la propriété comme on ne l'a jamais défendue, parce qu'on l'attaque comme on ne l'a jamais attaquée. Les radicaux n'ont pas tort de déclarer la situation intolérable car elle l'est, en effet, puisque la Chambre des Com-

munes est réduite à une impuissance presque complète; mais à qui la faute? Faire la part des responsabilités, ce serait faire un pas décisif vers la solution. Mais peut-on espérer des partis qu'ils se rendent, en pleine crise, justice les uns aux autres? En attendant, les médecins sont nombreux autour du malade et, comme de vrais médecins, ils se disputent. Chacun propose son remède. Dans un pays qui a vécu si longtemps sans Constitution écrite et où l'on s'est tant moqué du plaisir qu'éprouvent les Français à fabriquer de semblables documens, tout le monde est occupé à « constituer. » Il n'est fils de bonne mère qui n'ait sa Chambre des Lords, toute neuve, à offrir aux délibérations de la Chambre des Communes. C'est l'amusement des salons, comme l'ont été, à différentes époques, les pantins, la potichomanie, les tables tournantes et le ping-pong. Si l'on épluche les procès-verbaux de la Chambre basse pendant le mois d'avril, on y ramassera vingt projets de ce genre qui, s'ils avaient été mis aux voix, n'auraient obtenu que celle de leur auteur.

En quoi consistent les résolutions proposées par le gouvernement? Sans parler de la proposition relative à la quinquennalité des parlemens, — proposition qui n'a qu'un rapport indirect avec le sujet de cet article, — il s'agit d'abord d'interdire, d'une manière absolue et définitive, à la Chambre des Lords soit d'amender aucun article d'une loi financière, soit de rejeter cette loi en bloc. Mais il est rare qu'une loi ne contienne pas quelque disposition financière. Qui déterminera si une loi est, proprement, une loi de finances et, par conséquent, une loi placée en dehors de l'atteinte des Lords? Ce sera le Speaker, et voilà le vénérable personnage qui planait au-dessus des partis, enveloppé d'un prestige légendaire, encore plus archaïque que son costume, le voilà qui descend dans l'arène, tenté de se souvenir et de rappeler à tous qu'avant de monter sur sa chaise gothique, il a appartenu à un parti.

Quant aux lois ordinaires, lorsqu'elles auront été rejetées trois fois par les Lords, un vote final de la Chambre des Communes les inscrira quand même dans le statut. Cette proposition qui laisse subsister le *veto* des Lords, mais le rend purement suspensif, semble excessive aux adversaires de la majorité, mais très insuffisante aux membres les plus ardents et les plus avancés de cette même majorité. Est-elle très logique? Le *veto* à durée indéfinie, en laissant le dernier mot à la Chambre des Lords, la

faisait juge en appel dans sa propre cause ; la nouvelle proposition transférerait cette infailibilité à la Chambre des Communes. Il lui suffirait d'avoir eu deux fois tort pour avoir raison la troisième fois. A son tour, elle serait investie d'un droit ridicule et dangereux, en politique comme en toute autre chose : le droit de se donner raison à elle-même. Il faudrait, évidemment, qu'une autre autorité, supérieure aux Chambres, prononçât entre elles. Quelle sera cette autorité ? Non pas le Roi, assurément. Il convient de le laisser au rôle qu'il remplit si bien, à cette précieuse et bienfaisante neutralité qu'il observe avec autant de correction que de dignité. Il n'a été que trop question de lui aux dernières élections, lorsque les candidats populaires colportaient, de plate-forme en plate-forme, la promesse des fameuses « garanties. » M. Asquith s'était expliqué là-dessus, dans le nouveau parlement, avec une netteté qui, pour être tardive, n'en était que plus nécessaire. Jamais, a-t-il dit, il n'avait entendu parler que de l'autorité nouvelle puisée dans l'appui d'une majorité considérable. Il ne pouvait avoir songé, un instant, à demander une intervention royale. En effet, cette intervention serait aussi inconstitutionnelle en faveur des Lords qu'en faveur des Communes. Dans une des dernières séances du parlement, le secrétaire d'État à l'Intérieur, M. Winston Churchill, est revenu sur ce sujet. « Le souverain et la Chambre des Communes sauront défendre leurs droits contre les empiétements de la Chambre héréditaire. » Cette phrase étrange n'avait point passé inaperçue ; mais, comme M. Churchill parle bien et aime à produire de l'effet, on n'y aurait pas attaché une importance exagérée si le chef du Cabinet n'avait répété, en termes un peu différens, les paroles comminatoires de son jeune collègue et remis ainsi sur le tapis les fameuses garanties. En quoi les droits du souverain sont-ils engagés dans cette lutte ? Qu'attend-on de lui ? Qu'il sanctionne une loi non votée par les Lords ? Ce serait un coup d'État. Qu'il noie dans une promotion de cinq ou six cents pairs la majorité actuelle de la Chambre des Lords ? Guillaume IV a reculé devant cet expédient lorsqu'il s'agissait de faire disparaître une majorité de neuf voix.

Si on persuadait à Édouard VII de signer une pareille mesure, ce serait la réalisation d'une plaisanterie célèbre de M. Frédéric Harrison, qui proposait de verser dans la noble assemblée 400 ramoneurs pour en épurer l'atmosphère et en

changer l'esprit. Si l'on suivait ce conseil, il faudrait examiner soigneusement les candidats. Car beaucoup de ramoneurs sont d'excellens tories et ceux qui ne le sont point, le deviendraient aussitôt anoblis et débarbouillés. Enfin, comme dernière interprétation de la menace proférée par l'enfant terrible du Cabinet, M. Asquith tiendrait-il en réserve quelque vieille arme rouillée, empruntée à l'arsenal de la prérogative royale, comme fit le ministère libéral en 1871? Je ne le pense pas. Pour faire ces choses-là, il faut s'appeler Gladstone et avoir la conscience publique dans sa poche.

Qui donc dira ce que veut le pays, sinon le pays lui-même? On va le lui demander une fois de plus en dissolvant le parlement. Et, si les Lords s'obstinent, on dissoudra encore et encore (c'est M. Winston Churchill qui l'annonçait dans la séance du 13 avril), et toujours ainsi, en rejetant sur l'entêtement de la pairie héréditaire la fatigue, le dérangement, la perte de temps et d'argent qui résulte de ces élections générales constamment répétées. Or, une élection générale met en jeu trop de problèmes différens et d'intérêts opposés, sans parler des influences personnelles et locales, pour donner, d'une manière nette et décisive, le verdict national. Il serait pourtant facile d'en finir en décidant qu'à l'avenir, les conflits entre les deux Chambres seront tranchés par voie de referendum. Un vote populaire, par oui ou par non, n'occuperait qu'une seule journée et terminerait la crise d'une façon honorable pour tous les amours-propres et laisserait toutes choses en l'état, sans mettre en jeu le prestige royal, sans rien détruire des institutions « léguées par la sagesse ancestrale. » On s'étonne que tous les esprits ne se rallient pas à cette solution. Mais il faut se rappeler que les Anglais sont très lents à accepter une idée qui n'est pas venue au monde dans leur île. On sait qu'ils se refusent à admettre le système décimal, si impérieusement ou si instamment réclamé par la science, par l'industrie, par le commerce et comment ils se cramponnent à leur vieux et absurde système de monnaies et de poids et mesures. Cependant, ils vont vers le referendum et ils y arriveront. C'est ce que doivent souhaiter, je crois, tous ceux, — et ils sont nombreux dans le monde! — qui ont intérêt à voir l'Angleterre grande, unie et forte.

AUGUSTIN FILON.

L'ENCHANTEMENT DE LA MER MORTE

I

JÉRICHŌ

Lorsqu'on arrive à Jérusalem, ce qu'on aperçoit d'abord des hauteurs de la route, avant de franchir le ravin du Hinnom et de remonter vers la porte de Jaffa, c'est le plus ingrat profil de la ville sainte : la ligne grise des remparts, le cube trapu de la tour de David, et, dominant scandaleusement tout l'horizon, le clocher de l'église russe de l'Ascension planté comme un grêle et ridicule chandelier au sommet de la Montagne des Oliviers. Mais l'œil qui fouille les arrière-plans, par delà les surfaces ternes des murs et les entassements des collines, ne tarde pas à découvrir une grande étendue bleuâtre qui se confondrait avec le ciel, n'était la large zone nébuleuse, d'un noir opaque et violacé, qui semble peser sur elle et qui tranche sur l'azur plus vif de l'atmosphère réelle. Cette lourde barre horizontale, sans brèche apparente, ce bleu inerte et comme figé, — c'est la Mer Morte et ce sont les Monts de Moab.

L'Asphaltite ! La mer au nom funèbre ! La mer d'épouvante et de malédiction ! Comment ? C'est elle, déjà ?... On s'étonne naïvement de la voir comme cela, tout d'un coup, si près du regard ! Sur la foi des guides, on la croyait beaucoup plus loin. On l'imaginait, sombre et croupissante, enfoncée au creux d'un désert à peu près inaccessible, on calculait d'avance les heures interminables de la descente vers ses eaux pestilentiennes. En effet, trente kilomètres environ la séparent de Jérusalem, et son niveau est à douze cents mètres au-dessous de l'endroit où nous

sommes, — quatre cents mètres plus bas que le niveau des autres mers. Mais l'air qui baigne ces hauteurs de Judée est si pur qu'elle paraît toute proche, — et sa largeur est telle que, tout ensevelie qu'elle soit, elle émerge triomphalement de son entonnoir et s'étale par-dessus les ondulations montagneuses du désert de Juda, comme un lac voisin du ciel, dans le cratère d'un haut volcan.

Entrevu tout de suite, dès les premières minutes de l'arrivée, ce mirage de la Mer Morte vous obsède presque continuellement à Jérusalem. Pour peu qu'on s'élève au-dessus des maisons de la ville, il surgit à l'improviste. Il vous hante aux lieux historiques ou légendaires et se mêle insidieusement aux souvenirs sacrés. De tous ces lieux vénérables, celui où la vision de l'Asphaltite s'impose avec le plus de force et de splendeur, c'est peut-être sur la crête du Mont des Oliviers, à ce tournant de la route de Galilée, où la tradition place l'Ascension du Sauveur, et que les Latins désignent sous le nom de *Viri Galilæi*. Il y a là un couvent grec, avec, au frontispice, une inscription qui vous évoque immédiatement la scène évangélique : les Apôtres, les yeux attachés à la nuée qui emportait Jésus et les deux inconnus vêtus de blanc qui survinrent et qui leur dirent : « Hommes de Galilée, que restez-vous ainsi à regarder au ciel ? » Et, tandis qu'on retrouve au fond de sa pensée et de son cœur l'éblouissement du clair matin d'avril où le mystère s'accomplit et que, comme les apôtres, on lève les yeux vers les profondeurs du ciel, voici que, du côté de l'Orient, se dresse un prodigieux paysage, si suave de grâce et de mollesse païenne que la vision pieuse s'y évanouit. L'Asphaltite est là ! Sodome, Gomorrhe ! les villes voluptueuses qui dorment sous ses eaux ! On ne se rappelle même plus qu'elles sont maudites, qu'il y a sur elles un voile d'horreur et de laideur infernales. On se laisse aller à l'attraction ensorcelante des eaux mortes où elles reposent... Elles ont l'air si douces, ces eaux perfides aux couleurs de turquoises mourantes, qui vont changer encore les jeux délicieux de leurs nuances avec les heures du jour (1) ! On dirait qu'elles accourent vers Jérusalem, qu'elles vont investir de leur débordement la Cité sainte et la submerger !... Illusions, prestiges, fantasmagories des sables ? On doute un

(1) Déjà l'historien Josèphe avait noté ces différences de coloration.

instant. Mais les contours sont si nettement découpés qu'on distingue toutes les anses et toutes les criques du rivage, et qu'on voit s'allonger sur les bords les grandes ombres dorées des Montagnes de Moab...

Quel contraste avec la désolation et la sécheresse environnantes ! Dans ces parages torrides, l'image hallucinante et partout présente de l'eau, de l'eau magnifiquement répandue comme une largesse inépuisable ! Et le spectacle inattendu de cette contrée quasi chimérique, belle comme une autre Terre promise, — cette douceur de l'azur et de la lumière, ces inflexions caressantes des lignes et des formes, cette volupté de l'air, — tout cela épanoui derrière l'anguleuse et dure Jérusalem ! Toute cette joie éparse derrière la Ville du Supplice !...

Par les sentiers hérissés de cailloux, on redescend tristement vers la vallée de Josaphat. A mi-côte, les dômes bulbeux de l'église russe du Gethsémani semblent s'élever sous vos pieds comme de gros ballons d'or, et ce sont les seules choses qui brillent parmi les pierres blêmes des sépulcres, sur ce mont de l'Agonie ! Mais la vision radieuse emportée des hauteurs de l'Ascension vous accompagne à travers les chemins ascétiques : et, quand on a passé la Porte de Sitti Myriam, pour s'engager dans les ruelles obscures et nauséabondes de la triste Betzétha, on songe encore à ce lac des enchantemens qui resplendit là-haut sous la muraille violette de ses montagnes...

*
* *

Comment donc se fait-il que l'Asphaltite ait un renom tellement sinistre chez les Occidentaux ? Sans doute, les gens qui l'ont ainsi calomniée ne l'avaient pas vue, ou vue si vite, si superficiellement, avec des yeux tellement prévenus, qu'ils se sont bornés à répéter, sans variantes notables, les descriptions antérieures.

Il est évident que l'origine de cette mauvaise réputation est dans la Bible. Un lieu frappé par la colère céleste ne pouvait être qu'abominable dans la mémoire des hommes. Il *fallait* que cette colère se traduisit par des marques effrayantes, que la Sodomitide prit dorénavant l'aspect d'une terre maudite, en perpétuel témoignage de son châtement, — et c'est bien dans ce sens qu'ont travaillé, durant des siècles, les imaginations épouvantées. Pourtant, la *Genèse* ne dit rien de pareil. En quelques

phrases concises, l'écrivain sacré mentionne la catastrophe, comme s'il lui suffisait de noter l'événement, — et il passe : « Au moment où le soleil se levait sur la terre, Lot entra dans Tsoar. Alors l'Éternel fit pleuvoir sur Sodome et Gomorrhe du soufre et du feu. Et il détruisit ces villes et toute la plaine, et tous les habitans des villes, et les germes de la Terre. — Mais la femme de Lot regarda derrière elle, et elle devint une statue de sel. Et Abraham se leva de bon matin et vint au lieu où il s'était tenu devant l'Éternel. *Et il regarda vers Sodome et Gomorrhe et sur toute la surface du pays de la plaine et il vit monter de la terre une fumée comme la fumée d'une fournaise.*

De cette dernière image est sortie toute la légende. Désormais, on se représenta la Mer Morte comme une sorte de gouffre méphitique, d'où s'échappent continuellement des fumées et des exhalaisons sulfureuses. Certains prétendaient même avoir entrevu, sous les eaux lourdes, les fantômes des villes détruites. Ces fables, produits des terreurs religieuses de la conscience juive, ont été acceptées sans contrôle par les géographes et les historiens profanes qui n'y ont point été voir. Josèphe lui-même se contente de les répéter, sur les dires de témoins oculaires : ce pharisien de Jérusalem ne semble point avoir dépassé Jéricho. Et, ainsi parce que personne ne s'est donné la peine de les contrôler (il faut avouer aussi que ce n'est pas commode), tous ces récits anciens sur l'Asphaltite ont fini par se concrétiser et prendre une forme quasi scientifique dans la célèbre description de Tacite. Le style lapidaire du grand historien a conféré à ces traditions plus ou moins flottantes quelque chose de sa solidité indestructible. L'erreur y est coulée en bronze, comme la vérité.

Mais ce qu'il y a de surprenant, c'est que la compilation géniale de Tacite a influencé, sans qu'ils s'en doutent, et d'une manière plus ou moins directe, la plupart des voyageurs modernes, même ceux dont c'était le métier de bien voir (1). Entre une foule d'autres, l'aventure de Chateaubriand est peut-être la plus singulière. Elle vaut la peine d'être contée, d'abord

(1) Ici même, dans un article paru le 15 août 1881, Gabriel Charmes protestait, lui aussi, contre la légende calomnieuse. Avec une finesse et une justesse parfaites de notation, il restituait au paysage de la Mer Morte et de la vallée du Jourdain son aspect véritable, — je veux dire celui qu'il offre ordinairement au voyageur non suggestionné de littérature.

parce qu'elle nous apprend à merveille comment voyageait l'auteur des *Martyrs* et ensuite parce qu'elle constitue un cas d'auto-suggestion vraiment curieux. Enfin, sa description de la Mer Morte étant, encore aujourd'hui classique, il n'est pas indifférent de savoir quelle en est au juste la valeur objective.

D'abord, il est manifeste (d'après le texte même de l'*Itinéraire*) que Chateaubriand arriva au bord de la Mer Morte, dans un état de dépression et d'énervement extrêmes. A la lettre, il brûlait les étapes. Qu'on en juge : il part de Jaffa le 3 octobre 1806, à trois heures de l'après-midi. Pour le soir, il est à Ramlé où il dine. A minuit, il remonte à cheval, et, le lendemain 4 octobre, à midi, il fait son entrée à Jérusalem. Il prend à peine le temps de déjeuner et de chercher des guides, il se remet en route à cinq heures et s'en vient coucher à Bethléem. Le 5, il est debout à quatre heures du matin, expédie avant le déjeuner la visite de tous les lieux saints, et, pour dix heures, le voilà de nouveau en selle. Il s'arrête vers une heure au monastère de Saint-Saba, repart une heure et demie plus tard, — juste le temps de laisser souffler les bêtes, — et, pour la tombée de la nuit, il est en vue de la Mer Morte. Il campe au bord du lac, où il ne parvient qu'à la *nuit close*. Le jour suivant, 6 octobre, au lever du soleil, il emploie deux heures à *errer* sur la grève, fait ses paquets après cette promenade, oblique vers le Jourdain, où il chante un cantique, remplit une bouteille, prend quelques notes, arrive à Jéricho, sans doute un peu avant midi, mange un déjeuner sommaire à la fontaine d'Élisée, et, la sieste finie, il reprend la route de Jérusalem.

Il y a de quoi être stupéfait d'une pareille rapidité. En trois jours, il a parcouru les 80 kilomètres qui séparent Jaffa de Jérusalem, il est descendu, un cierge en main, dans la grotte de la Nativité, il s'est documenté sur tous les monumens de Bethléem, il a crayonné une esquisse de Saint-Saba, il a brossé une immense toile où se déroulent l'Asphaltite, la vallée du Jourdain, l'oasis de Jéricho, et, le surlendemain, il se repose déjà, auprès du Saint-Sépulcre ! C'est la marche foudroyante d'un conquérant ! La plaine de Saaron, le massif palestinien, le désert de Juda, la chaîne moabitique, tout y a passé ! Un peu plus de trente-six heures lui ont suffi pour soumettre, à son œil d'aigle, des contrées entières.

Mais, d'habitude, il *voit* si large et si juste que cette hâte

fiévreuse n'aurait pas nui à l'exactitude de sa description, s'il s'était trouvé alors dans des conditions normales. Or, son propre récit nous prouve qu'il visita la Mer Morte dans les conditions les plus désagréables et les plus désavantageuses. Il était exténué de fatigue : cela se comprend, quand on réfléchit à l'énorme trajet qu'il accomplit en si peu de temps, à cheval, ou à mulet, par des chemins atroces, sous un soleil toujours brûlant. Il avait souffert du manque d'eau et des nourritures grossières. Mais cela ne serait rien encore : le pis, c'est que, d'un bout à l'autre de son voyage, il eut une peur affreuse d'être assassiné par les Bédouins, ou même par les émissaires du Pacha de Jérusalem. Pour peu qu'on le lise attentivement, on devine que cette peur lui empoisonna ses rares minutes de plaisir ou d'exaltation. Le moindre burnous qui surgit à l'horizon l'affole, lui suggère des visions de massacre et d'embuscades. Ses guides de Bethléem n'auraient pas été les rusés coquins qu'ils sont encore, s'ils n'avaient exploité habilement ses terreurs. Ils en profitèrent pour abrégé le plus possible les haltes et les excursions en dehors du trajet convenu. A les en croire, il était imprudent de s'aventurer dans telle direction, on risquait sa vie de vouloir s'arrêter ici ou là. Nul doute que le malheureux grand homme n'ait eu à soutenir des disputes perpétuelles avec ces canailles. Sans cesse on le sent tiraillé entre sa curiosité et l'appréhension de quelque mauvais coup.

Et, naturellement, les guides, insatiables, le harcelaient pour obtenir une augmentation de salaire, en raison des difficultés ou des dangers imaginaires de la route. Si l'on tient compte de tous ces désagréments, si l'on se rappelle qu'à Saint-Saba, quelques heures avant l'arrivée à la Mer Morte, son drogman lui avait soutiré une somme, que sous les murs du couvent, les gens de son escorte en étaient venus aux mains avec une bande de Bédouins, pour une question d'argent, on peut conjecturer en toute certitude l'humeur de M. de Chateaubriand, — peu endurant de sa nature, — lorsqu'il fut en présence de l'Asphaltite.

Mais ce n'est pas tout. Osons scruter le fond de sa pensée!... Il y a une vérité affligeante qu'on entrevoit à travers les subtilités de ses phrases : c'est que toute cette Palestine l'ennuyait démesurément. Il n'est pas bien sûr que la Grèce elle-même l'ait ravi davantage. En tout cas, des gens qui l'y ont rencontré

nous donnent à entendre le contraire(1). A peine arrivé quelque part, il en a tout de suite assez, il est impatient de repartir. Si Corinthe et Argos n'ont pu le retenir une journée, que sera-ce des lugubres déserts palestiniens?... Lui-même d'ailleurs a noblement confessé le médiocre intérêt qu'il y prit. Oui ! il l'avoue sans détours : « Quand on voyage dans la Judée, *d'abord un grand ennui saisit le cœur* ; mais lorsque, passant de solitude en solitude, l'espace s'étend sans bornes devant vous, peu à peu l'ennui se dissipe, on éprouve une terreur secrète qui, loin d'abaisser l'âme, donne du courage et élève le génie. Des aspects extraordinaires décèlent de toutes parts une terre travaillée par des miracles : le soleil brûlant, l'aigle impétueux, le figuier stérile, *toute la poésie, tous les tableaux de l'Écriture sont là* ! Chaque nom renferme un mystère, chaque grotte déclare l'avenir ; chaque sommet retentit des accens d'un prophète. Dieu même a parlé sur ces bords : les torrens desséchés, les rochers fendus, les tombeaux entr'ouverts attestent le prodige ; le désert paraît encore muet de terreur, et l'on dirait qu'il n'a pas encore, osé rompre le silence, depuis qu'il a entendu la voix de l'Éternel. »

Et voilà comment Chateaubriand s'en tire, quand un paysage le fait bâiller ! Il convie toutes les magnificences de la Bible ou de l'Histoire à lui en masquer le vide ou la tristesse. Il se donne, en imagination, un spectacle bien supérieur à la plate réalité. Et, même lorsque les paysages lui plaisent, c'est moins leur beauté matérielle que leur signification littéraire qui l'attire. Il lui faut des grands hommes, de grands souvenirs, de la *poésie écrite*, pour lui embellir les lieux.

*
* *

On comprend pourquoi nous avons insisté si longuement sur ces considérations préliminaires : elles nous expliquent l'état d'âme de Chateaubriand, ce soir-là, — le 5 octobre 1806, — alors qu'il descendait vers les berges de la Mer Morte. Il n'y apparut point, comme nous pourrions le croire à distance, avec l'allégresse souveraine d'un conquérant de l'univers plastique, auquel il suffit de venir et de voir pour s'emparer triomphalement de tout ce qui tombe sous ses yeux. La vérité, c'est qu'il

(1) Voyez Sainte-Beuve : *Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. II, p. 78-80

n'en pouvait plus, qu'il était harassé, brisé, par ces trois jours de voyage à cheval, exaspéré par les tracasseries de ses guides et qu'enfin il tremblait de laisser ses os dans les fourrés du Jourdain.

On se souvient qu'il n'arriva au bord de l'Asphaltite qu'à la *nuît close* et qu'il repartit le lendemain matin d'assez bonne heure, puisqu'il trouva le moyen de visiter, avant midi, Jéricho et les rives du fleuve. Or, entre Saint-Saba et les derniers contreforts des montagnes, il put voir deux fois la Mer Morte : la première fois d'assez loin, — la seconde, à la tombée du crépuscule. C'était au mois d'octobre. Les journées sont courtes. Dès cinq heures, les contours des paysages commencent à se fondre dans les brumes et les colorations illusoire du couchant. L'image qui s'offrait *alors* au voyageur devait être bien lointaine, ou bien imprécise. Ce qui nous induit à le soupçonner, c'est que sa description, très sommaire et, pour ainsi dire, schématique, s'accorde fort bien avec *la vue à distance* qu'on peut avoir de la Mer Morte, à Jérusalem, sur le Mont des Oliviers, mais non plus avec celle qu'on découvre des environs du lac, sur les hauteurs de Nabi-Moussa : « Qu'on se figure, — nous dit-il, — deux longues chaînes de montagnes, courant parallèlement du septentrion au midi, sans détours, sans sinuosités. La chaîne du levant, appelée montagne, d'Arabie, est la plus élevée ; *vue à la distance de huit à dix lieues* (1), on dirait un grand mur perpendiculaire, tout à fait semblable au Jura par sa forme et sa couleur azurée ; on ne distingue pas un sommet, pas la moindre cime ; seulement, on aperçoit çà et là de légères inflexions, comme si la main du peintre qui a tracé cette ligne horizontale sur le ciel, eût tremblé en quelques endroits. »

Je ne sais, mais plus j'examine cette description, plus je suis tenté de conclure qu'elle n'est pas sortie des notes prises le 5 octobre sur les hauteurs voisines du lac, mais qu'elle fut composée beaucoup plus tard, d'après des impressions de Jérusalem.

En tout cas, si le récit de l'*Itinéraire* est vrai, il fut matériellement impossible à Chateaubriand de prendre, ce soir-là, une vue d'ensemble de la Mer Morte, puisque la nuit tombait quand il était encore à cheminer par les mauvaises pistes des montagnes de Juda.

(1) C'est à peu près la distance de Jérusalem à la Mer Morte.

Le lendemain, c'était trop tard ! Il avait établi son campement sur la grève même du lac, au fond de la cuvette formée par la vallée du Jourdain. De cet endroit-là, on n'aperçoit que la pointe nord de l'Asphaltite, et, des deux côtés, les chaînes montagneuses de Moab et de Juda qui, se présentant de profil, ne permettent qu'une appréciation très incomplète de leur relief.

Cependant, lorsque Chateaubriand se réveilla, il put assister à un splendide lever de soleil : « L'aurore parut sur la montagne d'Arabie, en face de nous. La Mer Morte et la vallée du Jourdain *se teignirent d'une couleur admirable...* » Comment se fait-il donc qu'il ne nous ait pas décrit, — lui, le grand descriptif, — ce lever d'aube « admirable » sur un pays tout plein d'histoire et de légende ? L'unique raison plausible, c'est qu'il *entrevit* tout au plus cette féerie du désert. Son esprit était ailleurs. Ses guides le tourmentaient pour partir, il avait peur d'être attaqué par les Bédouins, et, au milieu de toutes ses préoccupations un peu terre à terre, son grand souci était de remonter jusqu'à l'embouchure du Jourdain. Ce plaisir de curiosité ne lui fut même pas accordé, puisque ses gens le contraignirent à revenir sur ses pas et à lever le camp au plus vite. On se mit à trotter vers Jéricho, où l'on arriva pour déjeuner, après une courte halte au bord du fleuve sacré, — et ce fut la fin du voyage !

Sérieusement, qu'est-ce que Chateaubriand pouvait bien rapporter de cette excursion à bride abattue ?... Sans doute, le souvenir d'une de ses étapes les plus pénibles et les plus ingrates, avec une idée cursive des lieux !... Mais, une fois rentré à Paris, son imagination commença à travailler. Il écrivait ses *Martyrs*. Il lui fallait une Mer Morte *analogue* aux sentimens de son héros pénitent. En conséquence, il nous dépeignit une contrée d'amertume et de désolation, où la colère de Dieu parle un langage effrayant au cœur du pécheur abîmé de contrition et terrifié par la menace du châtement inévitable. Comme ses notes lui offraient peu de ressources pour machiner un tel paysage, il recourut tout simplement aux descriptions de ses devanciers, — et d'abord à celles des géographes et des historiens anciens. Il feuilleta Strabon, Pline, Josèphe, Diodore de Sicile, et surtout il s'inspira de Tacite. On peut même dire que sa description de la Mer Morte n'est, par endroits, qu'une paraphrase de Tacite.

Sa grande imagination fit si bien resplendir tous ces emprunts que lui-même, — cela est certain quand on lit son *Itinéraire*, — finit par se laisser prendre au mirage et par y croire. D'ailleurs, lui aussi, comme son Eudore, il s'était embarqué pour la Terre Sainte en pèlerin et en pénitent. Il est possible, après tout, étant donné des dispositions pareilles, que, le matin du 6 octobre 1806, la vallée du Jourdain se soit montrée à lui sous les espèces d'un paysage pénitentiel et qu'il ne l'ait aperçu qu'à travers la légende funèbre qui entoure les noms maudits de Sodome et de Gomorrhe. Il se serait suggestionné sur les lieux mêmes, — et l'illusion créée par sa conscience de chrétien aurait été assez forte pour lui effacer l'éclatante réalité.

Quoi qu'il en soit, le prestige de son art est si dominateur que, malgré l'évidence, il a consacré une seconde fois (après Tacite) le mensonge d'une Mer Morte hideuse et asphyxiante, comme un cercle infernal. Désormais, nous ne la voyons plus que par ses yeux, et, quand nous essayons de nous représenter cette terre de réprobation, voici comment elle nous apparaît : « Le plus petit oiseau du ciel ne trouverait pas, dans ces rochers, un brin d'herbe pour se nourrir ; tout y annonce la patrie d'un peuple réprouvé ; tout semble y respirer l'horreur et l'inceste, d'où sortirent Ammon et Moab. La vallée comprise entre ces deux chaînes de montagnes offre un sol semblable au fond d'une mer depuis longtemps retirée : des plages de sel, une vase desséchée, des sables mouvans et comme sillonnés par les flots. Ça et là, des arbustes chétifs croissent péniblement sur cette terre privée de vie ; leurs feuilles sont couvertes du sel qui les a nourries, et leur écorce a le goût et l'odeur de la fumée. Au lieu de villages, on aperçoit les ruines de quelques tours. Au milieu de la vallée, passe un fleuve décoloré ; il se traîne à regret vers le lac empesté qui l'engloutit. On ne distingue son cours, au milieu de l'arène, que par les saules et les roseaux qui le bordent : l'Arabe se cache, dans ces roseaux, pour attaquer le voyageur et dépouiller le pèlerin. Tels sont ces lieux fameux par les bénédictions et les malédictions du ciel : ce fleuve est le Jourdain, ce lac est la Mer Morte ; elle paraît brillante (1), mais les villes coupables qu'elle cache dans son sein semblent avoir empoisonné ses flots. Ses abîmes solitaires ne

(1) Il est bien forcé de le reconnaître. Mais son idée préconçue lui interdit d'insister.

peuvent nourrir aucun être vivant; jamais vaisseau n'a pressé ses ondes; ses grèves sont sans oiseaux, sans arbres, sans verdure; et son eau, d'une amertume affreuse, est si pesante que les vents les plus impétueux peuvent à peine la soulever. »

Cela est définitif. Il n'y a pas à protester contre des pages si éloqu coastes, contre un préjugé qui s'exprime avec la fermeté d'un dogme. C'est au point qu'aujourd'hui encore, les artistes ou les gens de lettres, qui visitent la Mer Morte, subissent, sans le savoir, l'emprise de Chateaubriand et de la légende immortalisée par lui. A plus forte raison, les cohortes de touristes que les agences européennes précipitent, chaque année, vers la vallée du Jourdain.

Et, pourtant, ceux-là n'ont pas les mêmes excuses que l'auteur des *Martyrs*! Ils savent bien que les Bédouins les laisseront tranquilles, qu'il n'y a rien à craindre dans ces parages. Une fort bonne route les conduit de Jérusalem à Jéricho, et le break très confortable qui les a amenés les dépose sans encombre sur les galets de l'Asphaltite. Ils arrivent frais et dispos, et repartent de même. Ni fatigues ni soucis d'aucune sorte ne les empêchent de jouir du paysage. Le malheur c'est qu'ils vont aussi vite que Chateaubriand! Ainsi l'exigent les itinéraires réglés une fois pour toutes par les Cook de Palestine! A Jérusalem, on vous emballe, après déjeuner, dans une voiture qui vous met pour dîner à Jéricho. Le lendemain à six heures, départ pour le Jourdain, — halte d'une demi-heure au Baptistère de Saint-Jean, — puis un crochet jusqu'à la plage du lac, où l'on a tout juste le temps de tremper ses doigts dans l'eau salée, si l'on veut déjeuner, sans se presser, à Jéricho. Pour cinq heures, on est de retour à Jérusalem, — et c'est ce qu'on appelle avoir vu la Mer Morte!...

*
*
*

En vérité, elle mérite mieux que cette visite hâtive. Surtout, elle ne ressemble guère à l'image repoussante qu'on s'en fait d'après les livres. Si seulement on prenait la peine de la regarder avec des yeux purifiés de toute littérature; si, au lieu de passer un quart d'heure sur la plage misérable et dévastée où aboutit la piste de Jéricho, on essayait de contourner quelque temps la Mer Morte; si, enfin, au lieu de se borner à une seule perspective, on essayait de l'aborder par divers points de la

côte, — alors on estimerait peut-être que nul spectacle n'est comparable, en beauté, à celui-là; qu'il n'y a rien de pareil dans n'importe quel pays de la Méditerranée orientale.

La Bible elle-même nous avertit qu'avant la destruction de Sodome et de Gomorrhe, la plaine « était arrosée, partout comme le pays d'Égypte, comme le jardin de l'Éternel. » Quel rêve! La région de la Mer Morte riante comme un paradis terrestre! Une vallée aussi fertile et aussi peuplée que la vallée du Nil! Est-il vraisemblable qu'il ne subsiste aucune trace de cette fécondité? Pourtant, les fellahs vous disent qu'il suffit de semer, à peu près au hasard, sur cette terre maudite, pour que, bientôt, et sans se donner presque de peine, on récolte au centuple. En réalité, c'est toujours la terre de bénédiction, la terre où coulent le lait et le miel, selon la promesse divine. Elle est encore très largement arrosée. Qu'on s'avise d'employer ces ressources du sol et du climat, et, de nouveau, on fertilisera toute cette contrée devenue sauvage (1), on la transformera au point de la rendre méconnaissable. Malheureusement, toute la vallée du Jourdain appartient, aujourd'hui, au Sultan. Les fellahs rançonnés par l'administration des domaines impériaux cultivent le moins possible, afin de diminuer le chiffre de leurs redevances. La plupart, découragés, désertent leurs champs, retournent à la vie nomade. Et ainsi le beau jardin de la Bible n'est plus guère qu'un souvenir...

Il fut un temps, qui n'est pas très loin de nous, où ce jardin existait encore en partie. Vers le premier siècle de l'ère chrétienne, Hérode le Grand y construisit une nouvelle Jéricho sur le modèle des villes grecques de la côte syrienne. Au grand scandale des Juifs, il y éleva un théâtre, un hippodrome, un palais royal pourvu de tous les raffinemens de commodité et décoré avec tout le luxe de l'époque hellénistique. Très probablement, ce fut sa résidence favorite. En tout cas, le séjour devait lui en être beaucoup plus agréable que celui de la triste et fanatique Jérusalem. Il y reçut Cléopâtre qui venait de quitter Antoine au bord de l'Euphrate, et qui, par Damas et Apamée, était redescendue vers la Palestine. La grande voluptueuse se plut si bien à la cour du roi juif, dans cette molle

(1) Lorsque je passai à Tibériade, en novembre 1906, des équipes de terrassiers italiens étaient en train de défricher la plaine de Gennésar, — la patrie de Marie-Madeleine, — concédée à une compagnie allemande.

oasis de Jéricho, qu'elle ne parlait plus de s'en aller. Elle s'abandonna sans nulle retenue, — nous dit Josèphe, — « aux plaisirs du pays » — et faillit, par surcroît, avoir une intrigue amoureuse avec Hérode.

Le pays de la Mer Morte, un lieu de plaisir ! Quel étrange démenti à tous nos préjugés ! Et, cependant, il faut bien croire qu'il en fut ainsi ! Il faut au moins que les Hérodes aient senti vivement le charme de cette contrée du Jourdain et de l'Asphaltite, pour y avoir multiplié les villas et les résidences d'hiver. A Machærous et à Masada, sur la rive droite et sur la rive gauche de la Mer Morte, ils s'étaient fait bâtir de véritables palais aussi somptueusement aménagés que la *regia* de Jéricho. Rien n'y manquait : appartemens spacieux et magnifiques, exèdres soutenus par des colonnes monolithes, salles de bains pavées de mosaïques, — et, partout, des citernes si abondantes qu'on avait de l'eau à profusion toute l'année...

Hiverner sur ces hauteurs, dans ces villas aériennes, où le maître traînait avec lui tout un harem et toute une suite de serviteurs et d'équipages ; se savoir, là-haut, dans cette solitude inaccessible, le despote tout-puissant, dominer le paysage splendide du lac et des montagnes, jouir de cet azur inaltérable, de ce perpétuel été, — quelle ivresse ce devait être !... Aujourd'hui, le décor royal a disparu, mais les hivers de Jéricho ont toujours la même douceur. Quoique très vive vers le milieu du jour, la chaleur y est plus supportable que sur le littoral, — à Jaffa, à Beyrouth, à Kaïffa, — où l'on se dissout dans une atmosphère humide et tiède. Et la contrée est toujours salubre, sillonnée de sources sulfureuses qui guérissent les maladies. Les Bédouins et les Juifs continuent à se baigner dans les eaux de Callirrhoe, comme au temps du vieil Hérode.

La vallée du Jourdain n'est donc pas tellement inhabitable et disgraciée qu'on le répète. A de certains momens de l'année, il y fait bon vivre pour les Occidentaux eux-mêmes, et c'est un émerveillement que d'y assister aux phases du jour. S'il faut avouer toute ma pensée, je serais désolé qu'on la bouleversât sous prétexte de civilisation. Mais, j'en ai peur, le mercantilisme moderne ne tardera pas à s'aviser de tout ce qu'il y a d'exploitable ici, depuis les paysages et les souvenirs jusqu'aux richesses du sol. Déjà, l'actuelle Jéricho est envahie par les agences et les hôtels. Avant peu, n'en doutons point, on verra des bateaux

à vapeur sur la Mer Morte. Des tramways électriques conduiront les touristes jusqu'aux rochers de Macharous et d'Engaddi, où s'élèveront des *Palaces* et des *Excelsiors* plus vastes et plus fastueux que les palais des Hérodes. Des Barèges et des Aix-les-Bains surgiront au pays de Ruth la Moabite!... Et ce sera, pour ce pays si beau, une catastrophe pire que le feu du ciel tombant sur Sodome et Gomorrhe!...

*
* *

Telle qu'elle est à présent, la vallée du Jourdain, avec l'Asphaltite et son corridor de montagnes, apparaît à l'œil non prévenu comme un des lieux les plus singuliers et les plus grandioses que l'on puisse contempler. Je n'en connais point, pour ma part, qui ait une physionomie aussi spéciale, aussi fortement caractérisée dans son ensemble. Un chef-d'œuvre célèbre, un visage glorieux ne saisissent pas d'un étonnement plus imprévu, ni ne se gravent plus profondément dans la mémoire.

Où l'on en reçoit l'empreinte la plus vive et la plus complète, c'est peut-être, sur la route de Jérusalem, avant de descendre la dernière côte, du haut des escarpements qui dominant Jéricho.

On vient de traverser une région stérile et sans couleur, un désert de montagnes grises, où les herbes et les fleurettes desséchées ne se raniment qu'au printemps, où l'on s'enfoncé brusquement dans les ravins pour gravir ensuite des séries de mamelons pierreux qui, de tous côtés, interceptent la vue; on a longé les gorges du Wadi-el-Kelt, avec ses couvens grecs accrochés au-dessus du torrent, comme des nids d'abeilles, d'un blanc de cire, dans le bleu ardoisé des roches perpendiculaires... et, tout à coup, la chaîne de Moab se dresse au-dessus d'une immense plaine. Devant le libre espace soudainement étalé, on éprouve comme la joie d'une délivrance, au sortir de ce désert opprimant et sans grandeur.

Les Monts de Moab!... On les reconnaît tout de suite! On les a si souvent contemplés de Jérusalem! Mais leur forme s'est modifiée. Ce n'est plus la barre violette qui tranchait sombrement sur les fonds aériens, le mur opaque, presque uniformément rectiligne. Maintenant, ce sont des étages de dômes et de coupes, qui se déploient en une vaste ondulation immobile et tumultueuse, à la façon d'une ligne de vagues pétrifiées, — et si nombreuses, si semblables les unes aux autres qu'il faut un

peu d'attention pour y découvrir enfin le Nébo, — le Mont de Moïse, — rond et dénudé comme un crâne: tout cela, d'un blond ardent, enveloppé dans une poussière dorée qui tremble sur un ciel fin et très pâle.

Au-dessus du Nébo, à droite, un coin de mer brille doucement, — la corne septentrionale de l'Asphaltite. Mais le désert splendide de la plaine éclipse celui de la mer trop basse et encore trop lointaine. La vallée coule au pied des montagnes, en une large nappe, comme le lit débordé d'un fleuve d'or. Par places, elle est terne et poudreuse. On dirait des aires de grange, des champs moissonnés qui se succèdent à l'infini, — et, dans ces étendues fauves, inégalement luisantes, la verte oasis de Jéricho finit par se fondre et les rares bouquets d'arbres disséminés dans la plaine, par s'évanouir, comme des reflets instables, sur une surface éclairée. La distance nivelle et supprime les plans: le Jourdain, très encaissé, se distingue à peine, mince ourlet blanchâtre qui court et disparaît sous les sables!... De l'espace, des montagnes, une plaine sans fin, — tout ce paysage est d'une écrasante simplicité. Rien n'émerge, rien ne saisit particulièrement le regard...

Puis, peu à peu, l'œil ébloui par la lumière blessante perçoit des dunes presque symétriques, sur la rive droite du fleuve, des entassements étranges qui ressemblent à des cônes de volcans. Un mirage semble naître. Parmi les blondeurs des terrains, voici s'ébaucher vaguement des acropoles, des décombres de villes, et, çà et là, des rangées de colosses sur leurs piédestaux, comme les béliers de granit, qui s'alignent devant les temples égyptiens. Ces fantômes bougent dans la poussière et les vibrations de la chaleur. Des lueurs de safran, des traînées sulfureuses s'allument comme à un souffle brusque, — puis ces flammes courtes s'éteignent dans le flamboiement monotone de la plaine...

Celle-ci se développe toute nue, tout aveuglante de clarté, avec le relief puissant de ses montagnes, avec son sol gravé de figures bizarres, travaillé comme une table de la Loi. Quelle différence avec nos molles vallées d'Europe, nos paysages médiocres, notre sol utilitaire et complaisant, si bien domestiqué, si complètement asservi à nos besoins! La vallée du Jourdain paraît ignorer qu'il y ait des hommes. Nulle part, l'énorme matière n'a été plus despotiquement façonnée sous le

pouce de Dieu. C'est modelé, aiguisé en arêtes vives, bâti, semble-t-il, pour l'éternité. Et cette nudité implacable est tellement riche de souvenirs qu'une moitié du monde en vit encore.

*
* *

Mais, ici, comme partout en Orient, les contrastes sont aussi soudains qu'inattendus.

Après cette vision de désert biblique, la douce oasis de Jéricho est d'abord une surprise, puis un repos pour les yeux. Elle vous apprivoise petit à petit avec les rudes beautés de la Mer Morte. Entre Jérusalem et Jéricho, la route que l'on suit vous conduit, par des transitions insensibles, d'une nature sévère et triste, comme contractée et repliée sur elle-même, à une nature plus sauvage et plus effrénée en ses convulsions, — plus sereine aussi dans son immensité. Étape par étape, on passe du Nouveau à l'Ancien Testament, on va du Christ des miséricordes au Dieu terrible des vengeances. Depuis le Jardin des Oliviers, le Mont de l'Ascension, Béthanie, le tombeau de Lazare, l'auberge du Bon Samaritain jusqu'au sycomore de Zachée, il semble que les vestiges de Jésus s'effacent à mesure qu'on descend vers l'Asphaltite.

Pourtant, cette oasis de la moderne Jéricho retient encore comme un reflet évangélique. Je m'imagine assez bien ce qu'elle peut être au cœur de l'été: il paraît que c'est un enfer. Mais, par un soir tiède d'hiver, quand le hâle toujours brûlant de la journée est tombé, c'est délicieux de suivre un des chemins ombragés qui serpentent sous les verdure, en longeant les rigoles où luit vaguement, à travers les paquets d'herbes, un filet d'eau murmurante. Çà et là, derrière des rideaux de peupliers, émergent quelques maisons chrétiennes, très basses et toutes blanches, pareilles à des fermes perdues, dans une de nos campagnes de France. L'Angelus tinte, on ne sait où, derrière les branches recourbées en ogives des bananiers. Des religieux se hâtent vers une chapelle invisible. Une femme ramasse des linges étendus sur une haie. Dans la pénombre suave et fraîche, — d'une fraîcheur même un peu vive, — les formes estompées et fondues se ramènent à des images familières pour nos yeux d'Occidentaux. C'est la douceur de tous les crépuscules dans tous les pays du monde.

Et puis l'on rentre à l'hôtel. Comme à un choc brusque et désagréable, la poésie flottante qu'on rapporte du dehors s'évanouit au contact des banalités européennes artificiellement transplantées sur cette terre rebelle : la table d'hôte misérable, le hall prétentieux avec ses étagères et ses guéridons encombrés de bibles anglaises et de vieux journaux illustrés, avec ses divans, ses boiseries et ses tapis de pacotille, toute sa camelote de bazar levantin. Mais ce n'est qu'un instant de confusion et de désarroi. La présence toute proche de l'Asphaltite vous obsède ; le sentiment qu'on respire l'air d'un pays si chargé d'histoire vous emplit d'un tel afflux d'émotions, d'images et d'idées, que les petites contrariétés ambiantes en sont aussitôt balayées. Avec le charme de l'heure, le charme de Jéricho vous pénètre...

La fenêtre du hall est ouverte. Le rebord est encore chaud du grand soleil de la journée. A portée de la main, une branche chargée de roses blanches et de roses roses dessine ses feuilles triangulaires sur la transparence lumineuse du ciel. Les cimes bleuâtres de l'oasis ondulent dans la clarté lunaire, une clarté si pure que c'est moins la nuit qu'un jour voilé. Au milieu de l'étendue cristalline, brille la « faucille d'or, » le « croissant fin et clair, » qui resplendit sur le sommeil nuptial de Ruth et de Booz. De temps en temps, un aboiement de chacal monte dans le silence nocturne.

Alors, on se sent l'âme tendue comme un instrument aux vibrations prodigieuses. Les moindres souffles vont s'y amplifier en résonances infinies. Ce pays si vieux vous enivre de tous les philtres intellectuels qui s'y sont déposés et condensés d'âge en âge, comme en un gigantesque creuset. Des figures héroïques, pastorales ou sacrées accourent de tous les points de l'horizon, surgissent des profondeurs du passé. On songe que les gestes essentiels dont a vécu l'humanité et qu'elle n'a fait, depuis, que recommencer, ont été ébauchés dans cette plaine et sur ces montagnes. C'est ici qu'a jailli la grande source, où se désaltère toujours notre soif spirituelle.

*
* *

Par-dessus toutes les autres figures, celle de saint Jean domine cette vallée du Jourdain.

Aux approches des grandes fêtes, il y attire des milliers de

pèlerins, et, en temps ordinaire, il a continuellement des fidèles et des visiteurs.

Dans ce cadre, qui fut réellement le sien, l'ombre ascétique du Précurseur nous apparaît presque souriante. Comme tous les paysages qu'a touchés l'Évangile, celui du Baptistère est d'une douceur qui étonne, au sortir des âpres solitudes sablonneuses où expire l'ilot verdoyant de l'oasis. Le limon déposé sur les deux rives par les débordemens du fleuve y entretient une végétation touffue, dont la luxuriance envahit jusqu'aux dunes avoisinantes. De hauts roseaux arborescens forment des fourrés compacts sur les berges. Une brousse inextricable les environne : tamaris, lentisques, jujubiers, peupliers-nains, toute une variété d'arbres à feuilles sèches et à rude écorce, capables de résister à l'ardeur tropicale du soleil. Les sèves obstinées percent partout les amoncellemens du bois mort. Cela est rugueux et cassant au toucher; mais, de loin, les belles teintes dorées des arbustes rappellent les colorations automnales de nos bois.

Rien de plus frais, de plus reposé, de plus naïvement idyllique que ce creux bocager du Baptistère. Le Jourdain décrit, à cet endroit-là, une faible boucle autour d'un escarpement sablonneux : l'eau peu profonde s'arrondit en cuvette au pied du monticule, dont la paroi verticale s'y reflète du haut en bas, avec les massifs de végétation qui s'enchevêtrent sur les deux bords. Une barque primitive enfonce son image parmi les moirures immobiles de la surface. A gauche, une cabane en planches offre un abri sommaire aux pèlerins. Un aubergiste grec y est installé. Accroupi devant un réchaud de terre rouge, il fait griller des poissons qu'il vient de pêcher. A l'arrière de la vieille barque, le chat de l'auberge, ses pattes de devant croisées l'une sur l'autre, guette de ses grands yeux d'or les poissons vivans qui rôdent entre les herbes de la rivière.

Tout cela est si simple, si familier, la nature environnante est si *moyenne*, que l'imagination n'en reçoit pas l'ébranlement nécessaire pour évoquer le grand événement mystique qui s'accomplit, suivant l'Évangile, sur cette berge du Jourdain. Le souvenir n'en effleure même pas la pensée. On n'y pensera que plus tard, lorsque, bien loin du Baptistère qu'on a vu de ses yeux, on se prendra la tête entre les mains et qu'on essaiera de reconstruire idéalement ce lieu historique et sacré.

*
* *

Plus on descend vers l'embouchure du Jourdain, plus le paysage fluvial s'élargit, mais sans devenir pour cela plus farouche.

Au Baptistère, le Jourdain n'était qu'une rivière paresseuse, à demi tarie par les sables. Maintenant, c'est un véritable fleuve, au lit largement étalé, au courant rapide, et par endroit torrentueux, qui s'extravase en lagune et en une série de petits étangs. La végétation est aussi plus exubérante, le sol humide, plus fécond. Une vie joyeuse, foisonnante, emplit le marécage. Il suffit d'y mettre le pied : ce sont aussitôt des claquemens d'ailes éperdus, des pépiemens, des cris d'oiseaux en fuite. Tout l'air est sonore du froissement des plumes, comme si l'on déployait soudain une immense toile à travers l'espace. Ces fourrés du Jourdain sont habités par des tribus volatiles de toutes les espèces : des cigognes, des pluviers, des poules d'eau, des canards sauvages, des martins-pêcheurs, des gangas et des vanneaux. Au moindre craquement dans les branches sèches, des compagnies de perdreaux s'envolent à tire-d'aile. Sans doute, les chasseurs sont rares en ces parages. Les bêtes y pullulent, innocentes et confiantes, comme dans un paradis terrestre.

Séparée du fleuve par une mince bande de terre molle, la lagune s'épanouit dans un vaste cercle de roseaux à panaches. Autour, les étangs luisent comme des éclats de pierres précieuses autour d'une gemme fraîchement taillée. Leurs courbes gracieuses s'infléchissent dans tous les sens, sous les tamaris et les plantes aquatiques. Les moisissures des herbes, les reflets de la lumière matinale y créent une féerie de couleurs, une symphonie de nuances d'une délicatesse merveilleuse. Les eaux moirées sont vertes, roses, gorge-de-pigeon, couleur de prune. Et les tourterelles, qui effleurent la surface dormante, s'y répandent en longs chapelets tout blancs, comme des flottilles de cygnes.

Contemplé de cet éden, l'austère pays jordanien s'adoucit au regard. Sur le fond des roches aux tons ferrugineux qui surplombent le lac, la ligne confuse des roseaux et des tamaris apparaît plus verdoyante. Les pics et les cônes du désert de Juda prennent des colorations de vieil ivoire. Là-bas, vers Jéricho, les dunes semblent de petits tas de soufre qui s'enflamment sous

les vibrations de la chaleur. Toute la gamme des blonds et des jaunes chante dans les lointains.

Le beau matin d'hiver! Des mousselines ténues s'étirent dans l'air très doux, — et cet air si pur est délicieux à respirer. La vie s'éveille, emplit le sol, l'espace et les eaux, de sa rumeur grandissante. En haut, dans le ciel noyé de lumière, des cigognes qui traversent la vallée poussent des cris stridens. Dans la brousse, ce sont des pépiemens d'oiseaux continuels...

Se peut-il que la Mer Morte, avec ses épouvantes, gronde à deux pas de cette terre bénie?

*
* *

J'entends son flot lourd heurter les galets de la plage.

Elle n'est point effrayante, cette mer au nom funèbre! Toute bleue, un peu monotone, uniformément splendide, elle ne se différencie point, au premier aspect, de n'importe quelle mer méditerranéenne. Ici, à son extrême pointe septentrionale, elle apparaît comme une baie de Provence ou d'Italie, dont le fond serait obstrué par des amas de vapeurs, de manière à dérober la vue du large.

Pourtant, les montagnes qui l'enserrent ont quelque chose d'étrange, de jamais vu ailleurs. Leur nudité, leur profil singulier impressionnent. A gauche, voici quatre promontoires successifs qui s'avancent jusqu'au bord et qui donnent l'illusion de quatre nefs de cathédrales, des cathédrales géantes avec leurs transepts, leurs absides et leurs contreforts. Non, décidément, l'Asphaltite ne ressemble à rien de ce que l'on connaît! Sa cuvette et le relief montagneux qui l'entourent sont construits et taillés à la façon des grandes œuvres humaines. On croit y sentir l'action d'une volonté dominatrice qui se serait jouée de toute cette matière et qui l'aurait figée en des attitudes paradoxales.

Ce qui trompe, ce qui empêche de saisir d'abord ce caractère artificiel et farouche, c'est le calme stupéfiant des lieux. Lorsque l'Asphaltite est tranquille, il est uni comme un miroir, où les coulées abruptes des rochers se réfléchissent en des mordorures profondes. Il a l'air d'un beau lac paisible. Mais que le vent s'élève: il s'assombrit tout à coup. Les eaux couleur de plomb se soulèvent en lourdes vagues qui glissent les unes sur les autres. On dirait ces stratifications d'ardoises, dont les couches minces se superposent dans les excavations des carrières. Leur effort

pesant semble éternellement vaincu par sa propre pesanteur. Une écume savonneuse mousse à chaque battement du flot, — écume épaisse qui se dépose sur la grève et qui y demeure quelque temps, solide et craquante, tels ces restes de neige oubliés par le dégel. Quand on y trempe ses mains, l'eau huileuse s'attache à la peau comme un bain de glycérine. Plus âcre à la bouche que l'eau de mer, elle roule, avec des morceaux de bitume, des poissons morts et des détritits de végétaux que son extraordinaire saturation saline a immédiatement tués et momifiés.

Le nom sinistre de la Mer Morte n'est donc pas un vain mot. Elle est hostile et maléfique à tout ce qui vit. A l'exception de quelques microbes, elle étouffe et rejette toute vie organique. Qu'on s'avance seulement sur ses galets, on s'aperçoit tout de suite de sa malfaisance. La grève, à perte de vue, est un véritable champ de bataille. Elle est jonchée de débris qui font songer à quelque immense naufrage. Ses tempêtes, qui sont terribles, arrachent, comme à coups de bélier, tout ce qui pousse à proximité de ses bords : aloès, palmiers, figuiers, roseaux, elle les soulève, les déracine, les entraîne avec ses vagues et les revomit plus loin, en un formidable amas de troncs, de branches et de brindilles, — tout cela décharné, poli, salé, blanchi comme des ossemens... Çà et là, des troncs se dressent dans le sable du rivage, des branches d'arbre surgissent, toutes droites, au milieu de l'eau meurtrière. De loin, on s'imagine que ce sont des arbres vivans. On accourt, étonné, vers cette parure végétale de la Mer Morte : ce sont des bois naufragés que les coups opiniâtres du flot ont fichés et plantés dans le sol. La mer de malédiction n'admet autour d'elle que la mort et la stérilité.

Et pourtant, sous le flamboyant soleil qui aspire perpétuellement ses vapeurs, l'Asphaltite n'est point lugubre. Telle est la magie de la lumière orientale qu'elle transfigure tout ce qu'elle enveloppe !

Non loin de l'endroit où s'arrêtent les voitures de Jéricho, il y a quelques cabanes en branchages qui servent d'abri aux nomades et aux rares marchands de la région. En ce moment, trois hommes s'agitent autour de l'une d'elles : deux Bédouins et un Juif de Jérusalem. Le Juif pèse des sacs de grain sur une bascule européenne, les Arabes recordonnent des outres, entassent des couffins, que l'unique bateau de la Mer Morte em-

portera demain à Kérak, petite garnison turque de la côte moabitique. Une brise légère enfle les voiles blancs de leurs cache-cols, les soies bariolées de leurs beaux foulards syriens. Les nez en bec d'aigle, les anguleux profils sémitiques se découpent vigoureusement sur le fond bleu de la mer et du ciel. Les mains sèches et noueuses du Juif se plongent avidement dans le blé des sacs. Autour de la cabane, les bois naufragés reluisent au soleil, pareils à des hampes d'or plantées dans le sable. Au loin, les Monts de Juda s'étagent comme les coupoles innombrables d'une immense ville blanche. A perte de vue, tout est splendeur et sérénité. La pulsation lente de la mer dévastatrice expire en un frôlement de caresse...

L'étrange pays, à la fois terrible et suave, désolé et prestigieux, adorable et décevant !

*
* *

Un nuage passe, le ciel s'obscurcit : alors, c'est une horreur qui dépasse les plus sombres imaginations lyriques.

La partie occidentale de la côte, celle qui s'infléchit dans la direction de Nabi-Moussa, est peut-être la plus désolée de toute cette région. Le sol dépouillé, sans autre végétation que des mousses semblables à des taches de vert-de-gris, est couvert d'une mince couche de sel qui craque sous les pas comme du givre. De loin en loin, des mares salines étalent, sous le ciel livide, la vitre blême de leurs eaux stagnantes. On dirait des yeux aveugles. Rien de lugubre, au milieu de cette lande cimérienne, comme ces lentilles d'eau morte, sans éclat et sans regard. Au fond, à travers la transparence verdâtre du liquide inerte, on distingue une couche de sel, qui a l'air d'une banquise submergée. Sur les bords corrodés de la cuvette, les bois naufragés se redressent, s'affaissent et se couchent en des poses tragiques de révolte ou d'agonie. Nulle vie, pas un reflet qui luise dans cette atmosphère de limbes. On s'imagine ainsi le squelette de la Terre, après une catastrophe cosmique et à la veille du Jugement.

Cependant, des formes humaines se courbent, comme pour une besogne maudite, sur l'eau lourde de ces mares. Ce sont des pêcheurs de sel. Continuellement, d'un geste automatique, ils en emplissent des couffes que des fellahs emportent, toutes ruisse-lantes, sur leurs épaules. Affreux métier ! Ils travaillent là, pen-

dant des heures, plongés dans l'eau jusqu'à la ceinture. Leurs membres sont d'une maigreur effrayante, leurs dents claquent de froid, les muscles de leurs mâchoires se contractent en une expression presque bestiale. A les voir se baisser et se relever sans trêve, avec un craquement de toute leur charpente, on songe à ces réprouvés du Dante, dont le torse est pris dans un étang gelé, et qui, d'un effort désespéré, s'acharnent éternellement à rompre la glace qui étreint leurs os.

Si le paysage pénitentiel décrit par l'auteur des *Martyrs* a jamais existé, c'est ici, sans doute, dans ce repli de la vallée du Jourdain, où de légères exhalaisons sulfureuses trahissent la proximité des jaillissemens souterrains. Bien plus que sur la berge du fleuve, toute bruissante de murmures et de chants d'oiseaux, c'est dans cette plaine d'amertume et de stérilité qu'on imagine le Précurseur, l'homme de Pénitence, saint Jean le Baptiste.

Il me semble que je l'y ai vu... C'était au détour d'une haute dune de sable qui cachait la piste du chemin. Un homme surgit, tout à coup, nu comme Adam au sortir du limon, avec une tête léonine, des yeux fixes, enfoncés sous la broussaille des sourcils et qui, dardés tout droit devant lui, paraissaient ne rien voir. La barre de ses épaules se déplaçait tout d'une pièce, au rythme de la marche. Au bout de son long bras maigre d'ascète, sa main gauche, énorme, s'avancait, comme pour aplanir la voie, tandis que la droite pendait, rigide, derrière le bassin saillant et la cavité du ventre affamé. Ses jambes aux muscles tendus avaient la raideur et la massivité de deux pièces de bois mal équarries. Ses pieds démesurés s'enfonçaient dans le sol, comme les bases d'une statue qui marche. Il sortait de l'eau saline, — et sa rude peau bronzée était encore luisante du baptême amer.

*
* *

C'est à peu près ainsi que le sculpteur Rodin, par une divination qui franchit les siècles et la distance, a représenté le Baptiste en une effigie fameuse. Sans doute, il n'avait jamais vu les pêcheurs de sel de la Mer Morte !

Ces misérables qui remplissent leurs couffes dans les mares du Jourdain sont peut-être mieux que des documens historiques : ce sont des documens humains en qui se conserve la silhouette immuable de l'homme primitif, tel qu'il se manifeste toujours

dans ces régions du Midi, tel que les peintres égyptiens l'ont dessiné sur les murs des nécropoles et que les céramistes grecs archaïques l'ont reproduit sur les panses de leurs vases. Les canons de la sculpture classique se modelèrent sur les types du gymnaste et de l'athlète qui étaient déjà des œuvres d'art. La réalité est autre. Une tête barbue, des épaules droites, une taille mince, des lombes renflés, des poignets et des chevilles très grêles, des pieds larges et plats, — tel fut sans doute le schème du héros et de l'esclave antiques. Tel apparaît encore aujourd'hui le fellah du Nil et le nomade de la vallée du Jourdain.

*
* *

Ce paysage des dunes et des salines de l'Asphaltite a quelque chose de si frappant, il s'en dégage une impression si particulière qu'on voudrait y fondre les dissonances de l'ensemble. A travers lui, on voudrait voir tout le reste. Mais on sent bientôt qu'il est impossible de ramener à une unité factice tant d'aspects divers. Au fond, le caractère de ce pays est double : il est tout ensemble ascétique et voluptueux. C'est un lieu d'enchantement et de terreurs religieuses. L'amollissante influence des villes coupables flotte toujours sur les eaux de la Mer Morte.

Cependant, quand on y porte avec soi l'obsession du passé, il est malaisé de n'y point apercevoir d'abord un paysage spirituel, d'une grandeur et d'une beauté unique. Qu'on monte, un peu au-dessus de l'oasis de Jéricho, jusqu'à la Fontaine d'Elisée, à l'heure où le soleil est encore dans son plein. L'immensité de l'horizon, la simplicité extrême du spectacle sont accablantes. Cela déconcerte nos petites âmes d'Europe, dont l'attention, pour être soutenue, a besoin de détails anecdotiques. Là, rien ne parle à la curiosité. Tout se présente avec le même caractère de généralité hautaine. L'imagination découragée ne sait où se prendre. Un éblouissant foyer de lumière diffuse, des nuances très pâles qui se dissolvent dans les vibrations de l'atmosphère, des lignes fuyantes à l'infini, — c'est moins la vallée du Jourdain qu'un lieu sublime de l'espace.

Et puis, peu à peu, dans la mortification des sens privés de nourriture, la pensée se réveille, la mémoire s'ouvre. Les symboles, les souvenirs se pressent en foule dans l'enceinte trop étroite de la vallée, ils se disputent la réflexion hésitante, ils s'écrasent les uns les autres. Là-bas, au-dessus de la Mer Morte,

le Nébo arrondit son crâne chauve, dans le poudrolement de l'étendue ; à gauche, vers le nord, ce sont les pierres de Guilgal, où l'Arche errante se reposa ; en face, le Baptistère du Précurseur ; par derrière, le Mont de la Quarantaine, et, plus loin, le Mont des Oliviers, le Temple, — le Golgotha. Moïse, Josué, saint Jean, Jésus, — les initiateurs de la Nouvelle et de l'Ancienne Loi se sont levés dans cet intervalle de pays, qui va des Monts de Moab aux Monts de Juda. L'histoire religieuse d'Israël et de l'humanité occidentale se résume entre ces deux murailles de roches, où se brise le regard.

Les roches arides du désert palestinien ! Quelle puissance d'exaltation en émane ! Dès l'origine, elles exercèrent sur toutes les âmes ferventes une attraction impérieuse. Le désert fut l'école des Prophètes. Saint Jean, après y avoir bu l'eau des torrens et mangé le miel sauvage, en sortit sacré pour sa mission. Jésus s'y recueillit et s'y conforta. Aujourd'hui encore, ces montagnes sont pleines de solitaires. Les couvens et les ermitages y abondent. Depuis les siècles évangéliques, les pénitens et les voyans s'y sont succédé en une filiation ininterrompue. L'ascèse et l'extase s'y épanouissent comme les fleurs naturelles de ces solitudes. Sans doute, les autres déserts ont aussi leurs prestiges. Mais celui-là est à part. Il est purificateur, créateur d'enthousiasmes, révélateur du divin. C'est le paysage spirituel par excellence, le lieu de composition pour la prière, le support de la vie mystique, comme le corps est le soutien de l'âme. Il faut que son influence soit bien puissante pour que nous autres profanes nous n'y résistions point. Dès qu'on y entre, on y dépouille le personnage de théâtre que la vie moderne nous imposa. On y secoue l'automatisme des habitudes et de la discipline sociale. On y redevient un être spontané, attentif aux formes, aux couleurs, aux rumeurs et aux bruits les plus fugaces. Les sens s'affinent et se fortifient. On éprouve la richesse de son cœur et la pauvreté de ses paroles. On découvre un peu de l'ineffable que l'on porte en soi. On se replie sur soi. On soupçonne tout l'informulé de la pensée, tout ce qui déborde nos pauvres consciences d'éphémères. On commence à pouvoir se tourner vers Dieu...

*
* *

Mais voici que le soleil descend derrière les cônes de Juda. Le ciel, limpide comme un diamant blond, devient rose et orangé. Les montagnes se détachent en noirceurs sombres, du côté d'En-Gaddi. A l'opposé, une anse à peine distincte de l'Asphaltite luit doucement à travers des vapeurs bleuâtres, pareilles à des fumées de turquoise qui vont s'évanouir. Tout l'Orient se fonce de ce violet très doux, dont les peintres mystiques aiment à baigner les cimes des bois sacrés.

A présent, la lumière qui se retire laisse apparaître les accidents de la plaine. Des formes particulières se précisent. Les choses se mettent à vivre d'une vie individuelle, et les couleurs chaudes du couchant en avivent les contours. A mesure que la féerie crépusculaire envahit l'espace, on assiste, des hauteurs de la Fontaine, à la naissance d'un paysage extraordinaire.

Au bas du monticule, se déploie l'oasis, regorgeante de bananiers, d'orangers, de grenadiers en fleurs. Des champs de cotonniers aux boules neigeuses se découpent dans la zone de verdure, qui va s'éclaircissant jusqu'à la limite des Monts de Moab. Tout près du regard, les grandes feuilles vernissées des bananiers retombent en éventails, comme des palmes. Leurs branches se confondent avec celles des palmiers qui s'élancent au-dessus des petites maisons blanches de la moderne bourgade :

Jéricho s'aperçoit, c'est la ville des palmes.

Et cette nappe de verdure miraculeuse fait paraître plus immense l'immensité de la plaine d'ivoire et d'or. Les monts bleus et violets sont plus hauts, plus inaccessibles. La Mer Morte illuminée rougeoit comme une forge géante. Le ciel s'embrase d'un rose de feu et, par places, d'un rose de chair. Des cristaux orangés y pleuvent en gouttes lumineuses. Comme les veines marbrines dans les blocs de porphyre, des nuages pourpres, incarnadins s'y étirent, s'y métamorphosent, imitent des palmes couchées. Des palmes flottent partout sur Jéricho et dans le ciel. Maintenant, toute une partie de l'étendue est bleue, du bleu virginal et souriant des vierges de Lourdes. Gardienne de l'horizon, la chaîne moabitique resplendit comme une muraille de bronze rose.

Bientôt, l'espace entier n'est plus qu'un grand jardin de couleurs et de splendeurs, au-dessus du petit jardin fleuri de l'oasis. Les palmes frissonnent, les oranges mûres luisent entre les feuilles. Des effluves de fièvre montent des canaux. Une douceur, une volupté morbide se répandent dans l'air avec la fraîcheur nocturne et les voiles de carmin qui traînent aux quatre coins du ciel.

*
* *

Alors, on se rappelle les *Royaumes* qui furent offerts à Jésus sur la montagne de la Quarantaine par le Démon tentateur... Les *Royaumes*! Quel beau nom sonore et fascinateur! Sans doute, c'était la royauté du monde que Satan offrait au Christ. Mais, cette royauté terrestre, aucune image plus glorieuse ne pouvait en être évoquée aux yeux que par cet immense corridor de plaines et cette succession triomphale de sommets qui s'étendent de l'Idumée à l'Hermon. Au pied du désert de sainteté, se déroule la terre de joie et d'opulence, le Pays du baume et des aromates, que convoitèrent les luxurieux et les puissans.

A deux pas d'ici, le palais d'Hérode développait les colonnades de ses exèdres, dans tout le faste de la ville nouvelle, maudite par les Prophètes. Cléopâtre d'Égypte y oublia les délices de Canope. Elle s'y plut: c'est tout dire. Jéricho et la Mer Morte lui valurent Alexandrie et les rives du Nil. Là-haut, à Machærous, dans le château aérien, qui dominait les eaux du lac, Salomé dansa, Hérodiad s'accouda sur la balustrade de la terrasse. Plus près de la Fontaine, sur l'éminence sablonneuse qui la surplombe, se resserrait la vieille Jéricho païenne et légendaire, celle dont les trompettes d'Israël firent tomber les murs et qui fut livrée à Josué par l'entremise de Rahab, la bonne courtisane... Rahab, Hérodiad, Salomé, Cléopâtre, ces figures féminines symbolisent les enchantemens de l'Asphaltite. Femmes de plaisir, elles expriment la sensualité magnifique de ce pays. Elles y règnent toujours, elles sont les reines éternelles des *Royaumes*! Elles y reviendraient aujourd'hui que, tout de suite, leurs pareilles les reconnaîtraient comme des sœurs.

Nous-mêmes, les hommes du Nord qui venons de si loin, qui sentons nos âmes si éloignées des leurs, nous ne pouvons

pas nous défendre contre leur sortilège. Ces femmes d'Orient, — elles ont beau nous paraître enfantines et grossières, ridicules sous leurs fards, leurs oripeaux et tout l'amas pesant des pendeloques qui les écrasent : leurs joues peintes d'idoles, leur silence, l'immobilité presque hiératique de leurs attitudes ont quelque chose qui surpasse toutes les grâces et tous les raffinemens que nous aimons. Nulles ne nous donnent comme elles, — même les plus brutales et les plus misérables, — le sentiment de ce qu'il y a de mystérieux et de splendide dans la volupté. Et ce sentiment s'accompagne d'un autre encore plus troublant, plus enivrant et plus inexprimable, qui, dans son amertume et sa douceur, est peut-être le tout de la jouissance : le sentiment de l'infinité et de la vanité poignante du désir.

Ainsi, les mirages du présent et du passé se mêlent aux féeries crépusculaires pour en accroître la magnificence. La danse de Salomé, les châteaux des Hérodes, la litière voyageuse de Cléopâtre, tous ces fantômes se raniment dans cette serre chaude de la Vallée du Jourdain. Aux entours de son oasis, avec les molles images qu'elle évoque, elle nous apparaît comme un voluptueux jardin d'hiver.

Mais je crains qu'elle ne masque le vrai visage de l'Asphaltite. Sous les palmes de Jéricho, parmi les odeurs trop fortes qui s'exhalent des orangers, on se sent trop loin de la Mer Morte. On n'a fait que l'entrevoir. Pour arriver jusqu'à elle, il faut prendre un chemin plus austère...

LOUIS BERTRAND.

CHAPLET

ET

LA RENAISSANCE DE LA CÉRAMIQUE

AU PAVILLON DE MARSAN

On peut voir, en ce moment, au Musée des Arts décoratifs du Pavillon de Marsan, une exposition rétrospective des céramiques de Chaplet, mort l'an dernier. Ce sont des pièces léguées par l'artiste à nos musées ou prêtées par des collectionneurs. Il y a des expositions plus retentissantes : il n'y en a pas de plus émouvantes, si l'on considère la grandeur de l'œuvre, l'éloignement du but, la longueur de l'effort, la pauvreté des moyens, les résultats obtenus, le prix dont l'artiste les a payés. Car ce qu'on voit dans ces vitrines tournées vers le jardin des Tuileries, c'est l'aboutissement d'un rêve que notre jeune Europe fait depuis six siècles, depuis le jour où Marco Polo, revenant de la vieille Chine, parlait à ses compatriotes de « cette cité qui a nom Tiunguy, là où l'en fait moult d'escuelles et de porcelaines qui sont moult belles, » le rêve de produire les poteries magiques de l'Extrême-Orient. Étape par étape, les chercheurs du xviii^e siècle étaient parvenus à la porcelaine blanche. Restait la porcelaine flammée, la plus éblouissante. Cette dernière étape a été franchie de notre temps, sans aide, sans savoir, par un ouvrier, gagnant sa vie au jour le jour, n'ayant à lui ni couleurs, ni terre, ni fours, astreint à des besognes mercenaires,

mettant trente-neuf ans de travail à conquérir le droit de travailler à sa guise et à son idéal. Les résultats sont les merveilles dites « porcelaines flammées, » ces choses rondes, pansues, renflées, ou tubulaires ou piriformes, de couleurs violacées, aubergine, rouge sang-de-bœuf, lie-de-vin, bleu de ciel après la pluie, lactées, qui sont rangées dans ces vitrines, comme des fruits énormes et savoureux, rapportés d'une autre terre promise. Et le résultat, c'est aussi l'élan donné à toute une génération d'artistes, les Delaherche, les Dammouse, les Laurent Bouvier, les Carriès, les Bigot, les Dalpayrat, et depuis les Lenoble qui ont entièrement renouvelé la céramique française, c'est-à-dire le plus beau mouvement d'art décoratif du XIX^e siècle, en France, et le seul qui ait entièrement réussi. Le prix dont l'artiste a payé ce triomphe, c'est sa vue. Chaplet est mort aveugle : les dernières années de sa vie se sont passées à palper les merveilles qu'il avait créées et qu'il ne pouvait plus voir. Enfin le Dieu qui a permis cette œuvre est le plus terrifiant de tous, celui que l'homme se sent le moins capable de braver, sans péril, — le Feu, — celui-là précisément que les céramistes, entre eux, désignent de ce mot significatif : le « Grand Feu ! » Dieu ou démon, peu importe. C'est le feu aussi qui, voici bientôt quarante ans, un matin de mai, saccageait ce pavillon où nous sommes, et faisait du Palais qui le reliait jadis au pavillon de Flore un monceau de ruines. Bien des Parisiens se rappellent encore la longue muraille, calcinée, trouée, qui barrait, ici, l'horizon. Le même démon, mais sollicité par d'autres incantations, a coloré les merveilles qui luisent doucement dans ces vitrines. Car les volcans font aussi des chefs-d'œuvre. Avant que ceux-ci ne soient dispersés, regardons-les un instant, tâchons de démêler le sentiment d'où ils sortirent, le labeur qui les réalisa, la tendance qu'ils annoncent, — leur secret.

I

Parmi les fumées que le vent déroulait au sommet des hautes cheminées dans Paris, ou autour de Paris, entre 1850 et 1860, plusieurs sortaient de fours où s'élaborait tout un art nouveau. C'étaient des fours d'industriels, bâtis pour faire de la céramique commune, pour fournir la population d'ustensiles domestiques : des fours de fabricans de poêles ou de vaisselle,

mais où quelques fervens des arts du feu apportaient leurs essais. C'était chez Clauss, rue Pierre-Levée, chez M^{me} Dumas, rue de la Roquette, surtout à Bourg-la-Reine, chez Laurin. Ces industriels faisaient volontiers aux essais des amateurs une place dans leurs fours, mais sans grande confiance dans les résultats et regardaient ces néophytes d'un œil paternel et narquois en se demandant quel diable les poussait.

Ce diable, c'était la hantise de retrouver les secrets de la céramique ancienne : secret des rustiques figulines de Palissy, gonflant et déroulant leurs spirales sous un éclatant émail multicolore ; secret des madones de Luca della Robbia adorant l'Enfant Jésus du geste de leurs blanches mains, plus célestes du blanc émail qui les gantait ; secret des faïences de Moustiers, de Rouen ou de Nevers, si pleines et si robustes sous le tour gracile et le fin ajourage de leur décor ; secret enfin des frissons dorés qui passent sur les couleurs des majoliques hispano-moresques. « Elle serait curieuse à écrire, dit le grand céramiste Solon, l'histoire de ces temps d'épreuves et de ces singulières individualités que le caprice d'un moment et l'intérêt provoqué par leurs mystérieuses expériences mirent en lumière il y a cinquante ou soixante ans. Dans la galerie de l'amateur et dans l'atelier de l'artiste, on pouvait souvent rencontrer certains individus excentriques et impécunieux qui se donnaient comme les possesseurs des secrets de la faïence. Ils ne prétendaient pas spécialement au titre de chimiste ou de polier, mais ils parlaient « couvertes » et couleurs, et s'exaltaient dans la ferme conviction que la destinée les avait désignés pour être les rénovateurs de l'art céramique. Il était impossible de savoir exactement ce qu'ils faisaient ; ils avaient un air grave et défiant, et faisaient sans cesse allusion à des recherches et à des découvertes sur le point d'aboutir, qu'il suffirait de mettre en lumière pour montrer que le potier moderne n'avait rien à envier aux grands maîtres des anciens temps. Les noms de « Bernard » et de « Luca » revenaient sans cesse dans leurs discours. S'il fallait s'en rapporter à eux, une certaine parenté d'âme et de génie, qui unissait leur être intellectuel aux esprits de Palissy et de della Robbia, autorisait cette appellation familière. On savait peu de chose touchant la vie sociale de ces excentriques personnages ; ils réussissaient toutefois à exciter la sympathie et inspirer un certain degré de confiance. On admettait généralement qu'ils

étaient les pionniers de la science à venir, et que, jusqu'ici, la pauvreté et la mauvaise chance, seules, avaient entravé leurs travaux et retardé leur triomphe inévitable. La noire bicoque dignifiée du nom de laboratoire et le four bancroche bâti par leurs propres mains, où s'accomplissaient leurs opérations souterraines, étaient des lieux interdits. A l'occasion, cependant, quelques croyans fidèles étaient admis dans l'enceinte et autorisés à risquer un coup d'œil sur les derniers essais. Le *genius loci* eût été un adepte de la magie noire, la pratique de ses incantations magiques n'eût pas excité plus de curiosité respectueuse que la production de ces étonnans hauts faits de poterie transcendante. Naturellement, le visiteur privilégié qui avait joui d'une faveur si rare, se hâtait de répandre dans le cercle de ses connaissances un récit enthousiaste des promesses annoncées par tout ce qu'il avait vu (1). »

L'impatience de ces néophytes se conçoit, si l'on envisage ce qu'était devenue, au milieu du XIX^e siècle, la céramique française. Elle était en pleine décadence. Sèvres faisait de la porcelaine impeccable, à ne considérer que sa couleur blanche et sa limpidité, mais de l'art le plus grossier et le plus criard, si l'on regardait son décor. Sur une pâte déjà cuite au grand feu, le feu de 1 300 degrés, on posait toutes sortes de couleurs, imitant celles de la peinture à l'huile, et on faisait, ensuite, recuire le tout au feu de moufle, c'est-à-dire à une température très inférieure à la première. De cette différence de cuisson naissait une antithèse esthétique. Les couleurs n'ayant point passé au même feu que la terre elle-même, n'ayant point couru ses dangers, ni partagé ses vicissitudes, ne s'y étaient point incorporées. Elles conservaient l'aspect étranger et superfétatoire d'une image qu'on collerait sur une statue. Rien n'a paru de si pénible pour le goût depuis la découverte du kaolin.

La faïence, elle, était tout à fait abandonnée. Les classes moyennes, qui l'avaient mise en honneur, ne voulaient plus la voir depuis qu'une porcelaine blanche et délicate était mise à leur portée, et les amateurs ne se souciaient point des grossières décorations dont les ouvriers affublaient la faïence industrielle contemporaine. Le grès, qui n'est qu'une terre plus cuite, et point

(1) M. L. Solon, *A history and description of the old french faïence, with an account of the revival of faïence painting in France*, with a preface by William Burton; London, 1904.

nécessairement dissimulée sous l'émail, ne servait qu'aux usages les plus communs et nul n'avait l'idée d'en faire la matière d'un art. Quelque chose aurait pu l'embellir et le magnifier : la couleur ; mais les couleurs capables de supporter les hautes températures où cuisent le grès et la porcelaine, les couleurs dites « de grand feu, » étaient inconnues ou se réduisaient à fort peu de chose : des teintes sombres ou tristes. Ainsi, les saines traditions de la céramique ancienne étaient perdues et rien n'était venu les remplacer. Quoi d'étonnant, si, de toutes parts, des artistes, peintres, sculpteurs ou rêveurs, accouraient pour faire la besogne abandonnée ou gâchée par les potiers ?

Cela commença par des imitations de Bernard Palissy. Palissy était fort à la mode au temps de Victor Hugo. Son art opulent et tourmenté, son génie inquiet, ses malheurs, sa passion pour la vérité poussée jusqu'au martyre, tout ce que remettait en lumière une nouvelle édition de ses œuvres publiée par Cap en 1844, séduisait fortement les imaginations romantiques. En même temps, sa céramique opposait une parfaite antithèse à celle de l'Empire et du Sèvres officiel. Nul ne s'avisait que Palissy était un assez pauvre céramiste, qu'en lui, l'artiste seul avait sauvé le potier et qu'en s'attachant à cet admirable embrouilleur de genres, on retournait tout doucement à la peinture au lieu de s'acheminer vers la poterie. Des disciples lui naissaient dans toute la France.

Ce fut, d'abord, Avisseau le potier de Tours qui, dès 1845, exposait des faïences imitées de Palissy, faites dans son jardin, aux bords de la Loire, d'après les serpens et les insectes qu'il y entretenait avec sollicitude. Pull et Avisseau, sculpteurs et peintres bien plus que potiers, parvenaient jusqu'à un certain point ; à rendre l'aspect des plats de Palissy, mais ils ne découvraient aucun nouveau procédé céramique. C'était encore Barbizet, qui les imitait et jetait sur le marché des Palissy par centaines, mais ne trouvait rien non plus. C'était, enfin, le marquis de Monestrol, un gentilhomme potier qui n'était pas loin de se croire une réincarnation de Palissy : il travaillait seul dans le petit village de Rungis, près d'Orléans et y endurait avec la joie du martyre, tous les déboires et les malheurs du héros légendaire, ce dont il se consolait en écrivant *le Potier de Rungis*, poème en vingt-six chants. Pourtant tout le monde n'imitait pas Palissy. Plusieurs cherchaient le chemin suivi par

les della Robbia. Le premier fut l'Italien Devers, venu de Turin pour émailler le monde, abondant en discours, moins heureux en œuvres, finissant, entre 1855 et 1858, par deux grandes décorations en faïence colorée pour l'ancien Théâtre-Lyrique, d'ailleurs assez médiocres. Ulysse, de Blois, établi comme Avisseau sur les bords de la Loire et Jean, à Paris, reproduisaient un un peu mieux les effets des majoliques italiennes. D'autres, au lieu d'aller demander à l'étranger ses secrets, s'avisèrent qu'on avait fait de fort belle faïence en France et qu'il serait beau de renouer une tradition interrompue. Le musée de Nevers était plein de belles poteries anciennes. Celui de Sèvres, en 1848, était aussi riche qu'aujourd'hui. Pourquoi ne pas continuer les ateliers de Moustiers, de Nevers, de Strasbourg, de Rouen? C'est à quoi s'appliquèrent de vrais artistes comme Genlis et Rudhart à Bourg-la-Reine chez Auboin, comme Lessore, également à Bourg-la-Reine, chez Laurin.

Enfin, les carnations céramiques d'Extrême-Orient commençaient d'émouvoir les artistes. Les trouvailles de M. A. de Beaumont, qui revenait de Perse, décidèrent Collinot, le premier, à refaire des poteries orientales. Il commença ses recherches à Boulogne, par des poteries persanes, continua par des chinoises et des japonaises. Longuet tenta aussi des faïences persanes. Laurent Bouvier s'y appliqua, quelques années plus tard, avec un étonnant génie décoratif. Mais l'élan fut surtout donné par Théodore Deck, véritable artiste, potier pratiquant, infatigable chercheur. C'était un ouvrier de Strasbourg qui avait couru l'Europe à la recherche de la science et de l'art céramiques. Devenu contremaître à Paris, chez M^m Dumas, fabricante de poêles, il y avait connu l'Alsacien Reiber, Ranvier et Gluck. Reiber faisait les formes des terres cuites. Deck les émaillait avec des émaux persans : bleu turquoise, des pourpres sombres, des rouges écarlates, des bleus azurés. Puis il travailla pour son compte. En collaboration avec les peintres Hamon, Ranvier, Hermann, puis Bracquemond, rembûché dans un petit atelier du boulevard Montparnasse, où, chaque dimanche, des artistes venaient avides de nouveautés, Deck préparait les grands plats émaillés qui eurent un éclatant succès à Paris et à Londres en 1861. Enfin, Solon, de Sèvres, s'efforçait de rénover notre manufacture nationale, lorsque les Anglais, qui suivaient de très près le mouvement céramique français, notamment les

Minton, le comprirent, l'appelèrent, en 1870, et ne le laissèrent plus revenir chez nous.

A côté de ces potiers qu'on pouvait déjà dire des « professionnels, » tout un groupe d'artistes et d'amateurs faisait des recherches en commun. C'étaient le paysagiste Bouquet, le docteur Marjolin et M^{me} Marjolin, Claudius Popelin le théoricien de la pléiade, qui citait Cyprian Piccolpassi, Durantoy, à tout ce monde ébahi. On se réunissait une fois par semaine chez les Marjolin; on prenait de grandes plaques à poêle fournies par Laurin et, là-dessus, c'est-à-dire sur émail cru, on peignait des tableaux qu'on portait cuire à Bourg-la-Reine. M^{me} A. Moreau et M^{me} Escalier firent aussi de petits chefs-d'œuvre. Mais ces façons de grands seigneurs qui décoraient une matière préparée par des ouvriers, puis la renvoyaient aux ouvriers pour la vitrification des couleurs, offraient bien des dangers : le transport altérait les frêles couches posées sur l'émail en poudre. Quelques artistes eurent l'idée de venir peindre leurs vases, sur place, dans la fabrique de Laurin. Étant là, ils virent comment se transformait leur œuvre : ils s'intéressèrent aux difficultés matérielles de l'exécution céramique, à la « conduite du feu. » S'y intéressant, ils suggérèrent des idées, des expériences. Ils s'avisèrent que leur art même devait s'inspirer de ces expériences et qu'il ne fallait peut-être pas peindre sur de la terre comme sur une toile. Les fabricans, aussi, sentirent, à ce contact, s'éveiller des ambitions nouvelles. C'est au pied des fours que l'artiste et l'artisan, séparés depuis si longtemps, se retrouvèrent, de nos jours, pour la première fois. Nul ne crut plus déchoir en retroussant ses manches et en mettant, comme il est rigoureusement vrai, ici, de dire, « la main à la pâte. » Et comme en France, il n'y a guère de milieu entre la honte qu'on a d'un métier et la vanité qu'on en tire, du jour où la besogne du potier ne fut plus tenue pour servile, on voulut qu'elle fût glorieuse.

Artiste, j'ai brûlé ma face au feu des moufles!

s'écriait orgueilleusement Popelin. Tout ce remuement d'idées et de gens devait aboutir à quelque chose. Mais inauguré par des peintres, il courait grand risque de fournir seulement un nouveau subjectile à la peinture et non de créer une céramique nouvelle. Pour ressusciter les vieux arts du feu et du potier, il fallait

qu'un artiste vint non de l'atelier et du salon, mais du four et de la poterie. Alors vint Chaplet.

II

Ernest Chaplet était né en 1835, à Sèvres à l'ombre de la manufacture. Il y avait travaillé dès l'âge de treize ans. Toute sa carrière est donc celle d'un potier. Sa vie n'est que l'histoire de ses recherches et de ses luttes avec les quatre élémens des Anciens : la terre, l'eau, l'air et le feu. Elles se divisent en trois grandes périodes : 1^o l'imitation des majoliques italiennes, 2^o l'imitation des anciens grès français, 3^o l'imitation de l'Extrême-Orient.

Au début, enthousiasmé par les faïences italiennes, les della Robbia, qu'il voyait au musée de Sèvres, il rêvait de les ressusciter dans la céramique française. Cette idée lui vint en même temps qu'à son maître Lessore, excellent artiste, de beaucoup plus âgé que lui et qui travaillait à Sèvres en même temps. En unissant leurs forces, ils parvinrent à exécuter trois vases assez importans dont l'un avait plus d'un mètre de haut et qui furent exposés en 1855. Mais ce que Chaplet cherchait à reproduire alors ce n'étaient point les formes, c'était la *coloration* italienne, c'est-à-dire qu'élève d'une fabrique de porcelaine, il ambitionnait de faire de la faïence ; ou, du moins, de traiter la porcelaine le plus possible comme la faïence.

Pour comprendre combien ce désir était nouveau et particulier, il faut se souvenir que tout l'effort de la *science* céramique à cette époque, représentée par les théories de Brongniart dans son fameux ouvrage, tendait à vitrifier le plus possible la porcelaine, c'est-à-dire non seulement à l'écartier le plus possible de la faïence, mais à la rapprocher le plus possible du verre. En même temps, tout l'effort *artistique* de cette époque tendait à confondre le plus possible la décoration de Sèvres avec la peinture à l'huile ou la miniature sur ivoire ou l'enluminure de missel. Les efforts de la science et de l'art réunis aboutissaient donc à des tableaux sur verre, ou du moins tendaient à y aboutir. Il y avait là une double erreur : céramique et artistique. Au point de vue du potier, la porcelaine, à ce point rapprochée du verre, n'avait plus les qualités de grâce souple et de consistance qui caractérisent une chose céramique. Elle les avait si peu, qu'on était obligé de restituer à la pâte,

pour qu'elle se modelât facilement et pour qu'elle « fit corps » un peu de cette argile que, par un faux sentiment du beau, on en avait expulsé. Le verre ou la pâte de verre sont de fort belles matières, mais si l'on en rapproche la porcelaine on perd les qualités propres de l'une sans réaliser parfaitement les qualités différentes de l'autre. Au point de vue de l'artiste, l'erreur n'était pas moindre. Un effet de peinture à l'huile peut être un fort bel effet, mais se réalise beaucoup mieux sur toile ou sur bois que sur porcelaine et sur une surface plane que sur un corps bombé. On se donnait donc beaucoup de peine pour obtenir des résultats, au point de vue céramique, néfastes, et, au point de vue artistique, nuls.

En inaugurant sur la porcelaine des décorations jusque-là réservées à la faïence, Chaplet restituait donc à la pâte de kaolin son rôle céramique et à sa décoration des effets de couleur propres à la terre émaillée et que la peinture ne peut obtenir. Aujourd'hui que nos yeux sont habitués aux chefs-d'œuvre de cet art, tant exhumés de nos vieilles provinces que rapportés de l'Extrême-Orient, l'initiative de Chaplet nous paraît fort naturelle et sans grand mérite. Mais, à cette époque, elle constituait, de la part d'un homme jeune, pauvre et inconnu, une singulière audace et pendant de longues années les marchands de bibelots ou de curiosités, les industriels, les fabricans le lui firent bien voir. « Que voulez-vous que je fasse de cela? disaient-ils. Il nous faut du vieux. C'est assez joli, mais combien? — Vingt francs, disait Chaplet. — Vingt francs! la douzaine?... » Les amateurs préféraient les faïences anciennes qu'on trouvait à cette époque à fort bon marché, et ils n'avaient point absolument tort. C'était le temps où Sauvageot allait dans le Midi, ramassait nombre de Moustiers et donnait en échange des porcelaines toutes neuves qui plaisaient infiniment plus aux propriétaires. Il y a, au musée de Cluny, des pièces qui valent plusieurs milliers de francs et qui lui ont coûté quarante sous : des services qui étaient au grenier dans les châteaux ou dans des maisons de paysans et qui servaient aux enfans à faire la dinette. Les collectionneurs qui pouvaient avoir pour 4 francs une faïence de Moustiers ne se jetaient pas sur les pièces neuves dont Rudhardt leur demandait 25 francs. Quant aux profanes, inutile de marquer ici que toute faïence ancienne ou nouvelle leur déplaissait également. Ainsi, entre les profanes qui aimaient

mieux la belle porcelaine nouvelle et les initiés qui trouvaient à meilleur compte les chefs-d'œuvre de l'ancienne faïence, les potiers modernes comme Chaplet ne recueillaient que peu d'encouragemens. Mais, à mesure que le temps s'écoulait, une double circonstance heureuse se produisit. Les amateurs de faïence devinrent plus nombreux et les faïences anciennes plus rares. Les amateurs se mirent donc à regarder autour d'eux s'ils ne voyaient pas quelque chose qui y ressemblât. Ils virent les essais de Chaplet, de Solon, de Bouvier et des autres, chez un certain Rousseau, rue Coquillière, qui était la Providence des potiers, ils s'y attachèrent : de ce jour, la Renaissance céramique était possible.

A cette époque, Chaplet travaillait chez Laurin à Bourg-la-Reine, avec Dammouse et, pendant dix ans, il poursuivait ses recherches de coloration italienne de la Renaissance et retrouvait, peu à peu, un grand nombre des recettes de l'émail stannique. Mais à mesure qu'il réussissait dans cette première carrière ouverte à son ambition, il rêvait d'autre chose. Il lui semblait que nos anciens grès français n'étaient pas inférieurs, ni comme matière, ni comme décoration, aux faïences italiennes. Il voulait les remettre en honneur. Il proposa donc à Laurin de faire du grès dans ses fours. C'était un monde nouveau à découvrir, des expériences coûteuses à tenter, toute une éducation du public à refaire. Laurin hésita, puis refusa : ils se séparèrent.

En 1872, Chaplet découvrit la barbotine qui eut, en 1878, un succès si retentissant et qui fut si fort à la mode pendant quelques années. En 1876, il s'installa, à Limoges, chez Haviland, industriel très éclairé et fort curieux de belles tentatives, et y fit de la barbotine avec Bracquemond. Mais déjà ce succès de mode ne l'intéressait plus et son vieux désir de ressusciter les grès français le reprenait avec plus de force. Il proposa la tentative à Haviland qui hésita. Avant de se séparer définitivement de lui comme il avait fait de Laurin, Chaplet prétexta un voyage de santé en Normandie et alla passer quelque temps dans une fabrique de grès pour y apprendre la technique du métier. Il en rapporta quelques beaux spécimens à Haviland et lui demanda : « Que pensez-vous de ceci ? — Je pense que c'est admirable ! » répondit Haviland. Chaplet lui assura qu'il pourrait réaliser de telles œuvres et des œuvres supérieures en fort peu de temps : l'essai fut tenté et réussit pleinement.

En 1882, il s'installa dans une fabrique de la rue Blomet

pour y faire des grès, des pichets, avec Haviland, jusqu'en 1883, époque à laquelle il prit la fabrique à son propre compte. Mais déjà les colorations éclatantes de l'Extrême-Orient l'attiraient. Elles lui avaient été révélées par le peintre Bracquemond. Depuis longtemps sa pensée avait abandonné les grès auxquels il avait converti peu à peu le public. En 1888, il céda sa fabrique à Delaherche, qui devait créer à son tour une céramique tout à fait originale : les grès flammés où il reste, encore aujourd'hui, le maître. La vitrine de Delaherche, au musée du Pavillon de Marsan, contient des œuvres dignes d'être comparées aux plus belles choses anciennes.

Dès lors, à Choisy-le-Roi, c'étaient les secrets des Chinois que Chaplet s'appliquait à découvrir, et aux deux expositions de 1889 et de 1900, le monde entier s'accorda à reconnaître qu'il y avait réussi : le *rouge de Chine*, sang de bœuf, fut la première étape, en 1884 ; la seconde étape : le *bleu de Chine*, qu'il obtint, non pas du tout avec du cobalt comme il était dit alors, dans les traités de céramique, mais avec du cuivre ; la troisième étape : le *blanc de Chine*, le blanc laiteux avec la pâte à grains appelée « *peau d'orange*. » Cette dernière étape était la plus difficile à franchir. Pour obtenir ce blanc, il fallut avoir obtenu auparavant du bleu, dont quelques points restés çà et là dans le blanc attestent l'existence antérieure sur le vase de la couleur qui a viré. Chaplet y réussit et exposa des merveilles en 1900. A ce moment, son rôle était fini. Les trois admirations de sa jeunesse, de son âge mûr et de sa vieillesse : la Renaissance italienne, les grès français ou les « pichets, » la porcelaine chinoise, le bleu, le blanc, la « *peau d'orange*, » étaient devenus des réalisations de l'Art français contemporain.

III

A quel point elles l'enrichissent, c'est ce que nous montre une visite au pavillon de Marsan. Notre première impression devant ces porcelaines, c'est que ce ne sont pas des porcelaines. Car notre idée de la porcelaine est celle d'une chose brillante et à demi transparente. « Des vases qui ont la transparence du verre ; l'eau se voit au travers, » disait, déjà, un voyageur arabe, au IX^e siècle. Or ceci est opaque et mat. Pourtant, regardons bien et nous verrons qu'à défaut de la transparence proprement

dite qui disparaît sous la riche diaprure des couleurs, ces poteries rayonnent d'un éclat compact qu'on n'obtiendrait sur aucune autre matière, faïence ou grès, — et cela seul justifie l'emploi de cette terre et de ce mot. Ensuite, si le mot « porcelaine » évoque en nous l'idée de quelque chose de mince et de fragile, de féminin semble-t-il, et qui inspirait à Carriès ce mot : « Le grès est le mâle de la porcelaine, » ici, au contraire, hors l'infinie douceur des teintes neigeuses, lactées, cendrées, gorge de pigeon, il n'est rien que de robuste. Encore nos yeux ne nous renseignent-ils pas entièrement sur le poids de cette matière. Si vous ne faites que la regarder, vous vous dites : c'est une fleur ! Si on vous la met dans la main : c'est un obus ! Enfin, troisième signe distinctif, à aucun moment, nous n'avons la sensation que voici une forme qui a été revêtue d'une couleur ; elle ne se conçoit pas plus sans sa couleur qu'une figure, qu'une main, qu'un fruit, qu'une pierre : elle semble être née avec elle. Ce n'est pas un ornement : c'est un état ; ce n'est pas une parure : c'est une peau. Combien elle est nuancée, bigarrée, sillonnée de lueurs et de veines sous-jacentes, vous le voyez d'un coup d'œil et plus vous vous y attachez, plus vous en percevez de nouvelles, sourdre et filtrer, point par point, fil à fil, onde par onde, comme au long des côtes de Provence, lorsqu'on s'approche du bord, on voit les sables blancs et les algues du fond serpenter en arabesques vertes et lilas parmi les bleus incandescens de la mer.

Et ceci n'est que pour le sens de la couleur. Mais observez l'épiderme de ces pots, de ces cendriers, de ces cornets. L'un a le grain de la coquille d'œuf ou de la peau d'orange, d'autres la peau de la poire, le grenu du rocher déchiqueté par les eaux, le tissu âpre de l'écorce d'arbre, le plissé de la coquille marine, le glacé de l'aubergine. Ce sont des joies et des émotions esthétiques non seulement pour le regard, mais pour le toucher. D'abord, pour cette sorte de regard qui est un toucher à distance, qui éprouve, enveloppe, soupèse, effleure, la densité d'une matière, son galbe, sa masse, son grain ou son épiderme avant que les papilles de la main ne soient mises en contact avec elles. Ensuite, pour le toucher lui-même, pour cette vue de près qui perçoit, point par point, la texture d'une matière, s'émeut, s'irrite, s'émerveille, s'alanguit, se calme, s'endort selon des accidens et des transitions perceptibles seulement à la sensibilité tactile.

Chaplet a travaillé pour ces amateurs de la belle plastique qui en promenant leurs doigts, aux longues phalanges, sur les médailles, les ivoires, les netzkés, les bois précieux, et curieusement ouvragés, y prennent autant de plaisir qu'à les voir.

Il en a été récompensé. Un soir, dans son atelier de Choisy-le-Roi, le grand vieillard, adossé à son four éteint, les yeux éteints, me contait sa vie en maniant un admirable bloc de porcelaine peau d'orange qu'il caressait en parlant. Il parlait du feu comme quelqu'un qui a vécu dans l'intimité d'un roi fantasque et bienfaisant, d'un despote d'Orient qui, en une heure, vous comble de dons ou bien brise vos plus longs espoirs et met à néant vos plans les mieux combinés, un génie quinteux dont toute une vie passée à ses côtés n'a pu vous faire pénétrer entièrement le caractère ni présager l'humeur. Il l'évoquait avec un mélange de respect et de familiarité, de défiance et de gratitude, mais avec un fond de tendresse. Car le potier parle du feu comme le marin parle de la mer.

La raison en est simple. Le potier propose, mais le feu dispose. C'est le potier qui moule, mais c'est le feu qui peint. Le potier ne peut que lui fournir les couleurs, lui donner de l'air ou l'étouffer; et l'arrêter au moment où il croit que le ton le plus beau est atteint. Car, à mesure que le feu travaille, les couleurs mises sur la terre s'exaltent, éclatent, puis elles changent, passent, « virent » comme on dit, s'éclairent ou s'obscurcissent, deviennent de tout autres couleurs. Le vert pâle devient un vert éclatant, puis le vert devient bleu, puis le bleu devient blanc. Le blanc rosé devient rouge, le rouge devient jaune, le jaune devient noir. Selon le moment où il arrête le feu, le potier retire le même vase rouge, jaune ou noir, éclatant ou terne, semé de « cloques » ou lisse, svelte ou brisé. Jusque-là, il ne peut que se tenir à côté de lui, entasser du bois ou laisser passer l'air et le regarder faire. Encore voit-il très mal ce qu'il fait. Il en est réduit à le deviner. Il applique son œil contre le « regard, » petite lunette creusée dans le mur : il voit si le feu est encore jaune clair ou s'il est déjà blanc; avec de longues pinces il retire, comme le pyromancien antique, de petits morceaux de terre, des « montres » dont la couleur lui est un présage. Mais que ce présage est douteux ! Son anxiété grandit. A certains momens, elle devient intolérable. Il y a en lui du joueur comme il y a du savant. Il tourne et retourne autour

de l'effrayant creuset où le mystère s'accomplit. Il se désespère, il arrête le feu; il s'en va. Il se jure à lui-même qu'il ne compte plus sur la réussite, qu'il s'en désintéresse, qu'il ne viendra point défourner. Fasse qui voudra, des grès flammés ou des porcelaines! Il n'en a cure! Le lendemain, à la première heure, il accourt, et se brûle les doigts dans sa hâte à briser la porte de son four...

Chaplet avouait toutes ces choses, mais la dominante de ses impressions était la confiance dans les forces secrètes de la nature. Il disait: « N'ayez pas peur de remettre au feu. Le feu seul vous donnera une matière solide, compacte, une couleur profonde, un grain savoureux. Si un premier feu ne suffit pas, jetez votre porcelaine dans un second, si le second n'en a pas fait ce que vous désirez, demandez-le à un troisième, et ainsi de suite, jusqu'à ce que votre essai soit perdu ou sauvé. Les harmonies que donne le feu sont toujours belles... » Pendant cet éloge du Feu, la nuit était venue. Le vieux potier continuait de parler, mais je ne voyais plus ses paroles sur ses lèvres: je les entendais seulement. Il prenait un grès ou une porcelaine, le palpait, le reconnaissait, en éprouvait une dernière joie; son souvenir rallumait les teintes endormies; les évoquait, une à une, comme des victoires et j'avais la sensation qu'il les voyait encore, quand moi, depuis longtemps, je ne les voyais plus...

L'artiste était tout entier dans les paroles que je viens de rappeler. C'était un empirique. Il a sans doute profité des recherches faites avant lui, et les services rendus par les chimistes de Sèvres à la céramique française sont hors de cause; mais il n'a point suivi sans contrôle les enseignemens de la science et, les trouvant insuffisants, il a demandé à l'expérience de les compléter. Il a aussi sollicité le hasard, guetté l'accident, béni la catastrophe. Personne n'a plus étroitement collaboré avec la nature. Aussi regardons, dans la vitrine placée au milieu de la salle, ses dernières œuvres, les plus belles: elles sont en tout semblables à des créations de la nature: on dirait presque des roches ou des galets roulés dans des pierres précieuses. La forme y est peu de chose, le décor n'y est rien; à peine, çà et là, sent-on que la main de l'homme a mis une retouche aux essais du cratère. Ce ne sont que matières et couleurs. Encore ne voit-on pas ces couleurs découpées en arabesques, mais unies, fondues, allant s'évanouissant ou s'échauffant, comme

sur un rocher, une coquille ou un fruit. Du fruit ou de toute autre création de la nature, elles ont encore ce caractère que nulle d'entre elles ne ressemble à une autre. Enfin, elles sont faites selon la méthode qu'employa selon toute vraisemblance la nature elle-même. Le potier a réuni les élémens épars des roches sédimentaires, dissociés par l'eau et le temps, et, les replongeant dans le feu, il les a refaits indestructibles. Après tous les efforts de l'art pour se séparer de la Nature, voici l'effort suprême qui est de se mettre à sa place et de traiter la matière comme elle, aux premiers âges du globe, afin d'atteindre une même sorte de beauté. Si notre civilisation disparaissait dans quelque cataclysme et si l'on déterrait dans plusieurs siècles les poteries de Chaplet, comme on déterre aujourd'hui celles de Diphilos ou de Douris, ce serait une question de savoir si on se trouve en face de l'œuvre de l'homme ou de l'œuvre du hasard. Et c'est une étrange grandeur de l'artiste que de jeter ainsi dans la Nature une merveille si belle qu'on ne sache plus si elle est d'elle ou de lui...

De là, Chaplet tire son caractère. Quand, après un défournement heureux, il sortait dans la petite rue de Choisy-le-Roi, ses fours éteints, les passans qui le croisaient ne se doutaient guère que cet homme venait de résoudre un peu du problème primordial de la beauté. Mais comme les femmes de Toscane sur le pas de leurs portes, voyant passer le Dante, ils devaient éprouver ce qu'il y avait en lui de grave et de pensif. Ce grand vieillard aveugle, qui avait vécu toute sa vie avec le Feu, qui lui avait confié tout ce qu'il avait de plus précieux, ses ambitions, ses espoirs, ses ressources, ses yeux, qui en avait reçu, en échange, des trésors inouïs, de tels trésors que jamais peut-être, en Occident, on n'en a reçu de semblables, revêtait une sorte de grandeur tragique. S'il eût vécu dans le monde antique, les Grecs eussent fait de lui un de ces mythes admirables que M. Salomon Reinach se divertit aujourd'hui à réduire à leur armature de réalité, à des personnifications de services publics, ou à de risibles coq-à-l'âne. Ils en auraient fait non pas le dompteur du Feu, — car il ne l'a pas dompté, — mais le complice humain d'un démon hargneux et magnifique, le seul visible des deux conjurés dans l'œuvre hardie, singulière et peut-être impie de repétrir, à notre fantaisie, quelques miettes de la création.

LE ROMAN D'AMOUR

DE

M. INGRES

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PREMIÈRE PARTIE

Même pour qui croit la mieux connaître, la vie d'Ingres reste fertile en imprévu. C'est ainsi que personne ne paraît avoir connu la crise qu'il traversa, aux alentours de la vingt-cinquième année, crise morale d'une extraordinaire acuité, au cours de laquelle il songea un instant à abandonner ses pinceaux. Rien n'est indifférent chez un artiste tel que lui. A plus forte raison doit-on faire état, pour l'étude de son génie, de tout ce qui peut, en quelque mesure, nous éclairer sur les circonstances où il se développa. Le récit qu'on va lire n'a pas d'autre but que de le montrer aux prises avec les difficultés que, à l'heure la plus critique, il rencontra sur son chemin. Tous les documents qui suivent sont inédits : nous les laisserons parler, en nous bornant à les éclairer d'un bref commentaire, quand il y aura lieu.

I

Grand Prix en 1801, Ingres ne put gagner Rome qu'en 1806, lorsque le budget impérial le lui permit, ainsi qu'à quelques-uns de ses camarades. C'est pendant cette période d'attente qu'il fut présenté dans la famille d'un honorable magistrat, M. Forestier, juge suppléant, qui habitait au Petit Hôtel Bouillon, 13, quai Malaquais. En 1804, il y introduisit lui-même son père, le sculp-

teur ornemaniste Jean-Marie-Joseph Ingres, que les succès de son *Ingrou*, petit Ingres, avaient attiré à Paris.

Ingres nous a laissé le souvenir le plus attendri de la *Famille Forestier* en ce précieux feuillet du Louvre (1), grâce auquel nous connaissons à merveille les hôtes qui furent si accueillans à sa jeunesse. La jeune fille, dont la main traîne sur le clavecin, n'est point jolie, à beaucoup près. Son visage passerait partout inaperçu, presque insignifiant, sans l'air de bonté, de douceur, de bienveillance heureuse qui est ici comme un air de famille. Elle portait les prénoms de Anne-Marie-Julie. On l'appelait Julie. Pour Ingres, elle était la bonne Julie. Comment cela se fit-il? En 1806, Ingres avait vingt-six ans et Julie dix-sept, étant née en 1789. Les deux jeunes gens se rencontraient presque tous les jours depuis plusieurs années. Ingres avait vu grandir sous ses yeux la fillette qu'il écoutait au piano, quand lui-même ne faisait point sa partie de violon à ses côtés. Ils s'aimèrent. Ils se le dirent. Et ce fut le début d'une idylle qui devait finir cruellement pour tous deux.

Nous possédons l'unique billet écrit, avant le départ du peintre pour Rome, par M^{lle} Forestier à Ingres. Il n'est pas daté, mais certainement il est du printemps de l'année 1806. Le voici :

« Ce jeudi matin.

« Monsieur, ce n'est pas sans avoir beaucoup réfléchi que j'ose me permettre de mettre par écrit ce que je n'ai pas trouvé le moment de vous dire; mais la droiture de mes intentions, la contrainte dans laquelle on juge à propos de me tenir depuis deux mois, et, plus que tout cela, un propos que j'ai entendu tenir à papa hier matin, tandis qu'il me croyait encore endormie, tellement offensant pour moi que si ce n'était lui qui l'ait dit, il ne serait jamais oublié, ni pardonné, tout cela me force à vous écrire que je regarde comme indispensable de mettre maman au fait de ce secret qu'il m'a déjà trop coûté de lui céler jusqu'à présent. Je sais, aussi bien que vous, les raisons qui peuvent vous retenir. Elles doivent céder à la nécessité de me tirer de cet état de gêne et d'incertitude; dites-lui simplement vos inten-

(1) Ingres, à qui on rendit plus tard ce dessin, en fit don à son ami M. Coutan. En 1882, le Louvre le reçut, avec une série magnifique d'œuvres des maîtres du XIX^e siècle, de M^{me} Schubert-Milliet, héritière, par sa sœur, du grand collectionneur Coutan.

tions pour l'avenir et demandez-lui son consentement et son appui auprès de papa qui, certainement, ne lui résistera pas longtemps. Ne craignez pas maman; d'abord, elle vous aime particulièrement; ensuite, quelque sévère qu'elle soit ordinairement, elle ne l'est pas pour moi, lorsqu'il s'agit d'une chose qui me regarde autant que celle-là; employez-y, je le permets de bon cœur, cette manière aimable que peut-être moi seule connais ici et qu'ensuite il en soit question devant moi: j'y consens, malgré l'espèce d'embaras que cela doit me causer naturellement. Je le désire même, et c'est la meilleure preuve que vous pourrez me donner de votre sincérité. Je vous demande pardon de la manière dont je vous ai répondu lundi soir, quand vous m'avez demandé si j'allais vous faire chanter; l'impatience de voir toujours papa derrière moi l'a pu seule causer. Croyez bien qu'une pareille brusquerie n'a jamais été dans mon caractère, ni dans mon cœur. Au surplus, vous me l'avez cruellement rendu, le soir, auprès du piano, par un mot dont je n'ai pas senti dans l'instant toute l'amertume. Très éloignée de l'idée que cet Italien pût vous inspirer quelque jalousie, je l'ai attribué à la langue italienne que vous n'aimez plus, et ce n'est qu'en réfléchissant après que j'ai découvert qu'il pouvait s'adresser à l'Italien lui-même, ce qui, je vous l'assure, m'a bien attristée. Pouvez-vous me soupçonner de légèreté à cet égard? Vous en ai-je jamais donné des preuves? Je ne le crois pas, je ne suis pas changeante, moi, et si vous obtenez une parole sûre de mes parens, soyez bien certain que ni le temps, ni l'absence ne sont capables de me faire varier un moment et qu'au bout même de dix ans vous retrouveriez toujours la même celle qui, dans tous les cas et toutes les circonstances, pourvu que vous continuiez à le mériter, vous a voué une inaltérable amitié. Adieu, monsieur.

« Cet écrit est le premier et le dernier que vous recevrez de moi en secret; qu'il reste sans autre réponse que des actions, je l'exige, ainsi que vous me le rendiez aussitôt qu'il sera lu. Si vous êtes libre ce soir, venez nous voir. »

Ingres était mis au pied du mur. Il avait déclaré son amour à Julie. Julie, consentante, ordonnait que sa famille en fût avertie. Évidemment, la jeune fille montrait qu'elle était déjà femme de tête. Ingres était préoccupé de son avenir, — il y paraît à la lettre de Julie, — mais de cela ne s'embarassait guère une enfant de dix-sept ans. Qu'il parle d'abord: on sauvegardera l'avenir

ensuite. Il fallait qu'Ingres s'engageât, non plus par des mots, mais par un acte décisif. Il écrivit à Julie dans cette langue violente, tourmentée, d'une farouche énergie, et sans orthographe, ni grammaire, qui, jusqu'à la fin de sa vie, sera la sienne :

« Mon aimable tendre amie, je suis désolé d'avoir pu vous causer quelque chagrin. Que je suis coupable ! combien je m'en veux ! Mais vous en êtes un peu cause. Je vous aime trop, ma chère amie, pour être toujours raisonnable. Je suis bien loin de vous en vouloir avec mon affreux caractère, mais votre douceur inaltérable, vos vertus, ce charme irrésistible qui m'entraîne toujours vers vous ! Je vous aime, tour à tour, comme épouse, sœur et amie à qui je suis heureux de causer un intérêt assez fort pour consentir à une union si charmante, qui est ce que j'ambitionne le plus au monde. Ce que vous me demandez, ma bonne amie, serait déjà fait si j'en avais trouvé l'occasion. On sait qu'un peu de timidité, dont je ne suis pas exempt, m'en a empêché. Je ne suis que trop impatient de décider mon sort et le vôtre pour ne pas me déclarer (illisible) la demande (illisible) votre constance, mon aimable amie. Je dois espérer beaucoup. Ce que vous avez entendu dire à votre papa me fait une peine sensible. Comment a-t-il le cœur d'injurier sa chère fille quand il devrait vous adorer, au contraire ? Tous vos chagrins, ma bonne amie, sont les miens. Je serai trop heureux de les partager tous. Mais je ne conçois pas vos parens qui sont, d'ailleurs, si bons, si vertueux, si estimables. Cependant je leur en veux bien souvent, quoique je les aime presque autant que vous. Adieu, chère et tendre amie, je vous demande mille pardons. Veuillez être assez bonne pour me pardonner. »

Ingres présenta à la famille Forestier sa demande en bonne et due forme. Mais, comme il s'agissait d'une chose très sérieuse, c'est très sérieusement que les parens de Julie entendaient la traiter : il convenait de respecter les usages qui voulaient que le chef de famille demandât la main pour son fils. Les parens d'Ingres vivaient à Montauban. Ingres n'éprouva aucune difficulté à convaincre son père de ce que l'union d'un artiste inconnu encore avec une jeune fille de très bonne souche bourgeoise, avait de flatteur. Tout de même, il lui donna cette impression que, pour épris qu'il fût de Julie, il ne lui sacrifierait pas son art, ni même sa pension à Rome. Le moment était venu de se rendre

à la Villa Médicis : s'il priait son père de solliciter la main de Julie, ce ne pouvait être que pour le jour où, ayant fait ses preuves, il reviendrait à Paris chargé des lauriers du Pincio.

C'était bien ainsi que l'entendait Ingres père. Pour lui, l'avenir de son fils n'était pas en question. N'avait-il pas déjà obtenu des commandes officielles, — et quelles commandes : à deux reprises, quand il n'avait pas encore vingt-cinq ans, le gouvernement lui demandait le portrait de Bonaparte, Premier Consul, pour l'Hôtel de Ville de Liège, puis le portrait de Napoléon I^{er} Empereur ! Sans doute, il ressentait l'honneur d'un mariage qui ferait entrer le fils d'un petit ornemaniste, le petit-fils d'un perruquier de la Cour des Aides, dans la bourgeoisie de robe. Mais celle-ci n'y perdait rien non plus. Ingres père prit donc la plume et, de son encre la meilleure, avec des formes charmantes, il adressa à M. Forestier la requête souhaitée par son fils.

La demande fut agréée. Puis, comme il l'avait décidé, le jeune artiste quitta Paris pour se rendre à Rome. Il partit au mois de septembre, laissant, pour le représenter au Salon, les portraits de Napoléon I^{er}, de M., M^{me} et M^{lle} Rivière et son propre portrait.

II

Le 11 octobre, Ingres franchissait le seuil de la Villa Médicis où l'attendait une lettre de Julie. C'est à elle qu'il écrivit d'abord, sous le couvert de Clotilde, la suivante dévouée dont la silhouette se détache à l'arrière-plan du groupe de la *Famille Forestier* :

« Rome, ce 19 octobre.

« Ma bien-aimée, ma bonne Julie, vous êtes un ange sur la terre. Combien vous me faites sentir mes torts ! Que j'ai de peine d'avoir douté un moment de vos tendres sentimens à mon égard, mais aussi, quel bonheur est le mien d'entendre de vous-même ces tendres assurances ! Non, ma belle, ne regrettez pas d'avoir épanché votre cœur avec celui qui vous adore et qui n'existe et ne vit que par vous. Ma charmante amie, n'ayez donc plus de regrets avec moi. Je n'aurai jamais pour vous le moindre secret, vous verrez toujours mon âme tout entière. Que de votre côté il en soit de même. ConteZ-moi le moindre plaisir

comme le plus petit chagrin. Je vous consolerais du mieux que je le pourrai, jusqu'à ce que les vœux les plus tendres nous unissent à jamais. C'est moi qui suis malheureux, ma tendre amie, de ne vous plus voir; il vous est impossible de vous l'imaginer, au point que, si j'en avais les moyens, je repartirais pour Paris, uniquement pour vous, mon aimable amie. J'ai relu cent fois cette charmante écriture au crayon; je vais continuellement de la lettre au portrait. Il me semble vous voir, je vous parle, mais, hélas! vous ne me répondez pas, il n'y a chez moi qu'un triste silence interrompu par le bruit d'une cloche ou d'une pluie qui tombe par torrents, accompagnée d'un tonnerre qui a l'air de présager l'anéantissement du monde entier. Je suis couché à neuf heures du soir et jusqu'à six heures que je me lève, je ne dors pas, je me roule dans mon lit, je pleure, je pense continuellement à vous, et je vais voir votre image qui me calme un peu, sans cependant me rendre heureux, tout le contraire. Quelquefois, dans mon mortel chagrin, je voudrais ne vous avoir jamais vue, mais cela ne dure que le temps de le penser. Ma charmante amie, mon ange consolateur, comme vos douces paroles sont bien d'accord avec vos aimables traits? Qui vous entendrait vous verrait.

« Avec quelle peine j'ai appris les détails de notre triste séparation! Par ce récit, ma chère, je me suis séparé de vous deux fois. Ah! combien il m'est cher aussi cet anneau, gage de notre amour et fidélité! Que votre père est cruel avec vous! A Dieu ne plaise que je veuille le déprécier à vos yeux; je n'y réussis pas, quand j'en aurais la coupable envie, mais il faut avouer, ma tendre amie, qu'il est bien méchant quelquefois, lui qui est si bon. Il ne ressemble pas à notre bonne maman Forestier qui nous aime bien tout à fait, n'est-ce pas, ma bonne? Je vais aussi lui écrire en particulier et ce sera sûrement dans sa réponse que vous m'écrirez, en cérémonie, mais un peu moins que dans celle du papa. Je l'aime bien, cette chère maman, presque autant que vous, parce qu'elle est bien bonne. Nous la trompons, il est vrai, mais quel mal faisons-nous? Aucun. Elle le saurait, qu'elle ne pourrait même nous en gronder; ainsi, ma chère bien-aimée, ne me privez pas de ce qui fait toute ma consolation présente et qui m'aide à supporter, quoique avec la plus grande peine, le vide affreux de votre absence. Ah! chère amie, je suis bien malheureux, bien malheureux; je n'y pourrai tenir, et malgré le

vœu de Gérard (1) auquel je suis cependant bien sensible par l'intérêt qu'il prend à moi et dont je suis fier, parce que je crois le mériter un peu, il me sera impossible même d'y rester peut-être un an. Je voudrais y faire un tableau, je ne le pourrais, car il n'y a à Rome ni modèles, ni couleurs, ni toiles, etc. Ainsi, ma chère amie, croyez que je pense et que je n'oublie pas ma gloire; elle m'est aussi précieuse que votre amour; c'est pour vous que je l'aime, car c'est vous qui me l'inspirez, c'est à vos yeux que je veux paraître grand et mériter ce cœur que rien n'égale. Tendre amie, reposez-vous bien sur ma conduite et ma prudence comme je me repose aussi sur la vôtre, et puis je ferai tout ce que vous voudrez, vous ne pouvez m'ordonner que des choses dignes de votre cœur. Je vous obéirai en aveugle en tout et pour tout. Il m'est bien doux, ma chère, de pouvoir vous écrire; vous me faites aimer cette occupation, qui était autrefois un supplice pour moi. Il faut cependant cesser de vous rappeler combien je vous aime, je vous le dirais jusques à demain que je ne m'en lasserais pas. Je vous embrasse, je vous couvre de baisers, malheureusement en idée, mille fois le jour, et vous ne le sauriez seulement pas! Adieu donc, ma chère bien-aimée; adieu, espérons en la divine Providence qui n'abandonne jamais les bons; adieu, tendre amie, ma chère bien-aimée, adieu, adieu, songez quelquefois à votre fidèle; écrivez-moi, par charité, et rappelez-moi à notre bonne Clotilde. Il y a dix mortels jours que je suis à Rome et n'ai de vos parens aucune nouvelle.

« INGRES. »

Les nouvelles du Salon, peu rassurantes à son passage à Florence, étaient de plus en plus mauvaises. Ingres les connut indirectement, par une autre voie que celle des Forestier. Le père de Julie ne se hâtait pas de lui écrire. Le jeune artiste souffrait d'autant plus de ce silence obstiné qu'il lui paraissait s'accorder avec les violentes critiques dont ses portraits étaient l'objet dans les journaux de Paris. Depuis son départ, rien n'était venu, de son futur beau-père, calmer sa nervosité exagérée. Il lui semblait que tous ses ennemis, — il en avait de violemment obstinés à le combattre, — se fussent conjurés contre lui et, pour un peu, il eût pensé qu'ils avaient réussi à ébranler la con-

(1) Il s'agit du peintre Gérard qui s'intéressa toujours à la carrière d'Ingres.

fiance que M. Forestier devait avoir en lui. Son camarade Granger, Grand Prix de Rome de 1800, essayait vainement de lui donner du courage. « Je m'y perds, écrivait-il; par grâce, instruisez-moi si je me suis trompé et s'il est vrai qu'on ne voit dans mes ouvrages ni dessin, ni couleur, ni sentiment. J'étouffe, je n'en puis plus. »

Le Salon était la grande affaire de sa vie, à la Villa Médicis. Il pensait à sa fiancée. Il en parlait avec toute la tendresse possible. Cependant, on voit bien qu'il avait surtout à cœur de se justifier, et devant qui, sinon devant la famille de Julie? « Vous devez savoir, écrivait-il à ses amis, le 23 novembre, que je suis arrivé à Rome sans aucun danger, puisque voilà trois lettres que je vous envoie. Je suis fâché d'avoir donné des inquiétudes à la chère famille : c'est un signe de votre bonne amitié dont vous ne cessez de me donner des marques bien chères pour moi. Il est bien vrai que sans vous je ne saurais comment vivre dans ce moment. » La sottise des critiques qui s'érigeaient en juges infaillibles le mettait à ce point hors de lui qu'il s'écriait : « Je n'exposerai plus au Salon. » Puisqu'on l'attaquait avec cette malveillance hargneuse, Ingres allait se mettre au travail. Ah ! qu'il sera fier, le jour où il aura produit une belle œuvre, de rentrer à Paris et de s'asseoir au foyer de la famille Forestier, devenue la sienne. Déjà le charme de Rome opérait. Ingres commençait à en goûter la forte poésie et à en saisir, dans toute sa profondeur, la majesté austère. Peu à peu, Rome le prenait, Rome allait le tenir et le garder.

« Rome, le 25 décembre 1806.

« Mon cher monsieur Forestier et l'aimable famille, je suis bien privé de n'être pas aujourd'hui au milieu de vous, pour vous embrasser en vous désirant un bon commencement, un très grand nombre d'années pleines de bonheur et de félicités, que vos vertus vous méritent.

« Pour moi, je m'estimerai bien heureux tant que je pourrai avoir part à vos moindres bonnes grâces. Vous devez bien croire combien vous et les vôtres m'êtes chers et combien je vous aime, car vous êtes, sans contredit, après ceux qui m'ont donné le jour, les meilleurs amis que je puisse avoir, et je remercie en cela la divine Providence de m'avoir fait vivre en même temps que vous. Je réclame donc de nouveau votre bonne amitié et la

promesse du bonheur qui m'attend à mon retour, d'être mis au nombre de vos enfans ; cette idée fait toute ma consolation et m'aide seule à soutenir le vide affreux que je suis forcé de supporter ici. Car ma position y est insupportable.

« Voilà pas encore trois mois que je suis à Rome, et il me semble y être depuis trois ans, et cependant il faudrait être aveugle ou de mauvaise foi pour ne pas avouer que c'est un climat et une ville intarissable en beautés de tout genre, en architecture pittoresque surtout et beaux effets. C'est une Babylone. Je m'occupe, en attendant mieux, à crayonner d'après, et vous faire jouir par de faibles ressouvenirs.

« Du jour où je vous écris, le soleil est trop chaud et le ciel est d'une limpidité ravissante. Nous venons de faire un petit voyage à Ostie, ancien port de Trajan, où j'ai par conséquent vu pour la première fois la mer qui est retirée d'une demi-lieue de ce port depuis ce temps. Elle était un peu agitée, dans le moment où nous l'avons vue et rien au monde ne m'a jamais causé une plus grande admiration. C'est un des plus grands ouvrages de la nature, et cela rend les hommes et leurs facultés bien peu de chose. Nous espérons y retourner, ce printemps, et vous donnerai de ce pays plus de détails. Ostie n'est qu'à trois milles de Rome, entourée de marais très malfaisans, l'été, et n'est habitée que par une horde de malfaiteurs qui trouvent là l'impunité. J'aurai occasion aussi de vous faire le portrait des aimables citoyens de Rome ; ce que je peux vous dire, en attendant, est que notre situation serait ici très critique. Si les choses allaient toujours comme elles vont, ce serait fait de nous sans ressource. Je ne connais ici personne que ceux avec qui je vis et m'en trouve assez bien. Je vous enverrai avant qu'il soit peu un croquis de notre Palais et de sa belle situation. Cependant je le quitte et vais habiter une petite maison au bout du jardin, où je serai seul, et par conséquent plus libre, où j'ai une bien plus belle vue qu'auparavant, et, chose inappréciable, un bel atelier au Nord. Cette maison, qui a l'air d'un ermitage, domine sur Rome, et j'en prends possession demain. M. Suvée a mis en cela beaucoup de complaisance.

« J'attends tous les jours avec grande impatience de vos chères nouvelles ; si vous saviez comme je suis malheureux et isolé dans cette partie du monde que j'habite, lorsque j'en suis privé, vous m'écrieriez tous les jours. Je vous prie de me pardonner de vous

envoyer des lettres aussi volumineuses ; cette indiscretion vous vaudrait un impôt terrible en bout de l'an. Je serrerais davantage mes lignes et ne passerai jamais la feuille de papier. Je questionne tout ce qui correspond à Paris pour savoir des nouvelles du Salon, et ne peux savoir s'il est encore ouvert ou fermé. Ah ! mon cher monsieur, je ne peux encore me persuader tout ce qui m'arrive ; vous pouvez facilement concevoir l'état où je puis être, malgré vos sages conseils et vos consolations. Songez que Rome est bien éloignée de Paris et je frémis toujours lorsque je pense, et je pense toujours, car mon esprit et mon cœur sont avec vous continuellement, mais vous voudrez bien m'écrire encore plus souvent, je vous en supplie, vous adoucirez par là, de beaucoup, ma malheureuse existence. J'espère aussi que le travail intéressant que je vais bientôt embrasser me distraira un peu de ma triste situation. J'ai ici le temps de réfléchir et j'ai pensé qu'à moins de remporter à moitié fini le tableau d'*Ulysse* à Paris, je ne le pourrai terminer de sitôt, qu'il vaut mieux, je crois, entreprendre un sujet beaucoup moins compliqué, plus facile à transporter tout fini et où néanmoins je puisse déployer tout le luxe de l'art, en beauté, ce qui sera même plus dans mes inclinations.

« J'ai donc pensé que lorsque Thétis monte vers Jupiter, lui embrasse les genoux et le menton pour son fils Achille (premier chant de *l'Iliade*) serait un beau sujet de tableau et digne en tout de mes projets. Je n'entre pas encore avec vous dans les détails de ce divin tableau qui devrait sentir l'ambrosie d'une lieue et de toutes les beautés des personnages, de leurs expressions et formes divines. Je vous le laisse à penser. Outre cela, il aurait une [telle] physionomie de beauté, que tout le monde, même les chiens enragés qui veulent me mordre, en devraient être touchés (1). Je l'ai presque composé dans ma tête et je le vois ; j'attends donc votre avis pour faire faire la toile et l'expédier pour vous l'apporter moi-même au bout de l'an prochain à Paris, époque fixée de mon retour d'Italie, vous le savez bien. Pour ce qui est de l'exécution, vous connaissez mon ambition pour la perfection de l'art, les raisons qu'il y a pour cela. Soyez bien tranquille sur moi et mes moyens, je ferai en sorte que cet ouvrage égale en beauté les vertus et le cœur de celle que

(1) *Jupiter et Thétis*, conçu en 1806, ne fut exécuté définitivement qu'en 1811 et servit de dernier envoi de Rome. Voyez notre livre : *Les Dessins d'Ingres*. (Jugement de l'Académie des Beaux-Arts), p. 123. — Ce tableau est au musée d'Aix.

vous voulez bien me destiner et que je voudrais bien mériter. Adieu, mon cher monsieur Forestier, ménagez-vous bien, et daignez m'aimer toujours comme vous le faites et donnez-moi en grâce plus souvent de vos chères nouvelles.

« INGRES. »

« Je ne sais encore comment M. Suvée s'arrangera avec moi pour ce que je lui dois. Pour la petite somme que vous avez de reste, je vous prie de faire en sorte par M. Robillard de me faire passer trois louis qui me payeront au moins ma toile. Les deux autres louis, si je ne vous les dois par tout plein de choses que vous avez payées pour moi, j'aurais indispensablement besoin d'environ deux onces de bleu de cobalt ou une once qui coûte, je crois, dix ou douze francs la dite once chez Rey, et puis un peu de vert de Hubert, pour glacer, environ six francs. Si toutefois ces dites couleurs ne se retrouvent, les ayant achetées pour les emporter. M. Simon ayant fait ma malle les a oubliées, car je ne les y ai pas trouvées. Je l'ai même prié de voir par chez moi et chez vous si elles pourraient se retrouver. Au cas contraire, je vous prie de vouloir en charger quelque partant pour Rome. Mille pardons des soins dont je vous charge.

« Très chère madame Forestier, vous voulez bien aussi que je vous souhaite mille bonnes années et que je me rappelle à votre bonne amitié? L'année passée, j'étais bien plus heureux. J'étais chez vous et avec vous. Quelle différence aujourd'hui, et combien je suis privé de ne pouvoir vous embrasser et toute la bonne famille réunie! Soyez, je vous prie, mon organe près de M. Salé(1), votre cher frère, pour lui présenter mes très humbles hommages et je vous demande à tous et particulièrement à vous, ma très chère dame, votre bénédiction pour le pauvre M. Ingres et ses projets, parce qu'il espère que cela lui portera bonheur, en attendant que je me rende digne d'être votre second enfant, à quoi vous voulez bien me permettre d'aspirer bientôt. Adieu, bonne madame Forestier, je ne pourrais vivre heureux sans votre amitié. Permettez que je dise un petit mot à ma bonne Julie.

« Ma chère Julie, je n'ai point d'autres souhaits à vous faire que celui de vouloir [bien] me prodiguer les vôtres avec l'amitié et le cœur que je vous connais. M. Ingres ne cesse de vous

(1) M. Salé fait partie du groupe de la *Famille Forestier*.

regretter et vous demande toujours vos plus douces consolations. Tout ce qui vous connaît et vous entoure ne peut rien désirer de plus en vous et moi qui vous aime et vous apprécie le plus, daignez me payer de quelque retour, car vous faites le bonheur de ma vie, vous le savez. Adieu, ma très chère Julie, je quitte la plume pour vous embrasser du meilleur de mon cœur, vous, le cher papa et la chère maman. Adieu, mes bons et bons amis.

« Vous voudrez bien demander six francs sur mon petit argent à votre cher papa, pour les donner vous-même de ma part à la bonne Clotilde en mémoire de ce jour. Adieu, ma chère Julie. »

Le 2 janvier 1807, Ingres écrivait à Julie seule, par l'entremise de Clotilde. Que se passait-il entre M. Forestier et Ingres? Visiblement, les reproches qui lui venaient de cette source l'exaspéraient. Son amour pouvait excuser Julie, même quand il sentait qu'elle ne le comprenait pas, mais on pressent que, à la longue, il pourrait se cabrer devant les injustices de M. et de M^{me} Forestier surtout s'ils persistent à le taxer d'égoïsme et d'ingratitude.

« Rome, ce 2 janvier 1807.

« Je réponds sur-le-champ à votre dernière que je reçois aujourd'hui; mais, ma très chère amie, pouvez-vous gronder ainsi votre ami? Votre papa a dû recevoir une lettre de dix pages, depuis celle du 22 octobre, que j'ai écrite sitôt celle de votre papa reçue, et trois ou quatre jours après, je vous ai aussi écrit où j'ai inséré un mot pour M^{me} Cluchard. Je serais désespéré si ces lettres, que j'ai moi-même jetées à la poste, chose que je fais toujours moi-même, étaient égarées; j'espère cependant que non et que dans ce moment vous me rendez tous plus de justice. Qui plus est, j'ai écrit encore avant-hier trente décembre (1), au papa, à la maman et vous, ma chère, dans la même lettre où je n'ai pas oublié le jour de l'an. Ah! mon aimable amie, pouvez-vous avoir de moi pareille idée de négligence! Il est vrai que je m'en suis souvent rendu coupable, mais vous m'avez appris à vivre, ma chère amie, et ne vous en veux nullement aujourd'hui, au contraire, c'est la marque la plus sûre de son attachement. Mais, cependant, faites-moi la grâce d'une lettre plus gentille

(1) Sa lettre est datée du 23 décembre 1806.

je vous assure que celle-ci me donne le plus grand chagrin pour tout ce que vous m'y apprenez. Et vous aussi, vous osez me dire qu'il m'est difficile de penser toujours à vous parce que je suis dans la plus belle ville du monde, ma chère amie, vous voulez aussi augmenter ici mon amertume et me désoler par ces doutes cruels. Que n'êtes-vous ici invisible, vous seriez témoin de mon désespoir et du vide affreux que je ressens de ne vous point voir. Ma dernière lettre vous dira et je vous répète pour la dernière fois, mon aimable amie, de ne plus douter de mes tendres sentimens pour vous, que plus je vais, plus mon amour pour vous prend sur moi d'empire et je ne sais comment je pourrai aller jusqu'au bout. Je ne puis m'accoutumer non plus aux soupçons injurieux de vos chers parens, m'accuser d'ingratitude et d'égoïsme : voilà ce qui me navre le cœur et il faut que je les aime bien pour leur pardonner...

« ... La Providence nous récompensera bientôt des maux que nous souffrons, par des nœuds indissolubles qui vont nous unir pour la vie. Pensez-y quelquefois. La dernière lettre de votre papa vous instruira de mes projets que je voudrais que vous approuviez, mais je vous connais assez d'attachement pour moi, et de raison, pour la croire. Vous m'aimez peut-être assez pour me voir vengé des vipères qui m'entourent, que la gloire doit être la compagne de votre ami, qu'elle est nécessaire à notre état, notre bonheur commun et qu'elle peut me rendre indépendant des besoins de la vie. N'être à charge à personne et vous rendre la vie la plus douce et la plus honorable! Je voudrais vous rendre plus heureuse qu'une reine heureuse, et pour cela faire, il faut un tableau d'abord, et puis d'autres. J'ose croire que j'aurai le talent de les faire beaux, que tout ce qui m'arrive a, je crois, doublé mes moyens, et puis l'idée que c'est pour vous, ma chère Julie, me fera faire des chefs-d'œuvre. Je ne puis donc revenir près de vous avant un an. Croyez que cette époque sera aussi un siècle pour moi et qu'il me faut le plus grand courage pour y arriver. Mais, ma bonne Julie, il le faut, vous le voyez bien ; mais soyez calme, gaie, reprenez cet air gentil que vous aviez avec moi et qui faisait mon bonheur. Je n'en serai pas jaloux, c'est moi qui le veux. Ma bonne et tendre Julie, que ne suis-je auprès de vous ! Mais à présent, on ne veut plus me plaindre, moi, on me croit très heureux, j'ose croire, ma Julie, que vous ne le croyez pas, vous. Je suis content et remercie bien l'ami

Bartolini d'avoir fini mon portrait, il doit être très beau, et bien ressemblant. Pour l'autre, je suis enchanté que vous ne le trouviez pas méchant, il est bien, pour tout, l'ouvrage de mon âme et c'est peut-être celui qui a été le moins senti, ou, dis-je, le plus déchiré; les scélérats, les monstres que je voudrais que le feu du ciel extermine! La plaie qu'ils m'ont faite, et trop profondément, saigne encore, et je m'en vengerai de toutes manières. Rien ne peut me consoler, ni vous, chère Julie, n'y parviendrez jamais. Autant j'aime avec tendresse, autant je hais avec ténacité et fureur, mais je peux mieux employer cet entretien par de plus douces paroles faites pour vous. Je n'en puis trouver d'assez aimables pour vous peindre mon tendre amour. Je ne dors pas du tout, mais je veux que vous dormiez, vous. Songez que le seul soupçon de vous savoir malade est pour moi comme une réalité, que je mets toujours tout au pire, vous connaissant d'ailleurs si délicate. J'espère et vous jure sur votre douceur d'être bien exact à vous écrire, de vous aimer toute la vie et au delà, s'il se peut, puis de bien travailler pour vous et pour le bel art que Dieu me fait exercer; et puis, vous savez, le bonheur du retour. Pour tout cela, si vous voulez me payer d'un peu de retour, calmez-vous, chère Julie, dormez, car je veille pour vous, dansez même, cela vous fait du bien et je vais le recommander à votre maman, je vous assure que cela me fera le plus grand plaisir et rendez-vous à vous-même. Soyez sur moi sans inquiétude, le travail va me distraire. Si j'avais la force d'être méchant avec vous, je vous ordonnerais. Croyez, ma douce amie, que je ne me servirai jamais de ce superbe mot avec vous, surtout pour vous prouver l'excès de mon attachement, en ce qui peut vous faire plaisir et vous rendre heureuse et plus qu'heureuse, ma douce amie Julie. Adieu, il faut cesser de vous parler, mais votre image me console. Adieu, l'âme de mon âme, mon aimable et douce Julie, adieu, du repos, du calme, de la santé, et pensez et aimez le pauvre Monsieur « INGRES. »

« P.-S. — Je ne saurais encore assez vous recommander de nous écrire le plus possible. Vous savez qu'à cela tient tout mon bonheur, mais songez aussi que la moindre imprudence nous trahirait et m'ôterait le seul vrai bonheur que je puisse avoir ici. Adieu, sans oublier la bonne Clotilde. Je la supplie d'avoir bien soin de vous et de nous aimer toujours. »

Est-ce là le ton d'un homme qu'on accusera un jour de duplicité? Non seulement la lettre à Julie était d'un cœur tendre et sincère, elle respirait aussi la plus franche loyauté. Il fallait prendre le petit Montalbanais tel qu'il était : impétueux, violemment ambitieux et, avant tout, épris de son art. Il avait contre lui une meute hurlante de médiocres élèves de David, ses anciens camarades d'atelier, et d'écrivains que rien ne ferait taire, hormis peut-être les manifestations éclatantes de son génie. Il le croyait, du moins, non sans naïveté. Il était bien décidé à ne rentrer à Paris que lorsqu'il serait en état d'attester, aux yeux de tous, sa valeur. Il parlait déjà de la fin de 1807. Le délai n'était pas excessif : une année encore. Il profita du passage à Rome d'un peintre paysagiste, Thomas-Charles Naudet, pour envoyer à la famille Forestier des vues de la Villa Médicis et de San Gaëtano qui devaient parler au cœur de sa fiancée. Le Musée Ingres renferme des croquis de la même époque. On y voit la Villa, avec cette signature : *Ingres d. 1807 Rom.* C'est 1807 qu'il a voulu écrire. On y voit aussi la chambre d'Ingres, à San Gaëtano. En ce temps-là il dessinait tout ce qui frappait son esprit ou séduisait son imagination. On a vu qu'il ne négligeait pas de prendre des vues de Rome : en effet, elles sont nombreuses dans les cartons de Montauban, soit qu'il ait rapidement enlevé un croquis, noté le détail caractéristique de la rue, précisé la couleur du décor, soit encore qu'il ait peint, voulant le garder comme un document ou comme un souvenir, le cadre propice à sa rêverie, familier à ses études. Il dessina un portrait de Naudet, et sans doute est-ce un des premiers crayons qu'il exécuta à Rome, ainsi qu'en témoigne l'inscription : *J. Ingres, inventor 1806*, qu'on lit sur la gravure faite, en 1808, par la sœur du modèle, M^{lle} Caroline Naudet. C'était ouvrir à merveille la série romaine des portraits dessinés :

« Rome, ce 12 janvier 1807.

« Mon cher monsieur Forestier, la personne qui vous remet cette lettre est M. Naudet (1), artiste paysagiste, très recommandable. Il vient de parcourir l'Italie avec M. Nergard, Danois amateur, à qui j'ai vendu un dessin d'*Antiochus*.

« Tous les deux m'ont comblé d'honnêtetés et d'égarés.

(1) Thomas-Charles Naudet, peintre et graveur, né à Paris en 1773, mort à Paris, le 14 juillet 1810.

M. Naudet a été, avec Granger, ma seule société depuis mon arrivée, et nous avons souvent confondu nos regrets sur Paris, en nous promenant même au Capitole, au Colisée, etc. M. Naudet est un journal vivant du pays que j'habite. Je l'ai prié de vous en parler beaucoup, ce qu'il m'a promis. Je le prie de vous peindre ma situation à Rome et mille petits détails que vingt lettres de dix pages ne pourraient dire. Je vous envoie, en outre, deux petites vues de notre belle habitation et de mon petit hermitage que j'habite à mon grand contentement. Je prierai seulement M^{lle} Julie de vouloir bien me faire l'amitié et la grâce d'en faire deux petites copies telles quelles, sans avoir peur, parce qu'elle a tout le talent qu'il faut pour les bien faire, et vous prierai de ma part de les faire parvenir à mon papa, si je n'ai peur de vous donner encore trop de peines et de soins. Mon papa sera doublement flatté en ayant ce petit rappel et fait de la main de sa chère fille future. Je désire cependant que vous approuviez ce que je vous demande et, puisque je suis en train de demander, j'oserai encore prier M^{lle} Julie, chose que je n'ai pas encore osé demander, de faire une petite copie de mon portrait peint (1), comme elle voudra, dessiné ou peint et en petit, et cela, bien entendu, quand elle en aura le temps et à son aise. Ma chère famille vous en rendrait mille grâces et vous feriez en eux beaucoup d'heureux. Et moi je ne saurais que faire, car il ne m'est pas possible d'aimer plus que je ne vous aime... »

Les lettres de M. Forestier continuaient à créer un étrange état d'esprit chez Ingres. On les devine tatillonnes et, peut-être, agressives. Le jeune homme commit-il une maladresse en écrivant à son ami Gregorius sur son amour pour Julie? Que lui dit-il, au juste? Il eut, évidemment, un mot malheureux, qui ne pourrait nous être révélé que par la lettre même que Gregorius alla montrer au sévère magistrat du petit hôtel Bouillon. Gregorius, camarade d'atelier d'Ingres chez David, crut-il agir, dans la circonstance, en ami, ou voulut-il lui jouer un tour de sa façon? Le tour fut joué, et Ingres dut subir la semonce de M. Forestier. Il s'en expliqua, du reste, avec sa franchise ordinaire :

(1) Le portrait peint d'Ingres par lui-même, en 1804.

« Rome, ce 17 janvier 1807.

« Cher monsieur Forestier, je réponds de suite à votre lettre datée du 25 décembre... Avant tout, je vais vous parler de ce qui me touche le plus et qui me fait la plus sensible peine. Je parle de la sottise qu'a eue M. Gregorius de vous communiquer ma lettre, ce dont je ne l'avais pas prié. Je ne sais comment qualifier une telle bêtise, manque d'usage, de tact, légèreté et inconvenance. Il est vrai qu'un mot pareil n'est pas celui qui convient à mademoiselle Forestier, et j'en suis désespéré. J'en rougis jusqu'aux yeux. Vous ne pouvez me supposer, en ceci, qu'un mot déplacé échappé à mon cœur est la seule fois où j'ai pu offenser ce que j'aime le plus au monde; me supposer en ceci plus coupable serait me juger bien mal. Je vous demande et à mademoiselle Forestier mille excuses et pardons. Je suis, je vous assure, assez puni d'avoir pu encourir votre blâme, et cette terrible leçon me servira de préservatif toute ma vie pour paroles et actions.

« J'avais déjà jugé M. Gregorius comme vous et j'ai toutes les peines à me retenir pour lui écrire ce que j'en pense. Je saurai maintenant mieux placer ma confiance, ou ne la placer autre part que chez vous, car je vois que les hommes sont tous ou méchants ou des imbéciles dangereux. Je serai, en outre, trop heureux que ma lettre arrive à temps pour réparer encore une sottise. Vous me faites tous voir que j'ai beaucoup à faire pour devenir aussi vertueux que vous l'êtes. Mais j'aime la vertu et crois l'être par nature : de tels conseils que les vôtres peuvent m'y conduire...

« Je vous remercie beaucoup de tout ce que vous avez fait pour moi. La lettre que vous avez écrite est parfaite, et vous me donnez toujours des marques de votre bonne amitié. Tout ce que vous ferez sera pour le mieux, j'en suis bien persuadé et bien tranquille. Le nombre de mes amis diminue tous les jours... Mais je vous assure que rien n'est plus capable de m'étonner et m'émouvoir, que la perte de votre estime et amitié, seules choses que je sois jaloux de conserver et chérir. Pour ce qui regarde mes intérêts et ma conduite envers le sénateur Lucien, voici ce que j'en ai à vous dire. J'aimerais mieux partir demain pour aller travailler aux mines de Pologne que faire un seul dessin, serait-il d'après Zeuxis. Vous le sentirez aisément quand vous

jetterez un coup d'œil sur ma situation présente et [penserez] à mes idées sur l'art. Quelqu'un qui le voit souvent, un artiste, m'a, à n'en pas douter de sa part, sondé sur sa proposition, et mes intentions. J'ai beaucoup remercié M. le Sénateur en termes très polis et lui ai fait dire que j'étais au-dessus de tout besoin physique par ma pension, que j'étais peintre et que je ne refuserais pas à faire pour lui le portrait de son cocher s'il lui en prenait l'envie, plutôt que de copier un tableau en dessin. En outre, M. Naudet m'ayant rapporté que Vicar (1) lui avait témoigné par ma réputation [le désir] de me connaître, venir chez moi et voir mes ouvrages, je l'ai prévenu en termes simples et honnêtes de vouloir bien se dispenser de venir, que j'étais dans l'intention de ne faire à Rome aucune espèce de connaissance. La force de mon talent seul peut parvenir à m'amener le sénateur Lucien, lorsque j'aurai fait un tableau, et ce tableau sera, à n'en pas douter, pour lui. J'ai donc pensé que, pour tout concilier, je ne dois pas refuser des portraits, *si j'en trouve*, pour me donner des moyens de le faire, car ma grande réputation pourrait encore se retarder... »

Il pensait à exécuter cette *Stratonice* qu'il ne devait peindre, à Rome même, que trente-cinq ans plus tard, pour le Duc d'Orléans.

Les hésitations d'Ingres devant l'œuvre à entreprendre sont communes à tous les pensionnaires de l'Académie de France. On a si bien senti la nécessité pour eux de se ressaisir, après qu'ils ont été « troublés » par les chefs-d'œuvre de Rome, qu'on ne réclame pas leur premier envoi l'année même où ils arrivent à la Villa, mais, seulement, au printemps de l'année suivante. Ingres n'échappa pas à la loi générale. Qu'allait-il faire? Un chef-d'œuvre, il n'en doute pas, et il ne doute pas davantage que la gloire ne lui vienne très vite, et même du premier coup. C'est un cas presque sans exemple que celui d'un jeune artiste de vingt-six ans qui affirme à ce degré sa volonté, qui trace fermement la ligne toute droite qu'il suivra jusqu'au bout, prévoyant les pires difficultés, mais ayant la certitude du triomphe final. En attendant, il insistait auprès de M. Forestier, ainsi qu'auprès de Julie, pour les prier de comprendre que son retour

(1) Élève de David, familier du sénateur Lucien, fondateur du musée Vicar, à Lille, sa ville natale.

n'était possible qu'avec le tableau où il se révélerait tout entier. Et, comme Julie lui avait écrit, en cachette, « pour la dernière fois, » c'est à elle qu'il donna directement des conseils de patience :

« Rome, ce 20 février 1807.

« Ma bonne et tendre Julie, vous devez bien m'en vouloir pour ma négligence, mais j'ai deux fois manqué le courrier. J'ai tant de choses à vous dire que je ne sais par où commencer. Mais avant tout, vous me pardonnerez, n'est-ce pas, car vous ne devez pas douter un seul instant du plaisir que j'ai à causer avec ma chère Julie. Je commence par vous dire combien je suis content que vous le soyez un peu mieux de moi, que vous ne l'avez été; mais, chère amie, on vous a encore saignée, l'impitoyable M. Boquillon veut toujours du sang! Quant à la lettre que vous m'avez écrite dans celle de votre papa, elle était à la vérité un peu sévère, mais juste et bonne; gardez-vous donc de croire qu'elle ait pu me fâcher un seul instant. Vous devez à présent me connaître assez pour en douter un seul instant et croire que j'aime trop ma bonne et chère Julie pour ne pas, au contraire, la prier de me gronder toutes les fois que j'aurai pu lui déplaire... J'aime et j'approuve tous vos conseils et votre aimable sollicitude à l'égard de ce que je dois faire à Rome, mais je ne sais si vous aimez bien mon projet de faire mon joli tableau. Vous me le direz, ma chère Julie, mais croyez que je suis résolu à sortir le plus promptement possible de ce pays. Pardonnez-moi, ma Julie, d'avoir jamais pu penser de faire ici un grand tableau; il est seulement nécessaire et pour mon art et pour mes affaires que je le fasse ici, ce petit tableau, — car à mon retour, je serais sans ressources, — pour du moins poser mon pied en arrivant, ce qui à vos yeux même me dégraderait peut-être, malgré que vous m'aimez, si j'ose le dire, et puis ma délicatesse souffre d'être à charge de la moindre chose à vos chers parens jusqu'à ce que j'aie fait un bel ouvrage qui achève de classer mon talent. Ce que vous me dites du secours que vos chers parens pourraient, en attendant, me donner, je reconnais en cela leur bon cœur, vous y mettez tant de grâce à me l'offrir et m'en parler que je suis à vos pieds plein de reconnaissance. Ce trait de votre part vous rend, s'il est possible, encore plus chère à mon cœur; mais je ne puis me défendre de la crainte d'être à charge, et d'un peu d'amour-propre, que

vous ne confondrez pas au moins avec de la fierté, ni tout autre sentiment. Ma bonne et chère Julie, faites grâce à mon scrupule qu'au fond vous ne pouvez entièrement blâmer. Vous ne pouvez plus douter de ma tendresse et savoir combien je vous aime, chère amie. Sans vous, je serais bien à plaindre. C'est vous seule qui me faites vivre et supporter la vie. Votre charmante image et vos bonnes lettres ont calmé bien souvent le désespoir le plus affreux... Songez que mon existence tient à la vôtre et que je renoncerais sans vous à cette malheureuse vie où je n'avaie que des coulevres. Ayez donc aussi pitié de votre M. Ingres, pour parler comme vous; cela tient à ne pas vous tant désoler. Je vous adore, chère Julie, vous le savez bien. Voyez donc comme moi, je dois aussi souffrir de ne vous pas voir, mais ce qui peut me consoler un peu est de croire que vous partagez ma tendresse. Prions la Providence. Vous désirez voir mon petit hermitage, eh bien! je vous en enverrai un petit croquis... J'apprends avec plaisir que vous avez dansé; comme cela vous fait du bien, je voudrais que cela arrive souvent. Mais il s'en faut que je danse, encore moins ici, mais je suis plus heureux en pensant que je pourrai en sortir bientôt et arranger mes mauvaises affaires, grâce à vos chers parens qui, par leurs offres de tout cœur, m'ont forcé de m'ouvrir à eux et de ne pas rougir de leurs services. Je suis touché de leur procédé. Ils me donnent, comme vous le voyez, toujours des preuves de leur attachement. Ils ont dû avoir bien du chagrin de vous voir ainsi malade, ma pauvre Julie, tout ce que vous avez souffert me fait frémir, tâchez de prendre un peu sur vous-même et vous bien ménager, ne pas trop travailler surtout et éviter aussi ces trop grandes courses, ma bonne Julie. J'envie le bonheur d'une feuille de papier. Que ne puis-je envoyer mes yeux pour vous voir, je vois la place où vous mettez vos doigts et le mouvement de votre jolie petite main que j'aimais tant à serrer dans la mienne. Pensez quelquefois, et encore mieux toujours, à celui qui ne vit que pour sa bonne Julie et lui envoie mille baisers.

« INGRES. »

C'est la dernière lettre de Ingres à Julie qui nous soit parvenue. Il n'est pas probable pourtant que la jeune fille cessa là sa correspondance. En tout cas, Ingres continua à écrire à la famille Forestier.

III

Le lendemain même du jour où il suppliait Julie de ne plus donner de son sang au seigneur Boquillon, il envoya de ses nouvelles à M. Forestier. Il n'avait jamais montré une si belle humeur. La mort de son directeur l'avait bien contristé, mais elle remontait déjà à plusieurs jours, au 9 février 1907, et puis, il avait tellement conscience d'avoir eu avec Suvée les rapports les plus « honnêtes, » qu'il était en paix avec lui-même. Ses camarades de la Villa Médicis n'en pouvaient pas tous dire autant, on le pressent aux réticences d'Ingres. Seulement, comme on l'avait chapitré sur sa trop grande franchise, il limitait ses confidences :

« Rome, ce 21 février 1807.

« Mon cher monsieur Forestier, je suis très sensible à vos bons souvenirs et bons souhaits. Vous devez bien savoir combien vous m'êtes chers, mes bons amis, c'est toujours un jour de fête pour moi lorsque je reçois de vos chères nouvelles. Je dois croire que vous vous portez tous bien à présent, et même, grâce à Dieu, votre bonne et chère Julie. Ces saignées me font toujours grande peur et pour moi et pour ceux que j'aime... Ce qui m'a rendu paresseux à répondre à votre avant-dernière, c'est que j'avais à vous apprendre une triste nouvelle et elles se savent, celles-là, toujours assez tôt; ce n'est sûrement pas moi qui vous l'apprends le premier : c'est la perte que nous venons de faire de ce bon M. Suvée. Une attaque d'apoplexie nous l'a enlevé dans l'espace de cinq minutes, dans les bras de presque tous les pensionnaires, dont quelques-uns avaient été appelés près de lui pour affaires. Moi, sitôt mon dîner, j'étais sorti pour promener. J'avais tout laissé dans l'ordre et ne suis rentré que le soir. Nous perdons un bon directeur et la société un homme vertueux. J'aurai occasion de vous parler plus au long de cet événement...

« Il y a sans doute beaucoup à profiter à Rome, mais je me suis fait une échelle de beauté qui me fait admettre ou regretter une chose belle ou moins belle, ce qui fait que les extraits que j'ai à faire ici seront moins nombreux et plus judicieusement choisis. Mais j'espère toujours en retirer une belle moisson. Je

n'ai jusqu'ici [pas] fait grand'chose, et il est impossible de faire autrement : on travaillerait sans cela sans discernement et tout à côté. Les beautés de tout genre sont ici les unes sur les autres et on est assommé de voir; ce n'est que peu à peu que l'on revient de son étonnement et que l'on voit bien. Pour le tableau dramatique, nous le ferons à Paris, où j'aurai d'autres moyens qu'ici en tout genre, mon atelier bien clos et fermé pour tout le monde, excepté Bartolini, comme vous pouvez le penser. Je serai près de vous, mes chers et bons amis, et cela ne contribuera pas peu à me faire accoucher d'un bel ouvrage. J'apprécie beaucoup et mettrai en pratique tout ce que ma bonne dame Forestier me dit touchant ce tableau. Je compte ici en faire les esquisses. Ce pays est si calme qu'on a le temps de réfléchir et penser. J'ai aussi trouvé le temps de lire une infinité de livres d'art et autres. J'en ai beaucoup appris et j'en ai extrait de très bonnes notes que je ferai mettre au net arrivé à Paris. M. Naudet fils a dû vous voir, et vous remettre certains petits dessins et vous parler beaucoup de Rome. Mais, chose que je vous demande en grâce, c'est de ne pas faire du tout attention et me pardonner l'indiscrétion que j'ai mise à accabler de tant de copies ma bonne Julie. Je me suis laissé aller et quand j'ai vu ma lettre de loin, à l'effet, j'ai vu qu'elle était indiscreète et exigeante. Je vous demande donc en grâce de réduire ces demandes à un seul petit croquis de mon portrait...

« Allons! mon cher monsieur Forestier, un peu d'indulgence pour mes boutades; je rétracte mes erreurs et demande pardon à ceux que j'ai pu mal soupçonner... J'irai revoir dans quelques jours le sénateur Lucien, et verrai comme il me parlera, soyez bien tranquille, ce ne sera jamais moi qui aurai tort avec lui, et, tout ce que vous m'en dites, j'en ferai [mon] profit. Je vous remercie bien de la visite que vous avez eu la bonté de faire pour moi à M. Girodet. Tout ce que vous m'apprenez est bien flatteur et consolant pour moi. J'ai lu, aussitôt votre lettre lue, et relue bien entendu, l'épître de Boileau à Racine. Mon cher Boileau ne me quitte pas; il n'est pas de jour où je n'en lise quelques vers. Je remercie beaucoup M. Girodet du conseil qu'il m'a donné; je la saurai par cœur, cette épître, surtout où il fait sentir l'utilité que l'on peut retirer de la jalousie de ses ennemis et en particulier des bonnes et mauvaises critiques. Il faut qu'il y ait une grande analogie entre les arts et la poésie, car son

Art Poétique renferme les préceptes les plus purs et les plus simples rapportés à la peinture, et aux arts d'imitation. Il est bien malheureux, celui qui ne sait se plaire et profiter de La Fontaine et Boileau et Molière; aussi n'ai-je pas oublié les deux premiers, et l'autre est à ma disposition. Je suis bien privé de ne point voir le tableau de M. Girodet. Je crois que ce tableau doit être plein de talent. Je vous prie de lui dire, quand vous le reverrez, combien je suis sensible à l'intérêt qu'il me porte...

« Adieu, mon cher monsieur Forestier, vous voudrez bien m'écrire sitôt celle-ci reçue et me dire que vous jouissez d'une bonne santé et qu'on ne saigne plus [Julie]. Je vous embrasse de tout mon cœur et aussi toutes mes chères dames avec qui je vais causer. »

« INGRES. »

Ingres donnait à entendre qu'il s'était produit, autour de la mort de Suvée, des incidens auxquels, pour sa part, il n'avait pas été mêlé. A l'heure où elle était survenue, Ingres se promenait dans Rome, « après son dîner. » Cela n'empêcha pas certaines bonnes âmes de raconter, à Paris, qu'une attaque d'apoplexie avait foudroyé le directeur de l'Académie de France, tandis qu'il discutait avec deux de ses pensionnaires, dont Ingres. La parfaite bonne grâce dont le directeur intérimaire Pâris usa envers Ingres démontrerait, s'il en était besoin, qu'il n'avait pas de reproches à lui adresser. Les bontés mêmes de Suvée, qu'Ingres ne cacha point aux Forestier, parlaient aussi en faveur du pensionnaire et du directeur. Néanmoins, aux premiers récits malveillans que M. Forestier, lequel ne lui en épargnait aucun, lui communiqua, Ingres jugea bon de donner un démenti formel. La vie à Rome commençait à devenir séduisante. Grâce au ministre, heureusement influencé par Suvée, Ingres venait de toucher neuf cents francs d'arriéré, et cela le mettait au pair envers le directeur, tout en lui laissant une avance de plus de cent écus. Enfin il allait travailler sans soucis d'aucune sorte. Et même il pouvait renoncer aux avances de fonds que M. Forestier lui offrait. Il n'attendit pas le courrier ordinaire pour écrire à Paris. Tout de suite il voulut donner la nouvelle de sa libération matérielle :

« Rome, ce 1^{er} avril [1807]. »

« Mon cher monsieur Forestier, je serai obligé de vous écrire deux fois, car, pour celle-ci, j'en ai à peine le temps, votre der-

nière étant arrivée tard, car les pluies et les giboulées de mars couvrent l'Italie et j'éprouve même, à mon château de Saint-Gaëtan, des secousses qui en font un vrai château branlant. Celle-ci est donc pour vous bien remercier de ce que vous m'aimez toujours, par les preuves que vous m'en donnez; mais après vous avoir annoncé un malheur, vous saurez qu'il vient de m'arriver un bonheur tout récent. Trois pensionnaires avaient, sans m'en avertir charitablement, demandé par une pétition particulière au ministre de toucher l'année de l'an 14 qui leur était due comme à moi et que M. Suvée, par une économie mal entendue, nous retenait. J'étais moi-même désolé de cela, vous le savez. Le ministre, au lieu de ne l'accorder qu'à trois, l'a accordée à tous ceux qui se trouvaient dans les mêmes cas et prétentions, et comme il s'est trouvé de l'argent en caisse, le bon M. Pàris nous a escompté cette somme. Pour moi, elle était de neuf cents francs. Il a retenu les vingt-cinq louis avancés à moi par M. Suvée et il me reste une centaine d'écus, et, cette grande dette payée, vous jugez si cela m'arrange et doit me faire plaisir. J'espère donc que cette lettre arrivera encore assez à temps pour vous éviter de voir M. Robillard, ce que vous m'annoncez dans votre dernière. Je suis touché de reconnaissance pour la bonté de votre cœur envers moi, mon cher monsieur Forestier. Je vous ai la même obligation, mais vous voyez qu'avec mes mois francs, que je vais toucher dès à présent, je serai assez riche pour ne rien refuser aux soins que je dois porter à mes ouvrages. Je vous dirai aussi que notre bon M. Pàris a eu de grandes bontés pour moi. Mon atelier de Saint-Gaëtan n'était point plafonné, et, lorsque j'ai voulu y travailler, il en tombait des morceaux de poussière et de terre; il m'a fait donc faire un plafond en toile, et, de plus, il m'a fait fermer ma grande croisée qui n'était qu'au couchant et qui m'aurait donné, l'été, beaucoup de soleil, et m'en a fait faire une très belle au Nord, comme mon joli petit atelier des Capucines. Tout cela a retardé un peu mes ouvrages, mais je regagnerai bien le peu de temps perdu, car tout cela était bien nécessaire, pour ne pas m'arrêter au beau milieu de la besogne. J'ai aussi reçu la lettre incluse dans celle de M. Naudet. Je suis bien enchanté du plaisir que ces petits souvenirs vous ont fait et je vous remercie de tout mon cœur des aimables compliments que vous m'en faites. Quant à ma chère Julie, quoique je ne la remercie pas encore, dites-lui que je suis bien recon-

naissant de ce qu'elle fait pour moi et que je n'ai jamais douté qu'elle ne s'en tirât bien. Cependant je suis trop comblé de sa complaisance, et une autre fois, je serai plus discret à demander.

« Le mauvais plaisant qui parle ainsi de la mort de M. Suvée a outré la chose. Je vous dois cependant quelques détails sur cela, que je vous donnerai. Toutefois vous aurez bien souci de n'en faire part qu'à vous-mêmes qui êtes si prudents. Vous savez que mes chers camarades d'ici ne sont pas tous des saints. Notre table est un petit comité révolutionnaire et tout ce qu'on dit à Paris se sait ici, mes intimes amis à qui vous pourriez en faire part pourraient le divulguer sans penser à me faire du tort, et j'ai assez d'ennemis à Paris qui seraient enchantés de troubler ici même ma tranquillité et me faire ici des querelles à n'en plus finir, mais je ne dois avoir rien de caché et m'en acquitterai à la prochaine. Pour moi, vous savez comme j'ai vécu avec M. Suvée : je ne lui ai donné de ma vie le moindre déplaisir.

« Adieu, monsieur et cher ami, je suis fâché de vous faire payer un port de lettre de plus, mais je ne m'attendais pas que vous dussiez voir sitôt M. Robillard et, en cela, je vous réitère mes mille et mille remerciemens.

« Faites-moi pardonner à ma chère madame Forestier de ne pas lui écrire particulièrement cette fois, parce que le courrier me presse beaucoup, de même qu'à ma chère Julie. Embrassez-les bien toutes deux pour moi qui suis plein de reconnaissance de vos bontés.

« INGRES. »

Le moment était venu de se mettre à l'œuvre. Depuis six mois, Ingres était à la Villa Médicis et il hésitait toujours entre des sujets divers. D'abord, ç'avait été *Jupiter et Thétis*, puis *Antiochus et Stratonice*. Maintenant, c'était *Hercule et les Pygmées* qui le séduisait. A Toulouse, quand il préparait ses concours, à Paris dans l'atelier de David ou depuis son Prix de Rome, les fastes de la vie fabuleuse d'Hercule n'avaient pas cessé de l'intéresser. Le musée de Montauban garde des croquis, évidemment des dix premières années d'études, où Hercule exerce un rôle actif. Plus tard encore, Ingres devait tourner autour du dieu et, de sa massue formidable, essayer d'en écraser, — à l'encre ou au crayon, — la Médiocrité envahissante! A Rome, il voulait montrer Hercule aux prises avec les Pygmées et les détruisant un à un. Symbo-

lisme suffisamment clair de ce qu'il compte accomplir, à son tour, envers ceux qui, pendant le Salon de 1806, n'ont pas craint de s'attaquer à lui. Il avait, dans ses cartons, des dessins pris au Louvre d'après des vases grecs ou au cabinet des Estampes d'après les métopes du Parthénon. Pour l'instant donc, il était tout à Hercule.

« Rome, ce 7 avril 1807.

« Mon cher monsieur Forestier, je continue ma lettre dernière. Je suis bien aise d'apprendre que les rhumes permanens de l'hiver vous ont quittés, à tous; moi, je me porte toujours très bien, excepté cependant que mes bras me dansent depuis quelques jours, ce qui me fait redoubler de ménagemens pour faire cesser cette petite incommodité... Pour cet été, mon atelier est terminé et je dispose mes tableaux. J'ai trouvé très heureusement par hasard une toile fine, très belle et très sèche, pour mon petit tableau; sans cela, j'aurais été dans le plus grand embarras, ou pour la faire faire, ou pour la faire venir de Paris. A présent, rien ne me manque et vais aller comme le vent. La figure que je vais donner pour l'année est *Hercule et les Pygmées*. Après qu'il eut étouffé Antée, il s'endormit. Les pygmées voulurent venger leur roi et l'assaillent. Les plus hardis montent au chef. Vous voyez d'ici les drôles épisodes que cela peut me fournir. Hercule, c'est tout dire. Il y a longtemps que je n'ai fait des choses d'un caractère fort et qui me rappellent l'étude du corps humain dont il est nécessaire que je me rappelle. J'ai choisi le moment où il s'éveille et sourit en en considérant un [pygmée] qu'il a pris dans sa main. Le reste de l'armée, il va le mettre dans sa peau de lion et l'apportera à Eurysthée. Ne soyez pas alarmé pour moi et pour le temps que cet ouvrage a l'air de demander, car ces petites figurines animeront la scène et sauveront l'aridité d'une figure académique. Je les ferai en jouant. Puissé-je ainsi un jour, nouvel Hercule, tenir et mettre dans ma peau de lion mes émules, mes détracteurs et mes ennemis. Je désire beaucoup que vous approuviez ce projet, je m'attacherai surtout à rendre le tout très noble et à en sauver le risible et la farce que pourrait mettre celui qui ne serait pas pénétré de la manière dont les anciens ont rendu bien souvent de pareilles scènes, dont il y a mille exemples (1).

(1) Ce tableau ne fut jamais exécuté.

« Vous me demandez compte de mes plaisirs, je vous assure que je n'en ai pas ici de réels. Ce n'était que chez vous, mes chers amis, que j'en goûtais de vrais, et tout ce qui n'est pas vous ne m'est rien et si je n'étais à Rome, je ne pourrais si longtemps rester éloigné de votre aimable et douce compagnie. Je vous dirai cependant qu'en fait de plaisir, j'ai passé toute ma semaine sainte à la Chapelle Sixtine et les jours de Pâques à Saint-Pierre, qui est comme le temple de Salomon. La Chapelle Sixtine est consacrée uniquement à la sainte-semaine et au Conclave. Elle est enrichie du sublime chef-d'œuvre de Michel-Ange, le *Jugement Dernier*, et il a aussi peint le plafond, et le reste est tout couvert de belles peintures de Pérugin et autres très grands maîtres de la Renaissance. Rien n'est si imposant que toutes ces cérémonies, que le Pape (1), ce bon et vénérable homme, préside et tous les cardinaux. Je ne peux pas assez vous dire comme cela est beau, riche et simple tout à la fois; mais ce que de ma vie je n'avais entendu, c'est de la musique comme le *Miserere* que l'on y chante trois jours de suite, ou, pour mieux dire, que l'on y exhale par des chants célestes et divins qui pénètrent l'âme et mouillent les yeux. Ce sont des versets en harmonie de voix, car vous saurez que le Pape n'a jamais d'autre instrument à sa musique. C'est son étiquette et il n'y perd pas, je vous assure. Avant le *Miserere* se chantent aussi les *Lamentations*; c'est, en effet, un chant terre à terre et qui est bien la mélancolie elle-même et bien lamentable. Ce morceau est, à mon goût, pour le moins aussi beau et fait peut-être par sa nature plus d'effet que l'autre, j'en suis fou et vous l'enverrai noté par ma première. M. Gasse l'a écrit. Vous verrez que ce n'est rien, mais figurez-vous une voix céleste, toute seule et qui fait mal comme l'armonica tant elle file et passe insensiblement d'un ton à l'autre. Enfin, à la chute du jour, l'office de plainchant fini, le Pape descend de son siège, il se prosterne, un grand silence prépare et annonce le chant céleste de ces voix qui commencent le *Miserere*. Tout dans ce moment est d'accord avec cette musique : aucune lumière, le jour baisse et laisse à peine entrevoir ce terrible tableau du *Jugement Dernier* dont l'effet prodigieux imprime une sorte de terreur dans l'âme.

(1) Ingres devait peindre deux tableaux de la *Chapelle Sixtine* qui sont parmi les plus belles et les plus complètes de ses œuvres. — *Musée du Louvre* (1820), don de M^{me} Schubert-Milliet, et *Collection Legentil*, ancienne *Collection Marcotte* (1814).

Enfin je ne sais plus que vous dire ; je suis tout ému en vous le racontant, si cela peut se raconter, car il faut le voir et l'entendre pour le croire. Le jour de Pâques, c'est tout autre chose. Tout ce que l'imagination peut se figurer en pompe et cérémonies en sera encore bien éloigné ; c'est tout ce qu'on peut faire de n'en être pas ébloui. J'ai été plusieurs jours que je ne voyais que le Pape, les cardinaux, et richesses d'or, d'argent, pierreries et décorations, et tout cela dans un Saint-Pierre qui est lui-même une des sept merveilles par son immensité et ses richesses. Au reste, j'aurai de quoi vous entretenir du Vatican, lui seul, tant que ma vie durera. Jugez du reste que je remets aussi, quand j'aurai le bonheur d'être toujours près de vous, puisqu'il faudrait des livres entassés et encore il faudrait voir... »

IV

Cette lettre est encore affectueuse et reconnaissante, mais c'est la dernière qui présente ce caractère. Au point où nous sommes arrivés, le drame commence. Julie a une rivale dans le cœur d'Ingres, et cette rivale qui est Rome, qui est l'art, l'emporte sur elle.

M^{me} Forestier avait écrit à Ingres. Nous ne savons pas dans quels termes, mais nous savons qu'ils le piquèrent au vif. Le pressait-on de rentrer ? C'était à l'heure même où le charme de Rome opérait magiquement. Avide de gloire, mais aussi avide de labeur, Ingres trouvait à la Villa Médicis ce qu'on ne lui aurait offert nulle part ailleurs : la paix du cœur, l'allégresse de l'esprit et une quiétude parfaite dans le lieu le plus divin de la Ville Éternelle. Partout, Rome lui parlait. Il était ivre de chefs-d'œuvre. Le cher atelier de San Gaëtano était pour lui aux portes mêmes du paradis : encore un pas et il en franchissait le seuil. Ce pas, il allait le faire, quand, du quai Malaquais, on le rappelait à la réalité : il fallait songer, au plus tôt, à revenir à Paris où Julie attendait l'enfant prodigue. Non, certes il ne reviendra pas encore. Il aime Julie, mais il adore son art et comment pourrait-il sacrifier celui-ci à celle-là, quand tout lui crie, au fond de lui-même, que son génie aura raison des malveillans qui le poursuivent de leur haine, pourvu qu'il accomplisse sa tâche sans faiblir ? M. Forestier, la bonne maman Forestier et Julie ne comprendraient-ils pas qu'il est déshonoré s'il ne

triomphe pas avec éclat? Ingres s'en ouvrit à M. Forestier. Le lionceau pourtant rentra ses griffes. Pas assez pour ne pas blesser cruellement le pauvre trio de l'Hôtel Bouillon :

« Rome, ce 29 mai 1807.

« Mon cher monsieur Forestier, pardonnez-moi de vous répondre un peu tard cette fois. Je pourrais vous donner quelques raisons à peu près valables, mais celle qui est plus vraie est que j'ai eu des étourdissemens de tête qui me faisaient quitter la plume. La nouvelle saison a, je crois, commencé et fini son effet sur moi, car je me porte à présent très bien ; je désire qu'il en soit de même de vous tous, mes chers amis. Dès à présent, je serai exact à répondre sitôt la lettre venue, et je vous prie de me continuer, par votre même exactitude, le plaisir de vos chères nouvelles.

« Je suis à présent tout à fait à mon travail. Il y a huit jours que ma figure est terminée d'ébaucher, mais, au lieu du terrible Hercule, j'ai peint Vénus au moment où elle vient de naître, sortant des flots blanchissans de la mer. *Elle est honteuse de se voir nue* : le fond est la ligne de la mer, et le ciel, d'où descendent les Heures qui lui apportent une couronne d'or d'un travail exquis, les autres, des colliers, des bracelets, et des vêtemens divins. Ces figures sont dans l'air, très petites et animent et font tableau. De plus, je fais pointiller sur la vaste mer, tout plein de néréides, tritons, dauphins, enfin tous les habitans de la mer, qui sortent de l'eau pour admirer la beauté divine qui vient de naître (1). Vous voyez quelle tâche je me suis donnée : au reste, voilà mes tableaux d'inclination. Je ne doute pas qu'il ne vous plaise et que vous ne l'approuviez ; je dois aussi vous dire que, quoique je sois bien pénétré des grandes difficultés de l'art qui est toujours au-dessous de l'imagination et de ce qu'on sent, j'augure assez de mon ébauche pour aller jusqu'au bout et j'ose vous promettre beaucoup mieux que vous n'avez encore vu de moi. Sitôt que j'aurai fini, j'irai inviter le sénateur Lucien de venir le voir. Je sais par quelqu'un qu'il s'intéresse à moi, et je compte aller, au premier jour, le remercier d'un billet de comédie (qu'il a envoyé dernièrement à moi et un pensionnaire

(1) Ce tableau fut interrompu par Ingres et terminé seulement en 1848. — *Château de Chantilly.*

sculpteur) chez lui, où il a joué, lui et sa belle épouse (1). J'espère achever de l'intéresser quand il sera chez moi, mais je vois d'ici que vous me blâmez d'avoir encore changé de projet. Écoutez-moi : il m'a semblé que, pour faire dignement et avec attention le sujet d'Hercule, il fallait avoir fait plus encore que je n'ai fait jusques ici et que, si j'ai le bonheur de faire un beau tableau du plus beau style, mon Hercule aura encore plus de raison, en ayant donné la preuve.

« Pour cet effet, j'aurais bien des choses à vous dire, mon cher monsieur Forestier, si je pouvais espérer d'être mieux jugé et intentionné de vous que de madame votre chère épouse, si cependant vous voulez bien m'écouter jaser sur une chose bien essentielle pour le bonheur commun. Si je me trompe, dites-le-moi sans aigreur, je vous en supplie, parce que mes intentions sont pures et droites et qu'en cela même, c'est m'assassiner que d'avoir l'air de douter. J'espère que ce sera la première et la dernière fois, de vous à moi, que nous tiendrons pareil conseil. Ainsi je vais vous ouvrir mon cœur, et vous demande de m'ouvrir de même le vôtre en père.

« Voici. Je vous prie d'envisager mon état actuel et quelle physionomie différente il devait prendre lors de mon départ de Paris. Sans ce qui s'est passé au Salon, que je crois n'avoir aucunement mérité, si on m'eût rendu justice simplement, je pouvais espérer, comme un autre, des travaux honorables, qui auraient pu concilier ma gloire et ma fortune. Mais à présent, je vois que pour me faire rendre la seule justice que je mérite, il faut que je l'emporte, l'épée à la main, que je ramène par la vertu de mon talent, et ceux à qui il faut que j'apprenne ce que c'est que le beau, et ceux qui le savent et qui ne veulent pas l'avouer, par mauvaise foi. J'ai eu beau me cacher et vous écrire que je ne tenais plus à cette vaine gloire, mais je reviens et sens qu'on ne fait rien de beau sans elle et c'est en toutes choses. Me voilà donc encore une fois remonté et plus inspiré que jamais de mon art, et d'ailleurs, par tous les chefs-d'œuvre que je vois tous les jours ici, qui m'enflamment et me donnent des remords de n'avoir pas plus fait à mon âge, quand la nature m'a fait peintre et non autre chose; il y a trop longtemps que mes moyens sont rétrécis et que je suis comme lié et en prison.

(1) Ingres dessina quelques années plus tard une grande composition à la mine de plomb : *la Famille de Lucien*. (Collection du comte Primoli.)

Ici à Rome, j'ai l'occasion de produire, comme jamais je ne peux la désirer plus belle, excepté le bonheur d'être toujours parmi vous, mes chers amis. J'ai à présent le plus bel atelier de Rome; j'ai trouvé de très beaux modèles et une tranquillité inappréciable pour faire les arts; il me semble donc que je dois profiter de tous ces avantages pour produire un bel ouvrage, qui me venge dignement de mes ennemis et qui me concilie tout. Voyez combien cela serait long à Paris, avant d'avoir trouvé seulement un atelier, et qu'il vaut bien mieux, je crois, arriver avec un tableau que de dire : « Attendez, je vais le faire, » et toujours « Attendez. » Pendant ce temps, ils parviendraient peut-être à me jouer encore de mauvais tours, et à me décourager tout à fait, et puis, je vous avoue que, vis-à-vis de vous, et du bonheur où je suis par vous appelé à devenir votre gendre, je suis jaloux d'en être encore bien plus digne près de notre Julie. Je ne peux supporter l'idée de ne pouvoir la rendre complètement heureuse, ce qu'elle mérite tant à tous égards. Qu'est-ce que vous penseriez, et elle, de me voir arriver sans moyens, et ne lui apporter pour dot que des espérances? L'idée de vous être à charge, malgré toutes les bontés dont vous êtes capable, s'associe difficilement avec mes idées où je ne mets ni fierté, ni raideur. J'ai fait choix du tableau de *Mars et Vénus* dont j'ai l'esquisse peinte, que vous vous rappelez et que vous aimez, je crois. Depuis le moment où j'ai pensé à ce tableau, j'ai toujours eu le plus grand désir de le mettre à exécution. Il y a une touchante expression, avec beaucoup de beauté, et de la plus relevée; de plus, ces beaux chevaux divins animent cette scène d'une manière très pittoresque. Je crois enfin qu'il n'en existe pas de plus beau à traiter. J'ai, de plus, le grand avantage de l'avoir beaucoup mûri et pensé, ce qui en rendra l'exécution plus facile et aisée. Je n'ai point de fond que le ciel et de beaux nuages (1). Si donc je pouvais obtenir de vous et mes bonnes dames votre agrément sur ce projet, après que vous aurez bien pensé et pesé toutes les raisons que je peux vous donner, j'en serais content; cela ne rendrait tout au plus mon retour plus éloigné que de quelques mois de plus, mais ce retour serait pour moi double en félicité. Je n'aurais, selon moi, rien à me reprocher, ayant fait tout ce que j'aurais pu. Quant à ma seconde figure,

(1) Ingres n'a jamais réalisé ce tableau.

je ferai de même que M. Guérin (1). Je la ferai à Paris. Mon cher monsieur Forestier, faites-moi la grâce de répondre le plus promptement possible à cette lettre que j'écris sans savoir comment elle sera reçue. Si elle vous déplaît ou que vous me donniez vos bonnes raisons, ne me dites pas : *Monsieur Ingres, vous pouvez vous regarder comme parfaitement libre*. Je ne veux point être libre, moi, mon esclavage est si doux avec vous puisque je suis assez heureux de vous intéresser à ce point. Ainsi donc, mon cher monsieur Forestier, j'attends ce que votre sagesse aura fait et dicté, car je m'en rapporte entièrement à votre bon jugement, et croyez que, si je me trompe, je suis invariable dans l'attachement que je vous porterai tant que durera ma vie, et que tout ce que je fais et dis est toujours pour le mieux, et vous prie de plus d'être mon avocat auprès de ma bonne dame Forestier à qui je ne sais comment parler aujourd'hui, tant sa dernière lettre m'a fait de peine. Je vous prie de me mettre à leurs pieds, jusqu'à ce qu'elles veuillent bien me relever et mieux penser de moi, ce qui me fait la plus cruelle peine. J'attends donc, mon cher monsieur Forestier, votre réponse qui doit entièrement tout finir et conclure et ne puis assez vous répéter que je ne veux rien contrarier, ni fâcher personne encore moins, et que votre chère réponse, telle qu'elle soit, ne pourra rien changer aux tendres sentimens que vous et les vôtres m'avez inspirés, je ne sais en dire davantage pour le moment; ma première, j'espère, me conciliera tous les pardons que Dieu le veuille!

« INGRES. »

Quand cette lettre parvint à M. Forestier, Ingres en recevait une qui le déterminait encore à préciser la situation.

HENRY LAPAUZE.

(1) Guérin rentra à Paris sans avoir terminé ses années de pension à l'Académie de France à Rome.

LA
TRANSFORMATION¹ DE LA CHINE

II⁽¹⁾

**L'ÉVOLUTION DES IDÉES CHINOISES
L'AVENIR DES RÉFORMES**

I

On se demande ce qui pourra advenir du travail prodigieux de fermentation qui s'élabore en ce moment en Chine. Parmi ceux qui ont tout récemment visité ce pays ou étudié les événemens dont il est le théâtre, les uns, enthousiasmés par ce qu'ils ont vu et par le nombre des édits, des proclamations, des décrets qui se succèdent sans interruption, sont convaincus que nous nous trouvons dès maintenant en face d'une Chine nouvelle, transformée, qu'aucun obstacle ne saurait plus entraver dans la voie du progrès; les autres ne paraissent pas avoir confiance dans la réussite finale. La Chine, disent ces derniers, n'est pas prête pour une transformation si profonde. En voulant tout moderniser sans avoir conscience des difficultés de sa tâche, elle fait preuve d'une suffisance puérole. Certes, les réglementations nouvelles sont bien conçues et seraient excellentes chez une nation qui aurait les moyens de les mettre en pratique; mais, en Chine, les coutumes se dressent en face des lois nouvelles. Le gouvernement ordonne bien les réformes, mais les vice-rois ne

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

les exécutent que s'ils le veulent ou le peuvent, et autant dire qu'avec un pareil dualisme, la plupart des décisions de Pékin restent lettre morte dans les provinces. Examinant ensuite l'une après l'autre, chaque ordre de réformes, et comparant les projets et les rapports qui les ont provoquées, les édits qui s'y rapportent et les résultats obtenus, ils croient pouvoir avancer qu'en définitive, à peu près rien de ce que l'on prétend avoir fait n'existe autrement que sur le papier.

Mais ces opinions pessimistes ont trouvé des contradicteurs. Ceux qui croient à la transformation définitive de la Chine font remarquer que les critiques ne sauraient prévaloir contre l'ensemble des résultats obtenus : d'ailleurs le temps qui s'écoule leur fait perdre de leur valeur et de leur portée. Chaque jour voit se consolider l'œuvre de rénovation de la Chine. Malgré les incidens et les à-coups, la réorganisation de l'armée chinoise continue, les formations actives ont même commencé à encadrer leurs réserves, et deux divisions peuvent aujourd'hui compléter leurs effectifs de guerre au moyen des réservistes. Les dernières décisions prises par le gouvernement sont une preuve indéniable qu'on entend persévérer dans la voie de la réorganisation de l'armée : elles peuvent être considérées comme réduisant à néant les objections tirées du peu de stabilité de cette organisation par suite du manque de fonds. Le ministre de la Guerre, Tié-Liang, ayant exposé au milieu de l'année 1909 qu'un certain nombre de provinces n'avaient pu, faute d'argent, former de troupes à l'européenne, — de sorte qu'il était à craindre qu'on ne pût arriver, comme on l'avait cru, à la complète organisation de trente-six divisions dans le délai fixé, — le régent a ordonné de prendre immédiatement les mesures financières pour trouver les ressources nécessaires à l'organisation prévue de l'armée chinoise et d'obliger les provinces à fournir ces fonds. Et il en serait de même de la plupart des autres objections. Dans l'enseignement, la pénurie des professeurs se fait sentir moins vivement d'année en année, l'élan vers les études occidentales étant général. En tout cas, on ne manquera pas de professeurs compétents quand aura cessé la période de transition de six années pendant laquelle on a maintenu les anciens examens pour ne pas léser les droits de ceux qui s'y étaient antérieurement préparés, et quand les examens modernes ouvriront seuls désormais accès aux carrières publiques. D'autre part, si l'ex-

tension du réseau ferré n'a pas lieu aussi vite que certains l'avaient espéré, c'est que les Chinois, ayant besoin de recourir pour une part aux financiers européens, sont obligés de nouer des négociations laborieuses en vue d'obtenir l'argent aux meilleures conditions. Enfin, si l'on voit encore des Chinois fumer de l'opium, il n'y aurait rien là de contraire aux édits parus, l'usage de la drogue n'ayant été absolument interdit qu'aux fonctionnaires, aux officiers et aux soldats, et tout autre Chinois pouvant, pendant une période de courte durée, continuer à fumer chez lui à la condition de payer une taxe. Les mesures prises contre l'opium ont d'ailleurs donné des résultats certains, les droits sur ce poison étant tombés comme rendement de 475 218 taëls pendant les trois premiers mois de 1908 à 359 669 pendant la même période en 1909. Au Yunnan, un des pays grands producteurs d'opium, la loi a été si sévèrement appliquée que, dès maintenant, il n'y existe plus pour ainsi dire de champs de pavot. Dans son discours d'ouverture à la Commission internationale de l'opium réunie en 1909 à Changhaï, le vice-roi Tuang-Fan a pu dire que, depuis l'édit de septembre 1906 qui avait entamé la guerre contre l'opium, la surface cultivée en pavots était largement réduite et que la consommation avait diminué de moitié.

D'autre part, le recul de l'octroi d'une Constitution à une époque encore éloignée n'implique nullement que le gouvernement ait l'arrière-pensée de ne pas l'accorder, mais bien que la Cour entend ne pas se lancer à la légère dans la voie nouvelle et qu'elle veut procéder progressivement. Elle se rend compte que le peuple ne peut avoir qu'une Constitution politique en rapport avec son développement intellectuel et ses vertus civiques. Dans cet ordre d'idées, il y a encore beaucoup à faire, et les dirigeans de la société chinoise doivent, pour parvenir à leurs fins, commencer par entreprendre une œuvre d'éducation politique. Dans les hautes sphères chinoises, bon nombre d'hommes parlent et agissent comme s'ils étaient persuadés qu'une bonne Constitution doit donner une certaine vigueur à l'Empire et fortifier la position du gouvernement vis-à-vis de l'étranger. La Chine est mieux préparée qu'on ne pense à la mise en pratique du régime représentatif. C'est ainsi que le corps des censeurs constitue déjà un contrôle public de la nation sur le pouvoir, et que les associations provinciales, les guildes de marchands, pratiquent les élections à un ou plusieurs degrés.

Depuis un temps immémorial, la population chinoise sait user des pétitions et pratique les referendums; même, durant diverses périodes, les fonctionnaires étaient élus par les notables et aujourd'hui encore, ils sont invités par eux à démissionner quand ils ont déplu.

En somme, du vaste plan général de réformes qui a été élaboré, la réorganisation de l'armée, de l'enseignement, l'extension du réseau des voies ferrées, la réglementation, en attendant la suppression, de l'usage de l'opium sont en bonne voie. Les lois constitutionnelles sont toujours l'objet d'études que rien n'empêche de considérer comme sérieuses. En matière judiciaire seule on paraît peu avancé et la mise en vigueur des édits n'a eu lieu que dans des districts limités. En s'attachant surtout à la réorganisation militaire, aux chemins de fer, à l'enseignement, à la question de l'opium, le gouvernement est allé au plus pressé. Le reste peut suivre, et c'est une question de justice et de bonne foi que de lui faire crédit. En tout cas, le reproche le plus injuste qu'on peut adresser aux hommes d'État chinois est de n'avoir rien fait. Si l'on songe que la conception de ce programme date de dix ans à peine, et qu'a été assumée ainsi la tâche colossale de réorganiser, de moderniser et d'unifier l'un des pays les plus conservateurs, les plus décentralisés, le plus vaste qu'il y ait au monde, on ne peut qu'être étonné de ce qui a été accompli.

II

De ces deux opinions extrêmes le temps seul permettra de reconnaître celle qui est le mieux fondée; mais, sans prendre position pour l'une ou l'autre d'entre elles, il faut, si l'on veut se faire une idée exacte de la portée réelle du mouvement réformateur en Chine, tenir compte de ce que ce mouvement ne dépend pas seulement de circonstances politiques, économiques ou autres, mais qu'il est surtout le résultat d'un changement profond dans la mentalité même du peuple chinois, qu'il s'est développé avec une ampleur et une intensité extraordinaires, qu'il a gagné d'abord les classes intelligentes, les lettrés, les notables et les commerçans, élite du pays, et s'est étendu dans une partie de la masse populaire. Certes, la modification de l'état d'esprit, des manières de voir, des coutumes et des mœurs d'un peuple sont

choses malaisées, surtout quand il s'agit d'un peuple immense et millénaire et que ces changemens ont lieu pour ainsi dire du jour au lendemain. C'est cependant ce phénomène que nous voyons se produire en Chine, concurremment avec la mise en pratique des applications industrielles de nos découvertes scientifiques.

Jusqu'ici, le Chinois était resté un être de tradition totalement subordonné à sa famille et à ses ancêtres : le sentiment de la solidarité qui le rattache étroitement à la longue série de ceux qui l'ont précédé, l'amour filial, base fondamentale de la morale, l'obligation d'avoir toujours sous les yeux les bons exemples de ceux qui ne sont plus, l'attachement au sol natal, si vif qu'au moment d'émigrer le Chinois stipule que son corps sera inhumé dans la terre où reposent les siens, constituaient le fond et l'originalité de son caractère. Courbé depuis des siècles, par les rites, devant l'autorité gouvernementale aussi bien que familiale, il vivait dans une soumission passive et une inertie fataliste. L'opinion publique comptait peu. La Cour, les vice-rois et leur entourage étaient tout ; pourvu qu'ils ne pressurassent pas trop le pays, ils gouvernaient un peu à leur guise ; et ce système était conforme à la vieille croyance qui veut que le Fils du Ciel soit « le père et la mère » de ses sujets. Ces antiques doctrines, qui fondent le gouvernement chinois sur une base patriarcale, ont mal résisté à la poussée des idées nouvelles importées d'Occident et à la transformation des mœurs résultant du contact des Européens, de la rapidité des communications et de la diffusion de la presse. Un vif désir de savoir, un besoin irrésistible de ne plus se sentir enfermé dans les infranchissables murailles d'autrefois et de se mêler à la vie universelle, s'est fait jour. Même, parmi les Chinois, ceux qui, attachés aux vieilles coutumes, avaient regardé en 1898 les réformes de Kang-You-Wéï comme trop précipitées, en réclament aujourd'hui de beaucoup plus radicales. Il y a quelques années, les lettrés, c'est-à-dire les diplômés qui attendent un emploi et qu'il ne faut pas confondre avec les mandarins, étaient imbus des seuls préceptes de Confucius ; ils étaient les plus fanatiques ennemis des étrangers qu'ils regardaient comme des agens de perversion des bonnes doctrines du confucianisme. Aujourd'hui, ce sont eux-mêmes qui s'élèvent contre la doctrine de Confucius sur laquelle repose toute la vieille morale chinoise, et qui attribuent à cette antique pédagogie tous les malheurs de la Chine. La diffusion de ces idées

est telle que, dans les règlements des diverses écoles, il a dû être prescrit qu'on ne pourrait jamais soutenir de doctrines hétérogènes et que l'on ne devrait étudier que les philosophes qui se conforment aux opinions rituelles. L'esprit nouveau se fait sentir jusque dans la constitution de la famille. Les pouvoirs du chef commencent à être ébranlés. Les fils considérés jusqu'ici comme à peu près la propriété de leur père, qui pouvait toujours retenir leurs salaires, se montrent souvent disposés à s'émanciper, et leur libération a passé dans les mœurs, au moins dans les centres où le Chinois est en contact depuis assez longtemps avec l'Européen. Beaucoup entreprennent des opérations distinctes de celles de leurs pères et se créent ainsi une existence indépendante (1).

On pourrait citer de très nombreux exemples de cette nouvelle mentalité des esprits. A Outchang, lors de l'ouverture de la première école préparatoire, mille candidats se présentent pour soixante places. De riches particuliers prennent l'initiative de la construction des premières écoles, et les autorités provinciales installent ces écoles dans des pagodes désaffectées

Ce sont toutes les classes de la population qui réclament, dans des meetings, l'annulation des concessions de chemins de fer déjà faites, la construction de nouvelles voies ferrées, l'abolition de l'usage de l'opium, et l'on voit jusqu'aux boys et aux coolies souscrire avec enthousiasme pour le rachat de la ligne Hankéou-Pékin et pour la construction de la ligne Pékin-Kalgan, tandis qu'on illumine à Canton et que de grandes fêtes y ont lieu, le jour où l'édit impérial décrétant la fermeture des fumeries est porté à la connaissance des habitans. Toutes les publications, tous les journaux, toutes les revues discutent avec passion la question des lois constitutionnelles. Des renseignements venus de Chine, en septembre 1909, nous apprennent que le président du Conseil des Censeurs aurait adressé au gouvernement un mémoire dans lequel il demanderait qu'un délai fût fixé pour l'établissement d'un Parlement, en Chine, et le Grand Conseil ayant examiné la question, aurait proposé que ce délai fût fixé à la quatrième de Houang-Tong, c'est-à-dire à la quatrième année de la proclamation du règne de l'Empereur actuel.

Mais c'est surtout dans le domaine des choses militaires et

(1) Voyez *la Chine nouvelle*, par M. Jean Rhodes, 1 vol., Alcan.

patriotiques que la modification des idées est rendue manifeste. Naguère, la Chine passait pour le pays le plus antimilitariste du monde. La profession militaire était décriée : l'officier était dédaigné, le soldat méprisé. Rares étaient les familles notables ou aisées qui avaient un de leurs membres à l'armée, les officiers se recrutaient dans le milieu social le plus bas. Aujourd'hui l'officier est honoré, respecté; il appartient aux meilleures familles. C'est à qui, parmi elles, embrassera la carrière des armes. Les plus hauts personnages de l'Empire prêchent d'exemple. C'est ainsi que les fils de la plus haute noblesse et jusqu'aux membres de la famille impériale suivent les cours de l'école militaire des cadets de Pékin. Les écoles préparatoires sont pleines de fils de mandarins. Les deux fils de l'ancien vice-roi Tchang-tse-Tung sortent de l'école préparatoire d'Outchang. Les élèves des collèges et de l'Université destinés à faire des juges, des préfets, des diplomates, reçoivent l'instruction militaire. Il faut ajouter que l'officier de la nouvelle armée chinoise mérite les égards et la considération dont il est entouré; il est discipliné, instruit, observateur et méthodique. Il a pris conscience de son rôle et montre des qualités d'ordre, de bon sens qui en font un exécutant remarquable; il sert avec zèle et est aimé du soldat. Celui-ci aussi s'est métamorphosé. Il est honnête, instruit et développe à la caserne, aux cours professés par les officiers, son instruction générale tout autant que ses connaissances pratiques. D'apparence flegmatique, il est discipliné, endurant, franchit sans fatigue les étapes les plus longues et apporte au moindre exercice cette application minutieuse que l'artisan céleste met au moindre travail. Aux dires des gens compétens qui les ont vues manœuvrer, les troupes déjà formées seraient en apparence impeccables et les meilleures peut-être au monde pour la parade; l'exécution de tous les mouvemens serait d'une correction absolue : manœuvres en ordre serré ou dispersé, utilisation des terrains, connaissance des hausses et de leur emploi, ne laisseraient rien à désirer. Les artilleurs notamment ont étonné les étrangers par leur calme et leur sang-froid. L'armée nouvelle manifesta pour la première fois ses qualités aux grandes manœuvres d'octobre 1905, où furent mises en mouvement quatre divisions comptant 50 000 hommes et 100 bouches à feu. Une des deux armées marchait sur Pékin, en partant du Chantoung, tandis qu'une armée

de défense, partie de Pao-tsing-fou, prenait la position en flanc et l'arrêtait. La réussite de ces manœuvres causa aux officiers étrangers une impression profonde. Il est vrai que toutes les opérations avaient été réglées à l'avance très minutieusement par des officiers japonais attachés à l'armée comme officiers d'état-major. Les manœuvres de 1906 mirent en présence les divisions du Petchili et celles du Yang-tsé. Les deux vice-rois, Yuen-she-Kaï et Tchang-tsé-Tong, les commandaient. Beaucoup plus d'initiative que l'année précédente avait été laissée au commandement et on changea même, pour faire une expérience plus complète, les dispositions précédemment indiquées. L'officier parut manquer d'initiative, il y eut de la confusion, et certains en purent conclure que l'armée chinoise, excellente aux exercices de parade, n'était pas encore prête à faire face à un adversaire qui la mettrait en présence de situations imprévues. Les dernières manœuvres de 1909 auxquelles a assisté un officier français, le colonel Valette, en faisant ressortir les progrès réalisés depuis, ont montré que l'automatisme des mouvemens n'empêchait pas chez les troupes chinoises une remarquable aptitude manœuvrière, et que ces dernières pouvaient désormais faire figure honorable devant de bonnes troupes européennes. Mais le trait le plus saillant qu'on puisse citer du changement d'esprit chinois en matière militaire, c'est que l'Empereur, représenté dans la circonstance par le prince régent, s'est déclaré généralissime de toutes les forces chinoises, et qu'ayant pris ce titre, il a accepté de porter un modèle d'uniforme qui devient le vêtement militaire des empereurs de Chine, jusqu'ici complètement étrangers aux choses de la guerre. Cet uniforme est conçu selon le modèle des uniformes européens et sera porté par le régent pour recevoir les officiers et les marins et pour assister, le cas échéant, aux manœuvres. Jamais un empereur de Chine n'avait jusqu'ici assisté aux manœuvres. Et quel espace parcouru depuis la tentative avortée de Kang-You-Wéi !

Le sentiment militaire a éveillé à son tour chez le Chinois le sentiment patriotique qu'il ne comprenait point, du moins tel que nous le concevons en Europe. En 1860, l'armée française trouva autant de coolies qu'elle en voulut pour sa marche sur Pékin. Les coolies dressaient les échelles contre les murailles et, montant avec nos soldats à l'assaut des murs de Takou, ils les aidaient à prendre les forts chinois. Pendant la guerre du Ton-

kin et pendant la guerre sino-japonaise, on vit les provinces qui n'étaient pas menacées se préoccuper assez peu de la défense nationale. En 1900, même les vice-rois du Yang-tsé conclurent, en pleine guerre, des traités avec les chefs des armées alliées, et immobilisèrent leurs troupes dans leurs provinces. Il semblait que ce fût un autre pays qui fût en guerre, non la Chine; on aurait dit que les vice-royautés et les gouvernemens chinois formaient comme autant d'États dans l'État; les habitans d'une province ne se souciaient des événemens dont les provinces voisines étaient le théâtre que si ces événemens les touchaient directement. Devant le péril extérieur, toutes ces patries fragmentaires ont reconnu leur parenté. L'amour pour la patrie commune est inculqué dans toutes les écoles: les maîtres commentent les défaites antérieures de la Chine et exaltent le courage des Européens pour provoquer chez leurs élèves le désir de les égaler et de les surpasser; aux examens, à la place des dissertations oiseuses, on donne des compositions où les candidats doivent faire preuve qu'ils connaissent les difficultés où se débat la Chine et rechercher les moyens d'en triompher. Le sentiment patriotique est même devenu tellement intense parmi la jeunesse cultivée qu'il tire au chauvinisme. La Chine aux Chinois, tel est le mot de ralliement. Les innombrables sociétés qui existent dans le pays ont adopté des chants de marche où est célébré le dévouement à la patrie et provoquée la haine de l'étranger. Chez le peuple se développe le sens de sa propre personnalité, et la grande patrie a pris conscience d'elle-même.

C'est surtout par la lecture des journaux qu'on peut se rendre compte de la transformation de la vie sociale et politique de la Chine et de la véhémence du sentiment patriotique et militaire qui anime aujourd'hui la masse de la population. La presse chinoise est née du mouvement réformiste. Auparavant, existait bien, il est vrai, le Pékin-pao, c'est-à-dire le *Journal de la Capitale* qui aurait commencé de paraître, au dire des Chinois, au ix^e siècle de notre ère. Mais ce journal, réduit à un très petit nombre de feuilles avec un tirage extrêmement restreint, ne relatant guère que les faits et gestes du gouvernement et de la Cour, n'avait pas d'importance, et son influence réformatrice était nulle. Ce n'est pas dans ce vénérable ancêtre qu'il faut chercher l'origine de la presse contemporaine, mais bien dans les libelles et les pamphlets imprimés ou passant pour être imprimés à

l'étranger, qui pénétraient en fraude dans l'Empire et y répandaient des idées de progrès. Émanant le plus souvent de la plume de fins lettrés, ces écrits excellaient à fronder le gouvernement, à critiquer avec malice ses actes, parfois à recommander avec esprit des réformes urgentes ou la cessation des abus les plus notoires.

Le gouvernement s'apercevant qu'il ne pouvait rien contre une telle propagande, laissait faire. L'édit qui supprimait la liberté de la presse après la disgrâce de Kang-You-Wéï ne fut pas longtemps maintenu, et, en septembre 1905, des ordres formels furent même donnés au gouverneurs de province pour favoriser le développement du journalisme. Dès lors, chacun de ces hauts fonctionnaires voulut avoir son journal officiel. Présentement, plus de cinq cents feuilles, organisées et administrées à l'européenne, existent en Chine. Chaque province a ses journaux ; les plus répandus sont ceux de Changhaï, Pékin, Tien-tsin et Canton. Le rôle capital de ce nouveau journalisme tient dans ce simple fait qu'il a apporté à la population deux choses inconnues jusqu'alors : l'esprit critique et l'information. Jadis, le public ne connaissait d'autres événemens que ceux que relataient les édits impériaux, et les nouvelles ne lui parvenaient guère que défigurées intentionnellement par les mandarins. Aujourd'hui, l'information soumet à enquête les plus puissans personnages et ne craint pas de pénétrer jusqu'à l'intérieur du palais. La critique va jusqu'à s'attaquer aux idées et aux vieilles coutumes de la Chine. La croyance aux esprits, la philosophie de Confucius elle-même, sont tournées en dérision. La liberté des opinions exprimées est extrême. Depuis la réaction qui regrette l'ancien régime jusqu'au socialisme le plus imbu des théories marxistes, jusqu'à l'anarchie même, tous les systèmes et tous les partis politiques sont représentés dans la presse.

Mais, et c'est ce qui mérite le plus d'être noté, quel que soit le système ou parti politique que défend le journal, que ses rédacteurs soient anarchistes, socialistes, gouvernementaux ou libéraux, le sentiment qui domine tout est le sentiment patriotique. La presse chinoise, quelle qu'elle soit, défend et prône toujours l'amour de la patrie. Son patriotisme est ombrageux, intransigeant, exacerbé par un extraordinaire orgueil de race. Elle veut que la patrie soit heureuse sous le gouvernement de son choix ; mais elle ne veut pas de cet humanitarisme international qui

sape la raison d'être et la force des nations. L'anarchiste chinois veut rester Chinois. Il a sa fierté personnelle et la haine de l'étranger. Tous les journaux, sans distinction d'opinion, travaillent à l'éducation du peuple, à son émancipation morale et politique, en réveillant en lui l'amour du sol natal, et en poussant à la libération du joug ou de la mainmise des Occidentaux.

Ce sont aussi les idées constitutionnelles et libérales, que soutiennent et propagent partout les journaux chinois. On peut juger de leur efficacité sur ce terrain par ce qui vient de se passer au sujet des assemblées provinciales. Ces assemblées nées d'hier avaient été invitées à rester strictement, au cours de leur session, dans la limite de leurs attributions locales et à ne pas s'occuper des affaires de l'Empire. Elles s'y sont conformées et on a dit du bien de leurs délibérations. Il est vrai que les vice-rois ou les gouverneurs qui présidaient ont tenu sévèrement la main à ce qu'elles observassent leur règlement et n'eussent pas hésité à imiter la conduite du gouverneur de Kirin qui a proposé au gouvernement impérial de dissoudre l'assemblée provinciale si celle-ci venait à abuser du droit d'intervention dans les affaires étrangères. Mais le terme de leur mandat expiré, les membres des assemblées provinciales se sont réunis et ont décidé d'envoyer des délégués à Pékin pour solliciter la convocation de l'Assemblée nationale en 1911. Le censorat (cour de l'inspection générale qui a droit de remontrance sur tous les actes du pouvoir) ayant refusé de les concevoir tout en promettant de transmettre leur pétition, tous les journaux, depuis ceux de Canton jusqu'à ceux de Mandchourie, ont fulminé et plusieurs ont publié une série d'articles pour combattre le censorat et montrer l'inutilité de ce rouage gouvernemental. En même temps, à l'instigation de la presse, toutes les provinces de l'Empire adressaient à Pékin des dépêches pour soutenir leurs délégués, et le ministre de Chine en Amérique lui-même envoyait un télégramme à son gouvernement pour appuyer la demande des provinces.

Dans sa réponse faite sous la forme d'un édit solennel, le prince régent, après avis du Grand Conseil, vient de rejeter la pétition en faisant valoir, avec la majesté d'expressions habituelle à ces sortes de pièces, qu'il est nécessaire de donner à l'esprit public le temps de s'accoutumer aux nouvelles mœurs

politiques par la pratique de la vie parlementaire dans les conseils provinciaux qui fonctionnent déjà. Il termine par une solennelle promesse de convoquer le Parlement à l'époque précédemment fixée lors de son avènement, c'est-à-dire à la huitième année du règne, « conformément, d'une part, à la sainte volonté de nos ancêtres défunts qui nous ont prié de bien gouverner l'Empire et nous ont laissé la lourde charge de préparer le régime constitutionnel et de mener à bien la réalisation complète de ce régime et, d'autre part, à l'espoir du peuple qui nous est si attaché et qui en donne une preuve par les sentimens patriotiques exprimés dans la pétition et dont nous ressentons une joie profonde. »

Cette transformation de la mentalité, bien plus remarquable encore que l'installation du télégraphe et du téléphone et que la création des chemins de fer, est un indice que le mouvement réformiste ne procède pas d'un engouement éphémère. Un autre trait qui le caractérise montre qu'il est réfléchi et raisonné : c'est le cachet national dont il revêt ses emprunts faits à la civilisation occidentale. L'esprit chinois, accessible aux nouveautés, accueille bien nos inventions, mais il en tire ce qui lui convient. En nous prenant ce qu'il leur faut, les Chinois entendent rester eux-mêmes. Dans l'armée, l'uniforme des troupes dressées à l'euro péenne garde l'aspect asiatique : c'est le costume national avec quelques attributs militaires empruntés aux armées de l'Europe. Dans les concessions de chemins de fer, ils se réservent avec un soin jaloux la direction et la surveillance de l'exploitation. Le même particularisme se manifeste encore dans l'emploi du téléphone dont ils prétendent faire un usage purement chinois, et c'est pour cela que, dans les ports ouverts aux Européens où le service téléphonique est public, ils n'ont pas voulu que l'administration fût reliée aux abonnés. De même en ce qui concerne la réforme constitutionnelle, la Chine n'entend pas copier servilement notre régime parlementaire. On peut conjecturer, à certains indices et d'après ce qui a transpiré des dispositions du gouvernement, que, toujours soucieuse de relier le progrès à la tradition, elle nous donnera le spectacle d'une Constitution originale, et qu'elle coordonnera d'après ses vues propres ses organes déjà existans, conseils provinciaux, congrégations de marchands, groupemens d'intérêts, pour en faire la base de son système représentatif.

III

Est-ce à dire que ce changement radical entre les sentimens du passé et les sentimens du présent, pour intense qu'il soit et pour durable qu'il paraisse, et qui est la grande force du mouvement réformiste, suffise à lui seul pour que la transformation intérieure de la Chine s'accomplisse sans obstacles. avec une régularité progressive et uniforme? Il serait téméraire de l'affirmer, d'autant plus que, dans le passé, la méthode d'après laquelle a été dirigée l'application du plan élaboré a plusieurs fois dévié. Il existe en Chine, comme d'ailleurs dans tous les pays parvenus à un certain degré de civilisation, des forces de conservation et des forces d'évolution. Les premières y sont rendues extrêmement puissantes par la tradition qui associe à tous les actes de la vie le rappel du passé, par le culte des ancêtres, par la constitution familiale, par la pratique si compliquée des rites extérieurs. Mais les forces d'évolution y sont supérieures encore. Les corporations, les congrégations, les guildes de marchands, les associations provinciales ont une influence prépondérante, et, grâce à elles, on a pu dire que la masse de la population est la vraie maîtresse en Chine, que l'autorité ne se soutient qu'en la flattant et que, si l'Empereur est un autocrate, si son pouvoir est sans bornes contre un individu, l'Empire est en revanche une vraie démocratie. La moindre association dicte la loi au mandarin, et les décrets impériaux restent lettre morte s'ils ne satisfont point au vœu public. Telle est la raison du peu de succès de la réforme judiciaire à laquelle l'opinion n'était pas préparée et que presque tous les vice-rois ont déclaré ne pouvoir introduire dans les territoires de leur juridiction.

Le mouvement réformiste ayant mis aux prises ces deux influences, tantôt l'élément conservateur l'a emporté et tantôt l'élément réformateur; et c'est ce qui explique les fluctuations et les alternatives d'engouement et de défaveur par lesquelles a passé l'application des réformes. Cependant la victoire de l'un ou de l'autre élément n'a jamais été telle, étant donnée la force des deux parties, que les conservateurs aient abandonné dans leur triomphe le programme des réformes et que les réformistes vainqueurs aient pu réaliser leurs idées avec la fougue qui les

caractérise. Les premières années qui suivirent la guerre de l'opium virent une période d'essais et de tâtonnements, suivie dix ans après d'une période d'arrêt : le gouvernement chinois avait trop à faire avec les Taïpings, la guerre étrangère, les révoltés du Yunnan et du Turkestan, pour avoir le temps de s'occuper d'autre chose que de sa propre existence. Une nouvelle ère de progrès s'ouvrit ensuite, mais les réformes furent limitées à la construction d'une flotte : la Cour de Pékin ne voulait pas tout d'abord organiser l'armée chinoise sur des bases nouvelles, par suite des craintes que cette réforme lui faisait concevoir pour l'avenir de la dynastie. C'était l'époque d'ailleurs où les mandarins étaient hostiles à toute innovation venue d'Occident et où le peuple détruisait les premiers rails de chemins de fer posés sur territoire chinois. Ce ne fut que bien plus tard, après la guerre du Tonkin, que Li-Hung-Chang fit œuvre moderniste en organisant à l'européenne l'armée du Petchili. Après la guerre japonaise, il y eut une recrudescence nouvelle dans le mouvement réformateur, bientôt suivie d'un recul après la disgrâce de Kang-You-Wéï. Mais après les événements de 1900, qui ont agi comme un violent excitant sur l'âme chinoise, le mouvement réformateur paraît, malgré quelques incidens, définitivement l'emporter, et c'est sous une poussée pour ainsi dire irrésistible de l'opinion que le gouvernement en a pris la direction. Se sentant menacé par le péril extérieur et débordé par les nouvelles aspirations à l'intérieur, il s'est retourné avec souplesse vers la population vaincue, a solidarisé son intérêt avec le sien et a tiré parti, pour sa défense, de forces dont il devrait tout redouter.

En ce moment, la direction du mouvement réformiste est assumée par le prince régent Tchouen, frère de l'empereur défunt. Le caractère et les tendances de ce prince sont peu ou mal connus en Europe et y ont fait, à l'occasion de son arrivée au pouvoir, l'objet d'appréciations et de jugemens que ses actes ultérieurs devaient démentir. Il est vrai que le prince Tchouen, membre du Grand Conseil de l'Empire, corps composé, comme on sait, d'une demi-douzaine de grands personnages dont les décisions sont d'habitude contresignées par le souverain, avait, pendant la longue durée du règne effectif de Tseu-Hsi, fait fort peu parler de lui. Cette femme despotique concentrait en elle tout le gouvernement, et ses volontés, inspi-

rées par les gens en qui elle avait mis sa confiance, particulièrement en ces dernières années par son neveu Yonglou et Yuan-She-Kaï, faisaient loi et les décisions du Grand Conseil étaient secondaires. Il n'eût pas fait bon d'ailleurs qu'une autorité se levât devant l'ombrageuse impératrice. On savait par quels procédés expéditifs elle s'était, au cours de sa carrière, débarrassée des gêneurs. Le prince Tchouen sut conserver dans le Grand Conseil une attitude effacée qui ne lui suscitât pas d'ennemis et qui ne portât pas ombrage à Tseu-Hsi.

Lorsqu'il fut nommé régent, les Européens à Pékin croyaient qu'un mouvement de réaction allait commencer, on le crut aussi en Europe : ce prince peu connu, pensait-on, ne pouvait être que réactionnaire. Or, il en était bien autrement et, dès les premiers actes de son gouvernement, le régent se révéla, par ses actes, comme un homme de progrès, désireux de voir son pays marcher dans les voies de la civilisation occidentale, et adopter ce qui, dans les institutions étrangères, paraît devoir être profitable à la Chine.

Quelques mois après sa prise de possession du pouvoir, le fameux Yuen-Ske-Kaï, l'homme de confiance de l'impératrice défunte, ministre des Affaires étrangères, était précipité dans une profonde disgrâce. C'est à l'occasion de cette disgrâce que les représentans des puissances à Pékin s'effrayèrent, crurent à une réaction susceptible d'amener une nouvelle affaire des Boxeurs et firent des représentations à la Cour qui ne furent point écoutées.

En réalité, Yuan-She-Khaï, considéré par tous les réformateurs comme le plus grand obstacle aux réformes, était disgracié justement en raison des services qu'il avait rendus à la cause de l'obstruction, et sa chute était une vengeance posthume du défunt empereur Kouang-Siu. On raconte en effet que ce dernier avait laissé un testament secret, confié à sa femme pour le remettre à son frère et suppliant Tchouen de le venger de Yuan-She-Kaï qui avait été cause, depuis dix ans, de l'impuissance où il se trouvait réduit de favoriser le mouvement réformiste. Poussé par sa belle-sœur et les réformateurs, le prince Tchouen exécuta les dernières volontés de l'empereur défunt et, sans les instances du prince King, son parent, président du Grand Conseil, de Tchang-Tsé-Tong, le conseiller écouté, Yuan-She-Kaï aurait eu un sort plus funeste. Certaines mesures qui suivirent montrèrent

d'ailleurs la véritable signification de la disgrâce de Yuen-She-Kaï et témoignèrent de la disposition d'esprit du nouveau souverain, ce sont les édits qu'il a fait publier pour accorder, selon la coutume chinoise, des honneurs posthumes à plusieurs personnages, décapités en 1898 pour avoir conseillé à l'empereur Kouan-Siu des mesures réformatrices. D'autre part, divers réformateurs qui s'étaient compromis à cette époque et qui, depuis, restaient soigneusement dans l'ombre, ont été rappelés à des fonctions publiques, et à la mort de Tchang-Tsé-Tong survenue dernièrement, c'est un réformateur déterminé, Taï-Hong-Tseu, celui-là même qui a été chargé en 1905 d'une mission en Europe afin d'étudier la constitution des divers États, qui a été appelé à lui succéder au Grand Conseil de l'Empire.

L'accession aux affaires du prince Tchouen a été le signal d'une recrudescence des travaux préparatoires de la future Constitution, et c'est à son initiative personnelle qu'est due la première réunion des conseils provinciaux, et, dans le rejet de la pétition des délégués demandant la convocation de l'Assemblée nationale en 1911, il ne faut pas voir un pas fait en arrière dans la voie du progrès, mais bien plutôt un acte de prudence avisée et de sage habileté. L'activité du régent se manifeste dans tous les domaines. Il se rend à l'improviste dans les ministères et dans les Yamen pour constater *de visu* l'exactitude des fonctionnaires. Il supprime les dépenses inutiles, chasse les eunuques du palais, renvoie les femmes du harem dans leurs familles, s'efforce, en un mot, de rendre le palais impérial semblable pour la tenue à ceux de l'Europe. En une année, il s'est attaqué à toutes les parties de cette machine vermoulue qu'est l'administration chinoise, et comme il se rend compte de la difficulté de sa tâche, il se fait traduire les livres de l'étranger qui peuvent lui apporter des lumières sur la façon de rénover la vie politique et administrative de l'Empire.

La continuation du plan de la réforme de l'armée est poursuivie par lui vivement et la création d'une marine puissante le préoccupe. Éclairé par les rapports et les pétitions des commerçants chinois à l'étranger, il a convoqué une grande commission pour étudier ce dernier projet et on parle de consacrer à la création de la flotte de guerre tout le trésor laissé par la feuve impératrice Tseu-Hsi.

La réforme financière lui apparaît aussi comme capitale. Dernièrement, il envoyait à Paris même des agens pour se procurer les meilleurs ouvrages sur les finances publiques afin de les étudier, et il vient de commencer cette réforme difficile par la nomination de trésoriers généraux provinciaux qui centraliseront les fonds jusqu'ici disséminés en des caisses diverses.

En résumé, et si l'on ne consulte que ses actes, on peut dire que le prince qui préside aujourd'hui aux destinées de la Chine est un homme plein de bonne volonté, de moralité, qui a une haute conscience de ses devoirs d'homme d'État, et souci du bien public, et qui croit, ainsi que beaucoup de Chinois, qu'en adoptant le système politique qui prévaut en Occident, la Chine deviendra forte comme les nations étrangères et même pourra les surpasser grâce à son innombrable population. On peut dire aussi que, grâce à lui, le mouvement qui emporte la Chine, à la suite de tous les autres peuples, vers une forme démocratique du gouvernement est lancé sur une pente où il ne se heurte pas aux obstacles que des mouvemens semblables ont rencontrés partout.

Toutefois, pour mener à bien l'œuvre de la transformation de la Chine, ni la bonne volonté du gouvernement chinois à se plier aux nécessités de la situation, ni l'évolution de la mentalité chinoise ne sauraient à elles seules suffire, il faut encore d'abondantes ressources financières et une administration probe, et bien organisée; et l'une et l'autre font actuellement défaut. En Chine, il n'y a presque pas de capitaux; le peuple est pauvre et n'a pas d'économies. On parle bien des grosses fortunes de quelques mandarins, mais ils sont en petit nombre et, à eux tous, ils ont quelques centaines de millions. Nous sommes bien loin des milliards que représente la richesse publique en France, en Angleterre ou en Allemagne. Les commerçans chinois classés comme riches seraient des gens qui seraient regardés comme simplement aisés en Europe. A Changhaï où se trouvent un grand nombre de Chinois dits riches, il n'y en a pas un seul qui vaille, suivant l'expression américaine, dix millions. Beaucoup sont considérés comme riches, qui ont bien au-dessous de cinq cent mille francs. Le numéraire fait défaut. Une commission, nommée en 1904 par les États-Unis en vue de faire connaître les ressources financières de la Chine et l'importance de son stock métallique, n'attribue à ce dernier qu'une valeur de trois mil-

liards sept cent cinquante millions de francs, soit, pour une population de 420 millions d'âmes, neuf francs par habitant, alors que la France possède en numéraire sept milliards, soit cent quatre-vingts francs par tête. De plus, la balance commerciale est nettement défavorable à la Chine, car les importations dépassent en ce moment les exportations de six cents millions de francs, et de ce fait, le stock métallique irait sans cesse en diminuant. Il faut toutefois remarquer que cette situation économique, si peu brillante en apparence, se montre sous un jour moins fâcheux, si l'on considère qu'on ne tient compte, dans les statistiques, ni des bénéfices tirés par la Chine de son exportation par terre, — par exemple vers la Sibérie ou par les ports où il n'existe pas de bureaux de douanes maritimes, — ni de l'argent dépensé par les étrangers, ni des sommes rapportées par les coolies, ni des ressources fournies par les commerçans chinois établis à l'étranger.

D'après les aperçus de comptabilité qu'on peut obtenir des ministères et des gouvernemens provinciaux, les revenus propres de l'État n'atteindraient pas quatre cents millions, et c'est à peine si l'on pourrait évaluer les revenus provinciaux affectés aux dépenses régionales et locales à pareille somme. Même sir Robert Hart, dans ses rapports, n'évalue les revenus de l'État qu'à trois cent soixante millions. Les principaux impôts qui forment les revenus sont la taxe foncière, le tribut du riz, l'impôt du sel, les octrois intérieurs ou likins indigènes, les douanes impériales, les droits sur l'opium. Encore ces derniers sont-ils destinés à disparaître lorsque la culture de l'opium aura cessé d'avoir lieu dans l'Empire et que l'interdiction de la drogue aura été étendue à toutes les classes de la population ; et il doit en être de même du likin, le gouvernement chinois s'étant engagé par une clause du traité anglo-chinois de 1902 à abolir le droit de douane provincial. Enfin il faut déduire de ces revenus la somme des intérêts à payer pour la dette chinoise, qui s'élève déjà à trois milliards et demi. Avec des ressources aussi minimes, le gouvernement doit pourvoir à sa subsistance, à l'entretien des services centraux, au paiement des fonctionnaires. Il doit en outre parer aux dépenses considérables que nécessite la mise en état des réformes, dépenses qui ne cessent d'augmenter au fur et à mesure que ces réformes se complètent et embrassent une plus grande étendue de l'Empire. Dans l'impossibilité de faire face à

toutes ses exigences, il se voit contraint de faire la part du feu. Il achète bien des vaisseaux de guerre, des canons, des fusils, élève des fortifications, construit des chemins de fer, ouvre des écoles, mais il néglige les routes anciennes; ses monumens publics ont un aspect misérable, ses canaux sont délabrés, les digues des fleuves ne sont plus suffisamment entretenues. C'est au détriment de tous les organes de sa vie passée que la Chine paie nos inventions. Ses fonctionnaires n'ont qu'un traitement dérisoire, quand ils en ont. Un vice-roi qui groupe sous son autorité deux provinces et qui gouverne de quarante à cinquante millions d'hommes n'a que trente mille francs. Les appointemens ne peuvent pas toujours suffire à payer ses dépenses. Aussi bien des mandarins ne donnent-ils aucun traitement à leur personnel qui est obligé de se rattraper sur le peuple qu'il presse. Ils en gémissent, mais ne peuvent faire autrement que de tolérer ces abus. Eux-mêmes, trop souvent, vivent sur le pays et y sont forcés d'autant plus qu'ils achètent parfois leurs fonctions. En effet, s'il est vrai qu'une des règles fondamentales de l'administration chinoise est que les fonctions publiques sont données au mérite, que chaque année des examens et des concours ont lieu auxquels participent par milliers les candidats aux grades de « talent orné » (bachelier), d'« homme promu » (licencié), et de « docteur arrivé, » et qu'à la plupart de ces diplômes sont attribués les emplois publics, il n'est pas moins vrai qu'une partie est octroyée à la faveur ou vendue à prix d'argent. Des banques existent dont la principale opération consiste à avancer l'argent nécessaire à cette acquisition. Certaines nominations sont ainsi l'objet d'enchères auprès des personnages influens, et l'on cite tel poste dont l'obtention coûte à chacun de ses titulaires successifs des centaines de mille francs. De telles pratiques résultent des conditions dans lesquelles les mandarins exercent leurs fonctions. La dynastie mandchoue, voulant empêcher toute conspiration, a décidé qu'aucun emploi ne pourrait être occupé plus de trois ans par le même titulaire et que celui-ci ne pourrait pas être natif de la province où il exerce son mandat. Ce système a bien réussi à la vérité à empêcher tout concert entre les fonctionnaires, mais il les condamne à être constamment errans. De plus, ils vivent dans leur poste comme des étrangers, et ne s'inquiètent pas des besoins de leurs administrés auxquels aucun lien ne les rattache.

Ignorans souvent du dialecte de leur nouveau poste, ils sont dans les mains de satellites, inamovibles eux, et toujours originaires de l'endroit; et ils ne songent qu'à ramasser le plus d'argent possible, sourds aux réclamations qu'ils n'entendent plus lorsque l'expiration de leur mandat les envoie dans une autre localité de l'Empire. Des fonctionnaires de grade élevé auraient, dit-on, recueilli, pendant la durée de leurs fonctions, bien qu'ayant un traitement infime, des sommes qui leur auraient, non seulement, permis de rembourser la banque qui avait prêté, mais encore d'enrichir eux et leur famille.

Toutefois les extorsions des mandarins sont, d'ordinaire, contenues dans de certaines limites par la force de résistance de leurs administrés et la peur des dénonciations. Les magistrats sont tous responsables de la bonne administration et du bonheur du peuple vis-à-vis de l'Empereur. Tout mandarin qui commet des exactions au point de susciter une révolte ou un mécontentement général, est sûr d'être remplacé dans son emploi ou puni. En outre, le tribunal des censeurs est là qui prend connaissance de la conduite de tous les fonctionnaires, de l'Empereur lui-même, et les juge. La hardiesse de ces censeurs est parfois extrême. L'un d'eux attaque à la fois Li-Hung-Chang et Tsen-Yu-Ying, vice-roi du Yunnan, qui accordaient toutes les faveurs à leur famille et réservaient à leurs fils et à leurs neveux les meilleures places de l'Empire, et alla jusqu'à s'en prendre à la terrible impératrice Tseu-Hsi qui, disait-il dans son rapport, « s'est toujours interposée sans aucun droit dans les affaires de l'État et aura à répondre de sa conduite aux ancêtres impériaux et à la confiance et à la loyauté de la nation. » Hâtons-nous d'ajouter aussi que parmi les mandarins tous ne sont pas cupides et prévaricateurs; il en est de probes et d'honnêtes: tel le fameux Tso-tsung-tang, gouverneur du Kansou et du Chensi, qui, après une campagne mémorable de plusieurs années, mit fin à la révolte d'Yacoub-beg et reconquit le Turkestan chinois et la Dzoungarie. Après avoir manié des millions, il laissa à sa mort sa famille dans une pauvreté telle que son fils, mandarin à Pékin, étant mort à son tour, la famille dut avoir recours à des amis pour payer les frais des funérailles.

Dans ces dernières années le gouvernement a fait de nombreuses tentatives de réforme administrative et plusieurs édits ont été lancés pour interdire toute concussion aux mandarins.

Les rapports des censeurs signalant des cas de ce genre ont été favorablement accueillis à Pékin et ont été suivis de sanctions sévères. L'adversaire le plus ardent de ces abus a été le vice-roi de Canton, Tsen-Choen-Hien. Après avoir cherché à extirper cette plaie de sa province, Tsen-Choen-Hien vint à Pékin en 1907 et ne craignit pas de s'attaquer au président du Grand Conseil, au doyen de la famille impériale, au prince Tsing, qu'il considérait comme le soutien et le défenseur des mandarins prévaricateurs, et lança contre lui une accusation de concussion et de vente de fonctions. Il s'agissait de la vente du gouvernement de Hélong-hiang pour cent mille taëls qui avaient été fournis à l'acquéreur par une banque de Tien-tsin. L'émotion fut extrême à la Cour. L'impératrice Tseu-Hsi ordonna une enquête à la suite de laquelle le prince Tsing fut vivement blâmé. Malgré ces efforts, les édits n'ont pas donné tous les résultats qu'on espérait et c'est encore ici qu'on peut constater que les lois sont impuissantes contre les mœurs et les nécessités du moment. En réalité, ces détestables pratiques ont continué parce qu'il faudrait beaucoup d'argent pour les faire disparaître et qu'on n'en a pas même pour des choses plus essentielles. Tant qu'on n'aura pas trouvé le moyen de payer convenablement les fonctionnaires, on ne pourra supprimer la concussion.

La réforme bureaucratique est donc liée à la question financière. Celle-ci est, en définitive, le pivot autour duquel gravitent toutes les autres, la clef de voûte du régime nouveau qu'inaugure la Chine. Sans argent, certaines réformes sont irréalisables, d'autres ne sauraient être ni stables, ni durables. On reproche volontiers au gouvernement chinois de manquer de fermeté dans ses résolutions, de revenir souvent sur ses décisions, de pousser tantôt aux réformes et tantôt de les arrêter, d'agir dans telle région avec vigueur, dans telle autre avec mollesse. La vérité est qu'en l'état actuel, les ressources budgétaires du gouvernement ne lui permettent guère de se lancer dans la voie des améliorations matérielles telles que l'exigeraient les circonstances et de couvrir le territoire de grandes entreprises. Devant un édit prescrivant l'exécution de grands travaux ou la création de nouvelles fonctions, le vice-roi qui n'a pas à sa disposition les moyens financiers nécessaires est bien obligé de rendre compte au gouvernement chinois qu'il se trouve dans l'impossibilité matérielle d'exécuter l'ordre reçu, et celui-ci est

bien forcé d'ajourner la décision prise jusqu'à ce qu'il ait trouvé des fonds par ailleurs. Souvent il s'écoule un temps considérable entre la conception et la réalisation d'un projet, entre l'apparition d'un décret et sa mise en vigueur. Il y aurait bien la ressource de recourir à un emprunt, mais emprunter n'est pas une solution désirable. Déjà une dette de trois milliards et demi grève lourdement le budget de la Chine : pour payer deux cents millions d'intérêts et d'amortissement, elle a dû donner en garantie ses douanes maritimes et indigènes et le monopole de la gabelle; elle n'a plus à livrer que des concessions territoriales ou politiques qui aliéneraient sa liberté, ce dont elle ne veut à aucun prix. Quant à des emprunts nationaux, la Chine ne pourrait guère en émettre avec succès, depuis que les infortunés souscripteurs de celui de 1895 ont perdu tout espoir de recouvrer le capital et de toucher les intérêts. C'est de son sein et de ses propres ressources qu'elle devrait tirer les revenus nécessaires à sa transformation rapide.

Elle peut espérer d'ailleurs y arriver par ses propres moyens en réformant son système financier, en augmentant le rendement de ses impôts, en établissant des taxes nouvelles. Le système financier chinois est à l'état chaotique. En haut de l'échelle, le ministère des Finances n'a que des attributions vaguement définies; son contrôle est loin de s'étendre à toute la matière financière et son rôle se borne à répartir pour quelques besoins généraux, comme l'entretien des troupes, les rentrées effectuées. Il n'est pas le seul d'ailleurs à s'occuper des questions budgétaires; chacun des autres départemens a dans ses attributions la partie financière qui intéresse son administration: chacun fixe ses dépenses et s'efforce de trouver les ressources destinées à y faire face; chacun envoie dans les provinces les instructions ayant trait à ses affaires. Aucun ministre n'a souci des intérêts du voisin. La confusion est d'autant plus grande qu'il n'existe pas de service financier proprement dit et distinct de l'administration. Ce sont les vice-rois et les gouverneurs, les préfets et les sous-préfets qui sont les agens du fisc. Ils sont en même temps percepteurs et fermiers de l'impôt. Un comité qui assiste le vice-roi répartit entre les districts le total des impôts dont la province a besoin et des contingens qu'elle est mise en demeure de fournir au gouvernement central. Chaque district doit produire une somme déterminée;

est au magistrat à la faire rentrer en prélevant des impôts.

Un point sur lequel tout le monde est d'accord est que les revenus actuels de la Chine sont susceptibles d'un accroissement énorme. Si l'on compare les revenus de la Chine avec ceux des Indes anglaises, on a une idée approximative de ce que devrait donner l'impôt en Chine dont la fertilité est plus grande, dont l'agriculture et le commerce sont plus florissans et la population plus nombreuse. Aux Indes, l'impôt rend deux cent vingt-cinq millions de roupies, soit cent millions de taëls; le sel, quatre-vingt-trois millions de roupies, soit trente-deux millions de taëls. Il est vrai qu'en Chine on ne peut augmenter la contribution foncière, le premier empereur de la dynastie mandchoue ayant promis au peuple vaincu que cet impôt serait invariable et cette promesse ayant été toujours religieusement tenue. Mais, même sans aucune augmentation de charges, on a calculé que la taxe foncière, qui rapporte actuellement vingt-cinq millions de taëls, pourrait en donner cent trente-cinq millions. Quant au sel, l'État en a le monopole et le vend de deux manières différentes; ou bien directement aux détaillans et aux marchands en gros, ou bien en accordant une licence à des marchands qui sont libres d'acheter et de vendre dans une région déterminée, et l'on a estimé que ce monopole qui rend actuellement treize millions de taëls devrait en rapporter quatre-vingt-trois. Le rendement des douanes indigènes est au-dessous de ce qu'il peut produire. Le tribut du riz pourrait donner aussi une sérieuse plus-value. Ce tribut qui est fourni en nature par les provinces du Tché-kiang et du Kiang-sou est de cent mille tonnes qui sont amenées à Péking par des jonques chinoises et par les steamers de la Chine Merchant Company. Les frais de transport s'élèvent à eux seuls à un million et demi de taëls, et il n'est pas une compagnie étrangère qui ne s'en chargerait pour le tiers ou le quart de cette somme. D'ailleurs ces envois de céréales n'auront bientôt plus de raisons d'être, lorsque la capitale sera mise en communication rapide avec les provinces du Sud par le chemin de fer en construction de Tien-tsin à Pao-ting-fou. L'État aurait avantage, en tous cas, à ne recevoir que de l'argent, car il perd par suite du déchet qui se fait en magasins, subit des dépenses de transport, supporte des frais d'administration et de garde, pour arriver en fin de compte à distribuer aux fonctionnaires de la capitale une denrée dont

ils préféreraient sans nul doute recevoir l'équivalent en argent.

Au surplus, en cas d'insuffisance de ses revenus actuels, le gouvernement peut recourir à l'établissement de nouvelles taxes, et c'est ce qu'il ne se prive pas de faire actuellement, pour subvenir aux dépenses des réformes.

Ces recettes extraordinaires sont dues à l'ingéniosité du ministre des Finances et sont des plus variées : loteries, appel à la générosité des notables auxquels leur fortune permet de faire à l'État des dons plus ou moins volontaires, vente de titres honorifiques et quelquefois même de grades, frappe nouvelle de monnaie, diminution des traitemens des fonctionnaires ou des factures des fournisseurs de l'État, création de nouveaux postes de likin, augmentation de la contribution mise sur les emplois et les maisons. C'est ainsi qu'il étend en ce moment le système du likin et soumet ainsi le commerce étranger à des droits de douane provinciaux de plus en plus forts que jamais. Mais il ne faudrait pas s'engager trop avant dans cette voie. Des soulèvemens qui ont eu lieu tout récemment dans le Sud, occasionnés par les contributions supplémentaires prélevées par les mandarins pour la construction des écoles, montrent qu'on ne saurait, dans l'établissement d'impôts nouveaux, procéder avec trop de prudence et de circonspection. Il est plus sage pour le pouvoir d'augmenter le rendement des impôts existans.

Mais pour leur faire rendre la plus-value dont ils sont susceptibles, il faudra faire cesser l'anarchie financière en même temps que le désordre administratif, en étendant l'autorité du ministre des Finances, en établissant un budget général des recettes et des dépenses, en procédant à la réorganisation systématique des impôts. Ces diverses mesures sont réclamées par tous les partisans des réformes. Tous les mémoires récents des autorités compétentes adressés au trône, aussi bien que tous les exposés et toutes les critiques de la presse indigène, font ressortir leur urgente nécessité. Le gouvernement, qui se rend compte des exigences de la situation, agit aussi de son côté. Pour développer l'influence du ministre des Finances, il vient de créer une Banque d'État sur laquelle il a la haute main et par l'intermédiaire de laquelle il cherche à s'assurer le concours des capitalistes nationaux. Le capital de dix millions de taëls est fourni pour moitié par l'État et pour moitié par des actionnaires; l'administration de l'établissement est confiée à des fonctionnaires assistés de

représentans des capitalistes. Les opérations de cette banque comprennent l'émission de billets, le transport de fonds pour le compte du gouvernement, la tenue des comptes courans, les prêts pour des travaux d'intérêt public. Quant à l'établissement d'un budget et à la réorganisation des impôts, le gouvernement s'est adressé à deux diverses reprises, en 1904 et 1905, à sir Robert Hart, directeur général des douanes, pour qu'il dressât un nouveau système général d'impôts; malheureusement il ne put donner suite à aucun des rapports qui furent élaborés par sir Robert, celui-ci ayant pris comme base de cette réorganisation l'augmentation de l'impôt foncier auquel la dynastie mandchoue, par suite des engagemens pris lors de la conquête, ne veut pas toucher. Depuis, le gouvernement se livre à des essais, à des tâtonnemens, procède par lui-même ou fait procéder à des enquêtes dans telle ou telle région déterminée, demande des rapports aux vice-rois et aux gouverneurs, aux conseils provinciaux de nouvelle formation, consulte les notables, cherche en un mot à savoir ce que peut produire d'impôts telle province, les bases sur lesquelles il pourrait établir l'assiette du futur budget; mais la situation est difficile et nous en avons découvert le motif principal dans la résistance des vieilles mœurs. L'établissement d'un impôt régulier et d'un budget général doit être préparé de longue main. Les plus optimistes, parmi les réformateurs, ne pensent pas que cette mesure capitale puisse être prise avant la quatrième année de Houang-Tong (1913). Si leurs prévisions se réalisaient, cette année qui doit voir à la fois, d'après les espérances des réformistes, l'achèvement de la réorganisation de l'armée chinoise, la promulgation des lois constitutionnelles, l'ouverture du Parlement, et l'établissement d'un nouveau système fiscal, serait une grande année dans l'histoire de la Chine. Mais jusque-là et tant que, d'ailleurs, on n'aura pas dressé un état exact et satisfaisant des recettes et des dépenses du pays, le manque de tout contrôle budgétaire restera la grande inconnue de la rénovation de la Chine, et, sans méconnaître la grandeur des résultats obtenus, non plus que la force du sentiment qui soutient le mouvement réformiste, on ne saurait se prononcer avec une entière assurance sur le résultat final.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le premier tour de scrutin, pour les élections législatives, a eu lieu le 24 avril: il est très loin d'avoir donné des résultats définitifs. Les ballottages, en effet, sont plus nombreux que d'habitude, et c'est seulement le 8 mai qu'un scrutin nouveau les dénouera. Alors on pourra porter un jugement d'ensemble sur les élections. La nouvelle Chambre compte 6 membres de plus que la dernière, admirable résultat auquel ont abouti les promesses répétées d'en diminuer le nombre. Au moment où nous sommes, sur 596 élections connues, 363 sont définitives, et il reste 233 ballottages. Tel est, au point de vue numérique, le bilan de la journée du 24 avril.

Au point de vue politique, il est difficile d'en déterminer la signification d'une manière aussi précise, et cela tient, entre autres causes, à ce qu'ont eu souvent de vague les appellations, et les étiquettes que les candidats se sont données. Il y avait autrefois un certain nombre de mots très clairs qui servaient à désigner et à caractériser les partis en présence, et quelques-uns de ces mots ont subsisté, mais ils ont changé de sens au point qu'il est presque impossible de s'y reconnaître. Dans certaines régions de la France, radical signifie modéré, par opposition à radical-socialiste, et dans d'autres, socialiste signifie radical par opposition à socialiste unifié. Quelques-uns de ces vocables, très rébarbatifs en apparence, le sont devenus beaucoup moins en réalité, et un assez grand nombre de radicaux ou même de socialistes ne sont pas tout à fait ce qu'on pourrait croire. Entre eux et les progressistes, il y a aussi ce qu'on appelle les républicains de gauche. Le mot est nouveau; il n'existait pas, croyons-nous, il y a quatre ans; mais la chose a existé de tout temps. Les républicains de gauche sont des progressistes qui ont jugé nécessaire de colorer plus fortement leur cocarde et de se rapprocher des

radicaux, sans toutefois se confondre avec eux, pendant que les radicaux s'intitulaient socialistes tout en se rapprochant des républicains de gauche. Comment se reconnaître dans cette confusion qui rappelle un peu celle de la tour de Babel? Personne, ou presque personne ne veut être exactement ce qu'il est, et le sentiment que M. Paul Deschanel a si bien défini un jour, en l'appelant « la peur de ne pas paraître assez avancé, » continue d'opérer ces métamorphoses. On a vu jadis, pendant la première et la grande Révolution, des gens endosser la carmagnole, dont les véritables opinions, lorsqu'elles ont pu se manifester sans inconvénients, se sont trouvées très modérées, et même quelque chose de plus. Sans vouloir médire du personnel politique actuel, nous croyons qu'il ne représente l'opinion vraie du pays qu'à la condition de baisser d'un cran ou de deux le sens naturel des mots dont il s'affuble. A la vérité, il y a eu la contrepartie et un grand nombre de radicaux et de radicaux-socialistes ont fait des programmes tout à fait bénins : on aurait pu les prendre pour des progressistes. Il en a été ainsi dans toute la campagne électorale : à quelques honorables exceptions près, les modérés ont pris aux radicaux leurs étiquettes, et les radicaux ont pris aux modérés quelque chose de leurs programmes, les premiers pour se concilier les comités avancés, les seconds pour ne pas trop effaroucher le pays.

Quel a été, en fin de compte, le résultat de toute cette stratégie? Si on met en balance les pertes et les gains des divers partis, elles se compensent et, à peu de chose près, chacun couche sur ses positions. Assurément, on pouvait désirer mieux, mais le souvenir du passé ne permettait guère de l'espérer, et, au total, les élections d'hier sont les moins mauvaises que nous ayons eues depuis longtemps. Nous étions habitués à voir, tous les quatre ans, le mouvement vers la gauche s'accroître et se précipiter. En 1903, à la veille des élections, le sentiment général était que les partis avancés perdraient du terrain et, au lieu de cela, ils en ont gagné. Après cette expérience, après cette déception, il était devenu téméraire d'émettre des pronostics nouveaux; aussi s'en est-on abstenu à la veille du 24 avril, et nous avons signalé, dans notre dernière chronique, l'espèce d'apathie avec laquelle les élections étaient attendues. Il y avait là, à la fois, de la lassitude et du découragement. Adviene que pourra : on y était résigné d'avance. Mais un travail silencieux et profond s'était fait dans les esprits. Sans doute, le pays n'a pas reculé, mais il a refusé d'avancer davantage, et aux radicaux socialistes, aux socialistes unifiés, enfin aux partis extrêmes qui annonçaient de prétendues réformes

dont la réalisation aurait équivalu à une révolution, il a répondu : Halte-là! Les réformes fiscales, en particulier, l'ont sérieusement préoccupé. Les projets financiers de M. Caillaux l'a inquiété. Par-dessus tout, l'accélération des dépenses publiques l'a effrayé. Quand les dépenses augmentent, il faut tôt ou tard les payer, et, de quelque façon qu'on s'y prenne, la charge des impôts, avec ses multiples incidences, finit par retomber sur tout le monde. Est-ce là ce qui a fait réfléchir? Est-ce autre chose? Quoi qu'il en soit, il y a aujourd'hui quelque chose de changé en France : le pays a dit très nettement, très fermement qu'il ne voulait pas aller plus loin.

Tous les partis ont fait des pertes, tous ont quelques-uns de leurs représentans en ballottage; mais, de tous, le parti radical et radical-socialiste a été le plus éprouvé. Ce parti qui est au gouvernement depuis une douzaine d'années et qui l'a exploité, avec une âpreté singulière, à son profit exclusif, il y a peu de temps encore s'appelait fièrement le bloc. Il a eu ses plus beaux jours et le pays ses plus mauvais et ses plus honteux sous le ministère de M. Combes. Tout alors pliait devant lui, et on a su depuis, au grand scandale de l'honnêteté publique, à quels procédés il avait recours pour imposer et pour maintenir son empire. Quoique cet empire soit bien ébranlé aujourd'hui, il en reste toujours quelque chose, et la lutte contre lui n'est pas finie. Les élections d'hier en sont un épisode significatif. Parmi les candidats en ballottage figurent quelques-uns des représentans les plus en vue de la politique de ces dernières années. Nous ne voudrions rien dire de désobligeant pour les personnes, mais il faut bien en nommer quelques-unes pour éclairer la situation. M. Henri Brisson, président de la Chambre, qui, déjà, il y a quelques années, avait dû chercher une nouvelle circonscription électorale à Marseille, après avoir été mis en minorité dans celle de Paris qu'il représentait à la Chambre, M. Henri Brisson est en ballottage, et le résultat de ce ballottage est incertain. Si on avait cru, en l'y transportant, assurer à M. Brisson un refuge dans un département radical-socialiste et destiné à le demeurer, on s'est trompé. Le département des Bouches-du-Rhône est un de ceux où le progrès des idées modérées est le plus sensible. Le très grand succès, dans la troisième circonscription de Marseille, de M. Thierry, le très distingué président du groupe progressiste, en est une preuve; mais il y en a d'autres, par exemple l'élection de M. Bouge, ancien député progressiste, contre M. Carlier, socialiste unifié, et le ballottage où M. Chanot, ancien maire libéral, tient la tête contre M. Carnaud, socialiste. Ajoutons que M. Camille Pelletan a

perdu deux mille voix depuis les élections dernières. C'est d'ailleurs un des caractères les plus frappans de la journée du 24 avril, que les radicaux-socialistes réélus l'ont été avec une diminution notable de leur contingent antérieur, tandis que celui des modérés a sensiblement augmenté. M. Brisson n'est pas le seul radical-socialiste important qui soit resté en ballottage; il y a aussi M. Dubief, M. Lafferre, M. Guieysse, M. Buisson, etc.; les avances qu'ils ont faites au parti socialiste ne les ont point sauvés, au moins au premier tour de scrutin. Nous ne confondons pas M. Millerand avec les hommes du bloc, puisqu'il a eu le courage de le combattre et qu'il a même, en le qualifiant d'abject, appliqué au gouvernement de M. Combes la plus sanglante des épithètes; mais enfin, lui aussi est en ballottage à Paris, où il est menacé par un socialiste unifié. Ces derniers sont d'ailleurs fort loin d'avoir obtenu les succès sur lesquels ils comptaient; ils tenaient la dragée très haute aux radicaux-socialistes et annonçaient volontiers qu'ils prendraient la place d'un grand nombre d'entre eux. Les gains qu'ils ont réalisés sont jusqu'à présent négligeables, et le plus éloquent de tous, M. Jaurès, est ballotté dans la deuxième circonscription d'Albi. M. Jaurès a déjà rencontré des revers, à côté de ses succès, dans sa carrière politique: on ne sait pas encore si l'élection où il est en suspens sera pour lui une victoire ou un échec, mais sa fortune électorale subit, pour le moment, une éclipse. Qui l'aurait dit, lorsque, il y a quelques années à peine, il était sans conteste l'homme le plus influent et presque le maître de la majorité gouvernementale? Il était le Jupiter de l'Olympe ministériel. Les temps sont bien changés! M. Jaurès a commencé par perdre son influence sur la Chambre: l'a-t-il perdue aussi sur son arrondissement? On le saura le 8 mai.

Nous avons dit qu'une des causes qui avaient agi le plus activement sur le pays pour l'arrêter dans sa course imprudente vers la gauche, était la préoccupation des réformes fiscales; mais que ce n'est pas la seule. Une autre, en effet, n'a pas été moins efficace, à savoir la fatigue et le dégoût des procédés d'administration et de gouvernement employés par les radicaux. Ces procédés, dont l'invention appartient à M. Combes, continuent d'être appliqués, avec moins de force, il est vrai, mais non pas avec moins de persévérance. Combien de fois n'avons-nous pas répété que si M. le président du Conseil parlait fort bien, ses préfets, ses sous-préfets, et généralement tous les agens de son administration agissaient très différemment, et tenaient peu de compte de ses discours? L'action administrative ne

s'est pas manifestée aux élections d'hier aussi ouvertement qu'aux précédentes, mais, sous des formes plus enveloppées, elle n'a pas été moins intense dans la plupart des départemens et la candidature officielle n'a pas cessé de jouer son rôle. C'est que les préfets et les sous-préfets ont partie liée avec les députés actuels; ils font, les uns et les autres, partie de la même ligue d'assurance mutuelle, et ce ne sont pas quelques paroles ministérielles, même éloqu岸tes, qui donneront aux intérêts une direction différente et modifieront des mœurs invétérées. Il faudrait, pour cela, quelques exemples éclatans d'une volonté résolue à se faire respecter, et on les attend encore. En attendant, les préfets savent fort bien qu'ils n'ont rien à craindre de leur ministre, tandis qu'ils ont tout à craindre de leurs députés, s'ils n'ont pas réussi à les satisfaire; et, dans le domaine de leurs espérances, ils savent aussi que, seules, sont destinées à se réaliser celles dont les députés feront leur affaire.

Si les préfets sont dans la main des députés, ceux-ci à leur tour sont dans celle de leurs « amis, » répandus à travers tout l'arrondissement et qui, dans les communes où le maire ne leur appartient pas, sont représentés par le « délégué. » Le « délégué » a été une des créations les plus flétries de M. Combes; à un certain moment, tout le monde les a désavoués; on n'en parlait qu'en se voilant la face et il était convenu que la race en disparaîtrait; mais elle continue de pulluler, et il ne peut pas en être autrement dans un régime dont le fonctionnement repose tout entier sur la réciprocité des services rendus aux personnes. Le *do ut des* est le dernier mot de la politique actuelle. Chacun donne ce qu'il peut et demandé en retour davantage. Et on ne se contente pas de profits matériels, on en veut aussi de moraux, ou d'immoraux, pour mieux dire, sous la forme de vengeance contre les adversaires ou même contre les indifférens. Quiconque n'est pas pour moi est contre moi, disent volontiers les maîtres de l'heure, et ils s'appliquent à faire sentir qu'il est dangereux d'être contre eux. Nous lisons ces jours-ci un petit livre intitulé : *En province*, publié chez l'éditeur Grasset, dont l'auteur, M. Henri Chantavoine, connaît assurément très bien la province politique et a su en faire un portrait ressemblant. Après avoir parlé des « amis » du député dont la vanité cherche seulement à se donner de l'importance : « Ceux-là au moins, dit-il, sont inoffensifs, mais il y en a de plus méchants. Ce sont ceux qui font servir l'amitié protectrice et toute-puissante de M. le Député à l'apre satisfaction de leurs convoitises ou aux ressentimens et aux représailles de leurs rancunes. Les mœurs que l'on prêtait jadis à la Corse et à

d'autres pays arriérés et violens où l'esprit de clan, sauvage et féroce, subsiste encore, se sont répandues peu à peu chez nous, dans presque tous les villages, durant ces quinze dernières années. Le mépris des lois et de l'égalité a engendré des instincts et des habitudes déplorables. On s'est habitué dans les campagnes à considérer le député d'arrondissement comme une sorte de tyran local, — au sens italien, — de podestat, de prince qui, dans la région conquise et accaparée par lui, pouvait et devait tout faire pour ceux qui avaient contribué à son élévation et qui maintenaient sa tyrannie, pouvait et devait tout permettre contre ceux qui l'avaient combattu, contre ceux mêmes qui montraient une tiédeur suspecte et refusaient de se prosterner devant lui. De là partout, et jusque dans les plus humbles villages, deux partis, deux clans en présence, hostiles, acharnés et irréductibles. » Ce tableau, hélas ! n'est que trop exact. La France est aujourd'hui partagée en deux fractions à peu près égales, qui se détestent et se font la guerre, sans qu'aucune des deux désespère de l'emporter un jour sur l'autre, et sans que, au-dessus d'elles toutes, il y ait une autorité impartiale assez forte pour leur imposer la paix. C'est le grand mal dont nous souffrons, et le pays commence à sentir cette souffrance. Les élections d'hier, venant après d'autres manifestations de son sentiment, montrent qu'il est las de cette bataille continuelle, et qu'il est sur le point de se détacher de ceux qui en ont fait pour lui une sorte d'état normal.

Si on nous demande à quelles autres manifestations nous faisons allusion, nous répondrons que c'est aux discours malheureusement plus pacifiques que pacifiants de M. le président du Conseil, et au mouvement d'opinion qui s'est produit autour de la représentation proportionnelle. Ce mouvement continue; il a eu une influence considérable sur les élections du 24 avril. Un très grand nombre de candidats ont fait figurer la représentation proportionnelle dans leur programme et dans leurs promesses: on ne manquera pas de le leur rappeler lorsqu'ils feront leur entrée au Palais-Bourbon, car M. Charles Benoist sera là, et il ne laissera pas tomber en oubli la réforme dont il a pris l'initiative. M. Charles Benoist est, à la vérité, en ballottage; mais, de tous les candidats qui y sont, c'est le plus assuré d'être élu au second tour de scrutin, la différence de voix entre son concurrent principal et lui étant du simple au double. Sa situation électorale était des plus difficiles, des plus délicates, parce que le concurrent dont nous parlons, M. Prache, était comme lui un progressiste, un modéré, un libéral, et que les électeurs pouvaient être embarrassés

pour choisir entre eux. Ce conflit, non pas de deux opinions, mais de deux hommes, s'était produit indépendamment de leur volonté. Si l'accroissement de la population dans quelques circonscriptions électorales a obligé de les dédoubler, sa diminution dans quelques autres a obligé, au contraire, de les réunir en une seule, et c'est ce qui est arrivé dans le VI^e arrondissement de Paris où M. Charles Benoist représentait le quartier de la Monnaie, et M. Prache, celui de Saint-Germain-des-Prés. Avec les deux circonscriptions, on n'en a fait qu'une, et ni M. Charles Benoist, ni M. Prache, n'ont voulu abandonner leurs électeurs : à eux, ont-ils dit, de choisir entre nous. On ne sait trop ce qui se serait passé si M. Charles Benoist ne s'était pas fait le grand champion de la représentation proportionnelle. Les électeurs de M. Prache tenaient beaucoup à lui, et ceux qui l'ont abandonné ne l'ont pas fait sans regrets. Mais ils ont compris qu'il y avait un intérêt général à ce que M. Charles Benoist fût élu. S'il ne l'avait pas été, la représentation proportionnelle ne serait pas morte du coup, morte avant même d'avoir vécu, mais elle aurait été fort endommagée. Ses adversaires, et ils sont nombreux, n'auraient pas manqué de tirer parti de l'incident. Le pays, auraient-ils dit, ne tient pas autant qu'on le croit à la représentation proportionnelle, puisqu'il en a laissé tomber le porte-drapeau sur le champ de bataille, et l'argument, tout faible qu'il fût, aurait porté coup. L'argument aurait été faible, parce qu'il n'aurait pas tenu compte des circonstances qui ont mis malgré eux en conflit deux partisans de la réforme; M. Prache ne l'était pas moins que M. Benoist; mais les partis usent de tout, et ils auraient audacieusement exploité les apparences pour combattre et pour condamner une réforme qui les inquiète. C'est ce que les électeurs du VI^e arrondissement de Paris n'ont point voulu. Ils ont fait passer l'intérêt des choses avant celui des personnes, et ceux mêmes d'entre eux qui, dans toute autre occasion, n'auraient pas sacrifié M. Prache à M. Charles Benoist l'ont sacrifié à la représentation proportionnelle.

La question sera donc posée devant la nouvelle Chambre, dès les premiers jours de sa réunion, et la discussion qui se produira alors aura un grand retentissement dans le pays. Il n'est pas douteux, en effet, que cette question a réussi à l'intéresser, à le toucher, à le passionner, même pendant cette période d'atonie où il paraissait se désintéresser de tout. Pourquoi cela, sinon parce que les espérances qui se rattachent à la représentation proportionnelle font partie de toutes celles dont le pays est actuellement tourmenté. Beaucoup de per-

sonnes croient même que la réalisation des premières est la condition *sine qua non* de toutes les autres. Peut-être y a-t-il là une certaine somme d'illusions. La représentation proportionnelle n'est pas une panacée, et quand nous l'aurons, il nous restera encore beaucoup, ou plutôt il nous restera tout à faire, car elle est un moyen et non pas un but; mais elle est précieuse à titre de moyen, et c'est par là qu'il faut évidemment commencer, le reste ne pouvant venir qu'ensuite. Malheureusement, M. le président du Conseil ne s'en est pas jusqu'ici montré partisan, et nous devrions même reconnaître qu'il s'en est déclaré l'adversaire, si nous étions sûr qu'il a dit sur ce point son dernier mot. Mais l'a-t-il fait? La situation de M. Briand était embarrassante; il savait fort bien que, quoiqu'elle l'eût votée, la Chambre expirante ne voulait à aucun prix de la représentation proportionnelle, et qu'il serait brisé lui-même, ainsi que son ministère, s'il l'adoptait; dès lors, il a dû prendre son parti de la combattre, ou du moins de la désavouer. Il l'a fait d'ailleurs avec une discrétion relative et comme un homme qui se réserve. Dans son discours de Saint-Chamond, il en a parlé en termes évasifs, se bornant à lancer quelques pointes contre ses défenseurs bigarrés; mais il ne s'est pas prononcé sur le fond des choses et n'a laissé échapper aucune de ces paroles sur lesquelles il est impossible de revenir. Le contraire aurait surpris; M. Briand a déjà trop souvent et trop heureusement évolué au cours de sa vie politique pour s'interdire, dans l'avenir, des évolutions nouvelles, s'il les sent conformes au vœu du pays; et enfin il y a, entre les intérêts dont la représentation proportionnelle est devenue le centre et ceux qui le préoccupent lui-même, des affinités qu'il est impossible de ne pas voir.

Quelle était la situation hier, et quelle est-elle aujourd'hui? Cette paix que le pays désire et vers laquelle il tend, M. le président du Conseil en sent lui aussi la nécessité, et ses discours nous en ont apporté la promesse lorsqu'il a dit qu'il était l'homme des réalisations; mais cette promesse ne pouvait être réalisée qu'à terme. Il n'y avait rien à faire avec une Chambre enfoncée dans l'ornière de la guerre des partis et qui avait mis tous ses atouts dans sa continuation. M. le président du Conseil parlait d'apaisement, la Chambre le repoussait. Que faire? M. Briand aurait pu tomber; peut-être y aurait-il eu pour lui un intérêt d'avenir à le faire; il a préféré vivre et il a fait pour cela tout ce qu'il fallait. La question est de savoir s'il a définitivement renoncé aux espérances qu'il a fait concevoir, ou s'il les a seulement ajournées par surcroît. Elle était posée au moment des élections

et elle leur survit : il faudra bien maintenant qu'elle soit résolue, et qu'on sache enfin si M. Briand est seulement un habile orateur, ou s'il est un homme d'État. Nous n'avons jamais manqué des premiers, mais les seconds sont plus rares. Il est naturel que M. Briand n'ait pas voulu prendre parti avant la consultation nationale qui allait avoir lieu, et, encore aujourd'hui, il est trop tôt pour le faire, puisqu'il reste à connaître les résultats de 233 ballottages. Que seront-ils? Nul ne le sait d'une manière certaine, mais tout fait croire qu'ils ne seront pas très différens de ceux du premier tour de scrutin : alors nous pourrions dire, avec plus de force encore qu'aujourd'hui, que le pays s'est arrêté dans le mouvement inconsidéré qui l'emportait vers l'extrême gauche, et que ce dont il a le plus besoin c'est d'un gouvernement qui le rassure. Les réformes qu'on a faites et celles dont on a déjà trop parlé l'ont étonné; il a refusé d'aller plus loin et il a pris une attitude expectante. S'il ne trouve pas le gouvernement qu'il attend, qu'il appelle de ses vœux, il ne se contentera sans doute pas de s'arrêter, il reculera, ce qui assurément ne serait pas un mal, s'il le faisait avec prudence et mesure; mais l'expérience nous a appris que ses mouvemens sont quelquefois très brusques, et qu'il lui est arrivé de passer sans transition d'une extrémité à une autre. Ce n'est certes pas ce que nous souhaitons.

Des réformes, M. Briand, dans son discours de Saint-Chamond, nous en a fait entrevoir beaucoup : si la législature qui va s'ouvrir en réalisait seulement la moitié, on n'en aurait pas encore vu de plus féconde. Laissons de côté pour le moment les questions fiscales; l'occasion d'y revenir se présentera à nous bientôt; au surplus, des impôts nouveaux, et très lourds, ne sont pas une de ces réformes auxquelles un pays aspire, et tout ce qu'on peut lui demander est de s'y résigner. Quelles sont donc celles qui semblent hanter de préférence l'esprit de M. le président du Conseil? Ce sont des réformes décentralisatrices. Nous en avons souvent entendu parler; nous n'en avons vu réaliser que bien peu. L'idée était chère aux libéraux, à la fin du second Empire, de ressusciter la vie provinciale au moyen d'une large décentralisation. Après la chute de l'Empire, on a fait la loi sur les conseils généraux, qui n'a pas produit, à beaucoup près, tous les résultats qu'on en attendait, et la loi qui a donné l'élection des maires aux conseils municipaux, qui n'a pas précisément introduit la paix dans nos communes, mais qui s'imposait sans doute à un régime républicain. En dehors de cela, rien ou bien peu de chose. Pourquoi s'est-on arrêté si vite? Nul ne l'ignore, et M. le président du Conseil l'a clai-

rement laissé entendre dans ses discours, c'est que l'arrondissement s'est opposé à toutes les réformes comme une barrière, une borne infranchissable. Presque sous tous leurs aspects, les intérêts d'arrondissement sont aujourd'hui contraires à l'intérêt général. Mais l'arrondissement a la vie dure, et il dresse devant les réformes un obstacle d'autant plus difficile à vaincre que les députés sont ses représentans directs, issus de lui, toujours responsables devant lui. Obtenir d'eux qu'ils sacrifient l'arrondissement sur l'autel de la patrie est presque leur demander de commettre un parricide, qui pourrait bien devenir un suicide, si le coup était manqué. M. le président du Conseil ne s'arrête pourtant pas à ces craintes. Dans son discours de Saint-Chamond, il a tracé les linéamens d'une réforme électorale si vaste qu'elle absorberait, non seulement les arrondissemens, mais les départemens eux-mêmes, et les remplacerait par des circonscriptions nouvelles qui se rapprocheraient sans doute des anciennes provinces. C'est un vaste plan ! Il consiste à détruire une des œuvres capitales de la Révolution. Certes, M. Charles Benoist est beaucoup moins hardi, et la réforme qu'il propose est bien petite à côté de celle que rêve M. Briand. Mais elle est immédiatement réalisable, ce que nous n'oserions pas dire de l'autre, et ce n'est pas un mince avantage. En tout cas, la première n'empêche pas la seconde, au contraire. La force principale de l'arrondissement est une force électorale ; elle réside dans le député qui l'incarne : c'est celle qu'il faut tout d'abord lui enlever, le reste deviendra ensuite plus facile. Et c'est surtout en politique que le mieux est ennemi du bien.

Nous attendrons avec intérêt, avec impatience, l'ouverture de la Chambre nouvelle. Ce sera une grande épreuve. Aucun travail urgent ne s'imposera, en effet, à l'Assemblée, la discussion du budget ne pouvant commencer qu'en automne. Les débats purement politiques paraissent donc destinés à tenir une grande place dans la courte session d'été d'environ six semaines, qui durera du 1^{er} juin au 15 juillet. Il faudra bien que le gouvernement se découvre, expose un programme, demande à la Chambre son concours pour l'exécuter. Souhaitons que l'enseignement des élections soit bien compris. L'indifférence dont le pays a donné depuis quelque temps l'impression est elle-même un danger, car certains calmes précèdent les orages. La plupart des grandes questions qui nous ont longtemps agités et passionnés sont aujourd'hui résolues. Quelques-unes le sont mal, mais on ne peut pas y revenir de sitôt. Le rôle du gouvernement est d'intéresser le pays à autre chose et de lui donner une orientation

définie. Le remplira-t-il? Les grands projets de M. Briand peuvent assurément servir à cela, soit par les adhésions, soit par les résistances qui se produiront autour d'eux. Ils contiennent, au point de vue parlementaire, un principe de vie et d'action. Le danger est que la nouvelle Chambre ne ressemble à une mare stagnante un peu plus grande que les autres, mais qui se résigne à n'en être que l'émanation. Alors, elle sera taxée de stérilité et d'impuissance, et la considération, déjà si amoindrie, du gouvernement parlementaire en sera encore plus gravement atteinte.

Si nous avons besoin d'énergie, nous en avons eu à Paris, pendant huit jours, une manifestation éclatante dans la personne de M. le président Roosevelt qui a été l'hôte de la France, hôte fêté avec une satisfaction particulière à cause des souvenirs qui se rattachent pour nous à sa présidence. Elle a duré près de sept ans, M. Roosevelt ayant pris la suite du mandat de M. Mac Kinley dont on se rappelle la mort tragique. Tant d'événemens se sont pressés dans cette courte période qu'elle donne l'impression d'avoir été beaucoup plus longue. Au reste, il n'a pas fallu longtemps à M. Roosevelt pour devenir ce qu'on appelle aujourd'hui un personnage mondial. Tout de suite, il a attiré l'attention par l'originalité toute en relief de son caractère et par la confiance qu'il a su inspirer. La volonté et la loyauté respirent effectivement en lui, et il donne l'impression d'un homme qui, sachant exactement ce qu'il veut, a trop de fierté pour ne pas le dire et trop de résolution pour ne pas le faire. M. Roosevelt a des adversaires sans doute, et il n'est pas fait pour inspirer des sentimens tièdes soit dans un sens, soit dans l'autre; mais il a encore bien plus de partisans et d'amis, et nous ne sommes pas surpris de l'immense popularité qui l'entoure en Amérique. Il en est, à coup sûr, un des représentans les plus parfaits. On sait quels services il a rendus à son pays, services moraux parce qu'il lui a donné le sentiment de sa grandeur et de sa puissance, et services matériels parce qu'il les a effectivement augmentés. Ses services ne se sont d'ailleurs pas arrêtés à l'Amérique. On se rappelle le rôle qu'il a joué entre la Russie et le Japon pour amener la fin d'une guerre sanglante et le rétablissement d'une paix honorable pour les deux parties. Quant à nous, nous ne saurions oublier que, en toute circonstance, il nous a témoigné sa sympathie, et que cette sympathie nous a été utile : il était donc naturel que nous lui témoignions la nôtre, en y mêlant de la reconnaissance.

M. Roosevelt s'est d'ailleurs prêté volontiers à l'empressement du

public parisien, où il sentait une cordialité sincère. Sous le nom de conférence, il a prononcé un grand discours dans l'amphithéâtre de la Sorbonne, et il ne s'est pas perdu une minute dans l'abstraction. Tout en lui est pratique, comme il convient à un homme d'État, et les vertus qu'il a célébrées sont celles qui caractérisent le bon citoyen. Il a condamné avec un égal dédain le critique qui n'est que critique, l'ironiste impuissant, le dilettante égoïste, l'homme volontairement oisif et la femme volontairement stérile, et nous dirions que son discours a été un *Sursum corda!* continué, s'il ne nous avait pas recommandé de ne pas nous élever trop haut au-dessus de la terre puisque nos pieds devaient y rester attachés. Quelque estime qu'il ait pour les qualités intellectuelles, il leur préfère les qualités morales, convaincu que ces dernières sont celles qui contribuent le plus à faire une nation forte. Grand ami de la paix, mais nullement pacifiste, il a tenu à dire qu'il y avait des circonstances où on ne devait pas hésiter à faire la guerre et qu'il fallait par conséquent y être toujours préparé. Une guerre injuste est criminelle, non pas parce qu'elle est la guerre, mais parce qu'elle est injuste. Avant de prononcer son discours à la Sorbonne, M. Roosevelt était allé aux Invalides visiter le tombeau de Napoléon et le Musée de l'Armée, voulant témoigner son estime à toutes les manifestations de notre activité nationale dans le passé, afin de pouvoir dire à bon escient, — et telle a été la conclusion de son discours, — qu'il avait foi dans la grandeur de notre avenir. Nous espérons qu'il aura remporté de la France une aussi bonne impression que celle qu'il y laisse. Quand on le voit si jeune encore et si plein d'une vie robuste et saine, il est difficile de croire son existence politique terminée. Nous ne savons pas de quelle manière, dans quelle condition, sous quelle forme il servira son pays, mais il le servira certainement encore, et l'Europe qu'il connaîtra et qui le connaîtra mieux applaudira à ses travaux.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

JEANNE D'ARC

I

LA FORMATION

« Qu'y a-t-il de plus près de Dieu que le génie
dans le cœur d'un enfant ? »

BALZAC.

L'année 1909 a été l'année de Jeanne d'Arc. Dès que la Pucelle de France fut proclamée « bienheureuse » à Rome, les catholiques français, qui n'attendaient que ce signal, se portèrent en foule vers son culte. Les fêtes d'Orléans essaimèrent par tout le pays; dans chaque endroit où Jeanne d'Arc avait passé, on lui éleva un autel. Processions, bannières, encens, prédications, prières, tout le luxe des pompes religieuses lui fut prodigué. Le mois de mai se pavoisa de bleu tendre, de blanc et d'or, se parsema de croix et de fleurs de lys en son honneur. Partout, en France, la vierge fut célébrée... mais non pas par tous les Français.

Une partie, et peut-être la plus nombreuse, de la population voit passer les cortèges et ne s'y mêle pas. Elle regarde, respecte et s'abstient. On dirait d'un désaccord qui naît... Je sais combien est prompt et passant l'esprit de nos Français. Race impressionnable et mobile que tout émeut, qu'un souffle agite, qu'un rien amuse, qu'un mot apaise, dont les pensées, les sentiments, les passions coulent, en torrent, du cœur. Mais, dans sa vivacité légère, ce peuple se trompe, parfois, cruellement. Il se

trompe contre lui-même. Doux, bon et humain, combien de fois, au cours de son histoire, ne s'est-il pas blessé d'un de ces gestes imprudens qui sont la détente d'un ressort trop vite, et dont cette même histoire traîne, ensuite, l'éternel remords!

Aucune nation moderne n'a, dans ses annales, une figure pareille à celle de Jeanne d'Arc, héroïne, sainte et martyre. Jeanne d'Arc appartient indivisiblement à tous les Français. Aucun parti n'a le droit d'excommunier en son nom; mais aucun parti n'a le droit de la renier ni de se dérober au pacte de fidélité que son sang et sa mort ont scellé entre elle et le pays.

Ni intolérance, ni ingratitude, tel est le devoir héréditaire au sujet de Jeanne d'Arc. Il n'est pas permis aux Français d'ignorer, d'effacer ou d'altérer son souvenir: il ne leur est pas permis de ne pas se connaître et s'aimer en elle.

Cette histoire, quoi qu'on fasse, ne peut être oubliée; elle se réécrit et se réécrira sans cesse. Elle aura raison des partis pris et des polémiques; car elle est belle et claire comme la lumière du jour. Incomparable légende qui est la simple vérité!

Le récit de la vie de Jeanne d'Arc vient de se nourrir encore à la faveur de l'enquête qu'a provoquée le procès en cour de Rome. La curiosité universelle a été réveillée par la piété universelle. Les routes, les pierres ont fourni leurs témoignages; l'ardeur des écrivains religieux a soutenu le zèle qui abordait des travaux de longue haleine, comme ceux du P. Ayrolles et de l'abbé Dunand, ou qui dictait des pages plus heureusement mesurées, comme celles que M. l'abbé Chevalier a consacrées à la question tant controversée de l'abjuration. Et puis, Rome a parlé, et ses sentences sont aussi de l'histoire.

M. Anatole France a livré au public une biographie complète de Jeanne d'Arc où l'illustre écrivain a présenté, avec un art consommé, la thèse de l'école rationaliste. Des érudits laborieux ont fouillé les archives et en ont tiré le tableau du monde où vécut l'héroïne (1). L'Angleterre elle-même s'est émue et elle

(1) Il est impossible de citer, ici, la multitude des publications récentes consacrées à Jeanne d'Arc et dont les plus importantes seront mentionnées au cours de ces études. Depuis que les ouvrages « classiques, » en quelque sorte, ont paru, depuis les beaux travaux de Quicherat, de Vallet de Viriville, de Michelet, d'Henri Martin, de Wallon, l'histoire de Jeanne d'Arc a été renouvelée surtout par les recherches de MM. de Beaucourt, de Coville, Tuetey, Siméon Luce, Marius Sepet, et, tout récemment, par les travaux de MM. G. Lefèvre-Pontalis, Pierre Champion, le comte Durrieu, l'abbé Misset, le comte de Pange. Mais il faut citer, au premier rang, les publications du P. Denifle et de M. Châtelain, celles de M. Noël Valois et

a écrit, dans une pensée de réparation, une histoire sincère de Jeanne d'Arc (1).

L'élan est donné. De nouvelles recherches sont entreprises dès maintenant. Il reste encore des précisions à apporter. Tout d'abord, il faut souhaiter qu'un érudit compétent (qu'il s'agisse de M. Lefèvre-Pontalis, de M. P. Champion ou de tel autre de nos confrères de l'École des Chartes) reprenne l'œuvre de Jules Quicherat, devenue fort rare et vraiment insuffisante, et qu'on donne au public un « trésor » de Jeanne d'Arc, un monument où les textes soient réunis, vérifiés et commentés. La comparaison des sources et des manuscrits fournirait plus d'un élément nouveau à la critique moderne. Une de nos grandes sociétés d'érudition s'honorerait en abordant, à bref délai, une telle entreprise.

De même des recherches plus approfondies devraient être faites dans les archives italiennes. On ne peut espérer assurément une seconde découverte comparable à celle de la *Chronique* de Morosini : mais le dernier mot n'est pas dit. Il y aurait surtout à compulsier, avec méthode, les archives des ordres religieux : on trouverait, probablement, dans ces monumens, des indications du plus haut intérêt sur les directions des chefs d'ordre au sujet des grandes questions qui ont agité le xv^e siècle. Cette admirable époque est encore couverte d'ombres et hérissée de mystères.

Les archives du Vatican ne nous réservent-elles plus aucune surprise ? Il n'est guère admissible que, durant tout le temps de la mission de Jeanne d'Arc et pendant les six longs mois du procès qui passionnait le monde chrétien, Rome n'ait rien su, rien entendu, qu'elle ait tout ignoré ou qu'elle ait, depuis, tout oublié. Morosini fait allusion, plusieurs fois (2), à des communications importantes qui auraient été faites à Rome par Charles VII et par l'Université de Paris au sujet de Jeanne d'Arc. Si les recherches aux archives du Vatican ont été infructueuses jusqu'ici (3), il n'est pas possible, qu'un jour, elles ne soient

l'élégant récit de M. Petit-Dutaillis dans l'*Histoire de France*, publiée sous la direction de M. Lavisse.

(1) La *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1909 a consacré un article de M. T. de Wyzewa au compte rendu du livre de M. A. Lang, *The Maid of France*. M. A. Lang est tout à fait un traditionaliste sur la question, Jeanne d'Arc; il est, je crois, Écossais.

(2) *Chronique*, III, pp. 54, 60, 233, etc.

(3) Le P. Ayrolles, *La vraie Jeanne d'Arc*, t. III, p. 577.

pas plus heureuses. Il serait facile d'établir le fait de communications constantes entre la royauté française et la Papauté à cette époque; il ne fallait pas plus de quinze jours à un messager pour aller de Paris à Rome (1). Le journal et la correspondance de Morosini suffiraient pour prouver, qu'en Italie, on suivait attentivement les événemens qui accompagnaient l'apparition de Jeanne d'Arc. Un clerc français de la suite du pape Martin V notait avec enthousiasme les progrès de la mission, en signalait le caractère divin dès l'époque de la délivrance d'Orléans et donnait un portrait très exact de la Pucelle dans cette note si précieuse ajoutée au *Breviarium historiale* et que M. L. Delisle a publiée (2). Les rapports de la France et de l'Italie étaient constans et les intérêts des deux cours étroitement mêlés. Je sais qu'il s'agit d'une des époques les plus troublées de l'histoire pontificale. Mais Martin V et Eugène IV, qui occupaient alors le Saint-Siège, n'étaient pas des errans. Les registres de cette époque subsistent. Peut-être retrouvera-t-on, dans quelque réduit ou dans quelque armoire secrète, les élémens d'une réponse à cette question si grave : quels furent les sentimens de Rome au sujet de Jeanne d'Arc?

Une enquête analogue doit être poursuivie en Angleterre et en Écosse. Les érudits anglais s'en tiennent généralement aux publications des érudits français. Les relations de la France, de l'Angleterre et de l'Écosse pendant la guerre de Cent ans ont laissé, pourtant, des preuves sans nombre dans les archives du Royaume-Uni. Une enquête minutieuse poursuivie dans les registres de correspondance, dans les comptes publics et privés, parmi les témoignages de toutes sortes reposant dans les dépôts de documens les plus intacts qui soient au monde, comblerait bien des lacunes. Qu'elle soit menée par des Français ou par des Anglais, cette enquête ne doit pas être retardée plus longtemps (3).

(1) Le 16 août 1426, un messager vint de Bruges à Venise, en treize jours; il est vrai qu'on signale ce voyage comme accompli très rapidement : *molto prestamento*. *Chronique Morosini*, II, p. 185.

(2) *Nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc*, publié par L. Delisle, Champion, 1885, in-8.

(3) Le livre de M. A. Lang, d'ailleurs exact et distingué, n'a rien d'original au point de vue de la documentation. Il y a un petit volume de M. Rabbe, *Jeanne d'Arc en Angleterre*, consacré surtout à exposer l'attitude des historiens anglais et de la littérature anglaise à l'égard de Jeanne d'Arc. En dehors de l'incomparable recueil de Rymer, la plus précieuse publication est celle de M. Joseph Stephenson

Si abondantes qu'aient été les publications récentes sur l'histoire des ducs de Bourgogne, des recherches nouvelles dans leurs archives trop dispersées fourniraient aussi un précieux butin. La Bourgogne, puissance morte jeune, n'a pas rempli sa destinée. Sa courte et prodigieuse histoire s'est trouvée disloquée comme son territoire. On ne sait où la trouver, à Lille, à Dijon, à Bruxelles, à Paris, à Vienne. C'est un des plus beaux sujets d'études que présentent les annales de l'Europe. Après le travail de M. E. Petit, complétant ses prédécesseurs, les Dom Plancher, les Barante, après l'excellente *Histoire de Belgique* de M. Pirenne, il reste à poursuivre la tâche et à reprendre, par le détail, les points particuliers où le nœud se serre. Le jour où on aura révélé le fond des sentimens et le dessous des ambitions « bourguignonnes, » on aura donné la clef de l'histoire de Jeanne d'Arc.

Il serait désirable, enfin, que des études biographiques complètes fussent consacrées aux principaux personnages du drame et, tout d'abord, à Regnault de Chartres archevêque de Reims, qui a besoin, si j'ose dire, de se justifier, puis à l'évêque de Beauvais, Cauchon, dont le rôle n'a pas encore été étudié dans son ensemble (1); les rapports qui ont existé entre ces deux hommes, dont l'un était le métropolitain de l'autre, éclaireraient, probablement, les singulières machinations qui ont préparé l'échec de l'héroïne.

Peut-être de nouvelles recherches dans les archives du Parlement de Poitiers finiraient-elles par mettre sur la trace des procès-verbaux de l'enquête que les gens du Roi firent dans cette ville, quand la Pucelle fut soumise à leur examen par Charles VII. Les procès-verbaux n'ayant pas été produits au procès de réhabilitation, on en a conclu, un peu rapidement peut-être, qu'ils avaient été détruits. De tels documens ont la vie dure : on peut espérer encore qu'ils reparaitront au jour.

On le voit, le champ qui reste à parcourir, sans parler de

Letters and Papers illustrative of the wars of the English in France during the reign of Henry the sixth; mais elle date déjà de 1864. — Je mentionnerai encore le livre de Delpit, *Collection de Documens français qui se trouvent en Angleterre*, 1847, in-4°; et Miroet et Deprez, *les Ambassades anglaises pendant la guerre de Cent ans* (1327-1450). Catalogue analytique dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, LXI, p. 40 et sq. (trois articles).

(1) Il existe une étude distinguée de M. Sarrazin, *Pierre Cauchon, juge de Jeanne d'Arc*, Champion, 1901.

l'imprévu, est assez vaste pour qu'il occupe encore plus d'une génération. L'effort historique accompli dans ces dernières années n'en est pas moins considérable et il ne paraît pas inutile de rendre compte, à la fois, de ces nombreux et importants travaux.

Sans faire œuvre d'érudit, je voudrais essayer de dégager, dans un rapide tableau, l'expression nouvelle que des lumières plus abondantes ont donnée à cette naïve et claire figure. J'ai abordé le problème en homme qui voulait comprendre et s'instruire. Après avoir beaucoup lu, comparé, réfléchi, j'offre au public le résultat de mes études. Que demande-t-il, en somme, que d'être renseigné de bonne foi?

Il ne trouvera pas, ici, un récit continu de la vie de Jeanne d'Arc. Les faits sont notoires, et les renseignemens nouveaux qui se produisent maintenant ne font que s'ajouter à une trame solidement tissée. Je voudrais, surtout, examiner les grands problèmes que pose cette vie et qui seront, pendant longtemps encore, livrés à la discussion des hommes.

Dans la carrière de Jeanne d'Arc, il y a quatre mystères, le mystère de la *formation* ou des origines, le mystère de la *mission*, le mystère de l'*abandon* et le mystère de la *condamnation*.

Quelles influences préparèrent Jeanne d'Arc, d'où son inspiration, pourquoi fut-elle délaissée par les hommes du Roi et comment condamnée par les juges de Rouen, telles sont les questions que je me propose d'examiner en recourant à l'abondante « littérature » parue récemment et qui permet de pénétrer plus près de son âme et de son siècle.

De quelque nature que soit l'inspiration de Jeanne d'Arc, — divine ou humaine, — son histoire ne peut être détachée de celle de son temps, pas plus que sa formation ne fut soustraite aux influences ambiantes. C'est parce qu'elle naquit dans une période de calamités extraordinaires que la vierge de Domremy eut pour mission de sauver le pays : s'il n'y avait pas eu, à cette époque, « une si grande pitié au royaume de France, » son existence se serait ensevelie, ignorée, dans le nécrologe anonyme des multitudes humaines.

Sa physionomie est autrement vivante, si on la voit se détacher sur le fond extraordinairement animé de l'époque où elle vécut. Le grand schisme touchait à sa fin, la Réforme naissait

avec Wicief et Jean Huss, l'Italie était en pleine Renaissance (1), et la France suivait, de près, le même mouvement. En Espagne, la monarchie des Castilles se fondait. En Portugal, sous l'impulsion de Henri le Navigateur, les grands périple qui allaient découvrir les mondes nouveaux étaient commencés. Gutenberg inventait l'imprimerie.

Jeanne d'Arc, tout ignorante qu'elle fût, n'en est pas moins touchée par le souffle de cette heure unique où la civilisation moderne se gonfle en un bouton prêt à fleurir.

Jeanne d'Arc n'est plus du moyen âge; elle n'en a ni la figure énigmatique, ni la rigidité sépulcrale. Toute spontanéité, vivacité et clarté, elle est déjà une fille de la France « moderne; » sa naïveté champêtre respire tout ce qui flotte d'air sain et vivifiant autour d'elle.

Le xv^e siècle, le *quattrocento* des Italiens, c'est l'époque du chaperon : visage découvert et robe longue, « Toison d'or, » « Gentil Dauphin, » — pour employer l'expression même dont Jeanne salue son prince et qui répond le mieux à son idéal. Ce n'est pas son portrait, mais c'est sa ressemblance qui se retrouve dans les innombrables monumens iconographiques du temps, dans les sculptures des églises et des hôtels de ville, dans les tapisseries fleuries de couronnes et de lys, où la vierge dompte la licorne, dans les tableaux où les bons peintres de France ou des Flandres racontent pieusement les épreuves de sainte Ursule et de sainte Marguerite, dans les estampes que la xylographie multiplie aux *Ars Moriendi* et allons jusqu'à dire dans les figures du jeu de cartes où les représentations du « Bestiaire » humain sont à la fois si amusantes et si magnifiques. Lancelot, La Hire tiennent l'épée; leurs attitudes et leurs costumes, maintenant stylisés, exposent les enthousiasmes et les goûts du temps où l'ingénieuse invention amusait la folie du pauvre roi Charles VI. L'héroïne marche ainsi dans l'histoire, entourée d'une chevauchée de pages en chaperon et de « valets de cœur. »

Sous le casque en calotte, sans masque ni bavère, qu'on nommait *capeline*, la vierge guerrière ressemble au saint Maurice à la figure ronde et imberbe, à la physionomie souriante, si souvent sculptée, alors, au portail des cathédrales. Les églises de

(1) Le concours des portes du Baptistère de Florence, 1403; — la voûte du Dôme, 1425-1436; — Masaccio, 1401-1428.

L'Est et du Centre ont gardé les « Vierges de la Miséricorde » et les Sainte Catherine aux yeux fins, vers lesquelles son adoration s'élevait. Sculptées ou peintes de la main des Français ou des Bourguignons, on les retrouve, de Nancy à Avignon, à Marseille, même à Nice, même à Gênes, qu'avait gouvernée, quelques années auparavant, le bon Français Boucicaut(1). Entre Duguesclin et Bayard, Jeanne est la contemporaine du roi René. Bref, n'étant plus « moyen âge, » si elle n'est pas « renaissance, » elle est « primitifs : » c'est ainsi qu'il convient de la situer en la dégageant des ombres un peu conventionnelles qui la voilent pour la remettre à son plan.

Quand on aura fait passer un large courant d'air d'histoire sur cette histoire que l'esprit de parti a trop rétrécie et calfeutrée, on contempera, dans ses justes proportions, cet admirable exemplaire de l'énergie française que fut Jeanne d'Arc ; on admettra tout de sa vertu et, s'il est des choses que la raison ne peut atteindre, on s'inclinera devant le mystère : car il est de l'intelligence humaine de connaître elle-même ses limites.

Jeanne sauva la France de la domination anglaise, et c'est un fait dont les conséquences sont incalculables dans l'histoire du monde. Le salut de la royauté française fut, véritablement, le salut de l'Église, puisque la Réforme était imminente et que la France « anglaise » eût été la France protestante. Mais Jeanne servit spontanément une cause non moins noble et non moins haute, celle de la dignité individuelle et de la conscience libre.

Le monde s'épuisait à soulever la pierre de la hiérarchie féodale. Ce fut Jeanne d'Arc qui l'écarta en prenant les initiatives vigoureuses et en proclamant sa foi active dans le guide intérieur. Ainsi, elle fit, à elle toute seule, sa « réforme, » non dans le sens de la révolte et de la rupture, mais dans le sens de la discipline et du respect. A force de courage et de tact, elle fut encore, en ceci, au point culminant de son œuvre et de son siècle, excellente Française.

Les catholiques vénèrent la sainte et ils ont raison : mais les autres doivent vénérer aussi l'héroïne et la martyre ; car elle mourut pour obéir au devoir et pour sauvegarder en elle cette fleur de la personnalité libre, le droit de la vocation.

Elle opposa, jusqu'au bout, à la pression hiérarchique qui

(1) Voyez les textes et les documens réunis dans Perdrizet, *la Vierge de la Miséricorde. étude d'un thème iconographique*, 1908, in-8.

l'accablait, un refus simple et fort. Grande dans l'action, plus grande dans la négation, elle dit *non* et elle monta au bûcher.

Le ressort de son âme ne plia pas. « Bienheureuse » et « sainte, » parce qu'elle fut inspirée et pure, mais héroïque et grande, parce qu'elle fut une âme libre; ainsi, doublement « angélique, » selon le nom que lui donnait le peuple, annonciatrice de la foi active et des prochaines délivrances.

I. — LES ORIGINES

Jeanne d'Arc fut tout *piété* et *patriotisme*. D'où lui vint la connaissance qu'elle eut, dès la plus tendre jeunesse, de sa religion et de son pays?

Avant l'âge de treize ans, sa mission ne lui a pas été révélée: elle est une simple petite fille des champs, sans prédestination apparente. Né dans un village inconnu, elle y vivait, voilà tout!

On sait la pastorale que fut cette enfance, pastorale si soudainement traversée par des passages de gens de guerre et des brutalités de soldats. C'est seulement à l'âge de treize ans que Jeanne d'Arc commence à entendre l'appel qui lui est adressé (1). Certes, elle doute, elle résiste, mais elle comprend. Qui a donné, à cette jeune fille, cette intelligence et ce discernement? Qui l'a mise en état de saisir, même pour obéir? Qui a formé l'âme de Jeanne d'Arc?

A cette question, elle a répondu, elle-même, de la façon la plus nette: pour les choses religieuses, elle n'a eu qu'un maître, sa mère: *Dixit preterea quod a matre didicit PATER NOSTER, AVE MARIA, CREDO, nec alibi didicit credentiam nisi prefata matre*; « elle dit que c'est sa mère qui lui apprit le *Notre Père*, le *Salut Marie* et le *Symbole des apôtres* et que de nulle autre part que de sa mère elle n'a appris sa créance (*Procès I, 47*). »

Qu'était donc cette femme, la mère de Jeanne d'Arc? Elle s'appelait Romée ou Rommée. Le nom, comme on l'a fait remarquer souvent, évoque l'idée d'un pèlerinage accompli, — peut-être à Rome au Jubilé de 1425 où les Français vinrent en foule (2).

(1) Les questions relatives à l'inspiration divine, à la « vocation » de Jeanne d'Arc, seront groupées et étudiées dans le chapitre suivant: *la Mission*.

(2) La mère de Jeanne d'Arc s'appelait-elle, de son nom de famille, Rommée?

En tout cas, ce nom ou surnom paraît indiquer dans la famille, et probablement chez la mère de Jeanne, la dévotion des sanctuaires vénérés et la tradition des pèlerinages lointains. Son petit nom était Élizabeth ou Zabillet. Elle était née à Vouthon-village voisin de Domremy, mais qui relevait du duché de Bar (1). De sa mère, Élizabeth Romée, Jeanne d'Arc reçut, d'abord, ce même nom, car, dit-elle à ses juges, « c'est la coutume de mon pays que les filles portent le nom de leur mère. » Elle reçut aussi l'enseignement moral et l'enseignement religieux. Parmi des ouvriers ruraux (couvreurs, charpentiers, etc.), la famille de la mère de Jeanne compte, au moins, deux ecclésiastiques, l'un frère d'Élizabeth, Henri de Vouthon, curé de Sermaize; l'autre, Nicolas de Vouthon, religieux de l'abbaye de Cheminon (ordre de Cîteaux) et qui devint le chapelain de la Pucelle (2).

Issue d'une famille où de telles vocations se sont affirmées, Élizabeth Romée est une femme pieuse. Cette piété, elle la manifeste d'une façon éclatante dans une circonstance qui a longtemps échappé à l'histoire, mais qui, comme l'a indiqué Siméon Luce, après Vallet de Viriville, ne peut pas ne pas être en rapport avec la mission de Jeanne, — le pèlerinage qu'elle fit, en 1429, au sanctuaire de Notre-Dame du Puy.

Disons le fait, d'abord, quoique postérieur et contemporain de la mission de Jeanne et indiquons, ensuite, les conjectures qu'il est permis d'en tirer au sujet des sentimens d'Élizabeth Romée

M. Lanery d'Arc le met en doute, et pense que c'était un surnom dû au fait qu'elle s'était rendue en personne à un pèlerinage et il cite un document emprunté à M. de Ribbe, constatant que, dans un acte notarié de 1432, un nommé Duranti est surnommé *Romieu*, « parce qu'il avait été au grand jubilé du Puy-en-Velay en 1429, » ce qui est le cas, comme on va le voir, de la mère de Jeanne d'Arc. (Lanery d'Arc: *Le culte de Jeanne d'Arc au XV^e siècle*, p. 14.) — Si elle portait ce surnom avant le pèlerinage du Puy, l'hypothèse d'un pèlerinage antérieur à Rome est plausible et aurait une importance capitale. Mais nous en sommes, jusqu'à nouvel ordre, réduits aux hypothèses. Observez qu'un neveu d'Élizabeth serait appelé « Nicolas Rommée, dit de Vouthon, » d'après un texte cité par Du Lys (*Procès*, t. V, p. 252), mais ce document inspire peu de confiance. — Un passage de Dante, dans la *Vita nuova*, fait une distinction précise entre les diverses catégories de pèlerins. « Chiamansi *Palmiri* inquanto vanno oltramare; chiamansi *Peregrini* inquanto vanno alla Caza di Galicia; chiamansi *Romei* inquanto vanno a Roma. »

(1) De Pange, *le Pays de Jeanne d'Arc*, et surtout l'ouvrage de l'abbé Misset: *Jeanne d'Arc champenoise*.

(2) On signale trois prêtres portant le nom de la famille paternelle de Jeanne, Simon d'Arc, chapelain de Notre-Dame au château royal de Chaumont, Pierre d'Arc, chanoine de Troyes, Michel d'Arc qui était, en 1404, curé à Bar-sur-Seine. Chapoy, *Les Compagnons de Jeanne d'Arc*, p. 81.

et, par conséquent, de la nature des leçons qu'elle transmet à sa fille.

En février 1429, au moment où Jeanne partait de Vaucouleurs pour se rendre à Chinon, sa mère quittait aussi Domremy pour entreprendre en France un voyage presque parallèle. Dès le mois de mai 1428, lors de sa première venue à Vaucouleurs, Jeanne avait déclaré avec insistance à Robert de Baudricourt que Dieu enverrait du secours à Charles VII *avant la mi-carême*, ce qui ne pouvait, à cette date, s'entendre que de la mi-carême de l'année suivante. Elle le priaît « qu'il mandat au Dauphin de se bien tenir et qu'il n'engageât pas la bataille contre ses ennemis, parce que son Seigneur Dieu lui enverrait du secours avant la mi-carême. » Cette date était évidemment, pour certaines raisons, fixée en son esprit.

Quand elle revint, l'année suivante, fidèle au rendez-vous qu'elle s'était assigné à elle-même, elle se présenta au début du carême. Baudricourt, quoique mieux disposé à l'entendre, tardait à répondre. Probablement, il avait envoyé à la Cour pour savoir ce qu'il devait faire. Jeanne montrait une impatience extrême; « le temps lui pesait, disait-elle, comme à une femme prête d'accoucher (1). »

Cette date de la mi-carême 1429, à laquelle elle subordonne tout, était celle, en effet, où, d'autre part, sa mère, Élizabeth Romée, devait partir pour assister aux fêtes du jubilé qui allaient se célébrer, le 25 mars, au sanctuaire de Notre-Dame du Puy-en-Velay.

Enfin, Baudricourt se décide. Jeanne d'Arc quitte Vaucouleurs, probablement le 23 février (2), juste à temps, un mois avant la date solennelle. Sa mère dut partir au même moment; car, s'il fallut à Jeanne, bien montée et fortement accompagnée, chevauchant avec une rapidité qui parut extrême à ses compagnons, onze jours pour aller de Vaucouleurs à Chinon, on pense que la pieuse pèlerine faisant la route avec les foules, à

(1) Sur tous ces points, voir la déposition de son compagnon de route, Bertrand de Poulengy. *Procès*, II, 456.

(2) Voyez le marquis de Pimodan, *la Première étape de Jeanne d'Arc*, Champion, in-8. — Sur la date du départ de Vaucouleurs et sur la date de l'arrivée à Chinon, il y a débat. Voyez le Mémoire de M. de Boismarmin sur *l'Arrivée de Jeanne d'Arc à Chinon*, dans le *Bulletin du Comité des traditions historiques et scientifiques*, 1890, p. 350-359, qui opine pour l'arrivée à Chinon, le 23 février. Mais la date du 6 mars, après onze jours de voyage, est généralement admise. V. Morosini, III, p. 45, note de M. Lefèvre-Pontalis.

piéd et à petites journées, des frontières de Lorraine au Puy, ne put atteindre son but en moins d'un mois. Or, à l'époque du jubilé, elle était au Puy, voilà ce qui est incontestable.

Jeanne d'Arc ne l'avait pas oubliée; car nous savons que, de Chinon, elle envoya, de son côté, au Puy, pour ces mêmes cérémonies du jubilé, « plusieurs de ceux qui l'avaient conduite vers le Roi. » Ces hommes, étant du pays, connaissaient Élizabeth Romée. On se retrouva; on parla de l'absente, et des résolutions graves furent prises. Un religieux appartenant à l'ordre des Ermites de Saint-Augustin et du couvent de Bayeux (1), qui se trouvait là, ayant été mis en relation avec le groupe des Lorrains (il dit en termes peu précis, « parce qu'ils étaient en quelque connaissance avec lui, » *quia habebant aliquam notitiam cum loquente*), ces gens, c'est-à-dire la mère de Jeanne d'Arc et les compagnons de celle-ci, lui exposèrent qu'il était désirable (*conveniens*) qu'il vint auprès de celle-ci; ils ajoutèrent qu'ils ne le laisseraient pas tant qu'ils ne l'auraient pas décidé à les suivre. Ce moine s'appelait Jean Pasquerel. Ayant pris son parti, il se rendit avec les compagnons de Jeanne à Chinon d'abord, puis à Tours où il rejoignit la Pucelle. Elle le prit immédiatement en grande sympathie, fit, de lui, son confesseur, son confident et il ne la quitta plus jusqu'au jour où elle fut faite prisonnière à Compiègne. (Voir toute la déposition de Jean Pasquerel, au procès de réhabilitation, *Procès*, t. III, p. 100 et suiv.)

Ces faits étant patens, indéniables, le rôle de la mère s'affirme ici, de même qu'il apparaît, au dire de Jeanne, dans la formation de l'âme de l'enfant. Élizabeth Romée, dévote de la Vierge du Puy, confiait sa fille à un religieux augustin de Bayeux (que des circonstances jusqu'ici ignorées avaient amené au Jubilé), tandis que Jeanne, ne pouvant s'y rendre elle-même, y avait, de son côté, envoyé ses plus chers compagnons.

On n'a rien relevé de plus précis et de plus significatif sur les sentimens dont Jeanne d'Arc fut entourée dans sa famille (2).

(1) Les Ermites de Saint-Augustin étaient un des quatre ordres mendiants, avec les Dominicains, les Franciscains et les Carmes. PP. Belon et Balme, *Bréhal* (p. 13). — Pasquerel était donc un frère mendiant, et ceci a une très grande importance.

(2) Une lecture erronée de Quicherat, corrigée, d'ailleurs, par Vallet de Viriville, avait, d'abord, laissé dans l'ombre ce fait considérable. Depuis, certains historiens ont affecté de n'y attacher qu'une médiocre importance, mais l'étude attentive des circonstances ambiantes permet de le considérer comme un de ceux qui éclairent le plus fortement l'histoire de Jeanne d'Arc. Il ne s'agit pas de suivre

La mère, Élizabeth Roméo, sort de l'ombre d'où l'histoire éblouissante de sa fille l'avait insuffisamment tirée. On ne peut dire qu'elle ait connu les dessins de Jeanne; la mère eût reculé sans doute devant leur audacieuse exécution; du moins ne s'est-elle pas renfermée, à l'heure décisive, dans l'inertie et dans l'abstention (1). Si elle ne fit que prier, elle pria; si elle ne fit que veiller, elle veilla. Elle n'ignore pas ce qui se passe dans le monde: sa piété active et voyageuse a été le stimulant des déplacements et des initiatives; les rencontres, — voulues ou non, — des pèlerinages ont préparé, à Jeanne, les appuis et les fidélités qui la suivront. La mère ne perdra pas de vue sa fille. Elle veillera encore sur elle plus tard et jusqu'à la fin et même longtemps après l'horrible tragédie, jusqu'au jour où, demandant et obtenant la réhabilitation, elle l'aura justifiée!

De quels sentimens étaient animés les pèlerins venus au sanctuaire du Puy et pourquoi, à cette date, le sanctuaire les réunissait-il?

Notre-Dame du Puy était alors, de tous les lieux de pèlerinages consacrés, en France, à la sainte Vierge, le plus célèbre, le plus fréquenté. La Vierge y était vénérée dès la plus haute antiquité. C'était une « vierge noire, » *nigra, sed formosa*, disait le dicton, empruntant le langage des livres saints. La tradition voulait qu'elle eût été sculptée, bien longtemps avant la naissance de Marie, par le prophète Jérémie. Conservée au trésor des sultans de Babylone, elle avait été rapportée et offerte au sanctuaire du Puy par un roi de France, probablement saint Louis. Cette image remontait, peut-être, aux temps druidiques, attestant, comme tant d'autres monumens analogues, la survivance des cultes locaux que l'Église, désespérant de les abolir, avait adoptés et consacrés. Il y avait, au sanctuaire du Puy, une pierre sacrée qui guérissait les malades, et, sur la place du sanctuaire, un « may, » un « beau arbre et tant joly... au-dessous

Siméon Luce dans ses développemens trop souvent téméraires, mais de projeter, une fois pour toutes, sur la psychologie de Jeanne et des siens, un trait de lumière singulièrement expressif.

(1) Jeanne, dans son interrogatoire au procès, fait, certainement, une distinction entre l'attitude de son père et celle de sa mère à l'égard de « son partement »... « et, par spécial, doutait moult son père, qu'il ne la emeschât de son véage faire... » Elle a ouy dire à sa mère que son père disait à ses frères: Si je cuidoye que la chose advensist, je voudroye que la noyessiez; et se vous ne le faisiez je la noieroi moy mesmes. » *Procès* (t. I, p. 129-132).

duquel étoit la chaire qu'on prêchoit (1). » Ainsi, toutes les traditions s'unissaient et se confondaient sur cette roche sainte. Des reliques sans prix attiraient la curiosité et la dévotion des fidèles, « la circoncision Notre-Seigneur, » du lait de la Sainte-Vierge, du bois de la vraie croix, le voile dont la Sainte-Vierge avait revêtu la nudité de son fils, de la manne des Hébreux, des reliques de sainte Anne, de saint Jean-Baptiste, de saint Jacques le Majeur, du vin des noces de Cana, et de nombreuses autres non moins précieuses dont la contemplation multipliait à l'infini les grâces et les indulgences.

Le pardon, la miséricorde, voilà ce que les foules viennent chercher dans ces lieux consacrés. Le mouvement instinctif qui les pousse, les réunit sur un point unique où, de se sentir vivre, souffrir et pleurer ensemble, elles se remémorent les terreurs ancestrales et s'enfoncent plus profondément dans l'âme les douleurs de l'heure présente.

La principale cérémonie, c'est le défilé devant les autels, où sont exposées les reliques, et l'assistance à une prédication, à une imploration publique, sur la place de Notre-Dame où s'élève le « beau mai. » Ces scènes où les pèlerins se frappent eux-mêmes jusqu'au sang, ces bousculades où ils se précipitent, voulant baiser, du moins, les voiles qui cachent les images adorées, ces pleurs, ces gémissements qui confondent la douleur des membres meurtris et le deuil des cœurs affligés, tout ce spectacle de terreur, de contrition et d'espérance échappe à la direction des hommes. Les processions s'ébranlent, mues par la piété traditionnelle, telle l'émotion qui déplorait et déplore encore, en Orient, la mort de Bacchus, d'Osiris et d'Ali. La violence de l'instinct social rassemble ces hommes et les livre à la joie et à la fureur de se sentir foule. C'est à peine si les bergers de ces troupeaux parviennent à les parquer, à les diriger, à les nourrir. A chaque nouveau pèlerinage, ce sont de nouvelles victimes et, aux nouvelles convocations, les masses se précipitent plus denses vers ce défilé où l'on meurt.

Un exposé très minutieux des mesures prises en 1428 pour porter remède, autant que possible, aux accidens, explique le

(1) Étienne Medicis, *le Livre de Podio ou Chronique d'Etienne Medicis*, édition Chassaing, 1869, in-4 (t. 1, p. 135). — Pour tout ce qui concerne le Puy, à l'époque de Jeanne d'Arc, consulter *Bibliographie du Velay et de la Haute-Loire*, par L. Pascal, t. I.

caractère de ces concours extraordinaires : « Afin que tout se passe bien, prière sera faite à Mgr l'évêque du Puy et aux gens d'Église qu'on prévienne un jour d'avance qu'il y aura une procession générale et un ferme propos en vue duquel chacun sera averti de se mettre en bonne disposition que l'un pardonne à l'autre (1), que tous prient Dieu et Notre-Dame qu'il leur plaise accorder pardon et indulgence pour le salut de leurs âmes, et que Dieu fasse cesser guerres et tribulations, selon la parole : *Clamaverunt justi et ex omnibus tribulationibus liberavit cor hominum.* »

Sans qu'il soit possible de déterminer nettement l'esprit auquel obéissaient alors les hommes qui avaient à veiller à ces prodigieux exodes, amenant par 3 ou 400 000 les fidèles au sanctuaire du Puy, on peut affirmer, du moins, que leur inspiration était nettement « dauphinoise, » « française » et favorable à Charles VII. Une fois de plus, ces montagnes du massif intérieur apparaissent comme le refuge suprême de l'indépendance (2). « Le dimanche 14 décembre 1421, fut porté le très dévot et saint image Notre-Dame du Puy pour la paix et union de la sainte Église et à cette fin qu'il plût à Dieu et à la Vierge Marie donner victoire au roy de France Charles VI et à Mgr le Dauphin de leurs ennemis, et la portèrent en moult noble ordre à la porte Saint-Robert *et la mirent regardant la France* : et, de là, fut portée et conduite honorablement au Fort de la dite Église où elle demeura par l'espace de deux heures; et là fut un bon sermon que dit Maître Guillaume Branchot, et plusieurs gens et quasi tout le populaire pleuroit à chaudes larmes devant ce dévot image lesquels demandaient affectueusement à la Vierge Ma-

(1) L'imploration de ce siècle, c'est toujours la réconciliation, la miséricorde, tant cette ère de querelles et de discordes était devenue intolérable à tous. Morosini attribue, à la venue de la Pucelle, ce résultat de réconcilier pacifiquement les Français, les Anglais, les Bourguignons, etc. Voyez *Chronique de Morosini* (t. III, p. 65).

(2) M. Camille Jullian, parlant de l'ancienne Gaule, retrouve, dans les mêmes régions, les mêmes élans et ces mêmes mouvemens des foules : « La vallée de la Loire nous offre les souvenirs les plus anciens et les traditions les plus fortes du monde gaulois... Des États de la Loire dépendent les lieux de grand pèlerinage, ces assemblées de prêtres et de dévots, ces groupemens de foules venues de partout pour se courber sous l'espérance ou la crainte, toutes ces panégyries spontanées qui sont la revanche de l'humanité en désir d'union sur les morcellemens misérables des sociétés politiques. Cette contrée qui présentait l'équivalent celtique de Delphes ou de Saint-Jacques, de la Mecque ou de Lourdes, était bien le « milieu » moral de toute la Gaule. » *Histoire de la Gaule*, II, p. 531.

rie qu'elle impétrât paix et concorde au royaume de France (1). »

En 1420, Le Puy s'était défendu avec la plus grande énergie contre les bandes bourguignonnes. Aussi, le roi de Bourges était, après son père, le dévot de Notre-Dame du Puy. Précisément, en cette année 1420, au retour d'une campagne heureuse dans le Midi, il vint rendre hommage à la Sainte Vierge. Les craintes et l'enthousiasme étaient au comble : « Un cordelier nommé Frère Thomas, du pays de Bretagne, prêchoit parmi le royaume de France, lequel prêcha au Puy, le 26 juillet, et disoit que mondit Seigneur le Dauphin auroit victoire en ladite année sur le roi d'Angleterre et autres ses adversaires et dominerait sur tous autres princes. *Item* disoit que tôt et bien bref viendrait tel accident, par tout le monde, que hommes, femmes, petits-enfans mourroient subitement en dormant, veillant, mangeant, buvant, allant, parlant parmi les rues, le prêtre chantant messe. Et pour obvier à la dite mort enseignoit que chacun se confessât souvent, amendant et corrigeant sa vie... etc. »

Charles VII avait tenu à se faire recevoir chanoine et membre du chapitre; il avait assisté à des cérémonies magnifiques, vêtu de l'aumusse et du surplis. Pour lui et pour son parti, la Vierge du Puy fut une Notre-Dame des Victoires. Cinq fois, au cours de son règne, il fit le pèlerinage. Après la bataille de Baugé, la bannière du duc de Clarence fut portée et suspendue triomphalement sous les voûtes de la cathédrale (2).

Mais une autre pensée, une autre émotion attirait, en même temps, les foules et explique, plus intimement, l'attraction, exercée par ce sanctuaire, sur la mère de Jeanne d'Arc. Notre-Dame du Puy était, par excellence, le centre de la piété nouvelle qui, dans le culte de la Sainte-Vierge, s'attachait, surtout, au mysticisme de la pureté et de la chasteté.

A tort ou à raison, on racontait que c'était à un évêque du Puy, le fameux Adhémar de Monteil, compagnon de Pierre l'Ermite, que l'on devait le *Salve Regina*, le plus noble chant en l'honneur de la Vierge, qualifié par saint Bernard d'« Antiphone du Puy (3). » On disait aussi que c'était au Puy que

(1) *Le livre de Podio*, (p 192).

(2) *Gallia Christiana* (t. II, p. 732). — Vallet de Viriville, *Charles VII* (1, p. 253).

(3) C'est le *Salve Regina* que chantent les âmes du Purgatoire :

*Salve Regina in sul verde e in su fiori
Quindi seder cantando anime vidi...*

Purgat., VII, v. 82.

saint Dominique aurait institué le *Rosaire* (1). Quelques années plus tard, le roi Louis XI donna également, dans cette ville, à l'*Angelus* sa forme régulière. Aussi, cette église était appelée, par excellence, l'*Angélique* (2).

Et c'était, en effet, le lieu où se célébrait, dans les formes les plus émouvantes et les plus solennelles, la rencontre de l'Ange et de la Sainte-Vierge, cette rencontre qui décida du sort du monde, l'Annonciation. Quand, par une coïncidence qui se reproduisait assez rarement, le jour de l'Annonciation tombait le Vendredi Saint, c'est-à-dire quand l'anniversaire de l'annonce du rachat coïncidait avec celui de la réalisation du rachat, alors, c'était fête spéciale au Puy et, avec le renouveau, ce sanctuaire voyait accourir les foules, de loin prosternées (3).

Pour les dévots de la Vierge du Puy, *Virgo Aniciensis*, elle était, par excellence, la « Vierge annoncée » et, aussi, « la Vierge de la Miséricorde, » celle qui s'interposait entre la justice divine et l'humanité pécheresse pour sauver celle-ci en la couvrant de son manteau.

Un témoignage singulièrement émouvant de ces temps et de ces sentimens douloureux a subsisté. Le musée du Puy a conservé un tableau célèbre où, selon un motif traditionnel, la Sainte-Vierge est représentée en « Vierge de Miséricorde, » *Mater omnium*. L'aspect de ce précieux tableau, parsemé de fleurs de lys, le costume des personnages, le faire de l'artiste, tout se rapporte à la date approximative de 1420, quand le Puy était le soutien des Lys et quand le Dauphin Charles multipliait son séjour et ses dévotions dans la ville du sanctuaire. La Vierge tient dans ses bras l'Enfant Jésus ; deux saintes (peut-être sainte Catherine et sainte Marguerite) soulèvent les pans de son manteau doublé d'hermine ; et, agenouillés aux pieds de la Vierge, tous les représentans de l'Église militante se pressent, se serrent, comme des poussins, près de leur mère, implorant pitié et miséricorde (4). Ce sont les chefs de l'Église, le Pape, un cardinal, un évêque, puis tous les ordres monastiques représentés

(1) Pascal, *Bibliographie du Velai* (t. I, p. 7). *Gallia Christiana* (t. II, 734). — Les Bollandistes sont contraires à cette opinion. Voyez Perdrizet, *loc. cit.*, (p. 91).

(2) Voyez Montezun, *L'Église Angélique ou Histoire de Notre-Dame du Puy-en-Velay*. Clermont-Ferrand, 1854.

(3) Cette coïncidence s'est présentée, cette année même, 1910. On m'assure que le chiffre des pèlerins, au Puy, atteint peut-être cent mille.

(4) Voyez Perdrizet, *la Vierae de la Miséricorde* (p. 156).

chacun par un délégué, le Bénédictin, le Camaldule, le Chartreux, le Cistercien, le Prémontré, puis les deux ordres récents qui s'emparaient alors de la Chrétienté, le Franciscain et le Dominicain, enfin, une seule moniale, agenouillée à la dernière place et représentant, peut-être, la dernière venue, la restauratrice récente de l'ordre des Clarisses, Colette de Corbie (1). Derrière la Vierge, des saints intercesseurs, saint Pierre, saint Jean, saint Sébastien joignent leurs prières à celles des fidèles.

Encore une fois, cette peinture s'inspire d'un motif traditionnel et répandu, alors, dans toute la chrétienté. Les maux dont l'Église et le siècle sont frappés les jettent l'un et l'autre, comme dans un refuge, au giron de la mère de Jésus. Mais, l'importance donnée, ici, à la représentation des ordres monastiques dit la pensée particulière qui inspira l'œuvre.

Dans la crise affreuse qu'elle traverse, l'humanité a trouvé un secours puissant, c'est l'intervention des ordres religieux. Elle a vu se former, en son sein, ces milices qui, organisées en institutions presque militaires, engagent la lutte contre les féodalités ecclésiastiques et laïques. Elles prient, c'est-à-dire qu'elles *veulent*, et leurs prières seront exaucées.

La catholicité était, alors, agitée par les formidables secousses, suites du grand schisme. Entre le Concile de Constance et le Concile de Bâle, le sort de l'Église paraissait incertain ; en tout cas, les voies du salut étaient douteuses. Cependant, tout le monde savait, tout le monde disait qu'il n'y avait qu'une issue : *la réforme*, et que cette réforme devait être accomplie, d'abord, sur l'Église elle-même, « en son chef et en ses membres : » l'Église par son orgueil, par son faste, par ses dissensions intestines, en un mot, par son désordre, avait attiré sur le monde la colère céleste ; l'épouse avait péché.

Ces pensées n'étaient pas seulement répandues dans le monde laïque, soumis et prosterné devant les autels ; c'est surtout au cœur des ecclésiastiques, dans les âmes fortement imprégnées de la leçon du Christ et soucieuse de son « règne, » qu'elles couvaient, prêtes à éclater au premier choc. Qui ignore les fameuses prosopopées des saint Bernard, des Clemengis et des Pierre d'Ailly ? Saint Vincent Ferrer, accompagné d'un cortège de pleureurs et de flagellans, était venu prêcher au Puy, en l'an

(1) S'il en était ainsi, la date du tableau serait postérieure à 1430 ; cf. Médicis, *Liber de Podio* (p. 246).

1416. « En ses prédications, il reprenoit fort tous les États du monde pour les offenses qu'on faisoit contre Dieu et l'avoit chacun moult agréable, *excepté les clercs*, et faisoit miracles... (1). » C'est contre les richesses du clergé qu'il tonnait.

Les mobiles de ces âmes inquiètes sont identiques à ceux qui avaient déterminé l'élan initial de saint François d'Assise; « Voici, qu'un jour, il entendit réciter l'Évangile de « la Mission des disciples : » « Allez et prêchez; dites : le royaume des cieux est prochain. Et n'avez, dans vos ceintures, ni or, ni argent, ni cuivre; n'avez point de sac pour aller sur la route; n'avez pas d'habits de rechange; n'avez pas de souliers ni de bâtons (Matth. X, 7,9-10). » — Voilà précisément ce que je veux, dit-il, voilà ce que je cherche, — et, aussitôt, il se conforme à l'ordre divin, ôte ses sandales de ses pieds, rejette son bâton, se ceint d'une corde et se fait, avec le drap le plus rude et le plus misérable, une tunique ayant la forme d'une croix. Après quoi, il se mit à prêcher (2). »

Le pauvre d'Assise, en se levant, donnait la leçon à tout l'ordre ecclésiastique, puisqu'il embrassait, comme une maîtresse celle qu'ils avaient tant méprisée, *la pauvreté*. Mais il ne s'arrachait pas à la discipline. La loi de son action étant l'humilité, était aussi l'obéissance. Il se rendit, d'abord, auprès du pape Innocent III et obtint de lui la permission de prêcher. Nulle décision ne fut plus importante pour l'avenir de la catholicité. On peut dire qu'elle scella le pacte entre la Papauté et les ordres mendiants pour la réforme intérieure.

La communauté des aspirations fait la communauté des efforts. Les frères mendiants étaient les associés naturels des foules opprimées par la violence aristocratique. L'union se fit, pour ainsi dire, toute seule. Les ordres fournirent des cadres à l'insurrection laïque. On sait l'étonnante, la prodigieuse affiliation de l'élément civil aux mendiants par l'enrôlement quasi universel dans les Tiers-Ordres. Les Tiers-Ordres furent la première esquisse du Tiers-État. L'historien de l'inspiration artistique franciscaine dit avec force : « Le sentiment individuel qui, jusqu'alors, avait été comme un enfant mineur sous la tutelle de l'Église, François l'a émancipé et lui a donné, pour toujours, son indépendance légitime... Grâce à l'œuvre franciscaine, le

(1) Médicis (p. 234).

(2) Henry Thode, *Saint François d'Assise* (I, p. 14).

« Tiers-État » s'est assuré les conditions d'une existence régulière et forte. Dans toutes les villes, la religion franciscaine a été accueillie et très justement comme la religion propre de la bourgeoisie et du peuple. Simultanément, la main dans la main, les bourgeois et les moines mendiants sont arrivés au premier plan de la vie sociale. Et c'est de leur collaboration qu'est né un *art nouveau* : ce que prêchait le moine, le laïque le réalisait. »

Dans la vie comme dans l'art, cette rénovation s'accomplissait, la conjuration s'étendait ; la terre se minait sous les pas de l'aristocratie féodale et ecclésiastique : « ce que prêchait le moine, le laïque le réalisait (1). »

On a dit, avec raison : « Il y a quelque chose de saint François chez tous les mystiques du xiv^e et du xv^e siècle (2). » Et on a remarqué aussi que le développement, sinon la création de tous les ordres religieux pendant ces deux siècles, se sont produits en France (3). Saint Dominique y vint de la Castille, saint Thomas d'Aquin de l'Italie, saint Antoine de Padoue du Portugal, saint Vincent Ferrier de l'Espagne. Quant à saint François d'Assise, ses origines morales sont étroitement françaises : il ne chantait les louanges du Seigneur, à son gré, qu'en français.

La plupart de ceux qui s'épouvantaient du sort de la catholicité et de l'humanité s'étaient habitués à l'idée que la cause de l'Église était étroitement jointe à celle de la France et que la chute de l'une eût entraîné la perte de l'autre.

La royauté française avait imposé cette conviction au monde par l'autorité du fait. En mettant la main sur le vicaire du Christ et en l'établissant, bon gré, mal gré, à Avignon, elle avait prouvé qu'elle tenait le monde. Il n'est pas comme les esprits ecclésiastiques pour s'incliner devant cette sorte de démonstration. Ce que l'on appela plus tard la *désolation d'Avignon*, la *captivité de Babylone*, parut, d'abord, la suite logique et heureuse de ce qui se passait dans la capitale du monde chrétien : puisque la Papauté en était chassée par les passions locales, il était naturel qu'elle se réfugiât près de la seule force capable de la protéger et de la sauver. Après les luttes atroces contre l'Empire allemand, après les déliquescences, plus affreuses

(1) Thode, *loc. cit.* (I, p. 67).

(2) Mâle, *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} octobre 1905.

(3) Mgr Bougaud, *Histoire de sainte Chantal* (I, 319).

encore, de l'anarchie romaine, Avignon avait été le port et la royauté de saint Louis la sauvegarde.

La royauté française tenait son autorité de Dieu, *Dei gratia Francorum rex*; elle était consacrée par la sainte ampoule, elle avait le don des miracles, elle représentait, à la fois, la lutte contre les musulmans, contre les hérétiques, contre les prétentions impériales, et, enfin, elle était la première puissance autorisée qui se fût dressée contre l'aristocratie féodale et l'aristocratie ecclésiastique.

Au milieu d'un monde pervers, barbare et brutal, la France, « fille aînée de l'Église, » abondante en initiatives, en ressources et en génie, représentait la protection, le secours; c'était « le pôle vers lequel se dirigeait le vaisseau de l'Église battu par la tempête (1). » La prophétie de Télesphore n'avait-elle pas annoncé, aux applaudissemens universels, qu'un roi Charles, fils de Charles, de l'illustre race des fleurs de lys, prince au front élevé, aux sourcils hauts, au nez aquilin, rétablirait les affaires du monde, apaiserait les luttes intestines de la Chrétienté, s'emparerait de Jérusalem et, par sa crucifixion à l'âge de trente et un ans, au mont des Oliviers, ramènerait le règne du Christ sur la terre (2)? »

Nous savons peu de chose sur ce qui se passa au Puy lors du

(1) Lettre du patriarche de Constantinople à Charles V, dans Valois, *le Grand Schisme* (t. I, p. 312).

(2) *Ibid.* (t. I, p. 271). Cette prophétie est appliquée, par les vers fameux de Christine de Pisan, à l'apparition de Jeanne d'Arc :

Car un roi de France doit être
Charles, fils de Charles nommé;
Lui sur tous rois sera grand maître;
Prophéties l'ont surnommé
Le cerf-volant; et consommé
Sera par lui conquéreur
Maint fait : Dieu l'a à ce somé (désigné)
Et enfin doit être empereur.

(*Procès*, V, p. 8.)

— Le caractère mystique de la royauté de saint Louis est admirablement exprimé dans le préambule de l'Ordonnance de Charles V, sur la majorité des Rois : « Par-dessus tout, demeure gravé en notre cœur, en caractères indélébiles, le souvenir du gouvernement de notre saint aïeul, prédécesseur, patron et spécial défenseur, le bienheureux Louis, fleur, honneur, bannière et miroir non seulement de notre race royale, mais de tous les Français; de cet homme que n'a touché, grâce à la faveur divine, la contagion d'aucun péché mortel. Sa vie doit être notre enseignement... » Cité dans Coville, *Histoire de France* de Lavisse (t. IV, p. 185). — Même les adversaires reconnaissent cette splendeur morale de la couronne de France. Chastellain, qui est « Bourguignon, » exalte, au-dessus de toutes les autres nations, « la France là où, naturellement, doit être le trône des gloires et honneurs mondains. » (*Ibid.*, t. V, p. 45.)

jubilé de 1429, quels furent les promoteurs, quels furent les orateurs, quels furent les pompes et les mouvemens des foules. On peut admettre, toutefois, que le concours fut immense, car, aux deux pèlerinages de 1407 et de 1418, provoqués par la même coïncidence, le 25 mars, de la fête de l'Annonciation et du Vendredi Saint, des pèlerins furent étouffés par la presse (200 en 1407 et 33 en 1418). En 1429, on prévoyait un afflux non moins grand, puisque Charles VII obtint du pape Martin V que le délai pendant lequel les indulgences seraient accordées fût prorogé jusqu'au 3 avril.

Est-il permis de négliger des circonstances si considérables, s'il s'agit d'expliquer les sentimens de la mère de Jeanne et l'inspiration de l'héroïne? Au Puy s'est réfugié, en quelque sorte, l'espoir suprême de la France et le culte spécial de la « Vierge annoncée, » de la « Vierge Angélique, » celle à qui l'ange incliné apporte la couronne, emblème de la pureté. Le sanctuaire du Puy est, en même temps, le sanctuaire et le palladium de la royauté française. La Vierge des Lys et la royauté des Lys, ces deux images sont unies dans l'enthousiasme des foules : elles protègent le monde contre les traits de la violence terrestre et de la vengeance céleste.

La mère de Jeanne pense ainsi, puisqu'elle est au Puy, implorant « la Vierge de miséricorde. » Sa fille est cela, rien que cela : l'Angélique par excellence, comme le peuple la nomme du premier coup, la « messagère de Dieu, » comme disent les comptes officiels de la ville de Clermont (1).

Le culte de Jeanne d'Arc à l'égard de la Vierge chaste et immaculée ne résulterait pas de toute l'évolution religieuse du temps et du caractère virginal qui fut, par excellence, le sien, qu'il serait attesté par ses propres déclarations souventes fois répétées et par les témoignages de ceux qui ont connu l'intimité de son âme. Quand elle somme les Anglais de vider le royaume, c'est au nom « du roi du ciel, fils de sainte Marie. » Quand ses juges lui demandent d'où procède sa mission, elle répond : « qu'elle est venue au roi de France de par Dieu, de par la Vierge mère et tous les bienheureux saints et saintes du Para-

(1) « Parmi France, dit l'auteur des *Trahisons de France*, violent pamphlet bourguignon, parmi France, dès qu'elle parut, l'appelaient les folles et simples gens Angélique... » — Voyez le texte des comptes de la ville de Clermont « le papier du Chien » dans Wallon, *Jeanne d'Arc*, édit. illustrée (p. 191).

dis. » Son aumônier témoigne qu'elle était dévote « à Dieu et à la Vierge Marie; » et quand elle fait chanter, deux fois par jour, matin et soir, par des prêtres rassemblés, ce sont « des hymnes et des antiphones en l'honneur de la Sainte Vierge, » et, sans doute, ce *Salve Regina* que saint Bernard appelait *antiphone du Puy*.

C'est au moment où ses compagnons, amenant frère Jean Pasquerel, reviennent du Puy, qu'elle fait peindre ces drapeaux, symboles de sa mission et gages de la victoire. Ici encore, les bonnes gens devinaient, mieux que les savans, la pensée de cette fille du peuple. Elles l'appelaient la « pucelle à la Bannière » (III, 104).

Car il y avait, dans ces emblèmes, flottant aux vents, un sens mystique, une vertu, une force.

Elle eut, à la fois, une bannière, un étendard, un fanion. Sur la bannière, destinée aux ecclésiastiques qui l'accompagnaient, était peint le crucifix; sur l'étendard qu'elle portait elle-même à la bataille, elle avait fait représenter, par le peintre écossais James Power, en la face principale, semée de fleurs de lys, le « Roy du ciel, » c'est-à-dire le Christ « en majesté, » ayant pour siège l'arc-en-ciel, portant d'une main le globe et, de l'autre, bénissant; en outre, deux anges agenouillés, saint Michel et saint Gabriel, présentant à Dieu une fleur de lys; au-dessus était inscrite la devise qui fut reproduite en tête de la plupart des lettres de Jeanne d'Arc et qu'elle avait fait inscrire sur une de ses bagues (I, 87) : « *Jhesu Maria.* » Quant au fanion, tenu par ses serviteurs et qui indiquait sa place dans l'armée, il figurait la Sainte Vierge en *Annonciation*, l'ange lui offrant la fleur de lys, fleur de pureté et fleur de France (1).

Ces emblèmes sont d'une interprétation claire, comme tout ce qui émane de cette fille simple et sincère. Le Dieu de Majesté, c'est le « roi du Ciel, » son « souverain seigneur, » celui qui l'a envoyée. Prenez ces mots dans toute leur force et réalité. Pour Jeanne d'Arc, Dieu est le vrai roi de France et celui-ci n'a reçu le royaume « qu'en commande. » Jeanne voulut même traduire, par une cérémonie sensible, le fait juridique et, si l'on peut dire, hiérarchique et constitutionnel, dont elle était convaincue : « Un jour, la Pucelle demanda au Roi de lui faire un

(1) Vallet de Virville (II p. 65).

présent... mais rien moins que le royaume de France. Après un moment de réflexion, le Roi étonné fit le cadeau. Jeanne l'accepta : « Et voilà, maintenant, le plus pauvre chevalier du royaume, » dit-elle, en montrant le roi à l'assistance. Tout de suite après, elle livra au Dieu tout-puissant le don qu'elle venait de recevoir. Puis, au bout d'un instant, obéissant à ordre de Dieu, elle investit le roi Charles du royaume. Et, *du tout, fit dresser une charte solennelle* (1). »

Dans ces mêmes sentimens et aux mêmes époques, Florence se donnait, pour Roi, le Christ, Sienna reconnaissait comme dame et maîtresse la Sainte-Vierge; et, là non plus, ce n'était pas en paroles, mais en fait, en droit, que ces fidélités et ces loyautés étaient jurées (2).

L'image de l'Annonciation, enfin, c'est la commémoration constante, auprès d'elle, de cette fête de la Notre-Dame du Puy qui lui a été assignée, comme le point de départ de sa mission. La Vierge pure, l'ange « annonçant, » la fleur de lys, c'est toute sa vocation. Cette épithète d' « Angélique » était celle qui qualifiait la cathédrale du Puy et, aussi, ce Fra Angelico da Fiesole qui, juste à l'époque où Jeanne portait, sur les champs de bataille, l'image sacrée, ne se lassait pas de peindre la même image dans les couvens et les villes de l'Italie.

Coïncidence non arbitraire, ni due au hasard, mais émanant de l'intime essence des choses et déterminée par des mouvemens d'âme simultanés à travers un monde identique, traduisant, partout, les mêmes aspirations et une même inspiration.

On ne peut séparer, à cette époque, l'histoire de la France et l'histoire de l'Italie; elles se pénétraient constamment depuis le transfert de la Papauté à Avignon.

Une erreur analogue à celle qui, dans l'histoire des Arts, fixa longtemps l'origine de la Renaissance française à l'époque de Charles VIII et de Louis XII, au retour des guerres d'Italie, fautive, non moins gravement, l'histoire politique. On paraît croire que, pendant la guerre de Cent ans, la France s'est repliée sur elle-même, a rétrogradé, pour ainsi dire, s'est

(1) Déposition du duc d'Alençon, *Procès* (III, 91). Voyez aussi, IV, 140, 486, etc. — L. Delisle, *Nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc*.

(2) Sur le « règne » de la Vierge à Sienna, *Senæ vetus, civitas Virginis*, voyez Langton Douglas, *A History of Siena*, Londres, 1907, in-8. — Cf. Teodor de Wyzewa, *L'Âme siennoise dans les Maîtres italiens d'autrefois* (p. 7 et suiv.).

désintéressée du reste du monde, que son expansion et sa croissance ont été totalement arrêtées. Rien de moins exact.

La France, après avoir transporté le Saint-Siège chez elle, déborde sur l'Italie. Depuis l'avènement de la maison d'Anjou à Naples, l'exode pacifique ou militaire d'un pays dans l'autre est, pour ainsi dire, ininterrompu. Les Papes français d'Avignon ne perdaient de vue ni le domaine de Saint-Pierre, ni les autres puissances italiennes. Leurs émissaires, la plupart français, furent, plus d'une fois, les régulateurs et les pacificateurs, trop souvent aussi, les tyrans de la péninsule (1).

Routiers et gens de guerre accompagnaient les cardinaux ou les prélats et, souvent, les précédaient. Le sort du royaume de Naples était toujours en suspens. En Sicile, dans l'éphémère royaume d'Adria (2), en Lombardie, à Gènes, en Savoie, partout on sentait l'autorité et la main françaises.

La preuve de ces échanges, parfois bienfaisants, parfois déplorables, n'est plus à faire pour l'architecture, pour la sculpture, pour la peinture. Les peintres français allaient apprendre quelque chose chez les Cosmates; ils apportaient, en Provence et en Italie, la technique des bords de la Seine, des bords de l'Aisne ou de l'Escaut. L'architecture cistercienne descendait de France en Italie. L'art de Ghiberti et de Donatello n'ignorait pas les « images » de nos cathédrales.

Dans l'ordre politique, après les Normands de Sicile, les Gascons ont laissé, en Italie, une renommée légendaire (3), et les figures populaires qui sont encore peintes sur les charrettes siciliennes, illustrent les vieilles chansons de geste françaises, inspiratrices de l'Arioste et du Tasse.

Combien de noms sont simultanément célèbres de l'un et de l'autre côté des Alpes. J'ai parlé des saints; voici les soldats : Enguerrand de Coucy et le comte Vert, X. de Marle et Boucicaut.

Un fait aussi considérable que l'expédition de Charles VIII en Italie s'était produit dès 1382, sous le règne de Charles VI : une armée de 80 000 Français, commandée par l'oncle du Roi,

(1) Voyez, dans les *Lettres de sainte Catherine de Sienne*, les diatribes fréquentes contre les légats des papes d'Avignon en Italie.

(2) P. Durrieu, *Le royaume d'Adria* (taillé dans les États du Pape sur les côtes de l'Adriatique), 1880, in-8. — Cf. N. Valois, *la France et le grand schisme d'Occident*, I, p. 167, etc.

(3) Voyez le livre du comte Durrieu, *les Gascons en Italie*, Auch, 1885.

Louis d'Anjou, avait traversé la péninsule de part en part pour aller à Naples recueillir la succession de la reine Jeanne et avait poussé jusqu'à Tarente. Beaucoup de ces Français ne revirent pas la France. Mais combien purent rentrer dans leurs foyers et y apportèrent l'écho de la pensée italienne, après qu'ils eurent promené eux-mêmes, à travers toute l'Italie, le « doux parler » qu'avait aimé le maître de Dante et le prestige qu'exerçaient au loin la courtoisie et l'humanité françaises (1). D'autre part, aux épreuves de la guerre de Cent ans, les troupes italiennes vinrent en aide aux troupes françaises. Jeanne d'Arc, à la dernière étape de sa vie militaire, quand elle se jeta dans Compiègne, était accompagnée d'une troupe d'Italiens.

Comme les prêtres et les soldats, les étudiants et les marchands, par un perpétuel va-et-vient à travers les défilés des Alpes ou le long de la Corniche, entretenaient ces rapports constants. Le rayonnement et l'autorité des Universités françaises, surtout de l'Université de Paris, dans les mœurs et dans la foi, est un fait notoire. Pour les marchands, quoi de plus convaincant que ce journal de Morosini qui est un des témoignages les plus précieux de l'opinion contemporaine au sujet de Jeanne d'Arc? Toutes les preuves de cette vie commune y sont réunies : départs réguliers des galères publiques et privées, déplacements fréquens des voyageurs, transports assurés, « courriers » traversant, avec une rapidité incroyable, soit le continent, soit les mers, pour apporter et reporter les missives, mouvement de l'argent, ordres, avis, transmis avec autant de ponctualité, sinon autant de promptitude qu'ils peuvent l'être aujourd'hui, et, surtout, étonnant « service d'information, » qui, de tous les points du monde, colporte, concentre et répand les nouvelles soigneusement colligées et contrôlées. Venise, Rome, Avignon, sont au centre d'immenses toiles d'araignées où tout ce qui se passe dans le cercle infini de leurs affaires ou de leur autorité retentit aussitôt. Les courriers viennent de Bruges à Venise, de

(1) L'effet de cette « invasion » fut considérable, sans compter les avantages auxquels la pénurie péninsulaire ne fut pas insensible : « Il y a plus d'or, disait-on, en cette seule armée qu'en toute la ville de Milan ; et c'est une raison, ajoutait Bernabo, pour que les Italiens aient grand intérêt à s'assurer la bienveillance du prince. Ses gens se comportent avec une telle humanité qu'on dirait des compatriotes. » Cet épisode, un peu trop négligé, des relations entre les deux pays a été mis en pleine lumière par mon distingué confrère, M. Valois, dans son ouvrage si remarquable sur le *Grand Schisme*. t. II, voyez notamment, p. 42 et suiv.

Paris à Rome en quinze jours. Les agens d'information sont les confidens des rois et des princes, pénètrent (au besoin par l'argent) dans les « retraites » où se cachent les desseins secrets et lèvent les masques sur les visages les plus orgueilleux. Ils savent tout, enregistrent tout, transmettent tout, influent sur la marche des événemens selon leur manière de les présenter. En un mot, ils tiennent l'office de la presse : car il faut que le monde soit renseigné, et l'effort est proportionnel à la difficulté.

Ne croyez pas que le populaire reste en dehors de ces communications rapides et comme mystérieuses en leur rapidité même. Lui aussi, il sait. Les messagers, tout en galopant, jettent les nouvelles le long de la route et, de bouche en bouche, elles volent jusqu'aux plus humbles chaumières. Jeanne d'Arc, en sa marche de Lorraine, sait, très peu de temps après les premières ouvertures, qu'il est question d'un mariage du Dauphin avec une fille d'Écosse ; elle a nouvelle, très rapidement, de la bataille des Harengs, à supposer que l'on mette en doute la déposition affirmant qu'elle la connut, miraculeusement, le jour même.

Dans ces époques d'émotions violentes et de susceptibilités nerveuses extrêmes, les communications intellectuelles et morales les plus délicates vibrent et se transmettent sans cesse d'un pays à l'autre. Jeanne d'Arc fait inscrire, sur ses étendards et en tête de ses lettres, la devise *Jhesu Maria*, au moment où, en Italie, Bernardin de Sienne, à la fois réformateur et initiateur, fondateur de la « stricte observance, » propage le culte du saint nom de Jésus (1).

Ces simples mots ne sont pas choisis au hasard. Ils préoccupent les juges de Rouen. On dirait qu'ils y cherchent le trait caractéristique d'une intervention occulte, d'on ne sait quelle affiliation obscure.

A leurs questions réitérées, Jeanne d'Arc oppose des raisons

(1) La prédication de saint Bernardin de Sienne était, dès lors, très connue et très populaire en France, comme l'avait été celle de saint Vincent Ferrier. Le fameux frère Richard qui fut, un instant, le compagnon de Jeanne d'Arc, se vantait d'être le disciple du « Santo » et lançait, d'après lui, des prophéties qu'on appliqua, après coup, à la Pucelle. Il dit, le 26 avril 1429, que « l'an qui seroit après, c'est-à-dire l'an XXX^e, on verroit les plus grandes merveilles qu'on eust oncques veues et que son maitre, frère Vincent (saint Vincent Ferrier, mort en 1419), le témoigne selon l'Apocalypse, l'Écriture et Monseigneur saint Paul ; et aussi le témoigne frère Bernart (saint Bernardin de Sienne) un des bons prescheux du monde. » *Journal d'un bourgeois de Paris*, cité par Lefèvre-Pontalis dans *Chronique*, III, 39.

à la fois exactes et prudentes, selon sa manière toujours loyale, mais toujours avisée : « Interrogée quelle signifiante c'étoit que peindre Dieu tenant le monde et deux anges : répond que sainte Catherine et sainte Marguerite lui dirent qu'elle le portât hardiment (son étendard) et qu'elle fit mettre en peinture là le Roy du Ciel... ; et de la signifiante ne sait autrement... » « Interrogée qui aidait plus elle à l'étendard ou l'étendard à elle : répond que la victoire de l'étendard ou d'elle c'étoit tout un à Notre Seigneur... » « Interrogée si l'espérance d'avoir victoire étoit fondée en son étendard ou d'elle, répond : il étoit fondé en Notre Seigneur et non ailleurs... » « Interrogée de quoi servoit le signe qu'elle mettoit en ses lettres *Jhesu Maria* : répond que les clercs écrivant ses lettres lui mettoient et disoient les aucuns qui lui appartenoient mettre les deux mots : *Jhesu Maria*. »

On ne put tirer d'elle autre chose. Mais les deux partis savaient que les fers se croisaient là. Jeanne devinait ses adversaires dans ses juges et eux pensaient qu'elle étoit envoyée non seulement contre les Anglais, mais contre eux (1). La féodalité épiscopale et terrienne se sentait visée par cette jeune fille héroïque qui, dans le royaume, ne relevait que du Roi et, dans l'Église, ne s'en rapportait qu'à Dieu. L'incrimination violente au sujet de l'étendard et de la devise *Jhesu Maria* fut reproduite avec insistance au procès et au jugement de condamnation. C'est un des fameux « douze articles. » Cette devise a son origine dans les prédications des moines populaires ; elle est une invocation directe au « Roi du Ciel. » Elle a la force d'un symbole et les juges du procès y devinaient une protestation.

N'est-il pas permis de conclure que ces idées, Jeanne d'Arc les avait reçues de sa mère ? Elles flottaient dans l'air autour du sanctuaire de l'Annonciation qui avait exercé, de si loin, sur la pèlerine des marches de Lorraine, sa puissante attraction. Saint Vincent Ferrier les y avait prêchées, quelques années auparavant, « au grand déplaisir des clercs. » Comme dans le tableau de la Vierge de Miséricorde, les ordres monastiques étoient les intercesseurs de la désolation d'en bas vers les consolations d'en haut. Cet abandon dans la main de Dieu (2), cette foi en la

(1) Voyez plus loin le chapitre de la *Condamnation*.

(2) On retrouve ce sentiment sur l'action directe de la divinité et, souvent, des expressions identiques dans la bouche ou sous la plume de sainte Catherine de Sienne, dont le rôle, dans l'Église, a tant d'analogie avec celui de Jeanne d'Arc

Sainte-Vierge, cette attente de l'ange qui viendra, comme dans la journée initiale de la Rédemption, portant la fleur de lys, le culte naissant de « l'Immaculée, » le zèle, la passion de la Virginité, en ces temps de désordre et de corruption, tous ces traits si remarquables dans la mission de Jeanne d'Arc étaient esquissés dans la propagande et la prédication qui exaltaient les pèlerins du Puy.

La mère de Jeanne était-elle affiliée au Tiers-Ordre de Saint-François? La coïncidence du pèlerinage avec le voyage de sa fille et surtout la rencontre, probablement préparée, avec le frère Jean Pasquerel, pourraient le faire croire. Un historien l'a même affirmé de Jeanne d'Arc. On pourrait prendre en ce sens le qualificatif de « béguine » qui lui fut appliquée par des contemporains (1). Certains détails de son arrangement, — les cheveux coupés en rond, la vêtue grise ou noire, — ont été signalés, ainsi que des actes de dévotion qui lui étaient particulièrement chers. Ces remarques ingénieuses ne font pas preuves. Mais ce qu'on ne peut pas nier, c'est l'affection de Jeanne d'Arc pour les ordres mendiants.

Elle a dit, elle-même, au procès, qu'elle ne s'était jamais confessée qu'au curé du village, sauf, deux ou trois fois, à des frères mendiants. Ce sont des frères qui l'entourent le plus souvent et, tout en écartant absolument l'idée émise par M. Siméon Luce que sa mission ait été en relation avec les « querelles de moines, » — dominicains contre franciscains, — il est difficile de la séparer de cette escorte pieuse parmi laquelle Dunois la revoit encore, quand il parle devant les juges de la réhabilitation. « Interrogé sur la conduite et le commerce de la Pucelle, il dépose qu'elle avait pour habitude, chaque soir, à l'heure des vêpres ou au crépuscule d'entrer dans une église et de faire sonner les cloches pendant une demi-heure. Elle rassemblait les religieux mendiants qui suivaient l'armée et se mettait alors en prière tandis qu'elle faisait chanter par les mendiants un Antiphone de la Sainte-Vierge. » (*Procès*, III, 104.)

Déclarations confirmées par celles de frère Jean Pasquerel :

dans le siècle : « Ils ne veulent pas m'écouter, disait-elle; mais, qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas, ils écouteront Dieu. » Et encore : « Je suis incapable de la moindre des choses; mais je laisserai Dieu agir et j'inclinerai la tête selon que le Saint-Esprit le commandera; car je mettrai toujours la volonté de Dieu avant celle des hommes... » *Lettres*, publiés par Cartier (I, 23, 25).

(1) *Morosini* (t. III, p. 65 et aussi p. 92).

« Elle lui recommandait fréquemment, quand elle était en quelque endroit où il y avait couvent de frères mendiants, de lui rappeler le jour où les enfans élevés par les mendiants recevaient le sacrement de l'Eucharistie ; elle se rangeait auprès d'eux et recevait, en même temps que ces enfans, le Saint-Sacrement (1). »

Ces faits si nombreux, si frappans, ne suffiraient peut-être pas à établir la conviction d'une inspiration commune, s'il n'y avait une preuve plus haute résultant du caractère même de la mission de Jeanne d'Arc. Fille du peuple, elle est dans la filiation de saint François d'Assise et des saints mendiants, lorsqu'elle saisit, d'une main populaire, l'étendard des lys, relevant ainsi la cause que la chevalerie avait laissée périlcliter.

Dans le monde ecclésiastique comme dans le monde laïque, cette cause était la même, la réforme, la résistance intérieure contre la tyrannie, l'abus aristocratique et féodal. Sainte Catherine de Sienne avait déjà confondu les deux castes dans un même tableau et un même grief : « Celui qui devrait se consacrer au service de l'Église et aux pauvres vit, au contraire, comme un grand seigneur, dans les honneurs et les plaisirs. Il semble que rien ne puisse le satisfaire : quand il a un bénéfice, il en veut deux ; quand il en a deux, il en cherche trois et il ne s'arrête jamais. Il fréquente les mauvaises compagnies et s'arme

(1) *Procès*, III, p. 14. Le rôle des frères mendiants et errans, à quelque ordre qu'ils appartenissent, dans la lutte contre l'Angleterre, a été quelque peu systématisé par M. Siméon Luce : il ne faut pas oublier que des moines de tous les ordres populaires ont figuré au procès soit comme juges, soit comme assesseurs. Mais, en général, le courant est « français, » surtout dans les régions du Centre et du Sud. Rien n'est plus significatif que la présence, fréquemment signalée de moines et de religieux dans les conjurations anti-anglaises, à Troyes (voyez Siméon Luce, p. 345) ; à Paris, à Melun, etc. — M. G. Lefèvre-Pontalis a pu préciser les détails de l'entente patriotique qui eut lieu, en 1424, entre Odette de Champdivers, la douce maîtresse de Charles VI, retirée à Saint-Jean-de-Losne, et le cordelier Étienne Charlot, natif du Donjon en Bourbonnais pour avertir Charles VII de certaines tentatives faites à Rouen ou de certaines surprises qui menaçaient les places restées fidèles. Il n'est pas impossible que Colette de Corbie, la célèbre réformatrice de l'ordre de Saint-François, ait été mêlée à l'affaire. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, janvier-février 1896 (p. 30-34). — Il est à remarquer encore que la propagande de la « légende » de Jeanne d'Arc, parmi les contemporains, est due surtout aux moines. C'est un Augustin qui écrit une des premières légendes de Jeanne d'Arc en Italie. Voyez Lefèvre-Pontalis dans *Sources allemandes* (p. 144). — Voyez aussi l'étude de M. de Puymaigre dans la *Revue des Questions historiques*, janvier, juin 1889, 563-74. — Il est inutile de rappeler que l'Université de Paris, qui porte la véritable responsabilité de la condamnation de Jeanne d'Arc, était hostile aux moines mendiants. Voyez *Jean Bréhal et la Réhabilitation de Jeanne d'Arc*, par les R. P. Belon et Balme (p. 13). Ces questions seront examinées à leur place, ci-après, dans la quatrième étude sur la *Condamnation*.

comme un soldat ; il porte l'épée au côté, comme s'il voulait se défendre contre Dieu avec lequel il est en guerre. Tels sont ces soldats du Christ ! N'est-il pas temps de voir surgir d'autres milices sacrées (1) ? »

Cette parole de sainte Catherine de Sienne, c'est, — moins la verve grossière, — toute l'antienne des prédicateurs populaires (2). Les adversaires étaient les mêmes : les deux aristocraties ecclésiastique et seigneuriale ; les intermédiaires et les agens de la propagande étaient les mêmes : les ordres mendiants, nés du peuple dans un esprit de résistance aux abus et au désordre ; les chefs réclamés et sans cesse invoqués étaient les mêmes : à Rome, le Pape ; en France, le Roi. Jeanne d'Arc et ses initiateurs, — peut-être les hommes qui avaient appelé Élisabeth Romée au pèlerinage du Puy, — étaient, en somme, guidés par la conviction, alors si répandue, que Rome et la France ne pouvaient se passer l'une de l'autre et que leur triomphe devait être commun. Un jurisconsulte italien, cité par un jurisconsulte français, l'écrivait : « Le roi de France est le champion (pugil) de l'Église ; si le roi de France et le Pape s'entendent, ils peuvent tout (3). »

En tout cas, et pour les catholiques français, la mission mystique de la royauté française était de foi : *Pia Gallia, Deo devota* ; ou encore : « En France la très belle, — Fleur de la Crétienté (4)..., » ainsi s'exprimaient le sentiment et la poésie populaires. Les cœurs français n'eussent pas admis que le monde pût être sauvé si la dynastie des lys venait à périr.

* * *

La doctrine religieuse que la mère de Jeanne d'Arc, la pèlerine du Puy, transmet à sa fille n'est pas la seule leçon que reçut la grave enfant. Un autre enseignement, celui du patriotisme le dévouement au pays, lui furent appris, non seulement par les grands événemens qui remuaient le monde et dont le retentissement venait jusqu'à elle, mais par des incidens locaux

(1) *Lettres*. Ed. Cartier ; lettre XCVI au prêtre André de Vitriano.

(2) Il suffit de renvoyer aux deux volumes de M. Méray, *la Vie au temps des frères prêcheurs*, 1878, in-8.

(3) Nicolas de Bologne, cité dans Grassaille : *Regalia Franciæ, in princ.*

(4) De Pange, *Patriotisme français en Lorraine* (p. 9). — Buchon, *Chastelain*, notice (p. LIX).

parmi lesquels son père Jacques d'Arc ne fut pas sans jouer un rôle.

Ici encore, les considérations humaines préparent et appellent, en quelque sorte, la vocation divine.

Jacques d'Arc, père de Jeanne d'Arc, cultivateur « pas bien riche, » habite Domremy (1). Sa famille paraît originaire du village de Ceffonds en Champagne où elle s'est transportée, peut-être d'Arc-en-Barrois (2). Ceffonds est proche de la grande abbaye de Montiérender; les paysans de la contrée, serfs de cette abbaye, étaient en état de lutte presque continuelle avec les moines auxquels ils appartenaient et ils étaient soutenus, dans leur résistance, par le roi de France qui les avait « pris en sa garde. » En outre, pendant la première moitié de la guerre de Cent ans, ils avaient souffert, plus que nulles autres populations, de la France (sauf peut-être celles de la Normandie) de la mainmise anglaise sur les pays limitrophes. Les Lancastré étant établis au château de Beaufort qui domine la contrée, ce n'avait été qu'une longue pillerie. Les habitans n'avaient d'autre recours et d'autre défense que le roi de France.

Cette protection leur manquant, tout leur avait manqué. Le pays était devenu presque inhabitable au fur et à mesure que les affaires de la royauté française périlcliaient et, surtout, depuis que le traité de Troyes avait décidé, en particulier, du sort de la province. La complaisance avec laquelle les habitans de Troyes, en peine de la prospérité de leur commerce et de leurs fameuses foires, avaient accueilli les Anglais, n'avait pas protégé le pays (3). L'état de toute la contrée est dépeint dans un document daté de 1436, mais qui se réfère aux années précédentes : « On expose à Votre Sainteté, explique-t-on dans une supplique au Pape, que, depuis que la guerre sévit au royaume de France,

(1) V. Boucher de Molandon, *Jacques d'Arc*, père de la Pucelle. Orléans, 1885.

(2) Sur l'origine du père de Jeanne d'Arc, comme se rattachant à Ceffonds, nous n'avons d'autres renseignemens que les allégations souvent suspectes de Charles du Lys. Il invoque des documens provenant de Saint-Dizier qui n'ont pas été retrouvés jusqu'ici. — Voyez, d'autre part, la critique de M. le comte de Pange dans *le Pays de Jeanne d'Arc*, 1903 (p. 36).

(3) Sur les sentimens de la province de Champagne, voyez les preuves et observations, un peu sévères peut-être, de M. le comte de Pange, *le Pays de Jeanne d'Arc* (p. 20 et suiv.). — Jean Jouvenel des Ursins, évêque de Beauvais, reconnaît, en 1433, qu'on avait accepté même la domination anglaise, pour obtenir la paix : « Combien que, de présent, les choses soient aucunement amendées par la venue des Anglais, etc. » *Epistre faite par Jehan [Juvénal des Ursins] aux États de Blois*, dans Denifle, *loc. cit.* (p. 499).

dans le duché et comté de Bourgogne, dans les duchés de Lorraine et de Bar, dans les terres et pays avoisinans, la plupart des lieux appartenant au clergé, soit à la campagne, soit ailleurs, ont été brûlés, les églises détruites, les lieux saints profanés, les choses saintes ou non dérobées, les homicides, les mutilations de personnes ecclésiastiques se sont multipliés et, en outre, les vols, le brigandage, le viol des vierges et notamment des religieuses et tous les autres crimes, attentats, offenses, excès et d'inénarrables méfaits ont été commis en tous lieux (1)... » Les populations avaient dû s'enfuir, quitter le pays, se réfugier dans d'autres régions plus heureuses. Dès 1427, l'affluence des Français originaires des provinces de l'Est était telle, à Cologne, qu'il fallait demander au Pape l'autorisation, pour des prêtres de langue française, de leur faire remplir leurs devoirs religieux (2).

Sous l'impression de ces événemens, nourri dans les sentimens de ses compatriotes, le père de Jeanne d'Arc, né probablement vers 1380, quitta Ceffonds pour venir s'installer à Domremy, proche de Vouthon où il prit femme.

On a discuté et on discutera longtemps la question de savoir si Jeanne était Lorraine ou Champenoise. Ce qui est certain, c'est qu'elle était *Française*. Dans l'entremêlement des hiérarchies féodales et des prétentions royales, voici ce qu'on peut démêler ; la paroisse de Greux-Domremy était disputée, en quelque sorte, entre les grands fiefs avoisinans et le royaume de France. Elle était, ainsi que toute cette frontière, de ces terres sur lesquelles les légistes et officiers royaux exerçaient leur esprit d'empiètement, faisant fonctionner la machine formidable des « droits du Roi. » Postérieurement à l'année 1343, Philippe de Valois, soit à la suite d'une pression exercée sur l'évêque de Toul, soit par le simple fait d'un échange, avait acquis la châellenie de Vaucouleurs et les villages qui en dépendaient. Domremy et Greux ne sont pas désignés dans l'acte de cession. Mais ce qui est certain, c'est que ce pays fut considéré, par la royauté et par ses propres habitans, comme faisant désormais partie du royaume, et, cela d'une façon si intime et si particulière, en raison de sa situation

(1) Le P. Denifle, *la Désolation des églises, monastères et hôpitaux pendant la Guerre de Cent ans* (t. I, p. 360).

(2) *Ibid.* (p. 535). — Sur la dépopulation de la France et les exodes en masse à cette époque, voyez encore, p. 536 et n° 1034.

à l'extrême frontière, qu'il existe une ordonnance de Charles V, déclarant que « quels que, soient les motifs, les raisons, ou les titres invoqués, il ne pourrait jamais, à l'avenir, ni par voie d'échange, ni de quelque manière que ce soit, être séparé ou distrait de la couronne de France (1). » Ces traits ne suffisent-ils pas pour signaler la situation très spéciale où se trouvaient ces lointaines contrées ?

Que la maison du père de Jeanne d'Arc fût située sur la partie du village réclamée directement par la couronne, ce qui paraît le plus probable, ou qu'elle fût située sur la partie qui relevait du duché de Bar, elle est, de toutes façons, terre française; seulement, dans le premier cas, elle relève directement du Roi, tandis que, dans l'autre cas, elle en relève comme arrière-fief. Donc, Jeanne n'est, à proprement parler, ni champenoise, ni lorraine: car, ni l'évêché de Toul, ni le duché de Bar ne sont « Champagne » ou « Lorraine; » la mainmise royale, s'exerçant en vertu du principe qui a constitué toute la France, reste le fait dominant et tranche la question.

Quant à ce que pensaient, sur leur nationalité, les habitants de la partie du village où est née Jeanne d'Arc, nous le savons par Jeanne d'Arc et les siens. Ils dépendaient « de la chambre du Roi à Vaucouleurs, » c'est-à-dire du royaume de France. Leur juridiction et leur souveraineté étaient là (2). Ils disaient et on répétait, d'après eux, qu'ils étaient « juxta la Lorraine » (*juxta*) ou bien encore « des marches de Lorraine et du Barrois, » ou bien encore *infra et in finibus regni Franciæ*; « ou royaume et ès fins et mettes de ceste diete élection. » Alain Chartier dit: « Une pucelle d'auprès Vaucouleurs, ès marches de Barrois. » Nous dirions, aujourd'hui, comme eux: en « France, au pays de Lorraine (3). » On ne saurait trop insister sur cet état juri-

(1) P. Ayrolles, *La vraie Jeanne d'Arc, la Paysanne*, p. 60.

(2) Jeanne d'Arc dit à Jean de Novellompont: « Je suis venue cy, à chambre du Roi, parler à Robert de Baudricourt pour qu'il me fasse conduire au Roi; » et l'annotateur ajoute excellemment: « Je suis venue cy à chambre du Roi, » c'est-à-dire dans une ville royale, dépendant du Roi, sans moyen. *Procès* (IV, p. 436). — On va voir d'où cette pensée et cette formule étaient venues à Jeanne d'Arc et comment elles s'appliquaient à Domremy et Greux, ainsi qu'à Vaucouleurs.

(3) Cf. Perceval de Cagny, *Procès*, IV, 3. — De Pange (*loc. cit.*, p. 8) donne peut-être une importance exagérée au fait que Perceval de Boulainvilliers indique le bailliage de Bassigny. Les mots *infra et in finibus Franciæ* indiquent que Domremy est à l'intérieur du royaume et cette appréciation est confirmée par les mots qui trancheraient la question, à défaut des autres preuves: *Quæ juxta Lotharingum... nascitur progenita* (*Procès*, V, 417).

dique très spécial de la châtellenie de Vaucouleurs. Projetée à l'extrémité des pays de la couronne, glissée, en quelque sorte, comme un coin, entre les grands fiefs lorrains, la pointe vers les pays d'Empire, elle avait une mission particulière. Elle était, dans ces régions, l'extrême avancée, l'enfant perdu de l'expansion française.

Domremy, Greux, Vouthon sont situés sur les coteaux qui dominent la Meuse. Ces villages marquent une des étapes du grand chemin que cette rivière fait, du Midi et du Centre, vers les pays du Nord. Entre l'Allemagne et la France, dont la vie limitrophe palpite dans ces régions, tout passe par cet étroit couloir. Les messagers de Bruges, qui portaient les nouvelles des Flandres à Venise ou à Gènes, galopèrent sur la vieille voie romaine qui coupe en deux Domremy.

Mais, le dos tourné et deux pas faits, on est « en France. » Gondrecourt, siège de la prévôté, est sur l'Ornain, dont les eaux, par la Marne, vont à Paris; de telle façon que Paris allonge la main, si l'on peut dire, jusque-là. Les deux versans se séparent dans la sombre forêt des Mureaux qui domine Domremy.

Gondrecourt et Bourlemont, et, entre les deux, Greux, Domremy, le district n'est pas seulement un passage, c'est un croisement et un nœud. Thomas de Quincey dit avec force, c'est un X (1). Dans les divisions actuelles, le village est encore au point de contact de trois départemens : Vosges, Meuse, Haute-Marne. Situation, de toute façon, prédestinée !

Entre France et Lorraine, entre France et Bourgogne, Domremy a pris parti pour la France. On a plaisanté élégamment les historiens naïfs qui ont affublé Jeanne et ses contemporains d'un « patriotisme rétrospectif... » Comme c'est mal connaître le mouvement de l'histoire et les instincts des masses ! Prétend-on assigner une date à la naissance de l'idée de patrie ? Supposer que le moyen âge, le moyen âge local et provincial ignorait ce sentiment, était incapable d'un tel choix, croire que le mot *patrie* est une formule tardive, née au grimoire des légistes ou aux proses des humanistes, c'est juste le contraire de ce qui est humain (2). Si la décision eût appartenu aux gens d'études, ils

(1) Thomas de Quincey, *Jeanne d'Arc*. Introduction par le général Gérard de Contades. Champion, 1909 (p. 91).

(2) Même au point de vue historique, le caractère « national » s'affirme incontestablement, dès cette époque. M. Pirenne écrit à propos de la Bourgogne : « Dès

eussent si longuement pesé le pour et le contre, qu'elle ne serait pas encore prise. Le peuple se prononce parce qu'il n'écoute, en lui-même, que la voix lointaine des expériences passées et ce sens de l'avenir que le contact avec les réalités lui donne. Il se dirige dans l'histoire, comme sur le sol, par des cheminemens sagaces qui ne le trompent pas. Il n'a pas besoin de consulter les cartes pour savoir où va sa route et où l'arrêtent les frontières.

Au temps de Jeanne d'Arc, cette région de Lorraine est continuellement ravagée par les guerres locales : agitation sans but, pouvoir sans responsabilité, ni idéal, ni haute vue, ni perspectives claires, toutes obscurités insupportables à l'esprit français. C'est, en effet, la conception nette d'un avenir bien tracé qui, partout et jusque dans le moindre village, a déterminé les adhésions françaises. En se rattachant à la France, on se rattachait à quelque chose de connu, de puissant, de notoire, on travaillait à une œuvre durable, on était sûr d'un abri. C'est dans un sentiment analogue que les Arabes du Sud, en faisant leur soumission, disent maintenant : « La France est une « grande tente. »

Les raisons qui amenèrent les États de Bretagne à voter, sous François I^{er}, la réunion de leur pays à la France, celles que Bassompierre alléguait, sous Henri IV, pour décider les Lorrains, sont les mêmes qui, dès le xiv^e siècle, faisaient agir les habitants de la modeste châtellenie de Vaucouleurs. Vous les trouverez, dès le xii^e siècle, éparses en tous les pays où naît la France, semences de la nationalité qui lève. De Langres, saint Bernard écrit à Louis VII : « Cette terre est la vôtre... l'évêque sait que tout ici est à vous. » « Souvenez-vous, écrit, trente ans plus tard, l'abbé de Cluny au même Louis VII, que votre royaume ne se compose pas seulement de France, bien qu'il en porte spécialement le nom. La Bourgogne aussi est à vous. Vous ne devez pas moins veiller sur celle-ci que sur celle-là. » Les gens de Toulouse appellent le Roi « leur bon seigneur, leur défenseur et leur libérateur. » Il n'est pas jusqu'à l'évêque d'Elm en Rous-

*la fin du XIV^e siècle, la notion de la souveraineté territoriale se dégage et se précise. Partout où le prince détient la haute justice, il prétend posséder aussi la terre, et partout où le fief relève de lui, il réclame en même temps la justice... Les sujets considèrent maintenant le territoire comme leur appartenant en commun avec leur seigneur, et, partout, ils se sentent directement intéressés à en maintenir l'intégrité et l'indépendance; ils se rendent compte qu'il constitue la garantie de leur autonomie politique et la sauvegarde suprême de leurs intérêts. » Ces réflexions s'appliquent exactement au cas des justiciables de la chambre du Roi à Vaucouleurs. *Histoire de la Belgique* (t. II, p. 136-138).*

sillon, qui ne jette vers Paris le même appel ardent : « Quoique vous vous trouviez dans une région bien éloignée, sachez que vous êtes tout près de notre cœur (1). »

Les gens de Domremy pensaient de même, sentaient de même : avec quelle ardeur ! On sait quelle est, de tout temps, la violence des partialités françaises. Jusqu'aux gamins du village qui se battaient avec ceux du village voisin de Maxey, ceux-ci étant, pour des raisons que la tradition et la géographie expliquent également (Maxey est sur l'autre rive de la Meuse), « Lorrains, » « Bourguignons, » « Anglais ! »

Ces partis pris déclarés ont leur responsabilité et cela, aussi, nos Français l'acceptent.

La châteltenie de Vaucouleurs, Domremy, si calmes et si paisibles sous la main de justice et le sceptre royal, doivent subir, maintenant, leur part du désastre commun. Les derniers de tous, parce que les plus lointains, ils sont frappés à leur tour. Quand la marée de l'invasion eut couvert toute la France du Nord (2) et à l'heure où la vocation de Jeanne d'Arc commence à se décider, la domination ennemie forme un vaste quadrilatère dont les quatre pointes, seules restées françaises, sont, au Nord-Ouest, le Mont Saint-Michel, au Sud-Ouest, Orléans, au Nord-Est Tournay, au Sud-Est Vaucouleurs.

Vaucouleurs avait pour capitaine Robert de Baudricourt. Celui-ci, soldat brave et astucieux, parvenu de la guerre et un peu du brigandage, était, parmi les chefs militaires de la contrée, le seul qui fût resté fidèle à la royauté. La capitainerie qu'il exerçait à Vaucouleurs lui imposait cette fidélité. Mais cela ne veut pas dire qu'il eût maintenu la paix et le bon ordre dans un pays qui, comme tout le reste de la France, était cruellement déchiré. La guerre générale s'y était accrue d'une foule de guerres particulières où les seigneurs locaux et les chefs de bandes se ruaient les uns sur les autres, en une mêlée inextricable. Les luttes relatives à la succession de Lorraine et de Bar surchargeaient le tout de leurs alternatives capricieuses (3). Le peuple, comme toujours, pâtissait des querelles des grands. En

(1) Voyez Luchaire, *Institutions capétiennes* (t. II, p. 272-283).

(2) Voyez A. Longnon, *les Limites de la France et l'étendue de la domination anglaise à l'époque de la mission de Jeanne d'Arc*. Palmé, 1875, in-8.

(3) Sur l'état de conflit perpétuel où se trouve alors cette région de la France, voyez tout le chapitre III de l'ouvrage de M. Lecoy de la Marche, *le Roi René*, notamment, t. I, p. 62.

l'absence de tout pouvoir efficace, il n'y avait plus guère d'autre ressource, pour les gens du plat pays, que de se mettre en la « sauvegarde » des seigneurs ou des partisans qui paraissaient les plus favorables ou les plus puissans.

C'est ainsi qu'on voit l'humble nom du père de Jeanne d'Arc se révéler à l'histoire. Un personnage qui, comme tant d'autres, oscille continuellement entre les deux partis, un très grand seigneur, dont le nom était connu et redouté, des rives de l'Aisne aux rives de la Meuse, Robert de Saarbrück, bâtard de Commercy, seigneur, par sa femme, de Roucy, Braine, Pontarcy, etc., était, au temps de l'adolescence de Jeanne d'Arc, très mêlé aux affaires de Lorraine et du Barrois. Après s'être déclaré, solennellement, en janvier 1423, pour la cause bourguignonne, et s'être engagé envers le duc de Lorraine et de Bar « à ne leur faire ni faire guerre ou porter dommage, » il s'était rapproché presque simultanément de la cause française, et les registres de comptes montrent les armées lorraines et barroises très occupées à l'attaquer dans sa place forte de Sampigny (mai 1424) (1). Tantôt ami, tantôt adversaire déclaré de Robert de Baudricourt, il ne songe qu'à tirer profit de cette position habilement ménagée (2).

Justement, à cette époque, les gens de Domremy, menacés des deux côtés à la fois, avaient besoin d'une « protection ; » on avait des moyens de leur imposer cette conviction. Ils crurent ne pouvoir mieux faire que de s'adresser au redoutable seigneur, et, le 7 octobre 1423, ils signèrent, à Maxey-sur-Meuse, devant le notaire de l'official de Toul, un contrat de « sauvegarde » avec Robert de Saarbrück. Ils s'engagèrent à lui payer tous les ans, à titre de « garde, » un droit de deux gros par feu entier et d'un gros par feu de veuve, le tout formant une redevance globale de deux cent vingt écus d'or. Tous les habitans notables de Greux et de Domremy se portèrent fort les uns pour les autres. Or, parmi ces notables, l'acte mentionne, après le maire et l'échevin de Domremy, « le doyen » Jacques d'Arc : c'est le père de Jeanne.

(1) S. Luce, p. 108. — Voir le document reproduit par le P. Ayrolles, *la Vraie Jeanne d'Arc, la Paysanne* (p. 495).

(2) J'ai entre les mains un document original et inédit, malheureusement non daté, par lequel Robert de Saarbrück, s'adressant aux échevins de Metz, proteste contre les faux bruits que fait courir sur son compte Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, et prie ses amis de l'aider à les détruire en toute occasion. Évidemment l'hostilité est des plus vives alors entre les deux sires.

Quand il fallut payer, les villageois ne purent le faire. Robert de Saarbrück prit des gages. Un débat judiciaire s'ensuivit. Les habitans de Domremy désignent plusieurs de leurs concitoyens chargés d'ester en leur nom et de se rendre auprès du capitaine de Vaucouleurs et des arbitres désignés par lui : c'est le curé Flament, c'est Jacques Morel de Greux et, enfin, Jacques ou Jacquot d'Arc (1). La sentence arbitrale était encore pendante aux derniers jours de mars 1427.

Donc, un an avant l'époque où sa fille devait se porter, à Vaucouleurs, vers « la chambre du Roi, » vers cette juridiction d'où doit descendre, sur les pauvres manans du pays, la justice et le salut, le père de Jeanne d'Arc s'y était rendu lui-même ; il avait vu ses intérêts, son droit dépendre de ce Robert de Baudricourt, seul tenant de la cause royale dans toute la région : c'est à cette cour, c'est à cette « chambre » que lui et le village s'étaient adressés pour être sauvés de la ruine. Il est facile de deviner quels avaient été, pendant cette période de tourmens et de responsabilités, de 1423 à 1428, les entretiens de la veillée, écoutés avec une attention passionnée par l'enfant grandissante dont la vocation se décidait.

Ce Robert de Saarbrück qui avait causé tant d'émotions contradictoires dans le pays et jusque dans la maison de la Pucelle, celle-ci devait le rencontrer, plus d'une fois, au cours de sa rapide carrière. Les volte-face du seigneur brigand firent de lui, pour la cause que servait Jeanne, tantôt un ennemi, tantôt un allié. Après avoir lié son sort à celui du comte de Vaudémont, après s'être rapproché de Robert de Baudricourt, et s'être séparé de lui, il était rentré dans l'obédience de Charles VII, à la suite de René d'Anjou : il assista au sacre de Reims ; dans l'église même, il fut fait chevalier par le Roi, au pied de l'autel où Jeanne tenait son étendard.

Le sire de Commercy avait-il gardé le souvenir de l'humble paysan, garant du contrat de 1423, dont la fille lui valait les honneurs d'une si solennelle journée ?

Quelques jours après, quand Jeanne d'Arc, au comble de ses succès, quitta Reims pour se rendre à Saint-Marcoul de Corbeny, assister à la cérémonie où le Roi guérit les écrouelles, elle passa au pied du formidable château de Roucy qui appartenait

(1) La pièce, signalée par M. J. Chapellier, est publiée par M. Siméon Luce Pièces justificatives additionnelles (p. 359)

à Robert de Saarbrück, au titre de sa femme. Leva-t-elle les yeux vers ces tours massives dont l'ombre planait, en quelque sorte, sur la contrée?

On dirait que ce nom doit la suivre jusqu'au bout; car le sire de Commercy est l'allié de ce Jean de Luxembourg, seigneur de Beaurevoir, qui disposa du sort de Jeanne après Compiègne et qui la livra aux Anglais (1).

Commercy, Roucy, Vergy, Proisy, Luxembourg, ces noms des provinces limitrophes reviennent, sans cesse, dans l'histoire de Jeanne d'Arc. La France devait lui paraître un lieu assez resserré où les mêmes familles, les mêmes intérêts se retrouvent toujours dans leurs ramifications et leurs complexités emmêlées.

Mais, en somme, au-dessus de tout cela, pour le peuple foulé par les uns, pillé par les autres, il n'y avait qu'une Majesté, le Roi. C'est à ce recours suprême qu'il fallait en venir pour sauver le pays et pour sauver la foi, comme le père de Jeanne l'avait fait, en implorant la justice du magistrat et comme la mère de Jeanne l'avait fait en priant au sanctuaire de Notre-Dame du Puy.

Pourquoi chercher d'autres influences ou d'autres préparations humaines? Jeanne n'a qu'à regarder autour d'elle et recueillir ce que les exemples du foyer lui enseignent. Sa mère, son père, ont été, avant l'apparition de l'archange, ses seuls maîtres.

Cependant, Vaucouleurs tenait encore et, si le pays souffrait des guerres particulières, il n'avait pas encore été atteint par la désolation qui ravageait le reste du royaume.

Le coup fut frappé le jour où, par délibération du Grand Conseil, au nom du roi Henri VI, une opération d'ensemble fut ordonnée contre les places qui restaient fidèles à la cause française dans la région de l'Est. Des troupes furent levées, des contributions de guerre imposées sur les provinces limitrophes. Antoine de Vergy, capitaine et gouverneur général des provinces

(1) *Biographie universelle*; voyez aussi De Pange, *le Pays de Jeanne d'Arc*, p. 32. — Tout de suite après le traité de Troyes (juin 1420), (Jeanne avait dix ans), Luxembourg et Beauchamp-Warwick avaient attaqué Gondrecourt. Ce sont les premiers noms ennemis qu'elle entendit prononcer. Ces chefs, elle devait les retrouver à Rouen. — On a signalé aussi le rôle joué par le duc Louis d'Orléans dans les affaires de Lorraine à l'encontre du duc Charles, hostile à la cause française; ce qui expliquerait l'attachement tout particulier que montra Jeanne d'Arc pour ce nom d'Orléans et pour le duc Charles, prisonnier en Angleterre.

de Champagne et de Brie, eut mandat d'exécuter la volonté royale (août 1427), et il reçut l'aide de l'homme fatidique, Jean de Luxembourg, seigneur de Beaurevoir (janvier 1428).

Bientôt, toutes les places qui subsistaient dans la région de l'Aisne et de la Meuse furent réduites (1). M. P. Champion explique très exactement la situation des partis quand il dit : « C'est aux efforts des Bourguignons et des Lorrains coalisés que l'on dut la chute des dernières places françaises. » En effet, sur l'ordre de l'Angleterre, les Français combattaient contre les Français!

La place de Vaucouleurs reste *seule*, de toute la région, aux mains des partisans du roi de France. Le 22 juin 1428, Henri VI chargeait Antoine de Vergy de lever un corps de mille hommes pour la réduire en son obéissance.

Comment ne pas être frappé des coïncidences? C'est à la fin de mai 1428, quand cette attente cruelle pèse sur le pays, que Jeanne d'Arc se rend, pour la première fois, à Vaucouleurs, près de Robert de Baudricourt. Elle lui demande « de faire savoir au Dauphin de se bien tenir et de ne pas attaquer ses ennemis puisque son seigneur lui enverrait du secours avant la mi-carême. » Elle est renvoyée brutalement, comme on sait, par le capitaine de Vaucouleurs. Quelques jours après, 23 juin, veille de la Saint-Jean-Baptiste, elle dit à Michel Lebuin de Domremy « qu'il y a entre Coussey et Vaucouleurs (c'est-à-dire à Domremy), une jeune fille qui, *avant qu'il soit un an*, fera couronner le roi de France. » (*Procès*, II, 440.)

L'armée anglo-bourguignonne s'avance, en juillet, vers Vaucouleurs et court le pays. Les habitans de Domremy et des villages environnans se trouvaient sans défense et sans protection, puisque Robert de Baudricourt s'était enfermé dans la place. Il est tout naturel d'admettre (quoique la date précise fasse défaut) qu'à ce moment, saisis de terreur, ils prirent le parti de fuir devant l'ennemi et qu'ils se réfugièrent, en Lorraine, à Neufchâteau, poussant devant eux leurs bestiaux et traînant ce qu'ils pouvaient emporter de leur misérable avoir. Jeanne d'Arc participe à l'exode; des tribulations intimes s'ajoutaient pour elle aux malheurs publics.

Le séjour à Neufchâteau, où les parens de Jeanne logèrent

(1) L'entreprise, dans son ensemble, est clairement exposée par M. Pierre Champion dans son livre : *Guillaume de Flavy* (p. 16-19).

chez une aubergiste nommé La Rousse et où la jeune fille se confessa deux ou trois fois à des frères prêcheurs, dura quelques jours. Puis, on sut que les soldats avaient quitté le pays. On revint à Domrémy. Une partie du village et l'église, voisine de la maison de Jacques d'Arc, avaient été brûlées. Les fugitifs ne trouvèrent que des ruines.

Le retour avait été possible, plus rapidement, peut-être, qu'on ne l'eût pensé, par suite d'une circonstance heureuse : Vaucouleurs ne fut pas prise. Un traité fut passé, probablement vers août 1428, entre le seigneur de Vaudémont et Robert de Baudricourt. Selon un usage très répandu à cette époque, ce fut une « composition pour la délivrance, » autrement dit une capitulation suspensive. On connaît l'existence de ce traité, si l'acte lui-même n'a pas été retrouvé jusqu'ici : Siméon Luce, dont l'abondante information est si souvent accompagnée de conjectures téméraires, a pensé que Robert de Baudricourt avait subordonné le sort de Vaucouleurs à celui de la place d'Orléans. Les dates sont contraires à cette hypothèse. Ce fut en octobre ou en novembre, au plus tôt, que la nouvelle du siège mis devant Orléans put arriver à Vaucouleurs (1).

L'impression causée par cette nouvelle n'en fut pas moins profonde. De près et de loin, en Lorraine et sur la Loire, à

(1) Certains écrivains, soucieux d'écartier toute cause « humaine » de l'inspiration de Jeanne d'Arc, nient qu'il y ait eu un siège de Vaucouleurs vers 1428. Or, s'il y a un fait patent, c'est celui de la coïncidence entre les événemens de juin-décembre 1428 et les premières démarches de Jeanne d'Arc. Nous sommes ici, au cœur du débat; c'est pourquoi il y a lieu d'insister. On ne peut nier les mouvemens de troupes qui furent ordonnés pour s'emparer des places de la Meuse, et notamment de Vaucouleurs, à partir d'août 1427; on ne peut nier que toutes celles qui furent désignées dans le mandement de Henri VI furent prises. (Pour le détail relatif à chacune de ces places, voyez Pierre Champion, *loc. cit.*, p. 16 et suiv.); on ne peut nier qu'il y a it eu dessein arrêté et mesures prises, spécialement pour le siège de Vaucouleurs. Le fait de la « composition, » ou capitulation suspensive étant également établi par les documens authentiques, il faut bien admettre qu'il s'est produit un événement donnant lieu à cette « composition » et ce ne peut être qu'un siège ou, au moins, une démonstration contre la ville, — ce qui explique le séjour d'ailleurs assez court des soldats ennemis dans la région. Cette trame de faits est, pour ainsi dire, indestructible : il n'y a plus d'histoire, si de telles preuves ne suffisent pas. Or, le premier mouvement de Jeanne d'Arc coïncide avec le bruit des préparatifs de la campagne; l'angoisse intime qui l'émeut et la décide est exactement contemporaine de celle qui épouvante la contrée. La Pucelle fixe, dès lors, la date de la mi-carême de l'année suivante comme l'époque où un « secours » sera envoyé au Dauphin. Et cette date ne paraît pouvoir répondre, dans sa pensée, qu'à celle qui a été assignée pour le solennel jubilé du Puy. Tout s'enchaîne et aucun raisonnement ne peut détruire cette liaison si claire des événemens.

Vaucouleurs et à Orléans, le péril était imminent ; le sort des deux contrées était analogue et le danger commun. Un effort sur ces deux places était décisif pour achever la conquête de tous les pays au nord de la Loire. Les Anglais et les Bourguignons l'avaient bien compris puisqu'ils employaient simultanément toutes leurs ressources disponibles et leurs meilleurs chefs : Talbot, Suffolk, Scales, d'un côté, Vergy et Luxembourg, de l'autre, à ces deux campagnes simultanées et, en quelque sorte, parallèles.

Au même moment, l'héritier présomptif du duché de Lorraine, René d'Anjou, duc de Bar, cédant à la pression de son beau-frère, Charles II, et de son grand-oncle, le cardinal de Bar, se laisse entraîner à prêter serment de foi et hommage pour ses terres relevant de la couronne de France au roi Henri VI (avril 1429). Tout manquait à la fois !

C'est dans ces circonstances émouvantes que Jeanne se décide.

Sa première démarche avait coïncidé avec l'annonce répandue que Vaucouleurs allait être attaquée ; elle précède la capitulation de Vaucouleurs. Jeanne, renvoyée rudement, comme on le sait, par Robert de Baudricourt, revient à la charge au début de l'année 1429 : c'est quelque temps après la capitulation suspensive. Orléans est assiégée depuis plusieurs mois. Les hostilités vont reprendre avec le printemps. Cette fois, Robert de Baudricourt, se sentant, comme le royaume lui-même, à bout d'espérance, consent à la laisser partir, non sans l'avoir gardée assez longtemps pour prendre sans doute les ordres de la Cour.

Sur l'avis de son parent Lassois qui, pour faciliter le départ de Domremy, l'avait amenée chez lui à Buxey, elle quitte sa cotte rouge, ses pauvres vêtemens de paysanne et revêt un habit d'homme. Baudricourt lui donne un cheval et une épée. Elle part, le 23 février 1429, pour Chinon, bien accompagnée.

Sa mission ayant cette origine, son propre témoignage doit être rappelé textuellement : « Interrogée, elle reconnaît ensuite que la voix lui disait deux ou trois fois par semaine qu'il fallait qu'elle, Jeanne, partit et vint en France. Son père ne sut rien de son départ. La voix répétait qu'elle vint en France ; elle ne pouvait plus tarder où elle était : la voix disait qu'elle ferait lever le siège d'Orléans (1). La voix disait qu'elle allât à la cité

(1) Il y a ici une certaine incertitude dans la rédaction du greffier ; car Orléans n'était pas assiégée quand la voix conseilla, pour la première fois, à Jeanne d'aller en France.

de Vaucouleurs, vers Robert de Baudricourt, capitaine de cette ville, et qu'il lui donnerait des hommes pour l'accompagner. Elle répondait qu'elle était une pauvre fille qui ne savait ni monter à cheval ni faire la guerre. Elle partit chez son oncle, lui disant qu'elle voulait rester quelque temps chez lui; elle y demeura environ huit jours; elle dit, enfin, à son oncle, qu'elle voulait aller à Vaucouleurs et son oncle l'y conduisit.

« Arrivée à Vaucouleurs, elle reconnut Robert de Baudricourt, quoiqu'elle ne l'eût jamais vu : ce fut la voix qui le lui fit reconnaître; car la voix lui dit qui il était. S'adressant à Robert de Baudricourt, elle lui dit qu'il fallait qu'elle vint en France. Robert, deux fois, le lui refusa et la repoussa; mais, la troisième fois, il consentit et lui donna des hommes, et la voix avait dit qu'il en serait ainsi. » Le duc de Lorraine ayant voulu voir Jeanne, elle se rendit auprès de lui. De retour à Vaucouleurs, habillée en costume masculin, portant une épée que lui avait donnée Robert de Baudricourt et nulles autres armes, accompagnée d'un chevalier, d'un écuyer et de quatre servans, elle partit et elle alla coucher à Saint-Urbain. (*Procès*, I, 53-54.)

Agée de dix-sept à dix-huit ans, belle fille, grande et forte, le cou rond, la gorge pleine, le visage riant, les cheveux noirs, parlant peu, mais aisément, la voix douce et très féminine, sobre, chaste, pieuse, toujours gaie, toujours vive, décidée et prompte, sans hésitation et sans peur, mais mesurée et prudente, hardie et contenue, exerçant, sur les hommes, cette prise des âmes supérieures, l'ascendant, telle était la fille extraordinaire, « la bergerette, » pour employer sa propre expression, qui partait de son village pour sauver le royaume de France.

Elle allait, pleine de confiance et d'entrain, car elle ne faisait qu'obéir à « la voix. »

GABRIEL HANOTAUX.

ESQUISSES CONTEMPORAINES

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ

« ... L'esprit le plus naturellement généralisateur qu'il m'ait été donné de rencontrer. Le plus menu fait n'était pour lui qu'un prétexte à s'élançer vers les hauteurs de la synthèse. »

(*Souvenirs et Visions*. p. 31.)

Un grand style; une haute et même altière pensée, mais infiniment souple, généreuse et hospitalière; une faculté d'enthousiasme et de lyrisme même qui survivait à toutes les déceptions de la vie, à toutes les amertumes de l'expérience; une puissance et une vivacité d'intuition que les « spectacles contemporains » les plus divers ont tour à tour sollicitée; bref, un penseur qui serait un poète, et un homme d'action qui ne dédaignerait pas d'être un grand écrivain: ce sont là les principaux traits qui ont gravé dans notre mémoire la physionomie d'Eugène-Melchior de Vogüé. Il y a une triste douceur, maintenant, hélas! qu'il n'est plus, à suivre dans son développement intérieur une personnalité de cet ordre, et à tenter d'en faire le tour.

I

« Au temps de mon enfance, dans la province où j'ai grandi, la bibliothèque de tout bon Vivarois contenait deux livres de fonds: ouvrages obscurs, presque introuvables aujourd'hui, qui furent

pour moi les premières, les inépuisables sources de l'enchantement du cerveau, des curiosités passionnées, des visions intérieures. » Ainsi débute un curieux opuscule d'E.-M. de Vogüé, ces *Notes sur le Bas-Vivarais*, dont l'éloquente dédicace, — « *Montibus patriis... exul*, » — dit assez l'intime, la profonde signification. Ces deux ouvrages, les *Commentaires du soldat du Vivarais*, « livre admirable de férocité candide, » et le romantique *Album* d'Albert du Boys « montraient à l'enfant le seul monde *vrai* pour lui, un monde merveilleux et conforme à ses rêves. » Quand un critique ami, Armand de Pontmartin, ne nous signalerait pas « la nature poétique et rêveuse » du futur auteur de *Jean d'Agrève*, il semble qu'à ces lignes, comme à bien d'autres signes, nous aurions pu la deviner. C'est là, à n'en pas douter, le fonds primitif, l'apport individuel et inaliénable. E.-M. de Vogüé est né poète, et il restera toujours tel.

Le poète est « exilé » parmi nous ; il n'est point « déraciné. » Voyez avec quelle joie il retourne à ses « montagnes paternelles, » à son « pauvre vieux berceau, » avec quelle émotion il salue « cette triste source de son sang, » en quels termes il décrit ce sol âpre et « nerveux, » combien il est heureux de noter « l'humeur indépendante qui fut de tout temps le trait caractéristique de cette race, » « race pauvre, modeste, mais solide et ardente comme sa montagne, où le feu couve sous le granit. » La rude Auvergne n'est pas loin, et déjà, un peu plus bas, le Midi commence, la Provence ensoleillée, toute palpitante de chaleur et de clarté. La griserie de ce vibrant soleil a gagné notre écrivain : « Pourquoi essayer, s'écrie-t-il, d'en faire comprendre l'ivresse *aux gens du Nord*? Ils n'entendront jamais ce qu'il y a de délicieux et d'éperdu dans la plainte de *nos cigales* (1). » Un Daudet n'aurait pas dit mieux : le complexe, ardent et chaud génie de ce coin de terre s'est communiqué à celui de ses enfans qui ne l'a jamais renié.

A cette influence toute générale il en faut joindre une autre, plus particulière et plus intime. On ne descend pas impunément d'une longue lignée militaire et féodale : le geste héréditaire se prolonge dans le petit-fils. Si tout ce qu'a écrit E.-M. de Vogüé, — et jusqu'à ses moindres billets (2), — a « grand air, »

(1) *Notes sur le Bas-Vivarais*, p. 5-6, 8-9, 28-29, 85, 105, 51-52.

(2) J'espère bien qu'on recueillera quelque jour sa très abondante *Correspondance* : ce ne serait pas la moins belle de ses œuvres.

si son style a « de la race, » si la hauteur, l'indépendance des vues lui était comme naturelle, nul doute qu'il n'en faille rapporter le mérite à sa naissance (1). Il me revient à ce propos en mémoire une page de Brunetière qui m'a toujours paru bien suggestive : elle lui a été inspirée par le cas de Chateaubriand et de M^{me} de Staël :

Quand les aristocrates sont intelligens, ils ne le sont pas plus que nous, mais ils le sont d'une autre manière, plus libre, en quelque sorte, plus indépendante, et plus dégagée surtout de la tradition. Car, d'abord, ils sont plus ignorans, moins grécianiseurs et moins latiniseurs, moins respectueux d'Aristote et d'Horace, qu'ils considèrent toujours un peu comme des bourgeois de Rome et d'Athènes ; encore moins respectueux de Voltaire, de Marmontel ou de La Harpe, qu'ils ont connus, dont ils ont raillé les ridicules, dont ils estiment peu la personne. Ils ont, d'ailleurs, tout naturellement plus de confiance en eux-mêmes... Encore, et en tout temps, ils se sont piqués, ils se piquent de juger par eux-mêmes, de ne pas aisément soumettre leur façon de penser à l'opinion publique ; et même, assez souvent, nous voyons que, pour s'en distinguer, comme par exemple un Joseph de Maistre, ils exagèrent leur originalité jusqu'au paradoxe, et le paradoxe jusqu'à l'impertinence (2)...

Je ne prétends pas que tous ces traits s'appliquent à l'auteur du *Roman russe* : niéra-t-on que beaucoup d'entre eux s'appliquent à lui ?

Ces prédispositions natives furent entretenues et développées par les livres. Les livres que nous lisons et que nous adoptons dans notre première jeunesse sont l'un des facteurs les plus puissans de notre personnalité morale : ils la manifestent, et, en même temps, ils l'informent. Parmi ceux qui durent contribuer à l'éducation intellectuelle ou littéraire de l'écrivain, je crois en entrevoir quelques-uns qu'il importe de signaler : chez les classiques français, Bossuet, Pascal, peut-être Saint-Simon, trois poètes où l'on a pu justement dénoncer « le romantisme des classiques : » il citera souvent plus tard les deux premiers, et, visiblement, le pénétrant essayiste qui, à Saqqarah, « chez les Pharaons, » médite sur les *Pensées* (3), s'est mis de longue date « à l'école de Pascal (4). » A quelle époque peut-on

(1) Sur les origines de la famille, voyez la réponse de Heredia au discours de réception académique de M. le marquis de Vogüé.

(2) *Évolution de la critique*, p. 172.

(3) *Histoires orientales*. p. 11-12.

(4) *Sous l'horizon*, p. 27, article sur le *Pascal* de M. Boutroux.

faire remonter le premier contact avec Rousseau? Je ne sais ; mais je crois bon de noter cet aveu : « Les années où je relis *la Nouvelle Héloïse*, je ne puis plus supporter de longtemps la lecture d'un autre roman (1). » Rousseau n'est point d'ailleurs le seul romantique qui ait enchanté cette imagination juvénile : Hugo était fait pour la séduire. « Les *Orientales*, déclare quelque part E.-M. de Vogüé, chantent encore dans notre mémoire comme la plus délicieuse musique qui ait grisé nos vingt ans (2). » Mais les vrais maîtres de sa pensée et de son jeune talent, ce sont les trois poètes gentilshommes dont l'œuvre résume ce qu'il y eut de meilleur et de plus élevé dans le romantisme français, et sur lesquels il devait écrire plus tard de si éloquens et féconds articles : c'est Chateaubriand, « l'aïeul qu'il admire et qu'il aime le plus (3) ; » c'est Lamartine, qui a « façonné son âme » et lui a appris à « nommer ce qui avait été jusqu'alors sans nom (4) ; » et c'est Vigny, « qui fut l'un des compagnons assidus de sa vie (5). » Joignons à toutes ces influences celle, maintes fois avouée, de Taine (6), celle aussi, moins continue peut-être et plus diluée, de Renan (7), et l'on aura, si je ne m'abuse, les principaux élémens livresques qui ont contribué à former ce beau tempérament d'écrivain.

Et l'on voit peut-être le sens concret et la signification convergente de toutes ces « affinités électives. » Un ardent besoin de haute poésie, d'images éclatantes, de somptueux idéalisme ; un goût passionné d'anticipation impatiente pour l'Orient, le pays par excellence du rêve romantique et de l'histoire ; une personnalité qui s'affirme volontiers du triple droit d'un lyrisme natif, de la naissance et du talent ; une hautaine indépendance à l'endroit de la tradition esthétique ou religieuse et une sym-

(1) *Histoire et Poésie*, p. 173.

(2) *Le Fils de Pierre le Grand*, etc., p. 211.

(3) *Livre du centenaire du Journal des Débats*, p. 13.

(4) *Heures d'histoire*, p. 42.

(5) *Regards historiques et littéraires*, p. 311. — Cf. *le Rappel des Ombres*.

(6) Voyez dans *l'Enquête sur l'œuvre de Taine*, publié par la *Revue Blanche* du 15 août 1897, la lettre d'E.-M. de Vogüé ; et dans la *Revue* du 1^{er} avril 1894 son article, non recueilli en volume, sur *le Dernier livre de Taine*, p. 689.

(7) « Réaction tardive [contre Renan] pour beaucoup d'entre nous ; nos efforts pour nous reprendre seront peut-être vains. Nous avons tous dormi de délicieux sommeils à l'ombre du mancenillier. » (*Heures d'histoire*, p. 305.) — « Nous tous dont l'esprit a été formé en partie par ces deux hommes [Taine et Renan], nous ne faisons qu'appliquer leurs leçons. » (*La lique démocratique des Écoles*, *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} mai 1893, p. 221). L'article n'a pas été recueilli en volume.

pathique curiosité à l'égard de toutes les hardiesses de la pensée ou de l'action : voilà, semble-t-il, les tendances en partie innées, en partie acquises, ou du moins fortifiées par la culture intérieure, qui, avant toute œuvre écrite, ou plutôt imprimée, durent se manifester de bonne heure chez E.-M. de Vogüé au cours de sa pensive et rêveuse jeunesse.

Jeunesse assez triste aussi, partagée entre la lointaine vie de collègue et les longues, les monotones journées solitaires du vieux château de Gourdan, — ce Combourg d'un nouveau René, — « perdu au milieu des bois sur le versant des Cévennes : » les événements de ces années, si décisives toujours pour la formation de l'être intime, ce furent sans doute les lectures, avec les émotions qu'elles suscitaient, « les obscurs désirs » qu'elles provoquaient ; ce furent les fouilles pratiquées dans la vieille bibliothèque ; ce fut, par exemple, la triomphale découverte des *Méditations* et des *Harmonies*, un peu plus tard, celle de *Raphaël* (1). Et peu à peu, la vocation s'éveillait. Quand à vingt ans, libre enfin, le jeune enthousiaste de Lamartine partait pour l'Italie, il emportait avec lui ses premiers vers, — de « mauvais vers (2), » dira-t-il plus tard, — des odes, des élégies, des sonnets, et le prologue d'une tragédie florentine (3).

La grande tragédie française se préparait alors dans les coulisses de l'histoire. Surpris comme tant d'autres par nos premiers désastres, le poète de vingt-deux ans saisit d'instinct l'arme héréditaire et vint l'offrir à la patrie violée. Son jeune frère sortait de Saint-Cyr ; il s'engage avec lui et va le rejoindre à Rethel. A Reichshoffen, à Patay, deux autres Vogüé succombent sous les balles allemandes. A Sedan, c'est le propre frère du futur écrivain qui tombe à ses côtés ; lui-même blessé, fait prisonnier, est interné à Magdebourg. Dures leçons de l'expérience : aucun de ceux qui les ont reçues à leur entrée dans la vie n'ont jamais pu en détacher leur pensée : il y avait trop loin du rêve caressé à la douloureuse réalité. « J'arrivais, a écrit un quart de siècle plus tard E.-M. de Vogüé, j'arrivais avec l'espoir d'assister à des spectacles grandioses... J'avais une forte provision de papier dans mon sac, » — tel Chateaubriand partant pour l'armée des princes. — « *Ayant toujours et partout rap-*

(1) *Heures d'histoire*. p. 42-43.

(2) *Syrie, Palestine, Mont-Athos*, p. xii.

(3) Edmond Rousse, *Réponse au discours de réception d'E.-M. de Vogüé*.

porté toutes choses à mon métier d'écrivain, depuis que j'ai conscience de moi-même, j'escomptais d'avance les belles notes que j'allais prendre pour le livre à écrire au retour si je revenais. Je n'ai pas crayonné trente lignes, s'il m'en souvient bien, sur ce papier perdu avec le reste (1). » Je ne crois pas qu'on puisse exagérer l'influence qu'ont eue sur lui les événements de 1870 : sa sensibilité, son imagination, sa pensée tout entière en ont été ébranlées pour toujours. L'idée de la guerre, du relèvement matériel et moral de la patrie est sans cesse présente à son esprit : elle reparait à chaque instant dans ses livres, provoquant des comparaisons, des réflexions singulièrement clairvoyantes. Soit qu'il parle de *la Débâcle*, ou de Marbot, soit qu'il s'adresse « à ceux qui ont vingt ans, » ou aux jeunes élèves du collège Stanislas, et jusque dans *Jean d'Agrève* (2), le souvenir des « sombres jours » revient sous sa plume avec une obsédante persistance. On peut dire que presque toutes ses idées ultérieures, toute sa philosophie procède de là, de ce grand ébranlement intellectuel et moral. Aucune sensiblerie niaise ou déclamatoire ; mais, au contraire, une sorte de pudeur virile dans l'émotion contenue, et d'autant plus prenante. A Strasbourg, dix ans après la guerre : « Comme j'arrivais sur la plate-forme du clocher d'où l'on contemple le pays, j'entendis une aigre musique de fifres et de tambours ; un régiment de la garnison défilait en bas, tout petit sur le pavé ; *mes yeux devinrent mauvais*, ils ne purent rien voir alentour (3). » Et d'autre part, aucune concession aux mensonges épeurés ou aux candides illusions du pacifisme ; mais, au contraire, l'affirmation, la constatation plutôt, discrète et forte tout ensemble, que toute patrie, comme disait déjà Renan, est une création militaire, que l'armée, « c'est l'autel d'airain sur lequel il faut sacrifier beaucoup de superfluités agréables, pour être assuré de garder les biens nécessaires, » et que ces biens sont étrangement fragiles, « lorsqu'on ne bâtit point sur les fondations solides, cimentées par le sang, où une loi mystérieuse a voulu assoir toute grande existence historique (4). »

(1) *Devant le siècle*, p. 246-247 ; — *Heures d'histoire*, p. 322.

(2) « En avant ! *Vorwärts!* Je me le rappelle, ce cri rauque des soldats allemands qui emmenaient quelques-uns des nôtres, après la sortie malheureuse du fort d'Issy : ils harcelaient de cet aiguillon les prisonniers qu'ils poussaient à leur bivouac. » (*Jean d'Agrève*, 7^e édition, p. 252-253.)

(3) *Regards historiques et littéraires*, p. 38.

(4) *Pages d'histoire*, p. 36, 38.

Les épreuves ont ceci de bon qu'elles mûrissent vite ceux qui leur survivent. A son retour en France, E.-M. de Vogüé n'était plus le pur élégiaque, le littéraire désintéressé qu'il avait, j'imagine, commencé d'être. Une préoccupation nouvelle s'imposait à lui, dans ce naufrage des illusions nationales : collaborer à l'œuvre de réparation nécessaire, et, d'un seul vieux et noble mot, *servir*. Justement, une occasion s'offrait de concilier avec ses ambitions nouvelles sa vieille passion des longs voyages, et « le plus ancien de ses rêves (1), » son désir de connaître enfin ce prestigieux Orient dont tous ses poètes lui parlaient. Son cousin, un passionné d'Orient lui aussi, le marquis de Vogüé, venait d'être nommé ambassadeur à Constantinople : le soldat improvisé se fit diplomate ; il allait pouvoir récrire à sa façon *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem*.

Ce fut son premier livre, ce « voyage aux pays du passé » qui, daté, sous sa première forme, de novembre et décembre 1872, n'a vu le jour ici même, après les retouches et les remaniemens nécessaires, qu'en 1875. E.-M. de Vogüé y est déjà tout entier, avec sa passion des idées générales, avec son active curiosité, avec son ardeur d'imagination, avec son inquiétude morale. Il n'a manqué à ce livre que d'être suivi de quelques autres d'une tonalité analogue, pour assurer à son auteur la maîtrise incontestée des choses d'Orient parmi les écrivains de sa génération. Venu avant Loti dans ce Stamboul qui leur est si cher à tous deux, il s'est laissé, aux yeux du grand public, distancer par son heureux rival dans l'exploitation littéraire de ce merveilleux domaine oriental. Au fond, le public n'aime bien que l'homme d'un seul livre ; et ce livre, il faut peut-être l'écrire plusieurs fois, pour qu'il consente à en reconnaître et à en adopter l'auteur ; la diversité des aptitudes et des « spécialités » le gêne et le déconcerte ; il immobilise dans une même attitude ceux qu'il admire ; il a décrété, une fois pour toutes, que le poète ne doit avoir qu'une seule corde à sa lyre. J'ai peur que le voyageur-poète de *Syrie, Palestine, Mont-Athos*, n'ait été la victime de cette très naturelle disposition d'esprit, et que l'on ne méconnaisse, ou même que l'on n'ignore l'originalité et le mérite de ses études orientales. Il y aurait pourtant une intéressante comparaison à instituer entre sa manière propre, et celle

(1) *Syrie, Palestine, Mont-Athos*, p. 4.

des principaux écrivains d'Orient, Volney et Chateaubriand, Lamartine et Loti. C'est Chateaubriand, ce me semble, qu'il rappelle le plus. Loti est plus passif en face de cette nature orientale qu'il reflète avec un charme si insinuant. E.-M. de Vogüé, lui, domine ce monde extérieur qu'il évoque et fait passer sous nos yeux ; ses impressions de voyageur lui servent surtout de thèmes à méditations ; on y sent une pensée plus haute, plus virile, moins entraînée au flot des sensations et des images. Ce qu'il est allé chercher en Orient, c'est « le secret de l'histoire ; » c'est déjà aussi une réponse aux questions de l'heure présente ; c'est une leçon de volonté, d'énergie morale qu'il est allé demander à « ce pays, que tout homme doit venir interroger avant de formuler sa pensée définitive sur les grands problèmes de l'âme ; » et il lui « doit d'entrevoir la vérité divine et de sortir d'ici, malgré tout, fortifié, mûri et consolé (1). »

Et certes, celui qui parle ainsi n'est pas un homme pour qui le monde intérieur seul existe. Il y a de très belles pages descriptives dans *Syrie, Palestine, Mont-Athos* : il n'y en a pas de plus belles que celle-ci, que j'emprunte à *Vanghéli*, la première nouvelle qu'E.-M. de Vogüé ait écrite, sorte de récit symbolique où il a « résumé les souvenirs de six années d'Orient : »

Nous nous étions attardés à l'étape : la nuit nous prit tout en haut des pentes qui vont s'évasant jusqu'à la plage, une nuit de printemps mélodieuse et tiède tressaillant d'énergies sourdes qu'ignorent celles de nos pays, — une nuit où l'on sentait vivre les choses et les êtres d'une vie si ardente, si enivrée, que la mort et la peine semblaient bannies d'un monde plus heureux. Le petit chemin douteux se perdait dans les méandres des marécages qui continuent le lac ; des myriades de lucioles promenaient des essaims de flammes dans les roseaux, d'où montaient les chansons nocturnes des rainettes et des rossignols. Nous chevauchions au travers des bouquets de platanes, de lauriers et de chênes verts, guidés dans l'ombre par la voix des muletiers ; ces gens simples, gagnés insensiblement par cette majesté, reprenaient en chœur un lent refrain romain : nous les suivions, assoupiés sur la selle dans un demi-rêve par la fatigue d'une rude journée ; nul cependant n'eut la pensée de se plaindre des heures allongées et de mesurer la descente des étoiles dans un ciel si doux. Il était minuit quand la lune décroissante, apparue sur les hautes crêtes de l'Olympe de Bithynie, nous montra la nappe reposée du lac : la ligne dentelée des remparts de Nicée moirait d'ombre le bleu des eaux (2).

(1) *Syrie, etc.*, p. ix, 230, 236.

(2) *Histoires orientales*, p. 58-59.

Connait-on, dans la prose pittoresque du XIX^e siècle, beau coup de pages qui vaillent celle-là ?

Après l'Orient turc, l'Orient africain. Chargé d'une mission diplomatique en Égypte, E.-M. de Vogüé découvrit avec ravissement cette terre enchanteresse où il devait revenir souvent dans la suite, et qui lui inspirera quelques-unes des plus belles descriptions du *Maître de la mer*. Là, sous la direction de cet admirable Mariette, auquel, ici même, il a rendu un si émouvant et pénétrant hommage, il s'initie à l'égyptologie : au musée de Boulaq, à Saqqarah surtout, il a la révélation, que personne peut-être n'a plus éloquemment traduite, de cet infini du temps dont les découvertes historiques de notre époque nous donnent parfois le frisson. Car c'est toute une société, vieille de sept ou huit mille ans, qui, brusquement, surgit du sol : « pour peu qu'on les interroge avec patience, *ces morts parlent*, leurs ténèbres s'illuminent, un monde s'ouvre (1). » D'avoir pénétré ce monde, et d'avoir éprouvé ce frisson, cela donne à l'esprit une hauteur et une largeur tout ensemble, auxquelles, sans cette expérience, il est peut-être difficile d'atteindre. Ce qui est sûr, c'est qu'E.-M. de Vogüé en a recueilli l'entier bénéfice.

Et après l'Orient africain, l'Orient slave. Dans le volume, trop peu connu, à mon gré, qui est intitulé *Histoires orientales*, et qui date de 1879, il y a une curieuse étude historique qui a pour titre : *De Byzance à Moscou, voyages d'un patriarche*. Ce voyage, E.-M. de Vogüé l'a fait pour son propre compte. Nommé secrétaire d'ambassade en Russie, il arriva à Saint-Pétersbourg au mois de décembre 1876. Là commencèrent pour lui six années particulièrement fécondes en enseignemens et en révélations de toute sorte. Par des voyages poursuivis en tous sens, par l'étude approfondie de la langue, de la littérature et de l'histoire, par l'observation attentive des mœurs et des caractères, par la pratique des hommes et des choses de son métier, il s'efforça d'entrer aussi profondément que possible dans l'intimité de ce monde russe dont il avait bien pu prendre comme un avant-goût, au cours de ses pérégrinations antérieures, mais qui ne laissait pas de lui être encore fort étranger, comme il

(1) *Chez les Pharaons* (15 janvier 1877), *Histoires orientales*, p. 13. — Le premier article que l'écrivain se proposait de donner à la *Revue*, si la mort le lui avait permis, était une étude sur l'état actuel des études égyptiennes. — Voyez, dans le *Figaro* du 6 mars 1908, son article sur *le Scarabée de Karnak*.

l'était alors à tous les Français, quoique M. Anatole Leroy-Beaulieu et Alfred Rambaud eussent déjà écrit ici même sur cette matière (1). Avec cette rapidité aiguë d'intuition et cette clairvoyance de patriotisme qui ne le quittaient guère, il dut se dire d'assez bonne heure qu'il y avait là non seulement, pour l'écrivain qu'il était, un champ presque vierge à défricher et à exploiter, mais encore qu'en travaillant, par les moyens en son pouvoir, à rapprocher l'un de l'autre deux peuples, ou, pour mieux dire, deux mentalités qui s'ignoraient, à les renseigner l'une sur l'autre, il rendrait à son propre pays un très signalé service (2). On sait de reste si l'événement lui a donné raison.

Il semble qu'il ait d'abord un peu hésité sur la nature des travaux par lesquels il allait poursuivre son dessein. Soit que sa situation lui ait rendu difficiles d'autres études, soit tout simplement que l'histoire, qu'il a d'ailleurs toujours aimée, l'ait alors plus particulièrement attiré, ce sont des essais historiques qui, deux ou trois ans, vont, — au moins extérieurement, — absorber son activité. Ces études sur divers épisodes de l'histoire de Russie, — *les Voyages du Patriarche Jérémie, la Révolte de Pougatchef, le Fils de Pierre le Grand* (3), *Mazeppa, la Mort de Catherine II*, — sont du reste extrêmement remarquables : exactitude de l'information, ingéniosité du sens critique et psychologique, haute liberté des jugemens et des vues, clarté de l'exposition, vivacité entraînant et colorée du style, — il y avait là des qualités de tout premier ordre, et qui auraient pu et dû signaler l'auteur de ces pages à l'attention des historiens de métier. Mais là encore, il aurait fallu redoubler et poursuivre : les « spécialistes » n'adoptent et ne consacrent que ceux qui s'enrégimentent dans leurs rangs sans espoir de reprise ou de retour.

E.-M. de Vogüé n'était pas homme à se laisser enrégimenter quelque part. Au risque de passer pour un dilettante ou un ama-

(1) Les belles études de M. Anatole Leroy-Beaulieu sur *l'Empire des Tsars et les Russes* ont commencé à paraître dans la *Revue* à partir de 1873. E.-M. de Vogüé déclarait « qu'il faut faire dans le mouvement de notre génération une place hors de pair à l'auteur de cette œuvre capitale. » (*Regards historiques*, p. 85.)

(2) Les rapports que le jeune secrétaire d'ambassade adressait à ses chefs sur l'état des questions russes sont demeurés célèbres au quai d'Orsay.

(3) Dans une lettre à son frère publiée récemment, Brunetière disait des articles sur *le Fils de Pierre le Grand* : « C'est un des très solides et très jolis travaux historiques que j'aie lus depuis longtemps. »

teur, il continuait silencieusement la vaste enquête qu'il avait entreprise sur le monde et sur l'âme russes, essayant diverses directions, mais sans laisser voir, — peut-être d'ailleurs l'ignorait-il encore lui-même, — sur quel point précis il allait faire porter son principal effort. Cherchait-il encore sa voie? Ou bien, l'ayant intérieurement trouvée, ajournait-il à dessein le moment de s'y engager publiquement? Je ne sais; et les biographes futurs nous renseigneront sans doute là-dessus quelque jour (1). Ce qui est bien certain, c'est qu'à l'époque où nous sommes parvenus, — octobre 1883, date de l'article sur Tourguénef, — rien ne pouvait faire pressentir qu'E.-M. de Vogüé se tournerait prochainement du côté de la critique littéraire. Il écrivait depuis près de dix ans : des notes de voyage, une nouvelle, des études d'art ou d'archéologie, des essais historiques, tels étaient les genres où s'était tour à tour exercé son jeune et souple talent d'écrivain; pas un seul article critique dans tout cela, à moins qu'on ne veuille compter deux minces comptes rendus, dont l'un, il est vrai, de deux pages, sur *Guerre et Paix* (2). Qui aurait pu, parmi toutes ces tentatives littéraires, deviner ou prévoir l'auteur du *Roman russe*?

Pendant, un événement essentiel s'était produit dans la vie de ce dernier : en 1878, il avait épousé une Russe, la sœur du général Annenkoff, qui devait être pour son œuvre, et en particulier pour le *Roman russe*, la plus discrète et la plus infatigable des collaboratrices, et, en 1882, il s'était fait mettre en disponibilité. « Il est écrivain et diplomate, écrivait-il plus tard d'un de ses confrères. Oh! le déplorable ménage que celui de ces deux vocations! C'est une brouille de toutes les minutes, tant que la plus forte des deux n'a pas réclamé le divorce à son profit (3). » Chez lui, c'est la vocation littéraire qui avait fait prononcer le divorce en sa faveur. Mais le ménage,

(1) Une lettre, publiée depuis que ces lignes sont écrites, semble donner plutôt raison à la seconde hypothèse. L'idée de faire connaître aux lecteurs français les grands écrivains russes a été suggérée par une Russe, « femme extraordinaire, universelle, » la comtesse Alexis Tolstoï. « Je repoussai d'abord cette idée, comme une chimère insensée, avouait plus tard l'écrivain... Je m'enhardis peu à peu à une tâche dont le succès me paraissait le préliminaire indispensable de tout effort politique sérieux. »

(2) Dans la *Revue* du 15 juin 1879 : il annonçait d'ailleurs, dans ce compte rendu, l'intention de revenir quelque jour en détail sur Tolstoï. L'autre, sur les *Lettres du Bosphore*, par M. C. de Moüy, a paru dans la *Revue* du 15 août 1879.

(3) *Regards historiques et littéraires*, p. 40.

pour « déplorable » qu'il fût, n'en avait pas moins eu quelques-uns des bons résultats qu'entraîne toute union régulière (1). Heureux ceux qui n'ont pas mené trop jeunes la vie de l'homme de lettres parisien ! Leur expérience n'est pas limitée à celle du boulevard. « Il n'y a pas que la Bièvre, disait spirituellement Flaubert : le Gange aussi existe. » A vivre plus de dix ans à l'étranger, E.-M. de Vogüé y avait acquis ce qui ne s'apprend pas en France, le sens des relativités nationales (2 ; l'horizon de sa pensée s'était singulièrement élargi ; le point de vue « européen, » ou même « mondial, » lui était devenu comme naturel ; il avait connu d'autres civilisations, pénétré d'autres âmes que les nôtres ; l'Orient, la terre du passé, et peut-être de l'avenir, « l'Orient, terre des miracles et piédestal des immenses destinées (3), » lui avait été révélé : il en avait son déles réserves mystiques. Dans la steppe russe, ou sur les routes de la Judée, il avait semé bien des préjugés français, acquis bien des idées nouvelles. De plus, ses fonctions mêmes, en le mêlant à la vie réelle, lui avaient appris tout ce que l'on n'apprend pas dans les livres. Ainsi muni et ainsi averti, que cet écrivain de trente-quatre ans, qui déjà a fait ses preuves, s'attaque à l'un de ces sujets qui permettent à un riche et souple talent de se déployer tout entier et de donner toute sa mesure. Après s'être un peu dispersé, il s'y concentrera ; après avoir un peu déconcerté l'attention publique par la variété de ses dons et la diversité de ses métamorphoses, il la frappera par l'unité intérieure et la vivante originalité de sa pensée ; il prendra rang parmi les maîtres qu'on écoute et qu'on suit. Son livre sera une date dans l'histoire intellectuelle et morale de son temps. Et ce sera le *Roman russe*.

(1) C'est ce dont il a publiquement convenu lui-même. Il écrivait, à propos de l'auteur des *Lettres du Bosphore* (*Revue des Deux Mondes* du 15 août 1879) : « Il (M. de Moüy) a connu cette lutte irritante entre le devoir professionnel qui dit : « Mystère ! » et le tempérament de l'écrivain qui crie : « Raconte ! » Lutte saine et bienfaisante, au surplus, qui affine le jugement et aiguise le style. »

(2) « On sait que le bruit public, pour nous, c'est le bruit de Paris. Pourtant, en dehors de ce lieu sonore, la terre est bien grande, les esprits des hommes sont bien divers, parfois bien puissans et influens sur les destinées du monde. » (*Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1884, article sur *Tolstoï*.) En recueillant son article en volume, l'écrivain a supprimé ce passage.

(3) Discours prononcé au nom de l'Institut pour l'inauguration du monument de Ferdinand de Lesseps à Port-Saïd le 17 novembre 1899, p. 9.

II

A quelque point de vue qu'on se place pour l'étudier, le *Roman russe* reste un beau livre, et un grand livre. Au bout d'un quart de siècle, nous pouvons aujourd'hui l'affirmer : c'est l'un des livres essentiels de la fin du XIX^e siècle. Pour la nouveauté des renseignemens et des directions qu'il ramassait, pour l'abondance et la portée des idées générales qu'il mettait en œuvre, pour l'influence exercée enfin et pour l'éclat du style, il évoque invinciblement deux autres termes illustres de comparaison : l'*Histoire de la littérature anglaise* et le livre *De l'Allemagne*. Moins fortement composé peut-être que le livre de Taine, mais plus entièrement neuf, pour nous, Français, et aussi éloquent, aussi brillant de forme, il lui ressemble encore à un double titre : de même que le grand ouvrage de Taine avait, pour de longues années, exprimé le nouvel idéal littéraire, celui du naturalisme contemporain, de même le *Roman russe* a eu le mérite de formuler le programme d'une littérature hautement idéaliste qui, depuis, a porté ses fleurs et ses fruits ; et, d'autre part, comme la *Littérature anglaise*, dont il s'inspire d'ailleurs, le livre d'E.-M. de Vogüé est, en son fonds substantiel, une étude de psychologie ethnique. Taine s'en était bien aperçu, et il en avait su beaucoup de gré à l'auteur : « Je vous fais d'abord, lui écrivait-il, mon compliment bien sincère sur le grand morceau où vous faites la psychologie du Russe, d'après son histoire ; à mon avis, c'est le plus fructueux de tous les genres d'histoire, car il expose la formation du caractère, et du caractère dépend presque tout le reste. Cela est tout à fait neuf et fécond (1). » Et il n'est pas douteux non plus qu'à son heure, le *Roman russe* ait eu toute l'importance révélatrice de l'admirable livre *De l'Allemagne*. Comme jadis dans le grand ouvrage de M^{me} de Staël, c'était tout un monde, nouveau pour nous, de mœurs, d'idées, de sentimens, qui, soudain, nous était ouvert et où nous avons largement puisé, comme au temps du romantisme. Et encore, ne faut-il pas ajouter qu'E.-M. de Vogüé avait plus d'une supériorité sur sa célèbre devancière ? Son information est plus sûre et plus complète : M^{me} de Staël connaissait

(1) *Correspondance de Taine*, t. IV, p. 217.

fort peu d'allemand, et elle n'a guère vécu en Allemagne : elle devinait beaucoup plus qu'elle ne savait à proprement parler. Au contraire, les intuitions de l'auteur du *Roman russe* reposent sur une connaissance approfondie de la langue, de la littérature et de la vie russes, et la longue familiarité que, durant six années de séjour en Russie, et quatre autres années d'études persévérantes (1), il a contractée avec les œuvres de ce lointain génie donne à ses études une justesse et une intimité d'accent, et à ses lecteurs une sécurité qu'il semble bien difficile d'égaliser, et, à plus forte raison, de surpasser. Et enfin, si M^{me} de Staël est, certes, un très grand auteur, elle n'est peut-être pas un grand écrivain : elle n'a pas du moins ce qui constitue essentiellement le grand écrivain, je veux dire *un style à soi*, une forme qui lui appartienne bien en propre, qui se reconnaisse entre mille autres, et qui s'imprime et se grave à tout jamais dans l'esprit ou dans l'âme du lecteur. Ce don-là, E.-M. de Vogüé l'a au plus haut degré, et c'est ce qu'il faut tout d'abord essayer de mettre en lumière.

Voici venir le Scythe, le vrai Scythe, qui va révolutionner toutes nos habitudes intellectuelles. Avec lui, nous rentrons au cœur de Moscou, dans cette monstrueuse cathédrale de Saint-Basile, découpée et peinte comme une pagode chinoise, bâtie par des architectes tartares, et qui abrite pourtant le Dieu chrétien...

A la brusquerie de l'attaque, — c'est le début de l'étude sur Dostoïevsky (2), — à l'impétuosité du mouvement, à ce

(1) On nous dira sans doute un jour, avec plus de détails que je n'en puis donner ici, de quel labeur prodigieux et de quelle « réussite » peut-être unique est sorti le *Roman russe* : lectures incessamment reprises et longuement poursuivies dans le texte original, et sans l'aide d'un dictionnaire, de l'œuvre intégrale des grands écrivains russes; commentaires oraux; traductions faites en commun et remaniées sans relâche, — jamais peut-être l'assimilation d'un génie étranger par un autre esprit, et, si je puis dire, la transposition ou la transfusion d'une âme dans une autre âme ne s'est opérée avec autant de conscience, de méthode et de succès.

(2) La phrase : « Voici venir le Scythe, le vrai Scythe qui va révolutionner toutes nos habitudes intellectuelles » figurait d'abord dans les premières pages, — en grande partie retranchées depuis, — de l'article de la *Revue* sur Tolstoï (15 juillet 1884). En remaniant ses articles pour en composer son livre, avec ce sûr instinct qu'ont tous les vrais écrivains, E.-M. de Vogüé a vu là le début presque nécessaire d'un chapitre, et, comme la phrase pouvait s'appliquer aussi bien, et presque mieux encore, à Dostoïevsky qu'à Tolstoï, il l'a transportée tout au début de l'étude sur Dostoïevsky. — Je note ici, une fois pour toutes, en attendant l'« édition critique » du *Roman russe* qu'on ne manquera pas de nous donner quelque jour, que les articles de la *Revue*, en passant dans le livre,

besoin qu'éprouve visiblement l'écrivain, l'idée abstraite à peine énoncée, de la reprendre sous une forme plastique, de la compléter, de la nuancer, et de l'éclairer au moyen d'une image formant symbole, n'avez-vous pas reconnu l'accent, et le ton, et le procédé habituel du poète ?

Relisez maintenant tout l'ouvrage. Rappelez-vous telle page célèbre : la comparaison du style de Tourguénef avec le clair tintement du vieux rouble suspendu au cou d'une petite paysanne de l'Ukraine sur la carafe qu'elle apporte au voyageur altéré; la poignante et dramatique évocation des scènes qui suivirent la mort et les funérailles de Dostoïevsky; les toutes dernières lignes : « Voilà ce que j'ai entrevu sous cette terre russe. Pauvre terre pâle ! ses fils diront peut-être que je l'ai peinte trop maussade, que je n'ai pas su respirer son parfum amer... ; » ou encore la conclusion de l'étude sur Tourguénef :

Dans presque tous ses livres, un noble souffle passe, élève et réchauffe le cœur; c'est peu de chose et c'est beaucoup, ce souffle léger resté d'une ombre, qui nourrira à jamais des milliers d'âmes. Ivan Serguievitch a disparu comme ces paysans de son pays d'Orel, qui vont semant le grain dans les labours d'automne; la plaine de blé est immense, le sillon noir fuit à l'infini; l'homme le remonte, décroît, s'évanouit dans la brume et va s'asseoir, épuisé de fatigue, là-bas derrière les versans; s'il est trop vieux, si quelque mal le prend cet hiver, on le couchera sous son labour, on l'oubliera. Qu'importe ? Disparais, pauvre homme de peine qui agita tes bras dans le vide, sur la terre nue. La semence demeure et vit : aux soleils de l'été prochain, le blé va sortir, mûrir, rouler sur la steppe des vagues d'or, et dispenser aux multitudes le bon pain, le pain de force et de courage.

Que nous voilà loin ici de la littérature de manuel, ou même de cette critique de régent de collègue qui, pâle, décharnée, exsangue, remplit de son plat bavardage tant de chroniques soi-disant « littéraires ! » Au moins, voilà un critique qui sait écrire, qui connaît et qui prouve par son propre exemple la valeur persuasive et évocatrice du style ! Avoir un style, savoir écrire, c'est, — rien de plus, mais rien de moins, — c'est mettre un peu de son âme dans son verbe; c'est faire passer dans les mots, c'est, par leur intermédiaire, communiquer à d'autres âmes les émotions qui nous agitent au moment où nous prenons la plume.

ont été très profondément remaniés. Les articles de la *Revue* sont, comme il convient, des *articles*, des morceaux isolés, se suffisant chacun à eux-mêmes, rattachés à des préoccupations d'actualité; dans le livre, ils sont devenus de véritables *chapitres*, les parties indissolubles d'un tout.

Telle est la leçon que nous donnent tous les vrais écrivains, fussent-ils critiques; et telle est celle aussi que nous donne E.-M. de Vogüé. En nous parlant de Pouchkine ou de ce « prodigieux » Tolstoï, de Gogol ou de Tourguénef, il est au fond parmi ses pairs : écrivain d'une autre espèce sans doute, moins puissant et moins créateur assurément, mais qui pourtant, au milieu d'eux, n'est point dépaycé, et se retrouve comme en famille. Et écrivain qui, comme eux aussi, est poète, si c'est être poète que de ne pouvoir s'empêcher d'imprimer à sa phrase le frémissement de sa sensibilité intime et d'inventer perpétuellement de nouvelles images pour exprimer les « correspondances » qui existent entre le monde matériel et le monde de l'âme.

Les poètes passent pour être généralement de bien médiocres critiques. C'est qu'ils ne daignent pas d'ordinaire utiliser l'instrument incomparable qu'ils ont entre les mains. En quoi consiste en effet, et à quels termes exacts se ramène le problème proprement critique? Une œuvre étant donnée, que le lecteur est censé ignorer entièrement, il s'agit, en quelques pages, de suppléer de telle sorte à son ignorance, de lui donner de cette œuvre inconnue une idée si juste, si complète, si lumineuse et si adéquate, qu'une lecture intégrale doublée d'une étude approfondie ne saurait lui en fournir une notion plus exacte et plus précise. Cette opération, toujours extrêmement délicate, et qui exige, avec beaucoup d'art et de tact, plus d'esprit de finesse que d'esprit géométrique, devient presque décourageante quand l'œuvre à révéler est une œuvre étrangère, et par conséquent éloignée de nos goûts, de nos habitudes d'esprit : heureux, quand la critique parvient à nous y intéresser, à nous en faire simplement, d'un peu loin, pressentir les beautés! En ce qui concerne les grands écrivains russes, ces barbares de génie, mais d'un génie si lointain, les difficultés pouvaient paraître insurmontables. Les lecteurs du *Roman russe* savent avec quelle maîtrise E.-M. de Vogüé en a triomphé. Certes, il avait eu dans son œuvre, ici même, de savans et d'ingénieux précurseurs, et il était le premier à signaler et à recommander les traductions de Mérimée, de Viardot, de Xavier Marmier et de Victor Derély, les beaux travaux de M. Anatole Leroy-Beaulieu, de Rambaud, de M. Courrière et de M. Ernest Dupuy. Mais enfin, personne avant lui n'avait écrit le *Roman russe*, à savoir le livre qui a définitivement donné droit de cité, non seulement dans la littérature

française, mais on peut bien dire dans la littérature européenne, à Gogol, à Tourguénef, à Dostoïevsky, à Tolstoï. Et que dis-je, dans la littérature européenne ! Sait-on en France qu'en Russie même le livre d'E.-M. de Vogüé a été pour ces grands écrivains la consécration définitive, que les Russes, grâce à lui, découvrent dans leurs propres romanciers des finesses, des nuances et des beautés qu'ils n'y avaient point encore aperçues ? Songeons, pour mesurer ce mérite à sa vraie valeur, à ce que, nous autres Français, nous pouvons apprendre des critiques étrangers sur Racine et sur La Fontaine ! Et concluons que le *Roman russe* n'est pas loin de réaliser le haut et rare idéal qui devrait s'imposer à toute œuvre critique vraiment digne de ce nom.

Comment l'auteur de ce livre mémorable a-t-il réussi à remplir tout son objet ? Il l'a brièvement, et partiellement, indiqué dans sa *Préface*. D'abord, très préoccupé de montrer, dans les écrivains qu'il étudiait, « l'homme autant que l'œuvre, et, dans les deux, l'expression d'une société, » il s'est volontairement interdit l'emploi d'une méthode d'exposition toute didactique, et, en quelque sorte, rectiligne. « Sans grand souci des règles de la composition littéraire, écrit-il, j'ai dû accueillir tout ce qui servait mon dessein : détails biographiques, souvenirs personnels, digressions sur des points d'histoire et de politique, sans lesquelles tout serait inintelligible dans les évolutions morales d'un pays si caché. Il n'y a peut-être qu'une règle, c'est d'éclairer par tous les moyens l'objet que l'on montre, et de le faire comprendre et toucher sous toutes ses faces (1). » De plus, et toutes les fois qu'il s'agit de nous faire entendre tel trait de caractère ou telle nuance de beauté peu conforme à nos manières habituelles de voir ou de sentir, il s'ingénie à multiplier les comparaisons, les moyens termes, les rapprochemens, tous les innombrables états intermédiaires que lui suggère sa vaste culture et qui, peu à peu, par degrés insensibles, nous acheminent à l'intelligence plus complète de l'objet à définir. « Mourasof, — dira-t-il, par exemple, d'un héros de Gogol, — Mourasof, c'est M. Madeleine des *Misérables*, dégonflé du grand souffle épique (2). » Un long portrait détaillé nous en apprendra moins que cette simple ligne. « Tourguénef, dira-t-il encore, a la grâce et la poésie de Corot ; Tolstoï, la grandeur simple de Rousseau ; Dostoïevski, l'âpreté

(1) *Le Roman russe*, 7^e édition, p. x.

(2) *Id.*, p. 122.

tragique de Millet (1). » Nous voilà admirablement préparés à les aborder tous les trois. Mais il faudrait toute une longue étude pour mettre dans une juste lumière l'art prodigieux et le tact infini qu'a déployés E.-M. de Vogüé pour nous conduire comme par la main, à travers des sous-bois familiers, jusqu'aux plus sombres et plus touffus taillis de la forêt russe (2). Et c'est ici qu'interviennent, pour achever et parfaire son œuvre, ses dons propres de poète. Il n'est pas vrai, comme on le prétend trop souvent, que le véritable esprit critique soit réfractaire à la poésie. Si le vrai critique est celui qui non seulement juge, mais comprend et fait comprendre, il ne saurait lui nuire d'être doublé d'un poète. Pour entrer dans l'intimité d'une âme ou d'une œuvre étrangère, surtout pour y faire entrer les autres, la raison pure et discursive ne suffit pas; l'âme tout entière doit intervenir, et, notamment, ce qu'il y a de plus profond dans l'âme, ces « puissances invincibles du désir et du rêve » qui seules nous permettent de communier directement avec les grands poètes de tous les temps. On ne dira jamais assez combien est juste le mot du moraliste : « Il faut avoir de l'âme pour avoir du goût. » L'imagination, la sensibilité, quand elles veulent bien ne pas s'exercer à vide, et s'appliquer aux fermes données du réel, sont des facultés critiques de tout premier ordre. Pour *évoquer* aux regards, — ce qui est peut-être l'obligation essentielle du critique, — tel genre particulier de beauté, pour en donner, si je puis dire, la sensation directe et vivante, — la notation sincère d'une émotion personnelle, une fraîche ou éclatante image vont souvent mieux et plus vite à leur but que les analyses les plus consciencieuses ou les plus subtiles. Dans un admirable

(1) *Le Roman russe*, p. 204.

(2) Il n'est pas jusqu'à l'ordre dans lequel les études qui devaient composer le *Roman russe* se sont succédé dans la *Revue* qui ne soit à cet égard fort significatif. Non pas que je veuille infirmer le témoignage direct de l'écrivain : « C'est par lui, disait-il de Gogol, c'est par lui qu'il eût fallu commencer, si j'avais pris ces études dans leur ordre naturel de succession. Malgré moi et sans calcul, je les ai prises dans l'ordre de justice; j'ai couru tout d'abord au plus pressé de l'inconnu, au plus vif de mon plaisir; j'ai recommandé à mes lecteurs les romanciers qui m'avaient le plus séduit et qui représentent le génie de leur pays dans son entier épanouissement. » (*Revue* du 15 novembre 1885, p. 241-242.) En ce cas, son instinct l'a bien servi : Tourguénef, Tolstoï, Dostoïevsky, Gogol, il a commencé par celui qui nous était le plus familier, étant déjà presque nôtre, et le plus accessible, et, de proche en proche, il est arrivé jusqu'à ceux qui étaient le plus loin de nous. Et c'est aussi pour nous acclimater à Tolstoï, qu'il a, dans la *Revue* du 15 août 1882, publié une traduction de *Trois morts*, en tête de laquelle il annonçait une étude ultérieure sur le grand écrivain russe.

article sur *l'Histoire de la littérature anglaise*, ce merveilleux et complet critique qu'était Émile Montégut écrivait : « Pour quiconque a lu les écrivains dont parle M. Taine, il y a dans son livre des métaphores, des images et des comparaisons qui équivalent à des traits de génie. » En bon disciple de Taine, E.-M. de Vogüé mérite pareil éloge. Comment, par exemple, mieux faire entendre, en trois lignes, le croissant « pouvoir du monde extérieur sur l'âme humaine : » « Le classique avait fait de la nature un décor, le romantique en fit une lyre où chantaient toutes ses passions ; nous avons renversé les rôles ; aujourd'hui, *c'est l'homme qui est la lyre passive, résonnant au moindre souffle du grand Pan* (1)? » Et quel est le critique qui n'aurait voulu trouver cette phrase sur Tourguénef : « En vérité, je ne lui connais pas de rival pour la sûreté du goût, la tendresse, je ne sais quelle *grâce tremblante* également répandue sur chaque page, *qui fait penser à la rosée du matin* (2)? » ou cette autre sur Dostoïevsky après *Crime et Châtiment* : « Avec ce livre, le talent avait fini de monter. Il donnera encore de grands coups d'aile, *mais en tournant dans un cercle de brouillards*, dans un ciel toujours plus trouble, *comme une immense chauve-souris au crépuscule* (3)? » Il faudrait plaindre ceux qui ne sentiraient pas tout ce qu'il y a, dans ces poétiques images, de justesse critique, et de vérité concentrée.

La poésie est plus proche parente qu'on ne le pense quelquefois de la philosophie. Oeuvre d'un grand écrivain et d'un critique de la grande espèce, le *Roman russe* est l'œuvre aussi d'un vrai penseur. Quand, à chaque instant, dans le cours de l'ouvrage, nous ne trouverions pas, sur la vie, sur le monde et sur l'homme, nombre de vues ingénieuses ou pénétrantes, qui feraient honneur à un philosophe de profession, nous serions amplement avertis des aptitudes philosophiques de l'auteur par la magistrale préface qu'il a mise en tête de son livre et où il s'est délibérément proposé de « lier quelques idées générales. » Quelles sont ces idées ? Il suffira de les rappeler brièvement pour en indiquer la vigueur, l'originalité et l'intérêt.

Aux yeux d'E.-M. de Vogüé, le trait caractéristique de notre temps, c'est, dans tous les ordres de la pensée et de l'ac-

(1) *Le Roman russe*, p. 93.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 192.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 255.

tion, « la remise du monde aux infiniment petits. » Naissance et débordement de la démocratie dans l'ordre politique et social, avènement du réalisme dans l'ordre philosophique, scientifique et littéraire, ce sont là des faits connexes, nécessaires et universels. Mais en France, sous l'influence de diverses causes : développement du rationalisme sec issu de l'*Encyclopédie*, « résistances chagrines de l'orthodoxie, » culte du fait et superstition de la science positive, le réalisme était devenu une doctrine étroite, partielle et grossière, uniquement préoccupée de voir et de peindre l'extérieur et le plus bas côté des choses, affranchie de toute intention morale ou religieuse, et s'en glorifiant puérilement. Anémiée par cette fausse notion du réel, et par la pratique qui en résultait, « notre littérature laisse perdre par ses fautes l'empire intellectuel qui était notre patrimoine incontesté. » Comment lui rendre vie, santé et puissance ? Le réalisme russe, qui a gardé les plus précieuses vertus dont nous sommes fâcheusement dégagés, peut nous offrir des leçons et des exemples. Inspirons-nous librement de lui, comme nous nous sommes jadis inspirés des Allemands et des Anglais, des Italiens et des Espagnols, et peut-être, si nous la méritons, comme jadis, l'hégémonie spirituelle nous reviendra-t-elle. « L'esprit français est grevé d'un devoir héréditaire, le devoir de tout connaître du monde, pour continuer l'honneur de conduire le monde (1). »

Telles étaient en substance les hautes et généreuses idées qui formaient le fond du *Roman russe*. Exprimées dans une langue chaude, et tour à tour éloquente ou imagée, qui en soulignait et en redoublait la portée, elles eurent vite conquis les imaginations et les cœurs. C'était le moment où la pensée française, lasse des excès du naturalisme, commençait à tenter d'autres voies, s'ouvrait à de nouveaux horizons. La virulente campagne de Brunetière contre l'école de Médan commençait à porter ses fruits : parmi les meilleurs disciples de Zola, les uns à petit bruit, comme Édouard Rod, les autres avec plus de fracas, comme M. Paul Margueritte, se détachaient peu à peu du maître et consommaient la banqueroute de la doctrine qu'il avait prêchée. Les premiers romans de Loti et de M. Bourget avaient éveillé des goûts nouveaux et suscité de nouvelles exigences. On regar-

1) *Le Roman russe*, p. 204.

dait du côté de l'étranger. Des idées nouvelles s'infiltraient dans les esprits. En même temps que du naturalisme, on s'affranchissait du culte superstitieux de la science. La préoccupation morale et religieuse semblait renaître dans les âmes. D'autre part, un souci croissant des humbles s'emparait d'un grand nombre de cœurs. Idéalisme, symbolisme, ces mots, dont on avait désappris le sens, devenaient ou redevenaient à la mode. Le *Roman russe* a donné un corps à toutes ces tendances : en même temps qu'il les exprimait, il leur apportait un encouragement et un aliment, et non pas seulement des théories, mais des exemples. On voulut connaître directement ce réalisme idéaliste dont la vertu rajeunissante nous était si éloquemment vantée. On se jeta avec passion sur les livres russes ; on les traduisit avec une indiscretion contre laquelle, ici même, E.-M. de Vogüé fut le premier à protester. Les trois volumes de la traduction française de *Guerre et Paix* qui, jusqu'alors, moisissaient dans les sous-sols d'un grand éditeur parisien, devinrent subitement, après l'article sur Tolstoï, l'un des plus éclatans succès de librairie de la fin du siècle dernier. A ce contact, l'âme française perdit un peu de la sécheresse ironique ou « marmoréenne » que les théoriciens de l'impassibilité lui avaient comme inoculée ; elle s'attendrit ; elle osa ne plus s'interdire la chaleur de l'émotion ou de la pitié. « L'homme sensible, » comme au temps de Rousseau, faillit renaître. Il n'y a que les grands livres pour déterminer dans les esprits des changemens de cette nature : je ne sais si, depuis la *Vie de Jésus*, par les conséquences littéraires et morales qu'il a entraînées, aucun livre avait aussi fortement agi que le *Roman russe* sur le mouvement des idées de notre temps.

En analysant et en appréciant le roman russe, on peut dire, sans exagérer, que M. de Vogüé s'ajoute lui-même aux Gogol, aux Tourguénef, aux Tolstoï, aux Dostoïevsky, ne leur rend pas moins de son propre fonds qu'ils ne lui ont prêté, dégage leur pensée des voiles ou des brouillards dont elle aime à s'envelopper, et, en leur faisant leur place dans l'histoire de la pensée contemporaine, y marque avec eux profondément la sienne. M. de Vogüé se montre, dans ce livre, toujours égal à son sujet, souvent supérieur, et ce sujet, pour bien des raisons, était l'un des plus vastes, presque le plus neuf, l'un des plus complexes et des plus difficiles que pût choisir l'ambition d'un critique et d'un historien philosophe (1).

(1) *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} juin 1886 (*Bulletin bibliographique*).

Ces lignes que Brunetière écrivait, au lendemain de la publication, resteront, je crois, sur le *Roman russe*, le jugement même de la postérité.

III

Le *Roman russe* n'est pas un livre de pure curiosité désintéressée ; c'est un livre d'action. La cause de l'idéalisme y était prêchée au nom de l'intérêt patriotique. Ce n'était pas seulement la France littéraire, c'était la France politique et sociale qui, dans la pensée de l'écrivain, devait bénéficier de ce rapprochement intellectuel entre les deux peuples ; et c'est en effet ce qui arriva (1). Mais poser ainsi la question, c'était prendre en quelque sorte l'engagement public de ne pas en rester là, de travailler, par tous les moyens en son pouvoir, à cette renaissance idéaliste dont E.-M. de Vogüé se faisait le théoricien et l'apôtre. Et cet engagement, il l'a tenu. Sans renoncer à la littérature d'imagination, — les *Histoires d'hiver* sont de 1884, le *Manteau de Joseph Olénine* est de 1889 (2), — ni aux notes de voyage, il se fait surtout, et de plus en plus, essayiste. Non qu'il ne se fût déjà révélé sous cet aspect ; mais, nous l'avons dit, jusqu'au *Roman russe*, il s'était à peu près borné à l'essai historique. Il va désormais assouplir et élargir sa manière, et suivant que tel ouvrage ou telle question du jour attirera son attention, sollicitera sa curiosité, il en donnera son avis librement, dans une série d'essais, articles de journaux ou de revue qui, malheureusement, n'ont pas tous été recueillis en volumes, mais dont l'ensemble constitue l'une des œuvres critiques les plus variées, les plus originales et les plus brillantes de notre temps. A ne prendre que la partie portative de cette œuvre, ces livres aux titres somptueux et piquans, *Souvenirs et visions, Spectacles contemporains, Regards historiques et littéraires, Heures d'histoire*, on n'aura pas de peine à reconnaître une pensée singulièrement avertie, ouverte et accueillante à tous les problèmes, à toutes les initiatives que notre fièvre contemporaine enfante

1) Voyez les *Discours prononcés par MM. E.-M. de Vogüé, Talischeff, etc.*, au banquet franco-russe du 26 octobre 1893 ; Paris, A. Colin, 1893.

(2) Ces deux morceaux publiés d'abord séparément, le premier à la librairie Calmann-Lévy, le second à la librairie Conquet, ont été réunis, à partir de 1893, dans le volume intitulé *Cœurs russes* (Armand Colin éditeur) : ce sont, sous forme de récits et nouvelles, de bien curieuses études de psychologie russe.

inlassablement. Et si, de préférence à toute autre, E.-M. de Vogüé, comme son ami Brunetière, a choisi cette forme de l'*essai*, c'est que, plus que toute autre, elle est celle qui convient aujourd'hui à celui qui veut agir par la plume. Où est-il le temps où, pour soulever des tempêtes, il ne fallait rien moins que des in-folio, comme l'*Augustinus* par exemple, et où il se trouvait des gens comme Pascal, pour déclarer que l'ouvrage n'était point « si gros » à lire? Les lecteurs d'à présent, gens pressés, gens affairés, n'ont guère qu'une heure, quelquefois moins, à nous consacrer : le livre même, si modeste et réduit qu'il soit, les épouvante : ils estiment qu'en quelques pages on peut et on doit dire tout ce qu'on a d'important à leur dire : à nous de nous concentrer, de nous ramasser, de frapper juste et fort, au bon endroit, d'asséner d'une main sûre et pourtant légère les vérités essentielles que nous croyons avoir à formuler. Si nous y avons réussi, si, comme une flèche qui frappe le but, et dont le dard reste dans la plaie, l'idée que nous avons lancée s'est implantée dans l'esprit du lecteur, le poursuit et le hante aux heures de rêverie solitaire, notre tâche est remplie, — et nous pourrons recommencer demain. Il nous est arrivé à tous de médire de notre temps, de notre métier de journaliste ou d'essayiste, en songeant au livre durable que nous avons rêvé, commencé peut-être, au livre qui devra « tout dire, » — et que nous n'écrirons sans doute jamais. Soyons francs. Mettons à part, peut-être, les œuvres d'imagination. Les écrits qui ont le plus agi dans ce dernier quart de siècle, ce ne sont pas des « livres, » — le *Roman russe* lui-même n'est, à le bien prendre, qu'une suite d'essais, — ce sont des articles, des « extraits, » comme on disait très bien jadis : c'est l'article *Après une visite au Vatican* ; c'est, huit ans plus tôt, l'article que E.-M. de Vogüé, ici même, a publié sous le titre d'*Affaires de Rome*.

Je viens de le relire, cet admirable article, et qui vaut bien des livres, et j'en ai été peut-être encore plus vivement frappé qu'au premier jour. Avoir très nettement vu, dès ce moment-là, 1887, à un tournant difficile de l'histoire contemporaine, que l'Église n'avait rien à gagner à unir trop étroitement sa cause à celle de l'Allemagne bismarckienne, mais qu'au contraire, en se rapprochant de la France et en intervenant généreusement dans les questions sociales, elle risquait, à très brève échéance, de

recouvrer tout son ancien prestige; esquisser à grands traits, mais avec précision, avec franchise et tact tout ensemble, ce qui pouvait être, ce qui allait être bientôt, quinze années durant, le programme et l'œuvre du pontificat de Léon XIII... : c'est le cas de se rappeler que les Latins n'avaient qu'un mot, *vates*, pour désigner le poète et le prophète : s'il y a, dans la littérature contemporaine, des pages qui méritent d'être appelées prophétiques, assurément, ce sont celles-là. N'ont-elles d'ailleurs été que prophétiques? N'ont-elles pas, comme la plupart des prophéties, aidé l'histoire du lendemain à se dégager des obscurités, des contingences, des mille virtualités contradictoires qui pèsent lourdement sur elle et l'empêchent parfois d'affleurer au jour? C'est ce que les futurs explorateurs des archives du Vatican nous diront sans doute à leur heure. Généreux, informé et hardi, comme il l'était, curieux de toutes les démarches de la pensée laïque, courtoisement déferent pour toutes les bonnes volontés et pour toutes les compétences, je serais étonné que Léon XIII eût ignoré ces pages et qu'il ne les eût pas méditées. En tout cas, d'autres les ont lues, qui ont essayé de leur donner raison.

D'autres, il est vrai, « y virent un rêve chimérique, » et d'autres enfin, paraît-il, « des personnes pieuses s'en affligèrent. » Je me représenté sans trop de peine les scrupules timorés de ces dernières. Le publiciste des *Affaires de Rome* les avait pourtant prévenues qu'il apportait à l'étude de la question « une indépendance absolue, une pensée dérobée à toute discipline de paroisse ou de parti (1). » Et elles avaient pu lire dans la *Préface* du *Roman russe* quelques lignes assez dures sur les fautes commises au cours des deux derniers siècles, par les défenseurs épeurés d'une orthodoxie trop étroite, toujours en état d'hostilité armée contre les tentatives qui manifestent la vitalité profonde et la puissance d'évolution de la doctrine qu'ils professent :

Les orthodoxies, — déclarait l'écrivain, — aperçoivent rarement toute la force et la souplesse du principe qu'elles gardent; soucieuses de conserver intact le dépôt qui leur a été transmis, elles s'effrayent quand la vie intérieure du principe agit pour transformer le monde suivant un plan qui leur échappe... Le signe le plus manifeste de la vérité d'une doctrine, c'est le don de s'accommoder à tous les développemens de l'humanité, sans

(1) *Spectacles contemporains*, p. 1, 6.

cesser d'être elle-même; ne serait-ce pas qu'elle les contenait tous en germe? L'incomparable puissance des religions leur vient de ce don; quand l'orthodoxie le méconnaît, elle déprécie sa propre raison d'être (1)...

« L'incomparable puissance des religions, » c'était là le fait essentiel qu'E.-M. de Vogüé avait observé durant toutes ses pérégrinations à travers le monde, en Orient notamment et en Russie. Les leçons d'idéalisme moral et religieux que les romanciers russes, pensait-il, pourraient donner à notre littérature nationale, il les leur avait demandées, lui tout le premier. « Et nous, disait-il à la fin de son étude sur Tolstoï, — ces lignes n'ont point passé dans le livre, — et nous, comment échapperons-nous au nihilisme, au pessimisme, ces phénomènes si peu français, qui ont envahi depuis quinze ans notre littérature et éclatent aux yeux les moins exercés?... Finirons-nous par le mysticisme? Il est à croire que notre tempérament national nous en préservera; *il est permis d'espérer qu'une idée religieuse, terme nécessaire de la progression, viendra consoler ces jeunes talents qui nient et souffrent avec tant d'amertume, ou en susciter d'autres, si ceux-là ont sombré.* » Mais cette idée religieuse, il avait trop étudié dans le passé et dans le présent les œuvres du génie français, il était bien trop historien, pour concevoir qu'elle pût se constituer en dehors des données traditionnelles. Il acceptait donc sans difficulté la vieille foi héréditaire. Même il constatait que « toutes les transformations de notre temps conspirent pour l'Église, » que le double mouvement démocratique et cosmopolite qui caractérise nos sociétés modernes est pour ainsi dire en harmonie préétablie avec le principe même du catholicisme. « Ainsi, concluait-il, dans toutes les directions où s'emploient les énergies de l'Église, on constate une évolution formelle de cette institution permanente, en rapport avec l'évolution des idées et des faits dans le monde contemporain (2). » Et il s'applaudissait de cette évolution; bien loin de faire effort pour la retarder, il eût été plutôt tenté de la précipiter. Très frappé des exemples que lui offrait l'Église d'Amérique, il rêvait d'un « catholicisme élargi » qui se fût assimilé dans ses parties légitimes et saines toute la culture moderne et qui se fût pleinement adapté à toutes les conditions de la vie des sociétés contempo-

(1) *Le Roman russe*, p. xxii.

(2) *Le Vatican*, par MM. Georges Goyau, A. Pératé et P. Fabre; *Épilogue*, par E.-M. de Vogüé; Firmin-Didot, 1895, édition in-4, p. 766.

raines. Il le voyait reconquérant le monde anglo-saxon et le monde slave, passant les mers, civilisant et baptisant les innombrables peuplades des nouveaux continents découverts, unique pouvoir spirituel des temps nouveaux, seule doctrine ayant survécu à la ruine de toutes les autres doctrines, et seule capable de fournir à l'humanité renouvelée l'abri moral dont elle aura toujours besoin. Et il saluait, dans le pape Léon XIII, « le plus grand homme de ce temps, » le plus généreux ouvrier de cette œuvre d'avenir...

Cette philosophie religieuse, dont il est à tout le moins difficile de contester la noblesse, c'est celle qu'on retrouve au fond de la suite d'essais qu'E.-M. de Vogüé a publiée en 1889 sous le titre, peut-être trop modeste, de *Remarques sur l'Exposition du Centenaire*. Ce livre, qui n'a pas eu tout le succès qu'il méritait, est l'un des plus significatifs qu'ait signés l'auteur du *Roman russe*. Une grande Exposition, c'est l'inventaire de l'humanité dressé par elle-même au point précis de civilisation où elle est parvenue. Il n'est pas de « spectacle contemporain » plus complet et plus instructif pour l'observateur philosophe. Il a en main toutes les données nécessaires pour porter sur sa propre espèce le jugement d'ensemble qu'elle semble solliciter de lui. C'est ce qu'E.-M. de Vogüé a fort bien compris : ses *Remarques sur l'Exposition* sont son « examen de conscience philosophique, » la « somme » de sa pensée à cette date sur le monde et sur l'homme. Dans ce « journal d'un étudiant, » il manifeste une fois de plus une variété de culture et une active curiosité d'esprit dont on ne trouvera pas beaucoup d'exemples. Tout l'attire et tout le retient, tout l'intéresse ou l'amuse dans cette immense foire aux idées et aux faits : découvertes industrielles ou géographiques, sciences ou arts, études sociales ou économiques, politique ou littérature, histoire ou ethnographie, il s'informe de tout, et sur toutes choses il émet des réflexions ingénieuses ou piquantes, discutables ou paradoxales parfois, souvent profondes. Jamais peut-être un homme n'a fait de meilleure foi un effort plus libre, plus soutenu et plus heureux pour comprendre tout son temps, pour en accepter toutes les tendances, pour le juger avec plus d'optimisme. Cet optimisme ne va-t-il pas jusqu'à poétiser la Tour Eiffel ? Je n'ai garde de le lui reprocher ! En pareille matière, l'optimisme, même excessif, implique plus de générosité, plus d'ouverture d'intelligence

et de chaleur de cœur que l'ironie dénigrante. Il faut aimer son siècle pour agir sur lui. « Car c'est un très grand siècle, — écrivait déjà l'essayiste des *Affaires de Rome*, — n'en déplaise à tous les cœurs qu'il a froissés dans de chères habitudes ; bien aveuglés ceux qui le quitteront sans être fiers d'y avoir vécu ! » Les *Remarques sur l'Exposition* sont, à bien des égards, le commentaire et la justification de ces lignes.

Cet optimisme s'étend jusqu'à l'ordre politique et social. E.-M. de Vogüé n'a aucun goût pour « la séculaire et lamentable procession des émigrés à l'intérieur : » « notre chère France nouvelle » ne lui est pas moins chère que « notre chère France royale : » il accepte sans maugréer, et même avec un certain entrain, les conséquences de fait de l'œuvre révolutionnaire ; la formule républicaine ne le gêne en aucune façon ; l'avènement de la démocratie lui paraît chose non seulement logique et inéluctable, mais heureuse ; il se contente, sur ce chapitre, d'exprimer le vœu si sage de Littré et de Stuart Mill : « c'est qu'en démocratie il importe de reconstituer, non une aristocratie fermée, ce qui est impossible, mais une aristocratie ouverte, et de lui emprunter tous les correctifs qu'exige la domination démocratique. » Enfin il ne peut partager la défiance que le suffrage universel inspire à tant de gens, y compris « ses serviteurs les plus empressés : » « J'ai moins mauvaise opinion, déclare-t-il, de l'épouvantail, à la condition qu'on n'y recherche pas un ressort régulier de gouvernement, mais une sorte de régulateur mystique des autres ressorts, au sens de l'adage : *Vox populi, vox Dei.* »

Est-ce à dire que tout soit bon et parfait dans ce monde moderne, tel que nous l'a fait la Révolution d'une part et le développement scientifique d'autre part ? Bien naïf ou bien aveugle qui voudrait le prétendre. Certes, la science est une grande et noble chose, et pour en célébrer les conquêtes, pour en définir la méthode et l'esprit, l'auteur des *Remarques* a plus d'une fois trouvé des paroles dont les savans de métier, nous le savons, ont vivement goûté la fine et souvent divinatrice justesse. Mais la science a ses limites ; ses pouvoirs expirent au seuil du monde moral. Là commence un nouveau domaine, un « ordre » nouveau au frontispice duquel il faudrait écrire : Que nul n'entre ici, s'il n'est que géomètre. Il serait puéril de le nier, « si le développement de la science est indéfini, le secours qu'elle dis-

pense pour la conduite de la vie est limité (1). » Il y a plus : à qui voudrait suivre jusqu'au bout et transporter dans l'ordre humain, où elles n'ont que faire, les indications fournies par la science positive, les notions les plus élémentaires de la vie morale deviendraient bien vite étrangères ; la science, comme la nature qu'elle interprète, suggère l'immoralité. « Qu'on relise les articles du symbole scientifique ; ils semblent inventés pour servir de préambule au code du despotisme et de la violence ; ils peuvent justifier toutes les férocités de l'égoïsme, tous les caprices de la force heureuse. » Si donc nous voulons que notre civilisation contemporaine, fondée en grande partie sur les données de la science, ne retourne pas, comme elle n'y a déjà que trop de pente, à la barbarie primitive, il nous faut lui donner un correctif extérieur et supérieur à elle-même, et, de toute nécessité, recourir à un principe moral. « Ce principe moral, ... qui peut seul donner un fondement solide à la notion du devoir, on le chercherait en vain dans tout le monde des idées rationnelles ; l'humanité ne l'a jamais ressaisi que dans le fort où il réside, dans le sentiment religieux (2). » Et ainsi, en dépit des malentendus actuels qui séparent les partisans exclusifs de la « science » des partisans exclusifs de la « religion, » voici que, de proche en proche, nous sommes ramenés à l'idée d'une réconciliation future et souhaitable et possible entre le christianisme et la science. Et l'on sait en quels termes d'une haute poésie symbolique et d'une rare éloquence E.-M. de Vogüé a conté la vision qu'un soir de juin 1889 il crut avoir au sommet de la Tour, à la suite d'un imaginaire et douloureux dialogue entre les « vieilles tours abandonnées » de Notre-Dame et leur orgueilleuse rivale d'aujourd'hui :

En m'arrêtant au premier palier, je reportai encore une fois mes regards sur le sommet. Les deux bras lumineux s'étaient relevés dans l'espace, ils continuaient leurs évolutions. Pendant une minute, sur le ciel noir dont ils semblaient toucher les bornes, il me sembla qu'ils traçaient une croix éblouissante, gigantesque *labarum*. Le signe de pitié et de prière était dressé sur la tour par cette lumière neuve, par la force immatérielle qui devient là-haut de la clarté. Durant cette minute, la tour fut achevée ; le piédestal avait reçu son couronnement naturel.

(1) *La Ligue démocratique des Écoles*, dans la *Revue* du 1^{er} mai 1893, p. 222. — En rapprocher le très beau *Préambule* du livre intitulé : *Un Siècle, mouvement du monde de 1800 à 1900*. Paris, H. Oudin, 1901.

(2) *Remarques*, p. 259, 260.

Écrire ces lignes l'année même où M. Paul Bourget publiait *le Disciple*, — ce livre dont nous essaierons de dire prochainement la profonde signification historique, — et Édouard Rod, *le Sens de la vie*, où l'on applaudissait au Salon les *Bretonnes au Pardon*, de M. Dagnan-Bouveret, où l'*Angelus* de Millet, dans une vente, « soulevait des transports d'enthousiasme, » c'était faire noblement écho aux préoccupations contemporaines, et celui qui les avait écrites avait le droit de « se sentir en communion avec toutes les fibres françaises (1). »

Il l'était si bien, et on le sentait si vivement autour de lui, que l'autorité lui venait de toutes parts. Le retentissant succès du *Roman russe* lui avait ouvert à quarante ans l'Académie française ; la jeunesse, à laquelle il adressait, le 1^{er} janvier 1890, un émouvant appel (2), l'acclamait, le saluait comme un maître ; les étudiants de l'Université de Paris le choisissaient pour présider un de leurs banquets, et, en présence d'un Jules Ferry, il osait leur parler de l'au-delà et de la grâce : « Nous ne diminuons pas, disait-il, la valeur de nos méthodes scientifiques en constatant ce fait d'expérience, qu'elles ne peuvent rien pour la découverte d'une vérité *sans le bonheur de l'intuition*. Ici, ajoutait-il, j'aimerais me servir d'un vieux mot et dire : *sans le secours d'une grâce* (3)... » Et il se faisait applaudir. C'était le moment où l'on ne rêvait que d'union politique et sociale, d'action morale, de réconciliation religieuse, de « néo-christianisme » enfin. C'était le moment où les cigognes annonciatrices d'une ère nouvelle et porteuses du vert rameau d'olivier, frôlaient les tours de Notre-Dame, en attendant que l'une d'elles allât s'abattre dans les fiers bureaux de *l'Action*. Illusions sans doute, qu'E.-M. de Vogüé a partagées avec beaucoup d'autres, mais illusions généreuses, et qui valent bien celles dont on s'est bercé depuis.

Quand d'ailleurs elles n'auraient pas eu d'autre résultat, on ne saurait nier qu'elles n'aient eu d'heureuses conséquences littéraires : La générosité ne crée pas le talent, mais elle l'élar-

(1) *Remarques*, p. 238.

(2) *A ceux qui ont vingt ans*, Préface des *Regards historiques et littéraires*.

(3) *L'Université de Paris*, mai 1890, p. 82. — Jules Ferry, ce même soir, prononçait un discours poliment contradictoire, où il déclara : « La solution du problème que j'appellerai le problème du bonheur, n'est pas dans la foi ; plus nous allons et plus nous avons besoin d'une foi démontrable... » et où il faut relever cette perle : « Il y a longtemps que ce commode oreiller dont parle Montaigne, *l'oreiller de la foi*, sur lequel des générations entières, des siècles entiers s'étaient endormis, ne nous suffit plus... »

git, elle l'élève et elle l'alimente; l'idéalisme n'est pas un mauvais maître de beauté. Jamais le talent d'E.-M. de Vogüé n'a eu plus de souplesse, de force et d'éclat tout à la fois que dans ces dix années qui vont du *Roman russe* à l'entrée dans la vie politique; jamais il n'a revêtu d'une forme plus originale, plus brillante et plus simple, en dépit de quelques métaphores un peu hardies, et, çà et là, de quelque préciosité, une plus grande diversité de sujets, de questions et d'idées. Il touche à tout, il s'intéresse à tout, il est ouvert à tout. Il excelle à tirer d'un gros livre toute la substance vivante, à en composer, en quelques pages, des portraits d'histoire remarquables de couleur et de relief: voyez son étonnant article sur la *Chronique de Bernal Diaz*, ou encore ses articles sur *Talleyrand* ou sur *Hyde de Neuville*. Les problèmes coloniaux le passionnent, et il les traite à la rencontre, — voyez ses études sur les *Indes-Noires* ou sur l'*Exploration du commandant Monteil*, — avec une précision d'information technique, une lucidité d'exposition, un réalisme même qui feraient honneur à un spécialiste. S'il aborde la critique littéraire ou morale, c'est pour nous donner sur les écrivains qu'il a bien pratiqués, un Lamartine, un Chateaubriand, un Vigny, de curieuses et perçantes études d'âmes: Chateaubriand, en particulier, cette « âme de désir » qui avait tant de rapports avec la sienne, a été pénétré et deviné par lui « de poète à poète. » Qu'on relise aussi ses articles sur *la Débâcle* de Zola, ou *Après M. Renan*, et qu'on dise s'il est possible d'apprécier avec plus d'intelligence, de mesure et d'élévation deux œuvres toutes contemporaines. Et enfin, devant *l'Été* de Puvis de Chavannes, ou auprès du lit de mort de Taine, l'émotion qu'a ressentie l'écrivain a été si forte, qu'il en a été comme soulevé au-dessus de lui-même, et que les pages qu'il a écrites sous cette impression, par la profondeur et l'intimité d'accent qu'elles trahissent, resteront comme un admirable exemple de ce que peut la critique, alliée à la poésie, pour comprendre, jusque dans leurs derniers replis, une œuvre ou une âme étrangères, et pour les faire comprendre à d'autres (1).

Une idée circule, toujours la même, à travers ces essais dont

(1) A propos de cet article sur *l'Été*, Puvis de Chavannes écrivait un jour à M. André Michel: « Pour l'artiste, le plus doux, le meilleur de la renommée tient moins à son œuvre toute d'instinct qu'à la divination de certaines âmes qui la dégagent pour ainsi dire et dotent magnifiquement sa mémoire d'une œuvre accomplie. » (André Michel, *Puvis de Chavannes*, *Journal des Débats* du 26 octobre 1898.)

elle inspire la méthode générale et dont elle détermine le commun esprit. Et cette idée, qui remonte en droite ligne jusqu'à Pascal, c'est que « le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas ; » c'est que « tout notre raisonnement se réduit à céder au sentiment. » Oui, la raison analytique et discursive ne va au fond jamais bien loin dans la recherche de la vérité ; elle dissocie ce qui est uni ; elle mutile ce qui est organisé ; elle dissèque ce qui est vivant ; elle se joue à la surface de l'être ; elle n'atteint que des formes mortes. Tout ce qui est art, beauté, âme, délicatesse, vie morale ou sociale échappe entièrement à ses prises. La vie ne se révèle qu'à la vie, l'âme ne se manifeste qu'à l'âme. Pour pénétrer dans ce domaine réservé, il faut avoir recours à la faculté vivante par excellence, à l'intuition. « Les syllogismes et les théorèmes de la raison mécanique ne forcent plus notre conviction ; une raison de dessous, tout intuitive, nous crie que les opérations de notre intellect sont ruinées sans relâche par un principe supérieur (1). » Et encore : « Tout me crie que nous faisons fausse route, avec notre rage analytique, avec notre confiance dans le document de détail, avec notre prétention d'expliquer la vie par des dissections d'amphithéâtre (2). » S'il est vrai que « le besoin urgent des esprits » soit un « besoin de synthèse et de reconstruction, » il ne faut pas craindre de « rétrograder sur la pente » où, depuis un demi-siècle, nous nous sommes trop laissé entraîner : « Si nous continuons à désagrèger le peu de terrain solide qui nous porte encore, si nous ne reconstruisons pas, notre dissolution intellectuelle et sociale nous rendra bientôt impropres aux œuvres de vie (3). » — Ainsi se complète et se couronne la doctrine que nous avons vue s'esquisser sous ses divers aspects, littéraires, sociaux, religieux, dans les autres œuvres d'E.-M. de Vogüé : pour ne pas se présenter sous forme trop abstraite et systématique, elle n'en est pas moins cohérente et précise ; elle est en rapports étroits avec les tendances qui, depuis une trentaine d'années, de Ravaisson à M. Lachelier, à M. Boutroux et à M. Bergson, se sont fait jour dans la pensée française contemporaine, et on la définirait assez bien : une philosophie de l'intuition.

(1) *Regards historiques et littéraires*, p. 125.

(2) *Heures d'histoire*, p. 111.

(3) *Id.*, p. 71.

IV

Cette philosophie qui faisait si large crédit, en matière politique et sociale, aux façons de penser et de sentir d'aujourd'hui, impliquait à l'égard du dilettantisme intellectuel une si profonde hostilité, qu'elle pouvait aisément se présenter comme une naturelle introduction à la vie publique. On ne fut donc pas trop surpris quand, en 1893, on vit entrer E.-M. de Vogüé au Palais-Bourbon comme député de l'Ardèche. Il y fut accueilli comme l'on sait. Il avait trop bien auguré de Caliban. Caliban n'aime guère que ceux qui le flattent et qui le dupent, et la supériorité de la naissance et de la pensée lui cause un certain malaise et une invincible défiance. Dans une démocratie comme la nôtre, un écrivain comme l'auteur du *Roman russe* est fait pour inspirer l'action, non point pour y prendre part. Noble erreur qu'il a cruellement expiée. De cette fâcheuse expérience il n'a guère emporté qu'une grande désillusion et un peu d'amertume. Je me trompe : il en a rapporté les impressions et les images d'où sont sortis *les Morts qui parlent*.

Car, entre temps, comme pour fuir le monde réel qu'il devait, décidément, trouver trop vulgaire, et sans d'ailleurs renoncer à sa vocation d'essayiste, il s'était improvisé romancier. Chose curieuse : le roman est si bien devenu, comme jadis la tragédie, le genre par excellence de nos sociétés modernes que tous ceux qui ont quelque imagination et quelque style ont voulu s'y exercer : les deux plus mémorables exemples de cette tendance générale sont Renan et Taine ; et si *Patrice* et *Étienne Mayran* avaient été achevés, je ne suis pas sûr que les deux œuvres n'eussent pas tenu, dans l'histoire du genre, une place aussi importante que *Dominique*, cet autre roman d'un romancier accidentel. Pour E.-M. de Vogüé, on peut s'étonner qu'il ait débuté si tard, et qu'il ait attendu presque la cinquantaine pour donner sa première œuvre romanesque. La riche imagination que manifestent ses moindres écrits et qui, à chaque instant, dépasse la réalité concrète qu'il veut étudier et qu'il prétend décrire, il semble qu'elle dût frémir d'impatience de se sentir astreinte à la discipline des idées abstraites, asservie à l'observation minutieuse des faits, et qu'elle dût brûler de s'affranchir, de s'échapper, de créer en toute liberté des formes

et des âmes vivantes. Que si d'ailleurs, par doctrine ou par instinct, l'écrivain était soucieux de ne pas perdre de vue le réel, l'exemple du roman russe était là pour lui prouver que cette conception était parfaitement conciliable avec les droits de l'imagination la plus puissante. N'est-elle pas de lui cette très belle formule qui définit si bien la tâche du romancier moderne : « Le réaliste est celui qui fait exact et voit juste, mais qui voit pourtant à sa façon, en dessous et au-dessus de la chose regardée (1)? » En vertu de cette timidité un peu fière qu'on a notée si justement en lui, se réservait-il, hésitait-il à joindre l'exemple au précepte ? Ou bien encore ne se sentait-il pas l'imagination proprement romanesque, la vocation impérieuse qui pousse un Balzac, un Maupassant à entasser récits sur récits, à inventer sans trêve de nouvelles figures ? Ce qui est sûr, c'est que ce ne fut qu'au bout de vingt années de vie littéraire qu'il se décida à écrire et à publier son premier vrai roman. Mais auparavant, il s'était « fait la main » par plusieurs nouvelles ou courts récits qui presque tous, chose à observer, mettent en œuvre des faits vrais, comme s'il avait quelque peine à quitter le terrain solide de la réalité, à construire en pleine fantaisie.

C'est qu'à vrai dire la fantaisie pure n'était guère son fait ; et il semble qu'ici nous touchions au caractère particulier, original de son imagination. Il y a un mot de M. Maurice Barrès sur Taine, que j'aime à citer, parce qu'il m'a toujours semblé la juste même : « L'imagination philosophique, *le don de rendre émouvantes les idées, de dramatiser les abstractions*, voilà le trait essentiel qu'il faut souligner, et souligner encore chez M. Taine (2). » Ce mot de l'auteur des *Déracinés*, je l'appliquerais bien volontiers à E.-M. de Vogüé, avec une variante, cependant : plus encore que philosophique, je crois qu'il avait l'imagination *symbolique*. De là, chez lui, ce besoin presque tyrannique de traduire perpétuellement une idée abstraite par une image ; de là cet instinct qui le poussait à voir dans le plus humble fait une signification générale imprévue ; de là enfin cette habitude presque constante de terminer, et, en quelque sorte, de couronner chacune de ses études, portrait historique, essai critique, exposition doctrinale par une vision concrète qui en résume le sens et, en même temps, ouvre à l'imagination toutes grandes les portes du rêve.

(1) *Remarques sur l'Exposition du Centenaire*, p. 147.

(2) Maurice Barrès, *l'Influence de M. Taine*, dans le *Journal* du 6 mars 1893.

Voyez, par un exemple, pris entre beaucoup d'autres, comme le symbole naît spontanément dans son esprit. Dans un petit port de Thessalie où il attend plusieurs jours qu'un bateau vienne le prendre, un cafetier de Salonique qu'il a emmené avec lui fait depuis une semaine l'office de vigie, guettant le premier vapeur qui paraîtra à l'horizon. Le fidèle Christo lui remet en mémoire « le poétique début de l'*Orestie* : »

Un esclave, placé en sentinelle sur la terrasse du palais d'Agamemnon à Argos, épie le retour de la flotte, attardée aux rivages troyens : oisif et plaintif, il use ses yeux depuis de longues années à interroger les flots vides : aucune voile n'apparaît. — Qui de nous, en lisant cette page, ne s'est pas retrouvé dans cet homme? — Esclaves de nos rêves, nous usons nos yeux sur l'horizon de la vie, comme la sentinelle argienne sur celui de la mer, à attendre on ne sait quoi... Sans doute ces vaisseaux que nous avons lancés à vingt ans, chargés à couler bas de chimères et d'espérances, vers les rives inconnues : flotte trompeuse, qui sombre en haute mer aux premiers coups du vent d'automne, qu'on attend toujours, et qui ne revient jamais (1) !

On se rappelle l'admirable page de Taine sur la *Niobé* de Florence. Entre ces deux belles évocations symboliques, je ne veux pas avoir la cruauté de choisir.

Un pareil genre d'imagination peut faire un grand poète lyrique ou un grand historien philosophe ; je doute qu'il puisse faire un très grand romancier. Car, d'une part, l'écrivain doué de l'imagination symbolique est parfaitement capable de voir et de rendre les faits directement observés, les sentimens d'ordre intime, ou encore les caractères, les situations, les personnages réels ; et, d'autre part, il est éminemment apte à exprimer des idées générales, à broser de larges fresques synthétiques. Mais l'imagination romanesque est tout autre chose : elle consiste essentiellement à inventer des événemens et des figures qui, tout fictifs qu'ils soient, ont l'air vrais, et donnent l'illusion de la réalité. Le vrai romancier est presque le contraire d'un lyrique et d'un historien, et il n'a que faire de vues d'ensemble : il en serait peut-être gêné ! On ne saurait tout avoir en ce monde ; et la poésie lyrique, l'histoire ou la philosophie sont d'assez grandes Muses pour ne point jalouser l'art du conteur.

S'explique-t-on maintenant tout à la fois les mérites et les

(1) *Histoires orientales*, p. 208.

manques des romans d'E.-M. de Vogüé? Œuvres fort intéressantes, certes, qu'il serait à tout jamais regrettable qui n'eussent pas été écrites, et qui, à tous égards, valent infiniment mieux que nombre de romans « réussis; » mais œuvres dont on peut se demander si ce sont vraiment des « romans, » et si les parties proprement romanesques n'en sont pas les moins personnelles et, peut-être, les moins durables. Question d'ailleurs assez oiseuse. Que la « tension oratoire, » — ou plutôt lyrique, — du style puisse surprendre les lecteurs habituels de romans, il est possible : mais cette forme éclatante et chaude, où l'esprit même et l'ironie ont je ne sais quelle ardeur secrète, cette forme n'en est pas moins admirable, et suffirait, à elle toute seule, à mettre hors de pair les récits qu'elle a revêtus. Ceux qui composeront plus tard des *Pages choisies* d'E.-M. de Vogüé pourront y puiser à pleines mains. Le style n'est assurément pas tout; mais c'est quelque chose, même dans le roman, qu'un beau style! Ici, d'ailleurs, le style recouvre un fond singulièrement riche. L'intrigue pourrait être plus ingénieuse et plus subtilement conduite? Tel personnage n'est pas très vivant? Peut-être! Mais voyez, dans ces romans, comme tout ce qui est « chose vue, » observation directe ou ressouvenir, à peine transposé, de la réalité, — paysages, caractères, psychologie individuelle ou collective, scènes de la vie moderne, — comme tout cela est pris sur le vif, décrit avec vigueur, gravé d'un trait robuste et sûr! Et surtout, que d'idées dans ces livres un peu hautains, peu faits, j'imagine, pour plaire à la foule; que de pressentimens de toute sorte, que de visions anticipées de l'avenir, et dont quelques-unes déjà sont réalisées, — par exemple, l'avènement du socialisme au pouvoir, dans *les Morts qui parlent*, — que de matières à réflexions pour tous ceux qui aiment à philosopher sur l'homme et sur la vie! Si l'art de conter est un grand don, l'art de penser en est un autre : je sais des esprits assez pervers pour préférer Kant à Balzac lui-même.

Nous sommes sans doute trop près des œuvres pour discerner très nettement si, dans l'histoire des trois genres romanesques où l'écrivain s'est successivement essayé, — roman passionnel, roman politique et social, roman « mondial, » — ses livres marqueront une date essentielle, laisseront une trace longtemps reconnaissable. J'inclinerais, pour ma part, à penser, et peut-être parce que le roman sort plus directement de la réalité vécue

et toute prochaine, que le chef-d'œuvre d'E.-M. de Vogüé romancier est encore *les Morts qui parlent* : cette peinture satirique des mœurs parlementaires restera, je crois, comme un témoignage non pas peut-être absolument impartial, mais singulièrement pénétrant, sur notre temps. *Jean d'Agrève* est « un beau poème de rêve et de passion (1) ; » mais l'influence de Chateaubriand, et celle aussi de d'Annunzio s'y manifestent un peu trop peut-être : le romancier n'y est pas encore pleinement maître de son instrument, et l'on dirait qu'il veut déverser dans son œuvre tout le romantisme dont il est comme imprégné. Quant au *Maître de la mer*, les personnages de premier plan tournent peut-être un peu trop vite au symbole, et l'intrigue qui les met aux prises et les promène à travers le monde n'est pas dénuée de quelque artifice. Mais en revanche, que de splendides descriptions, quelle intelligence des grandes questions qui font et feront de plus en plus la vie économique et morale des sociétés modernes ! Fils d'une Anglaise, ce poète avait un sens tout anglo-saxon des affaires ; cet idéaliste fervent avait dans le tour d'esprit plus de réalisme qu'on ne l'a bien voulu dire.

La vie politique et l'œuvre romanesque avaient un peu raréfié, mais non point suspendu sa production d'essayiste. « Pour qui sait regarder, disait-il à des collégiens, tout est matière à s'émerveiller, tout est source à réflexion (2). » Ce mot aurait pu être sa devise. Il savait regarder, et, quelque spectacle que lui offrisse la vie ou les livres, il était toujours prêt à s'émerveiller de tout. Sa souplesse, son ouverture d'esprit étaient admirables ; elles allaient croissant avec les années. Il passait d'une étude sur *la Civilisation et les grands fleuves historiques* à une autre sur *Catherine Sforza*, sur *Pasteur*, sur *Rudyard Kipling*, ou sur *Gorky*. Il écrivait sur la *Renaissance latine* et sur *D'Annunzio* un retentissant article qui fut, pour l'écrivain italien, ce qu'avait été pour le grand romancier russe l'article sur Tolstoï ; il en écrivait un autre, non moins divinatoire, sur *Robinson Crusoe*. Et peu à peu, ces articles, qu'il n'a pas toujours pris la peine de recueillir, allaient composer ces volumes qui s'intitulent *Histoire et Poésie*, *Devant le siècle*, *Pages d'histoire*, *Sous l'horizon*. Mais c'est surtout quand un homme qu'il avait beaucoup aimé

(1) Le mot est d'E.-M. de Vogüé, et précisément dans *Jean d'Agrève*, où il est appliqué à un poème de Shelley.

(2) Discours prononcé à la distribution des prix du Collège Stanislas, en 1892.

venait de disparaître, — Taine, Ferdinand de Lesseps, Gaston Paris, Heredia, Puvis de Chavannes, Brunetière, — qu'il trouvait, pour faire connaître l'homme et pour juger l'œuvre en quelques pages, les mots émus, profonds, révélateurs, qui deviennent inséparables de la personnalité à laquelle ils s'appliquent. Les plus belles oraisons funèbres laïques de ce temps ont été composées par E.-M. de Vogüé, et le dernier article de journal qu'il ait écrit était, comme il convenait à un écrivain qui avait été soldat, pour glorifier la mémoire de *Ceux de Bir-Taouil*, et pour célébrer la vertu de leur sacrifice.

Certes, — y disait-il, — l'action de guerre qui fauche en pleine vigueur de pareils hommes, dans des conditions aussi atroces, est en soi une chose navrante, révoltante pour la raison superficielle, et dont on voudrait éviter le retour à tout prix. C'est pourtant ce scandale de la raison qui resserrait entre les cœurs, à l'église, dans cette foule d'inconnus, un lien nécessaire et plus fort que tous les autres. D'instinct, chacun sentait dans l'assistance que ces morts sacrifiés nous sont plus utiles que des milliers de vivans, parce qu'ils maintiennent l'idéal national, parce qu'ils rachètent, parce qu'ils sauvent notre face devant le monde, un peu plus sûrement que les bons acteurs et les grands couturiers (1).

Un quart de siècle plus tôt, il écrivait déjà ici même :

Cette loi qui commande aux empires de servir les destinées générales au prix de leur propre existence, c'est la même qui contraint le ver à mourir en tissant son fil de sa substance, l'artiste à produire en donnant sa vie à son rêve; c'est la loi en vertu de laquelle tout agent de l'œuvre éternelle, insecte, homme ou nation, crée par le sacrifice... Création par le sacrifice, c'est tout l'ordre et le secret de Dieu (2).

Car sa philosophie n'avait point varié avec les années. Elle était toujours en son fonds une protestation du cœur, de l'instinct traditionnel et vivant contre les abus de « la raison sèche et contente d'elle-même, » de « la raison raisonnante, » que le mystère importune et scandalise. Si, sur quelques points de détail, il était devenu plus sceptique, notamment en ce qui concerne la confiance que lui inspirait jadis notre régime démocratique, la faute en était à l'expérience personnelle qu'il avait faite de ce régime, plus peut-être qu'à lui-même. Au reste, grâce

(1) *Ceux de Bir-Taouil*, *Figaro* du 26 février 1910.

(2) *L'Annexion de Merv à la Russie*, dans la *Revue* du 1^{er} mars 1884, p. 200. — L'article n'a pas été recueilli en volume; mais la conclusion, d'où ces lignes sont tirées, a été rapportée à la fin des *Lettres d'Asie* (*Spectacles contemporains*, p. 222-223).

à la faculté qu'il possédait de penser toujours par ensembles, de construire dans l'avenir, il se reprenait vite à l'espoir. Les hauts et fermes penseurs sont rarement des pessimistes : les misères, les contingences individuelles vont se perdre dans les vastes courans d'idées ou de faits dont ils aiment à deviner le sens et à suivre les mouvemens. D'autre part, il aimait trop la France pour jamais désespérer d'elle : il savait par l'histoire quelles infinies ressources de vitalité profonde il y a dans ce peuple dont la vie parlementaire est si loin d'être la vie tout entière ! Et il se rassurait, et il revenait à son labeur d'écrivain. Car il aimait son métier d'homme de lettres, « noble et cher métier quand même, disait-il, digne travail qui donne le pain, l'indépendance, la communication utile avec nos semblables (1). » Et jusqu'au bout il travailla.

Vers la fin cependant, il se détachait visiblement des travaux de longue haleine : il avait commencé, il laissait inachevé ce roman de *Claire* qu'il avait annoncé ; le grand article de Revue, qui longtemps avait été sa forme préférée, semblait moins lui sourire ; les articles de journaux, où il était plus inégal, lui suffisaient. Il lui restait pourtant plus d'un livre à écrire. Poète et historien, penseur et philosophe politique, peintre d'autant plus vivant et véridique qu'il avait mieux vu, de ses propres yeux, ce qu'il racontait, que n'écrivait-il, me suis-je dit souvent, ses *Mémoires d'outre-tombe* ! Ce petit-fils de René aurait trouvé là le meilleur emploi, et le plus complet, de tous ses talens, de toute sa pensée, de toute son expérience de la vie et des hommes...

« Gaston Paris, Heredia, Sorel, Brunctière... La hache du noir bûcheron m'environne, » s'écriait-il, il y a peu de temps encore, en pleine Académie. La hache du noir bûcheron l'a atteint à son tour... Et ainsi, ils s'en vont tous, avant l'heure, et l'un après l'autre, tous ceux qui ont été nos maîtres à penser et à écrire, tous ceux qui ont agrandi notre imagination, affiné notre sensibilité, formé notre intelligence, tous ceux qui nous ont appris à regarder le monde et à le juger. Et bientôt, nous serons seuls, découronnés de toutes nos vraies gloires, isolés, privés de nos meilleurs guides, coupés de toutes nos communications vivantes avec le passé, semblables à ces orphelins qui

(1) *Le Rappel des Ombres*, p. 224.

sentent brusquement retomber sur leurs seules épaules tout le poids et toute la responsabilité de la vie...

Heureusement, leur œuvre nous reste, et, par leur œuvre, leur présence réelle nous redevient vivante, leur personnalité morale reprend forme à nos yeux, leur pensée s'anime et reparaît plus agissante.

Embrassons-la donc d'un dernier regard, cette mobile et noble figure qui vient de sombrer sous l'horizon. Avant tout, et j'y reviens inlassablement, c'était un poète qu'Eugène-Melchior de Vogüé. Il l'était par le style, où l'on sentait passer, sous l'éclat vibrant des images, le frémissement d'une sensibilité fière et ardente, ouverte à tous les souffles du large. Il l'était par le tour de son imagination qui, si fermement qu'elle s'appliquât à la réalité, la dépassait, la débordait en tous sens. Il l'était par le mouvement même de son esprit qui, par delà les apparences fugitives, était toujours en quête des causes immuables et profondes. Il l'était enfin par sa vision pathétique du monde qui, toujours impatiente des plates explications rationnelles, ne trouvait à se satisfaire que dans l'intuition des grandes lois mystérieuses qui président à nos éphémères destinées. Il y a un mot de lui qui le peint tout entier : « La première condition, dit-il quelque part (1), la première condition de la beauté dans l'art, dans la poésie, dans la vie, *est de manifester un symbole, une évocation du tout derrière la partie, de l'invisible derrière le visible.* » Mot de poète, s'il en fut, et de poète invinciblement idéaliste. C'est par cette disposition qu'il a profondément agi sur les esprits de notre temps. Il savait bien que c'était là le secret de sa force. « Quel que soit son déguisement, déclarait-il, tout grand écrivain qui s'empare des hommes est nécessairement un idéaliste (2). » En littérature, en art, dans les questions politiques, religieuses ou sociales, dans tous les ordres d'études qu'il a successivement abordés, il est venu rappeler, selon le mot célèbre, que « l'homme ne vit pas seulement de pain, » estimant avec raison qu'à « l'âme éparse de la France » on ne saurait faire entendre une plus opportune leçon. Et comme il mettait dans sa prédication une ardeur de générosité singulière, et comme, étant poète, il avait lui aussi « le secret des mots puissans, » sa voix a été par plus d'un entendue et com-

(1) *Le Rappel des Ombres*, p. 215.

(2) *Les livres russes en France*, dans la *Revue* du 15 décembre 1886, p. 826.

prise. La croisade où s'engagea ce descendant des anciens preux n'aura pas été inutile...

Sur le petit lit de camp où il reposait, nous l'avons revu une dernière fois le rare écrivain, le poète inspiré qui si souvent, de son verbe somptueux, nous avait versé chaleur et lumière. Comme si elle n'avait pas osé le regarder en face, la mort l'avait pris traîtreusement, elle l'avait lâchement poignardé par derrière. Mais en le quittant, elle avait répandu sur toute sa personne une noblesse sereine, une majesté extraordinaire. Ces yeux qui s'étaient remplis de tant d'images et de visions diverses, qui avaient projeté tant de regards émerveillés sur le monde, s'étaient clos sur des pensées de paix. Sur la poitrine, la médaille militaire, la seule décoration qu'il portât et dont il fût fier, rappelait la grave idée qui, toujours présente, avait dominé sa vie. Les deux mains s'étaient rejointes pour atteindre le crucifix, terme lointain de son long effort vers les vérités éternelles. On songeait aux ancêtres qui l'attendaient, couchés sur leur tombe de pierre, sûrs d'avance qu'après une vie tout entière passée dans la mêlée des idées, il reviendrait dormir son dernier sommeil à leurs côtés. Avec des armes toutes modernes, il avait combattu le bon combat qu'ont livré ses pères. Comme eux il s'était croisé, comme eux il avait chevauché sur les routes de Palestine, et, comme eux, il avait rapporté d'Orient les hautes leçons d'idéalisme moral et religieux qui ont fait si longtemps prospère la patrie de saint Louis et de Jeanne d'Arc.

VICTOR GIRAUD.

LE MEILLEUR AMOUR⁽¹⁾

DEUXIÈME PARTIE⁽²⁾

III

Le Luxembourg, frissonnant sous un voile de brume, ne s'éveillait pas encore de son repos de la nuit au mouvement des élèves et des maîtres vers les lycées, des ouvrières vers le travail. Il n'était guère plus de sept heures. Mais Bideau avait réfléchi que la simple vue de « l'amie » de Mérue! le renseignerait sur-le-champ, sans aucun des ennuis d'une visite; il voulait donc l'apercevoir seulement, quand elle partirait avec lui pour conduire l'enfant à l'école; et il avait compté qu'à cause de l'infirmité de Mérue! et de son pas lent, ils devaient partir une demi-heure d'avance. C'est pourquoi il venait, dès sept heures, se mettre en faction dans l'allée de la maison qui précédait celle de Mérue!; bientôt ils paraîtraient tous les trois; un coup d'œil, et il serait renseigné.

Cette matinée de février était froide. Enveloppé de sa fourrure, Bideau battait la semelle pour se réchauffer les pieds, et, de temps à autre, il penchait la tête hors de la porte cochère qui l'abritait, pour glisser un regard vers la porte voisine. Si proche du moment qui devait l'éclairer, il était partagé entre la gêne d'être là, en observation, sous cette porte, comme un jaloux de mélodrame, et une émotion si forte que sa pensée en

(1) *Copyright by Calmann-Lévy.*

(2) Voyez la *Revue* du 1^{er} mai.

était suspendue. Il se disait : « Pourvu qu'on ne me trouve pas ici ! Un étudiant, un de mes internes ! Ce que je fais est ridicule. Mérue! va sortir avec une femme que je ne connais pas, et s'il m'aperçoit, ça fera la scène la plus grotesque !... » Et puis, il ne se disait plus rien : son cœur battait tout à coup ; sa vie était toute ramassée dans ce seul désir : savoir ! voir !

Comme la demie sonnait à toutes les horloges, il tressaillit. De la porte de Mérue!, une petite fille avait sauté sur le trottoir, s'arrêtait aussitôt, jetait ses regards à droite, à gauche, dans la rue, puis se retournait vers la maison, souriant à quelqu'un qui sortait à son tour. Il se rencoigna dans l'allée. Il entendit des voix qui s'approchaient. Il reconnut celle de Mérue!, qui était un peu nasillarde. Il entendit une voix de femme répondre :

— En février, il y avait toujours de la neige sur le Puy de *Dome*.

Elle avait dit « Puy de *Dome*, » avec l'accent traînard et chantant des Clermontoises. Il se crut à Clermont, sur un banc où une jeune fille était assise, en face de ce Puy de *Dome* couvert de neige. Au même instant, ils passèrent. Entre Mérue! et l'enfant, la jeune femme avait le profil, les yeux de la jeune fille d'autrefois : c'était bien Française.

Sur le coup, Bideau resta immobile, toute pensée abolie par cette vision qui confondait en lui le passé et le présent, bouleversait le temps et l'espace. Puis il sortit brusquement. Maintenant qu'il savait, il lui semblait ne rien savoir, et ce qu'il avait vu ne comptait plus auprès de ce qu'il voulait voir. Ils étaient en avant, sur le boulevard Saint-Michel. Il les suivit. Il restait loin d'abord, parce qu'ils allaient lentement et que, dans cette partie encore peu fréquentée du boulevard, il eût pu être découvert. Il les contemplait de loin ; il contemplait l'enfant avec une curiosité avide ; elle courait, sautait, se retournait, la main dans celle de sa mère, et ses cheveux noirs ondulaient sur ses épaules ; un tout petit visage blanc, rieur, se montrait, se dérobait... Il aurait voulu la voir un instant, librement... A la rue Soufflot, ils pénétrèrent dans un flot de gens assez dense pour qu'il se dissimulât, tout en s'approchant. Il fut à quelques pas derrière eux. Il vit mieux les cheveux noirs, le profil blanc ; à un moment où le petit visage se retournait, il le vit complètement, les yeux, la bouche... C'était exactement le visage de M^{me} Bideau, c'était le sien aussi : le regard surtout était celui

de sa mère, une manière à la fois vive, malicieuse, aimable d'appuyer les yeux... Sa mère! Sa mère morte et vivante! Lui-même, lui vivant et incarné dans cette enfant... Plus troublé, il continua de suivre. Il voulait voir encore, plus complètement, davantage. Il allait parmi les passans, ne distinguant plus que la plume qui dansait sur la toque de l'enfant. Il entra, sans y prendre garde, dans la rue Saint-André-des-Arts, et soudain, précipitamment, il dut s'enfoncer sous une porte. Françoise s'était arrêtée : elle serrait la main de Mérue!, embrassait la petite fille, pénétrait dans une maison. L'enfant repartit avec Mérue!, qui lui tenait la main, lui parlait, et elle répondait en riant. Bideau s'approcha un peu plus : il entendait quelques paroles. L'enfant disparut à son tour. Il eut à peine le temps de s'en rendre compte. Mérue! s'était retourné : ils se trouvèrent face à face.

En l'apercevant, Mérue! n'avait pu retenir un mouvement de surprise, et son visage exprimait comme une interrogation irritée. Il dit simplement :

— Tiens! c'est toi, bonjour.

— Bonjour, fit Bideau.

Il ne savait que dire, que penser. Il sentait toujours en lui, plus impérieuse, cette envie de voir le petit visage, qui était celui de sa mère; le sien, et auprès de Mérue!, lointain malgré leur excellente camaraderie, il éprouvait comme l'impossibilité de se communiquer. Ils firent quelques pas en silence, remontant la rue Séguier vers le quai.

— A propos, dit Mérue!, j'ai à m'excuser pour ton offre, cette place de garde... J'en ai parlé à... à Louise qui ne se croit pas d'aptitudes. Je voulais te l'écrire, je te demande pardon.

— Oh! ça ne fait rien, murmura Bideau.

Il répéta : « Ça ne fait rien. » Sa voix était étrange, comme s'il eût parlé de très loin, et il se sentait en effet, dans le présent, sur le trottoir de la rue étroite, et dans le passé, là-bas, en face du Puy de Dôme. Il reprit de la même voix :

— Cette femme ne s'appelle pas Louise, n'est-ce pas? elle s'appelle Françoise, Françoise Chapat?

— Qu'en sais-tu? dit Mérue!.

— Je vous ai suivis, répondit Bideau du même ton uni, avec le même air absent. Je voulais savoir. Je l'ai reconnue.

Mérue! s'arrêta :

— En vérité ! fit-il, la voix soudain étranglée. Tu voulais savoir, tu nous as suivis ! Et de quel droit ? Il ne te suffit pas d'avoir causé jadis le malheur de cette femme ! Tu ne peux pas la laisser en paix aujourd'hui. Tu la poursuis ! Tu la persécutes !

Cette voix, ces paroles éveillèrent Bideau de son engourdissement. Il s'était arrêté aussi : il considérait Mérue! qui, appuyé au mur, frappait le sol de sa canne ; il lui avait connu souvent des accès d'emportement ; il ne lui connaissait pas ces yeux brûlans de colère, ni ces lèvres tremblantes qui découvraient les dents noircies par le tabac, serrées comme pour mordre.

— Je ne comprends pas, je ne te comprends pas ! disait Mérue!. Je ne t'avais pas dit, personne ne t'avait dit que cette femme était Françoise. Dès que je l'ai su, dès que j'ai tout su, j'ai voulu, non pas seulement pour son repos, mais par égard pour notre ancienne amitié, te laisser, toi, dans l'ignorance. Et c'est toi qui, ayant soupçonné que c'était elle, viens t'imposer à son souvenir, réveiller tout ce passé ! Mais tu ne sens donc pas que ce que tu fais là est abominable, criminel, plus encore que ce que tu as fait jadis !

Ces paroles, qui sifflaient entre les dents de Mérue!, cinglaient Bideau comme des coups de fouet. Il se révolta sous l'outrage, et sa colère contre cette injustice s'alluma aux yeux enflammés de Mérue!.

— Qu'est-ce que tu veux dire ? En quoi ai-je été abominable, criminel, autrefois ? Quels mensonges t'a-t-on racontés ?

— Je dis qu'un homme qui séduit une jeune fille et l'abandonne avec un enfant, commet un crime. As-tu fait cela ?

— Non ! je n'ai pas fait cela ! protesta Bideau violemment. Elle était vierge, oui, mais je ne l'ai pas séduite. Nous nous sommes aimés ; nous avons cru nous aimer. Et quand elle a été mère, j'ai assuré l'avenir de son enfant.

— Et c'est tout ? fit Mérue! ironiquement.

— Je ne pouvais pourtant pas l'épouser !

— Pourquoi ?

— Mais parce que... parce qu'un étudiant sans le sou ne peut pas se marier, et que, quand on est toi ou moi, quand on a une famille, un père, une mère qu'on respecte, on n'épouse pas la fille d'une blanchisseuse !

— Vraiment !... Il fallait penser à cela d'abord !.

— Est-ce qu'on pense quand on a vingt ans, et que le sang bout?

— On est responsable de ses actes! On est coupable si l'on se dérobe à sa responsabilité!

— Ah mais! fit Bideau. Tu abuses de ma patience. En voilà assez!

— C'est mon avis, répondit Mérue! En voilà assez! Tu as choisi ton chemin. Libre à toi. Mais ne t'avise pas de te rencontrer sur celui de Françoise; elle ne souhaite qu'une chose, je t'en réponds, c'est de ne plus entendre parler de toi, jamais!

— Eh! qu'ai-je à faire de Françoise? Qu'elle suive sa route, elle aussi! ce n'est pas moi qui la gênerai.

Mérue! le regarda :

— Alors, qu'est-ce que tu veux?

Sa voix avait perdu ses vibrations de colère: elle n'était plus qu'étonnée, un peu déliante aussi. Elle porta au cœur de Bideau, dont la réponse jaillit comme un cri réflexe, où tout le désir qui le tourmentait depuis une semaine se fit jour de lui-même.

— Ce que je veux? Je veux voir mon enfant!

— Ah! dit Mérue!. Ah! c'est différent. Mais...

Sa voix s'était tout à fait radoucie. Sur le trottoir du quai, de nouveau il fit quelques pas sans mot dire; à chacun de ces pas, il fléchissait sur sa jambe gauche trop courte, puis se redressait péniblement, aidé de sa canne. Bideau se taisait aussi, étourdi de cette explosion qui s'était faite en lui, irrité, douloureux et sûr, maintenant, que plus rien ne compterait, tant qu'il n'aurait pas vu librement le petit visage, ses yeux vifs, son profil blanc...

— Écoute! reprit Mérue! avec hésitation. Je ne sais pas si le moment est bien choisi. Tout dépend de Françoise, et je doute qu'elle consente...

— Comment, qu'elle consente! Je suis le père, voyons!

— Oui, mais un père qui, depuis neuf ans, ne s'est pas inquiété un seul jour de savoir si son enfant vivait...

— Il n'importe! Il ne s'agit pas du passé, mais du présent. J'ai mes droits!

— Elle aussi a les siens. Et ils sont plus forts, car elle ne s'est pas contentée de mettre au monde sa petite fille. Elle l'a nourrie, elle l'a élevée.

— Avec Davy! dit Bideau rudement.

— Oh ! Davy, répéta Méruei.

Il faillit ajouter : « Ce n'est pas à toi à prononcer ce nom devant moi. » Il avait frémi. Il n'était plus armé de sa colère et il ne voulait plus de la bataille.

— Il faut l'excuser... Elle arrivait de sa province... Elle était seule... Et puis, elle ne l'a pas écouté longtemps... Elle comprenait le danger pour sa fille : elle l'avait si bien compris que je n'ai eu qu'à parler...

Bideau restait silencieux, le regard droit devant lui. Méruei observa sa face résolue, menaçante. Il reprit :

— Tu veux voir cette enfant. Je le comprends. Mais permets-moi une question. Est-ce seulement de la curiosité... non... je veux dire, de l'intérêt ? Ou bien as-tu quelque projet ?...

Bideau se retourna vers lui :

— Est-ce que je le sais ? Comment veux-tu que je le sache ? Le hasard me met en présence de cette enfant. J'ai cru bien faire, il y a dix ans, en la laissant à sa mère, en assurant son existence. Ai-je même réfléchi ? J'étais très jeune. Aujourd'hui je ne sens qu'une chose : il ne m'est pas possible de la savoir vivante, ici, dans Paris, chez toi, et de ne pas la connaître. Non ! cela n'est pas possible ! Je veux la voir, la connaître. Tu parles de droits, tu dis que ceux de sa mère sont plus forts. Je crois que tu te trompes. Mais, en tout cas, je suis sûr qu'il n'est pas de loi au monde qui puisse m'empêcher de voir ma fille. Et s'il faut faire un procès...

— Il ne s'agit pas de cela, dit Méruei. A aucun prix, il ne faut un procès. Je trouve, quant à moi, ton désir non seulement naturel, mais respectable. S'il ne dépendait que de moi... Mais il y a Françoise. Songe que, jusqu'ici, l'enfant a été toute à elle exclusivement. La partager avec toi, si peu que ce soit, comment s'y décidera-t-elle ?

— Je ne demande pas à la partager, je demande à la voir... la voir, en vérité, est-ce trop d'exigence ? Voir ses yeux, son regard, son sourire...

Méruei soupira, ému de ce désir qui tremblait dans la voix de Bideau.

— Je vais essayer de convaincre Françoise, fit-il. Je lui dirai... Oh ! elle finira bien par comprendre, comme je comprends moi-même... Je t'écrirai... Mais il faut que je te quitte... Je vais...

Bideau se souvint que c'était son heure aussi, l'heure du tra-

vail quotidien ; son existence, ses habitudes de tous les jours allaient le reprendre. Toutefois, il en était trop violemment sorti. A tout autre moment, il aurait aimé, dans les yeux gris et doux de Mérue!, une sympathie toute tendue vers lui : il ne sentit que la résistance, ou, du moins, le doute de ses dernières paroles, et il dit, le regard toujours dur, le visage résolu :

— Tu me connais. Tu sais que je suis tenace dans mes résolutions. Rien ne me fera céder, et je te jure que, coûte que coûte, de bon gré ou autrement, j'aurai ce que je veux...

— Calme-toi, dit Mérue!... Je suis prêt à t'aider. Ainsi...

Mais Bidèau n'en écouta pas davantage. Il lui serra la main brusquement et sauta dans une voiture qui le ramena à sa porte. L'auto l'attendait :

— Un peu vite, dit-il.

Il lut son courrier d'un trait ; il ouvrit ses journaux, les parcourut, puis les rejeta. Il respirait bruyamment. Il avait en lui une rage qui s'avivait à la vitesse de l'auto, filant comme par miracle entre les omnibus, les fiacres, les grosses voitures des rues encombrées, puis volant dans l'espace plus libre des larges avenues... C'était la première fois qu'il sentait en face de lui la résistance d'une hostilité, armée de toutes les perfidies d'une femme. Cette menace si nouvelle l'excitait terriblement à la lutte.

« Elle refusera ; elle ne peut manquer de refuser. L'occasion est trop belle, puisqu'elle m'en veut, de se venger de moi en me faisant souffrir... Eh bien ! ce sera la bataille, soit !... Nous verrons. »

Pour l'instant, il ne voyait rien que le visage de Françoise criant de nouveau sa rancune, il ne sentait rien que l'ardeur sombre de son désir de vaincre... Cependant une fraîcheur passa soudain en lui ; l'image de Nine rit devant ses yeux : il eut un grand frémissement d'impatience... A ce moment, un timbre clair résonna : l'auto avait franchi la porte cochère de l'hôpital ; c'était son entrée que le timbre annonçait.

Une grande cour, une voûte, une autre cour... Deux infirmières de médecine, enveloppées de châles blancs par-dessus leurs blouses, se rangèrent au passage ; l'auto s'arrêta ; Bideau descendit et entra tout de suite dans son cabinet. Derrière lui, une grosse femme, Marie, la surveillante, était entrée. Il avait déjà quitté son pardessus, sa jaquette.

— Rien de nouveau, Marie ? fit-il.

Avec des gestes respectueux, qui semblaient d'un sacristain revêtant le prêtre de ses ornemens sacrés, Marie lui passait la longue blouse de toile, lui présentait un tablier blanc :

— Rien, monsieur... c'est-à-dire, M. Delange a dit que le cinq n'allait pas... Et puis, le directeur a fait dire qu'on usait trop de compresses... On ne peut pourtant pas laisser les malades sans être pansés...

— Non, bien sûr... Bonjour, Delange, qu'avons-nous pour aujourd'hui?...

Delange, l'interne, étalait sur sa blouse une belle barbe blonde, et sa calotte de toile blanche, posée un peu sur le côté de la tête, lui donnait un air passablement avantageux.

— Un fibrome, monsieur, et l'appendicite du 21.

— Tout est prêt?

— Oui, monsieur.

— Eh bien ! allons.

Ils gagnèrent la salle d'opération; aussitôt installés devant les lavabos, contre les murs passés au ripolin, ils commencèrent le long et minutieux savonnage de leurs mains. L'interne bavardait, à propos du concours pour la médaille d'or.

— Ramot a très bien fait, Ramot de chez Bavier. Et puis, il y a Germain, qui est très poussé par Duvran... Je crois tout de même avoir une chance...

Bideau avait d'abord encouragé ces potins, indispensables à recueillir pour un maître... Puis il n'écouta que d'une oreille distraite... Le souci qu'avaient engourdi, dès son entrée à l'hôpital, les habitudes professionnelles, se réveillait dans cette besogne machinale du savonnage qui laissait sa pensée libre d'elle-même. Et il songeait :

« Dans la lutte, j'aurai les avantages de ce que je suis, la situation, les amitiés... Mais il faut prendre garde... Elle, sa faiblesse même la protège... Que risque-t-elle d'ailleurs? Le scandale ne l'effraiera, pas, au contraire. Et puis, c'est une femme du peuple, sans éducation, avec des instincts qui jouent librement. Elle peut me monter une belle campagne de presse... Il faudra veiller... »

Derrière lui, des élèves, des infirmières étaient entrés; roulée sur un chariot, puis portée par deux infirmiers sur la table d'opération, la malade, une femme de trente-cinq à quarante ans, reposait, ses cheveux bruns nattés de chaque côté de la tête, les

yeux déjà clos par un narcotique. L'externe chargé du chloroforme avait appliqué le masque sur le visage immobile. Delange, ayant achevé de se savonner, avait fait à la malade un nettoyage énergique : le lit, penché, inclinait le corps, la tête plus basse que les pieds. Rien ne remuait plus dans la salle...

« C'est grave, se disait encore Bideau... et je ne sais pas où je vais. Mais il ne sera pas dit qu'elle m'aura fait reculer... »

Le silence l'avertit. Il demanda : « Elle dort ? » On lui répondit : « Elle dort... » Déjà il était devant le lit. Il avait pris, sur une petite table, un bistouri. Il voyait la chair nue ; il savait, sous la peau, la place exacte des organes qu'il allait trancher. Toute autre image, toute pensée disparut de son esprit. Il avança la main : les visages, autour du lit, se penchèrent curieusement. D'un seul coup de bistouri, avec une sûreté magistrale, il fendit la peau. Aussitôt les pinces bordèrent la blessure comme des fers à tuyauter. Alors il commença de tailler les chairs. Il tailla longtemps, minutieusement... Autour de lui, le silence était religieux. Il dit à un moment :

— Prenez garde ! Elle est violette...

L'externe ôta le masque...

— Là, ça va... Le thermo, ajouta-t-il.

Il y eut un léger grésillement des chairs sanglantes au contact du fer rouge. Il dit à l'interne :

— Vous ne voyez plus rien ?

— Rien, monsieur.

Il examina encore toute l'étendue de la plaie, puis, avec l'aiguille, il se mit à recoudre.

Ce fut, parmi les élèves, comme un soulagement. Il semblait que ce corps béant, en reprenant sa forme, leur rendait à tous le plaisir de leur santé. Ils avaient même besoin de plaisanter, de rire... Et Bideau leur ayant dit : « Vous voyez, on coud ça bien plus facilement que les culottes au régiment ! » ils lui firent un succès exagéré.

Le pansement fut achevé par l'infirmière.

— A un autre ! fit Bideau.

Il retournait au lavabo ; on emportait l'opérée, on amenait sur le chariot « le 21, à l'appendicite. » Cette fois, durant les dix minutes du savonnage, il causa vivement avec l'interne. Dans son cerveau, les cellules travailleuses, en pleine activité, laiss-

saient inertes et comme mortes celles qu'habitait le souci. Il opéra l'appendicite avec la même dextérité minutieuse et rapide. Puis il donna ses ordres pour la journée. Il causa avec deux élèves qui lui étaient recommandés... Ce fut seulement à la sortie de l'hôpital, dans le trajet jusqu'à la maison de santé, que la réaction se fit; l'hallucination le reprenait, le visage haineux de Françoise, et sa voix triviale criant des injures, puis le petit visage de l'enfant qui avait les yeux et le sourire de M^{me} Bideau; des menaces, des dénonciations, des articles outrageans de chantage, une bataille où il allait jouer peut-être le repos de sa vie et le fruit de tant de travail... Il entra à la maison de santé, résolu, furieux; et là, de nouveau, l'habitude professionnelle, d'un seul coup, le ressaisit tout entier. Il fit des pansemens, il examina et soigna les opérés anciens, surtout le Péruvien... Il avait terminé vers une heure et demie. Il repartit, satisfait, et, avant même d'arriver à sa porte, il sentit le souci s'étendre et faire rage, comme pour prendre revanche de l'engourdissement où il avait été contraint.

Ces états alternèrent ainsi dans les deux jours qui suivirent son entretien avec Mérue! Il lui sembla, dans cette tourmente, qu'il était mieux, seul, pour la supporter. Les sentimens qui grondaient en lui étaient de nature si âpre, qu'aucune confiance, aucun encouragement ne les pouvaient adoucir, et il aurait cru s'affaiblir, alors que toutes ses forces lui étaient nécessaires, en écoutant des conseils de modération, en sollicitant des paroles de sympathie.

La lettre qu'il attendait de Mérue! arriva enfin un matin. Elle était brève :

« Voici les conditions de Françoise. Tu verras Nine en sa présence le dimanche, pendant une heure, chez moi. Je regrette vivement de n'avoir pu obtenir davantage. Mais j'ai eu déjà beaucoup de peine...

« Donc, à dimanche, entre deux et trois. »

Bideau répéta : « Dimanche, dimanche. » Il n'avait aperçu que cela; tout le reste ne comptait pas, disparaissait. De même, dans son âme, toute la colère, toute l'amertume, toute la violence disparurent, emportées par un grand flot d'émotion tendre qui coulait en lui, qu'il écouta couler. Il était assis dans son cabinet, sur le divan de cuir qui faisait face à la cheminée : la lettre dans ses mains, il sentait tout son être s'ouvrir à une

joie puissante et subtile, qui roulait souverainement, qui allait aussi, comme une eau, par infiltrations insensibles, rafraîchir en lui les recoins les plus desséchés. Cette joie le faisait vivre tout entier. Il se retrouvait soudain avec la complète allégresse qu'il ne connaissait plus depuis ses malheurs ; et sa jeunesse, sa santé, ses succès brillaient, palpitaient, tels que les herbes de la prairie étincelant au premier rayon de soleil qui suit l'orage.

Il avait besoin d'exercer cette allégresse retrouvée. Avec le Péruvien, qui se rétablissait régulièrement, il fut gai, affectueux, fraternel ; et quoique le pansement eût été particulièrement douloureux, le malade le remercia avec un sourire de ses grands yeux noirs, tout animés de confiance et d'espoir :

— Vous n'êtes plous mon chirurgien ; vous êtes el bon Diou et io sous votre créatoure.

Les internes l'admirent à la salle d'opération, la main si légère et si sûre, l'esprit si vif, la décision si prompte ; et il leur assura les plus beaux honoraires qu'ils eussent jamais reçus. En rentrant pour son déjeuner solitaire, il s'inquiéta du menu, savoura les filets de sole et le poulet aurore dont il fit des complimens à la cuisinière. Mais il lui fallait plus que le plaisir d'épandre son humeur heureuse. Il avait envie de se raconter. Il téléphona à Geneviève. Seulement il comprit, aux premiers mots, qu'elle était à table avec Armiel ; il se contenta de lui demander s'il la verrait le soir à une première de l'Opéra-Comique.

— Oui, fit-elle, bien entendu. Nous avons reçu nos fauteuils.

— Ah ! tant mieux. Je serai très heureux de causer avec vous.

Il avait appuyé sur le « très. » Il l'entendit qui riait un peu et elle répondit :

— A votre disposition.

Le soir, en effet, de l'orchestre, à droite, où était sa place, il aperçut les Armiel au balcon. Il ne s'était pas beaucoup amusé au premier acte. L'œuvre nouvelle était signée d'un nom illustre, mais il ne semblait pas qu'elle apportât, de ce musicien fameux, autre chose qu'une forme affaiblie de ses inspirations anciennes. Et Bideau avait simplement senti à son oreille une vague caresse, dont il ne remarqua point à l'entr'acte qu'elle avait cessé. Il sortit dans les couloirs et gagna le balcon.

Il n'avait pas, ce soir, comme les autres fois, le désir de se

montrer, de serrer des mains, de faire quelque connaissance utile. Mais, dans son allégresse, la vie lui apparaissait aisée et charmante; il était lui-même aimable, avenant, cordial, et ses yeux rians attiraient les sympathies. Il fut donc arrêté à ses premiers pas par un groupe de musiciens et de critiques, dont il avait rencontré quelques-uns chez Farbœuil qui collaborait à un grand journal du soir; il recueillit l'expression de leur profond mépris pour l'opéra et son auteur: « Tout son talent était de faire assez bien l'amour; il ne peut plus, même en musique! » Bideau s'amusa de la formule: « Je la replacerai. » Un peu plus loin, il se heurta à un client reconnaissant qui le présentait avec des éloges enthousiastes à des gens du monde. A l'étage du balcon, il y avait, comme toujours, beaucoup d'hommes politiques à qui il avait l'habitude de témoigner, parce qu'il souhaitait la croix, familiarité et révérence, — familiarité pour les hommes eux-mêmes, bons garçons, « chers amis, » — révérence pour leur pouvoir. Il rencontra encore quelques femmes, une cantatrice connue, très belle à près de cinquante ans, qu'il avait opérée l'année précédente et qui le chérissait à la manière de M^{me} Tirian. Il pénétra enfin dans les fauteuils. Geneviève n'était pas seule. Jacques Devraissines avait pris la place d'Armiel qui faisait ses visites dans les loges, et il parlait de très près à la jeune femme dont les yeux brillaient extrêmement du plaisir de l'entendre. Elle aperçut Bideau. Elle dut le signaler à Jacques: car il s'interrompit, se retourna et, comme Bideau approchait, prit congé d'elle.

— Je suis désolé, fit Bideau... Ce n'est pas moi qui le mets en fuite?

— Si, bien sûr, mais cela vaut mieux. Cette peste de Suzanne Rubienne, dans sa loge, là-bas, ne nous perdait pas des yeux. Un peu plus, elle dirait qu'il est mon amant.

— Il ne l'est pas?

— Je ne crois pas. Nous flirtons, voilà tout; c'est un sport comme le golf.

— C'est plutôt un assaut où il y a presque toujours un blessé. Prenez garde: on le dit méchant.

— Bah! je suis assez grande pour me défendre. Et puis, franchement, il n'y a que cela qui m'amuse. Que voulez-vous que je fasse dans la vie? Mon mari? le moins que nous puissions nous voir, c'est ce qui nous agrée le mieux. Mes amis? je

leur suis profondément attachée, vous vous en doutez peut-être ; mais les amis, c'est fait pour qu'on partage ensemble les tracasseries et les peines ; ça n'est pas fait pour amuser. Il n'y a que le flirt, je vous dis.

Bideau considéra ses yeux joueurs avec un sourire hésitant :

— Vous me trouvez bien inconsistante, reprit-elle, et peut-être même un peu sottée de tant souhaiter qu'on m'amuse. Allez ! vous ne soupçonnez pas l'ennui effroyable d'une existence comme la mienne... Mais, dites, ne parlons plus de moi. Qu'avez-vous à me raconter ? Je suis encore capable, quoique vous fassiez mine de rentrer dans votre carapace, de vous entendre et peut-être de vous aider. Il y a du nouveau pour votre... pour...

Bideau la considéra de nouveau. Il lui sembla que ce n'était plus la même femme ; il n'y avait plus dans ses yeux la petite lueur maligne et dansante ; une lumière profonde et calme rayonnait jusqu'à lui, avivée par le frémissement qui se faisait toujours en elle, à l'approche d'une émotion que son âme était prête à recueillir. Il sentit, cette fois encore, que ses paroles porteraient directement dans cette âme, et la sienne aussitôt s'entr'ouvrit. Il murmura :

— C'est elle ! je l'ai vue ! ma fille !...

— Elle ! votre... vous l'avez vue !...

Geneviève s'arrêta. Elle avait été saisie par la voix de Bideau qui tremblait un peu ; et son accent, quand il avait dit « ma fille, » révélait un tel trouble, si heureux, si nouveau, qu'elle en était interdite ; car cet homme qui parlait ainsi était à la fois son ami ancien et un être qu'elle ne connaissait pas. En phrases brèves, il lui conta sa rencontre, la scène avec Mérueil, la lettre reçue le matin. Il parlait vite, à voix basse. Elle se penchait vers lui pour ne rien perdre de ses paroles. Deux ou trois fois, elle dit seulement :

— Quelle histoire !

Son regard sur les yeux de Bideau était fixe, avec, cependant, des lueurs qui changeaient : car, tour à tour, elle enviait sa joie, — cette joie que, pour elle-même, elle avait toujours passionnément souhaitée, — et elle apercevait pour lui des déceptions, des luttes, des malheurs peut-être qu'il ne paraissait même pas soupçonner. Ces deux sentimens se mêlaient en elle, et, parce que sans doute l'allégresse de Bideau, trop neuve, l'étonnait

plus qu'elle ne la touchait, ce fut la défiance qui l'emporta; elle pensa qu'à cette heure son devoir d'amie était de le mettre en garde contre les incertitudes et les dangers de l'avenir.

— Alors, vous irez dimanche? C'est étrange. Cette enfant qui n'a jamais entendu parler de vous et à qui on a révélé tout à coup qu'elle avait un père, qu'elle allait voir son père! J'ai peur que ce ne soit pénible pour elle et pour vous. Vous ne croyez pas? Et puis, cette femme avec l'enfant, entre elle et vous!...

Bideau ouvrit les yeux, considéra Geneviève, parcourut la salle qui se remplissait. Sa joie s'était soudain figée, et il avait le malaise d'un homme qui reprend conscience d'un monde réel trop différent de sa vision intérieure.

— C'est possible, fit-il du bout des lèvres.

Il regarda encore autour de lui, et il ajouta avec un peu de regret et de reproche :

— Je n'y avais pas pensé. Quand j'ai vu cette enfant, quand j'ai su que je la verrais bientôt tout à mon aise, il y a eu en moi une secousse si forte que le reste, et les difficultés, et l'ennui de ces conditions, tout a disparu! Vous avez raison, je...

— Voici mon mari, fit Geneviève. Ne m'en veuillez pas de ce que je vous ai dit. Je crois bien que je vous ai fait de la peine. Mais c'était peut-être nécessaire. Votre situation avec cette enfant est exceptionnelle; elle ne ressemble à rien. Réfléchissez; examinez les choses telles qu'elles sont, et tout ce qu'il vous faudra de douceur, de patience...

— Te voilà, toi! dit Armiel.

Bideau serra sa main, et, tout de suite, il quitta le balcon.

Il n'écouta guère l'acte suivant. Il s'absorbait dans l'effort assez ridicule de rétablir en lui la parfaite confiance que les paroles de Geneviève avaient troublée. Il n'y réussissait pas. Il ne trouvait plus que les incertitudes, sur quoi elle l'avait averti, et du mécontentement contre elle.

« Cependant, songea-t-il, n'a-t-elle pas raison de prévoir tant de difficultés? Elle a toujours été d'excellent conseil. Sans doute, elle n'a pu éprouver ce que j'éprouve. C'est tellement fort, tellement nouveau! Mais elle l'a senti un peu; et puis, elle est mon amie, elle me connaît, elle m'aime bien... »

A ce moment, d'un mouvement machinal, il se retourna dans son fauteuil vers le balcon; Geneviève ne regardait pas la scène; elle avait les yeux fixés, avec une légère crispation des lèvres,

sur une loge où il découvrit, au bout de sa lorgnette, Jacques flirtant avec M^{me} Rubienne.

« Ah! très bien, pensa-t-il ironiquement. Voilà son occupation préférée, ce qui l'amuse, ce qui lui plaît. Elle donne tête basse dans le jeu de ce joli monsieur qui fait la cour, pour l'exciter, à M^{me} Rubienne. Comment comprendrait-elle ce qui se passe en moi? Elle ne voit que des embarras qui peuvent troubler une existence confortable. Et, que m'importent les embarras? »

Il se sentait vaguement injuste envers Geneviève, mais il avait trop compté qu'elle ferait écho à sa joie, et sa déception avait été trop vive. Il répéta :

« Non,... c'est triste; mais toute la vie qu'elle mène l'a rendue incapable de connaître pour elle et de comprendre chez les autres un sentiment profond. J'aurais mieux fait de ne lui rien dire. Il aurait mieux valu qu'elle ne me dit rien. »

Cependant, ce qu'elle avait dit restait obstinément devant sa pensée; et quoi qu'il fit, au lieu d'une buée lumineuse et confuse, il apercevait maintenant, pour la journée du dimanche, des images précises, la petite fille étonnée et distante, entre Françoise qui la surveillerait et lui-même qui ne saurait comment s'exprimer; au lieu de la joie ample et comme instinctive qui allégeait sa vie depuis le matin, il avait conscience pour l'avenir d'une tâche ardue et longue; il mesurait cet immense espace de temps, — neuf années, — qui l'avait séparé de l'enfant, qu'il entreprenait de combler.

Rentré chez lui, il contempla le portrait de sa mère à qui l'enfant ressemblait si exactement. Telle qu'une vague puissante qui monte et qui s'abaisse, brillante de soleil et sombre comme la nuit, la douleur ancienne roulait en lui, mêlée à l'espoir; il retrouvait, dans le visage disparu à jamais, l'autre petit visage qui riait à la vie. Il regretta à cette minute tant d'années d'oubli; son avidité d'aimer était prête à de longues patientes; mais il se demanda si elle suffirait à éveiller en retour une tendresse où il devinait la plus pure des joies.

Un peu avant deux heures, Bideau descendit de voiture à la porte de Méruel. Il tira du fiacre une boîte haute comme une caisse, plusieurs cartons; ainsi chargé, il monta les cinq étages. Il s'arrêta plusieurs fois. Les cordes des paquets lui sciaient les doigts, son cœur battait d'essoufflement et d'émotion. Qu'allait-

il arriver là-haut? Un dernier effort le hissa jusqu'à une petite porte à un battant. Il sonna aussitôt. Le bruit du pas inégal de Mérue! retentit; la porte s'ouvrit et, son large visage éclairé d'un sourire un peu inquiet, Mérue! lui tendit la main.

— Entre. Diable! Pourras-tu entrer?

Bideau lui avait donné un doigt et, les deux mains embarrassées, il se glissait de biais avec sa caisse et ses cartons.

— C'est pour l'amuser un peu, fit-il. Elle est là?

— Oui, veux-tu que je l'appelle?

— Un instant... Laisse-moi souffler.

Il s'essuyait le front; mais il était très pâle. Il demanda :

— L'enfant sait-elle que je suis son père?

— Elle le sait, dit Mérue!. J'y ai tenu. Je lui ai expliqué que tu avais été en voyage très longtemps.

— Ah!

Il aurait voulu en savoir davantage; mais il n'osait pas interroger Mérue!, il avait peur de sa réponse, peur de lui-même. Mérue! le contemplait en silence, avec cette expression de profonde sympathie qu'il avait eue, sur le quai, pour accueillir la première manifestation de son désir :

— Eh bien! dit enfin Bideau. Si tu veux...

Il resta debout dans le cabinet de Mérue! qui était une grande pièce, en partie mansardée, avec un piano, des bibliothèques, des eaux-fortes aux murailles. Il passa encore une fois son mouchoir sur son front. Il s'étonnait de ne pas entendre revenir le pas pesant... Et soudain la portière, sous laquelle Mérue! avait disparu, s'écarta. Françoise poussait devant elle la petite fille qui mordait ses doigts, la tête basse, le visage presque voilé par ses cheveux noirs :

— Bonjour, Antonin, dit Françoise.

Il répondit, sans savoir :

— Bonjour, Françoise, comment allez-vous?

Ils se serrèrent la main; il la regarda; elle avait toujours de jolis yeux avec des traits qui lui parurent insignifiants; il n'éprouvait en face d'elle ni gêne, ni colère, ni rancune, rien qu'une complète indifférence, et il lui sembla qu'elle l'éprouvait comme lui. Cet examen réciproque n'avait duré qu'une seconde. Françoise reprit :

— Voici votre fille. Nine, dis bonjour à ton papa.

Mais l'enfant, la tête baissée, resta silencieuse.

— Allons ! Nine, répéta Françoise, ne fais pas la sotte !

— Oh ! ne la tourmentez pas, dit-il ; il nous faut le temps de faire connaissance.

Il s'était assis contre la fenêtre et il avait pris la main de l'enfant, celle qu'elle n'avait pas dans la bouche. Il voyait enfin, comme il l'avait souhaité, le petit visage si blanc sous les cheveux noirs ; mais c'était un visage grave et fermé, dont le menton tremblait un peu. Qu'y avait-il dans l'âme de cette enfant, sinon de la gêne, de l'éloignement, en présence de l'homme inconnu qui réclamait d'elle une émotion tendre, qui, à la fois, était son père et n'était rien ? Bideau soupira :

— C'est une très jolie fille, murmura-t-il, très jolie, et je suis sûr qu'elle a de beaux yeux, quand elle les montre.

Nine avait redressé la tête ; ses paupières battirent, se relevèrent et Bideau vit ses yeux noirs, plus noirs de surprise, de défiance aussi, avec une pointe lumineuse de curiosité et de plaisir. Il recueillit avidement ce regard ; il avait envie de pleurer et de rire.

— Mais ce n'est pas tout ça ! fit-il brusquement. Quand on arrive de voyage, on n'a pas les mains vides. J'ai pensé à ma petite Nine, et j'ai apporté des choses..., ceci et puis cela, et encore cela... Si nous y regardions un peu ?

Pour le coup, les yeux de l'enfant s'ouvrirent tout grands. Françoise se taisait, assise, les mains croisées, dans une attitude de spectatrice volontairement indifférente, quoique attentive. Avec ses ciseaux de poche, Bideau coupa la ficelle ; il avisa, sur la table de Mérueil, un large couteau à papier qui lui servit à faire sauter le couvercle de la caisse ; il se mit à enlever l'emballage. L'enfant s'était approchée. Il devina son impatience :

— Aide-moi, Nine, veux-tu ?

Déjà elle était à genoux en face de lui ; il l'observa qui, la tête penchée, retirait à pleines mains papiers et brindilles. Il aurait touché de ses lèvres le front que découvraient les cheveux noués à la Velasquez... mais elle avait achevé.

— Attention ! dit-il.

Il prit avec précaution un très grand paquet et le défit lentement. Une poupée, haute comme un enfant, montra ses yeux d'émail, ses joues roses.

— Ah ! murmura Nine, la voix étouffée de joie.

— Et elle marche ! reprit Bideau, et elle ferme les yeux en marchant ! Tiens, regarde : elle vient te trouver.

Il avait conduit jusqu'à elle la poupée, qui, en effet, avançait chaque pied, baissant et relevant ses paupières d'un air consciencieux et pincé.

— Ah ! répéta Nine en la prenant dans ses bras, c'est vrai qu'elle marche. Regarde, maman, comme elle est belle !

— Elle est bien trop belle, dit Françoise.

— Rien n'est trop beau pour ma petite Nine, dit Bideau. Mais ce n'est pas tout. Qu'est-ce qu'on ferait de cette enfant-là, le soir, pour la coucher ? On ne peut pas l'envoyer sous les ponts, n'est-ce pas, Nine ?

— Oh non ! fit-elle, en riant à demi.

— Non ; il lui faut son lit comme à toi. Alors... voici.

Ses mains avaient plongé de nouveau dans la caisse ; un autre paquet apparut ; son voile tomba. C'était un lit, un lit de fer, peint en blanc, avec sommier, matelas, couvertures, oreillers et draps.

— Sera-t-elle bien couchée, crois-tu ?

— Oh oui ! elle sera bien couchée.

— J'avais pensé à lui faire mettre des rideaux ; mais il vaut mieux qu'elle n'en ait pas, elle respirera mieux en dormant ; du reste, personne n'a plus de rideaux à son lit.

— Je n'en ai pas, moi.

— Ah ! tu vois ! Et tu dors très bien ?

— Oh ! très bien.

— Tu dois être encore plus jolie quand on ne voit plus que tes yeux fermés et le petit bout de ton nez ?

— Ça, je ne sais pas... Si je la couchais ?

— En plein jour ? Pas du tout ! Il faut l'habiller, plutôt. Tu crois qu'elle t'arrive comme cela en chemise, sans rien à se mettre sur le dos ? Mais pas du tout. Nous avons tout ce qu'il nous faut : des robes, des chapeaux, des souliers... nous sommes une jeune fille très élégante. D'abord... voyons... oui, ce carton-là... c'est écrit dessus ; tu sais bien lire ?

— A neuf ans, dit Françoise ironiquement, ça serait malheureux !

— Même, j'ai appris toute seule, fit Nine, à cinq ans, dans un livre avec des images : La Fée aux roses, ça s'appelait.

— A la bonne heure ; il n'y a qu'à voir ces yeux malins...

Le premier carton portait : « Tailleur. » Et c'était un cos-

tume complet en cheviotte grise avec chapeau assorti. Des deux autres cartons « été » et « ville, » Nine retira de même une robe de toile et une chemisette, puis une toilette « pure soie. » Il y avait aussi des lingerie variées, des bottines, des gants, des ombrelles, le trousseau le plus complet. Un peu rose, ahurie, hors d'elle, parmi les papiers, les robes, les lingerie, Nine prenait une chose, une autre, regardait devant elle, à droite, à gauche; et à tout ce qu'elle touchait, ses exclamations partaient :

— Oh ! ce soulier blanc, c'est pour la robe de toile, et les bas de soie à jour, et le collier, et...

— Il faut dire merci, fit la voix traînante de Françoise.

— Merci, monsieur, dit Nine distraitement;... et le chapeau à plumes.

— On dit merci mieux que ça, reprit Françoise.

— Mais c'est très bien dit, fit Bideau. Seulement...

Il se pencha vers l'enfant et murmura comme pour elle seule :

— Nine... Dis-moi : « Merci, papa. »

Il la regardait, les yeux ardents de son désir.

Sous ce regard, elle reprit son visage grave et gêné. Cependant, elle répondit très bas : « Merci, papa. » Mais elle resta tête baissée, sa vivacité comme engourdie.

— Il s'agit maintenant de l'habiller, reprit-il. Tu vas m'aider, dis? Moi, je ne suis pas très habile.

Le plus gauchement qu'il put, il passa au pied de la poupée un bas qu'il entortillait autour de la cheville rose. Il répétait : « Allons donc ! » Nine l'observait.

— Mais ce n'est pas ça ! dit-elle enfin.

D'un geste vif, elle chaussa la poupée.

— Ma foi, c'est très bien, fit-il. Et ensuite? Sa chemise de jour? Laquelle?

Nine examina les batistes autour d'elle.

— Cette jolie-là, avec de la dentelle.

Elle s'assit sur le tapis, la poupée droite contre elle; elle faisait glisser les tissus, et sa main, par momens, avait un geste brusque pour rejeter ses cheveux noirs sur son épaule. Bideau s'assit comme elle, en face d'elle; il lui passait, une à une robe, chemisette, chaussures, et il la contemplait à loisir, ses mouvemens prestes, sa bouche tendue d'application. C'est bien ce qu'il avait souhaité, de la voir ainsi librement, de reconnaître dans ces yeux les lueurs changeantes, si gaies et puis

si profondes, qu'avait sa mère, dans tous ces traits le même dessin, et jusqu'à cette courbe pareille du nez, un peu renflé au bout. C'était bien ce qu'il avait souhaité, de trouver si exactement reproduit le cher visage disparu, de le regarder, de l'aimer vivant de nouveau. Et pourtant, ce n'était rien. Car il manquait à ces yeux semblables, à ce visage retrouvé ce qui en avait été pour lui la beauté inoubliable, ce que les yeux de sa mère, tournés vers lui, avaient eu, jusqu'au moment de s'éteindre, d'amour infini. Ces yeux-ci, ces yeux d'enfant étaient vides de toute tendresse; et pareils aux autres, de forme, de couleur, de lumière, ils vivaient d'une vie qui ne lui appartenait plus, qui lui était étrangère, et presque ennemie. Il le sentait; ce contraste lui fut vite douloureux; et il souhaita pour une fois, une fois seulement, d'échanger avec l'enfant un de ces regards qui sont plus confians, plus tendres, plus intimes qu'une étreinte, et où ce serait lui, le père, qui offrirait à Nine la douceur à laquelle elle pourrait s'abandonner.

Il suivait les mouvemens agiles des mains de l'enfant, et son envie était si forte qu'il en oubliait la comédie où elle avait paru se rassurer... La poupée fut habillée, coiffée, gantée.

— Elle est jolie, comme ça! fit Nine en s'agenouillant pour mieux la voir.

Elle penchait la tête; un sourire entr'ouvrait ses lèvres, et ses yeux avaient un éclat charmant de coquetterie, de grâce.

— Elle est si jolie que je vais l'embrasser, s'écria-t-il. Vous permettez, mademoiselle?... Elle permet. Et puis, je vais t'embrasser aussi.

Nine avait ri de le voir embrasser la poupée; elle rit aussi quand il l'embrassa elle-même, et elle le regarda avec une sorte de plaisir où il ne sentit plus rien du frémissement rétracté des premières minutes. Il en eut le cœur dilaté d'espoir, et il dit :

— A présent, on va jouer tous les trois. Je suis médecin, tu sais. Tu ne savais pas? Eh bien, oui. Toi, tu seras la maman et tu m'amèneras ta fille qui aura mal au doigt. Ça y est-il?

Le jeu commença. Il apparut aussitôt que la petite fille, avec la grâce de son sourire et de ses mouvemens, avait un don comique qui lui suggérait des mots vrais, des attitudes touchantes ou drôles. Une pointe d'accent toulousain faisait sa voix chantante. Elle parlait des allées Lafayette, du Capitole, de Saint-Cernin, et elle imitait très exactement les dames de Toulouse. Bideau

s'excita : il se fit la mine et les tics d'un de ses maîtres d'autrefois, un bonhomme qui bégayait un peu et secouait la tête à chaque phrase ; cette imitation lui avait valu jadis de grands succès au Quartier ; Nine s'en amusa follement ; elle riait aux larmes, et cependant elle reprenait son sérieux pour répondre gravement aux questions du « docteur... » Deux ou trois fois, il se dit :

« C'est peut-être ce que je peux faire de mieux, l'amuser, l'apprivoiser... qu'elle garde de cette heure un souvenir de plaisir qui lui donne envie de me revoir. »

Le jeu continuait. Et soudain la voix traînante de Françoise prononça :

— Et que dit-on de neuf à Clermont ? Il paraît qu'on a mis une grande statue à Jaude ?

Tous les Clermontois disent : « Jode » en parlant de la grande place dont ils sont fiers ; elle disait « Jode » aussi. Bideau s'arrêta de jouer :

— Mais oui, ... il y a deux ans que je n'y suis allé.

Il voulut reprendre la comédie. Mais Françoise continua de l'interroger. Ses questions, posées d'un ton simple, semblaient inspirées par la curiosité la plus naturelle. Toutefois, tombant dans le jeu de Bideau et de sa fille, elles pouvaient n'avoir d'autre but que de le troubler. C'est bien ce que voulait Françoise. En promettant à Mérueil de laisser Bideau et l'enfant libres de se parler, elle n'avait prévu ni les cadeaux, ni le jeu qui leur donneraient à tous les deux, en dehors d'elle, cette prompte familiarité ; elle entendait rappeler à cet homme ce qu'elle était, — la maîtresse absolue de l'enfant, — ce qu'il était lui-même, — le père de hasard à qui elle voulait bien, par égard pour Mérueil, faire l'aumône d'une heure d'entrevue avec Nine, mais dans les limites de ce bon vouloir... Elle poursuivit l'entretien ; les réponses de Bideau tombaient, mornes et brèves ; il était désolé de ce temps perdu, et cependant une crainte de la mécontenter retenait son irritation.

Maintenant, la poupée sur les genoux, Nine les examinait tour à tour, ce père et cette mère, lui surtout. Il ne semblait pas qu'il restât dans ses yeux la moindre gêne. Son regard fixe cherchait en lui... Que cherchait-elle ? La veille, au premier mot de Mérueil : « Tu vas voir ton papa, » elle avait eu une émotion extrême : tant de fois elle s'était attristée, toute seule,

de n'avoir pas, comme les autres, ce père qu'on lui disait mort ! De chacun des « bons amis » qu'elle avait connus près de sa mère, elle avait toujours demandé : « Est-ce que mon papa lui ressemblait ? » Voilà qu'il n'était pas mort, qu'il revenait... Elle en était bouleversée, ravie... Mais le soir même, sa mère lui disait : « Ce n'est pas un papa comme les autres. Il ne vivra pas avec nous, et il m'a fait bien du mal. » Mon Dieu ! elle n'avait pas été très étonnée ; à l'école de Toulouse, à celle de la rue Saint-André-des-Arts, elle avait rencontré des petites filles dont le père, non plus, ne vivait pas avec leur mère, avec elles. « Ils ont divorcé, » disaient ces petites filles, et elle pensa que ses parens avaient divorcé aussi. Elle ne s'étonna pas, mais sa joie s'affaiblit, et le mot de sa mère : « Il m'a fait bien du mal, » l'inquiéta pour elle-même. Cependant elle conservait un désir très ancien et très fort d'avoir, bien à elle, cet être dont parlaient tous ses livres, — un père, — et qu'elle imaginait, suivant la convention, assez vieux, très grand, avec une grosse voix et une barbe grise. C'est ainsi qu'elle arriva devant Bideau, troublée par ce désir ancien, effrayée, maussade. Maintenant, après les cadeaux et les jeux, elle le considérait, curieuse. Il ne ressemblait pas du tout ni aux images de ses livres ni à celles de sa pensée. Qu'il était donc jeune ! Et il ne paraissait pas méchant du tout... Pourquoi avait-il fait du mal à sa mère?... C'était bien agréable d'avoir la belle poupée et bien amusant de jouer avec lui au docteur. Reviendrait-il ? Peut-être qu'il allait repartir en voyage pour longtemps... Elle eut de la peine à cette pensée. Elle aurait beaucoup aimé jouer encore. Peut-être qu'il lui ferait d'autres cadeaux et même qu'il l'emmènerait dans ces beaux endroits dont on parlait à l'école, les voitures aux chèvres des Champs-Élysées, le Jardin d'acclimatation... Elle remarqua qu'il était mieux habillé que Méruel, le pantalon marqué d'un pli droit, les bottines vernies, la jaquette de drap fin et la cravate avec une belle épingle. Sans doute, il était riche, pour être si bien mis et pour acheter une si belle poupée... Elle sourit un peu qu'il fût riche, comme si, du même coup, elle était devenue riche à son tour... Le regard de Bideau passa sur ses yeux, tout vibrant de tendresse. Elle lui sourit un peu plus parce qu'il était riche, parce qu'il avait l'air bon, parce qu'il paraissait l'aimer si bien. Elle oublia les images, toutes les images. Un instant plus tôt, elle avait serré la poupée sur son cœur en se disant : « Ça, c'est ma poupée à moi. » De la

même manière, elle se dit en lui souriant : « Ça, c'est mon papa à moi. »

Mérue! parut. Derrière Françoise qui ne le voyait pas, il montra la pendule à Bideau. Trois heures sonnaient au Val-de-Grâce. Il ne dit rien : son visage exprimait une sympathie un peu triste. Sans parler non plus, Bideau attira l'enfant contre lui.

— Il faut que je m'en aille, murmura-t-il.

— Encore en voyage? fit-elle avec inquiétude.

— Oh! non, dit-il, — et cette inquiétude le ravit. — Quand on a une si jolie petite fille, on ne s'en va plus jamais. Tu veux bien que je revienne, alors?

— Oh oui! demain, tu reviendras!

— Hélas non! pas demain, dimanche prochain.

— Si tard!

— Oui, si tard; je ne peux pas avant. Tu ne m'oublieras pas?

Elle sourit et fit « non, » d'un mouvement de sa tête qui secoua les cheveux noirs sur ses épaules.

— Moi non plus, je ne t'oublierai pas. Je suis si content de t'avoir vue comme tu es. Veux-tu m'embrasser?

Elle tenait la poupée, d'une main, serrée contre sa poitrine. Elle passa l'autre bras autour du cou de Bideau et lui posa ses lèvres sur la joue. Il frémit :

— Ma petite! dit-il.

Il rendit à Nine son baiser. Déjà il était debout, il avait serré la main de Françoise, celle de Mérue!. Il balbutia : « Ne te dérange pas. » Et il se précipita hors du cabinet, hors de l'appartement.

IV

— Enfin! il n'est donc pas possible de vous décider pour M^{lle} Labeaume? demandait M^{me} Tirian.

La tendre coquetterie qui lui était habituelle avec Bideau se marquait un peu plus; car elle était coquette, à la fois, pour elle-même et pour M^{lle} Labeaume. Elle ajouta :

— Je crains qu'elle ne soit venue trop tard. Il y a eu quelque chose dans votre vie... je ne sais quoi; mais vous avez par momens des yeux que je ne vous ai jamais vus, comme si un bonheur étrange vous était arrivé...

Bideau protesta. Pour M^{lle} Labeaume, non, il n'était pas encore décidé; il pourrait bien, par timidité, ne se décider jamais; mais rien ne l'occupait, rien...

Avec d'autres femmes, qui, elles aussi, le trouvaient changé, il se défendit en riant. Ce qui se passait en lui était trop grave pour être raconté. C'est à Geneviève seule qu'il eût fait volontiers ses confidences, quoiqu'il lui gardât un peu de rancune depuis le soir de l'Opéra-Comique. Mais l'événement qu'il avait redouté pour elle les éloigna l'un de l'autre, soudain... C'était à une fin de journée; il avait dû retourner à la maison de santé pour un pansement. L'auto qui le ramenait, par le boulevard des Invalides, à l'avenue de Breteuil, chez un client, longea l'église Saint-François-Xavier. Devant la petite porte de côté, une voiture était arrêtée; au moment où l'auto passait, un homme sortit de l'église et regarda. Bideau, qui regardait aussi, reconnut Jacques Devraissines. Une femme le suivait: elle avait la taille mince, la démarche souple de Geneviève. Était-ce elle? L'auto avait passé. Bideau regarda encore une fois par le carreau du fond: c'était bien Geneviève qui montait dans la voiture, tandis que Jacques donnait un ordre au cocher.

— Ah! fit Bideau.

Il était affligé de voir cet homme, qui ne lui plaisait pas, triompher d'une femme qui lui était chère.

« Pauvre Geneviève! pensa-t-il. Elle valait mieux que cette triste fin! Mais qui pouvait l'en préserver? »

Dès lors, dans les maisons où il la retrouvait, et même chez elle, il lui sembla qu'elle était différente, la voix plus haute, l'œil brillant et un peu fébrile. Ils causèrent sur un ton de camaraderie blagueuse, sans un mot d'affection, ni d'intimité.

Il continua d'être, comme par le passé, chaque jour, un chirurgien diligent, et, chaque soir, un homme du monde attentif. Mais l'intérêt de sa vie était maintenant tout entier dans l'appartement de la rue Denfert, dans le cabinet mansardé où il voyait Nine une fois la semaine. Toute la semaine, il attendait le dimanche. Il y avait eu trois dimanches depuis sa première visite, et chacun restait marqué, dans sa mémoire, par un événement qui servait à le définir.

Il disait: « Le dimanche où Nine m'a crié tout de suite: Bonjour, papa! »

Il disait, du suivant: « le dimanche du Cirque. » Cette

fois, il avait promis à l'enfant, sans réflexion, de l'emmenner au Cirque, si elle était sage ; Nine avait battu des mains, transportée de joie ; mais Françoise, de qui le consentement était nécessaire, avait semblé ne pas entendre, les yeux sur un livre dont les pages, cependant, ne tournaient qu'avec une excessive lenteur.

Il disait enfin, du dernier dimanche : « Le dimanche de Mérue! » Françoise n'avait point paru. C'était Mérue! lui-même qui avait amené l'enfant, pour s'éclipser aussitôt, après quelques phrases très embarrassées qui semblaient vouloir expliquer l'absence de Françoise. Bideau était resté seul avec Nine ; ils avaient eu, bien à eux, toute une heure de liberté, et ils avaient bavardé à cœur joie : elle parlant de ses études, de ses jeux, de ses amies ; lui, racontant ses souvenirs d'enfance. Comme il était, jadis, devant sa mère, quand elle racontait les siens, il avait vu Nine, la bouche entr'ouverte, prodigieusement intéressée à ce petit garçon d'autrefois, qui lui ressemblait tant... Tout à coup elle avait demandé :

— Et le Cirque ?

— Ça t'amuserait beaucoup ?

— Ah oui !

Une fois, à Toulouse, on l'avait menée à un cirque ; mais à Paris, c'était certainement plus beau... En l'écoutant, Bideau pensait que ce serait une fête, de l'avoir à lui tout un après-midi et de jouir de sa joie. Son cœur s'élança. Mais, comme le mors à la bouche, d'un cheval de sang, le souvenir de Françoise le retint brusquement :

« Dire que je dépends d'elle, de son caprice!... Jamais elle ne voudra me donner l'enfant... »

Il fut un instant embarrassé, irrité, désolé. Puis il se dit :

« Mérue!... Il y a Mérue!... D'elle, moi je n'obtiens rien ; mais lui peut tout obtenir. »

Quand Mérue! revint, l'heure écoulée, il accueillit avec réserve la prière de Bideau, et sa réponse fut prudente :

— Ce ne sera pas facile... Françoise dira que c'est trop. Enfin, je lui parlerai...

Bideau, sur le moment, avait interprété ces paroles dans le sens de son désir. Mais, le lendemain, leur retenue le troubla. Il se rappela le visage de Mérue! ; il lui sembla que ses yeux avaient marqué peu d'empressement, que sa voix était plus hésitante que d'ordinaire... Il s'inquiéta. Devait-il renoncer, pour Nine et

pour lui-même, à cet après-midi du Cirque? Maintenant qu'il avait promis cette récompense à l'enfant, comment comprendrait-elle qu'il ne tint pas sa promesse?... Les enfans ont besoin d'être amusés... Nine n'était que trop privée de distraction... Elle s'ennuyait certainement. Mérue! ne le voyait-il pas?... Toutes ces pensées allaient et venaient sans cesse dans l'esprit de Bideau et son désir de conduire Nine au Cirque s'excitait, s'exaspérait.

« Oh! il faut, se dit-il, il faut absolument que Mérue! m'obtienne la permission de Françoise, tout de suite, pour dimanche prochain. »

Il résolut de le brusquer. Le mercredi, à quatre heures, en sortant de la Faculté, il se rendit, pour l'attendre, à la Mazarine. C'était une de ces journées lamentables où la lumière grise filtre péniblement à travers des nuages bas, pareils à des traînées de suie. Il pleuvait. Dans la salle qui précède la bibliothèque, presque tout de suite, Bideau vit entrer une femme essouffée, ruisselante, Françoise. Elle avait dû marcher très vite, courir. Ses yeux étaient animés : ils s'éteignirent dès qu'elle l'aperçut. Il eut à peine le temps de lui dire bonjour. La porte de la bibliothèque s'était ouverte, et Mérue! parut. Il avait à son ordinaire la tête un peu baissée, l'air distrait, absent, et il s'appuyait sur sa canne, avançant avec prudence sur le sol glissant. Il ne distinguait pas Françoise dans le demi-jour qui le surprenait après la clarté de la bibliothèque. Bideau fit un mouvement vers lui. Mais Françoise l'avait devancé. Elle avait murmuré : « Je suis venue... » Elle avait de nouveau des yeux très animés ; un sourire ouvrait sa bouche, et elle était là devant Mérue!, avec une expression, dans une attitude d'empressement si humble, si dévoué, si tendre, que Bideau en resta stupéfait. Mérue! s'était arrêté.

— Comment! vous! avec ce temps! Pourquoi?

Il y avait un reproche dans ses paroles, mais sa voix, son regard étaient comme tremblans de plaisir.

— C'est précisément à cause du temps, dit-elle.

Bideau se rappela quelle peine donnaient à Mérue! les trottoirs mouillés, et les chutes qu'il avait faites les jours de pluie. Il comprit la sollicitude de Françoise; il observa encore, sur son visage, la joie d'être venue jusque-là, sous la pluie, dans la boue, pour Mérue!. Cependant, elle disait, en le montrant :

— Il y a ici...

Mérue! le reconnut, et d'abord, à son regard qui fut tout à coup chagrin et presque sombre, Bideau se rappela... « C'est bien cela. Il a changé. Il ne voudra pas... » Mais les yeux de Mérue! s'étaient éclaircis, et sa main se tendit très franchement.

— Un mot, fit Bideau à mi-voix. C'est toujours pour cette matinée du Cirque où j'ai promis à Nine, un peu légèrement, de la mener. Elle m'en a reparlé dimanche : elle m'en reparlera ; je ne sais que lui répondre... Je t'en supplie... Tâche de m'obtenir cette faveur, et surtout de lui obtenir ce plaisir...

— Oui, dit Mérue!... Eh bien!... oui, il faut que cela soit résolu... C'est nécessaire... Après tout, ce n'est pas une si grande faveur, et la petite a besoin qu'on l'amuse...

— Il me semble, dit Bideau ; car c'étaient ses propres arguments.

— Eh bien ! ce soir, je saurai ce soir, et même tout de suite. Veux-tu que je t'écrive ? Ou bien, si tu passais demain matin ici ? Peux-tu ? Cela vaudrait mieux.

Bideau répondit qu'il passerait et partit aussitôt.

« Ah ça ! mais, se disait-il en descendant l'escalier ; elle l'aime ! Et lui l'aime aussi ! »

Une autre idée l'arrêta sur une marche :

« Et s'il me fait cette tête, — car il a fait une tête, tout à l'heure, en m'apercevant, — c'est qu'il est jaloux de moi ! »

Il sourit :

« Jaloux ! quelle bêtise ! Il n'y a pas de quoi ! »

Il dut attendre en bas, sous la voûte ; le mécanicien, qui était allé porter une lettre, n'avait pas encore ramené la voiture.

Il se répétait :

« Ils s'aiment ! Il est jaloux de moi ! »

Et il souriait un peu plus, parce que, tout de suite, il apercevait obscurément que cet amour et cette jalousie pourraient bien lui laisser Nine davantage. A ce moment, il vit passer Mérue! et Françoise à travers le groupe de gens, abrités comme lui, où il était confondu. Mérue! appuyait son bras sur celui de la jeune femme, et elle gardait aux lèvres le même sourire extasié qu'elle avait eu dans la Bibliothèque. De nouveau, Bideau en fut vivement frappé. Ils s'éloignèrent. Il se demanda :

« Qu'est-elle et que veut-elle ? Je ne la connais pas. Je l'ai à peine connue ; elle n'avait que dix-neuf ou vingt ans ; c'était, il me semble, une créature toute d'instinct, passive et violente à

la fois; qu'est-elle devenue après les épreuves de ces dix années, sa vie de petite bourgeoise retombée à la gêne, ses amours avec l'employé, avec d'autres sans doute? En face de Mérue!l, si confiant, si facile à prendre, n'est-elle qu'une femme habile qui trouve la proie aussi avantageuse qu'aisée? »

La voiture arrivait : il y monta.

« Oui, joue-t-elle simplement, pour le duper, la comédie du relèvement?... Moi, je le croirais d'abord, avec mon bon sens, avec mes habitudes de comprendre et de raisonner. Mais il faut faire attention. C'est un de ces cas, peut-être, où la plus sage raison verse dans le faux, où les plus intelligens sont stupides. Ce n'est pas affaire d'intelligence, ni de raisonnement, mais de sensibilité et de besoins moraux. Or, je dois admettre ici l'incontestable supériorité de Mérue!l; il a très bien pu sentir chez cette femme une délicatesse qui ne s'est révélée qu'avec le temps et qu'il est plus capable que moi de découvrir. De même, avec le souci moral qui est son inspiration constante, il a bien pu chercher et faire vivre en elle un souci de cet ordre. Pourquoi non? Il est optimiste, faible, bonasse, mais il est fin. Il ne se laisserait pas prendre à une comédie. Ce ne doit pas être une comédie. Du moins, je l'espère pour Mérue!l. »

Tout à coup, le sentiment lui revint de ce qu'il pouvait espérer pour lui-même et pour Nine; cet espoir s'éclaira, se précisa :

« Tant mieux s'ils s'aiment! tant mieux s'il est jaloux de moi! Il voudra Françoise à lui seul, il voudra empêcher toute rencontre entre elle et moi, et en l'éloignant, comme il a fait dimanche, il me laissera Nine... Quant à Françoise, elle ne pense qu'à lui, et, pour lui plaire, elle acceptera ce qu'il voudra. »

Il était devant sa porte; il sauta gaiement sur le trottoir : — « Tout va bien! Tout s'arrange! »

Cependant, le lendemain, en retrouvant Mérue!l, il saisit encore, sur son visage, la même expression que la veille, de réserve et de chagrin. Sans tarder, Mérue!l déclara que Françoise avait donné son consentement. Dans la détente heureuse que cette parole fit en lui, Bideau le remercia avec effusion et le pria de remercier Françoise. Les sourcils de Mérue!l se froncèrent; les deux plis qu'il avait aux joues, de chaque côté du nez, se creusèrent un peu plus, ce qui était chez lui signe de nervosité, et, au lieu de répondre, il déclara :

— Voilà un grand pas de fait et qui nous permettra d'aller plus loin. En somme, il serait raisonnable et naturel que l'enfant fût, chaque dimanche, toute avec toi et sous ta garde. Il faudrait imaginer, pour les autres dimanches, quelque chose comme le Cirque, une distraction, un prétexte à l'emmenier. D'ailleurs, quant à moi, depuis que tu viens, j'ai dû renoncer aux concerts, et je ne te cache pas que cela me prive beaucoup.

Il avait parlé avec une affectation de légèreté qui allait mal à sa parole hésitante. Dans le même instant, Bideau remarqua cette étrangeté et reconnut chez Mérue! la volonté certaine de l'éloigner de la maison; ainsi ses prévisions de la veille se vérifiaient; par jalousie, et pour le séparer de Françoise, on lui abandonnait Nine le dimanche, toute à lui, rien qu'à lui. Il y eut dans son cœur une poussée de joie qu'il dissimula pourtant :

— Ah oui! c'est une idée excellente. Je verrai. Je m'arrangerai. Et pour dimanche, alors, Nine sera prête vers une heure et demie?

— Certainement. Ne te donne pas la peine de monter. Nous l'attendrons en bas.

— Très bien! fit Bideau.

Il aurait voulu le remercier encore; mais les mots ne lui vinrent pas et son cœur semblait se refuser; il avait senti dans Mérue!, au lieu de l'affectueux souci des autres fois, le calcul peut-être inconscient d'un égoïsme; c'était comme s'il eût profité, par un hasard qui aurait pu aussi bien être contraire, d'un dessein où ses intérêts, ses droits, ses désirs n'avaient aucune part. Lui-même, instinctivement, cachait son émotion. Ainsi, la confiance entre eux était atteinte. Il en eut un instant de malaise...

A côté de Mérue!, sur le trottoir de la rue Denfert, Nine disait :

— Je ne crois pas que papa vienne me chercher en voiture.

Elle désirait qu'il vint en voiture; c'est pourquoi elle exprimait ce doute, afin que Mérue! lui répondit : « Mais si, en voiture. » Mérue!, distrait, dit seulement :

— Oh! non, je ne pense pas.

Nine fit une moue, déçue. Elle considérait une belle limousine qui venait du boulevard droit sur eux, qui approchait, qui

s'arrêtait; elle la considérait encore que la portière s'était ouverte; Bideau, descendu, serrait la main de Mérue!, l'embrassait, elle, la faisait monter; et assise sur le large coussin, son parapluie contre ses genoux, elle était emportée, ahurie. Bideau lui demanda :

— Tu es contente de venir au Cirque?

Elle répondit, haletante :

— Oh! oui, je suis contente...

Mais elle était trop occupée de la course de l'auto qui allait à toute vitesse dans le Paris du dimanche, presque désert à cette heure. Bideau ne voulut pas tirer à lui son attention. D'ailleurs, il était en ce moment troublé par un souci imprévu, celui de la toilette de Nine, sa robe, son manteau, son chapeau surtout. De loin, quand il l'avait aperçue sur le trottoir, à côté de Mérue!, sa surprise avait été pénible. C'était Nine, c'était sa fille, cette petite personne endimanchée, pareille à une provinciale qu'on a laborieusement parée pour la mener à la musique du dimanche! — le manteau café au lait, avec du velours marron, tombant sur une jupe verte, et la fine petite figure écrasée sous un chapeau crème à fleurs roses... Qu'on l'eût ridiculisée ainsi, cette enfant facile sans doute à parer, il en était navré pour elle; il s'irritait en même temps, après ces jours où il avait fait d'elle, dans sa pensée, un type de grâce élégante, affinée, que le mauvais goût de Françoise, comme par ironie, eût réalisé librement cette mascarade. Il examinait, furieux, le chapeau crème et les fleurs roses; il se répétait : « C'est ma fille, ma fille... » Et la sottise prétention qui avait défigurée Nine lui était d'autant plus injurieuse, à lui-même, que, pour la première fois, son enfant lui appartenait. Elle aurait dû lui appartenir: il avait compté qu'elle lui appartiendrait, et cet affreux accoutrement maintenait entre elle et lui la présence de l'autre qui en était coupable. Il examinait le chapeau; il se taisait; l'auto filait le long des quais; à cette minute, dont il avait attendu tant de joie, ses pensées n'étaient que rageuses, haineuses, d'impuissance et de colère.

— Déjà! fit Nine, quand l'auto s'arrêta à la rue Saint-Honoré, devant le Cirque.

Elle avait tourné la tête vers son père; ses yeux étaient brillants à la fois de regret et de désir. L'auto! le Cirque! ces surprises l'étourdissaient; la main sur la portière, Bideau lui demanda :

— Aimes-tu mieux que nous nous promenions toute la journée, au Bois, au Jardin d'acclimatation ?

Elle le regarda, hésitante ; elle était hors d'état de choisir. Mais il n'avait parlé que pour la tenir un instant devant lui, toute vibrante ; à cet instant, le chapeau ne pouvait faire que, les yeux grands ouverts et la bouche frémissante, elle n'eût un petit visage éblouissant de vie, d'ardeur et d'espoir.

— Non, reprit-il, nous avons nos places, profitons-en.

Il se rappela les promesses de Mérueil :

— Un autre dimanche, c'est convenu, nous irons jusqu'au Bois, jusqu'au Jardin d'acclimatation.

— Oui, murmura-t-elle.

Elle était descendue ; elle avait pris sa main ; ils entraient dans le large vestibule, parmi la foule, où quelques parens émergeaient, de leur taille de grandes personnes, au milieu des enfans. Bideau remarqua les coups d'œil moqueurs de certains de ces enfans sur les fleurs roses de Nine, mais Nine ne remarqua rien. Impatiente maintenant, elle crispait sa main dans celle de son père. Ils montèrent rapidement l'escalier des loges. Une ouvreuse empressée les introduisit :

— Il faudrait enlever ton manteau et ton chapeau, ma Nine. Tu seras plus à ton aise.

Debout, les yeux sur la salle dorée, Nine obéit ; et sans cesser de regarder devant elle, puis elle s'assit :

— Ah ! soupira Bideau.

Il la retrouvait ; du bout des doigts, il écarta les cheveux qui lui cachaient le profil blanc. Le petit visage se tourna vers lui, anxieux et ravi.

— Est-ce que ça va commencer bientôt ?

— Dans cinq minutes à peine. Mais dis-moi, es-tu bien, bien à ton aise, pas froid, ni trop chaud ?

Elle était parfaitement bien, et elle eut un sourire enchanté de se sentir si bien.

— Je trouve cela si amusant, reprit-il, qu'on soit tous les deux ici pour passer une bonne journée !... Encore plus amusant que de jouer à la poupée.

Il cherchait dans les yeux de Nine le regard luisant, profond, joyeux, qu'elle n'avait que pour lui, comme pour lui dire à lui seul : « On s'entend très bien tous les deux, toi et moi ; on est ensemble comme on n'est avec personne ; c'est très amusant et

c'est très bon... » Justement, les yeux de Nine se mirent à rire avec cette lucur d'intimité malicieuse et confiante; elle s'accouda, d'un mouvement d'abandon, au genou de son père, et elle lui prit la main qu'il avait posée sur le rebord de la loge. Il se pencha vers elle et baisa ses cheveux. Il se serait peut-être étonné de cette caresse donnée en public par un autre père; mais pour lui-même, il n'en eut aucune gêne.

Le programme, que l'ouvreuse apportait, les occupa. L'orchestre, enfin, joua l'ouverture, et la représentation commença.

Mérue! avait bien dit : « Tu seras seul à jouir de son plaisir. » Bideau se tut; il suivait de l'œil les jongleurs, les rois du tapis, les chevaux et les clowns; il regardait surtout Nine, tour à tour haletante, enthousiasmée, et secouée par les éclats de rire. Il avait un bien-être infini et comme une joie presque physique à la sentir vivre ce moment d'exubérance; il en jouissait seul : c'est vers lui qu'elle se retournait pour lui donner de son plaisir, comme elle aurait partagé avec lui un très bon gâteau. Elle était toujours appuyée à son genou : elle n'abandonnait sa main que pour applaudir très fort. Il souriait...

Cependant, à l'entr'acte, Nine s'amusa d'un autre spectacle, celui de la salle, où chatoyaient, dans le bourdonnement clair des voix d'enfants, les couleurs des chapeaux, les taches blanches des visages, et des centaines de points lumineux qui étaient des yeux brillans comme les siens.

— Elle est jolie, cette petite fille, là, avec des rubans à son chapeau ! Dis, n'est-ce pas qu'elle est jolie ?

Le bras tendu, elle montrait une loge assez proche. Doucement, Bideau rabattit le bras.

— Il ne faut pas indiquer les gens ainsi, murmura-t-il... Oui, elle est jolie... Son papa est un médecin, lui aussi. Je le connais...

Il le connaissait de vue simplement : chirurgiens et médecins ne se rencontrent guère, et il n'avait même pas à le saluer. Mais le geste de Nine avait attiré l'attention sur elle et sur lui : de la loge, on les regardait tous les deux, on parlait d'eux. Et Bideau, qui s'en aperçut, découvrit que d'avoir amené Nine, seule avec lui, dans ce lieu public, c'était comme s'il l'eût présentée au monde, en disant : « Voilà ma fille. » Cette hardiesse le frappa tout à coup et lui plut parce qu'il y semblait s'emparer de l'enfant, se donner lui-même, et qu'elle les liait davantage.

Seulement, aussitôt, auprès de cette famille régulière, parmi toutes les autres qui étaient là, paisibles et fortes de leur régularité, il sentit très vivement, pour Nine comme pour lui-même, qu'ils étaient tous les deux en marge de cette société. Qu'il essayât donc de présenter vraiment sa fille, à son confrère, par exemple, pour qu'elle jouât avec l'autre petite fille, qui était « si jolie ! » Il n'y pouvait même pas penser ; ce serait une de ces inconvenances que le monde ne tolère pas. Nine était enfant naturelle ; d'ailleurs, elle restait marquée par son hérédité maternelle de ces tares d'éducation et d'origine qui ne se pardonnent point, et, pour tout dire, elle devait apparaître aux étrangers comme d'une autre classe qu'eux et que lui-même. N'était-ce pas ce que M. Bideau jadis avait prévu ? Pour se préserver lui, sa femme, son fils, de la tache de bâtardise, et toute leur famille irréprochable d'une déformation fatale, il avait rejeté l'enfant naturelle ; il l'avait rejetée sans cruauté, en assurant son existence, mais fermement. L'enfant, en effet, était restée hors de la famille, hors de la société. N'était-ce pas exactement ce que lui-même, le père, avait décidé pour elle, dans le cabinet du notaire de Clermont ? Il avait alors apprécié pour soi la sécurité que le culte de la famille traditionnelle donne à chacun de ses membres... Il ne sentait plus à présent, sur tout son être sensible, sur sa tendresse paternelle, sur son désir d'être heureux avec son enfant et par elle, qu'un poids formidable. Il en était soudain étouffé ; il aurait voulu se débattre, lutter n'importe comment, s'affranchir de la contrainte...

— Ils sont drôles ! dit Nine.

Elle levait vers lui sa bouche fraîche. Des clowns cabriolaient sur la piste. La salle tout entière avait de gros remous de rires. Il serra la petite main fortement. De nouveau, il s'amusa et s'émut avec Nine. Dans l'atmosphère plus lourde, les joues de l'enfant s'empourpraient, ses yeux brillaient davantage ; la même excitation nerveuse lançait au hasard la pensée de Bideau, dans cette salle même et sur ces visages épanouis dont il imaginait la secrète hostilité, puis dans Paris, partout, et vers l'avenir où elle se perdait parmi des nuages si sombres !

Quand la représentation fut finie, toute la troupe retirée, les loges et les fauteuils à peu près vides, Nine consentit à partir aussi. Son père, sans qu'elle s'en aperçût, lui avait remis, aidé par l'ouvreuse, son chapeau et son manteau.

— Maintenant, il faut aller goûter, dit-il. As-tu faim ? Je t'ai fait préparer un très bon goûter.

Le visage de l'enfant, voilé de regret, s'éclaira.

En bas, ils avancèrent lentement à travers la foule ; il semblait à Bideau que les regards, qui les dévisageaient tous les deux, devinaient et marquaient lourdement leur irrégularité. Il se redressa, l'air résolu et fermé. L'auto les emporta. Quelques instans après, ils descendaient au quai d'Orsay. L'enfant considérait la maison, étonnée.

— Dans une heure, dit Bideau au mécanicien. C'est ici chez moi, ajouta-t-il pour Nine.

— Oh ! c'est beau, murmura-t-elle.

Elle s'était arrêtée, éblouie, devant les glaces du vestibule, qui lui renvoyaient l'image d'une petite fille trop endimanchée, les yeux noirs très brillans, avec un petit parapluie que sa main pressait contre elle. L'ascenseur les mit au second étage. Bideau ouvrit sa porte et Nine entra. Dans l'antichambre, la lumière du soir rayonnait doucement sur le tapis clair ; les portes du salon étaient grandes ouvertes ; et par les larges fenêtres qui donnaient sur le quai, tout le ciel soyeux s'étendait en longues écharpes mauves, au-dessus des Tuileries et des toits de la rue de Rivoli ; au loin, les coupoles blanches de Montmartre reposaient sur une couche molle de nuages légers. Nine contemplait ce salon, l'élégance de ces meubles, fauteuils blancs et commodes en bois de rose, le tulle si fin des rideaux, et le ciel tendu au loin comme une merveilleuse draperie. Elle n'avait rien imaginé de pareil ; elle restait étonnée, intimidée, comme si elle fût entrée chez un étranger.

— Viens, lui dit son père.

Il l'avait une fois de plus débarrassée du manteau et du chapeau qui la déguisaient. Bien qu'il la conduisît par la main, elle ne se sentait pas avec lui comme les autres jours, dans le cabinet de Mérueil, ou comme tout à l'heure, avant d'entrer dans cet appartement ; l'homme qui habitait ce beau salon ne lui paraissait pas le même que son père. Elle regarda avec une surprise aussi gênée la salle à manger ; elle se laissa installer dans un fauteuil canné, devant la table servie, et quand le valet de chambre eut versé dans sa tasse une mousse de chocolat fumante, elle murmura très bas : « Merci, monsieur... » Et puis, elle se hasarda à lever la tête. C'était pourtant bien son

papa, son papa à elle, si jeune avec cette courte barbe noire et ces yeux gais, qui lui souriait comme d'habitude. Elle aspira le parfum délectable de la mousse, et elle fit une figure comique, qui semblait exprimer que tout cela était à la fois extraordinaire et délicieux.

— Doucement, dit Bideau, ça brûle. Prends d'abord un gâteau et encore un autre... Est-ce bon?

Accoudé à la table, il recueillit la grimace de gourmandise qui témoigna du parfait contentement de Nine. En ce moment, il n'avait plus sur lui le poids des pensées tristes ni le sentiment étouffant des exigences et des sévérités du monde. Il l'aimait infiniment, son petit visage plissé de plaisir, ses yeux malins et caressans, ses cheveux un peu désordonnés, ses mains menues et leurs gestes malhabiles. Et il avait un bien-être indicible qu'elle fût là, avec lui, chez lui, à la place où il avait tant de fois cherché un autre visage aimé qui ressemblait à celui-ci.

— Ils doivent goûter aussi, je pense, fit Nine en buvant avec précaution une gorgée de chocolat; les petits rois du tapis...

Elle bavarda sur la représentation; elle reprenait au hasard tous les « numéros, » jongleurs, clowns, écuyères, et elle répétait : « A Toulouse, ce n'était pas si bien. » Bideau eut une inquiétude : jamais, dans les entrevues du dimanche, elle n'avait prononcé une parole qui fit l'allusion la plus légère à la vie passée de sa mère; mais c'était peut-être par discrétion, crainte d'être grondée. Maintenant, seule avec lui, libre de parler, n'allait-elle pas rappeler quelque impression détestable d'autre fois? Il le redouta d'abord; il se disait : « A neuf ans, il me semble que la mémoire retient minutieusement tous les incidens, les faits les plus insignifiants du passé. Comment n'aurait-elle pas gardé, trop fidèles, les souvenirs de ces hommes, de leur familiarité avec sa mère? » Il voulut savoir et il l'écouta avec soin, tout en l'interrogeant un peu :

— Que faisais-tu là-bas? Étais-tu mieux qu'ici? As-tu été contente de venir à Paris?

Aux réponses de Nine, il fut évident que toutes ses impressions anciennes restaient enfouies en elle, peut-être pour y former cet amalgame de tendances et de répulsions qui est au fond de toute personne humaine, mais sans jamais fixer son attention à quelque fait précis. Cette attention, d'elle-même, allait tout

entière aux faits du moment. Elle était aujourd'hui prise exclusivement par les émotions du Cirque et par la nouveauté délicate de goûter dans cette maison si élégante. Ce n'eût été sans doute qu'en forçant ce petit cerveau, enchanté de l'heure présente, qu'on aurait pu y découvrir, — et encore à demi effacées par le temps, — les mauvaises traces d'autrefois. Bideau se rassura :

« Personne maintenant ne lui rappellera ces souvenirs, si même elle les a conservés. Et, au contraire, la vie les éliminera peu à peu, la vie bienfaisante qui nous reforme sans cesse. »

Il respirait plus à l'aise; il comprit, à cette sensation de délivrance, quelle crainte le tourmentait obscurément depuis qu'il avait revu Nine; et il lui sembla qu'elle était tout à coup plus proche de lui, sa fille telle qu'il l'avait souhaitée, avec des manières bien imparfaites sans doute et, par exemple, une façon regrettable de manger, mais l'âme pure de toute tache.

— Encore un? demanda Nine.

Elle tendait la main vers un « éclair » et elle avait un sourire de coquetterie suppliante.

— Et qui est-ce qui sera malade? reprit Bideau en faisant un front sévère.

— Bah! dit-elle, on verra bien, et puis, moi, ça ne me fait jamais mal de manger ce que j'aime.

— A la bonne heure! voilà de la médecine. Prends-le pour cette belle parole. Tu ne dineras pas, mais tant pis.

Il l'emmena dans son cabinet qu'elle examina curieusement, les livres, les tableaux, surtout le grand fauteuil à crémaillère destiné aux malades.

— C'est pour les pauvres gens que j'examine avant de les opérer. Hein, ça ne te dirait rien, je suis sûr, de couper des membres, d'ouvrir des ventres et des reins?

— Brr! fit-elle. Mais j'aimerais encore mieux ouvrir les autres que si on m'ouvrait, moi.

Elle se promenait à petits pas, les mains derrière le dos, le long des bibliothèques. Sur la cheminée, la photographie de M^{me} Bideau l'arrêta :

— Qui est-ce? cette vieille dame?

— C'est ma pauvre maman, ta grand'mère... Regarde dans la glace comme tu lui ressembles!

Il appuyait la photographie contre la glace, juste auprès de

l'image vivante de Nine; sous ses cheveux coiffés en bandeaux, le visage de l'aïeule souriait, avec la même lueur malicieuse et câline, dans ses yeux noirs, que la petite figure étonnée de l'enfant.

— C'est vrai, dit-elle, je lui ressemble... J'aime beaucoup sa figure, ajouta-t-elle ingénument.

— Si elle t'avait connue, elle t'aurait bien aimée, elle aussi, j'en suis sûr.

Il en était sûr, en effet; et il baisa le front de Nine avec une ferveur où il voulait mettre tout cet amour d'aïeule dont elle avait été privée.

Cependant Nine continuait à fureter partout; après avoir manié un à un les bibelots, elle avisa sur une petite table un album qu'elle ouvrit :

— Oh! que c'est joli, tout ça! fit-elle... cette place, cette église!... Ça n'est pas à Paris?

— C'est Rome. J'y ai passé quinze jours l'an dernier; j'avais emporté mon kodak et j'ai pris tous les coins qui me plaisaient.

— Toi, tu as pris toutes ces vues!

Il installa Nine devant la petite table, et elle se mit à feuilleter l'album. Le pittoresque des lieux et des êtres l'amusait extrêmement...; telle bande de gamins, jouant sur l'escalier de la Trinité-des-Monts, se posait, visages et jambes bronzés, comme les petits génies de la rue...; à l'entrée du Pont Saint-Ange, trois jeunes voyageuses, avec des voiles blancs qui flottaient à leurs chapeaux, figuraient, sous le soleil cru, l'élégance, la gaieté, la vivacité les plus impertinentes pour la rudesse inutile et désuète du vieux château...; dans les jardins du Pincio, l'ombre des cyprès et des pins parasols s'étendait, étrange, fantastique sur la blancheur des allées, et Bideau avait fixé, à côté de ces ombres, la silhouette plus étrange et plus longue d'un vieux confrère du Congrès de chirurgie, en contemplation devant la beauté de Rome... Il expliquait tout cela à Nine. Puis il cessa de parler, tandis qu'elle continuait de regarder. Il caressait par momens, de la main, le bout de ses cheveux, et il songeait :

« Maintenant, maintenant, je ne pourrai plus me passer d'elle, de la voir, de l'embrasser, de tenir sa main, de caresser ses cheveux et de me mirer dans ce petit esprit si fantaisiste et mouvant... Mon père m'en voudrait-il? J'abandonne peut-être

ainsi, je trahis une cause qu'il mettait au-dessus de toute satisfaction personnelle. La famille avant tout, l'individu ensuite, si l'intérêt de la famille le permet, — voilà bien la règle simple qu'il avait recueillie de son père, qu'il a observée lui-même exactement, et qu'il m'a transmise. Le mariage, une femme aimée avec respect, des enfans élevés avec quelque sévérité, c'était la conduite que je devais suivre pour obéir à ses volontés. Je n'aurais pas demandé mieux. Mais tout de suite, dès le début de ma vie d'homme, le désir d'aimer et d'être aimé m'a jeté dans mon aventure avec Françoise. Par réaction, je n'ai voulu demander que du plaisir aux femmes, à celles dont le métier est d'en donner, et je n'ai pas su me marier quand ma mère m'y sollicitait. Alors est arrivée la catastrophe ; puis j'ai retrouvé mon enfant et je me suis précipité vers elle comme vers le salut de ma vie. Le salut, elle me l'a donné. Et en tout, durant ces douze années, qu'ai-je fait, sinon marcher au rebours de l'idée qui gouvernait mon père ? Qu'ai-je fait que de poursuivre avec Françoise, avec des filles, mon instinct d'homme, et aujourd'hui mon instinct paternel, c'est-à-dire, toujours, la satisfaction de mon individu, aux dépens de la famille que j'aurais dû à mon tour fonder ? »

Cette évidence lui fut pénible.

« Mais suis-je en cela très différent de mes contemporains ? Armiel épouse une femme très riche pour avoir les loisirs qui lui permettront les travaux de haute science et pour donner les diners qui le porteront à la Faculté ; d'ailleurs, son insouciance laisse tomber Geneviève aux bras de ce vilain Devraissines. Max de Prégary reste célibataire pour faire la fête à son aise, jusqu'à ce qu'il apporte, vers quarante ans, son expérience et son arthritisme à une jeune snob de la finance. Farbœuil est divorcé et remarié ; Taudinon trompe sa femme ; Mérueil semble avoir horreur du mariage, quoique chrétien... Chacun n'a-t-il pas fait comme moi ? Chacun ne suit-il pas encore son penchant ? En est-il un seul, de ces hommes si divers par l'origine, par la situation sociale, qui entende une autre voix que celle de ses désirs, et qui ait d'autre mobile que la recherche de son bonheur ? Ce n'est pas la peine de se marier pour divorcer presque aussitôt, comme Farbœuil, ou pour courir l'Olympia, comme Taudinon, ou pour abandonner sa femme à toutes les tentations, comme Armiel. Évidemment, il

en est d'autres, de par le monde, et peut-être quelques ménages heureux, où les deux individualismes se sont par hasard confondus au lieu de se combattre... Mais peut-être bien aussi que le mariage, la famille traditionnelle ne sont possibles qu'au prix d'une hauteur morale dont, ici du moins, à Paris, dans ce monde d'ambitieux et de jouisseurs qui s'étend de plus en plus, nous sommes définitivement incapables. »

Il se sut gré un instant de cette lucidité qui lui révélait en lui-même un être dégénéré, mais qui n'hésitait pas à le dévoiler crûment.

Tout de même le plaisir amer de cette clairvoyance fut bref, et il éprouva le besoin de se réhabiliter :

« Seulement, oui, ceux qui étaient avant nous, plus forts que nous, trouvaient dans leur force même la dureté souvent nécessaire. Ils n'avaient pas ce besoin sentimental qui m'a tourmenté dès ma vingtième année, qui m'a précipité vers Nine... Oui, mon chéri, le Forum, tout ce qui en reste... Elle est jolie, ma fille... Mais attention ! Le sentiment, c'est un mot commode. Au fond, de l'égoïsme déguisé. Est-il rien de plus insupportable, de plus exigeant, de plus trompeur, est-il un monstre plus redoutable qu'une femme sentimentale, qui veut qu'on l'aime tout le temps, son mari, son amant, ses amis, qui a des peines de tout et de tous, et qui se raconte à tout le monde ? Je dois être un animal dans ce genre, sauf que je ne raconte rien... Mon sentiment, c'est de l'égoïsme. Et cependant, pour Nine, il me semble que ce qui me fait si heureux près d'elle, c'est qu'avec mon sentiment, qui est de l'égoïsme, il y a autre chose qui n'en est pas. Il y a... »

Nine referma l'album, et s'étira en bâillant un peu.

— Quoi ? ma petite fille, un peu lasse ?

Elle s'était levée ; elle vint s'asseoir sur ses genoux, et, la tête renversée contre son épaule, elle considéra la pourpre cendrée du ciel qui lui mettait sur le front, les paupières, les joues, une légère teinte rose. Elle murmura, comme pour elle-même :

— C'est joli...

Bideau contempla avec elle la lumière qui semblait quitter l'espace par glissements insensibles, en laissant après elle, au lieu de la tristesse des soirs d'hiver, l'espoir du printemps prochain. Ils restèrent silencieux un moment. Bideau, cependant, crut

apercevoir, dans les yeux de l'enfant qui étaient tout près des siens, une ombre de mélancolie. Il aurait voulu l'interroger, mais ce fut elle qui dit tout à coup, la tête toujours immobile sur le bras de son père et le regard perdu vers le ciel qui s'éteignait :

— L'hiver, il faisait nuit quand je rentrais. On allumait la lampe. Maintenant il fait jour, et je vois devant la fenêtre tous les tuyaux des cheminées. Il y en a, il y en a ! J'ai essayé de les compter, mais il y en a trop. Pourtant j'en connais quelques-uns très bien. C'est comme des amis ; ils ressemblent aux guerriers qui portaient des casques et des visières, et même aux rois qui avaient une couronne sur leurs casques. Je leur ai donné des noms : Baudouin, Godefroy, et un long mince, Alfred, Alfred le Grand. Alors je cause avec eux et je ne m'ennuie plus.

Bideau l'observa encore et l'étrange regard, vague et résigné, de ses yeux. Il l'embrassa doucement et lui demanda :

— Tu t'ennuies ? pourquoi t'ennuies-tu ?

— Je ne sais pas. Il y a des fois... Autrefois, M. Mérue! causait avec moi, ou bien maman. Mais maintenant, ils ne causent plus qu'ensemble, ou bien maman travaille pour M. Mérue!, des copies qu'elle fait, je crois. Et moi je suis toute seule. Alors je me mets devant une fenêtre, avec ma grande poupée sur mes genoux, et nous regardons les toits, les tuyaux de cheminée, et je lui raconte des histoires, l'histoire des guerriers.

Bideau l'embrassa de nouveau, à peine, pour ne pas la troubler et qu'elle se sentit encouragée à parler :

— C'est le jeudi surtout, parce que je ne vais pas en classe et que maman n'a pas toujours le temps de sortir. Le matin, je fais mes devoirs, je joue avec Nine, sa toilette, tout ça. Et puis on déjeune ; et puis après, je joue encore... des fois je lis. A la fin, M. Mérue! rentre, maman va travailler avec lui, et toujours alors, quand le jour s'en va, je n'ai plus envie de rien faire, ni de lire, ni de jouer. Je reste devant la fenêtre, tant qu'il ne fait pas nuit. Et même, jeudi, il faisait nuit, quand maman est venue me chercher pour le dîner.

Bideau la voyait si bien, devant sa fenêtre, en face des tuyaux pareils à des guerriers casqués, et c'est dans son propre cœur maintenant qu'il sentait peser la mélancolie des yeux de Nine. Il appuya sa joue sur les cheveux de l'enfant.

— Et dis-moi, ma mie, M. Mérue!, il est gentil pour toi, n'est-ce pas ?

— Oui, fit-elle distraitemment, oui. Mais il ne me regarde plus. Jamais je ne vois ses yeux, c'est drôle! Et il ne me parle guère. Et je crois bien qu'il n'aime pas quand je suis là. Le soir, quand ça m'ennuie d'aller me coucher, il dit bien à maman que je peux rester; mais maman répond toujours que je pourrais le déranger et alors je m'en vais. Mais il y a Lucie qui est très gentille, la femme de ménage. Je reste à la cuisine pour laver les assiettes avec elle, et puis elle vient dans ma chambre, à côté de mon lit, et elle me chante des chansons jusqu'à ce que je dorme... ah! elle en sait des chansons.

Elle fredonna :

Toutes les cloches de Nantes
Se mirent à sonner,
Se mirent à sonner...

« Que faire? songeait Bideau amèrement. Si j'avais le temps, le jeudi, je la prendrais, mais je n'ai pas le temps et on ne me la donnerait pas, sans doute. Cependant est-il possible qu'elle continue de vivre ainsi?... Et Mérue! qui a l'air de la détester à présent! Quoi? est-ce encore sa jalousie du passé de Françoise?... Sait-on ce que la passion peut faire d'un être tel que lui? Il n'est pas méchant, certes; il est incapable de faire du mal à Nine, sciemment, volontairement. Mais il lui a retiré son amitié, son sourire, tous les soins affectueux dont elle a besoin, et il ne peut même pas cacher son aversion. Faudra-t-il que je supporte cela? Ou bien... Et voilà l'heure de la reconduire, et je vais la quitter avec le sentiment qu'elle est comme abandonnée, qu'elle n'est pas heureuse! »

Une idée traversa son esprit, — la garder! — mais butta tout de suite à trop d'impossibilités; que faire d'elle, à qui la confier?

— Ah! sais-tu? reprit Nine, en se redressant, maman a dit que l'année prochaine, j'apprendrai à faire des chapeaux.

— Pourquoi? demanda-t-il, surpris.

— Pour être modiste, tiens! Maman veut que je sois modiste; elle dit que c'est un très bon métier, et M. Mérue! aussi.

— Ah oui! fit Bideau brièvement. Ma pauvre chérie, je crois bien qu'il faut partir, il est près de sept heures.

— Est-ce qu'on va en automobile? demanda-t-elle avec inquiétude.

— Mais naturellement.

Ce dernier plaisir dominait évidemment l'esprit de Nine. Elle s'habilla en hâte, et, muette de nouveau, elle s'installa dans la limousine, toute à l'ivresse de se voir précipitée sur les passans, sur les voitures, qui s'écartaient, comme par miracle, au moment où il semblait qu'on dût les culbuter. Bideau regardait dans la nuit, l'esprit sombre, le cœur douloureux.

« Modiste ! c'est complet !... Mais s'ils croient tous les deux que je les laisserai faire ! S'ils s'imaginent qu'ils disposeront de son avenir comme ils disposent de son enfance, sans souci de son bonheur ! »

Son irritation était extrême quand l'auto arriva rue Denfert et qu'il se mit à monter les cinq étages, la main de l'enfant dans la sienne. Il était singulièrement ému aussi. Il avait pitié de Nine, et cependant il la sentait mieux à lui, parce que personne que lui ne s'occupait de l'aimer... Un peu avant le dernier étage, tous ces sentimens frémirent en lui, se cabrèrent ; car il se souvint qu'il devait montrer un visage amical à Mérue! comme à Françoise ; il eût été fou de risquer, par emportement, qu'on lui refusât Nine pour les prochains dimanches. Il fit un violent effort. La femme de ménage avait ouvert la porte et embrassait Nine :

— Vous êtes-vous bien amusée ? Était-ce beau, le Cirque ?

— Oh ! oui, il y avait les petits rois du tapis...

Au bout du couloir, Mérue! apparut et fit quelques pas, le visage dans l'ombre.

— Ne te dérange pas, fit Bideau. Je me sauve.

Il approcha cependant ; son visage apparut, dans la faible lumière de l'escalier, pâle, soucieux, tiré, comme il était depuis quelque temps. Ses yeux regardaient Bideau, et ils étaient trop fixes, comme si sa volonté eût forcé une répugnance et un malaise qu'ils avaient à le voir.

— Pour dimanche, c'est convenu, dit Bideau rapidement ; j'emmènerai la petite au Bois. Elle pourrait même déjeuner avec moi ?

— Bien, dit Mérue!.

LOUIS DELZONS.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LES PREMIÈRES ANNÉES

DU

Duc D'AUMALE

I. *Journal et Correspondance intimes de Cuwillier-Fleury*, 2 vol. in-8; Plon, 1903. — II. *Correspondance du Duc d'Aumale et de Cuwillier-Fleury*, avec une introduction de M. René VALLERY-RADOT, 1 vol. in-8; Plon, 1910.

Pour bien comprendre le caractère du Duc d'Aumale, il est nécessaire de connaître le milieu où il a été élevé, les influences qui se sont exercées sur lui, le pli que lui ont donné de bonne heure la famille et l'entourage. D'abord la famille, dont il serait injuste de parler sans un sentiment de respect, groupée autour de son chef dans une étroite union. Le père à cheval sur deux siècles, représentant presque à un égal degré l'ancien régime et la Révolution, successivement prince du sang, général de la République, proscrit, errant sur les routes de l'Europe, professeur à Reichenau, marin en Norvège, replacé près du trône en 1814, et devenu roi de France en 1830. La mère, connue surtout par la dignité de sa vie, par sa bonté et par sa piété. Trois filles aimables et distinguées, cinq fils que le père destine au métier de soldat et auxquels il fait donner une éducation virile. Le Duc d'Aumale était le quatrième de ces fils. Lorsqu'il arriva à l'âge de raison, il n'eut qu'à entrer dans le chemin tracé pour ses aînés : le mélange de la vie de famille et de l'instruction universitaire. On sait avec quelle netteté, avec quelle fermeté, Louis-Philippe avait réclamé le droit d'envoyer ses

enfans dans les établissemens de l'État, malgré les objections et le mauvais vouloir de Louis XVIII. Le Duc de Chartres, le Duc de Nemours et le Prince de Joinville avaient suivi les classes du collège Henri IV; le Duc d'Aumale les suivit à son tour en se mêlant ainsi aux enfans de la bourgeoisie et du peuple. La plupart de ses condisciples appartenaient, bien entendu, à la classe bourgeoise. Mais il y avait aussi parmi eux de pauvres diables, boursiers de l'État ou externes de la rue Mouffetard. Par ce contact auquel il exposait volontairement ses fils, le père prévoyant voulait les accoutumer à connaître, comme il l'avait fait lui-même, des hommes de toutes les conditions, à se rencontrer avec eux sur tous les terrains sans embarras et sans morgue.

Au sortir du collège, la vie de famille reprenait tous ses droits. A Neuilly ou au Palais-Royal, les enfans vivaient auprès des parens, chaque fils ayant simplement un précepteur pour diriger les études entre les classes. Le choix des cinq précepteurs fut une des grandes préoccupations de Louis-Philippe. Il le fit avec le plus grand soin, après de mûres réflexions, et il eut la main particulièrement heureuse lorsqu'il s'adressa à Cuvillier-Fleury. Celui-ci était alors, en 1828, un grand jeune homme de vingt-six ans, fils d'un commandant de dragons, ancien boursier de l'Empereur, qui avait remporté le prix d'honneur au Concours général en 1819, suivi en Italie le roi Louis de Hollande auprès duquel servait son père et professé pendant quelque temps au collège Sainte-Barbe. Comme l'a dit le Duc d'Aumale lui-même dans la notice qu'il a consacrée à son maître, le séjour de Cuvillier-Fleury à Milan, à Florence, à Rome, avait développé « le caractère essentiellement latin et classique de ses goûts. » Je ne crois pas qu'un seul homme de notre temps ait eu la mémoire mieux garnie de citations latines. Jusqu'à son dernier jour il lui revenait à l'esprit des fragmens de Virgile, d'Horace, de Cicéron, de Tite-Live. On en riait un peu autour de lui. En apprenant le mariage de sa fille Clémentine avec un diplomate fort distingué, M. Tivy, Saint-Marc-Girardin disait plaisamment au duc d'Aumale : « Quelle chance a ce Fleury ! Sa fille épouse un mot latin. »

Comme beaucoup d'universitaires de son temps, Cuvillier-Fleury aimait les Latins pour la belle ordonnance de leurs œuvres, pour l'élégance de leur style, mais surtout pour les

leçons de dignité, de noblesse morale et de courage qu'ils nous donnent. S'étant fait à leur image une âme fière et forte, il ne cessait de développer chez son élève le goût des vertus mâles. Quels sont les écueils des éducations princières? La mollesse, la complaisance, l'adulation. On ne dit pas la vérité aux jeunes princes, on les flatte. Le commerce des écrivains latins leur apprendra à exercer sur leur pensée une discipline sévère, à démêler le vrai du faux. Il les armera contre le mensonge des apparences par ce besoin de clarté et de précision qui est le propre du génie romain. L'histoire d'un grand peuple dont le ressort principal a été l'énergie offre des exemples de fermeté qu'il n'est pas inutile de placer fréquemment sous les yeux de la jeunesse. On lui enseigne ainsi à ne redouter ni l'effort ni la lutte; on lui montre qu'il ne faut jamais se laisser abattre par les événemens, que le prix de la vie appartient en général au plus résistant ou au plus brave. Quelle leçon de choses que l'attitude des Romains après la bataille de Cannes! Comme il est bon d'habituer un jeune prince élevé sur les marches du trône, qui commandera peut-être des armées, à ne jamais désespérer de la fortune! Tous ces aperçus moraux ressortaient de l'enseignement de Cuvillier-Fleury sans qu'il eût besoin d'y insister. C'était comme la trame de sa pensée. On en trouvera la trace dans beaucoup de ses lettres ainsi que dans celles de son élève. Il y a entre eux comme une habitude de penser stoïquement. S'ils ont à se consulter sur un parti à prendre, tous deux inclinent presque en même temps vers le plus énergique, vers celui qui fait le plus d'honneur à la nature humaine.

I

En attendant l'essor des grandes pensées, voyons le maître et l'élève dans le terre à terre de la vie quotidienne. Le Duc d'Aumale n'a que six ans lorsque Cuvillier-Fleury entre chez son père; mais dès ce moment, le précepteur établit une règle dont il exige l'observation et que les parens sont les premiers à respecter. Leur scrupule est même si grand à cet égard que la Duchesse d'Orléans ayant un jour demandé à un des précepteurs une dérogation sans pouvoir l'obtenir, s'excusait presque de l'avoir essayé. En ce qui concerne l'exercice de ses fonctions, Cuvillier-Fleury, tout déférent qu'il soit pour la famille, n'ac-

cepte pas volontiers qu'on intervienne entre son élève et lui. Chargé provisoirement du petit Duc de Montpensier en même temps que du Duc d'Aumale, il a un jour maille à partir, au mois d'octobre 1829, avec Madame Adélaïde, sœur du Duc d'Orléans. La princesse lui ayant adressé quelques reproches un peu vifs sur la manière dont il élevait le plus jeune des deux princes, il envoya sur l'heure sa démission qui tomba dans le salon de Neuilly comme une bombe fulminante. Il fallut tout une négociation diplomatique et plusieurs négociateurs de marque pour faire revenir le précepteur sur la résolution qu'il avait prise *ab irato*. Le Duc de Chartres ouvrit le feu, suivi par son père et par la princesse elle-même. On invoque comme circonstance atténuante la nervosité de Madame Adélaïde, les défauts qu'elle tenait de l'éducation tracassière à laquelle elle a été soumise et des préjugés personnels dont elle ne pouvait se défaire. Cu villier-Fleury, déjà ébranlé par l'argumentation des deux princes, ne résista pas à une visite de Madame Adélaïde, qui, sans s'excuser ni demander grâce, convint franchement qu'elle était de son côté aussi susceptible que son interlocuteur. En se confessant l'une à l'autre, ces deux susceptibilités finirent par se comprendre et par se réconcilier au bout de trois quarts d'heure d'entretien. Il fut bien entendu que, sans pouvoir répondre qu'ils réussiraient à se guérir des aspérités de leurs caractères, du moins ils n'avaient pas voulu et ne voudraient jamais se blesser l'un l'autre. A ce prix, ils conclurent une paix durable et devinrent les meilleurs amis du monde.

Dans son système d'éducation dont il a pesé tous les détails et dont il s'entretient souvent avec le grand éducateur du collège Sainte-Barbe, Victor de Lanneau, Cu villier-Fleury ne craint pas de donner à l'enfant la nourriture intellectuelle la plus solide et la plus forte. Il ne fait, bien entendu, aucune objection à la liberté qu'on laisse aux jeunes princes et aux jeunes princesses de courir ensemble à Neuilly, de faire les foins, de grimper sur les meules, de récolter les pommes de terre, de grimper aux arbres fruitiers, de gauler les noyers. Ce sont les plaisirs d'été.

L'hiver, au Palais-Royal, il y en a d'autres, d'une nature plus sévère. Le Palais touche à la Comédie-Française où la famille d'Orléans peut pénétrer par une entrée particulière. Le précepteur en profite pour montrer au Duc d'Aumale quelques pièces du répertoire. Il le conduit aux représentations de *Zaire*,

du *Misanthrope*, de *Mahomet*. En revanche, il ne voudrait pas qu'on les conduisit, lui et le Duc de Montpensier, aux bals costumés que donne la Duchesse de Berry. Mauvaise école pour les enfans ! La magnificence de la Cour les éblouit et leur fait trouver fades les simples distractions de la maison paternelle. Et puis, l'adulation commence déjà pour eux. Les autres enfans les flattent, afin d'obtenir un jour leurs bonnes grâces. Cuvillier-Fleury ne connaît pas de plus grand danger. Si les princes s'habituent à être flattés, s'ils laissent ce poison pénétrer dans leurs veines, ils ne se guériront jamais de leurs défauts. Quant à lui, il est bien décidé à ne dire que la vérité. Il vient d'apprendre par un exemple comment on peut fausser l'esprit d'un prince. En 1829, le roi Charles X interrogeait son petit-fils, le Duc de Bordeaux, et lui demandait quelques détails sur la bataille de Marengo. L'enfant répondit sans hésiter, à la grande stupéfaction et à la grande colère du Roi : « La bataille de Marengo a été gagnée par Louis XVIII qui avait confié à un général nommé Bonaparte le commandement de ses troupes ; le général manqua à ses devoirs, il fut proscrit et renfermé dans une île déserte où il mourut. »

Les fils de Louis-Philippe devaient être élevés dans un tout autre esprit. Ils respiraient évidemment dans la maison de leur père les idées libérales qui y régnaient, ils entendaient les discours qu'y tenaient les chefs de l'opposition. Tant que dura le règne de Charles X, tout cela demeurait platonique, dans le domaine des idées. La première fois que les princes se heurtèrent aux réalités de la politique, ce fut pendant les journées de Juillet 1830. A cette date, la famille était, comme d'habitude, installée à Neuilly. C'est là qu'elle apprit avec consternation la signature des Ordonnances. « Dès ce moment toutes les habitudes paisibles et régulières de la maison furent changées, les études interrompues. Les pauvres enfans, qui ne comprenaient rien à la Charte et aux Ordonnances, comprirent cependant, aux paroles attristées de leurs parens et à l'inquiétude peinte sur leurs visages, qu'il se passait quelque chose de grave. » On leur expliqua que les journalistes se préparaient aux résistances sérieuses, et ils prirent ainsi leur première leçon de politique active. Autour d'eux on faisait des vœux pour le succès des insurgés ; mais dans l'éloignement où on se trouvait des événemens, au milieu du conflit des nouvelles contradictoires, per-

sonne ne pouvait dire quel serait le résultat de la lutte engagée. Le bruit lointain des coups de fusil et des coups de canon augmentait l'anxiété générale. Le matin du 29 juillet on commençait à désespérer, on parlait de la fuite de Thiers et de Mignet sur Montmorency, du découragement des Parisiens, lorsque la princesse Marie accourut tout essoufflée en criant : « Victoire ! la garde royale s'est rendue, elle est désarmée. » Les angoisses changèrent alors d'objet et passèrent de la population parisienne qui avait couru de grands dangers à la situation redoutable que la Révolution créait pour la famille d'Orléans. La nouvelle que la Chambre des députés appelait le prince au trône, au lieu de réjouir ses filles, les remplissait d'inquiétude. Elles se levaient de table en criant que leur pauvre papa était perdu, et elles avec lui.

Louis-Philippe conservait plus de sang-froid. Il s'était dérobé pendant quelques heures, non qu'au fond il hésitât sur le parti à prendre, mais un peu par coquetterie, pour se faire désirer, pour obtenir la double consécration dont il croyait avoir besoin, le vote de la Chambre des députés et le suffrage populaire. Puis ce fut l'ivresse des premiers jours, la visite à l'Hôtel de Ville, le retour triomphal à travers les rues de Paris, l'invasion pacifique du Palais-Royal où chacun voulait serrer la main du nouveau Roi. Le Duc d'Aumale n'avait alors que huit ans et demi, mais nul doute que les scènes si diverses dont il fut le témoin n'aient laissé une profonde impression dans son esprit : l'antipathie pour les hommes et pour les idées de l'ancien régime, le respect des volontés populaires, une répugnance marquée à se mettre en contradiction avec l'esprit public. La noble conduite que lui inspira la Révolution de 1848 prit peut-être sa source première dans les souvenirs de Juillet 1830. L'enfant de huit ans, qui avait si souvent paru avec son père au balcon du Palais-Royal, appelé par les acclamations de la foule, ne devait pas oublier que le pouvoir nouveau venait de cette foule, que le jour où elle se retournerait contre lui, le droit et les moyens de résister lui manqueraient également.

La vie de collègue du Duc d'Aumale ne donnait pas lieu à beaucoup d'incidens. A noter cependant le soin avec lequel son précepteur lui faisait faire des compositions préparatoires en le mettant en concurrence avec les élèves les plus forts des autres collègues ; à noter aussi les succès réguliers du jeune prince. Plu-

sieurs années de suite, il obtenait le prix d'excellence dans sa classe et les inspecteurs de l'Université reconnaissaient sa supériorité sur tous ses condisciples. Il apportait à son travail une si grande ardeur et un si vif désir de réussir que le jour où, par malheur, il avait manqué une composition, on s'en apercevait, à sa mine déconfite et à son air abattu. Lorsque, en 1834, il obtint pour la première fois un prix au concours général, au milieu des applaudissemens de ses camarades, ce fut une grande joie au Palais des Tuileries. Sur la proposition de Cuvillier-Fleury, le Roi eut la délicate attention d'inviter ce soir-là à dîner quelques-uns des lauréats. Parmi eux figurait un prix d'honneur que le Duc d'Aumale devait retrouver sur les bancs de l'Institut, l'aimable philosophe Lévesque dont la gravité précoce contrastait avec la pétulance des autres invités. Déjà, même pendant ces années de collège, la politique s'insinue peu à peu dans l'esprit des jeunes princes par les propos qu'ils entendent par les conversations qui s'échangent autour d'eux. Très résolument, avec la franchise de son âge, le Duc d'Aumale se prononce pour qu'on ne la sépare pas de l'honnêteté. Une pièce assez froide de Casimir Delavigne, *la Popularité*, lui inspire une vive admiration parce qu'il s'y trouve un vieux politique honnête homme. La vie de collègue allait se terminer pour lui au mois d'août 1839, après de nouveaux succès, deux prix remportés en rhétorique au Concours général.

II

Il avait dix-sept ans et demi. Par ordre du Roi, dont les idées avaient toujours été très arrêtées à cet égard, qui voulait que tous ses fils portassent l'uniforme, comme il l'avait porté lui-même au temps de sa jeunesse, le Duc d'Aumale quittait le collège pour entrer directement dans l'armée. Incorporé au 4^e régiment d'infanterie légère, il fut envoyé au camp de Fontainebleau pour y commencer son apprentissage. Cette vie nouvelle, la séparation, l'indépendance de l'officier devaient nécessairement relâcher les liens qui attachaient l'élève au maître. Ce n'était plus l'intimité de tous les jours. Mais il faut dire à l'honneur de tous deux que l'éloignement n'enleva rien à la vivacité des sentimens qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre. De loin, comme de près, ils ont besoin d'échanger leurs impressions avec une absolue sincérité-

Le maître a laissé une telle empreinte sur l'esprit de l'élève que celui-ci ne peut guère éprouver une joie ou un souci, sans en faire part à son ancien précepteur. C'est ce qui donne tant de prix à la correspondance du Duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury, que vient de publier, chez Plon, M. Henri Limbourg, un des exécuteurs testamentaires du prince. La première lettre porte la date du 2 juillet 1840. Le duc d'Aumale revient alors de sa première campagne où il a pris part à l'expédition de Médéah, où il a été cité à l'ordre du jour pour sa conduite au combat de l'Affroun et à la prise du col de Mouzaïa.

Dans la belle préface qu'il a mise en tête du volume, M. Valéry-Radot raconte en quelques pages alertes cette dernière et brillante action. Le Duc d'Orléans commandant simplement une division sous les ordres du maréchal Valée, mais forcé par l'inertie ou par la mauvaise volonté du maréchal de prendre lui-même la direction du combat. Les trois colonnes formées pour l'attaque, deux de flanc et une de front. Les soldats bondissant comme des chèvres à travers les broussailles pour atteindre les crêtes. Les deux princes suivant un étroit sentier sous le feu nourri des réguliers d'Abd-el-Kader. Puis, tout à coup sur les hauteurs la marche militaire de 2^e léger annonçant que le mouvement tournant a réussi et qu'une des redoutes d'où l'ennemi fusille les nôtres vient d'être prise.

A ce moment survint un incident qui mit en relief la bonne grâce et l'entrain du duc d'Aumale. Le colonel du 23^e léger, essoufflé de la course rapide qu'il venait de faire à pied avec ses soldats, tombait exténué au pied du col. En passant, le prince devine ce qui se passe dans l'âme de cet excellent officier, le chagrin de rester en route, de donner à son régiment le spectacle de son impuissance. « Prenez mon cheval, dit-il gaiement, j'ai de bonnes jambes, » et il rejoint à la course les grenadiers qui marchaient en avant des tambours. Cette scène émouvante se retrouve tout entière dans les notes rapides que le Duc d'Aumale appelait son Journal et qui seront sans doute publiées un jour.

Pendant ce temps, que devenait le précepteur? Emmené ou plutôt traîné en Algérie par le Duc d'Orléans qui lui réservait un poste de confiance, il suivait le mouvement sans élan, on peut même dire avec un grand fonds de mélancolie. Une circonstance particulière lui rendait le voyage pénible. Il venait de se fiancer avec une délicieuse jeune fille, M^{lle} Henriette Thouvenel, une

des plus belles personnes de son temps, et il lui en coûtait cruellement de quitter sa fiancée pendant ces heures charmantes qui précèdent le mariage, que Goldsmith appelle le plus beau moment de la vie. Il convenait lui-même, qu'absorbé par sa passion, il ne prêtait pas toujours une attention suffisante à la conversation de ses compagnons de route. Le Duc d'Orléans avait beau lui exposer le magnifique programme qu'il rêvait pour l'Algérie, la conquête définitive et complète, la création d'une nouvelle France, achetée au prix du sang de nos soldats, mais destinée à être bientôt fécondée par le travail de nos colons. Cuvillier-Fleury écoutait respectueusement d'une oreille distraite. Il n'était pas d'ailleurs sans inquiétude, il se séparait pour quelque temps de son élève, et son cœur se serrait à la pensée des dangers qui menaçaient les chers princes, la maladie, la fièvre, les balles des Arabes.

Il ne reprit véritablement son assiette qu'au retour en France. Mais alors quel ardent désir de continuer l'œuvre commencée, d'exercer encore une action morale et intellectuelle sur cette âme, sur cet esprit d'élite que pendant douze années il a travaillé à former avec tant de dévouement et d'amour ! Les deux premières lettres publiées aujourd'hui sont relatives à des questions d'études agitées entre le maître et l'élève. Le maître a peur que l'activité physique qu'exige la vie militaire ne détourne l'élève du travail d'esprit régulier dont il lui a donné l'habitude. Il se rassure en recevant la réponse. Le Duc d'Aumale a organisé lui-même pour le temps qu'il passe en France tout un plan d'études : des mathématiques avec Guérard, de l'histoire avec Michelet, du droit avec Rossi et, par-dessus tout, des heures de réflexion et de méditation. Ainsi se prolonge au delà des premières années de l'éducation l'influence bienfaisante du précepteur. Le pli est pris désormais et ne s'effacera plus. A travers les incidens de la vie la plus active, dans les campagnes les plus dures, couché pendant des mois sur la terre nue, le Duc d'Aumale, tout en remplissant admirablement son devoir de soldat, réserve toujours des momens pour son Journal, pour la correspondance, pour la lecture, pour l'examen de conscience que doit faire chaque jour une âme élevée. Il a appris de bonne heure à distribuer son temps avec méthode, à n'en pas laisser perdre une parcelle.

Il a l'air d'être tout à l'Algérie et au commandement qu'il y

exerce. Aucun officier ne donne plus que lui l'exemple de l'endurance et du courage. C'est, en effet, à cette date, la grande passion de sa vie. Ce sont les souvenirs vers lesquels il se reporterait le plus volontiers à la fin de son existence. Les campagnes d'Afrique resteront le point lumineux et glorieux de sa noble carrière. Si vous lui aviez demandé ce qu'il aimait le mieux au monde, il vous aurait répondu : l'armée française; le rôle qu'il aurait préféré dans la mêlée humaine, il vous aurait répondu : commander des soldats français. Mais le soldat n'étouffe en lui ni le fils, ni le frère, ni l'ami, ni le penseur, ni le lettré délicat, ni l'homme de goût et l'artiste. Le grand charme de sa correspondance avec Cuvillier-Fleury, correspondance poursuivie pendant de si longues années, c'est la justesse du ton des interlocuteurs. Tous deux restent dans la note. Le précepteur plus grave, quelquefois un peu prêcheur; le prince avec tout le feu de la jeunesse, plein de vie, passionné pour ce qu'il fait si bien, mais attentif en même temps à tout ce qui honore le génie français, épris d'un vers de Musset ou de Victor Hugo aussi bien que d'un tableau de Delacroix. Sur ce point d'ailleurs le précepteur ne le laisse pas s'endormir. Très peu militaire au fond, effrayé de tout ce qui ressemble à la guerre, il ramène constamment son élève aux pensées et aux occupations pacifiques. L'Algérie qu'il n'a fait qu'entrevoir, où il s'est du reste fort ennuyé, lui apparaît comme une source de dangers permanents. Chaque pas que le prince fait en avant le remplit d'inquiétude en même temps que d'orgueil. Il ne voudrait pas le retenir, il sent bien que l'honneur et le devoir sont là, il donne même des conseils très judicieux sur le rôle qu'un prince doit jouer au milieu des troupes, sur la nécessité de tenir son rang, de représenter avec éclat la famille royale sans blesser la susceptibilité des compagnons d'armes. Il a beau faire pour paraître s'intéresser au fond des choses, on voit bien tout de même que ce qui l'intéresse dans une campagne d'Afrique, c'est la personne du Duc d'Aumale bien plus que les événements.

Le précepteur qui a pleuré en quittant son élève souffre de l'éloignement; la terre d'Algérie lui a pris le grand attrait de son existence et les joies de la vie conjugale ne le consolent qu'imparfaitement. Le prince au contraire marche devant lui avec l'enthousiasme de ses dix-neuf ans, il a trouvé sa voie, toutes ses lettres respirent la joie de vivre et d'agir, de se battre

sous le drapeau français. Fatigues, maladies, dangers, tout disparaît dans le rayonnement de la lutte et de la gloire qui s'annonce. Quelque chose qui vient de son maître le suit pourtant dès ses premiers pas et lui facilite sa tâche. Avant d'aller à l'ennemi, il a des discours à prononcer, des toasts à porter. Il le fait avec un à-propos et une aisance qui enlèvent tous les suffrages. « Voilà le résultat de mon enseignement, écrit aussitôt Cuvillier-Fleury. Je ne suis pas étonné que vous ayez réussi à bien parler. Vous l'aviez appris, presque sans vous en apercevoir, en récitant toutes les semaines vos rédactions historiques avec un aplomb qui me charmait. J'ai toujours pensé que ces épreuves vous serviraient un jour en vous rendant la parole facile, et en donnant à votre langage un peu de cette précision qui appartient à l'histoire. » La précision fut en effet la qualité dominante de tout ce que disait le Duc d'Aumale. Dans ses discours, dans sa conversation, comme dans ses écrits, ceux qui l'écoutaient reconnaissaient une préoccupation constante, le double souci d'être bien informé et d'être clair. Ajoutons-y un peu de panache, la noblesse de la pensée, de l'attitude et du geste. C'est encore Cuvillier-Fleury qui lui avait enseigné que « les princes ne doivent pas plus dire des choses vulgaires que porter des habits râpés. »

Quel émoi chez le précepteur lorsqu'il apprend que dans la campagne du printemps de 1841 le général Bugeaud, qui a reconnu la nécessité des colonnes mobiles, défend d'emporter des tentes et des couvertures. Comment le jeune prince supportera-t-il un régime si rigoureux ? C'est très bien de compter sur la force de l'âme pour soutenir le soldat français. La force de l'âme ne le réchauffera pas pendant la nuit. Elle a cependant une vertu. Car le prince, soumis comme tout le monde à cet *ordre spartiate*, ne s'en est pas mal trouvé. Emmailloté dans son manteau militaire et dans ses imperméables, il a bravé impunément le froid humide des nuits. Pour rassurer complètement son précepteur et lui causer une joie, il lui raconte qu'il vient de faire colonne avec un colonel lettré, ancien prix de vers latins au concours général, et qu'il a lu un morceau d'Horace. Ces distractions littéraires ne sont que des hors-d'œuvre dans une série d'expéditions hardies. Le prince a ravitaillé Médéah et Milianah, il est cité à l'ordre de l'armée pour sa conduite aux combats des 3 et 4 avril, des 2, 3 et 5 mai, et nommé co-

lonel du 17^e léger, après avoir effectivement exercé les fonctions de capitaine, de chef de bataillon, de lieutenant-colonel, pris part à deux campagnes et mérité deux citations à l'ordre du jour. La rentrée en France du 17^e léger, ayant le Duc d'Aumale à sa tête,

Le jeune colonel et le vieux régiment,

fut une fête nationale. Le prince marcha ainsi d'étape en étape, de Marseille à Paris, accueilli triomphalement partout, répondant avec un merveilleux à-propos aux discours officiels qui lui étaient adressés. Au faubourg Saint-Antoine où aucune précaution de police n'avait été prise, où la foule l'approchait librement, on tira sur lui un coup de pistolet sans l'atteindre. « Je ne m'en plains pas, écrit-il, mon orgueil en a même été plus flatté que de toutes les ovations qu'on m'a faites ; on ne cherche à tuer que ceux qui en valent la peine. » Le Roi fut sans doute du même avis que son fils, car il commua la peine du coupable que la cour des Pairs avait condamné à mort.

Il faut que Cuvillier-Fleury en prenne son parti. Désormais le Duc d'Aumale va appartenir de plus en plus à l'armée. C'est là un champ ouvert naturellement à son activité, c'est là que le retient sa vocation, c'est là aussi que la politique de son père lui réserve un grand rôle. Mais auparavant le maître et l'élève sont destinés à subir la plus cruelle des épreuves, la mort si inattendue du Duc d'Orléans. Tous deux, appelés en hâte sur le théâtre de l'accident, ont assisté à l'agonie du mourant. Tous deux en parlent dans leur correspondance avec le sentiment profond de ce qu'ils perdent eux-mêmes et de ce que perd la France. « Mon frère, mon pauvre frère, disait en sanglotant le Duc d'Aumale. C'était ma vie, la direction de mes pensées, le guide de mon avenir. Il était la tête ! J'étais le bras ! Nous nous étions habitués à ne penser que par lui et pour lui... je viens de passer six heures à parcourir tous les souvenirs de sa vie depuis douze ans, tous ses papiers intimes, tous ses écrits, tous consacrés à la gloire et à la défense de la France. »

III

L'unique remède à une si grande douleur fut pour le Duc d'Aumale un redoublement d'activité. La question algérienne

entraît alors dans une phase décisive. Les atermoiemens, les hésitations des années antérieures faisaient place à une vue plus nette des intérêts français. Ne pouvant abandonner l'Algérie après tant de sacrifices et de si glorieux efforts, on commençait à comprendre qu'on ne pourrait y vivre en paix qu'à la condition de la soumettre tout entière et de n'y supporter à côté de soi aucune autorité étrangère. Bugeaud si mal informé, si mal engagé au début, regrettait amèrement la puissance qu'il avait laissée à Abel-el-Kader, par le traité de la Tafna, et ne songeait qu'à la lui reprendre. Pour réussir, il se décidait enfin à renoncer aux petites garnisons disséminées, trop exposées aux surprises des Arabes lorsqu'il s'agissait de les ravitailler, trop exposées aussi, dans leurs campemens rudimentaires, à l'invasion de la fièvre. Rentré en Algérie avec un plan de vigoureuse offensive, il voulait concentrer ses forces sur des points déterminés d'où il ferait rayonner à une grande distance autour de lui des colonnes mobiles. « Les fusils, disait-il, ne commandent qu'à trois cents mètres, les jambes commandent dans un rayon de quarante à cinquante lieues. » Avec lui, on ne perdait pas de temps en préparatifs inutiles. Impatient d'agir, il entraînait tout le monde dans le mouvement rapide qu'il imprimait à ses troupes. Le 19 novembre 1842, le Duc d'Aumale arrivait pour la troisième fois en Algérie avec le grade de maréchal de camp. La mer était grosse, le vent debout. A cinq heures du soir, le bâtiment sur lequel il était monté mouillait devant le môle d'Alger. Le gouverneur allait au-devant de lui dans son canot. Mais la houle l'empêchant de monter à l'échelle, il lui criait de sa voix de stentor : « Je pars demain, voulez-vous en être ? » Le prince répondit *oui* sans une minute d'hésitation et se mettait en route dès le lendemain. Il en était quitte pour quarante jours de marche et quarante nuits passées au bivouac.

Si le prince n'écoutait que son goût personnel et l'instinct de sa race, il préférerait à tout les chevauchées aventureuses, les charges où l'on risque sa vie à la tête des hommes sous les balles des réguliers. Il n'en comprend pas moins la nécessité de remplir d'autres devoirs. Il n'est plus le cadet de Gascogne qui a besoin de faire ses preuves et de gagner ses éperons. Ses preuves sont faites. Il s'agit maintenant, dans le nouveau grade que lui a conféré le Roi et dans le poste où l'appelle le Gouverneur, de déployer des qualités administratives. A Médéah, il

aura une province à administrer ; il s'y prépare déjà et il sait comment il frappera les imaginations des Arabes en leur montrant, non pas un chef ordinaire, mais le fils du Sultan des Français. — Bravo ! lui écrit alors Cuvillier-Fleury dont je résume les impressions. Nous finirons par nous entendre. Vous avez une tendance infiniment honorable et respectable à vous considérer comme le fils de vos œuvres. Mais ce n'est pas sous cet aspect que vous devez apparaître aux populations. Pour que vous puissiez exercer sur elles toute l'influence à laquelle vous avez droit, il est nécessaire qu'elles voient en vous plus que le chef, plus que le général, le Prince, émanation de la dignité royale.

La réponse très longue et très réfléchie du Duc d'Aumale nous révèle quelle était, à moins de vingt et un ans, l'extraordinaire maturité de son esprit. Il se rend très bien compte qu'une petite affaire conduite avec vigueur conviendrait mieux à son tempérament et lui rapporterait plus de gloire que l'administration sage et patiente d'une province. Mais il ne se croit pas le droit de dédaigner un travail de ce genre, il mettra même son ambition à le bien exécuter. La province de Tittery était parfaitement administrée par les Turcs. Il ne sera certainement pas impossible de faire mieux qu'eux en s'occupant davantage du bien-être des administrés, en leur ouvrant des voies de progrès vers lesquelles le fatalisme de la religion musulmane ne leur permettait pas de s'orienter. Sur cette pente, assuré de la discrétion de son correspondant, le prince se laisse aller aux confidences les plus intimes, en lui disant ce qu'il pense du général Bugeaud et comment il comprendrait pour son compte personnel l'organisation de l'Algérie.

Le général a fait des choses excellentes ; aucun de ses prédécesseurs n'a obtenu des résultats comparables à ceux qu'il vient d'obtenir en moins de deux ans. Seulement, cet homme de guerre admirable a un défaut ; au lieu d'administrer en résidant à Alger, — ce qui serait son rôle, — il veut conduire lui-même les expéditions militaires pour augmenter sa renommée par des bulletins de victoire et obtenir plus tôt la dignité de maréchal à laquelle il aspire. Qu'on le fasse donc maréchal tout de suite ! écrit le Duc d'Aumale. Nous serons plus libres ensuite d'organiser l'Algérie comme nous l'entendrons. Il esquisse à ce propos un plan d'organisation générale dans lequel il ferait entrer à

doses différentes l'élément militaire, l'élément civil, l'élément arabe. Le prince dont l'esprit travaillait ainsi, au commencement de 1843, méritait de devenir à son tour un des agens les plus actifs de la colonisation. Le décret qui le nomma plus tard gouverneur ne faisait que consacrer l'expérience qu'il avait acquise sur place, sa connaissance approfondie des hommes et des choses.

Il se mêlait en même temps à cette instruction précoce un sentiment de modestie tout à fait délicat, et la conscience très nette des difficultés que rencontrerait infailliblement celui qui aurait un jour la charge d'organiser l'Algérie. Le gouvernement se préoccupe de la succession que va laisser vacante le général Bugeaud lorsqu'il sera nommé maréchal et qu'il rentrera en France. Par qui le remplacer? le Roi et le Conseil des ministres pensent au Duc d'Aumale qui a si bien réussi et qui paraît si au courant des choses africaines. Sans rien d'officiel, sans qu'il y ait eu autre chose qu'un échange de vues entre les personnes, on se demande s'il ne serait pas opportun de créer en Algérie une vice-royauté à laquelle le prince serait appelé par une ordonnance royale. Le Duc de Nemours, tenu au courant des pourparlers, en informe son frère et lui demande ce qu'il en pense. Pas un instant le Duc d'Aumale ne se laisse éblouir par l'éclat du titre qu'on songe à lui conférer. Un vice-roi nommé par une ordonnance royale ne serait jamais à ses yeux qu'un gouverneur général, éminemment révocable, soumis à toutes les chances ministérielles. Ce rôle ne le tente en aucune façon. Il n'aurait dans ce cas aucune initiative réelle; il pourrait être tenu en échec par les bureaux de la Guerre sans que sa responsabilité, qui n'en serait pas moins très grande, pût être mise à couvert par un conseil sérieux.

En dehors de sa propre personne, ce n'est pas là ce qu'il souhaite pour l'Algérie. L'essentiel n'est pas le titre. Qu'on nomme un gouverneur général ou un vice-roi, peu importe. Ce qui est nécessaire, c'est qu'une loi de l'État qui sera difficile à préparer, plus difficile encore à faire adopter par les Chambres, organise en Afrique un gouvernement régulier. Le vice-roi institué par une loi, non par une ordonnance, devrait être entouré d'un Conseil composé des chefs de service les plus distingués. Ce Conseil, dont les attributions seraient d'avance bien définies, donnerait à l'autorité du vice-roi à peu près les mêmes garanties

que le Conseil des ministres donne en France à l'autorité royale. Dans ces conditions, si le vice-roi était assisté, éclairé, mis à couvert par le Conseil, s'il administrait le budget permanent de l'Algérie, s'il commandait les troupes, si tous les fonctionnaires civils étaient sous ses ordres, s'il ne dépendait que du Roi représenté par le Conseil des ministres, s'il n'avait à subir que le contrôle des Chambres, on pourrait à la rigueur offrir cette position à un prince. Quant à lui personnellement, il considère que ce serait un bien lourd fardeau, pour ses jeunes épaules.

Pendant que le prince roulait dans sa tête ces pensées graves, ces pensées d'homme d'État, l'heure approchait où l'homme d'action allait reparaitre avec le magnifique élan de sa vingt-deuxième année. C'était au printemps de l'année 1843. Abd-el-Kader chassé successivement de tous les postes qu'il occupait, ne pouvant résider nulle part avec sécurité, avait conçu un plan qui s'adaptait aux habitudes nomades de sa race. Au lieu d'être fixe, sa capitale serait mobile. Il la transporterait avec lui sur la vaste étendue du territoire arabe, dans la montagne, dans le désert, partout où il jugerait bon de la conduire, pour la soustraire aux attaques des troupes françaises. Il groupait ainsi autour de lui une population errante de 20 ou 30 000 êtres humains qu'il appelait sa Smalah. 5 000 combattans dont 2 000 cavaliers formaient sa garde. L'automne et l'hiver précédents, Saint-Arnaud lancé à la poursuite de l'Émir n'avait pas réussi à l'atteindre. Le Duc d'Aumale reçut l'ordre de renouveler la tentative et partit de Boghar, le 10 mai, avec 1 500 fantassins, 3 escadrons de spahis et 3 escadrons de chasseurs d'Afrique. Le 16 mai au matin, laissant derrière lui ses fantassins, à trois ou quatre heures de marche, il avait poussé en avant avec sa cavalerie, lorsque Yusuf, qui s'était porté sur un mamelon plus élevé que les autres, vint avertir le prince que la Smalah était là. La prudence aurait conseillé d'attendre l'infanterie. On n'avait sous la main qu'une poignée d'hommes. Comment avec 500 cavaliers seulement pénétrer dans cette mer humaine dont les tentes s'étendaient à l'infini ! Il y eut un moment d'hésitation. L'Agha qui accompagnait la colonne s'était jeté à bas de son cheval et embrassait le genou du Duc d'Aumale en lui disant : « Par la tête de ton père, ne fais pas de folie ! — Je ne suis pas d'une race où l'on recule, » répondit le prince.

Le sort était jeté, comme cela est arrivé plus d'une fois dans

l'histoire des guerres anciennes et modernes, le plus audacieux des coups de main allait réussir par l'énergie d'un homme. Le Duc d'Aumale renouait la tradition des grands ancêtres, de ces merveilleux soldats de la Révolution et de l'Empire qui ne comptaient pas le nombre de leurs ennemis. Que de fois au Palais-Royal ou aux Tuileries il avait entendu Marbot raconter leurs prouesses ! Sa jeunesse avait été bercée de récits et de souvenirs héroïques. Il n'avait d'autre part qu'à jeter un coup d'œil sur l'histoire de sa famille pour y trouver des exemples nombreux d'intrépidité et d'audace. Une occasion s'offrait à lui d'agir en héros, il la saisit avec élan. Les études classiques dont il avait été nourri depuis son enfance lui rappelaient aussi qu'en campagne une troupe qui traîne avec elle des femmes, des enfans, des bagages, est hors d'état de résister à l'attaque imprévue d'un corps organisé. La Smalah d'Abd-el-Kader ressemblait en petit aux armées de Darius et de Xerxès. La cohue des non-combattans, leurs cris d'effroi et leur débandade paralysaient l'action des soldats. Ce fut l'affaire d'une heure et demie. Les six escadrons passèrent comme une trombe au milieu des tentes renversées, sans rencontrer d'autre résistance que celle de groupes isolés qui ne réussirent pas à se former en ligne de bataille et qui furent sabrés les uns après les autres. A la fin de la charge, 300 cadavres jonchaient le sol et la ville flottante tout entière, — 30 000 personnes peut-être, — demandait grâce en se jetant aux genoux du vainqueur.

L'effet produit en France fut immédiat et immense. Toute la gloire conquise antérieurement en Afrique pâlisait devant cette action d'éclat. La grande renommée d'Abd-el-Kader, l'échec personnel subi par lui dans cette journée, augmentaient le prix de la victoire. On ne sut pas tout de suite que lui-même n'assistait pas au combat, mais on savait que tout ce qui faisait sa force et sa richesse était tombé entre nos mains. Les lettres de Cuvillier-Fleury indiquent par le menu l'impression ressentie dans les différens milieux à mesure qu'arrivent les détails. Le vendredi 26 mai, une dépêche télégraphique annonçait au Roi la prise de la Smalah. Il ne connaissait pas le sens du mot, il ne savait même pas ce que cela voulait dire. Le général Galbois lui expliqua qu'il s'agissait de la maison militaire de l'Émir, de son escorte et de ses fidèles. « La Camarilla, » dit le Roi en riant. La dépêche interrompue par la nuit s'arrêtait à ces mots : « La

mère et la femme d'Abd-el-Kader. » On en conclut d'abord que celles-ci avaient été prises. Le lendemain seulement on apprit, dit Cuvillier-Fleury, que « ces deux grandes dames du désert s'étaient enfuies à toutes jambes. » Sauf la presse légitimiste, les journaux traduisaient en général le sentiment public par des articles très élogieux. Les *Débats* allaient même un peu loin sous l'inspiration du général Dumas, qui instituait un parallèle entre le Duc d'Aumale et le grand Condé. Chose curieuse et infiniment honorable! ce fut le précepteur lui-même qui, par un sentiment délicat de la mesure, tempéra l'éloge excessif adressé à l'élève. Les militaires étaient ravis. « Il faut être du métier, disait l'un d'eux, pour comprendre le mérite de la décision qu'a montrée le Duc d'Aumale. Ce n'est pas de l'audace, c'est de la stratégie, et celle qu'on fait au milieu des coups de fusil est, croyez-moi, la plus difficile du monde. » « Pour oser tenter un coup pareil, écrivait un peu plus tard le colonel Charras, il fallait avoir vingt ans, le mépris du danger et le diable dans le ventre. » Le Roi, plus ému que d'ordinaire, adressait à son fils une lettre touchante où il lui annonçait que le Conseil des ministres voulait le nommer d'emblée lieutenant général, mais qu'il s'y était opposé pour ne blesser personne, pour attendre les propositions que le gouverneur de l'Algérie ne pouvait manquer de faire, et pour que le prince ne parût pas récompensé seul, par une mesure isolée, avant tous ses camarades. Dans un post-scriptum de la même lettre, Louis-Philippe demandait des croquis de l'affaire afin qu'Horace Vernet pût s'en inspirer et composer le grand tableau de la prise de la Smalah qui figure aujourd'hui au musée de Versailles.

IV

Au milieu de l'enthousiasme universel une seule personne conservait son sang-froid, le vainqueur du 16 mai lui-même. Bien loin de s'en faire accroire, il craignait qu'on ne s'exagérât à Paris les conséquences de ce qu'il appelait modestement une simple course. Il demandait surtout que le public ne se fit pas l'illusion de croire la guerre terminée par un heureux coup de main. Une expérience prochaine allait montrer combien il voyait juste. Le temps du repos, de ce repos que le peu belliqueux Cuvillier-Fleury souhaitait constamment à son élève, n'était pas

encore arrivé. Renvoyé pour la quatrième fois en Algérie, après un court séjour en France, le prince administrait la province de Constantine à la fin de l'année 1843. « J'ai de la besogne par-dessus les oreilles, écrivait-il. Comme je suis mon ministre secrétaire d'État à tous les départemens, que je résume en ma personne les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, vous jugez si je suis occupé. Treize heures de bureau ou d'audience par jour ! Ah ! je croyais avoir à travailler quand j'étais en rhétorique, mais ce n'était rien. » Il ne se plaint pas néanmoins, il s'intéresse à son travail et il s'instruit. L'espoir de faire un peu de bien le soutient dans ses heures de découragement.

Il entrevoit d'ailleurs une perspective d'action qui le réjouit, le désert l'attire comme un Éden. Il ira à Biskra, à soixante-dix lieues vers le Sud. La série des engagements avec les Arabes n'est pas close. On se bat encore par instans et le Duc de Montpensier, qui accompagne son frère, reçoit à son tour le baptême, une petite écorchure faite à la paupière par une balle constate bien sa présence au feu. Tous deux avaient ce jour-là, en vue de toute la colonne, enlevé une position vigoureusement défendue, devant laquelle une compagnie française venait de fléchir, et rétabli ainsi, aux applaudissemens des soldats, une situation momentanément compromise. Le bon Cuvillier-Fleury frémissait du danger qu'avaient couru ensemble ses anciens élèves, il leur prêchait la prudence et il terminait son sermon par cette phrase qu'il avait souvent entendu répéter autour de lui : « Il ne faudrait pas recommencer cela souvent. » On ne recommence pas de la même manière, mais en guerre on court toujours des risques, on ne fait que changer de dangers. Dans la campagne de 1844 le Duc d'Aumale a eu un cheval tué sous lui par un Kabyle qui le visait lui-même et qu'il put heureusement écarter d'un coup de sabre. Au combat de Méchounech, le 15 mars, il sauva la vie au capitaine Espinasse blessé, sur lequel s'acharnaient plusieurs Arabes. Devenu général sous le second Empire, le blessé de 1844 n'oublia jamais le service rendu. Lorsque, après l'attentat d'Orsini, il fut appelé par l'Empereur au ministère de la Sûreté générale, il ne fit qu'une seule réserve aux assurances de son dévouement : « Toujours l'épée en bas devant le Duc d'Aumale ! »

Les incidens auxquels fut mêlé le prince n'eurent pas toujours un dénouement aussi heureux. On a été quelquefois forcé de battre en retraite ; on a perdu du monde et des bagages ; à

Biskra trois officiers laissés à la tête des indigènes ont été massacrés par leurs soldats. La répression ne s'est pas fait attendre. En vingt-quatre heures, le Duc d'Aumale informé rassemblait 800 mulets pour porter des vivres, prenait la route de Biskra avec 500 chevaux et y arrivait comme un coup de foudre, après avoir fait trente-cinq lieues en trente-six heures. La rapidité et le succès de cette expédition, dont on ne connaissait du reste qu'imparfaitement les détails, n'empêchaient pas les langues d'aller leur train et les journaux d'opposition de répandre des nouvelles alarmantes. Cuvillier-Fleury, toujours à l'affût de ce qu'on pouvait dire de son élève, entendait des propos qui le troublaient profondément. Dans le monde parlementaire, à la Cour, parmi les officiers, on murmurait de temps en temps à son oreille que le prince était intrépide à coup sûr, d'une bravoure éclatante, mais peut-être bien jeune pour administrer une province. Il enregistrait ces propos avec tristesse, et il les envoyait en Algérie, afin que le Duc d'Aumale sût à quoi s'en tenir, sans se faire d'illusions sur la mobilité du sentiment public. C'est dans ce rôle de rabat-joie qu'il est le plus courageux et le plus utile. Rien de plus commode que d'admirer et de faire des compliments. Mais crier casse-cou, dire au besoin des vérités désagréables, voilà ce qui est difficile et méritoire. Cuvillier-Fleury s'acquittait de cette tâche en conscience. Il ne voulait pas que le fils du Roi ignorât combien la situation privilégiée de prince, de général, de gouverneur de province rendait le public exigeant à son égard. Dans les premières campagnes d'Algérie on avait beaucoup pardonné à l'inexpérience du commandement, on pardonnerait peut-être encore à des généraux obscurs. Mais à un prince jeune, tel que lui, on ne permet que le succès. Pour demeurer populaire, il est condamné à réussir toujours.

Dans d'autres circonstances, le prince eût peut-être été ému par la sévérité de l'avertissement. Mais il fait tout ce qu'il peut, il passe ses journées au travail, il touche du doigt les résultats qu'il obtient, il a pour lui le témoignage de sa conscience et il répond aux inquiétudes de son maître avec la plus souriante des philosophies.

Qu'importent quelques articles de journaux et les vaines agitations des Parisiens! ce n'est pas de ce côté-là que le Duc d'Aumale écoute. Il tend l'oreille pour saisir les bruits qui viennent du côté du Maroc. Les tribus marocaines ont-elles été

fanatisées par Abd-el-Kader? Cette partie de l'Islam va-t-elle à son tour entrer en ligne contre nous? Quelle sera l'attitude de l'Angleterre dans le conflit qui s'annonce? Restera-t-elle sincèrement neutre, ou nous créera-t-elle des difficultés sur la côte d'Afrique? Le canon de Mogador et le canon d'Isly répondent à ces questions. Tant que la paix n'est pas signée avec le Maroc, le rêve du Duc d'Aumale serait d'aller commander une division sous les ordres du maréchal Bugeaud. A cette date, une autre pensée l'occupe également, celle de son mariage avec sa cousine, la fille du prince de Salerne. Il en a parlé pour la première fois le 16 février 1844 en demandant le secret. Les négociations ont suivi discrètement leur cours et la cérémonie nuptiale s'accomplit au mois de novembre.

Les premiers mois du mariage se passèrent au petit château de Chantilly, qui en conserve le souvenir touchant. On y retrouve les arrangemens intimes faits par les deux époux, la chambre à coucher de la Duchesse avec son portrait, avec le berceau du premier enfant, son salon, sa petite salle de bains communiquant avec la chambre à coucher et le cabinet de travail que le Duc d'Aumale a occupés jusqu'aux dernières années de sa vie. L'expression de bonté qui anime le visage de la jeune femme, la grâce de ses yeux et de son sourire ne sont que le reflet de l'âme la plus noble. Son dévouement pour le prince était de tous les instans. Elle se consacrait à lui tout entière, mettant de côté ses goûts personnels et jusqu'au soin de sa santé, afin de lui épargner le moindre souci. Il n'avait rien oublié d'un si grand amour, il en parlait rarement, mais toujours avec un accent de pénétrante émotion. Chaque année, le jour anniversaire de la mort de sa femme, il refusait toute invitation extérieure, et se renfermait chez lui pour honorer pieusement cette chère et pure mémoire.

V

En mariant son quatrième fils, la Reine avait déclaré que ce nouvel état n'enlèverait rien à l'activité militaire du prince et ne l'empêcherait pas de servir la France comme par le passé. La prophétie se vérifia plus tôt même qu'on ne le pensait. Marié, le Duc d'Aumale fût envoyé pour la cinquième fois en Algérie, et nommé commandant des subdivisions de Médéah et de Milia-

nah; quoique ce fût un poste de soldat plus qu'un poste administratif, il ne l'avait pas désiré. Mais dans cette belle armée d'Afrique qu'il aimait et qu'il admirait sincèrement il avait remarqué avec tristesse sur certains points un relâchement de principes qui ne lui permettait pas de refuser ce qu'on lui offrait. En face de quelques défaillances il ne lui paraissait pas inutile qu'un prince donnât l'exemple de l'abnégation, du dévouement au devoir, de l'esprit de discipline. Cuvillier-Fleury lui avait si souvent répété que ses convenances personnelles devaient passer après tout le reste, il sentait si bien lui-même la justesse de ce conseil qu'il n'hésita pas à se sacrifier de nouveau. Il en était récompensé par la confiance que lui témoignait la population civile et par la sympathie des soldats. Le gouverneur seul faisait quelquefois exception par une espèce de jalousie qu'il ne parvenait pas toujours à dissimuler. Le commandement des deux subdivisions était le prélude du poste supérieur pour lequel l'opinion publique du pays et de l'armée désignait depuis quelque temps le Duc d'Aumale. Personne ne connaissait mieux que lui l'Algérie, personne n'y avait mieux marqué sa place comme soldat et comme administrateur. Au prestige de ses succès personnels s'ajoutait la qualité de fils du Roi. Il tirait de son rang une grande force morale auprès des Arabes amoureux du panache, auprès des colons qui comptaient sur son crédit pour servir leurs intérêts, auprès du Parlement lui-même, plus disposé à le ménager qu'un autre. Aussi sa nomination comme gouverneur général fut-elle accueillie de toutes parts avec satisfaction. Quant à lui, il acceptait le poste d'honneur auquel on l'appelait en esprit sérieux qui ne se dissimule pas les difficultés de la tâche, qui ne s'en fait pas accroire sur l'agrément qu'il en retirera, mais qui ne se sent pas le droit de se dérober par crainte des soucis et des responsabilités inséparables de la fonction. Le 26 septembre 1847, il écrivait à la reine des Belges : « Je pars sans illusions comme sans découragement, dévoué comme toujours à mon pays et à ses institutions dont je saurai accepter toutes les conséquences. Je ne vais là ni en victime, ni en triomphateur, mais en bon citoyen qui sait ce que l'on peut essayer de déboires et ce qu'on peut obtenir d'honneur quand on sert un peuple libre. »

Les déboires ne manquèrent pas au début, sous forme d'articles de journaux qu'on croyait quelquefois inspirés par la

mauvaise humeur du maréchal Bugeaud devenu jaloux de la gloire du prince. On reprochait à celui-ci de n'avoir pas de système de colonisation. — Heureusement, répondait-il, c'est bon pour les polytechniciens de professer des théories préconçues ; moi, je m'en tiens à la pratique. — Un grand événement marqua le début du gouvernement du Duc d'Aumale, la prise d'Abd-el-Kader. Là encore il fut exposé à quelques critiques. On reprochait à Lamoricière d'avoir accepté les conditions que l'Émir mettait à sa soumission, la promesse qui lui avait été faite de le transporter à Saint-Jean-d'Acre ou à Alexandrie. Très loyalement, très courageusement, malgré les criaileries d'une partie du public et l'hésitation du gouvernement, le prince couvrait son subordonné. Après tout, ne venait-on pas d'obtenir un résultat inespéré ? Qui aurait osé prévoir un mois auparavant que la question du Maroc serait terminée et que le grand chef des Arabes en serait réduit à se réfugier en Égypte ? — Il pourra en revenir, disaient les mécontents. — S'il en revient, répondait le Duc d'Aumale, ce ne sera plus en prétendant, ce sera en aventurier. Vous nous reprochez d'avoir traité avec lui. Qu'auriez-vous donc dit si nous l'avions laissé échapper en le poussant à bout ? — Le prince conservait un souvenir profond de la dignité avec laquelle le vaincu était venu lui amener son dernier cheval et se soumettre à lui dans le petit jardin du commandant de place de Nemours, en présence de Lamoricière et de Cavaignac. Il racontait volontiers cette scène émouvante que Gérôme a reproduite dans un des bas-reliefs du monument élevé au Duc d'Aumale par la reconnaissance des habitans de Chantilly. Le récit qu'on en trouve dans la *Conquête de l'Algérie* de Camille Rousset a été dicté par le prince et envoyé de Bruxelles à l'historien.

Après ce grand succès, le prince reprenait l'œuvre de la colonisation en essayant de modifier les habitudes nomades des indigènes et de les attacher au sol, lorsque survint la révolution de Février ; le 2 mars 1848, le *Moniteur* parvenu à Alger annonçait la nomination du général Cavaignac comme gouverneur général. A la nouvelle des événemens, le prince de Joinville qui commandait la flotte et se trouvait à Alger auprès de son frère, n'hésita pas plus que lui. Tous deux s'inclinèrent sans une minute d'hésitation. Le volume publié par M. Henri Limbourg se termine par les nobles adieux que le duc d'Aumale adressait, le 3 mars 1848, à l'armée et à la population civile de l'Algérie. Il

disait à ses soldats : « En me séparant d'une armée, modèle d'honneur et de courage, dans les rangs de laquelle j'ai passé les plus beaux jours de ma vie, je ne puis que lui souhaiter de nouveaux succès. » Il disait aux habitans : « Soumis à la volonté nationale, je pars aujourd'hui. Mais, du fond de l'exil, tous mes vœux seront pour votre prospérité et pour la gloire de la France que j'aurais voulu servir plus longtemps. »

Comme tout cela est d'une grande allure, inspiré par le plus haut sentiment du devoir ! En lisant ces phrases simples et fortes, Cuvillier-Fleury dut être content de la fermeté romaine dont son élève donnait un si rare exemple. Frappé du coup le plus inattendu en pleine jeunesse et en pleine gloire, passant en quelques heures de la situation la plus digne d'envie à toutes les amertumes de l'exil, le prince se raidissait pour ne laisser échapper aucune récrimination, aucune plainte. Il acceptait le fait accompli sans adresser de reproche à personne. Son âme dominait les événemens comme le faisaient ces stoïciens dont son précepteur lui avait souvent cité l'attitude et les paroles. Il ne regrettait ni les honneurs, ni le pouvoir ; il regrettait uniquement les admirables soldats au milieu desquels il vivait depuis neuf ans, qui lui inspiroient, lorsqu'il les commandait, tant de confiance et tant d'orgueil. Sa pensée les suivit fidèlement dans cette rude et glorieuse campagne de Crimée où beaucoup d'entre eux continuaient leur vie militaire, où les généraux d'Afrique Saint-Arnaud, Bosquet, Canrobert, Pélissier, Mac Mahon tenaient le premier rang. Le Duc d'Aumale pouvait dire sans vanité en quittant son commandement, qu'il léguait à la France une armée de 100 000 hommes, disciplinés et braves, préparés par lui à affronter tous les dangers, à conquérir toutes les gloires.

A. MÉZIÈRES.

A LA GALERIE GEORGES PETIT

PEINTRES D'IL Y A CINQUANTE ANS

I

Il y a cinquante ans, un bonhomme chargé d'une grande boîte au dos, comme d'un sac de soldat, suivait souvent le chemin de Fontainebleau à Barbizon, à travers la forêt. C'était un marchand de couleurs qu'on appelait le Père Desprez. Sa boîte était remplie d'ocres, de laques, de couleurs animales et autres précieuses « vessies. » Il allait tâcher de les écouler chez quelques peintres qui habitaient alors la lisière de la forêt, là où commence la plaine de Bière. La route est longue de la ville au village et le Père Desprez avait le temps de songer. « Il y a longtemps que je n'ai rien vendu à M. Millet ni à M. Rousseau. Ils me prendront bien mon ocre jaune, ma terre d'ombre brûlée, mon blanc d'argent et un flacon d'huile grasse. Si M. Troyon est là, il m'achètera un peu de laque rose et de jaune indien. Il faudra voir les cliens du Père Ganne. Ça serait bien malheureux si aucun de ces bons messieurs n'était là, ni M. Jacque, ni M. Aligny, ni ce monsieur dont j'oublie le nom, qui a une jambe de bois et qui me prend tant de jaune de Naples... » Et le bonhomme allait son chemin, qui est un des plus beaux sur terre, passant entre les hauts troncs des futaies, puis descendant et remontant la Gorge aux Néfliers, faisant sonner sous sa canne les cailloux d'Apremont, enfin foulant le tapis silencieux du Bas-Bréau. Il y a des fées dans la Forêt de Fontainebleau. De temps immémorial, leur baguette d'or troue le haut dais des chênes, touche le menu peuple des fougères et

les change en dentelles merveilleuses, les roches moussues et les change en ruminans antédiluviens couverts de housses somptueuses, les troncs foudroyés et en fait des candélabres d'argent. Quoi d'étonnant si, quelque après-midi d'été, le marchand de couleurs las de la route, s'est étendu sous un des beaux chênes du *Dormoir*, assoupi par la lourde chaleur d'Apremont, et s'il a rêvé. Étant éveillé, il croyait sincèrement porter sur son dos des trésors. Le sommeil aidant, que ne voyait-il pas sortir de sa boîte ! Ses ocres étaient des louis d'or, ses cobalts étaient des saphirs, ses verts des émeraudes, ses laques jaunes des topazes, ses vermillons des rubis : tout cela bougeait, roulait, scintillait au soleil. Il avait des millions dans sa boîte ! La peur qu'un passant ne la lui dérobât le réveillait en sursaut. Et il reprenait sa marche vers l'auberge du Père Ganne, bien sûr qu'il avait fait un rêve...

Ce n'était pas un rêve. Entrons à la galerie Georges Petit, où est l'exposition des chefs-d'œuvre de l'École française au XIX^e siècle, organisée par M^{me} la marquise de Ganay. Les 171 tableaux, réunis ici, ont été assurés pour une somme de 12 millions. La plupart des plus rares et des plus admirés sortent de ce qu'on appelle de ce nom générique : l'*École de Barbizon*, école où il n'y a que des maîtres et qui comprend, avant tout, Millet et Rousseau, Jacque et Diaz, puis, par extension, Troyon, Dupré et même Corot, bien que l'un habitât l'Isle-Adam, l'autre Ville-d'Avray et qu'ils ne vinssent guère dans la forêt, et enfin, si l'on veut, Barye et Daumier, pour les belles soirées qu'ils passèrent dans la grange de Rousseau, et pour les projets de travail en commun qu'ils y firent. Douze millions ! Quels yeux ouvriraient ces pauvres gens s'ils entendaient ce chiffre ! Quelle stupeur si, passant rue de Sèze et cherchant à distinguer derrière la haie des admirateurs, quels sont ces trésors gardés comme *le Régent*, ils reconnaissaient les pauvres toiles qu'ils trimballaient sous leurs bras, de boutique en boutique, sans trouver un acheteur ! Millet se rappellerait ses retours à son petit atelier de la rue de l'Est, au coin de la rue d'Enfer et de la rue du Val-de-Grâce, triomphant lorsqu'il rapportait vingt francs d'un tableau vendu à quelque marchand magnifique et téméraire, — et ses plus lamentables retours à Barbizon lorsqu'il n'avait pu placer une seule toile et qu'il lui fallait dire, en descendant de la patache, à ses enfans accourus, les mains

quêteuses de jouets, de gâteaux : « Ah ! mes pauvres enfans, je suis parti trop tard, la boutique de la marchande était fermée ! » Rousseau se rappellerait le saisissement qu'il éprouva, un jour de mai 1840, lorsqu'il décacheta une lettre portant cet en-tête : « *Ministère de l'Intérieur. Direction des Beaux-Arts. Avis de la commande d'un tableau de paysage* » et qu'il lut : « Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que M. le ministre de l'Intérieur a arrêté, le 25 du courant, que vous exécuteriez, au compte de son département, un tableau de paysage et qu'il a alloué pour ce travail une somme de 2000 francs. » Et, le premier éblouissement passé, à tant de munificence de quel cœur il souscrivait à la phrase qui suivait : « M. le ministre aime à penser que vous apporterez à l'exécution de ce tableau tous les soins nécessaires pour justifier la confiance de l'administration. » Dupré reverrait cette triste cour des Messageries où il allait embarquer son ami Rousseau pour le beau pays de la Creuse, incapable de le suivre, faute d'avoir pu vendre un tableau le vingtième de ce qu'on l'estime aujourd'hui. Et Corot ! Corot qui vécut presque toute sa vie au milieu de toiles invendables, retournées au mur ! Corot avait quarante-quatre ans, lorsque se réalisa pour la première fois, à ses yeux étonnés et ravis, la forme humaine d'un acheteur. Certes, il ne manquait pas d'imagination. Il imaginait sans peine des nymphes dansant sous les grands chênes, Orphée élevant sa lyre vers le soleil, des Silènes lutinés sur les gazons, mais la figure d'un acheteur, un acheteur véritable, — je veux dire un acheteur qui achète, — jamais, dans ses plus folles chevauchées imaginatives, il n'avait rencontré ce mythe des ateliers de 1840 !

Et pourtant toutes les toiles que voici ont été achetées, rachetées, disputées au feu des enchères publiques, chaque coup de marteau du commissaire-priseur s'abattant sur un chiffre plus sonore. On les a serrées dans des coffres-forts comme des bijoux. On se les est disputées, comme des drapeaux dans la bataille, on les a pleurées à leur départ ou saluées à leur retour comme des enfans. Nul poète d'alors n'eût enfanté chimère semblable. Dumas lui-même, dont le buste s'épanouit au milieu de cette salle, n'eût osé prétendre à ce triomphe pour toutes ces œuvres qu'il connut, qu'il aima et qu'il défendit. S'il entraît ici, malgré toute sa faconde, il resterait court. « Sont-ils bêtes ! hein, sont-ils bêtes ! » criait Daubigny une année que des amateurs

venaient de lui commander pour 80 000 francs de tableaux. Que dirait Daubigny aujourd'hui : « Sont-ils fous ! sont-ils fous, ces gens du xx^e siècle ? Que s'est-il donc passé depuis nous ? » Et il se croirait transporté dans un monde fabuleux !

Ce monde, c'est le nôtre et nous le trouvons banal. Ce qui est fabuleux pour nous, c'est celui où vécurent ces artistes. Il nous paraît aujourd'hui si lointain qu'à peine par l'imagination nous pouvons le rejoindre. Il ne s'est écoulé que cinquante ans, mais la vie et l'âme de l'artiste y ont plus changé, qu'auparavant, en cinq siècles. Si les journaux faisaient pour l'Art ce qu'ils font pour la vie politique et mondaine d'autrefois : sa chronique centenaire ou cinquantenaire, le contraste nous saisirait à tout instant. Nous verrions cette génération de 1830 que nous touchons presque, dont les œuvres sont, là, radieuses comme au premier jour, se mouvoir dans une atmosphère que nul ne respire plus.

II

« On entrait alors en peinture comme on entre en religion, écrit le peintre Frédéric Henriet, dans ses *Campagnes d'un Paysagiste*, en fermant derrière soi la porte qui ouvre sur le monde, en rompant avec la famille irritée ; car « faire de l'art, » il y a un demi-siècle, c'était « mal tourner, » et la crainte salutaire de cette sorte d'excommunication retenait les vocations douteuses et les caractères pusillanimes... » Si la famille n'était pas toujours « irritée, » elle était du moins hostile et narquoise, comme celle de Corot, ou anxieuse et plaintive, comme celle de Millet, jamais glorieuse. « Mon cher enfant, écrivait la grand-mère de Millet en 1846, tu nous dis que tu vas travailler pour l'Exposition, tu ne nous dis pas s'il t'est revenu quelque avantage de ces quantités de tableaux que tu as exposés au Havre. Nous ne pouvons comprendre pourquoi tu as refusé la place du collège de Cherbourg. Vois-tu ailleurs un plus grand avantage qu'au milieu de tes parens, de tes amis?... » Et, quelques ans plus tard, sa mère : « Mon cher enfant, tu nous dis que tu as bien envie de venir nous voir pour passer quelque temps avec nous. J'en ai bien envie aussi, mais il paraît que tu n'as pas grands moyens : comment fais-tu pour vivre ? Mon pauvre enfant, quand je m'affecte à penser à cela, j'en suis bien mal à

l'aise. Ah! j'espère que tu viendras nous surprendre au moment où nous y penserons le moins; pour moi, je ne sais ni vivre, ni mourir, tant j'ai grande envie de te revoir... Il se passe ici un triste temps pour tout le monde: il fait un vent qui brûle tout, on ne sait que faire des animaux: ils souffrent la faim; le grain est mal nourri, à sept francs le boisseau. Et il faut payer l'impôt, les rentes et toutes les affaires de la maison. J'ai bien négligé de t'écrire, vu que je m'attendais que tu viendrais dans le courant de l'été, mais le voilà passé: nous avons pourtant bien envie de te voir... Mon pauvre enfant, si tu pouvais venir avant l'hiver! J'ai une grande envie de te revoir encore une pauvre fois!... Dis-nous comment tu vas, si tu as de l'ouvrage, si tu gagnes bien, si tu vends tes tableaux... »

Vendre ses tableaux, c'était, à cette époque, la pierre philosophale. Millet n'y parvenait guère et cet alchimiste en train de transformer des terres en une matière dont un seul morceau devait atteindre un jour plus d'un demi-million, ne pouvait trouver, en 1851, les quelques sous qu'il eût fallu pour aller à Cherbourg; sa mère l'attendit, en vain, jusqu'à en mourir. Si le poète dit vrai, quand il dit :

L'homme est un apprenti, la douleur est son maître,
Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert,

les artistes de cette époque ont été formés à la bonne école et, dès leur jeunesse, ils ont connu ce que les épaules humaines peuvent ou non porter.

Le premier effet de cet apprentissage, ce fut le respect profond de leur Art. On aime ce qui a tant coûté. Les plis que prend l'âme en ses premiers repliements ne s'effacent jamais. Tel était le pli du sérieux dans ces âmes d'artistes, âmes légères, pourtant, éprises de couleurs, d'air, d'atmosphère, de sourires. Sans doute, il s'y glissait aussi de la gaieté, de la gaminerie, de la gauloiserie même et l'auberge du Père Ganne ou la grange de Rousseau, — aujourd'hui convertie en église, l'église de Barbizon, — n'ont pas uniquement retenti des versets de la Bible ou de Dante. Mais autre chose est la détente d'une âme harcelée vers un but difficile, autre chose est l'habituel scepticisme d'un dilettante. Et il y avait, toujours, un point sur lequel ces religieux ne toléraient aucune plaisanterie : l'Art. Un jour, un jeune homme risquant des doutes sur l'utilité de cette profession, le

père Corot, fort bonhomme sur tout le reste, le remit rudement à sa place : « Je n'admets pas de plaisanteries sur la peinture, » dit-il. Ce n'était pas la vanité qui les faisait parler ainsi : c'était la passion de leur métier, le métier le plus décrié du « bourgeois, » le plus honni, le moins profitable, — le plus beau.

Ceci est le premier trait qui sépare ces artistes des nôtres. Ils aimaient leur métier et ils n'aimaient pas toujours leur peinture, du moins ils la croyaient très perfectible et s'efforçaient sans cesse au progrès. Les nôtres aiment leur peinture comme tout ce qui vient d'eux, et n'aiment pas au fond leur métier. Leur métier n'est pas un but, mais un moyen : moyende parvenir à une autre situation sociale. Ils jouent cette carte comme ils en joueraient une autre, pour gagner la partie mondaine, et « arriver. » Ils annoncent que l'art est l'atout simplement parce qu'ils en ont beaucoup dans leur jeu. Sans doute, lorsque Rousseau était invité à Compiègne, lorsque Rosa Bonheur voyait l'Impératrice venir à By lui apporter elle-même la croix, ou lorsque le père Corot se trouvait entouré, fêté par une armée de disciples, ils éprouvaient les mêmes sentimens de tout autre artiste de nos jours. Mais cela ne changeait pas leur vie. La bourrasque passée, le prix payé ou la croix obtenue, ils se remettaient à piocher, n'ayant que ce désir au cœur : « Faire une bonne chose pour leur montrer qu'on n'a pas volé ça. » Les honneurs leur venaient trop tard pour changer leurs habitudes. Quand la fortune nous regarde sur le tard, elle ne nous fait plus assez de bien pour nous rendre indigne d'elle : l'argile humain demeuré longtemps au feu de l'épreuve a pris son contour définitif.

Aimer son métier ne suffit pas pour le bien faire. Pourtant aucun don ne supplée à la passion et la passion supplée à bien des dons. Nous en avons ici le plus typique exemple. Peu d'hommes eurent moins de talent naturel que Ingres. Très peu, tenant un pinceau, virent moins le rapport des couleurs, percurent un si petit nombre de transitions entre une nuance et une autre. Peu, enfin, imaginèrent moins aisément, dès qu'ils n'étaient plus soutenus par le modèle, un geste, une attitude, une inflexion à la fois significative et juste. La *Stratonice*, l'*Angélique*, le *Paolo et Francesca*, la *Muse du Cherubini* semblent des gageures. Mais Ingres aimait son art à la passion, jusqu'à la jalousie, à la férocité. Il s'acharnait à réaliser le peu de beauté

qu'il apercevait nettement : la beauté des lignes. Il n'imaginait pas un autre but possible à sa vie. Son sang ne coulait, son cœur ne battait que pour cela. Il a fait des chefs-d'œuvre. Il y en a deux ici : le *Portrait du comte Molé* et le *Portrait de la comtesse d'H...* qui sont le triomphe de ce que peut la volonté portée à son maximum par la passion de l'Art et servie par un minimum de moyens.

Le second trait de ces artistes d'antan, c'est leur solidarité. Les épreuves subies en commun leur avaient appris la valeur de l'entr'aide. La longue attente du succès, à la porte des *Salons* qui leur était fermée, des amateurs ou des marchands de tableaux qui ne leur était qu'entr'ouverte, leur avait permis de se juger, de se jauger en toute indépendance, de se critiquer franchement. S'étant connus tous dans l'attitude où l'homme est le moins antipathique à l'homme, — dans la peine, — il ne leur a pas été impossible de s'aimer. La plupart des maîtres représentés ici, se sont secourus, parfois avec des délicatesses infinies. On sait l'histoire de Corot et de Daumier, mais il faut la redire comme on redit les histoires de saint Vincent de Paul. Un jour Corot apprend que Daumier, la vue très affaiblie, ne peut plus travailler, qu'il est sans ressources, qu'il ne peut plus payer son terme, à la petite maison qu'il habite à Valmondois, que son propriétaire va l'expulser. Corot pose sa palette, part pour Valmondois, cherche le propriétaire de la maison, la lui achète, sans marchander, passe l'acte et, une fois les titres en main, les envoie à Daumier, avec ces mots sur un bout de papier : « Cette fois, je défie bien ton propriétaire de te mettre à la porte. »

Ceci n'est rien. Venir en aide à un confrère qui se ruine ou qui se meurt, c'est une vertu qu'on montre encore de nos jours : c'est de la charité facile, parce qu'elle ne coûte qu'à la bourse. Mais en dire du bien, louer sa peinture, y convier la foule, non pas lorsque l'auteur est malade ou aveugle et qu'il n'en fera plus, mais quand il est là, jeune encore, plein d'œuvres à venir et de rivalités éventuelles, voilà l'héroïsme professionnel. Cet héroïsme, les artistes d'ici l'ont eu. C'est Rousseau qui a sauvé Millet maintes fois du désespoir. C'est Dupré qui a sauvé Rousseau. C'est Diaz qui a acheté un Corot refusé par les amateurs. C'est Troyon qui a acheté un Delacroix. C'est Stevens qui a cherché des acheteurs aux tableaux de Millet ; c'est Daumier, Barye, qui ont partout répandu son nom avec Dupré et Daubigny. Il y eut un jour où la

misère planait sur la petite maison de Barbizon. « Au secours! au secours! je naye, je naye! » s'écriait Millet en imitation de Panurge. Une toile exposée par lui en 1855, *Paysan greffant un arbre*, un chef-d'œuvre, restait là, invendue. Tout d'un coup, on apprend qu'un Américain se présente, l'admire, en offre 4 000 francs. 4 000 francs un tableau de Millet! personne n'y veut croire. Comme c'est Rousseau qui l'a découvert, on l'entoure, on le presse de questions : « Ah çà! comment est-il donc fait cet Américain, ce pionnier, ce maître de l'or? Êtes-vous bien sûr de son identité, Rousseau; n'est-il pas un élève de Cagliostro et ne vous donnera-t-il pas un lingot de chrysocale ou une banknote sur les brouillards du Pactole? » Mais Rousseau restait impénétrable et un long temps se passa avant qu'on découvrit qu'il n'y avait jamais eu d'autre Américain enthousiaste que le grand artiste, pourtant bien peu fortuné lui-même, et secret dans ses bienfaits comme dans ses douleurs.

Avec la passion de leur métier et leur solidarité fraternelle, ces artistes eurent, — et c'est, là, le troisième trait de leur physiologie, — le goût et le culte du bon sens. Une théorie, fort banale aujourd'hui, veut que le génie soit une des formes de la folie, et que notamment la faculté créatrice en art naisse d'un déséquilibre. En attendant que la physiologie ait fait assez de progrès pour le démontrer, l'histoire le dément. La plupart des génies novateurs, en art, ont été supérieurement équilibrés : ce sont les « avortés » qui ne le furent pas, les pasticheurs et les suiveurs de modes. Ici, quels sont les plus grands novateurs? Ce sont Delacroix, Rousseau et Corot. « Je n'ai jamais connu homme mieux équilibré, » dit de Corot le peintre Frédéric Henriet. Rousseau était un sage, et c'était sa femme qui était folle. Dans quelque milieu qu'on le mit, il paraissait tout de suite le plus sensé, le plus réfléchi, le plus judicieux de tous. On ferait un beau recueil de ses pensées, le bréviaire d'un panthéiste, comme eût dit Jean Lahor, quelque chose de calme, de lumineux et de solide. Quant à Delacroix, l'auteur de tant de peintures fougueuses, il était classique en littérature, prudent en réforme sociale, en politique, mesuré jusque dans la conversation. Pour l'art, il était intraitable : « La vraie supériorité n'admet aucune excentricité, écrit-il dans son *Journal* à la date du 31 août 1855. De prétendus hommes de génie, comme nous en voyons aujourd'hui, remplis d'affectation et de ridicule dont

l'idée est toujours obscurcie par des nuages, qui portent, même dans leur conduite, cette bizarrerie qu'ils croient un signe de talent, sont des fantômes de peintres, d'écrivains, de musiciens. Ni Racine, ni Mozart, ni Michel-Ange, ni Rubens ne pourraient être ridicules de cette façon-là. *Le plus grand génie n'est qu'un être supérieurement raisonnable.* »

Ce n'est point, non plus, un révolté. Il n'est point rare d'entendre dire que l'éducation classique étouffe l'originalité d'un jeune artiste, que le voyage de Rome égare ses dons natifs et que les grands novateurs ont été de grands ignorans. Cela ne se soutient pas devant l'histoire. Il y a, ici, un paysagiste, qui est allé plusieurs fois en Italie, qui en a fort admiré les sites et les maîtres, qui les a recommandés à ses jeunes confrères : c'est Corot. Il y en a un autre qui n'y est jamais allé et n'a pris conseil que de lui-même : c'est Troyon. Qui dira que Corot est moins original que Troyon? Millet était un passionné du Poussin. Il a commencé par faire des copies de Boucher et, jusqu'à la fin, il admira les Primitives et le Rosso qu'il voyait au palais de Fontainebleau. Qui croira que Millet eût pu, sans cette éducation, être plus « personnel ? » Delacroix avait été l'élève de Gros et de Guérin. Le respect des maîtres, le culte de leur art et de leurs familles, le silence et la méditation, — parfois la misère, — voilà les élémens qui contribuèrent à forger ces grands caractères de novateurs : Millet, Rousseau, Delacroix, Corot.

Regardons Millet et Rousseau, deux chênes dans la forêt des hommes, hauts, droits, immuables, insensibles aux souffles qui courbent le peuplier, échevèlent le saule, affolent le tremble; écorces rudes, ravinées, crevassées par les douleurs, sillonnées par la foudre, croissant toujours tout droit vers le même idéal, fouillant de leurs racines plus profondes toujours le même tuf, ne se cramponnant si fort à un coin de terre particulier que pour monter plus haut dans le ciel universel, ramenant leurs coudes, nouant leurs bras pour résister mieux à la tempête, aux outrages, avec plus de chants dans leurs cimes et plus de lueurs à leurs fronts qu'un orchestre n'a de murmures ou qu'un diadème n'a de feux. « Savez-vous qu'ils sont terribles, Millet et Rousseau, » disait Thoré, qui venait de les revoir après dix ans d'exil, le 29 mai 1860. « Je les ai trouvés comme des rocs, ils ont des idées inamendables. Ils sont là comme deux

fakirs et rien ne peut modifier une seule de leurs idées. Quels farouches bonshommes!... » Millet né sur l'éperon de granit de la Hague, nourri de la Bible, trempé au feu de la misère et de la douleur, père de neuf enfans, patriarche respecté, chef d'école, d'ailleurs timide et zéayant ses oracles, regardait ses frères, attachés à la glèbe, avec des yeux de prophète et les retraçait d'une main de sabotier. Rien de plus auguste que sa vision, ni de plus lourd que sa facture; mais il prenait son parti de ses chutes et de ses faiblesses, et, peu à peu, en venait à les ériger en vertus. « Un pli! par grâce, un pli! cette robe est en plomb... faites-lui un seul pli! » lui demandaient des amis devant une de ses paysannes vêtues de ces chapes pesantes qu'il leur tissait impitoyablement. Mais il ne s'aventurait point à contenter ces frivoles. D'année en année, il voulait ses paysans plus frustes, ses silhouettes plus bibliques, ses lignes plus sommaires. Le mouchoir serré autour du chignon, la « marmotte » lui paraissait chose trop frivole: il en fit cette sorte de casque qu'on voit à ses glaneuses. Les sabots qui étaient aux pieds des gens de Chailly lui paraissaient trop raffinés et trop mondains: il en sculpta lui-même en plein bois, énormes, massifs, terrifiants, dont il chaussa ses modèles. Sur la Terre désolée où tournoyait la nue volante des corbeaux, il entendait la voix du Prophète: « Je vous enverrai les hannetons et les sauterelles, ma grande armée... La Terre est mise à nu. Hurlez, laboureurs, car la moisson des champs est périe! Et les ânes sauvages à toutes les bêtes ont crié parce qu'il n'y a plus d'herbe!... »

Rousseau était un tout autre homme. C'était Marc-Aurèle, descendu de son cheval d'Imperator, réincarné dans un simple habitant des forêts, au xix^e siècle, loin de tous les soucis du pouvoir, et, par une ironie du sort, retrouvant dans cette humble destinée toutes les inquiétudes et toutes les tortures de son âme fine et hautaine. C'est Marc-Aurèle, avec sa belle tête impassible et sévère, mais aussi avec sa passion du mieux et son désir du juste, cachant sous son masque d'airain la pire des passions qui puisse ravager une substance humaine: la recherche de la perfection, n'ayant rien gagné à laisser le sceptre du monde pour tenir un pinceau, acharné à harmoniser des couleurs sur sa palette, au lieu d'harmoniser les actions des hommes, consumé par la fièvre de connaître les effets et les causes, par des soucis de famille: une femme folle, un ami hypocondre,

croyant maintenant qu'il est plus facile de paître les peuples que de régir des images, disant parfois : « Si j'étais roi... » s'oubliant, — ou se retrouvant assez lui-même, — jusqu'à dire un jour à l'empereur : « Un Napoléon doit être de la famille des Antonins... » prononçant enfin, aux dernières heures de son agonie, les mots qui le révèlent : « Il faut que l'Harmonie Générale se rétablisse... Elle va venir... » Comme si, au moment de se confondre avec sa personnalité première, il renonçait à cacher plus longtemps l'identité de l'âme qu'il avait fait paraître parmi les hommes.

Dans son rôle de sylvain, Rousseau était plus absorbé que Millet. Millet avait pris la plaine, Rousseau avait pris la forêt, moins humaine, moins féconde, plus mystérieuse, plus identique à elle-même à travers les âges, rejoignant mieux de génération en génération le monde antique et son horreur sacrée. Il s'identifiait avec elle. Il s'y baignait. On ne le distinguait plus des choses. On le prenait pour une ruche. « Quand j'étais à mon observatoire de Belle-Croix, dit-il, je n'osais plus bouger, car le silence m'ouvrait le cours des découvertes. La famille des bois se mettait alors en action : c'est le silence qui m'a permis, immobile que j'étais comme un tronc d'arbre, de voir le cerf à son gîte et à sa toilette, d'observer les habitudes du rat des champs, de la loutre et de la salamandre, ces amphibiens fantastiques. Celui qui vit dans le silence devient le centre d'un monde. Pour un peu, j'aurais pu me croire le soleil d'une petite création, si mon étude ne m'avait rappelé que j'avais tant de mal à singer un pauvre arbre ou une touffe de bruyère... » Telles furent les âmes de ces peintres, il y a cinquante ans.

III

Maintenant, quelle est leur œuvre ? Et puisque, ici, cette œuvre est surtout celle du paysagiste, en quoi leur paysage, — le paysage de Barbizon, de l'Isle-Adam ou de Ville-d'Avray, — c'est-à-dire le paysage de notre grande école française, en 1860, — diffère-t-il du paysage classique, auquel il succéda, et de l'impressionniste qui l'a suivi ? C'est ce que nous verrons nettement si nous considérons successivement sa composition, son dessin, sa valeur, sa couleur et sa facture.

La composition d'abord. Dans les paysages que nous voyons,

il n'y en a pas, c'est-à-dire qu'il n'y a pas réunion arbitraire d'éléments pris dans des paysages différens et rapportés dans le même. Il y a le choix, si l'on appelle « choisir » s'arrêter au point précis d'où les lignes se balancent et s'équilibrent le plus favorablement selon nos instincts physiologiques. Cette action de choisir est inévitable et n'a rien à faire avec l'action de composer qui est facultative. Quiconque écrit, peint, se promène, choisit un sujet, un objet ou un but. Il n'y a pas, là, plus d'idéalisme que de réalisme. Et comme après tout, Courbet ou Manet n'ont pas peint, non plus, tout ce qu'ils ont vu dans leur vie, comme il y a des millions de gens qu'ils ont croisés et dont ils n'ont pas fait le portrait et des millions d'arbres dont ils ont reçu l'ombre et qu'ils n'ont pas mis dans leurs paysages, on ne saurait dire qu'ils n'ont pas, eux aussi, choisi leur « réalité » aussi bien que d'autres leur « idéal. » Et comme enfin, il n'arrive pas tous les jours que nous voyons un *Tueur de lions* ou un *Toréador mort*, et s'il est vrai que tous les enfans ne se coiffent pas nécessairement d'un fez pour manger des cerises, on peut dire que le choix des sujets chez les peintres prétendument réalistes était lui-même très cherché et fort particulier. Ils ne les ont peut-être pas choisis parce qu'ils les trouvaient beaux, peut-être même les ont-ils choisis quelquefois parce qu'on les trouvait laids, et qu'ils voulaient faire peur aux « bourgeois » mais c'est un choix tout de même, et si l'on ne donne pas à celui des Courbet et des Manet le nom de « composition, » il n'y a guère plus de raison de le donner au choix que faisaient, avant eux, un Rousseau, un Corot ou un Daubigny. Tout ce qu'on peut dire de leur parti pris, c'est qu'au lieu de guetter la « nature » dans les villes ou dans la banlieue, ils allaient la chercher en pleine campagne, là où elle était le moins « dénaturée » par l'homme et qu'une fois en pleine campagne, selon une expression qui leur était familière, ils « savaient s'asseoir. »

Dans cette nature, que choisissaient-ils? Un regard circulaire sur cette salle nous le dit. L'impression qu'il nous rapporte est une impression de nature calme, nourricière, bienfaisante. Nous ne voyons pas l'ossature du globe : pas de grands profils de montagnes, pas de formations géologiques, pas de révolutions atmosphériques, pas même de marines; partout la terre et la terre unie ou légèrement ondulée, la terre nourricière de l'homme, herbue, feuillue, traversée d'eaux fécondes, où pâtu-

rent des troupeaux, ce que Ruskin appelle *le voile de la terre*, la végétation, « cette âme imparfaite donnée à la terre pour aller au-devant de l'homme. » Et c'est aussi le ciel, non pas le ciel dramatique et orageux de Salvator Rosa, ni l'accablant et papillotant soleil de midi des impressionnistes. Ce qui les attire, c'est « le voile du ciel étendu entre ses lumières brûlantes, ses acuités profondes et l'homme. » Cela leur suffit. Ils ne croient plus nécessaires une « fabrique » pour meubler le paysage, ni des figures pour l'animer. A peine, çà et là, une bergère tricote, des bestiaux abaissent leurs têtes lourdes sur le clair miroir des eaux immobiles, un bateau passe son nez pointu entre les roseaux. L'idylle ou le drame sont dans les choses. Regardez, par exemple, l'admirable *Novembre* de Millet (n° 124), chose vue dans la plaine de Bière, entre Melun et Barbizon. L'étendue déserte et froide, un ciel bas et lourd, un océan de sillons où attendent, comme des esquifs surpris par la bonace, une charrue immobile, une herse abandonnée, les corbeaux maîtres de la terre et du ciel, ce peu d'objets, ce vide même évoquent invinciblement le grand mystère de l'hiver : l'engourdissement de la terre, le bienfait du sommeil, du silence et du froid pour les moissons futures.

Ces choses une fois choisies, comment les dessinent-ils ? Ils les dessinent par leur milieu, au lieu de les dessiner, comme les anciens, par leurs contours. Ils cherchent leur charpente, non leur silhouette. Cela les distingue nettement des classiques. Nous voyons non plus des feuilles, mais des arbres, non plus des herbes, mais des prairies, non plus des nuages, mais des ciels. L'arbre n'est plus un arbre anonyme, ce n'est plus l'« arbre en soi, » ni cette espèce de panache aux plumes bleuâtres, dérivé de l'acacia, que les Watteau et les Fragonard disposaient autour d'un tronc. On peut presque toujours reconnaître son essence et lui donner un nom. Ses branches ne sont plus arrondies en des inflexions parallèles, mais droites par endroits, torsées dans d'autres, avec des cassures plus vives et des angles plus marqués. On sent que tout a été dessiné d'après nature et minutieusement repéré d'après le modèle vivant. « Je vais à l'écorché, » disait Corot allant en hiver étudier des arbres dépouillés de leurs feuilles. On les traite dorénavant comme des personnes.

Leur valeur elle-même a tout à fait changé. Jusqu'à l'École de Barbizon, le premier plan d'un paysage est encombré et

noir. C'est une loi constante, dans toutes les écoles, dans tous les pays, dans tous les sujets. Il n'y a d'exceptions, parfois, que dans les *Marines*, dans le cas où de l'eau coule jusqu'au bord du cadre, que le peintre n'a pas toujours osé transformer en encre. Ces premiers plans noirs avec des groupes d'arbres ou des ruines posées à droite et à gauche du paysage comme des portants de théâtre, d'une valeur aussi forte que celle du premier plan, étaient des repoussoirs destinés à rendre plus éclatant et plus lumineux le second plan où se trouve l'intérêt principal de la scène. C'était un axiome et un axiome faux. Les premiers en France, les peintres que voici ont vu que la nature sait mettre en vedette ses seconds plans sans pour cela plonger les premiers dans l'ombre. Du jour où ils l'ont vu, ils ont tenté de le faire. Ils n'y ont pas réussi du premier coup et vous voyez dans les plus anciens de ces paysages le premier plan encore noir. Mais, peu à peu, ils le nettoient, ils l'éclairent, ils le démeublent, ils l'aèrent, ils lui donnent la valeur exacte qu'il a dans le paysage. Ils ne comptent plus, pour forcer l'attention, sur le contraste artificiel des valeurs.

Ils comptent sur la couleur et ils ont raison. Voyez le *Paysage du Berry* de Rousseau, placé entre la *Toilette* de Corot (n° 1) et les *Oies* de Troyon (n° 169) ou encore son *Marais dans les Landes* (n° 144). Quel miroitement, quel éclat de métaux en fusion! Quel contraste avec les paysages des classiques : avec leurs verts faits de noir et de jaune, avec leurs violets faits d'ocre rouge et de noir, avec leurs bleus faits de noir et de blanc! Ce sont des tons vifs, profonds, d'une richesse inouïe, dus à une étrange alchimie; des glacis imperceptibles, puis de la peinture en pleine pâte, de seconds glacis sur la pleine pâte, puis des repeints sur les seconds glacis. Méthode fort hasardeuse! Combien de toiles furent grattées, poncées, sacrifiées par le maître? Combien de sites nouveaux édifiés sur des sites abandonnés? Lui seul eût pu le dire. Mais qu'importe le moyen? Pour la première fois, on voit, dans le paysage français, un ton à la fois juste et puissant, un modelé aérien, l'éclat transparent et la solidité des pierres précieuses.

Il était temps. Pour sentir combien cette trouvaille était nécessaire, il n'est que de regarder un Decamps. Précisément, il y en a un, ici, des plus typiques, un Decamps historique, pourrait-on dire, le triomphe du *Salon* de 1855, le *Boucher*

turc (n° 50), en un mot. C'est un trou noir dans un mur blanc sur un ciel bleu, d'un bleu terrible. Dans ce trou noir se tapit obscurément le dépeceur de viandes, comme au fond d'un tableau de Rembrandt. C'est l'aboutissement naturel de l'effort qui remplit toute la vie du peintre : atteindre à son plus haut degré l'*effet* par le contraste des valeurs sans perdre la couleur, — gageure impossible à tenir. Dans ce chef-d'œuvre, car c'en est un, l'effet d'ombre et de lumière est saisissant, mais il n'y a plus modulation colorée ni dans l'ombre, ni dans la lumière, ni d'atmosphère nulle part... Il n'y a plus qu'un *effet*, qu'on obtiendrait tout pareil avec du noir et du blanc. Quand on veut faire « chanter » les innombrables voix qu'ont les couleurs en plein air, il faut commencer par faire taire ces basses profondes ou ces notes aiguës qui empêchent d'entendre le reste. Il faut sacrifier les grands effets de valeurs à la couleur.

C'est ce que chercha Delacroix. Les toiles que lui inspira son voyage au Maroc éclatent ici comme un incendie de la palette française. Sans doute, ses fauves sont fantaisistes et pourraient beaucoup apprendre de leurs voisins, les bronzes de Barye. Ses chevaux, aussi, auraient beaucoup à apprendre chez M. Marey, mais la fougue des gestes et la fanfare des couleurs emportent tout. Fougue et fanfare d'ailleurs très préméditées. Lentement, minutieusement, Delacroix, cœur chaud, mais tête froide, demande à Constable le secret de ses verts éclatans, aux Vénitiens de leur somptuosité, à Rubens de sa fraîcheur. Il cherche, une à une, par le voisinage de quelle couleur chaque couleur s'exalte, et il arrive, peu à peu, à découvrir la loi des « complémentaires, » que formule Chevreul dans le même moment.

On raconte qu'un jour, harcelé par ce problème : comment donner tout son éclat au jaune, il croit se rappeler qu'il trouvera la solution au Louvre, dans un tableau de Véronèse. Il hèle un cabriolet sur la Place Saint-Sulpice ; justement ce cabriolet était jaune et comme il approchait, Delacroix observa que ses ombres contenaient des reflets violets, qui exaltaient au plus haut point le ton local dans la lumière. C'est tout ce qu'il voulait savoir. Il n'avait plus besoin d'aller au Louvre. « Où faut-il vous conduire, bourgeois ? » répétait le cocher, mais le peintre rentrait déjà à son atelier, disant : « Elles sont violettes ! Elles sont violettes ! » On le prit pour un fou ; c'était un sage,

qui ne se payait pas de mots et estimait la leçon d'un cabriolet égale à celle d'un Véronèse.

On sait en quoi elle consiste. On appelle « complémentaire » celle des trois couleurs primaires, rouge, jaune, bleu, qu'il faut rapprocher d'une teinte mixte composée par les deux autres pour restituer ou compléter la trilogie primitive. Or l'expérience prouve que cette juxtaposition, tendant à restituer la lumière blanche, produit sur l'organe visuel la sensation la plus vive qui soit. On peut en voir, ici, deux bons exemples dans les toiles intitulées *le Combat du Giaour et du Pacha* (n° 63) et *l'Arabe montant à cheval* (n° 59) où la couleur primaire rouge a été soigneusement juxtaposée à la teinte mixte composée des deux autres couleurs primaires, le bleu et le jaune, c'est-à-dire au vert, et cela bien au centre du tableau, là où le peintre a voulu tirer son feu d'artifice. Mais les mots « rouge » et « vert » sont bien grossiers et bien vagues pour définir ces teintes composites et diaprées comme la flamme, l'aile ou le flot. Enfin, on aperçoit, çà et là, les effets d'une idée qui hantait Delacroix depuis longtemps : ne point mêler les couleurs sur la palette, mais les juxtaposer toutes crues sur la toile, et demander ainsi l'éclat et la fraîcheur d'un tableau non seulement au choix de ses couleurs, mais aussi à sa facture.

La facture, en effet, est le dernier terme de l'évolution visible chez les peintres d'il y a cinquante ans. Des portraits d'Ingres à *l'Enfant aux cerises* (n° 113) de Manet, on peut suivre cette évolution en passant d'un artiste plus ancien à un autre plus jeune, mais il en est un en qui, tout seul, elle se fait tout entière : c'est Corot. Si l'on voulait donner une idée d'un Corot à qui n'en aurait jamais vu, on pourrait dire : un paysage dessiné par le Poussin et peint par Jongkind ; l'approximation serait grossière, mais on se ferait tout de même entendre. Car les grandes lignes directrices de sa vision restent classiques et la fine gaule feuillue qu'il lance au-dessus de l'eau, avec l'inclinaison d'un mât de beaupré, n'est autre que l'« arbre grêle » des Anciens opposé à l'« arbre fort » de leur motif principal. Mais une chose que les Anciens n'ont pas eue, c'est sa touche. De ses premiers paysages italiens (voir son *Castel Gandolfo* (n° 19) à ses dernières impressions de *Ville-d'Avray* (n° 3) elle s'élargit, elle s'assouplit, elle s'aère. « Les oiseaux ne pourraient pas vivre là dedans, » disait-il quand il voyait les arbres ronds, le « beau

feuillé, » les « noirs bouchés » des Anciens, « il faut leur donner de l'air... » Et il leur en donnait en repeignant ses ciels pardessus ses arbres. Car mettre de l'air dans un tableau, ce n'est pas autre chose. C'est tout simplement mettre sur chaque objet un peu de la couleur des objets voisins. On peut exprimer cette vérité sous une forme infiniment plus savante et moins claire, la rattacher à toute une philosophie et à une vaste conception cosmogonique, mais on n'a jamais fait un tableau seulement avec des discours et quand on a cessé de parler et qu'enfin il faut peindre, c'est à quoi se réduit toute l'esthétique du « Phénoménisme. » Et si vous regardez avec attention les toiles de Corot, vous trouverez qu'il n'a commencé à mettre de l'air dans ses arbres que lorsqu'il s'est avisé de repeindre ses ciels pardessus. Cela est très visible dans son *Pâturage* (n° 13), dans sa *Route à Ville-d'Avray* (n° 10) et dans sa *Sablière* (n° 21) où les traces de la brosse sont encore empreintes.

C'est par là qu'il ouvre la voie à l'Impressionnisme. Il annexe le domaine de l'Impalpable. L'air, l'atmosphère ou l'« enveloppe » des choses deviennent à ce point ses préoccupations principales qu'il commence d'oublier la densité de ces choses et leur substance. Une brume verte et grise s'accroche aux branches, et c'est un feuillage; un rayon s'étale sous l'horizon et c'est de l'eau; un peu de laque saigne au-dessus et c'est l'aurore; des gouttes de clarté tombent sur l'herbe et ce sont des fleurs. « On ne voit rien... tout y est ! » s'écrie-t-il avec ravissement. De là, sort toute une esthétique nouvelle. Son clavier aux tons, aux demi-tons, aux *commas* sans nombre suggère des harmonies fines et sourdes à tous ses confrères : à Cazin (regardez son *Beaune-la-Rolande*, n° 8), à Whistler (regardez sa *Femme assise*, n° 27), à Jongkind, dans la plupart de ses toiles. Le paysage moderne est dorénavant possible. Les découvertes sont faites. Il ne s'agit plus que de les exploiter : les impressionnistes vont venir...

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LE ROMAN D'AMOUR

DE

M. INGRES⁽¹⁾

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

DERNIERE PARTIE

Ingres écrit à M. Forestier :

* Rome, ce 2 juillet 1807.

« Mon cher monsieur Forestier, je n'oublie pas que vous vous appelez Pierre. Recevez à cet égard les vœux que je fais pour votre bonheur. Santé pour vous et toute votre chère et bonne famille. Mais j'apprends avec la plus grande peine que M^{me} Forestier ne se porte pas très bien, ce que j'attribue peut-être aux soins maternels pour tout ce qui l'entoure, qui lui fait souvent oublier son propre état, tant elle est bonne et sa chère fille aussi. Enfin, mes chers amis, conservez-vous pour tous ceux qui vous aiment et vous connaissent comme moi et qui vous apprécient de même... Plus vous me donnez de plus grandes preuves de la plus pure amitié, et plus je dois être sincère et vrai. Ma conscience me le reprocherait éternellement. J'en atteste donc ma bonne conscience qui, jusqu'ici, ne me reproche rien, pas même d'avoir recherché votre alliance par l'honneur de vous appartenir et par

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} mai.

l'espoir fortuné de partager le cœur de la fille du monde la plus vertueuse et la plus aimable, celle qui a fixé mes vœux et mon cœur, et que jamais je ne pourrai remplacer. Mais, plus je l'aime, et plus je lui dois compte de son bonheur, et ne pas lui faire épouser ma misère et ma mauvaise étoile qui ne cesse de me persécuter. Elle est en croupe derrière moi et ne me quittera jamais, soit aussi qu'il puisse y avoir de ma faute ou je ne sais quoi qui fait que je suis constamment malheureux, et que rien ne me réussit. J'avoue, après cela que, n'étant pas capable de faire ni tort, ni mal à personne, je conçois assez difficilement celui que l'on me fait. Je perds la tête, et n'ai ni assez de force ni de courage pour tenir tête et repousser ce torrent d'intrigues, de calomnies, et, en vérité, je suis sur les dents. Ils ont bien réussi à me ruiner de toute façon. La suite ne me paraît guère plus consolante pour moi. Mieux je ferai pour moi et plus j'allumerai leur rage. Incapable de politique et de complaisance pour eux, je serai toujours le même et leur porterai la même franchise et la plus forte haine. J'ai Paris en horreur; il est le théâtre de ma misère, plein de mes ennemis qui ne cherchent qu'à me perdre : leur bonheur sera de me tourmenter et jouir de mes larmes. Or donc je désire ne plus y retourner. J'aime mieux mourir ici de misère, s'il le faut, que de vivre à Paris comme au milieu d'une forêt d'assassins et de voleurs. Oui, monsieur Forestier, j'ai les yeux ouverts. L'avenir m'effraye et que serait-ce pour moi, quel tourment de plus, de faire partager à ma famille toute ma misère ? Il en est temps encore, il vous reste encore d'heureux jours à couler. Je ne veux pas les obscurcir ni les faire partager (*sic*), encore moins à ceux que j'aime le plus. M^{lle} Forestier mérite un autre époux que moi ou du moins plus heureux, et, quoi qu'il en coûte à mon cœur d'un pareil aveu, j'aime encore mieux la perdre que de faire son malheur. Ce que vous me dites, dans votre lettre du 15, si juste et si sage, sur votre adorable enfant m'a touché; vous m'avez pénétré de mes devoirs dans un acte aussi saint et essentiel à notre bonheur commun, que je n'hésite pas à m'ouvrir entièrement à vous, préférablement à tout autre. Vous êtes les seuls vrais amis que j'eusse dans Paris et, par conséquent, les seuls, après mes chers parens, auxquels je dois le reste de ma malheureuse existence pour leur être utile, si je le peux. Si j'étais capable d'oublier que je suis né peintre et par quelque autre métier devenir leur appui, je quitterais la pein-

ture. Mais peut-être que le genre que je serai sûrement forcé d'entreprendre dans un état obscur et tout à fait retiré me réussira mieux que de continuer le genre pour lequel je suis né et qui ne m'a encore donné que crève-cœur et déplaisir. Mais je suis bien las de vivre ainsi, et je voudrais qu'un heureux accident m'enlève de sur cette terre maudite où, depuis ma naissance, je ne fais que souffrir. Mon existence ici est une inaction entière, je n'ai plus d'idées, le travail m'est pénible, je n'ai pas ma tête saine et le découragement est total; rien ne m'a été si fatal que mon éloignement. Les lâches n'attendaient que ce moment pour m'assassiner. Mais je reviendrais qu'il en serait de même; le branle est donné et je serais, de plus, le triste spectateur. Je verrais mes prétendus amis me tourner le dos et les premiers à me jeter la pierre. Il vaut mieux que je dise adieu à la France, et mieux au monde, si cela pouvait m'arriver pour finir mes misères. Alors peut-être on me plaindrait et on dirait : « C'est dommage, » ou, que de peintre je devienne savetier; Mais la plus grande peine qui puisse m'arriver est que vous ne preniez mal l'aveu que je vous fais et dont au fond vous devez sentir la justesse. Vous voyez l'état présent des arts en France et leur but. C'est de vous que j'apprends le caractère maudit des artistes en général et leur noire méchanceté. Je suis, comme vous le croyez, incapable d'aller briguer des ouvrages. Le goût de ces ouvrages est affreux; ils sont, d'ailleurs, comme une troupe de chiens après une mauvaise proie, et je ne peux enfin répondre de la beauté de mes ouvrages historiques pour venir à bout de terrasser l'envie qui s'y attachera. Que les moyens d'exécution me manquent, tout de même qu'à Paris ils m'ont toujours manqué et enfin que vous apporter en dot, que chagrins et pauvretés? Je n'ai que trop peut-être abusé de vos bontés et, malgré tout votre attachement, vos services, je ne suis pas exempt à quatre cents lieues de vous des chagrins les plus cuisans auxquels depuis huit mois je suis en proie. Si vous devez achever de lire cette lettre *et y bien réfléchir*, vous verrez que ce que je vous dis est malheureusement vrai et que *j'exciterai en vous plus de pitié que de colère. C'est à un père que je crois encore parler et qui doit faire grâce, s'il y a lieu, en faveur de l'état où je suis et du pur sentiment qui me guide.* Ce que je vous écris n'est pas une boutade, ni un moment de désespoir. C'est ce que je ne peux m'empêcher de voir depuis longtemps et dont je vois tous les jours

les malheureux progrès. Je vous les ai détaillés et fait sentir peu à peu. De plus, j'ai à payer à une personne que vous connaissez une somme de mille francs, dette à laquelle je ne comprends rien. Je n'en ai pas moins fait un billet à ordre pour la fin de ma pension. Je suis en proie à tous les tourmens *et voyez quel gendre vous avez*. Mais il est temps de terminer cette lettre qui me fait le plus grand mal à écrire, tant j'ai le cœur serré. Adieu, ceux que je n'ose plus appeler mes amis, mais que je ne cesserai jamais d'aimer.

« Ayez pitié de mon malheureux sort. Je ne peux plus rien dire.

« INGRES. »

M. Forestier ne pouvait pas rester sur ces lettres d'Ingres sans se manifester. M^{me} Forestier et Julie n'avaient plus qu'à garder le silence : c'était au chef de famille qu'il appartenait de prononcer le dernier mot. Par la riposte même d'Ingres nous devinons les grands reproches d'ingratitude et d'égoïsme dans la mercuriale du magistrat. On a dû insinuer, comme une preuve de duplicité, qu'il avait d'importans travaux chez le sénateur Lucien, grâce au directeur de l'Académie de France, Guilhon-Lethière, homme de confiance du frère aîné de l'Empereur.

C'était faux. Ingres ne reçut aucune commande de Lucien, que celle du portrait au crayon de la famille dont il fit un chef-d'œuvre. Et cette commande ne vint que très longtemps après. L'insinuation avait son prix : Ingres, libéré de toute préoccupation matérielle, reprenait sa parole à l'instant où il n'avait plus besoin de l'aide de Forestier. Si l'on examine la production d'Ingres, aux alentours de 1807, on remarque que, en dehors de ses envois de Rome, il n'eut guère de travaux, hélas ! susceptibles de l'enrichir : il exécuta le portrait de M^{me} Devauçay vers la fin de 1807. La délicieuse créature était l'amie de l'ambassadeur de France à la Cour du roi de Naples : évidemment ce fut l'occasion d'une recette pour Ingres. Quelle recette : quatre cents francs ! Mais il lui fallut attendre jusqu'à 1811, — quatre années ! — pour trouver à peindre d'autres portraits, celui de M. Bochet et celui de M^{me} Forgeot. Le portrait de Granet, en 1807, avait été offert par Ingres à son ami (1).

(1) Musée d'Aix.

Non, ce n'est pas de ce côté que M. Forestier devait chercher les raisons déterminantes de la conduite d'Ingres. M. Forestier lui-même n'était pas sans reproches : il avait, manquant évidemment de psychologie, trop brutalisé le jeune artiste. Et, d'autre part, on n'avait pas suffisamment compté avec l'éloignement où s'effaçait l'image de la fiancée, où le cadre d'intimité familiale, qui avait séduit Ingres, s'estompait jusqu'à disparaître bientôt complètement.

« Rome, ce 8 août 1807. Reçue le 22 (1).

« Monsieur Forestier, je reçois à l'instant vos lettres. Je vois que je suis votre fléau et que ce n'est pas assez de ma propre ruine, sans y associer ceux qui, au monde, le méritent le moins. Je suis au désespoir de ce qui se passe, de l'état où je vous mets. Mon propre état est aussi douloureux. Je suis, quoi que vous en disiez, un être bien malheureux par les remords que me donne ma conduite envers vous et les chers vôtres. Mais cette conduite, telle que vous voudrez l'appeler, et qui me poignarde toutes les fois que j'y pense, je l'ai crue nécessaire au bonheur commun, puisque, malheureusement, tout ce que je vous ai dit dans ma dernière existe et que j'ose vous le rappeler d'un bout à l'autre. Mais c'est toujours moi qui fais le mal et tout retombe sur ma malheureuse tête et doublement malheureuse, puisque je vous fais ce mal avec les intentions les plus droites, croyant éviter par là de plus grands maux encore pour le reste de la vie. La timidité et le besoin de confiance ou de conduite m'a conduit dans le précipice, toujours dans l'erreur de moi-même ; me flattant, je me suis trompé moi-même et me suis pour la vie donné contre moi des armes. J'ai cru longtemps que je pouvais devenir heureux comme un autre, vous aviez fixé mon inconstance. Je jouissais d'avance de l'espoir heureux en l'honneur de vous appartenir, que j'avais sollicité et que vous m'aviez accordé avec tant de bonté ; votre aimable et vertueuse fille était tout pour moi, je n'ai pas l'art de jouer l'hypocrite et de tromper surtout ceux qui me rendaient la vie si douce. Oui, je puis dire que tant que j'ai été avec vous il n'est rien de plus vrai et de plus sincère que ce dont vous avez été le témoin. Cet heureux état a duré jusques avant mes quatre dernières lettres où

(1) Annotation sans doute de la main de M. Forestier.

vous avez eu peine de mes hésitations qui ont été le prélude de l'état où je suis et où alors, faute d'entière confiance, je vous trompais vous et moi-même. Oh! pourquoi a-t-il fallu vous quitter et exposer au Salon? Je suis inguérissable. Vous me forcez, monsieur, par ces aveux terribles, à une dureté de cœur qui ne m'est pas naturelle et je me fais la plus grande violence. Vous m'avez peut-être connu meilleur, et vous tous qui m'avez vu depuis plus d'un jour pouvez peut-être me rendre cette justice. Je ne peux vous cacher les remords que je ressens de vous affliger tant que je donnerais ma vie, si elle pouvait tout concilier et tout réparer. Mon supplice est d'autant plus grand que je vous aime avec autant de tendresse, autant par la reconnaissance que je dois avoir des soins et des services que vous m'avez rendus que par l'inclination que j'ai toujours eue pour vous et vos vertus. Mais, à présent, ma tête et mon cœur sont malheureusement changés. Je n'ai pu supporter l'épreuve; en vous perdant de vue, j'ai tout perdu. Tout occupé de mon crève-cœur et des chagrins qui le causent, je ne vois qu'un avenir funeste pour moi et tout en noir. Abandonné de mes amis qui, sans doute, m'oublient, je ne crois plus à rien, je ne crois pas à moi-même. Tout ici même ne tend qu'à me faire sentir que je suis oublié et enterré, et cependant, je préfère cet état d'abnégation à être continuellement à lutter contre l'intrigue, la calomnie et la mauvaise foi. De plus, l'inconstance est un vice de caractère tel chez moi, que je n'ai jamais pu le vaincre; j'en suis, moi tout le premier, la victime, puisque je ne finis rien. Je n'ai point de tête ni d'idées nettes; ce que j'aime le matin n'est plus de même, le soir, à mes yeux. C'est ce qui me rend continuellement malheureux. Mes ouvrages d'aujourd'hui sont des ouvrages de Pénélope. Je dois convenir cependant que si j'avais eu le bonheur de ne point exposer au Salon, la source de mes maux, et de rester à Paris constamment, j'aurais, je crois, évité de vous causer jamais aucun chagrin, et serais peut-être devenu sociable. Dans le cas qui est arrivé, j'aurais dû me défier de moi-même, mais dans toutes mes démarches le présent me souriait et j'aurais dû m'expliquer mieux avec vous sur l'avenir. Hélas! je m'explique lorsqu'il n'est plus temps, par les quatre avant-dernières lettres, différant toujours et n'osant m'ouvrir, j'ai écrit, par cette faiblesse, ce que je ne sentais plus, le désavouant au fond de mon cœur. Depuis ce temps, mon cœur, devenu de bronze, s'est

fermé, et j'ai la dureté de vous faire cette confession de foi pour ne point continuer à vous tromper. A présent, je redoute tout et ne crains rien ou, pour mieux dire, je ne sens rien; mon cœur, je l'avoue à ma honte, n'a pu subir l'épreuve imposée naturellement par ce fatal voyage. Je ne veux point offrir à M^{lle} Forestier un cœur indigne d'elle, qui ne peut la rendre heureuse. Je ne me sens plus fait aucunement pour l'état qui me charmait le plus avec un cœur si parfait que le sien. Je me connais à présent trop bien. Je ne veux point vous faire, à elle et à vous, un si *funeste présent*. Je ne me flatte point assez, d'ailleurs, pour croire que je puisse inspirer un sentiment qu'elle ne puisse facilement détruire. Je n'ai rien en moi d'assez aimable; l'innocence de notre commerce, connu de tout le monde, et sa seule vertu, la mettent à l'abri de tout soupçon injurieux. Tout tombera sur moi et, sans braver votre juste ressentiment, je m'y attends, mais j'aime mieux mourir que de revenir en France, à moins qu'une force supérieure et arbitraire ne m'enlève d'ici. Si mes ennemis viennent m'y troubler, je fuirai plus loin; ce pays de Paris m'inspire une horreur qui m'est insurmontable; ce que j'y ai souffert me fait encore frémir. Je n'ai plus de projets d'ambition, je ne sais ce que je deviendrai par la suite. Il est absolument faux que j'aie des travaux pour le sénateur Lucien. Je ne lui ai parlé qu'une fois, à Rome; une autre fois, je ne l'ai pas trouvé chez lui, et j'en suis resté là. Quant à l'avenir, flatteur pour moi, il est vrai que je suis à Rome logé et nourri, mais mes treize piastres ne suffisent pas, après mon entretien, à me donner des modèles quand j'en ai besoin, quoique je vive dans la plus grande économie. M. Lethière peut avoir fait pour moi des choses que j'ignore, mais si on me propose jamais des ouvrages indignes de mon talent, je les refuserai net. Voilà l'avenir flatteur et la vérité, malgré le secours que j'ai reçu, toujours les mêmes nécessités. Et cependant, ce pays me plairait beaucoup si je pouvais y être heureux; peut-être que lui seul, par ce qu'il est, aurait pu me guérir de ma frénésie *si on m'avait laissé libre de faire mon temps et non me le prescrire, au moment où je respirais un peu, et que le goût naturel qui me porte à mon art s'emparait de moi, et cela par le soin de ma propre gloire sont venues des persécutions bien naturelles de votre part*, mais qui ont beaucoup contrarié mes idées. Le temps s'est passé la plupart du temps sans

moyens de faire, et toujours avec la fièvre des irrésolutions que mon inconstance rend encore plus pénibles. Ayant eu bien le temps de faire et de concilier mon plan d'études et d'ouvrages sérieux et essentiels, et fait tout ce que je pourrais faire, je fusse peut-être retourné à Paris tout autre. Mais, tout a été au rebours : moi me figurer que je pourrais sitôt quitter un pays qu'il faut connaître, pour *en sentir tout le prix*, et vous de ne l'avoir pas su prévoir. Ce n'est point, monsieur Forestier, à titre de reproche, que je vous mets ceci sous vos yeux. Vous avez toujours fait et faites ce que vous devez naturellement faire ; mais moi, j'ai fait, de la meilleure foi du monde, inconséquence sur inconséquence, dont je vous fais malheureusement les premières victimes, à ma confusion et à mon désespoir. Il fallait parler et s'entendre et ne rien *arrêter*. Voilà, hélas ! tout mon crime, *mais puis-je après ces aveux malheureux redevenir votre gendre ? Suis-je digne du cœur de votre adorable fille et de vous ? ... Quelle confiance pourriez-vous avoir en moi à présent, et puissiez-vous me pardonner*, je sens que, malgré l'exemple de tant de vertus en vous réunies, mon âme est tellement aigrie et ulcérée que vous ne me trouveriez plus le même qu'autrefois. La seule vue ou la moindre contrariété m'ôterait la paix du cœur que je trouvais en vous, et tous vos soins touchans et vos bons exemples ne me donneraient la philosophie de supporter patiemment ce qui n'est pas juste et l'ambition d'être placé où je le mérite. On a donné des médailles à des êtres et moi des couleuvres à ronger. Non, je n'aurai jamais de bonheur, je suis mal né. Je renonce à la société ; mauvaise ou bonne réputation que je puisse y acquérir, au moins, je n'en serai pas le triste témoin. Je fais à présent ce dernier effort, si je puis encore faire quelque chose pour m'acquitter de ce que je dois au monde et ne plus rien devoir aux hommes que beaucoup de haine et malédictions, excepté au très petit nombre qui auront eu quelque compassion de mon sort. Je m'attends à votre mépris, je n'ai point de plus fort ressentiment à souffrir de votre part *et par là vous allez m'achever*, et cependant croyez que, malgré la dureté de mon cœur, je trouve la place des remords que me donne l'état de votre chère famille, que je suis doublement malheureux de causer tant de désastres et que je ne sais plus aujourd'hui ; *ayez encore pitié de moi*. Je ne sais plus que vous dire, il y a trop longtemps que je fais trop souffrir mon propre cœur et

les vôtres et trois cents lieues que je viendrais de faire à pied ne me lasseraient pas plus, sans parler de l'effort d'oser ainsi vous parler. Je dois cependant encore vous dire que, quant aux idées que vous ne voulez tracer, et des injurieuses conséquences que vous avez tirées de Lucien, et que M^{lle} Forestier a eu la bonté dans le cœur de chercher à effacer par ce qu'elle croyait, croyez, monsieur Forestier, que l'intérêt ne fut jamais et n'est le mobile de mes actions, et que surtout je n'ai même jamais occupé mon esprit de ce que vous pourriez donner à votre chère fille en matière de dot, et à l'avantage réel que j'avais d'être traité comme votre second enfant, que vous m'offriez si généreusement. J'ai cru qu'il était, au contraire, de mon devoir de penser aussi à son bonheur de ce même côté, tant pour ma propre satisfaction personnelle que parce que je suis persuadé très fort que la vertu d'une femme est sa véritable dot, et ce qui me rend toujours chère M^{lle} Forestier. J'avais donc, pour être franc (et je ne vous l'ai jamais cédé), toujours vu avec peine par le soin outré de ses talens que vous vouliez réparer par là l'insouciance coupable *de son mari* (pardonnez-moi) ou de son peu de moyen à lui donner l'aisance de la vie. »

A Monsieur Forestier.

« Je viens de relire vos lettres. Je ne puis tenir à mes remords ; oui, j'ai perdu la tête, vous m'ouvrez les yeux, mais en grâce agréez et obtenez que je puisse rester mon temps entier à Rome où je puisse y faire ce que demande ma grande satisfaction. Je vous le demande à deux genoux, il m'est impossible de quitter sitôt un pays si merveilleux. Cette contrariété a seule fait tourner ainsi ma tête. Vous n'êtes pas, peut-être, sans le sentir comme moi. Mais l'état de mes bonnes dames m'affecte horriblement. Ayez bien soin de vous. Je n'ai le temps ni le courage de répondre à leurs bonnes raisons, leur bonté, leur douceur. Elles me tuent, m'ôtent les moyens de jamais me justifier du mal que je leur ai fait. Je n'ai point le temps de refaire une lettre, le temps me presse trop. Mais, de grâce, ne la lisez pas ou, du moins, laissez à jamais ignorer à ces dames et à vous-même ce qui est indigne et de vous et de moi. C'est pour vous seuls que je reverrai la France. Sur cela, je vous sacrifie ma forte prévention ; mais que dois-je, que puis-je espérer après

vous avoir causé tant de mal ? Que cette lettre ne peut-elle vous arriver de suite ! ah ! que je serais soulagé. Mais, de grâce, je suis accablé de ce qui se passe, laissez-moi respirer un peu moins péniblement. Soignez bien madame et la bonne Julie aux pieds desquelles je me jette et aux vôtres, monsieur, bien persuadé que je ne mérite pas les pardons que je vous demande. Je souffre cruellement sur vous, mes trop bons amis.

« INGRES. »

Puis, plus rien... Ingres était mort pour la famille Forestier.

Mais M. Forestier et Ingres père échangeaient des lettres, dans le même temps. M. Forestier, au mois de juillet, avait envoyé à Montauban une copie du portrait laissé à Paris, où Julie, on l'imagine sans peine, dut apporter les soins les plus tendres. A cette copie s'ajoutaient les deux vues de la Villa Médicis et de San Gaëtano, copiées également par la douce Julie : le brave ornemaniste reçut ce triple envoi avec une joie infinie. La lettre de M. Forestier qui l'annonçait était bien quelque peu pessimiste. Elle donnait à entendre qu'Ingres s'attardait à Rome et qu'il y oubliait apparemment les sermens échangés. Ingres père, s'il tenait à l'honneur du mariage annoncé, avait bien plus à cœur la gloire artistique de son fils et il ne pouvait le blâmer de prolonger son séjour à la Villa Médicis jusqu'à l'exécution d'une œuvre forte. Et, d'ailleurs, M. Forestier, impressionné par les critiques du Salon de 1806, n'avait-il pas été du même avis sur la nécessité, pour *Ingres*, de faire ses preuves, et de les rapporter de Rome ? « Allons, monsieur Forestier, soyez raisonnable... » On lit cela entre les lignes de la lettre à M. Forestier, écrite de Montauban, le 9 août 1807, le jour même où partait de Rome la dernière lettre, la suprême lettre d'adieu !

« Montauban, le 9 août 1807.

« Monsieur,

« J'ai reçu en son temps la caisse que vous m'avez annoncée par votre chère lettre du mois dernier, contenant une copie du portrait de mon fils et deux vues de Rome. Quoique j'attendisse beaucoup du talent de mademoiselle votre fille, je puis dire qu'il surpasse l'idée que j'en avais conçue. Qui copie de cette manière doit certainement composer avec ce génie qui caractérise les grands artistes. Tout concourt à me rendre cher ce portrait, et celui qu'il représente et la main qui a bien voulu le tracer. Rece-

vez-en mes remerciemens et soyez assuré d'une reconnaissance égale au plaisir que ce cadeau m'a fait éprouver. Toute ma famille est aussi contente que flattée d'une telle marque d'amitié. Veuillez faire agréer ses complimens à la chère vôtre. Vous me faites part des craintes que vous avez au sujet de mon fils à Rome. Ces doutes sont bien excusables, même naturels, à un père qui n'a d'autre but que le bonheur de son enfant et qui est toujours prêt à prévenir tout ce qui pourrait lui causer la moindre peine; mais d'après les sentimens de mon fils, ses lettres et le mérite de M^{lle} Forestier que j'espère bientôt nommer ma fille, j'ose croire que jamais de semblables doutes ne seront fondés.

« J'avais espéré, jusqu'à ce jour, que mon fils eût convenu avec vous qu'il ne resterait qu'un an à Rome, il ne m'en a rien dit, je pensais donc que l'époque de son retour serait déterminée par celle où il aurait fini un tableau d'histoire pour établir définitivement sa réputation. J'approuvais fort ce parti, surtout d'après la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dans le temps, dans laquelle vous prouvez qu'il est nécessaire qu'il ne repaïsse à Paris qu'armé d'un tableau d'histoire pour répondre à ses envieux et faire cesser leurs scandaleux propos.

« D'après cela, je ne comptais pas le retour de mon fils aussi prochain. Mais dans sa dernière il me marque que son découragement est grand, qu'il ne compte plus faire un tableau à Rome, où tout est grand, qui fourmille de choses qu'on ne saurait trop étudier, mais où il n'y a pas l'ombre de cette émulation qui enfante les chefs-d'œuvre; que, d'ailleurs, tout y est cher relativement à la modicité de sa pension; qu'il ne désire rien tant que se rendre auprès de sa chère Julie et de son aimable famille pour pouvoir tranquillement se livrer à son art et faire un ouvrage qui le fasse enfin connaître.

« Les intentions de mon fils sont toujours les mêmes. Je lui écris aujourd'hui pour lui faire part de votre dernière. Aussitôt que j'aurai une réponse, je me hâterai de vous en faire part. Je sens tout l'honneur de votre alliance, et j'aime trop mon fils pour ne pas contribuer de tout mon pouvoir à son bonheur.

« Recevez, monsieur, l'assurance de la parfaite considération avec laquelle je suis

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

Pour copie conforme,

« INGRES. »

Pour copie conforme : c'est que, en effet, cette lettre, M. Forestier ne l'avait pas reçue à sa date. Le père de Julie, inquiet sur le sort des copies de sa fille, expédiées de Paris en juillet, s'informa. Ingres père répondit qu'il avait remercié et il envoya copie de la lettre égarée. Des adieux d'*Ingrou*, pas un mot sans doute ne fut dit par M. Forestier et le petit n'avait pas donné signe de vie à Montauban. Sans quoi, la lettre qui suit, d'Ingres père à M. Forestier n'aurait jamais été écrite, — cette lettre où on le prie de s'occuper à Paris des envois d'Ingres.

* Montauban, le 5 octobre 1807.

« Monsieur,

« Retenu depuis près d'un mois dans mon lit par de violentes douleurs occasionnées par la goutte, je suis forcé d'emprunter la main d'un de mes amis pour vous renouveler mes sentimens distingués, et pour vous manifester combien j'ai été peiné en apprenant que vous n'avez pas reçu une de mes lettres en date du 9 août 1807. Je la confiai à un de mes amis qui me promit bien de vous la remettre. Il aurait mieux valu sans doute que j'eusse employé la voie ordinaire du courrier, qui m'aurait épargné ce désagrément. Soyez persuadé, monsieur, que je vous écrivis. Il est vrai que depuis cette époque j'ai été bien négligent. N'attribuez mon silence ni à l'oubli, ni à l'indifférence, vous n'êtes pas fait pour inspirer de pareils sentimens. Excusez, monsieur, cette espèce d'apathie de laquelle vous n'aurez plus à vous plaindre et intercédez pour moi auprès de M^{lle} Forestier. Ses productions qui font l'embellissement de mon cabinet et que je contemple tous les jours avec un nouveau plaisir, rendent ma négligence moins excusable et auraient dû me rappeler les hommages que je devais à tous ses soins.

« Le porteur de la présente est M. Couderc, architecte, qui a eu l'honneur de vous connaître étant à Paris en même temps que mon fils. Je désirerais pouvoir vous donner des nouvelles récentes d'*Ingrou*, mais il y a très longtemps qu'il ne m'a point écrit. Vous avez été sans doute instruit qu'il vient d'envoyer deux tableaux à l'Exposition, je voudrais bien qu'il en eût la propriété. Dans ce cas, je suis certain qu'il vous a prié de les retirer. C'est ce que je désirerais de grand cœur par le plaisir que j'aurais d'en posséder un à Montauban pour l'exposer aux yeux de mes concitoyens et aux regards des élèves qui me sont

confiés. Il produirait sur ces derniers une vive émulation qui ne pourrait que donner de bons résultats. Dans le cas que le gouvernement soit possesseur de ces deux tableaux, j'adresse une pétition à Monseigneur le ministre de l'Intérieur pour lui faire la demande d'un, en mettant les mêmes motifs que ci-dessus. J'ai, à cet effet, nanti M. Couderc d'une procuration en forme. Je vous prie, monsieur, de vous en entendre avec lui pour les démarches à faire à cet égard. Vous m'obligerez infiniment. Recevez d'avance mes remerciemens et soyez, auprès de M^{me} et M^{lle} Forestier, l'interprète des sentimens les plus sincères et les plus affectueux avec lesquels je vous prie de me croire,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« INGRES. »

Cette fois, M. Forestier dut mettre toutes choses au point. Et la correspondance des deux pères ne se poursuivit pas plus avant.

V

Il faudrait écrire ici le mot : *Fin*, s'il ne nous restait encore un document à placer sous les yeux du lecteur. Et quel document !

M^{lle} Forestier s'était donnée tout entière à son amour. Elle vécut jusqu'à un âge très avancé et quand, d'aventure, ses familiers faisaient allusion au lointain passé et regrettaient qu'elle n'eût point épousé l'un des jeunes gens qui fréquentaient le petit Hôtel Bouillon : « Non, répondait-elle, quand on a eu l'honneur d'être la fiancée de M. Ingres, on ne se marie pas. » Mais elle avait gardé, au fond d'elle-même, une douloureuse amertume dont le récit qu'elle rédigea, du drame moral de 1806-1807, porte les traces. Ce récit est parvenu jusqu'à nous. Écrit de la main de M^{lle} Forestier, de cette même main qui, dans le portrait du Louvre, tient un fin mouchoir destiné à sécher ses larmes, il forme un petit cahier de dix-huit feuillets, chargés, au recto et au verso, d'une écriture un peu lourde, souvent raturée, et qui décèle déjà la vieillesse commençante. Dans quelle intention Julie rédigea-t-elle son récit ? Pour qui ? Pour quoi ? Autant de points d'interrogation auxquels il nous est impossible de répondre. Le récit de Julie porte ce titre :

EMMA OU LA FIANCÉE. Julie Forestier, c'est « Emma Darmençay. » Jean-Auguste-Dominique Ingres, c'est « Auguste d'Égreville. » Voici les tristes pages, telles quelles.

EMMA OU LA FIANCÉE

« ... Un jour pourtant, Emma!... » A ce mot, la tête de la jeune fille s'inclina vers les roses qui paraient sa ceinture, et leur éclat se refléta plus vivement sur l'albâtre de son teint : « Oh ! madame, regardez comme elle ressemble à son bouquet ! » Ceci s'adressait à M^{me} Darmençay qui, sortie depuis quelques minutes seulement, venait de rentrer : « Que lui avez-vous donc dit ? » reprit cette dernière, en fixant avec quelque inquiétude le jeune homme qui lui parlait. « Rien, ou presque rien, du moins, » fit-il en abaissant son regard sous celui de M^{me} Darmençay. Puis, la bonne mère les considérant tous deux avec une tendresse presque égale, sourit doucement, les fit asseoir à ses côtés, et réunissant leurs mains dans les siennes, posa sur le front de sa fille un doux baiser. Alors commença entre eux une de ces conversations dont le cœur fait seul tout le charme et tous les frais.

Cette petite scène se passait dans une maison de campagne assez rapprochée de Paris. A raison de cette proximité et dans la belle saison, M. Darmençay, que d'importantes fonctions retenaient à la ville, pouvait chaque jour, après avoir pris le repas du matin avec sa famille, se rendre à ses occupations et l'heure du dîner le ramenait auprès d'elle. Au moment dont nous parlons, il était attendu avec impatience par sa femme, sa fille et le jeune homme dont il a été question plus haut. Auguste d'Égreville, c'était son nom, avait inspiré aux parents d'Emma assez d'estime et leur avait fait concevoir d'assez hautes espérances pour les déterminer à lui accorder la main d'une fille unique et tendrement chérie dont l'éducation, extrêmement soignée, avait toujours été la plus douce comme la plus continuelle de leurs occupations. La jeune personne avait sans doute apporté en naissant quelques dispositions heureuses, mais les soins de ses parents, leur goût éclairé, la délicatesse de leur tact, avaient plus que doublé l'effet des leçons qu'elle recevait des meilleurs maîtres.

Comment ce lien s'était-il formé, le voici. Auguste avait vu le jour dans une des provinces les plus éloignées de la capitale.

Son père, cédant au vif désir qu'il avait exprimé de venir développer au centre des lumières et de l'enseignement les talens en tous genres que le ciel lui avait départis, l'avait envoyé à Paris dès l'âge de quinze ans (1). Au bout de quelques années, désireux de juger par lui-même des progrès de son fils, il vint lui-même (2). Le premier soin d'Auguste fut de présenter son père à M. et M^{me} Darmençay de la société desquels il faisait partie. M. d'Égreville, heureux de voir son fils admis dans une maison aussi respectée, supplia M. D... d'aider Auguste de ses conseils, et de vouloir bien le remplacer auprès de lui, s'il l'en trouvait digne. M. D... qui, déjà, portait au jeune homme un tendre intérêt, promit à M. d'E... tout ce qu'il désirait et, dès lors, celui-ci fut tranquille sur la conduite ultérieure de son fils.

Dans les diverses visites que le père d'Auguste avait faites à cette digne famille, il avait été à portée d'observer le caractère et les habitudes de la jeune Emma, ses talens assez distingués, sa modestie, son obéissance passive aux moindres désirs de ses parens, son goût pour les soins du ménage, sa figure peu remarquable, mais empreinte de candeur et de bonté. Tout lui faisait souhaiter qu'une heureuse sympathie rapprochât un jour ces jeunes gens faits, du moins il le pensait, pour le bonheur l'un de l'autre. Peu après que M. d'E... eut quitté Paris, soit que les éloges qu'il donnait souvent à M^{lle} D... eussent ouvert les yeux d'Auguste sur ses précieuses qualités, soit que le temps et l'expérience du monde qu'il commençait à acquérir l'eussent disposé à les apprécier, il commença à ressentir pour cette jeune personne un vif sentiment de préférence. Le respect, la confiance que lui inspirait M^{me} D... lui firent naître la pensée de la choisir pour confidente de la tendresse que lui faisait éprouver Emma et de son désir de l'obtenir pour épouse. Un tact fin et délicat l'avait averti qu'une bonne mère est toujours si flattée du choix que l'on fait de sa fille, qu'il est rare qu'elle ne soit pas le meilleur avocat en semblable cause ; effectivement, discerner les vertus, les talens, les agrémens de son enfant chéri, n'est-ce pas rendre un hommage tacite aux soins qu'elle lui a donnés, aux qualités qu'elle lui a transmises ? Ainsi qu'il l'avait espéré, M^{me} D... s'empressa d'instruire son époux des intentions d'Au-

(1) Ingres avait, en réalité, dix-sept ans quand il arriva à Paris, en 1797, « un mois avant Fructidor, » a-t-il écrit.

(2) Ingres père vint à Paris en 1804.

guste et mit tout en œuvre pour le disposer à souscrire aux vœux de son protégé.

M. D... chérissait le jeune d'E..., mais il connaissait aussi ses imperfections et les redoutait pour l'enfant qu'il adorait. Cependant Auguste, né avec un cœur honnête, des passions vives et une grande puissance de génie, devait probablement atteindre au sommet de la carrière qu'il avait embrassée. Ainsi que presque tous les hommes supérieurs, il avait des bizarreries, des préventions injustes, une humeur quelquefois inégale, mais la douceur d'Emma, la solidité des principes qu'elle tenait de sa vertueuse mère, les habitudes de soumission et d'oubli d'elle-même dans lesquelles elle avait été élevée faisaient espérer que cette union serait heureuse et régulariserait ce qu'il pouvait y avoir de chancelant, de capricieux même dans le caractère d'Auguste. Pour Emma, jugeant du cœur de celui qui lui était destiné par le sien propre, incapable d'un sentiment de défiance, elle partageait, la bonne jeune fille, entre son père, sa mère et lui, les plus vives comme les plus pures affections de son âme, et les chances de bonheur semblèrent se grouper autour du jeune couple.

Tout se préparait donc à combler les souhaits d'Auguste. Le temps fixé pour le mariage approchait, et pourtant, malgré l'affection tendre que M. et M^{me} D... portaient à celui auquel ils avaient accordé leur fille, une inquiétude, une tristesse indicibles s'emparaient de ces dignes parens au moment de placer entre les mains d'un étranger le sort de cette enfant qui, jusqu'alors, avait absorbé toute leur sollicitude. Auguste affligé, presque blessé de ces sentimens qui lui paraissaient une injurieuse défiance, cherchait à les effacer par les plus vives protestations, les plus tendres assurances du bonheur futur d'Emma. Celle-ci se livrait avec une joie candide à l'espoir d'être un doux lien entre ses parens adorés et celui auquel elle allait dévouer sa vie. Pour elle, son père, sa mère, Auguste, étaient l'univers ; leur bonheur, son unique désir et son unique devoir. Cependant un orage s'apprêtait à fondre sur cet édifice de félicité.

Un jour, c'était presque à la veille de celui qui devait unir les deux jeunes gens, la naïve gaité d'Emma était excitée par la vue des parures simples, mais élégantes dont elle devait être ornée au plus beau jour de sa vie : « Maman, disait-elle avec un rire enfantin, quel dommage de n'être pas jolie pour vous

plaire davantage à tous trois, mais, du moins, je me parerai de tout ce qui me siéra le mieux. » Puis, elle choisissait parmi tous ces agréables riens ce qu'elle croyait pouvoir convenir à ses jeunes années. Auguste arrive les traits bouleversés et, d'une voix altérée, fait à sa famille adoptive la lecture de l'ordre qu'il vient de recevoir du Ministre duquel il dépend, ordre qui l'oblige à partir le surlendemain pour une mission importante que l'on ne peut confier qu'à lui seul. Elle était honorable cette mission, car elle était dangereuse, et le devoir, l'honneur devaient parler plus haut que toutes les affections. Peindre la douleur de M^{me} Darmençay en recevant cette triste nouvelle serait au-dessus de toute expression et, malgré ses efforts pour conserver la dignité qui, d'ordinaire, ne l'abandonnait jamais, un abattement subit se répandit dans toute sa personne; le bonheur de sa chère fille lui paraissait fortement compromis par cet événement imprévu. La pauvre Emma, frappée au cœur, restait immobile. M. Darmençay seul put trouver la force de demander à Auguste de combien de temps pourrait aller son absence : « Je l'ignore, répondit celui-ci, et qui peut même en connaître l'issue? Encore si je parlais son époux, il me semble qu'un heureux talisman me préserverait de tous les dangers et me ramènerait près de vous, mes excellens amis... » — « Eh! pourquoi non, s'écria la tendre mère, qui, dans ce moment, n'écoutait que la voix de son cœur? »

— « Mon amie, reprit doucement M. Darmençay, cette démarche aurait besoin d'être discutée à loisir, et nous n'avons guère le temps de la réflexion. » En effet, la soirée qui s'avancait obligeait Auguste à retourner à Paris, et les préparatifs de son voyage devaient employer presque toute la journée du lendemain. Enfin, la raison l'emporta, et cet hymen, sur lequel reposait le bonheur de toute une famille, fut remis à l'incertain retour du jeune homme (1).

Le lendemain, cruelle journée! Auguste, accablé de fatigue et de douleur, se rendit vers le soir près de ses malheureux amis. L'affliction de M. et M^{me} Darmençay avait paru prendre

(1) Il convient de remarquer ici que le récit ne concorde pas avec les lettres. Ingres père a demandé la main de Julie, suivant la volonté formellement exprimée par celle-ci dans son billet à *Ingrou*. Mais la lettre spécifique qu'Ingres devra d'abord se rendre à Rome avant d'être uni à M^{lle} Forestier. Il n'y a donc pas eu surprise.

un caractère plus calme ; la douce Emma, soumise, levait timidement les yeux vers celui qu'elle craignait de ne plus revoir et se tenait près de son père, commandant avec peine à ses larmes prêtes à couler. Tout à coup, Auguste saisissant la main de celle qu'il aimait et respectait à l'égal d'une mère : « Vous me la conserverez, n'est-ce pas, » s'écria-t-il, « c'est un dépôt sacré que je vous confie et que, plaise au ciel, je viendrai bientôt réclamer de vous. » — « Oui, » lui répondit M^{me} Darmençay, d'une voix qu'entrecoupaient les sanglots, car l'action tendre et passionnée du jeune homme avait fait disparaître une partie du calme qu'elle s'était imposé, « oui, je vous la garderai soigneusement, reposez-vous sur moi des soins de la tendresse. » Quelques larmes se firent jour et l'empêchèrent de continuer. Auguste profita de ce moment d'attendrissement pour supplier M^{me} Darmençay de lui permettre d'offrir à Emma un gage de fidélité. M^{me} Darmençay, d'un signe de tête, le lui ayant permis, il tira de son sein une précieuse médaille, celle-là même que le ministre lui avait remise lors d'un brillant concours dont il avait remporté le prix. Il la présenta à Emma qui, tremblante d'émotion, regardait sa mère. « Accepte-la, ma fille, » lui dit celle-ci : « en retour mets à son doigt la bague que je t'ai donnée et que tu portes depuis longtemps. » Emma détacha lentement de son doigt cette bague si chère et la présenta à Auguste qui, dans le transport de sa reconnaissance, attira son amie sur son cœur et l'y pressait tendrement, lorsque M. Darmençay jusqu'alors spectateur immobile et silencieux, voyant sa fille presque dans les bras d'Auguste, se sentit ému d'une sorte de jalousie et, saisissant vivement Emma, l'assit sur ses genoux, tandis qu'Auguste cherchait à retenir la main qui lui avait tendu l'anneau. M. Darmençay, dont le mouvement subit avait semblé dire : — « Elle est à nous, elle ne vous appartient pas encore, » craignant pourtant d'avoir affligé celui que, dès longtemps, son cœur avait adopté pour fils et, prenant lui-même la main de sa fille, la remit dans celle d'Auguste qui la couvrit de baisers, tandis que l'excellente mère contemplait mélancoliquement ce touchant spectacle.

Cependant, l'heure avançait et M. Darmençay crut devoir en avertir Auguste qui partait le lendemain d'assez bonne heure.

Emma, restée jusqu'alors dans un profond silence, tressaillit à la voix de son père qui, se levant le premier, la remit à

M^{me} D..., se proposant de conduire Auguste jusqu'à une certaine distance. « — Adieu, mon Emma, » dit celui-ci, en lui baisant la main une dernière fois. « N'oubliez pas celui qui, loin de vous, ne vivra que de votre souvenir. Et vous, ma mère, car vous venez de me donner ce droit de vous nommer ainsi, je vous le redemande encore avec des larmes, gardez-moi le trésor que je laisse entre vos mains. » — « Ne craignez rien, mon ami, telle la voici, telle je vous la rendrai. Ma fille, dis-lui donc adieu. » — « Adieu, oui, adieu!... » Ces mots articulés avec peine furent les seuls qu'Emma put adresser à Auguste, que M. Darmençay, voulant abrégér cette douloureuse scène, entraînait vers la porte. — « A demain, encore un instant avant mon départ, » s'écria Auguste. — « Venez, » dit M. Darmençay en sortant avec lui.

A peine Emma, qui prêtait l'oreille à leurs derniers pas, eut-elle entendu la porte de dehors se refermer que, se précipitant dans les bras que sa mère lui tendait, ses larmes, qu'elle avait si courageusement contenues durant cette pénible soirée, coulèrent par torrent. — « Maman, ô maman, je ne le verrai donc plus, » disait-elle en pleurant, « je n'entendrai donc plus cette porte se rouvrir pour lui? » — « Mon enfant, ne t'afflige pas ainsi. Ne t'a-t-il pas dit qu'il viendrait demain? » — « Est-il vrai, maman, l'a-t-il bien dit? » — « Oui, mon Emma, calme-toi, je t'en supplie. » Et M^{me} Darmençay, un peu sévère à l'habitude, ne trouvait plus que des paroles de tendresse pour consoler l'enfant désolé qu'elle serrait sur son cœur. — Enfin, elle se levait et dit à Emma d'aller prendre un repos bien nécessaire après des émotions aussi fatigantes. Emma ayant embrassé sa mère se retira dans sa chambre; elle pria, pleura et, après avoir offert à Dieu le rude sacrifice qu'il exigeait d'elle, elle alla chercher le sommeil qui s'écarta longtemps de ses yeux; puis enfin la fatigue l'absorba, elle perdit le sentiment de sa triste position, mais des rêves pénibles s'emparant d'elle lui ôtèrent les douceurs du repos.

Il était grand jour, le lendemain, lorsque Emma s'éveilla. Le peu de sommeil qu'elle avait pris, l'espérance de revoir encore Auguste, l'Espérance, si facile à nourrir dans un cœur de dix-sept ans, lui avaient rendu quelques forces. Elle se rendit à l'appartement de sa mère qui courut à elle les bras ouverts, la pressa sur son sein et lui dit : — « Courage, chère enfant,

appelle à ton secours ta confiance en Dieu, ta tendresse pour ton père et pour moi. Veille aussi sur toi, ma fille, te voilà fiancée, tu es un dépôt remis à mes soins, songe qu'il n'est plus d'hommes pour toi dans le monde... » — « Maman, » interrompit vivement Emma, « ô maman, est-ce qu'il ne va pas venir encore un instant? — « Peut-être, » dit la bonne mère qui voulait la préparer doucement, car M. Darmençay était convenu avec elle d'éviter aux deux jeunes gens la douleur des derniers adieux. — « Peut-être ne lui sera-t-il pas possible de revenir, » dit-elle en hésitant, puis, voyant sa fille pâlir : « Je dis peut-être, je n'en suis pas sûre ; mais si cela était, il faudrait encore en rendre grâce à Dieu qui t'aurait épargné un redoublement de chagrin. » En ce moment, M. Darmençay rentra seul. Emma jeta sur son père un regard douloureux et dit d'une voix entrecoupée de sanglots : « — Il est donc parti ! Je m'en doutais bien, » et, se rejetant dans les bras de sa mère, elle fondit en larmes. Les bons parens lui prodiguèrent les plus tendres consolations. Peu à peu, cette violente crise reçut quelque adoucissement et se changea en une affliction plus calme, mais non moins touchante.

Dans les jours qui suivirent cette triste séparation, Emma eut bien de la peine à se remettre à ses occupations ordinaires. Un vide immense s'était fait autour d'elle, il manquait un mobile à ses actions qui semblaient devenir machinales, toutes ses idées s'absorbaient en une seule : l'absence d'Auguste. Son père s'affligeait de la voir dans cet état, il s'en offensait presque. M^{me} Darmençay, plus initiée aux secrets du cœur des femmes, était loin de s'en étonner. « Le cœur humain est vaste, disait-elle, tous les sentimens y ont chacun leur place distincte, et l'un ne saurait faire tort à l'autre. La jeune personne devenue épouse, mère, n'en est que plus tendre fille. » Par ces discours et d'autres semblables, elle modifiait un peu l'espèce d'irritation qu'éprouvait ce tendre père à la seule pensée qu'il partageait avec un étranger le cœur de sa fille (1).

Deux semaines s'étaient écoulées depuis le départ du jeune homme, et la famille commençait à s'inquiéter de ne point recevoir de lettre de lui, lorsqu'elle en reçut une de M. d'Égreville père, qui, se trouvant placé sur la route qu'Auguste parcou-

(1) Cet état d'âme chez M. Forestier explique les lettres qui mettaient Ingres hors de lui-même.

rait (1) et ce dernier étant pressé de remplir sa mission, s'était chargé de donner à M. Darmençay des nouvelles de son fils.

La lettre de M. d'Égreville annonçait « qu'Auguste affligé, mais dans un bon état de santé, suivait le cours de son voyage et comptait écrire aussitôt qu'il serait rendu à destination. Il chargeait son père d'exprimer à ses amis toute la douleur qu'il ressentait de se voir éloigné d'eux et son empressement à venir les retrouver aussitôt que son devoir le lui permettrait. Il assurait Emma de la plus vive tendresse, d'une constance à toute épreuve, etc., etc. »

L'absence d'Auguste, sans avoir un terme absolument fixe, pouvait cependant en avoir un présumable, mais si elle ne devait pas être de moins de six mois, il eût été presque impossible qu'elle dépassât une année. Or, le premier moment de chagrin passé, M^{me} Darmençay ne voyait pas ce délai avec trop de peine. Sa fille venait d'accomplir sa dix-septième année; durant ce temps, la santé de la jeune personne se fortifierait, son éducation serait complétée; à dix-huit ans, on sait mieux ce qu'on fait, on a tout à fait la conscience des devoirs que l'on s'impose, enfin c'était encore une année durant laquelle son enfant lui appartiendrait en propre, et, malgré toutes les excellentes raisons qu'elle donnait à son mari pour le rassurer contre la crainte d'être moins tendrement aimé de sa fille, la bonne mère n'était pas entièrement exempte d'un peu de jalousie maternelle.

Cependant, le jeune ménage devait rester près d'elle, car, sans cette condition, Emma n'aurait jamais accepté même le sort le plus brillant. En attendant, on s'entourait de tous ceux auxquels Auguste portait des sentimens d'amitié. Dans ces réunions, on ne parlait que de lui, de son présent, de son avenir.

Enfin, une lettre d'Auguste vint un peu ranimer la famille affligée. « Il était arrivé à temps et en bonne santé au lieu de sa destination, mais rien ne pouvait le distraire de la peine qu'il éprouvait d'être séparé de ses chers amis. Le pays qu'il habitait était affreux; nulles ressources contre l'ennui. Tout à ses chagrins, même au milieu de l'accomplissement de ses devoirs, il ne songeait qu'à eux, qu'à la douleur de la séparation, il ne trouvait d'adoucissement à ses maux que dans la pensée du retour, mais ce bonheur était trop éloigné pour qu'il en pût

(1) Il y a là une inexactitude flagrante. Ingres ne revit pas son père, depuis 1804 jusqu'à la mort de celui-ci, survenue en 1814. Il ne passa pas par Montauban

retirer une grande consolation ; donc il était le plus malheureux des hommes... » Toutes ces doléances bien sincères sans doute n'étaient pas sans douceur pour les parens d'Emma et pour Emma elle-même, car, telle est la nature de l'égoïsme qu'il se glisse dans les cœurs les plus purs, dans les êtres les moins personnels, et, quoique l'on dise souvent : « Je veux souffrir seule, que ceux que j'aime soient heureux, c'est assez pour moi ! » et mille autres discours que l'on tient de la meilleure foi du monde, il n'est pas moins vrai que nous serions profondément blessés de voir ceux que nous aimons parfaitement contents tandis qu'ils nous sauraient dans la douleur, et que nous éprouvons un véritable soulagement à voir partager nos peines surtout par ceux qui en sont l'objet.

Pendant l'absence d'Auguste, Emma charmait sa douleur en cultivant les arts qu'elle savait lui être agréables. Souvent quelques-uns de ses amis étaient invités chez M. Darmençay. On parlait du voyageur, on faisait de la musique, on causait arts : il les aimait tous, excellait dans quelques-uns et, en s'occupant de ce qu'on savait lui plaire, on semblait se rapprocher de lui. Mais tandis qu'il était ainsi le centre de toutes les pensées, Auguste, dont le caractère un peu faible manquait de tenue dans les idées, ce qui malheureusement n'est que trop souvent le partage des hommes de génie ; Auguste, dis-je, se laissait entraîner par les nouvelles connaissances qu'il avait faites dans le lieu de sa résidence. Ses lettres étaient toujours tendres, mais le désir du retour ne s'y faisait plus aussi vivement sentir. La belle saison ne lui laissait plus apparaître la contrée sous un si triste aspect. Ces tendances n'échappèrent point à M. et M^{me} Darmençay, qui en conçurent quelques inquiétudes. Cependant, les expressions affectueuses dont ces lettres étaient remplies, étaient de nature à les rassurer ; le moment du retour approchait, car, selon toutes apparences, la mission d'Auguste touchait à son terme, et, tout prolongement de son séjour lui serait même nuisible, à moins qu'il n'obtint quelque grade qui l'obligeât de rester. D'autre part, quelques amis de la famille Darmençay ayant aperçu en elle des indices d'inquiétude eurent l'indiscrétion de hasarder quelques conseils, même quelques expressions de blâme ; ces discours, dictés par le zèle sans doute, mais par un zèle mal entendu, firent impression sur M. Darmençay. Ses lettres qui, jusqu'alors, avaient respiré la tendresse paternelle,

devinrent insensiblement plus froides. En vain, M^{me} Darmençay qui, ainsi qu'Emma, ajoutait toujours quelques lignes aux lettres de son mari, cherchait-elle à pallier ce qu'elle croyait voir de blessant dans certaines phrases, dans certains sous-entendus, l'effet n'en fut pas moins fatal (1). Auguste, frappé dans son amour-propre si ombrageux chez lui, répondit à ces lettres avec une contrainte marquée. Les tendres expressions d'Emma et de sa mère ne purent l'emporter sur les réflexions sages, mais un peu sévères, de M. Darmençay; Auguste, pour la première fois, ne répondit point particulièrement à ces dames, sa lettre fut collective et se fit même un peu attendre. Enfin l'époque de son retour arrivait et non seulement il ne désignait aucun moment précis, mais il semblait quelquefois insinuer des possibilités de retard. Ces indices de refroidissement se firent jour de plus en plus, jusqu'à ce qu'enfin une lettre, telle qu'on n'aurait jamais dû en craindre de celui qui devait tant à la respectable famille, une lettre ou plutôt un coup de foudre vint écraser ceux que les hésitations d'Auguste avaient souvent affligés, mais qui, loin de redouter de lui un tel excès d'ingratitude, cherchaient toujours à se faire illusion sur ses défauts.

Dans cette cruelle lettre il disait « que depuis longtemps il ne pensait plus ce qu'il écrivait; qu'il se l'était reproché, qu'il avait été retenu jusque-là par une certaine honte, n'osant avouer le changement qui s'était fait en lui, mais qu'enfin (ce sont les termes dont il ne craignait pas de se servir), qu'enfin son cœur devenu de bronze s'était fermé (2), qu'il sentait bien qu'il était leur fléau, mais qu'il valait mieux leur parler ainsi que de continuer à les tromper. « En vous quittant, j'ai tout perdu, » disait-il à M. Darmençay, et en cela il disait vrai, car cette famille avait seule le pouvoir de calmer la fougue de son caractère, et d'en fixer les hésitations; puis il lui reprochait d'avoir pu croire qu'il supportât l'épreuve de l'absence (c'est-à-dire d'avoir pu croire à son honneur), que le pays qu'il habitait était trop admirable pour qu'il le quittât de sitôt, et que même il n'avait d'autre désir que celui de s'y fixer, etc., etc. »

Que devint donc Emma lorsqu'on ne put plus lui cacher le contenu de cette fatale lettre! Ses sens faillirent l'abandonner; heureusement, un torrent de larmes vint soulager la malheureuse

(1) C'est bien ce qui ressort des lettres d'Ingres aux Forestier.

(2) Lettre du 8 août 1807.

enfant qui, pleurant sur le sein de M^{me} Darmençay, n'interrompait ses sanglots que pour lui dire : « O maman ! comment supporter une telle douleur ! J'y succomberai, maman, je ne pourrai la soutenir. » — « Mon enfant, » répondait la tendre mère, « laisse à Dieu le soin de ton sort, songe que si d'une main il frappe, de l'autre il soutient. Qui sait si, plus tard, tu ne lui rendras pas grâce, précisément, de ce qui fait aujourd'hui couler tes larmes ? Calme-toi, mon Emma. N'afflige pas ton père et moi en restant inconsolable. Nous te restons, chère fille. N'es-tu pas le but unique de nos pensées, de nos affections et ne te rendrais-tu pas toi-même coupable d'ingratitude, si tu paraissais ne nous compter pour rien dans ton bonheur ? » — « Pardon, maman, pardon, » s'écria la pauvre Emma, craignant d'avoir blessé le cœur de sa mère, « Dieu m'est témoin que je ne veux plus vivre que pour vous deux ; mais vous m'aviez permis de l'aimer, celui qui, maintenant, me dédaigne et me fuit. Le vide qu'il a laissé dans mon âme ne se remplira jamais. » — « Il faut tâcher de l'oublier, puisqu'il t'abandonne. » — « L'oublier ? impossible, maman. » — « Si fait, mon enfant. Tu possèdes tant de moyens de distraction ; ton piano, ton cheval, tes livres, ton aiguille, les soins du ménage, les devoirs de la société : que d'objets vont se disputer tous tes instans ! C'est à présent que tu vas sentir le prix de l'éducation que tu as reçue. C'est le moyen que Dieu te ménage pour cicatrifier les blessures de ton cœur. » — « Les cicatrifier, » dit Emma en redoublant ses pleurs, « dites donc plutôt que ces choses les rouvriront à chaque instant. Mon piano, n'y étais-je pas souvent accompagnée par lui ? Ma peinture, n'y excellait-il pas et ne recevais-je pas chaque jour ses conseils ? Les soins du ménage, ne m'y formiez-vous pas pour lui ? La société, ô ma mère, songez-y donc ! Si Auguste était un de ces hommes obscurs dont le nom, reste enseveli dans un cercle étroit, peut-être pourrais-je espérer ; mais non, le génie d'Auguste ne peut que se déployer avec le temps, d'immenses succès l'attendent. Je n'entendrai partout que son éloge, son nom sera dans toutes les bouches, et ce nom, que je devais m'enorgueillir de porter, jettera le trouble dans mon âme, il fera rougir mon front, non de honte, je n'ai pas mérité son affreux abandon, mais de douleur et d'indignation. » Ainsi parlait Emma et M^{me} D..., qui ne pouvait se dissimuler qu'il n'y eût beaucoup de vérité dans le discours de sa fille, la regarda longtemps d'un

air attendri, puis la serra sur son cœur : « Je ne puis nier, ma chère enfant, que tu n'aies pendant quelque temps à souffrir de vifs chagrins ; mais, mon enfant, grâce au ciel, il n'est point d'éternelles douleurs. Dieu sait que nous ne les supporterions pas. Ainsi que l'air qui, s'interposant entre notre œil et les couleurs, affaiblit l'éclat de celles-ci, de même le temps, s'interposant entre nous et nos peines, en calme la violence, et, mon Emma, crois-en ta mère, il vient un moment où le souvenir de nos chagrins, non seulement perd la plus grande partie de son amertume, mais encore acquiert une sorte de douceur ; la conscience d'avoir supporté avec quelque courage les épreuves qui nous ont été envoyées et de s'être rendu probablement agréable à Dieu en se soumettant à ses volontés sans murmure répand dans l'âme une sérénité que rien n'efface plus ! »

Par ces tendres et pieux discours, M^{me} Darmençay cherchait à charmer la juste douleur d'Emma et commençait à y réussir lorsqu'une lettre de M. d'Égreville père vint encore rouvrir les blessures du cœur de cette dernière. Inquiet de son fils, dont il ne recevait pas de nouvelles, il s'adressait à la famille Darmençay pour connaître la cause d'un silence dont il ne pouvait imaginer le véritable motif, car Auguste, honteux de sa propre conduite, n'avait pu prendre encore sur lui d'en instruire son père. Il exprimait à Emma le vif désir et l'espérance de la nommer bientôt sa chère fille, et la remerciait dans les termes les plus affectueux de l'envoi qu'elle lui avait fait, peu de temps avant, du portrait d'Auguste peint par elle-même. M. Darmençay lui fit dans sa réponse la relation exacte de tout ce qui s'était passé. Ces dames ne répondirent point, M. D... s'étant chargé de dire pour elles tout ce qui convenait, et le vide se refit autour de la digne famille d'une manière encore plus sensible qu'auparavant.

Pendant ce temps, Auguste, bourrelé de remords, ne connaissait plus guère de repos, cherchait à s'étourdir sur sa situation. Ce serait peut-être ici le lieu de remonter à la cause la plus directe de son changement. Lorsque le jeune d'Égreville avait quitté la famille Darmençay, sa douleur avait été vraie, vive et même aussi profonde que son caractère avait pu le comporter, ce caractère ayant malheureusement, ainsi qu'il a déjà été dit, quelque chose de chancelant, d'indécis, et cette faiblesse qui n'accompagne que trop souvent la vivacité de l'imagination : obligé par devoir de s'occuper fortement, il consacrait ses rares momens de loisir à

correspondre avec ceux dont il regrettait sincèrement d'être éloigné. Cependant peu à peu les objets présents vinrent le distraire de ces chagrins; il fit quelques connaissances parmi des jeunes gens de son âge, il en rencontra d'autres avec lesquels il s'était rencontré à Paris et tous s'unissaient pour le plaisanter sur sa constance : « Une de perdue, lui disaient-ils, mille retrouvées, » et ces propos continuellement répétés autour de lui commencèrent à faire impression sur cet esprit naturellement versatile. Enfin ces prétendus amis l'entraînèrent dans une maison honnête sans doute, mais peu en harmonie avec le genre de société qu'il avait fréquenté jusqu'alors. La maîtresse de la maison était du même pays. Ce fut un attrait pour Auguste. Lorsqu'on retrouve loin de son pays ou seulement d'un lieu que l'on a longtemps habité, une personne de ce lieu ou pays, il se forme aisément une sorte d'intimité dont on ne saurait s'étonner; c'est ce qui arriva entre Auguste et M^{me} Fernot (1). Celui-ci commença par la trouver belle, ce qui n'était pas absolument vrai. M^{me} Fernot n'était qu'ordinaire, mais la disposition enthousiaste d'Auguste la fit trouver bien au-dessus de la pauvre Emma dont les traits, en effet, n'avaient d'autre avantage qu'une expression habituelle de gaieté, de douceur et de raison.

Quoique charmé du visage de M^{me} Fernot, Auguste n'était pas capable de concevoir pour elle un sentiment illicite. Son cœur était vertueux, et ses fautes ne venaient jamais que de sa tête à la fois vive et faible; il s'était donc engoué, voilà tout. M^{me} Fernot qui, malgré son peu d'éducation, ne manquait pas d'une certaine finesse, se souvint qu'elle avait laissé dans son pays une sœur pour laquelle Auguste lui semblait pouvoir être un parti tout à fait inespéré. M^{me} Fernot donc, sans perdre de temps, mais sans affectation, parla de sa sœur, insinua quelque chose de l'extrême ressemblance qui se trouvait entre elles, puis n'en dit plus rien. Quelque temps après, sous le prétexte d'une lettre qu'elle disait en avoir reçue, elle en parla plus au long. C'est alors qu'Auguste, adroitement subjugué par cette femme, commença à devenir inexact dans sa correspondance avec la famille Darmençay; alors vinrent ses hésitations, puis ses désirs de retard, puis enfin cette horrible lettre qui, comme la foudre, vint écraser la bonne et malheureuse Emma.

(1) En réalité, M^{me} de Lauréal.

De ce moment, M^{me} Fernot se voyant maîtresse du faible caractère qu'elle avait soumis, écrivit à sa sœur (1) de partir sans délai, afin de profiter le plus tôt possible d'une disposition d'esprit qui pouvait changer d'un instant à l'autre (2).

Cependant Emma, ignorant toutes les intrigues dont Auguste était entouré, conservait encore quelque espérance. Dans sa désolante lettre, il n'avait point parlé de la médaille qu'il lui avait laissée comme gage de la foi promise, ni de la bague qu'elle lui avait donnée en retour. Elle la gardait, cette médaille, elle la portait sans cesse sur son cœur, car, l'ayant fait enchâsser dans un médaillon, elle ne s'en séparait ni jour ni nuit. Elle comptait encore, la pauvre jeune fille, sur ce fonds de tendresse qu'elle croyait, non peut-être sans quelque raison, ne pouvoir s'effacer du cœur d'Auguste, mais dont, hélas! elle ne devait plus ressentir les doux effets. Tandis qu'elle s'abusait ainsi, la sœur de M^{me} Fernot se rendait en toute hâte à ses injonctions. Dès lors Auguste, plus obsédé que jamais par ces deux adroites créatures, n'eut plus un seul moment de répit; ses idées achevèrent de s'obscurcir, ses remords s'éteignirent et l'on profita de ce moment d'oubli de lui-même pour lui faire consommer son parjure.

Les premiers temps de délire passés, Auguste se souvint du gage resté entre les mains d'Emma. Jugeant bien que cet objet accusateur ne pouvait rester entre les mains de celle qu'il avait si cruellement trahie, n'osant le redemander lui-même à la famille Darmençay, il chargea l'un de ses meilleurs amis de cette pénible démarche. Celui-ci, plein de délicatesse, honteux d'une semblable mission, mais ne voulant la céder à personne par égard pour une famille qu'il respectait et par une sorte de pudeur pour son coupable ami; celui-ci, dis-je, se rendit chez M. Darmençay qu'il trouva malade et auquel on cacha le vrai motif de sa visite. M^{me} Darmençay ordonna sur-le-champ à sa fille de remettre ce qu'on lui redemandait. L'obéissante Emma se disposait à tirer de son sein le précieux médaillon, lorsqu'on la vit tout à coup pâlir, chanceler et perdre, avec sa connaissance, le sentiment de cette nouvelle peine. La tendre mère l'ayant retenue dans ses

(1) A Madeleine Chapelle, sa cousine.

(2) Toute cette histoire romanesque est à peu près exacte. Mais elle ne se place pas à l'année 1807. Elle n'a rien à voir avec la brouille Ingres-Forestier : elle lui est postérieure de six années. Voyez, plus loin, notre dernier chapitre.

bras, profita de cet évanouissement pour lui enlever l'objet qui semblait ne lui pouvoir être arraché qu'avec la vie, puis entraînant sa fille encore évanouie, elle fit signe à l'ami d'Auguste de quitter au plus tôt un lieu que sa présence remplissait de douleur. Celui-ci se retira le cœur si navré qu'il oublia de dire ce dont il avait été également chargé qui était que l'anneau d'Emma ne lui pouvait être renvoyé en échange, attendu qu'il avait été perdu peu de temps après le départ d'Auguste, quoique celui-ci eût cru devoir dire le contraire dans une de ses lettres.

Tout était donc terminé pour Emma, quoiqu'elle ignorât encore le mariage (1) d'Auguste dont le prudent ami n'avait pas dit un mot dans la crainte d'ajouter aux chagrins de la bonne famille. Cependant force fut bien d'instruire M. Darmençay de la triste nouvelle; mais, quelques précautions que l'on pût prendre, l'impression qu'il en ressentit altéra de plus en plus sa santé déjà gravement compromise par la dernière lettre d'Auguste. Une incurable infirmité s'établit et la jeune Emma, distraite de son malheur par un malheur plus cruel encore, n'eut plus qu'une pensée, celle de soulager son père et d'aider sa mère dans les soins du ménage. Ainsi qu'elle l'avait prévu, la culture des arts ne lui rappelait que des souvenirs douloureux, mais ils charmaient les souffrances de son père et, dès lors, elle apporta le plus grand zèle à toutes ses études. Insensiblement la marche du temps lui devint moins pénible; son esprit se fortifia, sa physiologie reprit quelque sérénité. Uniquement vouée à la tendresse filiale, elle repoussa les propositions d'établissement qui se pressèrent autour d'elle dès qu'on la sut libre, et lorsqu'on lui en faisait quelque reproche, elle répondait avec un sourire mélancolique : « Je ne dois probablement pas me marier puisque Dieu a retiré de moi celui auquel mes parens avaient cru pouvoir confier le soin de mon bonheur; d'ailleurs, » ajouta-t-elle un jour en posant la main sur son cœur, « je sens là que la fiancée d'Auguste ne doit plus être celle de personne. »

Enfin le ciel qui voulait éprouver dans tous les sens le tendre cœur d'Emma lui enleva cette mère si chérie dont la perte entraîna en moins d'une année celle de M. Darmençay. M. d'Égreuille père avait aussi succombé au chagrin que lui avait causé la conduite de son fils (2).

(1) Le mariage est de la fin de 1813, le 4 décembre.

(2) Ingres père n'était pas homme à mourir de chagrin, ni même à en avoir le

Tandis que tous ces événemens se passaient, Auguste, par suite de l'instabilité de ses idées, avait quitté le lieu dans lequel il voulait auparavant fixer à jamais sa résidence (1). Devenu de plus en plus indécis, soupçonneux, irascible, haineux même, il n'offrait à ceux qui vivaient près de lui qu'un visage soucieux, un langage brusque, souvent le découragement et l'ennui. Cependant, de retour à Paris, cette métropole de toutes les connaissances humaines, les espérances que M. D... avait conçues commencèrent à se réaliser; le mérite personnel de M. d'É... fut apprécié à sa juste valeur. Des avantages pécuniaires, de satisfaisantes distinctions ne furent que le prélude des honneurs qui ne tardèrent pas à l'accabler. Pourtant, au milieu du tourbillon des travaux, de l'enivrement des louanges, une pensée venait sans cesse le troubler. Il respirait le même air qu'Emma; chaque instant pouvait l'offrir à ses regards, et cette gloire qu'il avait dit si longtemps ne souhaiter que pour la déposer à ses pieds, il en faisait hommage à une autre. Cette gloire ne devait plus qu'insulter à la douleur, à l'isolement de celle dont le père en avait été la première cause. Ces réflexions assombrissaient encore son humeur et quelquefois ceux que l'entouraient avaient à en souffrir. « Je ne vous rends point heureux, leur disait-il, je le sens, et je ne suis point heureux moi-même. » Un jour, se trouvant avec des personnes qui avaient connu M. et M^{me} Darmençay : « Qu'est devenue, demanda-t-il avec quelque embarras, cette respectable famille qui m'a fait tant de bien? » Quels ne furent pas ses remords lorsque, par la réponse qu'il reçut, il apprit tous les malheurs résultés de son ingratitude!

Laissons Auguste en proie à la juste punition que le ciel lui avait réservée et retournons près d'Emma qui, exempte de tout reproche, supportait avec autant de sérénité que de douceur les épreuves que Dieu n'épargne point à ceux qu'il aime le plus.

Les années s'écoulaient, et la jeune abandonnée commençait à reconnaître la vérité de ce que lui avait dit sa vertueuse mère, « que Dieu ne permettait pas que la douleur conservât longtemps le même degré de vivacité. » En effet, les bonnes œuvres, l'amitié, la variété de ses occupations, n'effaçaient

moins du monde. Ce fut toute sa vie un aimable épicurien. Il mourut, en 1814, de la goutte.

1. Il quitta Rome en 1820 pour Florence. Il s'installa à Paris, en 1824, en plein triomphe.

point sans doute le souvenir de ses douloureuses pertes, mais en atténuait du moins la violence. Pour elle, ses parens chéris n'étaient qu'absens, ou, pour mieux dire, ils n'étaient qu'invisibles à ses yeux. Ainsi qu'elle l'avait justement pensé, l'immense réputation d'Auguste faisait souvent résonner ce nom auquel sa profonde piété ne permettait pas d'éveiller en elle aucun sentiment de haine, ni même d'amertume. Au contraire, elle se sentait presque heureuse des succès d'Auguste, « parce que, disait-elle, du moins dans ce sens, il a justifié les prévisions de mon digne père et je lui en sais gré. » Quelques amies indignées de la manière dont M. d'É... s'était conduit envers elle, lui disaient un jour qu'il était étonnant que l'idée ne lui fût pas venue d'envoyer à sa femme la correspondance d'Auguste avec sa famille et elle-même : « Votre affection pour moi vous égare, leur répondit-elle avec simplicité, moi me venger et me venger lâchement, encore? Détruire le bonheur de cette femme qui après tout n'est coupable de rien envers moi, puisqu'il n'est pas probable qu'elle ait connu les engagemens de son mari envers ma famille. Sa tendresse pour lui s'est placée sous la sauvegarde des lois divines et humaines et j'irais troubler sa vie? Non, jamais(1). Laissez-moi plutôt rendre à Dieu mille actions de grâces de ce qu'il a daigné me soustraire à la plus fâcheuse des destinées : celle d'être unie à un homme dont le caractère et les principes se sont développés d'une manière aussi opposée aux miens. »

Le temps, le goût des arts, une société choisie, et, par-dessus tout, la religion achevèrent d'adoucir ce que le souvenir pouvait apporter de pénible à l'existence d'Emma. La pureté de sa conscience répandit en elle ce calme, cette tranquillité qu'aucuns des événemens de la vie n'altérèrent jamais depuis.

Pour Auguste, la position élevée qu'il s'était conquise par son mérite personnel, la faveur du souverain, la satisfaction de voir ses ennemis forcés, en quelque sorte, de suivre son char de triomphe, aucuns de ces avantages tant et si longtemps désirés par lui ne purent calmer le trouble de son âme et toujours il éprouva cette vérité incontestable que, sans exacte probité, sans le scrupuleux accomplissement de la parole donnée, il ne saurait y avoir ni bonheur, ni paix avec soi-même. »

(1) Pourtant cette correspondance, et même ce récit de la main de M^{lle} Forestier, c'est dans la famille de la seconde femme d'Ingres, chez son neveu, notre regretté ami M. Guille, que nous en avons retrouvé tous les originaux.

VI

Le récit de M^{lle} Forestier, d'une si émouvante simplicité, comporte une part d'erreur quant aux mobiles qui dirigèrent Ingres. Il n'était occupé, en 1807, d'aucune autre femme que Julie. Il n'avait alors qu'une seule ambition : celle de réaliser quelque jour un chef-d'œuvre et, par là, de confondre ses rivaux. Qu'il soit resté, après la rupture, pendant plusieurs années sans remplir son cœur, voilà une affirmation que n'oserait énoncer aucun de ceux qui, ayant étudié l'œuvre d'Ingres, ont su y saisir son amour de la femme. Mais, de 1807 à 1813, s'il pensa à se marier, ce ne fut pas tout de suite avec Madeleine Chapelle, sa première femme, celle-là même à qui fait allusion *Emma ou la Fiancée*.

En 1812, Ingres était occupé d'une belle personne de vingt-huit ans, M^{lle} Laure Zoëga. Depuis combien de temps cela durerait-il? On nous a raconté qu'Ingres avait connu M^{lle} Zoëga, au temps où il était pensionnaire à la Villa Médicis. En 1812, il avait déjà quitté l'Académie depuis deux ans, le Ministre s'étant refusé à lui accorder la prolongation qu'il avait sollicitée. Le père de Laure, le célèbre antiquaire Zoëga, fréquentait chez Suvée, comme son collaborateur Piroli (1). Il fut en rapports cordiaux avec l'architecte Pâris, directeur intérimaire de l'Académie de France, en 1807, et il garda les mêmes relations avec Guilhon-Lethière qui succéda à Pâris. Rien d'étonnant donc dans la rencontre d'Ingres avec M^{lle} Laure Zoëga. Ils se conquirent et ils s'aimèrent ou, du moins, ils se le dirent, comme autrefois *Ingrou* et Julie. Ingres voulut épouser Laure Zoëga. De cela nous avons la preuve. Et la voici :

« Moi, soussigné, Jean-Auguste-Dominique Ingres, peintre Français, domicilié à Rome, natif de Montauban, département du Tarn-et-Garonne, âgé de trente-deux ans et... mois, fils de Joseph-Marie Ingres et d'Anne Moulet son épouse, voulant contracter mariage avec la demoiselle Laura Zoëga, née à... domiciliée à Rome, âgée de vingt-huit ans, fille de George

(1) Piroli et Zoëga publièrent, en 1808, deux volumes d'après les bas-reliefs de la Villa et du Palais Albani. (Voyez Vitet, *Bibliographie des Beaux-Arts*, n° 1509, page 184.)

Zoëga, décédé à Rome et de Maria Pietrucioli, décédée à Rome, supplie par le présent acte respectueux mes dits père et mère d'accorder leur consentement pur et simple au mariage que j'entends contracter avec la demoiselle susdite.

« INGRES (1). »

Ce document prouve que M^{me} Forestier n'était pas dans la vérité quand elle écrivait que, circonvenu par « M^{me} Fernot, » Ingres s'était détaché de Julie pour se jeter dans les bras de Madeleine. Entre Julie et Madeleine, il y eut les yeux de la brûlante Laure. Mais Laure ne dura pas plus que Julie. Elle aimait la danse. Elle se livrait sans mesure à ce plaisir qu'il n'était point difficile de se procurer à Rome. Ingres ignorait la passion de Laure. Il ne la connut que le soir où, par hasard, s'étant arrêté à la porte d'un bal populaire, il aperçut Laure qui dansait, éperdument, entre les bras d'un superbe carabinier. Ingres ne revit plus Laure Zoëga (2).

Mais, décidément, Ingres en tenait pour le mariage plus que ne l'eût imaginé le pauvre M. Forestier. Il y avait alors à Rome une famille où se réunissaient un certain nombre de Français. C'était la famille de M. de Lauréal, greffier en chef de la Cour impériale. M^{me} de Lauréal, c'est « M^{me} Fernot » dans le récit de Julie. A l'époque dont parle Julie, — 1807, — M^{me} de Lauréal n'habitait pas Rome. Elle n'était même pas encore M^{me} de Lauréal, et elle ne put donc pas tenir, dans la vie d'Ingres et de Julie, la place que lui donne *Emma ou la Fiancée*. Ce n'est qu'en 1809 que M. de Lauréal épousa, à Florence, M^{me} Adèle Lacroix, née à Paris, paroisse Saint-Sulpice, en 1782, fille de Pierre-Nicaise Lacroix (fonctionnaire du ministère de la Justice sous le premier Empire), et de Reine Louis.

Adèle de Lauréal avait une sœur, Joséphine Lacroix (3), qui se fiança, à Rome, à l'architecte François Mazois, par qui Ingres fut introduit chez le greffier impérial. La malheureuse Joséphine n'eut pas plus de chance que Julie : pour des raisons demeurées

(1) Au verso (d'une autre écriture) : « Du 11 déc. 1812. Acte respectueux, par M. Ingres, peintre, à ses père et mère. »

(2) Nous tenons l'anecdote de M. Guille, neveu d'Ingres, qui l'avait entendu raconter chez sa tante, M^{me} Delphine Ingres, seconde femme du maître.

(3) Par une étrange coïncidence, la grand-mère maternelle d'Ingres était une demoiselle Lacroix. Il n'y avait aucun lien de parenté entre les deux familles.

obscur, elle n'épousa pas Mazois, et, comme Julie, elle refusa toujours de se marier. Les Lauréal recevaient de nombreux artistes, parmi lesquels, avec Ingres et Mazois, Granet et David d'Angers qui, dans sa *Correspondance*, parle volontiers de ses aimables hôtes.

M^{me} de Lauréal jugea-t-elle que, pour consoler Ingres de la trahison de Laure Zoëga, le mieux était de le marier ? Elle avait en France trois cousines : Sophie, Marie-Josèphe et Madeleine Chapelle. Les deux premières étaient déjà engagées. Madeleine tenait, à Guéret, un petit magasin de modes et de lingerie. Elle avait passé la trentaine et vivait auprès de sa sœur Sophie, mariée à Antoine Dubreuil, ancien violon à la maîtrise de la chapelle du roi Louis XVI, puis artiste dramatique dans la troupe Chapelle, enfin gendre de son directeur et, jusqu'en 1829, propriétaire du grand café Dubreuil, l'établissement le mieux achalandé de Guéret.

C'est donc à Guéret que l'offre d'un mariage vint surprendre Madeleine Chapelle. L'aimable modiste, fort enjouée et très sage, ne demandait pas mieux que de l'accepter. Ses sœurs n'ayant pas mis grande hâte à trouver pour elle le mari rêvé, elle accueillit avec joie celui que, de Rome, lui annonçait la cousine Adèle de Lauréal. Quel était donc ce singulier fiancé qui frappait à la porte du petit magasin de modes de la ville de Guéret ? C'était Jean-Auguste-Dominique Ingres, qui ne devait jamais rien faire, on le voit bien, comme tout le monde et qui, voulant prendre femme, la choisissait, les yeux fermés, à quatre cents lieues de lui. Madeleine, d'ailleurs, ne se le fit pas répéter. Elle partit, non sans avoir pris ses dispositions afin que le mariage ne fût point retardé par sa faute. Elle pressa sa sœur, M^{me} Borel, de lui envoyer ses « papiers : » « Tu voudrais bien savoir qui il est, disait-elle. Je vais te le dire. C'est un peintre, non pas un peintre en bâtimens, mais c'est un grand peintre d'histoire, un grand talent. Il se fait de dix à douze mille livres de rente ; tu vois qu'avec cela on ne meurt pas de faim. »

Madeleine Chapelle arriva à Rome à la fin du mois de septembre 1813. Ingres aimait à raconter qu'il la vit, pour la première fois, au tombeau dit de Néron, sur la Via Cassia, où il s'était porté à la rencontre de sa fiancée inconnue. Il la reçut, les bras ouverts : c'était trente-six années de bonheur qu'elle lui apportait, — trente-six années de tendresse sans un seul nuage

qui s'amoncelaient, ce jour-là, sur les deux têtes unies devant le mausolée antique.

Ingres annonça à M. Chapelle, demeuré à Châlons-sur-Marne, auprès de sa fille, M^{me} Borel, l'heureuse issue du voyage de sa fille Madeleine :

« Mon respectable futur beau-père,

« Votre chère fille nous est arrivée à Rome, à notre grand contentement et très heureusement. Il m'est impossible de vous exprimer la joie où je me trouve et combien je me trouve heureux de pouvoir la regarder bientôt comme ma bien-aimée épouse. Vous faire son éloge, je n'en finirais pas. Qui connaît mieux, d'ailleurs, ses excellentes qualités que son père chéri? Il n'y a qu'à la voir un instant pour l'aimer et on l'aime encore bien davantage, plus on découvre ses excellentes qualités accompagnées de tant de douceur, de bonté, et cette aimable franchise qui décèle une âme pure, fruit d'une bonne conscience. Enfin, mon cher papa, souffrez que je prenne dès à présent ce nom chéri, soyez bien assuré que ma vie entière sera consacrée à faire le bonheur de votre chère enfant; elle m'assure aussi, de son côté, qu'elle veut bien aussi faire le mien, alors nous serons tous heureux et nous irons, et ce jour n'est pas loin, en France, vous faire jouir de cette belle union et vous serrer dans nos bras. En attendant cette heureuse époque, recevez mes tendres remerciemens de n'avoir pas différé à nous donner votre consentement, sans me connaître, en m'accordant le bien chéri, votre propre chère fille, qui, à tout moment, parle de son cher papa avec tant de tendresse, de même que de sa chère sœur à qui je vous prie de présenter mes hommages respectueux. Nous serons un peu dédommagés de ne pas jouir de votre vue par l'arrivée prochaine de votre portrait que votre chère fille dit très ressemblant. Nous le placerons bien et il sera témoin de notre bonheur. Ce moment si désiré n'est retardé que par l'arrivée de mes papiers. Nous vous en écrirons le moment en vous demandant de vouloir bien nous bénir.

« Agréez de ma part, en attendant, l'assurance de mes hommages les plus respectueux que je vous offre, mon très cher et honoré père futur, avec une bonne santé.

« Votre très reconnaissant et très respectueux beau-fils.

« INGRES. »

Le mariage d'Ingres avec Madeleine Chapelle fut célébré dans un couvent romain le 4 décembre 1813. On devait, le même jour, célébrer le mariage de Joséphine Lacroix, avec François Mazois. Il n'en fut rien fait. Pourquoi? Mystère!

Il n'y eut pourtant pas brouille entre Mazois et les Lauréal, ni les Ingres, puisque ceux-ci restèrent en rapports affectueux avec l'architecte. Mazois était devenu le familier de la Cour du roi Murat à Naples. C'est Mazois qui fit connaître Ingres au Roi et qui lui obtint une série de commandes importantes. Murat avait acheté à Ingres, en 1809, une figure de femme endormie, dite *La Dormeuse de Naples*, et qui est perdue. C'est comme pendant à cette figure que, en 1813, la reine Caroline lui demanda l'*Odalisque couchée*, qui est maintenant au Musée du Louvre. Ingres exécuta un « petit portrait en pied » de Caroline, et il devait peindre ou dessiner toute la famille royale. Les circonstances tragiques où sombra Murat ne permirent pas la réalisation de tous ces projets.

En cette même année 1814, il arriva une grande joie dans la famille Lauréal : Adèle mit au monde une fille, dont Joséphine fut la marraine et dont Ingres fut le parrain. On l'appela Augusta. Ingres en fit un charmant dessin où Augusta s'est endormie dans un nuage.

*
* *

Ingres avait trente-trois ans quand il épousa Madeleine Chapelle. Il la perdit en 1819. Il se remaria, en 1852, à M^{lle} Delphine Ramel. Pour la seconde fois, il trouva l'affection la plus dévouée à son foyer. Quand il mourut, en 1867, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, on put rendre cette justice à la destinée que si, après les luttes les plus âpres, elle avait enfin donné la gloire à Ingres, elle avait aussi comblé son cœur, si épris de tendresse familiale, en lui envoyant Madeleine Chapelle, dans sa jeunesse, et, au soir de sa vie, Delphine Ramel.

HENRY LAPAUZE.

REVUE MUSICALE

Ariane et Barbe-Bleue, de MM. Maurice Maeterlinck et Paul Dukas, et *Barbe-Bleue*, de Meilhac, Halévy et Offenbach. — *Le Dies iste* de Don Lorenzo Perosi. — La deuxième symphonie (en *ut* mineur) de M. Gustav Mahler.

La reprise, après trois années déjà, d'*Ariane et Barbe-Bleue* à l'Opéra-Comique nous a charmé de deux manières : l'une pour ainsi dire absolue, l'autre plutôt relative ou mieux encore indirecte. Et toutes les deux feront l'objet ainsi que le partage de notre discours.

La musique de M. Dukas assemble et concilie en soi deux ordres de beauté très divers. L'impression générale et dernière qu'elle cause est assurément celle du mystère. Mélancolique et souvent douloureux, étrange et comme lointain, même vague, le sentiment ou l'*éthos* de l'œuvre est tout cela. Oui, mais d'autres élémens y entrent aussi, qui nous rassurent et nous raffermissent. Infini dans sa conception et son rêve, l'art de M. Dukas a pour signes sensibles des formes arrêtées et nettes. Il unit à l'horreur du réalisme le goût de la réalité. Il s'impose par la vigueur et le relief, par la puissance et l'aplomb. Comme il porte sur de profondes et solides assises, il peut s'élever très haut sans que rien l'ébranle. La devise, ou le programme de Gounod : « Jamais de bornes, mais toujours des bases, » se vérifie en lui. M. Maeterlinck fait dire (nous citons de mémoire) à l'un des personnages de *Pelléas et Mélisande* : « C'est comme si je voulais emporter un peu d'eau dans un sac de mousseline. » Et l'image se rapporte aussi exactement à la musique de M. Debussy, qu'elle est contraire à la musique de M. Dukas. Dans l'une, tout se dérobe et fuit; l'autre a quelque chose de consistant et de résistant, où l'on peut se prendre et

se tenir. Des lignes, des plans, et non des points, composent la musique de M. Dukas. Elle est un ordre, une hiérarchie, un organisme. Elle a pour principe de style, au lieu du menu détail, la généralisation large et le grand parti pris. Et par là, si moderne qu'elle soit par d'autres, beaucoup d'autres côtés, elle est résolument et fortement classique.

Une observation pourtant, ou mieux une restriction préalable est nécessaire. Quand nous parlons ainsi d'*Ariane et Barbe-Bleue* et que nous essayons d'en caractériser l'esprit, il s'agit du premier acte et du dernier. Le second, aujourd'hui comme naguère, nous paraît ne pas ressembler aux deux autres et même, en quelque façon, les contredire. Est-ce inconséquence de l'artiste, ou plutôt faut-il accuser la « situation, » désespérément languissante et monotone? Hormis quelques vigoureux éclats, tels que l'irruption du jour dans le souterrain et la sortie finale des cinq captives guidées par leur libératrice, la musique ici perd de sa tenue et de sa cohésion. Un souffle sur elle passe, un souffle debussyste, cette fois, sous lequel elle se désagrège et se dissout.

Mais ailleurs, presque partout ailleurs, avec quelle puissance tantôt elle se concentre et tantôt elle se répand! Dès le début, elle s'affirme et s'établit. Elle prend possession tout de suite. A la façon dont se posent, au début, en un trémolo pathétique, deux accords parfaits, où l'impression de l'intervalle de quinte est la plus forte, on croit entendre commencer la Symphonie avec chœur. Beethoven pourrait bien être le maître préféré de M. Dukas. Il est facile de retrouver çà et là, dans le premier acte d'*Ariane et Barbe-Bleue*, ses exemples de noblesse et ses leçons de grandeur. L'œuvre n'est pas de celles à qui l'on accorde, du bout des lèvres, cet avare et chétif éloge : « Il y a là des coins. » Ce qu'il y a là, ce sont de vastes espaces où la musique se donne carrière. De loin, je veux dire longtemps après l'audition et après la lecture, on se souvient d'une série et comme d'une chaîne d'épisodes largement conçus et traités amplement.

Ils ne sont pas traités de même, et la musique a plus d'une manière ici de se manifester. La manière symphonique d'abord, et symphonique avec autant de liberté que de richesse. Je ne crois pas qu'un musicien de théâtre nous ait donné, depuis Wagner, un poème sonore égal à la symphonie qu'on pourrait appeler « des pierreries, » au premier acte d'*Ariane et Barbe-Bleue*. Il s'agit, vous en avez peut-être souvenance, de six portes magiques que la nourrice d'Ariane ouvre l'une après l'autre et qui laissent tour à tour apparaître six cas-

cares de pierres précieuses : améthystes, saphirs, perles, émeraudes, rubis et diamans. Le poème, ici, prêtait, comme on dit familièrement, beaucoup à la musique. Il en a reçu ou retiré davantage. La scène est deux fois admirable. En vraie symphonie, elle l'est premièrement par l'unité du thème qui la produit tout entière. Elle l'est aussi par la variété des formes sous lesquelles ce thème, identique et changeant, revient, se renouvelle et se multiplie. A la diversité des lignes, celle des mouvemens, celle des rythmes et celle des timbres s'ajoute. Assez robuste pour tout soutenir, le thème est assez riche pour fournir à tout. Il se prodigue et ne s'épuise pas. Au contraire, plus il donne de lui-même et plus on dirait qu'il s'accroît et se fortifie, qu'il s'élève et s'anime. Tour à tour *allegro*, *scherzo*, finale, il se précipite ici d'un seul jet, en coulée sonore et brûlante; ailleurs, il se brise en éclats et rejaillit en gerbes. Et quand la symphonie est arrivée au paroxysme, alors elle appelle la voix à son secours et le chant d'Ariane enivrée, éblouie, allume sur le sommet la strophe ou la flamme suprême.

Car la voix ici n'est pas méprisée. Une simple cantilène, et de plus un unisson, répond à cette polyphonie et l'égale. Rarement les deux grandes forces de la musique se sont rencontrées et comme affrontées ainsi. Mais, loin de se contredire, elles se confirment l'une l'autre et leur équilibre ne fait pas le moindre mérite du premier acte d'*Ariane et Barbe-Bleue*. Il est, ce chant des captives invisibles, saisissant et tragique. Il a comme un air d'incantation, de complainte et de légende. Belle en est la mélodie, et le développement, la progression magnifique. Par degrés un peu raides, il monte, et plus il monte, plus il s'avive, plus il se fait âpre. Le thème, à certains momens, semble crier sous une note qui le blesse et le déchire. Si peu que l'orchestre l'accompagne, il y ajoute cependant quelques touches vigoureuses : un grondement rauque des altos, un contrepoint de grand style et qui procède par intervalles étranges, où de sinistres harmonies sont comme enfermées et semblent, elles aussi, gémir. Mais tout de même, en ce nouvel épisode, c'est le chant qui l'emporte; comme la symphonie là-bas, la mélodie occupe ici le centre ou le sommet. Ainsi dans cette musique les puissances sonores trouvent l'une après l'autre leur représentation grandiose; elles s'y exercent, elles y triomphent tour à tour.

La parole même y a sa place et le verbe quelquefois y commande. En mainte page d'*Ariane et Barbe-Bleue*, l'effet, la beauté de la déclamation n'est pas inférieure à celle du chant ou de l'orchestre. Au

premier acte, sur la cantilène des captives, Ariane et la nourrice posent ou jettent çà et là des répliques brèves, mais singulièrement expressives. Le dialogue lyrique de M. Dukas, dépourvu quelquefois de naturel, ne manque jamais de caractère ni d'intensité. C'est la déclamation qui donne à certaines scènes, véritablement grandioses, une partie au moins de leur grandeur. Des intonations étranges prennent alors un sens profond, une portée lointaine. La fin du premier acte, et celle du dernier plus encore, sont à cet égard des pages tout à fait supérieures et d'un style qui paraît, sous le régime (où nous vivons) de la polyphonie continue et du « tout à l'orchestre, » un style nouveau. J'entends bien que l'orchestre ici même intervient encore, tantôt pour alterner avec le récitatif et tantôt pour s'y unir. Mais toujours il le respecte, il le laisse en dehors, il le met en valeur. *Favellar in musica, un canto che parla*, disaient les Florentins, créateurs du drame lyrique. Ce principe verbal, qui régissait leur art primitif et simple, peut donc reparaître par momens au sein de notre art complexe et plus que trois fois séculaire, pour le clarifier et le rajeunir ! Et c'est encore une raison d'aimer l'œuvre de M. Dukas, que des élémens soi-disant incompatibles s'y rejoignent, dans une beauté commune, au-dessus de toutes les théories, de tous les systèmes et de tous les préjugés.

Il y a plus. On dirait qu'un rythme général ordonne l'œuvre entière, y distribue, ainsi que dans un édifice, les pleins et les vides, les lumières et les ombres comme dans un tableau. Partagés tous les trois, les trois actes d'*Ariane et Barbe-Bleue* ne se partagent pas de même. Le second seul est un *crescendo* ; les deux autres, suivant un mouvement inverse, décroissent et s'éteignent à la fin dans un demi-silence, encore plus émouvant peut-être que ne le fut précédemment tout leur éclat sonore. Ainsi, belle quand elle s'emporte, cette musique sait l'être quand elle se maîtrise et s'atténue. Puissante au paroxysme, elle ne l'est pas moins au repos.

Puissante, elle l'est à ce degré, que seule ici elle donne la vie. Le vrai poète, le poète unique d'*Ariane et Barbe-Bleue*, au sens profond du mot, celui qui « crée, » c'est le musicien. Le poème n'est que ténèbres. Mais la musique y répand sa clarté. Décidément, nous le disions dans notre dernière chronique, la musique surtout importe, existe. A elle appartient la beauté, la gloire, la puissance... et le contraire, tout le contraire, est également à elle. Elle ne fait ici que s'appuyer légèrement sur le drame, juste assez pour s'élancer plus haut, combien plus haut ! que lui. Partout et tout de suite elle le

dépasse. Ariane vient à peine d'ouvrir la septième porte, la porte interdite à sa curiosité par le terrible époux. Un chant lugubre arrive à son oreille. Avant que nous sachions qui le chante, et ce qu'il chante, avant même que nous souhaitions de le savoir, il nous émeut, nous étreint et, se développant sans relâche, il nous plonge dans une angoisse, dans une épouvante sans objet encore, mais déjà sans bornes. Autre exemple. A la fin du premier acte, Ariane, surprise et menacée de violence, est sauvée par les paysans accourus à sa voix. Ils vont frapper Barbe-Bleue. D'un mot, d'un geste, elle les arrête. Et ce geste, ce mot, nous étonnent, parce que le poète dramatique ne les a nullement préparés et ne les explique pas davantage. Ils nous demeurent inconcevables. Mais en musique, par la musique, ils se révèlent à nous, si nobles, si généreux, que d'instinct nous les sentons, en quelque sorte, sans les comprendre. Ils nous attendrissent et, cédant une fois de plus aux fameuses raisons du cœur, nous reconnaissons que la musique est de tous les arts celui qui sait le mieux nous les donner et nous y soumettre.

Autre exemple encore : la fin, non plus du premier acte, mais du dernier. Cette fin, comme vous savez, n'est qu'un recommencement, une remise des choses en l'état. Elle ne dénoue pas la pièce, mais plutôt elle la renoue, au même point. Livré pour la seconde fois par ses vassaux révoltés entre les mains non seulement d'Ariane, mais des devancières d'icelle, nous voyons Barbe-Bleue épargné, que dis-je, délivré de ses liens, guéri de ses blessures, par toutes ces petites mains conjugales qui s'empressent à la miséricorde, quand nous attendions, vous et moi, que ce fût à la vengeance. Et nous ne sommes pas au bout de nos surprises. Les petites libérées se refusent à suivre leur libératrice, pour demeurer les gardiennes, les servantes, les victimes peut-être encore, mais du moins les épouses de leur bourreau. Ingrates envers l'une, clémentes à l'autre, elles prennent le parti de Barbe-Bleue contre Ariane, qu'elles ne pensent même pas à remercier. Et celle-ci, rédemptrice inutile, pour ne pas dire indiscreète, finit par s'en aller seule, sans comprendre... Et nous nous en irions comme elle, si la musique cette fois encore, surtout cette fois, ne dissipait l'ombre et ne levait les voiles. En dehors, au-dessus du sujet, de la situation et des personnages, elle crée un ordre, un ensemble de sentimens : mélancolie et pardon, pitié, charité, tendresse, dont elle nous enveloppe, nous pénètre et nous émeut. Beethoven avait raison : la musique est la révélation la plus haute, et Wagner lui-même n'exagérerait point en disant qu'elle résout l'énigme du monde, puisque par

elle une énigme du monde moral, que la poésie avait posée, est pour nous résolue.

Ainsi *l'Ariane et Barbe-Bleue* de M. Paul Dukas est premièrement une belle chose en soi. Mais l'œuvre a cet avantage aussi, de rappeler — par antithèse — un autre, ou une autre *Barbe-Bleue*, sans Ariane, et qui, dans le genre le plus différent, n'est pas une chose moins digne de mémoire. Il s'agit, vous l'avez deviné, du chef-d'œuvre bouffe de Meilhac, Halévy et Offenbach.

Dans la musique d'abord sont réunis les principaux traits dont se compose le génie ou l'idéal burlesque du musicien. Le premier, et non le moindre, est la mise en musique de situations, de « pensées, » de paroles, aussi peu musicales, ou « musicables » que possible. Le comique d'Offenbach résulte souvent de cette antithèse. Plus d'une scène de *Barbe-Bleue* en fournirait un exemple, soit agréable, soit éclatant. Ce serait, au premier acte, avant le tirage au sort de la rosière, et sur un « motif » délicieux, le couplet des concurrentes :

Ah! prends mon nom,
Et mon prénom,
Joli greffier,
Gentil greffier,
Tremp'ta plum' dans ton encrier.

Au second acte, il faudrait citer l'entrée de Barbe-Bleue et de Boulotte, sa sixième femme, à la cour, avec l'allocution, ou l'algarade, si cordiale et si dépourvue d'étiquette, de Boulotte au roi Bobèche et à la reine Clémentine. Jamais le problème, éternellement débattu, de l'alliance entre les paroles et la musique, entre le verbe et le son, ne reçut, croyons-nous, plus réjouissante solution.

Un autre élément de la caricature musicale, telle que la pratiquait, — plus rarement d'ailleurs, — Offenbach, est le rappel, en des circonstances d'opérette, de passages d'opéra, plus ou moins travestis. Ainsi, dans l'interpellation de Boulotte au couple royal, il est aisé de reconnaître une parodie à la fois mélodique et rythmique du duo de Magali dans la *Mireille* de Gounod. La proclamation du sire de Barbe-Bleue, annonçant à ses vassaux, comme signe de l'ère nouvelle et des libertés futures, son mariage avec une bergère, est accompagnée par les mêmes fanfares de trompettes, à peu près, que la dernière harangue de Guillaume Tell, appelant à l'indépendance aussi les conjurés des trois cantons. Ailleurs, l'imitation est plus apparente encore, et la méditation de Barbe-Bleue devant le quintuple tombeau de ses

femmes ne fait que transposer en style tragi-comique la prière d'Hoël, le héros meyerbeerien, à genoux près de Dinorah évanouie.

Enfin, s'il est vrai, comme on l'a dit, que le mélange ou l'amalgame d'une bouffonnerie débridée avec une sensibilité furtive soit, non pas la matière ou le fond, mais plutôt l'esprit et l'âme même de l'œuvre entier d'Offenbach, deux ou trois airs du rôle de *Barbe-Bleue* en rendraient à la fois le plus sentimental et le plus comique témoignage.

Et le livret de Meilhac et Halévy, non moins que la musique d'Offenbach, demeure la source d'une abondante et pure délectation. Popolani, l'alchimiste, serviteur des vengeances de Barbe-Bleue, mais serviteur pour rire, pour les déjouer et les défaire au lieu de les exécuter, Popolani dit quelque part de son maître : « Une justice à lui rendre, c'est qu'il prend tout ça gaiement. » Il est certain que M. Mæterlinck a pris « tout ça » d'une autre manière. Après la sienne, celle de Meilhac et Halévy fait du bien. D'abord elle est claire. Ce qui ne veut pas dire qu'elle soit plate ou vide, qu'il n'y ait rien dedans ou dessous. Oh! non. Autant le personnage de Barbe-Bleue (pour ne parler que du héros) est, dans le drame de M. Mæterlinck, inintelligible et même inexistant, autant Meilhac et Halévy l'ont animé d'une vie originale, à demi plaisante et sérieuse à demi. Écoutez-le se définir, s'analyser lui-même et se complaire au spectacle de son « moi. » Popolani lui demandant s'il ne rougit pas d'être l'homme qu'il est : « Non, je ne rougis pas et je l'avouerai même qu'il y a dans mon caractère quelque chose de poétique... Je n'aime pas une femme, j'aime toutes les femmes. C'est gentil, ça! En m'attachant exclusivement à l'une d'elles, je croirais faire injure aux autres. Ajoute à cela des scrupules qui ne me permettent pas de croire qu'il soit permis de prendre une femme autrement qu'en légitime mariage. Tout te paraîtra clair dans ma conduite; tu m'auras tout entier. »

Ainsi Barbe-Bleue nous est proposé comme une variante, inédite ma foi! de don Juan : coureur d'aventures amoureuses, mais ne les courant que sur le droit chemin, débauché sans désordre, ou plutôt selon l'ordre légal et conjugal, six fois meurtrier plutôt qu'adultère une seule. N'avions-nous pas raison de trouver ici quelque chose de limpide et de profond en même temps! Il n'y a pas jusqu'à l'héroïne de Meilhac et Halévy, la sympathique Boulotte, qui ne nous rende, si nous savons l'entendre, Ariane et ses compagnes un peu moins inconcevables. Lorsque Popolani parle à Boulotte, par lui rappelée à la vie, de ses cinq devancières à elle, qu'il a comme elle épargnées, et lui propose de la conduire, avec les autres, auprès du roi Bobèche afin

d'obtenir justice, Boulotte commence par accepter. Mais bientôt, se reprenant et vaguement songeuse, elle hésite : « Et puis... peut-on savoir ce qu'il y a au fond du cœur des femmes... un autre sentiment peut-être. Il était superbe, le brigand, il était superbe tout à l'heure, quand il chantait : *Amours nouvelles!* »

Et voilà comment la sœur aînée et joviale annonce et d'avance justifie, — oh! dans une certaine mesure, — la sœur cadette, tragique et mystérieuse. Voilà comment les deux œuvres, rapprochées, s'éclairent, et nous font considérer, dans un même sujet, les deux faces, ou comme disait, — à peu près, — Bossuet, les deux extrémités des choses humaines.

Nous ne savons pourquoi la *Société des Grandes Auditions de France* a reçu les deux musiciens étrangers qui furent dernièrement ses hôtes, en des lieux favorables inégalement. La symphonie de M. Gustav Mahler eut la chance d'être exécutée au Châtelet. C'est au Trocadéro qu'on n'a pas enten lu la suite symphonique *Florence* et la cantate sacrée *Dies iste* de don Lorenzo Perosi. La première des deux salles choisies est excellente. L'autre, depuis trente ans, outrage les oreilles et les yeux. Puisque, avec la Tour Eiffel et la Grande Roue, ses voisines, elle forme une part du trésor architectural de la troisième République, celle-ci devrait la réserver à ses cérémonies ou à ses comices : festivals politiques, populaires ou sociaux, assemblées générales de mutualistes, ou de ces autres confédérés que, par un pléonasme fâcheux, « Prévoyans de l'Avenir » on nomme. Et, dans l'intérêt de la musique, on écrirait sur les murs de l'affreuse rotonde : « Les musiciens n'entrent pas ici. »

Moins importante, beaucoup moins, que le *Dies iste*, la suite symphonique *Florence* est composée de trois morceaux. Le second et le dernier pourraient bien être les meilleurs. L'un a de la grâce mélodique et chantante ; le sentiment en est mélancolique, tendre, et l'orchestre mystérieux. On l'appellerait, si les deux mots se pouvaient associer, un *lied*, italien et le terme de « sympathie » en définirait assez le caractère. Le finale, brillant, sorte de saltarelle, a paru celui des trois morceaux où le style et le travail véritablement symphonique a le plus de part.

Le *Dies iste* n'est en aucune façon, pas plus par l'idée, ou le sujet, que par la grammaire, du même genre que le *Dies iræ*, *Dies illa*. Jour de miséricorde et non de colère, d'allégresse et non de douleur, le jour dont il s'agit est celui de la conception de Marie. Ce texte, ou cette

« prose, » en l'honneur de la Vierge, et dont l'auteur est inconnu, doit remonter au moyen âge. Réminiscences ou pressentimens, certaines analogies dantesques s'y rencontrent. Le fameux vers par où commence la prière de saint Bernard et le dernier chant du *Paradis* :

Vergine madre, figlia del tuo figlio,

ne paraît que la « matière » développée en ce tercet de la cantate, où par trois fois se renouvelle la même anthithèse et comme le même jeu d'idées et de mots :

*Genitorem genitura,
Creatorem creatura,
Patrem parit filia.*

L'ensemble du « poème » comprend six périodes, ou strophes, inégales, auxquelles vient s'ajouter, en guise de conclusion, l'antienne liturgique : *tota pulchra es, Maria*. Sur ce long cantique à la Vierge, le jeune prêtre musicien a répandu le flot paisible et pur d'une virginale tendresse. Pour éviter la monotonie, autant que pour suivre le double penchant de sa nature, il a partagé la cantate entre l'élégie et le drame, l'un et l'autre sacrés. Mais la première, en général, y garde l'avantage. Musique dynamique ou statique, diraient les savans, active ou contemplative, dirons-nous plus modestement, le musicien de la seconde musique est ici presque toujours le meilleur. Ce sont deux choses tout à fait délicieuses que les deux soli pour *soprano solo* avec reprise des chœurs. Analogues par le sentiment de mystique suavité, par la composition, le mouvement et l'allure, ils diffèrent pourtant, par le dessin mélodique d'abord et puis par maint détail d'accompagnement, de rythme, d'accent ou d'inflexion, et de sonorité. La première cantilène surtout nous paraît l'exemplaire accompli d'un art très simple, très sincère, très pur (le mot revient sans cesse) et que nous ne connaissons plus guère. Il est digne et il est juste, il est équitable et salutaire de le reconnaître et de le saluer avec joie. Où donc, et de quel style, Chateaubriand a-t-il dit qu'il y trouvait je ne sais quelle « longueur de grâce ? » Tel est, avant tout autre, le caractère de la cantilène perosienne. Elle se développe avec ampleur, elle est l'effusion abondante et chaude d'une âme et d'un amour généreux. Égale, unie, elle évite cependant la platitude et la raideur. Elle aime les détours élégans et se plait à monter comme à descendre une pente légère. Tout en n'étant que mélodie, elle est cependant une ordonnance, une économie, un organisme. Symétrique et non rigoureuse, elle se di-

visée en périodes librement balancées, qu'unissent des rapports choisis et d'harmonieuses proportions. Tantôt, la voix cessant de chanter, l'orchestre, qui chante aussi, lui répond; tantôt l'un et l'autre se mêlent, puis se quittent, puis se reprennent encore.

Cette longue, très longue « *canzone* » est également très lente. Et nous lui savons gré d'être telle, en nos jours de fièvre universelle, où la musique même se hâte, où la mélodie est si pressée et si courte. Nous jouissons ici non seulement de la succession des notes, mais de chaque note en elle-même, parce que, avant de passer, elle s'arrête, elle s'attarde, elle dure; parce que, loin de nous agiter, elle nous apaise, parce que, plutôt que de nous dérober le temps, elle nous le mesure et nous en fait goûter, dans un esprit de recueillement et de méditation, l'écoulement tranquille et doux.

L'œuvre de Mgr Perosi, je veux dire cette œuvre en particulier, n'a rien de plus pénétrant qu'un tel cantique. Mais les pages finales sont autres. Là se réunissent, là seulement, les deux principes dont nous parlions plus haut, principes qui se partagent l'idéal et la réalité, l'art aussi bien que l'âme, et que l'Évangile a personnifiés en deux figures de femme, celle de Marthe et celle de Marie. Cet épilogue est écrit pour double chœur et formé de trois morceaux : le premier animé, les deux autres paisibles. Le texte consiste en une suite d'invocations à Marie :

Tu spes certa miserorum !

Vera mater orphanorum !

Tu levamen oppressorum !

« Sûr espoir des malheureux ! Véritable mère des orphelins ! Réconfort des opprimés ! » La litanie est traitée en style de fugue. Fugue brève, sommaire plutôt que poussée, n'ayant en réalité pour sujet, pour amorce de sujet, que deux notes, mais qui sont pleines de caractère, d'expression et d'énergie. L'une des deux, brusquement, tombe sur l'autre; c'est moins qu'un thème : un *ictus*, un coup, mais qui frappe juste et fort. Bientôt, et de plus en plus, il se multiplie, il se répercute. Les voix et les instrumens le portent, l'assèment tour à tour. « *Tu spes ! Tu spes !* » A tous les degrés, avec tous les timbres, tantôt rapides, en valeurs brèves, tantôt en valeurs augmentées et qui les prolongent, les deux syllabes et les deux notes, également rudes, jaillissent et rejaillissent. Elles se répondent, se croisent et se heurtent. Il arrive même que, par un mouvement contraire, au lieu de descendre, elles montent, et la vigueur de leur élan n'est pas moindre alors que ne fut le poids de leur chute.

Il règne en tout l'épisode une sorte de sainte violence, telle que la souffre le royaume de Dieu. Les appels bientôt y deviennent des cris, des apostrophes. La prière y tourne à l'adjuration et la musique y semble moins implorer, qu'exiger, arracher le bienfait et la grâce. Par le sentiment, sinon par le style, par la hardiesse impérieuse, cette symphonie, car c'en est une à présent, rappelle un peu la pathétique requête : *Pacem! Pacem!* qui termine la messe en *ré* de Beethoven. On croirait presque entendre, au lieu du recours, la révolte de tous les opprimés, de tous les orphelins, de tous les misérables. Mais déjà, comme repentans et honteux de leur impatience, de leur audace impie, ils s'apaisent et s'humilient. Sur une intonation quasi grégorienne, une voix, qui n'est plus que plaintive, pose et tient longuement des sons d'une ravissante douceur. Le sens et comme la direction générale de la musique en est tout de suite modifiée. Au lieu de descendre et de tomber sans cesse, les notes s'étendent, s'étalent à l'infini. Plutôt que de sillonner et de hacher l'horizon, elles en dessinent la ligne pure et droite. A la violence a succédé la paix, l'extase même. Et maintenant, voici la gloire, une sorte d'apothéose, où des impressions de Dante se mêlent avec des souvenirs et comme des frissons de Wagner. Tout semble s'élever et s'élargir à la fois par étages superposés et par cercles concentriques, dont le nom répété de Marie est le centre et le sommet. Et sans doute il n'y a là rien de plus qu'une progression harmonique et tonale. Encore fallait-il qu'elle y fût et c'est assez qu'elle y soit, pour que cette péroration d'une cantate en l'honneur de la Vierge compte parmi les belles « Assomptions » de la musique.

Elle s'ajoute et ressemble à tant de tableaux sacrés que nous a déjà donnés le *maestro*. Dans une exposition de la jeune école italienne, les œuvres de don Lorenzo Perosi rempliraient la salle d'honneur. Chez lui seul, depuis la mort de Verdi et tant que Boito garde le silence, on reconnaît quelques signes encore de l'ancien génie de sa race, *veteris vestigia flammæ*. Par la flamme en effet, par la lumière et la chaleur, il n'est pas moins de son pays, — le pays des Carissimi, des Marcello et des Pergolèse, — que par l'abondance et la facilité. Dans les deux ordres de la musique religieuse, au concert comme à l'église, il n'a jamais traité qu'avec respect, avec amour, et saintement, les choses saintes, celles de l'histoire et celles de la foi. Les scènes de l'Évangile ont reçu de lui des expressions, des représentations tour à tour éclatantes et mystérieuses; il en a figuré tantôt l'apparence extérieure, tantôt le sens intime et profond. Chaque oratorio de Mgr Perosi,

la *Passion* et la *Transfiguration*, la *Résurrection de Lazare* et la *Résurrection du Christ*, se partage pour ainsi dire entre le dehors et le dedans. C'est un éblouissement sonore que le début de la seconde partie de la *Résurrection du Christ*, « l'aube du triomphe, » aboutissant à l'épisode, pathétique entre tous, de la rencontre de Madeleine et de Jésus. Mais, peu de pages après, quel demi-jour, quel clair-obscur à la Rembrandt, quelles harmonies sourdes et comme éteintes, enveloppent l'apparition du maître à ses disciples et ces deux mots : *Pax vobis!* tombant des lèvres pâles de Celui qui vient à peine de ressusciter d'entre les morts.

Et maintenant, suivrons-nous don Lorenzo Perosi de la salle de concert à l'église? Là, nous verrions le musicien d'oratorio s'oublier pour le musicien liturgique. Pourtant, si classique, si pure que soit la forme de son art, elle s'anime, elle s'illumine encore là de mouvemens et de rayons. Le même tempérament original, la même ferveur juvénile s'y unit, sans dispartir, à la connaissance et à la pratique, sans imitation ni pastiche, des formes du passé. C'est une chose tout à fait belle en sa brièveté que certain salut au Souverain-Pontife, composé pour un jour de grande cérémonie, sur les paroles rituelles : *Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedec*. Dans Saint-Pierre, il y a deux ans, je me souviens de l'avoir entendu. Les mots de la formule peuvent paraître abstraits. Mais la musique perosienne leur donne, par l'intensité de la polyphonie, un élan qui les emporte, par le trait mélodique et qui monte, une flamme qui les couronne. En ce peu de mesures éclatantes, il sembla, ce jour-là, que celui qui avait été le lévite et comme l'enfant du patriarche de Venise, eût voulu jeter vers le Pontife, demeuré son maître et son père, le cri de toute sa jeunesse, de tout son art et de tout son amour.

Ce n'est pas au Trocadéro, c'est à Rome qu'il faut voir, entendre don Lorenzo Perosi. Un office dirigé par lui, soit à Saint-Pierre, soit à la Sixtine, est une belle chose. Une répétition à l'école de la piazza Pia, près du Château Saint-Ange, est quelque chose de délicieux. Une quarantaine d'enfans sont réunis là. Don Lorenzo les a recueillis un peu partout, au hasard, dans les rues et les carrefours de Rome. A Venise, avec le cardinal Sarto, il faisait déjà ainsi. Et n'est-ce point ainsi, qu'il y a plus de quatre cents ans, un maître de chapelle romain, un *maestro dei putti*, comme on disait alors, trouva, sur la place de Sainte-Marie-Majeure, *cantando secondo l'uso dei giovanetti*, le petit Pier Luigi, de Palestrina?

Tous ces gamins sont vifs, mais d'une turbulence qu'une parole,

un geste, un sourire, a vite fait d'apaiser. Le *maestro* s'est assis devant l'harmonium, sur une petite estrade. La scène rappelle un peu l'une des fresques de Benozzo Gozzoli, à San Gimignano, où l'on voit une classe aussi, dont l'un des élèves est le futur saint Augustin. Mais surtout, — le maître a l'air si jeune, de visage, d'esprit et de cœur, — on songe à certaine inscription, tracée à quelques mètres de la salle où nous sommes, sous un chêne et sur un rocher du Janicule : « *Qui... Filippo Neri, frà liete grida, si faceva co fanciulli fanciullo, sapientemente.* Ici Philippe de Néri, parmi les cris joyeux, se faisait petit avec les petits, sagement. » J'entends encore la leçon de solfège, les voix chaudes, frémissantes, méridionales, et pour les diriger, pour les retenir dans le rythme et la mesure, les coups de baguette sur le pupitre de bois. Aux motets, aux répons des vieux maîtres romains succédèrent quelques pièces, choisies parmi les plus récentes, de leur jeune successeur. Beau style, sérieux, serré, qui parfois se détend et semble s'entr'ouvrir ; alors des mouvemens, des élans, des chaleurs soudaines. Ensuite, pour fêter le visiteur étranger, des refrains populaires, presque des rondes et des chansons de *pifferari*. Une loterie, où l'on gagne des bonbons et des gâteaux, de ces *maritozzi* chers au peuple de Rome, termine la séance. La nuit est venue et les enfans se sont dispersés. Leur maître et moi, par les rues du Borgo, nous gagnons la place Saint-Pierre et le Vatican. Nous devisons de musique, et de musique sixtine. Don Lorenzo porte avec modestie, avec une grâce juvénile, avec un religieux amour, l'honneur de sa charge, l'une des plus glorieuses dont un musicien, surtout ce musicien étant prêtre, puisse se voir investi. « Sanctuaire entre tous illustre et sacré, qui renferme en lui la piété et la joie de toute la terre. » Ainsi Léon X a parlé de la chapelle Sixtine. Dans ce lieu, que remplissent tout entier les plus magnifiques parmi les formes visibles, être le maître des formes sonores ; ranimer les sublimes concerts endormis depuis si longtemps sous cette voûte, y faire entendre des chants nouveaux ; ce n'est pas tout encore : par une faveur insigne, en même temps que le fils très aimé du Saint-Père, être en quelque sorte le vicaire pour la musique d'un pape musicien, la fortune, ou plutôt la Providence a fait à ce jeune prélat tous ces dons. Au Trocadéro l'autre jour, en écoutant son œuvre, en le regardant la conduire, il nous parut — tout simplement — que la Providence ne s'était pas trompée.

La symphonie énorme de M. Gustav Mahler tient plus de place qu'il ne nous en reste à lui donner aujourd'hui. Si la grandeur d'une

œuvre se mesurait à sa masse et à sa durée, il n'y aurait pas d'œuvre plus grande que celle-là. Il n'y en a pas en effet, nous avaient assuré, d'avance, les admirateurs du célèbre musicien qui nous est venu de l'Autriche, son pays natal, par l'Amérique, sa patrie adoptive. Un de ses plus fervens apologistes écrivait dernièrement que M. Gustav Mahler, « *seul*, depuis la mort de Beethoven, a eu l'audace de s'engager dans la route que la Neuvième symphonie avait ouverte, et a su conquérir ainsi définitivement à la symphonie cette liberté illimitée des formes, cette puissance et cette variété d'expression, cette universalité de langage où Beethoven avait atteint dans l'*Ode à la joie* et les derniers quatuors. Tout cela magnifié encore par un luxe de moyens techniques inconnu jusqu'à nos jours (1). »

Voici d'abord, dressé par le même auteur, le catalogue ou le bilan de ces richesses matérielles : « 4 flûtes, 4 hautbois, 3 clarinettes, 2 petites clarinettes en *mi* bémol, 4 bassons, 10 cors (6 dans les quatre premières parties), 8 trompettes (4 dans les quatre premières parties), 4 trombones, Basse-Tuba, 2 timbaliers, cymbales, grosse caisse, triangle, 3 cloches, 2 tam-tams (petit et grand), harpes, orgue et les cordes, plus, pour la partie vocale, un soprano-solo, un contralto-solo et un chœur mixte. » A ces timbres, d'ailleurs connus et multipliés seulement, ajoutez certaines sonorités exceptionnelles : archets frappant du dos le chevalet, verges de bois (à ce qu'on assure) frottant le bord des timbales. Si nombreux sont les instrumens, que plusieurs (trompettes, cors et flûtes, sauf erreur) sont obligés par moments de sortir et d'aller jouer dehors. Musique-foule, disait Amiel de la musique de Wagner. Cette foule à présent nous paraît un groupe choisi. Ajoutez que la symphonie de M. Mahler se déploie dans le temps non moins que dans l'espace. Elle dure cinq grands quarts d'heure. Enfin, autant que la durée et le nombre, sinon davantage, elle a pour élément le bruit. Et voilà ses trois façons d'être excessive et démesurée.

Quant à l'esprit, — un esprit qui l'enfle et la boursoufle plutôt qu'il ne la remplit et ne l'anime, — c'est le vieil esprit du romantisme. Il se reconnaît premièrement au luxe même des moyens, à la profusion des engins sonores. D'autres signes le trahissent également. Rien n'est plus loin de l'idéal classique, — et proprement beethovenien, — non pas que le contraste, mais que la dispartate entre les diverses parties de l'œuvre. Auprès de la première et de la cinquième

(1) *Gustav Mahler et sa deuxième symphonie*, par M. G. Casella ; *Revue de la Société internationale de musique* (15 avril 1910).

et dernière, qui veulent être grandioses, la troisième et surtout la seconde semblent mesquines, voire naïves, avec des grâces et des gentillesse déplacées. L'ordonnance générale, et spécialement le rôle respectif de la symphonie et des chœurs, sont réglés sans assez de logique. Il y manque, avec le sentiment des rapports et des proportions, la suite et le progrès continu. C'est trop, dans l'interminable finale, de plusieurs péroraisons, paroxysmes, apothéoses, renchérissant les unes sur les autres. Pour être la plus belle chose de l'ouvrage, et véritablement une chose belle en soi, noble, mélancolique et profonde, le *lied* chanté par le *contralto solo* n'est cependant pas à la mesure et comme à l'échelle des polyphonies environnantes. Et voulez-vous encore un trait romantique ? Les parties mêmes de symphonie pure ont l'air ici d'appeler un commentaire, de l'attendre ou de l'avoir perdu. Partout on demande compte à cette musique de ses intentions descriptives. Pour ne citer qu'un exemple, ou qu'un genre pittoresque, les marches y abondent, funèbres ou militaires, à pied et quelquefois, on le croirait du moins, à cheval. Enfin si nous signalons, non seulement dans le détail mélodique ou instrumental, mais dans le style et l'inspiration générale de cette symphonie, des analogies frappantes avec la Symphonie Fantastique, nous en aurons peut-être assez dit sur le romantisme de M. Gustav Mahler, pour que l'on soupçonne avec nous que la place du musicien d'Autriche n'est pas au-dessus, ni même à côté de Beethoven, mais au-dessous de Berlioz, très au-dessous.

CAMILLE BELLAIGUE

REVUES ÉTRANGÈRES

LA PREMIÈRE VERSION DU *WILHELM MEISTER* DE GÖETHE

Goethe. Wilhelm Meisters theatralische Sendung, par le professeur G. Billeter, un vol. in-8°, Zurich, librairie Rascher, 1910.

Si les journaux nous apprenaient tout à coup la découverte, absolument authentique, d'une tragédie perdue de Racine ou d'un roman de Balzac dont nous ignorions l'existence, voire de quelques chants inédits de la *Légende des Siècles*, certes nous accueillerions la nouvelle avec une surprise mêlée de plaisir: mais ni la surprise ni le plaisir ne revêtiraient sans doute chez nous le caractère passionné de la curiosité avec laquelle nous avons longtemps attendu, par exemple, l'apparition de la dernière comédie de M. Rostand. Nous apportons désormais, cela est trop sûr, un calme et un détachement singuliers à honorer la mémoire de nos grands écrivains nationaux, sauf le cas où leur souvenir nous est momentanément rappelé par l'exhumation de certains détails, plus ou moins scandaleux, de leur vie privée. Il en va tout autrement en Allemagne, et l'étroite communion du public entier avec le génie de ses poètes classiques vient de nous y être prouvée, une fois de plus, par l'attitude enthousiaste de ce public à l'égard de la rédaction primitive d'un roman de Goethe qu'à récemment découverte, à Zurich, le professeur Billeter. Le fait est que l'annonce de cette heureuse trouvaille s'est aussitôt répandue à travers tous les pays de langue allemande; et je ne crois pas que nul événement politique ou littéraire, depuis des années, ait causé une émotion comparable à celle que l'on a vue se

manifeste en cette occasion. Impossible, aujourd'hui encore, d'ouvrir un journal sans y rencontrer une mention nouvelle de ce qu'on est convenu d'appeler le *Proto-Meister*, c'est-à-dire la première version du roman refondu ensuite par Goëthe sous le titre de : *Les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*. Un bruyant débat s'est engagé touchant la propriété littéraire du manuscrit de ce « brouillon, » dont on prévoit que la vente rapportera des bénéfices énormes dès le jour où les tribunaux auront enfin décidé si le droit de publication appartient aux héritiers du poète, ou aux possesseurs présens du manuscrit. Et, en attendant, il a suffi à M. Billeter de publier un petit nombre d'extraits de ce manuscrit, ou plutôt une simple série de passages effacés jadis par Goëthe dans l'édition imprimée de son roman, pour que ce recueil de « variantes » se débitât sur-le-champ à de nombreux milliers d'exemplaires, pénétrant jusque dans les moindres villages de Bavière, de Saxe, ou de Westphalie, et y prenant place à côté de l'inévitable collection, populaire ou savante, des *Œuvres Complètes* de l'auteur de *Faust*.

Les circonstances qui ont amené la découverte de ce manuscrit, dorénavant « historique, » sont d'ailleurs assez curieuses pour mériter d'être rapportées. M. Gustave Billeter, dont le nom est aujourd'hui en train de devenir presque aussi célèbre que celui du poète « olympien » de Weimar, enseignait modestement les humanités allemandes aux élèves du « gymnase, » ou lycée, de Zurich, lorsque l'un de ces élèves, au mois de décembre de l'année passée, est venu lui soumettre un volumineux cahier manuscrit que ses parens gardaient avec une foule d'autres papiers de famille, et sur l'enveloppe duquel étaient écrits ces mots : « Manuscrit des *Souffrances du jeune Werther*, de Goëthe. » Un coup d'œil jeté sur le texte du cahier a fait comprendre au professeur que cette inscription était erronée : le manuscrit n'avait rien de commun avec *Werther*, et, de plus, n'était sûrement pas de la main de Goëthe. On peut seulement s'étonner que M. Billeter, avec la ferveur « gœthéenne » dont il se dit embrasé, n'ait pas reconnu tout de suite que le cahier de son élève parlait constamment de Wilhelm Meister, à défaut de Werther, et cependant débutait par des chapitres entièrement différens de ceux qui, dans l'édition définitive, inaugurent le récit des « années d'apprentissage » de ce jeune héros. En fait, s'il ne nous assurait point de son culte exalté pour le roman de Goëthe, nous le soupçonnerions de n'avoir retenu qu'un souvenir assez vague de cet ouvrage éminemment « difficile, » et, ainsi, d'avoir supposé d'abord que le manuscrit concordait de tous points avec le

texte imprimé, dont il n'aurait été qu'une simple copie. Toujours est-il que ce n'est qu'en février 1910, deux mois après la communication du cahier, que le professeur zurichois, en feuilletant à nouveau les pages manuscrites, s'est aperçu que l'une des parties du roman, le troisième « livre, » portait pour titre ces mots : *La Vocation dramatique de Wilhelm Meister*. Or, il avait lu bien souvent, dans toutes les biographies de Gœthe, que c'était là le titre original choisi par le poète pour sa première version du roman appelé, plus tard, *Les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*. M. Billeter se souvint également d'avoir lu que Gœthe, en 1794, avait fait subir un remaniement complet à cette version primitive, comme il allait faire pour son drame de *Faust*, dont on sait que l'esquisse première a été retrouvée il y a peu de temps. Le manuscrit de Zurich ne serait-il pas une copie de ce précieux *Proto-Meister*, digne pendant du *Proto-Faust* qui figure désormais dans toutes les éditions de l'œuvre de Gœthe ? L'hypothèse paraissait d'autant plus vraisemblable que l'élève à qui appartenait le manuscrit descendait en ligne directe d'une dame zurichoise, Barbe Schulthess, qui avait été longtemps l'une des amies et confidentes du grand écrivain. Admiratrice zélée du philosophe Lavater, cette dame avait été instruite par lui à chérir et à vénérer le génie du jeune auteur de *Werther* (1); bientôt des relations familières s'étaient établies entre le poète et la jeune femme; et lorsque Gœthe, au retour de son fameux voyage de Rome, n'avait plus voulu passer par Zurich, où il redoutait à présent la rencontre du « chrétien » Lavater, Barbe Schulthess, sur sa demande, était allée le rejoindre à Constance, et y avait demeuré plusieurs jours avec lui. Dans la suite, il est vrai, M^{me} Schulthess, à son tour, s'était trouvée trop « chrétienne » pour pouvoir conserver l'affection du satiriste « païen » des *Xénies* : mais l'amitié de Gœthe pour elle n'en avait pas moins été l'une des plus intimes dont il fût capable, et une lettre du poète, en 1783, nous apprend expressément qu'il lui avait alors envoyé le manuscrit de son « *Wilhelm Meister*. » Le cahier de Zurich, avec cela, était écrit en partie de la main de Barbe Schulthess elle-même, en partie de celle de l'une de ses filles : sans aucun doute possible, un heureux hasard venait de faire tomber sous les yeux de M. Billeter cette version initiale du roman de Gœthe dont les lettres de celui-ci nous révèlent qu'il n'avait presque point cessé d'y travailler, ou tout au moins d'y penser, pendant l'intervalle des années 1777 et 1785.

(1) Sur les rapports de Gœthe avec Lavater, voyez la *Revue* du 15 avril 1903.

Après le *Proto-Faust*, voici que ressuscitait, inopinément, le *Proto-Meister!*

Ce qu'est, en réalité, cette version première du roman, et en quoi elle diffère du texte ultérieur, bien des mois s'écouleront sans que nous puissions nous en rendre compte. Car non seulement M. Henri Maync, professeur de littérature allemande à l'Université de Berne, qui a été chargé par M. Billeter de la publication du précieux manuscrit, se déclare tenu encore à maintes recherches et comparaisons, afin de donner à son travail toute la portée critique convenable, mais il y a aussi le procès dont j'ai fait mention tout à l'heure, engagé par les Archives *gœthéennes* de Weimar contre MM. Maync et Billeter, qui représentent les descendants de Barbe Schulthess. Jusqu'au jour où cet étrange conflit sera enfin résolu, aucun libraire n'ose affronter les frais d'une édition qui risquera d'être interdite, aussitôt parue; et M. Maync lui-même, au cours d'une très intéressante conférence que vient de publier la *Deutsche Rundschau*, a poussé la discrétion jusqu'à se défendre de citer une seule page du manuscrit zurichois. Heureusement M. Billeter, avant lui, avait été plus hardi. Presque tout de suite après s'être assuré de l'authenticité de sa découverte, il avait publié, comme on l'a vu, un petit volume qui contenait les « variantes » des deux premiers « livres » de *Wilhelm Meister*, et nous permettait déjà très suffisamment de saisir l'esprit général des modifications apportées par l'auteur, en 1794, à son « brouillon » de 1777 et des années suivantes.

C'est ainsi que nous pouvons comprendre désormais, à la fois, l'importance que semblait attacher le jeune Gœthe à son nouveau roman, lorsqu'il l'écrivait avec toute son âme au lendemain du succès triomphal de son *Werther*, et pourquoi, quinze ans plus tard, dans une lettre à Herder, il appelait ce roman une « pseudo-confession, » ou bien affirmait à Schiller que sa tâche présente se bornait à « éditer » l'œuvre d'un auteur qui maintenant lui était devenu étranger. Pendant l'intervalle des deux rédactions, en effet, le « romantique » de 1777, tel qu'il s'était épanché dans sa *Vocation dramatique de Wilhelm Meister* plus librement encore que dans ses œuvres précédentes, s'était transformé peu à peu en un poète tout « classique » et tout « olympien, » si éloigné de l'exubérance ingénue de son ébauche de naguère qu'il ne pouvait plus même se résigner à retenir, dans sa nouvelle rédaction, tout ce que l'ancienne avait renfermé de trop intime et, pour ainsi dire, de confidentiel. De sorte

que, sans doute, la version définitive des *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister* répondait mieux aux dispositions actuelles du poète, et peut-être même offrait à ses yeux plus d'unité et de beauté artistique, — bien que nous ayons peine, aujourd'hui, à apprécier l'idéal que pouvait réaliser un ouvrage aussi abondant et désordonné : — mais au point de vue de l'expression personnelle, tout porte à croire que l'ancienne version était plus spontanée, plus riche en confessions littéraires ou sentimentales, plus intéressante pour le biographe, sinon pour le critique et l'esthéticien. Gœthe, incontestablement, y avait mis une plus grosse part de ce cœur dont il devait ensuite s'attacher à ne rien introduire, au moins directement, dans son art. Et par là s'explique l'extrême curiosité avec laquelle, dès le premier jour, lettrés et public allemands ont accueilli les révélations de M. Billeter.

Wilhelm Meister, on le sait, est le roman où figure le gracieux épisode de *Mignon* ; et la conférence de M. Maync nous apprend que cet épisode se trouve déjà dans le manuscrit de Zurich, avec la fameuse chanson de Mignon : « Connais-tu le pays où fleurissent les citronniers ? » ainsi que tous les autres petits poèmes, — peut-être les plus beaux de la langue allemande, — qui, même en Allemagne, ont plus puissamment contribué à la renommée du roman de Gœthe que les longs et fastidieux récits au milieu desquels jaillissent, par instans, ces exquises chansons. Mais les deux premiers « livres » du manuscrit de Barbe Schulthess, seuls publiés par M. Billeter, et formant environ un tiers des six grands « livres » de la rédaction primitive, ne nous permettent point de juger des changemens que l'auteur a apportés, plus tard, à la forme originale de cette touchante histoire de Mignon, — demeurée éminemment « romantique, » sous son affabulation quelque peu enfantine, jusque dans la refonte de 1794. Force nous est donc de nous en tenir à la partie du roman dont nous possédons la double version, c'est-à-dire à l'espèce de prologue où Gœthe nous raconte les premiers déboires amoureux de son héros et la naissance en lui de cette « vocation dramatique » qu'il va nous montrer, ensuite, se développant durant ses « années d'apprentissage. »

Dans l'édition définitive, *Wilhelm Meister* nous est présenté dès le début comme un jeune négociant passionné de théâtre, et ayant déjà pour maîtresse la belle et coquette Marianne, l'actrice dont bientôt les infidélités creuseront, dans son cœur, un abîme infini de souffrance et de désillusion. C'est seulement au courant des chapitres du pre-

mier « livre » que Meister, dévoilant à Marianne toute sa vie passée, évoque l'image d'un petit théâtre de marionnettes qui, jadis, lui a révélé sa « vocation » d'amateur exalté de l'art dramatique. Et encore bien que ce récit ait toujours été l'un des passages du roman les plus lus et les plus commentés, en raison de son évident caractère autobiographique, aucun lecteur n'a pu s'empêcher d'en déplorer l'allure maladroite et le manque de vie, comme aussi la façon assez inopportune dont il vient arrêter une action romanesque à peine engagée. Or, il se trouve que ce récit, avant d'être intercalé par l'auteur dans le tableau des amours de Wilhelm Meister et de Marianne, avait constitué le véritable début du roman, de même que son sujet en constituait, proprement, le point de départ psychologique. Dans sa version primitive de 1777, Gœthe ne nous faisait voir Meister s'éprenant d'une comédienne, et d'ailleurs adorant surtout en elle un symbole vivant de sa profession, qu'après nous avoir décrit les premières impressions théâtrales de l'enfance de son héros : de manière à nous laisser comprendre quelle impulsion mystérieuse et irrésistible allait, dorénavant, entraîner celui-ci à ne concevoir le monde et soi-même que sous ce qu'on pourrait appeler la « catégorie » de l'idéal dramatique. A-t-il supprimé ce préambule de son œuvre sous l'influence d'un désir conscient d'unité, par crainte de disperser l'intérêt du lecteur en lui exposant, tour à tour, deux phases différentes de la formation intérieure du jeune Meister ? Cela est probable, quoique le pauvre Gœthe ait dû, plus tard, se départir étrangement de ce méritoire souci d'unité artistique, lorsqu'il s'est trouvé en présence des aventures multiples prêtées à Wilhelm Meister par l'ancienne version, dans la petite ville où allaient se coudoyer à la fois Philine et Mignon, Laërte et Melina le vieux harpiste et vingt autres figures, dont chacune risquait d'aggraver encore la complication d'une intrigue à peu près inextricable pour nos cerveaux latins. Mais sans doute aussi l'ex-romantique, converti au dogme de l'impassibilité « objective, » aura tenu à effacer de son œuvre un épisode qu'il avait, naguère, trop directement emprunté à ses souvenirs personnels. Car nous savons, par ailleurs, que c'est en effet le spectacle d'une petite troupe de marionnettes, dans la maison familiale du Fossé aux Cerfs de Francfort, qui a éveillé dans l'âme du jeune Wolfgang Gœthe les premiers rêves de beauté et de gloire littéraires ; et c'était également l'auteur de *Wilhelm Meister* qui, par la bouche de son héros, dans la rédaction primitive du roman, nous avouait l'ardeur passionnée avec laquelle, autrefois, il avait consacré toutes ses heures de loisir à créer des *Jézabel* et des

Balthazar, un nombreux répertoire de tragédies bibliques inspirées de celles qu'avaient exécutées, devant lui, ces humbles acteurs de bois. « En lisant ton *Wilhelm*, — lui écrivait sa mère à propos du début de son manuscrit de 1777, — je vous ai revus, toi et les autres petits garçons, occupés à préparer les marionnettes, dans la chambre du troisième étage. » Et lui-même, d'ailleurs, dans une de ses lettres, ne nous dit-il pas qu'il s'est relevé tout en larmes, après avoir dicté l'un des chapitres de son roman ?

Évidemment ce roman a été composé, d'abord, dans un élan fiévreux d'« illumination » poétique, où quelques-uns des momens principaux du passé de l'auteur lui sont apparus avec un relief exceptionnel de charmante fraîcheur et de vérité. Et nous comprenons sans peine que, plus tard, sa nouvelle doctrine esthétique lui ait commandé d'enlever à son récit ce caractère de confiance trop intime qu'il n'avait pu s'empêcher de lui donner : mais d'autant plus, aujourd'hui, trouvons-nous de plaisir à la lecture de fragmens autobiographiques tels que celui-ci, où, mieux encore que dans le recueil un peu artificiel de ses *Mémoires*, il nous semble percevoir l'écho des premiers battemens de son jeune cœur :

Le soir de Noël approchait dans toute sa solennité coutumière. Durant toute la journée, les enfans avaient couru çà et là, par toute la maison, ou bien s'étaient tenus accoudés devant la fenêtre, se désolant de voir que la nuit ne voulait point venir. Enfin on les appela, et ils pénétrèrent dans la chambre, où l'on avait fait en sorte que chacun pût prendre sa part d'émerveillement. Et puis, tout à coup, un spectacle inattendu s'offrit à leurs yeux. Une porte, qui donnait sur une pièce latérale, s'ouvrit soudain, mais non pas, comme d'habitude, afin de leur permettre de la franchir en courant : un tapis vert, descendant d'une table, recouvrait la partie inférieure de l'entrée, et, au-dessus de lui, s'élevait un portique voilé d'un rideau vert. Aussitôt tous les enfans se dressèrent debout, curieux de découvrir ce qu'il pouvait y avoir qui brillait, derrière le rideau : mais on leur fit signe de se rasseoir, en leur recommandant doucement d'attendre avec patience. Wilhelm fut le seul qui, comme pénétré d'un respect inconscient, s'obstina à rester debout ; sa grand'mère eut à l'avertir deux ou trois fois avant qu'à son tour il reprît sa place. Et maintenant, tout le monde était assis, en silence ; avec un sifflement, le rideau remonta vers le haut du portique, et laissa voir une perspective de temple, peinte en rouge vif.

Le grand prêtre Samuel apparut d'abord avec Jonathan, et leurs voix alternées enchantèrent tout à fait les petits auditeurs. Et puis Saül entra en scène, extrêmement troublé de l'impertinence avec laquelle un grossier personnage osait provoquer lui-même et les siens. Et quel bien-être fut alors ressenti par notre Wilhelm, qui recueillait avidement tous les mots et se croyait présent à toute l'action, quand le petit David, une sorte de

nain trapu avec sa houlette et son bissac de berger, s'avança, une fronde en main, et s'écria : « Puissant roi et seigneur ! que personne ne s'inquiète à cause de cet homme ! Si seulement Votre Majesté veut bien me le permettre, j'irai affronter le robuste géant ! »

Le premier acte s'acheva. Tous les autres petits étaient effarés : seul, Wilhelm attendait la suite, et ne cessait point d'y penser. Il était impatient de voir le géant, et puis de savoir comment tout se passerait.

Le rideau se releva de nouveau. David voua la chair du géant aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la plaine. Le Philistin cria des propos méprisants, frappa beaucoup le sol de ses deux pieds, et puis enfin tomba comme une masse, ce qui donnait à l'affaire une issue très heureuse. Mais lorsque, ensuite, le chœur des Vierges se mit à chanter : « Saül a abattu mille hommes, et David dix mille ! » et lorsque la tête du géant fut portée en triomphe devant les pas du petit vainqueur, et que celui-ci demanda pour femme la belle fille du Roi, toute la joie de Wilhelm se trouva un peu gâtée par l'idée que l'on avait figuré le jeune David avec une taille trop petite, qui le faisait ressembler à un nain. Car la chère grand'mère n'avait rien épargné pour rendre caractéristique l'opposition du grand Goliath et du petit David ! L'attention obtuse des autres enfans se prolongeait sans interruption : mais Wilhelm, désormais, était tombé dans une songerie, au point que c'est seulement comme des ombres qu'il vit passer devant ses yeux le ballet des Maures et Mauresques, des Bergers et Bergères. Après quoi le rideau tomba, la porte se referma, et toute la petite société se dirigea précipitamment vers les chambres à coucher, un peu chancelante et comme enivrée : mais Wilhelm, qui avait été forcé de suivre ses frères, restait couché sans dormir, dans la solitude et l'obscurité, réfléchissant à ce qui venait d'avoir lieu, mécontent parmi son contentement, et tout rempli d'espérances, de vagues élans et pressentimens...

Bientôt la grand'mère permet à Wilhelm de s'initier à tous les secrets du théâtre enfantin. Le petit garçon finit même par s'emparer du « livret » de la tragédie, l'apprend par cœur, et obtient de jouer la pièce avec d'autres enfans, remplaçant les figures de bois qui lui avaient ouvert l'accès du monde merveilleux de l'art dramatique. Tout cela exposé en une série de tableaux très rapides, mais concrets, vivans, et souvent esquissés d'une main très habile. L'auteur, manifestement, s'efforce de prêter à son récit une couleur individuelle qui manquera presque toujours à sa rédaction ultérieure des *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*. C'est ainsi que les parens du jeune homme, sa sœur, son beau-frère, au lieu d'être les types abstraits du roman de 1794, se montrent à nous avec des physiologies soigneusement nuancées. La mère de Wilhelm est une créature égoïste et vicieuse, qu'un amour adultère empêche de s'occuper de l'éducation de ses enfans ; le père, homme excellent, mais d'un caractère indolent et faible, évite volontiers le séjour d'une maison où il se

sent privé de toute joie intime; et ces dispositions des parens de Wilhelm sont ingénieusement utilisées pour nous faire comprendre quelques-uns des élémens principaux de la nature du jeune homme, son penchant à la rêverie, sa réserve précoce, son manque absolu d'expérience pratique et de direction. Aussi l'aventure de ses amours avec Marianne nous semble-t-elle, ici, beaucoup plus vraie et touchante que dans la version définitive des *Années d'apprentissage*; sans compter que Goëthe, dans le manuscrit de Zurich, prend également la peine de nous décrire les circonstances de la rencontre de son héros avec la jeune actrice, qui ne pénètre dans la vie de Wilhelm qu'après que celui-ci, irrésistiblement entraîné par son goût du théâtre, a réussi à se lier avec des acteurs; et c'est enfin dans le *Proto-Meister* que la passion de Wilhelm pour Marianne revêt vraiment à nos yeux un sens symbolique, nous apparaissant comme l'incarnation suprême de cet amour de la vie théâtrale que nous avons vu, tout à l'heure, s'allumer soudain dans son âme d'enfant.

J'ajouterai que, malgré leur grande diversité de fond et de forme, les deux versions du premier livre aboutissent, de la même façon, à la découverte par Wilhelm de l'infidélité de Marianne, et à la peinture de l'éroulement profond que produit en lui cette découverte. Mais au contraire, le second livre tout entier, dans le manuscrit de 1777, est constitué d'entretiens familiers du jeune homme dont l'auteur s'est contenté, plus tard, d'introduire quelques courts fragmens dans le livre deuxième de ses *Années d'apprentissage*, probablement sous l'effet de son principe nouveau d'« objectivité » littéraire. Car le fait est que cette partie du volume de M. Billeter nous offre encore un attrait autobiographique beaucoup plus précieux que le récit des représentations du petit théâtre de marionnettes, au début du livre précédent. C'est ici que Goëthe nous raconte fidèlement les étapes de sa formation poétique; et nous ne pouvons douter que les tragédies dont Wilhelm Meister rappelle à son ami Werner les péripéties les plus importantes soient bien les premiers essais poétiques du futur auteur de *Gœtz de Berlichingen*. Tous les chapitres de ce second livre, d'ailleurs, sont d'un naturel et d'un agrément remarquables, avec leur mélange de charmans tableaux intimes et de conversations esthétiques sur maints problèmes d'une « actualité » éternelle. Voici, par exemple, en quels termes Wilhelm Meister, ou plutôt Goëthe lui-même, nous traduit son jugement critique sur le génie de Corneille :

— Ce que tu m'as lu de *Cinna*, dit Werner, m'a rendu très curieux de

connaître cette pièce, ainsi que les autres œuvres de Corneille. Ces œuvres sont-elles toutes égales à celle-là?

— Ne sais-tu pas que personne ne peut jamais être tout à fait égal à soi-même, ni, non plus, tout à fait inégal? Les compatriotes de Corneille l'ont appelé « le Grand; » aujourd'hui, quelques-uns d'entre eux, si je ne me trompe, lui ont contesté ce titre d'honneur. Quel nom il mérite, en tant que poète, c'est ce que je n'ose point décider; j'admire ce qui est au-dessus de moi, je ne le juge point. Mais à coup sûr, du moins, cet homme avait un grand cœur. Une indépendance intérieure très profonde forme la base de tous ses caractères; et toujours le sujet favori de ses peintures est la force de l'âme dans toutes les situations. Je veux bien que ces sentimens revêtent parfois l'allure excessive d'une *rodomontade* dans ses premières pièces, et, dans les dernières, se trouvent parfois desséchés jusqu'à la dureté: mais sous tout cela n'en persiste pas moins toujours une âme noble, dont les expressions nous sont bienfaisantes.

— Penses-tu donc que l'on puisse deviner avec certitude, d'après l'œuvre d'un homme, le caractère de cet homme lui-même? Sur les planches, chacun peut à loisir prêter à ses princes des sentimens et des actes pleins de grandeur morale!

— Eh! bien, non, c'est ce qui te trompe! Ni sur la scène ni ailleurs, personne ne peut déployer une grandeur véritable s'il n'en possède pas le principe en soi. Un écrivain dont l'âme est petite et mesquine, lorsqu'il traitera des sujets élevés, toujours s'en ira chercher la grandeur là où elle n'est point; fatalement, nous le verrons exagérer et devenir emphatique, et faire de telle sorte que personne ne lui en sait gré; tandis que, au contraire, l'homme vraiment noble se conquerra toujours le succès et l'admiration... Certes, celui qui possède par nature une notion élevée des passions humaines, et à qui la nature a accordé, en outre, le don de poésie, lui permettant d'animer de vie la peinture qu'il fait de ces passions, celui-là conservera, à travers les siècles, le privilège d'émouvoir l'âme humaine et de la ravir!

Telles sont, en résumé, ces deux premières parties du *Proto-Meister*, les seules que nous puissions connaître jusqu'à présent. Les quatre « livres » suivans ont-ils le même caractère de confiance autobiographique, et sont-ils également supérieurs à la version définitive aussi bien en précision vivante qu'en simplicité et clarté de composition? C'est, naturellement, ce qu'il nous est tout à fait impossible de savoir, jusqu'au jour où l'ensemble du manuscrit zurichois nous sera révélé. Mais il se peut fort bien que l'auteur, dans sa rédaction de 1749, ait complètement modifié le sens et la portée générale de son œuvre, ce qui justifierait, en fin de compte, la suppression même de maints passages comme ceux que je viens de citer. Car on se rappelle que, beaucoup plus tard, le vieux Goethe a donné une explication très haute et très belle de l'objet qu'il affirme avoir pour-

suivi dans son *Wilhelm Meister*. Cet objet, d'après lui, aurait été de nous montrer, par une longue série d'expériences plus ou moins douloureuses et de déceptions, le jeune héros arrivant enfin à transporter dans la vie réelle le noble idéal esthétique et moral dont il a, d'abord, vainement cherché la réalisation dans l'existence artificielle du théâtre; et je croirais volontiers que cette thèse philosophique, — si difficile qu'il nous soit maintenant d'en retrouver la trace parmi les fatigantes aventures des *Années d'apprentissage* et des *Années de voyage de Wilhelm Meister*, — s'est présentée déjà assez clairement à l'esprit de Goëthe, au cours de son remaniement de 1794, pour que le poète, dès lors, lui sacrifiait un grand nombre de chapitres anciens de sa *Vocation dramatique de Wilhelm Meister* qui sans doute, en leur temps, lui avaient été inspirés par une conception tout autre de la portée symbolique de l'œuvre projetée. De telle sorte que, cette fois comme presque toujours, nous serions forcés de donner raison au génie contre lui-même, en reconnaissant la profonde légitimité artistique de coupures et de changemens que nous aurions été tentés, au premier moment, de juger regrettables.

En attendant, il y a un point sur lequel nous pouvons constater dès maintenant la supériorité de la rédaction ultérieure de *Wilhelm Meister*, malgré tout ce que le récit primitif avait pour nous de plus spontané et de plus vivant. Je veux parler du style, qui peut-être, dans le manuscrit de 1777, se trouvait même plus abondamment pourvu d'images pittoresques, mais où manquait encore tout à fait la charmante douceur musicale de la version remaniée de 1794. Aussi bien est-ce surtout cette musique des phrases, merveilleusement légère, délicate, et chantante, qui d'âge en âge a séduit les lecteurs allemands de l'œuvre de Goëthe, leur a rendu possible la fréquentation assidue de personnages parfois étrangement abstraits et falots, en un mot, leur a permis de remplir sans trop de difficulté leur obligation nationale d'admirer et d'aimer le plus vaste roman du plus fameux de leurs écrivains. Un véritable abîme sépare, sous ce rapport, les deux versions des premiers livres de *Wilhelm Meister*; et rien n'est plus curieux que de voir avec quelle sûreté le génie de Goëthe, entre l'une et l'autre, réussit à transfigurer le rythme de sa prose, en l'imprégnant d'un mystérieux et immortel parfum de beauté poétique

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Quel que soit l'intérêt pour nous des élections complémentaires du 8 mai, l'événement qui domine tout aujourd'hui, et auquel nous devons donner la première place, est la mort du roi Édouard VII. Rien ne l'avait fait prévoir. Sans doute la santé du Roi était, depuis quelque temps, devenue précaire, mais personne dans sa famille, pas plus que dans son gouvernement, n'avait mesuré les ravages que l'usure avait faits en lui, et la preuve en est que la Reine était sur le continent lorsque les symptômes alarmans se sont produits, et que le premier ministre, le président de la Chambre, d'autres personnes encore à peine moins importantes dans l'État, avaient profité des vacances parlementaires pour aller voyager et se reposer à l'étranger. Depuis le jour où les échos de Versailles ont retenti de la foudroyante nouvelle: « Madame se meurt! Madame est morte! » rien de si rapide ne s'était vu. Le premier bulletin des médecins disait que la santé du Roi inspirait des inquiétudes: en le lisant, chacun a compris que le Roi était perdu, et il s'éteignait en effet dans la nuit du lendemain, laissant l'Angleterre en deuil et l'Europe dans quelque incertitude de ce que pourront être les suites de l'événement.

Le règne d'Édouard VII n'a duré que neuf ans, mais il a été bien rempli et il laissera une trace dans l'histoire de l'Angleterre et du monde. Le Roi avait soixante ans lorsqu'il est monté sur le trône. La reine Victoria, jalouse de l'autorité qu'elle exerçait d'ailleurs d'une manière supérieure, l'avait tenu complètement à l'écart des affaires et ne lui avait permis de jouer qu'un rôle de représentation et d'apparat. On sait à quoi, pendant longtemps, il a employé sa vie. Les distractions de toutes sortes, les voyages, les plaisirs, y ont tenu une grande place. Le prince de Galles était populaire dans plusieurs capitales de l'Europe, et surtout à Paris. Il a été souvent notre hôte; il

semblait se plaire parmi nous, il y plaisait à tous. Les amusemens de Paris, la liberté dont on y jouit, l'esprit et l'élégance qui y accompagnent les qualités sérieuses, avaient pour lui un grand charme. Doué d'une heureuse faculté d'observation qui s'appliquait à tout, sans y appuyer, il avait manifesté le désir de connaître quelques-uns de nos hommes politiques les plus en relief et avait eu avec eux de longues conversations. Il avait beaucoup vu, beaucoup comparé et, sous des airs détachés, beaucoup réfléchi. C'est ainsi que s'était faite son éducation politique. Ceux qui le voyaient de près étaient frappés de son rare bon sens. En Angleterre, il remplissait très exactement les devoirs qui lui incombait. Toutes les fois qu'il se montrait en public, il le faisait avec beaucoup de dignité. Il parlait bien, avec précision et avec tact. Mais c'était surtout dans les relations privées que sa bonne grâce et son aisance parfaite exerçaient alors une grande séduction. Tel était le prince de Galles au commencement de l'année 1901. On se demandait ce qu'il allait être comme roi. Les souvenirs laissés par la reine Victoria risquaient d'être écrasans pour lui, tant le règne de la vieille Reine avait été heureux et prospère, tant sa personne même avait été, surtout dans les derniers temps, entourée de prestige. Les appréhensions qu'on avait pu concevoir n'ont pas tardé à se dissiper. Il semblait que le nouveau Roi eût le pressentiment qu'il n'avait pas de temps à perdre. Il donna tout de suite sa mesure par la netteté et la promptitude avec lesquelles il sut orienter la politique de son pays dans un sens déterminé, et cela sans sortir des limites étroites où l'enfermait son rôle constitutionnel. Son influence, pour avoir été discrète, n'en a pas été moins efficace. Sans doute, elle s'exerçait toujours conformément aux vues de son gouvernement et il ne pouvait pas en être autrement; mais, par une rencontre bienfaisante, à travers la succession des partis au pouvoir, l'accord a toujours été complet, au moins dans les questions extérieures, entre le Roi et ses ministres, et la collaboration qui en est résultée a été des plus fécondes. Pour les motifs que nous avons indiqués plus haut, le roi Édouard était peut-être l'homme d'Angleterre qui avait à l'étranger le plus de relations personnelles, et de relations de tous les genres; il connaissait tout le monde politique européen et lui inspirait généralement sympathie et confiance; aussi son action personnelle a-t-elle été très grande, et on trouverait difficilement dans l'histoire un souverain qui, par son influence propre, ait mieux servi la politique de son pays.

Lorsqu'il est arrivé aux affaires, l'Angleterre était engagée, et elle l'était aussi mal que possible, dans la guerre sud-africaine. Tout le

monde y comprenait qu'on s'était mis dans un guépier et qu'il fallait en sortir, en ménageant toutes les convenances politiques. L'avènement d'un nouveau roi pouvait servir de prétexte à des rectifications devenues nécessaires, et il faut souhaiter qu'une circonstance analogue soit utilisée aujourd'hui, à l'intérieur, dans le même esprit d'apaisement et de conciliation. Quoi qu'il en soit du présent et de l'avenir, on a mis en 1901 une grande hâte à liquider l'affaire du Transvaal. Il fallait avant tout déblayer le terrain de cette entreprise encombrante où l'Angleterre s'était jetée étourdiment et au cours de laquelle elle avait rencontré peu d'approbation de la part des peuples. Mais les gouvernemens s'étaient généralement conduits à son égard de la manière la plus correcte, même ceux que des souvenirs récents auraient pu mal disposer, et le nôtre en particulier, qui était pourtant de ces derniers, avait toujours observé envers elle une attitude amicale. Cela rendait plus facile un rapprochement dont, aussi bien d'un côté que de l'autre, on commençait à sentir l'opportunité. Quelque prix qu'eût pour nous l'alliance russe, — et ce prix a toujours été le même à nos yeux, — les échecs éprouvés par nos alliés en Extrême-Orient avaient affaibli, pour un temps, notre force commune, et cet affaiblissement pouvait faire naître ailleurs des tentations contre lesquelles il fallait se prémunir. Ce danger n'a pas tardé à se manifester d'une manière tangible. L'équilibre entre la triple et la double Alliance étant rompu, notre intérêt à trouver une amitié nouvelle était manifeste. Quant à l'Angleterre, elle se sentait, pour des motifs un peu différens, exposée à des inconvéniens du même ordre. La progression rapide des armemens maritimes de l'Allemagne et de son expansion commerciale à travers le monde commençait à la préoccuper. A Paris et à Londres, on avait une vue très claire de cette situation. Le mérite du roi Édouard est de l'avoir eue plus clairement que personne, et d'avoir pris, avec une promptitude où l'on sentait un esprit et un tempérament vraiment politiques, les décisions qui devaient en être la conséquence. Nul n'a peut-être mieux mérité d'être appelé l'homme des réalisations. Il faut toujours répéter que son gouvernement sentait, pensait, voulait comme lui, mais il savait exécuter sans se perdre dans des détails inutiles ou dans des tâtonnemens fâcheux. Il allait droit au fait, à la démarche décisive; il abrégait les formalités préalables. Son voyage à Paris a été, à cet égard, très significatif. Nous pouvons le dire aujourd'hui que tout cela appartient à l'histoire : le roi Édouard a reçu du gouvernement de la République l'accueil le plus empressé, mais la population de Paris était froide et défiante. Les souvenirs de Fachoda étaient

encore trop récents ! Le Roi s'en embarrassait peu, il accomplissait un acte réfléchi, il déployait une volonté ferme; il comptait sur notre propre intelligence de la situation : en quoi, il ne s'est pas trompé. L'entente cordiale, comme on a dit en ressuscitant un vieux mot, est devenue chez nous rapidement populaire. Nous avons réglé d'un seul coup, par les arrangemens de 1904, toutes les questions qui étaient en suspens, entre l'Angleterre et nous, et dont quelques-unes, on s'en souvient, avaient pris un caractère assez aigu. Dégagée des entraves du passé, l'entente avait les voies ouvertes devant elle.

Les Anglais ont un grand mérite, que le roi Édouard possédait lui-même à un très haut degré : lorsqu'ils ont adopté une politique, ils la pratiquent sans s'arrêter aux difficultés de détail, sans se laisser distraire par les incidens ou les accidens qui peuvent survenir. Depuis 1904, nous les avons trouvés à côté de nous dans toutes les questions pour lesquelles ils nous avaient promis leur concours, et ils ne s'en sont même pas tenus là, ils ont, dans l'ensemble, mis leur politique d'accord avec la nôtre. Puisque tous les prétextes de conflits avaient été supprimés, l'accord devait facilement se faire et il s'est fait sur tous les points, au jour le jour, en vertu d'une bonne volonté générale qui présidait à tout. C'est surtout au moment de la Conférence d'Algésiras que l'entente franco-anglaise s'est manifestée de la manière la plus frappante. Les faits sont trop connus pour avoir besoin d'être rappelés, et nous craindrions d'ailleurs, en le faisant, de réveiller des souvenirs qu'il vaut mieux laisser dormir. Nous nous contenterons de dire que la Conférence a reconnu nos droits spéciaux, et ceux de l'Espagne, sur le Maroc, et que les principes énoncés par nous, dès le premier jour, ont été finalement reconnus et sanctionnés par tous. C'est principalement à l'Angleterre que nous avons dû ce résultat. L'entente cordiale avait fait ses preuves. Quand même le règne du roi Édouard VII n'aurait été marqué que par cette œuvre capitale, il aurait été un règne important.

Mais une œuvre nouvelle, une œuvre complémentaire est venue s'ajouter à la première pour lui apporter une consécration définitive. Nous étions les alliés de la Russie, nous devions désirer qu'elle devint comme nous l'amie de l'Angleterre. Un proverbe populaire dit que les amis de nos amis sont nos amis, mais il n'est pas toujours vrai dans le domaine diplomatique. Si notre rapprochement avec l'Angleterre s'était fait rapidement et facilement, il ne devait pas en être de même du rapprochement de l'Angleterre et de la Russie. Les intérêts des deux pays avaient été longtemps en opposition et

en conflit, non seulement en Europe, mais en Asie, et il semblait presque qu'on violât une tradition respectable en faisant tomber cette opposition et en dénouant ces conflits. Cependant l'obstacle n'était pas insurmontable; une volonté ferme devait en venir à bout. Les hommes d'État russes et anglais avaient compris l'utilité d'un rapprochement; mais il n'est pas douteux que le roi Édouard a apporté, cette fois encore, un concours précieux à l'œuvre commune. Si sa volonté n'était pas plus forte, elle était souvent plus claire que les autres; il apercevait mieux les moyens à employer et il savait admirablement les mettre en œuvre. Il a été le conseiller de ses conseillers, et le parfait accord qui existait entre lui et eux a été un des facteurs les plus actifs de la politique de ces dernières années. Les ministres ont pu changer, la politique est restée la même, non pas parce que c'était celle du Roi, — cette condition n'aurait pas suffi, — mais parce que c'était celle du pays lui-même, et que l'opinion l'avait consacrée. Cette considération est rassurante sans doute. La mort d'Édouard VII n'amènera certainement aucune perturbation dans les relations extérieures du Royaume-Uni. La politique restera la même. Qui sait cependant si, dans sa partie exécutive, elle n'aura pas perdu un agent incomparable? Le roi Édouard avait cette qualité un peu mystérieuse dans son origine, bien qu'elle soit si évidente dans sa manifestation, qu'on appelle l'autorité. C'était là un trésor précieux, et qui ne l'était pas seulement pour l'Angleterre. Ce trésor, qu'il emporte avec lui dans la tombe, est le plus difficile de tous à reconstituer.

Si on demande quelle a été l'idée générale de la politique à laquelle ses efforts ont été consacrés, il est facile de l'énoncer : c'est l'idée de l'équilibre des forces en Europe, idée ancienne, et que, pour ce motif, une politique présomptueuse a quelquefois qualifiée de surannée, mais dont la réalisation a toujours paru aux yeux du bon sens la meilleure garantie de la paix. Nous sommes convaincus que tous les gouvernements, sans exception, veulent la paix; l'Allemagne, — pourquoi ne pas la nommer, puisque c'est pour lui rendre justice? — l'Allemagne l'a toujours voulue, car, si elle avait voulu la guerre, rien n'aurait pu l'empêcher de la faire. Mais une puissance excessive et sans contrepoids est un danger pour elle-même. Les tentations sont fortes lorsqu'on croit, à tort ou à raison, que les risques à courir sont moindres pour soi que pour les autres. On reste pacifique sans doute, mais on se dit qu'après tout, si le fléau se déchaîne, les meilleures chances sont de son côté, et, sans même qu'on s'en rende compte, le sentiment de la

responsabilité diminue, et la prudence faiblit. Il nous serait facile de citer, à l'appui de cette vérité, telles conversations de ministres allemands pendant la crise marocaine, conversations officielles qui ont été publiées dans les recueils diplomatiques. Sans doute les ministres écartaient l'idée de la guerre, mais ils donnaient à entendre que, si elle se produisait, le plus grand danger n'en serait pas pour eux. Avaient-ils vraiment cette impression? C'est possible, probable même: les désastres de la Russie en Extrême-Orient l'immobilisaient provisoirement en Europe, et dès lors, nous semblions militairement isolés. C'est alors que l'Angleterre s'est dressée à côté de nous, et la situation s'est aussitôt modifiée. Pourquoi? Parce que l'équilibre qui avait été détruit était rétabli. Le rapprochement anglo-russe est venu ensuite. En rassurant la Russie sur des arrière-pensées qui auraient pu l'inquiéter, elle lui a rendu la libre disposition des forces qui lui restaient. Dès lors, un nouveau pas était fait dans la reconstitution de l'équilibre général, et l'Europe a pu respirer plus librement. L'équilibre est une garantie pour tous, parce qu'il peut devenir, s'il en est besoin, un frein pour chacun. Nul ne l'a mieux compris que le roi Édouard. Quand il est mort, l'œuvre était accomplie, et elle l'avait été avec assez de force pour lui survivre: elle lui survivra, en effet, comme un témoignage durable de son intelligence politique, de sa volonté, de son habileté.

A l'intérieur, son action personnelle ne s'est pas manifestée d'une manière aussi évidente, ni aussi efficace: au moment où il disparaît, l'Angleterre traverse une des plus redoutables tempêtes qu'elle ait éprouvées. Mais on se demande ce que le Roi pouvait y faire. Dans ce domaine particulier, la Constitution, ou du moins les traditions qui en tiennent lieu, lui imposaient une réserve presque absolue. Dans la politique extérieure, les deux partis étaient d'accord sur ce qu'il convenait de faire, et, comme le Roi le faisait fort bien à travers l'Europe, ils étaient d'accord aussi pour lui laisser une pleine liberté d'action. Mais, au dedans, la situation était bien différente. Là, les partis se sont déchainés l'un contre l'autre avec violence. Quels que fussent les sentimens personnels du Roi, il ne pouvait pas les exprimer, et encore moins les imposer. Tout au plus pouvait-il donner quelques conseils. L'a-t-il fait? On l'a dit. Les journaux ont relevé, avant le rejet du budget par la Chambre des pairs, les allées et venues des hommes politiques qu'il avait appelés successivement auprès de lui. Le secret de ces conversations a été jusqu'ici assez bien gardé, mais comme elles n'ont certainement pas eu pour objet d'exciter les deux

partis l'un contre l'autre, il faut bien croire que le Roi les a provoquées pour chercher une transaction. Rien n'était plus conforme à ce qu'on sait de son caractère. Toutefois, s'il en a été ainsi, le Roi a échoué. Il était trop tôt; les deux partis étaient trop montés l'un contre l'autre; chacun des deux escomptait la victoire finale. C'est pourquoi le budget a été rejeté, il a fallu procéder à des élections, et il faudra sans doute procéder bientôt à d'autres élections encore, car les premières n'ont pas été décisives : en dehors du budget lui-même, elles n'ont tranché aucune des questions posées. Situation irritante, énervante, fatigante, dont on ne voit pas comment elle pourra se dénouer.

Peut-être, si le Roi avait vécu, l'heure aurait-elle sonné où cette fatigue générale lui aurait permis d'intervenir plus utilement que par le passé. Aux qualificatifs que nous avons appliqués à la crise, il faut ajouter en effet celui de paradoxal. La politique suivie par les deux partis doit les acculer à une dissolution et à des élections nouvelles, et ils désirent aussi ardemment l'un que l'autre échapper à cette nécessité. L'immense effort qu'ils viennent de faire les a épuisés de toutes les manières, même pécuniairement : les élections coûtent très cher en Angleterre, et l'idée de les recommencer à quelques mois d'intervalle est repoussée par tout le monde comme un cauchemar. Depuis les dernières, les affaires ont repris avec une grande activité; elles sont aujourd'hui très prospères; chacun est en train de réparer les pertes qu'il a faites; enfin on a besoin d'argent pour subvenir aux charges du budget. Aussi l'Angleterre laborieuse demande-t-elle qu'on la laisse travailler tranquille. Des élections suspendraient une fois de plus son activité économique : cette perspective la révolte, elle est toute prête à maudire les hommes politiques qui l'y engageraient. C'est un curieux spectacle qu'elle donne : jamais les politiciens professionnels n'ont été agités de passions plus vives, et jamais le pays n'a eu un plus grand besoin de repos. On a vu, dans d'autres crises, le pays en fermentation, en ébullition, multiplier les manifestations dans un sens ou dans l'autre. Rien de pareil aujourd'hui : le pays a l'air indifférent et peut-être l'est-il en effet. Il est impossible que les hommes politiques ne s'en rendent pas compte. Aussi quelques journaux ont-ils entamé une campagne pour demander une trêve de quelques mois. Inaugurer le règne de George V au milieu des agitations les plus violentes serait tout le contraire du don de joyeux avènement qu'aimaient nos pères. Le nouveau Roi lui-même, poussé inopinément et brusquement sur le trône, serait à coup sûr reconnaissant à ses sujets de lui donner le temps de réfléchir avant de le

mettre aux prises avec les pires difficultés. On ne saurait trop désirer que les choses tournent ainsi ; mais peut-on l'espérer ? On le pourrait sans doute, s'il n'y avait que les Anglais, mais il y a les Irlandais. Que diront, que feront les Irlandais ? Laisseront-ils s'établir la trêve rêvée.

Que sera le nouveau Roi ? Rien de plus vain que de faire des pronostics à ce sujet. Les princes héritiers changent quelquefois du tout au tout en montant sur le trône. On ne connaît d'ailleurs pas beaucoup George V. On sait seulement de lui qu'il a toujours eu la vie la plus régulière, qu'il est consciencieux, exact à remplir tous ses devoirs, et que, dans toutes les circonstances où il s'est produit en public, il a donné l'impression d'un homme plein de mesure et de tact. Agé de quarante-cinq ans, il est dans toute la force de l'âge. S'il n'a pas été instruit par la vie autant que l'avait été son père, il a du moins été initié par lui au gouvernement. Édouard VII, arrivé tard au trône et sentant peut-être décliner ses forces, a voulu que son fils fût prêt à lui succéder lorsqu'il viendrait lui-même à disparaître. Se rappelant qu'il avait souffert de la préoccupation avec laquelle la reine Victoria l'avait éloigné des affaires, il a tenu au contraire que son fils fût mis au courant de toutes celles qui avaient de l'importance, et il a présidé, dit-on, à son éducation politique. Ce dernier trait complète à son avantage la physionomie du roi défunt : il a toujours eu de l'avenir dans sa pensée, et c'est pour cela que sa politique en aura. L'Angleterre a encore grandi pendant les quelques années de son règne. La paix a été affermie. L'équilibre de l'Europe a été rétabli. Ce sont là de bonnes et de grandes choses. L'histoire dira qu'elles sont dues, pour une part considérable, à ce prince simple d'allures, sceptique, affable, qui a bien mérité de son pays et du monde, et qui laisse après lui un vide difficile à combler.

Les élections du 8 mai ont complété celles du 24 avril sans en modifier le caractère : nous en dirons, comme nous l'avons fait des premières, qu'elles sont les moins mauvaises que nous ayons eues depuis longtemps. Un seul parti a perdu du terrain, le parti radical-socialiste qui est au pouvoir depuis une douzaine d'années et qui s'y est usé par ses fautes. Bien qu'il ait fait des pertes sensibles, il reste le maître de la situation. Il rentrera à la Chambre avec un contingent diminué, mais encore assez fort pour gouverner : la question est de savoir comment il gouvernera. S'il le fait comme par le passé, en persévérant dans les mêmes fautes, le pays, après lui

avoir donné hier un premier avertissement, lui donnera sans doute dans quatre ans son congé définitif. Malheureusement pour lui, il ne s'est pas honoré dans les élections dernières. L'âpreté avec laquelle il a mis en mouvement toutes les forces administratives pour agir en sa faveur sur le corps électoral montre qu'il continue de faire passer son intérêt personnel avant tous les autres et qu'il n'a renoncé à aucun de ses procédés. Les journaux ministériels disent que ces élections ont été les plus libres qu'on ait vues et qu'elles expriment très exactement la volonté du pays. Nous ne savons pas quelles instructions le gouvernement a données à ses préfets, mais nous savons fort bien que la plupart de ceux-ci ont fait de la candidature officielle, comme aux meilleurs temps du combisme : seulement, ils ont été moins heureux dans les résultats. Sur plusieurs points, le pays s'est lassé et révolté. Sur d'autres, les candidats du gouvernement, ou, si on préfère, de la préfecture, ont passé, mais avec des majorités si faibles que leur échec n'aurait pas fait l'ombre d'un doute si la pression officielle ne s'était pas exercée avec force sur les électeurs. Peut-on soutenir, dans ces conditions, que la Chambre est l'image exacte du pays ?

Mais laissons tout cela : les élections sont acquises ; c'est demain qu'il faut regarder et non pas hier : que sera demain ? Pour le dire, il faudrait savoir si le parti radical et radical-socialiste saura s'affranchir de la crainte respectueuse que lui inspire le socialisme unifié, ou même le pur anarchisme, crainte qui n'a pas été pour lui le commencement de la sagesse, et qui l'a porté au contraire aux plus basses complaisances et aux concessions les plus coupables. Si les socialistes unifiés reviennent plus nombreux à la Chambre, c'est parce que les radicaux leur en ont facilité l'accès : ils ont d'ailleurs été victimes de cette tactique, la plupart des sièges qu'ils ont perdus ayant été, comme de juste, occupés par des unifiés. Nous n'avons pas, disaient-ils, d'ennemis à gauche : alors, leurs électeurs les ont abandonnés pour aller eux-mêmes un peu plus loin dans cette direction.

L'anarchisme lui-même, et le plus pur, entre à la Chambre avec M. Goude, le nouveau député de Brest, dont l'élection est encore plus significative par la façon dont elle s'est faite que par la personne même de l'élu. Et pourtant, cette personne n'est pas indifférente ! On n'a certainement pas oublié le rôle que M. Goude a joué à Brest, soit à la mairie. — il a été adjoint au maire, — soit surtout à l'arsenal où il a provoqué plusieurs grèves par les procédés les plus révolutionnaires. Le ministre de la Marine de cette époque, M. Camille

Pelletan, avait montré pour lui une faiblesse qui devait l'encourager à persévérer, mais que n'a pas imitée son successeur, M. Thomson. M. Thomson a refusé de recevoir M. Goude et l'a invité à se tenir à sa place, sur un ton qui n'admettait pas de réplique. L'incident a fait alors quelque effet, et, pendant quelque temps, on n'a plus entendu parler de l'agitateur. Mais il préparait sa candidature et l'a effectivement posée pour représenter à la Chambre quoi? l'indiscipline et la révolte : il ne saurait pas y représenter autre chose. Le 24 avril, M. Goude avait été mis en ballottage; il était en tête, il risquait d'être élu. Tous les autres candidats se sont effacés au profit de l'un d'entre eux qui devait passer, si leurs voix se reportaient sur lui : il s'agissait avant tout de s'opposer au scandale que devait être l'élection de M. Goude. C'est alors que le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste est intervenu, et qu'a-t-il fait? On aurait pu croire qu'il aurait recommandé aux élections le concurrent de M. Goude : il leur a recommandé M. Goude lui-même. Ce comité n'est pourtant pas composé d'énergumènes; il y a là des hommes comme M. Léon Bourgeois et M. Vallé. Sans doute ils n'approuvent ni les théories, ni la conduite de M. Goude; mais ce sont des faibles, et ils tremblent à la pensée de se brouiller avec lui et avec les forces qu'il représente. L'Alliance républicaine démocratique, présidée par M. Adolphe Carnot, qui autrefois s'est laissé entraîner, elle aussi, à des complaisances regrettables, a trouvé que c'était trop. Elle pouvait d'autant moins se taire qu'elle avait donné son estampille au concurrent de M. Goude et que, dès lors, la manifestation du comité radical-socialiste paraissait dirigée contre elle. Sa protestation a été très énergique avant l'élection; elle l'a renouvelée depuis, et nous n'en serions peut-être pas où nous en sommes si elle avait eu toujours l'attitude aussi nette et la parole aussi ferme. Mais le mal était fait, il était irréparable. M. Goude a été élu avec le concours officiel d'un groupe représentant une fraction de la majorité gouvernementale, alors qu'un autre groupe, représentant une autre fraction de la même majorité, soutenait un autre candidat. Que feront demain les adhérens de l'Alliance républicaine à la Chambre? Se contenteront-ils de leur protestation écrite et continueront-ils de manœuvrer avec les radicaux-socialistes qui leur ont donné un soufflet public et les ont finalement battus à Brest? Reprendront-ils, au contraire, leur indépendance, comprenant qu'ils ont joué jusqu'ici un métier de dupe? Dans le premier cas, rien ne sera changé à la majorité d'hier. Dans le second, il pourra en être autrement. Après les élections, des rapprochemens, des ententes sont de

venues possibles qui ne l'étaient pas avant; mais il faut savoir jusqu'où va à gauche le parti radical et si, quand on met la main dans sa main droite, il ne met pas lui-même sa main gauche dans celle de M. Goude. La question intéresse la majorité de demain; elle intéresse aussi le gouvernement.

Celui-ci a un rôle très important à jouer : les élections lui en ont donné la force, s'il sait l'employer. Nul ne lui demande de faire de la réaction; il ne le pourrait pas quand même il le voudrait, et assurément il ne le veut pas. On lui demande seulement de comprendre le vœu des électeurs et de s'y conformer. Ce vœu est de laisser les choses faites se tasser en quelque sorte, et de ne pas en entreprendre de nouvelles dans la poursuite desquelles le pays ne le suivrait pas. On n'attend pas de la Chambre nouvelle de grandes réformes, et d'ailleurs, les candidats n'en ont pas promis beaucoup : les grandes réformes réalisables sont faites et celles de l'avenir ne sont pas encore mûres. La Chambre devra se consacrer à deux œuvres principales. La première est la réforme électorale, qui peut devenir la préface de plusieurs autres, mais seulement après des élections qui auront affranchi le député de certaines servitudes. La seconde est l'œuvre fiscale : c'est exprès que nous ne disons pas ici la réforme, non pas que quelques modifications ne doivent pas être introduites dans notre régime fiscal, mais parce que ce terme, avec l'extension qu'il est facile de lui donner et qu'on lui a donnée en effet, prête à l'équivoque. La majorité des candidats élus, tout en conservant le mot d'impôt sur le revenu, l'ont appliqué à tout autre chose qu'au projet de M. Caillaux : ils ne veulent d'inquisition sous aucune forme. Plus lourdes sont les charges nouvelles auxquelles on aura à pourvoir, plus il faut s'appliquer à ménager l'instrument fiscal qui a donné jusqu'ici les plus hauts rendemens du monde entier; il ne faut du moins y toucher qu'avec précaution et par des modifications successives dont on devra prendre le temps d'apprécier les conséquences avant d'en entreprendre de nouvelles. Cette politique n'est peut-être pas très éclatante; elle ne jette évidemment pas de la poudre d'or aux yeux des électeurs; mais elle est prudente, sage, utile, et nous la croyons nécessaire. Le gouvernement saura-t-il en fixer les lignes générales et, après les avoir fixées, aura-t-il assez d'autorité sur la Chambre pour l'empêcher de les embrouiller? Il doit parler, c'est-à-dire agir dès le premier moment, s'il veut prendre cette autorité sur les nouveaux venus qui sont très nombreux : ils sont plus de deux cents. Il faut leur donner tout de suite une orientation et c'est du gouvernement qu'elle doit

leur venir; sinon, elle leur viendra d'ailleurs, et nous ne savons pas s'ils y gagneront, mais sûrement le gouvernement y perdra. Aussi est-ce à ses premières manifestations que nous l'attendons.

M. Briand a un grand avantage, qui pourrait devenir un danger s'il n'en use pas tout de suite: on attend quelque chose de lui. Quoi? On n'en sait trop rien, mais on en attend quelque chose. Il a frappé l'opinion; on a jugé qu'il ne ressemblait pas tout à fait à ses devanciers; il a prononcé des paroles qui ont fait dresser et retourner vers lui les têtes, parce qu'elles avaient un accent nouveau. Une de ces paroles qui ont produit le plus d'impression est l'assurance qu'il a donnée d'être « un homme de réalisation, » mais c'est aussi celle qui a été jusqu'à présent suivie du moindre effet. On s'est demandé ce qu'on allait voir se réaliser, et on n'a pas vu grand'chose. Toutefois, on n'en a pas fait grief à M. Briand, parce qu'on a pensé que, voulant survivre aux élections, il devait commencer par vivre avec la Chambre expirante, ce qui pouvait, à la rigueur, permettre les grandes pensées, mais non pas les grandes réalisations; on ne brusque pas les moribonds. « J'ai vécu, » peut dire M. Briand, comme Sieyès: il s'agit maintenant de savoir s'il a vécu pour vivre ou pour faire quelque chose. Les preuves de son habileté et de sa souplesse sont faites abondamment, surabondamment; mais est-il un homme de gouvernement? A-t-il le sens exact des circonstances? Sait-il profiter des occasions? A-t-il enfin un but bien défini, et peut-il le découvrir? C'est à cette épreuve qu'on l'attend. On le croit capable d'en bien sortir. On aurait une pénible déception s'il y sombrait.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

JEANNE D'ARC ⁽¹⁾

II ⁽²⁾

LA MISSION

I

Voici donc cette fille de dix-sept ans, à cheval, en habit d'homme, l'épée au côté, qui traverse la France pour aller à Chinon, trouver le Roi, celui qu'elle appellera « son gentil Dauphin, » tant qu'elle ne l'aura pas fait sacrer à Reims. Ainsi commence cette carrière qui, en moins de deux ans, par Orléans, Reims, Paris, Compiègne, la conduira au bûcher de Rouen : alternatives surprenantes qui l'élèvent si haut pour la précipiter au martyre.

Cette vie, elle l'avait devinée, annoncée, acceptée; elle allait disant : « Je suis née pour cela ! »

Sur ce point, elle n'hésite jamais : elle est toute abnégation. Une volonté supérieure la pousse : « elle est envoyée de par Dieu pour sauver la France. » Elle-même, de la première heure jusqu'à la dernière, sans jamais varier, ni désespérer, affirme le miracle. Elle l'affirme de toute sa croyance, de toute sa sincérité, de toute sa modestie. Car, en ce haut rôle qu'elle s'attribue, pas l'ombre de vanité personnelle : rien de convenu, ni de choquant : elle est naturellement surnaturelle.

(1) *Copyright by Gabriel Hanotaux.*

(2) Voyez la *Revue* du 15 mai.

Elle sait où elle va, et elle sait pourquoi elle va; elle n'ignore pas ce qui lui manque et la disproportion de sa personne à la tâche imposée. Mais qu'est-ce que cela, puisque Dieu le veut? Est-ce que Dieu ne peut pas tout ce qu'il veut?

Donc, le récit de cette vie entre, d'abord, dans le miracle, le double miracle, miracle de la mission, miracle de l'accomplissement. Elle déclarait que sa preuve serait le fait lui-même. Aux clercs de Poitiers qui lui demandaient « un signe, » elle disait : « En nom Dieu, je ne suis pas venue à Poitiers pour faire des signes; mais conduisez-moi à Orléans, et je vous montrerai signe pour quoi je suis venue. » (*Procès*, III, 205.)

Le moins est d'accepter d'elle, sur elle-même, son témoignage. Elle ne ment jamais; elle ne s'exagère rien; en toute circonstance, elle ramène à la modération et au bon sens ceux que l'enthousiasme exaltait autour d'elle. Ce qu'elle dit, elle le pense; quand elle ne sait pas ou qu'elle ne veut pas dire, elle se tait : il faut la croire.

Et, d'ailleurs, dans quelles circonstances n'a-t-elle pas dicté son autobiographie? Devant ces juges qui, après avoir tout fouillé, tout scruté, l'avoir examinée jusqu'à l'outrage, ont écrit, d'une plume passionnée, ce qu'ils pouvaient arracher à sa candeur sans défense! Comment être incrédule à un tel récit, garanti d'un si poignant contrôle et authentiqué d'un tel sceau?

Donc, sur le point principal, elle ne varia jamais : « elle est envoyée de par Dieu. » Elle l'affirme, dès la première entrevue avec Robert de Baudricourt, elle le dit à Charles VII, elle l'écrit dans sa lettre aux Anglais, et dans sa lettre au Duc de Bourgogne; elle le répète constamment devant ses juges. (*Procès*, I, 101, 240, 394, etc.) « Roy d'Angleterre et vous, duc de Bedford..., rendez à la Pucelle *qui est cy envoyée de par Dieu, le Roy du Ciel*, les clefs de toutes les bonnes villes, etc. » « Interrogée si ceux de son parti croient fermement qu'elle soit envoyée de par Dieu, répond : « Ne sais s'ils le croient et m'en attends à leur courage, mais, si ne le croient, si suis-je envoyée de par Dieu. » Et, enfin, dans la dernière phase, quand elle sait le péril d'une telle affirmation, joignant, en une seule parole, la résolution qui la perd au réconfort qui la soutient : « Du surplus qui lui fut exposé d'avoir pris habit d'homme sans nécessité et en espécial qu'elle est en prison, répond : « Quand j'aurai fait *ce pourquoi je suis envoyée de par Dieu*, je prendrai habit de femme. »

Ce point importe par-dessus tout : l'ordre à elle donné directement, sans intermédiaire, ecclésiastique ou autre, la met hors rang et l'isole en dehors et au-dessus de l'humanité. Par là, elle s'imposera et de cela elle mourra. Il est merveilleux qu'elle ait si bien, du premier coup, déterminé le champ sur lequel elle doit se produire et duquel elle ne pourra être expulsée que par la mort.

Femme, elle agit par un mouvement du cœur. Elle a une passion véhémente, c'est l'amour de Dieu. De quel élan elle se jette dans ce refuge et de quel ton elle relève ceux qui doutent de sa foi ! Au procès, un archevêque veut l'admonester et « l'advise d'être bonne chrétienne ; » mais elle : « Lisez votre livre (il s'agit de la sentence qu'il avait entre les mains) ; lisez votre livre, et puis je vous répondrai. Je me confie de tout à Dieu, mon créateur. Je l'aime de tout mon cœur. » Elle n'était pas portée vers les gens qui lisent dans les livres, et les gens qui lisent dans les livres le lui ont bien rendu. Ils l'ont condamnée et la condamnent, parce que grandeur sans science les surprend et les détrône : « Lisez votre livre... » Elle disait, encore, aux clercs de Poitiers : « Dieu a un livre où il y en a plus que dans tous les vôtres. »

Quelle saveur dans sa prière à Dieu, telle qu'elle la récite elle-même devant le tribunal qui la presse : « Interrogée par quelles paroles elle requiert Dieu, répond : Qu'elle requiert Dieu par cette manière : « Mon très doux Dieu, en l'honneur de votre sainte Passion, je vous requiers si vous me aimez que vous me révélez que je dois répondre à ces gens d'église. » (I, 279.) « Ces gens d'église ! » Elle, au bas du tribunal à leurs pieds, sous leur main !... Et comme elle met chacun à sa place sans que l'appareil lui impose !

Une autre fois, en ce langage prompt et pénétrant qui est toujours le sien, elle établit les rangs et prend le dessus : l'évêque de Beauvais la pousse pour savoir ce que sont ses voix, tâchant de la trouver en défaut. Mais elle, tout à coup, s'adressant à l'évêque : « Vous dites que vous êtes mon juge ; faites attention ; car, je suis, en vérité, envoyée de par Dieu et vous vous mettez en grand dangier... » Alors, c'est lui que la peur saisit sur son siège épiscopal ; il s'inquiète, il tremble ; il emporte cette flèche. Quinze jours après, la blessure saigne encore : « L'autre jour, quand vous m'avez dit que je me met-

tais en « grand dangier, » étant votre juge, dites-moi, qu'est-ce que vous entendez par là et en quel péril et dangier serions-nous, moi et les nôtres? » — « Je vous ai dit, répond-elle, que vous vous dites mon juge, que je ne sais si vous l'êtes; mais, prenez garde à ne pas rendre un mauvais jugement, car vous vous mettriez en grand péril; je vous préviens. Si Dieu vous punit, du moins j'aurai fait ce que je dois faire en vous avertissant. » (*Procès*, I, 62, 154.)

« Fille Dieu, fille Dé, » c'est ainsi qu'elle s'appelait elle-même. Dieu, « le sauveur des hommes » était son souverain seigneur, « messire » comme elle disait encore, son chef et son conseil constant. A Novellompont, qui lui demande quel est son seigneur : « C'est le Roi du Ciel. » Dans la lettre aux Anglais : « Jésus, mon droiturier et souverain Seigneur. » Et au fort de la mêlée : « En avant, gentil duc, à l'assaut; l'heure est venue, désignée par Dieu; œuvrez et Dieu œuvrera. » (III, 96.) C'est Dieu qui commande, décide et agit : « Tout ce que je fais, je le fais par ordre de Dieu et, s'il me disait de faire, je ferais, parce que c'est son ordre. » (I, 74.) Tout se rapporte à Dieu : la France est « le royaume de Dieu, » le Dauphin, son Dauphin, le Duc d'Orléans, « son duc cher; » elle dit qu' « elle sait bien que Dieu aime le duc d'Orléans. » (I, 55, 254, 257.) Elle demande à Charles VII qu'il lui remette le royaume pour qu'elle le rende à Dieu, dont lui, à son tour, le tiendra « en commande. »

Tel est le sens intime et profond de sa vocation. Tout le reste est accessoire et secondaire. L'expression dont elle se sert, le plus souvent, pour qualifier l'ordre qui lui vient d'en haut, c'est « mon conseil, » ou « la voix. » Il est remarquable que, des anges et saintes qui lui furent envoyés, il n'est pas fait mention une seule fois avant le procès. Jusqu'à ce qu'elle eût été poussée par les arguties captieuses des juges, sur ce secret, elle s'était tue. Elle est, pour tous, « l'envoyée de Dieu, » ou « l'ange de Dieu, » rien autre chose.

Dans la fameuse scène, dont Dunois fut témoin à Loches, le Roi voulut savoir ce que c'était que le « conseil » de Jeanne et, en réponse à l'interrogation royale, elle s'expliqua : « Quand je suis en peine et qu'on ne me croit pas, je me tire à part et prie Dieu et lui demande pourquoi on ne me croit pas. Aussitôt la prière achevée, j'entends une voix qui me dit: *Fille Dé, va, va, va, je serais à ton aide, va;* et quand j'entends cette voix,

je suis bien heureuse. Je voudrais bien rester toujours ainsi. »
 « Ce qui étoit admirable, ajoute Dunois, dans sa déposition au procès de réhabilitation, c'est que, quand elle répétoit ces paroles de ses voix, elle étoit encore en grande liesse, levant les yeux vers le ciel. » (III, 12.)

Sur le sujet de son « Conseil, » voici tout ce que savait la personne qui a vécu, auprès d'elle, dans la plus constante intimité, son écuyer, Jean d'Aulon : « Il dit que, quand la Pucelle avoit aucune chose à faire pour le fait de la guerre, elle disoit que son Conseil lui avait dit ce qu'elle devoit faire. Je l'interrogeois pour savoir qui étoit son dit Conseil, laquelle me répondit qu'ils étoient trois ses conseillers, desquels l'un étoit toujours résidamment avec elle, l'autre alloit et venoit souventes fois vers elle et la visitoit ; et le tiers étoit celui avec lequel les deux autres délibéroient. Et advint que, une fois entre les autres, je demandai à la Pucelle qu'elle me voulût, une fois, montrer celui Conseil, laquelle me répondit que je n'étois pas assez digne ni vertueux pour icelui voir. » (III, 219.)

C'est pour répondre à l'insistance des juges, qu'elle dévoila plus tard, à Rouen, toute la belle histoire précise et sensible, l'archange saint Michel « vêtu comme un vrai preudhomme, » sainte Catherine, la sainte des Vierges, dépositaire de son vœu de chasteté et sainte Marguerite dont l'image étoit sur l'autel de l'église de Domremy ; ces deux saintes, toutes deux chères et comme familières, qui viennent vers elle couronnées de fleurs, sentant bon et qui la baisent, la consolent, échangent avec elle des révérences, « des voix qui lui parlent dans une lumière » (I, 52), souvent dans les jardins, dans les bois, quand sonnent les cloches et tinte l'*Ave Maria* (I, 62), qui la réveillent, parfois, en sursaut et qu'elle entend, soudain, là tout près, qui n'ont, pour elle, qu'un seul conseil, toujours le même : « de l'audace, de l'audace, » *audacter!* ces voix qui la dirigent dans l'action, l'assistent dans le péril, la réconfortent dans la peine, lui tiennent compagnie en prison, qui la conseillent encore quand elle lutte pied à pied contre ses juges et l'exhortent jusqu'aux marches du bûcher.

Elle ne les désavouera jamais, quoi qu'on en ait dit (1) ; elles resteront son suprême recours, sa foi obstinée et pour laquelle

(1) Voyez la discussion dans la remarquable étude de l'abbé U. Chevallier, *l'Abjuration de Jeanne d'Arc*. A. Picard, 1902.

elle mourra : « Interrogée si, depuis jeudi, elle n'a point ouï ses voix, répond que oui. Interrogée sur ce qu'elles lui ont dit, répond qu'elles lui ont dit... que si elle disoit que Dieu ne l'avoit envoyée, elle se damneroit, que vrai est que Dieu l'a envoyée. Interrogée si elle croit que ses voix soient sainte Marguerite et sainte Catherine, répond que oui, et de Dieu... ; dit qu'elle n'a point dit ou entendu révoquer ses apparitions... ; dit qu'elle aime mieux faire sa pénitence en une fois, c'est assavoir mourir. » (I, 457.)

Autre prodige, les prophéties : elle est annoncée et elle prédit l'avenir.

Qu'elle ait été annoncée, elle ne l'affirme ni le nie, mais elle ne l'ignore pas : « Interrogée... dit qu'il y avoit un bois qu'on voit de la maison de son père et qu'on appelle *le bois chesnu* ; elle a entendu dire que son frère, dans son pays, avoit dit qu'elle avoit pris son fait auprès de l'arbre des fées ; mais elle dit qu'il n'en est rien et qu'elle déclare le contraire. Quand elle vint en France, il y en avoit qui lui demandoient s'il n'y avoit pas, dans son pays, un bois qui s'appeloit *le bois chesnu*, parce que, d'après certaines prophéties, des environs de ce bois devait venir une certaine pucelle qui feroit merveilles. Mais elle dit que, pour elle, elle n'y apportoit aucune créance. » (I, 68.)

Done, sans croire à ces prophéties qui couraient le monde, elle les connaissait ; elle s'en était même servie pour convaincre son hôte Le Royer et son oncle Durand Lassoit. Elle disoit qu'elle vouloit aller en France vers le Dauphin pour le faire couronner, ajoutant : « Est-ce qu'il n'a pas été dit que la France seroit perdue par une femme et, ensuite, sauvée par une Vierge ? » (II, 247 ; III, 344.)

Ces prophéties, notamment celle du Bois Chesnu, on les connaissait, non seulement aux marches de Lorraine, mais parmi les Anglais ; Sculfort lui-même les raconte à Dunois quand il est son prisonnier (III, 15) ; on les répétait à la Cour du Roi, parmi les gens graves et les ecclésiastiques (III, 75 ; 83). Les juges et les assesseurs les invoquaient à Rouen, trop heureux d'y chercher quelque trace de sorcellerie (133) ; et, plus tard, en sens contraire, on en fit grand état au procès de réhabilitation. On les attribuoit à Merlin, à Bède le Vénéral, à Marie

d'Avignon, aux divers thaumaturges renommés; elles étaient dans l'air, pour ainsi dire, et elles étaient admises par la crédulité populaire. On les appliqua à Jeanne dès qu'elle parut, et rien n'empêche de les lui appliquer encore (1).

Pour les prédictions émanant d'elle, elles sont nombreuses et contrôlées; elles portent, presque uniquement, sur le sort de la France et sur le sort de Jeanne elle-même; mais elles sont précises, et, en général, elles se sont réalisées. D'abord, les grandes prophéties, celles qui se confondent, en quelque sorte, avec la mission; elles sont résumées énergiquement dans le premier réquisitoire: « Répond, qu'elle confesse qu'elle porta des nouvelles de par Dieu à son Roi, que Notre Sire lui rendroit son royaume, le ferait couronner à Reims et mettre bas ses adversaires; et, de ce, en fut messager de par Dieu, et qu'il la mit hardiment en œuvre, et qu'elle lèveroit le siège d'Orléans, *item* que si Mgr le duc de Bourgogne et les autres sujets du royaume ne venoient en obéissance, que le Roi les y ferait venir par force. » (I, 232.)

Puis, la prophétie des Anglais: « Interrogée, sait bien qu'ils seront boutés hors de France, excepté ceux qui y mourront et que Dieu enverra victoire aux François contre les Anglois. » (I, 178.) « Avant qu'il soit sept ans, les Anglois céderont le pas plus vite qu'ils ne l'ont fait à Orléans; ils perdront tout en France et auront une perte plus grande qu'ils ne l'ont jamais eue en France. » Elle prédit les faits particuliers, la levée du siège d'Orléans, la victoire de Patay, celle de Formigny. (I, 174.) Elle dit, le 17 mars, dans sa prison: « et verrez que François gagneront, maintenant, une grande besoigne que Dieu enverra aux François, et tant qu'il branlera presque tout le royaume de France, » et elle ajoute qu'elle le dit, afin que « quand ce sera advenu, on ait mémoire qu'elle l'a dit. »

Cycle de prédictions que les contemporains ont vu se réaliser

(1) Morosini (III, p. 39). Voyez surtout la note de M. G. Lefèvre-Pontalis, en appendice, t. IV, *in fine*. — Ces prophéties, relatives à l'intervention de la femme pour réparer la faute de la femme, sont de tradition dans l'Église. Bossuet, dans un de ses sermons sur l'Annonciation, cite trois passages des Pères: *Saint Irénée*: « Il fallait que le genre humain, condamné à la mort par une Vierge (Ève), fût aussi délivré par une Vierge (Marie). » (*Contr. Hæres.* V, cap. xix). — *Tertullien*: « Il était nécessaire que ce qui avait été perdu par ce sexe fût ramené au salut par le même sexe. » *De Carne Christi*, n° 17. — *Saint Augustin*: « Par une femme la mort et par une femme la vie. » *De symb. ad Catech.*, III, 4. Dans les *Œuvres de Bossuet*, t. IV, p. 184.

et qui motive la déposition si nette de frère Séguin, au procès de réhabilitation : « Jeanne m'a dit, à moi qui parle, et devant d'autres, quatre choses devant arriver et qui sont arrivées, en effet : *Primo* que les Anglais seraient ruinés, que le siège d'Orléans serait levé, *secundo* que le Roi serait sacré à Reims; troisièmement que Paris serait rendu en l'obéissance du Roi et, enfin, que le Duc d'Orléans reviendrait d'Angleterre; et ces quatre choses, moi qui parle, je les ai vues s'accomplir. » (III, 205.)

Elle a prédit aussi d'autres choses, moins importantes, mais avec non moins de précision et qui se sont également réalisées : elle a annoncé, à Robert de Baudricourt, la journée des Harengs (IV, 425-428); elle a annoncé la mort prochaine d'un homme qui s'était ri d'elle (III, 402); elle a désigné l'endroit où se trouvait cachée l'épée de Fierbois; elle a prédit sa blessure à Orléans et qu'elle n'en mourrait pas (III, 409, 427); elle a prédit qu'elle serait trahie (IV, 272); elle a prédit sa fin, son supplice (IV, 520, 527). Et si, parmi les prophéties qui lui sont attribuées, il en est qui ne paraissent pas s'être réalisées, comme celles qui concernaient son entrée à Paris, sa rencontre avec le roi des Anglais, sa délivrance, etc., c'est qu'elle n'a pu « durer » le temps nécessaire, ou qu'on a mal compris, ou qu'elle a mal compris elle-même ce que ses voix lui annonçaient.

Jeanne d'Arc fit-elle des miracles? Le fait le plus précis et le plus pertinent, qu'elle n'a, d'ailleurs, ni confirmé, ni nié, en tant que miraculeux, c'est celui de Lagny : « Interrogée quel âge avait l'enfant à Lagny qu'elle alla visiter, répond : l'enfant avoit trois jours; et fut apporté à Lagny, à Notre-Dame, et lui fut dit que les pucelles de la ville étoient devant Notre-Dame et qu'elle y voulut aller prier Dieu et Notre-Dame qu'ils lui voulussent donner la vie et elle y alla et pria avec les autres. Et finalement, il apparut vie et bâilla trois fois, et puis fut baptisé et tantôt mourut et fut enterré en terre sainte. Et, il y avoit trois jours, comme l'on disoit, que en l'enfant, il n'étoit apparu vie et étoit noir comme sa cotte; mais quand il bâilla, la couleur lui commença à revenir. Elle étoit avec les pucelles à genoux devant Notre-Dame à faire sa prière. Interrogée s'il ne fut point dit par la ville que ce avoit elle fait faire et que ce étoit à sa prière, répond : « Je ne m'en enquerois point. » (I, 106.)

L'insistance des juges pour la faire s'expliquer au sujet des

autres faits miraculeux que lui attribuait la croyance populaire, des gants retrouvés, des anneaux touchés par elle pour porter bonheur, le tonnerre qu'elle eût pu déchaîner à son gré, la puissance qu'elle aurait eue de s'élever dans les airs, n'obtint d'elle que des réponses négatives, simples et claires, sans aucun faux-fuyant ni aucune prétention. Elle nie ou elle ignore.

Souvent, elle en riait la première. Est-il une scène plus jolie que son entrevue avec le fameux frère Richard? C'était devant Troyes, l'armée du Roi demandant la reddition. Frère Richard était dans la ville. Son éloquence et sa réputation de sainteté lui donnaient une grande autorité sur le peuple. On l'envoya devant pour savoir, apparemment, ce qu'était cette Jeanne. Il vint donc au camp français, la chercha, à ce qu'il semble dans l'intention de l'exorciser. Le bruit avait couru que Jeanne faisait des miracles et, notamment, pouvait s'enlever dans les airs. Dès qu'il la vit et d'assez loin, il s'agenouilla devant elle. Mais, quand Jeanne le vit à genoux, elle s'agenouilla à son tour devant lui et, ainsi, dit le vieux chroniqueur, « s'entre-faisoient grande chière et révérence. » Mais le bon frère Richard (et ici, nous suivons le récit de Jeanne), doutant encore que ce fût chose de par Dieu, tout en approchant, faisait le signe de la croix et jetait eau bénite. Si bien, qu'elle lui cria à la fin : « Approchez hardiment ; je ne m'envolerai pas (1) ! »

Reste la question du « signe » ou des « signes. » Comment Jeanne s'est-elle fait reconnaître comme « envoyée de Dieu ? » Comment a-t-elle inspiré confiance en ce qu'elle affirmait de sa mission? Elle répondait aux clercs de Poitiers que son « signe » serait l'accomplissement. Encore fallait-il déterminer un premier mouvement d'adhésion chez ceux de qui tout dépendait, c'est-à-dire, au début, Robert de Baudricourt et, ensuite, Charles VII. Elle prit, sur tous deux, l'avantage en les reconnaissant, d'abord, parmi leur entourage, alors qu'elle ne les avait jamais vus ; elle dit que ses voix les lui désignèrent. Mais, pour que Charles VII fût gagné, il fallut une révélation plus intime, une confiance plus haute et plus convaincante.

Sur le moyen dont elle se servit, il y a une sorte d'hésitation entre les témoignages ; il s'agit, tantôt d'un « secret, » tantôt d'un « signe ; » mais les contemporains ont plutôt insisté sur le « secret. »

(1) *Revue Historique* (IV, 342), et *Procès* (I, 100).

La question du « signe » fut, après celle de la communication directe avec le Ciel, la grande bataille du procès de Rouen. Si Jeanne a réellement apporté au Roi un « signe, » la légitimité de la dynastie de Valois est consacrée, en même temps que l'authenticité de la mission divine. A tout prix, il fallait embarrasser Jeanne, la pousser à des aveux ou, du moins, à des précisions dont on pût tirer parti contre elle et contre le Roi. Elle avait compris ce dessein et, dès l'abord, elle refusa de s'expliquer. Le silence fut sa première défense. A la fin seulement, enlacée par l'argumentation de l'évêque, lasse, navrée, malade, elle crut qu'elle ne pouvait plus s'en tenir à une simple négation ; elle entra dans la voie qu'on ouvrait perfidement devant elle, probablement en abusant d'une légende qui s'était déjà répandue, et elle indiqua, en paroles d'ailleurs obscures, ce qu'on appelait « le signe. »

Cet épisode dramatique peint l'époque ; il met en scène tous les personnages, dévoile les roueries de l'attaque, la candeur de la défense et jusqu'aux perfidies patelines du procès-verbal de la procédure.

Dès le début de l'interrogatoire, quand Jeanne est invitée à prêter serment, elle déclare qu'elle dira, sous la foi de ce serment, tout ce qu'elle a fait, mais qu'elle se taira sur ses révélations et sur ce qu'elle n'a dit à personne sauf au roi Charles, lui couperait-on la tête ; ses voix le lui interdisent (I, 45). Le 27 février, le juge s'y prend plus habilement : « Les voix lui ont-elles interdit de parler de ses révélations sans leur autorisation ? » Elle : « Je répondrai si j'ai licence ; sinon, non. »

Mais, déjà, elle a raconté les apparitions de sainte Catherine et de sainte Marguerite. On part de là : « Quel signe apportet-elle de sa mission divine et des entretiens avec sainte Catherine et sainte Marguerite ? » — « Je vous en ai dit assez, répond-elle ; croyez-moi, si vous voulez. » Le juge ne perd pas de vue son objectif : « Quand les voix se font entendre, il y a, dites-vous, une lumière?... Il est venu un ange sur la tête du Roi ; quand vous l'avez vu la première fois (1)... » Elle interrompt : « Par

(1) L'origine de cette légende de l'ange portant une couronne s'explique aisément par la symbolique du temps : Aux fêtes données à l'entrée de Richard II dans Londres, en l'année 1377, « au marché de Cheapside, on avait érigé un bâtiment ayant la forme d'un château... Pour terminer la représentation, un ange descendit du haut du château et offrit au roi une couronne d'or. » J. Lingard, *Histoire d'Angleterre*, t. II (p. 274).

Notre-Dame, s'il y en avait un, je n'en sais rien, je ne l'ai pas vu. — Y avait-il une lumière? » Et elle : « Il y avait là plus de trois cents soldats et cinquante torches, sans compter la lumière spirituelle. Rarement, j'ai des révélations sans lumière. — Mais, enfin, votre Roi, comme eut-il confiance en ce que vous lui disiez? — Parce qu'il y eut des signes communs (*intersignia*) et qu'il s'en rapporta à ses clercs... — Mais eut-il des révélations à Chinon ou à Poitiers? — Il eut un signe se rapportant à ses (ou à *mes*) faits, et cela, avec l'opinion des clercs qu'il n'y avait rien que de bon, fit sa croyance. » (I, 73.) Elle se débat; mais, en somme, elle avance dans le sens où on l'entraîne.

Le juge y revient, le 1^{er} mars : « Et le signe par lequel vous avez prouvé au Roi que vous étiez envoyée de Dieu, pouvez-vous nous en parler? — Puisque je vous ai dit que vous ne tirerie rien de moi. Allez le lui demander à lui-même. J'ai promis à mes saintes de ne rien dire. — Mais, quand vous l'avez montré au Roi, étiez-vous seule à part avec lui? — Il n'y avait pas d'autres témoins, quoiqu'il y eût là beaucoup de monde. » Le juge fait un pas de plus : « Est-ce que vous avez vu la couronne qui'était sur la tête du Roi quand vous lui avez montré le signe? » Elle, essayant de se reprendre : « Puisque je ne puis rien vous dire sans me parjurer!... — Mais, à Reims, le Roi avait une couronne? — Oui, mais on prit celle qu'on trouva là pour ne pas perdre de temps; sans cela, il en eût reçu une bien plus belle et bien plus riche. — Mais la connaissez-vous, cette couronne plus belle et plus riche? — Je ne puis rien dire sans me parjurer. »

Elle s'engage peu à peu; remarquez avec quel art sont introduites ces deux indications précises : un ange, une couronne. C'est sur ces premières données que l'ensemble va se dessiner.

Le 10 mars, le juge lui demande de nouveau : « Reparlons du signe qui fut produit par vous à votre Roi quand vous vîtes vers lui. — C'est un signe bon, honorable, croyable, le meilleur et le plus riche qui soit... Il fut montré devant notables gens d'église et autres évêques dont je ne sais plus les noms (et même y étaient Charles de Bourbon, le sire de la Trémoille, le Duc d'Alençon et plusieurs autres chevaliers qui le virent et ouïrent aussi bien comme je vois ceux qui me parlent ici aujourd'hui). — Et, est-ce que ce signe dure encore? — Il durera jusques à mille ans; il est au trésor du Roi. — Mais, est-ce or, argent,

« pierre précieuse ? » (On voit que l'idée d'une couronne a fait son chemin.) Elle, fâchée : « Je ne vous dirai rien autre chose ; le signe qu'il vous faudrait, à vous, c'est que Dieu me délivre de vos mains et ce serait le plus certain qu'il pourrait vous envoyer. Mais, soyez sûrs que, quand je vins près du Roi, mes voix m'avaient dit : Va hardiment quand tu seras devers le Roi et il aura bon signe de te recevoir et croire. » (I, 120.) Le juge profite : « Quand le signe vint au Roi, ne fites-vous pas une révérence ? » Elle, alors, irritée tout à fait, avec son esprit si mordant et si plaisant à la fois : « Répond, qu'elle remercia Notre Seigneur de ce qu'il la délivra de l'insistance des clercs de là-bas qui argumentaient contre elle et qu'elle s'en agenouilla plusieurs fois... Eh bien ! oui, un ange (voici l'ange, maintenant), un ange vint de par Dieu, et non d'autre part, et bailla le signe au Roi. Ce fut seulement alors que les clercs cessèrent de m'argumenter, quand ils eurent vu ce signe. » D'un seul trait, elle développe alors l'apparition d'un ange apportant le signe (c'est-à-dire une couronne au Roi) ; le Roi remercia et dit qu'il était content. Pour elle, « elle se retira en une petite chambre et elle a entendu dire que plus de trois cents personnes ont vu le signe. »

Ce résultat obtenu, le juge la tient. Le 12 mars : « L'ange parla-t-il ? Était-ce le même qui vous apparaissait à vous-même ? » Elle donne des adhésions de lassitude et mêle à tout cela les noms de sainte Catherine et de sainte Marguerite. Elle dit : « Que son Roi et plusieurs autres ont entendu et vu les voix venant vers elle, Jeanne ; notamment Charles de Bourbon était là et deux ou trois autres. » (I, 57.)

Cela suffit au juge ; il a de quoi bâtir son système. C'est le second article du réquisitoire : « Cette femme dit qu'un ange a apporté à son prince une couronne très précieuse et de l'or le plus pur, que l'ange s'est incliné devant le prince en grande révérence ; ce prince était seul en recevant ce signe, quoiqu'il y eût grande foule dans la salle, et qu'un archevêque reçut cette couronne et la remit au prince en présence de nombreux seigneurs, etc. »

Cependant, on affecte la bienveillance jusqu'à lui demander si elle désire qu'on en réfère à l'archevêque de Reims, au sire de Boussac, à Charles de Bourbon, à La Trémoille, à La Hire et aux autres seigneurs qui, d'après elle, auraient assisté à la scène et vu l'ange apporter la couronne. Mais elle, très finement :

« — Je veux bien qu'on leur envoie un messager; mais c'est moi qui leur écrirai ce que c'est que ce procès; autrement, inutile. »

Le juge n'a plus qu'à échafauder, sur ce point capital, l'article II de la sentence: « Jeanne, tu as dit qu'un ange, accompagné d'une multitude d'autres et de saint Michel, des saintes Catherine et Marguerite, est venu à Chinon, qu'il s'est incliné devant le Roi, qu'il lui a apporté une couronne, etc. Tous les clercs sont d'avis que c'est un mensonge présomptueux, illusoire, pernicieux, un office humiliant et dérogeant à la dignité des anges... etc. » (I, 431.)

Sentit-elle le péril de ces récits où elle s'était laissé entraîner, ou bien, comme il est possible, a-t-on voulu faire croire qu'on aurait obtenu d'elle un désaveu sur ce point comme sur les voix: quoi qu'il en soit, dans les « actes postérieurs, » que les greffiers ont, d'ailleurs, refusé de valider et, par conséquent, suspects de fraude, il est dit qu'il fut déclaré par elle que son récit était une fiction, *fictio quædam* (I, 481), qu'aucun ange du ciel n'était venu vers le Roi, que c'était elle, Jeanne, qui était l'ange (c'est-à-dire la messagère) ayant promis au Roi qu'elle lui apporterait une couronne et le ferait couronner à Reims; qu'en fait, il n'y eut ni signe, ni couronne de la part de Dieu. Et, à maître Loiseleur, elle aurait déclaré et répété, le mercredi, veille de la fête de l'Eucharistie, « qu'il n'y avait ni ange, ni couronne, et qu'il s'agissait simplement de la promesse du couronnement qu'elle avait apportée au Roi, ajoutant qu'elle-même le ferait couronner à Reims. » (I, 479-484.)

Elle aurait donc expliqué le plus adroitement qu'elle put les aveux tournés contre elle et elle aurait présenté le récit qui lui avait été arraché comme une sorte de symbole de sa propre mission. Ne pouvant s'opposer tout à fait au système de ses adversaires et ne voulant rien révéler de ce qu'elle considérait comme le plus intime du secret entre elle et le Roi, elle se serait tirée d'embarras en apportant uniquement comme signe l'affirmation du succès. Elle est la messagère « de par Dieu » et elle apporte la couronne de Reims. Voilà tout.

Elle en revenait, ainsi, à sa réponse aux clercs de Poitiers: Mon signe, ce sera l'accomplissement. Elle avait fait comme elle avait annoncé. La couronne était, maintenant, « dans le trésor royal » et « pour plus de mille ans! »

Ainsi elle se déroba à la révélation du « secret » lui-même. Tout au plus peut-on reconnaître quelque allusion dans ces mots du procès-verbal : *intersignia*, des signes communs, et *signum de factis suis* (un signe concernant ses actions, c'est-à-dire les actions du Roi, à moins que cela ne veuille dire « mes actions, » les actions de Jeanne, car les deux sens sont plausibles).

Mais d'autres témoins ont affirmé l'existence d'un secret ou d'une révélation et en ont déposé au procès de réhabilitation, ou en ont témoigné dans leurs récits.

Ce qu'il y a de plus précis, c'est la déposition de Jean Pasquerel, le confesseur de Jeanne : « Quand elle s'avança vers lui, le Roi lui demanda son nom. Elle répondit : « *Gentil Dauphin, j'ai nom Jehanne la Pucelle et vous mande le roi des cieux*, par moi, que vous serez sacré et couronné à Reims et vous serez le lieutenant du roi des cieux, qui est roi de France. » Après de nombreuses questions du Roi, Jeanne dit de nouveau : « Je vous dis de la part de *Messire*, que tu es *vray héritier de France et fils du roy*; et il m'a envoyé vers toi pour te conduire à Reims pour que tu y reçoives la couronne et le sacre, si tu le veux. » Le Roi ayant entendu cela, dit aux assistans que Jeanne lui avait dit des secrets que nul ne savait ou ne pouvait savoir, et c'est pourquoi il eut grande confiance en elle. Et toutes ces choses me furent racontées par Jeanne elle-même, ajoute Jean Pasquerel, car je n'y assistai pas (1). »

On retrouve, en somme, dans ce récit, le schéma de la scène du « signe, » telle que Jeanne l'évoqua plus tard devant ses juges : l'ange (qui est elle-même), la promesse du couronnement, la présence de Regnault de Chartres et de toute la Cour. Mais on trouve aussi la mention du « secret » et le schéma de l'autre récit qu'ont fait les historiens, à savoir que Jeanne aurait révélé au Roi une prière que lui-même aurait adressée au ciel, dans le for de sa conscience, pour demander s'il était vraiment fils de France et héritier légitime du royaume. Jeanne d'Arc aurait connu ce doute et cette imploration dont le Roi n'avait parlé à personne et elle y aurait répondu : « Je te dis de la part de *Messire* que tu es *vrai héritier de France et fils de Roi*... »

Les autres témoignages, au sujet de ce secret, sont plus tardifs, moins sûrs et ne sont probablement que l'écho répercuté

(1) *Procès*, III (p. 403). — Les mots soulignés sont en français dans le texte comme ayant été recueillis de la bouche de Jeanne.

des bruits qui circulèrent à la Cour (1); mais on n'en connut jamais rien de bien précis, puisque Jean d'Aulon lui-même, écuyer, placé par le Roi près de Jeanne d'Arc, déclare, qu'à ce sujet, il ignore. (IV, 209.)

Quoi qu'il en soit, le Roi fut convaincu par ce que lui dit Jeanne. « Secret » ou « signe, » il s'agit toujours, en somme, de ce qui fait le nœud de tout le drame : la promesse formelle de la couronne par l'hérédité et par le sacre. Le vrai miracle de la vie de Jeanne d'Arc est toujours le même : la promesse d'accomplir et l'accomplissement.

II

Dès le début de sa carrière jusqu'à son succès qui fut le sacre de Reims, elle s'éleva, pour ainsi dire, d'échelon en échelon, soutenant le présent par l'avenir, mais aussi gagnant du présent à l'avenir, à l'aide de réalisations progressives et *annoncées*. C'est le procédé de tous les grands esprits : ils indiquent et ils font. Ils ébranlent les esprits et les jettent dans l'action par la foi. On dit qu'elle parlait très bien, « *multum bene loquebatur*, » et qu'elle exerçait une grande séduction. (II, 450; III, 31.) Surtout, elle avait l'autorité, c'est-à-dire le don de commandement naturel aux personnalités fortes et désintéressées. Par une impulsion, à l'origine de laquelle il y avait toujours un parti pris vigoureux, elle entraînait les convictions, « et Dieu faisait le reste. »

C'est ainsi, qu'ayant à persuader Robert de Baudricourt, elle gagna, d'abord, son oncle Lassoit et les gens de Vaucouleurs, Henri Le Royer, Jean de Novellompont, tous deux grâce à la prophétie, « que la France, perdue par une femme, sera sauvée par une vierge venue des marches de Lorraine. » (II, 447.)

Après avoir ainsi frappé les imaginations, elle les saisit par son ton de confiance et d'assurance. Novellompont, comme Baudricourt, a commencé par se moquer d'elle : « Eh! l'amie, qu'est-ce que vous faites ici? Faut-il que le Roi soit chassé de

(1) On a fait grand état du récit de Pierre Sala, écrit en 1516, c'est-à-dire près de cent ans plus tard, dans les *Hardiesses des grands Rois et Empereurs*, et où il répète ce qui lui aurait été dit, à lui-même, par Guillaume Gouffier seigneur de Boissy, confident du roi Charles VII. Mais, à regarder les choses de près, le récit de Boissy ne diffère pas sensiblement de celui de Jean Pasquerel qui avait déjà passé, plus ou moins altéré, dans le *Journal du Siège d'Orléans* (IV, 128) et dans le *Miroir des femmes vertueuses* (IV, 267).

son royaume *et que nous devenions Anglais?* » Mais elle s'explique si droitement et si chaleureusement, qu'à la fin, il est convaincu, il lui touche la main et lui jure qu'il la conduira vers le Roi... — « Mais quand partira-t-on? — Le plus tôt possible, plutôt aujourd'hui que demain et plutôt demain qu'après-demain. » Et tout est mis en mouvement. (II, 436.) Robert de Baudricourt suit le courant. Il est entraîné par la confiance qu'elle répand autour d'elle et qui gagne de proche en proche.

Les choses s'enchaînent : voici qu'une autre preuve, un acte nouveau, sert de point d'appui à la persuasion graduelle qu'il faut imposer à la Cour : c'est le voyage. Jeanne, avec sa petite troupe, traverse à cheval toute la France, sans courir le moindre risque, malgré le grand nombre des partisans et des brigands tenant les chemins; on cria au miracle. Sa conduite, sa discrétion, sa piété, sa charité, sa chasteté fière persuadèrent d'abord ses compagnons de voyage, les premiers témoins de cette Hégire, ceux qui affirment, d'abord, qu'elle est réellement envoyée de Dieu (1).

Ils propagent la conviction dans les villes où ils passent, chez ceux qui les questionnent à la Cour. Ils préparent le terrain par leurs dires sincères. Sa réputation d'honnêteté, de candeur, la précède. Il y a, en elle, des choses qui tiennent du prodige. La Cour et le roi Charles sont ébranlés avant d'être touchés. Elle arrive. Elle se déclare « envoyée de Dieu; » elle affirme la légitimité de l'héritier des lys; elle promet la délivrance d'Orléans, le couronnement; en un mot, elle désigne l'acte et le rend possible en l'affirmant. Elle paraît bien avoir, la première, l'idée du sacre à Reims. La simplicité et la force de cet avis ne peuvent que frapper. Et puis, les clercs de Poitiers « ne trouvent que du bien en elle. » A tout le monde, elle parle résolument, gaiement, familièrement, comme elle fait au Duc d'Alençon. Il était à la chasse aux cailles; le Roi le fait venir pour qu'il rencontre la Pucelle. Elle va vers lui, lui demande son nom; le Roi lui-même dit : « C'est le Duc d'Alençon; » et, aussitôt : « Vous, soyez le bienvenu, plus il y aura ici du sang de France, mieux cela vaudra. » (III, 91.) Non moins vivement au frère Séguin qui veut savoir si ses voix parlent français : « Mieux que vous, assurément, » répond-elle au docteur limousin.

(1) Voyez la déposition de ses compagnons de route, Novellompont et Poulengy. (II, 437 et 457.)

De l'un à l'autre, elle gagne; sans cesse, elle se porte en avant et met sa preuve à la pointe d'une promesse, et dans la désignation d'un acte : « Donnez-moi des hommes d'armes, et nous délivrerons Orléans : ce sera cela, mon signe ! »

Il y avait, en elle, des qualités très fortes et très apparentes. On la trouvait active, intelligente, judicieuse au delà de ce qu'on pouvait attendre d'une simple paysanne : « Hors des faits de guerre, dit le Duc d'Alençon, elle était simple et jeunette ; mais, à la guerre, elle se montrait entendue tant au port de la lance qu'à l'ordre d'une armée et à la préparation d'une bataille et surtout de l'artillerie. Un vieux capitaine de vingt ou trente ans de guerres, surtout pour l'artillerie, n'eût pas mieux fait. » (III, 100.) L'artillerie, l'arme moderne par excellence, celle qui demande le plus de réflexion et de jugement !

Le tribunal et les témoins à Rouen pensaient aussi qu'elle répondait mieux qu'un docteur ; et de cela il nous est facile de nous rendre compte. Elle faisait excellentement ce qu'elle avait à faire. On voit bien qu'elle était personne de grand entendement et de féconde méditation. Ses interrogatoires révèlent une spontanéité prodigieuse, mais aussi une réflexion soutenue dans l'intervalle des audiences (1).

En plus, elle avait l'art inconscient de tenir les imaginations en éveil. Tout en déjeunant en tête à tête avec le Duc d'Alençon, qui l'écoutait émerveillé, elle lui disait « qu'elle en savait encore plus et pouvait encore plus qu'elle n'avait dit à ceux qui l'interrogeaient. » (III, 92.) N'oublions pas le prestige indicible des quatre grandes promesses sans cesse répétées : qu'elle dégagerait Orléans, ferait sacrer le Roi à Reims, libérerait le Duc d'Orléans, chasserait les Anglais hors de France. Comment mettre en doute une confiance au succès qui, par elle seule, est une force ?

On organise le secours d'Orléans. Dès la rencontre avec Dunois, elle le prend sur le même ton d'assurance et de familiarité cordiale : « N'êtes-vous pas le bâtard d'Orléans? — Oui, et je

(1) Napoléon dit à Rœderer : « Moi, je travaille toujours ; je médite beaucoup. Si je parais toujours prêt à répondre à tout, à faire face à tout, c'est qu'avant de rien entreprendre, j'ai longtemps médité, j'ai prévu tout ce qui devait arriver. Ce n'est pas un génie qui me révèle, tout à coup, en secret, ce que j'ai à dire ou à faire, dans une circonstance inattendue pour les autres. C'est la méditation... » Il dit encore : « Militaire, je le suis parce que c'est le don particulier que j'ai reçu en naissant ; c'est mon existence, c'est mon habitude. Partout où j'ai été, j'ai commandé... » Dans Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, VIII (p. 309). Les grandes âmes s'expliquent ainsi l'une l'autre.

suis heureux de vous voir. » Aussitôt, sans autre compliment : « Est-ce vous qui avez donné le conseil de me faire venir du côté de la Sologne? — C'était le conseil des plus sages. — En nom Dieu, mon conseil est meilleur que le vôtre. Vous avez voulu tromper et vous vous êtes trompés, etc., etc. » (III, p. 5.) En fait, elle a raison ; on l'écoute et on réussit.

Alors, les « miracles » se succèdent : le vent qui était contraire tourne et les bateaux chargés de vivres peuvent accéder à la ville. Dunois affirme que, dès lors, il fut ébranlé. Mais, quand il la vit s'avancer, près de lui, l'étendard à la main, traverser la Loire et entrer dans Orléans, il n'eut plus de doute et voyant qu'elle accomplissait ce qu'elle avait promis mieux que ne l'eût fait aucun chef de guerre, il comprit qu'elle venait bien de Dieu et, puisqu'elle disait qu'elle avait vu saint Louis et Charlemagne priant pour le salut du royaume, qu'il fallait l'en croire (déposition de Dunois, t. III, p. 6).

Même chose quand elle résolut d'attaquer les Anglais contre l'avis des chefs, et qu'elle les mit en fuite ; même chose, le 27 mai, quand, blessée, comme elle l'avait prédit, elle ne quitta pas le combat et fut guérie sans prendre de remède ; de même, quand, après avoir prié un instant, elle mena les troupes françaises à l'attaque du boulevard, et repoussa les Anglais terrifiés, *Anglici tremuerunt et effecti sunt pavidî* ; de même, quand elle annonça la mort de Gladsdale. Tout est miracle à Orléans, mais tout est aussi présence d'esprit, activité, courage.

A Jargeau, c'est le Duc d'Alençon qui reçoit les mêmes impressions. A l'occupation du faubourg, à l'attaque contre la ville, à l'assaut où elle faillit périr, le duc se persuade, comme elle le répète constamment, que c'est Dieu qui conduit l'opération. (III, 97.) Toute action est victoire et toute victoire miracle.

Mais, plus elle avançait, plus s'épuisait la force de prestige et d'entraînement déposée en elle. Les hommes aussi se lassaient. Ils ne pouvaient soutenir ce train. C'est encore à Dunois que nous devons le récit de deux incidens des plus poignans dans cette vie surnaturelle, et pourtant si humaine. On y voit l'énergie de « l'un » s'épuiser contre l'inertie de « tous. » A Loches, elle devine que, dans le Conseil du Roi réuni, on discute ses propositions, on met en doute sa puissance et ses conseils. Elle entre. Elle est debout devant ces hommes puissans aux sourcils froncés. Le Roi lui-même l'oblige à donner des explications. Que

peut-elle répondre, sinon une chose, toujours la même : « Qu'on la croie et qu'elle réussira ! » Elle répète d'une façon si émouvante la parole de sa voix : « Fille Dé, va, va, va, je serai à ton aide, va ! » qu'elle l'emporte encore. (III, 12.) On la croit et on réussit : c'est le début de la marche sur Reims.

Le sacre de Reims est l'accomplissement. Comment douter désormais ? Maintenant, on va lui obéir aveuglément. Tout au contraire. Le fait réalisé brise l'essor des imaginations et l'élan de la foi. Cela est de l'homme. Tous les triomphateurs ont été abandonnés à cause du succès, Thémistocle, Scipion, Napoléon.

C'est au retour de Reims qu'elle prononce les premières paroles de découragement, comme si une telle réalisation l'avait brisée elle-même : « Le Roi étant en marche vers La Ferté-Milon et Crépy-en-Valois, le peuple venait au-devant du Roi et criait : « Noël ! Noël ! » La Pucelle chevauchait entre l'archevêque de Reims, Regnault de Chartres, en qui déjà couvaient de mauvais desseins, et Dunois, qui raconte le fait : « Quel bon peuple, s'écria-t-elle ; jamais je n'en ai vu de si joyeux de la venue du Roi. Que je serai heureuse, à ma mort, d'être enterrée ici ! » Entendant ces paroles, l'archevêque lui dit : « Jeanne, où pensez-vous donc devoir mourir ? » Elle répondit : « Où il plaira à Dieu. Je n'en sais pas plus que vous, ni du temps ni du lieu. Que je voudrais qu'il plût à Dieu, mon créateur, que je n'allasse pas plus loin et que je quittasse les armes ! J'irais dans mon pays servir mon père et ma mère, garder leurs brebis avec ma sœur et mes frères qui seraient tant heureux de me revoir. » (III, 15.)

A partir de cette date, commence la période de l'abandon. La « mission » n'était pas achevée, puisque Jeanne n'avait pas réalisé tout ce qu'elle s'était promis à elle-même ; sinon, elle eût quitté les camps. Mais l'heure est arrivée où, la foi tombant, le miracle cesse. Les promesses, les signes et les prophéties étaient moins fortes, les voix elles-mêmes se taisaient. Encore une fois, tout le miracle était dans « l'accomplissement. »

C'est ce *miracle* qu'il faut accepter !

Qu'une enfant de dix-sept ans, venue de son village, ait sauvé le royaume de France du plus grand péril qu'il ait jamais couru ; qu'elle ait « duré » juste assez pour réussir et qu'elle ait fini pour grandir encore par le mystère de l'abandon et du martyre ; que son apparition et sa disparition aient eu les suites

extraordinaires, les remous d'histoire infinis qui se sont produits et qui se développeront sans cesse, c'est, vraiment, un événement au-dessus des forces et des choses humaines.

Le temps qui la vit, les siècles qui suivirent s'épuisent à l'expliquer.

Une explication quelconque est-elle possible? Cette explication, est-il nécessaire de la tenter? La nature, la vie, le monde visible et invisible cachent à l'homme assez de secrets pour qu'il se résigne à ignorer celui-là. Les défaillances, les insuffisances, les impuissances trop notoires de la raison n'enseignent-elles pas la vanité de certaines interprétations des faits dites « rationnelles? » Quant aux décisions de la foi, elles ne relèvent que de la foi.

Entre la raison et la foi, l'esprit humain doit-il nécessairement prendre parti? Les postulats imposés à notre raison sont des actes de foi, et si on supprimait de la science la foi, il lui manquerait justement sa base. Entre la raison et la foi, il n'y a ni contradiction, ni combat nécessaire. Il est d'une très haute raison d'accepter la foi, et la foi fait sans cesse appel à la raison; selon la formule scolastique, « la foi cherche l'intelligence et l'intelligence trouve la foi. »

En ce qui concerne Jeanne d'Arc, la lutte reste vive entre croyans et non-croyans. Mais il est permis de penser qu'une parole de conciliation et d'harmonie se dégagera, un jour, de l'ardeur même des convictions. La sincérité, fille du temps, se refusera à défigurer, au gré des passions d'un jour, une des plus belles images de l'histoire. Elle groupera, autour d'une adhésion simple, tous ceux qui aiment le beau, c'est-à-dire la vérité.

Voici donc les explications : il y eut, dans le siècle de Jeanne d'Arc et de son vivant, trois opinions, trois systèmes : 1^o l'explication populaire française, répandue et acceptée, avec une spontanéité incroyable, très loin et très vite à l'étranger (1) : Jeanne est une thaumaturge ; Dieu lui a donné, avec la sainteté, une délégation de la puissance divine ; 2^o la thèse des juges et des adversaires : Jeanne est inspirée du diable et de l'esprit malin ; elle est suspecte et peut passer pour sorcière ; en tous cas simulée, blasphématrice, hérétique et, à la fin, relapse et apostate. Le mieux qu'on en puisse penser est qu'elle a été suscitée

(1) Voyez Germain Lefèvre-Pontalis : *les Sources allemandes de l'histoire de Jeanne d'Arc.*

par les chefs des conseils et des armées de Charles VII pour abuser la superstition populaire ; 3° enfin, la thèse royale, celle qui est développée, surtout, au procès de réhabilitation, par ceux qui portèrent la parole au nom de la Cour et dont les allégations évidemment concertées tendent toutes au même but : Jeanne fut envoyée de Dieu avec mission expresse de sauver les affaires de France au moment du siège d'Orléans et de faire couronner le Roi à Reims. Après quoi, sa mission est achevée. Le tribunal de Rouen a condamné une innocente dont l'intervention avait prouvé que Dieu se prononçait pour la dynastie de Valois.

Cette dernière préoccupation est apparente, aux diverses phases du procès de réhabilitation, dans le soin avec lequel certaines questions sont posées et d'autres laissées dans l'ombre. Elle se découvre dans la lettre par laquelle, au début du procès, dès 1456, l'archevêque de Reims, Jean Jouvenelles Ursins, prie un des témoins principaux, Jean d'Aulon, écuyer de Jeanne d'Arc, d'envoyer sa déposition : « Je vous écrivis déjà au sujet du procès fait contre Jehanne la Pucelle par les Anglais, par lequel ils veulent maintenir qu'elle fut sorcière, hérétique, invocatrice des diables et que, *par ce moyen, le Roi auroit recouvert son royaume, et ainsi ils tiennent le Roi et ceux qui l'ont servi pour hérétiques.* Puisque vous avez très bien connu sa vie et son gouvernement, je vous prie d'envoyer par écrit ce que vous en savez, signé de deux notaires apostoliques, etc., *pour révoquer tout ce que les ennemis ont fait touchant le dit procès...* » (III, 208.) C'est une thèse, surtout politique.

En somme, ces trois systèmes admettent le miracle, une intervention extra-humaine. Cet accord fondamental pesa d'un poids énorme. La question de Jeanne d'Arc n'appartient pas seulement au domaine de l'histoire profane : elle agite les consciences et se transforme, selon les dispositions de ceux qui l'étudient et l'exposent, en une thèse religieuse et doctrinaire, les uns acceptant, les autres rejetant l'explication mystique.

Toutefois, même dans le siècle de Jeanne, il s'était produit des interprétations plus réservées. Un homme considérable, un esprit clairvoyant et renseigné aux bonnes sources, le pape Pie II (OËneas Sylvius Piccolomini) s'exprime en ces termes, dans ses *Mémoires*, après avoir raconté, avec beaucoup d'autorité, les faits et gestes de Jeanne d'Arc : « Fut-ce œuvre divine ou humaine, j'aurai peine à le dire. Il en est qui pensent que les

grands du royaume, s'étant divisés en présence du succès des Anglais et ne voulant, ni les uns ni les autres, accepter parmi eux un chef, l'un d'entre eux plus sage aurait imaginé cet expédient d'alléguer que cette pucelle était envoyée de Dieu pour prendre le commandement : nul homme n'oserait se refuser à l'ordre de Dieu. Ainsi la conduite de la guerre aurait été confiée à la Pucelle avec le commandement des armées. » (IV, 518.)

Saint Antonin de Florence avait laissé une appréciation tout aussi mesurée : « Elle fut, en tout, digne d'admiration ; sous quelle inspiration, on ne le savait. Mais on croyait plutôt que c'était celle du Saint-Esprit. Cela résultait de ses actions dans lesquelles rien ne paraissait de contraire aux mœurs, rien de superstitieux, rien de contraire à la foi. » (IV, 506.)

Malgré tout, deux partis se sont formés aux extrêmes et se sont livrés aux polémiques les plus pénibles, depuis la grossière erreur de Voltaire jusqu'aux virulences de récents biographes du parti contraire.

Rome ne s'est pas montrée si absolue sur la question des miracles, des prophéties, des visions (1). Le bref du pape Pie X célèbre « l'héroïcité des vertus de la vénérable servante de Dieu Jeanne d'Arc, *vierge*, » — mais sans ajouter *martyre*. Il est dit que, jeune, elle a entendu « la voix de Michel, prince de la milice céleste, » qu'elle a été « émue par des avertissemens du ciel, » « poussée par un souffle divin, » qu'« elle s'est appuyée sur des conseils célestes, » que Dieu « a doté cette pauvre villageoise, qui ne savait même pas lire, d'une sagesse, d'une science, d'une habileté militaire et même de la connaissance des mystères divins ; » toutefois cette intervention de la Divinité n'est indiquée que par des paroles atténuées : « Ainsi le Ciel combattit contre les ennemis du nom français ; ainsi fut miraculeusement sauvée la patrie ; la mission de Jeanne d'Arc était achevée... » Nulle part, il n'est question des apparitions, pas plus que des prédictions de Jeanne d'Arc ou des faits extra-

(1) Il me semble que la doctrine de l'Église, en ces matières délicates, a été tracée de la main de Benoît XIV, dans son traité *De la Béatification et de la Canonisation des Saints* (III, 15), cit. par M. H. Joly dans sa *Psychologie des Saints* (p. 83). Benoît XIV dit, à propos des révélations de sainte Catherine de Sienne et de sainte Brigitte : « Bien que plusieurs de ces révélations aient été approuvées, nous ne devons ni ne pouvons leur donner un assentiment de foi catholique, mais simplement un assentiment de foi humaine et selon les règles de la prudence, quand ces règles nous permettent de juger ces prédictions probables et dignes d'une pieuse créance. »

ordinaires qui lui sont attribués : découverte de l'épée de Fierbois, ses blessures guéries sans l'usage de remèdes, la direction du vent changée, etc. ; bien moins encore du fait de Lagny ; et, quand il s'agit de relever les miracles accomplis par l'intervention de Jeanne d'Arc, on n'invoque ni ses propres actes ni même ce prodige étonnant, surhumain, que fut sa carrière : conformément, d'ailleurs, aux règles canoniques, la congrégation ne relève que des faits postérieurs à la mort de l'héroïne : sœur Thérèse de Saint-Augustin guérie d'un ulcère à Orléans en 1897, sœur Julie Gautier guérie d'un ulcère cancéreux à Faverolles, près d'Évreux, sœur Marie Sagnier de la congrégation de la Sainte-Famille, guérie également à Frages, diocèse d'Arras.

Jeanne d'Arc est proclamée bienheureuse ; l'héroïcité et la sainteté de sa personne sont reconnues ; les catholiques peuvent réciter l'office et célébrer la messe en son honneur, chaque année, selon le commun des Vierges avec les oraisons propres approuvées par le Pape. Mais Rome n'a pas été au delà.

Les Français peuvent donc, tous ensemble, de bonne foi, rechercher les circonstances non seulement divines, mais humaines, dans lesquelles cette carrière merveilleuse s'est accomplie.

III

Qu'il y ait, sur la terre, des peuples « élus, » que la divinité ait fait son choix entre les puissances d'ici-bas, qu'elle dérange l'ordre de la nature pour venir en aide à ses favoris, que le Dieu des armées intervienne en nos combats, arrête le bras du vainqueur, tienne en suspens la chute du soleil, fasse refluer les eaux et tomber les murailles ; en un mot, que Dieu se soit prononcé, au xv^e siècle, pour la France contre l'Angleterre, c'est tout un système philosophique, moral, politique et religieux que l'on adopte, dès que l'on admet la mission divine de Jeanne d'Arc (1). Mais les motifs et les conséquences de cette croyance

(1) Les Anglais étaient persuadés que Dieu était avec eux : « Quand, après la bataille d'Azincourt, Henri V s'est donné le « piteux » spectacle de « la grant noblesse qui là étoit occise, lesquels étoient déjà tout nus comme ceux qui naissent de mère », il dit : « Ce n'est pas nous qui avons fait cette tuerie, mais Dieu tout-puissant pour les péchés des Français... » — Le 1^{er} décembre 1420, Henri V entraît triomphalement dans Paris, escorté du roi et de la reine de France, au milieu des rues pleines de processions de prêtres, revêtus de chapes et de surplis, portant reli-

s'imposent à l'entendement humain plutôt qu'elles ne le convainquent. De ces volontés célestes, révélées par des faits terrestres, la divinité n'a pas à rendre compte à la raison humaine.

Il faut reconnaître pourtant que, s'il s'est présenté, depuis la mort du Christ et la conversion de Constantin, une circonstance où, au point de vue catholique, l'intervention de la Providence ait pu paraître nécessaire, c'est à l'heure où parut Jeanne d'Arc.

Si la France eût succombé, si la France fût devenue anglaise, ou si elle eût été partagée entre l'Angleterre et une Bourgogne à demi allemande, si le duché de Bourgogne s'était élargi et installé en royaume sur la Meuse et sur le Rhin, laissant Paris, Nantes, Bordeaux et peut-être Toulouse aux Plantagenets, c'en était fait des pays latins, c'en était fait de la pensée et de la civilisation méditerranéenne, en tout cas, de la tradition romaine.

Rome, encore sous le coup du schisme, n'eût pas résisté à l'assaut formidable que la « Réforme » extérieure à l'Église se préparait à lui livrer. Dans l'anarchie païenne de l'Italie, dans la floraison du luxe violent et sensuel propre à l'hégémonie bourguignonne, l'écroulement du trône de Charlemagne et de saint Louis eût creusé un gouffre qui, probablement, n'eût jamais été comblé. Donc, si la volonté divine eut jamais à corriger ou à prévenir les conséquences des erreurs humaines, ce fut alors. L'Église catholique ne fait que remplir un devoir de gratitude en élevant Jeanne d'Arc sur ses autels.

Mais la France n'est pas seulement « la fille aînée de l'Église : » elle est aussi la patrie de Montaigne et de Descartes, le pays du philosophisme et de la Révolution, l'apôtre le plus déterminé de la subordination du monde aux lois de la raison. Ces pages de l'histoire de la France ne peuvent être supprimées pas plus que les autres; le recto tient au verso.

En face de l'explication hagiographique, une autre s'est produite, suite naturelle de cette *contre-partie* de l'histoire française : non moins absolue en ses affirmations que la première, au nom des sciences naturelles, de l'observation physiologique et

quaires et chantant : *Te Deum laudamus* ou : *Benedictus qui venit in nomine Domini*. — Sur son lit de mort, repoussant tous remords que l'approche du mouvement de Dieu pouvait faire naître dans son âme, il se rend ce témoignage : « Ce n'est pas l'ambition ni la vaine gloire du monde qui m'ont fait combattre. Ma guerre a été approuvée par de saints prêtres ; en la faisant, je n'ai point mis mon âme en péril. » F. Rabbe, *Jeanne d'Arc en Angleterre* (p. 13).

psychologique, elle nie l'existence des thaumaturges et des inspirés, des sorcières et des possédés. La « science moderne » ne connaît que des *cas*, plus ou moins singuliers, de névropathie, d'hallucination, d'extase. Pour cette école, l'action extraordinaire de Jeanne d'Arc s'explique par une prédisposition pathologique. Jeanne est une malade, elle est en proie à des crises de surexcitation nerveuse, relevant du vaste empire de l'hystérie.

La science ne serait pas pleine de doute au sujet de telles affirmations, qu'au nom de la science elle-même, il serait difficile de les accepter. Considérer Jeanne, une personne si droite, si vertueuse, si parfaitement équilibrée, si entière, comme une détraquée, une désordonnée, victime de tares physiologiques ou de lésions cérébrales, cela échappe complètement à la conception que nous avons normalement de la maladie et de la santé. Pendant les trois années qu'elle passe sous le verre grossissant de l'histoire, pas un acte vil, extravagant, incohérent ou seulement médiocre, pas une fausse note, hilarante ou mélancolique. Cette hardiesse, cette gaieté familière et sincère, cet entrain dans la bataille, devant les grands de ce monde, devant ses juges, dans sa prison, cette attache énergique à la plus noble des vertus féminines, la chasteté, est-ce là la tenue physique et morale d'une malade? En sa pleine et vigoureuse activité, elle présente, au contraire, la réunion la plus extraordinaire de facultés puissantes, admirablement pondérées.

Le mieux est de se rallier à la conclusion de celui qui a signé la dernière « opinion médicale » sur « le cas » de Jeanne d'Arc, le docteur Dumas : « Par son intelligence, par sa volonté, Jeanne resta saine et droite, et c'est à peine si la pathologie nerveuse éclaire faiblement une partie de cette âme (1). »

Mais alors, les « visions, » les voix, tout cet appareil ultra-terrestre dont son propre témoignage a entouré sa vie?... Puisqu'elle n'a jamais menti, elle a vu les anges et les saintes, elle a reçu les ordres divins, elle a perçu de ses sens et subi, de son intelligence et de sa volonté, toute cette intervention céleste qui lui imposa sa mission; enfin, elle a accompli cette mission elle-même avec une incompréhensible maîtrise des hommes et des événements... Si Jeanne n'est pas une visionnaire, une hallucinée,

(1) Opinion publiée dans les appendices du deuxième volume de *l'Histoire de Jeanne d'Arc*, par M. Anatole France.

une extatique, qu'est-elle donc? L'énigme de son existence subsiste tout entière.

Il est, à l'origine de ces carrières surprenantes, un premier mystère, celui qui préside à la naissance des grands hommes.

Ils apparaissent, dans le temps et dans l'espace, quand une volonté immanente ou un concours de circonstances inanalysable en ont décidé. Des centaines de millions, des milliards d'individualités se succèdent sur la terre, et leur vie n'a pas d'autre objet que de recevoir et de transmettre la vie. Elles naissent dans l'indifférence et meurent dans l'oubli.

Mais, à certains carrefours d'histoire, des êtres admirablement doués et organisés paraissent : leur existence est un prodige et leur mémoire ne s'effacera jamais. Encore une fois, sur le fait et les causes de leur apparition, toutes les tentatives d'explications rationnelles sont vaines. Ils naissent parce qu'ils doivent naître. Leur astre paraît et disparaît comme un météore. Leur mission accomplie, ils tombent, laissant derrière eux une longue traînée de lumière.

Jeanne d'Arc fut un de ces êtres prédestinés. Le critérium comparé des grands esprits et des âmes supérieures la place sans conteste à ce rang. Considérées ainsi, son apparition et sa parabole échappent aux calculs humains, comme celles d'un Alexandre le Grand, d'un Mahomet, d'un Napoléon, d'un Pasteur.

Il est, dans le procédé intellectuel des grands hommes, des démarches inintelligibles au commun des mortels. J'affirme, pour avoir vu de près l'un d'entre eux, que le grand homme est inconnaissable, même à lui-même. Si quelque professeur muni de ses diplômes, si quelque érudit orné de ses lunettes, si quelque interne armé de son scalpel, s'approchant de ces héros, s'étonne de ne pas les saisir et les comprendre, ce qu'il y a de plus singulier, c'est son étonnement.

Tout au plus est-il donné à l'historien d'expliquer les circonstances des temps qui les connurent et de relever le graphique minutieux de leurs hauts faits.

Jeanne d'Arc vint à une époque qui parut, aux contemporains eux-mêmes, le temps des miracles. Comme le moyen âge finissait et que les temps nouveaux commençaient, il y eut, sur la terre, un tel ébranlement que l'humanité en frémit. Son émotion fut

indicible; elle ne pouvait comprendre cette angoisse de mort qui précédait, en elle, une parturition.

Il serait facile de tracer un tableau où mille traits accumulés feraient preuve. A quoi bon, puisqu'on peut apporter la haute et véhémence attestation de ceux qui vécurent ces temps uniques ?

Deux hommes dont l'existence « couvre » tout le xv^e siècle, et les premières années du xvi^e, G. Chastellain et Jean Mollinet n'ont pu contenir leur admiration pour « les merveilles advenues en ce temps. » L'un commença, l'autre continua, dans une forme destinée, par son rythme monotone, à pénétrer dans les esprits populaires, une « recollection » de ces choses, les unes « piteuses, » les autres « douteuses, » les autres « étranges et passant le sens humain, » dont ils furent les témoins (1).

La complainte raconte les misères de Rome, les violences d'Angleterre, les troubles de France, les fortunes et infortunes des grands personnages, les révolutions qu'un tel désordre cause de par l'univers :

Passant par Angleterre,
Je vis, en grand tourment,
Les seigneurs de la Terre
S'entretuer forment;
Avec un tel déluge
Qui cœurs ébahissait
Qu'à peine y eut refuge
Où mort n'apparaissait.

La fin du monde approche :

J'ai vu comète horrible
Comme verge pointant,
Épouvantable, terrible,
Grande, folle et ardant.

La terre tremble :

J'ay vu peuple confondre
Et royaume trembler
Châteaux et villes fondre
Et cités s'abîmer.

(1) Christine de Pisan obéissait à un sentiment analogue lorsqu'elle écrivait, dès 1403, son poème allégorique et moral de *la Mutation de Fortune*, où elle relate abondamment les vicissitudes du sort des hommes et les caprices de la Destinée. Et, déjà, Boccace avait écrit, dans le même esprit, ses biographies des hommes illustres, qui furent si répandues et si goûtées au siècle suivant.

Voici la grande chute appréhendée depuis des siècles, l'éroulement de l'Empire, Constantinople aux mains des Turcs :

La cité Constantine
Depuis vis envahir
De la gent Sarrazine
Qui la vinrent saisir
Et la tête coupèrent
Au vieillard Empereur.

Puis, on ne sait quelles inventions du Malin : la découverte de l'Imprimerie :

J'ai vu grand multitude
De livres imprimés ;

L'apparition de pays inconnus :

J'ai vu deux ou trois îles (les Açores),
Trouvées en mon temps
De chicanes fertiles
Et dont les habitans
Sont, d'étranges manières,
Sauvages et velus.
D'or et d'argent minières
Voit-on en ces palus.

Faut-il s'étonner, maintenant, que les spectateurs de ces faits extraordinaires acceptent tout de la fatalité, soit que la main de Dieu, soit que la griffe du diable s'appesantisse sur eux. Le monde ne leur est-il pas un continuel miracle ?

J'ai vu, chose inconnue,
Un mort ressusciter...
J'ai vu, vif, un fantôme ;
Un jeune moyne avoir
Membre de femme et d'homme
Et enfant concevoir ;
Par lui seul en lui-même
Engendrer, enfanter.

.....

Que devient la règle, la norme ? Ni suite ni logique, pas plus dans l'histoire que dans la nature : tandis que les Turcs entrent à Constantinople, les Maures sont chassés d'Espagne. Les grands hommes, les papes, les rois, les évêques, les ministres, montent sur la scène et s'effondrent sous les tréteaux. Les ascensions

imprévues, les ruines soudaines égalisent toutes les chances. Le règne qui vit Jeanne d'Arc vit aussi Jacques Cœur. Tandis que la plus fière aristocratie écrase la foule par son orgueil, la mort l'entraîne, comme les autres, en sa danse macabre et rit à belles dents de la jeter au feu éternel. Le monde n'est qu'une immense « nef des fous, » vouée au naufrage, si la miséricorde divine ne le prend en pitié. Tout est incohérence, absurdité. L'Antechrist est né :

J'ai vu, par excellence,
Jeune homme de vingt ans
Avoir toute science
.....
Comme un jeune antechrist.

Dans une époque ainsi agitée, exaltée par la rébellion de toutes les passions et l'attente de tous les prodiges, les hommes devaient-ils s'étonner de l'apparition et de la mission divine d'une femme qui s'appelait fille du Ciel et fille de Dieu? N'était-elle pas annoncée par les prophètes et les Pères de l'Église? Toute l'épopée chevaleresque n'était-elle pas un hymne en l'honneur de la femme; n'était-ce pas elle qui devait, une fois de plus, écraser la tête du serpent?

C'est par la mention de cette Pucelle de Dieu que le Bourguignon, ennemi pourtant des choses françaises, commence son étrange énumération :

En France la très belle,
Fleur de chrétienté,
Je vis une Pucelle
Sourdre en autorité,
Qui fit lever le siège
D'Orléans en ses mains,
Puis le Roy, par prodige,
Mena sacrer à Reims.

Sainte fut adorée
Par les œuvres que fit.
Mais puis fut rencontrée
Et prise sans profit (sans rançon):
Arse à Rouen en cendre,
Donnant depuis entendre
Son revivre autre fois.

Elle ressuscitera comme le Christ; c'est la croyance même des « adversaires. » Elle a été « l'instrument de Dieu. »

Dieu n'agit-il pas, sans cesse, sur le monde que sa dextre soutient? Il a envoyé Jeanne pour le salut du royaume de France. Quoi de plus admissible? Visions, apparitions, révélations, mais c'est l'ordre normal des choses. Sur cela, pas plus de doute dans les esprits des contemporains que dans celui de Jeanne. Tout au contraire, ils acceptaient humblement ces témoignages de la miséricorde divine, même quand elle les châttait, comme un réconfort et une espérance. Dieu n'avait donc pas détourné sa face. Les révélations, les « visions » sont, dans ces temps désordonnés, les guides nécessaires et humblement bénis de la trop faible humanité (1).

Les théologiens distinguent deux sortes d'apparitions et de visions : celles qui viennent de Dieu illuminent les saints et les saintes, celles qui viennent du diable agitent les sorcières et les possédées. L'Église, seule, peut distinguer entre les bonnes et les mauvaises visions, entre le dictame et le poison. Les docteurs, pesant soigneusement chaque cas particulier, ont seuls qualité pour séparer l'ivraie du bon grain (2).

L'« inspiration » de Jeanne d'Arc ne se distingue de celles des autres « élus » de ce temps que par son objet civil et patriotique. Ce caractère mis à part, elle se range dans une série historique dont les cas sont nombreux et d'une authenticité incontestable. Les « visions » d'autres saints et d'autres inspirés présentent la plus grande analogie, et même, parfois, une identité absolue avec les faits mystérieux qui ont marqué la mission de Jeanne. Par leur multiplicité, ces faits s'autorisent et s'authentifient les uns les autres.

Comme Catherine de Sienne avait six ans, « Notre Seigneur lui apparut au-dessus de l'église des frères prêcheurs, assis sur un trône avec la tiare sur la tête et accompagné de saint Pierre, de saint Paul, ainsi que de saint Jean l'Évangéliste (3)... » « Souvent, quand elle montait les escaliers de la maison paternelle,

(1) L'appel à la divine Providence pour le salut de l'humanité provoque les grands mouvemens des foules. Sur les processions d'implorans qui ébranlent tout Paris et les environs pendant plus de deux mois, en 1412, voyez *Bourgeois de Paris*, dans Buchon (p. 610).

(2) Voyez tout le chapitre de M. Henri Joly, « les Faits extraordinaires de la vie sainte, » dans *Psychologie des Saints* (p. 70 et suiv.), et les citations de Benoît XIV.

(3) Il suffit de se reporter aux récits contemporains de la vie de Jeanne d'Arc, pour y retrouver la plupart des exemples empruntés ci-dessous aux vies des autres saints.

elle paraissait visiblement transportée dans les airs sans que ses pieds touchassent les degrés... » Elle était dans sa sixième année quand elle sentit un vif désir d'imiter les solitaires d'Égypte. Ne sachant comment s'y prendre, elle sortit par une porte de la ville et vint à une grotte où elle fut ravie en extase. Elle y connut qu'elle ne devait pas encore quitter la maison paternelle... Elle était dans sa septième année quand, après avoir beaucoup prié la Reine des Vierges et des Anges, elle fit vœu de virginité... Elle eut, pour l'ordre des frères prêcheurs, un si grand respect que, quand ces frères passaient devant la maison, elle allait baiser dévotement la trace de leurs pas. *Elle eut même l'idée de prendre des habits d'homme*, comme autrefois sainte Euphrosine et d'entrer dans cet ordre pour travailler au salut des âmes... Elle se coupa les cheveux qu'elle avait fort beaux, pour prouver à sa famille qu'elle ne voulait pas se marier. » Quand ses ennemis l'attaquaient, elle disait : « Je mets ma confiance en Notre Seigneur et non pas en moi... »

« Un jour qu'elle priait avec larmes, le Sauveur lui apparut avec une couronne d'or dans une main et un diadème d'épines dans l'autre. Elle demandait sans cesse à Dieu un *signe* pour être bien assurée que ces visions n'étaient pas des tentations du Malin. Elle eut du Seigneur une réponse : « Il me serait facile d'instruire votre âme par inspiration à discerner entre les visions qui viennent de Dieu et celles qui viennent de l'ennemi. Les docteurs que j'ai instruits enseignent, et c'est vrai, que ma vision commence avec la crainte, mais qu'ensuite elle donne toujours une sécurité plus grande... C'est tout l'opposé avec la vision de l'ennemi... Il est nécessaire que, par l'effet de mes visions, l'âme devienne plus humble se connaissant mieux elle-même, et par là se méprisant davantage. Le contraire a lieu dans les visions de l'ennemi. Comme il est le père du mensonge et le roi de tous les enfans de l'orgueil et qu'il ne peut donner que ce qu'il a, toujours de ses visions il résulte dans l'âme la propre estime et la présomption, ce qui est le propre de l'orgueil, et elle devient enflée et gonflée de vent... »

Catherine de Sienna commençait ses lettres par ces mots : « Au nom de Jésus crucifié et de Marie pleine de douceur (1). » La légende de sainte Catherine s'accrédita très vite de par le

(1) Jeanne d'Arc faisait écrire sur son étendard *Jesus Maria*

monde chrétien, propagée par les moines mendiants, elle fut certainement colportée, dès l'enfance de Jeanne d'Arc, jusqu'aux marches de Lorraine (1).

Les visions de sainte Brigitte de Suède sont recueillies pieusement par les hagiographes. « Le 30 décembre 1370, elle eut une vision où la mère de Dieu lui parla du nouveau pape Grégoire XI, déclarant que la volonté de Dieu était qu'il vint aussitôt à Rome, qu'il y réformât l'Église universelle et qu'il y persévérât jusqu'à la mort... » « Brigitte s'étant mise en prière, la Sainte Vierge lui apparut et lui parla, de nouveau, du Pape à qui elle fixa un terme certain, le mois de mars ou d'avril 1371, pour venir à Rome. » « Dieu lui dit : « Qui que ce soit, sages ou fous, rêveurs, amis de la chair, et non de l'esprit qui conseillent au pape Grégoire le contraire, je prévaudrai néanmoins contre eux, je conduirai moi-même ce pape à Rome. » De même Jeanne d'Arc dit sans cesse aux capitaines et aux politiques : « Mon conseil vaut mieux que le vôtre. »

Un ambassadeur étant venu consulter sainte Brigitte, de la part du Pontife, elle eut une révélation qu'elle lui envoya en ces termes : « Saint-Père, cette personne que Votre Sainteté connaît bien, veillant en oraison et ravie en extase, vit un trône où était un homme d'une beauté inestimable et d'une puissance incompréhensible, le Seigneur. Autour du trône se tenait une multitude de saints et innombrable armée d'anges, etc. (2). » Et, toujours le même avis : « Rentrez à Rome (3). » Les révélations de sainte Catherine de Sienne et de sainte Brigitte ramenèrent le Pape dans la capitale du monde chrétien, de même que les révélations de Jeanne d'Arc conduisirent le roi Charles VII à Reims et sauvèrent la France de la domination anglaise.

Sainte Colette de Corbie avait des révélations dès l'âge de quatre ans. Une vision, en remplissant son cœur d'une immense désolation, lui indiqua le but de sa vie : « Dieu lui fit connaître en détail les divers états dans la hiérarchie ecclésiastique et civile, les défauts et les vices qui y régnaient, les crimes qui s'y commettaient et surtout les déchirements dans l'exercice de l'au-

(1) Voyez *Lettres de sainte Catherine de Sienne*, traduites de l'italien par E. Cartier, Paris, 1886, et notamment l'*Introduction*.

(2) Dans les visions de Jeanne d'Arc, une multitude d'anges accompagnaient saint Michel, sainte Catherine, etc.

(3) Sur les révélations de sainte Brigitte, voyez Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique* (t. IX, p. 26-29).

torité spirituelle et les malheurs qui en étaient la suite. Cette extase dura huit jours, dit le P. de Vaux. Elle revint à elle-même si terrifiée qu'elle saisit, d'une main convulsive, le barreau de fer de sa fenêtre : sa main fut comme adhérente au métal. Elle y était tellement crispée que, pendant un assez long temps, elle ne put la retirer... » « Une autre fois, une vision lui apprit que saint François et saint Dominique la désignaient au Seigneur pour opérer la réforme des trois ordres. Colette fut profondément troublée. Son humilité repousse cette pensée. Dans ses oraisons, une voix importune se faisait entendre : « Il doit en être ainsi, c'est la volonté de Dieu ! » Plus inquiète alors, elle se répondait à elle-même : « Quoi ! une simple fille qui ne sait rien, pour une œuvre semblable !... » Ses perplexités devinrent plus poignantes. Elle voulait se défendre contre la conviction intime de la vérité de ses révélations et se persuadait que c'étaient des illusions. Vains efforts ; la réalité s'imposait plus profondément dans son âme... » Après une longue lutte et des apparitions sans nombre, manifestant la volonté divine, « elle acquiesça pleinement à ce qu'elle croyait être cette volonté. Comme la Reine des Vierges, elle dit à Dieu : *Ecce ancilla*. Et elle se mit en marche vers Rome pour aller remplir sa vocation. » N'est-ce, presque mot pour mot, toute l'histoire de la « vocation » de Jeanne ?

Dans ces temps troublés, les récits de voyage sont toujours les mêmes. Des brigands en grand nombre coupaient les routes : on échappa à tous les dangers. « Les compagnons de sainte Colette furent grandement consolés en marchant auprès de la glorieuse ancelle de Notre-Seigneur, laquelle leur étoit comme exemplaire de toute sainteté (1)... Il leur sembloit que ce fût un ange descendu du Ciel... Incontinent qu'elle étoit à cheval, elle mettoit si vivement son cœur à penser à Dieu qu'il sembloit qu'il fût toute sa vie et transfigurée en lui ; elle ne savoit ni ce qu'on faisoit, ni ce qu'on disoit auprès d'elle... Aucunes fois, comme elle alloit à pied, il sembloit qu'elle ne touchoit point à terre, aucunes fois qu'elle volât et fût élevée dans l'air (2)... »

Des faits si nombreux, si semblables et si autorisés ne peuvent être écartés de l'histoire. Encore une fois, c'est tout le travail des idées humaines pendant des siècles qu'il faudrait

(1) Voyez, de même, dans la vie de Jeanne d'Arc, toute la déposition de Novelompont (*Procès II*, 432).

effacer. Visions ou révélations, ces phénomènes psychologiques apparaissent avec une fréquence et une efficacité incontestables, non pas chez des esprits faibles ou dévoyés, mais chez des natures vigoureuses, entières, agissantes, chez des âmes maîtresses.

Entre sainte Catherine de Sienne, sainte Brigitte, sainte Colette de Corbie et Jeanne d'Arc, — pour ne parler que des femmes, — les ressemblances sont nombreuses et ont été bien des fois signalées; mais on n'a pas assez insisté sur l'analogie et presque l'identité de leur procédé intellectuel, de leur méthode intérieure. On a rapproché Jeanne d'Arc des visionnaires de bas étage, Catherine de la Rochelle, le petit berger du Gévaudan, le maréchal de Salon, Martin de Gallardon. C'est à un autre étiage qu'il faut prendre son niveau.

Sainte Catherine de Sienne et sainte Brigitte furent les véritables inspiratrices de la politique pontificale dans la crise qui devait ramener le Pape à Rome et mettre fin au grand schisme. Sainte Colette de Corbie fut une fondatrice et une rénovatrice, un des esprits recteurs de cette époque désorbitée. Elle fut la contemporaine de Jeanne d'Arc, et, parfois, les lignes de leur action respective se sont rencontrées.

Ces femmes « visionnaires » et les hommes « visionnaires, » comme saint François d'Assise, saint Bernard, saint Vincent Ferrier, etc., sont à la fois de très grands cœurs et de très grands esprits, créateurs, réformateurs, organisateurs, inspirateurs en même temps qu'inspirés. Personnages à la tête ferme, au regard sûr, à la main prudente et délicate, voyant le mal et le corrigeant, agissant avec autorité et perspicacité pour le bien, ils sont des meneurs d'hommes et de peuples. Les papes, les rois, les conciles, les universités, les parlemens, toutes les autorités en possession les écoutent et suivent, parfois subissent leurs conseils. En leur temps, ils se sont imposés par des actes, et leur nom est illustre parce qu'ils ont laissé des œuvres.

Or, ces personnalités, de forte tension intérieure et de puissante détente extérieure, ont en elles un trésor d'énergie vitale qu'elles renouvellent sans cesse par un contact mystérieux avec la fontaine de toute vie. Elles puisent, dans cette réserve inconnue, les trésors merveilleux dont elles font largesse à l'humanité. La solitude et la méditation sont, pour elles, les sources inépuisables de l'action. De telles âmes, quand elles se

concentrent et se ramassent en quelque sorte, avec une force d'abstraction, incompréhensible à notre société dispersée, se trouvent naturellement en prière, c'est-à-dire en instance de Dieu.

Le procédé intellectuel de notre temps, — le raisonnement analytique fondé sur l'observation et la classification des faits, — date d'hier. Il ne s'est guère imposé que depuis Bacon. Peut-être sa timidité et sa lenteur étonneront-elles nos descendans, comme nous nous étonnons de la hardiesse d'une autre allure intellectuelle qui fut en honneur à d'autres époques, l'aperception ou l'intuition soudaine, la recherche directe du vrai, la contemplation de l'Idée dans la connaissance et l'adoration de la volonté créatrice, dont une foi ardente croit pouvoir surprendre le secret.

Même à la lumière de la science moderne, il est facile de deviner comment, après une longue période de misères excessives, de tristesses affreuses, de dégoût universel et de pessimisme insupportable, certaines âmes ont pu atteindre à des sensibilités, à des finesses, à des exaltations, à des extériorisations que rend très mal le mot *extase*, car il suppose un abandon absolu, tandis que ces âmes vigilantes sont conscientes d'elles-mêmes et se surveillent jusque dans leur fuite vers le ciel. La vie étant un risque constant, la mort toujours imminente, elles étaient à demi détachées des choses d'ici-bas et une partie du chemin était fait vers Dieu.

Le monde périssait de l'excès de la méthode contraire, le syllogisme à outrance, la déduction scolastique, la paraphrase sempiternelle des mêmes âneries pédantesques : entraves odieuses à ces natures alertes, réveillées par l'aube confuse des temps nouveaux. Leur fierté, leur indépendance, leur hardiesse, — négatives d'abord, positives tout de suite, — n'ont qu'un secours, un témoin, un répondant, l'Être qui les a créées, qui les inspire *sans intermédiaire*, Dieu.

En vertu de quelle autorité se fût-on adressé aux grands du siècle, aux papes, aux empereurs, aux rois, aux évêques, si on n'eût invoqué ce nom ? Le bien ne peut être que la volonté, l'ordre de Dieu. L'âme voit en Dieu la vérité ; elle n'est forte que de Dieu.

Nous avons, parmi tant d'autres, un récit de ces ascensions intérieures de la volonté humaine vers la volonté divine, c'est celui de saint Laurent Justinien, de Venise. Lettré, esprit fin,

délicat, il discerne ce qui se passe en lui-même et il explique, en paroles précieuses, dans son *Banquet d'amour*, ce qui fut, pour lui, une si grande douceur : « J'étais, à une époque, semblable à vous, cherchant, avec un désir inquiet et bouillant, la paix dans les choses extérieures sans la trouver. Enfin, prévenu par la grâce divine, pendant que je travaillais ainsi, une personne très belle, plus resplendissante que le soleil, plus odoriférante que le baume (les saintes de Jeanne d'Arc répandent ainsi des parfums suaves), daigna m'apparaître. Elle s'approche et, d'un visage gracieux, d'une voix douce, elle me dit : « Ce que vous désirez est en moi ; ce que vous désirez, je vous le promets si, cependant, vous voulez m'avoir pour épouse. » Une joie inaccoutumée remplit mon âme, tout ce qui est en moi fut inondé d'une spirituelle allégresse. Je désirais savoir qui elle était : elle dit qu'elle était et qu'elle s'appelait la Sagesse de Dieu qui, dans la plénitude des temps, pour la réconciliation des hommes, a pris la forme humaine et, invisible auparavant avec le Père, *a pris*, de sa mère, *la nature visible, afin d'être plus facile à aimer*. Lorsque j'y eus consenti, avec une joie immense, elle me donna le baiser de paix et s'en alla (1). »

L'abeille de Platon s'est posée sur ces lèvres.

La « vision » est, en somme, la suprême retraite de la personnalité, de la personnalité active, indépendante et volontaire. Elle est le refuge dans le sein de Dieu pour y capter la force de Dieu. Elle est la source des « vocations ; » elle retombe sur le cœur d'où elle s'élançait, comme un jet d'eau rejaillit sur lui-même, du ciel. La « vision » est une « vue » extrêmement intense et convaincue de la Vérité, qui est Dieu : aussi, elle est généralement accompagnée d'un ordre : « Fille Dieu, va, va ! »

La « vision » suppose la foi et l'impose. On ne peut dire à quelles frontières indicibles le surnaturel et l'humain entrent en contact, et de le dire ne nous appartient pas. Ces hommes seuls, ces surhommes pourraient nous expliquer comment leur œil a saisi, et mesuré, dans une illumination soudaine, des vérités et des lois sous-jacentes aux lois apparentes de l'Univers. Mais leur effroi de ce qu'ils ont aperçu d'insondable est tel qu'ils se taisent.

On appelle « génie » une certaine maîtrise des procédures

(1) Rohrbacher, *loc. cit.* (p. 82).

ordinaires de la raison, capable de brusquer la marche trop lente des choses favorables à l'humanité. Le génie est, pour nous, à l'opposé du talent et de la technique, quelque chose de mystérieux et de divin, un *don*.

La « vision » m'apparaît comme un procédé intellectuel plus rare encore, un don d'essence supérieure qui n'est fait qu'à ceux qui le réclament avec une infinie confiance. Le Bien, qui veut naître, avertit une âme choisie et la suscite. La « vision » rompt avec les servitudes, les pédantismes, les raisonnemens, les doctrines. La « vision » est un essor, une délivrance. Elle est le coup d'aile qui gagne le ciel, avec l'inéblouissable regard qui soutient l'éclat du soleil.

Le propre de Jeanne d'Arc fut d'appliquer l'autorité de la « vision » et de l'inspiration célestes aux actes de la vie civile et laïque. Sur ce champ, qui échappe en partie à la religion, elle se fait une loi d'agir conformément à la volonté divine, ayant le sentiment, réaliste et nouveau, que les « choses du siècle » sont, non moins que celles de la religion, sous le regard de Dieu.

Son obéissance, d'ailleurs, reste consciente et libre. Elle écoute la voix, mais elle débat, elle choisit. Parfois, elle fait ce que la voix lui a interdit de faire, par exemple au saut de Beurevoir. Sa résolution joint le divin à l'humain dans un très remarquable équilibre. Ceux qui ne voudraient voir en elle que la servante passive de l'autorité suprême sont comme ces hérétiques qui nient l'humanité de Jésus-Christ. Quand on objecte à Jeanne d'Arc que le Tout-Puissant peut agir sur les choses humaines sans avoir besoin des hommes, elle dit : « En nom Dieu, les gens d'armes batailleront et Dieu leur donnera victoire. » (III, 204.)

L'homme n'est digne de réaliser la volonté divine que s'il a sa volonté à lui. Or, voilà ce qu'elle a, au suprême degré, une volonté confiante qui la jette dans l'action, le courage !

Le courage, c'est-à-dire le cœur : voilà la vertu de Jeanne, et c'est parce qu'il fallait agir *par le cœur* qu'une femme fut désignée : son cœur gonflé et gros d'une immense pitié, au lieu de se résoudre en larmes et en plaintes, explose en courage.

Le courage c'est la capacité du sacrifice. Mais le courage n'est pas aveugle ; il est, au contraire, clarté et lumière. Un cœur sain ne se trompe pas. Jeanne voyait juste, parce qu'elle

se donnait toute. Je crois, en vérité, qu'il n'y eut jamais un être plus courageux qu'elle ; ce fut là son génie.

Elle prend en mains, pour son compte, les affaires de l'humanité. Individuelle et non « grégaire, » comme on dit aujourd'hui, elle tire à elle la peine. Elle s'offre à la mort pour sauver : c'est sa vocation, sa mission.

Dans l'état où les affaires se trouvaient, par la faute des âges précédents, par l'encrassement de la machine sociale, par l'épaississement des passions et des appétits vulgaires, nombre d'esprits inquiets réclamaient de nouvelles directions, de nouvelles voies. Mais nul ne savait ce qu'il y avait à faire, parce que nul n'avait la volonté complète, absolue, de faire. Aveuglement vient de paresse et lâcheté.

Le mot de « réforme » était sur toutes les lèvres et il n'y avait pas de partisans plus passionnés de cette œuvre que les grands chrétiens. Mais ils n'osaient mettre la hache à l'arbre les plus hardis n'étendaient guère leur vue au delà des corrections à apporter à l'Église, selon la fameuse formule, « dans son chef et dans ses membres. »

Leur méthode, leur procédé étaient surtout corporatifs : habitués à l'action en commun, ils cherchaient le salut dans de nouveaux organismes. La plupart des esprits sont « mécaniques » et croient qu'en changeant les rouages on change les hommes. Autre paresse, autre aveuglement ! Médecin, guéris-toi toi-même ! Fondations d'ordres religieux, « strictes observances, » mouvemens populaires, tels furent les procédés de l'évolution sociale à cette époque : les grands hommes furent de puissans prédicateurs, des maîtres recruteurs, des remueurs de masses, mais ils ne se sentaient en confiance que quand ils marchaient en troupes.

Le donjon féodal était encore si massif et si sourcilleux qu'on n'osait l'aborder de front ; on cherchait plutôt à saper le roc où il s'appuyait. Tel fut le sens de la création des nouveaux ordres monastiques et surtout des *Tiers-Ordres* qui laïcisèrent l'esprit de réforme corporative et firent l'union des deux inquiétudes. De part et d'autre, on prétend arracher le monde à la somnolence, à la routine, à la matérialité où l'ont attardé et endormi les hiérarchies surannées, soit laïques, soit ecclésiastiques. Azincourt et Avignon, voilà ce qu'il faut venger, réparer.

Jeanne d'Arc fut-elle conduite, fut-elle endoctrinée, initiée !

Franchement, je ne le crois pas. Mais il y avait une disposition générale que le pèlerinage de sa mère au Puy signale. Cette brave fille respirait une atmosphère d'angoisse que son grand cœur ne pouvait supporter : elle partit.

Elle court aux combats et aux armes quand la plupart en étaient à l'abandon de soi et aux plaintes stériles. La non-résistance n'était pas son système. Elle partit donc, pour lutter et mourir.

C'est ainsi qu'elle releva le monde du péché de veulerie. Telle fut son action, sa « réforme ! » Les registres de la ville d'Albi résumant, dans la froideur du langage officiel, ce que les contemporains pensaient de l'action exercée par Jeanne d'Arc : « Les Français avaient grand'peur de s'avancer sur les Anglais. Mais la Pucelle leur inspira tant de courage en se plaçant à l'endroit le plus exposé du siège, qu'avant qu'il se fût écoulé vingt-quatre heures, le siège fut levé (1). » Un homme, qui était probablement à Compiègne quand elle fut prise, l'auteur de la chronique dite des Cordeliers, donne la même explication : « Dedans Compiègne se tenoit la Pucelle à grant compaignie de gens et toujours *issoit-elle au front devant* et faisoit merveilles de son corps et de ses paroles *en donnant cœur à ses gens* de bien faire la besongne. » La parole qu'elle avait toujours à la bouche était celle de ses voix : *Audacter!* « Hardiment ! »

Dès qu'il y a un péril, elle s'y jette. Aussitôt vu l'ennemi, elle attaque, elle fonce. Qu'on la suive, on gagne. Si la victoire hésite, elle tient bon ; elle ne veut pas céder, et, en cas de retraite, il faut que ses gens l'enlèvent de force. Blessée, elle nie ses blessures, ne les sent pas, les guérit à force de les ignorer. L'éventualité qu'elle n'envisage jamais, c'est la défaite. Inutile de rappeler les faits notoires : Orléans, Jargeau, Paris ; mais, voyez, à Beaulieu, à Beurevoir, non dans l'entrain du combat, mais dans la solitude de la prison : vaincue, prise, sa foi et sa confiance sont détruites sans doute ou, du moins, diminuées ? Nullement. Toujours fière et indomptable. A peine est-elle aux mains des ennemis, qu'à Beaulieu, elle essaye de se sauver. Interrogée sur cette tentative, « répond : qu'elle ne fut oncques prisonnière en lieu qu'elle ne s'échappât volontiers. » La voilà bien, la résolue !

(1) *La Puzela d'Orhienx*, récit contemporain en langue romane de la mission de Jeanne d'Arc, publié par Lanery d'Arc, 1890, in-8.

A Beaurevoir, c'est tout aussi simple. Elle entend dire que « ceux de Compiègne, tous, jusqu'à l'âge de sept ans, devoient être mis à feu et à sang ; » elle apprend qu'on l'a vendue aux Anglais. Cela suffit. Ayant accès sur la plate-forme d'une tour elle attache quelques hardes et se jette. On la relève, les reins brisés : « J'aime mieux mourir ! » c'est son mot à Beaurevoir, et ce sera son mot à Rouen.

Toujours la décision, l'impulsion. C'est un chef qui s'élançe le premier et quitte le dernier. S'il faut agir, elle ne peut rester en place. Elle décide de la victoire parce qu'elle la veut. Admirable pour saisir « l'instant psychologique, » parce qu'elle est toute âme. Sa troupe va rompre devant les Anglais; elle crie : « Ils fuient ! » et cette affirmation rétablit le combat. Dans la plupart des engagements, elle est blessée. Ce n'est pas elle qui resterait sur les collines à considérer de loin la bataille : elle donne !

Très différente de la plupart des femmes et même de ses illustres contemporaines, — qui furent de grands esprits et de grandes saintes, — par exemple cette admirable Catherine de Sienne, miracle de l'intelligence comme Jeanne d'Arc fut le miracle du cœur !

On s'étonne de sa jeunesse : Eh ! c'est parce qu'elle était jeune ! Pensez-vous qu'un vieux théologien, ou un homme d'armes rompu sous le harnais, eussent gardé de tels dons, à supposer qu'ils les eussent reçus ? La jeunesse seule, l'enfance, a cet élan, cette légère et allègre abnégation, ce débordement de vie qui fait reculer la mort.

Et de si mince origine ! Une fille de paysans, ne sachant que son *pater* et son *ave*, une « bergerette ! » Eh quoi ! encore, dans quel grimoire apprend-on le cœur et le courage ? « Lisez votre livre, » répétait la brave fille aux chats fourrés qui allaient la brûler doctoralement.

Enfin, il y avait en elle une force, une force consciente et en laquelle elle croyait plus qu'en aucun autre secours terrestre, sa virginité. A se dire et à s'affirmer *vierge*, elle mettait une sorte d'ostentation, si on peut parler ainsi de cette âme simple. Quand on lui demandait son nom, elle répondait nettement : « la Pucelle, » ou « Jehanne la Pucelle. » Elle connaissait tout le sens et la portée de ce terme. La première fois qu'elle avait entendu ses voix, elle avait voué à Dieu sa virginité :

elle avait treize ans (I, 128). Durant sa brève carrière, elle est soumise à des visites incessantes; elle laisse faire avec une candeur d'enfant. Au cours du procès, elle fut examinée, une première fois, par l'ordre de l'évêque de Beauvais (II, 201, 217); puis par l'ordre de Bedford (II, 201, 111, 89, 155); peut-être par un médecin (III, 50). Aux juges qui lui posent encore une question à ce sujet, elle offre, de nouveau, de se prêter à ces étranges recherches (III, 175). Sa virginité, c'était son appui; et quand elle faiblit un moment, avant de se décider à accepter le bûcher, c'est à cela qu'elle pense: « Mon corps pur et net de toute tache! etc. »

Il y a, dans la vie de sainte Catherine de Sienne, un mot qui exprime cette foi invincible dans la virginité: « La calomnie se répandant contre elle, raconte son biographe, les sœurs du couvent lui firent des reproches. Sans se plaindre de personne, elle répondit modestement: « Mesdames et mes sœurs, par la grâce de Dieu, je suis vierge. »

En raison du désordre général des mœurs, en raison de la spéciale vigilance et des perpétuelles recommandations de l'Église, la virginité était devenue la préoccupation maîtresse des âmes pures. N'est-ce pas là que la nature prend sa plus dangereuse revanche? « Une fois saint Vincent Ferrier, vers quatre heures de la nuit, lisait dans sa cellule le livre de saint Jérôme, *Sur la perpétuelle virginité de Marie*; il entendit une voix: « Nous ne pouvons pas être tous vierges; car, quoique tu aies pu t'appeler vierge jusqu'à présent, je ne souffrirai pas davantage que tu te glorifies de ce nom si honoré... » L'homme de Dieu ne savait que penser de ces paroles. Peu après, Marie lui apparut dans une grande lumière, le consola et lui dit: « Les paroles que vous avez entendues sont du démon, etc. (1). »

La virginité était une force exceptionnelle, en ce temps, parce qu'elle était le symbole de la résistance, — de la résistance constante, avertie et heureuse aux embûches inlassables du Malin. Pour qu'une fille défendit sa virginité, il lui fallait, non seulement une volonté héroïque, mais une chance insigne, preuve de la protection divine. Le torrent des méfaits qui coulait sur le monde n'épargnait personne; la surprise et la violence guettaient le moindre abandon. La vierge était donc doublement

(1) Rohrbacher, *loc. cit.* (t. IX, p. 68).

sacrée : pureté voulue et élue. Seule, elle domptait la licorne, dont le blason étrange personnifiait le piège de l'insaisissable et indomptable nature.

La pureté remplissait de telle sorte le cœur intangible de Jeanne qu'il ne pouvait plus que se briser en sacrifice. Comme il était fait et créé, ce cœur écoutait, en lui-même, « la voix » qui était celle de son créateur et de son objet, Dieu. L'amour de Dieu était la seule jouissance qui pût le satisfaire, et la volonté divine, la seule à laquelle il pût se ranger. Or, la volonté divine ne doit viser que des choses grandes, surhumaines, les plus grandes choses et les « plus surhumaines » que l'on pût concevoir ou rêver en ce temps. Pour une catholique et pour une Française, la plus grande chose, la « plus surhumaine, » celle qui tirait tout ensemble, de l'abîme, l'État et l'Église, n'était-ce pas le salut du royaume de France ?

Si Jeanne n'eût pas été « la Vierge, » la « Pucelle, » l'amante absolue de la pureté et du devoir, elle fût restée la petite bergère ou fût devenue une fille des camps.

Les visions de Jeanne ont donc pour raison sa *vertu* ; sa mission c'est son âme se projetant en actes ; son histoire (y compris les visions) est une psychologie transcendante, parce qu'elle est le reflet de cette volonté divine qui l'a formée, élue, consacrée. Les grandes âmes ne se limitent pas aux choses terrestres parce qu'il leur tarde d'être hors de la terre. Aux vertus surhumaines, besognes surhumaines, tout se tient et s'explique.

Il ne fallait pas moins que la vertu courageuse de Jeanne d'Arc pour fixer les destinées de la France et orienter, dans une crise unique, celles du monde.

GABRIEL HANOTAUX.

LE MEILLEUR AMOUR ⁽¹⁾

TROISIÈME PARTIE (2)

V

Nine, chez lui, assise sur ses genoux, la tête renversée sur son épaule, regardant, les yeux alanguis, la clarté du ciel et disant, la voix résignée, l'abandon où la laissaient Mérue! et sa mère; Nine, dans sa chambre, à la tombée du jour, seule avec la belle poupée, en face des toits sombres et de l'armée des tuyaux pareils à des guerriers fantastiques, toute seule, sans lumière, sans amour, sans vie, — Bideau avait devant lui ces images; elles le tourmentaie! à toute heure d'une pitié douloureuse, et il s'unissait à Nine plus étroitement, par la pensée, pour la défendre dans le conflit de passions qui paraissait la menacer.

« Voilà donc, se disait-il, la forme que prend maintenant la jalousie de Mérue! Cela devait arriver... Ce n'est pas moi seulement dont la vue lui est odieuse, c'est Nine. C'est elle maintenant qui, chaque jour, lui représente le fait insupportable; et c'est elle qu'il est en train de haïr. »

Cette évidence le pénétrait d'amertume.

« Oui, c'est entendu, Mérue! est ce qu'on appelle bon... Bon! c'est-à-dire que sa sensibilité d'infirme s'est plue jusqu'ici aux émotions où elle vibrait le mieux, celle des paroles cordiales, des élans généreux, des actes de dévouement... Mais à peine envahie par l'amour, — ce qu'il y a de plus férocement égoïste au monde, — elle ne lui permet pas de supporter la

(1) Copyright by Calmann-Lévy.

(2) Voyez la *Revue* des 1^{er} et 15 mai.

présence de Nine. Qui me répond que, demain, il ne s'oubliera pas à faire souffrir cette enfant? Il sera désolé, mais elle n'en souffrira pas moins... De la souffrance pour nous tous, pour lui, pour elle, pour moi... N'est-il donc pas possible de nous l'épargner?»

Une fois encore, l'idée qui avait traversé son esprit, le dimanche soir, avant le départ de l'enfant, apparut : garder Nine ! Du coup, c'était la paix et la joie au lieu de la souffrance.

« Est-ce que je peux, avec des journées où il ne me reste souvent pas une heure de liberté, avec ma vie, les dîners en ville, l'Opéra?... Pourtant, ce serait la seule manière de faire ma fille vraiment mienne, et de la même éducation que moi, de la même classe sociale, au lieu qu'elle soit une future modiste!... Mais Françoise!... Je raisonne, j'imagine, et je ne sais rien d'elle, qui dispose souverainement aussi bien de Nine que de Mérue!, puisqu'il l'aime. Qu'elle abandonne l'enfant, c'est impossible ! Le lui demander même, quelle imprudence ! Non. Ce qui peut me servir le mieux, c'est le silence, qui nous permet à tous d'ignorer nos volontés obscures ; en me taisant, je profiterai de la passion où Mérue! et Françoise sont déjà absorbés, et j'attirerai Nine sans rien dire, et ils me laisseront faire... L'essentiel, c'est que je l'aie avec moi de plus en plus. Le temps me donnera peu à peu des droits... qui sait ce qu'il me donnera ? »

Il s'était fixé à ce dessein, où il apercevait que des progrès lents et sûrs récompenseraient sa patience, quand il vint chercher Nine pour le déjeuner convenu et la promenade au Bois.

Sur le trottoir, comme le dimanche précédent, Mérue! attendait, mais il attendait seul. Dès que Bideau fut descendu de la limousine, il prévint ses questions :

— Nine est un peu souffrante, et j'ai tenu à t'avertir pour t'épargner mes étages.

Bideau le regarda, droit dans les yeux, et ce fut comme si son regard s'embarrassait parmi des pensées troubles, des réticences que Mérue! mettait entre eux pour se défendre contre lui.

— Souffrante? dit-il vivement. Depuis combien de jours? est-elle couchée? a-t-elle la fièvre? as-tu vu un médecin?

Mérue! essaya de se dérober; mais il n'était pas de force, en face de l'esprit trop vif de Bideau. Il dut répondre que Nine était couchée depuis trois jours, avec de l'oppression et de la fièvre. Bideau fit un pas vers l'allée.

— Où vas-tu? demanda Mérue! Il vaut mieux ne pas la déranger, elle est assoupie. Ne monte pas!

Bideau le considéra encore; cette fois, il discerna clairement en Mérue! la crainte qu'il ne montât là-haut jusqu'à la petite chambre où devait être Françoise, le désir jaloux de le tenir dehors, éloigné d'elle. Crainte et désir, Mérue! en découvrait maintenant la violence douloureuse, et toutefois, sous le regard de Bideau, il avait rougi, honteux de cette nudité. Contre lui, la volonté de Bideau était tendue, sans hésitation ni scrupule, d'une force irrésistible.

— Je veux voir Nine! dit-il sèchement.

Il s'enfonça dans l'escalier qu'il gravit en hâte; de très loin, d'en bas, derrière lui, montait le bruit du pas inégal de Mérue!. Il était arrivé; il sonnait. La femme de ménage lui ouvrit, le reconnut.

— Eh bien?

— Ah! monsieur! ça lui a pris comme un coup de bâton! Elle était bien, le matin; le soir, elle avait une grosse fièvre..

— Où est-elle? fit Bideau impatient.

La femme de ménage eut une moue de ses lèvres épaisses; en même temps, sa figure endormie s'anima d'une expression singulière où il y avait de la pitié, de la malice, et la curiosité de ce que produirait cette rencontre du père et de la mère au chevet de l'enfant. Sur le palier, elle ouvrit une autre porte; au delà d'un étroit carré, Bideau aperçut une chambre, d'où partit une toux rauque. Il entra aussitôt. Dans un petit lit, le visage de Nine était très rouge sur la blancheur des draps. Il ne distingua rien de plus. Cependant, une exclamation avait retenti à son entrée. Françoise était là. Il savait qu'elle serait là. Mais il ne la regarda même pas. Penché vers Nine, c'était elle qu'il contemplait attentivement, ardemment. Elle tenait ses yeux clos et respirait avec peine. Soudain, elle toussa; l'effort releva ses paupières, elle reconnut, près de son visage, celui de son père, et ses lèvres séchées par la fièvre essayèrent un sourire, tandis qu'elle murmurait : « Papa... »

— Ma chérie! fit-il très bas.

Déjà, elle avait refermé ses paupières; il lui avait pris la main et il comptait les battemens de son poul. Le pas lourd de Mérue! résonna sur le carré, au seuil de la chambre, tout près de lui, et il sentit sa présence à côté de Françoise. Immobile, il

acheva de compter : cent vingt-deux. Il considéra encore le petit visage empourpré ; il écouta le bruit de la poitrine oppressée. Puis il se leva ; les yeux de Françoise et de Mérue! qui l'avaient librement contemplé, exprimèrent une seconde, avant de se détourner, leur hostilité instinctive. La face grave, il les attira d'un geste à l'entrée de la chambre ; à voix basse, il déclara :

— Je trouve l'état très sérieux. Je désire appeler mon ami, le docteur Armiel, qui est le meilleur spécialiste pour les voies respiratoires. Avez-vous une objection ?

Il s'adressait à Françoise ; elle dit seulement :

— Vous la trouvez très mal ?

— Je trouve qu'il est temps d'agir très énergiquement.

Elle le regarda fixement et il n'y avait plus dans ses yeux que le besoin de savoir tout ce qu'il savait ; elle sentit la force de son expérience, de ses craintes et de sa volonté. Cependant elle tourna la tête, au lieu de répondre, vers Mérue! ; Bideau l'imita. Sous cette double interrogation qui le pressait, Mérue! tressaillit, se redressa. Ses yeux gris semblèrent prendre tour à tour, à ceux de Françoise leur anxiété douloureuse, à ceux de Bideau leur fermeté grave ; une onde courut de sa barbe légère jusqu'au haut de son front dénudé, et il dit :

— Il faut faire tout ce que commande l'intérêt de l'enfant. Si tu juges utile, comme médecin, d'appeler le docteur Armiel, va le chercher. Justement, l'autre médecin doit venir tout à l'heure.

Bideau sortait déjà, descendait l'escalier, sautait dans l'auto, qui fila vers le boulevard de Courcelles.

« Pourvu qu'Armiel soit chez lui ! » songeait-il.

Il n'y avait aucune raison pour qu'Armiel fût absent ou même sorti ; mais il suffisait que Bideau désirât ardemment le rencontrer pour imaginer qu'il ne le rencontrerait pas. A cet instant, il voyait toutes choses, et le monde, et la vie, au rebours de ses désirs. Armiel, paresseux, le dimanche, pour les autres jours où il ne pouvait l'être, achevait de s'habiller. A ces mots de Bideau : « J'ai besoin de toi, tout de suite, pour un malade, » — il fut prêt à partir. Comme ils traversaient l'antichambre, la tête de Geneviève se montra.

— Bonjour... commença-t-elle avec un sourire.

— Excusez-moi, fit Bideau, je n'ai pas le temps de...

Elle resta interdite devant leurs figures tendues. Bideau avait senti dans son sourire une tristesse inaccoutumée. Mais

ce fut une impression qui s'accordait trop bien à ses propres pensées, et qui s'y perdit aussitôt.

— Il faut que je te dise où je te mène, — commença-t-il, dès qu'ils furent, Armiel et lui, dans la voiture.

Tout de suite, en l'écoutant, Armiel le trouva absurde, ridicule. Est-ce qu'un homme tel que lui devait s'embarrasser d'une enfant qu'il avait eu la chance d'égarer depuis neuf ans ? L'énormité de l'erreur choquait Armiel ; toutefois, parce qu'elle diminuait Bideau et peut-être compromettait son avenir, elle ne lui déplut point. Et ce fut même d'un élan sincèrement affectueux qu'il lui serra la main :

— Mon pauvre vieux ! je te comprends.

Bideau avait à peine énoncé son inquiétude qu'elle s'étendit en lui brusquement, noya son courage et jusqu'à sa force vitale. Une pensée, en même temps, une terrible pensée lui sautait à la gorge, l'étreignait, l'étouffait... Derrière les grilles de la rue de Médicis, le Luxembourg, riant au soleil d'avril, lui parut plein de mystère et d'épouvante. Il aperçut devant lui des jours, encore des jours, indéfiniment, sa vie tout entière qui pourrait être sombre et lugubre comme lui apparaissait le jardin.

Dans l'escalier où il guidait Armiel, déshabitué de telles ascensions et très vite essoufflé, il sentait son cœur s'arrêter, puis battre lourdement. Que dirait Armiel, là-haut?... Ils atteignirent le cinquième étage. Françoise les accueillit ; instinctivement, Bideau chercha sur son visage une impression nouvelle ; mais il ne l'y trouva pas. Ils ne se parlèrent point ; Armiel s'était contenté de saluer, et, bien que l'autre médecin ne fût pas encore arrivé, il commença son examen. Le pouls, la température l'avaient d'abord renseigné sans qu'il dérangerât Nine dans son accablement ; mais pour l'ausculter, il dut la dresser sur son lit ; elle ouvrit les yeux, comme si elle se réveillait. Bideau était devant elle, et, tout le temps qu'elle resta ainsi, à demi assise, elle le regarda de ses yeux languissants qui avaient l'air d'implorer son secours. De toute sa force, il répondit : « Oui, je suis là, nous te guérirons, nous te sauverons. » Armiel la recoucha. Il était fixé. Il murmura pour Bideau :

— Pneumonie simple, côté gauche ; évolution normale, surveiller l'autre poumon ; fièvre trop forte qu'il faut arrêter.

Il avait parlé au confrère, la voix paisible, le ton profes-

sionnel. Il s'aperçut de l'émotion de Bideau; il vit Françoise qui se penchait pour recueillir ses paroles :

— Ce n'est pas, commença-t-il avec une sorte d'onction...

— Voilà l'autre docteur, fit la femme de ménage.

Dans l'embrasure de la porte, parut une tête grise, un visage à favoris, avec un grand nez chevauché par un lorgnon d'écaille.

— Il vaudrait mieux nous laisser, dit Armiel; la chambre est très petite, et nous avons besoin de causer, mon confrère et moi. Je lui expliquerai...

Bideau sortit le premier, Françoise le suivit. Il s'arrêta sur le carré, mais il lui sembla qu'il y gênerait les médecins. Il passa sur le palier où Françoise le suivit encore; elle lui demanda :

— Qu'a dit votre ami?

Elle avait des yeux agrandis où il vit palpiter sa propre angoisse. Il eut pitié d'elle et il lui sembla qu'elle avait pitié de lui. Il n'y avait que lui au monde pour comprendre la peine de Françoise; il n'y avait qu'elle pour comprendre la sienne. Il n'y avait aussi, pour rapprocher leurs âmes, que l'épouvante de voir disparaître l'enfant qui les avait fait ennemis. Bideau s'abandonna au vertige de cette terreur.

— Il ne m'a rien dit! fit-il.

Il entendait qu'Armiel lui avait dit ce qu'il savait déjà, et non la parole qu'il aurait voulue, de confiance, de certitude. Il pensa aussitôt qu'il devait expliquer ainsi sa réponse et que Françoise sentirait comme lui la menace de ce silence. A cet instant, Mérue! se montra à sa porte. Il n'avait certes point la pensée de surveiller Françoise et Bideau. Mais en le voyant paraître si brusquement, ils eurent, eux, la pensée qu'il redoutait entre eux ce rapprochement de leurs inquiétudes, dont ils venaient de mesurer la force. Françoise fut troublée, comme si elle eût été en faute envers lui. Bideau fut à la fois irrité et glacé. Mérue! s'aperçut de ce qu'ils éprouvaient; il devina ce qu'ils croyaient de lui. Il rougit un peu de ce soupçon de surveillance, qu'il n'avait pas mérité; d'ailleurs, au même moment, il sentit que leurs âmes venaient de s'unir parce qu'ils avaient la même frayeur pour l'enfant né jadis de leurs baisers; et son visage se creusa de douleur.

Bideau reprit froidement :

— Le docteur Armiel ne m'a rien dit de plus que ce que nous savons... Reste à voir le traitement qu'il prescrira.

Il était révolté qu'en ce moment, l'enfant malade et menacée, Mérue! osât montrer sa jalousie et Françoise sa complaisance; leur amour l'écœurait. Il s'appuya contre la rampe de l'escalier et contempla le trou profond de la cage, où les spirales se déroulaient dans une triste lumière grise. Il les oubliait. Derrière lui, sans rien dire, Françoise était rentrée chez elle, dans sa chambre, à côté de celle de l'enfant. Mérue! fit quelques pas qui, de leur rythme inégal, résonnaient lourdement sur le plancher. Bideau ne l'entendait pas. Il ne pouvait plus entendre que le bruit de la porte de Nine, dont le grincement l'avait frappé tout à l'heure. La porte grinça enfin; les deux médecins sortirent, Françoise reparut avec eux. Brièvement, Armiel exposa qu'il convenait de supprimer toute espèce de médicamens, et que Nine serait traitée par les bains froids; il donnait toutes les indications nécessaires. Il s'adressait à Bideau plutôt qu'à Françoise, mais il avait soin d'associer constamment à ses paroles l'autre médecin qui, en effet, les approuvait d'un mot, d'un signe de tête.

Mérue! glissa de sa voix embarrassée :

— Si vous avez à écrire, docteur...

Mais il n'y avait rien à écrire. Armiel s'en allait. Bideau le retint par le bras.

— Veux-tu dire à Lucien qu'il passe chez moi, pour avertir que je ne rentrerai pas déjeuner? Qu'il ramène la voiture ici après t'avoir conduit? Reviendras-tu demain?

— Je reviendrai ce soir.

— Ce soir! répéta Bideau.

Cet empressement l'effrayait. Armiel poursuivit paisiblement :

— Il est utile de suivre de près les effets des bains froids... Ah! j'oubliais... Avant tout, nous sommes d'accord, mon confrère et moi, il faut transporter la malade dans la chambre de sa mère, pour qu'elle ait plus d'air.

Tout de suite, Françoise, Bideau, la femme de ménage travaillèrent à exécuter les ordres d'Armiel. Ils n'avaient pas besoin de parler; un accord tacite leur distribuait leur tâche, précipitait leurs gestes. L'enfant installée dans la chambre de sa mère, qui prenait la sienne, Bideau partit à la recherche d'une baignoire,

et revint assez vite, la faisant monter devant lui. L'eau était prête : le traitement commença.

Dès lors, les heures ramenèrent en périodes strictement régulières la même série d'actes. Plongée, toute brûlante de fièvre, dans l'eau glacée, Nine criait d'horreur. Elle se débattait pour sauter hors du bain ; il fallait la maintenir ; involontairement, Françoise la brusquait de ses gestes crispés et lui faisait mal, tandis que la main plus forte et plus douce de Bideau la dominait sans qu'elle la sentit. Peu à peu venait l'apaisement ; elle était recouchée, elle était calme : le petit corps restait rafraîchi et le thermomètre attestait la chute de la température. Bideau pointait le degré sur la feuille où une courbe s'inscrivait ainsi, puis il attendait. Tout le monde attendait. Au chevet de l'enfant, il était assis, immobile, silencieux. Françoise s'occupait avec la femme de ménage de préparer le nouveau bain ; Mérue! venait par momens.

Mérue! avait demandé d'abord : « Eh bien ? » Mais il n'avait eu d'autre réponse qu'un mouvement d'épaules qui signifiait : « Il n'y a pas de réponse. » Il s'asseyait ; ses yeux contemplaient douloureusement les paupières closes de Nine ; il souffrait. Il souffrait de tout, de la maladie de l'enfant et de la menace qui pesait sur elle, du silence de Bideau, de l'éloignement de Françoise. Il eût voulu leur parler, mais ils n'avaient pas besoin de l'entendre, et ils se parlaient seulement entre eux, en phrases brèves, pour les soins qui les occupaient tout entiers. Il était étranger à ces soins, étranger à la lutte qu'ils menaient de leurs énergies liées, loin d'eux enfin, tandis qu'ils étaient ensemble. De cela aussi, il avait une souffrance amère, comme si, en un instant, toute la douceur qu'il avait connue près de Françoise eût été anéantie, pour laisser revivre l'odieux passé... Par instans, telle qu'un éclair livide dans la nuit, une pensée courait en lui : si pourtant cette vie fragile, qu'ils s'efforçaient de retenir, se brisait entre leurs doigts!... Plus qu'une pensée, presque un désir!... Il se défendait de toute son énergie ; mais il souffrait, il souffrait plus que de tout, de savoir que cette pensée, que ce désir pouvaient s'agiter en lui. Alors il se levait désemparé, sans que les yeux graves de Bideau se fussent tournés vers les siens ; il croisait Françoise qui, un tablier à la taille, sans le voir, apportait les brocs d'eau froide et d'eau chaude, emplissait la baignoire, observait le thermomètre. Bideau, à intervalles fixes,

reprenait la température de l'enfant, la notait exactement et prononçait : « Il est temps. » Et, de nouveau, contre la fièvre triomphante, la lutte recommençait.

Il en fut ainsi toute la journée. A dix heures, le soir, Armiel constata un peu de liberté du poumon malade; un semblant d'éveil dans l'accablement; la courbe des températures, au lieu de sauter par bonds du plus haut au plus bas, s'aplanissait sous l'effort. Ce succès, les encouragemens qu'il donna, excitèrent l'ardeur des deux femmes. Bideau lui demanda simplement :

— Peux-tu répondre d'elle?

Ils étaient seuls auprès du lit de Nine; Armiel la considéra encore et dit du même ton :

— Demain, si cela continue, je crois, ... je crois que je pourrai en répondre.

Il partit, et la veille se poursuivit. La nuit s'écoulait; les bruits de Paris avaient cessé; dans ce silence, dans l'ombre que faisait autour de lui l'abat-jour de la lampe, Bideau songeait :

« Elle peut mourir encore... Je l'aurai connue quelques mois, et ce sera fini... »

Il aperçut les supplices de déchirement, d'écrasement qui se préparaient pour lui.

« Pourquoi l'ai-je revue? pourquoi l'ai-je aimée? pourquoi faut-il que je souffre toujours dans ceux que j'aime, ma mère, mon père, mon enfant? »

Son courage l'abandonnait. Toute sa force d'espérance, tendue depuis le matin, semblait brisée, et il était faible maintenant, d'une faiblesse suppliante, affolée, devant les tortures prochaines. Les yeux sur le petit visage pourpré, il gémissait de désespoir et de pitié. Il regardait ces lèvres trop rouges où, dans l'excitation de la fièvre, les dents de l'enfant mordaient sans cesse. Il avait le cœur broyé du sort de cette malheureuse créature, jetée dans le monde par son caprice, et qui allait peut-être quitter la vie, par une fantaisie du hasard. La misère de cette destinée le poignait à grands coups, et il dit soudain :

« Il est juste que je souffre. Il est juste que j'expie. Méruel avait raison ; quand on a mis un être au monde, il est criminel de l'abandonner ; ce crime, je l'ai commis jadis. »

L'image de son père se dressa ; il la contempla tristement :

« Je ne t'en veux pas ; je ne peux pas t'en vouloir, tu as fait ce que tu croyais le meilleur, pour la famille et pour moi-

même... Mais moi, depuis, moi, j'ai eu le bonheur de la retrouver; ai-je été envers elle ce que j'aurais dû être?... Je l'ai aimée pour moi, pour la joie qu'elle me donnait, et non pour elle, non pour le bien que je pouvais lui faire. J'avais tant à réparer cependant. Ah! si elle vit! »

Mais il ne croyait pas qu'elle pût vivre, et il se répétait :

« J'expie dès aujourd'hui. J'expierai demain et toute ma vie. »

Méthodiquement, il prenait les températures et les inscrivait; puis il portait Nine dans le bain et la soutenait jusqu'au frisson qui en marquait la fin. Il se disait : « A quoi bon ? » Ses gestes, maintenant, étaient automatiques; il ne savait plus, par momens, à quoi ils pouvaient bien servir.

Au matin, Mérue!, qui avait erré d'une pièce à l'autre toute la nuit, parut dans la chambre. Bideau venait de recoucher l'enfant qui lui sourit. Il ne vit pas ce sourire, tant la certitude de la défaite le possédait. Ce fut Françoise qui s'écria :

— Voyez! voyez! Antonin, elle rit!...

Elle riait elle-même; Bideau la regarda, défiant; il regarda Nine, les yeux de Nine, où riait en effet une toute petite lueur, pâle comme un faible soleil à travers des nuées. Il n'osait pas, il ne pouvait pas dire : « C'est vrai, ses yeux sont moins languissans, peut-être que... » Mais ses jambes, tout à coup, furent comme celles d'un vieillard; il s'assit sans force, sans pensée, sans voix, et il contempla ce peu de vie qui essayait de reprendre.

Françoise s'était retournée vers Mérue! :

— Vous voyez comme elle est bien maintenant!

Il soupira profondément :

— Heureusement! dit-il à mi-voix.

Il était comme délivré, de ne plus sentir l'abominable espoir qui l'avait tant sollicité la veille. Il dit à Françoise :

— Maintenant, il faut vous reposer. Vous devez être tellement fatiguée!

Mais elle ne pouvait pas se reposer encore; qui s'occuperait de préparer les bains? Et puis, non, elle n'était pas fatiguée. Elle ne paraissait point fatiguée, en effet; son visage était lisse comme la chair de son cou, qui sortait, fraîche et nue, de la robe de chambre; et ses cheveux un peu ébouriffés lui donnaient seulement un air gai, gai comme sa voix, comme son sourire. Elle

ne revenait pas, comme Bideau, de l'abîme des épouvantes ; elle avait eu peur un moment, à la première visite d'Armiel ; mais les soins matériels l'avaient constamment divertie et soutenue ; puis la détente du soir avait commencé à la rassurer ; à présent, elle célébrait de toute sa gaieté une facile victoire, qui lui semblait d'ailleurs la victoire obtenue par ses efforts à elle, parce que le bain avait toujours eu 20 degrés exactement et non pas 19 $\frac{9}{10}$ ou 20 $\frac{1}{10}$.

— Mais c'est vous, dit-elle à Mérue!... Ah ! quelle figure ! Vous ne vous êtes donc pas couché ?

— Vous ne pensez pas que j'aurais pu dormir pendant que vous étiez si inquiète.

Elle considérait avec une douceur reconnaissante et pitoyable la pâleur terreuse de Mérue!. Il parut se ranimer sous ce regard

— Je me disais, commença-t-il....

Il baissa la voix involontairement, et ils s'éloignèrent un peu vers la fenêtre, où le jour filtrait à travers les persiennes. Avec l'égoïsme d'un homme amoureux, il avait à peine commencé à parler d'elle que déjà il parlait de lui-même, pour dire qu'il avait été inquiet de son inquiétude, qu'il avait souffert de sa souffrance ; il l'aimait en se plaignant ; et c'est parce qu'elle l'aimait aussi qu'elle le plaignait d'avoir souffert pour elle... Accoudé au rebord du lit, Bideau écoutait le bruit plus léger, plus souple de la poitrine de l'enfant ; il fermait les paupières à demi ; il s'assoupissait par instans, et ce sommeil était un délice, pareil à celui de la pensée qui le réveillait toutes les minutes : « Peut-être ! peut-être que !... »

Vers sept heures, un interne se présenta de la part d'Armiel, qui avait pensé que Bideau aurait besoin d'être relevé de sa garde, quelques heures, pour l'hôpital, la maison de santé, le métier inexorable. Bideau hésitait à partir ; les terreurs de la nuit grondèrent en lui une dernière fois. Il voulut que l'interne auscultât l'enfant longuement, et quand le jeune homme eut déclaré : « Oh ! le poumon est à peu près dégagé, monsieur ! » il demanda encore où restaient les bruits, leur intensité, leur nature. Il se décida enfin.

Il revint à dix heures pour la visite d'Armiel qui fut affirmatif : « Le progrès est régulier et il n'y a pas de chances qu'il s'arrête : on continuera les bains, en les espaçant de trois en trois heures, jusqu'à la nuit. » Il revint à une heure, déjeunant

dans l'auto de quelques sandwiches ; et encore à cinq heures. Chaque fois, Nine lui avait dit : « Reviens vite ! » L'ardeur de vivre s'éveillait en elle de plus en plus ; elle prenait du lait après chaque bain ; il ne pensait en effet qu'à revenir vite. Quand il reparut enfin, le soir, à huit heures, il déclara joyeusement :

— Cette fois, je ne bouge plus jusqu'à demain matin !

Appuyé des deux mains sur le bord du lit, il se penchait en souriant vers Nine.

— Pourquoi ? dit Françoise, le ton brusque, la voix sèche. Je veillerai bien toute seule ! Je n'ai besoin de personne.

Il se retourna et il vit dans ses yeux, au lieu de l'inconsciente sympathie qui les avait unis dans le plus fort de leur inquiétude, une dureté froide et résolue. Il en fut non pas troublé, mais surpris :

— Vous ne voudriez pas... commença-t-il.

— Il ne faudrait pas te fatiguer, interrompit MérueI. On n'a pas besoin de toi.

Il avait parlé avec une sorte de bonhomie. Mais cette cordialité n'était pas moins distante que la brusquerie de Françoise. Bideau le considéra, lui aussi.

— Toi si occupé ! insistait MérueI. Veiller ainsi deux nuits !...

Bideau le considérait toujours et se souvenait. Le danger passé, l'existence normale allait reprendre ; il était donc, comme avant, l'intrus, celui qu'on entendait éloigner de la maison ; et même, il y avait ceci de nouveau, que Françoise, maintenant, paraissait plus impatiente que MérueI de cet éloignement... Cependant leurs désirs pareils, sans l'émouvoir un instant, glissèrent le long de sa volonté. Près de Nine à peine sauvée, il voulait rester et il resterait, voilà tout. Il répondit à MérueI rondement :

— Deux nuits ! mais trois ! mais dix ! Cela m'est égal. J'en ai fait bien plus comme interne, et ce n'était pas pour ma petite. Va, je suis solide, ne t'inquiète pas de moi...

— Oh oui ! reste ! murmura Nine.

— Oui, mon chéri.

Il y eut un silence. MérueI s'était tu, déconcerté. Sur la commode, Françoise déplaça la carafe, la lampe, le pot de tisane.

— Vraiment, tui dit enfin MérueI, puisque Bideau ne craint pas de se fatiguer, il faut que vous en profitiez pour vous

reposer... Après vos émotions de la nuit dernière, c'est indispensable.

Elle ne répondit pas tout de suite; il y eut encore sur la commode un bruit de porcelaine et de verre remués. Puis, de la même voix sèche dont elle avait parlé à Bideau, elle prononça :

— Soit!... soit!... Je vais me coucher... Il n'y aurait qu'à frapper à la cloison, si la petite avait besoin de moi.

— Elle n'aura besoin de rien, — dit Bideau, satisfait de cette soumission, — que de bien dormir, elle aussi.

Mérue! avait gagné la porte. Françoise s'attardait. Elle rangeait les meubles dans la chambre, de menus objets, des ciseaux, un dé sur la cheminée. Ensuite elle embrassa Nine, borda son lit. Elle regarda encore autour d'elle, comme si elle n'avait pu se décider à sortir; enfin elle rejoignit Mérue!, ils disparurent.

— Alors, — demanda Nine, quand ils furent partis, — on ne me baignera plus?

— Non, ma mie, répondit Bideau, tu as toute ta nuit à toi.

Elle se pelotonna avec un soupir d'aise, le visage vers lui. Il baisa ses yeux, son front qui ne brûlait plus :

— Dors! murmura-t-il.

Il s'installa dans un fauteuil au chevet du lit. Il la contemplait, lasse sans doute de la lutte, mais calme maintenant : il se sentait admirablement bien, si près d'elle, veillant sur elle, et il avait le cœur dilaté en se rappelant ses angoisses de l'autre nuit. Nine dormait déjà. Il s'engourdissait, lui aussi, et cependant il se rappelait le visage, les paroles, l'attitude de Françoise, quand il avait annoncé qu'il passerait la nuit...

« Quoi? — songeait-il, — peut-elle trouver mauvais que je vienne veiller Nine, tant que Nine sera malade?... Ah! tant pis!... Tant pis!... Du reste, elle obéit très bien à Mérue!... cela suffit. »

Il s'endormit tout à fait. Il se réveillait de temps à autre, et, chaque fois, son regard allait à l'enfant qui n'avait point remué, la respiration égale et longue, le sommeil toujours tranquille... Au milieu de la nuit, son réveil se prolongea. De nouveau, il eut devant les yeux la « drôle de figure » de Françoise. Était-ce donc qu'il aurait à lutter pour rester près de sa fille malade?... Il ne s'en inquiétait pas... Mais le sentiment de cette hostilité lui fut pénible, et aussitôt le souvenir lui revint d'une autre

hostilité, celle de Mérue! contre Nine, dont la petite s'était plainte vaguement, le dimanche du Cirque... Son cerveau retrouva toute sa lucidité. Il s'était dit la veille : « Ah ! si elle vit ! » Maintenant qu'elle était sûre de vivre, il voulait voir clairement ce que son devoir envers elle lui commandait.

Il chercha... Il était avec elle comme dans une foule ennemie, — ses ennemis à elle, Mérue!, le monde, son ennemie à lui, Françoise, — et il devait faire devant elle une trouée où, en l'abritant, il la ferait passer... Des images dansaient à travers la chambre obscure, non seulement les images de ces deux êtres dont il sentait le sommeil même menaçant pour elle ou pour lui, mais les visages trop heureux des spectateurs du Nouveau-Cirque, tous les visages qu'il connaissait dans Paris, défiants par avance et prêts à toutes les duretés envers l'enfant irrégulière. Il regardait aussi la petite tête immobile, où reposait le mystère d'une âme féminine, dont il dépendait de lui, peut-être, qu'elle se vulgarisât, qu'elle se flétrît comme tant d'autres, ou qu'elle restât délicate, tendre et pure comme avait été l'âme de M^{me} Bideau... Il se leva soudain : il voyait ce qu'il avait cherché :

« Mon devoir, aujourd'hui, c'est le devoir d'il y a neuf ans ; ce que j'ai rejeté alors, par une erreur de mon père qui avait du moins de la dignité, et par ma faiblesse qui n'en avait pas, je dois le faire aujourd'hui. Il est de mon devoir de me charger de mon enfant. Ce n'est pas seulement mon plaisir ; je puis lui assurer une éducation, une culture, une condition sociale infiniment supérieures à celles que lui donnerait Françoise ; je dois les lui assurer. Je peux même, avec ce que j'ai de meilleur en moi, avec ce que j'ai recueilli de plus précieux dans l'exemple de mon père et de ma mère, essayer de lui donner la beauté morale qu'ils ont eue ; je dois, oui, je dois l'essayer... »

Il examinait la chambre, une chambre banale, qui faisait penser à un hôtel très modeste, avec ses fauteuils en reps brun, les rideaux pareils, quelques gravures sentimentales aux murs et, sur la cheminée, une pendule en marbre gris.

« Il faut donc que je l'emmène d'ici et qu'elle vive chez moi. »

Ce projet, la première fois qu'il en avait eu l'idée, lui était apparu trop absurde pour supporter l'examen. Maintenant encore, il se l'énonçait à lui-même timidement, à cause des formidables objections dont il n'avait pas peur, mais qu'il savait proches, menaçantes... Il regarda ces obstacles et il s'étonna

aussitôt de les trouver faciles, presque insignifiants. Pourtant Françoise voudrait-elle lui remettre l'enfant, sauf à la voir certains jours ? Lui-même, ferait-il accepter par le monde la naissance de Nine ? Aurait-il d'ailleurs, dans son existence toujours pressée, le temps de s'occuper d'elle ?... Il répondit à tout paisiblement : « Françoise commence une vie nouvelle, qui la détache de Nine en lui créant d'autres liens : elle acceptera mon projet qui assure les intérêts de l'enfant et sa propre liberté... Le monde acceptera Nine, parce qu'il accepte toujours ce qu'on lui demande avec des égards et de l'autorité... Quant à mon temps, ... on trouve toujours du temps... C'est affaire de méthode : plus on est occupé, plus les heures se multiplient, parce qu'on ne les gaspille pas. »

Il raisonnait ainsi avec la simplicité la plus aisée, et il sentait en lui une force à vaincre d'autres résistances que ces difficultés misérables. Il les tint dès ce moment pour vaincues.

Cependant, comme la veille, l'image de son père se dressa devant lui. La décision qu'il prenait pour Nine l'engageait lui-même et tout son avenir ; elle contredisait ainsi définitivement la volonté de M. Bideau. Ainsi qu'au jour lointain, où le même M. Bideau avait attendu, les yeux graves, dans la chambre de son fils, à Clermont, le récit de l'aventure avec Françoise, il semblait que son image évoquée, — ce visage coloré et cerclé de barbe grise, — exigeât, soucieuse et triste, des explications.

« Oui, songea Bideau, je te dois des explications. Il est vrai que je renonce désormais à me créer, par le mariage, une famille, à continuer ta lignée de braves gens... Mais, de cela j'étais depuis longtemps indigne... Ce devoir social auquel tu avais voulu me réserver n'est qu'une apparence fragile, s'il ne repose solidement sur le devoir individuel... C'est parce que je n'ai pas rempli celui-ci, il y a neuf ans, que j'ai été incapable de remplir l'autre. J'ai été lâche une fois devant le devoir ; je suis resté lâche devant tous les devoirs... A partir d'aujourd'hui, j'accepte celui qui se présente à moi ; je veux m'y consacrer : je me donne à ma fille, et je l'élèverai de mon mieux, en m'inspirant de tes leçons et de celles de ma mère, de votre exemple à tous les deux... Peut-être y deviendrai-je moi-même un peu meilleur... Mais je suis sûr que tu ne peux me le reprocher. C'est mon enfant ; c'est mon sang, c'est le tien aussi... »

Il unissait l'image du vieillard à celle de Nine endormie ; il

lui sembla que les yeux de son père s'étaient soudain apaisés, et il eut la certitude d'avoir à tout jamais réconcilié dans son cœur la petite-fille et l'aïeul.

Maintenant, d'un élan plus libre, il pensait à son projet d'avoir Nine chez lui, pour vivre avec lui. Il y avait dans cet avenir une telle allégresse, et la force qu'il sentait en lui, — force de clarté, de bon sens, d'amour vrai, — était si bienfaisante qu'il acheva sa nuit en souriant; il s'asseyait près du lit, les yeux sur le petit visage endormi, ou bien il s'allongeait dans un des fauteuils de reps qui lui rappelaient ses années d'étudiant et l'hôtel meublé du Quartier; puis, d'un pas léger, il marchait à travers la chambre, attentif aux premières lueurs du jour dans le ciel pâli. Les tuyaux de cheminées, tous ces tuyaux dont Nine lui avait raconté les aventures chevaleresques, s'alignaient en troupe serrée. Il leur sourit d'avoir été, pour Nine, les humbles artisans des rêves qui la consolait de son abandon... Il entr'ouvrit la fenêtre; l'air de ce matin de printemps caressa son front; une rumeur gaie montait de la ville; il sentit en lui-même la vie fraîche et jeune comme ces souffles d'aurore, gaie comme le bruit de la ville. Dans la lumière qui dissipait, de sa force croissante, les ombres de la nuit, il voyait clairement, au fond de la chambre, le visage de Nine; aussi clairement, il voyait son existence même, d'où les hésitations, les craintes, toutes les obscurités étaient parties. Les yeux de l'enfant s'ouvrirent : elle sourit et murmura :

— Oh! papa.

Bideau baisa son front :

— Es-tu bien?

— Très bien, répondit-elle avec un soupir... Quel temps fait-il aujourd'hui?

Il poussa les persiennes et le ciel se découvrit, par delà les tuyaux de cheminées, un mince lambeau de ciel, d'un bleu à peine argenté;

— Ah! qu'il fait beau! dit Nine.

— Oui, il fait très beau, murmura-t-il.

Il entendit du bruit de l'autre côté de la cloison; Françoise se levait : elle allait paraître. Il préféra ne pas la voir, et emporter avec lui l'image intacte de la petite figure de Nine, enchantée, caressée par la lumière du matin. Il frappa légèrement à la cloison, puis il embrassa Nine encore :

— A tout à l'heure, chérie.
Et il partit.

VI

— Une minute seulement, mon cher ami; je n'ai pas osé venir encore; mais j'ai tant pensé à vous, et je voudrais vous dire... Je me suis glissée là pour vous prendre entre deux cliens...

C'était Geneviève qui, de la salle à manger, se précipitait vers Bideau, comme il reconduisait quelqu'un. Durant la semaine écoulée, avertie par son mari, elle avait téléphoné chaque jour pour se faire donner des nouvelles; mais Bideau ne l'avait pas revue. Il la fit entrer dans son cabinet. Il l'écoutait, il la remerciait. Il l'écoutait d'abord avec un peu de défiance, et il la remerciait d'une manière assez banale, comme si la sympathie de Geneviève eût été banale pareillement. Depuis bien des jours, ils ne s'étaient point parlé l'un à l'autre en amis, et il avait été entraîné loin d'elle, tandis qu'il la savait entraînée loin de lui. Mais il la regardait, assise sur le grand divan : elle avait ses yeux d'autrefois, si limpides et francs, qu'au travers, il voyait toute son âme, si affectueux qu'il avait envie déjà de leur livrer, pour en être plaint et consolé, ses souffrances de l'autre nuit. Il la sentait compatissante et sûre comme aux meilleures heures de leur amitié; et même, il semblait, à quelques lueurs ardentes et lassées, dans ces yeux très doux, qu'elle eût, en offrant toute sa sympathie, le désir, le besoin qu'il lui rendit toute la sienne.

— Je peux vous en parler, à présent qu'elle est hors de danger. Lorsque Gaston, dimanche, après sa première visite, m'a dit : « Il faut que la fièvre cède ce soir, sinon on peut tout craindre... » j'ai été prise de désespoir comme si c'eût été mon enfant à moi... Pour le danger d'un enfant, je crois bien que toutes les femmes sont des mères... Je suis restée cet après-midi, à pleurer sur vous, à vous plaindre, à attendre... Je me disais : « Que pourrais-je faire pour l'aider ? » Et je pensais : « Je ne peux rien que pleurer avec lui, s'il a le malheur d'être frappé ! »

Tandis qu'elle parlait, le bord de ses paupières était devenu rose, soudain. Bideau sentit comme le retour violent de ses terreurs passées; il en frissonna :

— Merci... Il n'est pas de souffrance plus atroce, murmu-

ra-t-il.... Mais c'est fini! reprit-il joyeusement. Elle est sauvée : elle rit, elle vit... Si vous voyiez comme son sourire est charmant, et la vie extraordinaire de cette petite figure... Mais vous la verrez, car j'ai l'intention de...

Il s'arrêta. Au moment de dire sa résolution, il se rappelait sa déconvenue après une autre confiance, le soir de l'Opéra-Comique ; il se rappelait Geneviève emmenée par Jacques Dévraissines, près de Saint-François-Xavier, et il doutait qu'ayant écouté cet homme, elle pût comprendre des paroles graves, un sentiment absolu. Il dit négligemment :

— J'aurai l'occasion sans doute de vous l'amener, si vous me le permettez ; je serai très content que vous la connaissiez.

— Je serai très contente moi-même, fit Geneviève. Justement je voulais...

Elle contemplait l'eau du fleuve, souple et brillante sous la lumière ; et cette lumière, très fine, très légère, à peine bleutée, enveloppait son visage qui paraissait las et triste. Bideau se taisait, les yeux baissés. Elle reprit :

— J'y ai beaucoup pensé depuis ces huit jours... Dimanche, je vous ai dit, jusqu'à ce que Gaston eût revu votre enfant, j'ai passé mes heures à chercher ce que je pourrais pour elle et pour vous, à me désoler de ne rien pouvoir... A onze heures du soir, Gaston est rentré : c'était l'espoir, la certitude prochaine qu'elle serait sauvée... Cependant, à peu près rassurée, je n'ai guère dormi cette nuit-là, et j'avais tant souhaité de vous aider, d'être utile à la petite, que j'ai continué de chercher... J'ai continué chaque jour... J'y pensais en voiture, dans mes visites, au thé, partout... Je me disais que peut-être, en effet, vous qui êtes seul ici, sans parente auprès de vous, vous auriez besoin qu'une femme s'occupât un peu de votre enfant, très affectueusement, très tendrement. Et il me semblait que je pourrais être cette femme. Je pourrais la promener certains jours ; si elle a commencé le piano, je pourrais la faire travailler...

— Oui, fit Bideau vaguement.

Certes, il était touché par cette offre ; et l'aide d'une femme comme Geneviève, pour veiller sur Nine, la distraire, l'occuper, l'affiner, était précisément ce qu'il avait désiré. Mais Geneviève ! celle d'autrefois ! pas celle de Jacques Dévraissines !... Elle parut attendre de lui une réponse plus ferme. Elle poursuivit en hésitant, presque humblement :

— Je me propose à vous, parce qu'il me semble que je vous serais peut-être utile... Mais il faut bien que je vous le dise,... c'est aussi que cela me ferait tant de... tant de bien... J'ai passionnément désiré un enfant... j'aurai l'illusion, avec votre fille, que c'est comme ma fille à moi... Et il y a des heures où je suis tellement seule...

Rien ne pouvait émouvoir Bideau plus que cette plainte qui lui rappelait des plaintes anciennes. Mais ce rappel du passé évoqua plus fortement en lui l'image de l'homme qui avait pris son amie d'autrefois. Sa pitié se glaça, et les paroles de Geneviève lui semblèrent de sotte, même de vilaine comédie. Elle voulait jouer à la maternité sans doute, comme elle avait joué à l'amour, à tant d'autres jeux ; mais Nine n'était pas un jouet, et il n'entendait pas la livrer à cette Geneviève d'à présent.

— Oh ! voyons ! ma petite Geneviève, fit-il légèrement, vous n'êtes tout de même pas si seule que ça. Entre nous, il y a bien quelqu'un, en ce moment, qui vous tient assez fidèle compagnie. Et à ce propos, dites-lui de ma part, pour vous, sinon pour lui, d'être plus prudent. Il faut se garder des églises, même isolées, même le soir, même quand on sort par la petite porte. Heureusement, ce n'était que moi qui passais près de Saint-François-Xavier ; mais ce pouvait aussi bien être un autre, et...

Certains mots, qui portent trop bien, donnent à celui qui les dit la sensation humiliante d'un coup frappé sur un être désarmé. Le visage de Geneviève avait rougi violemment ; maintenant, il était exsangue ; ses paupières battaient comme les ailes d'un oiseau affolé, et ses lèvres tremblaient. Bideau fut saisi de cette souffrance ; il reprit à mi-voix :

— Excusez-moi de vous avoir parlé de ces choses sur ce ton... Je ne savais pas que vous eussiez de la peine.

Cette fois, elle sentit en lui une sympathie.

— De la peine ! fit-elle, dites plutôt... Il faut que...

Elle s'arrêta, elle suffoquait. Elle regarda encore vers les Tuileries, vers le fleuve.

— Ma pauvre amie ! murmura Bideau...

Elle se mordait les lèvres pour ne pas pleurer ; mais ses larmes débordèrent de ses yeux, et lentement, une à une, coulèrent sur ses joues.

— Pardonnez-moi ! dit Bideau, profondément troublé.

Elle secoua la tête. Ses lèvres qui tremblaient toujours articulèrent avec peine :

— Vous avez bien fait de m'en parler le premier... je n'aurais jamais eu le courage d'en parler moi-même, et il vaut mieux que vous le sachiez ; car vous, mon ami, vous aurez pitié de moi. Tant de gens ne le savent que pour s'en amuser et pour me faire souffrir un peu plus... Oui, c'est vrai... Et je ne me cherche pas d'excuse... Je n'avais pas plus d'excuse que toutes les autres qui s'ennuient à mourir de n'avoir rien dans leur existence, pas un souci, pas une joie, rien que le plaisir d'un beau chapeau, les potins et leurs petites méchancetés de femmes... Je flirtais comme elles, parce que c'était tout de même autre chose... Et cela m'amusaît, et je me disais aussi, sans trop savoir, que ce serait délicieux de connaître, même en passant, un peu de cet amour dont parlent les livres. D'ailleurs, je n'y croyais guère, et je me sentais très sûre de m'arrêter où je voudrais... Il s'est trouvé, cependant, que j'étais sans défense... Peu à peu, tout ce qui sert à protéger une femme contre les hommes, contre elle-même, s'était usé à cette vie... Ce que je prenais pour ma force, c'était la timidité de ceux qui me faisaient la cour ; du jour où il s'en est trouvé un pour oser, j'ai été à lui... C'est abominable, mais c'est ainsi...

Sa tête se pencha, comme accablée sous le poids de l'aveu. Bideau fut navré de cette déchéance.

— Je vous plains, dit-il.

— Vous ne me plaindrez jamais assez, reprit-elle. Les autres femmes, je pense, gardent un peu d'illusion ; par reconnaissance, par courtoisie, on leur fait cette grâce, au moins pendant quelques mois, pendant quelques semaines... Moi, on ne m'a pas laissé le temps de m'abuser moi-même ; malgré tout, malgré lui, j'y serais parvenue, tant j'en avais le désir. Mais il a fallu me réveiller brutalement pour apprendre que M^{me} Rubienne l'emmenait sur son yacht dans la croisière de Norvège ; elle avait repoussé longtemps ses instances ; le plaisir de me l'enlever la décidait tout à coup ; et c'est à cela que j'avais servi, moi, ma pudeur, ma dignité de femme, le repos de toute ma vie...

— Oh ! fit Bideau.

Geneviève le regarda fixement.

— Vous comprenez bien que tout le monde s'en doute, c'est-à-dire que tout le monde le sait. Si je pouvais disparaître ! Mais

je ne peux pas... Gaston, à qui j'ai parlé d'un voyage, s'est moqué de moi. Il a besoin que je reste à Paris pour ses dîners... Alors, il faut que je me montre partout et que j'endure les ironies, les allusions... Je fais de mon mieux... Mais je n'en peux plus... J'ai besoin qu'on m'aide... J'ai besoin d'avoir, dans ces journées qui sont souvent atroces, une heure, de temps en temps, une heure seulement de tendresse, où je puisse oublier toute cette ignominie, m'oublier moi-même et vivre un peu, non pas comme une bête traquée, mais comme une créature humaine... Et c'est pourquoi, Bideau, mon cher ami, si parfois j'ai pu vous être secourable, je vous supplie de m'aider aujourd'hui... Il faut que j'aie quelqu'un à aimer... Laissez-moi aimer votre enfant... Ce n'est point une fantaisie, je vous le jure. C'est la paix, c'est le salut de ma vie qui dépendent de votre volonté...

Une flamme de désespoir dévorait ses yeux. Bideau, violemment ému, lui saisit les mains comme pour l'arracher à cette détresse.

— Tout ce que vous voudrez, Geneviève, tout ce qu'il faudra pour vous aider... Je suis avec vous, ma pauvre petite amie... Je ne sais pas trouver ces douces paroles que vous me disiez quand je vous racontais mes chagrins, ces paroles qui rafraîchissent la blessure et endorment la douleur... Mais je peux quelque chose pour vous, si vous pensez qu'en vous occupant de ma fille vous oublierez ces odieux souvenirs... J'ai besoin de vous, Geneviève, j'ai besoin de vous pour elle... Je ne voulais pas vous le dire, tout à l'heure ; je me défiais de vous, parce que je vous croyais heureuse ; mais je ne me défie pas de votre souffrance, et je dois vous révéler le projet que j'ai arrêté...

La fièvre était soudain tombée, dans les yeux de la jeune femme, et leur prunelle, que dorait un reflet de soleil, s'animait d'une lueur d'attention et de sympathie. Tout le temps que dura le récit de Bideau, elle resta immobile ; son regard, tour à tour, se fixait sur lui pour associer son intelligence aux idées qu'il exprimait, sa volonté à la sienne ; puis se détournait vers les feuilles frémissantes des peupliers, sur l'autre rive de la Seine, comme pour y suivre, à mesure que les êtres et les faits surgissaient aux paroles de Bideau, la courbe d'une pensée qui se dessinait devant elle. Elle avait écouté curieusement l'histoire de l'amour chaste et passionné qui entraînait l'un vers l'autre Mérue

et Françoise; elle les voyait réunis par l'exaltation sentimentale où ils poursuivaient ensemble la destruction du passé, par la tendresse à la fois maternelle et humble dont Françoise récompensait les bontés de Mérue!, et par l'attrait violemment sensuel qui, tout à coup, dominait cet homme, timide encore et neuf après trente ans. De tels êtres, un tel amour étaient si loin de ce qu'elle avait connu ! Elle disait cependant : « Je comprends. » Elle comprenait surtout les craintes de Bideau pour l'enfant, que la force insouciance de cette passion emportait après elle. Plus directe, et plus frappante, elle eut la sensation de l'hostilité du monde, qu'il avait devinée, au Nouveau-Cirque, toute prête contre Nine : c'était assez déjà de faire accepter sa naissance, il avait raison, c'était trop qu'elle fût d'une condition incertaine, à demi bourgeoise, à demi ouvrière... Il faut choisir, disait-il. Oui, il fallait choisir...

— Mon choix est fait, conclut-il. C'est l'intérêt de Nine qui me l'a dicté. Il commande qu'elle suive ma condition plutôt que celle de sa mère, qu'elle vive avec moi, qu'elle soit élevée par moi, ouvertement, comme ma fille. Il en sera donc ainsi... Me comprenez-vous, Geneviève, et voyez-vous le secours immense que vous seule pouvez me donner ?

Elle contempla un instant les peupliers sans répondre : son regard avait maintenant toute l'acuité directe et pratique qui lui faisait voir si clair dans les sentimens, les actes, les intérêts de ses amis.

— Je vous comprends à merveille. A votre place, je serais plus exclusive encore... Je ne sais pas comment des parens divorcés se font au partage de l'enfant... Je ne pourrais jamais... Rien que pour cela, je comprendrais votre projet... Quant à vous aider, mon cher ami, tant mieux s'il se trouve que je puisse en effet vous être utile... Je vous l'ai dit : c'est moi qui serai votre obligée, je ne saurais assez vous en remercier... Seulement... votre résolution, c'est un changement formidable... En fait, comment voyez-vous?... Vous allez reconnaître votre enfant, bien entendu ?

— La reconnaître ? dit Bideau surpris... Je... ma foi... C'est absurde, je n'y avais pas pensé...

— Il faut y penser : il faut la reconnaître...

— Mais oui, assurément, je ne demande pas mieux. Est-ce possible après neuf ans ?

— Pourquoi pas ? Rappelez-vous, dans *Monsieur Alphonse* qu'on reprenait l'autre jour, M^{me} Guichard reconnaît l'enfant qui a bien cet âge... Et elle, cette femme, a-t-elle reconnu la petite ?

— Je... je ne crois pas... Je suis sûr que Nine a été déclarée comme née de père et mère inconnus... Depuis ? Je ne sais, mais je ne crois pas que Françoise...

— Raison de plus pour vous mettre en règle...

— Oui, parfaitement. C'est admirable comme vous voyez les choses par leur détail vrai, tandis que moi je les vois en gros, et, le plus souvent, je ne vois que moi-même, ce que je sens, ce que je veux... Demain, je passerai chez mon notaire... Je vous remercie de...

— Ce n'est pas tout, reprit Geneviève, — et son regard sur les yeux de Bideau se ramassa dans un effort. — Et la mère, dites-moi ? Comment la déciderez-vous ? Vous lui enlevez sa fille...

— Je ne la lui enlève pas, dit Bideau vivement.

— Et que faites-vous donc ?

— Je veux installer Nine chez moi, parce que je veux être seul chargé de l'élever. Mais je n'empêche pas sa mère de la voir.

— Oui, reprit Geneviève, — et sa voix eut des inflexions persuasives. — J'entends bien. Vous lui permettrez de la voir, mais vous ne pouvez pas ne pas souhaiter qu'elle la voie le moins souvent possible, et en réalité, vous les séparez l'une de l'autre, définitivement. C'est dur, cela... Ne craignez-vous pas que cette femme s'en aperçoive ? Et puis, même si elle ne voit pas jusque-là dans l'avenir, que va-t-il se passer pour le moment ? Cette enfant qui ne l'a jamais quittée, elle ne l'aura plus le matin, le soir, aux repas ; elle n'aura plus son sommeil ; elle ne pourra plus l'embrasser endormie, ni la voir dès son réveil. Je ne connais pas toutes ces joies. Il me semble que c'est d'elles qu'est faite la joie d'être mère... et les mots, les regards qu'on échange, la présence de chaque jour... une foule de menus plaisirs qu'on ne sent peut-être pas très vivement, quand on les a, mais qui doivent manquer terriblement, dès qu'on en est privé. Vous demandez à cette femme de sacrifier tout cela. N'est-ce point un trop grand sacrifice ?

Bideau avait écouté avec une impatience croissante ; il se démenait, il coupait l'air de gestes qui tranchaient toutes diffi-

cultés. Ces difficultés, cependant, il ne les ignorait pas ; il se les était avouées à lui-même, tandis qu'il veillait Nine. Mais il entendait être plus fort qu'elles, et comme si le moment d'en triompher était déjà venu, il s'échauffait un peu dans sa volonté de vaincre :

— Un sacrifice ! s'exclama-t-il, oui, peut-être ; mais Françoise peut bien le faire pour le bonheur de sa fille ! Et d'ailleurs ce n'est pas un si grand sacrifice !

— Pourtant...

— Non, parce qu'elle aura, parce qu'elle a déjà des compensations : elle est amoureuse.

— Oh !

— Il n'y a pas de « oh ! » C'est bon dans les drames de l'Ambigu, les femmes qui sont mères plus qu'amoureuses ; dans la vie, il en va autrement. Toutes les femmes ne peuvent pas être amoureuses. Toutes celles qui peuvent l'être, le sont bien plus qu'elles ne sont mères !

— Croyez-vous que ce soit si simple ? Croyez-vous qu'une amoureuse ne puisse être, en même temps, amoureuse et mère ?

— J'en suis convaincu et Françoise le prouve dès à présent. Elle délaisse l'enfant, elle l'éloigne, parce que Mérueil ne peut supporter cette présence qui évoque devant lui tout le passé. Que sera-ce quand ils auront cédé au désir qu'ils ont l'un de l'autre ?

Il poursuivit. Geneviève se taisait. Encore une fois, elle regarda les feuilles des peupliers qui vibraient, toutes brillantes de soleil, dans la pureté transparente de l'atmosphère. La fermeté de Bideau avait quelque chose de trop rude qui l'inquiétait à la fois et la dominait. Elle apercevait une lutte certaine, proche, et qui pouvait être terrible ; il l'apercevait aussi, et ne semblait pas en comprendre les dangers. Certes, elle le sentait fort, et il était bon qu'il le fût. Mais ne devait-il pas, au lieu de compter sur cette force, se préparer à combattre, prévoir et déjouer les coups ? Elle jugea qu'en ce moment rien ne réussirait à l'éclairer. Elle renonça donc à en dire davantage. Il restait l'homme à la volonté toujours vigoureuse et tenace, à la chance toujours favorable. Elle-même, près de lui, l'aiderait en amie dévouée de toute sa souplesse et de son coup d'œil pénétrant, contre l'autre, l'ennemie qu'il fallait vaincre.

Cependant, comme elle partait, elle chercha si, en attendant,

tout de suite, son assistance ne pourrait pas se manifester de quelque manière pratique.

— Ah ! fit-elle, dans l'antichambre, si vous voulez, je pourrai m'occuper de trouver une Allemande ou une Anglaise pour Nine, naturellement la personne la plus sûre... J'ai un peu de temps, n'est-ce pas ?

— Il faut bien un mois pour que la petite se rétablisse.

— Un mois ! Bien, je sais où écrire.

Sous un immense chapeau qui lui faisait une menue figure d'enfant, son regard était réfléchi, sérieux.

— Vous, dit-elle encore, n'oubliez pas le notaire... le plus tôt possible.

Il avait ouvert la porte ; elle pencha vivement sa tête sur son épaule, pour que le chapeau, pût passer et elle se glissa au dehors. De l'escalier, elle lança avec un sourire :

— Et merci ! merci !

Durant quelques jours, une semaine, Bideau fut tout à la pensée du grand changement qui allait transformer sa vie.

Il avait fait, sans tarder, l'acte de reconnaissance, et c'était déjà comme si l'enfant eût été mise sous sa garde par la force de la loi, devant le monde, devant la société. Seul avec Nine, dans les trop courts instans qu'il passait auprès d'elle, il se donnait la joie des projets d'avenir : un voyage qu'ils feraient ensemble, un séjour sur la pente des Alpes, puis la descente vers les lacs italiens ; l'enfant l'écoutait émerveillée, et il constatait que sans à-coup, sans arrêt, elle reprenait des couleurs, de la vivacité, de la vie.

Cependant il dut s'apercevoir que ses visites quotidiennes à l'appartement de la rue Denfert y causaient un malaise grandissant. Nine le sentait aussi : elle avait parfois des expressions craintives, des embarras singuliers. Il observa mieux Françoise et Mérueil. De Françoise, c'était toute sa personne de jadis, instinctive et violente, qui réapparaissait : un regard mauvais, une parole blessante et des ruses de petite fille méchante, comme de le faire attendre un quart d'heure, une demi-heure sur le carré, la porte fermée à clef, sous prétexte qu'elle s'habillait, alors que Nine disait ensuite, étonnée : « Mais non, elle était assise, là, dans le fauteuil, et elle lisait !... » De Mérueil, c'était le silence, un silence absolu ; la tête toujours baissée, les mains dans ses

poches, il marmottait à peine un « Bonjour » maussade, les dents serrées, et il disparaissait. Il semblait, d'un suprême effort, tenir ses lèvres closes pour ne point laisser échapper des mots de haine et de colère.

« Ah! ah! se dit Bideau. C'est maintenant l'orage qui menace... Du sang-froid, de la prudence... Il suffirait d'un rien pour le faire éclater... »

Il était d'autant plus calme qu'il les sentait plus portés à la violence; il subissait cette atmosphère lourde, comme les miasmes de l'hôpital et l'odeur fétide d'une plaie, une nécessité désagréable, pénible même et qui ne le troublait pas. Il était résolu à tout endurer pour éviter l'explosion, la scène que Françoise souhaitait sans doute, jusqu'au jour où, Nine rétablie, ce serait lui-même qui provoquerait l'explication. Il acceptait donc, sans un signe de surprise, les regards haineux, les paroles blessantes de Françoise et le silence inquiétant de Mérueil. Par prudence, il espaça même ses visites, quoique Nine se plaignît, qu'elle réclamât sa présence, et qu'il en fût à trouver interminable un jour où il ne l'avait pas embrassée. Il se disait, pour tromper son impatience: « Encore quelques jours, qu'elle puisse sortir, et je leur montrerai carrément, loyalement que notre repos à tous les trois, aussi bien que le bonheur de Nine, exigent qu'elle me soit confiée. »

Cela, il le sentait avec tant de force, il le voyait dans une telle clarté d'évidence qu'il ne doutait pas un instant de les convaincre. Cependant, Geneviève s'alarmait:

— J'ai peur, disait-elle. Elle a beau être amoureuse, il a beau être martyrisé par sa jalousie; j'ai peur qu'ils ne se réunissent contre vous...

— Je pense bien qu'ils crieront un peu, répondait-il. Mais cela m'est égal. Après avoir crié, ils reconnaîtront mieux que je leur apporte la paix et la liberté.

Sans cesse, il pensait à cette explication. Il ordonnait ses argumens; il cherchait les mots qui ébranlent et qui frappent. Il se sentait à la veille d'une épreuve qui recélait peut-être la destinée de Nine, la sienne même. Il se faisait l'effet d'un soldat qui, sûr de sa force, fourbit cependant ses armes et se tient prêt au combat.

Plusieurs semaines passèrent. Un soir, à la fin de mai, Nine l'accueillit avec un visage changé; elle était seule dans la

chambre de sa mère ; il la trouvait toujours seule ainsi, à présent ; à son coup de sonnette, c'était la femme de ménage qui venait ouvrir ; Françoise et Mérue!, avertis, s'éclipsaient. Assise dans un des fauteuils de reps élimé, Nine lui montra des yeux si inquiets, si malheureux, si effarés, qu'il l'interrogea tout de suite :

— Qu'y a-t-il, ma chérie ? Tu n'es pas malade ?...

Mais les mains de l'enfant étaient tièdes, son front très frais. Ses yeux seuls, au lieu de leur pointe habituelle de gaité tendre, avaient des lueurs tremblotantes et graves ; elle mit sa tête sur l'épaule de son père, et elle murmura :

— M. Mérue! est à côté ; tu ne l'as pas vu ? Il veut te parler. Bideau baissa la voix pour répondre :

— Non, je ne l'ai pas vu. Que me veut-il ?

Elle resta silencieuse, un instant ; ses doigts tiraient un bouton de la jaquette de Bideau.

— Il ne faudra pas le dire, reprit-elle très bas... Je les ai entendus aujourd'hui dans le cabinet de M. Mérue!. Je m'ennuyais toute seule ; j'étais allée voir là-bas parce que c'est plus gai ; j'ai entendu que maman parlait haut ; je me suis arrêtée dans le couloir ; ils ne savaient pas que j'étais là, à cause de mes pantoufles. Maman disait : « Je vous en prie, il faut en finir. » Et elle disait aussi qu'elle voulait cela pour elle et pour lui, M. Mérue!. Je ne savais pas ce qu'elle voulait. M. Mérue! répondait que *cela* lui paraissait terrible à faire, et qu'on ne pouvait pas demander *cela* à un père... J'ai pensé alors qu'ils parlaient de toi. Maman a dit encore : « Pourquoi m'avez-vous forcée de le laisser venir ? » Je ne sais pas trop ce que M. Mérue! a répondu. Et puis ils ont encore dit beaucoup de choses ; et puis, à la fin, M. Mérue! a repris qu'il désirait *cela* pour lui, de toutes ses forces, mais qu'il ne pouvait pas le faire pour lui. Alors, maman a dit : « Eh bien ! il me prend ma fille, voilà. » Et elle a dit aussi qu'elle ne le savait pas avant ma maladie, mais qu'elle voyait bien maintenant que je t'aimais plus qu'elle... Alors, c'est à ce moment que M. Mérue! a dit qu'il te parlerait aujourd'hui...

Elle se tut un instant encore, et reprit :

— On ne te fera pas de mal, dis ?

— Mais non, n'aie pas peur, répondit-il.

Il appuyait, de sa main, le front de l'enfant contre sa joue,

pour qu'elle ne vit pas le trouble de ses yeux. Il répéta : « N'aie pas peur. Personne ne me veut du mal, ni à toi... » Il se ressaisit d'un vigoureux effort :

— Tu es encore pâlotte, mon chou. Vas-tu sortir demain, comme tu me disais l'autre jour? Oui... Tu verras... Les arbres, les fleurs, le ciel, tout est admirable... Nous irons faire de longues promenades, à Versailles, à Saint-Germain, à Fontainebleau... Lucien sera joliment content de t'emmener... Il demande tout le temps de tes nouvelles... -

— C'est vrai?

— Tu sais qu'il y a eu un petit accroc au moteur; il a fallu réparer; et Lucien disait toujours : « Pourvu qu'on nous rende la voiture quand Mademoiselle pourra sortir! » Ce matin, il l'a ramenée; elle roule à merveille et il a dit : « Maintenant, Mademoiselle peut venir. »

Il montrait un visage souriant, et il se répétait en lui-même :

« Du calme, pas de nerfs, pas d'amour-propre. Quoi qu'on me dise, pas un mot, et toute mon énergie au contraire pour tâcher de les convaincre, s'il n'est pas trop tard. »

Il prolongea sa visite pour que l'enfant ne gardât aucune crainte; à la fin, comme il l'embrassait plus tendrement que de coutume, un soupçon lui sauta à l'esprit : « S'ils voulaient me séparer d'elle, me l'enlever! » Tout son sang lui gonfla le cœur à le faire éclater, puis aussitôt lui emplit la tête d'un tourbillon furieux. Il alla jusqu'à la fenêtre, respira fortement :

— Il fait de plus en plus beau, murmura-t-il.

Il revint vers Nine, et à haute voix, pour être entendu, il ajouta : « A bientôt, chérie. »

Il l'embrassa encore et sortit de la chambre. Sur le carré, la porte de l'autre chambre était ouverte; la silhouette de Mérue!, la ligne tombante de ses épaules se dessinaient dans la lumière, tandis que son visage était à contre-jour. Entre ses dents serrées, il bredouilla : « Je voudrais te parler... »

Bideau se sentit ferme, froid, fort de sa volonté : il répondit paisiblement : « A ta disposition. »

Derrière Mérue!, qui se voûtait un peu plus en pliant sur sa jambe, il passa dans l'autre appartement. Mérue! s'assit à sa table de travail; à l'ordre des papiers, des partitions, des livres,

qui avait remplacé le fouillis d'autrefois, Bideau reconnut la main active de Françoise; et ce fut soudain comme si elle était présente à côté d'eux; il s'assit lui-même, en face de la lumière, en face de Mérue! , et accoudé au bureau, il demanda :

— Qu'y a-t-il?

Mérue! tira à lui le buvard, puis le repoussa, et dit avec un effort qui rendait ses paroles à peu près indistinctes :

— C'est à propos de Nine.

Bideau n'avait pas entendu ces mots inarticulés, mais il devina et fit un signe de tête.

— Sa mère a pensé, reprit Mérue! , qu'elle aurait besoin, après cette maladie, d'un séjour à la campagne... C'était bien ton avis aussi... Alors sa mère compte partir avec elle, d'ici une huitaine de jours, et j'ai tenu à te prévenir dès aujourd'hui.

Bideau attendit ce qui allait suivre. Mais comme Mérue! se taisait, il répondit :

— Bien! bien! je crois qu'en effet la campagne sera très salulaire à Nine: l'air de Paris ne vaut rien aux enfans...

Il fit des phrases banales sur ce thème, sur la convalescence de l'enfant. Ces paroles de Mérue! , ce projet d'emmener Nine, sèchement énoncé par l'homme qui avait le mieux pénétré la profondeur de sa tendresse, auraient suffi à l'éclairer; c'était bien la volonté de Françoise, approuvée par Mérue! , de lui enlever sa fille. Mais il ne pouvait pas y croire encore; il voulait que cette volonté se déclarât.

Il cherchait les yeux de Mérue! ; fixés sur le buvard, ils évitaient les siens. Il cherchait aussi la question qui forcerait Mérue! à une sorte d'aveu, et à cette minute, plus encore que les jours qui avaient précédé, il redoutait un éclat, une rupture qui lui interdirait l'entrée de la maison.

Cependant Mérue! s'agitait sur son fauteuil, et ses mains maniaient nerveusement le buvard. La tranquillité de Bideau le gênait : il eût préféré ses reproches, sa résistance; c'était bien assez que la volonté absolue de Françoise fût de séparer pour un long temps le père et l'enfant; du moins ne voulait-il pas de surprise, et il était ému, aussi, au moment de frapper.

— Je dois te dire, reprit-il tout à coup, que ce séjour à la campagne se prolongera vraisemblablement. Nous voici à l'été. Les vacances vont venir... Françoise ne voudra pas rentrer ici en pleine chaleur... J'ai bien pensé que cette absence de l'enfant

te serait pénible... Mais c'est tellement l'intérêt de sa santé...

Il s'arrêta, gêné encore, et cette fois de ne trouver que ces pauvres raisons. Bideau le contemplait, les yeux toujours calmes. Maintenant il comprenait. En même temps que lui, Françoise avait eu le même projet que lui : elle voulait Nine pour elle, comme il la voulait pour lui... Un frisson de fureur courut ses membres... C'était donc la guerre maintenant, comme l'avait craint Geneviève. Il songea aussitôt : « L'heure n'est plus à la sincérité. Il faut vaincre, il faut avoir Nine... » Pour vaincre, il devait d'abord abuser Mérue! : donc point de colère, point de résistance, et cependant la nuance de chagrin que Mérue! se fût étonné de ne pas sentir en lui.

— Évidemment! dit-il, je comprends!... Mais je n'ai pas besoin de te dire que c'est très dur pour moi... tout ce temps sans elle...

A prononcer ces simples mots, il « réalisa » la tristesse mortelle de la séparation que voulait Françoise. Si pourtant c'était elle, non pas lui qui l'emportait! Il laissa paraître un peu de l'émotion qui, tout à coup, lui ravageait le cœur à cette seule pensée; il laissa voir que c'était la joie même de sa vie, sa meilleure raison de vivre qu'on allait lui enlever. Il ne disait ainsi que la vérité la plus exacte : seulement, il parlait d'un ton résigné, sans plainte, sans colère, comme s'il eût accepté déjà de se soumettre, tandis que toutes ses forces se rassemblaient pour la bataille.

Mérue! écoutait, silencieux et navré, ces paroles de douleur contenue... Quel malheur, pensait-il, que la maladie de Nine, en ramenant Bideau dans la maison, au chevet de l'enfant, eût montré à Françoise combien ils s'aimaient, et déchainé en elle cette jalousie furieuse de lionne à qui on enlève son petit! Elle n'aurait de repos, désormais, qu'elle n'eût repris sa fille; elle en oubliait l'amour qu'elle semblait avoir eu pour lui; elle était, comme quand il l'avait connue, tourmentée par de violentes rancunes, amère jusqu'au cynisme... Et ainsi tout leur effort de ces derniers mois, et le bonheur qu'ils y trouvaient ensemble paraissaient compromis, si elle ne satisfaisait pas sa jalousie, si Bideau n'était pas séparé de l'enfant, si elle ne reprenait pas Nine, comme autrefois, pour elle seule... Et cependant, quand elle se croirait apaisée, ce ne serait jamais qu'une paix menteuse pour elle, pour l'enfant, pour Bideau, pour lui-

même ; tous, leurs destinées seraient une fois encore opprimées pas des haines ; car Bideau ne pouvait pas plus cesser d'aimer sa fille, que sa fille de l'aimer, et Françoise en souffrirait, et lui-même souffrirait plus encore, de la voir sans trêve reprise par ce passé, qu'il souhaitait si ardemment d'anéantir, qu'il avait cru, avant la maladie de Nine, tout près de s'enfoncer dans l'oubli.

Mérue! se parlait ainsi en écoutant Bideau ; mais soudain une question l' alarma, le mit en défense :

— Et où vont-elles ? avait demandé Bideau.

— Ce n'est pas encore décidé, répondit-il. Il y a trois ou quatre endroits...

Il mentait si péniblement que Bideau dut l'aider de quelques mots encourageans : « C'est vrai..., tu as raison... » — comme il lui aurait donné son bras pour traverser une rue difficile.

— Je te demande cela parce que je voudrais des nouvelles, j'en voudrais même souvent, si c'est possible.

— Pour cela, sois tranquille ; je t'en donnerai.

— Tu pars avec elles ?

— C'est-à-dire, fit Mérue!... Non... Mais il vaut mieux que nous correspondions, toi et moi, plutôt que...

— Sans doute, conclut Bideau. Eh bien !...

Il s'était levé. Une minute encore, il aurait quitté cette maison, où il laissait Nine à la discrétion de Françoise. Il vit cela, et par contre-coup, il vit les actes qui s'imposaient à lui pour qu'il eût son enfant. « Il faut que je l'enlève d'ici, par surprise, n'importe comment. Il faut que je revienne pour l'enlever... »

— ... Eh bien ! reprit-il, le départ, me dis-tu, ne se fera que dans une huitaine de jours... Je ne veux pas être importun, je sens bien que ma présence ici est gênante... Mais si ! et je m'en excuse... Seulement, si tu me permettais de revenir deux ou trois fois avant ce départ !...

Toute la générosité de Mérue! s'enfla, déborda :

— Tous les jours, si tu veux... Et crois bien que s'il n'avait dépendu que de moi, j'aurais cherché autre chose... Mais la volonté de Françoise est absolue. Plus tard, nous verrons... Compte sur moi.

Bideau s'était engagé dans le couloir, et il se disait :

« La volonté de Françoise comme tes belles promesses, je m'en moque. C'est ma volonté à moi que vous subirez. »

Il se retourna en arrivant à la porte :

— Merci, mon vieux. Je n'oublierai pas tes bonnes paroles, qui m'étaient bien nécessaires, je te l'avoue.

Les yeux de Mérue! brillaient d'exaltation sentimentale, de sympathie, de pitié. Bideau lui serra la main, vigoureusement.

« Maintenant, se dit-il, je n'ai pas un instant à perdre. C'est aujourd'hui lundi ;... mardi, mercredi, les examens, la consultation, je n'aurais pas le temps... Alors, jeudi, je l'enlèverai jeudi ; d'ici là, il faut que tout soit prêt... »

Il voulait prévenir Geneviève ; mais il n'eut pas le loisir d'aller chez elle. Il téléphona deux fois, trois fois : elle n'était pas rentrée. Vers sept heures, enfin, ce fut sa voix qui répondit.

— Ah ! dit-il, j'ai besoin de vous, ma petite amie, et tout de suite... Vous êtes seule, je peux parler ? Bien... Il va se passer quelque chose de grave... Ils veulent m'enlever Nine. Je prends les devans, et c'est moi qui l'enlève... Je l'enlèverai jeudi...

— Comment, comment ! fit la voix de Geneviève. Mais prenez garde ! Songez à ce qui peut arriver... Si cette femme se vengeait !...

— Il arrivera ce qui pourra, répliqua-t-il nettement. Je m'attends à tout ; je me défendrai. Mais il y va du sort de la petite... Si j'hésite, on me la prend. Je n'hésite pas ; c'est moi qui l'aurai... Mais j'ai besoin de vous...

— Dites ! fit Geneviève.

Sa voix était anxieuse, mais soumise, car, cette fois encore, elle était comme pliée par cette volonté souveraine.

— Je ne peux pas garder l'enfant chez moi..., les premiers temps... Il faut qu'elle soit, sinon cachée, du moins hors d'atteinte... Pouvez-vous la prendre ?

— Ah ! fit-elle... Mais oui, ajouta-t-elle après un silence... Il y a Marly... Justement, je disais hier à Gaston que je voulais m'y reposer une semaine ou deux, et même m'y installer dès maintenant, sauf à revenir pour recevoir... Je peux partir mercredi. Il ne s'étonnera pas et je ne lui parlerai pas de Nine... Vous pouvez me l'amener jeudi.

— Bien, jeudi, merci.

LOUIS DELZONS.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LE CARACTÈRE ET L'ŒUVRE POLITIQUE D'ÉDOUARD VII

Si l'on avait dit, il y a vingt-cinq ans, aux spectateurs de la politique européenne que l'Angleterre, vers le début du xx^e siècle, posséderait un grand roi, ils se seraient crus autorisés à dédaigner cette prédiction. « Un grand règne, soit ! » auraient-ils répondu, « mais non un grand roi. Le dernier souverain anglais auquel on puisse appliquer l'épithète, Guillaume III, est mort il y a plus de deux siècles et j'oserai dire qu'il est mort à la peine, mort en léguant à son pays une guerre dont la nation ne se souciait pas, mort d'un incroyable effort pour faire prévaloir sa volonté sans contraindre celle de ses sujets. Le pouvoir personnel n'existe plus chez nos voisins : Pitt lui a porté le coup suprême en 1788, au moment de la folie de George III. Les mœurs politiques de l'Angleterre contemporaine imposent à un souverain anglais de nombreux devoirs, lui accordent, par compensation, de brillants privilèges, mais lui refusent absolument les moyens d'être « un grand roi. » Un seul trait suffit : l'homme qui vient, chaque année, en public et du haut d'un trône, débiter comme sienne une page écrite par ses ministres, et qui peut donner un décisif et outrageux démenti à celle de l'année précédente, cet homme-là peut-il espérer de passer dans l'histoire comme un grand roi ? Et le doute, sinon l'incrédulité, eût été encore plus marqué, s'il avait fallu identifier la promesse de cette

grandeur royale avec la personnalité, très sympathique et très séduisante, mais un peu frivole et nonchalante, pensait-on, de cet aimable prince de Galles, l'hôte privilégié de nos grands clubs et de nos petits théâtres, l'ami de nos mondains et de nos artistes, que nous félicitons d'être « très Parisien, » sans nous inquiéter de savoir s'il n'était pas, par cela même, un peu moins Anglais.

Pourtant, que la prédiction ait été formulée ou non, elle est réalisée. Nous nous trouvons en présence d'un fait patent, indéniable, que la mort soudaine d'Édouard VII a mis plus que jamais en lumière et qui s'accusera tous les jours davantage, lorsqu'on mesurera, au vide qu'il laisse, la place qu'il a occupée. Je ne fais que répéter ce que tout le monde a dit lorsque j'écris qu'il a été vraiment un grand roi, et je ne crois pas que ce soit là l'exagération de la première heure, l'hyperbole inévitable des oraisons funèbres. Reste à faire comprendre comment il a pu, sans sortir des étroites limites où la Constitution l'enfermait, sans s'arroger un seul des pouvoirs dont ses prédécesseurs s'étaient dessaisis, jouer un rôle si considérable, exercer une influence si bienfaisante, créer ou restaurer une tradition, un système de politique européenne, refaire de ses mains ce vieil équilibre européen auquel l'histoire nous commandait de croire, mais que, pendant trente ans, nous avons vu dans la poussière. La « grandeur » d'Édouard VII semblait une impossibilité et demeure un paradoxe. Essayons de la comprendre et de l'expliquer.

I

« Est-ce un garçon ou une fille ? » demanda anxieusement le duc de Wellington à Mrs Lilly au moment où elle sortait de la chambre royale, le 9 novembre 1841, tenant le nouveau-né dans ses bras.

« — C'est un prince, Votre Grâce ! » répondit avec dignité la gouvernante, corrigeant ainsi l'irrévérence familière du vieux héros, vivante incarnation du culte monarchique, auquel l'émotion avait fait, pour une seconde, oublier l'étiquette. Certaines anecdotes sont des documens ; elles éclairent l'histoire et je crois que celle-ci est du nombre. Elle nous montre la vieille

Angleterre, traditionnelle et formaliste, debout près du berceau de l'enfant royal qui était destiné à comprendre un autre idéal et à guider des générations nouvelles vers un nouvel état social. Si l'on pouvait analyser les sentimens qui composaient l'atmosphère morale de la *nursery*, où le baby-prince allait recevoir ses premières impressions, — celles qui, dit-on, ne s'effacent jamais, — on y découvrirait des élémens insoupçonnés de l'excellente Lilly. La jeune mère s'était laissé façonner aux idées de simple félicité domestique, apportées d'Allemagne par un mari qu'elle adorait. Réaliser sous l'apparat royal la douce vie intime d'un ménage heureux, partager son temps entre la représentation officielle et l'éducation des enfans, tel est le plan d'existence adopté par le couple royal, sous l'inspiration de Stockmar qui s'est constitué leur mentor. Ils s'échapperont souvent, le plus souvent qu'ils pourront, de Buckingham-palace, si froid et si banal, ou de ce beau Windsor, plein des souvenirs d'un autre âge; ils se créeront, à Osborne et à Balmoral, des résidences à leur goût et, si je puis dire, à leur image, simples, mais très modernes, confortables et rustiques, de vraies « maisons de campagne, » où les enfans seront sans cesse auprès de leurs parens, où ils joueront en bon air et en pleine liberté, où la princesse royale sera Vicky, et le petit prince de Galles, tout uniment, Bertie.

D'après tout cela, on imagine quelle fut l'éducation de l'ambiance, la plus importante, peut-être! — pour Albert-Edward, prince de Galles, duc de Cornwall et de Rothsay, qui ajouta plus tard à tous ces titres, héréditaires ou quasi héréditaires, celui de comte de Dublin. A huit ans, il passait des mains des femmes dans celles des hommes; il entra sous un régime nouveau dont les lignes principales avaient été arrêtées, après de longues et consciencieuses réflexions, par le prince Albert, assisté et très influencé par l'inévitable Stockmar. Je ne donnerai pas les noms des précepteurs qui se succédèrent auprès de lui et furent censés présider aux différentes périodes de son éducation. Le prince Albert fut le véritable précepteur de son fils. Il voulait lui inspirer et réussit, en effet, à lui inspirer deux sentimens qui étaient des traits distinctifs de son propre caractère: la sympathie envers les humbles et les déshérités et cette universelle curiosité qui le portait à s'intéresser à toutes les manifestations de l'intelligence de son temps, dans la science, dans la littéra-

ture, dans l'industrie et dans l'art. Cette universalité devait, suivant lui, répandre sur toutes les classes et sur tous les objets la sympathie du futur monarque, en sorte qu'il ne se laissât point accaparer, monopoliser par telle ou telle branche de l'activité humaine, qu'il ne devint jamais la proie d'une idée ou le prisonnier d'une coterie. Fut-ce l'effet d'une hérédité naturelle? Fut-ce le triomphe de la méthode éducatrice? Ce qui est certain, c'est que le prince de Galles garda, jusqu'au bout, comme ce père qu'il aima si tendrement, mais auquel, à tous autres égards, il ressemblait si peu, l'esprit ouvert à toutes les pensées de progrès qui passionnaient, autour de lui, les hommes et qu'il resta l'ami généreux et infatigable de ceux qui souffrent; sur ce dernier point, je citerai tout à l'heure un témoignage peu suspect que lui rendait, il y a quelques jours à peine, un des esprits les plus hardis et les plus ardens qui marchent à l'avant-garde du parti populaire.

Le prince et la Reine n'avaient pas jugé à propos d'imiter le roi Louis-Philippe, qui envoyait ses fils au collège pour y partager les études des enfans de nos classes moyennes. Le prince n'alla pas à Eton, mais il retrouva à Oxford et à Cambridge ceux qu'il aurait eus pour condisciples dans la grande maison qui dispense l'éducation secondaire aux fils de l'aristocratie. Il passa un trimestre à Christ Church dans l'Université classique, une année à Trinity College, dans l'Université qui était et qui est encore le foyer des hautes études scientifiques. Comme préliminaire à ces travaux, il avait suivi, pendant quelque temps, à Édimbourg, l'enseignement de Lyon Playfair qui, mêlant la théorie à la pratique, conduisait le prince, de la salle de cours et du laboratoire où les principes lui avaient été enseignés, à l'usine où on les appliquait sous ses yeux. Croire ceux qui savent, s'en rapporter aux compétences, voilà encore un don de prince, car il leur est rarement permis d'approfondir les choses, et l'universalité d'intérêt dont je parlais, il y a un moment, les oblige à accepter des affirmations sans preuves. Le grand point est donc, pour eux, de s'adresser, suivant les cas, à l'honnête homme ou à l'homme supérieur de qui découlera l'information utile ou nécessaire. Une erreur dans ce choix peut être fatale; elle peut avoir un long retentissement. A cet égard, on mit le prince dans la bonne voie; son instinct sûr, son rare bon sens, éclairé par une expérience, sans cesse accrue, du mérite et du démérite

des hommes, l'y maintinrent toute sa vie. S'il ne fut toujours bien inspiré dans le choix de ses relations personnelles et demeura trop fidèle à des amitiés qui n'étaient pas toujours dignes de lui, il ne se trompa jamais lorsqu'il s'agit de découvrir un informateur, un confident, un instrument politique.

Entre le trimestre d'Oxford et l'année de Cambridge, le prince accomplit le premier de ces voyages qui devaient achever son éducation d'héritier présomptif, et dont les circonstances firent, pour lui, un devoir professionnel et une forme de travail. Il se montra aux Canadiens chez qui son passage échauffa un loyalisme encore tiède. De là, traversant un petit village de pêcheurs qui répondait au nom, alors obscur, de Chicago, il pénétra sur le territoire des États-Unis et alla loger à la Maison-Blanche, sur l'invitation pressante du président Buchanan. Ainsi se consommait un nouveau pacte amical entre les deux moitiés disjointes de la race anglo-saxonne. Quand le prince de Galles visitait la tombe de Washington ou les mémorables champs de bataille de l'indépendance, si on lui avait demandé ce qui lui avait paru le plus intéressant et le plus curieux, il eût pu répondre, comme le doge de Venise, amené dans le Versailles du Grand Roi : « C'est de m'y voir ! » Mais le prince n'était pas de ceux qui s'étonnent. Il possédait déjà une bonne dose de scepticisme qu'assurément il ne tenait ni de l'un ni de l'autre de ses parens et qu'il allait fortifier dans un contact assidu avec notre société du monde impérial. En bon Anglais, il unissait, sans aucun effort, l'esprit traditionnel avec la faculté de s'adapter aux besoins nouveaux : observateur scrupuleux des vieilles formes auxquelles il attribuait probablement, comme nous, un sens et une vertu symboliques, il n'était pas, il ne fut jamais l'homme des attendrissemens rétrospectifs et des pleurnicheries historiques. L'impression qu'il rapporta de son voyage d'Amérique aurait pu se résumer ainsi : « L'heure du retour possible de la colonie à la Métropole est passée ; l'heure de l'intimité entre les deux grandes nations de la même race est venue. »

A dix-huit ans, le prince reçut une belle lettre de la Reine, sa mère, qui lui annonçait son émancipation. Bachelier ès arts de Cambridge, avocat, colonel d'un régiment, il était, désormais, le maître absolu de ses actions. Cette indépendance illimitée eût, peut-être, présenté certains périls pour une nature

exubérante dont l'ardente vitalité se jetait dans tous les sports (1) et aspirait à tous les plaisirs. On y obvia en formant sa maison avec un soin tout particulier et en désignant, pour l'accompagner dans ses voyages, des hommes dont la présence seule était une garantie, sinon une contrainte.

L'année 1861 fut une des plus importantes, une des plus décisives de cette vie si pleine. Dans une vieille cathédrale allemande, le hasard (un hasard très avisé et, j'imagine, fort bien dirigé) lui fit rencontrer une belle jeune fille, venue, comme lui, en touriste et que ce décor gothique encadrait admirablement. C'était l'aînée des filles de Christian VII, roi de Danemark. Le prince en devint amoureux, c'est une lettre de son père qui l'affirme. Et qui s'en étonnerait? Un demi-siècle a passé depuis cette entrevue et, par un privilège inouï, les derniers regards d'Édouard VII, en s'arrêtant sur ce visage anxieux qui se penchait vers lui, pouvaient y reconnaître les traits, à peine altérés, de la royale voyageuse, rencontrée à Worms et qui avait servi fidèlement son œuvre de prince et de roi en l'aidant de son charme, de sa grâce, de sa bonté et de tous ces dons multiples auxquels elle a dû d'être, à la fois, l'idole des pauvres et le type des mondaines élégances à travers le monde entier.

L'année 1861 vit les fiançailles des deux jeunes gens, mais non leur mariage, célébré seulement en 1862. Mais, avant de finir, elle tenait en réserve, pour le prince de Galles, une émotion d'un tout autre genre. En décembre, il perdit son père et fut si profondément affecté de cette mort qu'on jugea la distraction d'un grand voyage nécessaire pour secouer la tristesse et la torpeur où il restait plongé. Cette fois, ce ne fut pas vers les pays neufs, mais vers la terre des souvenirs, vers les débris d'une des plus anciennes civilisations que l'on orienta sa curiosité. Il visita l'Égypte et, de là, passa en Palestine, où il eut pour compagnon et pour guide le doyen Stanley. Stanley, un des esprits les plus larges et les plus tolérants qu'ait produits l'Anglicanisme, était l'ami personnel de la famille royale et lui servait de lien avec le monde intellectuel. C'est chez lui, à

(1) J'ai raconté dans un journal, au lendemain de sa mort, un incident dont j'ai été témoin, à Compiègne, dans l'automne de 1868. Il suivait une chasse au corf et serrait la bête de si près qu'elle se retourna et fonça sur lui. Le prince fut renversé avec son cheval. Nous accourûmes. Le prince était déjà debout. Il n'avait pas changé de couleur et s'égayait de nos figures consternées.

l'abbaye de Westminster, si je ne me trompe, que la Reine rencontra Thomas Carlyle et crut avoir apprivoisé le rustre philosophe. Stanley, homme de science et homme de goût, homme d'église et homme du monde, était très propre à introduire le royal pèlerin au milieu de toutes les émotions qu'évoque le berceau de la pensée judéo-chrétienne. Je ne me figure pas très bien le prince de Galles, tel que je l'ai connu, méditant sur les ruines du Temple, rêvant au jardin des Olives ou à Gethsemani. Jusqu'à présent, nous ne possédons aucun témoignage écrit de ses impressions, car s'il parlait volontiers et facilement, il se répandait plus rarement sur le papier, n'étant pas de complexion écrivassière comme quelques-uns des membres de sa famille. Pourtant, il eut des impressions, et qui persistèrent, car il tint à recommencer ce pèlerinage en compagnie de sa jeune femme et en jouit une seconde fois avec elle.

Six enfans, dont quatre survivent, ont été les fruits de son union avec la fille de Christian VII. On le vit souvent à Paris pendant les dernières années de l'Empire, non pas en voyageur et en passant, mais — pourquoi ne pas le dire, ainsi qu'il l'a dit lui-même et dans les termes qui ont si vivement touché la France en 1903? — comme s'il avait été « chez lui. » Le Paris d'alors était une table, toujours mise, qui offrait à tous les appétits mille sensualités exquises. Est-ce là ce qui attirait exclusivement le prince? Je ne le crois pas. Il aimait notre littérature, notre art, le ton et l'allure de notre haute société, si différente de celle qui entourait le trône de Victoria, la causerie libre, brillante et familière de nos fumoirs. Dans cette conversation, il jetait sa note, caustique et gaie, et quand viendra le moment où l'on pourra être indiscret sans indiscretion et tempérer le deuil d'aujourd'hui par des réminiscences plaisantes, on nous redira quelques-uns de ces mots par lesquels le prince achetait sa grande naturalisation, payait son droit de cité.

S'il faisait des mots, il ne faisait pas de phrases et n'était jamais dupe de celles qu'on lui adressait. Sa charmante bonhomie cachait un pénétrant ironiste. Il était prompt à rassurer un timide qui perdait contenance en l'approchant, mais celui qui avait « posé » devant lui était jugé. En revanche, sa présence, il le savait, il le sentait, était une inspiration. Les artistes aimaient à jouer pour lui, et Coquelin, un jour, me l'expliqua : « Quand

le prince de Galles est là, tout le monde a du talent! » Je répète ce mot, parce que je crois que le grand artiste eût été heureux d'avoir fourni un trait à cet hommage funèbre.

La mort du prince Albert avait apporté au prince une foule de devoirs nouveaux, et ces devoirs n'étaient pas toujours faciles ni agréables à remplir. La Reine s'enfermait dans son deuil et le bonnet de crêpe des veuves semblait avoir, pour jamais, remplacé sur sa tête la couronne d'Angleterre. Cependant la vie nationale ne pouvait s'arrêter parce qu'un noble et généreux prince avait cessé d'y jouer son rôle actif et bienfaisant. La Reine fit deux parts des attributions de la souveraineté. Elle se réserva l'action politique, les relations avec les ministres, toute cette partie du pouvoir royal qu'elle prisait au-dessus de tout; les fonctions sociales de la royauté, elle les délégua à son fils et à sa bru. A eux de tenir les levers, de présider aux bals, aux galas, aux réceptions officielles; à eux de se transporter d'un bout à l'autre du Royaume-Uni, toutes les fois qu'il y avait un cuirassé à lancer, un pont à ouvrir, un monument à inaugurer, une première pierre à poser, un geste à faire ou une parole à prononcer au nom de la royauté.

J'ai vu des natures délicates lasses jusqu'à la mort de ce dur métier si ingrat, mais si nécessaire, qui comporte, à certains moments, un oubli de soi-même, une abdication de la personnalité à laquelle on ne trouverait d'analogie que le dévouement sans réserve du Jésuite à son ordre et son effrayante formule : *Perinde ac cadaver*. L'esprit anglais présente, pour l'accomplissement d'un tel rôle, des ressources que les autres races ne possèdent pas au même degré : son optimisme invincible, son goût de la vie et cette étonnante élasticité qu'ils nomment *buoyancy* et dont nos langues continentales ignorent, et pour cause, l'équivalent. Le prince en était richement pourvu et c'est ce fond qui lui permit de rester, pendant quarante ans, à la hauteur de ses fonctions d'héritier présomptif, de soutenir, sans défaillance, la fatigue, l'ennui, l'écoeurement de cette figuration royale. Sans rappeler ici cette universelle sympathie qui était, chez lui, un don de nature et qu'avait développée une éducation heureusement dirigée, il trouvait une compensation dans son goût pour tous les sports où se déploie l'activité physique du peuple anglais, pour l'art sous toutes les formes et, en particulier, pour le théâtre. Si, de nos jours, la scène anglaise tend à

sortir de l'infériorité où nous l'avons vue si longtemps, elle doit ce progrès, dans une certaine mesure, aux encouragemens qu'ont reçus du prince les auteurs et les artistes. J'ajouterai, sans crainte d'être démenti par personne, que le concours intelligent et gracieux de la princesse diminuait les difficultés de sa tâche ardue. Mais il était aidé, surtout, par la conscience de son propre succès et par la popularité croissante qui récompensait ses efforts.

Quelle meilleure preuve donner de cette popularité que l'explosion de tendre sympathie qui salua sa convalescence après la maladie qui mit sa vie en danger durant les dernières semaines de 1871 ? J'étais alors en Angleterre et je me rappelle avec quelle anxiété profonde étaient attendus les bulletins qui tenaient le public, jour par jour, heure par heure, au courant des phases de la fièvre typhoïde, dont les émouvantes alternatives faisaient succéder l'un à l'autre les sentimens les plus opposés de l'espérance et de la crainte.

Je me rappelle surtout cette journée du *Thanksgiving*, la première et la seule journée monarchique à laquelle il m'ait été donné d'assister. J'avais une place dans une tribune à Saint-Paul pour la cérémonie et je viens d'exhumer d'un tiroir ce vieux billet qui, — détail caractéristique ! — porte le plan de la cathédrale avec l'indication du chemin à suivre et du siège à occuper. Je n'ai pas fait usage de ce morceau de carton parce que, à cette cérémonie, si savamment réglée, je préfèrai l'étonnant spectacle de la rue où la joie populaire se donnait un libre cours et prenait toutes sortes de formes improvisées. Ceux qui ont assisté, chez nous, à la fête du 14 juillet, pendant les premières années qui suivirent son institution, se feront une idée du spectacle que présentaient les rues de Londres pendant l'après-midi et la soirée de ce jour-là.

Les mêmes sentimens se manifestèrent, quoique d'une façon plus restreinte, lors d'un grave accident qui arriva au prince de Galles pendant un séjour chez M. F. de Rothschild en 1898, et, aussi, en 1900, lorsqu'une brute à demi fanatisée, à demi inconsciente, tira sur lui, presque à bout portant, dans une des gares de Bruxelles et le manqua.

Évidemment, le peuple anglais tenait son existence pour très précieuse. Est-ce parce qu'on le croyait réservé à de grandes choses ? En vérité, je ne le pense pas. Sauf pendant son voyage

dans l'Inde en 1875, qui fut vraiment un événement historique et servit de préface au couronnement de sa mère comme impératrice des Indes, il n'avait été associé à aucun acte important, n'avait eu part à aucune des hautes fonctions que gardait encore la royauté. Bien éloigné de l'attitude remuante et frondeuse qui caractérisait les princes de Galles de jadis, il se renfermait dans une sorte d'indifférence, se laissait accuser de n'aimer que les chevaux, les cartes et le théâtre, d'être un indolent, lui qui allait être le roi travailleur par excellence et finir comme l'empereur Sévère dont le dernier mot fut : *Laboremus*. C'est ainsi que le prince Édouard put arriver au jour de son avènement sans que personne, en dehors de son cercle intime, eût soupçonné ses grandes facultés politiques.

II

S'aperçut-on, dès le premier jour, que la royauté avait changé de mains et qu'un esprit tout différent allait présider à la direction des affaires ? Non, car la première qualité d'Édouard VII était le tact, la prudence : or, le tact et la prudence conseillent, en politique, d'éviter les coups de théâtre. Aussi bien le nouveau roi ne s'apprêtait pas à renverser les pratiques royales établies sous le règne précédent, mais à les régulariser et à les systématiser. J'insiste sur ce point que Victoria prétendait exercer, et exerçait, en effet, une autorité réelle dans les choses du gouvernement. J'y insiste d'autant plus que je suis tombé, de son vivant, dans l'erreur que j'essaie de rectifier. La publication de sa correspondance m'a ouvert les yeux et un très curieux article où Lecky, le pénétrant observateur de l'évolution politique contemporaine, a noté tous les actes politiques de la vieille Reine pendant son règne de soixante-trois ans, a achevé de me convaincre et a défini, pour moi, d'une manière précise les revers de ce qu'on pourrait appeler la politique personnelle de Victoria. Son oncle Léopold, Stockmar, surtout le prince Albert, — et là est le secret de l'animosité sourde que ne cessaient de lui témoigner les grands chefs whigs, de 1840 à 1860, — lui persuadèrent que son premier devoir envers le pays était de défendre la prérogative royale contre les empiétements du parlementarisme, — ce qu'elle fit et continua de faire, très courageu-

sement et très consciencieusement, suivant ses lumières plus claires, parfois, que celles de ses ministres. Ceux de ses sujets que j'ai souvent entendus parler d'elle comme d'un symbole vivant, d'un fétiche, d'une mascotte, de la « figure sculptée à la proue du navire, » ne se rendaient pas compte du tort qu'ils faisaient à la souveraine en lui déniait, précisément, les attributions dont elle était le plus jalouse. Elle considérait son rôle comme double. D'une part, elle se regardait comme l'âme visible, la conscience du peuple anglais; de l'autre, comme un agent, hors cadre et hors ligne, de la diplomatie britannique, une sorte d'ambassadeur extraordinaire auprès de toutes les cours. Pour accomplir la première de ces deux missions, elle comptait sur son propre instinct de droiture qui lui permettait, non de pénétrer dans la complexité des intérêts, mais d'embrasser d'un seul regard la moralité d'un acte politique. Et, pour s'acquitter de la seconde, elle mettait au service de son ministre des Affaires étrangères l'autorité patriarcale que lui conférait sa situation de mère et de grand'mère des familles régnantes de l'Europe.

En indiquant la situation politique de Victoria, j'ai défini, d'avance, celle d'Édouard VII. Mais ici apparaît immédiatement la différence de caractère, de voies et de méthode qui sépare les deux souverains. L'action de Victoria a été intermittente, limitée à certains milieux, à certains momens, à certains objets; elle a concouru à des visées politiques qui n'étaient pas toujours d'accord entre elles. Elle ne s'est exercée qu'à l'intérieur de cette vaste famille que forment entre elles les maisons régnantes de l'Europe, et dans le tête-à-tête des conversations intimes. Le roi Édouard VII a eu une politique à lui, parfaitement nette et parfaitement suivie, un programme dont il a développé, devant nous, l'un après l'autre, tous les principes et toutes les conséquences, d'une façon si claire que le plus novice spectateur de la politique européenne peut la formuler sans difficulté : fin du « splendide isolement, » restauration de l'équilibre européen. Si quelque chose avait donné une couleur et une unité aux efforts politiques de la feuë Reine, c'étaient ces vagues sympathies germaniques qui venaient du plus profond de sa nature et que quelques-uns de ses sujets encourageaient, tandis que d'autres, — plus nombreux, je crois, — les lui reprochaient. La politique du nouveau Roi, au contraire, allait avoir pour but

de contre-balancer la puissance allemande, devenue une menace pour la suprématie maritime et commerciale de l'Angleterre. Ce serait prendre les grandes choses par le petit côté que de voir une sorte de taquinerie rétrospective dans l'empressement avec lequel, au début du règne d'Édouard VII, les sympathies françaises remplacèrent les sympathies allemandes. Cette réaction était préparée depuis longtemps par des actes et des paroles que tout le monde se rappelle. Les prétentions que l'Allemagne affichait à la domination des mers, la nécessité où elle était de se créer un empire colonial aux dépens des autres puissances (puisque ce petit monde, déjà plein, n'offrait à son activité qu'un champ peu enviable), le progrès de son industrie et de son commerce qui faisaient concurrence aux Anglais sur leurs propres marchés, tout faisait comprendre aux esprits clairvoyans qu'au *xx^e* siècle, la rivalité s'établirait entre l'Empire allemand et l'Empire britannique. L'heure était venue de sortir de cet isolement dont la prétendue « splendeur » menaçait d'aboutir à une éclipse; l'heure de chercher des alliances ou des amitiés et de réparer la faute commise en 1870, lorsque l'Angleterre de Gladstone avait laissé écraser son alliée de la veille sans dire un mot, sans faire un geste pour la secourir. Cette faute-là, je puis l'affirmer, Édouard VII n'avait jamais cessé de la regretter.

Au service de cette politique qui s'imposait à lui, mais qui, évidemment, flattait, par certains côtés, ses sympathies et ses antipathies, le Roi allait placer cette incomparable expérience de quarante années, durant lesquelles il s'était familiarisé avec tous les détails de l'échiquier européen, avait appris à connaître les mœurs de toutes les cours, les caractères des gouvernans, les dispositions de tous les peuples et le point sensible de chacun. On ne lui avait rien laissé faire, mais il avait tout vu et de très près. Il savait comme personne les secrets des chancelleries aussi bien que les courans magnétiques qui emportent les foules. Il connaissait les ressources, les ambitions, les faiblesses de toutes les nations, y compris la sienne, l'étendue et la limite extrême de leur capacité pour la production pacifique comme pour l'action militaire. Son stock d'informations, sa sphère d'activité et d'influence étaient donc beaucoup plus vastes que ceux de Victoria et il disposait de moyens tout différens. Sa bonne humeur, son entrain, sa franchise créaient autour de lui une atmosphère de bon vouloir, et donnaient une impression de sincérité qui ren

daient faciles les négociations avec ses ministres. Il faut se rappeler qu'au début de son règne, l'Angleterre ne comptait guère que des ennemis. Elle était respectée : il entreprit de la faire aimer. Et comment ? En se faisant aimer lui-même. Il ramena l'opinion en lui faisant croire, ce qui n'était pas tout à fait vrai, que la nation britannique, c'était lui, et qu'elle possédait toutes les qualités qui plaisaient dans sa personne. Cette défiance envers les étrangers, parfois tempérée par une hautaine indulgence, parfois voisine du mépris, qui creusait un fossé, sinon un abîme, entre ses compatriotes et les continentaux, il n'avait pas à la dissimuler, puisqu'il ne l'éprouvait pas lui-même. Jusqu'où il poussait l'art de plaire, la coquetterie royale dont il était passé maître, un seul tout petit fait en donne l'exemple et la mesure. Il a été rapporté par un habitant de Marienbad, où il passait, chaque année une partie de l'automne. « Quand le Roi vient chez nous, il nous fait la grâce de parler l'allemand avec l'accent autrichien. » Biarritz, le séjour de printemps, aurait, sans doute, à nous offrir un témoignage analogue, quoique dans une note différente.

En essayant de comparer la politique de Victoria et celle d'Édouard VII, je me suis laissé entraîner. Revenons aux premiers jours du règne. Avant tout, il fallait mettre fin à cette guerre qui avait attristé les deux dernières années de la Reine et indisposé l'Europe, sans promettre à l'Angleterre, après tant et de si douloureux sacrifices, aucun avantage qu'elle n'eût pu réaliser sans tirer un coup de fusil, si, de part et d'autre, les bonnes volontés s'étaient unies. La paix de Vereingén, on peut s'en convaincre en lisant les procès-verbaux des négociations, ne fut pas une œuvre de diplomates, mais de soldats. Les noms de Botha et de Kitchener y demeurent attachés, mais ils se savaient encouragés et soutenus, de loin, par le Roi pour qui cette paix fut un don de joyeux avènement. Il fallait qu'ils eussent achevé leur œuvre pour qu'Édouard VII pût commencer la sienne. Il attendit encore un an avant de l'entamer.

Je n'écris pas ici une biographie. Je n'ai donc pas à raconter les péripéties du couronnement préparé et attendu, puis ajourné ; la maladie du Roi déclarée à l'avant-veille de la cérémonie, alors que les étrangers arrivaient en foule et que les rues de la grande ville étaient déjà en toilette et en fête ; l'espoir, puis la certitude de la guérison royale succédant, presque aussitôt, et

comme un second coup de théâtre, à l'annonce du danger; enfin la cérémonie célébrée deux mois plus tard, à la satisfaction de tous les Anglais, et variée par un ou deux de ces incidens touchans et pittoresques auxquels ils attachent beaucoup de prix : le Roi soutenant de ses propres mains le vieil archevêque dont les forces défaillent au moment de lui poser la couronne sur la tête, ou relevant, pour l'embrasser, son fils qui vient, le premier, lui rendre hommage.

III

Au printemps de 1903, le Roi, parfaitement assis sur son trône, quittait l'Angleterre pour un voyage qui devait rester une date dans l'histoire de l'Europe. Il fit voile d'abord vers Lisbonne où l'attendait un roi ami et où sa visite avait été préparée par un très habile homme et très fin diplomate, qu'on mettait, et non sans raison, au nombre de ses amis personnels. Mais quelle que fût la dextérité du marquis de Soveral, il ne dépendait pas de lui de faire disparaître certaines rumeurs nées pendant la guerre, et qui lui survivaient. Il s'agissait de l'acquisition, forcée ou semi-volontaire, de Delagoa Bay dont le voisinage avait singulièrement gêné l'action militaire des Anglais et prolongé ainsi la résistance du Transvaal. A Lisbonne, Édouard VII laissa tomber, sans hâte et sans affectation, mais avec cet accent de parfaite loyauté auquel tous croyaient et auquel personne n'a jamais regretté d'avoir cru, des paroles décisives, destinées à rassurer les Portugais sur la conservation des précieux restes de leur bel empire colonial.

Lorsque Édouard VII remonta sur son yacht, le *Victoria and Albert*, il avait rendu facile la tâche des diplomates chargés de régler les questions pendantes et rattaché le Portugal à cette alliance bi-séculaire de la Grande-Bretagne qui lui a coûté beaucoup et beaucoup rapporté, et dont il doit estimer la valeur à ses profits comme à ses sacrifices. De Lisbonne, le Roi se rendit à Gibraltar et de Gibraltar à Malte. C'était la première fois qu'un souverain anglais visitait cette possession si importante. Le loyalisme des habitans était des plus précaires. En quelques paroles, adroites mais franches, le Roi toucha aux griefs de la population et fit des promesses dont le sens avait

été arrêté à Londres avant son départ : elles ont, depuis, été réalisées et ont contribué à l'apaisement des esprits. Le Roi visita Naples en touriste et fut l'hôte de lord Rosebery dans sa villa du Pausilippe. A Rome, il allait se trouver en présence de certaines difficultés, connues d'avance et déjà résolues en principe. Il s'agissait de se faire un ami du jeune roi d'Italie, de maintenir cette clause qui est le point vulnérable de la Triplice, puisqu'elle immobilise la flotte italienne en cas de guerre avec l'Angleterre dans la Méditerranée. Ce but atteint, le Roi tenait à s'entretenir une fois encore avec le merveilleux vieillard du Vatican, qu'il admirait et dont il se savait apprécié. Le Roi manœuvra avec une aisance vraiment exceptionnelle, et la Cour de Rome, cette vieille école des diplomates, rendit hommage à son tact subtil, que Léon XIII, en cette circonstance, assista et doubla du sien, pour rendre possible une rencontre, également désirée des deux parts. Le Pape et le Roi, chef nominal de l'Anglicanisme, eurent donc ensemble une longue entrevue qui resta un des souvenirs les plus intéressans d'Édouard VII et qui eut, sans doute, d'importantes conséquences, bien que le public ne les ait pas, d'abord, aperçues.

En quittant Rome, le roi d'Angleterre prit la route de Paris. Il y avait, déjà, une détente sensible dans les relations entre les deux gouvernemens depuis le commencement du nouveau règne. Les questions qui avaient divisé la France et le Royaume-Uni depuis quinze ou vingt ans, question d'Égypte, question des pêcheries de Terre-Neuve, délimitation des zones d'influence respectives en Afrique, étaient arrangées ou en voie d'arrangement. Mais ce rassérénement graduel de l'atmosphère diplomatique n'avait point gagné les couches profondes de la population. Sans remonter aux souvenirs de 1870, un nom, présent à toutes les mémoires, Fachoda, rappelait une heure où l'amour-propre national avait été cruellement froissé. Remplacer cet état d'âme par un état d'âme opposé, l'amertume et la défiance que nous avait laissées l'affaire de Fachoda par une disposition favorable à un rapprochement effectif : telle est la tâche dont Édouard VII s'était chargé, tâche bien autrement ardue que la rédaction d'un protocole, et il faut reconnaître que, dans la distribution des rôles avec ses ambassadeurs et ses ministres, il s'était donné le plus difficile.

Il entra à Paris le 4^{er} mai 1903. L'accueil qu'il y reçut fut

poli, mais hésitant. La population, en revoyant son ancien favori dans sa réincarnation officielle, semblait se demander si elle allait le retrouver tel qu'elle l'avait connu ou si la scène allait finir comme celle où Shakspeare place, sur le chemin d'Henry V, le vieux Falstaff, le compagnon de sa jeunesse, son précepteur de folie et de plaisir. Le discours à la Chambre de commerce anglaise mit fin à tous les doutes et expliqua clairement les intentions du Roi :

« La divine Providence a voulu que la France fût notre proche voisine et, j'ose l'espérer, notre meilleure amie. Il n'est pas deux nations dans le monde que leur prospérité fasse plus intimement solidaires l'une de l'autre. Il est possible qu'il y ait eu des malentendus et des causes de dissentiment dans le passé ; mais ces différences sont, je crois, heureusement dissipées et oubliées, et je suis persuadé que l'amitié et l'admiration que nous éprouvons tous pour la nation française et pour ses glorieuses traditions peut, dans un avenir prochain, se transformer en un sentiment de sincère et profonde affection entre les peuples des deux pays. C'est le but de tous mes désirs et je compte sur vous, Messieurs, qui résidez dans cette belle cité et recevez l'hospitalité de la République française, je compte sur vous tous et sur chacun de vous en particulier pour m'aider à atteindre ce résultat. »

Dès que ce discours fut connu, on put en constater l'effet. Le lendemain, les acclamations, sur le passage du Roi, doublèrent d'énergie. Elles furent encore plus enthousiastes après la visite à l'Hôtel de Ville, lorsqu'il répondit en français aux gracieuses paroles de bienvenue qui lui étaient adressées par le président du Conseil municipal :

« Je n'oublierai jamais ma visite à votre charmante ville, et je puis vous assurer que c'est avec le plus grand plaisir que je reviens à Paris, où je me trouve toujours comme si j'étais chez moi. »

Si, à la fin du xvi^e siècle, Paris valait bien une messe, on peut dire qu'au début du xx^e siècle il valait bien un compliment que, d'ailleurs, on sentait parfaitement sincère. Le demi-succès du premier jour s'était changé en triomphe au départ. L'entente cordiale était fondée.

Tout le monde sait avec quel zèle et quelle patience Édouard VII continua l'œuvre, si bien ébauchée à Paris en 1903. Les visites cordiales des marins anglais à Brest et des marins fran-

çais à Portsmouth, l'Exposition franco-britannique et les autres occasions qui permirent aux deux nations de déployer devant l'Europe et de resserrer leur intimité ne sont que des détails d'un plan conçu par le Roi pour donner à l'entente les dehors d'une amitié véritable. Mais ces embrassades publiques eussent été vaines si la France et l'Angleterre n'avaient montré une sérieuse résolution d'agir en commun et de se prêter l'une à l'autre un concours effectif. La convention du 8 avril 1905 fut la plus importante manifestation de ce genre : elle nous mit presque immédiatement en présence d'une opposition déclarée du côté de l'Empire allemand. C'est alors que nous fûmes sommés de soumettre à l'Europe les questions que la France, l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne avaient cru régler entre elles. Irions-nous à Algésiras? Si nous refusions d'y aller, quelles seraient les conséquences de cette résolution? Au surplus, pourquoi ne pas y aller si l'on avait la certitude, ou la presque certitude, d'une majorité autour de la table de la conférence? La France y alla donc et elle y trouva mieux qu'une majorité : une quasi-unanimité en sa faveur; en sorte que le retour d'Algésiras fut un succès et l'on peut rappeler ces faits sans y mêler aucune amertume, à présent que l'Allemagne les a franchement acceptés. Nous aimons à penser que cet acquiescement final est spontané et que notre sagesse nous l'a justement mérité, mais il n'est pas défendu de supposer que les promenades du roi Édouard en Allemagne et en Autriche, ses causeries avec les souverains et les hommes d'État ont largement contribué à cet heureux résultat.

Restait au Roi à accomplir la partie la plus difficile de son œuvre, le rapprochement avec la Russie. La France s'y est prêtée de grand cœur, dès qu'elle a vu que, loin de mettre fin à son alliance avec la Russie, la nouvelle politique britannique allait tendre à resserrer les liens qui nous unissent au grand Empire du Nord. En Angleterre, l'entrevue de Revel et ses suites n'ont pas été comprises dès la première heure, parce que le public ordinaire est lent à s'apercevoir que les actions indirectes sont, en politique, plus efficaces, bien souvent, que les actions directes et que l'entente avec la Russie, en dépit des anciens préjugés et des nouveaux griefs, était un des plus sûrs moyens de contenir dans ses justes limites l'ambition allemande. Mais chaque jour rendra ce fait plus évident à tous les

yeux. Deux groupes de puissances ont été ainsi constitués en Europe et se font contrepoids. A l'inquiétude, à l'énervement d'une paix chaque jour menacée a succédé un sentiment de sécurité fondé sur l'équivalence des forces et qui pourrait, si les gouvernemens étaient habiles et si les peuples étaient sages, se changer en une confiance réciproque, propice à l'établissement d'une nouvelle vie internationale qui aurait ses organes communs et ses fonctions solidaires. Édouard VII a trouvé une Europe troublée et désunie; il la laisse plus calme et mieux équilibrée. Ces grands effets, il ne les a pas obtenus en menant de sournoises intrigues derrière le dos de ses ministres ou en s'épanchant dans le sein des reporters. Tout ce qu'il a fait, il l'a fait au grand jour. Il n'a jamais formulé une promesse qu'il ne fût certain de tenir, ni pris aucun engagement sans s'être mis d'accord avec son gouvernement. Aussi l'homme qui lui a le mieux rendu justice est-il celui qui connaît le mieux ses actes. Sir Edward Grey, le chef du Foreign Office, disait au mois de mars 1909 :

« C'est une pratique universellement admise que le travail du Roi en matière de politique étrangère se fera par le Foreign Office, uniquement et exclusivement par le Foreign Office. Qu'il me soit permis de dire qu'aucun souverain n'a observé cette règle constitutionnelle plus fidèlement, plus religieusement que le Roi actuel. Je sais qu'il en est ainsi pour le Foreign Office, et je suis persuadé qu'il en est de même pour les autres départemens. Les visites du Roi aux cours et aux nations étrangères ont été précieuses pour la politique britannique. Elles ont été précieuses parce que le Roi possède en lui un don spécial qui n'a, je crois, jamais été surpassé, d'inspirer aux gouvernemens et aux peuples parmi lesquels il se rend l'impression du bon vouloir et des bonnes dispositions du peuple anglais. »

Lord Lansdowne, le prédécesseur de sir Edward Grey au Foreign Office, et tous les hommes d'État, anglais ou étrangers, qui ont eu l'honneur de traiter des affaires publiques avec Édouard VII, souscriront de grand cœur à cet éloge qui lui assure une place à part parmi les souverains diplomates.

IV

En ce qui touche la politique intérieure, la Constitution anglaise ou, plutôt, l'ensemble de précédens qui forme la Coutume

constitutionnelle de l'Empire Britannique impose au souverain une neutralité presque absolue qui fait à la fois sa faiblesse et sa force. Les ministères s'élèvent sans qu'il ait à choisir aucun des membres qui le composent ; le chef lui-même en est désigné d'avance par le rôle qu'il a rempli ; en revanche, ils tombent sans emporter avec eux une parcelle de son pouvoir. Édouard VII s'était préparé, de vieille date, à ce rôle très difficile et c'est ici le lieu de remarquer combien ce prince si expansif, si libre dans l'expression de ses sentimens, était prudent et réservé dans celle de ses opinions. Aucun des deux partis qui se succédaient au pouvoir ne pouvait le considérer comme acquis à ses doctrines et je suis persuadé que cette neutralité était devenue chez lui une seconde nature. En cela il était le précurseur d'un mouvement presque universel auquel nous assistons de nos jours et que j'ai plusieurs fois signalé dans la *Revue* : celui qui tend à détacher les masses des deux organisations politiques auxquelles elles ont si longtemps appartenu et qui, aujourd'hui, ne sont plus que des cadres, de simples états-majors. Il y avait une tendance de plus en plus marquée à envisager le Roi comme le représentant de ces masses flottantes qui s'inquiètent peu de la discipline des partis, mais s'émeuvent à propos de telle ou telle question d'intérêt national. De temps en temps, une pensée, une manière de voir du Roi transpirait dans le public et c'était, précisément, celle qui prévalait au dehors, celle qui semblait la plus juste et la plus simple aux spectateurs. Lorsque l'Angleterre se porta, en 1906, à la défense du Libre-Échange, nul n'ignorait que ce mouvement avait les sympathies du souverain. S'agissait-il d'empêcher une grève, comme celle des chemins de fer, dont l'Angleterre fut menacée dans l'été de 1908, le Roi était aussitôt prêt à intervenir officieusement, presque silencieusement, sauf à laisser, après avoir réussi, tout le mérite du succès au ministre qu'il avait aidé de son influence. Nous ne parlerons pas du rôle modérateur qu'il a essayé de jouer dans la crise actuelle ; les faits sont trop récents ; le dénouement ne s'est pas encore produit.

Édouard VII a-t-il subi l'évolution démocratique de l'Angleterre contemporaine ou l'a-t-il servie ? Y a-t-il vu une nécessité inévitable ou un bienfait des temps nouveaux ? Une voix indépendante va répondre et le témoignage qu'elle nous apporte paraîtra, je crois, d'autant plus intéressant qu'il est inattendu. Il émane, en

effet, d'un orateur révolutionnaire, de ce William Crooks dont les audaces déconcertaient le dernier parlement et qui espère bien braver et agiter encore les parlemens futurs de son ardente parole. Voici en quels termes, le 8 mai, il parlait à un meeting populaire, au moment où le danger de mort du souverain était soudainement révélé à ses sujets :

« Je suis peut-être un de ceux qui se trouvent en savoir plus long que les autres sur le Roi. Je sais, je sens que la paix du monde est en sûreté dans ses mains et qu'il est le plus grand homme d'État que possède l'Europe au moment où je parle. Vous me demanderez pourquoi je l'aime? Est-ce parce qu'il est puissant? Non : c'est parce que je sais qu'il aime les pauvres gens... Il est au-dessus des Tories, au-dessus des Libéraux, au-dessus des Socialistes. Nous aimons à porter nos yeux, tout en haut, vers lui, comme vers notre père à tous, à nous dire qu'il est là, qu'il nous regarde et qu'il est content de nous voir livrer chacun notre bataille selon nos moyens et comme nous l'entendons. Je prie Dieu de tout mon cœur de nous le conserver. »

Les vœux de William Crooks n'ont pas été exaucés et, quelques heures plus tard, la noble et utile existence dont il demandait la préservation avait pris fin. Mais il me semble que ces paroles émues, jaillies du plus profond de l'âme populaire, doivent être recueillies et qu'elles font à ce prince, qui détestait l'exagération et l'emphase presque à l'égal du mensonge, la meilleure des oraisons funèbres. Joignez-y deux mots, prononcés par le Roi lui-même, le mot qui ouvre son règne et le mot qui clôt sa vie : « Tant que j'aurai un souffle, je travaillerai au bien de mon peuple, » avait-il dit à son premier Conseil privé en prenant possession de la couronne. Et, en effet, moins de douze heures avant qu'il expirât, les médecins devaient l'empêcher de se lever « pour travailler, pour donner une audience. » Quand il sentit que c'était la fin, il murmura : « J'ai tâché de faire mon devoir ! » Ne mêlons point notre rhétorique à ces choses simples et grandes. L'œuvre politique d'Édouard VII survit : elle le fera regretter plus encore si elle est détruite.

AUGUSTIN FILON.

L'ENCHANTEMENT DE LA MER MORTE

II⁽¹⁾

EN-GADDI

A Jérusalem, les Pères dominicains, — qui sont des voyageurs aussi intrépides que savans, — m'avaient dit :

— Puisque vous aimez la Mer Morte, allez la voir à En-Gaddi : c'est là peut-être qu'elle se montre dans sa plus grande beauté.

Ils m'en parlèrent avec une telle admiration, que je résolus enfin d'y aller. Je sentais bien qu'à Jéricho et près de l'embouchure du Jourdain, je n'avais pris de l'Asphaltite qu'une idée très superficielle : c'est ce que chacun en a vu. A En-Gaddi, j'aurais sous les yeux un paysage encore vierge de toute description littéraire. Je goûterais la joie de la découverte. Je serais le premier, après le *Cantique des cantiques*, à célébrer cette terre merveilleuse ! Et je me répétais, avec enivrement, le verset du poème sacré :

Mon bien-aimé est pour moi une grappe de troène dans les vignes d'En-Gaddi !

Puissance des mots ! Je me doutais que, depuis longtemps, il n'y avait plus de vignes ni de troènes dans la campagne d'En-Gaddi. Mais les fabuleux jardins qui firent éclore la comparaison mystique de la Bien-Aimée fascinaient mon imagination. Même incultes et désertés par les hommes, ils devaient être

(1) Voyez la *Revue* du 2^{er} mai.

toujours fertiles en images magnifiques. En tout cas, pensais-je, de grands souvenirs y dorment encore. Saül, David, les Esséniens ont consacré cette solitude. Ressusciter son passé mystérieux serait sans doute une entreprise au-dessus de mes forces. Pourtant, quelle émotion j'aurais à m'en approcher seulement avec la piété et la ferveur du pèlerin ! Rouvrir les jardins d'En-Gaddi, fermés, depuis des siècles, à la poésie, qui est l'unique voyante, cette ambition m'exaltait.

Mais les Pères rabattirent mon orgueil et mes enthousiasmes. Ils me dirent :

— Voir En-Gaddi est bien. Mais il faudrait faire tout le tour de la Mer Morte, pour se flatter de la décrire. Et non seulement il faudrait en longer les bords, mais parcourir le pays environnant. L'Asphaltite est le centre d'une vaste région qui a une physionomie à part, qui ne ressemble en rien à celle de la côte méditerranéenne. A l'Ouest, le Désert de Juda, à l'Est les Monts du Moab et le Désert de Syrie : cette zone a été, de tout temps, réfractaire à l'influence et à la culture occidentales. C'est un champ de bataille, où l'Orient et l'Occident se sont mesurés, au cours des siècles. L'Occident a toujours fini par être vaincu. Les cadavres de ses villes et de ses forteresses jonchent le sol hostile : Amman, — l'ancienne Philadelphie des Ptolémées, — Gérasa, Bosra, Madaba, Machærous, Pétra, avec leurs architectures gréco-romaines, leurs ruines païennes et chrétiennes, racontent le long effort des nôtres contre la barbarie d'Ammon et de Moab et contre l'insaisissable nomade. Masada, la citadelle irréductible des Macchabées, ensevelit dans ses citernes les derniers patriotes d'Israël, écrasés par les légions de Flavius Silva. Plus loin, c'est le Djebel Ousdoum, le Mont de Sodome, puis la route du Sinaï, et les longs corridors désertiques qui conduisent vers l'Arabie inconnue. Ce pays est tout regorgeant d'histoire et de légende, tout enveloppé de prestiges et de mirages. Il relève de l'Asphaltite par son caractère et sa couleur. La Mer Morte ne se sépare point du pays qui l'entoure. C'est pourquoi une description qui ne comprendrait pas l'un et l'autre sera toujours incomplète (1).

(1) En décembre 1908, ces mêmes Dominicains de l'École biblique de Jérusalem ont entrepris, avec un bateau à pétrole, une croisière sur la Mer Morte, dont ils ont fait tout le tour. Depuis l'époque des Croisades, ils sont probablement les premiers qui aient accompli cet exploit.

Les Pères ont raison ! L'aventure me séduit : je la tenterai peut-être un jour. En attendant, je commencerai modestement par aller voir En-Gaddi.

*
* *

L'accès n'en est pas très facile. De Jérusalem, deux chemins sont possibles : l'un par Jéricho et la rive occidentale du lac. C'est le plus long et le plus fatigant. Les pistes sont atroces, et l'eau manque, paraît-il, d'un bout à l'autre du parcours. Le second, par Bethléem et le Désert de Juda. Les chemins ne sont pas beaucoup meilleurs, mais on y trouve au moins un point d'eau potable, — et puis enfin, c'est le plus court. On peut effectuer le trajet en douze ou quatorze heures, sans se presser. Pour éviter une trop grande fatigue, nous le couperons en deux et nous nous arrêterons, le soir, à Bir-Allah, un lieu vague où il y a un puits.

Bir-Allah!... cela signifie le Puits de Dieu. Rien que ces mots arabes me rappellent soudain quelle chose précieuse est un trou d'eau dans ces mornes étendues de sable, — une chose si rare et si bonne que, pour les Bédouins, c'est un présent du ciel ! Et, avec une sorte de malaise nostalgique, je me remémore l'âpre volupté de mes premiers voyages dans le Sud algérien, lorsque, après une journée de marche harassante sous le soleil de feu, nous aspirions, de toute la fièvre de nos veines, à la rencontre du puits perdu, où se recueille un peu d'eau saumâtre ! Nous y arrivions très tard, dans la nuit, et nous ne trouvions, sous quelques touffes de lauriers-roses desséchés, qu'une flaque boueuse piétinée par les troupeaux. Alors il fallait boire, à même les outres de peau de bouc, le gros vin noir du Tell, dont l'alcool chauffé, tout le jour, aux flancs des chariots, nous brûlait la gorge.

Le voyage d'En-Gaddi sera certainement moins dur. Cependant il est bien plus pénible et compliqué que l'excursion à Jéricho, qui est une partie de plaisir des plus simples : on s'y rend en voiture par une fort bonne route, presque aussi bien entretenue que nos routes françaises. Pour En-Gaddi, une véritable mobilisation s'impose. Un appareil de campement, des chevaux, des mulets, une escorte deviennent nécessaires. Cela fait toujours un certain embarras, qui flatte la vanité de l'Européen. On est ravi de rompre, pour une fois avec le confort de la vie civi-

lisée, et, bien qu'il n'y ait rien à craindre dans ces parages, on s'arme jusqu'aux dents ; on se sent plus brave de voyager ainsi, à la façon belliqueuse des anciens patriarches ; on retrouve au fond de soi les vieux instincts combatifs que la mollesse occidentale a périmés : c'est une autre dilatation d'amour-propre !

Toutes ces satisfactions glorieuses nous seront données. Nous aurons avec nous dix ou douze serviteurs. Leur rôle sera surtout décoratif, comme il sied dans un pays où le goût de la pompe s'est conservé. Mais, en cours de route, il y aura tel moment pénible, où ces figurans ne seront pas de trop. D'ailleurs, ils ont à surveiller nos bêtes de somme et tout l'attirail qu'elles transportent : une tente, des lits de camp, des caisses contenant les provisions de bouche et les boissons indispensables à l'estomac débile du Roumi. J'ai fait, à des époques moins clémentes, des voyages autrement longs, où je fus privé de ces douceurs. Décidément, celui-ci ne s'annonce pas comme bien terrible !

*
* *

Nos gens, partis à l'avance, nous attendent à Bethléem.

Nous les retrouvons stationnant sur l'esplanade qui s'étend devant la Basilique de la Nativité. Au moment où nous y arrivons, notre drogman soutient une discussion orageuse avec un grand diable de Bédouin, qui crie, qui s'emporte, qui roule les yeux, qui prodigue les gestes forcenés et menaçans. J'entends qu'il se nomme Abdallah. C'est notre conducteur officiel, celui qui répond de nos personnes devant les tribus nomades que nous allons traverser. Pour cette protection, nous avons payé une redevance. Mais, selon la coutume, eet Abdallah se démène pour la faire augmenter. Notre flegme lui impose. Il finit par s'apaiser. Et nous partons enfin, majestueusement, au milieu des populations attroupées, qui suivent des yeux notre cortège, avec une curiosité gouailleuse.

*
* *

A peine avons-nous dépassé les dernières maisons de Bethléem, qu'un supplice non prévu commence, qui promet de s'éterniser : celui de la lapidation continue, — une lapidation spéciale qui consiste, non plus à recevoir des pierres, mais à marcher dessus.

La ville étant bâtie sur une hauteur, nous descendons par un

chemin très en pente, taillé en escalier, pavé de gros cailloux ronds et profondément raviné. A chaque pas, les sabots de nos chevaux patinent sur les cailloux. Arc-boutés sur leurs pieds de devant, ils laissent glisser tout à coup leur arrière-train, ou bien ils sautent, à l'improviste, une fondrière. C'est une danse de Saint-Guy perpétuelle, des heurts, des cahots, des saccades, de brusques écarts qui risquent de vous désarçonner : le tout aggravé par les ressauts d'une selle primitive et très dure.

Cette descente de Bethléem, qui me paraît interminable, est une torture si cuisante, que je n'ai pas le courage de me retourner pour regarder la ville. Pourtant, à mesure que nous nous rapprochons du fond de la vallée, elle surgit au regard, elle se déploie en croissant de lune sur le rebord abrupt de son rocher. Toute blanche, avec ses maisons semi-européennes et ses clochers chrétiens, elle apparaît comme un gros bourg provençal sur une crête des Alpilles. Les oliviers, les figuiers accrochés aux interstices des roches, les petits jardins en terrasses, qui dégringolent jusque dans le torrent que nous allons enjamber, le sol écorché et tourmenté contribuent à entretenir l'illusion d'un maigre paysage de notre Midi.

Cette illusion est de courte durée. Sitôt en bas du rocher de Bethléem, il faut en escalader un autre, puis un autre, et ainsi de suite pendant des heures : maintenant, c'est le véritable désert, mais un désert médiocre, sans horizon, sans grandeur, sans la nudité absolue qui donne un style si farouche aux régions sahariennes. Une série de mamelonnemens à peu près uniformes intercepte la vue de tous côtés. Et, de tous côtés aussi, s'élargit le déferlement des pierres. Le supplice de la lapidation reprend avec une cruauté plus raffinée. Ellés sont féroces, ces pierres de Juda, — pointues comme des couteaux, déchiquetées comme des scies, spongieuses et tranchantes comme ces roches marines dont le travail du flot aiguise continuellement les arêtes. Il me semble que toute l'âme aride d'Israël est étalée devant moi. C'est dur, hostile et inexorable. Tantôt cela s'éparpille à la façon d'une grêle d'aérolithes. D'autres fois, cela se répand en nappes épaisses et compactes comme les scories solidifiées d'une coulée de lave. Nos chevaux, qui boitent en foulant ces pierres coupantes, s'exaspèrent, deviennent plus difficiles à tenir. Et la mer pétrée se déploie indéfiniment autour de nous, et l'on perd l'espoir d'en voir jamais la fin...

*
* *

Vers quatre heures, un instant de répit nous permet d'embrasser l'immense étendue. Les pierres se raréfient. Nous sommes montés très haut. Le soleil d'hiver s'abaisse déjà vers le couchant. Je regarde derrière moi... Tout au fond de l'espace, bien loin, des coupoles et des tours, d'une blancheur neigeuse, se dessinent en contours distincts sur le bleu fluide du ciel. Plus près, d'autres blancheurs s'accusent derrière les ondulations sans fin des terres : c'est Jérusalem, et c'est Bethléem. Apparitions étranges dans cette solitude, profils aériens de cités célestes, elles dominent le désert qui en paraît transfiguré. A perte de vue, les collines ingrates se revêtent de nuances laiteuses, de reflets lilas et mauves, — et la mer effrayante des pierres resplendit en une longue houle vermeille. C'est une minute d'éblouissement que cette pause crépusculaire : minute où le cœur défaille de trop de beauté, splendeur trop brève, qui vous paie pourtant de toutes les fatigues et de tous les ennuis de la route !

Alors, devant ce désert plus féérique que les plus féériques jardins, je conçois la stupeur de l'homme d'Occident égaré dans cette région des mirages. Je songe à ceux des nôtres qui passèrent par ces chemins. Quel jeu paradoxal de l'histoire ! Cette terre, où je suis, fut un fief de France. Un lourd Flamand y régna. Sans doute, le baron qui tenait Bethléem dans sa mouvance devait mépriser bien haut ce sol infertile, regretter ses bois, ses prairies et ses champs de là-bas. Pourtant, si éloigné qu'on le suppose de nos modernes façons de sentir, il est impossible qu'au fond il ne se trouvât point plus fier de commander ici que d'être un puissant seigneur dans ses Flandres ! Tout de même, — sur ces mamelons pierreux du Désert de Juda, on respire un autre air de gloire que dans les champs d'avoines devers Cambrai ou Valenciennes !...

Mais, déjà, la féerie est éteinte. En même temps que l'ombre froide du crépuscule s'étend sur la terre rembrunie, une détresse mélancolique vous pénètre comme si, derrière la splendeur éclipsee, les Portes de la Vie elle-même s'allaient fermer à tout jamais.

Je suis seul maintenant. Notre mouk्रे, qui m'a distancé, n'est plus qu'une silhouette confuse, qui bouge, là-bas, dans la

pénombre, au pas balancé de son cheval. Nos porteurs sont bien loin en arrière. Avec un obscur sentiment d'oppression, je pousse mon cheval, pour rejoindre le moukre. Nous cheminons ainsi très longtemps, sans cesse à monter et à descendre. Les pierres ont à peu près disparu. Nous suivons des ravins que borde une piste frayée dans le sable. C'est un sable durci, comme cristallisé, où les pieds de nos bêtes se reposent, en s'appuyant sans enfoncer. Nous nous reposons aussi. Mais au supplice des pierres succède un ennui morne. Cette chevauchée dans le gris s'allonge, s'allonge démesurément. Mes yeux, comme médusés, s'attachent à deux grands trous noirs creusés dans la paroi d'une roche qui nous barre la route. On dirait deux prunelles pleines d'ombre qui regardent vers la plaine. Les deux prunelles béantes semblent reculer à mesure que nous avançons. Pourtant Bir-Allah doit être proche, si les horaires des guides sont exacts !

J'interroge le moukre qui me répond par des promesses vagues. Nous avons dépassé la roche au mauvais regard fascinateur, nous recommençons à piétiner dans le sable, et Bir-Allah, le puits miraculeux, près duquel nous devons dormir, n'apparaît toujours pas !

*
* *

Soudain, un bruit de pas précipités, des clameurs gutturales. Abdallah, jusqu'alors invisible, vient de surgir avec un compagnon inconnu. Il gesticule encore plus tragiquement que tout à l'heure, en apostrophant notre moukre. Mimique désespérée de celui-ci : il paraît que le puits de Bir-Allah est tari ! Il faut aller plus loin, si nous voulons abreuver nos bêtes ! C'est un véritable désastre ! On discute, on finit par se mettre d'accord pour faire un crochet, qui ne nous éloignera pas trop de la Mer Morte. Et nous continuons notre marche dans la nuit.

Heureusement que le ciel est admirablement pur et que la lune nous éclaire : un cerne mince et diaphane, comme le fragment d'un anneau de cristal brisé. Dans la pénombre lumineuse, on distingue jusqu'aux cailloux de la piste. Les ombres de nos chevaux se découpent en masses violettes sur la blancheur lunaire des terrains. Elles se mêlent parfois à l'ombre agile et bondissante d'Abdallah, qui a pris la tête de la colonne. Je devine bientôt pourquoi.

Des feux se précisent sur notre gauche. Un douar s'annonce : c'est la première fois, depuis notre départ de Bethléem, que nous allons rencontrer des êtres vivans. Je reconnais l'agglomération des tentes en poil de chameau, qui forment de grandes taches noires dans la pâleur livide des sables. D'autres taches moins foncées bougent d'un mouvement étrange : on devine des troupeaux de chèvres au repos. Aussitôt, les chiens de garde s'élancent vers nous avec des aboiemens furieux. Des silhouettes fantômales se dressent sur le seuil des tentes. Des enfans nus accourent, en criant d'une voix perçante, tandis que des hommes en haillons se campent farouchement en travers du chemin. Abdallah les écarte d'un geste superbe, et, après avoir parlé un instant avec l'un d'eux, il reprend la tête de la colonne. C'est à cela qu'il sert : il est notre ambassadeur auprès de la tribu. A présent qu'il s'est fait reconnaître, nous pouvons être sûrs qu'on ne nous inquiétera pas.

Mais les chiens s'acharnent à nous poursuivre. Nos porteurs sont obligés de les chasser à coups de pierres. Ils n'aboient plus que par intermittence, et leurs aboiemens qui décroissent se répercutent en échos sinistres dans les creux sonores des dunes. Ébranlement désagréable des nerfs ! Ces chiens, ces clameurs nocturnes, ces feux de sauvages, ces nomades aux prunelles de chacals, qui luisent dans les ténèbres, c'est un brusque saut en pleine barbarie. Le civilisé, inquiet, se sent coupé de tout ce qui fait sa sécurité quotidienne. Il éprouve avec stupeur combien est prochaine et fragile la cloison qui le sépare de la brutalité primitive. Et, dans la lassitude de son corps accablé par la marche, un commencement de crainte honteuse s'insinue en lui peu à peu.

Cela s'atténue par la monotonie de la route. On suit le guide, machinalement, comme les bêtes. Abdallah, qui précède toujours nos chevaux, conduit la caravane avec une alacrité infatigable. Lui seul est à pied. Les deux mains accrochées à son fusil qui repose horizontalement sur la barre de ses épaules, sans autre vêtement qu'une espèce de tunique grossière serrée aux reins par une ceinture de cuir, il se profile devant nous, en une élégante silhouette de coureur antique. Il va, il va, soulevant, à chaque enjambée, la poussière de la piste sous ses larges plantes, ses yeux aigus dardés tout droit dans les transparences douteuses de la nuit. Il est muet, comme nous tous. Per-

sonne ne songe à rompre l'angoissant silence qui pèse sur la vaste étendue déserte...

Tout à coup, au milieu de ce silence, une vocalise jaillit : un de nos convoyeurs se met à chanter. C'est le plain-chant séculaire des régions méditerranéennes, la mélodie traînante qui, depuis le Golfe arabe, jusqu'aux derniers caps marocains, rythme la torpeur du voyage, berce les assoupissemens des siestes, ou s'élançe, avec une acuité hystérique, dans les répit du plaisir. Elle est bien pauvre, cette mélodie, mais les quelques notes, qu'elle répète continuellement, suffisent pour m'évoquer des soirs d'Alger, des après-midi de Séville et de Cordoue, où des voix pareilles montaient soudain, au fond d'une ruelle ombreuse, ou noyée de ténèbres, derrière de hauts murs aux fenêtres closes. Pourtant, les voix qui chantaient là-bas, durant les nuits d'Afrique ou d'Espagne, avaient quelque chose d'autrement passionné et, parfois, un accent tragique qui vous perçait jusqu'aux moelles. La psalmodie informe qui accompagne le pas lassé de nos chevaux est sans âme comme le désert où nous errons. A la longue, ce n'est plus qu'un bruit, moins émouvant que le passage d'un souffle d'air, ou la chute d'un caillou. Elle n'exprime même pas l'anéantissement de tout effort, l'écrasement de l'homme sous le poids de cette nature impitoyable. Elle est veule, insignifiante, nulle comme l'ennui qui nous oppresse.

*
* *

Nous nous sommes égarés sans doute ! Voici qu'il est minuit bientôt. Après nous être engagés dans un ravin, nous revenons en arrière. Le puits annoncé est introuvable ! Notre malaise augmente à scruter du regard ce désespérant labyrinthe de dépressions et de soulèvemens rocheux, ces grandes surfaces calcaires, d'une blancheur de sépulcre, qui luisent, avec un éclat spectral, au clair de lune.

Enfin, nous pénétrons dans un couloir étrange, aux parois lisses comme du marbre et que creuse, en son milieu, le lit desséché d'un oued. Le puits est au bout ! — nous crie Abdallah... Est-ce une hallucination, ou un simple effet d'éclairage ? Le silence, la solitude, l'excessive simplicité linéaire de ce lieu me saisissent, comme si j'entrais dans un monde extra-humain, dans le domaine innommable fermé à nos sens et où rien ne

se formule plus selon nos signes. Les aspects accoutumés de la matière se sont comme abolis pour mes yeux. Les figures élémentaires qui m'environnent m'apparaissent comme les prototypes d'une géométrie inconnue, — la géométrie stupéfiante d'une autre planète... Un coude brusque, et le front blanc d'une roche, pareille à un crâne gigantesque, se dresse au fond du couloir. Véritable bouche d'ombre, un large trou s'arrondit à la base. Cette ébauche de tête colossale, au fond de ce corridor sans issue, cette pâleur d'ossements, ces lignes rigides du paysage, c'est une vision de cauchemar.

Nos chevaux s'arrêtent, et leur immobilité soudaine me réveille comme en sursaut. Nous sommes arrivés! La bouche d'ombre qui s'enfoncé, là-bas sous le front luisant de la roche, c'est le puits que nous avons si longtemps cherché.

*
* *

Mais les préparatifs prosaïques du campement ne réussissent point à dissiper l'espèce d'incantation que produit sur moi ce lieu extraordinaire. Tandis que les moukres et les porteurs sont en train de planter dans le sable les piquets de la tente, je descends vers le puits avec Abdallah.

On dirait le porche d'un hypogée pharaonique, dans la Vallée des Rois. Des degrés naturels sont taillés dans le sol. A la lueur d'une bougie, nous nous avançons avec précaution parmi les gravats. La lueur de la bougie révèle les parois d'une caverne très haute, dont la voûte et le fond sont aveuglés de ténèbres opaques. Des vols mous nous effleurent : la caverne est pleine de chauves-souris, dont l'odeur âcre vous saisit à la gorge. Encore quelques pas, et une sorte de margelle nous barre le chemin. L'eau précieuse doit être là!... Nous nous penchons, sans distinguer autre chose que les coulées verticales de la roche. Une pierre jetée par Abdallah fait un clapotement assez proche. N'importe! il faudra des cordes pour puiser de l'eau! Et comme je prononce ces mots à haute voix, un écho qui semble venir de très loin me renvoie mes paroles avec un timbre si dénaturé, si étranger pour moi et qui s'amplifie en sonorités si terrifiantes, dans la nuit des voûtes, que je remonte précipitamment les degrés, pour respirer l'air du dehors et pour revoir les étoiles.

Je regarde autour de moi. Le mica des sables brille d'un

éclat phosphorescent. Le ciel est limpide : un seul nuage y est suspendu, qui s'échevèle en traînées de vapeurs aux contours fantastiques. Une forme humaine s'en dégage, puis d'autres, emportées, avec elle, dans un vertigineux mouvement d'ascension. Des ailes, des chevelures, des draperies gonflées de vent se dessinent sous les reflets lunaires. Un profil impérieux, un bras levé qui commande à tout l'espace dominant le groupe aérien : c'est le Jéhovah de la Bible, soutenu sur son trône par les Khéroubim. Un moment, l'illusion flottante acquiert une netteté d'apparition apocalyptique. Puis l'image se défait, les vapeurs se dispersent, et le champ des constellations reprend sa limpidité sereine...

Ce désert est peuplé de visions. Et tandis que, l'imagination encore troublée, je gagne la tente enfin dressée, je songe aux rudes *nabis*, aux voyans d'Israël qui habitèrent les trous des roches voisines. Avant de m'endormir sur l'étroit lit de camp, j'essaie de lire, dans le Livre de Samuel, l'histoire de Saül et de David. La flamme jaune de la bougie oscille au moindre souffle, brouille les caractères du livre. Elle fait trembler sur les parois de la tente, les figures aux couleurs violentes dont elle est couverte du haut en bas. C'est une tente égyptienne, fabriquée au Caire, par des ouvriers indigènes : des lotus, des ibis, des éperviers, des dieux à têtes animales s'enlèvent sur le fond blanc de la toile, que des inscriptions arabes encadrent de leurs fourmillantes arabesques. Tout cela bouge, grimace, s'anime d'une vie effarante dans le halo livide de la lumière. Au dehors, j'entends cliqueter les chaînes des chevaux à l'attache, et, de temps en temps, quelques syllabes rauques, que nos moukres échangent autour du feu. Puis, un hululement de chouette, puis un murmure de vent qui se soulève et qui défaille, puis le calme absolu... Et j'éprouve une détresse d'âme comme jamais je n'en ai ressenti, même au cours de mes pérégrinations sahariennes, lorsque j'étais seul, perdu dans l'alfa, ou dans les sables des dunes.

*
* *

Le lendemain, au petit jour, ces impressions funèbres se dissipent.

Le paysage, qui m'avait paru si fantastique sous la lune, est seulement morne et désolé. Sauf l'ouverture bizarre du puits et

la structure de la muraille rocheuse qui le surplombe, tout se confond dans une même aridité monotone.

Après l'abreuvement des chevaux et des mulets, nous nous remettons en selle : cette fois, l'étape sera beaucoup plus brève, car, par un hasard providentiel, notre course au puits nous a singulièrement rapprochés de la Mer Morte.

L'aspect du pays devient de plus en plus désertique et farouche. A travers une succession de cuvettes, de cônes, de plates-formes qui semblent façonnées de main d'homme, la lapidation recommence : continuellement, des grêles de pierres noires, brûlées, comme émietées par le soleil, — et, çà et là, des blocs isolés, d'une blancheur de chaux. Très loin, des pics bleuâtres surgissent par-dessus les fauves ondulations des terrains, — et leur altitude est comme un élargissement de l'horizon, comme une libération de la vue emprisonnée entre les médiocres ravinements du Désert de Juda.

Nous montons lentement dans la direction des pics. Tout à coup, Abdallah, qui nous a devancés, agite ses longs bras maigres, du haut d'un escarpement. En-Gaddi est au-dessous ! Nos chevaux, entraînés par celui du moukre, prennent aussitôt le galop. A mesure que nous escaladons cette dernière pente, l'Asphaltite émerge des profondeurs du gouffre. Nous nous arrêtons au sommet d'une immense falaise, qui, d'une hauteur de trois cents mètres, domine le niveau de la mer. Alors, c'est quelque chose de si prodigieux que tout ce que j'ai vu, jusque-là, de plus extraordinaire, s'éclipse devant ce spectacle certainement unique au monde.

* * *

D'abord, le vide béant sous nos pieds, l'immensité de ces espaces bleus, les convulsions tragiques de cette nature travaillée par les feux souterrains, le soulèvement formidable de toutes ces masses géologiques, cela excède, par son énormité, la capacité ordinaire de la perception. On est comme hébété d'étonnement. Mais, tout de suite, la mer inerte, figée et brillante entre ses murailles de montagnes, détourne l'attention. Sous les buées des vapeurs matinales, la surface paraît solide comme une croûte de glace. De la hauteur où nous sommes, on ne distingue pas les plis innombrables des petites vagues : l'Asphaltite, d'un bout à l'autre, se déploie comme un bras de mer gelé.

Et puis, peu à peu, l'œil s'habitue à la *démésure* de ce surprenant paysage. On aperçoit des presqu'îles et les anses des rivages, qui se découpent en noires échancrures sur la vitre ternie du lac. Elles sont minces comme des pellicules de terre flottante, nettes comme les sinuosités d'un cadre d'ébène appliqué sur le poli d'un miroir. Elles tranchent sur les jaunes cuivrés, sur les blancs laiteux de la double chaîne de montagnes qui les resserrent à l'Est et au couchant. Du côté de Moab, du côté de Juda, des architectures naturelles, d'une audace inouïe, se superposent jusqu'à la limite pâle du ciel, une débauche de formes inconnues qui dépassent toutes les extravagances de nos styles modernes ! Celles de la rive occidentale sont les plus bizarrement imprévues : des dômes tronqués, des pylônes cintrés en fer à cheval, des renflemens bulbeux ou turriformes, des contreforts, des arcs-boutans aux courbes invraisemblables, des pilastres soutenant des saillies obèses qui se contournent en balcons et qui s'ajourent comme des balustres, c'est un tohu-bohu d'édifices incohérens et titanesques. En face, sur l'autre rive, la furie des lignes se calme. On dirait une enfilade interminable de grands palais italiens, aux façades régulières et aux proportions nobles, mais toujours démesurées. De loin, cela semble les ruines de villes géantes, dont le sol lui-même aurait été dévasté et stérilisé par le feu.

A cause de ces simulacres d'habitations, et parce que tout y rappelle l'industrie humaine, ces bords désolés de l'Asphaltite paraissent plus déserts que le désert véritable : on y est davantage obsédé par la pensée que l'homme est absent. La disparition de la vie végétale elle-même y est plus saisissante, parce qu'involontairement l'imagination cherche des jardins et des cultures autour de ces apparences de villes.

On se rappelle qu'il y en eut autrefois de réelles dans cette région, non plus de vains jeux de la matière brute, mais des cités vivantes, abris d'êtres pareils à nous, et que, depuis les cataclysmes et les dévastations des guerres, jamais plus elles ne se sont relevées de leurs ruines. Plus rien n'a germé, plus rien n'a été bâti sur cette terre maudite. Il y a, sur elle, une sorte d'interdiction divine, qui s'ajoute à l'hostilité des forces élémentaires. Manifestement, l'homme en est chassé par une volonté mystérieuse. Il n'a rien à faire ici. Alors, on sent avec effroi le cercle de la vie se resserrer autour de soi, se restreindre au petit

morceau d'espace que l'on occupe. On est un prodige dérisoire, un accident monstrueux, au milieu de cette mort qui vous bloque de partout. On est seul, nu et désarmé contre la masse formidable de toutes ces choses sans âme. Que la chaleur s'élève sur vos têtes, que votre course se prolonge seulement de vingt-quatre heures, sans vivres et sans eau, et c'est fini de refléter dans vos yeux ce coin inhospitalier du monde. La faim et la soif redeviennent des réalités terribles. L'agonie est une nécessité prochaine. Rien n'humilie davantage le civilisé que cette confrontation avec tout l'*étranger* et tout l'inconnu qui échappent à ses prises.

Et, — encore une fois, — le silence écrasant de ces espaces achève la défaite de nos sens. Le silence absolu du désert ! Nous ne savons pas ce que c'est, dans notre Occident agité. Sans cesse, des rumeurs emplissent nos oreilles. C'est, pour nous, comme le rythme du temps. L'écoulement des bruits, c'est le torrent même de la vie... Et voici que, tout à coup, le rythme s'arrête de battre, et que le fleuve est tari ! Plus rien !... Avec le silence, on entre, par avance, dans l'éternel, dans quelque chose de plus mort que la mort. Car la mort, c'est encore le transitoire, un aboutissement ou un point de départ, — et l'éternel n'a ni commencement ni fin.

Quel silence sur cette falaise de l'Asphaltite ! Tous les infinis : celui du temps et celui de l'espace ! Mais la splendeur de la lumière est telle, elle dilate si triomphalement les prunelles, elle pénètre d'une telle illusion de force et de joie le misérable éphémère que nous sommes, qu'il est impossible de subir longtemps cette confusion de la pensée. L'immensité de l'étendue vous sollicite. Un désir fou de courses vagabondes vous emporte. Là-bas, derrière le Mont de Sodome, se déroule l'Arabie mystérieuse, avec ses enchantemens et ses mirages. On rêve pour soi la vie du nomade, on souhaite ses risques, ses souffrances, sa dure liberté... Et, comme un symbole des éblouissemens qui vous attendent, l'Asphaltite vous offre le clair miroir de sa face, maintenant débarrassée des vapeurs de l'aube. L'eau transparente se moire de nuances ; des courans s'y déploient en longues lignes rigides, qui ressemblent à des canaux de mercure taillés dans un bloc de cristal. Un coup de vent s'élève, — et aussitôt le lac prestigieux change de visage.

A présent, c'est un gouffre d'azur élargi et creusé à l'infini,

où l'écume onctueuse des courtes vagues dessine, d'une extrémité à l'autre, une immense arabesque blanche, — la tige d'un lys arborescent brodée sur la soie bleue d'un vélum.

*
* *

Mais il faut songer à descendre vers En-Gaddi.

Je me penche tout au bord de la falaise et je regarde : En-Gaddi est là, sous nos pieds. Ce qui fut l'ermitage des Esséniens est un lieu vague, une étroite terrasse en demi-lune, qui semble baigner dans les flots vitreux de la Mer Morte. Ces solitaires avaient bien choisi leur retraite. Là, vraiment, ils étaient séparés du monde. Devant eux, la mer infranchissable, où jamais une voile n'apparaît. Derrière eux, cette roche perpendiculaire, qui dépassait en hauteur les murs des plus hautes forteresses !

Pour arriver jusqu'en bas, nul autre moyen d'accès que les entailles qui zigzaguent aux flancs de la roche. C'est aussi roide et aussi dangereux que les escaliers extérieurs par où l'on monte à la flèche d'une cathédrale. Déjà nos convoyeurs déchargent les bêtes de somme : autrement, les oscillations du bât, pendant la descente, les entraîneraient dans le précipice. Tous nos bagages vont être transportés à dos d'homme.

Auparavant, il s'agit de faire passer les mulets et les chevaux, opération beaucoup plus compliquée que je ne pensais ! Les premiers s'en tirent assez bien. Mais, dans les endroits difficiles, les chevaux renaclent, leurs sabots glissent sur la pierre polie des degrés. Alors, le moukre étend sous leurs pieds des couvertures de laine, où ils trouvent une assiette plus solide. Ils avancent ainsi de quelques mètres, et, dix pas plus loin, c'est à recommencer : le moukre étend de nouveau sa couverture. Nous-mêmes, nous avons autant de peine que ces pauvres bêtes à garder notre équilibre. Pour ne pas tomber, il faut s'accrocher aux saillies de la falaise, se traîner sur ses genoux, ou, dans les pentes rapides, se laisser couler sur son dos. Jamais je n'avais été soumis à une pareille gymnastique. Je me souviens encore, avec une sueur d'angoisse, d'une ascension du Taygète, qui fut pour moi une torture de quatorze heures. Ce n'était rien en comparaison. A tout instant, je fermais les yeux, dans la crainte de céder au vertige, et, quand je les rouvrais, j'apercevais sous moi, dans des profondeurs d'abîme, les eaux bleues de

l'Asphaltite, qui resplendissaient avec une attirance maléfique.

Traversée d'obstacles continuels, cette descente périlleuse s'éternisa. Dès huit heures du matin, nous étions au sommet de la falaise : nous ne fûmes en bas qu'après-midi.

*
* *

Le voici donc, ce fameux jardin du *Cantiques des Cantiques!* « *Mon bien-aimé est pour moi une grappe de troène dans les vignes d'En-Gaddi!...* » Lointain et presque mythique souvenir!

Le jardin est abandonné, personne n'y vient plus, rien n'y pousse que, çà et là, quelques touffes d'herbes folles et d'étranges bouquets épineux que, de loin, on prend pour des ronces et qui, pourtant, sont des arbres. Ces arbres sont robustes et leurs branches largement étalées, mais à distance, ils paraissent tout petits. La terrasse elle-même est plus étroite encore qu'on ne l'avait supposé, du haut de la falaise. De cet endroit, elle se confondait avec les terrains vagues qui l'entourent et qu'elle domine. En réalité, elle ne plonge pas dans la mer. Elle en est séparée par une mince bande de terre, que rongent les eaux de l'Asphaltite et où pullule une extraordinaire végétation.

C'est là sans doute que fut la biblique En-Gaddi. Cette butte à peu près semi-circulaire, façonnée en forteresse naturelle et si bien défendue par les accidens du sol, était toute désignée pour l'emplacement d'une ville. L'essentiel, en ce pays et à ces époques reculées, était d'être à l'abri du nomade, de l'ennemi quel qu'il fût, et de se retrancher dans une position inaccessible. La ville d'En-Gaddi! Quand on voit la misère du lieu, ces mots accouplés forment un contraste ridicule pour nos imaginations. La similitude des termes nous abuse. Ce n'était pas une ville au sens où nous l'entendons, mais quelque chose peut-être comme les *bordjs* de nos régions sahariennes, une simple muraille de pierres crues, percée de meurtrières et abritant une cinquantaine de cabanes en pisé. En tout cas, il semble difficile de placer En-Gaddi ailleurs que sur cette terrasse. On devrait y faire des fouilles. Le sol inégal est comme bosselé de ruines. Il a la stérilité spéciale aux aires de villes détruites et il tranche bizarrement sur la vaine fertilité de la campagne environnante.

La stérilité n'y est pourtant pas absolue. De loin en loin, parmi le peuple anonyme des herbes sèches, des asphodèles sur-

gissent, droites et rigides, avec leurs dures feuilles métalliques, d'une apparence tellement factice qu'on les croirait artificiellement piquées dans les creux des roches. Et puis, il y a les arbres! Ils sont cinq ou six en tout, mais assez étranges, assez illustres aussi, pour qu'on prenne la peine de les regarder. Les plus gros sont, en effet, des *sejkals*, — et le sejkal, selon la Bible, fournit son bois pour la construction de l'Arche sainte d'Israël. On le nomme communément « le Bois de l'Arche. » C'est un arbre trapu, au tronc puissant, aux branches épanouies en parasol et dont les feuilles menues ressemblent à une écume verdâtre, ou à de la moisissure. L'écorce hérissée d'épines a l'air momifiée et morte. Aucun arbre du désert ne donne une pareille impression de résistance acharnée contre les forces ennemies qui l'assaillent, — le feu dévorant du soleil, les assauts des vents dévastateurs. Il est dans un état de défense perpétuelle. A lutter opiniâtrément ainsi contre la nature ambiante, le sejkal a fini par se confondre avec elle. Il est inerte et inanimé comme elle. Il a la dureté de la pierre et des métaux. Presque incorruptible, il était prédestiné à servir d'enveloppe à la Loi qui ne passe point.

Plus luxuriant, plus rapproché de nos arbres d'Europe est le fameux pommier de Sodome. Si je ne me trompe, il n'en existe qu'un seul sur la terrasse d'En-Gaddi. En cette saison de l'année, il est en pleine floraison.

Ses fleurs rappellent, à s'y méprendre, celles du magnolia; mais, au lieu d'être d'un blanc laiteux, elles sont vertes, — d'un vert livide et gras, — avec des pétales charnus et comme gonflés de poisons. Les fruits apparaissent déjà. Ce sont de gros ballons verts couturés diamétralement d'une sorte de bourrelet en commissure. On les ouvre comme des lanternes vénitiennes. A l'intérieur, à la place du lampion, repose un croissant écaillé posé, en son milieu, sur un pédoncule, les deux cornes en l'air. Deux petites épines soyeuses, d'un blanc de satin, en aiguissent les deux pointes. Ces fruits lustrés et regorgeans de sève, ce bel arbre au feuillage hospitalier démentaient tous mes préjugés littéraires à l'endroit du funèbre pommier de Sodome.

Ceux qui l'ont décrit ne l'avaient probablement pas vu. Ils n'en connaissaient que les fruits desséchés, tels qu'on les vend aux pèlerins, dans les caravansérails de la route de Jérusalem à Jéricho. En vieillissant, l'écorce verte se durcit et prend des

tons jaunes qui la font ressembler à une peau d'orange. Lorsque ces pommes sont bien sèches, il suffit d'une légère pression pour les briser. Elles tombent en poussière dans la main et prêtent alors aux plus ingénieux développemens allégoriques sur la vanité des plaisirs, — brillans et séduisans de loin, mais qui ne sont plus que cendre, dès qu'on les touche.

Le pommier d'En-Gaddi est si vivace et si verdoyant qu'il ne paraît point être du même pays que les rugueux sejkals, ramassés, là-bas, sous leurs épines et leurs carapaces de pachydermes. Il est vrai que, lui, il est abondamment arrosé par une source qui baigne ses racines, tandis que les autres se rabougrissent au milieu des pierres tranchantes.

Cette source est un délice parmi tant d'aridité désolante. Pauvre source, comme il ne s'en trouve que dans ces régions disgraciées ! Elle est tiède, la saveur, légèrement sulfureuse, est désagréable. Et pourtant son seul aspect crée une illusion de fraîcheur et répand, aux alentours, la petite poésie naïve qui, dans tous les pays du monde, s'attache aux eaux murmurantes. Il y a tant de charme dans son accueil que nous nous décidons à planter notre tente auprès d'elle. Mais ce lieu de rafraîchissement a ses habitués sur qui nous ne comptons point. A peine y sommes-nous installés que deux jeunes chameaux se présentent pour y boire. Ils sont extrêmement drôles, ces adolescents du désert. Frisés, couverts du léger duvet jaune des oisons fraîchement éclos, ils plongent voluptueusement leurs babines sémitiques dans l'onde désaltérante, les paupières mi-closes sur leurs gros yeux en boules de loto. Puis, nous ayant aperçus, ils prennent tout à coup la fuite, en tricotant de leurs jambes maigres, où le poil s'arrête à la hauteur du jarret. Ils sont gauches et grotesques à plaisir, comme, à l'âge de la mue, deux nigauds de collégiens en pantalons trop courts.

*
* *

En suivant les sentiers frayés par les chameaux, on descend, de la terrasse d'En-Gaddi, dans la plaine resserrée qui l'entoure.

Cette campagne minuscule est un chaos où la mort et la vie s'envahissent et se recouvrent perpétuellement. Au milieu de fourrés compacts, aux pousses vigoureuses et tenaces, se dressent des arbres morts, dépouillés de leur écorce, brûlés, stérilisés par l'ardeur véhémence du soleil, squelettes végétaux, dont les

ossemens blanchis se fendillent et s'émiettent sur le sol. Avec la même rapidité que l'ardeur tropicale hâte l'éclosion de toutes ces plantes, elle les tue et les décompose. On ne peut faire un pas sans écraser des amas de branchages, qui craquent comme du verre sous les pieds. Et, partout aussi, les pousses nouvelles vous barrent le chemin, s'allongent en lianes rampantes, ou se pelotonnent en grosses boules crépues comme une chevelure de nègre. Tout cela est âpre et sans couleur, poudreux, rugueux, dévoré par le hâle. Les plantes vivantes se distinguent à peine des plantes mortes, et comme celles-ci ont pris les tons blanchâtres des roches, que le feuillage des autres est d'un vert carbonisé, la plaine d'En-Gaddi, considérée de la falaise, paraît un désert où aurait passé un grand incendie.

Cependant les arbustes sauvages y foisonnent. Je reconnais, çà et là, des jujubiers et des tamaris. Ce sont les espèces les plus nombreuses. Mais il s'y trouve encore des arbrisseaux à fruits jaunes qui ressemblent à des nèfles du Japon. Ces petits arbres malingres reculent devant l'armée formidable des roseaux. Partout où suinte un peu d'humidité, le roseau s'étale et s'établit. Il étouffe ses voisins sous l'enchevêtrement de ses feuilles coupantes et de ses hautes lances à panaches. L'eau abonde dans cette campagne aride, déchainant d'un bout à l'autre une extravagante et inutile fécondité. Ainsi arrosée, chauffée, comme une serre, par un soleil presque toujours torride, l'antique oasis d'En-Gaddi dut justifier pleinement sa réputation. Il paraît que, sur la rive orientale du lac, les palmiers croissent d'eux-mêmes. Ici, lorsque la plaine était cultivée, la palmeraie devait être aussi merveilleuse que nous le racontent les historiens anciens. Sous son ombre devaient prospérer non seulement les vignes chantées par le *Cantique des Cantiques* mais tous les arbres fruitiers de l'Orient... Qui sait? Peut-être que cette prospérité n'est pas perdue à tout jamais! Il suffirait de si peu de chose pour qu'elle renaisse! Comme à Gennésar, que des colons s'installent à En-Gaddi, et l'histoire recommence!

*
* *
*

Malheureusement, la fertilité de ce petit coin de terre expire presque immédiatement, à la limite de la Mer Morte. Tout ce que le flot corrosif a touché est aussitôt flétri

C'est pourquoi la grève d'En-Gaddi est aussi désolée que celle de Jéricho. La végétation vivante disparaît, à l'exception des roseaux, entretenus, jusqu'au bord de l'eau mortelle, par les ruisselets qui s'y déversent. Sur le sable menu, léger, aussi moelleux que celui de nos plages, les bois naufragés s'amoncellent, ou se redressent tragiquement, comme les plants d'un jardin saccagé. De place en place, s'arrondissent des mares croupissantes, où flottent des sanies rosâtres et où s'abreuvent, en troupes serrées, les inextirpables roseaux. Des battemens d'ailes continuel emplissent les fourrés. Comme sur les rives du Jourdain, les oiseaux s'y multiplient en toute confiance et sécurité. Les perdrix, les moineaux, les culs-blancs s'envolent par bandes dès qu'on s'approche. Les petits cris effarouchés qui se perdent dans le gouffre splendide de l'espace, le frémissement de vie chétive qui palpite au ras de ce sol meurtrier, cela vous pénètre, à la longue, d'une angoisse qui grandit, à mesure qu'on se sent plus seul devant toute cette matière écrasante.

Sous le soleil de trois heures, les flots lourds de la Mer maudite se déroulent comme des volutes d'argent massif. Les sinuosités des rivages s'y découpent en noirceurs opaques. Tout au fond, au delà des eaux mornes et brillantes, dans des lointains infinis, le Mont de Sodome exhausse sa coupole découronnée. C'est d'une magnificence funèbre!... Un silence prodigieux, que rompt, par intervalles, la pulsation régulière du lac! La nappe pesante se déploie, et, — de tous les promontoires, de toutes les anfractuosités des roches, — la grande voix de l'Asphaltite s'élève, s'amplifie, se répercute en un grondement de tonnerre.

*
* *

Sur la terrasse où je suis remonté, on ne perçoit plus le roulement du flot. Ce n'est maintenant qu'une rumeur indistincte, un bruit sourd d'explosion souterraine qui, de temps en temps, rythme le silence. Même les ondulations des vagues se sont effacées. La surface de la Mer Morte a repris son habituelle apparence de vitre ternie.

Dans ce calme si profond des montagnes et de la mer, cette immobilité des grandes lignes horizontales, on n'éprouve plus le besoin d'agir ni de penser, on se laisse aller au sommeil

inerte des choses. La simple douceur d'exister n'est plus qu'un sentiment vague qui s'élève à peine jusqu'à la conscience. Une béatitude complète vous emplit. L'air est si pur sur ces hauteurs, la lumière si limpide, qu'il suffit de respirer et d'ouvrir les yeux pour être parfaitement heureux. On comprend que des solitaires aient élu cette retraite, pour y goûter en paix la volupté de la vie contemplative.

En aucun autre endroit de la Judée, les Esséniens ne pouvaient mieux réaliser leur idéal ascétique.

*
* *

Plusieurs générations d'entre eux vécurent ici : cela est certain. Aujourd'hui que l'oasis est détruite, la vie humaine nous paraît tellement impossible, dans ce désert, que cela a l'air d'un mirage historique. Pourtant, les textes anciens sont formels : il y eut des communautés esséniennes à En-Gaddi.

Comme on y a voulu voir une première ébauche des communautés chrétiennes aux siècles évangéliques, notre curiosité s'attache à ces ancêtres du monachisme occidental. On aimerait à retrouver leurs traces authentiques. C'est difficile ! On ne sait trop où situer leurs couvens.

Si réellement la butte où nous sommes fut autrefois une place forte, ce que Josèphe appelle une des « toparchies » de la Palestine, un centre stratégique important et muni d'une garnison permanente, comment admettre que les Esséniens se soient mêlés à la population urbaine, eux si jaloux d'éviter tout contact impur ? Les miliciens à la solde des Hérodes étaient, en général, des étrangers, c'est-à-dire, pour eux, des impurs. Les Juifs eux-mêmes, du moment qu'ils n'appartenaient pas à la secte, étaient également souillés à leurs yeux. Alors, il faut bien supposer qu'ils vivaient aux alentours d'En-Gaddi, et non dans l'enceinte de la ville. On a cherché, dans les parois de la falaise voisine, des grottes naturelles ou des sépultures creusées de main d'homme, où ils auraient pu s'abriter, comme firent, en Égypte, les Pères du Désert : on n'a rien rencontré de semblable (1). L'hypothèse la plus plausible, c'est qu'ils habitaient à proximité de l'oasis. Les Esséniens, nous le savons, s'adonnaient à la

(1) Le P. Lagrange, actuel prier du couvent de Saint-Étienne, à Jérusalem, et membre correspondant de l'Institut de France, a tenté ces recherches et a écrit, à leur sujet, un très intéressant article dans la *Revue biblique* de 1894.

culture et au jardinage. S'il en est ainsi, la palmeraie d'En-Gaddi leur offrait une retraite éminemment propice, pour y exercer leur métier d'agriculteurs et de jardiniers.

Lorsque j'étais dans cette plaine, aujourd'hui veuve de ses palmiers, malgré moi, des vers restés dans ma mémoire, des vers de Leconte de Lisle, autrefois admirés, m'obsédaient. C'est une apostrophe à Jésus :

Figure aux cheveux roux, d'ombre et de paix voilée,
Errante aux bords des lacs sous son nimbe de feu,
Salut ! L'humanité, dans ta tombe scellée,
O jeune Essénien, cherche son dernier dieu !

Le Christ aurait donc commencé par être l'un d'eux ! Il aurait appartenu à une de leurs communautés galiléennes ! Peut-être même serait-il venu jusqu'ici !... Je l'avoue, j'étais troublé par ces vieilles imaginations de la critique, que l'auteur des *Poèmes barbares* s'est borné à reproduire. Je n'avais aucune raison de m'intéresser aux Esséniens, sinon en tant que précurseurs du christianisme.

Ce seraient, en tout cas, des précurseurs bien lointains. Si l'on s'en tient aux textes, on estime que les analogies entre les deux doctrines sont fort superficielles et que leur ascétisme ne ressemble pas plus au nôtre que n'importe lequel des ascétismes orientaux. Le célibat, la vie en commun ne les caractérisent point particulièrement, non plus que le noviciat qu'ils imposaient à leurs néophytes. A part ces règles et ces observances qui furent celles de toutes les sectes philosophiques et religieuses de l'antiquité, ces braves gens nous apparaissent comme des pharisiens un peu plus austères. Ce sont de purs Juifs, qui ne se distinguaient des autres que par les exagérations de leur piétisme : fréquence des prières, repos absolu le jour du sabbat, manie des purifications poussées jusqu'aux plus bizarres raffinements. S'ils étaient réputés comme devins (un Essénien prédit l'empire à un roi juif), on ne voit pas qu'ils aient continué la grande tradition du prophétisme. Rien, chez eux, qui s'apparente à l'idéal de charité évangélique, rien qui annonce la sensibilité chrétienne. Peut-être que, pour les bien juger, il s'agirait de connaître leur enseignement et leur morale ésotériques. Tels qu'ils nous sont présentés, ils nous rebutent par leur médiocrité de pensée, leur sécheresse et leur étroitesse de cœur.

Vouloir en faire des moines avant la lettre serait abuser d'un rapprochement trop facile. Ces bons jardiniers n'étaient point des moines ni des ermites, eux qui ne vivaient ni claustrés, ni entièrement séparés des autres hommes.

Mais il vaut mieux confesser notre ignorance. En réalité, — et malgré tout ce que nous en racontent les historiens, — ils nous demeurent impénétrables. Pour ma part, je ne les comprends pas. Je ne conçois même point la possibilité de les rattacher matériellement à ce terroir d'En-Gaddi. Si je m'imagine sans peine les Prophètes dans la désolation du Désert de Juda, je ne m'explique plus la présence de ces lugubres Esséniens dans la riante oasis qui se déployait sous la terrasse où je suis, devant les splendeurs des Monts de Moab et tous les enchantemens de la Mer Morte. Moi, je suis venu ici pour enivrer mes yeux du spectacle : eux, sans cesse absorbés dans les minuties d'une dévotion machinale, ils s'efforçaient de n'en rien voir.

*
* *

Quelle singulière vertu cela suppose ! Comment ne pas voir la triomphante beauté, qui, en ce moment, rayonne sur tout l'étrange pays de l'Asphaltite ?

Le soleil se couche. La mer, absolument calme, se colore de teintes inconnues, même pour un regard habitué aux nuances les plus opulentes des mers méditerranéennes. C'est un bleu très rare, un bleu cendré de myosotis, sans profondeur ni transparence, qui prête à l'immobile surface la dureté éblouissante des porcelaines ou des marbres. Cette énorme gemme, à l'eau dormante, s'enclâsse dans les grès rouges des monts de Moab, dont les falaises architecturales étagent, dans le ciel divinement rose, des terrasses croulantes, des tours, des obélisques, des palais en ruines. En face, les gorges de l'Arnon se creusent, entre deux pylônes légèrement inclinés, comme le porche colossal d'un temple thébain. A droite, le cône aplati de Machærous est un vaste bouclier d'or posé sur le faite régulier d'un édifice. Vers le Sud, la Lisân, — la presqu'île de gypse, d'albâtre et de soufre, — qui coupe en deux la Mer Morte, devient un foyer d'in vraisemblables mirages. Sous les jeux des reflets, pareils aux colorations fugaces et chaudes des vobubilis, — les bleus tendres, les roses-laque, les bruns et les jaunes, — des formes déconcertantes émergent et se précisent peu à peu, pour

se dissoudre, l'instant d'après. Précipités par les éruptions souterraines, ces strates volcaniques ont été taillées, sculptées, déchi-quetées, au cours des siècles, par l'eau mordante du lac, par le soleil et par le vent. L'œuvre des forces naturelles se poursuit sans trêve, produisant des figures instables, toujours en travail, et dont l'aspect change selon la perspective et la distance. En cette minute, par delà les eaux bleues de la mer, on dirait qu'il y a là, là-bas, vers l'Arabie, un grand port occidental, — une Palerme ou une Messine fabuleuse, — avec des quais lumineux, dorés par le hâle marin, et de hautes bâtisses à pilastres, dont les fenêtres incendiées renvoient les feux du soleil couchant.

Et néanmoins, malgré ces entassements d'architectures illusionnaires, malgré toute cette surcharge du détail, — l'ensemble, comme dans la plaine de Jéricho, reste d'une extrême simplicité. C'est tellement grand, que les plans confus du paysage finissent par se réduire à deux immenses surfaces rectilignes et rigides : un miroir horizontal, une muraille perpendiculaire, fuyant à l'infini.

Parfois, lorsque les tons sont tout à fait adoucis, on songe à un Nil plus large et plus encaissé, — un Nil désert, où la vie se serait arrêtée, où ne passeraient plus les longues voiles triangulaires des *dahabiehs*. Mais trop de vapeurs montent de la cuve fumante de l'Asphaltite, pour que les deux images se confondent longtemps. L'atmosphère d'Égypte est beaucoup plus pure que celle-ci... Maintenant, une sorte de brouillard blanchâtre se déploie sur le lac, les côtes et les montagnes s'effacent. Du haut de la terrasse d'En-Gaddi, on n'aperçoit plus sous ses pieds qu'un vaste amas de blancheurs légères comme des mousselines. Cela se dissipe lentement, à mesure que le jour se retire. La nuit est venue : le clair miroir de la Mer Morte reparaît, inerte et glacé, sous le ciel plein d'étoiles.

*
* *

Le lendemain, quand nous nous réveillons, la source, près de laquelle nous sommes campés, fume dans la fraîcheur de l'aube. Elle coule devant la tente, comme un bain tiède tout préparé. Les pieds dans l'eau, notre guide Abdallah s'y livre à ses ablutions, avec une superbe impudeur.

Après quoi, il se met en devoir de préparer son repas.

Il a apporté, de son douar, un peu de farine, dans un sac de

peau, qui pend à sa ceinture et qui n'est pas plus grand que les réticules de nos dames. Sur une pierre plate qu'il vient de ramasser, il vide le contenu du sac, le mouille avec l'eau de la source, le pétrit, l'amincit en une galette ronde et très plate. Puis il l'étale sous la cendre et les charbons du feu de bivouac, qui a brûlé pendant la nuit. Cette mixture de farine et d'eau sulfureuse, arrosée d'une tasse de café, ce sera toute sa nourriture pour cette journée. En attendant que sa galette cuise, il se couche sous le pommier de Sodome, dont les larges feuilles, soyeuses et lustrées, lui font une tente plus confortable que la nôtre. A ses pieds, la source bouillonne et chante doucement.

Je m'y baigne à mon tour. La délicieuse sensation de bien-être ! Ce bain chaud, en plein air, en plein mois de décembre, — et devant un paysage comme celui-ci ! — c'est une jouissance incomparable, où les sens, comme le cœur, s'épanouissent. Je doute que, dans la Haute-Égypte, les stations hivernales les plus célèbres offrent à leurs malades un abri plus sûr et plus bien-faisant que cette falaise d'En-Gaddi. L'air y est autrement salubre. Les moindres souffles qu'on respire vous grisent comme des bouffées d'éther. Les poitrines délicates doivent se cicatriser ici, au contact de cet air chaud, qui est purifiant comme le feu et suave comme une caresse.

Que nous voilà loin des sombres imaginations des voyageurs romantiques ! On nous disait que la Mer Morte était une affreuse cuvette rocheuse, aux eaux empestées et aux bords inhospitaliers. Or nulle contrée du monde n'est plus saine, plus médicatrice. Le pays est couvert de sources jaillissantes, dont les vertus sont toujours appréciées et utilisées par les nomades. Elles sont connues depuis la plus haute antiquité. Lors de sa dernière maladie, Hérode mourant se fit transporter à Callirrhoé, près de Machærous : les Bédouins y viennent encore soigner leurs rhumatismes. Ce joli nom grec signifie « la bonne », ou « la belle fontaine. » Il y en a d'autres, paraît-il, dans les ravins des environs. Au Hamman-es-Zerka, on rencontre des sources chaudes et des sources froides, à divers degrés de température (1). Le malade peut choisir, ou combiner les thérapeutiques. Des baignoires naturelles sont creusées dans le sol. On peut même y

(1) J'emprunte ces détails à la *Revue biblique* d'avril 1909, où le P. Abel, du couvent de Saint-Étienne de Jérusalem, a publié la relation de la croisière récemment entreprise par les Dominicains, autour de la Mer Morte.

prendre des bains de vapeur. Des exhalaisons sulfureuses émanent du tuf poreux, où les Arabes s'allongent et passent la nuit, comme sur les plaques brûlantes des thermes, dans les grandes villes d'Orient. Il est plus que probable que la banlieue d'En-Gaddi possède des sources semblables. Les Esséniens, qui étaient non seulement des devins, mais des guérisseurs, s'étaient peut-être fixés dans cette oasis, à cause de la bonté de ses eaux. Peut-être qu'ils y attiraient des malades, comme à Callirrhôé.

A évoquer ces vieux souvenirs, à goûter le charme de ce site prestigieux, on se laisse aller au rêve d'une En-Gaddi renaissante, qui serait, non plus une forteresse, mais une retraite bien close pour les âmes éprises de solitude. Dieu la préserve à tout jamais des prétentieux et ridicules *palaces*, qui déshonorent, au bord du Nil, les plus beaux paysages du désert libyque ! Ce que je voudrais y voir, c'est une de ces taciturnes maisons blanches comme il en existe sur les hauteurs du lac de Tibériade, et qui tiennent à la fois du caravansérail et du monastère. Avec ses lourdes coupoles orientales, ses murs aveugles et blanchis à la chaux, elle ne ferait pas tache parmi les roches immaculées d'En-Gaddi et les nobles architectures des Monts de Moab.

Vraiment, il y a de quoi vivre, ici, une vie tout entière. La féerie des couleurs et des formes y est tellement inépuisable ! Il y flotte, surtout, un tel air de volupté ! Mais je sais bien que ce n'est qu'un rêve, — le rêve d'un matin d'hiver ! Parmi ces pierres et ces sables, on ne peut être qu'un passant !

Je regarde autour de moi. Je recompte les arbres de la terrasse : les sejkals épineux qui semblent momifiés sous le bitume de leur écorce, le pommier de Sodome, avec ses fruits creux, ses fleurs louches, aux lividités vénéneuses. Décidément, le festin de l'hôte n'a point été préparé en ces lieux ! Même la galette d'Abdallah y est un mets rare et délicieux, que l'on doit faire venir de loin ! En attendant que la palmeraie de la Bible reflleurisse à En-Gaddi, il faut se résigner à y mourir de faim, et peut-être de soif !

*
* *

Ainsi qu'il arrive toujours, je n'y ai rien vu de ce que j'espérais voir. Mais la réalité est beaucoup plus belle que les chimères de mon imagination. Les jardins sans arbres et sans ombre que la solitude a créés, pendant des siècles, autour de la

butte stérile d'En-Gaddi, font oublier l'oasis brûlée et misérable d'autrefois. Nulle part, dans tout l'Orient que je viens de parcourir, une aussi prodigieuse floraison d'images n'avait dilaté mes yeux.

De cette fête de lumière, qui va se continuer sans moi, avec une variété et une fécondité de splendeurs que je ne soupçonnerai même point, je n'aurai contemplé qu'un instant. Pour n'en avoir pas trop de regrets, il vaut mieux partir tout de suite, puisqu'il est impossible de s'arrêter longtemps devant elle !

* *
* *

... Déjà, les moukres replient les toiles de la tente. On selle les chevaux et on recharge les mulets. Nous allons repasser par les terribles escaliers de la falaise.

Mais l'ascension est moins pénible et moins vertigineuse que la descente. Inutile, comme la veille, d'étendre des couvertures sous les pieds des bêtes de somme. Flairant la piste du retour, elles escaladent les raidillons glissants, avec une sûreté de jarrets et une allégresse qu'elles n'avaient point, hier.

* *
* *

Nous voici au sommet.

Comme du toit d'une maison à multiples étages, j'embrasse de nouveau l'horizon immense. Le vent s'élève, là-haut, un grand vent frais qui déferle et qui roule en énormes masses d'air et qui semble avoir traversé des mers et des continents. En bas, au fond du gouffre creusé à pic, l'Asphaltite n'en est même pas ridé. Il est toujours uni comme une croûte de glace. Seulement, l'ourlet d'écume savonneuse qui le divise en deux moitiés égales et qui s'efface par intervalles, vient de reparaître. On dirait une de ces fleurs étranges que le givre matinal dessine sur les vitres embuées. A travers les perspectives sans fin du lac, les vagues formes blanches qui traînent dans l'espace, les fantômes des montagnes les plus lointaines qui se fondent dans les transparences aériennes, — je regarde vers l'Arabie et ses déserts inaccessibles. Et, si loin que mon regard puisse atteindre, il se heurte constamment à une barre nébuleuse, qui se dresse comme la porte infranchissable du Sud : la coupole du Djebel Ousdoum !

Je me répète une dernière fois ce nom que j'aurai prononcé

si souvent, pendant les courtes heures du voyage. Le Djebel Ousdoum! Le Mont de Sodome! Les syllabes sourdes retentissent à mes oreilles. Il me semble que j'entends encore la nappe pesante de l'Asphaltite s'engouffrer dans les cavité des roches et des promontoires et s'y briser en un roulement de tonnerre.

Pourtant, tout est silence! Le pouls du temps s'est arrêté! Nous sommes ici dans l'éternel, dans le royaume sans bornes, où ne rien ne change, où rien n'arrive! A quoi bon partir? On voudrait se coucher là, ne plus bouger, pour contempler, sans désir et sans trêve... Mais les moukres s'impatientent. Il faut se dérober à cette fascination. Et j'en éprouve une mélancolie poignante, comme à la minute où l'on se sépare d'un être cher. J'aurai vécu deux jours sur cette terre redevenue vierge, la plus belle peut-être qui soit sortie de la main de Dieu. J'aurai joui d'un spectacle donné pour moi seul, et que nulle curiosité vulgaire n'a encore profané. Hélas! ces endroits-là, qui restent mystérieux et fermés comme des sanctuaires, deviennent plus rares tous les jours! C'est pourquoi je ne puis m'arracher à la falaise déserte d'En-Gaddi!

Je jure d'y revenir, s'il plaît au maître de l'heure. Je m'avance vers le bord du précipice, et je me penche sur la Mer Morte, afin d'imprimer à tout jamais dans mon souvenir l'image que j'en veux garder.

Et puis, nous nous en retournons, par les tristes chemins de Juda.

LOUIS BERTRAND.

LE ROMAN FRANÇAIS⁽¹⁾

V

LE CŒUR SENSIBLE
LA NOUVELLE HÉLOÏSE⁽²⁾

Il y a deux sortes de romans pour ainsi dire opposés, les romans de grands chemins et les romans du chez soi. Entre ces deux catégories de roman, il est permis d'être incertain de son choix. Dans la première rentrent presque tous les romans chevaleresques, *Don Quichotte*, *Gil Blas*, *Wilhelm Meister*. Dans la seconde, les romans où la passion est maîtresse, les romans dont le héros est le parfait amour. Les voyages ne plaisent guère à ce héros-là, il lui faut un séjour fixe sous un toit aimé, de longues causeries sous le regard protecteur des dieux pénates, causeries où l'on se redit aujourd'hui ce qu'on s'était dit hier, ce qu'on se redira demain, une vie où chaque jour ressemble à la veille, où rien ne change autour de deux cœurs qui se flattent de ne changer jamais. Les longs voyages ne plaisent qu'aux inconstans en quête d'éternelle nouveauté. Les grands chemins sont oublieux, et ceux qui les hantent deviennent oublieux comme eux. La poussière ne garde aucune trace, on n'y peut reconnaître aujourd'hui l'empreinte des pas qui l'ont foulée hier. Le chevalier lui-même subit cette fatale influence. Il a beau emporter avec lui le souvenir de sa dame, la fièvre de

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} mai.

(2) Copyright by M^{me} Gabriel Lippmann.

l'inconnu le prend, il lui arrive d'oublier celle qui, penchée à son balcon, le vit s'éloigner le long du sentier, chevauchant dans la vallée, et dont le regard, après qu'il eut disparu, s'obstine à le redemander aux vapeurs bleuâtres de l'horizon.

Gil Blas appartient au groupe des romans de grands chemins. La vraie patrie, le séjour favori de *Gil Blas*, c'est la grande route. Et il est si maladroit, dans ses débuts, qu'à peine est-il pourvu d'une bonne place, d'un poste avantageux et lucratif que quelque étourderie le force à en sortir, et le voilà de nouveau sur la grande route. Mais il s'y trouve bien, elle réveille son génie assoupi. Il est comme Antée qui reprend des forces en touchant la terre du pied. Les idées se pressent dans son cerveau, il abonde en expédiens. Les aventuriers ne désespèrent jamais. Il ne faut pas trop plaindre les coquins. *Gil Blas* n'est pas un coquin, mais un aventurier à qui le malheur rend tous ses moyens. Et non seulement la vie vagabonde est favorable à ses talens ; elle représente à ses yeux la seule poésie qu'il puisse goûter et comprendre. Car la poésie, pour lui, c'est l'aventure et il la voit partout. Il croit la voir paraître derrière le buisson que voici, ou bien peut-être en croupe derrière le cavalier que voilà, ou elle sortira du tourbillon de poussière que soulève ce carrosse à six chevaux. *Gil Blas* l'attend ! Il compte sur elle. Il lui a engagé son cœur et sa foi. Elle ne lui manquera pas non plus de parole.

Mais oublions *Gil Blas* pour nous occuper d'un coureur de grands chemins d'un tout autre genre. Un jeune homme, un apprenti graveur part à seize ans. Un soir, voulant rentrer dans sa ville natale, il en trouve les portes fermées et en prend bien vite son parti. Il se résout à s'en aller courir le monde et il décrit ainsi les dispositions où il se trouve en accomplissant cette résolution : « Dans le premier transport de ma douleur je me jetai sur le glacis et mordis la terre. Mes camarades, riant de leur malheur, prirent à l'instant leur parti. Je pris aussi le mien ; mais ce fut d'une tout autre manière. Sur le lieu même, je jurai de ne retourner jamais chez mon maître ; et le lendemain, quand, à l'heure de la découverte, ils rentrèrent en ville, je leur dis adieu pour jamais... J'entrais avec sécurité dans le vaste monde, mon mérite allait le remplir ; à chaque pas, j'allais trouver des festins, des trésors, des aventures. » Qu'est-ce que rencontrera ce chercheur d'aventures ? Des sentimens.

Qu'est-ce que Jean-Jacques? Une sensibilité tour à tour exquise ou délicate de femme exaltée et romanesque. Quel type nouveau a créé Rousseau le romancier? Le cœur sensible.

Le cœur sensible, la sensibilité! Mots nouveaux, idées nouvelles qui appartiennent en propre au xviii^e siècle. Je dis mal. Les mots existaient dans le vocabulaire du xvii^e; mais le sens en était différent. Qualité propre aux êtres organisés de recevoir des impressions par l'entremise de leurs sens. Et s'il est des cœurs tendres et sensibles dans la *Clélie*, cela signifie seulement qu'ils s'entendent à voyager dans le royaume du Tendre et qu'ils connaissent la carte du pays. Mais la sensibilité au xviii^e siècle est tout autre chose. Dans ce voyage à Vevey, Rousseau, s'arrêtant pour pleurer à son aise, assis sur une grosse pierre, s'amusait à voir tomber ses larmes dans l'eau! Pleurer sans savoir pourquoi : voilà ce qu'on ne faisait pas au xvii^e siècle et c'est le propre de cette sensibilité que Rousseau appelait un sixième sens, et dont Bernardin de Saint-Pierre disait : « La sensibilité, cette âme de l'âme qui en anime toutes les facultés. »

Dans les chefs-d'œuvre de la littérature du xvii^e siècle nous rencontrons deux espèces de personnages; des personnages passionnés et des personnages raisonnables et quelquefois des personnages qui sont à la fois passionnés et raisonnables, comme la Pauline de Corneille par exemple et comme la princesse de Clèves. Qu'est-ce que la raison? C'est la connaissance et l'amour de l'ordre. L'homme sensible est rarement raisonnable, ou il ne l'est du moins que quand cela lui convient; car en fait de règles, il n'aime que celles qu'il s'impose à lui-même; les sentimens seuls sont ses maîtres. Et souvent quand la raison lui parle, au lieu de disputer avec elle, il se contente de lui dire : Je ne sais qu'y faire, mais ce n'est pas ainsi que je sens. Faites de la princesse de Clèves une personne sensible; le duc de Nemours vous en remerciera, il eût été assuré de son bonheur.

Et, d'autre part, qu'est-ce que la passion? C'est un désordre, ou une agitation violente produite dans l'âme par la présence ou l'approche de quelque objet qui l'affecte fortement et dont la possession intéresse son bonheur. Car la passion aspire à posséder quelque chose. Aussi a-t-elle toujours un but qu'elle poursuit sans relâche et jusqu'à perte d'haleine. Elle est remuante, agissante; si elle le pouvait, s'il le fallait, elle boule-

verserait le monde pour arriver à ses fins. La lutte est son élément, elle ne connaît pas la fatigue, elle ne s'accorde aucun repos et n'en accorde point aux autres. La vie est pour elle un champ de bataille. Et voilà pourquoi le xvii^e siècle a été si favorable au développement de la poésie dramatique, car la passion est l'âme de la tragédie; le drame veut l'action, et rien de plus agissant que la passion! Le sentiment au contraire craint l'action, il vit replié sur lui-même, il contemple, il sommeille, il rêve les yeux ouverts. Les événemens, les aventures du cœur sensible sont ses moindres émotions, ses joies et ses douleurs souvent inexplicables et qu'il ne réussit pas toujours à s'expliquer à lui-même. Mais aussi, quelles richesses intérieures le sentiment possède que la passion ne connaît pas! Tout ce qui ne contrarie ni ne sert les intérêts de la passion lui est indifférent, tant elle est acharnée à la poursuite de son objet. Elle ne voit dans le monde que des obstacles ou des secours, des ennemis ou des complices; le reste n'existe pas pour elle. Et n'espérez pas qu'elle ait le loisir de regarder le ciel, les arbres et les champs. La sensibilité au contraire s'intéresse à tout, s'affecte de tout, prend note de tout; elle met l'infini dans les infiniment petits de la vie et du monde; rien ne lui est indifférent, car tout lui parle, l'émeut, l'ébranle ou la ravit. Et si elle pleure sans savoir pourquoi, elle a aussi des sourires et des joies dont il lui est difficile de démêler les causes.

La sensibilité et la passion! L'une sera cette femme du xvii^e siècle qui disait: Il y aurait quelque chose de meilleur que de vivre; ce serait de se rappeler qu'on a vécu. L'autre, nommez-la du nom d'une de ces héroïnes du grand siècle qui, après avoir étonné le monde par les orages et les dérèglemens de leur vie, l'étonnent ensuite par leur conversion plus orageuse que leurs amours et qui mirent autant d'acharnement à mortifier leur corps qu'elles avaient mis d'ardeur à l'adorer. La passion et la sensibilité! C'est Phèdre, c'est Roxane, et en face d'elles, c'est Zaïre et Aménaïde. La sensibilité! Elle est à l'ordre du jour au xvii^e siècle. Elle s'est infiltrée dans tous les cœurs, jusque dans celui des sarcelles de Florian. Mais est-il étonnant que les sarcelles soient sensibles? « De mon temps, écrit le duc de Levis, le premier devoir d'un médecin est d'avoir le cœur sensible. » La sensibilité! Elle avait pénétré jusque dans le langage administratif. Les intendans et leurs

commis se piquaient d'être sensibles : et quand, raconte M. de Tocqueville, les nobles d'une province avaient voté un subside volontaire qui paraissait suffisant au contrôleur général, il donnait l'ordre à l'intendant de la province de leur témoigner satisfaction, mais si le subside était plus considérable qu'on n'aurait pu l'attendre, il leur était témoigné satisfaction et *sensibilité*.

La sensibilité est une bonne chose, et c'est la gloire du xviii^e siècle d'avoir fait sa part au sentiment dans la législation et dans la jurisprudence, d'avoir pour la première fois plaidé la cause des esclaves ; et qu'une justice pire que toutes les injustices, parce qu'elle était l'injustice organisée, une justice qui manquait d'humanité et d'entrailles, qui traitait tout accusé comme s'il avait été condamné d'avance et cherchait à lui arracher la vérité ou le mensonge avec des tenailles et des fers rouges, que cette justice fût citée à la barre du cœur et de la philosophie, son procès fût instruit et sa condamnation prononcée d'une voix que toute l'Europe pût entendre. Oui, le sentiment est une puissance, une puissance bienfaisante. Le sentiment doit être consulté ; il a son mot à dire dans toutes les décisions qui intéressent le sort des peuples ou des individus et sa voix avait été trop longtemps étouffée.

Mais avant de nous occuper de l'action bienfaisante qu'exerça la sensibilité sur les mœurs et les institutions au xviii^e siècle, dont nous trouvons le reflet dans la littérature romanesque, voyons d'abord dans ses excès et ses exagérations le nouveau principe dont l'avènement sur le théâtre de l'histoire et de la littérature fut si bruyant.

Si le sentiment est une bonne chose, et s'il est juste de lui faire sa part, il ne faut pas qu'il aspire à devenir un principe exclusif, absolu ; qu'il se flatte de tout remplacer, de tout absorber, de tout dominer. Le sentiment se mettant en guerre avec la raison et prétendant la subjuguier, la soumettre à ses lois, est un péril ! Or il s'est trouvé un homme au xviii^e siècle qui s'est fait le grand pontife, l'apôtre, le hiérophante du sentiment, qui, faisant de sa propre sensibilité la seule règle de sa conduite et de sa vie, et affichant une confiance absolue dans son infailibilité, a voulu qu'elle devînt aussi la souveraine de la morale et de la société ; un homme qui a prêché la philosophie du sentiment et qui a condamné toute autre philosophie au nom de celle-là, et dont la sensibilité brûlante, que rien ne tempérerait ni

ne corrigeait, a été contagieuse; un homme qui a appris à des générations entières à sentir comme lui et à consulter comme un oracle le cœur de Jean-Jacques. Nous demanderons à cet homme de nous expliquer ce que c'est que le cœur sensible qui n'est que sensible, et il n'aura pas de peine à nous le faire comprendre; car, après avoir écrit contre les romans et les romanciers, il a fait lui-même un roman, ce qui est une des moindres contradictions de sa vie, et les héros de ce roman sont précisément des cœurs sensibles qui ne sont que sensibles.

La Nouvelle Héloïse parut en 1760. Avant de paraître, cet ouvrage avait circulé en manuscrit. M^{me} de Luxembourg en avait parlé à la Cour, Duclos à l'Académie, et M^{me} d'Houdetot à Paris. Et la Cour, l'Académie et la ville attendaient avec impatience que ce roman si vanté d'avance vit le jour. Il parut enfin, et son succès répondit à l'empressement avec lequel il avait été attendu. M^{me} la Dauphine, qui en fit une des premières la lecture, le loua comme une œuvre ravissante et bientôt tout le monde fut de son avis. Tout le monde, c'est trop dire. Un ennemi prit la plume et écrivit une satire sous le titre de : « Prédiction tirée d'un vieux manuscrit. » Cette satire est le langage d'un ennemi. Entre l'enthousiasme des uns et les amères censures de Grimm, où est la vérité? C'est ce que nous tâcherons de décider.

Les héros de Rousseau sont des cœurs sensibles, avons-nous dit. Mais il y a plus, ce sont des cœurs qui prêchent leur sensibilité comme une doctrine. Ils annoncent, ou pour mieux dire, Rousseau enseigne par leur bouche la *philosophie du sentiment*. Recherchons d'abord les principes de cette philosophie avant d'examiner ce qu'ils ont produit. Nous les découvrons dans un système qui supplanta en quelque sorte celui de Descartes et qui exerça une grande et puissante influence sur les penseurs et sur la pensée du xviii^e siècle.

Au point de vue de Descartes, ce qui fait l'essence de l'homme, c'est la pensée accompagnée d'une conscience pleine et nette de soi-même, celle qui produit en nous les idées claires et distinctes. Tout ce qui n'est pas la pensée appartient, selon Descartes, à la nature, relève de l'étendue, de la mécanique. A ce point de vue, l'homme, l'individu humain est un mystère inexplicable, car l'homme est l'assemblage d'un corps et d'une âme. Assemblage n'est pas le mot. Dans l'homme l'âme et le corps sont si étroitement unis ensemble qu'on peut à peine dire où l'un

commence, où l'autre finit. Or le cartésianisme proclame le divorce de l'âme et du corps par incompatibilité d'humeurs. Un miracle seul, un miracle perpétuel, incessant, peut expliquer cette action réciproque de deux substances incompatibles. Comment ma pensée peut-elle agir sur ma machine? Comment ma machine peut-elle agir sur ma pensée? En même temps, chaque homme est un individu, c'est-à-dire un être absolument déterminé, différent de tous les autres hommes, impossible à confondre avec personne. Ce n'est pas par la pensée que l'homme peut se distinguer ainsi des autres hommes; car la pensée est commune à tous, et chez tous elle est semblable à elle-même. L'arithmétique de Pierre est identique à celle de Paul; quatre fois quatre font seize pour Paul comme pour Pierre, pour le Chinois aux pommettes saillantes, comme pour le Français, comme pour l'Anglais.

Leibnitz cherche à résoudre ces problèmes insolubles pour les Cartésiens. Il cherche à supprimer le grand divorce entre la nature et l'esprit; pour lui, ce ne sont plus deux mondes absolument distincts l'un de l'autre, absolument étrangers l'un à l'autre; ce sont deux étages d'un même édifice; des échelons successifs dans la même hiérarchie. Le nom commun qui s'applique également à la nature et à l'esprit, c'est *la force*. L'astre qui circule dans les profondeurs des cieux, la plante qui croît et qui produit des feuilles, des fleurs et des fruits, l'homme qui pense et qui veut, sont tous des forces; tout est force dans le monde.

Ces forces diverses sont infiniment déterminées; aucune n'est identique à une autre, pas plus que ne le sont les feuilles d'un arbre: on n'en peut trouver deux absolument pareilles, — expérience à laquelle, sur l'invitation de Leibnitz, se livrèrent avec empressement les dames de la cour de Hanovre. — Chacune de ces forces est individuelle, mais, en même temps, elles sont toutes analogues, elles forment une harmonie. Ce qui fait leur différence, c'est le degré de leur développement. Les unes sont plus complètes, les autres moins. On peut se les représenter comme étant les divers échelons d'une échelle. Par conséquent, elles s'étagent les unes au-dessus des autres, et leur assemblage constitue le grand ordre de l'univers: elles sont toutes nécessaires à cet ordre, comme chaque note est nécessaire à l'effet musical que produit un concert.

Mais la différence qui existe entre les êtres et ces notes, c'est que les notes ne sont que les fragmens, les parties isolées d'une mélodie; au contraire, dans chaque individu, l'ordre tout entier de l'univers, l'harmonie universelle est représentée sous une forme plus ou moins claire, plus ou moins confuse. De là Leibnitz tient chaque individu pour un *microcosme*, c'est-à-dire pour un petit monde; chacun d'eux est un abrégé, un résumé de l'univers; l'univers en raccourci, l'*univers concentré*, ou, comme il le dit, un miroir vivant où se peint la représentation, l'image de l'univers. Ce n'est donc pas à des notes qu'il faut comparer les êtres, mais aux variations diverses d'un même thème. Un compositeur imagine un thème, peut-être d'une simplicité primitive, puis il le développe dans une série de variations où le thème se retrouve toujours le même au fond, mais toujours plus orné, plus compliqué. Eh bien! l'homme est une de ces variations du grand thème de l'univers inventé par l'éternel compositeur, variation plus savante que la plante et l'animal, moins savante, moins riche que les génies, les anges et les pures intelligences.

Ce qui caractérise l'homme, si on le compare aux êtres qui lui sont inférieurs, c'est qu'il peut avoir conscience de cette harmonie qui est en lui: l'homme est un microcosme qui peut savoir que l'univers se concentre en lui. Mais il ne peut le savoir clairement. Nos idées claires et distinctes sont toujours les idées d'objets déterminés. J'ai une idée claire et distincte de cette table qui est devant moi, du soleil qui éclaire cependant assez faiblement cette salle, parce que le soleil, parce que cette table sont des objets particuliers et déterminés. Mais je ne puis avoir une idée claire et distincte de l'univers; il ne peut être représenté en moi que d'une manière vague et obscure. Ce n'est que par ce que Leibnitz appelle les *petites perceptions*, les *perceptions vagues*, les *perceptions confuses* que nous pouvons concevoir le tout, l'infini, le monde. En un mot, notre âme forme le centre d'un cercle et tous les points de la circonférence sont mis en rapport avec le centre par des rayons. Si notre âme quitte le centre et chemine sur l'un de ces rayons, elle se met dans un rapport toujours plus net avec le point de la circonférence où il aboutit; mais pour être en rapport avec tous les points, il faut rester au centre, et ce centre n'est qu'un point où tous les rayons se confondent. Ainsi en nous la pensée

du tout est confuse. Et qu'est-ce que ces pensées confuses? C'est ce qu'on appelle vulgairement des sentimens. Sentir, c'est penser confusément; et c'est pour cette raison que nous avons souvent tant de peine à exprimer ce que nous sentons. Car pour l'exprimer, il faudrait le penser nettement et le propre du sentiment est d'être confus.

Telles sont les prémisses de cette philosophie du sentiment qu'a adoptée et prêchée Rousseau. Pour lui, l'homme n'est complet que par le sentiment, parce qu'alors il est au centre de la sphère et que tout aboutit à lui. Ainsi, selon lui, le sentiment est supérieur à la fois et à nos sensations et à nos idées. Nos sensations nous mettent en rapport avec les particularités des détails des choses; l'homme qui se livre à ses sensations sort de lui-même pour percevoir des goûts, des saveurs, des couleurs, des sons. L'homme de sentiment au contraire transforme ses sensations en sentimens; c'est-à-dire qu'il les fait arriver jusqu'à son cœur qui reflète confusément les couleurs des choses, s'imprègne de leurs parfums, réfléchit leurs formes, s'éclaire ou s'obscurcit avec elles, répète tous les accidens de la vie universelle. Et, d'autre part, nos idées ne sont pas à nous; ce sont des objets que nous distinguons de nous-mêmes, des étrangers. Dieu, quand nous le pensons, est un étranger pour nous et en même temps, comme il est infini, notre pensée est impuissante à l'épuiser, elle n'en peut saisir à la fois qu'une face, qu'un des rapports qu'il entretient avec le monde, qu'un des attributs. C'est dans notre cœur seul que nous pouvons, pour ainsi dire, rassembler la divinité tout entière dans un sentiment confus et mystérieux, et en même temps nous sentons alors véritablement Dieu en nous, il se mêle à notre vie, il la remplit de sa présence, et Rousseau vante la dévotion de cette pauvre femme dont toutes les prières se résumaient en une seule exclamation partie du cœur.

Voilà donc ce qu'est l'homme sensible. C'est celui qui transforme habituellement toutes ses idées et toutes ses sensations en sentimens; qui met un peu de son âme dans ses sensations, un peu de son cœur dans ses idées. C'est celui qui est dans un rapport de sympathie continuelle avec tous les êtres et que rien ne laisse indifférent, parce que tout parle à son cœur. Et l'homme le plus parfait est l'homme le plus sensible, c'est-à-dire celui qui possède au plus haut degré cette univer-

selle sympathie; celui qui a le plus de *petites perceptions*, et peut-être le moins d'*idées claires et distinctes*, et qui porte en lui l'univers à l'état confus. De telle sorte que le cœur sensible est comme ces coquilles marines, dont on entend sortir, quand on les approche de son oreille, un murmure semblable au bruissement lointain de l'Océan. De même sort du cœur sensible une harmonie confuse, la vague harmonie de l'univers, et cette musique qui est en lui fait ses propres délices.

La princesse de Clèves était l'héroïne des idées claires et distinctes. Julie est l'héroïne des petites perceptions. A laquelle des deux vont nos préférences? Mais attendons pour nous décider de mieux connaître Julie.

Ce n'est pas le type abstrait du cœur sensible qu'a peint Rousseau dans son roman. Chaque homme a sa manière particulière de sentir; c'est là-dessus que se fonde l'originalité des caractères. Nos idées claires et distinctes nous sont communes avec les autres hommes; ce qui nous est tout à fait propre, ce qui nous appartient, ce qui est vraiment nous, c'est les *petites perceptions*. Il n'y a pas ici deux personnes, fussent-elles fort liées ensemble, douées de goûts et de penchans pareils, qui, dans la même minute, considérant le même objet, s'occupant d'une seule et même chose, aient les mêmes *petites perceptions*. Si un habile musicien notait au passage les deux airs, cela ferait deux mélodies assez différentes. Et je le répète, c'est, comme l'a dit Leibnitz, ce qui fait la variété de nos caractères, car notre caractère, nous le devons à nos idées confuses plus qu'à nos idées claires.

Quel est donc le cœur sensible qu'a décrit Rousseau dans *la Nouvelle Héloïse*? Oh! il n'est pas besoin de le demander. Jamais homme ne fut plus personnel que Rousseau, ni ne posséda moins la faculté de se fausser compagnie. Jean-Jacques était inséparable de Jean-Jacques; la vie de Jean-Jacques n'a été qu'un long tête-à-tête avec Jean-Jacques. Et c'est de lui que date cette littérature personnelle où les auteurs se peignent eux-mêmes sous les traits de leurs personnages. Résumons donc le caractère de Rousseau; cela nous préparera à bien comprendre et Saint-Preux et Julie.

Qu'on se représente un homme doué d'une faculté de sentir si délicate qu'il est vivement affecté par ce qui laisse les autres hommes froids et indifférens. Tout agit sur lui; les riens,

les choses du monde les plus insignifiantes l'émeuvent, il le confesse lui-même, comme s'il était question de la possession d'Hélène ou du trône de l'univers. Tout ce qui se passe autour de lui atteint son esprit et tout ce qui atteint son esprit perce jusqu'à son cœur. Les variations de la température, les caprices du ciel, un coup de soleil, une goutte d'eau, et les moindres accidens de la vie, ces autres jeux d'ombre et de lumière, tout prend sur son humeur, sur sa santé, exalte son âme ou la comprime. Sa sensibilité ne se donne jamais de relâche, elle ne chôme jamais, elle travaille, travaille sans cesse et remplit d'émotions toutes les minutes de son existence, et les moindres de ces émotions prennent pour lui la proportion de véritables événemens, de véritables aventures. Cet homme connaîtra des plaisirs et des souffrances inconnus aux autres hommes. Des plaisirs ! Il lui suffira d'apercevoir au bord d'un chemin, sur le talus d'un fossé, une fleur qui lui rappelle un souvenir de son enfance, pour que toute son âme soit en fête et qu'il goûte pendant plusieurs heures des ravissemens où rien ne peut atteindre. Mais par quelles souffrances il expie ses plaisirs ! Et ses souffrances vont croissant à mesure qu'il avance dans la vie.

La sensibilité de Rousseau est une vraie princesse, comme celle d'Andersen ; il suffit d'un seul pois chiche pour la meurtrir. Les moindres froissemens sont pour Rousseau des malheurs et lui infligent de cuisantes douleurs. Un regard malveillant, un mot à double entente, une insinuation un peu rude, un sourire ironique, un nuage qu'il a cru voir passer sur un front, moins que cela le consterne et l'abat. Et son imagination s'empare de ces infiniment petits ; elle les grossit, elle lui en fait des monstres qui l'épouvantent. Si bien que Hume déclare que la sensibilité de Rousseau est montée à un degré qui passe tout ce qu'on a vu, et qu'il est comme un homme écorché vif qu'on exposerait à l'intempérie des élémens qui troublent perpétuellement ce bas monde.

Or, cet homme, après avoir eu une jeunesse ignorée et vagabonde, après avoir couru les grands chemins, après avoir été laquais, comme Gil Blas, cet homme découvre qu'il a du génie, et le génie fait une explosion subite qui en peu de temps lui acquiert une célébrité immense. Le voilà devenu un objet de curiosité universelle. On l'admire, on le prône, on l'exalte. Il commence par s'enivrer de sa gloire, mais bientôt au plaisir succède l'in-

quiétude, la défiance. A un âge où l'humeur manque de souplesse et où l'âme contracte difficilement de nouveaux plis, sa gloire l'introduit dans une société raffinée, dont il ne connaît ni les mœurs, ni les manières, ni le langage tout pétri de nuances et de sous-entendus. C'est en vain qu'il cherche à l'apprendre, il y réussit mal. D'ailleurs, il a toutes les qualités qui rendent un homme impropre au commerce de la société. Il a un orgueil toujours prêt à prendre ombrage, une paresse qui lui fait de toute démarche une effrayante corvée, une timidité incurable que le moindre effort décourage, et, par-dessus le marché, cet homme de génie n'a pas la petite monnaie de l'esprit, il en est réduit à ce qu'il appelle lui-même « l'esprit de l'escalier. »

Cela n'empêche pas que cette société raffinée où il a été introduit ne l'entoure d'attentions flatteuses, d'hommages doux à son orgueil. Mais il lui demande plus qu'elle ne peut lui donner. Portant partout ses fictions avec lui, il rêve des amitiés idéales, il cherche des cœurs à l'unisson du sien, il demande au monde de réaliser ses chimères, et le monde hausse les épaules et sourit. En même temps, sa gloire lui vaut des envieux, des jaloux, des ennemis. Bientôt sa sensibilité s'exaspère, son imagination s'échauffe et s'acharne à le torturer. Ses pensées s'égarerent, il en vient à se défier de tout, même des poulardes de la marquise de Créqui; il ne croit voir autour de lui que noirs complots, ténébreuses conspirations, trames perfides, l'univers entier conspirant sa perte, et, par moment, ce qui lui reste de raison s'obscurcit, il délire, la nuit de la folie l'enveloppe. Et ce qui nourrit en lui cette folie, c'est que tout le monde s'y intéresse. « Paris est devenu inhabitable ! » s'écriait impatienté un marquis de la vieille roche. « Partout où je vais on ne s'occupe que de la querelle de M. Diderot et de M. Rousseau. » Et ce qui l'entretient dans sa folie, c'est qu'elle lui inspire des pages sublimes et de merveilleux élans d'éloquence. Le moyen de ne pas chérir des chimères qu'on se raconte à soi-même dans un style divin !

Mais si son imagination le tourmente, l'obsède, c'est à elle cependant qu'il recourra pour guérir les maux qu'elle lui fait et pour goûter les seuls plaisirs qui soient encore à sa portée. Le voilà qui cherche la solitude ; il évite, il fuit les hommes, il se réfugie dans le sein de la nature ; il la contemple avec les yeux d'un misanthrope et d'un rêveur, et il lui découvre des beautés qu'elle n'avait encore révélées à personne. Il dit au soleil, aux

arbres, aux ruisseaux : Vous êtes mes frères, mes amis, vous êtes la société de mon cœur. Ah ! dans ces momens-là il ne faut pas le plaindre, il est heureux. Il éprouve, dit-il, des délices qui passent toute imagination ; et ce n'est pas pour rien que, pendant tout un printemps, il fait chaque jour deux lieues pour aller à Bercy écouter le rossignol à son aise. « Il fallait l'eau, la verdure, la solitude et les bois, dit-il, pour rendre le chant de cet oiseau touchant à mon oreille. » Qu'est-ce que le chant du rossignol pour la raison et pour la passion ? Mais pour le cœur sensible, c'est une source inépuisable de petites perceptions, c'est tout un monde, c'est la musique même de l'univers. Et ce misanthrope, oubliant les hommes, se plonge toujours plus avant dans sa rêverie ; une délicieuse ivresse s'empare de tous ses sens ; il erre, il plane sur les ailes de l'imagination ; il se perd dans l'immensité des choses avec lesquelles il s'identifie ; tous les objets particuliers lui échappent, il ne voit et ne sent rien que dans le tout et il s'enfonce dans des extases qui sont au-dessus, dit-il, de toute autre jouissance.

Mais toute extase est suivie d'un réveil. En se réveillant, Jean-Jacques se souvient qu'il y a des hommes et que ces hommes sont ses ennemis. Et ses blessures se rouvrent, recommencent à saigner. Comment s'y prendra-t-il pour soulager sa souffrance ? Laissons-le parler lui-même. « Jean-Jacques échappe aux hommes et, se réfugiant dans les régions éthérées, il y vit heureux en dépit d'eux... Dépouillé par des mains cruelles des biens de cette vie, l'espérance l'en dédommage dans l'avenir, l'imagination les lui rend dans l'instant même, d'heureuses fictions lui tiennent lieu d'un bonheur réel... il passe cinq ou six heures par jour dans des sociétés délicieuses, composées d'hommes justes, vrais, gais, aimables, simples avec de grandes lumières, doux avec de grandes vertus, des femmes charmantes et sages, pleines de sentiment et de grâce, modestes sans grimace, badines sans étourderie, n'usant de l'ascendant de leur sexe et de l'empire de leurs charmes que pour nourrir entre les hommes l'émulation des grandes choses et le zèle de la vertu... Jean-Jacques seul est solidement heureux, puisque les biens terrestres peuvent échapper à chaque instant en mille manières à celui qui croit les tenir, mais rien ne peut ôter ceux de l'imagination à quiconque sait en jouir. »

Un jour, cette société éthérée au milieu de laquelle Rous-

seau vivait en imagination, il voulut la faire descendre sur la terre. La femme idéale qu'il n'avait pas rencontrée ici-bas, il chargea sa plume de lui donner l'être, de la rendre visible à lui-même et accessible à son verbe. Cette femme, il l'appela Julie; et cette Julie, toute une génération d'hommes en fit son idole. Nous nous approcherons de l'idole et nous la regarderons en face. Je doute que nous partagions les ravissements qu'inspirait à M^{me} la Dauphine l'héroïne des petites perceptions. Mais nous serons justes, nous serons respectueux, et si je réussis à vous faire partager mon impression, nous conclurons que Rousseau aurait dû intituler son roman : La philosophie du sentiment réfutée par elle-même.

*
* *

Pour essayer de pénétrer dans les mystères du cœur sensible, plutôt que de l'expliquer par des exemples ou par des analyses, nous avons préféré rechercher les origines de la philosophie du sentiment de Rousseau dans la théorie des « petites perceptions » de Leibnitz. Nous avons parlé de la sensibilité dans ses excès et des cœurs sensibles qui ne sont que sensibles et qui prêchent leur sensibilité comme une doctrine. Ensuite, comme le cœur sensible qu'a décrit Rousseau, c'est le sien, pour nous préparer à mieux comprendre ses personnages, nous avons tâché de résumer son propre caractère et expliqué ce qu'il faut entendre par ce génie de la rêverie qu'il introduisit dans la littérature française. J'ose espérer que, dans le portrait que j'ai fait de Rousseau, j'ai donné, à la sympathie et à la critique, une part assez juste pour qu'on ne puisse m'accuser ni de trop d'enthousiasme, ni de malveillance. Car ce qui est à craindre quand on a affaire à un homme comme Rousseau, à une figure si grande et si compliquée, où le mal et le bien, le faux et le vrai sont unis dans un si étroit agencement, il est à craindre de verser d'un côté et d'en dire trop dans un sens comme dans l'autre. Maintenant il ne nous reste plus qu'à nous approcher de Saint-Preux et de Julie; à chercher à la fois ce que Rousseau a voulu en faire et ce qu'il en a fait.

J'ai rappelé l'accueil enthousiaste que le public fit à *la Nouvelle Héloïse* au moment de son apparition, mais que la critique ne se tut pas absolument. Grimm reprocha à Rousseau

d'être le plus éloquent des sophistes. Ce mot d'un ennemi est-il juste? Est-il permis de considérer Rousseau comme un sophiste? Je réponds que non, et je m'en rapporte là-dessus à ce que je disais plus haut, à ce que je tâcherai de prouver, à savoir que *la Nouvelle Héloïse* est la philosophie du sentiment éloquentement réfutée par elle-même. Un sophiste est un homme qui joue avec ses idées sans que jamais ses idées l'embarassent, il en fait ce qu'il veut, il n'en sent pas le poids, pas plus que le jongleur ne sent celui des billes creuses qu'il manie au grand ébahissement des badauds. Un sophiste est un esprit frivole qui met toute son habileté, son industrie, son amour-propre, à soutenir le pour et le contre sur toutes les questions sans avoir l'air de se contredire. Or les contradictions de la vie et de la pensée de Rousseau sont patentes; elles se révèlent aux yeux les moins clairvoyans; il n'est pas besoin de génie pour découvrir et démontrer que Rousseau a passé son existence à se contredire. Autrement, qu'il y aurait d'hommes de génie en ce monde! Étrange sophiste, bien maladroit, que celui qui se dément sans le vouloir! Ces contradictions de Rousseau ont été pour lui une souffrance, et le sentiment douloureux qu'elles lui causaient est entré pour quelque chose dans son hypocondrie; car l'homme dont Jean-Jacques a eu le plus à se plaindre dans ce monde, c'est Jean-Jacques lui-même. Et cependant Jean-Jacques serait moins grand, s'il ne s'était contredit si souvent; car ses contradictions involontaires sont comme une fatalité, comme les souffrances mêmes de sa vie, et cette fatalité, je crois en pouvoir définir la cause en un mot: son génie était plus grand que sa pensée.

Permettez-moi de m'expliquer. Car là est, selon moi, tout le secret du jugement équitable que la critique doit prononcer sur *la Nouvelle Héloïse*.

Rousseau était sans contredit une forte intelligence, mais non une de ces intelligences étendues qui s'élèvent aux vrais principes et de cette hauteur embrassent de vastes horizons. Comme pure intelligence, comme spéculatif, Rousseau était loin d'égaliser plusieurs de ses contemporains, Montesquieu et Buffon, par exemple, pour ne pas parler de Lessing et de Kant. C'est le plus *abstrait* des grands esprits, et l'abstraction est l'ennemie mortelle de la vraie philosophie. Les esprits abstraits ne saisissent jamais une vérité tout entière, mais une moitié, une

tranche, une surface de la vérité ! La vérité est chose vivante et elle vit parce qu'elle est organisée, parce que toutes ses parties sont étroitement unies et s'animent les unes les autres. L'esprit abstrait tue les vérités, parce qu'il les isole. La vérité est comme une plante qui produit des fleurs parce qu'elle a des racines. L'esprit abstrait coupe la plante sans prendre la peine d'enlever les racines. Et vous savez ce que deviennent les plantes privées de leurs racines ! Cette abstraction se retrouve partout dans la pensée de Rousseau. Même en raisonnant de musique, il préconise la mélodie, le chant, l'expression et il fait la guerre à l'harmonie. Qu'est-ce que la mélodie sans l'harmonie ? Qu'est-ce que le dessin sans la couleur ? La pensée de Rousseau est à la vraie philosophie ce qu'est *le Devin du village* au *Mariage de Figaro*, de Mozart.

Et considérez encore la politique de Rousseau. Jamais il ne s'en vit de plus abstraite. Rousseau fait abstraction de toutes les conditions réelles de la société moderne, de toutes les réalités de l'histoire, de la civilisation. Son idéal politique se réduit à je ne sais quel rêve de ressusciter l'antique Sparte et ses vertus, en les greffant sur le principe abstrait de l'égalité absolue des hommes. Ce beau système qui était destiné à donner la liberté au genre humain est le plus absolutiste de tous les systèmes, car il attribue aux majorités une omnipotence tyrannique qui va jusqu'à violenter la conscience des minorités, jusqu'à attribuer au plus grand nombre le droit d'imposer leurs croyances, leur *credo* au plus petit. Et cela dans le siècle de Voltaire et de Montesquieu. Jamais homme n'aima plus ardemment la liberté, et ne la comprit moins, n'en faussa plus les principes. A quoi aboutit en effet l'abstraction spartiate et égalitaire de Rousseau ? Au Jacobinisme dont la devise était : La vertu pour but, la terreur pour moyen. Voilà une devise qui est simple comme une abstraction, simple comme une erreur. Rien de plus simple que la guillotine. Il faut se défier des vérités trop simples.

Rousseau avait lui-même conscience du caractère incomplet, abstrait de sa pensée. Et c'est ce qui le poussa dans la philosophie du sentiment. Car, du moment qu'il ne s'agit que de sentir, il reprend tous ses avantages. Son cœur, pour tout dire, était plus grand que son intelligence. Quand je parle de son cœur, ce n'est pas sa faculté d'aimer que j'entends. Dans la vraie bonté il entre beaucoup de raison et de force d'âme. Ah ! si

j'osais vanter la bonté de Rousseau, il s'élèverait de l'asile des Enfans trouvés une voix qui étoufferait la mienne. Et surtout, que répondrais-je à l'ombre mélancolique de sa bienfaitrice, à l'ombre de cette femme qui avait tant fait pour lui, et dont il a étalé au grand jour, dans ses *Confessions*, les faiblesses, les fautes et l'avilissement, et qu'il a vouée impitoyablement à l'immortalité du mépris? La bonté de Rousseau, j'en pense ce qu'avait le droit d'en penser le patriarche de Ferney.

Non, quand je parle de son cœur plus grand que sa pensée, c'est de sa faculté de sentir que j'entends parler; et entre la sensibilité et l'héroïsme de la bonté, la distance est grande. De même qu'en revanche on peut être le meilleur des hommes et n'avoir pas cette sensibilité qui, accompagnée d'une imagination de feu, a fait de Rousseau un des plus grands écrivains qu'ait possédés la France. Cette sensibilité que j'essayais de peindre, était en lui comme un foyer de vie intense, et c'est à ce foyer qu'il rappelle incessamment ses pensées pour leur communiquer un ardent souffle de vie. Les idées sont des ombres froides, inertes, inanimées; pour que les choses vivent en lui, il faut que Rousseau les sente, c'est dans son cœur qu'elles reprennent vie et qu'elles parlent. Rousseau a eu le *génie du sentiment*; il a eu le génie de ce que nous appelions *les petites perceptions* qui, selon l'expression de Leibnitz, *enveloppent l'infini*. Et c'est ce génie du sentiment qui a fait sa puissante originalité comme écrivain.

Au xvii^e siècle, c'était tour à tour la raison ou la passion qui écrivait. Rousseau a créé le style du sentiment, le style de la rêverie dont il a atteint la perfection dans ses *Confessions* et dans les *Réveries d'un solitaire*. Ce style nous transporte dans l'état d'esprit de l'écrivain, il nous fait sentir plus que penser, il éveille en nous des sensations et des idées aussitôt transformées en sentimens; il nous fait rêver, et il en sort comme un parfum qui nous exalte et nous enivre.

Mais le sentiment n'est pas un guide sûr, infaillible. Il n'a rien de fixe, de constant. Tantôt comme une Pythie il prononce des oracles inspirés, tantôt il se tait et nul ne peut dire quand il rompra le silence. Les petites perceptions nous échauffent, nous agitent, nous procurent des joies et des mélancolies sans nom. Mais elles n'éclairent pas notre esprit, et quand Rousseau cesse de sentir et de rêver et qu'il recommence à penser, après

avoir transformé ses abstractions en sentimens, il transforme de nouveau ses sentimens en abstractions et nous présente comme des vérités absolues des vérités incomplètes que l'expérience de la vie et du monde condamne. Car les vérités dans Rousseau, sont le contre-pied d'une erreur, et la vérité vraie n'est pas le contre-pied d'une erreur, elle lui est supérieure. Et lui-même il le sait, il le sent du moins par instans. Comme tout homme de génie, il a un fond de vigoureux bon sens qui se fait jour, aussitôt que sa sensibilité s'apaise et que son imagination se calme. Et ce bon sens le force parfois à donner un démenti à ses principes, à ses perceptions, à ses abstractions et à son cœur. Pourquoi l'*Émile* est-il plein d'admirables maximes sur l'éducation? C'est qu'à tout moment le bon sens de Rousseau l'emporte sur ses chimères et le rend infidèle à la philosophie exclusive du sentiment. Et n'est-ce pas son bon sens aussi qui l'oblige à se retourner contre le zèle aveugle de certains de ses disciples?

Sa correspondance en offre de curieux témoignages. Un jour il adresse une sévère leçon à une jeune femme qui s'ouvre à lui des tourmens que lui cause sa sensibilité. Il lui rappelle les grandes lois de la vie qui veulent qu'on cherche le bonheur dans l'activité, dans le devoir rempli et aimé. Une autre fois il reprend vertement M. Séguier de Saint-Brinon, jeune officier qui voulait quitter le service pour vivre en homme indépendant à la façon des héros de Jean-Jacques. La réponse de Jean-Jacques est un chef-d'œuvre de bon sens éloquent; et par son ascendant, il sut forcer ce jeune homme à retirer des mains de son colonel la démission qu'il avait donnée.

Partout dans cette correspondance le bon sens de Rousseau apparaît subitement, par brusques saillies, et lui révèle les contradictions secrètes de sa pensée. Mais ce n'est pas sans qu'il en souffre, car il éprouve le besoin d'être conséquent et il a trop de bon sens pour l'être. De là aussi la faiblesse de caractère qu'il a sincèrement confessée. Une âme ainsi partagée, combattue, flottante, sans cesse aux prises avec elle-même, ne put jamais se fixer, prendre une forme d'être. Rousseau n'eut point de caractère. C'est pour cela qu'il souffrait dans le monde; il s'y sentait inférieur à de très petits hommes qui avaient sur lui l'avantage de la volonté et de la conséquence.

Et voilà comme il se fait que *la Nouvelle Héloïse* soit un

livre contradictoire et que Rousseau ait fini par s'y réfuter lui-même? Dans son livre, le bon sens a le dernier mot, il y donne à ses chimères un coup de boutoir qui les réduit à néant. Rousseau explique tout au long dans le neuvième livre de ses *Confessions* comment l'idée de son roman lui vint. L'année 1756 fut pour lui, plus que toute autre, un temps de rêveries exaltées : « Ne voyant rien d'existant qui fût digne de mon délire, dit-il, je le nourris dans un monde idéal que mon imagination créatrice eut bientôt peuplé d'êtres selon mon cœur. » Oubliant la race humaine, il se fit des sociétés de créatures parfaites, aussi célestes par leurs vertus que par leurs beautés. Et ce fut *ces idoles de son cœur*, selon son propre mot, qu'il chargea sa plume de faire vivre dans ses romans.

Ne nous y trompons donc pas. Si *la Nouvelle Héloïse* n'était qu'un roman comme tant d'autres, si l'auteur avait voulu peindre dans son héroïne une femme comme il s'en voit beaucoup, grande par le cœur, mais qui, faute d'une raison supérieure et d'une âme fortement trempée, donne un perpétuel démenti à ses propres résolutions, à ses propres intentions, *la Nouvelle Héloïse* serait un livre irréprochable. Mais tel n'est pas le cas. Si Rousseau a fait Saint-Preux à son image et s'il lui a donné, comme il le dit, les défauts qu'il se sentait, Julie représente son idéal; elle est la première des femmes, elle est un modèle, elle est l'honneur de son sexe; c'est ainsi qu'il la qualifie en écrivant à M^{me} Latour Franqueville; elle est une habitante de l'empyrée, du pays des chimères. Malheur à qui n'adore pas Julie! Il ne le lui pardonnera pas. Je sais bien que Rousseau parle lui-même des *erreurs*, des *faiblesses* de sa Julie. Mais telle est sa méthode. Il se l'est appliquée à lui-même. Jamais homme ne s'était aussi durement traité, n'avait aussi ouvertement dénoncé ses propres faiblesses, ses plaies secrètes que ne l'a fait Rousseau dans ses *Confessions*, car jamais homme ne fut plus éloigné de toute espèce d'hypocrisie. Mais sa conclusion est celle-ci : Qui osera dire : Je fus meilleur que cet homme-là ?

Et de même, il ne s'est pas contenté de se confesser lui-même, il a confessé publiquement M^{me} de Warens, la reconnaissance qu'il lui devait n'a pu lui fermer la bouche, ni arrêter sa plume, et parlant de la dernière entrevue qu'il eut avec elle il n'a pas craint d'écrire : « Je la revis... Dans quel état, mon

Dieu ! quel avilissement ! » Ne croyez pas cependant que cela l'embarrasse. Cette femme avilie, il n'aperçoit rien dans le monde qui lui soit comparable. Et il s'écriera, parlant du lieu où il l'a vue pour la première fois : « Que ne puis-je entourer d'un balustre d'or cette heureuse place ! Que n'y puis-je attirer les hommages de toute la terre ! Quiconque aime à honorer les monumens du salut des hommes n'en devrait approcher qu'à genoux ! » Aussi les faiblesses qu'il a attribuées à sa Julie ne font aucun tort à sa divinité. Les faiblesses de Julie ! Quelles sont les vertus qu'on leur pourrait préférer ? Ainsi Julie est plus qu'une simple héroïne de roman ; elle est, malgré ses faiblesses, l'idéal de Rousseau. « Il n'y aura jamais qu'une Julie au monde. La Providence a veillé sur elle, et rien de ce qui la regarde n'est un effet du hasard. Le ciel semble l'avoir donnée à la terre pour y montrer à la fois l'excellence dont une âme est susceptible, le bonheur dont elle peut jouir dans l'obscurité de la vie privée, sans le secours des éclatantes vertus qui peuvent l'élever au dessus d'elle-même, ni de la gloire qui les peut honorer. Sa faute, si c'en fut une, n'a servi qu'à déployer sa force et son courage. » Nous verrons s'il n'est pas permis de dire que, par une illumination subite de son bon sens, Rousseau a condamné son idéal dans la personne de son héroïne.

Saint-Preux était le précepteur de Julie d'Étanges. Ils ne tardent pas à s'aimer ; amour condamné d'avance ; le baron d'Étanges ne consentira jamais à donner sa fille à un homme sans naissance. Ils succombent à leur passion. Jusque-là ils se ressemblent ; ce sont deux cœurs sensibles sans contrôle, sans empire sur eux-mêmes, abandonnés à la merci de leurs sentimens. La scène, cependant, ne tarde pas à changer. Julie revient de son erreur et, pour expier ses torts, elle se résigne à épouser le mari que lui propose son père, le sage et noble M. de Wolmar. Cet homme que l'auteur nous donne pour doué d'une raison froide est beaucoup plus généreux que raisonnable. Il a deviné ou découvert tout ce qui s'est passé, et sa confiance en Julie est telle qu'après quelques années pendant lesquelles Saint-Preux a fait le tour du monde, M. de Wolmar l'appelle auprès de lui, lui ouvre sa maison, l'engage à venir vivre chez lui, avec lui, chez Julie, avec Julie. Est-ce de la sagesse ? je ne sais. Mais, à coup sûr, c'est la marque d'un noble cœur, et il n'est pas besoin de dire si Julie en est touchée ! L'attachement qu'elle portait à

son mari se convertit en enthousiasme ; il devient à ses yeux le premier des hommes ; car dans *la Nouvelle Héloïse* on est volontiers le premier ou le dernier des hommes. Elle déclare elle-même qu'elle serait l'opprobre de son sexe si elle pouvait un jour se montrer indigne d'une si noble confiance et laisser se rallumer dans son cœur des feux depuis longtemps éteints.

Saint-Preux arrive à Clarens. Il trouve que tout est changé dans Julie, sauf sa beauté. Pour lui, il est, il sera éternellement Saint-Preux. Les Saint-Preux, comme les Jean-Jacques, sont de ces hommes qui varient sans cesse et qui ne changent jamais ; de ces hommes qui ont toujours le même âge et toujours le même caractère, lequel consiste à n'en point avoir.

Voyons Julie et Saint-Preux en présence l'un de l'autre. M. de Wolmar n'a pas voulu faire les choses à demi ; il a soin de partir pour une excursion, afin de les laisser en tête à tête pendant huit jours. C'est à ce moment qu'ils font ensemble cette promenade à Meillerie dont le récit est l'une des pages de notre littérature les plus assurées de vivre toujours : « Après le souper, dit Saint-Preux, nous fûmes nous asseoir sur la grève en attendant le moment du départ. Insensiblement la lune se leva, l'eau devint plus calme, et Julie me proposa de partir. Je lui donnai la main pour entrer dans le bateau, et en m'asseyant à côté d'elle, je ne songeai plus à quitter sa main. Nous gardions un profond silence. Le bruit égal et mesuré des rames m'excitait à rêver. Le chant assez gai des bécassines me retraçant les plaisirs d'un autre âge, au lieu de m'égayer, m'attristait. Peu à peu je sentis augmenter la mélancolie dont j'étais accablé. Un ciel serein, la fraîcheur de l'air, les doux rayons de la lune, le frémissement argenté dont l'eau brillait autour de nous, le concours des plus agréables sensations, la présence même de Julie, rien ne put détourner de mon cœur mille réflexions douloureuses. Je commençai par me rappeler une promenade semblable faite autrefois avec elle durant le charme de nos premières amours. Tous les sentimens délicieux qui remplissaient alors mon âme s'y retracèrent pour m'affliger ; tous les événemens de notre jeunesse, nos études, nos entretiens, nos lettres, nos rendez-vous, nos plaisirs, ces foules de petits objets qui m'offraient l'image de mon bonheur passé, tout revenait pour augmenter ma misère présente, prendre place dans mon souvenir. C'en est fait, disais-je en moi-même, ces temps heureux

ne sont plus... Hélas ! ils ne reviendront plus ; et nous vivons, et nous sommes ensemble, et nos cœurs sont toujours unis ! » Que de petites perceptions dans ce récit, et que voilà un genre de beautés littéraires que la poésie française ne connaissait pas encore !

Mais revenons à l'étude de nos types moraux. Si je ne savais que Julie est une femme idéale, si, en cette qualité, elle n'était imposée par l'auteur à mes adorations, je me laisserais facilement aller à aimer Julie. Ce qui fait d'abord qu'on peut aimer Julie, c'est qu'on la connaît bien. Qu'elle habite ou non l'empyrée, elle est, de toutes les héroïnes que le roman français nous a fait contempler jusqu'à présent, celle qui rentre le plus dans les conditions ordinaires de la vie. Julie n'est pas une bergère promenant ses amours ou ses dédains sous le sombre couvert des forêts, ou faisant un cours de métaphysique amoureuse à ses moutons. Julie n'est pas une précieuse désœuvrée s'occupant de réformer le vocabulaire et respirant l'encens qui s'exhale des petits vers et des madrigaux composés en son honneur. Julie n'est pas non plus une princesse faisant l'enchantement et les délices d'une Cour. Julie est devenue mère de famille, elle a une maison à conduire, et nous la voyons tour à tour donnant des ordres à ses gens, ou causant dans son salon ; nous la trouvons dans la nursery au milieu de ses enfans, aussi bien que dans le fameux bosquet qui porte son nom ; ou bien assise devant son clavecin et chantant des vers de Métastase ; ou s'amusant, pour encourager ses ouvriers, à teiller le chanvre de ses blanches mains ; ou rêvant et méditant dans son Élysée ; ou encore montrant l'alphabet à ses fils. Julie n'est pas une sylphide vivant de l'arome des plantes ; elle est gourmande et ne s'en cache pas ; elle aime la crème et le poisson et ne dissimule pas son appétit en mangeant. Les cœurs sensibles n'ont jamais honte de leurs sensations, parce qu'elles se changent en sentimens ; pas plus que Rousseau n'a songé à cacher sa tendresse pour les omelettes au cerfeuil servies sous la tonnelle d'un cabaret, parce qu'une omelette mangée sous une tonnelle par un cœur sensible devient une source d'un nombre infini de petites perceptions où la poésie est sûre de ne pas manquer. Julie n'est pas non plus une Iris en l'air, comme il s'en voyait tant dans les petits vers du XVIII^e siècle, une Iris aux mains d'albâtre, au cou d'ivoire, dont les yeux sont des soleils et la bouche une rose

entr'ouverte. Nous savons qu'elle a les cheveux rapprochés des tempes, que sur ses tempes deux ou trois petites veines dessinent des rameaux de pourpre, qu'elle a une tache presque imperceptible sous l'œil droit et une petite cicatrice sous la lèvre, que ses sourcils sont plus châains et ses cheveux plus cendrés, que le bas de son visage n'est pas exactement ovale et qu'une légère sinuosité, séparant le menton des joues, rend leur contour moins régulier et plus gracieux. En vérité, j'ai vu Julie, je lui ai parlé, je reconnaitrais entre mille le son de sa voix, elle a une façon de tourner la tête qui n'est qu'à elle. Je l'aime et je la revois souvent encore. Mais c'est pour moi, malgré son charme, malgré son angélique sourire, une mélancolique apparition. Je dirai, tout à l'heure, pourquoi.

Julie représente donc la résipiscence d'un cœur un instant égaré qui se purifie, s'ennoblit et se transforme. Julie est un cœur sensible qui a la sagesse de son état; elle a la sagesse qui est à l'usage des cœurs sensibles; elle professe et pratique ce que Rousseau appelle *la morale sensitive*. En quoi se résume cette morale? L'excès de sensibilité est une douleur et un danger : une douleur, parce qu'une succession trop rapide de sentimens trop vifs est une souffrance; un danger, parce qu'à force de sentir, l'âme s'affaiblit, perd son ressort. Un excès de sensibilité est une cause de déperdition de forces, et la santé de l'âme en est menacée. Aussi, selon Rousseau, la sagesse du cœur sensible consiste à se créer des situations dans lesquelles le sentiment trouve à se répandre au dehors et à se tempérer lui-même en devenant un principe d'action. Transformer des sentimens en actions, sentir en agissant, agir en sentant, voilà ce qui est nécessaire à un cœur sensible pour empêcher que sa sensibilité, renfermée au dedans de lui-même, ne le ronge, ne le tourmente. C'est à ce prix qu'il se portera bien.

Telle est la sagesse de Julie. Elle s'est créé une sphère d'activité où elle dépense le trop-plein de cette sensibilité qui, repliée sur elle-même, se dévorerait. Et d'abord, M^{me} de Wolmar est mère de famille, elle aime tendrement ses enfans, et s'occuper d'eux est la grande affaire de sa vie. Dans l'éducation qu'elle leur donne et qui repose sur les grands et sages principes de l'*Émile*, sa sensibilité ne lui est pas inutile; car n'est-ce pas par le sentiment que nous pouvons comprendre l'enfant, cet être de sentiment? Aussi est-ce au XVIII^e siècle, et grâce surtout à Rousseau,

qu'on a commencé de bien comprendre l'enfance. Y avait-il des enfans au xvii^e siècle? J'en doute. Je ne me représente pas l'enfance de l'honnête homme, ni de la précieuse. J'imagine qu'ils naissaient entre dix-huit et vingt ans, à l'âge de faire leur entrée dans le monde et à la Cour; je les crois voir dans leur berceau l'épée au côté ou un éventail à la main. La princesse de Clèves elle-même a-t-elle eu une enfance, a-t-elle jamais joué à la poupée? Mais Julie comprend l'enfance: aussi s'entend-elle admirablement à la première éducation. Elle veut que les enfans soient traités en enfans et elle sait redevenir enfant pour élever les siens. Il n'est pas besoin de dire qu'elle a horreur des perroquets savans. « La nature, dit-elle, veut que les enfans soient enfans avant que d'être hommes. Si nous voulons pervertir cet ordre, nous produirons des fruits précoces qui n'auront ni maturité, ni saveur, et qui ne tarderont pas à se corrompre; nous aurons de jeunes docteurs et de vieux enfans. L'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir, qui lui sont propres. Rien n'est moins sensé que d'y vouloir substituer les nôtres. »

Ne pas abrégér l'enfance, voilà le grand principe de Julie. Ne pas traiter l'enfant comme un être raisonnable qu'il n'est pas encore, ne pas faire appel pour le gouverner à des idées qu'il ne possède point, mais le traiter en enfant, c'est-à-dire en être dépendant et développer chez lui le sentiment de la dépendance et la lui faire aimer. Cela est sage et le cœur sensible comprenait bien l'enfance! Et il est bon qu'il ait dit son mot en matière d'éducation à la barbe de la pédanterie et des pédans! Car c'est ici que les petites perceptions triomphent. Ce n'est pas avec des maximes qu'on élève et qu'on instruit l'enfance. Est-elle capable de les entendre? Toute sa vie est d'impressions. Ce qui fait le caractère d'un enfant, ce sont les petits objets, les petites circonstances qui agissent habituellement sur lui, à son insu; c'est le milieu moral où il vit, c'est l'air qu'il respire. Et c'est ce que se dit Julie. Toute son attention se porte à ce que les petites perceptions qui ont une action sur l'âme de ses enfans soient favorables à la pureté et à la santé de leurs âmes. On ne peut mieux dire, on ne peut mieux faire. Jusqu'à ce que ses enfans aient dix ans, Julie est la meilleure des institutrices. Plus tard, je crains qu'elle n'achève mal une œuvre si bien commencée. Car le moment viendra où ce sera à la raison de parler.

Mais Julie n'a pas seulement des enfans à élever, elle a une maison à gouverner. Elle répand sa sensibilité autour d'elle, elle l'emploie à faire des heureux ; car son cœur sensible est dans un rapport de sympathie avec tout ce qui l'entoure ; il devine les besoins, la situation, les désirs secrets de tous les êtres qui l'approchent. « Julie, dit Saint-Preux, jouit du bien qu'elle fait, et le voit profiter. Le bonheur qu'elle goûte se multiplie et s'étend autour d'elle. » Dans sa maison même, Julie entend admirablement la théorie du bonheur. « Le bonheur ! s'écriait un jour le révolutionnaire Saint-Just, le bonheur est une idée neuve en Europe. » Il est à tout le moins certains bonheurs qu'ont inventés l'hypocondre Jean-Jacques et Julie son élève. « Julie aime les plaisirs, elle les recherche, elle ne s'en refuse aucun, mais ce sont les plaisirs de Julie. Elle ne néglige ni ses propres commodités, ni celles des gens qui lui sont chers. Elle ne compte pour superflu rien de ce qui peut contribuer au bien-être d'une personne sensée, mais elle appelle ainsi tout ce qui ne sert qu'à briller aux yeux d'autrui. Elle aime le luxe de plaisir et de jouissance, elle fait fi du luxe de magnificence ou de vanité et s'applique à donner moins de lustre et d'éclat que d'élégance et de grâce aux choses. »

Les cœurs sensibles qui se sont fait une sagesse à leur usage ont un savant et ingénieux épicurisme ; car les Épicuriens, trop calomniés, ont été les cœurs sensibles de l'antiquité. En véritable épicurienne, Julie ne renonce à aucunes jouissances, mais elle a une manière de les goûter qui ressemble à l'austérité de ceux qui se les refusent. *L'art de jouir est pour elle l'art des privations*, non de ces privations pénibles et douloureuses qui blessent la nature, mais des privations passagères et modérées qui servent d'assaisonnement au plaisir, en préviennent le dégoût et l'abus. Elle sait qu'aller toujours au-devant des désirs n'est pas l'art de les contenter, mais de les éteindre. Julie sait se refuser vingt fois une chose pour en jouir une. Il lui arrive de rompre une partie de plaisir pour en jouir doublement en la renouant.

Julie est gourmande, et tout le monde l'est autour d'elle ; par ses soins, on s'abstient journellement de certains mets qu'on réserve pour donner à quelque repas un air de fête. Ainsi le goût ne s'use point, tandis qu'un jour de satiété ôte un an de jouissance. L'âme ainsi ménagée conserve son ressort, elle

savoure avec délices des *plaisirs d'enfant* qui seraient insipides à d'autres. Car voici le point, Rousseau, qui a si bien compris l'enfance, veut la perpétuer, il veut que l'homme reste à certains égards enfant jusqu'à sa mort. L'enfance seule est capable de goûter les *petits bonheurs*. Rousseau plaint du fond de l'âme l'homme qui a perdu la faculté d'en jouir, car les *petits bonheurs* sont peut-être les plus réels de tous. *Les petits bonheurs!* C'est Rousseau qui les a inventés, de même qu'il a inventé les joies de la mélancolie et de la rêverie. *Les petits bonheurs!* Rousseau les a tous connus, depuis les délices de l'herborisation solitaire au sein des bois, jusqu'à ces plaisirs multiples qu'il résume par ce mot éloquent : la liberté du cabaret.

Rousseau a idéalisé la sensation, il l'a ennoblie en la forçant à se tourner en sentiment. Qu'est-ce que les petits bonheurs? Des sensations où le sentiment se mêle, et qui lui servent de pâture. Et c'est ainsi que Rousseau a inventé le bonheur à bon marché, et qu'il a appris à la vie certains sourires qu'elle ignorait avant lui. Julie suit en cela toutes ses leçons. Parlerai-je des agréables surprises qu'elle ménage à ceux qu'elle aime, de son Élysée, des petits régals du gynécée, du salon d'Apollon où l'on n'entre que le cœur palpitant d'émotion...? Ah! je craindrais de m'oublier parmi ces enfantillages auxquels son sentiment et sa sagesse savent donner tant de charme.

Et Julie est heureuse au milieu de tous les soins qu'elle prend pour le bonheur d'autrui. Mais son bonheur est un bonheur réfléchi; il lui est renvoyé par tout ce qui l'entoure; la joie qui brille sur le front de son mari, de ses enfans, de ses proches, se reflète sur le sien et le fait rayonner. Julie répand autour d'elle le bonheur et le reçoit de ceux à qui elle le donne. Aussi n'a-t-elle jamais de plaisirs qu'elle soit seule à goûter. Elle est par exemple un peu coquette, et sans cela, Julie serait-elle vraiment femme? Rousseau l'a dit : l'un des premiers devoirs de la femme est de chercher à plaire; toute la question est de savoir si c'est à l'honnête homme ou au fat qu'elle veut plaire. Mais, dans sa coquetterie même, Julie pense aux autres plus qu'à elle. Elle passe souvent de l'élégance à la simplicité, de la simplicité à l'élégance : « elle use du talent naturel aux femmes de changer quelquefois nos sentimens et nos idées par un ajustement différent, par une coiffure d'une autre forme,

par une robe d'une autre couleur, et d'exercer sur les cœurs l'empire du goût en faisant de rien quelque chose. » On ne peut mieux résumer la philosophie de cette chose si importante qu'on appelle le chiffon. Avec un ruban, avec un bout de dentelle, Julie se fait un autre visage. Hier elle était éblouissante, aujourd'hui elle a comme une grâce voilée qu'il faut deviner; mais dans tout cela elle pense aux autres plus qu'à elle-même. Elle veut répandre autour d'elle un air de fête. C'est à cela que lui servent ses dentelles et ses rubans. « Elle s'amuse, dit Rousseau, pour amuser les autres, comme la colombe amollit dans son estomac le grain dont elle veut nourrir ses petits. » Et après cela, nous étonnerons-nous que M^{me} la Dauphine ait raffolé de cette Julie et que Saint-Preux se soit écrié : *Julie, éternel charme de mon cœur!*

Mais ce qui surprit les lecteurs, c'est que Julie était dévote. Cette âme tendre est naturellement portée à la dévotion, la dévotion à l'usage des cœurs sensibles, celle qui tient du soupir et de l'extase, la dévotion qui se distille, qui s'évapore dans l'oraison et dans le vague d'une contemplation rêveuse. Parfois le bonheur l'ennuie. « Ne trouvant donc rien ici-bas qui lui suffise, mon âme avide cherche ailleurs de quoi la remplir : en s'élevant à la source du sentiment et de l'être, elle y perd sa sécheresse et sa langueur, elle y renaît, elle y puise une nouvelle vie, elle y prend une autre existence qui ne tient point aux passions du corps; ou plutôt, elle n'est plus en moi-même, elle est toute dans l'Être immense qu'elle contemple, et, dégagée un moment de ses entraves, elle se console d'y rentrer par cet essai d'un état plus sublime qu'elle espère être un jour le sien. » Ah! Julie est un cœur vraiment intarissable que l'amour ni l'amitié n'ont pu épuiser, et qui porte ses affections surabondantes au seul être digne de l'absorber. Julie est plus encore qu'un cœur sensible, elle est la sensibilité même. Celui qui l'enfanta, cet illustre malade à qui il fallait le monde entier pour remplir les profondeurs de son être, souffla dans le sein de sa créature la flamme qui le consumait.

Et maintenant, il me reste à dire pourquoi, malgré ses charmes, Julie est pour moi une apparition mélancolique. C'est qu'elle est l'idéal du cœur sensible, l'idéal de Jean-Jacques et qu'en sa personne Rousseau a prononcé sur son propre idéal une condamnation. Cette sentence se lit dans l'une des dernières pages du

livre, laquelle n'en est pas une des moins admirables. Julie est la bienfaisance, la sensibilité convertie à la sagesse; Julie est le bonheur, la joie; elle a surmonté sa passion, et, dans les élans d'enthousiasme que lui inspirent les vertus de M. de Wolmar et son héroïque confiance, elle a déclaré, je le répète, maintes et maintes fois, qu'elle serait la dernière des femmes et la plus indigne de vivre si elle était capable de laisser se rallumer dans son cœur un amour dont elle a horreur. Elle se croit guérie, elle se flatte d'avoir guéri Saint-Preux, et voilà que tout à coup elle meurt des suites d'un funeste accident et que pour elle cet accident est le plus grand des bonheurs. De son lit de mort voici les dernières paroles qu'elle adresse à Saint-Preux :

« J'ose m'honorer du passé; mais qui m'eût pu répondre de l'avenir? Un jour de plus peut-être, et j'étais coupable! Qu'était-ce de la vie entière passée avec vous? Quels dangers j'ai courus sans le savoir! Adieu, adieu, mon cher ami... Hélas! J'achève de vivre comme j'ai commencé. J'en dis trop peut-être dans ce moment où le cœur ne déguise plus rien... Non, je ne te quitte pas, je vais t'attendre... Je meurs dans cette douce attente: trop heureuse d'avoir acheté au prix de ma vie le droit de t'aimer toujours sans crime! »

Demain, demain peut-être! Et voilà ce qu'est la sagesse de Julie! Une question de temps! Une heure, une minute de plus, et de son propre aveu, elle sera devenue indigne de vivre. Car ce n'est pas moi qui la juge, à Dieu ne plaise! C'est elle-même qui se juge. Non, jamais homme ne s'est plus impitoyablement condamné que Rousseau en traçant ces dernières lignes de son roman. En les lisant, on croit entendre le bruit sourd d'un édifice qui s'écroule. C'est en effet l'écroulement de la philosophie du cœur sensible. Et voilà l'un de ces coups que son bon sens inexorable porte à ses chimères! O philosophie du sentiment! Que vous êtes belle, que vous êtes noble, que vous êtes parée d'une douce poésie! Mais il faut que Julie meure aujourd'hui, car demain peut-être... Dites-moi que Julie n'est qu'une femme, une femme charmante, malheureuse et qu'une fatalité pèse sur elle et me voilà prêt à l'aimer et à la plaindre. Mais du moment que vous nous déclarez qu'il n'y a qu'une Julie au monde et que le ciel l'a donnée à la terre pour y montrer toute l'excellence dont une âme humaine est susceptible, je réponds: non, s'il s'agit d'adorer, c'est ailleurs que je porterai mes ado-

rations; car il y a quelque chose de plus excellent dans la nature humaine qu'un cœur sensible qui n'est que sensible, qui a tous les charmes, toutes les vertus même de la sensibilité, mais qui en a aussi toutes les incertitudes, toutes les inconstances, qui perd sa force avec son enthousiasme, qui risque de sentir aujourd'hui autrement qu'il ne sentait hier; qui aujourd'hui dans le ciel, demain peut-être se réveillera dans la boue! Non, ce n'est pas là ce qu'il y a de plus excellent dans la nature humaine. Et dès qu'il s'agit de respect, ce qu'il faut respecter par-dessus tout, c'est une de ces âmes rares qui savent ce qu'elles veulent et qui le veulent jusqu'à la mort; une âme qui a une règle et à qui cette règle est plus chère qu'elle-même; une âme qui a l'héroïsme de la volonté, de la foi, de la raison et qui, à l'heure du trouble et de la détresse, sent accourir autour d'elle ces divines étrangères qu'on appelle des idées et les entend lui dire : Ne crains rien, nous combattons à tes côtés; nous, les filles du ciel, nous te couvrirons de nos épées.

Et après cela, que dirai-je de Saint-Preux? J'ai fait son portrait flatté, en faisant celui de Rousseau, car Saint-Preux, c'est Rousseau, mais diminué. Saint-Preux non plus n'est pas vertueux, bien que le mot de vertu revienne souvent sur ses lèvres. Saint-Preux est faible et exalté, faible parce qu'il est exalté, exalté parce qu'il est faible. Il aime le bien, il a rarement la force de le faire. Il se dit sans cesse : Demain j'aurai un grand caractère, et il n'en a point, pas même un petit. Quand l'enthousiasme le prend, il forme de sublimes résolutions; il s'envole vers le ciel et l'instant d'après, nouvel Icare, il retombe lourdement sur le sol. La vertu est chez lui une fièvre; quand il a le pouls tranquille, il est plat. C'est un héros en rêve. Il est idolâtre de ses chimères; il porte en lui un idéal abstrait qui le rend intolérant pour toutes les réalités. Cet homme qui ne sait ni contrôler, ni gouverner son cœur, se sent capable de gouverner l'humanité qu'il critique et ravale sans pitié et qu'il voudrait ramener à la raison. Au fond, il est né pour vivre dans un monde où rêver ce serait agir, ou agir ce serait rêver. Il acquiert toute sa taille quand il se retire dans la solitude et qu'il y contemple. Alors le monde entier se transforme pour lui en un songe magnifique, et ce songe fait palpiter son cœur de sublimes émotions qui s'écoulent sur ses lèvres en flots d'harmonie. Mais bientôt il s'éveille, et il n'est plus que Saint-Preux,

c'est-à-dire un malade qui se glorifie des blessures de son cœur, qui se plaint à les considérer et qui serait désolé qu'on les pansât, parce que sa souffrance fait son génie.

Ce Saint-Preux a fait lignée, il a une glorieuse descendance, — car Rousscau est le patriarche de la poésie moderne. — Saint-Preux eut une foule d'enfans et de petits-enfans, et parmi eux il en est de célèbres qui ont fait sensation dans le monde. De Saint-Preux descend toute la race des mélancoliques, des rêveurs, des solitaires, des malades qui chérissent leur mal, les Werther, les Obermann, les Faust, les Manfred, les René, tous ces êtres qui portent un nuage au front et une blessure au cœur et qui racontent à l'univers leur douleur dans un langage magnifique !

Et puisqu'il faut tout dire, de Saint-Preux est sortie aussi une famille d'imitateurs ridicules de ses faits et de ses dire, tous les mélancoliques qui n'ont pas besoin de consolation, tous ces larmoyeurs qui tirent des soupirs de leurs talons et qui essuient avec pompe les larmes qu'ils ne versent pas ; du cœur sensible sont issus la sentimentalité, la sensiblerie, la pleurnicherie, l'admiration frénétique des couchers de soleil, le goût des apostrophes et des prosopopées, et tant d'idylles explorées dont un voltairien disait qu'elles sentaient la nature à crever ; et cette autre race de petits déclamateurs qu'une femme d'esprit accusait de mettre de l'empois à tous les chiffons.

Avoir des imitateurs ridicules, c'est l'inévitable rançon du génie. Mais Saint-Preux, mais Rousseau a eu aussi des disciples terribles qui ont épouvanté la terre. Je les ai déjà nommés. Ce sont les Jacobins, lesquels ont usé et abusé de son nom et de ses idées. Ce n'est pas seulement de l'idéal politique de Rousseau qu'avaient hérité les Jacobins ; ils avaient hérité aussi de son intolérance ; car, dans le siècle qui le premier prêcha la tolérance, Rousseau fut le plus intolérant des hommes.

On a parlé souvent de sa vanité ; on prétend même quelquefois qu'il est devenu fou de vanité. C'est, selon moi, le bien peu connaître. La marque la plus certaine de la vanité littéraire, c'est la jalousie. Et jamais Rousseau n'a jaloué le talent de personne ; il a même rendu hommage en plus d'une rencontre au génie des hommes qu'il aimait le moins. Son orgueil avait une tout autre nature. Son cœur lui était sacré ; ses sentimens étaient une sorte de religion dont il se faisait le prophète et l'hicro-

phante ; et cette religion, il méprisait quiconque se refusait à l'adopter ou à la respecter : « On peut ne pas aimer mes livres, écrivait-il à M^{me} Latour Franqueville, mais quiconque ne m'aime pas à cause de mes livres, est un fripon. »

Voilà qui est net. Voilà qui est expressif. Pareillement les Robespierre et les Saint-Just étaient des cœurs sensibles, et ils disaient : « Quiconque ne sent pas comme nous est un fripon. » Oui, Robespierre et Saint-Just étaient des cœurs sensibles, on peut le dire sans ironie, tant la sensibilité est sujette à revêtir des formes diverses ! Robespierre et Saint-Just sentaient avec force, ils avaient l'enthousiasme et l'intolérance de leurs sentimens et ils prétendaient les inspirer à tous les Français : « Le jour où je devrais désespérer de faire de la France une nation d'hommes vertueux et sensibles, disait Saint-Just, ce jour-là, je me tuerai. »

Qu'est-ce à dire ? Saint-Just entendait qu'il n'y eût pas un homme en France qui ne sentit comme lui, pas un cœur français qui ne battit à l'unisson du sien. Imposer des idées, passe encore, mais imposer des sentimens ! Il faudrait pour cela refaire les hommes, et Saint-Just, ne pouvant y réussir, eut recours à la guillotine.

O intolérance du cœur sensible !

VICTOR CHERBULIEZ.

LES MÉTAMORPHOSES DES ÉTOILES

ET

LEUR TEMPÉRATURE

Depuis qu'il y a des poètes, la contemplation du ciel étoilé a inspiré leurs chants. Dans ces lueurs scintillantes qui animent le silence des nuits, l'imagination des rêveurs a puisé la matière de bien des légendes merveilleuses.

Mais combien plus merveilleuse encore est leur véridique histoire, enregistrée par la science précise, et que chaque jour nous dévoile un peu plus l'Astronomie! La fiction n'a plus de part ici; elle est comme écrasée par la splendeur de la simple réalité.

Par l'astronome, « cette obscure clarté qui tombe des étoiles » est soumise à l'examen des instrumens de physique; elle est concentrée au foyer des télescopes, analysée et disséquée dans les spectroscopes, mesurée dans les photomètres. Et, ainsi interrogée, elle nous raconte les événemens des lointains univers. La lumière astrale est une messagère subtile des mondes célestes qui nous révèle leurs fastes étonnans. A l'observateur attentif, armé par la science, elle dévoile alors une série de faits grandioses dont la profonde harmonie procure la plus haute des jouissances intellectuelles.

Malheureusement, ces jouissances supérieures, on pourrait dire que les astronomes se les réservent. Ils négligent de les

communiquer à tous, dans la langue que tous comprennent. Ils hérissent leurs travaux d'un appareil mathématique terriblement rébarbatif. La langue algébrique leur est commode : elle leur est claire ; elle est comme une sorte de sténographie inconnue du public et qui leur économise le temps. Il faut donc la traduire : il faut faire apercevoir par-dessus le squelette dont ils se contentent, la figure réelle et harmonieuse de la vérité.

C'est ce que nous voudrions faire ici, en exposant quelques-unes de ces surprenantes histoires que les étoiles nous ont racontées récemment.

I. — STRUCTURE DU MONDE STELLAIRE

Avant de montrer comment on a pu, récemment, mesurer, malgré leur prodigieux éloignement, la température et les dimensions des étoiles, et scruter les formes nouvelles qu'y prend la matière, il sera utile d'indiquer à grands traits ce que les plus récentes découvertes nous ont appris d'essentiel sur la structure générale de cet univers stellaire où notre soleil n'est qu'une simple cellule.

Lorsqu'un arpenteur veut mesurer l'altitude d'un point difficilement accessible, comme le sommet d'un clocher, il le vise, au moyen d'une petite lunette, en se plaçant successivement à une certaine distance d'un côté et de l'autre ; un niveau dont est muni l'instrument permet de connaître les deux angles faits successivement par la ligne de visée avec l'horizontale, et il suffit de connaître la distance des deux points d'où les visées ont été faites, et qu'on nomme *la base*, pour en déduire facilement l'altitude cherchée.

C'est par un procédé analogue et en prenant la plus grande base qui soit à notre disposition, c'est-à-dire l'intervalle entre les deux positions extrêmes que la Terre occupe à six mois d'intervalle dans son orbite autour du Soleil, qu'on a réussi depuis le siècle dernier à mesurer les distances de quelques dizaines d'étoiles. On sut ainsi que la plus rapprochée de nous, α du Centaure, est près de 300 000 fois plus loin, et Véga, la belle étoile bleue de la Lyre, plus d'un million de fois plus loin que le Soleil. Il fut alors facile de calculer que si celui-ci, au lieu d'être près de nous (c'est-à-dire à 150 millions de kilomètres

seulement) était transporté à côté des étoiles les plus voisines, sa lumière serait à ce point affaiblie qu'il ne nous apparaîtrait plus que comme une simple étoile et non des plus brillantes. Ainsi se trouvait vérifiée pour la première fois l'opinion, qu'avec une merveilleuse intuition enseignaient déjà les philosophes de l'École d'Alexandrie, s'il est vrai, comme Plutarque le raconte, qu'Héraclite ait dit « que chaque étoile était un monde existant dans l'immensité des cieux et avait autour de soi une terre, des planètes, et un espace céleste. »

Mais la connaissance des distances d'une quarantaine d'étoiles était insuffisante pour déterminer la structure de l'univers : à un homme égaré dans une immense forêt, la position des quelques arbres voisins ne peut rien apprendre sur l'étendue et la forme de cette forêt.

Malheureusement, la base qui nous avait servi, le diamètre de l'orbite terrestre, était, malgré ses 300 millions de kilomètres de long, tellement infime à côté des distances à mesurer, qu'il fallut renoncer à connaître jamais, par ce procédé, même l'éloignement d'une centaine d'étoiles.

On aborda alors le problème par des méthodes indirectes. Un exemple familier en fera comprendre le principe. Lorsque, par une nuit noire, un passant veut apprécier la longueur d'une rue où s'alignent à perte de vue les files de becs de gaz, il remarquera deux choses, s'il est un peu observateur. D'une part, les becs de gaz les plus proches, lui paraissent nettement distincts, tandis qu'à mesure que son regard s'éloigne, ils semblent, par l'effet de la perspective, se rapprocher les uns des autres jusqu'à paraître presque se toucher. Comme il sait que tous les becs de gaz sont à peu près équidistans en réalité, il lui sera facile de juger de la distance des plus éloignés, par la quantité dont l'écartement apparent de deux becs successifs diminue d'un bout de la rue à l'autre. Si un service de la voirie capricieux a disposé ces becs de gaz un peu au hasard et à des distances quelconques les uns des autres, notre homme ne sera pas embarrassé pour si peu s'il est ingénieux... et s'il a un photomètre dans sa poche. Il sait en effet que l'éclat d'une source lumineuse varie comme le carré de la distance, c'est-à-dire est réduit à un quart lorsque cette distance a doublé; il déduira facilement ce qu'il veut savoir du rapport des éclats apparens du bec de gaz le plus éloigné et de celui qui est à deux pas de lui. Enfin, si notre passant fait

quelques pas dans la rue, les becs les plus voisins lui sembleront se déplacer beaucoup plus vite que les autres, et le rapport de ces déplacements apparens lui fournit une troisième façon d'apprécier les distances.

De là trois catégories de méthodes qui, appliquées dans les observatoires avec les instrumens les plus délicats, ont finalement permis de définir la structure de l'Univers. On a su ainsi que la plupart des quelques centaines de millions d'étoiles observables aujourd'hui dans les lunettes, fait partie, ainsi que notre modeste Soleil, de la Voie Lactée. Ce ruban de pâle lumière, jeté comme une écharpe légère à travers le ciel noir, est en réalité un fantastique amas d'étoiles ayant la forme d'une spirale aplatie. Nous savons maintenant, surtout depuis les travaux récents du Hollandais Kapteijn, que cette spirale n'est pas immobile, et que les étoiles s'y déplacent avec des vitesses souvent prodigieuses, que seule leur distance nous rend presque imperceptibles. Ces mouvemens ne se font point dans toutes les directions, comme on l'a cru un moment, à l'époque encore récente où l'on pensait pouvoir raisonner sur les étoiles comme sur les molécules d'un gaz qui se déplacent dans tous les sens et sans coordination. L'ordre règne ici. Il est établi maintenant que les étoiles de la Voie Lactée se meuvent presque uniquement dans deux directions privilégiées et opposées l'une à l'autre, comme font les passans dans une rue. Quelles forces formidables sont en jeu qui ont polarisé ainsi les mouvemens de millions de soleils? Nous n'en savons rien à l'heure actuelle. Notre soleil lui-même, simple goutte d'eau dans cet immense torrent, est emporté ainsi que tout son cortège de planètes vers la constellation d'Hercule avec une vitesse de 72000 kilomètres à l'heure. En revanche, nous sommes maintenant assez bien renseignés sur les dimensions de la Voie Lactée, mais il nous faut renoncer à les exprimer même en millions de kilomètres, et chercher un autre langage. La lumière qui parcourt, comme chacun sait, 300000 kilomètres en une seconde, et nous vient du Soleil en 8 minutes environ et de Sirius en moins de 9 ans, mettrait à traverser la Voie Lactée dans sa plus grande largeur au moins 25000 ans. Lorsque nous analysons, par les procédés dont nous allons parler maintenant, les phénomènes thermiques qui se manifestent dans ces étoiles lointaines, il ne s'agit point de faits actuels et présens. Nous devrions dire, pour être exacts, que les phénomènes dont nous

voyons sous nos yeux les effets, avaient lieu il y a plusieurs dizaines de siècles, avant sans doute que l'humanité eût une histoire. Ce sont des choses aussi lointaines dans le temps que dans l'espace.

Que devient à côté de cela la naïve légende hellène, d'après laquelle la Voie Lactée fut faite de quelques gouttes de lait qu'Hercule enfant laissa tomber jadis du sein de Junon? Si charmante que soit cette fable, peut-être devons-nous admirer davantage la profondeur et la subtilité de Démocrite qui écrivait il y a vingt-cinq siècles que « la Voie Lactée est composée d'étoiles, mais trop pressées, vu la distance prodigieuse qui les sépare de nous, pour qu'on puisse les discerner une à une. »

Renan un jour, pour contempler plus à son aise les contingences de ce grain de poussière ridicule qu'on appelle la Terre, inventa le point de vue de Sirius. Mais ce point de vue peut paraître, en somme, encore très fortement entaché d'anthropocentrisme, puisque Sirius se trouve, à tout prendre, un de nos plus proches voisins dans cet archipel de l'Infini qu'est la Voie Lactée.

II. — LA TEMPÉRATURE DU SOLEIL

Telle est dans ses grandes lignes ce qu'on peut appeler l'anatomie de l'Univers stellaire. Quant à la physiologie de cet immense organisme, il appartenait à l'Astrophysique, cette jeune et déjà glorieuse sœur de l'ancienne Astronomie, de nous en faire pénétrer les secrets.

De toutes les notions par lesquelles se caractérisent à nos yeux les êtres qui constituent le monde extérieur, la température est peut-être celle qui nous permet le mieux de définir leurs divers états physiques. La température de la matière ne peut pas varier sans que, en général, toutes ses autres propriétés varient parallèlement. La mesure de la température des astres est donc un des problèmes fondamentaux qui se posaient à l'Astrophysique. De sa solution dépendront dans une large mesure nos connaissances sur l'évolution des étoiles et sur celle de la matière.

La sensation plus ou moins intense de froid ou de chaud que nous donne le contact d'un objet, constitue en somme une

méthode de mesure des températures, en ce sens qu'elle nous permet de dire que tel objet est plus chaud que tel autre, de classer en un mot, suivant une échelle de températures croissantes, les divers objets accessibles simultanément à notre toucher. Il convient d'ailleurs de ne pas trop se fier à ces données immédiates de nos sens, puisque nous savons que les froids très vifs, comme ceux que produit l'air liquide, procurent la même sensation qu'une brûlure. Il n'en est pas moins vrai que les procédés plus précis, employés habituellement pour définir la température, dérivent de cette simple méthode de contact. Un thermomètre ne peut nous renseigner sur l'état calorifique d'un objet (que celui-ci soit l'atmosphère extérieure ou le corps d'un malade) que lorsqu'il le *touche*, si bien que la colonne de mercure thermométrique n'est qu'un artifice par lequel nous avons suppléé à l'insuffisante délicatesse de notre sens tactile.

Les étoiles étaient donc forcément inabordables avec ces procédés. Si on veut excuser ici un exemple familier, il est permis de dire que la pyrométrie des objets inaccessibles fut créée le jour où un coiffeur imagina, pour juger de la température de son fer à friser, de l'approcher à quelques centimètres de sa joue. C'est d'une manière analogue en principe, encore qu'un peu plus précise dans l'application, qu'on a réussi pour la première fois à avoir quelques données exactes sur la température du Soleil. On sait en effet que les corps incandescens nous envoient non seulement des rayons lumineux, mais aussi des rayons calorifiques invisibles, et l'on connaît actuellement d'une manière précise, surtout grâce aux découvertes du physicien viennois Stefan, comment varie la quantité de chaleur ainsi rayonnée par un corps, lorsque sa température augmente dans une proportion donnée. Le problème consistait donc uniquement à mesurer très exactement la quantité de chaleur que nous recevons du Soleil. Au moyen d'appareils spéciaux (actinomètres et pyréliomètres), on a déterminé avec exactitude dans ces dernières années, spécialement grâce à des observations faites sur de hautes montagnes, que la quantité de chaleur que, dans une minute, chaque centimètre carré de la Terre reçoit du Soleil aux limites de l'atmosphère est égale à environ 2 grandes calories. C'est-à-dire que si, à l'extérieur de l'hémisphère terrestre tourné vers le Soleil, et au-dessus de l'atmosphère, se trouvait une couche

d'eau d'une épaisseur uniforme de 20 centimètres, la chaleur reçue du Soleil par cette couche d'eau serait suffisante pour la porter entièrement de 0° à 100° en une minute.

Étant donné la distance énorme qui nous sépare du Soleil (150 millions de kilomètres) et qui fait que nous ne recevons qu'une fraction infime de l'énergie rayonnée par lui, on peut calculer avec ces données que la puissance du rayonnement du Soleil est équivalente à 580 000 millions de millions de millions de chevaux-vapeur. Cela veut dire que chaque mètre carré de la surface du Soleil (sa surface totale est de 6 quadrillions de kilomètres carrés) produit à chaque instant autant d'énergie que le pourraient faire les machines de neuf cuirassés de 10 000 chevaux-vapeur chacune, fournissant ensemble tout le travail qu'elles peuvent donner.

De ces résultats enfin on a déduit en appliquant la loi de Stefan, dont il a été question plus haut, que la température de la photosphère, c'est-à-dire de cette enveloppe du Soleil qui nous envoie sa chaleur et sa lumière, est comprise entre 5 000° et 6 000°. On peut considérer ce dernier résultat comme bien établi, car les données obtenues récemment sur ce sujet, en France et à l'étranger, et au moyen d'appareils très différens, sont parfaitement concordantes.

Ceci nous prouve que le Soleil possède une température incomparablement plus élevée que les plus hautes qui aient été produites dans nos laboratoires où le cratère positif de l'arc électrique dont la température n'a pas été dépassée sur la Terre n'a en effet que 3 300° centigrades environ.

Le Soleil est malheureusement le seul astre auquel la méthode précédente soit applicable. La quantité de chaleur que nous recevons des étoiles est en effet tellement faible que, malgré l'emploi des appareils les plus délicats et des lunettes les plus puissantes, il est complètement impossible de la mesurer à l'heure actuelle; elle paraît devoir échapper pendant longtemps encore à tous nos moyens d'investigation.

Et cependant, l'évaluation de la température des étoiles était d'une trop haute importance philosophique pour que ce problème fût abandonné. On a cherché depuis quelques années à l'aborder par des méthodes indirectes et en particulier par l'analyse spectrale. Les résultats obtenus dans cette voie par sir Norman Lockyer, le célèbre astronome anglais, sont en vérité admirables,

et ils témoignent d'une si puissante maîtrise, ils ont ouvert à la pensée des avenues si vastes et si profondes dans la sombre forêt de l'Inconnu, qu'il est nécessaire de s'y arrêter un peu.

III. — LES SPECTRES D'ÉTOILES : LEURS VARIATIONS
AVEC LA TEMPÉRATURE DE L'ÉTOILE

Chacun sait, depuis l'immortelle découverte de Newton, que la lumière est formée de la superposition de rayons diversement colorés, et qu'un faisceau de lumière blanche, lorsqu'il tombe sur un prisme de verre, en sort étalé et décomposé suivant les couleurs de l'arc-en-ciel en formant ce qu'on appelle un *spectre*. Or, de même que, dans une partition, l'oreille reconnaît parfaitement, malgré leur superposition, les sons de divers instrumens, de même, dans cette symphonie visuelle qu'est le spectre d'une source lumineuse, nous savons distinguer maintenant la nature et les élémens chimiques de cette source. Fraunhofer, il y a bientôt un siècle, avait remarqué que le spectre du Soleil est sillonné d'un grand nombre de raies noires extrêmement fines, et dont la position est invariable. L'analyse spectrale des astres fut créée du jour où Kirchhoff et Bunsen démontrèrent que l'on peut, au laboratoire, produire le même phénomène en interposant des vapeurs métalliques incandescentes devant une flamme dont on étudie le spectre. Les raies noires qui apparaissent alors dans celui-ci sont bien définies et invariables pour un métal donné et ont dans les diverses couleurs des positions caractéristiques de ce métal.

C'est ainsi qu'on a constaté dans l'atmosphère solaire la présence de la plupart des élémens chimiques que l'on trouve sur la Terre, et parmi beaucoup d'autres métaux, du fer, de l'hydrogène, du calcium, qui paraissent y exister en quantités considérables. Bientôt étendue aux étoiles, cette méthode y montrait des élémens pour la plupart également connus. Ainsi se trouvait affirmée avec éclat *l'unité matérielle de l'Univers*. Un atome de fer ou d'hydrogène a donc les mêmes propriétés, il émet les mêmes ondes lumineuses, soit qu'il vibre sur la Terre, dans le Soleil, dans Sirius ou dans la plus lointaine étoile de la Voie Lactée.

Les formes dans lesquelles s'est cristallisée la matière sont

donc partout uniformes et indépendantes de l'espace. Mais ne dépendent-elles pas du temps, ce grand facteur de toutes les évolutions? Et aussi ne dépendent-elles point de ce puissant élément de variation qu'est la température? Ce sont les questions auxquelles, depuis plus de vingt ans, travaille sir Norman Lockyer, et les contributions qu'il y a apportées sont, on va en juger, profondément suggestives.

En ce qui concerne le Soleil lui-même, certains faits curieux avaient depuis longtemps attiré l'attention : en outre des raies spectrales se rapportant à des élémens connus, Lockyer y avait constaté, dès 1869, la présence d'une raie jaune particulièrement intense, d'origine mystérieuse, qu'on attribua à un gaz hypothétique, exclusivement solaire. On appela pour cette raison ce gaz l'« hélium. » Or, en 1895, on découvrit que l'hélium existe dans l'atmosphère terrestre, et aussi en assez grande quantité dans un minéral connu, la clévéite. Ainsi on avait trouvé un corps inconnu, dans le Soleil, à 150 millions de kilomètres de nous, près de quarante ans avant de constater sa présence dans l'air que nous respirons! On peut dire que depuis la découverte de Neptune par Leverrier, il n'y avait pas eu de preuve plus éclatante de la puissance des méthodes astronomiques. Il est donc possible que les autres raies d'origine inconnue, qu'on a trouvées dans le Soleil et qu'on a attribuées à des élémens nouveaux, soient dues à des corps qu'on trouvera plus tard sur la terre, et rien n'autorise à attribuer ces raies à des modifications particulières des substances solaires sous l'action de l'énorme température qui y règne.

Mais il y a tout un ensemble de faits curieux constatés dans les spectres d'étoiles, et qui sont au contraire beaucoup plus riches de conséquences à ce point de vue. Dans un certain nombre d'étoiles blanches, et notamment celles de cette majestueuse constellation d'Orion qui se couche actuellement à l'horizon méridional dès la tombée de la nuit, le spectre n'est sillonné que d'un très petit nombre de raies noires, celles de l'hydrogène et de l'hélium. Les raies des métaux sont absentes ou rares et à peine visibles. Dans une autre catégorie à laquelle appartiennent notamment les deux plus belles étoiles bleues de notre ciel, Sirius et Véga, les raies de l'hélium sont plus faibles; celles de l'hydrogène au contraire, beaucoup plus intenses, indiquent que ce gaz constitue la majeure partie des atmosphères

de ces étoiles ; en outre les raies des métaux, et notamment du calcium, y sont notablement plus nombreuses et plus intenses que dans les étoiles d'Orion. — Ensuite vient un groupe d'étoiles, dont font partie Arcturus et Capella et où les raies métalliques, celles notamment du fer et du titane, sont intenses et nombreuses ; ces spectres sont identiques à celui du Soleil. — Enfin, au bas de la série, nous trouvons des étoiles rouges comme Antares et α d'Hercule, où les raies métalliques sont encore beaucoup plus marquées, et où, en outre de celles qui appartiennent à des « éléments chimiques » et que seules nous avons rencontrées dans les classes précédentes, se trouvent les raies de plusieurs « corps composés » et notamment des oxydes de manganèse ou de titane et du cyanogène. En résumé, à mesure qu'on passe des étoiles d'Orion aux étoiles à oxyde de titane et à cyanogène, on constate que le nombre et la complexité des raies spectrales augmentent et que, dus d'abord uniquement à des gaz très légers, les spectres d'étoiles manifestent peu à peu la présence de métaux de plus en plus nombreux et plus lourds, jusqu'à ce qu'arrivent enfin les molécules pesantes des composés chimiques.

Quelle est la cause de ces changements progressifs ? Sir Norman Lockyer remarqua que les diverses raies caractéristiques d'un métal donné, le magnésium par exemple, n'ont pas les mêmes intensités relatives dans tous les spectres d'étoiles : tandis que l'intensité de la plupart des raies du magnésium croît régulièrement lorsqu'on passe des étoiles d'Orion aux étoiles rouges, cette intensité suit une marche inverse pour d'autres raies de ce même métal. Ces dernières dans les étoiles à hélium sont relativement très marquées, et mieux visibles que dans les étoiles rouges ou dans le spectre du magnésium, tel que nous savons le produire sur la Terre. Cette dernière catégorie de raies que Lockyer appela *enhanced lines* (raies renforcées) a été de sa part l'objet d'une merveilleuse série d'expériences : en produisant dans son laboratoire le spectre du magnésium à des températures de plus en plus élevées, c'est-à-dire d'abord par la simple combustion de ce corps, puis au moyen d'une flamme de gaz, puis de l'arc électrique et enfin de l'étincelle électrique très condensée, il découvrit que l'importance relative des « raies renforcées » par rapport aux raies ordinaires augmente en même temps que la température de la source où on vaporise le magnésium. Des constatations identiques furent faites au

sujet des « raies renforcées » du fer, du calcium et, en général, de la plupart des corps présents dans les étoiles.

De cette longue série d'expériences démonstratives qu'il a corroborées d'ailleurs de multiples façons, sir Norman Lockyer a cru récemment pouvoir tirer des conclusions dont la hardiesse et l'envergure philosophique sont puissamment suggestives et qu'on peut résumer ainsi : Les différences essentielles qui existent entre les divers types d'étoiles, au point de vue de leur composition chimique, sont dues aux températures différentes qui y règnent. Quand la température s'élève, les atomes des éléments chimiques caractérisés par leur raies spectrales ordinaires se disloquent pour donner lieu à des formes plus simples caractérisées par les « raies renforcées, » et que Lockyer appelle des « proto-éléments. » Ces « proto-métaux, » lorsque la température s'élève encore, se dissocient eux-mêmes pour former d'autres éléments de plus en plus légers et simples, et aboutir finalement à la transmutation de tous les autres corps en hydrogène et en hélium. Les étoiles d'Orion seraient donc les plus chaudes du ciel; et la simplicité plus ou moins grande des spectres stellaires ainsi que l'importance qu'y ont les « raies renforcées » seraient caractéristiques des températures des étoiles.

IV. — L'ÂGE DES ÉTOILES. — LA TRANSFORMATION DE LA MATIÈRE STELLAIRE

Deux grandes idées philosophiques se dégagent de ces recherches, celle d'une évolution chimique et thermique des étoiles, et celle de la transmutation des éléments chimiques par l'action de la chaleur.

A la vérité, on aurait déjà pu déduire de la belle théorie cosmogonique de Laplace l'idée d'une évolution calorifique des étoiles. D'après cette hypothèse, qui, bien que vieille d'un siècle, est encore l'image la plus simple et la plus parfaite que nous ayons pu concevoir de la formation du système planétaire, le Soleil résulterait de la condensation progressive d'une vaste nébuleuse gazeuse, très diluée et qui, s'étendant à l'origine jusqu'au delà de l'orbite de Neptune, se serait peu à peu concentrée par l'effet nécessaire de la gravitation jusqu'à être réduite aux dimensions actuelles du Soleil. Or Helmholtz a démontré que la chaleur produite par le seul effet de la chute de la matière vers

le centre de la masse initiale, a dû suffire à amener cette masse à l'incandescence. On peut calculer ainsi que la chaleur produite reste supérieure à celle qui est perdue par le rayonnement tant que la condensation n'est pas très avancée; mais celle-ci tend vers une limite qui est près d'être atteinte par le Soleil, et alors, la chaleur due à la gravitation ne suffisant plus à compenser la perte par rayonnement, l'astre se refroidit et doit finalement s'éteindre.

Les étoiles passent donc à un moment de leur existence par un maximum de température. Ce sont précisément les résultats auxquels, par une voie toute différente, est arrivé Lockyer. Les étoiles à hélium et à hydrogène, Sirius notamment, seraient donc des astres relativement jeunes. Au contraire, le Soleil ne nous envoie plus que les restes d'une ardeur qui s'éteint; ses minutes ou plutôt ses siècles sont comptés, et d'après les calculs de lord Kelvin, nous ne pouvons espérer le voir briller encore que 5 ou 6 millions d'années tout au plus!

L'autre conception maîtresse de Lockyer, celle de la mutation thermique des élémens, était bien autrement novatrice. Lorsque son auteur l'énonça, il y a quelques années, elle fut considérée comme une proposition quasi hérétique par la plupart des chimistes pour qui, depuis Lavoisier, l'immutabilité des corps simples était devenue une sorte de dogme intangible. On ne trouvait, il est vrai, rien à opposer au faisceau des faits démonstratifs que Lockyer avait découverts dans les étoiles; mais, à défaut d'argumens, on se réfugiait dans un scepticisme dédaigneux. Et parce que les misérables petites sources d'énergie dont nous disposons dans nos laboratoires étaient jusqu'alors impuissantes à réaliser ce que fait la nature dans les formidables creusets des étoiles, on se croyait le droit de douter.

Les découvertes surprenantes auxquelles donne lieu en ce moment même le radium réservaient au vénérable astronome anglais une douce revanche, bien rarement accordée aux novateurs pendant leur vie. Sir William Ramsay, le physicien même qui trouvait l'hélium dans la clévélite, il y a quelques années, a établi récemment que l'émanation du radium se transforme en hélium, et qu'en présence de cette même émanation, le thorium et le zirconium se transforment en carbone. Ainsi se trouve démontrée pour la première fois sur la Terre la possibilité de cette transmutation des élémens, tant invoquée par les alchimistes

médiévaux et tant raillée par les chimistes du XIX^e siècle.

Quelqu'un remarquait récemment que, dans les expériences de Ramsay, on transforme les élémens d'une même famille chimique dans le plus léger d'entre eux, et que rien ne prouve la possibilité de la transmutation inverse que cherchaient les alchimistes, puisque les métaux précieux sont précisément les plus lourds de chaque famille. A cela on répondra que s'il est exact que l'évolution chimique des étoiles corresponde à leurs températures, les étoiles nous offrent un exemple complet de transmutation dans le sens cherché par les alchimistes, puisque les métaux les plus lourds n'y apparaissent qu'après les élémens légers et lorsqu'elles se sont suffisamment refroidies. La mesure exacte de ces températures est donc un des problèmes les plus importans de l'astrophysique, puisqu'elle seule peut nous permettre de juger en définitive de la valeur des hypothèses de Lockyer, et de toutes les conséquences que l'on vient d'en déduire.

V. — MESURE RÉCENTE DE LA TEMPÉRATURE DES ÉTOILES

Au moyen d'une méthode qui est employée à l'Observatoire de Paris par l'auteur de ces lignes, et qu'il a appelée, faute d'un vocable moins barbare, la « photométrie hétérochrome des astres, » il a été possible d'apporter quelques précisions nouvelles dans cet ordre d'idées.

La mesure de la répartition de l'éclat lumineux dans les spectres des étoiles (c'est-à-dire l'étude de l'intensité de leurs rayons rouges par exemple, par rapport à celle des rayons verts ou bleus) est l'objet immédiat de cette méthode. Le principe en est extrêmement simple. Au moyen d'une petite lampe électrique (dont la température et l'éclat sont bien connus) on réalise, grâce à un dispositif optique spécial, une étoile artificielle dont on juxtapose, dans la lunette, l'image à celle de l'étoile que l'on veut observer. Un procédé simple permet de faire varier de quantités connues l'éclat de l'étoile artificielle que l'on amène ainsi à être égal à celui de l'étoile réelle ; enfin on interpose successivement, sur les trajets des rayons des deux astres, des écrans colorés, combinés de façon à ne laisser passer en même temps, parmi les rayons dont l'ensemble constitue la lumière

blanche de ces étoiles, que les rayons rouges, les verts ou les bleus. Il est clair qu'on a de la sorte une mesure de l'intensité relative des rayons des diverses couleurs dans la lumière de l'étoile artificielle initiale et dans celle de l'astre observé.

Cette intensité relative est, comme nous l'allons voir, étroitement liée à la température de l'étoile. De plus, elle est indépendante de sa distance à la Terre, car, lorsqu'une source lumineuse s'éloigne, l'éclat de tous les rayons qui en émanent est diminué dans la même proportion. Lorsqu'on chauffe progressivement un morceau de fer, on constate qu'il devient d'abord rouge sombre, puis successivement orangé, rouge vif et enfin, lorsqu'il est près de fondre, blanc éblouissant. Ces changemens sont dus à ce que la lumière qu'il émet est d'abord uniquement composée de rayons rouges; à mesure que la température s'élève, l'intensité des rayons rouges s'accroît lentement, mais le fer en même temps émet une proportion de plus en plus forte des rayons des autres couleurs, verts, bleus, etc., dont le mélange avec ces rayons rouges produit la succession des sensations colorées que nous venons de décrire. Autrement dit, l'importance de l'extrémité bleue du spectre croît plus vite que celle de la partie rouge. Edmond Becquerel a montré le premier que c'est là un fait général: tous les corps opaques, quelle que soit leur nature, lorsqu'on les porte à l'incandescence, ont, à une même température, sensiblement la même couleur, c'est-à-dire que la proportion des divers rayons du spectre y est identique. Grâce aux travaux de Violle et de Le Chatelier en France, de Wien et de Planck en Allemagne, nous savons aujourd'hui exactement de quelles quantités varient les proportions des rayons diversement colorés émis par un corps lorsque sa température s'accroît d'un nombre donné de degrés, c'est-à-dire que nous connaissons, pour employer le langage technique, la « loi du rayonnement monochromatique en fonction de la température. »

Dans ces conditions, on conçoit qu'il devenait facile, au moyen des données fournies par la mesure des intensités des diverses radiations d'une étoile (c'est-à-dire par la méthode de photométrie stellaire hétérochrome que nous avons décrite plus haut), d'obtenir des renseignemens précis sur sa température. Des mesures préalables faites avec cet appareil sur le Soleil ont indiqué pour celui-ci une température effective de 5320° ; ce nombre est extrêmement voisin de ceux qui ont été obtenus

comme nous l'avons vu en partant de la mesure de la chaleur reçue du soleil, et qui sont tous compris entre 5000° et 6000°. Cette concordance remarquable justifie la légitimité, la validité de la nouvelle méthode.

Voici maintenant, parmi les nombres obtenus avec les étoiles, quelques-uns des plus intéressants :

L'étoile ρ de Persée a une température effective de 2870° absolus, c'est-à-dire d'environ 2600° centigrades (on sait que le zéro de l'échelle dite « absolue » des températures correspond à — 273° centigrades). Cette étoile est donc beaucoup plus froide que le cratère positif de l'arc électrique, et à peine plus chaude que le bec Auer. Elle est la plus froide parmi celles qui ont été étudiées jusqu'ici et elle nous offre sans doute une image de ce que sera notre Soleil dans deux ou trois millions d'années. On peut calculer que si le soleil était actuellement semblable à ρ de Persée, la température moyenne des régions tempérées de la Terre, qui est actuellement d'environ + 15°, serait réduite à — 30° au maximum. En réalité, lorsque le Soleil sera dans l'état où est cette étoile, la température de la Terre sera encore beaucoup plus basse, car une grande partie de cette chaleur qui rend notre planète habitable est due à la chaleur interne du globe qui s'ajoute à la chaleur venue du Soleil. Or les profondeurs centrales de la Terre seront, d'après ce qu'on peut présumer, très fortement refroidies d'ici quelques centaines de siècles.

Il y a dans la constellation de Céphée, que l'on voit bien, une étoile qui, comme on le sait, est une étoile variable dont l'éclat change continuellement et passe en trois jours du simple au double pour revenir ensuite en deux jours à sa valeur initiale; et qui poursuit indéfiniment le même cycle de phénomènes. Or cette étoile a manifesté des variations thermiques qui correspondent exactement à ses changemens lumineux. Sa température effective qui est de 6900° environ, lorsque l'éclat est au maximum, n'est plus que de 4550° environ, lorsque deux jours plus tard celui-ci est à son minimum. Il y aurait un volume à écrire sur tous les phénomènes étranges que nous montre cette étoile, et sur leurs causes probables, mais cela nous entraînerait hors des limites que nous nous sommes fixées.

L'Étoile Polaire est beaucoup plus chaude que le Soleil et sa température effective a été trouvée égale à 8200° environ. Mais c'est peu de chose à côté des 12200° de Véga, cette belle

étoile bleue de la Lyre qui est, comme nous l'avons vu, entourée d'une immense atmosphère d'hydrogène. Parmi les étoiles encore plus chaudes dont on a mesuré les températures effectives, je signalerai, dans la constellation de Persée, trois étoiles (β , ϵ , δ) pour lesquelles on a trouvé respectivement $13\,300^\circ$, $15\,200^\circ$ et $18\,500^\circ$, et enfin λ du Taureau qui occupe jusqu'ici l'extrémité supérieure de cette échelle au bas de laquelle nous placions ρ de Persée, avec une température effective de plus de $40\,000$ degrés! Bien entendu, l'exactitude des mesures n'est pas suffisante pour qu'on puisse garantir ces nombres à quelques centaines de degrés près. Il n'en est pas moins vrai qu'ils nous indiquent certainement un « ordre de grandeur » exact. Ces températures colossales dépassent d'ailleurs tout ce que nous pouvions concevoir.

On peut calculer que si, tout en conservant ses dimensions actuelles, notre Soleil avait la température de Véga, celle qui régnerait à la surface de la Terre serait, toutes autres choses restant égales, supérieure à 110° centigrades, c'est-à-dire que les liquides des organismes vivans étant au-dessus de leur température d'ébullition, la vie sous les formes que nous lui connaissons serait impossible sur la Terre. En réalité, lorsque le Soleil, dans le cours des transformations successives qui l'ont amené à son état actuel, a passé par la phase thermique où se trouve aujourd'hui Véga, la chaleur due à la masse en fusion qui constitue l'intérieur de la Terre n'avait certainement pas encore été réduite par le rayonnement à sa faible valeur actuelle. De tout cela nous pouvons conclure que l'apparition de la vie sur la Terre n'a certainement pu se produire que très longtemps après l'époque où le Soleil avait la température de Véga.

VI. — ÉVOLUTION CHIMIQUE DES ÉTOILES

Mais si nous étudions maintenant les particularités spectrales des étoiles dont on a mesuré ainsi les températures, nous voyons que les plus chaudes sont précisément les étoiles où l'hydrogène et l'hélium sont prédominans et les métaux absens, tandis qu'à mesure que nous considérons les étoiles dont la température a été trouvée de plus en plus basse, nous voyons apparaître dans leurs spectres les raies de plus en plus nombreuses des métaux, pour aboutir avec ρ de Persée aux raies des corps composés

Ainsi se trouvent confirmées dans leurs grandes lignes les magistrales inductions de Lockyer, et par une méthode complètement indépendante de celle qu'il avait employée!

Nous avons donc maintenant des raisons encore plus fortes que jamais de supposer que l'évolution calorifique des étoiles est bien réellement accompagnée d'une transmutation des éléments chimiques. D'après cela et avec nos résultats, on peut même calculer que la température où tous les métaux sont transformés en hydrogène et en hélium est très certainement supérieure à 15 000 degrés; entre 15 000 et 4 000 degrés les divers corps simples feraient leur apparition progressive, les corps composés ne commençant à se former que bien au-dessous de 4 000 degrés, et à partir d'une température comprise entre ce nombre et 2 800°. En face de cette immense échelle thermique le long de laquelle évoluent les formes de la matière minérale, les limites de la vie organisée sont négligeables, puisque l'existence de tous les êtres vivans que nous connaissons se trouve comprimée dans un intervalle qui n'est même pas de quelques centaines de degrés.

VII. — ÉCLAT DES ÉTOILES

La possibilité d'évaluer approximativement les températures stellaires n'est pas seulement précieuse en ce sens qu'elle apporte au problème de l'évolution des mondes une contribution inattendue. On peut montrer qu'elle permet en outre d'aborder quelques autres questions astronomiques importantes, qui s'étaient montrées jusqu'ici à peu près rebelles à l'analyse : à savoir, l'évaluation des dimensions exactes des étoiles, et de leur puissance lumineuse intrinsèque.

Revenons un instant à l'exemple simple d'une barre de fer que l'on porte progressivement à des températures de plus en plus élevées. Non seulement, comme nous l'avons vu, elle change peu à peu de couleur à mesure qu'on la chauffe, et passe par gradations du rouge sombre au rouge vif, à l'orangé et finalement au blanc éblouissant, mais elle subit en même temps des variations notables de son éclat. Elle nous envoie beaucoup plus de lumière lorsqu'elle est chauffée à blanc que lorsqu'elle est simplement portée au rouge. On sait, comme il a été dit plus

haut, que tous les corps opaques portés par la chaleur à l'incandescence se comportent de même. On a constaté que les variations de leur éclat qui accompagnent l'augmentation de la température ne dépendent que de celle-ci et sont à peu près les mêmes pour tous les corps. D'ailleurs, ces variations d'éclat sont assez grandes. Pour prendre un exemple, lorsqu'un morceau de fer est chauffé d'abord à la température du rouge sombre (700° environ), puis du blanc éblouissant (environ 1500°), son éclat varie plus que du simple au quintuple. On a déterminé très exactement ces dernières années, à la fois par l'expérimentation et par la théorie, les lois qui lient les changemens d'éclat des corps à leurs températures, et ces lois sont bien connues actuellement. L'auteur de cette étude a pensé à les appliquer aux données fournies par l'étude des températures des étoiles; et quelques-uns des résultats ainsi obtenus sont fort curieux.

Le résultat du calcul fait pour le Soleil en partant de la valeur de sa température effective que nous avons trouvée égale à 5320° absolus est le suivant : chaque centimètre carré de la surface du Soleil (et je rappelle que sa surface totale est de 6 quadrillions de kilomètres carrés) émet autant de lumière que 319 000 bougies. Les arcs électriques les plus puissans que l'on ait réalisés, ceux par exemple qui éclairent l'avenue de l'Opéra, sont donc trente fois moins lumineux, au bas mot, qu'un seul centimètre de la surface solaire. Ce qui est fort curieux, c'est que, dès le début du xviii^e siècle, Bouguer avait eu l'idée de comparer l'éclairement dû au Soleil à celui d'une bougie, et de ces anciennes mesures découle ce fait que chaque centimètre carré du Soleil émet la lumière de 300 000 bougies environ. C'est à très peu près le nombre que nous avons déduit tout à l'heure par le calcul, de la température du Soleil. Il s'ensuit que, si Bouguer avait connu les lois exactes du rayonnement, il aurait pu déduire de ses mesures la valeur à peu près exacte de la température du Soleil, et cela il y a deux siècles !

En faisant pour quelques-unes des étoiles dont nous avons mesuré les températures un calcul analogue, on obtient quelques résultats bien curieux. La puissance rayonnante de ρ de Persée est très inférieure à celle du Soleil, et une surface donnée de cette étoile émet au plus la dixième partie de la quantité de lumière d'une portion égale du Soleil. Au contraire, celui-ci n'est qu'un pâle flambeau à côté de Véga; chaque centimètre carré de

cette étoile rayonne à peu près autant que 20 centimètres de la surface solaire, c'est-à-dire émet autant de lumière que plus de six millions de bougies dont on supposerait la puissance lumineuse totale condensée sur un seul centimètre. Quant à l'étoile λ du Taureau dont la température est la plus élevée de celles qui aient été mesurées, on peut calculer que l'éclat de sa surface est plus de 90 fois supérieur à celui du Soleil.

La clarté de la lumière du jour serait donc presque centuplée si la surface solaire était semblable à celle de λ du Taureau, et sans doute nos yeux n'en pourraient supporter l'éclat! Les torrens de lumière du Soleil qui ont inspiré tant d'odes dithyrambiques sont donc, à tout prendre, bien pâles à côté de la glorieuse clarté qui fait à d'autres étoiles une couronne éblouissante. Et ceci prouve une fois de plus que nous devons interpréter avec modestie les sensations, même les plus intenses, que nous procure le monde extérieur, et que nous ne pouvons, hélas! mesurer qu'à l'échelle ridicule de nos habitudes.

Mais il se dégage des résultats précédens, heureusement, autre chose encore qu'une leçon d'humilité : je vais montrer en effet que nous pouvons en déduire des renseignemens assez exacts sur les dimensions des étoiles.

VIII. — DIMENSIONS DES ÉTOILES ET DU MONDE STELLAIRE

L'image d'une étoile, même la plus rapprochée de nous, se réduit dans les lunettes à un simple point lumineux. Les dimensions de ce point lumineux ne peuvent en aucune façon nous renseigner sur celles de l'étoile, car on a constaté depuis longtemps que, plus la lunette employée est puissante et parfaite, plus ce point est petit. On sait maintenant que les dimensions apparentes de celui-ci sont dues simplement aux imperfections optiques des instrumens employés, et qui font que tous les rayons émanés d'un point éloigné ne convergent pas rigoureusement dans la lunette, mais s'étalent suivant un petit disque de lumière. Tout ce qu'on pouvait affirmer jusqu'à maintenant, c'est donc uniquement que les étoiles, même les plus voisines, ont dans les plus puissans télescopes une image plus petite que l'étalement lumineux dû aux imperfections instrumentales, c'est-à-dire que cette image n'est pas mesurable. On ne

savait en résumé rien de précis sur les diamètres des étoiles.

Or prenons, pour simplifier, l'exemple de Véga. D'après ce que nous avons vu, si cette étoile avait les mêmes dimensions que le Soleil et était à la même distance que celui-ci, elle nous paraîtrait environ vingt fois plus brillante que lui. Mais nous connaissons les distances de Véga et du Soleil, et aussi le rapport de leurs éclats réels qui a été mesuré. Nous pouvons donc calculer facilement de combien l'éclat réel de Véga nous paraîtrait augmenté si elle était rapprochée à la distance du Soleil : et nous trouvons que Véga nous paraîtrait alors réellement quarante-neuf fois plus brillant que le Soleil. Il s'ensuit que la surface de Véga dépasse celle du Soleil autant que quarante-neuf dépasse vingt et nous en concluons finalement que le diamètre de Véga est égal à un peu plus d'une fois et demie celui du Soleil. Ceci constitue la première donnée acceptable qui ait été obtenue sur le diamètre d'une étoile.

Cette méthode si simple permet donc de déterminer les diamètres de toutes les étoiles dont la température et la distance sont connues, c'est-à-dire qu'elle est applicable dès maintenant à plusieurs dizaines d'étoiles. Parlons tout d'abord de Sirius, cette reine du firmament, dont la pure lumière, sans égale parmi les étoiles visibles, a si souvent, depuis l'antiquité, occupé les poètes, les savans et les philosophes. Sirius est à une distance de la Terre relativement faible, et telle que la lumière ne met guère que neuf ans à la parcourir. Lors donc que nous regardons Sirius, nous la voyons telle qu'elle était il y a neuf ans. Or on trouve par la méthode précédente que le diamètre de Sirius est à peine supérieur à celui du Soleil, il est moindre, en tout cas, qu'une fois et demie celui-ci. C'est donc par erreur qu'on avait toujours déduit jusqu'ici de l'éclat très grand de cette étoile que son volume devrait être énormément supérieur à celui du Soleil (et on trouvera encore cette erreur dans les traités les plus récents d'astronomie). Si Sirius est plus brillante que ne serait le Soleil à sa place, c'est presque uniquement parce que chaque mètre de sa surface rayonne beaucoup plus de lumière qu'un mètre de surface solaire, et nullement, comme on l'avait cru jusqu'ici, à cause d'une grande différence dans les dimensions des deux astres.

Exactement opposé est le cas d'Aldébaran, la principale étoile de la constellation du Taureau. Nous trouvons en effet

que cette étoile a un diamètre de neuf à dix fois plus grand que celui du Soleil et égal à environ treize millions de kilomètres. Le volume d'Aldébaran est presque mille fois plus grand que celui du Soleil; il le dépasse donc autant que le volume du Soleil lui-même dépasse celui de Jupiter. Si donc Aldébaran n'est pas une des plus brillantes parmi les étoiles, c'est que sa surface, malgré son énormité, n'a qu'une température et un éclat médiocres. Parmi les autres étoiles auxquelles on a appliqué cette méthode, on n'en a pas trouvé dont les dimensions soient supérieures à Aldébaran. La plus petite est σ du Dragon, dont le volume n'est égal qu'à un quinzième environ de celui du Soleil. Les dimensions de toutes les autres étoiles étudiées s'étagent entre ces deux extrêmes, de sorte qu'en somme les étoiles sont, peut-on dire, des astres du même ordre de grandeur et dont les volumes ne diffèrent pas énormément de celui du Soleil. Ceci constitue la plus éclatante confirmation et la plus démonstrative qui ait encore été obtenue de la géniale induction d'Héraclite.

On peut maintenant essayer d'évaluer grossièrement la quantité de matière que représentent les millions d'étoiles de la Voie Lactée. On sait que la masse du soleil est d'environ 2 quintillions de kilogrammes. D'autre part, le nombre des étoiles de la Voie Lactée n'est sans doute guère inférieur à un milliard. Enfin nous venons de voir que les volumes, et par suite les masses des diverses étoiles que nous avons pu étudier, sont les unes plus grandes, les autres plus petites, mais en moyenne peu différentes de celle du Soleil. La masse totale de matière contenue dans la Voie Lactée est donc d'environ deux septillions de kilogrammes. C'est un nombre qu'il est inutile d'écrire avec des chiffres, car il contient quarante-deux zéros. Mais si énorme que soit cette masse, elle nous paraît presque minuscule à côté de l'espace dans lequel elle est répandue.

Si nous essayons en effet de nous imaginer que nous regardons l'univers stellaire avec des yeux supra-terrestres, pour lesquels un million de kilomètres seraient semblables à un de nos millimètres, le Soleil et les étoiles nous apparaîtront comme des têtes d'épingles éloignées les unes des autres de 100 kilomètres en moyenne. Les étoiles de la Voie Lactée représentent un état de dissémination extrême de la matière, et dont on ne peut donner une idée qu'en la comparant à celle d'un seul litre d'eau

dont les gouttelettes auraient été éparpillées sur toute la surface du globe terrestre ! Certes, aux yeux du philosophe, les mouvemens d'un atome microscopique ne sont pas moins admirables que les splendeurs géantes de la Voie Lactée. Mais, parce que nous sommes malgré tout des hommes, ce qui est grand nous émeut, et nous aimons ce vertige fascinant qu'on sent à contempler les horizons sans limite. Et puis, nous distinguons mieux dans les astres, dégagée des contingences et des détails, la simple harmonie des lois naturelles : un myope juge mal des grandes lignes d'un paysage, et l'astronome est sans doute le moins myope des humains.

L'Astronomie restera toujours le jardin préféré de ceux qui aiment les promenades au pays du mystère, dont on revient apaisé et un peu triste, et où le charme des fleurs nouvellement cueillies rend plus doux et plus âpre à la fois le regret de toutes celles qu'on ne verra jamais. Aussi est-ce plus encore le sentiment du beau que celui du vrai qui s'exalte à scruter le ciel. Si l'image que nous nous formons de l'Univers est harmonieuse et belle, elle n'est pas complète et sans doute ne le sera jamais. Peut-être vaut-il mieux après tout qu'il en soit ainsi, s'il est vrai que le savoir présent n'est doux que parce qu'il est le gage du savoir futur.

C'est à cause de cet attrait éternel de l'inconnu que l'homme, sur sa route sans fin, aimera toujours cette petite chose tremblante et légère, que la science a su rendre si suggestive : le rayon bleu d'une étoile.

CH. NORDMANN.

PORTRAITS D'HOMMES ET TOILES DÉCORATIVES

AUX

SALONS DE 1910

Ce qu'on découvre tout d'abord aux Salons de 1910, lorsqu'on y pénètre par la porte de l'avenue d'Antin, ce sont quelques projets de ruines : des femmes coupées en morceaux, des torses sans tête, sans jambes, sans bras, des poitrines sans dos, des dos sans poitrine, — un pied. Tout cela signé des noms des maîtres les plus officiels et les plus vénérables, tels que M. Rodin, et juché à des places d'honneur et dans le meilleur jour possible à la suite de longues et savantes controverses, sous les yeux bénévoles de M. le surintendant des Beaux-Arts et d'une foule ébahie. On se croit transporté en quelque terre lointaine de mission archéologique, à l'exposition publique qui suit des fouilles heureuses. On s'étonne de ne pas voir passer dans le hall des tuniques flottantes d'Orientaux porteurs de couffins. Et, le premier moment de stupeur passé, l'idée nous vient que ces grands artistes ont voulu procurer aux ignorans que nous sommes les subtiles jouissances réservées jusqu'ici aux seuls archéologues : rassembler une figure éparse, imaginer les bras qui conviendraient à ce torse, chercher la tête qu'il faudrait pour surmonter dignement ces épaules.... De qui est ce pied ? Que tient cette main ? Ce magma est-il un simple éboulis de mur ou n'y saurait-on distinguer quelque galbe de statue ? Et d'abord est-ce un homme ou une femme ? Bref, toutes les émotions éprou-

vées par un Furtwaengler raccommoquant le *Sphinx d'Égine* ou un Comparetti expliquant la *Bella Fanciulla d'Anzio*.

Acceptons l'idée que ces Maîtres nous suggèrent. Il n'est peut-être pas inutile, en effet, de se demander parfois ce qu'on pourrait lire dans les œuvres d'art de notre temps, si l'on n'en connaissait, ni le sujet, ni l'auteur, ni enfin, — s'il s'agit d'un portrait, — le modèle. Prenons, par exemple, les grandes compositions décoratives et les portraits d'hommes, c'est-à-dire ce qu'il y a de meilleur aux *Salons* de cette année et tentons sur eux cette expérience. Qu'y verrions-nous si ces figures apparaissaient avec un recul de plusieurs siècles, comme celles qu'on découvre encore quelquefois au fond d'une vieille chapelle d'Italie sous une couche de plâtre ou qu'on conserve pieusement dans un musée, avec cette simple mention : *Portrait d'un inconnu* ou encore *le Chevalier de Malte*, ou encore *l'Homme malade* ? Les toiles que voici diraient-elles le sujet et l'intention de l'artiste, le caractère et la fonction du modèle ? Tâchons d'en juger en appliquant, pour y parvenir d'abord, les simples données du bon sens et ensuite quelques-unes des « bonnes méthodes » historiques qui sont en faveur aujourd'hui.

I

Regardons les portraits d'hommes. Je dis « d'hommes » seulement, parce que les portraits de femmes deviennent, d'année en année, moins significatifs. Ils ne sont plus, — hors quelques exceptions qui tiendraient bien toutes dans un fiacre, — ni peints, ni dessinés, ni même installés dans le cadre avec tranquillité. Ils sont une fatigue ou pour le sens de l'équilibre ou pour le sens des couleurs. C'est une fatalité qui domine toute notre école. Constamment le même peintre qui nous montre un excellent portrait d'homme, individuel et solide comme une vérité, expose dans la même salle ou dans la salle à côté, un portrait de femme faux de ton, banal de traits, vague et inconsistant comme un mensonge. Il est curieux aussi de noter la différence d'attitude. Presque tous les portraits de femmes font des gestes en extension. Presque tous les portraits d'hommes font des gestes en flexion. A mesure que les hommes deviennent plus calmes, les femmes deviennent plus agitées. Sans en rechercher, pour le moment, la raison, ni en tirer un diagnostic, interrogeons les

figures d'hommes, comme on les interrogera dans quelque deux ou trois cents ans, si elles subsistent encore, et s'il ne subsiste plus ni de titre ni de nom pour les expliquer.

Le titre que M. Jacques Blanche a donné à son double portrait, *Anniversaire* (avenue d'Antin, salle II, n° 120), ne nous aidera pas assez pour nous gêner beaucoup dans notre tentative. Nous ne savons qui sont ce vieux monsieur et cette vieille dame assis l'un près de l'autre sur le même canapé; nous pouvons oublier qui est M. Jacques Blanche. Mais nul n'hésitera, aujourd'hui comme dans cent ans, à les identifier ainsi : *École anglaise. Un vieux ménage anglais à la fin du XIX^e siècle ou au commencement du XX^e siècle.* Car cette œuvre, qui comptera parmi les plus belles du maître, n'est pas britannique seulement par sa couleur et sa facture : elle l'est encore par son sentiment. Il y règne un grand silence, il y passe une longue vision. Nous ne la voyons pas, mais nous voyons que ces deux êtres la voient : cela suffit. Ils ont tous deux, selon le mot d'un de leurs poètes :

*A countenance in which did meet
Sweet records.*

Lui, il voit, en la regardant de tous ses yeux, une autre femme qu'elle, une femme disparue pour nous sous le voile épais des années. Elle, qui ne le regarde pas, suit, dans le vide, la théorie des années écoulées, des rêves réalisés, des rêves détruits, des choses inachevées peut-être... Le titre « anniversaire » se suppose sans peine. Ils sont à l'âge où presque chaque jour devient d'heur ou de malheur « un anniversaire » et chaque anniversaire un palier où l'on s'arrête volontiers pour regarder les degrés de l'« escalier d'or » qu'il faut maintenant descendre... Tout cela nous est dit sans phrase, sans éclat, par les moyens les plus simples et les plus spécifiques de l'art de peindre : le geste juste, l'attitude unique, l'expression spontanée. Et je ne dis rien des harmonies de la couleur, des vigueur et des splendeurs du métier, qui sont inexprimables ! Le métier disparaît dans la simplicité et la gravité de l'ensemble.

Après cela, il importe bien peu que ce soit ou non de la peinture « anglaise » plutôt que « française » et que voilà une pauvre chicane qu'on ne pensera guère à faire dans deux ou trois cents ans ! » Que le Gascon y aille si le Français n'y peut aller ! » disait l'autre, qui n'était point un si mauvais artiste et

qui n'a pas si mal besogné à faire une langue bien française. Qui se plaint aujourd'hui si les Anglais du XVIII^e siècle ont fait de la peinture flamande? Et puisque aujourd'hui l'on veut que la peinture flamande elle-même soit primitivement dérivée de la française, voilà que M. Jacques Blanche se retrouverait par ce détour dans la ligne de la tradition nationale... Mais ces subtilités n'ont aucun sens. Intéressantes pour tracer l'évolution d'un art, elles sont de nul secours pour en juger. Et les deux portraits que voici, de quelque école qu'ils soient, sont deux portraits de maître.

On dira la même chose, quoique pour de tout autres raisons, devant le portrait de *M. Jean Richepin* par M. Marcel Baschet (Champs-Élysées, salle 3, n^o 120). Il n'est pas arrivé souvent, même chez nos meilleurs artistes, que les mains d'un modèle aient été traitées d'un coup de pinceau aussi libre, aussi expérimenté, aussi sûr, sans préparation visible, sans retouche, — en pleine pâte. Le visage et le reste du personnage, la robe de chambre orange, les accessoires, quoique sans doute de facture moins habile, sont d'une égale harmonie et la critique ne saurait trop où mordre. L'attitude enfin, d'une simplicité parfaite et reposée, dit de l'homme tout ce qu'elle peut dire. Aux yeux des érudits de l'avenir, M. Richepin apparaîtra comme un François de Gonzague ou comme un roi Cophetua qui a dépouillé sa carapace de fer, laissé sur son trône la *Vierge de la Victoire* ou la *Mendiant*e symbolique et qui songe bourgeoisement aux faits d'armes d'antan et aux anciennes amours. On cherchera vainement parmi les accessoires discrets quelque reste d'armure, quelque blason révélateur, et, comme on ne trouvera rien qui désigne matériellement un chevalier, il n'est pas impossible qu'on propose comme titre : *Un poète*.

C'est sûrement le titre *Un philosophe* et plus spécialement *Un philosophe en observation* qu'on proposera pour mettre sous le portrait d'homme exposé par M. Gabriel Ferrier (Champs-Élysées, salle 18, n^o 758). A voir cette tête solide, puissante, réfléchie, on se rappellera certains portraits d'hommes d'un passé plus lointain encore, — tel celui de Copenol, l'ami de Rembrandt. On imaginera ce que serait de face ce Filippo Maria Visconti dont Pisanello, dans une médaille célèbre, nous a retracé le profil. L'attitude calme et reposée fera un peu songer aussi à M. Bertin. Installé dans une courbe chaise florentine ainsi

qu'en un fauteuil d'orchestre, bien rencogné pour voir commodément se dérouler la comédie humaine, les yeux guetteurs, le coin de la lèvre imperceptiblement remonté par un imperceptible sourire, les mains jointes avec tranquillité, le personnage figuré ici donne l'impression d'un spectateur qui suit avec une bonhomie sceptique toutes ces « amusoires de quoy on paist un peuple malmené, » comme dit Montaigne, un sage à qui l'on n'en fait pas accroire et qui du plus loïn, selon la savoureuse expression populaire, « vous voit venir... » Ce n'est pas un orateur, — puisqu'il écoute; ce n'est pas un théoricien, — puisqu'il observe; ce n'est pas un réformateur, — puisqu'il attend. Un médecin? Un auteur satirique?... peut-être. Un philosophe? sans doute: à coup sûr, un observateur. Car plus on le regarde plus on se sent regardé. D'après le livret, nous voyons que c'est *M. Aynard, député du Rhône et membre de l'Institut.*

« Membre de l'Institut » c'est ce qu'on inscrira aisément sous le portrait de *M. Jean Aicard* par M. Bouchor (Champs-Élysées, salle 37, n° 264) puisqu'il porte l'habit vert. Mais il sera moins clair que c'est d'un membre de l'Académie Française qu'il s'agit. Et les érudits de l'avenir en douteront fort, car ils auront sans doute noté, sur leurs fiches, que les personnages représentés sous cet habit, au xix^e ou au xx^e siècle, sont le plus souvent des savans, des artistes, des archéologues, des membres des quatre autres classes de l'Institut, — presque jamais des membres de l'Académie Française. Se rappelant les portraits en habit vert de Gérôme et de M. Detaille, ils décideront peut-être que voici le facies d'un peintre... et se tromperont-ils si fort? Il y a beaucoup de peinture dans *Roi de Camargue* et dans *Maurin des Maures*. Parmi les paysages que les paysagistes ne nous ont jamais fait voir, il faut citer la mystérieuse Camargue, défendue par ses eaux, ses fièvres, ses taureaux, ses moustiques et son soleil, ce désert en pleine France, cette étendue éblouissante et plate faite de sable, de sel, de salicornes, d'arroches, de joncs, de tamaris, où passent des sarcelles, des foulques, des flamans, des castors, — et des mirages. Si nous avons cependant une idée et une idée pittoresque de la Camargue, c'est que des écrivains ont passé par là et parmi les plus assidus, M. Jean Aicard. Il a été le Fromentin de ce Sahel. On fera donc une très petite erreur, si, sur la foi de son costume, on le prend pour un peintre.

Pour qui prendra-t-on *M. Henri de Régner*, si son portrait dure aussi longtemps que ses vers, sans que l'identification en soit conservée? L'attitude surprise par M. Cappelletto (avenue d'Antin, salle III, n° 220) peut être juste, mais est-elle le moins du monde révélatrice de ce poète, — ou d'un poète? Personne s'avisera-t-il jamais, en le voyant, qu'il est en présence d'un magicien du verbe et d'un alchimiste du rêve? Pourquoi l'incommodité de ce pardessus sur son bras et de ce chapeau haut-de-forme à sa main? Parce qu'on l'a vu ainsi?... Oh! sans doute, on a vu Burne Jones prendre le *bus*, Lamartine monter à cheval et Victor Hugo danser, mais ni Victor Hugo, ni Burne Jones, ni Lamartine ne se révélaient expressément eux-mêmes dans ces momens-là, précisément dans la mesure où ils étaient tout le monde. Nous entendons bien que ces embellissemens désignent un homme moderne, mais précisément, parce qu'ils lui sont communs avec tous ceux de sa génération, ils ne réussissent pas à nous faire voir en cet homme moderne le poète. Et si l'on pense avec raison qu'il ne suffit pas d'affubler un poète, comme on l'eût fait autrefois, de la plume, de la lyre ou du laurier, pour se dispenser de chercher dans ses traits le trait de dissemblance qui le révèle, l'embarrasser d'un haut-de-forme et d'un pardessus ne dispense pas davantage de nous montrer ce trait. Chose curieuse, il n'est pas de poète dont les vers chantent plus souvent dans la mémoire, quand on regarde les œuvres des paysagistes modernes. Il n'est guère possible de voir les *Terres Antiques* de M. René Ménéard sans se souvenir des *Jeux rustiques et divins*, ni les effets intimes et recueillis de nos paysagistes crépusculaires, sans se rappeler *Tel qu'en songe*. On songe à M. Henri de Régner toutes les fois qu'on voit un beau paysage, mais en voyant ce portrait, on n'y songera pas du tout.

Parmi tous les écrivains que nous rencontrons au Salon, un seul est figuré dans l'exercice de ses fonctions, qui sont d'écrire: c'est *M. Pierre de Nolhac*, par M. Henri de Nolhac (avenue d'Antin, salle IV bis, n° 956). Mais il écrit de si près et s'applique tant à sa besogne que son portrait n'est déjà plus un portrait, pas plus que la *Dentellière* de Vermeer ou que la *Pianiste* de Franz Hals ne sont des portraits. C'est une scène de genre, d'un ton très fin et d'une facture excellente, où le jour pâle qui éclaire le cabinet du château de Versailles, et les papiers, et les livres entassés, et le buste de Marie-Antoinette, jouent le principal

rôle. Et c'est si peu un portrait qu'on reconnaît à peine le modèle et c'est plutôt le profil impérieux de Marie-Antoinette qui, dans l'avenir, identifiera aux yeux des chercheurs la physionomie de son historien.

Le comte Robert de Montesquiou, en son portrait par M. Laszlo (Champs-Élysées, salle 9, n° 1120) n'écrit pas. Il a pris cette attitude du front appuyé sur la main, l'œil au ciel qui, de temps immémorial, annonce qu'on va se mettre à penser. Elle n'est pas arbitraire. Les simples la prennent comme les raffinés, et même moins un penseur est accoutumé de penser, plus il l'exagère. C'est pour cela que celui de M. Rodin, quoique excessif, n'est pas du tout faux. Il semble que la tête, soudainement plus lourde quand elle s'emplit de songes, demande un étai; la main le lui fournit en remontant vers elle, ou plutôt tous les membres, d'instinct, se replient et se rapprochent du « chef » au moment où il tient conseil. Dans le portrait de M. Laszlo, le poète pense, mais il pense avec nonchalance. Il ne se ramasse pas comme le *Penseur*, ou le *Pensieroso*, ou le *Docteur* de Luke Fildes. On sent qu'il n'accorde pas plus d'importance qu'il ne convient aux frivolités de la méditation. Il pense en grand seigneur.

En contraste avec ce geste de la pensée, regardons celui de M. Isidore Leroy (Champs-Élysées, salle 13, n° 238). Si un portrait au repos peut suggérer l'idée d'un homme d'action, c'est celui-ci. Il est dû à un petit jeune homme qui, voici aujourd'hui soixante ans, exposait à Madrid des tableaux qui attiraient, déjà, l'attention. Ce petit jeune homme s'appelait Bonnat. Il expose, cette année encore, deux portraits, après avoir, durant soixante ans, établi l'indice signalétique de nos savans, de nos ingénieurs, de nos négocians, de tous ceux qui nous ont agencé ce que M. d'Avenel appelle le « Mécanisme de la Vie moderne. » M. Bonnat semble par un décret nominatif de la Providence avoir été institué le portraitiste des hommes d'action.

Le portraitiste des hommes de science, c'est le peintre anglais. Chez lui, dès que le métier ne fait pas absolument défaut, le portraitiste est excellent. Cela se comprend du reste. L'Anglais intellectuel est, par force, le plus observateur des hommes. Car toute l'industrie d'un Anglais de bonne race est de maîtriser ses impulsions et de cacher ses impressions. Toute l'industrie de son historiographie est donc de les pénétrer. C'est

un duel continuel entre gens qui se couvrent d'un masque de fer et gens qui guettent la moindre fente par où une tranche du visage filtrera, — duel silencieux, immobile, inavoué, où les victoires sont certains romans et certains portraits fouillés comme des réquisitoires. Regardons le portrait exposé par M. Frank Craig, aux Champs-Élysées (salle 7, n° 535). Une admirable apparition à la façon de Whistler, une vieille tête dans l'ombre, une forme humaine vêtue de noir, un col blanc peut-être avec quelque chose de rouge tirant le cou en arrière comme une garotte et quelque chose de brillant filtrant, çà et là, entre les plis de la robe noire, comme une armure... Ce n'est point, là, l'Anglais gras et fleuri de la Vieille Angleterre, le chasseur au renard ou aux grouses, le marin que Raeburn et Millais nous ont montré avec une splendeur de victuaille : c'est un monsieur sec et navré, sombre, fatal. A son teint, cela ne nous étonnerait point qu'il ait longtemps résidé aux Indes ; à sa tristesse, qu'il ait beaucoup pénétré les âmes ; à la fatigue de ses paupières, qu'il ait beaucoup lu. Et si quelqu'un vient nous dire qu'il y a dans ces deux Salons, parmi les 4 927 tableaux ou dessins qu'ils contiennent, le portrait d'un homme qui a passé sa vie à juger, à négocier dans des pays qui s'appellent Bombay, Kattyvar, ou Birma, à sonder les visages humains de toutes les couleurs et à tâter les âmes de toutes les étoffes, qui a traversé le Bouddhisme, qui a traduit la loi birmane de Manou, et qui a expliqué le code du roi Wagaru, — en un mot qu'il y a ici le *Portrait de Sir John Jardine*, — je crois bien qu'on y mettrait le temps, mais on parviendrait tout de même à l'identifier.

Tout aussi fortement caractérisé est le portrait d'homme à lunettes, en robe rouge doublée de vert, assis dans son fauteuil, que M. Cope expose aux Champs-Élysées (salle 23, n° 510). Même sans sa robe universitaire et l'instrument de physique placé à côté de lui, les chercheurs de l'avenir reconnaîtraient en lui un savant, et non un savant de mots, mais un savant de faits. Son poing solide ramené sous le menton soutient une mâchoire d'homme patient. Il a le regard appuyé de l'observateur, le regard qui se fixe sur une seule chose à la fois et une chose de la Terre, les lèvres serrées du silencieux. Phénomènes physiques ou chimiques, faits ou formes d'histoire naturelle, nous ne devinons pas l'objet de l'observation, mais nous voyons très bien l'observateur même, et non l'observateur amusé à la façon de

Montaigne, — comme dans le portrait de M. Aynard, — mais l'observateur de profession comme dans le portrait que M. Bonnat fit jadis de Taine. Et nous ne nous trompons guère puisque voilà *M. William Mitchinson Hicks*, principal et professeur à l'*University College* de Sheffield.

Ainsi, plusieurs portraits d'hommes et précisément les meilleurs au point de vue purement *peintre*, racontent d'eux-même, leurs modèles aux *Salons* de 1910.

II

Les grandes toiles décoratives disent-elles aussi clairement leur sujet et si leurs titres et « papiers d'identité » viennent jamais à se perdre, les critiques de l'avenir y verront-ils bien les mêmes choses que nous ? C'est une question fort douteuse quand on regarde des panneaux comme ceux de M. La Touche, de M. Aman-Jean et de M. Simon. Et il est fort à craindre que les historiens d'art ne s'embrouillent merveilleusement s'ils veulent jamais expliquer, selon leur méthode, c'est-à-dire d'une façon rationnelle, ce qui, en dehors de la logique des formes et des couleurs, est parfaitement irrationnel et inexplicable. Regardons par exemple (avenue d'Antin, salles VI et VII), les admirables compositions de M. La Touche, quatre panneaux destinés aux salons du Ministère de la Justice, intitulés : *le Peintre*, *le Poète*, *le Sculpteur* et *le Musicien*.

Le Peintre : — Ce sont des cygnes et des ruissellements d'eau qui les douchent, une haute tige d'eau qui ne peut retenir ses pétales liquides et les laisse s'effeuiller au vent, et un dos de femme nue qui s'y baigne et du soleil qui les irise et des reflets qui flamboient et une vasque drapée d'une nappe d'eau qui s'effiloche et des franges d'eau qui tombent jusqu'au bassin dans un fourmillement de perles et de hauts feuillages qui jaunissent en cascades suspendues... Et, derrière tout cela, il y a peut-être bien un gazon et, sur ce gazon, un chevalet dressé et derrière ce chevalet, un porteur de palette, au feutre artiste, entouré de jolies personnes qui grignotent des pastèques, — mais qui s'en soucie ? Tout cela est incompréhensible, inexplicable, injustifiable, — et délicieux.

Le Poète : — Ce sont des cygnes et une barque qui passe sous l'arche d'un vieux pont et un effondrement de vigne vierge

écarlate et une dégringolade d'Amours roses, et au loin dans la lunette du pont, des prairies radieuses où galope un Centaure, selon toutes les règles observées par la chronophotographie pour le quatrième temps du galop. Et dans cette barque, il y a les bras musculeux et tatoués d'un pêcheur qui tire un filet et les épaules nues d'une femme assise et de petits faunes enfans et un jeune homme moderne qui tient un livre jaune. Et peut-être bien ce jeune homme est-il un poète, car il est amoureux. Il fait peut-être de mauvais vers, mais la femme est jolie. Peut-être ne lui dressera-t-on jamais un arc de triomphe, mais quel arc de triomphe vaut, à vingt ans, l'arche du pont où l'on passe en bateau, avec une femme aimée, un livre aimé, — deux illusions où l'on croit trouver deux mondes! — à l'heure où les vents d'automne dilapident sur les tapis de gazon l'or pâle des acacias, et incendient la forêt des flammèches rouges de la vigne vierge...

Le Sculpteur : — Ce sont des cygnes, et un dos nu de femme juchée sur les bâtons d'un échafaudage et un grand vase de marbre blanc et une couronne de feuillage doré autour d'un ciel bleu et, au-dessous de tout cela, des gazons avec un berger accroupi qui joue de la syrinx et des femmes nues qui respirent le soleil. Et, près du marbre blanc, il y a un vieil homme en blouse blanche perché sur l'échafaudage, et c'est peut-être un sculpteur, car le sculpteur nous paraît toujours vieux, travaillant une matière éternelle, et peut-être laboure-t-il son marbre à la ressemblance de la dame insouciante et incongrue qui perche sur son bâton comme un oiseau sur l'appui d'une fenêtre, au haut des toits. Mais qu'importe?

Et le *Musicien* : — Ce sont des cygnes qui flottent dans les reflets d'or du soir et dans les reflets rouges d'une robe somptueuse et c'est, sur le gazon, cette robe elle-même montant jusqu'à l'épaule nue d'une femme qu'entraîne un jeune homme, vers une haute porte cintrée, par un perron de marches mousues et fleuries, et c'est, enfin, un salon entrevu par cette porte et l'ombre chinoise d'un pianiste abaissant des mains bénissantes sur un clavier à contre-jour... Les cygnes président à toutes ces rencontres d'humanité, de nature, de jeunesse et d'amour, comme de petits dieux familiers et domestiques. C'est eux peut-être qui ont amené des rives lointaines tous ces falots personnages et vont les remmener quand nous leur demanderons

leur nom... Quel symbolisme pour tous ceux qui se souviendront de Lohengrin! Quelle mine pour les commentateurs! A souper les volumes entiers de gloses qu'inspire encore aujourd'hui le *Printemps* de Botticelli, combien de cervelles mettront en déroute ces quatre panneaux de M. La Touche! Jamais historien d'art s'avisera-t-il qu'un chef-d'œuvre, plastique ou pittoresque, se justifie par des raisons pittoresques ou plastiques, et que le peintre met ensemble des cygnes, des marbres, des vasques, des jets d'eau, des visages, des feuilles d'automne, des pastèques, des soies, des velours et du soleil sans intention, sans parti pris, sans raison, comme une femme met ensemble des fleurs, parce qu'elles sont belles, et notre mémoire des souvenirs, parce qu'ils sont précieux?

Comme cette explication ne satisfera nullement les érudits de l'avenir, — ou ils auraient bien changé, — ils en trouveront quelque autre. « Pourquoi ces cygnes? se demanderont-ils. Qu'est-ce qu'un animal mis sans raison toujours près de la bordure du tableau, sinon une signature? C'est une arme parlante, ce qu'est au bas des dessins d'un autre artiste du xx^e siècle, Walter Crane, la grue ou le soleil sous les dessins d'un certain Lewis Day qui vivait au même moment, ou enfin le papillon au coin des toiles d'un certain Butterfly, surnommé le « Whistler, » à cause de l'extrême finesse et de la modulation de sa couleur dont on dirait qu'elle chuchote... Ici, l'animal qu'on appelle cygne est sans doute mis pour figurer le nom d'un artiste qui s'appelait Lesigne ou Swan ou Schwan. Précisément, nous savons qu'au même temps dessinait un symboliste de grand talent, nommé Schwan, qu'on lit, d'après quelques corruptions de langage, Schwabe. Nous n'avons rien conservé de lui, mais justement il y a beaucoup de symbolisme dans ces quatre toiles représentant *les Plaisirs de la campagne* et où tout le monde s'accorde à voir: *le Bain, la Pêche, la Gymnastique et le Bal*. Est-il excessif de les attribuer à ce Schwan? Nous avons, il est vrai, un *Guide de Paris*, du temps, disant: « Au ministère de la Justice, place Vendôme, quatre panneaux décoratifs remarquables par La Touche » et quelques-uns ont voulu voir dans ces deux derniers mots un nom propre: le nom du peintre. Mais qui ne voit que ce « remarquables par La Touche » est une appréciation très justifiée par la beauté de ces toiles et veut dire: « remarquables par la façon dont la couleur est posée,

par le faire du pinceau. » « Ce n'est presque, tant le cadre est petit, qu'une *touche* blanche, » dit d'un tableau un écrivain d'art célèbre au XIX^e siècle, Théophile Gautier. Et on lit dans Fromentin cette phrase sur Rubens : « Il n'y a pas un seul détail, petit ou grand, qui ne soit instantanément rendu par une *touche* heureuse. » De toute évidence, ces mots désignent une qualité de l'œuvre et non point du tout le nom de son auteur. Ils ne nous éclairent en rien sur son attribution, tandis que le nom de Schwan nous est imposé par la présence, inexplicable autrement, d'un cygne au bord de chaque tableau... »

Ainsi, les intentions des peintres ne sont un mystère que pour leurs contemporains. Il suffit que quelque deux cents ou trois cents ans passent pour que l'ingéniosité des archéologues les démêle. C'est ce qui arrivera, sans aucun doute, pour le grand panneau exposé par M. Aman-Jean sous ce titre *La Collation* (avenue d'Antin, salle IV bis, n^o 14). Un paysage rosâtre, bleuâtre, verdâtre et violacé, une réunion de femmes gracieuses, tristes, presque sans corps, sans paroles, autour de fruits posés sur l'herbe. Elles ont l'air pénétré et ennuyé de gens qui accomplissent un rite nécessaire et qui attendent que ce soit fini. Nous n'y comprenons rien, mais les archéologues le comprendront tout de suite : c'est une « consécration. » Le mot « collation, » qui est au-dessous, sera tenu pour une mauvaise lecture. C'est « consécration » qu'il faudra lire, une consécration à la manière antique. L'Anthologie est pleine de textes qui s'y ajustent. En voici un attribué à Zonas : « *Cette grenade qui vient de s'entr'ouvrir, ce coing velouté, cette figue à la peau ridée avec son ombilic et sa queue, cette grappe pourprée au jus enivrant, aux grains sans nombre, cette noix dépouillée de sa verte écale, tous ces fruits, l'horticulteur les consacre au Dieu des jardins.* » Quoi de plus clair ? Les gens réunis ici ont renouvelé, en plein XX^e siècle, un rite des temps antiques. Le subtil poète qui les a peints, Aman-Jean, les a peints très peu pour bien nous faire entendre que cela se passait loin de son temps dans une civilisation effacée. Ces personnes portent des écharpes comme des étoles ; celle qui semble préposée à la garde des offrandes, et qui est sans doute la prêtresse, a un costume particulier, comme une souple chasuble blanche sur une robe noire. Aucune ne se permet de toucher aux fruits consacrés au Dieu. Elles attendent qu'il vienne les prendre.

Les grandes compositions historiques se passent plus aisément de ces savantes exégèses. Et il ne paraît pas qu'on puisse discuter beaucoup dans l'avenir sur le sujet des deux principales qu'on admire aux Champs-Élysées : *Les Funérailles du général Damrémont* et la *Prise de Yorktown*, mais on pourra longuement discuter leur attribution. Pour peu qu'on ait conservé le souvenir des faits qu'elles retracent, leurs sujets s'identifient tout seuls.

L'immense tableau exposé par M. Detaille (salle 17, n° 647) représente le service funèbre du général Damrémont commandant en chef de l'armée d'Afrique, qui fut tué à la veille de l'assaut de Constantine, coupé par un boulet tandis qu'il causait avec le duc de Nemours. Nous sommes au lendemain de l'assaut, le 18 octobre 1837. La ville est prise. C'est l'instant de l'élévation. Sur un monticule fait de sacs de terre, au-dessus d'un autel fait de tambours, sous une grande croix faite de madriers attachés à la hâte, le prêtre, sans chasuble, sans surplis, sans manipule, engoncé dans sa soutane noire devenue grise d'usure et de poussière, élève l'hostie. Il l'élève de tous ses bras dans le ciel musulman qu'il annexe au Christianisme. Les canons tonnent, les tambours battent, les drapeaux s'abaissent, les zouaves mettent genou en terre, portant la main à leurs turbans verts, sous la haie pointue des baïonnettes, saluant le Dieu des vainqueurs. Un nuage blanc flotte produit par la poudre, cet encens des batailles. Au delà, derrière tout ce monde, étagées comme des spectateurs fantômes sur l'espèce de moraine de décombres, de pierrailles, de terres glissées, qui s'écoulent de la brèche faite aux remparts de Constantine, les formes blanches des Arabes impassibles, enveloppés de burnous, de silence, de fatalisme. Au-dessus d'eux enfin, montant bien haut dans le ciel, les maisons de la ville prise, la caserne des Janissaires, et ce minaret blanc d'où pleuvaient sur nos soldats, hier encore, les feux d'un double étage de combattans, éteint maintenant, semblable à une cheminée d'usine. Et, à mi-chemin, entre la croix proche et le minaret lointain, planté dans la terre de Constantine, le drapeau tricolore qui n'en sera plus arraché.

Ce n'est point, là, une mise en scène imaginée par le peintre, un jeu d'antithèses choisies. Les choses étaient ainsi. Un croquis du prince de Joinville, pris le jour même d'après nature, en fait foi. Ce que le peintre a dû imaginer, ce sont seulement

les dos, les trois quarts et les profils perdus des gens de l'état-major, groupés au premier plan, là, contre nous, au bord du cadre, et qui suivent, avec une attention plus ou moins distraite, la cérémonie. Ce qui est son œuvre — et ce qui est un chef-d'œuvre, — c'est l'articulation souple, naturelle, aisée de ce corps collectif uni par un même esprit, l'esprit de corps, et différencié par les mille sentimens particuliers qui en caractérisent chaque membre : la détermination froide et pincée d'un Valée, la méditation juvénile d'un Nemours, ou l'émotion d'un Joinville, l'entrain héroïque d'un Canrobert, la superbe inattention d'un Lebœuf, la gravité triste d'un Niel, la gravité hautaine d'un Saint-Arnaud, la correction effacée d'un Mac Mahon, la componction pensive des deux vieux généraux Rohault de Fleury et de Caraman, enfin l'absence totale d'émotion ou de pensée chez quelques autres, les physionomies devenant de plus en plus distraites à mesure qu'elles s'éloignent plus de l'autel et qu'elles se sentent moins observées : toutes confondues dans un même sentiment : la fierté résignée de gens qui ont fait hier des choses plus grandes qu'eux et qui accomplissent aujourd'hui une petite corvée.

Tous ces gens vivent, sont solidement bâtis, obstruent le passage, pèsent de tout leur poids sur la terre conquise, font le geste de leur profession, de leur humeur et de leur machine osseuse, ces dos voûtés par le respect ou ces tailles sanglées par le ceinturon ou ces bras appuyés aux sabres courbes, ont la vérité objective et particulière de choses faites d'après nature. Ce capitaine de chasseurs d'Afrique, Morris, s'appuie réellement sur son sabre; cet adjudant-major, Canrobert, croise réellement les bras; ces zouaves et ces soldats de l'infanterie légère sont réellement accroupis, un peu maladroitement, les uns dégagés, les autres empêtrés dans leurs capotes, faisant tous le même geste commandé par la discipline, chacun avec un mouvement différent, commandé par sa myologie. Pas un ne ressemble absolument à son voisin. On sent les ressorts de la machine humaine qui se tendent ou se contractent sous le vêtement plein de muscles. Il y a une minutieuse exactitude d'accessoires, de galons, de boutons, de hausse-cols, de ceinturons, mais perdue dans l'effet général, estompée par la poussière du désert, effacée par l'usure des années. Ces dolmans, ces tuniques, ces képis, ont été réellement portés, plissés, froissés, cabossés, selon le per-

sonnage qu'ils ont accommodé et les intempéries qu'ils ont subies. A les voir, on sent :

De quel éclat brillaient dans la bataille
Ces habits bleus par la victoire usés.

Le peintre a été bien inspiré dans le choix de son épisode. Dans ce moment précis de la messe que l'Église appelle de ce beau mot : l'*Élévation*, on sent la présence d'un grand mystère : le mystère du sacrifice; on vit une minute rare et poignante : une de ces minutes où paraît, au-dessus de toutes les petites individuelles des héros, le visage même de l'héroïsme, et par delà les mesquines foules qui la composent, l'âme de la patrie.

A qui attribuera-t-on ce tableau dans l'avenir? On y reconnaîtra sûrement des portraits, aussi sûrement que nous en reconnaissons dans les fresques du Carmine ou de Santa Maria Novella, et comme ces portraits ne sont pas tous ceux d'officiers contemporains du peintre, il est infiniment possible qu'on écrive ceci : « L'œuvre la plus importante d'Horace Vernet est la suite de ses compositions sur la prise de Constantine, survenue du temps même de l'artiste en 1837. Elle comprend cinq toiles d'inégales dimensions qui retracent toutes les phases de cet épisode fameux de la conquête de l'Algérie au XIX^e siècle : *les Kabyles repoussés des hauteurs de Coudiat-Ati, les Colonnes d'assaut se mettant en mouvement, l'Attaque de la porte du Marché, la Prise de Constantine, et enfin les Funérailles du général Darnémont tué à l'ennemi.* Quelques critiques, il est vrai, attribuent ce dernier morceau à un autre peintre militaire, qui vécut longtemps après et qui peignit des épisodes de la guerre de 1870, Detaille. Mais cette attribution ne saurait se soutenir. En effet, il n'y a aucune raison pour qu'en pleine République on ait eu l'idée de commémorer ce fait glorieux pour la monarchie, alors qu'on n'avait pas l'idée de glorifier les faits d'armes de la République elle-même; car pas une toile retraçant les victoires du Tonkin, du Maroc ou de Madagascar n'est parvenue jusqu'à nous, et nous ne trouvons, dans aucun témoignage contemporain, trace que ces campagnes, qui ont donné un monde colonial à la France, aient inspiré aucun peintre. De plus, il est visible, et des documens de l'époque nous confirment, que les personnages groupés ici sont des portraits. Parmi ceux-ci, on reconnaît le général Valée, qui est le personnage debout, de profil,

rasé, avec une ceinture d'où pendent de longs glands, et le capitaine de la légion étrangère, de Saint-Arnaud, dont on ne voit que la tête, exactement au-dessus de la tête de l'adjudant-major Canrobert. Or le général Valée est mort maréchal de France en 1846. Le capitaine de Saint-Arnaud est mort, en Crimée, maréchal de France en 1854, — et le peintre Detaille, auquel on attribue ridiculement ce tableau, est né en 1848. Il n'a donc pu retracer, avec cette individualité saisissante, ces figures qu'au contraire Horace Vernet a connues et qu'il a pu faire poser dans son atelier. On dit, il est vrai, pour lui attribuer cette œuvre, et la distinguer de la suite de celles d'Horace Vernet, qu'elle leur est fort supérieure pour la qualité des couleurs et pour le naturel des attitudes. Mais ce sont là des considérations purement esthétiques, c'est-à-dire sentimentales et dont la critique moderne ne tient plus heureusement aucun compte, lorsqu'elle se trouve en présence des faits et des dates de l'histoire, qui est une science. »

Si, au contraire, triomphe un jour l'identification par l'analogie des traits particuliers au dessin de chaque maître, c'est par de tout autres considérations qu'on pourra dénier à M. Jean-Paul Laurens la paternité de la *Reddition de Yorktown*, destinée au Palais de Justice de Baltimore (Champs-Élysées, salle 16, n° 1125). Regardons les soldats de M. Jean-Paul Laurens. On vient de les sortir d'une boîte et de les ranger bien proprement, sur une prairie bien ratissée, sous un ciel bien lavé. Nous assistons au dernier grand fait de la guerre d'indépendance américaine, le 9 octobre 1781, au coup de ciseau qui a tranché les derniers liens unissant le nouveau peuple anglo-saxon à la mère patrie. Voici, d'abord, les huit mille quatre cents hommes de lord Cornwallis immobiles comme un champ d'épis, d'épis rouges. Voici, ensuite, dans le coin de droite, les casques à chenille des chasseurs français étagés en rangs bien alignés comme des salades, puis, çà et là, les lampions des cavaliers, les bourses et les catogans des cheveux blancs de poudre. Voilà, enfin, la longue figure du grand Américain, Washington, à cheval, se penchant un peu en avant pour recevoir l'épée que lui tend le général anglais. A sa droite, un peu en arrière, nous reconnaissons la France : le comte de Rochambeau, à cheval, en costume de maréchal ou d'amiral, portant déjà le cordon bleu, en habit bleu et veste rouge bordés à la Bourgoigne. Il

semble, aux drapeaux, qu'il y a ici trois peuples, mais au fond il n'y en a que deux : les Anglo-Saxons, gens qui savent pour quoi ils sont ici, — et les Français qui n'en savent rien : tous d'ailleurs, gens de qualité, bien nourris, tirés à quatre épingles, et fort préoccupés de faire paraître, dans les paysages et les guerres du Nouveau monde, les élégances, les manières et les politesses exquises de l'Ancien.

Mais dans tout cela, où est M. Jean-Paul Laurens ? Quelle analogie y a-t-il entre les œuvres anciennes de ce maître et cette estampe du xviii^e siècle, à la façon de Moreau le Jeune ? Pour que l'illusion soit plus complète, les soldats de l'armée anglaise, les soldats habillés de rouge, ont jusqu'à onze têtes de hauteur comme ceux de Gravelot. Si les critiques de l'avenir ne veulent pas se résoudre à admettre qu'un artiste peut se divertir à essayer des genres et des styles très différents, ils écriront très bien ceci : « Au Palais de Justice de Baltimore, une très ancienne décoration représentant la prise de Yorktown, œuvre d'un Français du xviii^e siècle, dont le nom malheureusement n'a pu être retrouvé. Quelques-uns l'attribuent à Blarenberghe, mais il paraît difficile que ce maître, connu seulement par des œuvres microscopiques conservées au Musée de Versailles, ait produit cette décoration considérable. D'autres l'attribuent à Jean-Paul Laurens, l'auteur de la belle *Mort de sainte Geneviève* qui est au Panthéon de Paris, mais cela ne soutient pas l'examen. D'abord, il n'y a aucun rapport entre la couleur sombre et les larges gestes enveloppans du Panthéon et les couleurs gaies et crues et les gestes raides de Baltimore. Ensuite les figures de *la Reddition de Yorktown* ont presque toutes onze têtes. Or les figures de Jean-Paul Laurens, dans la seule œuvre qui nous soit restée de ce grand artiste, *la Mort de sainte Geneviève*, n'ont généralement que la taille normale, de sept têtes et demie à huit têtes. Il est donc tout à fait impossible que ces personnages soient de la même main. Longtemps on a identifié les œuvres d'art sans prendre garde à ces dissemblances, mais maintenant les sûres méthodes de la critique américaine ne nous permettent pas de tomber dans de telles erreurs... »

L'archéologie appliquée aux toiles contemporaines s'exprimerait-elle ainsi ? Ce n'est pas certain, mais c'est possible.

L'ÉCOLE PRIMAIRE

ET LES

ÉVÊQUES CONSTITUTIONNELS SOUS LE DIRECTOIRE

Les évêques dont il est ici question sont morts depuis longtemps, et les lettres qu'ils ont publiées ne datent même pas du siècle dernier ; elles ont paru en pleine Révolution française, il y a plus de cent ans, et elles n'ont attiré à leurs auteurs ni poursuites judiciaires, ni persécutions, ni avanies d'aucune sorte. Il s'agissait, disons-le tout de suite, des évêques assermentés, que Rome considérait comme des intrus. L'opinion publique, en ce qui concerne la question scolaire, était avec eux, et cette Reine du monde a si bien exercé sa domination que l'on a fait droit à leurs réclamations ; les écoles libres se sont multipliées en vertu des lois de la République ; les instituteurs salariés par l'État se sont assagis ; les mauvais livres ont disparu des écoles ; enfin les pères de famille, instruits de leurs devoirs et de leurs droits, ont surveillé de très près ceux qui avaient mission d'instruire leurs enfans. Le spectacle qui fut donné à la France entre les années 1795 et 1800 n'est pas sans intérêt historique ; il peut y avoir avantage à le remettre sous les yeux de nos contemporains.

Lorsque la Terreur a fermé les églises, elle a du même coup supprimé la plupart des écoles, et jusqu'à la chute de Robespierre l'instruction publique a été presque complètement délaissée. Même en Floréal an VII, Andrieux pouvait dire à ses

collègues du Conseil des Cinq-Cents qu'elle était plongée dans une espèce de chaos. L'idéal du législateur était alors d'avoir, non pas une école par village, mais une par chef-lieu de canton, et beaucoup d'enfans avaient à faire quatre lieues dans leur journée pour aller prendre une leçon de lecture, d'écriture et de calcul ! A dater de 1793, les écoles que la Convention avait prétendu substituer aux anciennes écoles paroissiales, subventionnées par les fidèles et surveillées par le clergé, s'étaient vidées pour ainsi dire d'elles-mêmes. Au lieu de dire : Au nom du Père... il fallait dire en se signant dévotement : Au nom de Pelletier, Rousseau et Marat... Les parens indignés gardaient leurs enfans chez eux et les empêchaient d'aller à l'école. « Les parens, dit Barbé-Marbois dans son très curieux rapport du 30 ventôse an IV, se hâtaient de retirer leurs enfans de ces écoles devenues celles de la licence ; et la plus profonde ignorance paraissait préférable à une science payée par le sacrifice de tout ce qui donne du prix et du lustre à la jeunesse. »

Les rares instituteurs qui exerçaient dans les villes et à Paris même désertaient successivement, parce que l'État ne les payait pas, et Fourcroy put s'écrier à la tribune du Conseil des Anciens, le 11 germinal an IV : « Partout on se plaint du défaut d'instruction ; dans les villes même les plus peuplées, à peine trouve-t-on quelques maisons particulières où l'on puisse donner à ses enfans les premiers élémens de la lecture et de l'écriture. » Tous les orateurs des deux conseils, et, après eux, les conseils généraux et les préfets du Consulat, furent unanimes à proclamer ce qu'on appellerait aujourd'hui la faillite de l'enseignement républicain, laïque et obligatoire.

Tandis que les politiciens se débattaient ainsi au milieu de difficultés insurmontables, et qu'ils accumulaient projets sur projets, décrets sur décrets, lois sur lois, sans parvenir à organiser l'instruction publique, le haut clergé prit en main la cause de l'enfance si tristement abandonnée ; il attaqua résolument l'école sans Dieu, et prescrivit l'ouverture immédiate d'une infinité d'écoles chrétiennes. On sait que la liberté des cultes, réclamée en vain par le conventionnel Grégoire, évêque de Blois, en nivôse an III, fut proclamée deux mois plus tard, à l'instigation de Boissy d'Anglas, par le célèbre décret de ventôse (mars 1795) ; et la liberté des cultes avait pour corollaire, aux yeux des républicains de l'an III, la pleine et entière liberté

de l'enseignement. Comme on était alors sous le régime de la séparation vraie, et que le législateur n'avait pas à savoir si tel ou tel citoyen était ou non ministre d'un culte quelconque ; comme d'autre part le clergé ci-devant constitutionnel enseignait une morale républicaine, et faisait de la soumission aux lois un des premiers dogmes de l'enseignement chrétien, il fut possible aux évêques de se concerter et d'agir. La Terreur avait supprimé de fait l'Église constitutionnelle, création malheureuse de la Constituante, pierre d'achoppement et de scandale pour beaucoup de catholiques éclairés et sincères ; lorsque la liberté des cultes fut proclamée, tout prêtre français, jureur ou non jureur, assermenté ou réfractaire, put exercer son ministère. La seule condition exigée par le gouvernement était une promesse de soumission aux lois, une acceptation formelle du régime républicain. Si donc il s'était trouvé parmi les évêques de l'ancien régime quelques prélats ralliés à la République, rien ne pouvait les empêcher de relever les autels et de réorganiser le culte. Plusieurs y furent conviés par les assermentés qui les avaient remplacés, et qui leur proposèrent de se retirer devant eux. Mais la plupart des anciens évêques étaient sous le coup des lois draconiennes contre les émigrés, et ceux qui n'étaient pas sortis de France n'étaient guère disposés à reconnaître le gouvernement de la République. Il ne s'en présenta donc pas un seul, ni en 1795, ni sous le Directoire, ni même sous le Consulat avant 1801 ; ils attendirent le Concordat, sauf à déléguer secrètement leurs pouvoirs à d'anciens insermentés qui faisaient la promesse exigée. Mais les ci-devant constitutionnels étaient dans une situation tout autre ; ils avaient adhéré à la République dès le 21 septembre 1792 ; plusieurs d'entre eux avaient été membres de la Législative ; Grégoire et Saurine étaient membres de la Convention. Ils purent donc travailler à reconstituer l'Église de France, non pas sur des bases nouvelles, ce qui eût été impossible, mais conformément à l'organisation de 1790, que le Concordat respectera quelques années plus tard dans ses parties essentielles.

Une circulaire fut rédigée, et on l'imprima sous ce titre : *Lettre encyclique de plusieurs évêques de France à leurs frères les autres évêques et aux églises vacantes*. C'était une brochure de trente-deux pages, avec une vignette représentant les attributs de l'épiscopat ; elle était éditée chez Le Clère, rue Saint-Martin.

Cette encyclique ne parlait pas des écoles, car il fallait aller au plus pressé, et les signataires de ce manifeste, — ils étaient au nombre de cinq, — cherchaient à rassembler, dans des conditions déterminées, les ministres du culte dispersés de tous côtés. Neuf mois plus tard, le succès de leur première tentative ayant dépassé leurs espérances, les évêques réunis à Paris, — c'est le titre qu'ils se donnaient cette fois, — publièrent à l'Imprimerie-librairie chrétienne, rue Saint-Jacques, une *Seconde encyclique...*, contenant un Règlement pour servir au rétablissement de la discipline de l'Église gallicane... A Paris le 13 décembre l'an de J.-C. 1795, an IV de la République (214 p. in-8°). Parmi les signataires se trouvait Primat, que le Concordat devait faire archevêque de Toulouse, et Saurine, qui mourut évêque concordataire de Strasbourg.

La deuxième Encyclique traitait l'une après l'autre toutes les questions religieuses qui pouvaient être réglées par l'autorité des anciens canons; elle devait donc aussi parler des écoles chrétiennes, et tel est l'objet de son dernier chapitre (p. 176-183). Après avoir donné un souvenir de regret aux congrégations enseignantes récemment dissoutes, aux vertueux disciples de La Salle et de Tabourin, aux Ursulines et aux Filles de la Providence, les évêques exhortaient les fidèles « à prendre les précautions les plus sévères dans le choix des maîtres et des maîtresses; » et cela, disaient-ils, parce que les parens sont « responsables à la Religion et à la Patrie » de l'instruction de leurs enfans. Ils ajoutaient (p. 178) : « Nous recommandons aussi aux pères et aux mères, et nous les supplions de veiller à ce que leurs enfans se rendent aux écoles avec exactitude et avec assiduité; de ne point autoriser leur paresse et leur désobéissance; de seconder les efforts des curés et des maîtres; de se concerter avec eux; de veiller encore à ce que, dans la maison paternelle, leurs enfans étudient, répètent et pratiquent ce qui leur a été enseigné dans les écoles; les livres qu'on peut leur mettre dans les mains doivent être en petit nombre et bien choisis. »

Insistant avec raison sur cette importante question des livres de classe, les évêques réunis faisaient allusion, mais d'une manière discrète et sans récriminer, aux livres qui étaient en usage dans les écoles publiques. « N'attendez que bien peu de chose, disaient-ils, de ces enseignemens emphatiques et arides qu'on a voulu substituer aux élémens de la Religion; rendez, rendez

à vos enfans le trésor qui leur appartient, les Saintes Écritures, *l'Imitation de Jésus-Christ*, la *Vie des saints* recueillie par des auteurs judicieux... »

Après avoir ainsi, dans une sorte de préambule, établi les droits de la morale religieuse, la seule qui convienne à l'enfance, les évêques réunis édictaient pour ainsi dire le code des Écoles chrétiennes; et ce code en douze articles contenait entre autres les prescriptions suivantes, qu'on ne saurait lire aujourd'hui sans admirer l'audace et la confiance de ces Lycurgues en soutane, légiférant au mois de nivôse en l'an IV de la République une et indivisible.

ARTICLE PREMIER. — Il y a dans chaque paroisse une école chrétienne, deux, s'il est possible : l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. S'il y a impossibilité d'avoir plus d'une école, on redouble de précaution pour y faire régner la décence et les bonnes mœurs. Ces écoles sont entretenues aux frais des paroisses.

ART. II. — Le maître et la maîtresse d'école sont nommés par les paroissiens, sur la proposition du curé: l'évêque les approuve, et peut commettre à cet effet l'archiprêtre. Ils ne peuvent être destitués que par le concours des paroissiens et du curé; en cas de dissentiment, on en réfère à l'évêque.

ART. III. — Le maître d'école sert aux cérémonies et au chant de l'église sous l'autorité du curé.

ART. IV. — Les intérêts de la patrie autant que la gloire de la religion, l'honneur des familles comme le bonheur des enfans, commandent aux pères et aux mères d'envoyer les enfans aux écoles chrétiennes; ils y sont admis dès l'âge de cinq ans.

ART. V. — Dans les villes, les écoles commencent au 1^{er} octobre et finissent à l'Assomption; dans les campagnes, elles commencent à la Toussaint et finissent le 1^{er} juin. Cependant, suivant les localités, elles se prolongent pour les enfans dont les travaux ne sont pas nécessaires à leurs familles.

ART. VI. — Le premier objet des écoles chrétiennes est d'apprendre aux enfans les élémens de la religion, et de leur expliquer les principaux points de la morale de l'Évangile; ils apprennent les prières du matin et du soir, les commandemens de Dieu et de l'Église, les épîtres et les évangiles, le catéchisme du diocèse. Les enfans y reçoivent encore les premières instructions de la lecture, de l'écriture, du calcul, et de la civilité.

ART. VII. — Les principaux livres élémentaires des écoles chrétiennes sont l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*, *l'Imitation de Jésus-Christ* et le *Catéchisme* du diocèse.

[Suivent deux articles, notés par erreur IX et X, le VIII^e n'existant pas, et relatifs à la façon d'agir des maîtres et des maîtresses; ce sont de purs conseils de pédagogie.]

ART. XI. — Les maîtres et les maîtresses inspirent aux enfans la crainte et l'amour de Dieu, l'obéissance aux lois, l'amour de la patrie, la piété

filiale, la fidélité aux devoirs de son état, le respect des propriétés, l'amour de l'ordre, du travail; la décence, le goût de la propreté et le mépris des vanités. Ils les pénètrent sans cesse de la présence de Dieu; tous les exercices commencent et finissent par la prière.

ART. XII. — Les maîtres et maîtresses, en formant leurs élèves à la piété, n'oublieront pas de les former aux vertus sociales. Ils leur inspireront le respect pour les personnes en place, le respect pour la vieillesse, le respect pour les femmes; la docilité et la reconnaissance pour ceux qui les instruisent, les égards pour leurs semblables et pour ceux qui servent; un tendre intérêt mêlé de respect pour les personnes infirmes; la pitié pour tout ce qui a vie, pour tout ce qui est faible et dépendant; l'horreur du mensonge, la fidélité à tenir sa parole; la douceur, la patience dans les privations; la générosité envers ceux qui les obligent, l'honnêteté envers tous. Enfin ils ne cesseront de leur mettre sous les yeux le plus parfait modèle de l'enfance, Jésus-Christ, dont l'Évangile dit qu'il croissait en âge et en sagesse devant Dieu et devant les hommes.

Tel est le règlement que promulguèrent en décembre 1795, sous le Directoire, des évêques républicains dont le chef était le montagnard Henri Grégoire, ancien membre de la Constituante et de la Convention, député au Conseil des Cinq-Cents, l'homme de France qui haïssait le plus les rois et la royauté. La morale que préconise ce règlement est sans doute le contraire de la morale indépendante; qui oserait dire cependant que les enfans élevés de cette façon-là ne devaient pas être un jour les citoyens d'une République idéale, infiniment plus parfaite que celles de Platon, de Fénelon ou de Jean-Jacques?

Mais, dira-t-on peut-être, ce ne sont là que de belles rêveries; le papier souffre tout, et il y a loin du principe à l'application. Et d'ailleurs, quelle autorité pouvaient avoir, quelle influence pouvaient exercer cinq ou six évêques désavoués par le Pape, suspects à une infinité de catholiques en raison de leur serment schismatique et de leur intrusion, et enfin très compromis aux yeux des honnêtes gens par les scandales et par les apostasies de plusieurs d'entre eux, les Lindet, les Torné, les Minée, les Gobel? Il est évident qu'un épiscopat reconnu par le Souverain Pontife aurait eu plus d'autorité : voyons néanmoins, d'après les faits eux-mêmes, quelle a été la fortune de cette seconde lettre encyclique en ce qui concerne les écoles. La chose en vaut la peine, car les divers auteurs qui ont étudié jusqu'ici l'Instruction publique de l'époque révolutionnaire ne paraissent pas avoir tenu compte de cette intervention des évêques réunis.

La seconde Encyclique, imprimée vraisemblablement à plusieurs milliers d'exemplaires, obtint le plus grand succès; la correspondance de Grégoire avec tous les départemens en est la preuve indéniable. Il reçut plus de 20 000 lettres durant la seule année 1795, et celles qu'il a conservées dans ses cartons, au nombre de quinze à vingt mille, démontrent péremptoirement que son zèle et celui de ses collaborateurs ont immédiatement rétabli le culte, qu'ils ont amené en quelques mois la réouverture de 35 000 églises. Il est trop évident que les prescriptions de l'Encyclique ne furent pas appliquées toutes et partout; et ce serait une sottise de dire que 35 000 écoles furent annexées en septembre 1796 à pareil nombre d'églises. Mais dans toutes les églises desservies par les prêtres « soumis aux lois, » on lut, on commenta, on s'efforça d'appliquer dans la mesure du possible les différens articles du règlement des évêques sur les écoles chrétiennes, et, à dater de ce moment, l'ignorance cessa d'alléguer pour excuse l'immoralité de certains maîtres d'école.

La Constitution de l'an III décrétait la liberté absolue de l'enseignement à tous les degrés; l'article 300 (titre X) disait en propres termes : « Les citoyens ont le droit de former des établissemens particuliers d'éducation et d'instruction. » L'État, qui organisait de son côté des écoles, ou qui du moins se proposait d'en organiser un jour, ouvrait ainsi de lui-même la porte à la libre concurrence, et ces deux simples lignes de l'article 300 furent pour le Directoire, quand il essaya de réagir et de retirer l'une après l'autre les libertés concédées par la Convention, une source d'embarras dont il ne put jamais sortir. Évêques et curés fondèrent à qui mieux mieux, à la grande joie des parens, des écoles, oh ! de petites et très petites écoles le plus souvent. Ils s'adressèrent aux instituteurs chrétiens qui avaient dû abandonner leurs fonctions au plus fort de la tourmente révolutionnaire, et ils leur adjoignirent des maîtres nouveaux, tirés des anciennes congrégations dissoutes. Il y a plus, et c'est là un fait bien curieux dont les divers historiens de l'Instruction publique pendant la Révolution semblent n'avoir pas eu connaissance, beaucoup de curés de village devinrent eux-mêmes instituteurs : ce leur fut un moyen d'échapper à la misère, cette plaie affreuse des ministres du culte sous le régime de la séparation. Curés le dimanche et les jours fériés, ils faisaient à la fois, durant les six jours de la semaine, l'école et le catéchisme. Nul ne pouvait

les en empêcher, car la loi ignorait systématiquement qu'ils étaient prêtres; elle ne voyait en eux que des citoyens comme les autres, et, qui plus est, des citoyens officiellement « soumis aux lois de la République. » Le règlement des évêques réunis disait : « Le maître et la maîtresse d'école sont nommés par les paroissiens sur la proposition du curé. » Ainsi le curé, quand il se proposait lui-même pour être instituteur, avait la certitude d'être nommé par les paroissiens qui l'avaient jadis élu, et qui, après la Terreur, l'avaient spontanément redemandé.

Dans ces conditions, beaucoup d'écoles chrétiennes s'ouvrirent dès les premiers jours de 1796, et c'était souvent l'ancien presbytère qui servait de maison d'école. La correspondance de Grégoire fournit à ce sujet quelques indications précises venues de tous les points de la France; en voici seulement deux ou trois. On lui écrivait du département de la Meurthe, en 1796 : « Dès l'hiver dernier, l'enseignement dans les écoles a été rétabli sur l'ancien pied. Alors nous avons arraché des mains des enfans ces livres impies qu'on leur fournissait. Les bons livres, le catéchisme du diocèse, les ouvrages de M. Rollin ont repris leur place, et les maîtres d'école ne peuvent plus en admettre d'autres. » A la même époque, le curé de Vannes écrivait de même, dans une lettre contresignée par son évêque : « Les enfans, négligés pendant la persécution, reprennent l'instruction. Les écoles publiques sont entre les mains de bons chrétiens qui ne permettent pas la lecture des mauvais livres. »

Cette résurrection de l'enseignement chrétien même dans les écoles publiques contraria vivement les hommes du Directoire, dont la plupart étaient, comme l'on sait, d'anciens conventionnels. Biffer l'article 300 et supprimer la liberté de l'enseignement, nul n'aurait osé le faire; on essaya du moins de lutter, soit en favorisant les écoles de l'État, soit en mettant des entraves à la constitution des écoles libres, dont beaucoup se trouvaient entre les mains des prêtres réfractaires et des pires ennemis du régime républicain.

En premier lieu, il parut indispensable d'épurer le personnel des écoles publiques; on fit disparaître les maratistes et les énergumènes, qui furent remplacés par des hommes plus modérés; les méthodes furent changées; enfin et surtout, le gouvernement s'efforça de donner à ses écoles ce qui leur manquait le plus, des livres élémentaires acceptables pour les familles. Une loi de

1794 (9 pluviôse an II) avait ouvert un concours pour la composition de livres destinés à l'enfance; la question fut remise à l'ordre du jour en 1796 (ventôse an IV), et le célèbre rapport de Barbé-Marbois, si sévère pour l'œuvre scolaire de la Convention, conclut à l'impression ou à la réimpression et à la diffusion des ouvrages adoptés par un jury spécial. Au premier rang de ces ouvrages figuraient les *Éléments de la grammaire française* du bon Lhomond; le rapporteur en proposait la réimpression et demandait pour son auteur une indemnité de 3 000 livres. Or le pieux Lhomond, ci-devant doctrinaire, était l'auteur de la *Doctrine chrétienne* et de l'*Histoire de l'Église*, réimprimées maintes fois, et sa *Grammaire française* de 1780, calquée sur sa *Grammaire latine*, avait une allure bien cléricale : Dieu saint; Dieu est saint; je crois que Dieu est saint; — *Deus sanctus*, — *Deus est sanctus*, — *Credo Deum esse sanctum*. N'importe, la commission nommée par le Conseil des Anciens adopta la *Grammaire* de Lhomond.

Cette même commission couronnait beaucoup d'autres livres dont il n'y a pas lieu de parler ici, notamment des *Éléments d'arithmétique* composés par Condorcet, disait Lacuée, auteur de cette partie du rapport, « dans l'intervalle qui s'écoula entre sa proscription et sa mort. »

Mais il faut arriver aux ouvrages de morale, dont Courtois rendait compte dans le rapport de Barbé-Marbois (p. 47 et suiv.). Après quelques considérations en style déclamatoire sur la nécessité de la morale, Courtois se flattait que « la morale de la nature allait enfin, avec son flambeau radieux et sa clarté puissante, affaiblir la lueur fuligineuse de toutes ces mysticités qui n'ont que trop pesé sur la nation française. » Dans les ouvrages que le jury avait « distingués de la foule immense de ceux qui furent présentés au concours, la commission avait trouvé « la morale la plus pure. » Elle avait vu que leurs auteurs, « marchant sans superstition sous les regards d'un dieu (*sic*, sans majuscule), conduisent, par l'espoir de lui plaire et l'amour de soi gravé dans tous les cœurs, leurs élèves dans la route de la félicité; qu'ils sont tous d'accord pour éloigner, d'eux le mensonge et l'hypocrisie, et pour former des citoyens à la vertu. Parmi ces ouvrages précieux, ajoutait Courtois, celui qui a obtenu la palme, et qui la méritait, est le *Catéchisme républicain, philosophique et moral*, par La Chabaussière. Qu'il est

grand au milieu de ses fers, aux portes du tombeau que lui ouvraient sans cesse nos derniers tyrans (1), cet auteur qui consacrait ce qu'il pouvait alors appeler ses dernières pensées au bonheur de ses semblables ! Chacun de ses quatrains est presque un traité sublime par sa simplicité qui le met à la portée de tous. C'est ce livre surtout qui, plein de goût et de solidité, brillant par les images, frappera davantage nos concitoyens, et, à l'aide de l'harmonie, se gravera plus facilement dans leur mémoire. Le jury a proposé de donner 2 500 livres à son auteur. »

On tenait donc enfin le Manuel par excellence, le manuel idéal, le catéchisme destiné à remplacer tous les autres, le flambeau radieux qui devait affaiblir la lueur fuligineuse des mysticités antiques. Ce petit livre vaut la peine d'être étudié, et comme il n'est pas facile de le trouver même dans nos grandes bibliothèques, il peut être bon de le faire connaître en examinant l'exemplaire que Grégoire avait inséré dans ses Recueils de pièces. Cet exemplaire est de l'an VIII, et le titre en a été dénaturé d'une manière très significative. Il n'est plus intitulé, comme en 1796, *Catéchisme républicain*, mais *Catéchisme français*, ce qui n'est pas précisément la même chose, et ce qui tendrait à prouver que le citoyen La Chabaussière pouvait bien être ce qu'on appellerait aujourd'hui un opportuniste.

Le *Catéchisme* de La Chabaussière n'a rien d'un catéchisme ordinaire ; les questions n'y sont pas rédigées de manière à bien préparer la réponse qui doit suivre ; ce sont à vrai dire des quatrains à la façon de ceux de Pibrac, avec des titres présentés sous la forme interrogative : Qu'est-ce que la Bienfaisance ? Quels sont les devoirs d'un bon fils ? L'ignorance est-elle nuisible ? etc. La morale de ces quatrains est loin d'être subversive ou même répréhensible, et les sectateurs farouches de la neutralité, ceux qui corrigent La Fontaine :

Petit poisson deviendra grand,
Pourvu que l'on lui prête vie,

jugeraient La Chabaussière aussi clérical que Robespierre même et que ses disciples, qui écrivaient sur les temples de l'Être suprême la déclaration que l'on sait. Voici d'ailleurs quelques-uns des quatrains du *Catéchisme républicain* (2) :

(1) Incarcéré pendant la Terreur, La Chabaussière (1752-1820) n'était sorti de prison qu'après le 9 thermidor.

(2) Le titre complet de l'édition de l'an VIII, qui est la cinquième, est le sui-

Qui vous a créé ?

Celui dont le pouvoir a tout fait en tout lieu,
Créé les élémens, les astres, la lumière ;
Fait circuler la vie et mouvoir la matière ;
J'y crois en l'admirant, et je l'appelle DIEU.

Qu'est-ce que Dieu ?

Je ne sais ce qu'il est ; mais je vois son ouvrage ;
Tout à mes yeux surpris annonce sa grandeur ;
Mon esprit trop borné n'en peut tracer l'image ;
Il échappe à mes sens, mais il parle à mon cœur.

Qu'est-ce que l'âme ?

Je n'en sais rien ; je sais que je sens, que je pense,
Que je veux, que j'agis, que je me ressouviens ;
Qu'il est un être en moi qui hors de moi s'élançe ;
Mais j'ignore où je vais, et ne sais d'où je viens.

L'âme est-elle immortelle ?

Tout change sans périr ; l'âme est donc immortelle.
L'âme survit entière au corps décomposé ;
Dieu m'en donna l'espoir ; Dieu m'eût-il abusé ?
Pour sitôt la détruire, eût-il tant fait pour elle ?

Quel est le sort qui nous attend après la mort ?

Des prix pour la vertu, des peines pour le crime !
C'est le frein du méchant, l'espoir du malheureux,
La consolation du juste qu'on opprime.
Espérons dans le doute, et soyons vertueux.

Qui êtes-vous ?

Un être raisonnable et sensible à la fois ;
Né pour aimer mon frère et servir ma patrie,
Vivre de mon travail ou de mon industrie,
Abhorrer l'esclavage et me soumettre aux lois.

Quels sont les devoirs du bon citoyen ?

On doit à son pays ses facultés entières,
Secours aux malheureux, obéissance aux lois ;
A ses frères des soins, au monde ses lumières ;
Qui trahit ses devoirs perd à l'instant ses droits.

vant : *Catéchisme français, ou principes de morale en vers, à l'usage des écoles,* par La Chabeaussière (sic). On y trouve une traduction des vers dorés de Pythagore et des notes d'un ton parfois agressif qui n'étaient pas dans les éditions précédentes. Les premières éditions étaient sans nom d'auteur.

Quels sont les droits du citoyen?

De librement penser, croire, agir, s'exprimer ;
 De posséder les fruits que son travail lui donne ;
 D'être sûr dans ses biens et sûr dans sa personne,
 Et d'opposer sa force à qui veut l'opprimer.

Qu'est-ce que la liberté?

La liberté n'est pas cette licence impure
 Qui repousse tout frein et qui hait tout pouvoir ;
 Elle est le droit d'agir comme on doit le vouloir ;
 La justice est sa règle, et la loi sa mesure.

Qu'est-ce que l'amour de son pays, ou le patriotisme?

Un mouvement sublime, un élan plein de flamme,
 Dont le vrai citoyen sent son cœur transporté ;
 Lui seul fait les héros, exalte, agrandit l'âme ;
 C'est l'enfant de l'honneur et de la liberté.

Le rapporteur Courtois n'avait pas tort de juger ce catéchisme raisonnable, mais il exagérait en le déclarant sublime dans sa simplicité ; il aurait dû voir qu'il y avait bien du brouillamini là dedans, et que les quatrains de La Chabaussière n'étaient pas du tout à la portée de l'enfance ; ces vers d'oracle font souvent regretter la prose familière des catéchismes diocésains.

Tels furent les moyens par lesquels le Directoire s'efforça, en 1796, de vivifier l'enseignement primaire donné dans les écoles publiques, et ces moyens étaient parfaitement légitimes. Mais il ne se faisait pas illusion sur leur efficacité, et comme il n'avait pas les ressources nécessaires pour multiplier les écoles primaires prévues par l'article 296 de la Constitution, il sentait bien que l'article 300 lui ôterait la possibilité de républicaniser les générations nouvelles. Pourquoi donc ne s'est-il pas appuyé sur le clergé patriote qui l'aurait aidé à former jusque dans les moindres villages des chrétiens citoyens ? C'est que les hommes du Directoire étaient avant tout des sectaires. Au risque de frapper ses amis, il enveloppa tous les prêtres dans une même réprobation, et essaya de détruire les écoles particulières en leur suscitant des difficultés sans cesse renaissantes. On peut lire dans les ouvrages de MM. Sicard et Albert Babeau le récit de ces persécutions et de ces tracasseries, tour à tour odieuses ou ridicules, mais toujours hypocrites, comme l'avaient été sous la Terreur les attaques contre la liberté des cultes. Ainsi le Directoire imagina d'écarter de l'enseignement tous les célibataires, par consé-

quent tous les prêtres et toutes les ci-devant religieuses, sous prétexte que, pour bien élever les enfans, il fallait en avoir soi-même, ou à tout le moins être en passe d'en avoir. Le ridicule fit justice d'un semblable projet de loi. Alors le gouvernement institua des commissions pour examiner les futurs instituteurs, et des commissions de surveillance chargées de voir :

1° Si les maîtres particuliers avaient soin de mettre entre les mains de leurs élèves, comme base de la première instruction, les Droits de l'homme, la Constitution, et les livres élémentaires qui avaient été adoptés par la Convention ;

2° Si l'on observait les décadis, si l'on y célébrait les fêtes républicaines, et si l'on s'y honorait du nom de citoyen.

En cas de désobéissance, et même pour arrêter et pour prévenir les abus, les administrations municipales étaient autorisées par la loi (*Bulletin des lois*, n° 1710 ; 17 pluviôse an VI) à ordonner « la suspension ou la clôture de ces écoles, maisons d'éducation et pensionnats. »

Mais l'opinion publique est parfois comme un torrent dont rien ne peut arrêter la course. Les Français de 1796 ne voulaient pas de l'école sans religion que le gouvernement prétendait leur imposer ; les instituteurs de l'État, souvent irréligieux, se voyaient de plus en plus délaissés, et les écoles particulières prospéraient de plus en plus. Dans le seul département du Doubs, on finira par compter, en 1799, 386 écoles particulières contre 90 écoles publiques (1).

Revenons maintenant à nos évêques, observateurs attentifs de tous les faits qui viennent d'être signalés. Leur seconde Encyclique, répandue à profusion, avait tiré le clergé patriote de la léthargie où l'avait plongé la Terreur. Évêques, presbytères administrant les diocèses sans évêque, curés de toutes les régions adhérèrent successivement à l'Encyclique ; elle fut jusqu'à nouvel ordre leur guide et, comme ils disaient, leur boussole. C'est par milliers que Grégoire reçut des félicitations et des remerciemens à son sujet. Les évêques réunis continuèrent donc à diriger le mouvement de réorganisation du culte. Ils conçurent même le hardi projet de tenir à Paris un concile national, ce qui ne s'était pas vu depuis des siècles, et après bien des efforts,

(1) Sauzay, cité par M. Albert Babeau : *l'École de village sous la Révolution*.

après bien des luttes intestines, ils arrivèrent à leurs fins. Le Concile s'ouvrit, avec la permission du gouvernement, le 15 août 1797. La séance d'ouverture eut lieu à Notre-Dame, et l'on y renouvela solennellement le vœu de Louis XIII, qui consacrait la France à la Vierge. Les séances particulières se tinrent à l'hôtel de Pons, rue des Saints-Pères, et le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797) n'empêcha pas les évêques de délibérer et de légiférer paisiblement durant trois mois, jusqu'à la clôture du Concile (19 novembre 1797). Ils étaient trente-trois, venus de tous les points de la France aux frais de leurs diocésains, car le dénuement de beaucoup d'entre eux était extrême; dix s'étaient fait représenter par des « procureurs fondés, » parce que l'âge, la maladie, la pauvreté surtout, les empêchaient d'entreprendre un long voyage; 5 « églises veuves » étaient représentées par un délégué de leurs presbytères; enfin 51 prêtres représentaient le clergé du second ordre, les curés et les vicaires. C'était une réunion de 90 ecclésiastiques, de véritables Assises : faut-il ajouter que le Concile s'empressa d'écrire au Pape pour lui témoigner son respect filial, et pour l'inviter, même assez vivement, à pacifier les troubles dont la France était le théâtre? La lettre fut envoyée à Bonaparte, qui se chargea de la faire parvenir à Pie VI; elle ne reçut, comme il fallait s'y attendre, aucune réponse. Les évêques et prêtres « dissidens, » on ne disait plus « réfractaires, » furent convoqués, mais aussi inutilement; et le Concile poursuivit ses travaux.

Il s'occupa nécessairement de la question des écoles chrétiennes : la chose ayant été réglée deux ans auparavant par la seconde Encyclique, le *Décret sur l'organisation des Écoles chrétiennes* se contenta de reproduire, avec des modifications de détail sans importance, le règlement des évêques réunis.

Le Concile ne s'en tint pas là; non content de s'adresser à l'ensemble du clergé français, il rédigea et fit imprimer à part, le 5 novembre 1797, une *Lettre synodique du Concile national de France aux pères et mères et à tous ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse*. (Paris, Imprimerie-librairie chrétienne, rue Saint-Jacques; 23 pages in-8°.) Cette lettre est fort curieuse, et comme elle paraît avoir échappé, de même que les décrets du Concile, aux divers historiens de l'Instruction publique sous la Révolution, il est bon de la faire connaître, au moins dans ses parties essentielles. En voici le début :

« Nous ne terminerons pas nos travaux, nos très chers frères, sans vous rappeler un devoir bien cher à la religion et à la patrie, mais bien négligé de nos jours : il s'agit de l'éducation. A ce seul mot, que de souvenirs déchirans s'élèvent dans vos âmes ! Qu'avez-vous vu ? Que voyez-vous ? Vous vous sentez sans doute portés à comparer l'éducation qu'a reçue la génération encore existante, que vous avez reçue vous-mêmes pour la plupart, avec celle que reçoivent vos enfans, cette autre portion de vous-mêmes qui va former une autre génération. D'un côté, les ressources en tout genre, les nombreux établissemens que vous présentait la société pour former vos esprits et vos cœurs ; de l'autre, un dénuement, un défaut presque absolu de moyens, où vous a réduits un vandalisme destructeur. Autrefois, les attentions, portées au scrupule, pour écarter de la jeunesse ce qui pouvait ternir son innocence et lui faire naître même l'idée du mal. Autrefois, des exemples fréquens, des modèles publics et domestiques propres à inspirer la vertu et cette retenue si belle, si imposante pour le premier âge. Aujourd'hui, des scandales communs et publics, une licence portée à son comble, un mépris presque universel des décences et de la modestie. »

Après avoir ensuite constaté les ravages causés ou par le manque absolu d'instruction ou par l'instruction que donnent des professeurs « de libertinage et d'impiété, » les évêques cherchent un remède à de si grands maux, et ils insistent sur la nécessité d'une éducation chrétienne. Ils montrent un peu longuement, non sans recourir aux procédés d'une assez mauvaise rhétorique, les bons effets d'une excellente éducation et les funestes conséquences d'une éducation mauvaise, et prouvent que « la source du mal, c'est le défaut d'éducation... »

« Vous gémissiez sans doute, ajoute le Concile, sur les désordres qu'a entraînés notre Révolution ; voulez-vous y apporter remède autant qu'il est en vous ? Élevez de bons citoyens à notre République naissante ; c'est tout ce que vous pouvez faire de mieux pour réparer les plaies multipliées qu'elle a reçues. . Si déjà de nos jours nous voyons si peu de sujets capables d'occuper les places, si peu qui réunissent les talens à la probité, que sera-ce donc dans quelques années, si l'éducation est négligée, si ceux qui doivent un jour siéger dans les tribunaux ou dans les administrations, ou présider les familles, ne reçoivent point l'éducation ou n'en reçoivent qu'une mauvaise ?

Attendez-vous à vous voir gouverner par l'ignorance et la scélératesse... »

Il faut donc que les parens fassent instruire leurs enfans; mais comment faire? « S'il est des sources pures où l'on doit puiser pour faire fructifier l'éducation, il est aussi des sources empoisonnées; il est des pièges multipliés, dont on ne saurait trop s'éloigner. Chaque maître veut se faire honneur d'une nouvelle méthode inconnue à ceux qui l'ont précédé; il est des empiriques dans cette matière plus que dans toute autre. » L'idéal est évidemment que les parens instruisent eux-mêmes leurs enfans; mais combien peuvent le faire? « Si vous ne pouvez pas vous-mêmes rendre ce service à vos enfans, faites choix de dignes instituteurs qui réunissent les mœurs aux talens. Si vous leur donnez des guides aveugles ou pervers, ils les conduiront dans des sentiers pernicieux; ils vous les perdront... Exigez donc par-dessus tout que les maîtres que vous leur donnerez aient de la religion, une solide piété; ils ne manqueront pas de l'inspirer à vos enfans; ainsi ils vous procureront, à vous et à la société, un bien inestimable.

« Mais que devez-vous apprendre ou faire apprendre à vos enfans? Le monde vous dit qu'il ne faut point parler religion aux enfans; qu'il faut se contenter de leur apprendre les sciences humaines et la morale; cette opinion n'est que trop accréditée; mais vous savez que le langage du monde fut toujours en contradiction avec celui de Jésus-Christ... Qu'est-ce donc qu'une morale sans religion, sans Jésus-Christ? Quelle est sa base? Où est sa sanction? Où trouvera-t-on ses motifs? Nous pouvons bien, en entendant de pareilles absurdités, nous écrier avec le prophète: *Les méchans m'ont raconté leurs rêveries; mais qu'elles sont différentes de votre loi, ô mon Dieu!* »

Ici le Concile condamnait de la manière la plus formelle l'enseignement officiel, et il visait directement les manuels de morale analogues à celui de La Chabaussière. Sans se mettre en frais d'imagination, il reproduit textuellement la phrase qu'on a pu lire dans l'Encyclique de 1793: « N'attendez donc que bien peu de chose de ces enseignemens arides et emphatiques qu'on a voulu substituer aux élémens de la religion; rendez, rendez à vos enfans le trésor qui leur appartient... » Suit dans la lettre synodique un passage très pressant sur l'alliance intime du patriotisme et de la religion. « C'est là, pères et mères, que

vous puiserez ces grands traits qui détacheront vos enfans de cet amour de soi qui avilit, qui leur inspireront en même temps cet esprit de générosité qui fait les grandes âmes, qui porte aux plus grands sacrifices pour l'intérêt public. »

Le Concile continue en prodiguant les conseils aux pères et aux mères; il leur indique même une assez longue liste de bons livres entre lesquels ils pourront choisir; puis il s'adresse aux enfans eux-mêmes, dont la destinée, dit-il, « est d'être la ruine ou la résurrection de notre France, hélas! si malheureuse depuis tant d'années. C'est en vous, leur dit-il, que la République met toutes ses espérances. » Et la lettre synodique finit de la manière suivante :

« Le Concile, considérant combien il est instant d'organiser et de mettre en activité les écoles chrétiennes, dans ces circonstances où l'éducation est si négligée, décrète... » Suivent les articles du décret du Concile, qui sont ceux de la seconde Encyclique (1). Il est dit enfin que « la présente lettre sera lue dans toutes les paroisses de l'Église de France, le dimanche qui en suivra immédiatement la réception. »

Ce manifeste des évêques avait cette fois toute la publicité possible; il était considéré par beaucoup de Français comme une loi de l'Église de France; et, si modérée qu'en pût être la forme, c'était un réquisitoire contre les écoles publiques telles que les voulait le gouvernement. C'était un appel à la résistance, et une exhortation à désertier les écoles de l'État au profit des écoles particulières, qui leur faisaient une si redoutable concurrence. On était alors au lendemain du 18 fructidor; les Droits de l'homme et la Constitution de l'an III étaient outrageusement violés par le gouvernement. Néanmoins, ceux qui déportaient à Sinnamari soixante députés suspects de royalisme, ceux qui supprimaient jusqu'à la liberté de la presse, ne déportèrent aucun des évêques signataires du manifeste anti-scolaire; ils leur permirent de terminer paisiblement leurs travaux de restauration religieuse, et de retourner ensuite dans leurs diocèses, où ils ne manqueraient pas d'obéir aux prescriptions du Concile et de combattre les instituteurs de l'État. C'est assurément un spectacle curieux, d'autant plus qu'on ne saurait attribuer cette inconséquence à la mansuétude du Directoire. Il pouvait frapper

(1) Il y a quelques modifications très légères et quelques additions; l'article relatif aux vacances est supprimé.

les royalistes; il pouvait déporter 15 ou 1 800 prêtres insoumis, parce que ces prêtres étaient suspects de royalisme; il n'osait pas supprimer les écoles libres et violer l'article 300 de la Constitution, parce qu'il redoutait un soulèvement universel qui l'aurait renversé.

Cet état de choses dura jusqu'à la fin du régime directorial. Sans entrer dans le détail, comme l'a fait si heureusement M. Albert Babeau, il suffit de citer deux fragmens de lettres adressées à Grégoire, après le Concile, par deux curés instituteurs. L'un d'eux lui écrivait du département de Seine-et-Oise : « Je suis curé, vicaire, bedeau, scribe de la commune, maître et maîtresse d'école. J'ai chaque jour de la semaine, sans aucun congé, 50 à 60 enfans à instruire le matin et le soir... » Quatre mois plus tard, un curé des environs de Chartres écrivait à son tour : « Le plus grand nombre des curés de campagne sont instituteurs de la jeunesse, et n'ont point d'autres ressources pour vivre. Le commissaire du canton veut qu'ils optent, disant qu'ils ne peuvent être tout ensemble instituteurs et ministres de la religion catholique. Ce commissaire est-il fondé à leur proposer l'option et à les y forcer? » La réponse à cette question fut précise : les curés pouvaient être instituteurs comme ils pouvaient être officiers municipaux et maires de leur commune, et on les exhortait même à se faire instituteurs pour ne pas mourir de faim. Le gouvernement d'ailleurs était récompensé de sa tolérance, car la République subsistait grâce au clergé patriote. Le peuple lui confiait volontiers ses enfans; mais dès les premiers jours du Consulat, et surtout lorsque les émigrés purent rentrer, les choses changèrent de face. L'ancien clergé put lutter avec avantage contre les ci-devant constitutionnels; les prêtres républicains perdirent chaque jour du terrain; la situation devenait de plus en plus complexe et ne pouvait être dénouée que par un acte d'autorité, un acte double qui devait réunir le Pape et le Premier Consul, l'empereur de demain. La France était mûre pour le Concordat.

A. GAZIER.

REVUE DRAMATIQUE

COMÉDIE-FRANÇAISE : *la Fleur merveilleuse*, pièce en quatre actes en vers
par M. Miguel Zamacoïs.

L'année, au théâtre, avait été celle des poètes. Voici encore des vers pour inaugurer la saison d'été. M. Miguel Zamacoïs a fait applaudir, voilà deux ans à peu près, au théâtre Sarah-Bernhardt, un poème ou conte dialogué très agréable et très jeune, qui avait plu par la fraîcheur de l'inspiration : *les Bouffons*. Il nous donne cette fois une pièce qui témoigne de plus grandes ambitions, comédie à cadre ancien plutôt que comédie historique, et dans laquelle la partie sentimentale alterne avec la partie comique selon la formule toujours goûtée qui mêle au rire de douces larmes.

Cela se passe au temps de Louis XIII. Vous songez tout de suite que ce fut l'époque chère aux romantiques et qui devait leur plaire par son pittoresque, ses contrastes, son indiscipline et tout ce qu'il y avait en elle de très espagnol. Ce n'est aucun de ces mérites qui a recommandé à l'auteur cette époque plutôt qu'une autre. Mais il paraît qu'au temps où Richelieu prenait La Rochelle et fondait l'Académie, la tulipomanie atteignait son paroxysme en Hollande. Or la pièce de M. Zamacoïs est une pièce sur la tulipomanie. Une tulipe en est l'héroïne ou la divinité. On y voit comment une tulipe peut tourner la tête d'un maniaque, en même temps qu'elle rend à un autre sa raison dérangée, faire la confusion d'un traître et le bonheur de deux jeunes gens et enfin accomplir toute une série de prodiges, tels qu'on en lit dans les légendes dorées ou autres.

Nous sommes dans une auberge aux environs d'Arras. Il fait un temps de chien. Ce temps est le plus favorable pour les aubergistes

en quête de cliens de rencontre, et aussi pour les dramaturges intéressés à grouper des personnages qui, par temps clair, n'auraient jamais eu l'heur de se rencontrer. C'est d'abord un jeune gentilhomme, comte ou marquis de Blancourt. Il voyage pour affaires. Entendez par là qu'étant tout à fait démuné d'argent, il s'est avisé qu'un sien cousin, éloigné dans tous les sens du mot, est négociant à Harlem où il a fait une grosse fortune et qu'il y a donc lieu d'épouser, pour les beaux yeux de sa cassette, la fille du bonhomme Amstel. « Il faut bien fumer ses terres, » disait, en soupirant et désignant sa belle-fille, une des femmes les plus spirituelles du temps passé. Puis un lot de brigands. Eux aussi, ils voyagent pour affaires. C'en serait une apparemment que de massacrer le jeune gentilhomme. Mais ce jeune gentilhomme est nécessaire aux événemens qui vont suivre. C'est pourquoi il ne tombera pas un cheveu de sa tête.

Cela n'est encore que pour amuser le tapis. Mais voici un groupe beaucoup plus important : Régine, son fils Gilbert, et leur valet Gobelousse. Avez-vous rencontré dans les romans de chevalerie le Chevalier de la Triste Figure, possédé par un amour malheureux et qui s'en va contant sa peine aux arbres, aux rivières, aux étoiles, à toute la nature qui n'en peut mais ? Tel est Gilbert. Une personne, maîtresse ou fiancée, je n'ai pas bien pu le débrouiller, qui avait eu l'heur de lui plaire, ayant un beau jour disparu à l'horizon, il en est devenu tout rassoté, comme disaient nos pères. Il ne rit plus, il ne parle plus, il ne mange plus. Je plains les personnes qui l'entourent. Et je pardonne à son excellente mère d'être une si ennuyeuse dame, en songeant à ce que peut être la vie de la malheureuse dans la société d'un tel être. Elle le fait voyager. Il s'imagine qu'il court après son infidèle. Cela flatte sa démençe et entre dans son jeu. Il est celui qui, indifférent à toutes choses, promène sa tristesse à travers le monde. Hélas ! si la compagnie de ce mélancolique n'est réjouissante pour personne, sa présence sera également fâcheuse pour nous autres, les spectateurs. L'auteur l'a bien senti, et il a compris la nécessité de réagir contre cette impression : ce dont on ne saurait trop le louer. Donc, à côté du maître triste, il a placé le valet gai. Gobelousse est chargé de nous dérider. Il est du Midi, et de Marseille encore ! Il est hâbleur, bavard, poltron, fanfaron, au demeurant le meilleur fils du monde, comme ce valet qui vola Marot et qui n'était, lui, qu'un valet de Gascogne. Investi du rôle d'amuseur, dirai-je qu'il s'en acquitte avec une conscience même excessive ? Chaque fois que la pièce languit, Gobelousse apparaît. Et la pièce n'étant pas d'allure très rapide, on

voit reparaitre Gobelousse un peu plus souvent qu'il ne faudrait pour notre goût. Un peu d'ail a son prix, mais il ne faut pas qu'on en ait mis partout.

Encore une nouvelle arrivante, Speranza, bohémienne aux pieds nus. Et encore une qui n'a pas de chance ! Dans la troupe des brigands se trouve le persécuteur devant qui elle fuit sur les routes, au grand dam de ses pieds nus. Vous n'êtes pas sans savoir que ces coureuses de grands chemins sont le plus souvent des personnes d'une vertu farouche. Le brigand va faire un mauvais parti à la bohémienne, lorsque Régine intervient et sauve Speranza en jetant une bourse à ce vilain homme. Cette bourse va être l'instrument de la Providence. Car les brigands, en se la disputant, s'exterminent les uns les autres. Nous en voilà débarrassés.

Ce premier acte se laisse entendre et regarder sans fatigue. On ne voit pas très bien où l'auteur veut en venir et sur quelle piste il nous dirige. Mais on est toujours sûr d'arriver quelque part sur le coup de minuit. Il y a de la couleur, du mouvement et du bruit. Nous nous rappelons vaguement des histoires de voleurs dont a tremblé notre enfance, et qui s'encadraient aussi dans un décor d'auberge coupe-gorge. Nous songeons aux opéras-comiques où il y a des voitures versées. Nous avons dans notre mémoire tout un stock d'enfants trouvés et de grands dadais qui ont l'amour triste. Cet ambigu de guignol et de roman sentimental n'est pas dépourvu de saveur.

Au second acte, la toile se lève sur un charmant décor. C'est à Harlem une place de marché. La foule stationne, s'attarde, bavarde. Des buveurs sont attablés en plein vent. Ce ne sont pas buveurs du dernier tonneau, puisque, parmi eux, il y a Franz Hals. La question des tulipes fait le fond des conversations. On nous cite des prix, des surenchères, des extravagances. Celui-ci a donné sa maison pour une tulipe, et cet autre sa fortune pour un oignon. Cela met Franz Hals en colère. Ce grand homme pense que la tulipe est une fleur bête. Il se peut qu'il ait raison, mais il raisonne mal. Il méconnaît la psychologie du collectionneur. Qu'il s'agisse de fleurs ou de faïences, de serrures ou de timbres-poste, ce n'est pas la valeur d'une pièce qui en fait le prix, c'est sa rareté. Qui ignore la joie de découvrir enfin la pièce unique, ou le désespoir d'enfermer dans ses vitrines une série incomplète, celui-là n'a rien à nous dire sur cette sorte de manie, si honorable d'ailleurs et souvent si bienfaisante. Franz Hals fait l'éloge de la peinture de portraits qu'il estime très supérieure à la peinture de fleurs. Il ajoute que la peinture de portraits, pour être tout à fait elle-

même, doit devenir la peinture de portraits de corporation. Vous êtes orfèvre, monsieur Josse.

Et Gobelousse est Marseillais. Étant Marseillais, il a l'accent que vous savez. L'aviez-vous oublié ? Gobelousse y pense tout le temps et il s'en vante. Cela nous vaut une tirade sur l'accent. Elle est très bien venue, cette tirade, et contient toute sorte de choses touchantes ; amusantes ou gracieuses. L'accent, c'est la saveur du terroir, le legs du passé, le signe de ralliement. Il résume en lui le ciel et le sol, la qualité de l'atmosphère, le parfum des prés et des coteaux. Et il évoque des voix, toutes ces voix anciennes où il a chanté jadis si gaiement et qui se sont tues. Donc, aimez votre accent ! Gardez votre accent ! Accentuez votre accent ! C'est ce que M. Maurice Barrès a dit maintes fois, et en termes éloquens, pour l'accent lorrain. Mais il est vrai que cet accent-là se remarque moins que celui de la Canebière. Dans sa forme non plus, cette tirade n'est pas très originale. C'est la coupe, le mouvement, la sonorité de certaines tirades fameuses de M. Rostand. Telle qu'elle est, elle a fait plaisir. On la citera. Elle est, sans aucun doute possible, déjà en route vers les anthologies.

La tirade fleurit et s'épanouit, dans cette pièce à fleurs, comme une fleur elle-même exubérante. Cela fait beaucoup de tirades. Et les tirades n'ont pas coutume de faire beaucoup avancer les pièces. Mais, patience ! La pièce, malgré tout, va finir par commencer. Tous les personnages du premier acte, ceux du moins qui ne sont pas morts, vont se retrouver à Harlem. Gilbert n'est pas devenu plus gai en voyageant. Or il paraît que dès le xvii^e siècle nous avions dans le monde entier la réputation d'être autant de Gaudissarts. Dans Harlem un Français triste fait révolution comme un paradoxe ambulante. On se met aux fenêtres pour le voir passer. On s'attroupe dans les rues. On parie qu'on entendra sortir de sa bouche trois mots en une heure. C'est devenu un petit jeu, une amusette pour jeunes filles. Ainsi Griet Amstel engage la conversation, si l'on peut appeler conversation un dialogue avec demandes et sans réponses. D'ailleurs, cette grande tristesse causée par un chagrin d'amour est bonne pour intéresser les jeunes filles. Et Gilbert qui, si vous voulez mon avis, commence à être un peu las de son rôle et à s'ennuyer lui-même, remarque sans en avoir l'air l'espièglerie de Griet Amstel. Qu'arrivera-t-il de tout cela ? Sur ces entrefaites, le bonhomme Amstel, qui est un des plus enragés tulipiers de Harlem, apprend qu'au dernier concours, il vient d'être battu par son compère Jacob Teilingen. Furieux, et d'ailleurs ivre, il jure de donner sa fille en

mariage à qui lui apportera une tulipe assez belle pour lui valoir une éclatante revanche. Sa fille pour une tulipe !

Le troisième acte chez Régine, la mère de Gilbert. Elle ne serait pas une mère, si elle n'avait deviné ce qui se passe dans la pauvre cervelle de son détraqué de fils, et guetté, dans le germe imperceptible, ce soupçon d'amour qui va naître. Que Gilbert devienne amoureux pour de bon, et le voilà guéri ! Donc il faut qu'il épouse Griet Amstel. Mais pour épouser Griet, il faut apporter la tulipe merveilleuse. Régine s'adresse aux fournisseurs les plus réputés. On lui apporte des échantillons qu'elle juge plus beaux les uns que les autres. Échantillons sans valeur, lui révèle un ami qui s'y connaît en tulipes et en tulipiers et qui ne manque pas d'esprit. Tout ce qui dans la fleur vous semble une perfection, éclat ou finesse du coloris, grâce du dessin, richesse de la forme, est justement ce qui la relègue dans la catégorie du commun. Parlez-nous d'une déformation qui en fera un exemplaire sans réplique ! L'esthétique n'a ici rien à faire... Le développement est ingénieux. Il y a dans la pièce de M. Zamacoïs des détails charmans et de jolis coins.

Qui donc apportera le spécimen unique ? Vous n'en doutez pas. Si on a introduit Speranza, la bohémienne, dès le premier acte, c'est, à coup sûr, qu'un moment devait venir où on aurait besoin d'elle. Justement elle possède un spécimen sans pareil, venu des Indes, pays de toutes les féeries. Elle le donnera à Régine, en récompense du service rendu jadis. Et elle y aura du mérite. Car nous devinons qu'elle soupire en secret pour Gilbert. Ainsi le jeune premier romantique semait partout l'amour sur le passage de sa désobligeante personne. La scène attendue est celle qui va mettre en présence Griet et Gilbert. Celui-ci a appris le projet de sa mère ; il ne veut pas devoir à une surprise la main de Griet ; il donne la tulipe à la jeune fille pour qu'elle en dispose à son gré. Et celle-ci, qui croit encore n'éprouver pour Gilbert qu'une curiosité apitoyée, l'emporte. Mais nous sommes bien tranquilles : elle la rapportera. Elle la rapporte tout de suite, et c'est sur ce dernier épisode, qui forme un gracieux tableau, que baisse la toile.

A vrai dire, la pièce est maintenant terminée. Le dernier acte n'ajoute pas grand'chose. C'est surtout un acte de décor et de figuration. Sur l'issue du concours lui-même nous ne pouvions garder aucune inquiétude. Mais au dernier moment, un incident est soulevé par Blancourt, le jeune gentilhomme auquel sa proie échappe. Si Gilbert prétend épouser Griet, qu'il prouve donc qu'il n'est pas un

dément, comme la voix publique l'en accuse ! Il n'a pour cela qu'un moyen, c'est de décrire lui-même sa propre tulipe. Le besoin se faisait sentir d'une dernière tirade.

Ne soyons pas trop exigeans pour ce genre de pièces. Ceci est un conte. Je crois même que c'est un conte vaguement philosophique et modérément symbolique. La fleur merveilleuse est sans doute la tulipe sans rivale, l'*Amiral*, comme dans la charmante comédie de M. Jacques Normand. Mais ce doit être aussi, dans la pensée de l'auteur, l'amour. On a souvent comparé l'amour à une fleur dont il y a beaucoup d'échantillons vulgaires pour quelques-uns de qualité rare et d'essence subtile. Comment est-ce qu'il naît et germe dans une âme ? on n'en sait rien. Mais pour peu qu'il s'y soit implanté, bientôt il l'envahit tout entière. Ce qu'on peut regretter seulement, c'est qu'il n'y ait guère de proportion ici entre le sujet et le développement. Symbolique ou non, cette fleur est étouffée sous l'abondance des incidens, aventures, épisodes. Elle est noyée sous le débordement des vers. Un tableau de fleurs ne se doit pas traiter en tableau d'histoire, dirait Franz Hals. Et Gobelousse dirait : Il ne faut pas tant d'histoires pour conter un conte bleu.

Le grand succès a été pour M^{lle} Lecomte qui est le sourire et la grâce de cette interprétation. Elle a dessiné en charmante figurine le personnage de la petite Griet Amstel. M. Georges Berr a joué avec maîtrise le rôle de Gobelousse. Ce n'est pas sa faute si le rôle développé avec excès et ne comportant guère de variété dans ses effets, devient à la longue fatigant. M^{lle} Géniat a trouvé dans le rôle de la bohémienne Speranza l'occasion d'une de ses meilleures créations. Il faut avouer que les autres rôles ne portaient guère leurs interprètes. A M. Duflos est échu le rôle du gentilhomme français qui finit en traître de mélodrame. A M^{me} Silvain, celui de Régine, la mère garde-maniaque. Et je plains de toutes mes forces M. Dessonnes, à qui incombait la tâche ingrate de promener sur la scène la figure falote et pleurarde de Gilbert.

RENÉ DOUMIC.

REVUE MUSICALE

THÉÂTRE DE L'OPÉRA : *Salomé*, d'Oscar Wilde et de M. Richard Strauss. —
THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : *Le mariage de Télémaque*, comédie lyrique
en six tableaux; paroles de MM. Jules Lemaitre et Maurice Donnay,
musique de M. Claude Terrasse.

Pour la seconde fois, sur une scène lyrique de Paris, on a vu, pendant une heure et demie, au moins, se débattre la question de savoir si les lèvres de Salomé baiseraient ou non les lèvres du Précurseur. Et lorsque, à la fin, n'ayant pu les baiser vivantes, elles les baisèrent mortes, quand la femme impure et meurtrière eut pressé de ses bras, de sa bouche, la tête coupée et la bouche pâlie du saint et du martyr, alors quelques spectateurs trouvèrent, comme la première fois, la donnée du problème choquante, et monstrueuse la solution.

Il est entendu que la forme, ou la facture de la musique de M. Richard Strauss est d'une habileté surprenante. Elle consiste surtout, presque seulement, dans l'orchestration, dans les timbres ou les sonorités, lesquelles ressemblent à la couleur, au vêtement, à la parure d'une œuvre musicale, plutôt qu'elles n'en sont la réalité, le corps et l'être même. On sait aussi que le drame de M. Strauss est exclusivement orchestral : nous ne disons pas symphonique, et nous verrons pourquoi. L'orchestre y est le seul agent expressif, le maître. Il y entretient avec la voix des relations le plus souvent difficiles, désagréables, voire pénibles. Or on commence à trouver que cet état de choses, cette brouille ou cette guerre entre les élémens de toute « action » lyrique, a duré trop longtemps. Nous avons assez du « tout à l'orchestre » et, fût-ce en musique, de la tyrannie du nombre. Elle s'exerce à peu près sans partage, et même sans contrôle, dans *Salomé*.

Le rôle d'Hérode n'accorde absolument rien à la voix; celui de sa belle-fille presque rien. Iochanaan seul ose chanter, çà et là, deux ou trois mesures, et certaine allusion, brève, mais vocale, à Jésus sur les bords ou les flots du lac de Tibériade, pourrait bien être l'unique passage (ou peu s'en faut) expressif et touchant de la partition.

Aussi bien cet orchestre n'est jamais plus à son aise, à son affaire, que débarrassé de la parole et du chant. Il se donne alors, et s'en donne, librement; non pas certes de tout son cœur, le cœur étant ce qui manque le plus à la musique, intellectuelle et volontaire, de M. Richard Strauss, mais de toute sa force. Et dans certains épisodes comme la danse de Salomé, surtout comme l'ouverture et la fermeture de la grille qui recouvre le cachot souterrain du Baptiste, cette force, portée au paroxysme sonore, ne manque pas, sinon de nous émouvoir, au moins de furieusement nous ébranler.

Pas plus que la puissance, nous ne contestons la souplesse, la fluidité d'une pareille instrumentation. L'orchestre de M. Strauss unit des qualités différentes et même contraires. Tantôt c'est par la violence qu'il nous réduit et tantôt il nous séduit par la douceur. Alors il se fait léger comme une écharpe envolée et qui flotte. Les toutes premières mesures de l'opéra sont un exemple brillant de cette seconde manière, un échantillon de cette trame impalpable et mouvante, sorte de mousseline sonore, où je ne sais quelle gamme, de flûte peut-être, jette des ornemens et des fleurs. Ainsi, pour la sonorité générale, jamais brutale dans la force et, dans la finesse, toujours soutenue; pour la flexibilité, l'élasticité, le coloris aussi de la matière ou de l'étoffe instrumentale, c'est un étonnant orchestre que celui de *Salomé*. J'en goûte moins le détail et les inventions particulières, pour ne pas dire excentriques. Dans la scène finale, et « capitale, » on peut le dire, un trille obstiné, haché de place en place par les deux petites notes qui forment l'un des « motifs » de l'héroïne, énerve encore plus qu'il n'émeut. Et surtout, vous n'êtes pas sans avoir entendu vanter comme une trouvaille de génie, du génie de l'épouvante et de l'horreur, une note, une seule, mais répétée, et qui s'exhale de l'orchestre pendant l'invisible et souterraine décollation. Il paraît, — je veux dire on assure, car cela ne paraît pas tout de suite à l'oreille, — que c'est une note harmonique de contre-basse. Elle semble aussi bien de mirliton, singulière, déplacée et tout près d'être risible au lieu d'être sinistre. Incertaine de sonorité, le sens en est également discutable. D'aucuns avaient cru d'abord y reconnaître la section laborieuse du cou par le tranchant mal affilé du glaive. Il y faudrait chercher, d'après les der-

niers exégètes, l'angoisse de Salomé se penchant sur la fosse et les battemens inégaux de son horrible cœur. État d'âme et non description, détail non pas matériel, mais psychique. Aucune importance d'ailleurs.

Quelque chose importe davantage : la substance, l'être même de la musique, et voilà ce qui manque ici. En cette œuvre surchargée et vide, je ne vois d'égale à la richesse des formes sonores que la pauvreté du fond. Malgré les plaisanteries d'Henri Heine, nous avons l'idée d'une idée, même en musique. Or, dans *Salomé*, la plupart des idées sont à peine ; elles sont indigentes, mesquines, à moins qu'elles ne soient vulgaires. Le personnage de Iochanaan est peut-être, à cet égard, le moins mal partagé. L'un de ses « motifs, » — pour continuer d'user du langage que le wagnérisme naguère imposa, — n'est pas sans beauté. Formé premièrement d'une succession ou d'une progression de quartes (la dernière augmentée et dure), il s'élève, noble d'abord et, vers la fin, douloureux à la manière gémissante et chromatique de la plainte d'Amfortas, au premier acte de *Parsifal*. Mais à côté de cela, d'autres thèmes, redondans et sonnans le creux, font du Baptiste, maussade et grognon sans colère sacrée, emphatique sans véritable éloquence, un fastidieux prêcheur. Le type de Salomé, son type musical, est très médiocre. Les élémens qui le constituent sont au-dessous de l'ordinaire. L'un d'entre eux, le moindre, ne consiste que dans une espèce de petite secousse sonore. Ce n'est rien, ces trois notes rapides, et pourtant, c'est quelque chose de grêle et de pointu, quelque chose de mièvre et de puéril, dont le perpétuel retour agace et finit par exaspérer. Une autre figure mélodique du même personnage irrite autrement : par je ne sais quoi, non plus de sec et de restreint, mais de veule et de lâche, par le dégingandage et comme le dévergondage d'un thème convulsif, où certain mauvais goût d'Italie s'aggrave d'un arrière-goût, pire encore, allemand. Et nous ne parlerons point de la circulation, à travers tout le rôle, d'un motif de valse, de valse viennoise, où la platitude mélodique ne se rehausse pas, mais se hérisse des plus cruelles harmonies.

« Matière infertile et petite, » les idées musicales ne sont ici nulle part agrandies et fécondées. Entendons-nous bien. Sans doute elles font l'objet d'un travail ou d'un jeu très compliqué, fort difficile, où l'on sait que M. Richard Strauss est passé maître. Il consiste, ce laborieux exercice, à placer, déplacer et replacer, en les tournant, retournant et contournant, dans le plus petit espace et dans le plus grand nombre de situations possible, un certain assortiment de « pièces » sonores, lesquelles peuvent d'ailleurs, nous l'avons constaté, ne pas

avoir en soi le moindre intérêt, la plus mince valeur. Et ces élémens, n'étant rien, ou presque rien, ne sauraient donner, ou produire davantage. La vie n'est point en eux, ni la puissance de répandre la vie. Partout ils reviennent, se répètent, s'imposent ou s'insinuent, mais ils ne se développent nulle part. Le développement, voilà l'acte, ou l'opération, ou la vertu musicale, dont il y a dans *Salomé* le moins de traces. Et de là vient que dans cette œuvre curieuse, prodigieuse même, par la virtuosité de l'orchestre, ou de l'orchestration, vous ne trouverez pas, si ce n'est à la surface et en apparence, le génie ou seulement le principe de la symphonie. Le menu détail y abonde; il y manque le grand parti pris et la vaste généralisation, l'accroissement et le progrès continu. Si nombreux que soient ici les atomes sonores, ils ne s'organisent point. Chacun d'eux, par sa petitesse et quelquefois par son goût irritant, est pareil au grain de sénevé; pas un seul ne devient le grand arbre dont les oiseaux du ciel habitent le feuillage.

Ce n'est pas ici qu'ils trouveraient non plus le repos dont parle l'Évangile. Il n'est pas de musique plus agitée que cette musique, plus en proie à une incessante autant qu'affolante trépidation. Rien d'elle ne s'arrête, fût-ce un moment. Une mélodie, si brève soit-elle, un accord, un timbre, un rythme ne fait que passer. Tout papillote et tremble, tout déçoit notre oreille et dérouté notre esprit. Alors, malgré sa fausse richesse et son luxe de pacotille, un tel art en arrive à nous paraître le néant, parce que là où nous manque la sensation de la durée, celle même de l'être nous devient étrangère.

Ainsi rien ne dure en cette œuvre, et pourtant elle dure elle-même, oh! combien! Elle est sans trêve et sans merci. Ses « muances » éternelles, auraient dit les Grecs, n'ont d'égale que son implacable continuité. Cette forme nouvelle, — et déjà vieillissante peut-être, — du drame lyrique, est terrible. Elle nous oppresse, nous étreint, nous étouffe. Songez à ceci : une heure trois quarts de musique, d'une musique qui change toujours et ne cesse jamais! Pas une halte, pas un repos, pas un silence! En écoutant cette impure et frénétique *Salomé*, nous nous souvenions d'un livre que vient de publier un de nos confrères, esprit solide et délicat, sur l'ancienne, et chaste, et sage musique de la Chine (1). Il est cité là maint axiome de la doctrine ou de l'esthétique orientale, qui pourrait encore aujourd'hui, surtout aujourd'hui, nous servir de leçon. Par exemple celui-ci : « L'excellence de la musique ne consiste pas à pousser les notes à bout. » Dans

(1) *La musique chinoise*, par M. Louis Laloy; 1 vol. de la collection : *Les musiciens célèbres*, Paris, H. Laurens, 1910.

Salomé, non seulement les notes, mais les harmonies, mais les instruments, sont poussés jusque-là. Ailleurs, le *Mémorial de la musique* recommande aux musiciens du Céleste-Empire « la rapidité sans désordre et l'abondance sans excès. » Tout, en ce traité, parle d'un art modéré, tempéré, ne craignant rien tant que l'abus. Et je goûte particulièrement une page où le commentateur, étudiant la musique du luth chinois, en vante la suavité. « Ce n'est jamais par la force qu'elle s'impose; pareille à l'épouse selon la sagesse et les rites, elle doit sa beauté, sa puissance, à sa douceur. Elle est sœur du silence; elle ne paraît que s'il l'accompagne et ce n'est pas là un de ses moindres bienfaits. » Ce n'est pas non plus un des moindres défauts, ou plutôt des moindres excès de la musique de *Salomé*, d'ignorer cette fraternité bienfaisante. Oh! le dangereux privilège, que possède un tel orchestre, de pouvoir ne se taire jamais. Au moins, quand le drame lyrique était encore vocal, la nécessité de laisser respirer les chanteurs nous permettait, à nous aussi, de respirer et de nous reprendre. Aujourd'hui l'infatigable, impitoyable orchestre nous entraîne, haletans, et nous épuise. Pas une pause, pas même un soupir. De « ces espaces infinis » qu'est l'opéra moderne, c'est le bruit, et le bruit continu, qui désormais épouvante. Nous y voudrions, ne fussent-elles que d'un moment, quelques stations taciturnes, et nous rêvons, en vain jusqu'ici, d'une musique un peu « sœur du silence. »

Et puis (au moment de conclure il faut y revenir) la musique de M. Strauss est tout de même la compagne d'une trop malsaine et répugnante poésie. Nous regrettons à présent d'avoir, le mois dernier, écrit que le livret d'un opéra n'importe guère. Non seulement on ne peut, mais on ne doit pas tout mettre en musique. Il n'est pas extrêmement agréable de voir maitresses de la scène, pendant une heure trois quarts, l'impiété, la luxure et la folie. On admire Hérodiade de prendre des choses pareilles avec tranquillité. Immobile et le plus souvent muette, savourant peut-être en secret sa vengeance, elle se borne à s'éventer en souriant. Elle a tout le temps l'air de nous dire : « Je sais bien que mon mari est un dément et ma fille une enragée. Mais que voulez-vous? Je n'y peux rien. » Le fait est que lui semble sorti de Charenton, et qu'elle a l'air d'une échappée de la Salpêtrière. Les scènes entre l'un et l'autre évoquent l'idée de je ne sais quel Guignol érotique et macabre. Quant aux déclarations de la princesse au précurseur, d'abord à lui tout entier, puis à sa tête seule, elles sont plus folles et plus révoltantes encore. L'unique parole raisonnable de toute la pièce : « *Tuez cette femme!* » a le tort d'en être

la dernière. Et puis elle ne suffit pas, elle n'est point assez expiatoire. Avant la chute du rideau, pendant que se prolongeait le hideux et sacrilège « tête-à-tête, » un chant s'élevait en nous : le respectueux, le tendre, le sublime choral de Bach : « *O Haupt voll Blut und Wunden, Ô tête pleine de sang et de plaies !* » Il a beau s'adresser non pas à Jean, mais à Jésus, nous avions le sentiment que pour une heure le maître en cédait l'hommage à son serviteur et que la pieuse oraison venait offrir à la dépouille sainte et profanée les excuses de la musique elle-même.

La fille de Jupiter et de Lédà comptera certainement parmi les personnes que M. Jules Lemaitre aura le plus aimées. Dans un article déjà lointain mais toujours exquis sur la *Belle Hélène*, il avait déjà montré pour elle une affectueuse indulgence. Sa *Bonne Hélène* à lui, de délicieuse mémoire, marquait plus de faiblesse encore. Voici qu'avec M. Maurice Donnay son compère, il comble la mesure. Non, je me trompe, il ne l'a pas comblée, et le tact, le goût, l'esprit, tempéré de respect et d'amour, font justement, comme on pouvait s'y attendre, le rare agrément de la comédie lyrique où viennent de débiter, je crois, comme librettistes, l'un et l'autre académiciens.

Suite aimable, plutôt que nécessaire, des conférences sur Fénelon, *le Mariage de Télémaque* est surtout le développement scénique d'un conte plus ancien et de même titre, écrit par M. Jules Lemaitre « en marge » de *l'Odyssée*. En voici l'argument, résumé dans le langage, à peu près, de l'auteur.

Télémaque venait d'atteindre sa vingtième année. Ses parens songeaient à le marier. Dans le pays, ce n'était pas facile. Les petites princesses des environs, dont Ulysse avait tué à coups de flèches les pères, les frères ou les cousins, montraient peu d'empressement à entrer dans la famille. Ulysse alors se souvint de Nausicaa, la fille d'Alkinoos, roi des Phéaciens. Et Télémaque ne demanda pas mieux que d'en croire les souvenirs paternels. Or, le même jour, des envoyés du roi Ménélas débarquèrent dans le port d'Ithaque. Ils venaient justement, de la part de Ménélas et d'Hélène, inviter le jeune Télémaque à se rendre pour quelques jours à la cour de Sparte, afin d'y rencontrer Nausicaa et de lui plaire. Télémaque les suivit le soir même et son père ne put se tenir de l'accompagner.

L'un et l'autre furent reçus très cordialement par l'Atride et par la divine Hélène. Mais Nausicaa et ses parens tardèrent quelques jours, à cause d'une avarie survenue à leur navire. Hélène, toujours bonne,

s'appliqua de son mieux à distraire Télémaque. Elle le faisait asseoir à table auprès d'elle et quand elle filait la laine pourprée, elle le pria de l'aider à dévider son fuseau. Et elle lui racontait avec agrément les épisodes intéressans du siège de Troie, sans oublier les héros, se taisant toutefois sur Paris. Un soir, on apprit que les souverains de Phéacie arriveraient le lendemain, avec leur fille. « Enfin ! » dit la bonne Hélène. Mais Télémaque s'écria : « Déjà ! » Car il avait subi le charme dévorateur de la fille de Lédæ. Quand Nausicaa parut, il ne lui montra que de l'indifférence, et l'autre amour de plus en plus l'égara. Toujours bonne, et soignée uniquement, après les agitations de sa vie passée, de travailler au bonheur paisible de deux enfans, Hélène essayait, mais en vain, de détourner Télémaque d'elle-même. Pour y réussir, elle employa la ruse. Après s'être concertée avec Nausicaa, elle feignit de céder enfin au fils d'Ulysse et lui donna la permission de l'enlever. Mais le soir, sur la grève, à sa place et voilée, elle envoya la fille d'Alkinoos. Un orage ayant retardé l'embarquement, l'impatient Télémaque souleva la voile et reconnut, à la lueur d'un éclair, la vierge par lui méprisée. Il en éprouva d'abord une très vive, et même injurieuse et brutale colère. Mais bientôt il se radoucit. Pour la première fois il s'avisait que Nausicaa, moins belle peut-être qu'Hélène, était sûrement plus fraîche et tout à fait charmante. Alors il s'émut en son cœur, et sur les flots, apaisés comme lui, en compagnie de son père, de ses beaux-pères, de Ménélas et de la bonne Hélène elle-même, il emmena sa fiancée vers Ithaque.

Agréable en soi, le sujet est traité d'une manière exquise, où, sous l'ironie légère, se trahit partout, à l'égard des êtres et des choses de la poésie hellénique, beaucoup moins d'irrévérence que de tendresse. Nous sommes ici très loin, — au-dessus ou au-dessous, selon le point de vue, — de la bouffonnerie et de la caricature qui font plus éclatante et moins pieuse la beauté de la *Belle Hélène*. C'est à peine, et seulement pour mémoire, ou par point d'honneur, que MM. Lemaître et Donnay recourent aux moyens classiques de la parodie : l'anachronisme, la transposition brusque des idées ou des mots, le calembour ou le coq-à-l'âne. Lorsque Ménélas, invitant Ulysse à souper, ajoute avec courtoisie : « *Tu f'urniras le sel attique,* » la tentation était irrésistible pour ces messieurs de faire répondre, et rectifier, par Ulysse : « *Non pas attique, mais ithaque.* » Aussi n'ont-ils pas résisté, et cela nous a valu d'ailleurs un ensemble vocal, une espèce de fou rire en musique, auquel nous n'avons pas résisté non plus. Au dernier tableau, tandis que Pénélope attend le retour de son époux, — encore ! — et de

son fils, Eumée, le divin porcher, interroge du regard la mer immense où bientôt paraîtront, il faut l'espérer, des nefs, se dirigeant vers Ithaque : « *Oui, des nefs!* » soupire la reine, avec l'accent que vous devinez. Mais cette réplique, approximative et dubitative, n'est pas méprisante, ayant ses raisons, raisons du cœur ! dans la défiance, bien naturelle, de Pénélope. Et par là ce jeu de mots innocent s'élève à la dignité d'un trait de caractère. Enfin, dans l'ordre de l'anachronisme non pas commis, mais au contraire évité, côtoyé spirituellement, nous goûtâmes fort, au premier acte, certain débat sur la question de savoir s'il convenait ou non d'envoyer en présent au roi Ménélas une lyre primitive, faite du squelette d'une tête de bœuf, à grandes cornes. Il parut alors que les objections du subtil Ulysse trahissaient le plus drôlement du monde, et délicatement aussi, le soupçon de certain symbolisme encore obscur, avec le pressentiment que les siècles à venir se chargeraient de l'éclairer.

Si partout ici l'esprit égaie la poésie, il est quelquefois comme attendri par elle. Le personnage d'Hélène est excusé, presque justifié, dans le passé, avec bien de la grâce et de la fantaisie, avec un sens profond aussi de la puissance mystérieuse, telle que la concevaient et l'admiraient les anciens, de la beauté et de l'amour. Dans le présent, pour Télémaque, et pour Nausicaa surtout, son innocente rivale, l'épouse, désormais vertueuse, de Ménélas est encore, toujours « la bonne Hélène. » Bonne autrefois parce qu'elle se donnait, elle l'est aujourd'hui parce qu'elle se refuse. Et le motif de son refus lui vient de l'expérience et de la pratique même, qui lui fit connaître l'inutilité non moins que la fatalité, de ses dons. Elle tient là-dessus à Télémaque des propos remplis à la fois de sagesse et de mélancolie : « Ah ! mon pauvre ami... pour toi, comme pour la plupart des jeunes hommes, mon nom est synonyme de volupté ; mais... si je devenais ta maîtresse, tu serais déçu comme les autres... Tous croyaient m'aimer, alors qu'ils aimaient seulement le rêve que je leur suggérais et que je ne pouvais assouvir. Et tous ceux qui m'ont possédée ont été déçus, tous, excepté mon Ménélas, parce que Ménélas n'a pas d'imagination. »

Mais dans le cœur d'Hélène, une raison de décourager Télémaque domine toutes les autres. Et celle-ci, qui n'était pas dans le conte primitif, est peut-être la plus gracieuse et délicate invention de la comédie. Parmi les présents destinés au couple royal de Sparte, il en est un, pour la divine Hélène, dont le subtil Ulysse, en prévoyant l'effet, a décidé le choix : c'est le voile brodé par les mains pures de

l'épouse pendant les dix années que dura l'absence de l'époux. Pénélope a fini par consentir à s'en séparer, non sans quelque résistance, bien légitime, et que traduisent des couplets, charmans de pudeur offensée.

Ulysse avait deviné juste. Hélène s'honore de ce témoignage de la considération d'une femme irréprochable entre toutes; bien plus, elle ne serait pas très éloignée de s'en émouvoir. Elle le reçoit avec déférence, elle le porte avec respect. Il semble que le frère tissu répande autour d'elle, insinue en elle un peu de sa chaste influence. Sous sa parure, elle n'oserait faillir. Palladium léger, il la défend de Télémaque, ou plutôt il défend, il sauve Télémaque d'elle. Ainsi, le souvenir de la mère garde l'innocence de l'enfant. Ainsi, dans cette grecque et païenne aventure, quelque chose de moral et de vertueux, sans être ridicule, est entré. D'autres intrigues, plus fortes, ont un ressort plus puissant; il ne faut à celle-ci qu'un réseau léger, pour l'envelopper de pure poésie.

Et la musique ne l'a point rompu. Elle s'est gardée, elle aussi, de la charge, sauf en deux ou trois passages, qui l'imposaient. C'est le chœur, déjà cité, du fou rire. C'est, plus encore, le chant national des Phéaciens, plaisamment, surtout furieusement imité de *la Marseillaise*, et plaisant, paroles et musique, par cette fureur même. Ulysse et Ménélas échangent à ce sujet des remarques pleines d'un sens patriotique autant qu'international. Il s'élève, il s'élance, le chant parodié, comme le chant authentique, sur le même rythme, d'un mouvement pareil. Et si, par surcroît, l'on songe que ce mouvement, ce rythme, — les hellénistes du moins l'assurent, — fut celui d'un chant guerrier de la Grèce, et de Tyrtée encore! oh! alors il semble bien que de le voir, de l'entendre entonner par des Grecs, et par des Grecs pour rire, ajoute, comme un dernier trait, la plaisanterie archéologique à tous les autres élémens de la caricature.

La partition, hors ces quelques rencontres, observe le style tempéré. Le premier air de Télémaque : « *Je sais bien quelle ardeur me pénètre,* » forme un pastiche musicalement spirituel, je veux dire qu'il l'est par la musique même, du « *Non so più* » de Mozart. Le voile enfin, le voile a porté bonheur à la musique aussi. Le « motif » du voile, (car il existe,) est gracieux. Par les deux premières notes, par l'*arsis*, (nous appelons ainsi, nous autres pédans, le « départ en levant, » le mouvement d'abord ascensionnel d'une mélodie), il rappelle un motif, lyrique avec élégance, des *Maitres Chanteurs*. Il y a toujours de l'esprit ou de la sensibilité dans les épisodes où l'on parle du voile.

où l'on chante le voile. Piquans par le tour, la modulation et la cadence finale, sont les couplets d'Hélène jurant de ne point céder à Télémaque « sous le voile de sa mère, » de sa mère à lui, bien entendu. Le duo d'Ulysse et de Pénélope, où se discute, puis se décide l'envoi du cadeau symbolique et flatteur à la divine Hélène, est fort agréable, avec d'amusantes cascades sur certains mots, plaisamment effarouchés, de Pénélope.

Oui, le voile est bien le *leitmotiv* et de la comédie et de la partition. La reine vient à peine d'en consentir l'abandon, que déjà le chœur s'étonne, s'émeut, s'indigne presque, dans le couplet que voici :

Quoi ? le voile ?
 Comment ! le voile !
 Elle abandonne le voile,
 Elle peut se séparer du voile,
 De son voile !
 Du fameux voile !!
 Enfin du voile !!!

Nous avons dit couplet. Mais c'est au moins une strophe, pour l'abondance et l'ordonnance aussi de la période. Et comme elle est, avec l'accroissement, puis le resserrement, vers par vers, du nombre des syllabes ou des pieds, comme elle est spirituellement disposée pour la musique ! Comme elle y prête, ou s'y prête ! Gageons que l'illustre et regretté Gevaert aurait su nous montrer là quelque réjouissante imitation de la métrique grecque. Sérieusement, deux purs lettrés (j'entends : qui ne sont que lettrés) écrivant pour la première fois, sauf erreur, des vers destinés à la musique, les ont faits les plus « musicables » du monde. Et le musicien ne les a pas laissés perdre. A l'exemple d'Offenbach, de l'Offenbach de la *Grande-Duchesse*, il a mis en valeur, en vedette et comme dans la pleine lumière sonore, le mot qui devait en effet la recevoir. Là-bas : « *le sabre* ; » ici : « *le voile*. » Au lieu de l'effet héroïque, un effet gracieux. Et, les deux objets différant, la musique non plus n'est pas la même. Pointée, un peu dure et comme rigide quand elle présentait ou brandissait « *le sabre*, » souple au contraire et comme arrondie, elle joue avec « *le voile*, » elle le déploie et le fait flotter au vent.

Mais le triomphe, musical et poétique, du voile, c'est la fin de la scène, tout entière excellente, de la remise des présents. Nombreux et variés sont les cadeaux offerts par Ulysse et par Télémaque à leurs hôtes, et de chacun la musique souligne, commente la nature et la qualité. « Douze pores de l'année, à la chair délectable. » sont l'objet

d'un récitatif à la fois solennel et savoureux, homérique. Maintenant, autre hommage à Ménélas : l'épée de Laërte, le père d'Ulysse, décédé récemment. Regrets et condoléances. L'oraison funèbre et filiale que prononce Ulysse est du meilleur style tragi-comique. Et puis et surtout, quand elle menace de tourner trop au noir sur ces paroles infernales : « *Son ombre maintenant erre au sombre séjour !* » alors je suis rasséréiné par la conciliante, la consolante intervention d'Hélène : « *Il est dans les Champs-Élysées,* » où la tonalité, l'orchestre, enfin toute la musique, s'éclaire d'une lumière élyséenne en effet, que le Fénelon de *Télémaque* eût aimée.

Et voici que, des mains d'une esclave, Télémaque, filial et pieux à son tour, a pris le voile maternel. Hélène le reçoit, respectueuse elle-même autant que flattée, et longuement elle le regarde. Bientôt, les paroles fleuries abondent sur ses lèvres. Pour le coup, c'est plus qu'un couplet, qu'une strophe, c'est vraiment tout un poème. Vous vous rappelez, dans la *Nuit de Mai*, la belle évocation que fait la Muse des paysages de sa patrie :

Et la Grèce, ma mère, où le miel est si doux,
Argos et Piéleon, villes des hécatombes,
Et Messa la divine, agréable aux colombes,

et tout ce qui suit. MM. Lemaitre et Donnay s'en sont également souvenus, et pour y ajouter encore. Ils en ont remis. Charmée, un peu gênée aussi, envieuse peut-être, avec quelques regrets, Hélène songe à cette vertu, partout renommée, et dont elle tient l'emblème entre ses peu dignes mains. Alors elle commence une nomenclature topographique, auprès de quoi la période de Musset paraît un sommaire. Toutes les régions, toutes les penplades, toutes les cités et les productions mêmes de la Grèce, avec leurs épithètes homériques, y sont énumérées. Et la musique s'adapte, non sans esprit ni sans poésie, à tous les détails de cette géographie physique et je dirai psychologique tour à tour. Descriptive, expressive de plus d'une façon, variant ses formes, ses modes, ses mouvements, passant de l'ode à la pastorale, à la psalmodie, elle est tantôt pittoresque, tantôt lyrique et, quand il le faut, religieuse. Elle exhale vraiment, avec un souffle d'Orient, un parfum d'antiquité grecque. Et quand arrive, chaleureuse et sincèrement émue, une péroraison qui ramène encore une fois le « motif » symbolique et gracieux du voile, « *du voile de ta mère,* » alors, paroles et musique prennent une espèce de grandeur. L'idée morale se mêle à notre vision et l'achève. Tant de lieux, et si magnifiques, nous appa-

raissent honorés par l'honneur d'une seule mortelle. C'est comme si Pénélope avait consacré sa patrie tout entière et la faisait plus belle encore, pour ne pas dire belle uniquement, de sa vertu.

Nous en avons dit assez, trop peut-être, d'une œuvre qui n'eut pas l'heur de plaire aux plus graves, aux plus renchérés de nos musiciens. Qu'ils daignent excuser notre faiblesse. Ils disaient du bout des lèvres : « Cela n'est pas mal, dans son genre. » Mais être « dans son genre » nous paraît tout de même une manière assez honorable d'être bien, pourvu que ce genre ne soit pas celui que vous savez. Dans celui-là, trop d'œuvres modernes, récentes, sont des chefs-d'œuvre. L'ennui ! Qui dira quel principe et quel système, quelle force, quelle puissance en ont fait certains musiciens, quelle considération, quelle renommée ils en tirent ! Or, écoutant la gentille musique de M. Terrasse, nous lui savions gré, non seulement de ce qu'elle est, si peu soit-elle, mais de n'être pas celle de MM. B... ou E... ou L... (Ne vous attachez point à ces initiales, qui sont de fantaisie.) Et la comparaison, non moins que la raison, nous inclinait à la bienveillance. Notre plaisir aussi nous y portait et volontiers nous nous reprenions à croire que la musique n'est peut-être pas nécessairement une forme de la délectation morose.

Celle-ci n'est pas le sentiment qu'inspire le ballet-divertissement du troisième tableau. Plastique, aquatique et vraiment grecque par la beauté des lignes et des mouvemens, cette pantomime représente, devant et pour Ulysse même, l'aventure d'Ulysse et de Nausicaa et de ses compagnes, celles-ci lavant, dansant et jouant à la balle sur les rivages de la Phéacie.

M^{me} Carré, lasse, indolente et comme un peu meurtrie, a trouvé dans le rôle, parlé et chanté, d'Hélène, un de ses meilleurs rôles. M. Fugère a bien de l'esprit, et sous les apparences débonnaires de Ménélas, un certain M. Delvoye a montré, sans ostentation, le comique le plus savoureux.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Au moment où paraîtra cette chronique, le Parlement entrera en session, et l'attention se portera beaucoup moins sur la quinzaine close que sur celle qui s'ouvrira. Que sera, que fera la nouvelle Chambre ? Dans quel sens le gouvernement cherchera-t-il à s'orienter ? Aura-t-il une politique ? L'exposera-t-il sans ambages ? S'engagera-t-il avec toutes ses forces pour la faire prévaloir ? A toutes ces questions les faits apporteront bientôt une réponse ; mais il est dans notre caractère national d'être impatient, et chacun cherche à éclairer les obscurités de l'avenir avec une lanterne plus ou moins sûre. Le gouvernement a tout l'air de faire comme les simples citoyens. Une note officielle, publiée dans les journaux, annonce sur un ton très ferme qu'il aura une politique, mais elle n'explique pas laquelle, et on se rappelle involontairement le cas de cet homme politique dont on disait qu'il ne savait pas encore ce qu'il voulait, mais qu'il le voulait déjà très énergiquement.

En attendant d'être mieux fixés sur les volontés du gouvernement, rendons justice à son esprit de méthode. Il a commencé par éclairer sa propre lanterne, et du même coup la nôtre : il a publié la statistique des diverses opinions qui se sont manifestées au cours des élections dernières et que le succès a consacrées. Tant de voix pour telle réforme, tant de voix pour telle autre : il a suffi pour les compter de se reporter aux programmes des candidats élus. Sans doute le procédé n'est pas infallible ; sa légitimité pourrait même, à quelques égards, être contestée, puisque nos lois ne reconnaissent pas le mandat impératif et que le député n'est pas définitivement engagé par les promesses du candidat. Il faut bien admettre que la discussion serve à quelque chose, et à quoi pourrait-elle servir sinon à modifier des opinions trop légèrement énoncées ? Mais ces modifications ne

sont pas sans limites, et, lorsque le pays s'est prononcé dans un certain sens, soit avec une forte majorité, soit même avec une minorité imposante, il y a là pour le gouvernement et pour les Chambres une indication dont il serait téméraire de ne pas faire état. Or c'est ce qui est arrivé pour la réforme électorale. Si M. Briand est, comme il l'a dit, l'homme des réalisations, il comprendra qu'il y a là une réalisation toute prête, et qui s'impose. Voici d'ailleurs les chiffres qui ont été donnés par le ministre de l'Intérieur. La Chambre se composant d'un peu moins de 600 députés, 271 se sont prononcés pour le scrutin de liste avec représentation proportionnelle, et 92 pour la réforme électorale sans plus de précision. Mais sur ces 92 députés, une cinquantaine au moins, qui appartenaient à l'ancienne Chambre, ont déjà voté la représentation proportionnelle, et c'est peut-être pour ce motif qu'ils ont jugé inutile d'entrer pour leurs électeurs dans de plus amples explications. On peut donc dire avec assurance que, au début de ses travaux, la nouvelle Chambre contient une majorité certaine de proportionnalistes, tandis que les partisans du *statu quo* électoral, ou de la proportionnée, — qu'on a ainsi nommée pour créer quelque équivoque avec la proportionnelle, — ou du scrutin de liste pur et simple, ne sont pas 140. La représentation proportionnée est celle qui établit une péréquation entre les circonscriptions électorales pour qu'elles contiennent approximativement le même nombre d'électeurs; c'est une réforme qui a son intérêt, mais qui ne guérirait et qui n'a d'ailleurs pour objet de guérir aucun des maux dont nous souffrons; les « mares stagnantes » qu'a si bien dénommées M. le président du Conseil auraient seulement les mêmes dimensions. Quittons la Chambre, voyons le pays : quelles ont été, parmi les électeurs, les proportions entre les partisans et les adversaires de la proportionnelle ? Ses partisans ont été 4 443 000, auxquels il faut joindre, au moins en partie, ceux de la réforme électorale sans plus de précision, qui ont été de 1 162 000. Les partisans réunis du *statu quo*, de la proportionnée et du scrutin de liste pur et simple n'ont groupé que 1 652 000 suffrages. Après avoir mis ces chiffres en balance, qui pourrait dire que le pays ne s'est pas nettement prononcé en faveur de la proportionnelle ? En tout cas, ce n'est pas ceux qui ont fait la séparation de l'Église et de l'État, sans parler de plusieurs autres réformes importantes, en dehors de toute consultation nationale.

Bon gré, mal gré, on devra tenir compte de ces chiffres, et telle est bien l'intention du gouvernement puisqu'il les a publiés. Si les journaux seuls, avec leurs moyens propres, avaient dressé cette statis-

tique, on aurait pu en contester l'exactitude; mais le gouvernement a des moyens d'information supérieurs à tous les autres, et c'est pour cela sans doute que, à tort ou à raison, une confiance plus grande s'attache à ce qui vient de lui. Toutefois, si le caractère officiel d'une publication est une recommandation puissante auprès des simples citoyens, elle doit l'être encore davantage pour le gouvernement lui-même. Comprendrait-on qu'après avoir constaté la volonté du pays, il y substituât la sienne propre, ou celle de tel parti ou de tel autre? Il aurait pu ne rien dire; il n'était pas obligé de livrer à l'opinion la statistique qu'il lui a livrée; il l'était d'autant moins qu'aucun de ses devanciers n'avait rien fait de pareil : aussi son initiative constitue-t-elle un engagement. Le moment des tergiversations est passé; il faut se prononcer et on ne peut le faire que dans le sens de la proportionnelle. Il est bien vrai qu'en le faisant, M. Briand se mettra un peu, rien qu'un peu, en contradiction avec lui-même, mais cela vaut mieux que de se mettre en contradiction avec le pays. Lorsque celui-ci a prononcé, il ne reste plus qu'à s'incliner. Quelle ne serait pas la force de M. Charles Benoist et des partisans de la réforme contre une résistance gouvernementale ou parlementaire? Ils parleraient au nom de plus de 5 millions d'électeurs, c'est-à-dire d'une force supérieure à toute éloquence, et, au surplus, ils sont éloquens eux-mêmes. M. Briand est trop habile pour se mettre en travers d'un pareil courant; mais on lui conseillera de louvoyer, et là est le péril. Le succès de la proportionnelle est, en effet, un échec pour les radicaux-socialistes, et cet échec doit leur être d'autant plus pénible qu'il retombe de tout son poids sur la tête de quelques-uns de leurs principaux coryphées. On n'a pas oublié le banquet où M. Combes, qui le présidait, s'est prononcé contre la réforme. Il l'a fait très brutalement, sans ménagemens, sans nuances, suivant l'habituel procédé de son esprit simpliste. Dans une lettre-manifeste, M. Léon Bourgeois y a mis plus de formes, mais a conclu de même. Qui pourrait en être surpris? Le parti radical tel qu'il est constitué, tel qu'il s'est comporté depuis une douzaine d'années qu'il est au pouvoir, est le produit légitime du scrutin d'arrondissement; il en a tous les défauts, toutes les infirmités, tous les vices, et, naturellement, il s'y complait; mais c'est précisément pour ce motif que le pays n'en veut plus : il a jugé l'arbre par ses fruits qui lui ont paru amers.

Le scrutin de liste avec représentation proportionnelle devra donc être admis en principe et, en quelque sorte, comme entrée de jeu; mais il y a plusieurs manières de l'appliquer et, là-dessus, sans doute,

on discutera longtemps. Le danger est même qu'on ne discute jusqu'à la fin de la législature : c'est à quoi travailleront les adversaires avoués de la réforme et encore plus ses adversaires inavoués et déguisés. Les moyens abondent de faire échouer une réforme : le plus simple, le plus efficace est de la compliquer de réformes incidentes qui, elles, sont destinées à ne pas aboutir. Si on prend le département pour circonscription électorale, comme on l'a fait en 1848 et en 1885, et si on se contente d'y corriger et d'y tempérer le scrutin de liste par la représentation proportionnelle, tout sera facile, le but pourra être atteint en quelques semaines ou, si on veut, en quelques mois. Dans ces limites, qui sont vraiment les siennes, la réforme est mûre; elle se fera aisément. Si, au contraire, à cette réforme primordiale, on en rattache certaines autres d'un caractère plus grandiose, mais, malheureusement, d'une réalisation plus complexe, le résultat sera tout autre : la Chambre tournera lourdement sa meule pendant quatre ans et son labour restera stérile. C'est parce que nous en avons eu le sentiment ou le pressentiment, que nous avons dû faire des réserves sur le discours que M. le président du Conseil a prononcé à Saint-Chamond, pendant la période électorale. Il y avait des choses excellentes dans ce discours, mais il y en avait trop, et de trop grandes, dont le nombre et l'ampleur rappelaient le *Ne quid nimis!* de la sagesse antique, ou le : Qui trop embrasse mal étreint, de la sagesse moderne. M. Briand a parlé de réunir plusieurs départemens en régions, et de faire de ces régions des circonscriptions électorales nouvelles, en attendant qu'on en fit des circonscriptions administratives et politiques. Ce sont là des conceptions dont il n'a pas et dont il ne revendique pas la paternité; elles se sont présentées déjà à beaucoup d'esprits, dont quelques-uns sont de bons esprits, et nous les acceptons volontiers comme objets d'études; elles sont intéressantes et sérieuses; le jour de la réalisation viendra-peut-être pour elles, mais il est encore lointain. Ces grandes réformes, en effet, ne sont pas mûres comme l'est la réforme électorale réduite à ses dimensions naturelles, et, si on veut subordonner celle-ci à celles-là, on aboutira à un ajournement indéfini. Vouloir tout faire à la fois conduit généralement à ne rien faire. Qu'arriverait-il d'ailleurs si, après avoir englouti les départemens dans les régions, on tombait dans le chaos? Le pays se jetterait dans une réaction violente qui risquerait d'emporter toutes les réformes à la fois et d'ébranler la République elle-même. Notre situation générale nous commande d'être plus modestes et de marcher à plus petits pas. Nous n'avons pas de bottes de sept lieues.

Veut-on l'exemple d'une réforme mal faite, parce qu'on a prétendu la faire porter sur un trop grand nombre de points en même temps? On le trouvera dans le projet d'impôt sur le revenu de M. Caillaux. Ce projet a pour nous plusieurs vices rédhibitoires, qui peuvent se résumer dans le mot d'inquisition; mais il a aussi un défaut d'un autre ordre, qui est d'avoir voulu supprimer d'un seul coup nos quatre contributions directes, c'est-à-dire de jeter à bas tout notre édifice fiscal pour le remplacer par un autre. Cette fois encore nous demanderons ce qui arriverait si nous tombions dans le chaos? Le pays se l'est demandé, lui aussi, avec inquiétude; il a écouté la longue discussion dont le projet de M. Caillaux a été l'objet et ce qu'il en a compris ne lui a inspiré aucune confiance. Ce projet si prôné, si vanté, n'a rencontré sur le terrain électoral que 152 partisans décidés à le voter. A la vérité, 228 autres l'ont admis à correction; mais c'est une manière de parler que nous pouvons adopter nous-même et qui signifie simplement qu'on ne veut pas du projet tel qu'il est. Qu'il puisse d'ailleurs être utile d'apporter des réformes à un système fiscal vieux de plus d'un siècle, personne ne le conteste, et tout le monde se serait rallié à des réformes successives qui auraient mis l'instrument fiscal mieux en rapport avec la matière à laquelle il s'applique. Mais M. Caillaux a voulu opérer en grand, et il s'est fait obstruction à lui-même. Son projet ne passera certainement pas tel qu'il a été voté par la dernière Chambre. Reste à savoir ce que fera le gouvernement relativement à ce projet? Quelle attitude prendra-t-il à son égard? Quel conseil donnera-t-il au Sénat, appelé maintenant à l'examiner? Nous n'en savons rien, et peut-être le gouvernement ne le sait-il pas encore lui-même. Évidemment, il s'attachera à une réforme fiscale; mais, si cette réforme devait être celle de M. Caillaux, on se demanderait pourquoi le gouvernement a publié une statistique d'où il résulte avec une clarté parfaite que le pays n'en veut pas. Il en veut une autre, soit : au gouvernement de rechercher et de dire laquelle. S'il se contentait de demander au Sénat de voter le projet Caillaux, il n'y aurait qu'un mot à répondre, c'est que le pays n'a donné à ce projet que 152 voix à la Chambre.

Nous énumérons rapidement les questions principales qui ont été posées aux élections dernières. Il y en a eu un assez grand nombre sur lesquelles nous aurons à revenir plus tard, lorsque la Chambre devra les traiter à son tour : par exemple, la question des monopoles d'État, et nous ne manquerons pas de rappeler alors que le monopole de l'alcool n'a réuni que 75 partisans, et celui des assurances, 101.

Sans doute, ce ne sont pas des chiffres définitifs; beaucoup de candidats ne se sont pas prononcés sur des questions qui n'intéressaient que médiocrement leurs électeurs; mais l'indifférence de ces derniers est significative; il est permis d'en conclure que des réformes autour desquelles s'est fait un si grand silence ne sont pas très vivement demandées par l'opinion. Les monopoles de l'alcool et des assurances ont un caractère purement économique; nous ne le disons pas pour en diminuer l'importance, mais pour la caractériser. Il n'en est pas de même du monopole de l'enseignement. La question, ici, est plus haute; elle touche aux intérêts moraux du pays et aux plus graves de tous, puisque l'enseignement donné à l'enfance prépare l'avenir.

Il y a quelques années, — c'était en 1899, — lorsqu'une grande commission parlementaire étudiait, sous la présidence de M. Ribot, la réforme à introduire dans l'enseignement, tout le monde se prononçait résolument pour la liberté, d'où naît la concurrence, universellement considérée comme la condition du progrès. Pas une seule voix, alors, n'a réclamé pour l'État le monopole de l'enseignement. Mais, depuis, la situation s'est modifiée, et les idées ont changé. A mesure qu'ils se sont sentis plus forts, les radicaux ont montré des prétentions nouvelles, timides au début, plus exigeantes par la suite, et, en fin de compte, arrogantes, prétentions qui n'allaient à rien moins qu'à l'établissement du monopole scolaire. Les derniers projets présentés par M. le ministre de l'Instruction publique s'inspiraient déjà de cet esprit; sans aller jusqu'aux conséquences extrêmes, ils s'orientaient dans leur direction. Les journaux radicaux-socialistes étaient plus hardis que le ministre; ils demandaient la destruction de l'enseignement libre; ils faisaient, pour la préparer, une campagne bruyante qui devait attirer l'attention du pays. Elle l'a attirée, en effet, et les candidats ont dû s'expliquer sur la question dans leurs programmes. Combien d'entre eux se sont-ils prononcés pour le monopole de l'État en matière d'enseignement? 66, pas un de plus, et on conviendra que c'est peu. Nous sommes surpris nous-même qu'un aussi grand effort ait abouti à un aussi petit résultat. Et, cette fois, on ne peut pas dire que le pays s'est désintéressé de la question. Non, certes, car la liberté de l'enseignement a compté 298 défenseurs, c'est-à-dire la moitié de la Chambre, et, dans l'autre moitié, il est à croire qu'elle a encore bon nombre de partisans. On se rappelle la manifestation des évêques contre certains manuels scolaires: si elle a paru à quelques-uns excessive ou inopportune, le sentiment général a été que l'enseignement public n'était pas tout à fait sans reproches

et cela explique que le pays se soit fortement prononcé pour la liberté. La liberté n'est pas une panacée sans doute, mais elle atténue le mal qu'elle ne guérit pas. Enfin, aux yeux des esprits généreux, elle est un principe, et ce principe est particulièrement sacré lorsqu'il touche à la conscience. Le pays l'a compris ; le pays l'a dit ; que fera le gouvernement ? Les radicaux-socialistes continueront, malgré tout, de le pousser dans le sens du monopole, sinon, au moins du premier coup, jusqu'au monopole lui-même. Mais il trouvera, dans la statistique qu'il a publiée, des moyens de résistance et de défense. S'il n'en use pas, on ne s'abstiendra pas de lui demander pourquoi il a publié cette statistique. On peut affecter d'ignorer la volonté du pays ; mais, quand on l'affiche, il ne reste plus qu'à s'y conformer.

Nous pourrions tirer des élections dernières d'autres enseignemens encore qu'elles comportent : mais il est facile de les résumer en disant que le parti radical a fatigué le pays. On a tout dit, et nous l'avons fait nous-même bien des fois, sur l'âpreté, la rapacité, l'insolence avec lesquelles ce parti tard venu au pouvoir l'a exploité à son seul avantage, domestiquant l'administration et le gouvernement dans les conditions les plus humiliantes pour eux, puisqu'ils étaient réduits au rôle de pourvoyeurs électoraux. Le gouvernement et l'administration acceptaient d'ailleurs fort bien cette condition subalterne, contents de vivre et ne demandant rien de plus, dans la confiance que les choses continueraient d'aller ainsi longtemps encore. Le pays a montré le premier quelque impatience, et, bien que la manifestation de ce sentiment ait été de sa part encore un peu faible, il a bien fallu y voir un avertissement. La question est de savoir si on le comprendra et dans quelle mesure on s'en inspirera : voilà pourquoi on se tourne du côté du gouvernement, dans l'attente de ce qu'il va faire. On le croit fort, et il le sera s'il croit l'être lui-même. Mais, pour exercer sa force, il fera bien de s'appuyer sur le pays plus encore que sur la Chambre. Il y a dans celle-ci près de trois cents députés qui n'ont été élus qu'avec l'appui de l'administration : si les choses continuent de marcher comme elles le font depuis quelque temps, cet appui qui, hier encore, a pu être efficace, ne le sera probablement plus dans quatre ans. Le gouvernement fera donc bien de mettre un peu d'avenir dans ses calculs. Les classifications de partis sur lesquelles nous vivons depuis quelque temps sont devenues de plus en plus artificielles. Elles avaient été faites sur des questions qui sont aujourd'hui résolues, ou qui ont évolué, ou qui ont fait place à d'autres. Les radicaux se sont montrés scandalisés de certaines coalitions formées

contre eux sur le terrain électoral, et nous ne disons pas qu'elles aient toujours été édifiantes ; mais, si elles ont été possibles, et surtout si elles ont été triomphantes, cela vient de la lassitude générale, du désir de voir autre chose, du dégoût qu'inspire la défroque du passé, de l'attente de combinaisons, peut-être même de conciliations qui pourront se produire avec plus de désintéressement et de convenance autour de questions nouvelles, posées en dehors des haines que la politique du Bloc a répandues et qui ont tout dénaturé et empesté. On dit que nos ministres cherchent à se mettre d'accord sur un programme, dont ils feront part d'abord à M. le président de la République et qu'ils soumettront ensuite au Parlement. Attendons ce programme, et souhaitons que la statistique électorale l'ait préparé. En tout cas, elle a préparé les esprits à une politique déterminée, et sans doute on n'a pas publié la statistique pour leur offrir une politique qui en serait le contresens.

Nous ne sommes pas les seuls à avoir eu des élections politiques : nos voisins belges en ont eu également. On sait que chez eux la Chambre se renouvelle non pas intégralement, mais partiellement, et que le mode électoral adopté y est ce scrutin de liste avec représentation proportionnelle que nous essayons d'introduire en France. Il est appliqué en Belgique depuis quelques années, et personne ne propose de l'y supprimer. Sans doute le parti vaincu montre contre lui de la mauvaise humeur le lendemain de sa défaite, mais à la réflexion, tout le monde comprend qu'il est pour les vaincus surtout une garantie, et que le mieux est de le conserver.

Nous ne donnerons pas de longs détails sur les élections belges, puisqu'elles n'ont pas changé la situation antérieure et qu'en diminuant de 2 voix la majorité catholique, — qui était de 8 et n'est plus que de 6, — elle n'a pas affaibli d'une manière bien sensible la force du gouvernement. Un gouvernement, chez nous, aurait beaucoup de peine à vivre avec une majorité aussi faible ; il serait à la merci du moindre incident, et les candidats à sa succession rôderaient dans les couloirs en quête de cet incident qu'ils trouveraient sans peine le moyen de provoquer. Cela vient de ce que nous n'avons pas de partis solidement organisés et que le gouvernement, comme l'opposition elle-même, vivent chez nous de coalitions de rencontre qui se forment et se déforment sous des influences parfois insaisissables. Nous avons même eu des ministères qui avaient des majorités de rechange et qui passaient de l'une à l'autre suivant les cas. Cette con-

ception du gouvernement parlementaire n'est pas celle de nos voisins : la leur est plus sérieuse et plus stable. Une majorité, même réduite à 6 voix, leur suffit pour gouverner, tant ils savent pouvoir compter sur la fidélité de leurs amis. Dans ces derniers temps, toutefois, le parti catholique avait eu à traverser des épreuves difficiles ; les questions militaires l'avaient divisé et des coalitions provisoires s'étaient formées entre une fraction de la droite et une fraction de la gauche ; on pouvait se demander s'il n'en résulterait pas un ébranlement dans la rigidité des vieux cadres, et c'est peut-être sur cette éventualité que les libéraux comptaient. Qu'on songe à la durée du gouvernement catholique : il est au pouvoir depuis vingt-six ans, ce qui ne s'est peut-être jamais vu pour aucun parti dans aucun gouvernement parlementaire. A chaque élection partielle, la majorité catholique perdait, comme elle vient de le faire encore, quelques-uns de ses membres ; mais si le bloc continuait de s'effriter, il continuait aussi de dresser sa masse inébranlable, à l'encontre du bloc libéral qui grossissait trop lentement. Cette fois pourtant, les libéraux avaient un meilleur espoir. Il est devenu inutile, aujourd'hui que le scrutin a prononcé, de dire sur quels points ils croyaient remporter des victoires qui ne se sont pas produites. Ces victoires n'étaient pas bien nombreuses, mais elles auraient suffi pour les ramener aux affaires, et peut-être, à leur tour, y seraient-ils restés longtemps. Libéraux et socialistes comptent dans leurs rangs des hommes de mérite, des orateurs distingués, des politiciens habiles, et c'est assurément un sort pénible pour eux, pénible comme celui de Tantale, de voir le flot électoral se rapprocher toujours davantage sans les atteindre jamais. Cela dure depuis plus d'un quart de siècle, la durée d'une génération politique qui passe, non pas inutile sans doute, ni tout à fait impuissante, mais qui ne peut cependant ni donner sa mesure, ni réaliser une partie notable de son programme. En France, autrefois, des partis constitutionnels sont devenus révolutionnaires pour moins que cela : on l'a bien vu le 24 février 1848. Les Belges sont plus respectueux de la Constitution et des lois, et ils savent attendre.

M. Charles Benoist, qui est allé en Belgique pour y voir fonctionner la représentation proportionnelle, a fait part à un journal de ses observations et réflexions. Il a trouvé des libéraux assez enclins à accuser le système électoral qui ne les avait pas préservés de la défaite, mais sa conclusion, à lui, a été très différente. « La pauvre R. P., dit-il, n'en peut mais de la déconvenue des libéraux. Et le suffrage majoritaire n'y eût rien fait : ou plutôt, il eût fait bien pis...

Le sismographe électoral ne peut pas enregistrer des mouvemens qui ne se sont pas produits. » Telle est la vérité. Qu'il le doive à son propre mérite ou seulement aux circonstances, le parti catholique voit la prospérité générale se développer autour de lui. Cette prospérité a fait, depuis quelques années, de la Belgique un pays heureux; elle ne demande pas autre chose que la continuation de ce bonheur. Ajoutons que Bruxelles est aujourd'hui le théâtre d'une Exposition internationale, qui sera certainement un succès ajouté à tant d'autres. La richesse du pays s'y manifeste avec éclat, et les produits étrangers rivalisent avec les produits belges pour faire de cette magnifique exhibition un des plus beaux spectacles que l'activité humaine puisse se donner à elle-même. Les catholiques ont répandu le bruit qu'une crise politique serait en ce moment d'autant plus inopportune qu'elle compromettrait cette grande fête de l'industrie, et les libéraux prétendent avec dépit que cet argument n'a pas laissé de faire impression sur l'électeur. Peut-être en a-t-il été ainsi; mais, à parler franchement, nous souhaiterions que nos propres partis n'eussent jamais employé, en temps d'élections, d'armes plus déloyales. Si une crise politique avait eu lieu en Belgique, et si le pouvoir était passé des mains des catholiques dans celles des libéraux, l'Exposition universelle ne s'en serait vraisemblablement ressentie en aucune manière; mais les catholiques étaient en droit de penser et de dire le contraire, et cette menue monnaie d'argumens a eu toujours cours en temps d'élections. Autant qu'on peut voir les choses à la distance où nous en sommes, il semble bien que tout se soit passé correctement en Belgique. Les libéraux ont été vaincus; nous le regrettons pour eux; mais enfin ils ont continué de gagner du terrain. Tout en ajournant leurs espérances, ils n'ont, certes, aucune raison d'y renoncer et ils n'y renoncent pas.

Une fois de plus, la Crète fait parler d'elle et cause quelques préoccupations à l'Europe. La faute en est à tout le monde, aux Crétois sans doute dont la situation est extrêmement fautive, mais aussi à l'Europe ou plutôt aux puissances protectrices qui, par le retrait de leurs garnisons, ont paru leur donner un dangereux encouragement.

Les quatre puissances protectrices, l'Angleterre, la France, l'Italie et la Russie, ont très fermement maintenu en paroles le principe de la souveraineté ottomane, et ce principe est même représenté par un drapeau planté sur un rocher au milieu de la mer; mais, en fait, l'administration de la Crète fonctionne au nom du roi de Grèce, et il est impossible de rêver une dissidence plus complète entre l'éti-

quette mise à la porte et la réalité qui est à l'intérieur. Cette opposition vient de se manifester d'une manière particulièrement éclatante à propos de la réunion de la Chambre crétoise. Si le sujet n'était pas aussi sérieux par les conséquences qu'il risque d'avoir, on pourrait croire à une opérette. La Crète appartient à la Porte, c'est entendu ; mais le premier acte des députés crétois a été de prêter serment au roi de Grèce, considéré comme le souverain du pays. Cela s'est déjà fait, disent les Crétois ; c'est donc le maintien du *statu quo* ; qu'y a-t-il là à reprendre ? Sans se reporter au passé, on peut constater dans le présent un fait nouveau. Il y a, dans l'assemblée crétoise, un certain nombre de députés musulmans qui, après avoir élevé une protestation formelle contre le serment prêté à un souverain étranger, ont naturellement refusé de le prêter eux-mêmes, et se sont même retirés pour donner plus d'accent à leur démarche ; mais les Crétois en ont profité pour donner, à leur tour, plus d'accent à leur manifestation, et, quand les députés musulmans ont voulu rentrer, ils les ont consignés à la porte de la salle, sous prétexte d'éviter des manifestations qui auraient pu devenir regrettables. On comprend que le gouvernement ottoman se soit ému de pareils actes ; il en a saisi les quatre puissances protectrices ; il a demandé une nouvelle reconnaissance de ses droits et un règlement définitif de la question crétoise. Déjà plusieurs notes ont été échangées. Pour ce qui est de la reconnaissance de ses droits, le gouvernement ottoman obtient toujours pleine satisfaction : les quatre puissances ont déclaré très volontiers que le serment prêté par l'assemblée crétoise au roi de Grèce n'avait aucune importance. Jusque-là tout va bien, parce qu'il ne s'agit que de déclarations verbales ; c'est ensuite que les difficultés commencent. Que faire pour réduire la Crète au respect des engagements internationaux que les puissances prennent pour elle, mais sans elle ? Des mesures coercitives seraient seules efficaces, et on hésite à les prendre. Hésitations naturelles, mais fâcheuses, parce que la situation se complique et s'aggrave en se prolongeant, et qu'on a le sentiment d'un danger qui, d'un moment à l'autre, peut éclater. Ce danger est que la Porte ne perde patience et que, si elle ne peut pas agir directement sur la Crète, elle ne cherche une diversion du côté de la Grèce. Il n'est pas douteux que les manifestations de la Crète, embarrassantes et irritantes pour l'Europe, embarrassent moins, mais irritent bien davantage encore le patriotisme ombrageux de la Jeune-Turquie. En ce moment, la révolte de l'Albanie occupe le gouvernement ottoman ; l'occasion a donc pu paraître favorable

aux Crétois pour faire un nouvel acte consacrant leur annexion théorique à la Grèce; mais les circonstances peuvent se modifier, la Porte peut retrouver une plus libre disposition de ses forces militaires, et, bien qu'elle soit pacifique, comme tout le monde l'est ou semble l'être en Europe, c'est jouer avec le feu que de laisser à l'état effervescent une question qui touche à tant d'autres et qui peut subitement les mettre en cause.

On le sait; mais que faire? Il s'agit de réparer, d'un seul coup, si on le peut, des fautes accumulées; mais comment s'y prendre? Les obsèques du roi Édouard l'ayant amené à Londres, M. Pichon a causé de la situation avec sir E. Grey, et les deux ministres se sont mis d'accord sur un programme d'action qu'ils ont soumis à l'Italie et à la Russie, lesquelles n'ont pas encore fait connaître leur sentiment. Ce programme consisterait, dit-on, à obliger les Crétois à laisser rentrer à la Chambre les députés musulmans, et cet article est d'une application relativement facile; mais un second décide qu'un haut commissaire serait renvoyé en Crète. Il y en a eu deux successivement, le prince Georges et M. Zaïmis; ils étaient désignés par le roi de Grèce et nommés par les puissances qu'ils représentaient, situation équivoque dont ils sont sortis l'un et l'autre, le second surtout, avec une extrême discrétion, sans faire le moindre bruit. Peut-être sera-t-il plus difficile à leur successeur de rentrer, et, dans ce cas, que fera-t-on? Vouloir résoudre la question crétoise serait en ce moment un projet chimérique; il y a d'ailleurs beaucoup de questions dans le monde qui restent sans solution pendant un temps plus ou moins long, et cela importe peu. L'essentiel est de faire, nous ne disons pas comprendre, car ils ne le comprendraient pas, mais sentir aux Crétois qu'ils ont des devoirs envers l'Europe. Si on ne le fait pas, la paix balkanique sera toujours à la merci d'un incident.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

JEANNE D'ARC⁽¹⁾

III⁽²⁾

L'ABANDON

I

L'an mil quatre cens vingt et neuf
Reprint à luire le soleil...

Voilà, en deux vers sincères et délicieux, tout l'effet de l'apparition de Jeanne d'Arc. Cette bonne Christine de Pisan, âgée de soixante-sept ans, les écrivait avant de mourir, au moment où les temps se tournaient « de grand deuil en joie nouvelle. » Personne n'espérait plus la veille : tout paraît assuré le lendemain; la volonté divine est intervenue.

De toutes les parties de la France, le même sentiment fait explosion :

Si rabaissez, Anglois, vos cornes;
Matés êtes sur l'échiquier.

Et encore :

Arrière, Anglois coués, arrière,
Par le vouloir de Roy Jhésus.

On demande au Bourgeois d'Orléans s'il croit vraiment que le grand effort fait par les armées du roi Charles VII n'eût pas suffi pour délivrer la ville ; il le nie fortement : « Demande si la ville a été délivrée par l'intervention de la Pucelle plutôt

(1) *Copyright by Gabriel Hanotaux.*

(2) *Voyez la Revue des 1^{er} et 15 mai.*

que par la force des armes : répond que lui et tous ceux d'Orléans pensent qu'elle est venue de Dieu à leur secours et que, sans cela, ils seroient sous la puissance des Anglois. Il ne croit pas que ni les habitans, ni les soldats eussent pu résister à l'attaque des adversaires qui avoient, alors, pris le dessus. » (*Procès*, III, 26.)

Ce sentiment simple gagne et se répand par toute la France. Les ardents s'enflamment, les prudens s'inclinent, les dévots adorent, les hommes d'armes s'arment; tous adhèrent, chacun selon son caractère. A la Cour, dans les provinces, à l'étranger, chez les adversaires, en Angleterre, partout, c'est le même ébranlement : seulement, ce qui est joie aux uns est terreur aux autres. On se presse, dans les églises, au nom de « l'Angélique, » qui réalise la devise de Jean d'Harcourt : *Expellere per angelum Anglos*; on organise des processions en son honneur; on frappe des médailles à son image; on élève sa figure sur les autels.

Plus tard, au procès, les juges attestent la dévotion populaire, en y cherchant un grief contre l'accusée : « *Item*, ladite Jeanne, par ses inventions, a séduit le peuple catholique; beaucoup en sa présence l'ont adorée comme sainte et l'adorent encore en son absence, commandant, en son honneur, messes et quêtes dans les églises; bien plus, ils la déclarent la plus grande parmi les saints, hormis la Sainte-Vierge; ils élèvent des images et des représentations d'elle dans les basiliques consacrées : ils portent sur eux sa figure en plomb ou autre métal, comme on fait pour les saints canonisés; ils la proclament partout envoyée de Dieu et ange plutôt que femme (1). »

Il faut tout le bon sens de Jeanne pour qu'elle échappe à la contagion de cette ivresse idolâtre : « En vérité, dit-elle au procès, je ne m'en aurais su garder, si Dieu ne m'en avait gardé lui-même. »

A Rome, en pleine cour pontificale, un clerc français, attaché au pape Martin V, témoigne, dès 1429, de l'émotion religieuse produite par les premiers exploits de Jeanne d'Arc : « En trois jours, toute l'armée anglaise fut condamnée à l'inaction ou à la fuite. A voir le brillant appareil de cette armée, la force des combattans, le courage des gens d'armes, les bonnes dispositions prises par les chefs, on eût pensé que les forces réunies de l'univers n'auraient pas pu faire en un mois ce que la

(1) *Procès* (I, 290). — Voyez P. Lanery d'Arc, *le Culte de Jeanne d'Arc au XV^e siècle*, 1887, in-8.

Pucelle accomplit en trois jours. A qui l'attribuer, sinon à celui qui peut faire tomber une grande foule sous les coups de quelques hommes, et pour qui le salut d'un grand nombre ne présente pas plus de difficultés que le salut d'un petit nombre? C'est donc à vous, mon Dieu, roi de tous les rois, que je rends grâce d'avoir humilié le superbe en le brisant et d'avoir maîtrisé nos adversaires par la force de votre bras (1). »

Des étrangers, des gens très froids, négocians italiens, résidant à Bruges, environnés, si j'ose dire, de l'esprit adverse, entrent à pleine voile dans l'idée du miracle. On n'attend même pas que les faits soient advenus : on les affirme comme accomplis aux récentes commémorations évangéliques : « Le 24 juin, fête du bienheureux et gracieux Jean-Baptiste, ledit Dauphin, accompagné de la damoiselle, appelée de son nom Jeanne, illuminée par l'Esprit saint, inspirée de Dieu, est arrivé à Paris, tous les Anglais avec le Duc de Bourgogne en étant sortis pacifiquement ensemble; ladite damoiselle et messire le Dauphin étant à Paris avec ses barons et chevaliers prospérant et se réconfortant, acclamé comme souverain dans les terres et châteaux et villes de France, il fut fait de très notables fêtes, le Dauphin prenant courage avec la damoiselle et pardonnant à toutes gens... Ladite damoiselle fit cette réconciliation en cette manière que, pendant un ou deux ans, les Français et les Anglais, avec leurs seigneurs, devront se vêtir d'étoffe grise avec la petite croix, ne prendre, toute cette année, le vendredi de chaque semaine, que du pain et de l'eau, être tous en bonne union avec leurs femmes et ne plus dormir charnellement avec d'autres femmes et faire promesse à Dieu de ne vouloir user, en nulle manière, d'aucun discorde de guerre. Et, ensuite, cette damoiselle a dit à messire le Dauphin qu'elle veut aller à Rome (ou à Reims) pour le faire couronner de sa couronne de toute France. Tout ce qu'elle a dit s'est accompli; les paroles de ladite damoiselle sont toujours vérité; elle est venue pour accomplir de magnifiques choses en ce monde. *Amen* (2). »

En Lorraine, pays de Jeanne, on voit la fuite des Anglais sur la mer :

Anglais ont pris barque à plenté
Par la mer en Angleterre s'en sont rallés!

(1) *Nouveau document*, etc., publié par L. Delisle, Champion, 1905.

(2) *Chronique de Morosini* (III, p. 66).

En Allemagne, elle est la « Sibylle de France, » « sainte, virginale, prophétique. » Elle a le don de vaillance et le pouvoir de seconde vue. Les prodiges l'accompagnent : les boulets de pierre crachés par les canons ennemis tombent en poussière à ses pieds ; une colombe vole auprès d'elle, portant en son bec une couronne d'or... « Lors du sacre de Reims, la chevauchée française a foulé tout le vignoble à l'entour ; mais, quand le Roi part de la ville et tire vers Paris, les tiges se redressent et fleurissent d'une floraison plus belle sous les pas de la Pucelle (1). »

Dieu ayant pris parti et combattant pour la France, la France est, désormais, elle-même, en état de miracle. Son sol et son ciel sont sacrés. « Après la bataille de Patay, on voit venir, en Poitou, comme des hommes armés de toutes pièces chevauchant en l'air sur un grand cheval blanc et, au-dessus des armures, une grande bande blanche, venant devers la mer d'Espagne et passant par-dessus deux ou trois forteresses près Talmont et tirer vers Bretagne : dont tout le pays de Bretagne fut épouvanté. » (*Procès*, V, 422.) Cela donne à réfléchir au Duc de Bretagne, qui venait de se rapprocher des Anglais ; il s'apprête à chanter encore sa palinodie.

Quant aux Anglais, quelle terreur indicible les saisit ! « Race superstitieuse, » ainsi qu'il est dit au procès (II, 370), ils se sentent sous le bras de Dieu ou sous la griffe du démon. Il ne fait pas bon s'attarder sur ce sol où la maléficiieuse Pucelle a dit que pas un seul Anglais ne demeurerait que ceux qui sont en terre. Sauve qui peut !

Chose à peine croyable, huit ou dix jours après la levée du siège d'Orléans, le duc de Bedford, qui s'est replié sur Paris, reçoit de telles nouvelles de l'armée « qu'il est obligé d'expédier des lettres closes aux capitaines de tous les ports de la côte normande, de la Somme à la Seine, à Eu, Dieppe, Fécamp, Honfleur, pour leur défendre de laisser aucun déserteur se rembarquer pour l'Angleterre (2). »

(1) G. Lefèvre-Pontalis, *Revue Hebdomadaire* (17 avril 1909, p. 311), et surtout : *Les Sources allemandes de l'Histoire de Jeanne d'Arc* (t. 1, p. 144).

(2) G. Lefèvre-Pontalis, *la Panique anglaise*. — Les particuliers, même loin des lieux, étaient épouvantés. Le correspondant de Morosini écrit, de Bruges, immédiatement après les premières nouvelles de la levée du siège : « Un Anglais qui s'appelle Laurence XXX (Trent?) que Marino connaît bien, honnête et discret personne, écrit, de cette chose, voyant ce qu'en disent, dans leurs lettres, tant

Et cet effroi, quasi physique, n'est pas seulement la suite de la surprise et du choc ; il dure bien au delà du jour où la Pucelle a emporté la victoire par un coup soudain. Elle est déjà navrée, palpitante, désespérée, traînant, sur les routes de l'Île-de-France, la dernière étape qui la conduit à Compiègne, et les insulaires n'osent pas encore renoncer, pour venir l'affronter, à la protection de la ceinture d'argent. Henri VI s'embarque pour la France ; il entreprend une campagne qui doit être décisive ; il annonce qu'il veut, lui aussi, se faire sacrer à Reims. Mais l'armée anglaise, réunie à grand'peine, se disperse dès qu'il est question de traverser la Manche. Le gouvernement est obligé de publier un mandement royal, « contre les capitaines et soldats se dérochant au service, terrifiés par les incantations de la Pucelle. » (3 mai 1430 ; *Procès*, V, 162-164.) Et, six mois après quand la Pucelle est prisonnière, les fers aux pieds, rivée dans la cage de fer où les Anglais sont sûrs de la tenir et de la garder jusqu'à la mort, ils tremblent encore ; le 12 décembre 1430, on lance un autre « mandement » avec ordre adressé à tous les fonctionnaires de la côte anglaise d'avoir à arrêter les fuyards de l'armée que les maléfices terrifiants de la Pucelle ont mis hors de sens. » (12 décembre 1430, t. V, p. 192.)

Par ce coup de balancier extraordinaire, qui élève les uns jusqu'aux nues et enfonce les autres aux abîmes, — si grande que soit la part faite à l'imagination et à la superstition, — des faits positifs, tangibles, n'en sont pas moins accomplis ou en voie d'accomplissement : la délivrance d'Orléans, la victoire de Patay, le couronnement à Reims. De la Loire à la Seine, par Troyes, Reims, Laon, Crépy-en-Valois, Compiègne, Beauvais, Saint-Denis, toutes les approches de Paris sont reconquises ; au plein cœur de la Normandie, Évreux entre à composition (12 août probablement) (1).

Charles VII était sur le point de se réfugier dans le Dauphiné et, peut-être, de quitter la France ; maintenant il est Roi ; — roi couronné dans les formes solennelles, oint de la Sainte-Ampoule, guérissant les écrouelles à Saint-Marcoul de Corbeny. Il

hommes d'honorables et de grande foi : « Cela me fait devenir fou ! » *Chronique* (III, 54).

(1) Sur l'importance de cette composition, sur les conséquences qu'elle devait avoir au point de vue de la conquête anglaise, voyez Germain Lefèvre-Pontalis, *la Panique anglaise* (p. 10).

marche sur Paris; toutes les places de la Picardie et du Nord de la France n'attendent qu'un signal pour se rallier à la nation et à la dynastie.

Bedford, si froid et qui se domine, d'ordinaire, est ému par ces événemens étranges où il ne peut s'empêcher de reconnaître, lui aussi, la « main de Dieu. » Il écrit à son neveu, le jeune roi Henri VI : « Toute chose a prospéré pour vous jusqu'au temps du siège d'Orléans, entrepris *Dieu sait par quel conseil*. Auquel temps, après l'aventure arrivée à la personne de mon cousin Salisbury que Dieu absolve! (frappé par un boulet, et mort devant Orléans, 1429), arriva, *par la main de Dieu*, comme il semble, un grand méchef sur vos gens qui étaient rassemblés là en grand nombre : lequel provint en grande partie, comme je pense, par enlacement de fausses croyances et folles craintes qu'ils ont eues d'un disciple et limier du Diable, appelé la Pucelle, qui a usé de faux enchantemens et sorcelleries; lesquels méchef et déconfiture, non seulement ont diminué d'une grande partie le nombre de vos gens, mais aussi ont ôté le courage du restant d'une façon merveilleuse et ont encouragé vos adversaires et ennemis à s'assembler incontinent en grand nombre... » (*Procès*, V, 137.)

Telle est la situation, décrite de main de maître et de la main du maître, aux environs du mois d'août, au moment où, à Reims, la première partie de sa mission achevée, Jeanne se prépare à ce qu'elle considère comme l'achèvement de sa tâche, l'expulsion des Anglais hors du royaume.

Quittant Reims, elle vient, avec Charles VII, à Saint-Marcoul de Corbeny; elle suit la rive droite de l'Aisne, passe à Vailly où le Roi reçoit les clefs de la bonne ville de Laon, qui ouvrent également les places du Nord. On se met en route, par Soissons et par les villes du Valois et de l'Île-de-France, vers Paris. L'armée est pleine d'entrain; le pays est soulevé. Partout on escompte le succès, on l'affirme, on le célèbre. Les Anglais évacuent Paris, ayant renoncé à le défendre. Les partisans du roi légitime prennent courage, et sont prêts à ouvrir les portes. Que le Roi s'approche : il trouvera la ville soumise; le royaume sera reconstitué!

Soudain, l'élan qui paraissait unanime est brisé. La campagne commencée est interrompue, abandonnée. La Pucelle se sent tenue à l'écart, exclue des conseils, suspecte. Elle cherche, interroge; on se tait.

Son inquiétude ne la trompe pas : autour d'elle, une trame se noue. Des fils invisibles l'ont enveloppée soudain ; elle est arrêtée et ramenée du ciel sur la terre, en plein vol. Hier, justifiée, heureuse, « à l'honneur » sur les marches de l'autel, dans la cérémonie du sacre ; aujourd'hui, négligée, discutée. Le Roi lui-même, son « gentil Dauphin, » si bon, si pitoyable pourtant, se dérobe, tourne le dos ; il tourne le dos à sa propre fortune, aux saints, à Dieu. Elle n'est plus l'envoyée, « l'ange, » mais une femme gênante, exagérant ses succès, n'écoutant personne, entêtée, glorieuse en habits et en conduite. Elle n'a plus que des défauts. Autour d'elle, elle surprend le doute, le ricanement, les haussemens d'épaules. La Cour, après l'avoir laissée sans appui, sans soutien à l'attaque de Paris, l'éloigne des armées, la traîne inutile dans les châteaux de la Loire, jusqu'au jour où, d'elle-même, et contre la volonté de tous, par une vue extraordinairement juste de l'importance du siège de Compiègne, elle se décide à partir au secours de cette place, et succombe.

Que s'est-il passé ?

On ne sait si Jeanne a eu la connaissance ou la révélation des machinations qui l'ont peu à peu poussée au bûcher. Elle n'a rien dit, rien laissé paraître. Au procès, quand elle parle de tout et de tous avec une si claire franchise, elle ne cesse de ménager, d'une volonté évidente, le Roi, la Cour, les conseils du Roi, tout ce qui reste, pour elle, jusqu'au bout, la *cause*, c'est-à-dire la France. Pas un reproche, pas une allusion, pas une réticence ; elle se jette, avec sa fougue ordinaire, contre la moindre insinuation pouvant porter atteinte à la dignité du Roi ; jusqu'à la dernière minute, elle le couvre de ses déclarations loyales ; elle veille sur lui avec une tendresse et une indulgence maternelles ; elle répond de lui jusque sur le bûcher et devant l'histoire.

Aussi l'histoire a hésité longtemps. D'ailleurs, les précautions étaient prises. Tout était trouble et caché ; ceux qui avaient mené l'intrigue en avaient soigneusement effacé les traces. Aux affaires qui touchent l'âme des peuples, il faut des siècles pour que la vérité perce.

La vérité a percé ; on y voit clair aujourd'hui et, s'il reste encore quelques obscurités, il est possible, cependant, de reconstituer l'enchaînement des faits de politique, des faits de fata-

lité et des faits de conscience qui ont décidé du sort de la Pucelle. Il est possible d'expliquer, ou, du moins, de s'expliquer le « mystère de l'abandon. »

II

Quand Jeanne d'Arc, venant de la frontière lorraine, se présenta inopinément à Chinon, elle tombait, sans le savoir, dans un fourré de complications politiques et d'intrigues. C'était, d'ailleurs, l'état normal aux entours de Charles VII.

Charles VII, lui-même, tenu de court par ceux qui se disputaient sa faveur ou plutôt qui usurpaient sa volonté, ne savait que s'incliner, s'effacer, se dérober devant l'exigence du dernier qui avait parlé.

Parmi tant de ténèbres et de contradictions qui obscurcissent l'histoire de cette époque, le véritable caractère de Charles VII reste une énigme.

Il avait vingt-cinq ans. Blême, maigre, les jambes tortes, la physionomie peu ouverte et comme attristée sous des traits gros et sensuels, on le trouve généralement morose, inquiet, soupçonneux, indolent et puis, tout à coup, il apparaît généreux, diligent et beau diseur. Entre la folie de son père Charles VI et la neurasthénie de son fils Louis XI, la phobie le guette. Timidité, méfiance, envie, c'est le fond d'un tempérament mélancolique. Mais, son intelligence nette, sa réflexion constante, sa ténacité souple et indomptable, à l'affût derrière de longues patiences, prépareront, à la fin, ses succès et justifieront ce beau nom de *victorieux* (1). C'est un politique !

Le malheur a étouffé la première explosion de sa charmante jeunesse. Pendant longtemps, il doute de lui-même ; il a le scrupule de sa naissance, de sa légitimité, de son droit. Accablé par l'infortune, sous le coup, peut-être, du choc physique qu'il a reçu à l'accident de La Rochelle, il cherche un refuge dans ces « retraites et cabinets » où, selon le reproche que lui adresse un contemporain, il reste « muché et caché en châteaux, méchantes places et manières de petites chambrettes. » Il n'a d'autres ressources ni d'autres soulas que la conversation des

(1) Un élu de Lyon qui le visite à Bourges, en 1448, écrit : « Si, vous certifie que c'est un seigneur de grand cœur et qui, incontinent qu'il a dit une chose, la veut maintenir. » Cité dans Coville, *Histoire de France de Lavisse* (p. 382).

femmes et leurs tièdes approches. Il semble tout endormi : *Quare obdormis, Domine?* lui crie Jean Jouvenel des Ursins. En lui et autour de lui, tout se délite et va à vau-l'eau : dégoût, relâchement, veulerie (1).

Cette étrange maladie de la volonté qui frappe le Roi, dans la période immédiatement antérieure à la venue de Jeanne d'Arc, atteint aussi l'entourage et gagne, des grands aux petits, tout le royaume.

Un affaissement universel avait succédé à la violence des luttes entre Armagnacs et Bourguignons. Les peuples avaient horreur de ces excès et d'eux-mêmes ; après le coup de la rue Barbette, après le coup du pont de Montereau, après les journées alternatives des Armagnacs et des Cabochiens, la bête était à la fois ivre et dégoûtée de sang ; car ce n'est pas le naturel de la race. La fureur l'affole ; mais les retours sont prompts, avec la dépression de la honte et du remords.

Les choses en étaient à ce point que personne ne discernait plus le devoir. La lutte contre l'étranger, le bien du peuple, la paix, c'étaient les mots répétés dans les protestations officielles ; mais, depuis longtemps, les consciences étaient entrées à composition avec elles-mêmes et, sous la pression brutale des événements, les cœurs s'étaient diminués et l'existence de chacun pelotonnée au plus étroit abri. Le courage militaire, le service du prince ou des chefs, les dernières vertus qui subsistent, d'ordinaire, aux temps où la force règne, se prostituaient à la rapacité et à la cupidité. Le but de la guerre, c'était le pillage ; le mobile des corps à corps, la rançon ; la raison des sièges « l'apâtissement. » Les hommes, les partis se ménageaient pour mieux s'exploiter. Une sorte d'hostilité larvée, sans objectif net et sans ressources décisives, n'était qu'une suite de surprises et d'embuscades. Le soldat tournait à l'écorcheur. La diplomatie emboîtait le pas aux armes. L'art suprême était de garder un pied dans les deux camps.

La guerre ayant commencé par des rivalités d'influence et des dissensions dans la maison royale, avait conservé ce caractère en quelque sorte familial. Querelles de cousins, impies,

(1) J. Jouvenel des Ursins, *Épître aux États d'Orléans*, B. N. ms. fr., 2701. — Cf. Aug. Brachet, *Pathologie mentale de Louis XI et de ses ascendants*, Charles VII, *passim* ; et, dans un sens plus atténué, Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. II, chap. iv.

honteuses d'elles-mêmes, dont on ne savait jamais si elles allaient s'assouvir en de nouvelles tueries ou se fondre en une subite embrassade. Tous ces gens, parens et amis, se disputaient non pas tant le pouvoir, l'influence, non pas tant l'influence, le profit. Ils soulevaient le peuple en l'attendrissant sur ses misères qu'ils aggravait. Cependant l'ennemi, le conquérant étranger gagnait et, se glissant entre les partis, faisait sa main et parfois, tant les souffrances étaient grandes, se voyait appelé et accueilli comme un sauveur (1).

L'histoire, qui domine les événemens, sait que, dans cet étrange bouillonnement, de grandes œuvres s'accomplissaient : formation des premières nationalités européennes, affaissement du système féodal, éviction des maisons apanagères, essai d'un premier équilibre européen. Mais les contemporains, qui subissaient la rafale sans deviner la germination, s'abandonnaient au caprice de la tempête qui les roulait dans son tourbillon.

Rien n'était fixe, tout était en perpétuel changement ; et tel fut, précisément, l'un des traits caractéristiques de ce Charles VII, si éminemment fils de son temps : « Moul de condition muable, » dit Chastellain ; et encore : « Aucuns vices soustenoit ; souverainement trois : *muableté*, *diffidence* et, au plus sûr et le plus, c'étoit *envie* pour le tierce. »

Dans la famille royale, à la Cour, dans les partis, une même mobilité inquiète, une fuyante fluidité précipitent sans cesse, les unes sur les autres, les vagues d'une agitation vagabonde. Pas une parole sûre, pas un serment loyal ; des regards gauches, une fidélité truquée, à double et à triple fond. Pas de chambre qui n'ait sa porte de derrière et son escalier dérobé ; pas de château qui n'ait ses souterrains perdus et ses oubliettes. Jeu de cache-cache alternant avec un jeu de balançoire. La morale en patenôtres et la religion en amulettes : pour les particuliers acquérir, pour les princes conquérir, c'est tout. Louis XI sera le héros du système ; Machiavel en écrira le bréviaire.

(1) Voyez le tableau si complet, si émouvant de ces guerres fragmentées, localisées, émietées à l'infini, dans les articles que M. G. Lefèvre-Pontalis a publiés dans la *Revue de l'École des Chartes* (années 1893 et suiv.). Il cite le texte si expressif de Monstrelet : « Quarante ou cinquante paysans, une fois plus, une autre fois moins, armés et habillés de vieux haubergeons, jacques, vieilles haches et demi-lances où il y avoit massues au bout, à tout lesquels s'en alloient les uns sur méchants chevaux ou jumens, les autres à pied embûcher les bois où se tenoient les Anglais... » Dans le parti contraire, les choses sont les mêmes, un peu moins hagarde, peut-être, parce que moins spontanées. Année 1894 (p. 279).

Mais Louis XI, Commines, Machiavel ont eu des précurseurs : leurs maîtres et modèles furent ces princes de la maison de Valois, fils et petit-fils de Charles V, au premier rang le « grand duc d'Occident, » Philippe le Bon.

On sait, de reste, que le risque couru par la France, au temps de Charles VII, fut la rivalité, un moment prépondérante, de la domination de Bourgogne qui, installée sur la Meuse, la haute Seine et l'Escaut, n'avait qu'à tendre les bras aux Anglais, maîtres de la Guyenne, du Périgord et de la Normandie, pour enserrer et étouffer la dynastie capétienne. Le roi de Bourges, aplati entre ces deux forces, ne pesait guère plus qu'un duc de Bretagne à demi indépendant, un roi d'Arles ou un duc de Savoie à demi italiens.

Or, dans cette lutte décisive, Charles VII, pauvre héritier dépouillé et inexpérimenté, avait pour partenaire le plus puissant de ses parens, l'homme d'Etat le plus raffiné et le plus ambitieux de sa génération, nageant à pleines eaux dans ces temps troubles, Français d'origine, Flamand de choix, Anglais de calcul et d'alliance, se portant tantôt d'un côté tantôt de l'autre, et poursuivant ainsi le but caché que son excessive prudence n'avait pas encore osé s'avouer à elle-même.

Il y a, dans la galerie du roi de Wurtemberg, un buste représentant Philippe le Bon : on dirait plutôt Philippe le Magnifique. La figure longue, puissante et osseuse, entièrement rasée, le grand nez droit, les larges oreilles, le rictus de la bouche aux lèvres épaisses, serré et renfoncé vers les commissures fortement accusées, le menton plein, les joues râpeuses, labourées d'une ride verticale, le front haut et étroit reposant sur des arcades sourcilières majestueusement symétriques, ce masque, que le large chapeau auréole, découvre une nature robuste, sèche et superbe. La puissance et la ruse se disputent ce visage froid où tout se devine, rien ne se lit. Il y a du César en ce Valois. Le regard porte au-dessus du spectateur et au delà du spectacle, illuminant vaguement d'imagination ambitieuse une physionomie de paysan pratique et gaigneur. Comme ce terrible sire s'emboîte bien, dans l'histoire, entre Charles V et Louis XI ! Le portrait ne nous trompe pas : c'est bien ainsi que les contemporains l'ont vu : « Droit comme un jonc, fort d'eschine et de bras, et de bonne croisure, le regard fier sous des

sourcils dont les coins se dressaient comme cornes en son ire. » Chastellain, le bon rhétoriqueur, tremble sous ce regard : « Ne séoit à homme, fors à Empereur ou Roy, porter telle effigie que luy, telle imaigne, ni telle figure... et parloit son viaire (visage), ce sembloit, disant : « Je suis prince... » En une étable eût-il été ainsi, comme une imaigne en un temple. »

La tige, dont il est la fleur, ayant ses racines en France s'épanouit, transplantée et grassement nourrie dans ces riches Flandres. Il gagna ses peuples, dont il n'avait pas le sang, par conquête d'abord, puis par autorité, prévenance, complaisance, attentions et délicatesses extrêmes. Ces bourgeois de Gand, de Bruges, de Bruxelles n'étaient pas faciles à manier, entendant garder leur prince pour eux, limitant l'emprise souveraine par leurs franchises et par leur arrogance, pointilleux sur leurs libertés, « étant telle l'imagination des vassaux et subgetz de mondit seigneur, dit son conseiller Hugues de Lannoy, que il n'est point tenu de exposer les personnes de luy et de ses susdits vassaux et subgetz sans rémunéracion ; » tous, commerçans exacts, proportionnant les sacrifices au profit. La tradition de ces princes et de ces peuples ne s'est pas perdue en terres flamandes.

Ainsi, prenant et pris tout ensemble, le duc Philippe est tenu de louvoyer sans cesse, jouant au plus fin, frappant et caressant. Ce vaillant homme, ce brutal, ce dépensier, ce voluptueux ne parle que de sagesse, de modération et de piété. Il a toujours à la bouche la cause de l'Église ; toute sa vie, il fut sur le point de partir pour la croisade ; mais il ne partit pas, se tenant aux tâches plus proches et plus fructueuses, non sans exciter railleries et brocards, dont peu lui chaut : « Aucuns pays ont cette coutume que quand ils se trouvent en banquets avec leurs amis et qu'ils ont la teste un peu échauffée de bonne chère, ils entrent en dévotion par compagnie et à l'envy font des vœux d'aller en Hiérusalem, à Rome, Nostre-Dame de Lorette ou à Saint-Jaques en Galice : et ne font guère, souvent, tels vœux le matin. J'ay ouy dire que les Flamands et aucuns Allemans qui vont chantans par les rues, en ce royaume, en leur lifreloffre, sont costumiers de faire tels entreprises (1). »

Compulseur de dossier et amateur de beuveries, « couché

(1) Guillaume Paradin, *Annales de Bourgogne*, cité par G. Doutrepoint. *La Littérature française à la Cour des ducs de Bourgogne* (p. 513).

souvent à deux heures après mynuit et levé à six heures du matin, jamais oyseulx qu'il ne s'occupast ou en estudes de livres ou de tirer de l'arc pour s'exercer en quelque ébastement honeste, ou au conseil de haultes choses, quand le cas requéroit (1) » ; se faisant lire, à haute voix, les vieilles histoires, la *Chevalerie Ogier de Danemark*, *Renaud de Montauban*, *Huon de Bordeaux*, les *Conquêtes Charlemaigne*, et, surtout, les prouesses des anciens, l'*Alexandre*, l'*Histoire romaine jusqu'à César*, les *Faits des Romains*, le *Romuléon*, ces lectures alternent, pour lui, avec d'autres plus ragailardissantes, le *Romant du Renard*, le *Décameron* de Boccace ; c'est autour de lui que se content les récits recueillis dans les *Cent nouvelles Nouvelles* ; c'est pour lui que composent ces chroniqueurs incomparables, la gloire de la littérature bourguignonne, Pierre de Fenin, Pierre Cochon, Monstretlet, Lefèvre de Saint-Remy, l'écrivain dit « le Bourgeois de Paris, » G. Chastellain, Wavrin, O. de La Marche, Molinet ; c'est pour lui qu'enluminent et peignent les maîtres des Flandres, les Hubert et Jean van Eyck (2), Roger van der Veyden, le maître de Flemalle, Thierry Bouts ; c'est pour lui que sculptent les « tailleurs d'imaiges » de la Chartreuse de Dijon : après la mort de Claus Sluter, ses élèves, Claus de Werve, Jean de la Huerta, Le Moiturier ; c'est pour lui qu'écrivent des armées de scribes et de copistes, parmi lesquels des Memling, des Jean de Bruges, des Simon Marmion ; c'est à sa voix enfin que s'exalte le luxe le plus féérique et le plus insolent qui fut jamais, dans les tournois, dans les fêtes, dans les « vœux du faisan, » dans les solennités de la *Toison d'Or*, où la politique se joue parmi les prières et où sont rapprochés, en une invocation équivoque, la Bible et Ovide, Gédéon et Jason, la maîtresse aux fauves parures et la princesse lointaine qui a traversé les mers pour devenir sa femme, Isabeau de Portugal.

Sur le territoire artificiellement construit, qui s'étend des polders de Hollande aux vignobles de Bourgogne, une histoire autre que celle qui fut s'essayait, une histoire plantureuse et grasse, pleine de génie et d'initiative, luxuriante et luxurieuse, une histoire de tisserands, de drapiers et de tapisiers, avec une littérature de prosateurs, de conteurs et de chroniqueurs, sans

(1) *Ibid.* (p. 483).

(2) *Le Triomphe de l'Agneau* est exposé à Saint-Bavon en 1432, l'année qui suit la mort de Jeanne d'Arc.

lyrisme que celui de la chair, sans philosophie que celle de la nature, sans idéal que celui des gloires terrestres, — sauf un acompte de béguinages et d'œuvres pies pour le rachat du ciel.

Si cette esquisse se fût achevée, la Belgique eût été ce que fut la France. Peu s'en fallut que la conquête flamande ne réussît, avec le concours de l'Angleterre ; mais elle se heurta à la résistance plus sèche, plus nerveuse et plus sobre des gens de la Champagne, de l'Île-de-France et des pays d'outre-Loire. Pour l'équilibre et la santé de l'histoire européenne, il fallait que ce débordement de luxe, de matière et de chair fût comprimé, il fallait que Jean van Eyck et Roger de la Pasture fussent contenus avant de devenir Rubens ou Jordaens. L'âme française tint bon : l'âme française, c'est-à-dire Jeanne d'Arc !

Jamais la partie n'avait été mieux engagée, mieux conduite, plus près d'être gagnée qu'aux temps de Philippe le Bon : défrancisé comparativement à son père Jean sans Peur, plus français et plus mesuré que son fils « le Téméraire, » il avait si bien dressé le double piège que la proie semblait ne pouvoir échapper. Le royaume des lys, réduit et corrodé par toutes ses frontières, ayant perdu sa capitale, voyant couler, par toutes ses veines ouvertes, son énergie vitale, était livré au plus ambitieux et au plus habile. Philippe était celui-là. Des trois adversaires, Charles VII, le régent d'Angleterre et lui-même, il se sentait l'homme du destin... quand il rencontra une autre destinée.

A vrai dire, sa prudence extrême hésitait encore et cette cauteleuse réserve compliquait le problème et le rendait plus dangereux et plus captieux encore. Le Duc n'ignorait pas les faiblesses de sa force et les tares de son trop récent et trop rapide succès.

Sa maison était si étroitement liée et subordonnée à la maison de France qu'il ne pouvait, sans un défi à l'opinion, faire litière de tous ses liens de fidélité, de vassalité, de parenté. Il y a un degré de perversité qu'on ne peut dépasser sans péril. Sa cause et celle du « Dauphin » s'entremêlaient de telle sorte qu'il était, pour ainsi dire, impossible de les opposer nettement l'une à l'autre : mêmes origines, même langue, mêmes goûts, mêmes serviteurs, mêmes séjours ; où commençait la France, où finissait la Bourgogne ? Avec les habitudes du temps en matière de subordination seigneuriale et personnelle, les limites étaient aussi mobiles sur le sol que dans les esprits. On vivait

l'un dans l'autre, l'un chez l'autre : les parens sont les plus incommodes des adversaires, alors même qu'ils sont les plus détestés ennemis.

Et puis, il y avait d'autres solutions possibles qu'une brutale exhérédation du cousin. En matière de succession tout arrive. Les fils de Charles V n'avaient-ils pas régné pendant la minorité de Charles VI? Ce « Dauphin » chétif était un obstacle bien mince entre ses parens et le pouvoir; sa santé physique et morale ne paraissait pas beaucoup plus solide que celle de son père. La nature se charge parfois de résoudre les problèmes qu'une hâte désordonnée complique.

La modération s'imposait pour d'autres raisons encore : la domination des ducs de Bourgogne était récente, leurs territoires étaient dispersés, leurs sujets fiers et turbulens. Ces républiques des Flandres très occupées par leurs affaires, à elles, s'intéressaient peu aux desseins et aux convoitises de la maison régnante. Chaque effort au dehors avait pour contre-coup une rébellion au dedans. Ce Philippe était un souverain trop récent pour jouer aux Alexandre. Il disait, beaucoup plus tard : « Je veux bien que chacun sache que, si j'eusse voulu, je fusse roi. » Peut-être. Mais il en fut de cela comme de son vœu de croisade et autres « liffreloffres » à la flamande.

A la constitution d'une grande « Bourgogne, » il est un empêchement décisif : c'est le rapprochement fatal, contre elle, de l'Allemagne et de la France. Il semble bien, qu'en Europe, il n'y ait pas de place pour une domination *impériale* entre ces deux pays (1). Si Charles VI et Charles VII furent les seuls princes français, peut-être, qui conservèrent la fidélité des alliances allemandes, c'est que leurs règnes coïncidèrent avec la grandeur bourguignonne. Resserrée sur son étroite bande de terre, surveillée du côté de la mer par la jalousie anglaise, la fortune des Pays-Bas, avec tout ce qu'elle charrie d'eaux fécondantes et de limons puissans, s'enlize dans son propre succès comme le cours du grand fleuve qui les a créés se perd et s'épuise avant d'atteindre la mer.

En somme, au for intime de Philippe le Bon, si volontaire Flamand qu'il fût, si accroché à ses riches et belles Flandres, il

(1) Ceci ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de place pour des populations indépendantes. Pirenne, dans son *Histoire de Belgique*, explique très bien cette situation des « Bourguognes » entre la France et l'Allemagne (t. II, p. 228-29).

reste une inclination, une attirance, et même une nécessité « françaises. » Il ne peut oublier Paris. Sa politique, invinciblement tournée de ce côté, subit encore l'attraction.

Mais, en revanche, elle pèse sur Paris, en raison de la proximité, de la puissance et de sa modération même. Ses chances sont dans l'arrangement et dans la « combinaison, » plus que dans la violence absolue et dans les armes. C'est en cela qu'elle diffère de la politique anglaise, nécessairement militaire et conquérante. Il y a là un point où les deux alliés se sépareront, et c'est à pressentir et à saisir ce joint que s'épuisera l'habileté des ministres de Charles VII.

La maison de Bourgogne, française par ses origines, française par son objectif, française par ses procédures, devait nécessairement trouver des adhésions et des concours en France. Elle les trouvait, en effet, et jusque dans l'entourage le plus intime de Charles VII. La ligne de démarcation existait à peine; par des communications incessantes et des transitions insensibles, le contact était gardé.

Une seule personnalité était, par sa situation, nécessairement, fatalement, opposée, quand même, à l'alliance anglo-bourguignonne: c'était le dauphin Charles. Lui était, par essence, intransigeant. Il ne pouvait entrer à composition, parce que la souveraineté ne se divise pas: elle se garde ou se perd.

Tirailé entre les partis qui s'agitaient autour de lui, le jeune Roi, faible et dénué de tout, était presque sans choix parce qu'il était sans ressources. Le dernier avait raison, parce que le plus proche était le plus dangereux.

Ainsi s'expliquent les longs silences de Charles VII, son indolence voulue, les demi-sommeils où il s'attardait. Une telle disposition est la suite de la pénurie et du découragement, puisqu'il garde, incontestablement, ses facultés d'intelligence et d'observation. Sa volonté seule est en échec. Pris entre la conquête anglaise et la pénétration bourguignonne, il surveille et il attend.

Faisons le tour de cette Cour réduite au minimum et acculée aux expédiens.

D'abord, les vieux Armagnacs. Le parti, dispersé et décapité depuis la mort du connétable, n'avait guère d'autres repré-

sentans auprès du Dauphin que des personnalités violentes et cupides, mais qui le tenaient depuis le temps de sa jeunesse : c'étaient les assassins du pont de Montereau : ils pesaient sur lui par l'évocation d'une complicité plus ou moins établie et avouée, par des souvenirs communs qu'ils savaient rafraîchir à l'occasion, et aussi par le concours incontestablement dévoué et efficace qu'ils lui apportaient dans sa lutte contre l'étranger.

Les survivans de ce groupe un peu usé, Tanneguy-Duchâtel, le président Louvet, Guillaume de Champeaux, évêque de Laon, un favori sans mérite, Frottier, le chirurgien Cadart, compromis autant qu'on peut l'être, — leurs têtes étant, à la plupart, le gage réclamé par le parti bourguignon pour toute œuvre de pacification, — restaient forcément attachés au succès de la cause française. Ceux-là donc étaient anti-bourguignons, anti-anglais à fond, et jusqu'à en être embarrassans. Attachés, dans la famille royale, à ce qui subsistait de fidèle au duc d'Orléans, leur plus grande force était l'espèce d'« envoûtement » qu'ils exerçaient sur le Dauphin. Lui, n'osant rompre avec le passé sanglant, ne savait comment se dégager de leur dangereux dévouement.

Une intrigue fomentée par un parti rival l'y aida : il se laissa faire, selon sa coutume d'abandonner sa conduite au fil des événemens. Mais les remplaçans avaient d'autres visées. Ceux-ci ne cherchaient pas seulement à exercer le pouvoir sous le nom du prince, ils prétendaient diminuer l'autorité royale jusques et y compris un démembrement partiel du royaume ; il s'agit, ici, du parti des Grands et de la haute aristocratie apanagère, rivaux directs de la Couronne, tout prêts à s'appuyer sur la Bourgogne et, au besoin, sur l'Angleterre pour arriver à leurs fins. Ils se prononçaient pour toutes les transactions, pourvu qu'elles leur profitassent ; à grands cris, ils se réclamaient d'une cause, en tous temps populaire, celle de la paix.

A la tête de ce parti, se trouve un très grand seigneur, frère du duc de Bretagne, le duc de Touraine, futur connétable de Richemont.

Arthur de Bretagne est, d'abord, « breton. » Il travaille pour lui-même et pour sa maison. Il rêve de se tailler une principauté indépendante en Touraine, la Bretagne jouant ainsi dans l'Ouest le rôle que la Bourgogne joue dans l'Est et les comtes de Foix

dans le Midi (1). En tant que comte de Richemont, il est le vassal du roi d'Angleterre. Sa mère a épousé, en secondes noces, Henri V. Au retour d'une longue captivité dans l'île, il reste, d'abord, fidèle à la cause anglaise. C'est seulement à la mort de Henri V qu'il se brouille avec le duc de Bedford (2). Mais il a épousé, en octobre 1423, une sœur du Duc de Bourgogne et a lié partie avec celui-ci, au moment où ses nouvelles ambitions le portent à se rapprocher du dauphin Charles.

L'origine de l'affaire est dans un pacte conclu à Amiens, le 17 avril 1423, et où s'étaient rapprochés le Duc de Bourgogne, le duc de Bedford, le duc de Bretagne, le comte de Foix et Richemont. Par le Duc de Bourgogne, le duc de Savoie et la reine Yolande étaient dans le secret. Combinaison formidable. Ces puissantes convoitises s'étaient rapprochées parce qu'elles comptaient avoir une proie digne d'elles à se partager : à savoir ce qui restait de puissance et de substance à la royauté.

Celle-ci est au plus bas; la bataille de Verneuil (17 août 1424) la réduit à merci. Le dauphin Charles est au désespoir, il mendierait à genoux la paix. La reine Yolande lui conseille de s'adresser au duc de Bretagne dont les relations avec la Bourgogne et avec l'Angleterre peuvent lui procurer des adoucissements de la part du vainqueur. Richemont s'offre comme intermédiaire. Le Dauphin, pour échapper au plus proche péril, livre son gouvernement et sa personne aux grands : c'est le salut par la concession et le renoncement.

Richemont subordonna son adhésion à l'agrément du Duc de Bourgogne. Il alla passer un mois auprès de son beau-frère avant de se décider. L'entente de Montluel entre Savoie, Bretagne, Richemont, avec la coopération du Duc de Bourgogne, posa les conditions acceptées par Charles ; et quand Richemont reçut, le 7 mars 1425, l'épée de connétable, devant l'assemblée des États généraux réunis à Tours, il y eut un sentiment général que

(1) M. Samaran, dans son livre sur la *Maison d'Armagnac*, a établi que peu s'en fallut qu'on ne vit renouveler, dans le Midi, ce qui s'était passé, dans le Nord, avec la maison de Bourgogne. Le roi d'Angleterre rechercha l'alliance de Jean d'Armagnac et offrit même de marier son fils avec la fille de ce puissant seigneur.

(2) Sur le moment où Richemont se sépare de la cause anglaise, voyez une note de M. Germain Lefèvre-Pontalis dans *Revue de l'École des Chartes*, septembre octobre 1895 (p. 437). L'auteur qualifie en termes heureux et justes « les oscillations du prince breton, son humeur ondoyante et ses desseins ambigus... » « les détours compliqués et tortueux de son caractère et de sa politique... » p. 411).

c'était une « addication » de Charles VII, « et que le Roi s'était soumis à leur ordonnance. »

Richemont s'empare du pouvoir. Il chasse, sans coup férir, les vieux conseillers du Dauphin, les Armagnacs sanglans et dépravés, le président Louvet, Tanneguy-Duchâtel, le chirurgien Cadart, « gens de bas et petit lieu qui ont pour convoitise de gouverner et d'attirer à eux les chevances du royaume. » Richemont affiche son programme, aussi clair que possible : « confirmer, conclure et *appointer du tout le fait de la paix*, ensemble aviser pour pourvoir aux choses nécessaires au relèvement du royaume et *union des seigneurs du sang de mondit seigneur*, mettre sus justice et ôter toute roberie et pillerie (1). »

La capitulation complète de la royauté fut réglée dans l'entrevue de Saumur, entre Charles VII et Jean VI duc de Bretagne (octobre 1425), entrevue qui fut le nœud de cette extraordinaire combinaison. « Le Roi lui a dit et fait dire, comme à son plus proche, *qu'il vouloit* dorénavant, en ses affaires personnelles et en ce qui concernoit le royaume, se laisser gouverner par lui et suivant son conseil. » Le duc de Bretagne déclare au Roi qu'il n'a d'autre conduite à suivre que celle-ci : « 1° se mettre à son devoir *pour réduire et rallier à lui ceux de son sang* ; 2° *principalement le Duc de Bourgogne* ; 3° pour arriver à faire, au Duc de Bourgogne, des offres convenables, prendre pour bons les articles rédigés par le duc de Savoie (en décembre 1424) et recourir à l'intermédiaire du duc de Savoie et de lui-même, duc de Bretagne ; 4° pour remplir son devoir envers Dieu et sa conscience, *faire des offres raisonnables aux Anglais*, et s'en rapporter, à ce sujet, au duc de Bretagne, et abandonner audit duc le gouvernement des finances du pays de Languedoil... etc. (c'est-à-dire des seuls pays qui payaient encore des subsides réguliers à la royauté) (2). »

Les sermens furent échangés. Richemont régna. La politique de l'aristocratie apanagère triomphait.

Richemont régna de 1425 à janvier 1428.

Il semble bien que c'est au fond de l'âme de Charles VII que se fit la première résistance royale et française. Il avait laissé faire, ne pouvant résister. Mais, pendant près de trois ans, sans savoir très bien ce qui se passerait et sans vouloir fortement (car

(1) Cosneau, *Le connétable de Richemont*, p. 93 et suivantes.

(2) Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, tome II (p. 113).

ce n'était pas sa manière), mais avec une souple attention à profiter des circonstances favorables, il avait attendu son heure.

Il saisit la première branche qui s'offrit pour arrêter sa dérive : c'était une branche pourrie. Le sire de La Trémoille, appartenant par sa naissance, par ses alliances et par ses engagements, au parti de Bourgogne, lui avait été recommandé par le connétable de Richemont : « Vous avez tort, avait dit le Roi ; il vous trahira, je le connais mieux que vous. » Le faible caractère de Charles VII devait réaliser ce que sa claire intelligence avait prévu. Il se mit peu à peu dans la main de La Trémoille ; si bien qu'un courtisan de second plan et de valeur médiocre délogea la haute aristocratie et ce connétable si fier qui, à tout prendre, valait mieux que lui.

La Trémoille était un gros homme audacieux et sûr de lui, parlant haut, sachant remplir sa caisse et la vider au besoin : les riches sans scrupule vont loin, dans tous les temps. Il n'était ni assez fort ni assez maladroit pour agir seul : guidé probablement par les préférences du Roi, il rappela les débris du vieux parti Louvet, les Armagnacs supportables, les soldats, les fonctionnaires, ceux qui restaient attachés, par tradition, par calcul ou par habitude, au succès de la cause royale.

On profita des fautes de Richemont ; on accabla le connétable breton, qui ne savait pas vaincre, sous les grands souvenirs de Du Guesclin et d'Olivier de Clisson. Écrivant beaucoup, il parut bavard et imprudent. Inexpérimenté, les armées fondaient entre ses mains. Il ne sut même pas profiter, en personne, du seul succès sérieux remporté de son temps, la délivrance de Montargis, en septembre 1427.

Il est l'homme d'une politique extrêmement populaire, la politique de la « paix de Bourgogne : » mais, même cela, il ne sait pas l'obtenir. Son effort n'aboutit qu'à une suite de trêves, assez inutilement renouvelées, qui irritent l'espoir et accumulent les désillusions. Pour comble, son frère, le duc de Bretagne, fait, en mai 1427, sa paix avec les Anglais et adhère au traité de Troyes. C'est presque la trahison !

Charles VII est effrayé et dégoûté. La Trémoille sent le vent et s'approche ; il offre les deux choses qui manquent au Roi : de la résolution et de l'argent.

Richemont ayant quitté imprudemment la Cour, les bonnes villes du royaume reçoivent l'ordre de lui fermer leurs portes.

Fort surpris de cette disgrâce par « quarantaine, » il veut ressaisir, de vive force, le corps et l'esprit du Roi. Mais celui-ci se dérobe. Le parti aristocratique, décontenancé, recourt en vain à une levée d'armes. L'odieuse d'une guerre civile tombe sur lui. Les nouveaux conseillers de Charles VII suppléent par leur activité à l'autorité qui leur manque. Richemont échoue devant Bourges. Le Roi occupe Chinon, défendu par la femme du connétable, sœur du Duc de Bourgogne. Richemont est obligé de se replier vers sa Bretagne où sa fureur s'enlize dans le détail des luttes locales, tandis que ses ennemis triomphent à la Cour.

Ainsi arriva aux affaires le parti qui gouvernait au temps de Jeanne d'Arc. Le Conseil est alors composé, sous l'autorité à peine avouée de La Trémoille, d'hommes d'affaires expérimentés, mais prêts à toutes les besognes, Robert Le Maçon, Regnault de Chartres, Guillaume d'Albret, les sires de Gaucourt et de Belleville. Le Duc d'Alençon s'est rattaché à ce parti. A l'armée, le bâtard d'Orléans, gendre du président Louvet, La Hire, Xaintrailles, Villars, Florent d'Illiers sont fidèles à la cause royale, ou plutôt, ils restent du côté où on se bat.

Parmi ces mutations, l'opinion ne sait plus auquel croire. Les gens des bonnes villes, que ces concurrens accablent de leurs protestations et de leurs correspondances, veulent, au fond, deux choses difficilement conciliables : rester Français, mais en même temps et tout de suite, la paix.

Les États généraux sont réunis à Chinon, dans les derniers jours d'octobre 1428. Là se manifeste, avec une intensité extraordinaire, l'esprit de résistance de la nation, et surtout des provinces du Midi, contre la conquête anglaise. Mais, aussi, les États se prononcent en faveur d'une politique qui est, au fond, celle du connétable et des ducs, la politique de la « paix de Bourgogne » : « La tierce requête fut qu'il plût au Roi de vouloir entendre, *par tous les moyens possibles, à la paix de Mgr le duc de Bourgogne* et trouver le moyen de le rejoindre et unir à Sa Seigneurie. » Et encore : « Pour les raisons ci-dessus déclarées, qu'il plaise au Roi attirer par devers lui, en bon amour et obéissance et à son service, Mgr le Connétable et, pour ce faire, *lui plaise continuer ambassades et traités qui ont été commencés.* »

Il y avait, dans ces déclarations, une nuance très fine et une idée très juste. Le peuple étant las, épuisé, à bout de forces,

voulait la paix et il avait le sentiment que, pour l'obtenir, il fallait détacher le Duc de Bourgogne de l'Angleterre. En joignant cette recommandation si légitime à une autre en faveur du comte de Richemont, les États donnaient un avertissement aux gens qui détenaient le pouvoir : « Traitez avec Bourgogne, leur disait-on à demi-mot; sinon, Richemont sera rappelé comme l'homme indispensable. »

La Trémoille n'était pas assez fort pour se dérober à des injonctions si nettes. Puisqu'on voulait la paix, il s'emploierait à la paix. Il avait, autour de lui, des fonctionnaires, des diplomates, hommes souples et appliqués, esprits mesurés et cœurs froids, peu enclins aux actes héroïques, amis des négociations et des palabres. La « paix de Bourgogne, » c'était une solution, en somme honorable, et qui paraissait facile. Mieux valait ce mol oreiller que l'imprévu et la terre dure des batailles. La Trémoille n'oubliait pas qu'il était, par ses origines, attaché à la cause bourguignonne.

Si bien qu'au moment où les Anglais font leur suprême effort devant Orléans, au moment où Jeanne d'Arc survient, les deux partis qui se disputent le pouvoir à la Cour, se disputent, en même temps, la politique si populaire de la « paix de Bourgogne. » Quels que soient les sacrifices nécessaires, ils s'y résignent d'avance et font assaut de zèle.

Mais le Duc de Bourgogne se prêtera-t-il à ces desseins? En fait, il devenait d'autant plus intraitable qu'on affichait davantage l'envie et le besoin de traiter.

Richemont s'en était bien aperçu et La Trémoille s'en apercevait à son tour. La négociation, toujours reprise, n'aboutissait qu'à des impasses ou à des culs-de-sac. Jouant, d'autre part, au plus fin avec Bedford, le Duc tenait la dragée haute des deux côtés à la fois. Pour un diplomate, c'est l'enfance de l'art.

Maître des volontés et des partis à la Cour de France, il n'était pas moins fort du côté de l'Angleterre. Le roi Henri V, en mourant, avait laissé ce conseil suprême au duc de Bedford : « En cas que le beau-frère de Bourgogne voudra entreprendre le gouvernement de ce royaume (le royaume de France), je vous conseille que vous lui bailliez; mais s'il refuse, si l'entreprenez. » Et il ajoutait « qu'il convenait de ménager, avant tout, le Duc

qui est celui du monde qui, à nos affaires de France, peut apporter le plus advancement ou grief (1). »

Bourgogne savait tout cela ; il n'avait donc qu'à manœuvrer. Ainsi s'était développée et déroulée, à son gré, une politique extrêmement savante qui le tenait en équilibre entre les deux partis, lui laissant le moyen et le loisir de traîner France et Angleterre à l'extrême limite des concessions.

Il faut expliquer très brièvement où en était la procédure de cette politique au moment où parut Jeanne d'Arc ; car c'est le nœud de toute l'histoire de la Pucelle.

Du côté de la France, Philippe le Bon tendait l'hameçon par le système des armistices et des trêves, sans cesse renouvelés et prorogés, sous la promesse d'un rapprochement prochain et d'une pacification générale. En réalité, ces conventions sont toujours très mal observées, à la faveur de l'ambiguïté qui subsiste sur leur véritable portée ; elles n'empêchent pas le Duc de Bourgogne de venir en aide aux Anglais, en fournissant des subsides, des hommes d'armes et en autorisant ses généraux à servir pour le compte du roi d'Angleterre.

C'est toute une histoire diplomatique du règne de Charles VII qu'il faudrait écrire, si l'on voulait tenir registre de ces arrangements indéfiniment répétés, mais qui marquent, à tout prendre, les étapes de la combinaison qui prévaudra après la mort de Jeanne d'Arc : le traité d'Arras (2).

En 1423, à Bourg-en-Bresse, sous les auspices du duc de Savoie, intermédiaire patenté de ces tractations, première trêve, première esquisse d'une « paix générale ; » à Nantes, accord négocié par le duc de Bretagne (sept. 1424) ; à Chambéry, nouvelle trêve, sous les auspices du duc de Savoie, du 5 octobre 1424 au 1^{er} mai 1425 ; négociation de Màcon en décembre 1424 ; de Montluel en janvier 1425, qui décident l'avènement de Richemont aux affaires ; c'est le moment où le Duc de Bourgogne flatte le plus les espérances françaises au sujet d'une prochaine réconciliation ; ses démêlés avec le duc de Gloucester au sujet du mariage de Jacqueline de Bavière s'enveniment ; on répand le bruit que les meneurs de la politique anglaise projettent de l'assassiner.

(1) Beaucourt (II, 330).

(2) Les documens, pour cette partie de l'histoire de Charles VII, ont été mis en lumière par M. de Beaucourt dans son *Histoire de Charles VII* (t. II, p. 325-360).

Le duc de Richemont mord à l'appât; en prenant le pouvoir, il a fait savoir au Duc de Bourgogne que, tant qu'il posséderait l'autorité à la cour du Dauphin, « tout ce qui est arrêté entre eux (c'est-à-dire le pacte d'Amiens) devait être considéré comme conclu. » Il répète au même duc que « rien ne doit les empêcher de travailler tous deux, de concert, au bien du royaume et au relèvement de la maison dont ils sont issus (1). »

Dans les derniers mois de 1425, au début de 1426, la politique des négociations et des trêves illusoire se poursuit. Mais Philippe, accentuant le double jeu, se rapproche du duc de Bedford. Bientôt, il est vainqueur en Hollande, à Brouwershawen, contre les partisans de Jacqueline de Bavière, et ce succès n'ajoute pas peu à son arrogance.

Richemont se désespère. En mai 1427, il fait un effort suprême : le pays implore la paix et tout dépend de Philippe le Bon ! On va jusqu'à lui offrir le gouvernement du royaume. C'est ce qu'il désire, au fond : mais l'acceptera-t-il de Charles ou de Henri, de la France ou de l'Angleterre ? Il se réserve et fait un brusque crochet vers Bedford. Richemont succombe (fin 1427), ne laissant, comme héritage diplomatique à ses successeurs, que ce système des trêves, continuellement reportées, toujours jurées et si mal observées.

Dans le désordre général, les seigneurs des deux partis traitent pour leur compte : en juillet 1427, le bâtard d'Orléans (Dunois), au nom de son frère prisonnier, conclut avec les Anglais, représentés par Suffolk et Bedford, une trêve mettant à l'abri des hostilités les domaines du duc et notamment la ville d'Orléans : c'est au mépris de cette trêve que le siège sera mis, quelques mois après, devant la place.

Tout était leurre, fourberie, mensonge. Guerre d'embuscades et politique d'embûches. On est, des deux côtés, à bout d'argent, d'hommes et de convictions ; mais c'est le parti français qui est au plus bas. Après s'être jeté aux pieds de ses adversaires, l'héritier de la couronne n'a rien obtenu. Orléans assiégé va décider du sort des provinces d'outre-Loire. Si, seulement, une négociation suprême aboutissait !

Le duc Philippe n'avait pas un si grand intérêt à laisser la

(1) Voyez le document publié dans *l'Histoire de Bourgogne* de dom Planchet (t. IV, p. LVI). Toute l'intrigue et toute l'explication des dessous de cette politique de « la paix de Bourgogne » sont là.

puissance anglaise s'installer à demeure sur la Loire et réunir ainsi des domaines de la Guyenne et de la Gascogne à la Normandie et à l'Île-de-France. Henri VI, maître d'Orléans, c'était la France anglaise. Le Duc de Bourgogne était aussi hostile à une telle issue qu'à un succès décisif de Charles VII. On le comprenait autour de celui-ci et c'est ce qui tenait les habiles de la Cour en haleine, dans l'espoir d'un rapprochement.

Après la bataille des Harengs, les assiégés, s'étant mis, certainement, d'accord avec la Cour, envoyèrent au Duc de Bourgogne une ambassade pour implorer son intervention et lui offrir de mettre la ville et le duché d'Orléans sous sa garde. Cela se passe en mars-avril 1429.

Le Duc de Bourgogne comprend le parti qu'il peut tirer d'une telle ouverture. Il vient à Paris et s'offre au duc de Bedford comme arbitre du débat et séquestre du duché. Il eût ainsi tenu en suspens et manié à son gré le sort du royaume. Le régent d'Angleterre n'en était pas là. Il rejette, de très haut, la proposition, disant « qu'il seroit bien fâché d'avoir battu les buissons pour que d'autres eussent les oisillons (1). »

L'explication fut vive. Bedford reprocha au Duc de Bourgogne qu'il usait de belles paroles, « recherchant plutôt le bien du Dauphin que celui du roi d'Angleterre et le sien propre. » Philippe, vexé à son tour ou feignant de l'être, aurait raconté, à l'ambassade, « comment les choses s'étaient passées, » et, avec des paroles d'encouragement pour Charles VII, aurait conclu « que ledit Dauphin, avec tout son parti, seroit bien misérable et de peu s'il n'arrivoit à prendre des forces et qu'on pouvoit faire entendre au Dauphin que lui, Duc de Bourgogne, ne se mêleroit plus de rien. »

En effet, Philippe le Bon envoya l'ordre à ses troupes, par un héraut arrivé à Orléans avec l'ambassade, de quitter le camp des assiégeans; ce qu'ils firent aussitôt : « dont la puissance des Anglais affoiblit moult. »

La situation s'améliore. L'entourage de Charles VII, dans ses deux partis principaux et à l'exclusion des vieux Armagnacs mis à l'écart ou subordonnés, reprend confiance et se confirme

(1) Sur la date, les conditions de l'accord proposé par le Duc de Bourgogne et la rupture violente avec Bedford, voyez *Chronique* de Morosini dont l'informateur tient, certainement, ses renseignements de l'entourage du Duc de Bourgogne (t. III, p. 12-21) et l'annexe XIV, à la fin du tome IV.

dans sa politique de « la paix de Bourgogne. » On croit volontiers ce que l'on désire. « La paix de Bourgogne, » c'est le vœu populaire, c'est le salut, et c'est surtout, — tel est le point de vue des partis, — l'enjeu du pouvoir !

Voici donc comment les parties sont engagées et liées au moment où Jeanne d'Arc arrive à Chinon :

Les Anglais pèsent de tout leur poids sur la Loire pour rompre le dernier chaînon de l'unité française : s'il cède, ils sont les maîtres, de Rouen à Bordeaux, d'une mer à l'autre.

Le Duc de Bourgogne engage sournoisement la double manœuvre qui, tout en contenant l'Angleterre, tend à substituer la Bourgogne flamande à la France latine.

A la cour de Charles VII, tous les partis, — sauf les Armagnacs compromis et les fidèles de Charles VII impuissant, — se disputent la politique de la « paix de Bourgogne, » la paix à tout prix, la paix par l'humilité et le démembrement. De ces partis, le plus dangereux, parce qu'il représente une force et un système, c'est l'aristocratie apanagère conduite par Richemont, allié du Duc de Bourgogne.

Par la longueur des guerres et l'incohérence des diplomaties, les situations sont tellement faussées que chacun ne peut plus que suivre son instinct et son intérêt, à l'aveugle. La France est oubliée.

La France meurt;... à moins que toutes ces causes obscures, ces violences lasses, ces modérations louches, ces eaux troubles, soient purifiées et clarifiées; à moins qu'une intelligence nette, une volonté ferme, un cœur ardent, survienne, dirige et débrouille : en un mot, Jeanne d'Arc paraît.

III

Cette pucelle venue des marches de Lorraine, habillée en homme, accompagnée de trois ou quatre soldats, vaguement recommandée par le sire de Baudricourt, se présente et affirme qu'elle est envoyée de Dieu pour sauver le royaume, faire sacrer le Roi à Reims et chasser les Anglais.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'on l'écoute.

Ce n'est pas l'avis de la majorité des conseillers du Roi; mais le Roi lui-même incline à l'entendre. Et cela se comprend: ses conseillers avaient pris position: ils n'avaient plus qu'un système,

« la paix de Bourgogne. » Le Roi ne pouvait pas être et n'était pas entièrement de leur avis. Pour lui, l'arrangement avec Philippe le Bon, aux conditions imposées par celui-ci, était une abdication, et si cela importait peu à ses ministres, qui avaient probablement pris leurs sûretés, cela lui importait à lui, à lui seul. En y regardant de plus près, il voyait bien qu'il n'avait qu'à perdre : mieux valait jouer le tout pour le tout.

Ce sentiment s'ancrait dans sa nature résistante et tenace, sous la placidité apparente. Il ne savait comment il parviendrait à rompre les fils sans nombre qui le liaient ; mais il savait, du moins, qu'en gagnant du temps, il gagnait quelque chose. Confiant aux événemens et à la miséricorde divine, il attendait, il priait. La prière est un appel. Quand on appelle quelque chose, c'est-à-dire quand on y pense toujours, elle vient.

Or, voilà justement que se lève l'aube d'une intervention céleste ! Cette pucelle n'apportait rien, il est vrai, que son affirmation, ses promesses et son ardeur. Mais elle était si noble, si sincère, qu'en vérité, l'inspiration rayonnait d'elle. La nouveauté même, la hardiesse de ses dires était une garantie. Au moins, celle-là n'appartenait à aucune cabale : elle fleurait l'âme populaire et cette essence de sentimens diffus que le Roi seul pourrait éprouver comme elle, comme son peuple, et que résume un seul mot : France.

Aussi, malgré son Conseil, malgré l'avis d'hommes graves et dévoués, comme J. Gêlu, archevêque d'Embrun, qui, interrogé, au nom du Roi, par les intimes conseillers de celui-ci, écrivait de se méfier (1), Charles VII se prête à écouter. Dès la première entrevue, il s'établit, entre ces deux êtres, qui avaient, au fond, la même vue sur la situation, une sympathie active. Charles VII en donna bientôt une preuve éclatante en gardant le silence sur les garanties apportées par la Pucelle et en déclarant qu'entre elle et lui, c'était *un secret*.

Pour un prince dont l'habitude était une soumission aveugle à ses favoris, cette réserve indique une volonté, une décision

(1) Le Roi fit écrire à J. Gêlu par Pierre l'Hermite, qui était son conseiller intime, peut-être son confesseur. Ce Pierre l'Hermite est probablement le même qui, plus tard, comme sous-doyen de Tours, fit un mémoire en faveur de la Pucelle, en vue du procès de réhabilitation. Nous avons donc, ici, un partisan déclaré de la Pucelle de la première heure jusqu'à la dernière, et un homme qui connaissait l'exacte pensée du Roi. Voyez *P. Ayrolles*, d'après le manuscrit du P. Fournier, *La Pucelle devant l'Église* (p. 3) ; et *Procès* (V, 215, 431).

prise *intimo corde*. L'entourage comprit : le silence des rois est la leçon des courtisans. Jeanne avait donc obtenu, du premier coup, un accès direct auprès de l'âme du Roi. L'étant venu chercher de si loin, de même qu'elle l'avait reconnu dans la foule, elle avait discerné les points par lesquels il était accessible : elle l'avait touché.

Cela ne plut pas.

Mais Jeanne n'est pas sans appuis. Il est facile de deviner qu'ils lui viennent, surtout, de la volonté du Roi. Il confie l'examen à des hommes qu'il sait, d'avance, favorables. Le « parti » de Jeanne d'Arc se compose, en effet, de personnages qui tiennent à la personne de Charles VII : les vieux Armagnacs rappelés par La Trémoille contre Richemont, mais laissés dans l'ombre ; les partisans de la guerre, les énergiques, les soldats. Au premier rang, la reine Yolande, qui présida la commission chargée d'examiner d'abord la Pucelle, et où figure aussi Jeanne de Mortimer, femme de Robert Le Maçon, et Jeanne de Preuilley, femme de Gaucourt ; le Duc d'Alençon, tête peu solide et cœur peu sûr, mais attaché à la cause des d'Orléans, ne fût-ce que comme gendre du duc Charles, prisonnier en Angleterre. Puis, les Le Maçon (*Procès*, III, 41), les hommes du président Louvet, et notamment son gendre, l'illustre Dunois, bâtard d'Orléans, Gaucourt, gouverneur d'Orléans (qui avait un pied dans les deux camps et qui changea bientôt), puis Florent d'Illiers, Rabateau, etc.

Mais le plus fort contingent et le plus influent, ce sont les clercs. Le Roi trouve là des esprits bien disposés et sur lesquels il est facile d'agir : son confesseur en titre, Gérard Machet ; celui-ci se déclare, du premier jour, sans barguigner : c'est qu'il connaît la pensée royale (1) ; de même un confident habituel de Charles VII, Christophe d'Harcourt, qui, dit-on, déclara avant les autres, à Poitiers, que Jeanne était bien envoyée de Dieu et qu'elle était la Vierge dont parlaient les prophéties (2) ; » et encore Philippe de Coëtquis, archevêque de Tours et conseiller du Roi, avec son doyen P. l'Hermite (en général Tours, qui craint le sort d'Orléans, est favorable à la Pucelle ; c'est là qu'elle s'arme, choisit sa maison, fait peindre ses bannières, etc.).

(1) Déposition de Gobert Thibaut (*Procès*, III, 75). — OÉneas Sylvius dans *Procès* (V, 509). — Cf. Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII* (II, p. 58).

(2) Gærres (p. 419). — Cf. *Procès* (IV, 203).

Voici, maintenant, l'illustre Gerson qui apporte, avant de mourir, à la cause de la Pucelle et surtout à la cause du Roi, l'appui de son immense autorité (III, 298); enfin, ce Jacques Gélou, archevêque d'Embrun : en courtisan habile et diplomate avisé, s'étant mieux renseigné sur la volonté du Roi, il rédige, en même temps que Gerson (mai 1429), un mémoire, non moins catégorique, en faveur de la Pucelle (*Procès*, III, 393, V, 473).

Il n'est pas difficile de discerner les attaches de la plupart de ces hommes qui vont faire groupe autour de Jeanne et qui la cautionnent de leur loyauté et de leur autorité. Ce sont, en général, les adversaires de l'Université de Paris, les frères prêcheurs et mineurs qu'elle combat en toute occasion, puis ceux de ses suppôts qui se sont séparés pour suivre la cause royale, les bannis, les réfugiés, en un mot, les « gens de Poitiers, » à qui le Roi se confie parce qu'il les connaît sûrs. Car, c'est à Poitiers que se morfondent, dans la douleur et dans l'attente tant de dévouemens éprouvés qui ont tout quitté pour suivre la cause royale et nationale, tandis que là-bas, à Paris, les rivaux, les « Bourguignons » étalent le succès de leurs calculs et l'insolence de leur trahison (1).

Jeanne rendait du cœur à tous ces braves gens, découragés, déprimés, qui, sous prétexte de l'interroger, étaient trop heureux de l'entendre, leur adressant cette parole de foi et de confiance : « Dieu est avec vous ; vous vaincrez parce que votre cause est sa cause! »

Que les hommes pieux qui entouraient, à ce même moment,

(1) V. de Neuville, *Le parlement royal à Poitiers. Revue Historique* 1878 et Saint-Albin, *Les juges de Jeanne d'Arc à Poitiers*. — Voici les noms des principaux conseillers du Roi qui furent chargés d'interroger la Pucelle à Poitiers : Regnault de Chartres, archevêque de Reims et chancelier du royaume, Gérard Machet, confesseur du Roi, plus tard évêque de Chartres, les évêques de Senlis (Simon Bonnet), de Poitiers (Hugues de Combarel), de Maguelonne, maître Pierre de Versailles, abbé de Talmont (qui mourut, plus tard, évêque de Meaux, une des plus grandes autorités du temps, maître Jean Lombart (ou Lambert), professeur de théologie à l'Université de Paris, Guillaume Le Maire, chanoine de Poitiers, Guillaume Aymeri, professeur de théologie, de l'ordre des frères prêcheurs, frère Pierre Tulerure, dominicain (plus tard évêque de Digne), maître Jacques Madelon, maître Jean Erault, professeur de théologie qui tint la plume pour la lettre de Jeanne d'Arc aux Anglais, le docteur en théologie, Pierre Seguin et son homonyme Seguin de Seguin, de l'ordre des frères prêcheurs, Mathieu Ménage, Guillaume Le Marié, bachelier en théologie, etc., etc. Il est à remarquer que le Roi lui-même vint à Poitiers pour avoir l'œil sur ces gens qui étaient par leurs intérêts et leur position des royalistes déclarés. (*Procès*, III, 19, 74, 92, 102, 203, etc.)

sa mère au sanctuaire du Puy, que ces hommes inconnus veillassent sur elle à la Cour et eussent aplani les obstacles auprès de personnages comme Gérard Machet, auprès des docteurs et des frères appartenant aux mêmes ordres, cela ne peut faire doute : ces communications souterraines ont existé, de tout temps, dans le monde ecclésiastique. Il n'est pas nécessaire pour l'admettre de supposer une conjuration. Les intérêts et les sentimens se groupaient naturellement et les convictions se faisaient dans la joie, parce que, au fond, tous étaient du même avis et du même parti ; ils n'attendaient qu'un signe du représentant de la cause, le Roi. Or, ce signe, il l'avait fait en désignant Jeanne d'Arc et en acceptant un secret commun avec cette fille inconnue et déjà légendaire.

Les gens de la Cour s'inclinèrent ; on ne rompt pas en visière aux princes. Tout était trouble et chancelant : il n'y avait qu'à attendre ; on verrait bien.

La préoccupation de ce qui allait se passer à Orléans dominait tout. La demi-défection du Duc de Bourgogne, retirant ses troupes du camp des assiégeans, était un fait considérable. Un échec des Anglais devant Orléans ne gênerait rien, au contraire (1).

On épuisa donc les ressources disponibles pour équiper l'armée de secours qui ne dépassa pas quelques milliers d'hommes. (*Procès*, I, 78 et Morosini, II, 26). Jeanne d'Arc y prit la place et le rang de « chef de guerre » (28 mars) ; elle y joua le rôle que l'on sait. Orléans fut délivré (29 avril-8 mai). Bientôt les autres places de la Loire étaient occupées.

Le 18 juin, l'armée de secours des Anglais venue de Paris

(1) Il n'est pas possible d'atténuer, comme on a essayé de le faire, l'importance du siège d'Orléans. Le but de cette campagne sur la Loire était pour les Anglais de rejoindre leurs États du Nord à ceux du Sud. D'où l'inquiétude et la surveillance jalouse du Duc de Bourgogne. Celui-ci sentait que les Anglais cherchaient à lui échapper et entendaient travailler pour leur compte. Il eût bien voulu s'entendre avec Richemont et le duc de Bretagne pour glisser ceux-ci en tampon entre les deux dominations anglaises. Mais, dans les années qui précèdent l'apparition de Jeanne d'Arc, les Anglais avaient fait des progrès effrayans dont j'emprunte le tableau à M. G. Lefèvre-Pontalis : « De 1425 à 1428, l'invasion étrangère a conquis le Maine, ville à ville, jusqu'à l'Anjou, achevé la réduction de la Picardie et de la Champagne, repoussé deux essais d'offensive sur les lisières de Normandie et de Bretagne... Malgré la délivrance de Montargis, ... la formidable entreprise dirigée contre Orléans s'engage avec toutes chances de succès final et de morcellement définitif de la nationalité française. » *Chronique* de Morosini (t. III, p. 2, note).

et qui a ramassé toutes les garnisons des places de la Loire, était battue à Patay; les chefs les plus renommés, Suffolk, Talbot étaient faits prisonniers. Quant aux soldats, affolés, démoralisés, ils fuyaient de toutes parts.

Le Conseil renonçait à cette campagne de la Loire commencée « on ne sait sur quels conseils, » écrivait Bedford; les débris de l'armée battue se replient par Étampes, de Corbeil sur Paris; on se demande si on pourra tenir dans la capitale et défendre même la Normandie.

C'était le succès : il n'y avait plus qu'à suivre !

A ce moment eut lieu, dans les conseils du roi Charles VII, une délibération des plus graves, et il se produisit, en même temps, entre les partis qui se divisaient la Cour, une crise qui fut un premier avertissement pour Jeanne.

A la suite de cette étonnante campagne qui en six semaines, avait nettoyé le pays d'entre Loire et Seine, que fallait-il faire? Se porter sur la Normandie de façon à tenter de couper la retraite aux Anglais, ou bien, selon le conseil de Jeanne d'Arc, marcher sur la Champagne pour faire couronner le Roi à Reims? Le problème se posait ainsi : s'en prendrait-on aux Anglais ou aux Bourguignons (1)?

Jeanne était appelée vers Reims par la pensée mystique du couronnement et peut-être aussi par l'attraction qu'exerçait sur elle son pays d'origine, la région de l'Est. Elle n'aimait pas les « Bourguignons. » (I, 65, 66.) Le vrai duel pour elle était là. Les Bourguignons du Conseil, suivant la logique de leur politique, étaient naturellement opposés à cette marche vers l'Est. Jeanne d'Arc pesait de tout son poids, de toute l'autorité de sa parole inspirée et de ses succès récents. L'opposition de La Trémoille, de Regnault de Chartres, que la Pucelle trouvait toujours devant elle, l'étonnait, l'irritait; elle ne comprenait rien à tout ce travail de Cour.

En présence des difficultés qu'elle rencontrait, elle eut un véritable accès de désespoir. Elle sentait que l'âme du Roi lui échappait. La Trémoille avait repris tout son empire. Au lende-

(1) Ces délibérations eurent lieu à Gien quand on hésitait avant de prendre le chemin de Reims : « Combien que plusieurs, et le Roy lui-même, de ce feissent difficulté... toutefois le Roy s'arréta au conseil de ladite Pucelle et délibéra de l'exécuter... » *Chronique de la Pucelle (Procès, IV, 248).*

main de Patay, il tint le Roi enfermé dans son château de Sully-sur-Loire au lieu de le montrer au peuple d'Orléans qui l'attendait dans la joie de la délivrance, dans l'exaltation du triomphe. Quelques jours après, à Saint-Benoît-sur-Loire, le Roi s'approche de la Pucelle ; elle pleurait : « Il eut pitié d'elle, dit un témoin du procès de réhabilitation, et de la peine qu'elle éprouvait ; il lui dit de s'apaiser. Mais Jeanne, tout en larmes, suppliait le Roi de ne pas douter et qu'il regagnerait son royaume tout entier. » (*Procès*, III, 116.)

De Saint-Benoît-sur-Loire, on alla à Gien, 24 juin, et c'est là qu'eut lieu un événement qui décida peut-être du sort de la Pucelle.

Le connétable de Richemont, qui n'avait pas perdu tout espoir de reprendre de l'influence sur le Roi, s'était porté sur la Loire aussitôt après la délivrance d'Orléans. Malgré les ordres réitérés de la Cour (1), il s'était avancé sur Blois et sur Beaugency, à la veille de la bataille de Patay. On avait envoyé le Duc d'Alençon et la Pucelle pour s'opposer à sa marche, et peu s'en fallut que les deux armées n'en vinsent aux mains à la vue des Anglais. La présence d'esprit des chefs, la bonne volonté de Richemont et la sagesse de la Pucelle épargnèrent à la cause un tel désastre.

On fit une composition de laquelle il résultait que la Pucelle intercéderait auprès de Charles VII pour obtenir le pardon du connétable. Il fut décidé que celui-ci prendrait sa place dans l'armée royale, et ce fut lui qui, avec la Pucelle, donna le signal du combat, à Patay. Jeanne lui disait, dans ces paroles familières et vives qui caractérisent toujours la promptitude et la netteté de ses impressions : « Ah ! beau connétable, vous n'êtes pas venu de par moi ; mais, puisque vous êtes venu, vous serez bienvenu. »

Après la victoire, Jeanne tint sa promesse : toute rayonnante de ce nouveau succès, elle n'avait aucune raison de ménager La Trémoille. Elle plaida la cause du connétable auprès du Roi ;

(1) Les craintes de La Trémoille au sujet du connétable sont affirmées par tous les témoignages contemporains. Il suffira de citer le passage si explicite de Cousinot : « En ce temps, le seigneur de La Trémoille étoit en grand crédit auprès du Roi ; mais il se doutoit toujours d'être mis hors du gouvernement et craignoit spécialement le connestable et autres ses alliés et serviteurs... Ledit La Trémoille ne le vouloit souffrir et si n'y avoit personne qui en eust osé parler contre iceluy La Trémoille... » Jeanne d'Arc, seule, osa. » *Chronique de la Pucelle* (p. 313).

ceci, probablement le 20 juin. Charles VII n'avait pas oublié ce qu'il avait souffert quand Richemont s'était cru le maître. Le meurtre du sire de Giac avait laissé, dans son âme inquiète, un souvenir affreux. Jeanne obtint le pardon, non la rentrée en grâce. Le connétable ne fut même pas admis à prendre sa place dans l'armée royale où il eût occupé nécessairement le premier rang. Il dut s'en retourner avec ses 1200 combattans.

Jeanne, en intervenant ainsi, avait pris position dans les querelles de Cour. Tout porte à penser qu'elle avait froissé l'âme rancunière du jeune Roi. Il ne dit rien : mais, à partir de ce jour, ses sentimens se sont modifiés. La première fissure est là : « Fut la Pucelle moult marrie du long séjour que le Roy avait fait au dit lieu de Gien, par aucuns des gens de son hostel qui lui déconseilloient de entreprendre le chemin d'aller à Reims et par despit se deslogea et ala logier aux champs (1). »

En somme, Jeanne d'Arc, à l'issue d'une crise, qui se produit d'une manière si imprévue au lendemain d'une si belle victoire (20-27 juin), se trouve doublement en conflit avec les favoris et les ministres du Roi : elle avait appuyé le connétable, et ce sont de ces interventions que les partis ne pardonnent pas ; d'autre part, elle conseillait le voyage de Reims, c'est-à-dire qu'elle se prononçait pour la politique anti-bourguignonne.

L'autorité qu'elle a conquise, l'influence qu'elle exerce sur l'armée, sur les populations du royaume sont telles que personne n'ose encore s'opposer délibérément à ses conseils. Sa mission s'affirmait de plus en plus, dans son caractère divin. Le haut clergé, les docteurs, les moines se prononçaient. C'était une piété et un élan universels. Et puis, l'idée mystique du couronnement avait un prestige décisif.

Les courtisans s'inclinèrent donc encore une fois ; mais, pour eux, ce n'était que partie remise. Les délibérations de Gien avaient marqué la première étape de l'abandon.

GABRIEL HANOTAUX.

(1) Perceval de Lagny, *Procès* (t. IV, p. 17).

LE MEILLEUR AMOUR ⁽¹⁾

DERNIÈRE PARTIE (2)

VII

Après avoir imaginé, pour enlever Nine, toutes sortes de combinaisons romanesques qu'il rejetait aussitôt, Bideau se dit : « Le plus simple vaut le mieux. Je demanderai à Mérue! de conduire la petite au Jardin d'acclimatation, comme cela était convenu avant sa maladie; et le soir, au lieu de la ramener, j'écrirai... Nous verrons ensuite à nous expliquer... »

Le plus simple était en effet le plus sûr. Le jeudi, Nine attendait l'auto en flânant sur le trottoir avec la femme de ménage, et elle monta dans la voiture, comme si elle partait pour quelques heures. Seulement, dès qu'elle fut montée, Bideau l'embrassa avec un soupir de joie : il avait dans sa poche la lettre qui serait remise, le soir, à Mérue!, pour amorcer l'explication, et des mots de triomphe chantaient en lui : « C'est fini ! elle est à moi ; nous ne nous quitterons plus... »

Nine s'appuyait contre lui, un peu pâle encore, mais avide de grand air, de lumière, de plaisir, et toute prête à revivre. Il la promena deux heures dans le jardin. Après qu'elle eut monté les poneys et l'éléphant, il la fit goûter. Ils étaient assis en face l'un de l'autre ; elle dévorait les tartines de pain bis beurrées ; ses joues s'étaient colorées et tout son visage riait.

(1) *Copyright by Calmann-Lévy.*

(2) Voyez la *Revue* des 1^{er}, 15 mai et 1^{er} juin.

— Sais-tu où tu vas coucher ce soir, et puis demain, et encore bien des jours? demanda Bideau.

Elle s'arrêta de manger, une tartine à la main.

— Chez toi? fit-elle, les yeux tout à coup plus gais.

— Non, mais ce sera comme si tu couchais chez moi. Il te faut l'air de la campagne pour te rétablir tout à fait. Seulement, au lieu d'aller très loin, tu seras tout près, à Marly, chez le docteur Armiel, tu sais, celui qui t'a sauvée... C'est sa femme qui s'occupera de toi; elle est extrêmement gentille et bonne et elle t'aime déjà beaucoup, car nous avons souvent parlé de toi. Elle t'attend tout à l'heure... je vais t'y conduire...

Sur la figure de l'enfant, des frémissemens de surprise, de plaisir, de curiosité, de gêne avaient passé tour à tour. Elle mordit dans la tartine et, la bouche pleine, elle demanda :

— Et tu seras aussi, toi, chez cette dame?

— Je viendrai t'y voir tous les jours.

— Ah! fit-elle, — et la gêne tendit un peu sa bouche.

— Tu seras tout de suite avec M^{me} Armiel comme avec une amie, reprit-il pour la rassurer. Elle est jeune et elle ne pense qu'à te gêner, — un peu trop même, je crois bien. Moi, j'ai mes maladies; je ne peux pas encore quitter Paris; mais bientôt je prendrai mes vacances, et nous partirons tous les deux pour voyager. Et puis... Enfin on sera très heureux.

Il souriait avec une joie qui la fit sourire aussi. Elle l'interrogea sur la maison de M^{me} Armiel : était-ce grand? Y avait-il des fleurs? Tout à coup elle dit, effrayée :

— Mais je n'ai rien pour me coucher : je n'ai pas ma chemise de nuit! et pour ma toilette, je n'ai rien non plus, pour me peigner!...

— Tu trouveras tout là-bas, répondit-il.

Elle le considéra, étonnée. Tout de même, c'était extraordinaire de s'en aller comme ça, sans rien. Pourquoi sa mère ne lui avait-elle rien donné?... Elle pensa aussitôt :

« Pourquoi ne m'a-t-elle pas dit que j'allais chez cette dame?... Pourquoi m'a-t-elle dit de ne pas rentrer trop tard? »

Elle avait envie de demander tout cela à son père. Mais quelque chose qu'elle vit dans ses yeux l'empêcha de parler; c'était comme s'il lui avait répondu : « Oui, je sais; *tout cela est extraordinaire*. Mais ne me demande pas de te l'expliquer. Je ne peux pas te l'expliquer. » Bien souvent, d'autres questions

étaient venues à ses lèvres, quand elle voyait sa mère et Méruel se contempler longuement d'une manière étrange, se dire des choses qu'elle ne comprenait pas. Elle n'avait point parlé. Elle sentait que certains mystères, autour d'elle, étaient fermés à sa curiosité. « Tout cela, » le départ, le silence de sa mère, tenait sans doute à ces choses qu'elle ne devait pas essayer de comprendre. Elle ne dit rien. Elle regarda son père avec une confiance un peu suppliante, et heureuse cependant : elle était toute en ses mains, et il aurait pu l'enfermer dans quelque vilain cachot noir pour qu'elle y mourût de faim ; mais elle savait bien qu'il ne pensait qu'à l'amuser, à la choyer, et c'était délicieux.

Elle reprit sa place dans l'auto, appuyée contre lui. Le long de la route, elle s'émerveilla des grands arbres de Saint-Cloud, des pelouses indéfinies, et des fleurs qui, dans tous les jardins, étalaient en massifs, en couronnes leurs couleurs vives. Quand l'auto roula sur le gravier, dans le parc des Armiel, elle trouva que les fleurs étaient plus belles, les pelouses plus fraîches. Au moment où la voiture s'arrêtait, une jeune femme, tout en blanc, parut contre la portière qu'elle ouvrit elle-même : sous ses cheveux légèrement dorés, elle avait des yeux très doux ; elle paraissait un peu triste, et pourtant elle souriait. Elle dit seulement : « Bonjour, ma petite Nine. » Et Nine sentit tout contre elle un parfum, une fraîcheur ; elle se sentit enveloppée d'une caresse, légère comme les tissus du corsage que sa joue frôlait et il lui sembla que cette jeune femme passait, en élégance et délicatesse, tout ce qu'elle avait connu.

— Veux-tu goûter ? demandait la jeune femme.

Bideau répondit qu'ils avaient goûté au Bois.

— Eh bien ? veux-tu voir ta chambre ?... J'ai fait de mon mieux. Mais je voulais l'avoir tout près de moi, et je n'ai pu lui donner qu'une petite chambre.

A travers la grande terrasse sablée, ils s'en allèrent jusqu'à la maison qui était une vaste construction élevée d'un seul étage, où les glycines et les rosiers grimpans mettaient une charmante gaieté de bienvenue. Sous la véranda, puis dans le large escalier de chêne ciré, il y avait de la gaieté encore, à cause des faïences claires, des plantes, des cadres blancs pendus aux murs. Au premier étage, ils traversèrent un salon tendu de toile de Jouy, puis une grande pièce, où flottait le même parfum subtil que Nine avait respiré au corsage de la jeune femme.

— C'est ma chambre, expliqua Geneviève, et voici la tienne.

Elle avait ouvert une porte : Nine avança la tête et resta éblouie. La chambre était simplement tendue comme celle de Geneviève et le petit salon ; simplement meublée d'un lit, d'une table à écrire, d'une bibliothèque basse et de quelques sièges ; mais les rouges de la tenture, le blanc laqué des meubles s'harmonisaient en netteté élégante et gaie ; et, par la fenêtre, un paysage d'une douceur sans pareille s'étendait sous les yeux, tout le caprice indolent et souple de la rivière, entre la terrasse de Saint-Germain, les pentes d'Argenteuil et les hauteurs boisées de Vaucresson.

— Est-ce suffisant ? demanda Geneviève.

— Fichtre, je trouve, dit Bideau. — Hein, Nine ?

— Oh oui ! murmura l'enfant. Et ça, ajouta-t-elle en montrant le paysage, c'est très joli...

Elle regardait Geneviève, et ses yeux vifs lui offraient tout son plaisir en remerciement. Elle fut contente qu'à ce moment la jeune femme lui sourit de nouveau et prit sa main.

— Viens voir, fit Geneviève.

Elle la conduisit dans le cabinet de toilette qui était une chambre de mêmes dimensions, toute luisante du vernis des grandes armoires, de l'éclat des faïences et des cristaux sur la table de marbre, et de la blancheur métallique des robinets au-dessus de la baignoire : devant la fenêtre, une coiffeuse présentait, rangé en ordre imposant, un jeu de brosses, peignes, limes et ciseaux. Geneviève prit une des brosses et montra deux lettres, A et B, entrelacées.

— Elles sont toutes à ton chiffre.

— Il me semble que tu pourras te coiffer, dit Bideau. Elle était inquiète d'un peigne et aussi d'une chemise de nuit.

— J'ai tout ce qu'il faut, répondit Geneviève en montrant les armoires. Et puis, j'ai pris de quoi lui faire tout de suite deux ou trois robes. Maria, ma femme de chambre, s'y mettra dès demain, avec des ouvrières du pays. Et puis encore, j'ai une lettre de mon amie Maud : elle veut bien se priver en notre faveur de miss Allen qui a fait l'éducation de ses filles et, si cela vous va, miss Allen partira immédiatement... Quoi de plus?... Je crois bien que c'est tout...

Bideau la remercia très cordialement.

— Mais non. Je voudrais être sûre de ne rien oublier... Pour

les repas, vous n'avez pas de recommandations? pas de régime?...

— Non... Laissez-la manger à sa faim, mais à des heures très régulières; ne lui donnez pas trop de friandises; qu'elle se couche tôt, qu'elle dorme longtemps, et que, toute la journée, elle reste au grand air...

Ils étaient descendus sur la terrasse. Geneviève tenait toujours la main de l'enfant; sans parler, elle passa cette main autour de sa taille et caressa les cheveux noirs. Elle était évidemment partagée entre la satisfaction profonde de garder Nine, seule avec elle, et l'embarras de ce rôle nouveau qui lui en faisait exagérer les responsabilités.

— Il faut que je parte, dit Bideau. Je crois que tu n'as plus peur, ma chérie, n'est-ce pas?... et j'ai même comme une idée que tu vas être très heureuse ici... A demain.

Il l'embrassa longuement.

— S'il y avait la moindre chose, dit encore Geneviève, je vous téléphonerai.

— Il n'y aura rien, murmura Bideau. Il n'y aura rien... ici!... A demain!

La voiture partit. Quand elle fut en bas du parc, il aperçut encore sur la terrasse, appuyée à la forme blanche de Geneviève, la tête brune de Nine et le geste d'adieu de sa main.

Seul dans la voiture, il relut la lettre qu'il adressait à Mérue! Il pesait chaque mot, mesurait la portée de chacun de ses argumens, éprouvait leur justesse... La veille, tard dans la nuit, il avait travaillé à composer cette lettre où, en termes précis, il exposait son dessein. Au début, une phrase faisait appel au bon sens de Mérue! : «... Il faut un arrangement où nous trouvions tous l'indépendance et la paix. » Il attachait à cette phrase une importance extrême, et il regretta de ne l'avoir pas soulignée ou isolée entre deux « blancs » pour qu'elle sautât aux yeux... Il passa cependant et poursuivit sa lecture. Il fut satisfait de la manière énergique et nette dont il réclamait vers la fin une entrevue, une explication, « pour dissiper tout malentendu et régler l'avenir avec les garanties qu'il comporte. »

L'auto roulait dans Paris et le déposait au quai d'Orsay :

— Cette lettre, rue Denfert, et vite, — dit-il au mécanicien.

Il était plus d'une heure, le lendemain, lorsque Bideau quitta

la maison de santé. Il n'avait rien reçu de Mérue! Il était étonné. En rentrant chez lui, il interrogea son domestique :

— On n'a rien apporté, — fit l'homme, et il ajouta : — Deux personnes attendent Monsieur, un monsieur et une dame.

— Ah ! fit Bideau. Sont-ils arrivés ensemble?... le monsieur boîte-t-il?... Oui... Servez-moi le plus vite possible... « Ce sont eux, évidemment. Mais pourquoi n'est-il pas venu seul ? »

Il eut déjeuné en moins d'un quart d'heure. Ses nerfs étaient parfaitement solides, tranquilles, indifférens.

« Nous allons discuter comme je souhaite de le faire depuis un mois. Il y a simplement ceci de changé que j'ai dû prendre mes précautions contre le départ projeté. Mais mes raisons sont les mêmes, aussi fortes, et je les leur donnerai telles que je les sens. »

Cependant, au moment d'ouvrir la porte du salon, il se rappela les craintes de Geneviève: une vengeance de Françoise, un coup de revolver, du vitriol.

« Bah ! fit-il, je ne perdrai pas ses mains de vue... »

D'un geste précis, il ouvrit la porte. Aussitôt, juste en face de lui, il vit les yeux de Françoise ; il les avait déjà vus ainsi, agrandis, palpitans, désespérés... il se souvint, le dimanche où lui et elle tremblaient ensemble pour la vie de leur enfant. Cette fois encore, il sentit toute la peine de Françoise et il comprit que lui seul pouvait la sentir tout entière. Il était resté muet, interdit ; il regardait ces yeux. Leur angoisse se durcit en colère ; Françoise s'était levée, Mérue! se levait aussi. Bideau fut soudain maître de lui et leur dit simplement :

— Voulez-vous entrer ?

Les mains gantées de Françoise étaient vides. Elle passa devant lui ; Mérue! la suivit. Ils s'assirent dans le cabinet ; elle, les yeux baissés, le buste droit, sur le divan de cuir où le jour l'éclairait de côté ; lui, dans un fauteuil, près de la cheminée, en pleine lumière. De sa chaise, adossée à l'une des fenêtres, Bideau vérifia encore que les mains de Françoise étaient vides, que sa robe tailleur ne dissimulait certainement ni revolver, ni fiole.

Alors, seulement, il regarda Mérue!, et il eut comme une secousse de pitié. C'était un visage dévasté ; des ravines s'y creusaient ; un masque couleur de poussière semblait le recouvrir, et le regard jaillissait avec les soubresauts d'une flamme qui,

tour à tour, s'élançait et s'éteignait... Quelles terribles épreuves avaient donc ruiné ses forces, épuisé sa vie? Bideau soupçonna une scène violente entre lui et Françoise, après l'enlèvement de Nine... Cependant la contraction des mâchoires révélait, chez Mérue!, un effort pour dominer ce trouble, et ce fut d'une voix à peine plus indistincte que d'ordinaire, sifflant entre les dents serrées, qu'il dit à Bideau :

— J'ai reçu ta lettre hier. L'explication que tu me proposais m'a paru, ainsi que... qu'à Françoise, indispensable, urgente. C'est pourquoi nous sommes venus.

Ces mots tombaient un à un, très lentement. Bideau, qui les guettait, les reconnut exactement tels qu'il les pouvait souhaiter. Mérue! ajouta :

— Nous sommes venus te demander ce que tu comptes faire.

Bideau écouta en lui-même la résonance de ces paroles. Somme! de rendre Nine, ou simple désir de connaître les projets d'arrangement que sa lettre annonçait? Françoise n'avait pas remué et le ton de Mérue! restait conciliant. Il était préférable, en tout cas, de prendre la question au sens le plus accommodant. Il répondit, très calme et cordial en même temps :

— Je vous remercie d'être venus si vite. Il y a grand intérêt, en effet, à régler entre nous l'avenir sans tarder davantage. Je n'ai pu, dans ma lettre, donner à ce sujet qu'une indication très brève. Mais cela a suffi, sans doute, pour vous montrer comment je comprenais les mesures que nous avons à fixer et ce que, suivant moi, elles doivent nous assurer à tous.

« J'ai été très touché, et je vous reste très reconnaissant, — je tiens à vous le dire ici, une fois de plus, — des facilités que vous m'avez accordées pour voir ma fille. Mais je n'ai que trop senti, comme vous le sentiez vous-même, l'embarras que causait ma présence dans votre maison... »

Il s'arrêta, car Mérue! et Françoise avaient eu, au même instant, un léger frémissement; il craignit de les avoir gênés par cette allusion à leur intimité. Puis, aussitôt, il comprit que cette intimité même et leur gêne qui la trahissait étaient les faiblesses dont il devait profiter.

— Oui, insista-t-il, j'ai été désolé d'être pour vous une cause si fréquente d'embarras, et je m'en excuse. Il était évident que, pour l'avenir, nous devons chercher autre chose... J'y ai lon-

guement réfléchi. Vous avez votre destinée que je me garderais de troubler; j'ai la mienne. Il fallait résolument les séparer. J'ai bien vu que je me privais ainsi d'une amitié très précieuse et que je regretterai toujours, — tu n'en doutes pas, Mérue! Mais le seul moyen, peut-être, d'en conserver le souvenir intact était de ne plus l'exposer à des heurts qui auraient fini par la briser. Je parle ici à cœur ouvert, sans ménagement, sans ruse. Je suis sûr que vous pensez comme moi.

Il fit une courte pause, comme pour attendre leurs objections ou leur assentiment. Mais ils gardaient le silence. Les doigts de Françoise avaient seulement tiré le bout de ses gants, puis s'étaient croisés, inertes. Les yeux de Mérue!, sous son front crispé, erraient lamentablement.

— Voilà pour nous, reprit Bideau de sa voix calme, mais qui se fit soudain plus ferme. Seulement nous, ce n'est rien. Tout ce que nous pouvions souffrir les uns par les autres, ce n'était rien. Entre nous, une seule raison doit décider, une raison souveraine, supérieure à nos souffrances, l'intérêt de l'enfant. Qu'exige de nous l'intérêt de Nine? C'est à cette seule question que toutes mes réflexions ont abouti. Or, j'y trouve une double réponse: ce qu'il ne faut pas et ce qu'il faut faire pour elle... Ce qu'il ne faut pas, c'est qu'elle ait à souffrir par nous c'est que sa vie, qui doit s'épanouir affectueuse et gaie, s'étirole, par notre fait, dans l'isolement et la tristesse; c'est que son âme, qui doit rester pure, soit troublée ou par notre malaise, ou par des soupçons qu'elle n'a pas à connaître...

Il s'arrêta encore. Françoise avait tourné brusquement la tête vers Mérue! et il crut qu'elle allait parler. Mérue! le crut aussi, car il la regarda, et ses yeux étaient inquiets et supplians. Elle reprit, sans rien dire, sa pose rigide.

— Ainsi, continua Bideau, l'intérêt de Nine se confondait avec le nôtre. Il nous commandait, lui aussi, de ne pas l'exposer plus longtemps, elle comme nous-mêmes, à ces rencontres pénibles qui étaient les résultats malheureusement nécessaires de mes visites, de sa présence dans votre maison. Ceci est la première réponse, ce qu'il ne fallait pas...

— Pardon! dit Mérue!... ce qu'il ne fallait pas... Il y a autre chose qu'il ne fallait pas... permets-moi de te le dire. Tu as parlé tout à l'heure de notre amitié, tu as dit que tu étais reconnaissant des facilités qu'on t'avait données pour voir Nine... Vrai-

ment, profiter de tes libres entrées dans la maison et de la confiance qu'on te témoignait, pour enlever la petite, ça n'est pas bien pour... pour moi... et je ne me serais jamais attendu de toi à une telle surprise!

Bideau détourna les yeux; il était bien vrai qu'il avait abusé de la confiance de Mérue! Mais pour Nine! pour le bien de Nine!

— Je n'aurais jamais trahi ta confiance, je crois, fût-ce pour ma vie même. Mais il y avait en jeu plus que ma vie, le sort de mon enfant.

— En quoi? comment? fit Mérue!. Je ne comprends pas...

— J'allais vous l'expliquer, reprit Bideau.

De nouveau, il était à l'aise et sûr de lui, dans l'ordre méthodique de sa démonstration.

— Nine touche à l'âge où l'enfant prend conscience de ses impressions et de sa personne, où son intelligence se fixe, où c'est sa destinée tout entière qui dépend des directions qu'on lui donnera. Dans son intérêt, — encore une fois, nous ne sommes pas en cause, ni nos affections, ni notre désir : elle, c'est elle seule qu'il faut voir; — eh bien! dans son intérêt, que devons-nous souhaiter, rechercher, vouloir, réaliser enfin? La réponse est certaine : la meilleure éducation possible, aussi bien morale qu'intellectuelle, l'existence la plus facile, la plus douce, la plus avantageuse. Il ne peut y avoir de doute. Il n'est pas un homme de bon sens qui ne répondrait comme je fais. Dès lors, c'est à celui des parens qui peut assurer à l'enfant cette meilleure éducation, cette existence meilleure, c'est à lui, je ne dis pas qu'il appartient, — il ne s'agit pas pour moi d'un droit, d'un privilège, — mais qu'incombe le devoir de...

Un ricanement de Françoise l'interrompit : elle frappait du pied le tapis, et de nouveau ses doigts tiraient nerveusement le bout de ses gants.

— Pardon... commença Mérue!.

— Je dis le devoir, insista Bideau, — et il regarda Mérue!, sûr que le mot, que le sentiment le touchaient. — Il se trouve que j'ai réussi dans ma carrière, que je gagne pas mal d'argent; au lieu de garder cet argent pour moi, pour mon plaisir, j'ai le devoir d'en faire profiter Nine, en tout et toujours; elle sera logée, vêtue comme doit l'être ma fille; elle aura les meilleurs maîtres, et son éducation sera aussi parfaite que pos-

sible : tout ce qu'on peut avoir, de quelque prix que ce soit, elle l'aura... Mais mon devoir ne s'arrête pas là ; il ne faut pas qu'elle ait à souffrir de sa naissance irrégulière ; ce n'est pas elle, comme on dit, qui a demandé de venir au monde ; ce n'est pas sa faute si elle est enfant naturelle. Il y a des préventions ou des préjugés dont nous devons tenir compte dès à présent. Si j'attends qu'elle ait dix-huit ou vingt ans pour dire : « C'est ma fille, » j'aurai l'air d'avoir caché son existence comme une honte, et la honte retombera sur elle. Aujourd'hui, quand on verra que je la traite comme ma fille, on sera plus indulgent parce que c'est une enfant. Elle grandira et on oubliera ; on aura tout à fait oublié dans huit ou dix ans. J'aurai ainsi réparé la faute dont je suis coupable envers elle. J'aurai travaillé de mon mieux à son bonheur qui est, je vous assure, le seul but de mes efforts, le seul mobile de mes actes.

— Son bonheur ! dit Françoise sèchement. Ce n'est pas avec de l'argent, avec tout votre argent que vous la rendrez heureuse !...

Elle avait dans la voix, dans le regard, dans la moue de ses lèvres, l'ironie la plus blessante. Bideau vit son intention et ne fut pas atteint ; il se dit seulement : «... Elle m'injurie, mais elle discute ; tout va bien... »

— Je ne prétends pas que l'argent suffise à la rendre heureuse ; je dis simplement qu'il est bon qu'elle profite de ce que j'ai, et d'ailleurs, je n'ai pas voulu faire une comparaison...

— La comparaison y est tout de même, que tu le veuilles ou non, dit Méruei. Je crois bien que tu n'entends rien ajouter à ce qu'elle a de pénible pour... pour Françoise ; et il se peut aussi qu'il y ait une forte part de vérité dans tes paroles. Nine sera mieux logée, mieux nourrie ; ce sera une petite fille très élégante, qui parlera anglais et jouera du piano. Bien, très bien... Mais est-il nécessaire de lui faire payer ces avantages en la privant des soins de sa mère ? Et qu'est-ce donc que ce bien-être que tu lui promets, si elle perd une tendresse, une sollicitude infiniment plus précieuses ?...

Il parlait avec beaucoup de vivacité, et ses mains gesticulaient. Cependant Bideau trouva cette énergie factice : il n'était pas possible que Méruei réclamât sérieusement pour Nine ces soins qu'il avait lui-même, dès le premier jour, réservés au père, cette sollicitude maternelle que sa jalousie avait à peu près supprimée,

cette tendresse qu'il avait voulu assoupir dans le cœur de Françoise!... Non... Sans doute, il tenait ce langage à cause d'elle, devant elle. Elle le regardait : elle l'excitait d'un mouvement de sa tête. Mérue! ne pouvait dire que ce qu'il disait ; mais il pensait autrement. Bideau savait sa pensée. Il voulut être conciliant, tout en laissant voir qu'il n'était pas dupe.

— Tout cela est vrai, glissa-t-il, comme Mérue! reprenait haleine. Mais c'est plutôt une vérité générale. En fait, il faut considérer ce qui est : que précisément la mère, distraite par d'autres soucis que je respecte, ne peut plus donner à l'enfant ses soins...

— Je n'ai jamais manqué,... dit Françoise.

Mérue! l'interrompit avec une vivacité redoublée.

— Il y a autre chose de plus grave encore. Pour donner à l'enfant le bienfait d'une belle éducation, est-il nécessaire, est-il juste de frapper sa mère? L'intérêt de l'enfant, oui, cherchons-le, protégeons-le... Mais, en face d'une mère qui n'a pas démerité, il ne peut pas commander qu'elle souffre, que son cœur saigne. Il n'exige pas qu'on lui enlève son enfant par violence et par ruse, qu'on lui retire jusqu'au plaisir de l'embrasser, de la voir...

Il avait brusquement pâli en disant ces mots, comme un homme qui attend la réponse d'où son sort va dépendre, et ses yeux interrogeaient ardemment Bideau.

« Nous y voici, pensa Bideau. Je veux bien qu'elle voie Nine, mais il me faut des garanties qui m'assurent qu'elle ne me l'enlèvera pas... »

— Ne m'accuse pas si vite, mon vieil ami, dit-il. Jamais, tu m'entends bien, jamais je n'ai songé à séparer Nine de sa mère. Mon procédé a été un peu brusque, et je m'en excuse. Mais Françoise pourra voir l'enfant quand elle voudra...

— Elle est ici? dit Françoise. Je suis sûre qu'elle est ici!

— Non, répondit Bideau. Elle n'est pas ici. Mais vous la verrez, je le répète, dès demain, si vous voulez.

— Comment, si je veux!...

Mérue! l'interrompit encore :

— Ah! voilà la parole que j'attendais. Depuis hier soir, je ne cesse de le répéter à Françoise. Il n'est pas question de la séparer de Nine. Ce qu'il faut seulement, c'est établir un régime équitable pour vous, profitable pour l'enfant.

— J'y suis tout disposé, répondit Bideau.

— Quel régime? demanda Françoise. Qu'est-ce que vous voulez dire?

— Je veux dire, reprit Mérue!, qu'il faut vous mettre d'accord pour tout ce qui concerne cette enfant, que votre rôle à chacun soit bien fixé, et qu'ensuite chacun de vous se tienne à ce qui aura été convenu.

— Parfaitement, dit Bideau.

Françoise ne dit rien. Elle était à la fois déconcertée et méfiante. Ses yeux ne quittaient pas ceux de Mérue! où s'était allumée, à la place des flammes d'angoisse, la lueur vibrante qui révélait toujours les mouvemens généreux de son âme.

— Mon cher ami, reprit-il, tu as, je le sais, avec des apparences quelquefois rudes, un cœur excellent. Vous, Françoise, je ne connais pas de créature plus capable que vous de dévouement et de bonté. Je vous supplie tous les deux, puisque vous reconnaissez que vous servirez l'intérêt de Nine en vous accordant et non en vous déchirant; je vous supplie, pour sceller cet accord, pour éteindre à jamais toute hostilité entre vous, de faire appel à vos qualités les meilleures. C'est avec ce que vous avez de bon en vous que vous devez régler l'avenir de cette enfant. Faites cet effort, je vous en conjure! n'écoutez en vous que les voix généreuses! Votre bon sens et votre bon cœur accompliront ainsi la seule œuvre qui puisse durer.

Il poursuivit avec une chaleur croissante. Il les regardait tour à tour en parlant. Il les enveloppait des lueurs d'enthousiasme qui brûlaient, libres maintenant, dans ses yeux, et tout entier, il tremblait d'émotion, il frémissait du désir de réconcilier, pour une heure et pour la paix de toujours, ces deux êtres ennemis. Françoise avait un peu baissé la tête. C'étaient de semblables paroles qui, depuis plusieurs mois, l'avaient faite docile aux conseils de cet homme, parce qu'elles éveillaient en elle toutes les forces de sa sensibilité, parce que le feu étrange de ce regard la pénétrait de douceur, d'espérance mystérieuse et de volupté. Sa révolte s'apaisait un peu... Oui, Nine, on la lui avait prise, mais on la lui rendrait... Et elle-même avait été bien dure, la veille, en reprochant à Mérue! ses faiblesses envers l'autre... Maintenant la voix de Mérue! se faisait presque gaie pour conclure :

— .. Cependant, avec la meilleure volonté, vous auriez

peine à vous entendre directement... Mieux vaut vous en remettre au jugement d'un tiers. Nous avons justement un ami commun que vous connaissez aussi, Françoise, esprit très droit, cœur très humain, qui déciderait de la manière la plus équitable... Farbœuil.

— Farbœuil?... oui, fit Bideau assez froidement.

L'enthousiasme de Mérue! réagissait sur lui en scepticisme et défiance. Ce projet d'arbitrage, ce nom même de Farbœuil qui était l'ami de Mérue! plus que le sien, lui parurent des pièges. Un instant, toutefois, il aperçut que ce projet ferait gagner du temps, et que, pour cette raison même, sans doute, Mérue! le proposait... Mais ce ne fut qu'un instant : sa volonté de garder Nine s'était trop vite, trop passionnément dressée. Il ne vit plus que ceci : jamais il ne s'en remettrait à la décision d'un tiers qui pourrait lui être contraire : plutôt un procès devant de vrais juges.

Mais Mérue! s'inquiétait de l'assentiment de Françoise plutôt que du sien. Elle le contemplait, les yeux soumis, prête, semblait-il, à se laisser convaincre.

— Qu'en pensez-vous? lui dit-il très doucement. Farbœuil vaut à lui seul tout un tribunal : avec lui, vous aurez la justice même, sans aucun des inconvénients de la justice. Je crois que vous ferez bien de vous en rapporter à lui. Voulez-vous?

— Mais, fit-elle avec un peu d'hésitation... cela ne prendrait pas trop de temps?

— Certes non. On le prierait de décider vite. On pourrait le voir sans tarder, n'est-ce pas, Bideau?

— Oui, fit Bideau évasivement.

— Voilà qui est convenu, reprit Mérue!. Que je suis donc content de...

— Et, fit Françoise, qu'est-ce qu'il décidera, M. Farbœuil? Je veux dire, qu'est-ce qu'il aura à décider?...

— Mais tout ce qui concerne l'enfant, son éducation surtout...

— Alors, dit-elle, du moment qu'on me la rendra...

Il y eut un bref silence : Mérue! avait attendu que Bideau répondit quelque chose, n'importe quoi. Comme Bideau se taisait, il se hâta de dire :

— Ne vous inquiétez pas. Encore une fois, avec Farbœuil...

Mais précisément le silence de Bideau l'avait tout de suite inquiétée...

—... C'est bien entendu, reprit-elle d'une voix un peu tremblante, qu'on me rendra ma fille... Je voudrais savoir, insista-t-elle, si c'est bien convenu.

Elle s'était tournée vers Bideau. Elle l'interrogeait du regard et de la voix. Il avait les yeux baissés, et il ne vit pas que Mérue! tout le visage crispé dans une supplication intense, le conjurait d'accorder au désir de Françoise un mot d'apaisement. D'ailleurs, eût-il vu cette prière, que sa défiance, sa passion durcie en bloc contre la menace l'auraient encore emporté.

— La première question à résoudre, dit-il nettement, que ce soit par Farbœuil ou autrement, sera de savoir qui aura la garde.

— Quoi, la garde?

— Allons! dit Mérue! en frappant de sa canne le marbre de la cheminée, vous n'allez pas vous disputer ici, puisque c'est Farbœuil...

— Qu'est-ce que vous appelez la garde? demanda-t-elle encore.

— Eh bien! fit Bideau, à qui, du père ou de la mère, l'enfant sera remise...

— A qui?... Vous voulez?... Mais vous venez de dire que je ne serais pas séparée de Nine...

— Non, pas séparée, puisque vous la verrez...

— Je la verrai, je la verrai... ça n'est pas ce que j'avais compris, ça n'est pas ce que je veux...

Ses yeux s'étaient assombris sous les sourcils froncés, sa respiration était plus rapide, ses paroles se précipitaient.

— Calmez-vous, Françoise, dit Mérue! du ton le plus affectueux... Laissez Farbœuil décider... Ayez confiance...

— Oui, fit-elle avec une agitation grandissante. Mais il demandera à Farbœuil de... de lui donner l'enfant. Vous la demanderez enfin?

— Je la demanderai.

— Et il pourrait vous la donner?... Vous y comptez, naturellement... Vous invoquerez votre argent, vous êtes habile, vous savez parler... Et alors, moi, moi... qu'est-ce que j'aurai?...

— Je vous en prie, dit Mérue!...

— Non, laissez-moi. Je veux savoir... Répondez.

— Si la garde m'est confiée, vous aurez le droit, sous certaines garanties qui seront à chercher, de voir Nine...

— Ah oui ! de la voir... comme ça... Et les garanties, qu'est-ce que c'est encore ?

— Personne, dit Mérue! avec force, ne pensera jamais à limiter, à gêner, de quelque manière que ce soit, votre droit de voir votre enfant ?

— Vous le dites, vous ! Mais lui ? Vous l'avez bien entendu, il a parlé de garanties !

Elle avait dans les yeux comme une pointe qui s'aiguissait à chacune de ses paroles, tendue contre Bideau. Lui, enfermé dans sa volonté et fort de la possession qu'il s'était assurée, riposta avec toute la raideur de sa franchise :

— Il ne faut pas que je sois exposé à ce que, sous prétexte de voir Nine, vous disparaissiez avec elle.

— Ah ! Bideau ! fit Mérue! avec désespoir.

— Eh bien, vous en avez une santé ! s'écria Françoise. C'est vous qui osez parler d'enlèvement après ce que vous avez fait hier !

— Vous savez bien pourquoi je l'ai fait... C'est parce que j'étais menacé par vous, parce que vous alliez partir au loin, emmenant ma fille pour des mois et des mois...

— Vous voyez, dit Françoise en se tournant vivement vers Mérue!... J'avais raison de ne pas le prévenir... Si vous m'aviez écoutée, il n'aurait rien su ; c'est moi qui aurais la petite...

— Ah ! gémit Mérue!.

— C'est bien pourquoi j'ai eu raison de l'enlever.

— Et vous êtes content, n'est-ce pas ? Vous êtes fier de ce que vous avez fait ? Et vous vous imaginez que je vais accepter que vous me preniez ma fille ! ma fille !...

— Je ne m'imagine rien... J'ai fait mon devoir. Si c'était à refaire, je le referais...

— Prenez garde à ce que vous dites... Oui ou non, voulez-vous me la rendre ?

— Non ! dit Bideau fermement.

— Je vous y forcerai ! cria-t-elle en tendant vers lui son poing fermé. J'irai dans les journaux. Il y en a bien qui seront contents de raconter que le fameux docteur Bideau est un voleur d'enfants... J'irai au tribunal, et vous serez condamné, condamné à la prison, comme un voleur que vous êtes !

— Partons, partons ! fit Mérue! en se levant...

-- Je ne crains pas les journaux, disait Bideau, et je ne suis

pas un voleur, car on ne vole pas ce qui vous appartient. Quant au tribunal, qu'il nous juge ! c'est tout ce que je demande !

— Oui, dit encore Mérue!, il n'y a plus que...

— Vous dites cela, reprit Françoise avec plus de violence, parce que vous pensez qu'avec votre argent, vous pourrez acheter les juges...

— Je n'y pense pas...

— Mais il y en a peut-être encore d'honnêtes, de plus honnêtes que vous !...

— Tant mieux s'ils sont honnêtes. Ils verront tout de suite ce que chacun de nous peut faire aujourd'hui dans l'intérêt de l'enfant.

— Vraiment !... Eh bien ! je leur dirai, moi, ce que nous avons fait chacun pour l'enfant, depuis neuf ans, depuis qu'elle est au monde ! Je leur dirai...

— Venez ! Françoise, supplia Mérue!.

Mais elle le repoussa si brusquement qu'il chancela et retomba sur son fauteuil.

— Ah non ! vous, taisez-vous !... Il y a trop longtemps que ça m'étouffe. Il faut que je le lui dise, à lui, avant de le dire aux juges... C'est trop fort qu'il ose prétendre que ma fille lui appartient comme à moi, plus qu'à moi... Mais c'est moi qui l'ai mise au monde, c'est moi qui l'ai nourrie ; pendant neuf ans, — ça n'est pas un jour, — c'est moi qui ai veillé sur elle ; je l'ai soignée quand elle était malade ; je ne l'ai pas quittée ; c'est moi qu'elle a appelée quand elle s'est mise à parler, moi qu'elle a aimée !... Vous, vous avez trouvé bien bon de vous amuser avec une pauvre fille comme moi, mais vous l'avez rejetée, elle, dès sa naissance, comme le petit de votre chienne, parce qu'elle gênait votre famille ; et aujourd'hui vous voulez la reprendre, parce que ça vous gêne qu'on sache que vous avez eu un enfant d'une ouvrière... N'allez pas dire que vous l'aimez, ne parlez pas de devoir !... Vous me faites rire... Il n'y a que l'orgueil pour vous... Et vous êtes bien le fils de votre père...

— Je vous défends de parler de mon père ! dit Bideau vivement.

— ... Oui, de votre père qui me payait toutes mes misères avec quelques billets de banque... de sales bourgeois tous les deux, des canailles !...

— Pas un mot de plus ! s'écria Bideau en se dressant blême

de colère... C'est moi qui ai tout fait. C'est moi qui suis responsable de tout... Et je regrette, oui, je regrette amèrement d'avoir abandonné ma fille, il y a neuf ans... Mais vous savez bien que c'est par votre faute, parce que vous vouliez vous faire épouser.

— Pour mon enfant!

— Et pour vous.

— Et quand même, c'était mon droit!

— Je ne vous avais rien promis.

— J'étais pure quand vous m'avez prise... Je ne vous ai cédé que parce que je vous croyais un honnête homme...

— Allons donc! avant que je vous prenne, vous étiez prête à vous donner...

— C'est faux. Vous mentez!

— Vos baisers ne mentaient pas!

— C'étaient les tiens qui mentaient, misérable! et toutes tes paroles de cajolerie, tout ce que tu me disais, le soir, pour m'étourdir, sur la route, quand tu me renversais la tête sur ton épaule pour que je regarde les étoiles...

— Taisez-vous! de grâce! cria Mérue!

Mais ils étaient debout, l'un en face de l'autre, les yeux de Françoise flamboyaient de fureur, les yeux de Bideau avaient une atroce dureté. Ils se dévoraient de toute la haine de leur passé d'amour.

— Ah! gronda-t-elle, tu me paieras en une fois tout le mal que tu m'as fait, parce que j'ai eu la folie de t'écouter...

— Et d'autres après moi...

— Oui, d'autres après toi... Mais ce n'étaient pas des orgueilleux comme toi, des hommes impitoyables, féroces! Et je t'avais bien oublié, heureusement... Pourquoi, pourquoi a-t-il fallu que tu reviennes dans ma vie, pour me faire encore du mal, encore plus de mal que la première fois?...

Elle le menaçait de ses doigts qui se tordaient comme pour lui arracher les yeux. Elle haletait, elle suffoquait, sa gorge était étranglée de sanglots. Bideau, exaspéré, crispait ses mains au dossier de sa chaise pour ne pas la souffleter... Mais elle se retourna tout d'une pièce vers le fauteuil où Mérue! gisait, le visage décomposé, les lèvres blanches et tremblantes. A ce paroxysme de rage où elle avait envie de mordre, déchirer, massacrer, elle eut une joie sauvage à piétiner son effroyable souffrance.

— C'est vous aussi qui êtes cause de tout... Je ne voulais pas le laisser venir... je voulais partir tout de suite... Je le connaissais... Vous le connaissiez aussi... Vous saviez bien que c'est un cœur de pierre. Et vous m'avez forcée de le recevoir... C'est grâce à vous qu'il m'a volé l'amour de mon enfant, avant de la voler, elle... Ah ! vous vous y entendez, vous aussi, aux belles paroles !... Et tout à l'heure encore, si je vous avais écouté, on aurait pris pour juge votre ami Farbœuil, et moi j'aurais cru qu'on allait me rendre ma fille, et vous saviez pourtant, vous, qu'on ne me la rendrait pas !... Vous n'êtes pas honteux, parce que vous êtes un savant, de tromper une pauvre femme comme moi ?... Mais j'y vois clair, à présent... Vous avez voulu tout le temps me séparer de ma fille, pauvre petite ! pour me garder toute à vous, pour que je vous soigne, pour que je m'occupe de vous, parce qu'un infirme comme vous n'aurait pas trouvé une autre femme pour l'aimer... Eh bien ! vous avez mal compté, mon garçon !... Je veux ma fille que vous vouliez m'enlever, et je l'aurai ! vous m'entendez, je l'aurai !... quand je devrais faire un mauvais coup !... Et quant à vous, vous pouvez en chercher une autre. Moi, vous ne m'aurez pas !...

Elle s'était rapprochée de lui : elle lui soufflait dans le visage son haleine enflammée et ses paroles mauvaises. La tête levée vers elle, il avait gémi d'abord ; puis il s'était tu : il la regardait, les yeux fixes, et elle pouvait voir dans ces yeux que chacune de ses paroles frappait au plus vif de cette âme. De nouveau ensuite, il essaya de parler : ses lèvres tremblaient trop ; il ne pouvait formuler aucun son. Ses mains tremblaient aussi ; elles laissèrent tomber son chapeau, sa canne qui frappa le marbre avec bruit ; il ne s'en aperçut pas. Il fouillait gauchement dans la poche de son veston. Quelques mots sifflèrent entre ses dents :

— Je voulais... Inutile !... Tout est inutile !...

Sa main sortait de la poche du veston, armée d'un revolver qu'il appuya très vite contre sa poitrine. Une détonation retentit. Il roula contre le bras du fauteuil et tomba lourdement sur le tapis.

Françoise avait fait : « Ah ! » Et elle restait immobile, l'air effaré. Bideau s'était précipité. Rapidement, il écarta le veston et le gilet de Mérueil, déchira la chemise, découvrit le sein nu où la balle avait fait un petit trou sanglant.

— Sonnez ! dit-il à Françoise.

Le domestique entra.

— Aidez-moi ; dans la chambre bleue, vite... Tais-toi ! pas un mot !

Mérue! avait fait un effort pour parler ; sa bouche se referma. Les deux hommes l'emportèrent avec précaution. Françoise les suivit, machinalement, terrifiée, muette... Dans ce silence, Bideau donnait au domestique des ordres brefs, à mi-voix : Mérue! gémit, balbutia...

— Déshabillez-le, dit Bideau à Françoise ; je vais chercher ce qu'il faut.

Elle s'était arrêtée à la porte de la chambre ; elle recula d'abord, en apercevant le visage défait du blessé ; lui ne la voyait pas, ne voyait rien : alors elle avança. Le domestique le soulevait : elle retira le veston, le gilet ; elle aperçut la plaie béante et tressaillit.

Bideau appela : « Jean ! Jean ! des serviettes, de l'eau bouillie... » Il s'approcha du lit, posa son oreille sur la poitrine nue, jura sourdement et sortit encore... Seule, les bras pendans, l'œil fixe, la bouche entr'ouverte, Françoise regarda ce visage qui devenait livide, avec des frissons courant autour des lèvres... Tout disparut autour d'elle... La tache blanche de ce visage était contre ses yeux, dans ses yeux, froide, inerte, sévère, recouvrant à jamais, comme une pierre de tombe, la pensée, la tendresse, la vie qui ne lui avaient été que trop passionnément offertes... Elle était elle-même inerte et froide comme ce visage : elle ne sentait plus sa vie : elle ne vivait plus.

— Reculez ! Encore ! Allons !... Vous voyez bien que je n'ai pas de place.

Comme ces paroles de Bideau ne suffisaient pas à l'écarter, il la poussa de la main. Elle resta fixée là où il l'avait poussée... Un cri du blessé la secoua tout entière...

— Vous me faites mal ! Vous me faites trop mal !

— Oui, je m'en doute, mon pauvre vieux, disait Bideau, mais il faut... que je sache où elle est... cette sacrée balle...

— Ah ! gémit encore la voix douloureuse de Mérue!...

Ses yeux, s'ouvrant tout à coup, lancèrent un regard d'épouvantable souffrance, qui semblait la dernière flamme d'une vie torturée et prête à s'éteindre. Françoise eut la gorge étranglée par l'horreur de cette souffrance, mais elle s'éveilla sous ce

regard : tout son amour s'éveilla au contact de cette vie qu'elle aimait. Sa voix rauque de sanglots cria :

— Mon petit ! mon petit ! je ne veux pas que...

Elle s'était précipitée, les bras tendus. Mérue! fit un mouvement pour se redresser ; mais aussitôt ses yeux, qui s'étaient démesurément agrandis, se fermèrent, sa tête roula sur le lit. Bideau avait arrêté Françoise d'une main rude. Elle tomba à genoux. Il murmura sévèrement :

— Prenez garde ! Voulez-vous le tuer tout à fait ?

— Ah Dieu ! fit-elle... Mon chéri ! tout ce que j'aime !...

Elle sanglotait doucement, écroulée sur le tapis, la tête contre le lit... Bideau faisait le pansement. Quand il eut achevé, elle allongea le cou et posa ses lèvres sur la main de Mérue!, dont les yeux restaient clos et le visage creusé. Bideau la contempla un instant, la mine hésitante et grave :

— Écoutez ! dit-il à voix basse, je ne peux vous laisser près de lui qu'à la condition que vous m'obéirez strictement...

Elle fit un geste d'absolue soumission.

— Évitez tout ce qui peut l'émouvoir... Il y va de sa vie...

Elle trembla violemment et balbutia avec peine :

— Je donnerais la mienne pour le sauver..

— Moi aussi, murmura Bideau.

VIII

Geneviève sortit de la maison et fit quelques pas sur la terrasse : elle venait de s'habiller pour prendre le train tout de suite après le thé. Armiel recevait le soir et il lui avait fait entendre qu'il désirait sa présence. Elle se rendait à son désir : aussi bien lui devait-elle quelques égards, avant de lui révéler qu'elle avait recueilli Nine à Marly, depuis trois jours, et qu'elle voulait l'y garder tout le temps qui serait nécessaire.

La terrasse, à cette heure, était presque complètement dans l'ombre. Geneviève s'assit dans un des fauteuils qui entouraient une large table de jardin. Elle contemplait la rivière, les flèches du château de Saint-Germain ; ses yeux étaient inquiets, tristes, douloureux... Tout à l'heure, le courrier de midi lui avait apporté une carte postale qui représentait un Palais, à Copenhague, avec ces mots : « Mille bons souvenirs, » suivis d'une demi-douzaine de signatures, — celles des voyageurs de la croi-

sière, — et dans un coin, ces deux noms accolés : « Suzanne R., Jacques D... » Elle les avait vus aussitôt, dans le salon du yacht ; on avait envoyé des cartes pareilles à tout le monde ; soudain M^{me} Rubienne, la bouche ironique, avait dit : « Mais, Dévraissines, il y a votre petite amie Geneviève que vous oubliez ! » Jacques avait souri, dédaigneux, indulgent, et il avait écrit, et ils avaient signé ensemble en se disant : « Ça lui fera plaisir !... » Devant ces images qui, en rappelant l'ancienne offense, la renouvelaient cruellement, elle était, comme au premier jour, abattue, écœurée...

D'autres images se mêlaient à celles-là, et cette méchanceté l'avait atteinte, déjà tourmentée d'inquiétudes et de craintes. Depuis deux jours, depuis que Bideau, d'un coup de téléphone, lui avait appris le drame, elle vivait comme oppressée... A travers les paroles de Bideau, trop sobres et retenues, elle avait aperçu, entre Mérue! et Françoise, un terrible choc de passions contrariées ; et pour avoir ainsi deviné leurs souffrances, son hostilité à elle, amie de Bideau, contre eux, les ennemis, avait soudain fléchi. Une obscure sympathie pour Mérue! lui faisait redouter qu'il ne pût guérir ; une sympathie plus vive pour Françoise l'apitoyait sur les malheurs qui frappaient à la fois cette mère séparée de son enfant, cette femme menacée de perdre l'homme qu'elle aimait... Elle se préoccupait enfin pour Bideau, pour eux-mêmes, de les savoir réunis dans sa maison, lui et Françoise soignant le blessé, vivant tout le jour côte à côte. Que pouvait être entre eux une pareille existence ? Et qu'en résulterait-il pour l'avenir ?... Elle aurait voulu voir elle-même, se rendre compte... Elle serait allée à Paris, si elle n'avait craint de quitter Nine, fût-ce deux heures... Enfin miss Allen venait d'arriver ; elle pouvait partir, sauf à rentrer cette nuit même, et passer chez Bideau avant de présider le diner d'Armiel. Que trouverait-elle dans cette maison, quelles souffrances ? L'appréhension de ces misères se confondait avec le sentiment de la sienne et la laissait sans pensée et sans courage devant le paysage bleu de la plaine, de l'eau, des bois, où quelques nuages blancs, semblables à des ailes, promenaient des ombres lentes...

La cloche sonna pour le thé ; la femme de chambre apporta le plateau. Nine, qui était dans le parc avec miss Allen, accourut. En une seconde, les yeux de Geneviève, sa pensée, son cœur furent soulagés de toute peine :

— Tu n'as pas chaud? Tu n'auras pas froid?

— J'ai faim! déclara Nine avec énergie.

L'instinct si fort des enfans, qui les pousse vers qui les comprend et les aime, avait fait que, pour Nine, dès le premier soir, Geneviève était devenue comme une grande amie qu'elle aurait toujours connue. Elles avaient ensemble vécu ces trois jours dans la maison claire, sous le feuillage à peine remué des hauts tilleuls, sur la grande terrasse où la douceur de l'air caressait leur visage, vers le soir. Et il semblait à Nine que la jeune femme était pareille aux marraines des contes de fées, avec un pouvoir merveilleux qui, tout à coup, lui donnait l'enchantement de cette maison et de ce parc, des repas délicats et des robes élégantes; avec, aussi, le mystère de ces regards tendres, parfois tristes et voilés de vraies larmes, puis si gais et si jeunes que la petite fille ne se souvenait pas d'une camarade près de qui elle eût joué d'un cœur plus joyeux. Ce qui lui plaisait par-dessus tout, c'étaient des mots imprévus de Geneviève qui lui révélaient à elle-même une idée qu'elle n'aurait su comment exprimer, par exemple quand la jeune femme lui disait, les yeux rieurs sous son grand chapeau :

— Vois-tu, ma petite, de nous deux, c'est moi la plus embarrassée. Toi, enfant, tu as toujours vu des grandes personnes. Moi, grande personne, je n'ai jamais vu d'enfant; c'est donc toi qui dois tout m'apprendre.

Dès lors qu'elles en parlaient sans cesse pour s'en amuser, cet embarras de Geneviève ne pouvait plus les gêner. Il venait moins de son inexpérience que de son inquiétude touchant les premières impressions de Nine, ce qu'elle penserait, ce qu'elle voudrait savoir. Mais c'était le soir, dans son lit, les yeux fermés, à elle-même, à elle seule, que l'enfant avait avoué que cette aventure était bien étrange, qu'elle s'était demandé comment cela finirait; le sommeil l'avait prise en même temps qu'elle sentait sur elle, une fois de plus, ce mystère qu'elle n'avait pas à pénétrer. Au grand jour, dès l'éveil, elle n'était plus qu'émerveillée de sa chambre, de son chocolat, de la robe blanche qu'on lui avait faite, de la gentillesse de Geneviève, de la promenade où elles allaient cueillir des fleurs pour les salons, et du soleil, et de tout. Elle s'étonna seulement, le lendemain de son arrivée, de ne pas voir son père, à l'heure où il s'était annoncé, vers la fin de la journée. C'est à ce moment que Geneviève avait été

appelée au téléphone pour entendre le récit du drame. Nine, un peu après, vint causer avec son père; ce fut comme un jeu nouveau qui la divertit extrêmement. Depuis, Bideau étant toujours retenu à Paris, — par ses malades, disait-il, — elle lui téléphona le matin et le soir.

Miss Allen avait pris place autour de la table à thé entre Geneviève et Nine. L'enfant l'examinait, intimidée encore devant cette figure nouvelle, flattée d'ailleurs d'une telle gouvernante qui abandonnait pour elle les filles d'un lord, et elle se sentait pleine de bonne volonté, surtout pour continuer, sous les yeux caressans de Geneviève, cette existence délicieuse.

Le timbre de la porte du parc résonna: le sable grinça sous les roues d'une voiture. Dans une victoria, M^{me} Tirian apparut, le teint lisse et frais sous ses cheveux blancs; elle venait de Saint-Germain, où elle s'installait quelques jours pour la Pentecôte.

— Comment? ma belle, vous êtes ici et vous ne me prévenez pas! C'est par le boulanger que j'ai su... Ce matin, je lui commandais des petits pains, nos chers petits pains qu'il fait si bien, et il m'a dit alors qu'il vous en envoyait depuis trois jours. Et Armiel, vous le laissez tout seul?... Hé! tiens, quelle charmante enfant! Je ne suppose pas qu'elle soit à vous?

— Non, fit Geneviève en souriant. Hélas! non! Je vous raconterai... Mais que je suis confuse de m'être laissé devancer par vous. Permettez-moi de vous présenter miss Allen qui a bien voulu quitter lady Carlington pour s'occuper de ma petite amie Nine.

— Oh! enchantée, dit M^{me} Tirian; lady Carlington, je crois bien; comment va-t-elle?

Miss Allen répondit brièvement; comme M^{me} Tirian s'était mise ensuite à bavarder avec Geneviève, elle eut le temps, en se brûlant un peu, de boire ses deux tasses de thé; puis elle emmena Nine dans le parc.

— Ah çà? fit M^{me} Tirian, dont les yeux luisaient d'une curiosité comique derrière le face-à-main.

Geneviève avait eu, dès son apparition, un trouble extrême. Lui dire la vérité à elle, c'était la faire savoir à tout son monde. Cela ne déplairait-il pas à Bideau? L'enfant n'aurait-elle pas à en pâtir? Elle hésita un moment. Puis elle se décida soudain:

— Je comptais aller chez vous demain; je voulais vous

demander votre protection pour cette enfant qui en a grand besoin. C'est la fille d'un homme que vous aimez bien et qui vous aime plus encore, Bideau.

— Comment, Bideau? Il a une fille, une fille si grande! Quelle histoire!

Geneviève se hâta de la lui raconter; les yeux ronds de surprise, la bouche entr'ouverte, faisant des « Oh! » des « Jésus, mon Dieu! » M^{me} Tirian écouta avec une attention passionnée. Geneviève l'observait d'un regard un peu inquiet. Quand elle dit la maladie de l'enfant, et les mortelles angoisses où Bideau avait trouvé la conscience de son devoir, les beaux yeux bleus de M^{me} Tirian se mouillèrent, et elle murmura d'une voix attendrie:

— Pauvre garçon!... Excellent cœur! Je l'ai toujours dit, il n'y en a pas deux comme lui... Et alors?

— Alors... Mais c'est ici un grand secret, un secret dont la découverte pourrait être fatale.

— Que me dites-vous là?

Geneviève songeait que cette précaution ne pourrait que limiter un peu les bavardages de M^{me} Tirian. D'ailleurs, elle ne lui cacha rien de l'enlèvement, et lui montra Bideau en butte aux récriminations furieuses de Françoise.

— Ah! par exemple, s'écria M^{me} Tirian, de quoi se plaint-elle, celle-là? Si on lui laissait son enfant sur les bras, elle crierait. Il se trouve que le père est ce brave garçon qui s'en charge entièrement! Que veut-elle de plus?

— C'est la mère, murmura Geneviève.

— Oui, c'est la mère, bien... Mais ces filles-là ne sont pas des mères comme vous et moi. L'enfant, pour elles, ne passe pas avant tout.

Elle poursuivit avec une vigueur quelque peu indignée. Geneviève la laissa dire. La tête penchée, elle songeait. Elle voyait venir lentement, du fond d'une allée, Nine souriant aux œillets et aux roses que ses mains avaient peine à tenir; elle se disait que ce serait charmant de vivre une suite de jours, de mois, d'années avec cette enfant déjà tendrement aimée, et que l'avenir ainsi, au lieu d'une solitude empoisonnée de regrets, lui assurait la joie qu'elle avait toujours le plus ardemment désirée... Mais, au même instant, les paroles dédaigneuses de M^{me} Tirian pour la mère de Nine la troublaient du remords que

sa joie ne fût prise à cette autre et faite, jour par jour, de souffrances injustes. Nine s'avancait sur la terrasse, avec un sourire qui, maintenant, s'offrait à elle et l'interrogeait. Le cœur de Geneviève battit doucement... Il était bon que l'autorité souveraine de M^{me} Tirian prononçât en faveur de Nine la sentence officielle d'adoption qui dès lors s'imposerait à tous.

— Vous pensez bien, concluait M^{me} Tirian, que, quand mon cher Bideau se conduit si généreusement, il me siérait peu, non seulement de ne pas l'approuver, mais aussi de ne pas l'aider de toutes mes forces. C'est notre devoir, à nous, ses amies, de le seconder de notre mieux, et quant à moi, je vous assure bien que tout ce que je pourrai...

— Allons! Nine, viens, fit Geneviève à l'enfant qui hésitait.

Nine s'approcha: elle avait la bouche un peu frémissante; elle tendit à M^{me} Tirian ses mains pleines de fleurs; elle ne dit pas la phrase que lui avait soufflée miss Allen: « Madame, voulez-vous me permettre?... » Elle s'écria:

— Ce sont les plus belles!...

— Vous êtes une charmante mignonne! répondit M^{me} Tirian... Que je vous embrasse! Elle a tout à fait le regard de son père... Je l'aime beaucoup, votre papa, ma chère petite, et je suis sûre que je vais vous aimer beaucoup aussi. Vous le lui direz, n'est-ce pas, de ma part?

— Je pourrai lui faire votre commission, madame, répondit Geneviève, je vais chez lui tout à l'heure.

— Vous allez à Paris? Je n'avais pas remarqué votre chapeau. Mais je vous ai gênée, sans doute, excusez-moi.

Geneviève protesta. M^{me} Tirian s'était levée. Elle offrit de l'emmenner à la gare; elles montèrent tout de suite en voiture avec la femme de chambre qui devait habiller Geneviève pour le dîner. Nine grimpa sur le marchepied.

— Tu diras à papa que je l'embrasse.

— Et moi aussi, que je l'embrasse, s'écria M^{me} Tirian. Non, vraiment, je ne peux pas dire comme je trouve cela...

Jusqu'à la gare, elle exalta, avec sa verve coutumière, la bonté de Bideau, son talent, toute sa personne. Geneviève souriait.

Elle ne souriait plus, une heure après, quand elle entra chez Bideau, au quai d'Orsay. Il était sorti. Elle résolut de l'attendre. Elle s'informa du blessé.

— Ce monsieur va un peu mieux, dit le domestique. Mais le premier jour, et encore le lendemain, Monsieur croyait qu'il passerait.

— Oui, je sais, fit Geneviève.

— C'est tout de même une drôle d'idée, ajouta le domestique, de venir comme ça se tuer chez nous.

Geneviève ne répondit pas. Au bout de l'antichambre, une porte s'était entr'ouverte, une tête de femme avait passé; Geneviève fit quelques pas.

— Madame..., dit-elle.

La porte s'ouvrit tout à fait; une jeune femme sortit dans l'antichambre, et referma doucement, après un regard jeté derrière elle.

— Pardon, madame, dit-elle à son tour, je croyais que c'était le docteur.

Elle montrait à Geneviève son visage un peu insignifiant, où les yeux seulement, cernés par la fatigue et beaux de tristesse, avaient une lumière intense dans le teint très pâle.

Un remous de sympathie et de pitié gonfla le cœur de Geneviève.

— Je suis la femme du docteur Armiel, fit-elle rapidement; M. Bideau m'a raconté... Je vous connais très bien. J'étais venue savoir comment va ce pauvre garçon.

Une pointe de défiance avait paru dans les yeux de Françoise. Elle fondit presque aussitôt à la chaleur des regards qui pressaient les siens; les deux jeunes femmes se contemplèrent un instant sans rien dire; il y avait chez Geneviève une sympathie si complètement offerte, un don de soi si généreux et si tendre, que la bouche de Françoise se mit à trembler un peu, comme tremblait la bouche de Nine, d'une émotion trop vive. Elle avait baissé la tête.

— Dites! reprit Geneviève en lui saisissant la main, il est sauvé maintenant? Vous n'êtes plus inquiète?

Elle l'emmenait dans la salle à manger où elles s'assirent côte à côte.

— Oui, murmura enfin Françoise, il y a du mieux. Mais, ... ça n'est pas ce que ça devrait être.

— Quoi? Il n'y a pas de fièvre? pas de complications? Et il est admirablement soigné; vous ne le quittez pas; quant à Bideau, il m'a dit qu'il donnerait sa vie pour le guérir.

— Oui, sans doute, dit Françoise. Mais...

Elle baissait les yeux et frottait doucement ses mains l'une contre l'autre. Puis elle regarda Geneviève.

— Je ne vous connais pas, madame, fit-elle avec hésitation. Mais vous êtes la femme du docteur Armiel qui a si bien soigné ma petite, et puis vous paraissez très bonne... Si j'osais... Je voulais dire au docteur... Seulement vous, ce serait mieux.

— Quoi? dit Geneviève avec empressement. Si je peux vous être utile... Dites! Je voudrais tant...

Françoise la regarda encore, et avec un signe de tête vers la chambre du blessé, elle murmura sourdement :

— Il ne peut pas guérir ici! dans cette maison!... Vous ne comprenez pas, madame, mais...

— Je comprends tout, dit Geneviève en lui caressant les mains. J'ai vu des souffrances; j'ai beaucoup souffert moi-même. Pourquoi ne peut-il pas guérir ici? C'est donc que quelque chose le trouble ici? C'est sa jalousie, dites, c'est Bideau?

— Oui. Il ne me l'a pas dit, mais je le sens, j'en suis sûre. Il y a eu, ici, des paroles!...

— Je sais, fit Geneviève d'une voix qui était comme un souffle.

— Vous ne savez pas les mots! reprit Françoise d'un ton farouche... J'étais folle! A lui, à lui!... jamais je ne me le pardonnerai; jamais il ne me le pardonnera!

— Si... il vous pardonnera, mais à vous, pas à...

— Non, pas à l'autre. Il ne peut plus le voir; il est, quand il le voit, comme si on le brûlait avec un fer rouge. Et c'est bien pis que de le voir : sentir ses mains sur lui! Il ne dit rien, il ferme les yeux; mais je le connais. Il est mangé de souffrance. Il ne peut pas guérir, il ne peut pas vivre en face de cet homme, qui lui rappelle... tout ce qui n'aurait pas dû...

Elle s'arrêta, comme effrayée de cette confidence :

— Mais je vous dis là des choses... J'ai tort. Depuis... depuis tout cela, je n'ai plus ma tête à moi.

— Dites, au contraire, fit Geneviève avec plus de chaleur; vous ne me connaissez pas; moi, je vous connais. J'ai beaucoup pensé à vous, quand votre enfant était malade, et aussi quand... enfin tous ces jours-ci. J'ai pensé à vous avec une telle sympathie pour vos peines, et je vous parle, je vous écoute avec un tel désir de vous soulager autant que je le pourrai... Cela se sent, tout cela. Ne le sentez-vous pas?

— Si... si, balbutia Françoise.

Elle regarda Geneviève avec des yeux désolés, et elle gémit :

— Ah! je suis bien malheureuse!

Des sanglots la suffoquèrent.

— J'ai tout perdu... ma fille... où est-elle? ma Nine. Et lui, je l'aurai tué... moi qui l'aime tant, tant!... C'est affreux!

Toute l'âme tendre de Geneviève se porta d'un élan vers elle.

— Pauvre, pauvre femme! dit-elle.

Elle l'avait prise dans ses bras; elle la laissait pleurer sur son épaule, et pleurant aussi de pitié, elle la berçait comme une enfant, avec des mots caressans pour l'apaiser :

— Mais il guérira... Il vous aime. Les mauvais souvenirs s'effaceront. Vous ne le perdrez pas... Vous serez heureuse d'être si bien aimée. Ma pauvre petite! mon Dieu! si vous saviez!... C'est une épreuve, amère, douloureuse... Mais elle passe, elle va passer. Après, vous garderez ce trésor incomparable, un cœur très noble, très généreux qui vous appartient tout entier.

— Non! non! disait Françoise à travers ses larmes. Il va mourir, je le sens, et je serai seule, seule...

Mais Geneviève poursuivit avec une ardeur nouvelle. Ses paroles l'attendrissaient sur elle-même, en lui rappelant le désastre où ses rêves d'amour avaient abominablement sombré; et toutefois, pour une autre, pour Françoise, devant ses yeux embués de larmes, les mêmes rêves renaissaient; elle les voyait comme on voit un arc-en-ciel après l'orage; et si charmans, si proches, ils faisaient trembler sa voix d'allégresse. Elle ne disait plus rien de Nine, car elle n'apercevait rien que l'amour dans une destinée que l'amour allait posséder...

Françoise s'était peu à peu calmée. Elle resta haletante un moment encore et dit enfin :

— Vous êtes très bonne; j'avais tant besoin de pleurer! J'étouffais. Il m'a semblé que vous étiez mon amie... Vous avez été mon amie tout à coup, et vous m'avez fait un bien infini. Je vous en remercie, je ne l'oublierai jamais. Je voudrais vous croire. Je croyais, oui, avant ce qui est arrivé, que j'avais rencontré le bonheur... Je ne peux pas vous dire ce qu'il a été pour moi, sa bonté, sa douceur... Toute sa vie m'appartenait; il ne pensait qu'à moi... et il y avait des momens, quand je le regardais, où je le sentais tellement heureux qu'il était prêt à s'évanouir. Pourtant, il ne m'a jamais rien demandé, même pas un baiser. Mais

j'étais toute à lui; il m'aurait prise comme il aurait voulu... et je voulais le lui dire un jour. Je voulais lui dire : « Vous avez été, pour une pauvre fille telle que moi, patient, généreux et tendre comme pour une autre qui aurait été digne de vous. Il me semble que je ne suis plus moi, que je suis une autre qui vaut un peu mieux que moi. Je vous appartiens désormais; je n'aurai pas de plus grande joie que de vous voir heureux par moi, comme je suis heureuse par vous... » Maintenant!...

— Vous ne voulez plus le lui dire? demanda Geneviève.

— Oh! murmura Françoise, si j'osais! si je pouvais penser!... Je ne lui parle pas, vous comprenez, on me l'a défendu. Je le regarde à peine, et quand il ne peut pas me voir; il faut, lui épargner toute émotion. Et lui non plus ne me parle pas, ses yeux sont fermés souvent... Je ne sais pas!... M'aime-t-il seulement autant qu'avant, quand moi je l'aime tellement plus? Souhaite-t-il encore ce qui aurait fait son bonheur, il n'y a pas huit jours?... Est-il le même? Pourra-t-il oublier? Puis-je lui dire?...

Ses yeux interrogèrent anxieusement Geneviève.

— Je suis sûre que vous le reprendrez, comme je suis sûre que vous le sauverez. Un cœur pareil, il n'y a qu'une chose qui puisse y tuer l'amour, c'est votre abandon. Il a pu être bouleversé par vous; mais vous y rétablirez la paix et la joie, en même temps que vous soignerez sa blessure. Et pour le guérir tout à fait, vous lui direz ce que vous vouliez lui dire... avant.

— Pas ici en tout cas, dit Françoise en frémissant.

— Non certes, reprit Geneviève. Avant tout, il faut qu'il parte d'ici. Peut-on le transporter?

Françoise avait interrogé, le matin, l'interne, qui avait répondu affirmativement.

— Je vais parler à Bideau, dit Geneviève. Il faut même qu'ils ne se voient plus, n'est-ce pas?

— Merci, dit Françoise, c'est bien cela qu'il faut. Et...

Elles s'étaient levées toutes les deux; soudain, en face de Geneviève, très simple dans sa toilette blanche, mais de la simplicité la plus élégante et la plus raffinée, avec un peu de grand luxe, — le sautoir, les perles autour du cou, — Françoise se sentit lointaine; et ses yeux se voilèrent de timidité.

Geneviève se méprit à ce changement, car elle était elle-même, à ce moment, toute proche de cette jeune femme en modeste robe de confection. Elle crut que Françoise attendait

d'elle des nouvelles de Nine, lui reprochait humblement son silence.

— Et, ... et votre fille ? demanda-t-elle, vous ne savez pas ? ...

Les yeux bruns de Françoise noircirent :

— Je ne sais rien, dit-elle, rien... Depuis cette horrible scène, je n'ai parlé d'elle à personne, je n'ai pas prononcé son nom. Lui, l'autre, ne m'en a rien dit. Quand je pense à elle, la nuit surtout, il me semble que quelque chose s'est mis entre elle et moi, et que c'est comme si elle était morte !

— Mais non, elle est vivante, bien vivante !

— Je veux dire morte pour moi. Il y a des momens où je sens que je ne la reverrai jamais !

— Non, fit encore Geneviève... Pourquoi croire cela ?

Françoise passa la main sur son front :

— Je ne sais plus. J'ai la tête si lasse !... Mais, reprit-elle après un silence, plus tard il faudra bien... J'ai mes droits. Je ne me laisserai pas arracher mon enfant !

Sa voix était devenue âpre, et sa bouche se tendait dans une menace violente et vulgaire.

— Vous pouvez être sûre, protesta Geneviève, qu'on ne fait, qu'on ne fera jamais rien pour la détacher de vous...

Elle s'arrêta. Elle avait protesté dans un élan sincère ; mais elle apercevait soudain que, là-bas, au contraire, à Marly, tant d'habitudes nouvelles détachaient Nine de sa mère. Cette évidence la troubla et elle rougit un peu.

— Vous l'avez vue ? dit Françoise.

— Oui, murmura Geneviève.

Elle fut un instant, sous le regard de Françoise, comme une coupable qui, sa faute avouée, attend le châtimeut. A cet instant, toute sa tendresse pour l'enfant, et le charme des trois jours vécus près d'elle montèrent à ses lèvres en paroles émues :

— C'est une enfant qu'on ne peut voir sans l'aimer... On la sent si intelligente, si fine, si prompte à comprendre avec son cœur ; quand elle rit, il y a dans ses yeux une joie si franche qu'on est soi-même tout en fête ; à la moindre émotion, sa bouche tremble comme la vôtre... Tout ce qu'elle sent, elle fait mieux que de le dire, elle le laisse voir. Et c'est pourquoi il est si délicieux de vivre avec elle, une petite âme toute neuve, toute fraîche, qui est si heureuse de vivre qu'à cause d'elle on est heureux aussi.

Le regard de Françoise s'était apaisé, d'abord; il s'adoucit ensuite, se noya un peu.

— Puisque c'est vous qui vous occupez d'elle, je suis tranquille. Plus tard, on verra, quand...

Elle soupira :

— Mais avant tout, que nous sortions d'ici! Aidez-moi à partir!

Le timbre résonna deux fois : Bideau rentrait. Les jeunes femmes s'entendirent rapidement; Françoise avait su, de l'interne, l'adresse d'une maison de santé, aux prix modestes; Mérieux pourrait y être transporté sans retard, et il y serait soigné par un autre chirurgien que Bideau.

— Je vais lui parler tout de suite, dit Geneviève.

Bideau, en la voyant entrer dans son cabinet, s'étonna :

— Où étiez-vous?... Je ne vous ai pas fait trop attendre? Je suis surmené... Comment est la petite?

Geneviève lui trouva le visage fatigué, avec une nervosité qu'elle ne lui connaissait pas dans le regard, dans les gestes.

— La petite va très bien : elle a déjà les joues roses; elle est charmante; je l'adore et elle paraît contente; mais elle voudrait bien vous voir; elle vous embrasse.

Bideau fit un geste de regret :

— Moi aussi, je voudrais la voir. Que puis-je faire avec ce malheureux?... Depuis trois jours, je ne m'appartiens plus. Je ne sais plus comment je vis. Je ne dors plus. Penser que là, là où vous êtes, je l'ai vu tomber, et que s'il meurt, c'est par ma faute, parce que je n'aurai pas gardé mon sang-froid à des paroles que j'avais pourtant prévues!... Ah!

Il eut un tressaillement.

— On n'est pas maître... on n'est maître de rien... Dieu sait si, depuis des mois, je souhaite d'épargner à ce garçon une souffrance... Enfin ce n'est pas moi qui ai voulu qu'il lui arrivât du mal! Je ne me suis pas trompé? J'étais prêt à tous les arrangements. Je comptais sur lui, sur lui avant tout, pour fonder la paix de l'avenir. Je n'avais pas tort. Et il faut que ce soit lui que j'aie atteint, que j'aie frappé!...

Geneviève sentait crier dans cette plainte les durs ressorts de son énergie. Non, il ne voulait pas avoir tort, et il opposait aux reproches de ses sentimens une simplification des faits qui ne le laissait coupable que d'une impatience en face de Fran-

çoise. Mais les reproches le poursuivaient, l'assaillaient ; et il avait beau se défendre, il se défendait mal... Était-il cependant si coupable?...

— Hélas ! dit-elle, mon pauvre ami, ce n'est pas moi qui vous accuserai. Il nous est impossible d'apercevoir les conséquences de nos actes... Il me semble que tous, hommes et femmes, nous sommes pareils à des chasseurs maladroits qui, en visant leur but, blessent un passant inoffensif. Il y a toujours quelqu'un qui passe dans notre vie, et nous-mêmes nous passons dans la vie des autres. Moins que personne, je pourrais vous dire que vous avez été en faute,.. Et puis, est-ce qu'il y a jamais une faute, la faute exclusive de quelqu'un? Non, il y a les fautes de tout le monde qui s'emmêlent... Et enfin, vraiment, à quoi bon ce retour sur le passé? Occupez-vous de l'avenir, et si vous croyez que vous avez eu un tort envers votre ami, tâchez de le réparer.

— Je ne fais pas autre chose... Tout ce que je peux avoir d'expérience, d'habileté, je l'ai employé depuis trois jours... Il est sauvé maintenant, sauf un hasard...

— Je le sais, fit Geneviève. J'ai vu Françoise pendant que je vous attendais.

— Ah ! fit-il avec une curiosité un peu inquiète ; que dit-elle ?

— Eh bien ! elle dit comme vous qu'il est hors de danger ; et... elle dit aussi que, puisqu'il est transportable, il faut qu'il parte d'ici au plus tôt.

— Ah ! fit encore Bideau à mi-voix.

Geneviève donna les raisons de Françoise ; elle les laissa entendre, plutôt, en les atténuant jusqu'à une simple volonté, mais volonté ferme, de discrétion et de liberté.

— Bon ! fit-il. Je l'installerai rue...

Geneviève l'arrêta ; avec la même, manière, insinuante et légère, elle acheva de lui dire que le choix de la maison de santé était fait et qu'il devait laisser à un autre chirurgien le soin de Mérueil.

Bideau resta silencieux ; ses doigts tiraient sa courte barbe et ses yeux noirs regardaient fixement devant lui.

— Sans doute, dit-il enfin ; elle a raison ; ils ont raison tous les deux. Je n'y étais plus. Rien n'est changé entre nous ; au contraire, je suis l'ennemi plus qu'avant. Mais avant, voyez-vous, cela m'était égal. J'étais comme quelqu'un qui se défend. Depuis

l'autre jour, je me suis beaucoup dépensé pour lui en soins, en soucis; il me semblait que nous étions revenus au temps du Quartier, où je le traitais ainsi, pour une foulure à la cheville qu'il s'était donnée, un jour de pluie, en tombant. J'avais besoin de cela, de le soigner, de le soutenir, pour réparer ce mal que je lui ai fait sans le vouloir; j'en aurais eu besoin encore. Ils ne veulent pas. C'est leur droit. Mais j'en garderai le regret très longtemps.

Geneviève ne trouva rien à dire pour diminuer ce regret qu'elle approuvait d'ailleurs en lui. Elle ajouta seulement que, les décisions étant définitives, il convenait de les exécuter aussitôt. Bideau téléphona à la maison de santé, puis aux ambulances urbaines.

— La voiture sera ici avant une demi-heure, dit-il.

— Je vais les prévenir, fit Geneviève.

Quand elle eut frappé deux coups légers à la porte du blessé, Françoise parut.

— C'est fait, souffla Geneviève; ce soir même, tout à l'heure, une voiture d'ambulance va venir le chercher.

— Ah! dit Françoise en lui prenant la main, que je vous remercie!

Elles restèrent un instant silencieuses, leurs mains unies; elles se contemplaient, et dans le demi-jour où elles se voyaient mal l'une l'autre, il leur semblait que de l'une à l'autre, directement, passait, comme un souffle infiniment doux, le meilleur d'elles-mêmes.

— Pourrai-je aller vous voir là-bas? demanda Geneviève. Je le désirerais tant!

— Je n'osais pas vous en prier, dit Françoise. J'aurai grand besoin de vous encore, pour vous parler de lui, de moi, de ma petite...

— Je vous donnerai de ses nouvelles.

Leurs mains s'étreignirent encore; puis, d'un même élan, elles s'embrassèrent.

Geneviève s'était offerte pour aider aux préparatifs du départ; mais Françoise préférait être seule et que Mérue!l quittât la maison sans voir personne.

Du cabinet de Bideau, où elle était revenue, Geneviève suivit avec lui, — au bruit de la porte ouverte, des voix des infirmiers, de la voiture qui s'en allait, — le départ de Mérue!l

et de Françoise. Ils n'avaient rien dit pendant ce temps. Lorsque le bruit de la voiture, vers le pont de la Concorde, eut cessé, Bideau soupira :

— Alors, dites-moi, Nine, comment est-elle ? Vous ne la gêtez pas trop ?

Sur son visage tendu, dans ses yeux sombres, un sourire jouait avec un peu de peine.

— Je fais de mon mieux, répondit Geneviève en riant ; mais il est évident que je suis prête à obéir à toutes ses fantaisies ; elle est tellement gentille, affectueuse, amusante, et cette petite robe, qu'on lui a bâclée en un jour, lui va si bien !... Enfin, il est très heureux que miss Allen soit arrivée pour me mettre à la raison.

Toute sa joie chantait dans ses paroles... En l'écoutant, Bideau riait comme elle et il sentait son âme se détendre dans un grand apaisement.

— Il me tarde de la voir, murmura-t-il ; mais maintenant je serai libre...

Geneviève s'aperçut qu'elle était terriblement en retard pour son dîner.

— Et, fit Bideau comme elle partait, Françoise ne vous a rien dit pour... Nine... pour ce qu'elle veut réclamer ?

— Elle ne sait pas elle-même ce qu'elle veut. Elle est très préoccupée de son ami. Attendons !... Ne disons rien !...

IX

Suivant sa promesse, Geneviève vint trois fois la semaine, régulièrement, voir Françoise à la maison de santé où Mérue se rétablissait peu à peu. Les jours les plus cuisants de cet été, elle quittait, à deux heures, l'ombre fraîche de ses vieux arbres, elle montait dans un wagon surchauffé ; elle arrivait dans l'atmosphère accablante de Paris. Ces incommodités, extrêmes pour une femme habituée au plus parfait confort, produisaient sur elle une excitation singulière. Elle découvrait, par contraste avec le vide de ses journées d'autrefois, qu'il est bon d'être forcée à prendre un train, qu'il est meilleur ensuite d'entrer dans une maison où l'on se sent nécessaire. Elle entra dans la chambre de Françoise, et le sourire, qui l'accueillait aussitôt, attestait le bienfait inestimable de sa présence.

Cependant elle ne parlait guère; ce bienfait qu'elle apportait à Françoise était avant tout de l'écouter. Elle écouta d'abord des paroles de doute et de crainte : « Me pardonnera-t-il?... Pourrait-il encore m'aimer? » et elle se contentait d'affirmer l'espoir. Puis le doute commença de se dissiper; Françoise avait recueilli tous les menus faits, — un mot de Mérue!l, une expression de son visage, — qui lui paraissaient favorables, et son cœur, avidement, cherchait à se dilater. Geneviève, alors, offrit naturellement à cette humble amie la lucidité qui était toujours en elle au service de tous ses amis : « Ne lui dites rien, fit-elle; ne lui dites pas que vous l'aimez trop pour qu'il hésite à vous pardonner; il sentira votre amour dans vos yeux, plus fort que toutes les paroles, et c'est lui qui parlera... un jour...

— Oui, répondait Françoise, vous avez raison... Hier, il a pris ma main... J'avais envie de lui dire... mais je l'ai regardé seulement. Nous sommes restés ainsi un grand moment; mon cœur battait à se rompre, et cela valait mieux que toutes les paroles.

Cependant ces espérances étaient encore traversées d'inquiétudes. Maintenant que le blessé touchait à la complète guérison, qu'allait-il décider pour l'avenir? Les jours les plus prochains, en sortant de la maison de santé, accepterait-il que Françoise restât près de lui comme autrefois? L'emmènerait-il hors de Paris?... Elle tremblait, par momens, de sentir que toute sa destinée se jouait peut-être dans le cœur de Mérue!l; et certaines expressions douloureuses de ce visage, qui révélaient la lutte de l'amour contre des souvenirs odieux, la laissaient accablée. Une fois qu'elle avait subi plus fortement cette angoisse, il lui arriva de dire :

— S'il ne veut plus de moi, pourtant, il faudra bien que je me résigne. Je ne protesterai pas. Je m'en irai.

Elle ajouta :

— Alors ce sera comme... comme si je ne l'avais jamais connu. Nous vivrons toutes les deux, ma petite et moi.

Geneviève eut un instant de vive émotion. C'était la première fois que Françoise parlait ainsi de sa fille; n'était-ce pas pour l'avenir une menace? Mais Françoise avait parlé avec une extrême douceur, comme si elle eût énoncé une chose très naturelle et qui ne pouvait être autrement. Avait-elle eu pleine conscience de ses paroles? N'était-ce pas plutôt qu'en voyant

son existence du lendemain semblable à celle de la veille, elle avait simplement retrouvé le passé tel qu'il avait été, et Nine auprès d'elle?... Geneviève ne releva point ces paroles; et d'ailleurs Françoise ne dit plus jamais rien qui marquât chez elle une volonté de reprendre sa fille. Elle écoutait avec un sourire ce que M^{me} Armiel lui racontait chaque fois; elle souriait à entendre que Nine était si gracieuse dans ses robes blanches, qu'elle s'épanouissait au grand air comme une fleur des villes, qu'elle se faisait aimer de tout le monde, de M^{me} Tirian et de toutes ses amies, qu'elle parlait un peu anglais, déjà, et si drôlement. Elle souriait, les yeux sur ceux de Geneviève. Et dans ce sourire, dans ces regards, il y avait, comme au premier jour où Geneviève rougissait devant elle, un mélange de fierté, de tristesse, de curiosité, de confiance. Elle interrogeait un peu; puis elle restait songeuse. Souvent alors, sans qu'elle l'eût voulu, ses mains joignaient celles de M^{me} Armiel... Son sourire devenait singulier; car il semblait soudain, autour des lèvres, pénétré d'une tendresse plus profonde et plus chaude, cependant que les yeux noirs se creusaient d'une mélancolie qui plongeait jusqu'au fond de son âme. Geneviève n'osait plus parler. Elles restaient silencieuses, les mains unies, et elles ne communiquaient plus l'une à l'autre que par une légère étreinte.

Ainsi le temps avait passé, un grand mois; Geneviève sentait qu'avec l'espoir, un souffle de vie tout-puissant animait Françoise; elle attendait l'heure, qui ne pouvait manquer de venir, où Mérue! dirait enfin les paroles d'aveu. Et, mêlé à l'émoi de cette attente, elle gardait le souci de l'avenir de Nine, qu'il lui paraissait meilleur de laisser incertain et comme noyé dans la douceur des joies d'amour prochaines.

Un après-midi, au commencement d'août, comme elle s'engageait dans l'escalier de la maison de santé, pour gagner, au second étage, la chambre de Françoise, une infirmière l'appela :

— Madame!... madame!... cette dame et ce monsieur sont au jardin.

Elle n'avait pas encore vu Mérue!; c'était la première fois sans doute qu'il pouvait descendre.

— Par ici, madame, dit l'infirmière.

Geneviève la suivit, curieuse tout à coup de connaître cet homme qui avait aimé Françoise d'une passion si rare,

émue aussi du pressentiment que l'instant décisif était venu.

Elle entra dans le jardin, un misérable petit jardin de Paris, Jeux arbres au bord d'une pelouse ; elle aperçut un homme très pâle qui la regardait ; assise auprès de lui, elle aperçut Françoise, les yeux illuminés de Françoise, et tout de suite elle fut fixée : Mérue! avait parlé. Il s'était levé pour l'accueillir. Elle reconnut ce visage que Françoise lui avait décrit souvent, et l'admirable beauté des grands yeux gris qui souriaient, tandis qu'elle disait :

— Ce n'est pas une banalité, monsieur, que de vous assurer que j'ai entendu parler de vous énormément. Il me semble que nous sommes de très vieilles connaissances.

— Il me semble aussi, fit Mérue!

Il le sentait exactement comme elle ; c'est pourquoi sa timidité habituelle ne s'était point effarouchée ; toute sa joie vibrait librement ; Geneviève la voyait courir sur son visage, frémir sur ses lèvres.

— Je voudrais, murmura-t-il, je voudrais vous exprimer combien j'ai été touché de votre sollicitude envers elle ; c'est vous qui l'avez fait vivre depuis bien des jours, et...

— Elle n'a plus besoin de moi à présent, dit Geneviève en souriant aussi.

— Mais si ! répondit Françoise ; et plus que vous ne croyez...

Geneviève la considéra, surprise ; Françoise s'était détournée, elle avançait un fauteuil de jardin.

— Il n'est pas encore très solide, reprit-elle.

— C'est vrai, fit Geneviève : je vous demande pardon. Mais vraiment, n'êtes-vous pas tout à fait rétabli ?

Si, il l'était. Mais ses forces ne lui revenaient pas vite ; l'extrême chaleur l'anémiait. Aussi allaient-ils partir le plus tôt possible, et comme il lui fallait un air pur, mais doux, ils s'installeraient au-dessus de Saint-Jean-de-Luz, dans un com de montagne qu'il aimait d'une affection particulière, à cause des verdure! des Pyrénées qui l'entouraient de toutes parts, et de la beauté changeante du golfe qui se découvrait tout entière.

Geneviève s'alarma. Le départ ! ils partaient tous les deux ! Françoise s'éloignait ! Que deviendrait Nine ? Elle voulut un éclaircissement.

— Le plus tôt possible... Est-ce bientôt ? Pourrez-vous supporter ce long voyage avant deux ou trois semaines?...

— Je pourrais voyager d'ici à quelques jours, fit M^{er}uel. Mais nous attendrons en effet près de deux semaines...

Sa main chercha celle de Françoise ; ses yeux fixèrent sur ceux de Geneviève un regard plus intense et plus grave. Cela dura quelques secondes. Puis il reprit en souriant, tourné vers son amie :

— Je ne veux pas vous enlever le plaisir de dire à M^{me} Armiel le projet qui nous rend si heureux.

— Ah ! fit Geneviève qui devina... C'est vrai, Françoise ?

— Oui, c'est vrai... Il me prend, moi, la pauvre créature que je suis... Il me donne son nom, tout comme si...

— Chut ! dit doucement M^{er}uel.

— Soyez heureux ! soupira Geneviève, — et elle ajouta : — Vous serez heureux.

Pendant, à travers l'émotion de cette nouvelle, elle en restait, pour le sort de Nine, à la même incertitude. Devant M^{er}uel, elle n'osait pousser ses questions. Elle continua de causer et de l'écouter ; entre les murailles qui l'enfermaient, le modeste petit jardin était ombreux, frais et tranquille, dans la fournaise et le grondement de Paris ; elle goûtait cette fraîcheur et ce repos elle goûtait de même, en M^{er}uel, cette âme très pure, cet esprit nuancé qui, loin de la vie et du monde, jouaient délicatement parmi les sentimens et les idées.

Quand elle fut au moment de partir, elle réclama qu'on lui dit le jour, le lieu du mariage. M^{er}uel se défendait de la déranger ; mais elle insistait tant qu'il promit.

Françoise l'accompagna jusqu'à la sortie.

— Vous avez bien raison de l'aimer, lui dit-elle, et je suis bien heureuse pour vous qu'il vous aime. Il a un esprit charmant, si doux et si fin ; et c'est un être qu'on sent d'une telle bonté...

— Je n'en reviens pas, je n'ose y croire, murmura Françoise. Il me semble que je ne ferai jamais assez pour reconnaître... Cependant, je vais faire beaucoup. Voilà des jours que je pense à ce sacrifice... J'ai beau y penser... Il est encore bien amer, et cependant, je dois, je veux le faire, je le ferai...

Le petit salon, au rez-de-chaussée, était vide : elles s'y arrêtaient. Françoise s'appuyait contre le mur, les yeux graves, mais vibrant de la flamme généreuse qu'elle semblait avoir prise à ceux de M^{er}uel ; Geneviève la contemplait, le cœur ému...

— ... Comment cette idée m'est-elle venue ? reprit Françoise.

Il me semble que c'étaient comme deux courans qui allaient en moi l'un vers l'autre... Je le connaissais bien, lui ; je savais qu'il était follement passionné, malgré sa timidité, et que toute cette passion ne travaillait jamais que contre lui-même ; je le voyais ici, avec des yeux sombres, luttant contre les mauvais souvenirs de ce que j'ai été pour... l'autre, qu'il voulait oublier ; et sans rien dire, je pensais que je donnerais tout pour le délivrer... C'est alors que je me suis rappelé que, les derniers temps, à la fin de l'hiver, au printemps, rien que de voir l'enfant, l'enfant de l'autre, cela le déchirait... C'est alors que j'ai compris, à des riens, à des phrases qu'il commençait, qu'il interrompait, à des allusions, j'ai compris qu'il craignait de la revoir, elle, mon péché, l'image vivante de l'autre. Et c'est alors aussi que je me suis dit : « Il dépend de moi de le délivrer, puisqu'il dépend de moi qu'il ne la revoie plus... » Vous comprenez ; j'ai senti cela, comme un éclair ; c'était merveilleux et c'était atroce !... Et je n'ai plus cessé de le sentir... Je ne vous l'ai pas dit... Je voulais vous le dire. Mais j'avais besoin de garder cela en moi, de savoir ce que je pourrais, ce que je devrais faire. Je vous écoutais quand vous me parliez de ma petite. Et vous parliez si bien, avec des paroles si affectueuses, que j'ai fini par comprendre quelque chose que j'avais nié d'abord... J'ai été furieuse, quand on me l'a enlevée ; j'aurais tout massacré. Je ne voyais rien que ma revanche... Avec vous, ç'a été comme si un voile me tombait des yeux... Je n'avais plus de colère, et je découvrais tout à coup que c'est vrai, en somme, ce qui m'a tant exaspérée, le jour de la terrible scène... J'ai crié comme une bête à qui on vole ses petits ; mais elle, Nine, c'est son intérêt d'être élevée loin de moi, comme une petite fille riche, pour devenir une jeune fille instruite, élégante, qui se mariera bien... J'ai vu cela en vous écoutant... Et cela aussi m'a fait en même temps un plaisir et une peine... inouïs !

Sa tête se pencha : Geneviève fit un mouvement vers elle.

— Attendez ! dit-elle. Il faut encore que je vous explique... J'ai été très malheureuse. Il me semblait que tous les deux, lui et Nine, eux que j'aime par-dessus tout, ils étaient là, chacun d'un côté, à me dire sans cesse : « Ne pense pas à toi, pense à nous ; tu souffriras, mais nous serons heureux. » Et je les écoutais tous les deux. J'étais déchirée par eux, mais j'étais ravie aussi de pouvoir faire leur bonheur à tous les deux, d'être sûre

que je saurais le faire... Cependant, le courage me manquait encore. Il me fallait quelque chose de plus... Hier, hier soir, il m'a parlé. Lui, malgré ses craintes de revoir l'enfant et de souffrir à cause d'elle, m'aimait assez, non seulement pour y consentir, mais pour m'offrir toute sa vie... Du coup, j'ai trouvé la force de mon sacrifice... Je l'ai résolu... Il a été fait, et j'ai pu lui dire, à lui, que je renonçais à réclamer Nine. Il n'a pas répondu. Il a mis ma main sur ses yeux, et j'ai senti qu'ils étaient pleins de larmes... Moi, à ce moment, j'avais envie de pleurer aussi et de crier; peut-on être si heureuse de tant souffrir?... Mais j'ai moins souffert après, et pourtant je suis encore plus heureuse... J'ai trouvé la meilleure consolation, il me semble, du moins, et vous me direz si je ne me suis pas trompée... Car c'est vous qui... Je vous aime bien, allez... Vous avez fait pour moi ce que vous disait votre bon cœur... Mais vous ne pouvez pas savoir ce que c'est, quand on a été une pauvre femme très faible et souvent maltraitée, de trouver une amie comme vous... Il n'y a pas de mots... Le verre d'eau, pour celui qui meurt de soif, ne fait pas tant de plaisir et tant de bien... Je le lui ai dit, il vous l'a répété, c'est la vérité : « Vous m'avez fait vivre... » Écoutez... Je vous parle du fond de mon cœur... J'ai compris combien vous aimiez ma petite... Ma joie a été de me dire que je pouvais m'acquitter un peu envers vous, et lui laisser à elle le meilleur souvenir de moi... Je vous la donne... Prenez-la!

Geneviève avait eu un cri qui semblait venir de ses entrailles. Elle balbutiait : « Françoise, Françoise... » Ni l'une ni l'autre ne pouvaient plus parler : elles n'avaient point envié de parler. Elles s'étaient étroitement embrassées. Et elles restèrent un long moment, les yeux fermés, toute leur vie suspendue. Geneviève murmura enfin, la voix tremblante :

— Je l'aimerai de toutes mes forces comme ma propre fille.

Françoise ajouta, plus bas encore :

— Ce qui me coûte le plus, c'est de partir sans l'avoir embrassée.

— Mais, dit Geneviève...

— Non!... Je ne pourrais pas lui cacher... il vaut mieux...

Elle s'arrêta :

— Oh! oui, aimez-la, aimez-la bien, pour vous et pour moi...

Elle avait éclaté en sanglots; elle se précipita dans l'escalier; sa main faisait à Geneviève un signe d'adieu.

Après le dîner, tout le monde était sorti sur la terrasse ; M^me Tirian, miss Allen, Bideau et Armiel s'assirent autour de la table de jardin. Geneviève et Nine s'avancèrent jusqu'au bord de la terrasse pour mieux voir, dans les dernières clartés du jour, le front de la forêt de Saint-Germain, qui semblait faire ombre sur le fleuve et sur la plaine.

Nine se serra contre Geneviève.

— Quoi ! mon chou ? fit la jeune femme.

— Il fait beau, dit l'enfant, et je t'aime tant !

Geneviève se baissa pour lui effleurer les cheveux de ses lèvres.

— Quand il fait si beau, le soir, reprit Nine, pourquoi est-ce qu'on est triste souvent ?...

— On n'est pas triste, ma chérie ; il n'y a que les petites filles peu raisonnables qui s'attristent, parce qu'elles voudraient sans doute que le jour ne finit pas.

Nine sourit :

— Peut-être bien... J'ai peur quand la nuit vient. Je me dis que, demain, je serai peut-être loin d'ici.

— Pourquoi, petite folle ? Pourquoi loin d'ici ? N'es-tu pas bien ici ?

— Oh ! si... si... Au contraire... Vois-tu, je voudrais être sûre que tu ne me quitteras pas.

— Sois-en sûre, ma chérie... Je ne te quitterai plus jamais... A Paris, l'hiver, tu habiteras chez ton papa... Mais je te verrai tous les jours...

— C'est vrai ? fit Nine joyeusement...

Geneviève reprit après un silence :

— Ce sera comme si tu avais deux mamans.

Elle sentit contre elle le petit corps frémir un peu. Elle se détacha de Nine pour lui montrer ses yeux :

— C'est ta maman elle-même qui me l'a demandé. Elle a quitté Paris, et elle m'a chargée de la remplacer près de toi. Je le lui ai promis. Je lui ai juré de t'aimer comme ma propre fille... Tu veux bien que je t'aime ? Tu veux bien que je sois ton autre maman ?

— Oui ! fit Nine gravement.

— Il ne faut pas t'inquiéter, mon petit. Il faut te dire que ta maman n'a pensé qu'à ton bien ; elle t'a confiée à moi pour que tu deviennes une brave petite fille ; elle sera très heureuse, si tu

y réussis. Sois donc reconnaissante envers elle, et puis, dis toi bien, chaque fois que l'envie te prendra de commettre quelque grosse sottise, que nous nous sommes engagées toutes les deux à faire de toi une enfant très sage, très instruite et surtout très bonne... Je l'ai promis à ta maman... Me le promets-tu aussi?

Le sourire de Geneviève donnait à ces paroles sérieuses une gaieté amicale. Elle tendit sa main ouverte.

— Tope! dit-elle, et chiche qui s'en dédit!

Nine topa en riant.

— Adieu, adieu, beau jour! reprit Geneviève; dormez bien et soyez encore plus beau demain.

Elles revinrent vers les fauteuils; Geneviève s'étendit. Au passage, Bideau avait pris Nine: il l'interrogeait à mi-voix sur sa journée, et, en l'écoutant, il tâtait ses bras, ses épaules:

— Il me semble que tu te remplumes, ma vieille, dit-il, satisfait, et je t'ai vue à table; l'appétit est très bien revenu. Te sens-tu plus forte à présent?

Elle se sentait très forte. Elle avait joué au tennis avec miss Allen, une grande heure, et miss Allen s'était fatiguée la première.

— Tu aimes ça, le tennis?

— Oh! oui, c'est amusant!

— Puisque tu es si forte, nous pourrons penser à la Suisse. Je vais être libre bientôt...

C'était le rêve ancien du voyage qu'ils allaient réaliser comme le projet le plus naturel du monde. Nine en était enchantée, et elle se faisait dire, pour la dixième fois, la beauté de l'ascension jusqu'à l'Engadine, la magie de la grande montagne, l'éblouissement de la descente sur l'Italie, le délice des lacs... Elle avait demandé un kodak, et elle s'exerçait dans le parc de Marly, pour rapporter du voyage des souvenirs pareils à ces vues de Rome que son père lui avait montrées chez lui, le jour du Cirque.

Tandis qu'ils bavardaient, Geneviève songeait, en voyant leurs visages vivement éclairés par les lumières de la véranda:

« Ils se ressemblent; jamais je ne l'avais si bien senti que ce soir. C'est la même ardeur, la même volonté dans leurs yeux... Ils se comprennent, ils s'entendent; ils sont pareils... Il est bien qu'ils soient réunis: tels qu'ils sont, ils devaient se

réunir... Quant à percevoir la valeur du sacrifice de Françoise, ils en sont incapables... La petite tout à l'heure n'en a eu qu'un malaisé très léger qui est oublié déjà... Et lui, Bideau... Il faut pourtant que je le lui dise...

Miss Allen s'approcha de Nine.

— *Come, dear, it's time to go to bed...*

— On ne devrait jamais se coucher, déclara Nine.

Cependant elle embrassa son père et fit le tour du cercle pour dire bonsoir à chacun. Geneviève la prit dans ses bras et l'embrassa longuement; elle murmurait :

— A partir de ce soir, tu es ma fille! ma petite à moi!

Miss Allen l'emmena. Et il y eut derrière elle comme un vol de paroles amicales.

Armiel racontait à M^{me} Tirian, très soucieuse d'hygiène, l'invention d'un appareil qui stérilisait l'eau, l'aérait et faisait ainsi, du liquide le plus suspect, la boisson la plus sûre.

— Devinez où j'ai été aujourd'hui, dit Geneviève à Bideau.

— Il fait chaud et je suis las : je ne peux même pas essayer.

— Venez, reprit-elle à voix basse. Marchons un peu...

Ils s'éloignèrent de quelques pas.

— Je suis allée à Paris; j'ai assisté à un mariage... un mariage... vous n'apercevez pas?... Il faut tout vous dire : Françoise et Méruel.

— Non? fit-il en s'arrêtant. C'est insensé!... Mais ça devait finir par là. Pauvre garçon!...

Ils marchèrent en silence; le sable bruissait un peu sous leurs pas.

— Vous ne dites rien, reprit Bideau.

— C'est que, répondit-elle en riant, je pense au contraire qu'ils ont eu parfaitement raison, lui comme elle, et qu'ils seront très heureux... Il est sûr qu'elle n'aurait trouvé, chez aucun autre homme, la délicatesse et la passion de Méruel... Il est probable que lui n'aurait eu, d'aucune autre femme, le dévouement, l'adoration de Françoise... Je l'ai beaucoup vue...

Elle n'avait pas raconté à Bideau ses visites régulières à Françoise; elle lui dit brièvement leurs entretiens et l'amour si humble, si tendre, si reconnaissant dont elle avait été confidente.

Il l'écouta sans l'interrompre.

— C'est possible, c'est même vrai, puisque vous le dites...

Moi aussi j'avais aperçu qu'il ne fallait juger ni Mérue!, ni le sentiment qu'il pouvait inspirer, à la manière un peu grosse, pour ne pas dire grossière, dont nous apprécions couramment les rapports des autres... Il est à part, en dehors, au-dessus de tous ceux que je connais... et il méritait donc bien d'être parfaitement aimé... et il a pu faire ce miracle d'élever jusqu'à lui une femme comme Françoise... Seulement, c'est ce mariage qui me choque, quoi que j'en aie... Que voulez-vous?... J'ai dans les moelles le respect de certaines idées... Le mariage et Françoise, cela jure trop...

— Enfin, vous êtes un affreux bourgeois, conclut Geneviève.

— Parfaitement... Après tout, ils sont libres et tout cela ne regarde qu'eux... Mais dites-moi, pour ce qui nous intéresse, nous, avez-vous su quelque chose? Que veut Françoise? Est-ce un procès?...

— Nous gardons Nine définitivement, dit Geneviève.

— Ah! murmura-t-il, racontez-moi...

Elle lui raconta le sacrifice de Françoise. Le matin même, après le mariage, Françoise, en l'embrassant, lui avait renouvelé le don de son enfant. Maintenant, ils étaient loin, et sans doute ils resteraient loin, car Mérue! voulait quitter sa bibliothèque de Paris pour des archives de province, et sa nomination était sûre.

— Vous m'excuserez, reprit Geneviève après un silence; vous savez et je ne saurais trop vous répéter que je vous garderai une reconnaissance éternelle de m'avoir donné votre enfant à aimer... Vous m'avez sauvée de moi-même, à une heure de désespoir atroce; et, si ma vie est désormais transformée, si je n'ai plus de goût à rien de ce qui m'amuse naguère, du moins j'ai trouvé une raison de vivre... Je vous la dois, je ne vous en remercierai jamais assez... Seulement... excusez-moi encore, mon cher ami... j'avais besoin d'autre chose... Tout le repos, toute la joie que m'a valu cette enfant, il me semblait que c'était du bien volé, volé à sa mère... J'avais besoin qu'elle aussi me permit d'aimer Nine... Elle me l'a permis, elle me l'a demandé... Ne m'en veuillez pas si je vous dis que je lui garderai, à elle aussi, une éternelle reconnaissance...

— Je ne vous en veux pas... Je vous comprends, dit Bideau doucement.

— Maintenant, dit-elle encore, les menaces ont disparu,

l'orage s'est dissipé. . Il vous reste, et à moi aussi, une responsabilité que je sens davantage, celle de l'avenir, du bonheur de Nine...

— Nous ferons pour le mieux, répondit Bideau gravement. Il me semble, quant à moi, que je n'aurai qu'à écouter cette voix qui m'a dicté le devoir de la traiter comme mon enfant... Je sens, je suis sûr que ma meilleure joie sera désormais de tout sacrifier pour elle...

— Moi aussi, fit Geneviève, je le sens, j'en suis sûre pour moi-même... Et je me dis que nous lui ferons ainsi une vie très bonne, que nous tâcherons de lui donner par avance un peu de cette sagesse qui n'est chez nous que de la résignation, et qu'ainsi, peut-être, nous lui épargnerons pour plus tard quelque souffrance.

— Plus tard !... murmura Bideau.

Il reprit d'un ton alerte :

— Elle est heureuse maintenant, elle ne pense pas à plus tard...

Ils s'étaient arrêtés à l'extrémité de la terrasse, tout près de la maison. Au-dessus de leur tête, la voix de miss Allen prononça :

— *Do come, Nine! it's late! more than bed time.*

— *Yes, yes,* répondit la voix claire de Nine. *I am coming...*

Il fait si beau !... C'est si ennuyeux de se coucher !...

Et plus bas, dans la nuit, la voix chantante laissa tomber :

— Que je voudrais être grande, grande !...

LOUIS DELZONS.

UNE

CONFÉDÉRATION BALKANIQUE

EST-ELLE POSSIBLE ?

Ferdinand 1^{er}, roi des Bulgares, et le roi de Serbie, Pierre Karageorgevitch, viennent l'un et l'autre, à quelques jours d'intervalle (1), de rendre visite au tsar Nicolas à Péterhof et au sultan Mehemed V à Dolma-Bagtché. Pétersbourg et Constantinople étaient, naguère encore, les deux pôles entre lesquels oscillaient les destinées du peuple serbe et celles du peuple bulgare ; de l'un rayonnait une protection libératrice, de l'autre le souvenir et la terreur de cinq siècles d'oppression. La présence des deux souverains dans la capitale des tsars et dans celle des khalifes a été interprétée, par la diplomatie et par la presse européenne comme le signe d'un apaisement général dans la péninsule des Balkans et comme l'heureux prodrome d'une ère d'harmonie et de confiance réciproque. A la vérité, les deux rois ont été chercher, sur la Néva et sur le Bosphore, l'un l'admission définitive de sa dynastie dans la famille des souverains, l'autre la consécration de son nouveau titre royal. Ce n'en est pas moins à bon droit que les peuples, avides de tranquillité, ont vu dans ces visites princières un gage de concorde. La presse a cru y découvrir autre chose encore : une première tentative

(1) Le roi Ferdinand à Pétersbourg : 23 février-3 mars 1910 — le roi Ferdinand à Constantinople : 21-28 mars 1910. — Le roi Pierre à Pétersbourg et en Russie : 21 mars-1^{er} avril ; — le roi Pierre rencontre le roi Ferdinand à Philippopoli : 2 avril — le roi Pierre séjourne à Constantinople : 3-8 avril.

pour réaliser cette confédération balkanique dont, depuis longtemps déjà, l'Europe espère la pacification définitive du monde oriental. En ces derniers mois, les démarches courtoises, les visites, les manifestations de sympathie, se sont multipliées entre les cours et les gouvernemens des États balkaniques. Le roi des Bulgares a rencontré à deux reprises le prince héritier de Serbie et le roi Pierre lui-même. Plusieurs souverains annoncent qu'ils assisteront, en août, au jubilé du prince Nicolas de Montenegro. Faut-il voir, dans ces entrevues et ces pourparlers, les préliminaires d'une entente générale? En aurait-on parlé déjà à Raconigi, le 23 octobre dernier, entre le Tsar et le roi d'Italie? S'acheminerait-on vers un apaisement général des haines et des ambitions balkaniques et ces dispositions nouvelles prendraient-elles corps dans un organisme permanent, dans un lien fédéral? Pourquoi l'idée d'une confédération balkanique ou orientale a-t-elle été de nouveau agitée, discutée dans les revues et les journaux? Sujet de conversations académiques, deviendra-t-elle un jour objet de négociations diplomatiques? Cessera-t-elle d'être le domaine des faiseurs de systèmes et des orateurs de Congrès pacifistes pour être étudiée et discutée dans les chancelleries et les Parlemens? Dans quelles conditions pourrait-elle être réalisée et quels seraient ses avantages et ses inconvéniens? Telles sont les questions auxquelles ces pages essaieront de répondre.

I

L'idée de réunir en un faisceau les divers peuples de la péninsule balkanique est très ancienne; elle est antérieure même à l'apparition des Turcs en Europe. Dès l'époque byzantine, on la trouve inspirant la politique des empereurs. Apprivoiser, par le prestige de la civilisation helléno-romaine, les peuples barbares qui, de tous les points de l'horizon, s'abattent sur l'Empire, d'ennemis qu'ils étaient en faire des alliés et des vassaux, les établir sur les frontières pour arrêter ou canaliser l'afflux des nations nouvelles, c'est la tactique de Byzance. Plus tard, dans l'éclipse du vieil empire, les tsars slaves reprennent le même programme. Étienne Douchan cherche à organiser une confédération des États des Balkans et à l'appuyer sur une alliance avec Venise; il demande au Pape le titre de « capitaine de

la Chrétienté contre les envahisseurs et les infidèles.» Le schisme empêche d'aboutir une négociation qui aurait peut-être épargné à l'Europe l'invasion ottomane. Les Turcs installés en Europe, des coalitions temporaires se nouent parfois, entre leurs adversaires, Hongrie, Transylvanie, Valachie, Pologne, Empire; mais elles ne survivent guère au péril immédiat qui les fait naître; et l'on voit même des ententes particulières intervenir entre le Grand Seigneur et quelqu'un des petits États chrétiens qui, sur ses frontières, changent si souvent de forme et de maître. Aucune organisation fédérative durable n'apparaît. C'est seulement au xix^e siècle, avec la résurrection des nationalités chrétiennes de la péninsule, que se précise l'idée d'une entente générale entre les peuples balkaniques. Elle est toujours dirigée contre les Turcs que son objet est de chasser d'Europe pour restaurer ensuite les États chrétiens jadis détruits par eux. Il s'agit donc moins de projets de confédération que de tentatives de coalition; elles naissent presque toujours sous les auspices de Pétersbourg ou de Vienne, et c'est de là qu'elles reçoivent un appui et une direction. Aucun de ces projets ne fait au Turc sa place; il est l'adversaire; c'est contre lui que l'on se groupe, la haine qu'il inspire est le seul ciment qui paraisse assez solide pour unir entre elles des populations de race, de religion et d'intérêts très divers. Jusqu'à la révolution de juillet 1908, ce sera là un caractère commun à tous les projets d'entente balkanique. Ils admettent comme un postulat la décadence irrémédiable de l'Empire Ottoman.

On trouve l'idée d'une confédération des peuples chrétiens du Balkan pour leur commun affranchissement chez la plupart des hommes qui, au nom de la liberté des peuples, ont, dans la première moitié du xix^e siècle, appelé les Grecs et les Slaves à l'indépendance; on la trouve chez un Karageorges et un Milosch, un Rigas et un Ypsilanti; Slaves et Grecs unis par une même religion, un même idéal de patriotisme et de liberté, ne prévoyaient pas encore les luttes de l'avenir: l'union leur paraissait indispensable et facile.

La première tentative de réalisation d'une organisation fédérative est venue de la Serbie (1). L'illustre patriote et homme

(1) *The future of the Balkan*, by Mil-R. Ivanovitch. *Fortnightly Review* de juin 1909, article intéressant et documenté auquel nous avons fait plus d'un emprunt.

d'État Ilia Garachanine avait, dès 1844, développé un programme dans lequel il exposait la nécessité, pour le royaume serbe, de s'unir étroitement à tous les autres pays slaves du Balkan. Il croyait que l'Empire turc ne pourrait manquer d'être, à bref délai, ou partagé ou remplacé. S'il y avait partage, il se ferait au profit de la Russie et de l'Autriche; une ligne tracée de Vidin, sur le Danube, à Salonique, sur la mer Égée, marquerait à peu près la limite de la part que s'attribuerait chacun des deux grands empires. Les petits peuples chrétiens seraient sacrifiés : les Serbes seraient absorbés par l'Autriche tandis que la Russie engloberait les Bulgares et occuperait Constantinople. Si au contraire l'Empire Ottoman, au lieu d'être partagé, pouvait être remplacé par un État plus jeune, plus capable d'opposer une résistance aux ambitions européennes, le péril d'une absorption dans la monarchie des Habsbourg pourrait être évité. Seule une confédération balkanique pourrait se substituer à l'Empire Ottoman; il lui faudrait, pour se constituer, vaincre l'opposition de la Russie, qui verrait se fermer le chemin de Constantinople, et de l'Autriche, qui serait exclue des Balkans et qui redouterait l'attraction des Slaves de la péninsule sur leurs frères de Croatie ou de Dalmatie. La nation serbe pourrait devenir le noyau central d'une telle confédération; elle reprendrait ainsi, après cinq siècles, l'œuvre de Douchan interrompue à Kossovo.

Garachanine trouva en Michel Obrenovitch, qui régna sur la Serbie de 1860 à 1868, un prince qui partageait ses vues et qui, avec lui, chercha à les réaliser. Dès 1859, à Londres, le prince Michel s'était entretenu de ses projets avec Kossuth exilé. La crainte de la Russie et la haine de l'Autriche avaient rapproché le prince serbe et le patriote magyar : la cause de la confédération balkanique et celle de l'indépendance hongroise leur parurent étroitement solidaires. « C'est un fait indéniable, disait Kossuth, que l'unique rempart contre l'invasion de l'Autriche et de la Russie, et certainement le plus efficace, consisterait en une série de pays libres et en une alliance défensive entre la Hongrie, la Croatie, la Serbie et la Moldo-Valachie indépendantes; par là serait garantie la sécurité de l'Europe contre toute tentative de conquête venant de l'Est. Je ne crois pas que, sans une telle confédération et sans une reconstitution de la Pologne, il soit possible, pour l'Europe telle qu'elle est consti-

tuée, d'arriver à quoi que ce soit de satisfaisant en Orient... A mon avis, le sentiment aigu de la nationalité en Bulgarie, dans le Montenegro et en Bosnie rend plus probable la réalisation de cette combinaison... »

Devenu prince régnant en 1860, Michel Obrenovitch appela au ministère Garachanine et commença avec lui une active propagande en faveur de leur commun projet de confédération balkanique. Ils trouvèrent dans la Bulgarie, encore soumise aux Turcs, un sol tout préparé; ils négocièrent avec le Comité de propagande nationale bulgare organisé à Bucarest et, le 26 janvier 1868, les représentans du Comité bulgare et ceux du gouvernement serbe signaient le programme suivant :

ARTICLE PREMIER. — Les peuples de Serbie et de Bulgarie, qui sont slaves et unis par les liens du sang et de la religion, qui sortent d'une même souche et habitent des pays contigus, sont appelés par la Providence à vivre désormais sous un seul gouvernement et sous un seul drapeau.

ART. 2. — Et attendu qu'ils ne forment qu'un seul corps, animé des mêmes sentimens et des mêmes tendances, et qu'ils ne peuvent atteindre leur but que par une existence commune, ces deux nations sœurs porteront dans l'avenir le nom de Serbo-Bulgares ou Bulgaro-Serbes et leur commune patrie sera appelée Serbo-Bulgarie ou Bulgaro-Serbie.

ART. 3. — Son Altesse le prince Michel, qui a donné tant de preuves de son patriotisme, est proclamé chef suprême de la nation serbo-bulgare et commandant en chef de son armée.

ART. 4. — Le drapeau national sera formé des couleurs combinées de la Serbie et de la Bulgarie.

Suivaient d'autres articles prévoyant tous les détails d'organisation.

Une nouvelle réunion des délégués serbes et bulgares, tenue en avril, à Bucarest, adopta en principe les décisions du Comité, mais en les élargissant. La nouvelle union devait prendre le nom d'Empire des Slaves du Sud; une entière égalité y serait assurée aux deux nations sœurs; leur part dans le gouvernement et la représentation serait proportionnée à la population de chacune d'elles.

La même année, un traité était signé entre la Serbie et le Montenegro: les deux peuples s'engageaient à travailler ensemble à l'affranchissement de leurs frères opprimés en jetant les fondemens solides d'un État serbe unique. Le prince Nicolas abdiquerait en faveur du prince Michel, mais, si celui-ci mourait

sans héritiers directs, le prince Nicolas serait proclamé à sa place roi de Serbie.

Des négociations commencées avec la Grèce aboutirent, à l'automne 1867, à une alliance politique, et, au printemps suivant, à une convention militaire. Les Croates et les Albanais avaient leur place dans ce dessein gigantesque; des pourparlers furent entamés avec le grand archevêque de Diakovo, Mgr Strossmayer. Le roi Carol déclare, dans ses *Mémoires*, que la Roumanie devait se joindre à la confédération. En août 1867, le prince Michel était venu visiter à Bucarest le prince Carol et l'avait entretenu de ses projets (1). Un écrivain en général bien renseigné sur les questions orientales, M. Édouard Engelhardt, nous apprend qu'un arrangement fut conclu, le 20 janvier 1868, entre la Roumanie et la Serbie; la Porte, alarmée, en publia un texte apocryphe dont les articles résumaient habilement tout ce que les chancelleries croyaient savoir ou deviner (2). Les deux signataires s'engageaient à agir de concert pour parvenir à l'émancipation des populations chrétiennes de l'Europe orientale. Le Delta du Danube et la partie de la Bulgarie située entre Routschouk et Varna d'une part, et la Mer Noire de l'autre, seraient réunies à la Roumanie. La Vieille-Serbie, la Bosnie, l'Herzégovine et la partie occidentale de la Bulgarie seraient annexées à la Serbie. La Roumanie négocierait avec la Grèce, la Serbie avec le Montenegro pour les faire entrer dans cette combinaison dont le but principal serait d'établir une concorde durable entre les divers peuples chrétiens de la Turquie d'Europe et de trouver une solution de la question d'Orient.

La mort du prince Michel, assassiné en juin 1868 par les partisans des Karageorgevitch, arrêta l'exécution de ce plan, dont le moindre défaut était de partager la peau d'un ours qui a montré depuis, à Plevna, qu'il avait des griffes et des crocs. L'insurrection de Crète éclata en 1868, et les Grecs se plainquirent de ne trouver aucun appui parmi les Slaves de la péninsule. Entre Grecs, Serbes et Bulgares, la rivalité pour la Macédoine alla désormais s'envenimant. Entre Serbes et Monténégrins, on se dispute l'Herzégovine. Durant la crise de 1875-1879, chacun tire de son côté et fait sa politique particulière : les Grecs de Rou-

(1) Baron Jehan de Witte, *Quinze ans d'histoire*, p. 81, Plon, 1905, in-8.

(2) Engelhardt, *la Confédération balkanique*, dans *Revue d'histoire diplomatique*, t. VI (1892), p. 36.

mélie aident les Bachi-Bouzouks à massacrer les Bulgares insurgés; le prince Carol favorise le soulèvement bulgare, mais il ne croit pas l'heure venue de chasser les Turcs d'Europe; avec son grand bon sens politique, il est d'avis que les grandes puissances devraient laisser « les États vassaux de la Turquie et les provinces isolées jeter leur gourme. S'ils réussissent à sortir victorieux de la lutte avec leur suzerain, tant mieux! Sinon, ils ne méritent pas de devenir indépendans (1). » Le rôle qu'une confédération balkanique aurait pu jouer, ce fut Alexandre II qui le prit. Le résultat de la guerre de 1877-1878 et du Congrès de Berlin fut de mettre la Bosnie et l'Herzégovine dans la dépendance de l'Autriche et de mêler celle-ci plus étroitement aux affaires balkaniques : ainsi l'avait voulu Bismarck. Les petits États allaient passer pour longtemps au second plan, la volonté des peuples allait être étouffée et le mot d'Alexandre I^{er} : « Les convenances de l'Europe sont le droit, » allait, une fois de plus, s'appliquer avec vérité à la politique orientale.

La tentative conçue par le prince Michel et Garachanine n'en est pas moins intéressante; c'est la première et la seule fois qu'un projet de ce genre ait été sérieusement étudié, ait fait l'objet de négociations très avancées et ait même abouti à des accords précis. C'est à la lumière des malheurs de toute sorte qui ont accompagné et suivi l'intervention armée de la Russie qu'un tel précédent prend toute sa valeur. La coalition ébauchée en 1868 eût été dirigée à la fois contre la Turquie dont elle se proposait d'affranchir toutes les populations chrétiennes, et contre l'Autriche, dont elle tendait à séparer le groupe des Slaves du Sud. La Hongrie aurait pu y trouver sa place, et les amis de Kossuth avaient déjà entamé des pourparlers pour une entente avec les Roumains. Une telle confédération eût été plutôt danubienne que balkanique; elle eût constitué, sous l'hégémonie de Belgrade et des Obrenovitch, le grand État slave du Sud que les partisans du « Trialisme » rêvent aujourd'hui de créer sous la loi des Habsbourg. Les Bulgares, délivrés du joug ottoman par l'intervention des Serbes, se seraient probablement accommodés de trouver dans l'État serbe une vie libre. Ainsi aurait été réconstitué l'Empire de Douchan qui, sans doute, n'aurait pas tardé à se substituer à l'Empire Ottoman. Mais, au

(1) De Witte, *ouv. cité*, p. 263.

prince Michel succéda, malgré les efforts de Napoléon III qui désirait voir la couronne passer au prince Nicolas de Montenegro, son neveu Milan qui, sur le trône de Serbie, se fit l'instrument docile de la politique de Vienne. Le peuple serbe, séparé en plusieurs tronçons, affaibli par de longues dissensions intestines, ne semble pas prêt à reprendre dans les Balkans le rôle que le prince Michel lui avait préparé. Au premier plan, parmi les États slaves du Balkan, apparaît aujourd'hui la Bulgarie, son armée et son Roi.

Après la guerre de 1877 et le Congrès de Berlin, les projets de Confédération orientale ou balkanique deviennent de plus en plus nombreux. Le nationalisme des petits États a été encouragé par la défaite des Turcs et, d'autre part, la Russie et l'Autriche ne pouvant plus arriver directement au but de leurs ambitions, cherchent à y parvenir par un détour.

Parmi les projets de confédération balkanique, beaucoup sont l'œuvre d'écrivains panslavistes et s'inspirent des intérêts russes. N. R. Danilewski (1) trace le plan d'une combinaison dans laquelle il fait entrer tous les Slaves; Constantinople deviendrait la métropole politique et la ville sainte de tous les orthodoxes, mais, temporairement; en attendant que les confédérés fussent en état de la défendre, elle sera occupée par les Russes. Comme lui, le comte Kamarovski (2), professeur à l'Université de Moscou, voit la solution de la question d'Orient dans l'expulsion des Turcs d'Europe. Constantinople deviendrait la capitale de la fédération balkanique; son port serait ouvert au commerce de toutes les nations; les fortifications des Dardanelles et du Bosphore seraient rasées. Entre l'influence russe et Constantinople s'interposerait seulement une poussière de petits États sur lesquels rayonnerait l'influence du grand empire slave. Ainsi, l'œuvre de San-Stefano, détruite à Berlin, se trouverait, par d'autres moyens et sur un autre plan, restaurée.

En Allemagne et en Autriche, d'autres publicistes préconisent eux aussi une confédération, mais, cette fois, dans l'intérêt des Habsbourg et du germanisme. Ils attribuent à l'Autriche le rôle d'avant-garde de la « civilisation germanique » dans les Balkans. Constituée elle-même par plusieurs populations de race

(1) *La Russie et l'Europe*. Saint-Petersbourg, 1889.

(2) *La Question d'Orient*. *Revue générale de droit international public*, juillet

et de langage différens, elle leur parait plus apte qu'aucune autre puissance à réunir, sous le sceptre des Habsbourg, les nationalités danubiennes et balkaniques; elle les absorberait de proche en proche, une à une, et réaliserait, dans l'intérieur de l'Empire, l'union des Slaves du Sud. L'Autriche seule, à en croire ces chauvins, serait en mesure de « civiliser » les peuples balkaniques, c'est-à-dire de leur apporter, même s'ils ne le souhaitent pas, le bienfait inappréciable de la culture germanique; c'est donc à elle qu'incombera la tâche d'organiser, sous son hégémonie, la confédération balkanique. Nous avons vu reparaître cette thèse l'année dernière, durant la crise provoquée par l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, dans le journal militaire et pangermaniste *Danzer's Armeé Zeitung* (1); dans un article qui fit grand bruit, il invitait le gouvernement impérial à abattre par les armes l'insolente résistance de la Serbie pour la forcer ensuite à entrer dans la confédération qui serait organisée sur le modèle de l'ancienne Confédération germanique; on commencerait par une union douanière avec un « Zollparlament » et une banque fédérale. Ainsi, sous les auspices du Cabinet de Berlin, achèverait de se réaliser la pensée bismarckienne; une solide mainmise germanique unirait toute l'Europe centrale, de Hambourg à Constantinople, au service des intérêts du commerce et de la « culture » allemande; la personnalité et les vœux des petites nationalités seraient, une fois de plus, sacrifiés.

A ces projets, inspirés par les intérêts autrichiens ou germaniques, il est intéressant d'opposer des plans italiens ou « latins. » De même que jadis Douchan comptait sur le concours de Venise, il y a aujourd'hui des écrivains ou des hommes d'État balkaniques qui seraient disposés à chercher à Rome un appui moins onéreux que celui de Pétersbourg ou de Vienne. A travers l'Adriatique, une politique italo-slave se dessine; on en trouverait la trace, en France, dans les livres de M. Charles Loiseau. Le mariage du roi Victor-Emmanuel avec une fille du prince de Montenegro, l'accord entre Rome et Belgrade pour le chemin de fer du Danube à l'Adriatique, enfin l'entrevue du

(1) 4 Mars 1909. — Cf. n° du 5 novembre 1908 : « Pour arriver à l'hégémonie complète dans les Balkans, nous avons besoin d'une entente avec la Turquie qui, à tout prix, doit devenir notre amie, une amie flexible et dépendante. » Voyez Paul Deschanel : *Hors des frontières* (Fasquelle, 1910), p. 193, et notre article du 15 décembre 1908, page 885.

Tsar et du roi d'Italie à Racconigi les 23-25 octobre 1909 marquent les étapes et les progrès de cette idée (1). Déjà, vers 1904, entre Ricciotti Garibaldi et le Dr F. Pavicitch, de Croatie, aurait été étudié, dans des négociations officieuses, un projet de confédération balkanique destiné à faire échec à la poussée germanique. A ce mouvement d'idées se rattache le livre curieux publié en France, en 1905, sous le pseudonyme « Un Latin, » par un personnage roumain (2). L'auteur, prenant pour point de départ l'irréremédiable décadence des Turcs en Europe, propose de les remplacer par une confédération orientale dans laquelle entreraient les États actuels de la péninsule, et, en outre, une Macédoine-Albanie qui s'étendrait de l'Adriatique à la Mesta. La Crète serait annexée à la Grèce. Le sandjak de Novi-Bazar serait partagé entre le Montenegro et la Serbie, de manière à fermer, devant les ambitions autrichiennes, la route de la Macédoine et de Salonique. La Roumanie entrerait dans la confédération à cause de la Dobroudja et des Valaques du Pinde qu'elle ne pourrait pas abandonner. L'hégémonie de la confédération n'appartient ni à l'hellénisme, ni au slavisme, ni au germanisme; leurs compétitions cesseraient devant le triomphe du latinisme. Un prince italien régnerait sur l'État Macédo-Albanais. Le roi d'Italie, proclamé Empereur, deviendrait le protecteur de la confédération qu'il aurait pour mission de garantir contre les ambitions de la Russie aussi bien que de l'Autriche. Constantinople serait ville libre, avec la Thrace pour banlieue, et serait gouvernée par un lieutenant impérial; la croix de Savoie flotterait au-dessus de Sainte-Sophie; la langue italienne serait la langue de la confédération. Chaque État conserverait son autonomie, son souverain, son armée, son drapeau, sa représentation diplomatique, comme dans la Confédération germanique après 1815; une diète fédérale se réunirait pour la première fois à Rome, et ensuite dans une ville qu'elle-même choisirait, Salonique par exemple, jusqu'à ce que, la situation légale de Constantinople et sa sécurité militaire étant bien assurées, la capitale fédérale pût y être établie. Ainsi serait enfin trouvée

(1) « Le rapprochement de la Russie et de l'Italie est désormais un fait accompli dont, de plus en plus, se révélera l'importance dans l'avenir, » disait, en décembre 1908, M. Tittoni à la Chambre des députés; et, quelques jours après, M. Isvolski s'en félicitait, à la Douma, dans les mêmes termes.

(2) *Une confédération orientale comme solution de la Question d'Orient*. Plon, 1905, in-12.

la solution du problème oriental. Rome, comme au temps de Paul-Émile, apporterait en Orient la civilisation latine. Le rêve épique du prince de Montenegro serait réalisé : « l'Impératrice des Balkans » serait sa propre fille.

Ce plan, ingénieusement étudié, est curieusement révélateur de certaines tendances. A peine est-il besoin de dire que son vice capital serait, sous prétexte d'écarter des Balkans l'Autriche et la Russie, d'y introduire l'Italie, qui ne serait pas plus discrète. L'heure de l'Empire latin de Constantinople est passée depuis sept siècles et ne reviendra pas.

En Occident aussi, des projets de confédération balkanique ont vu le jour; ils ont, en général, le mérite d'être désintéressés et l'inconvénient de rester nécessairement platoniques; ils se rattachent presque tous au mouvement d'idées libéral, révolutionnaire même, internationaliste et pacifiste. La question d'Orient étant une source de conflits et d'armemens, il était naturel que les penseurs généreux qui cherchent la pierre philosophale de la paix universelle cherchassent à la résoudre; il n'est pas surprenant non plus qu'ils n'y soient pas encore parvenus. La *Ligue internationale de la Paix et de la Liberté*, dans plusieurs de ses congrès, notamment ceux de 1869, 1876, 1877, 1886, a préconisé l'idée d'une confédération balkanique. Le 12 septembre 1886, elle concluait ainsi : « Le moyen le plus net et le plus efficace de se soustraire aux convoitises malsaines, serait celui d'une organisation fédérative sanctionnée par une neutralité garantie par l'Europe. Tel est l'idéal, tel devrait être le but des efforts des peuples balkaniens et de tous les Cabinets soucieux de l'équité. » A Paris, en 1895, s'est fondée une *Ligue pour la Confédération balkanique* (1) avec le concours de la *Ligue internationale de la Paix et de la Liberté*. Son président, M. P. Argyriades, cite parmi les ancêtres ou les patrons de l'idée de confédération balkanique : Michelet, Louis Blanc, Quinet, Lamartine, Saint-Marc Girardin, Cattaneo, Garibaldi, Charles Le-

(1) Voici les articles 2 et 3 des statuts :

« Art. 2. — Le but de la Ligue est de poursuivre la réalisation d'une confédération de tous les peuples de l'Europe orientale et de l'Asie Mineure.

« Art. 3. — Ces peuples s'énumèrent ainsi : 1° la Grèce avec l'île de Candie; 2° la Serbie avec la Bosnie-Herzégovine; 3° la Bulgarie; 4° la Roumanie; 5° le Montenegro; 6° la Macédoine et l'Albanie, qui formeraient un État libre et fédératif; 7° la Thrace avec Constantinople comme ville libre et siège des délégués des États confédérés; 8° l'Arménie et l'Asie Mineure avec les îles de son littoral. » Voyez *Un latin*, p. 174.

monnier, Victor Hugo, Gambetta, le général Türr, Magalhaës Lima, Émile Arnaud, etc., groupe brillant de penseurs, d'écrivains, d'agitateurs dont les idées ont été, en général, plus généreuses que pratiques; ils ont indiqué, en passant, la solution fédérative comme propre à conduire à un règlement définitif de la question d'Orient, mais ils n'en ont étudié ni les modalités ni les conditions de réalisation. Il faut retenir cependant, comme plus particulièrement intéressantes, les idées du général Türr, confident de Kossuth dont il reflète la pensée (1); il préconise la formation de deux confédérations, l'une Danubienne, où la Hongrie pourrait trouver sa place avec les différentes nationalités constituant l'Empire d'Autriche, l'autre Gréco-slavo-turque, qui recevrait le nom de Confédération balkanique. Il est curieux de noter que, sous la plume d'un Magyar, une place est réservée à la Turquie dont le partage n'apparaît pas comme l'article fondamental du projet.

Parmi les professeurs de droit international, l'idée d'une confédération balkanique est très en faveur. Le premier, au temps de la guerre russo-turque, feu le professeur James Lorimer, de l'Université d'Édimbourg, développa une thèse où il proposait la « dénationalisation de Constantinople » qui deviendrait « la propriété commune du genre humain civilisé. » Dans une discussion qu'il soutint à ce sujet avec le professeur Martens, les deux savans se rencontrèrent pour préconiser une alliance anglo-russe, sans laquelle aucune solution pacifique de la question d'Orient ne pourrait jamais devenir possible.

Ces projets d'Union balkanique qui ont vu le jour depuis un siècle, sont si nombreux que nous n'avons pu indiquer ici que les plus significatifs. Tous ces beaux plans sont l'écho, parfois assez naïf, d'intérêts très précis, et cachent des arrière-pensées qu'il n'est pas difficile de pénétrer. Derrière la formule séductrice : « Les Balkans aux peuples balkaniques, » apparaît presque toujours la politique de l'une des grandes puissances que les autres s'empressent de contrecarrer. Aussi, jusqu'à la révolution turque de 1908, ne voyons-nous pas que, malgré les vœux des populations et les efforts de quelques hommes convaincus, l'idée ait fait un pas décisif vers la réalisation. Une solution impliquerait d'abord l'expulsion des Turcs d'Europe et

(1) *Solution pacifique de la question d'Orient*. Paris, 1877.

de grands remaniemens territoriaux, c'est-à-dire une crise européenne et probablement une guerre générale; aussi personne n'ose-t-il en prendre l'initiative. Les savans, les professeurs, les publicistes s'évertuent en vain à démontrer les mérites de l'idée fédérative; les hommes d'État hésitent à les suivre: le risque est trop gros.

II

La Révolution turque de juillet 1908 a modifié profondément l'aspect et les données du problème. Les grandes puissances et les petits États balkaniques eux-mêmes, — les récentes visites royales à Constantinople en sont la preuve, — sont d'accord pour laisser à la Jeune-Turquie le temps de faire ses preuves. Si elle échoue dans son œuvre de réorganisation et de « modernisation, » la preuve sera faite que la race ottomane est incapable de se régénérer par elle-même et, de nouveau, il pourra être question de lui substituer d'autres peuples. Si au contraire elle réussit, l'Empire Ottoman régénéré gardera sa place dans l'Europe orientale. Ce n'est donc plus d'une confédération destinée à remplacer la Turquie qu'il s'agit pour le moment, mais d'une combinaison qui la consoliderait en réglant ses rapports avec les États balkaniques et en la mettant à l'abri de toute ambition étrangère. Plus d'homme malade, donc plus de médecins, encore moins d'héritiers (1).

Du même coup, toute la politique de la Russie et de l'Autriche-Hongrie vis-à-vis de l'Empire Ottoman se trouve modifiée; ni l'un ni l'autre des deux Empires rivaux ne peut plus être tenté, comme autrefois, de constituer une confédération balkanique avec l'espoir qu'elle ne saurait manquer de devenir l'instrument de ses visées particulières. Mais ni l'un ni l'autre non plus n'a intérêt à s'opposer à la formation d'une confédération dans laquelle entrerait la Turquie et qui arrêterait, d'où qu'elles viennent, toutes les tentatives ambitieuses sur la péninsule. Pour la Russie, le temps n'est plus de réaliser le rêve de Pierre le Grand et de Catherine II: le chemin de Byzance est fermé.

(1) Hilmi Pacha, ancien grand vizir, lors de son récent passage à Paris, disait à un journaliste: « La Confédération des États balkaniques est un rêve, mais avec la régénération de la Turquie et une bonne armée — une bonne armée est indispensable — ce rêve pourra, je l'espère, devenir une réalité. »

Les Russes ont enfin compris que si jamais Constantinople et Pétersbourg se trouvaient un jour réunies dans les mêmes mains, elles ne sauraient y demeurer (1), que les Slaves des Balkans sont résolus à ne travailler que pour eux-mêmes et qu'ils ne resteront les amis de la Russie qu'autant que ses sympathies seront désintéressées et sa protection exempte de toute arrière-pensée de domination. L'exemple de la Bulgarie a servi à le démontrer. C'est une politique d'influence, de patronage des Slaves, non plus d'expansion directe que, depuis la guerre de Mandchourie et la révolution turque, la Russie se dispose à adopter.

L'Autriche, à la veille d'entrer dans une ère de transformation et de réorganisation intérieure, poursuit, dans les Balkans, une politique de liquidation. C'est du moins ce qu'a affirmé à plusieurs reprises le comte d'Æhrenthal au moment où il annexait la Bosnie et l'Herzégovine et où, comme contre-partie, il renonçait aux droits que le traité de Berlin donne à l'Autriche sur le sandjak de Novi-Bazar. Il a laissé entendre que, par cet acte significatif, il marquait la limite méridionale que l'expansion autrichienne ne chercherait pas à dépasser. Il a témoigné ainsi d'une compréhension très élevée de la situation réelle et des vrais intérêts de l'Empire : pousser plus loin sa pointe vers le Sud dans la direction de Salonique, s'immiscer dans les querelles de nationalité qui agitent la Macédoine, assumer de lourdes charges pour un profit illusoire, ce serait, pour l'Au-

(1) Il est curieux de trouver déjà cette vérité exprimée, dès 1830, dans cette lettre du comte de Nesselrode au Grand-Duc Constantin.

« Saint-Pétersbourg, 12 février 1830.

« Le but de nos relations avec la Turquie est celui que nous nous sommes proposé par le traité d'Andrinople lui-même et par le rétablissement de la paix avec le Grand-Seigneur. Il ne tenait qu'à nos armées de marcher sur Constantinople et de renverser l'empire turc. Aucune puissance ne s'y serait opposée, aucun danger immédiat ne nous aurait menacés, si nous avions porté le dernier coup à la monarchie ottomane en Europe. Mais, dans l'opinion de l'Empereur, cette monarchie, réduite à n'exister que sous la protection de la Russie et à n'exécuter désormais que ses désirs, convenait mieux à nos intérêts politiques et commerciaux, que toute combinaison nouvelle qui nous aurait forcés soit à trop étendre nos domaines par des conquêtes, soit à substituer à l'empire ottoman des États qui n'auraient pas tardé à rivaliser avec nous de puissance, de civilisation, d'industrie et de richesse; c'est sur ce principe de S. M. I. que se règlent aujourd'hui nos rapports avec le Divan. »

(Citée par Émile de Girardin, *Solutions de la Question d'Orient*, Paris, Librairie nouvelle, novembre 1853.)

triche, se mettre à la merci de l'Allemagne (1) et se préparer un long antagonisme avec la Russie. L'intérêt des deux Empires rivaux est aujourd'hui d'aider le programme « le Balkan aux peuples balkaniques » à devenir une réalité et d'assurer ainsi la pacification et la mise en valeur économique des riches plaines de la Macédoine. L'Autriche recueillera les profits sans avoir couru les risques. Comme le chemin de Byzance pour sa rivale, le chemin de Salonique est, pour elle, un dangereux mirage.

Cette politique nouvelle de la Russie et de l'Autriche dans les Balkans, personne n'en a mieux, ni de plus loin, prévu l'avènement et montré les avantages qu'un homme d'État serbe très distingué, héritier des idées du prince Michel et de Garachanine, M. Pirotschanatz, ancien président du Conseil sous le roi Milan. En 1889, il publiait à Paris, sous le pseudonyme de docteur Stefan Bratimich, une brochure (2) d'où, entre autres, nous détachons ces lignes qui donnent la plus haute idée de la perspicacité politique de leur auteur.

Si l'on place un instant en regard, d'un côté les forces que la Russie et l'Autriche, soutenue par ses alliés, peuvent mettre au service de leur cause, et de l'autre les forces qui pourraient leur être opposées, on restera plus que jamais convaincu que la lutte ne conduira à Constantinople ni l'une ni l'autre de ces puissances.

Mais si l'un de ces deux compétiteurs venait subitement à changer de manière de faire; si surtout, par exemple, la Russie comme puissance slave abandonnait ses idées de conquête et de domination, pour les remplacer par une politique protectrice sincère et par la poursuite réelle de l'indépendance des peuples de la Péninsule, les prétentions austro-hongroises sur l'Orient seraient du coup anéanties. Les intérêts généraux de l'Europe, ainsi que les intérêts nationaux des peuples orientaux, se rangeraient immédiatement de son côté, et le Tsar accomplirait sans peine la mission qu'il doit poursuivre comme chef de tous les Slaves. Il ne tarderait certainement pas à trouver des alliés solides au lieu des adversaires que la politique lui suggère aujourd'hui. — Les Slaves du Sud ne se font pas d'illusions: ils savent très bien que, sans une Russie forte, ils seraient condamnés à disparaître devant l'expansion si puissante de la race germanique. Et qui oserait leur faire un reproche, puisque avant tout ils tiennent à leur existence nationale et qu'ils cherchent à la défendre contre tous?

Ce n'est, d'ailleurs, pas le Cabinet de Pétersbourg seul qui pourrait

(1) Voyez sur ce point nos précédents articles et particulièrement ceux du 15 décembre 1908 et du 15 juin 1909.

(2) Dr Stefan Bratimich, *la Péninsule des Balkans*. Paris, chez Balitout et C^e, 1889 (p. 29).

recueillir d'immenses avantages en modifiant son attitude et ses visées; l'Autriche, elle aussi, en abandonnant ses prétentions de domination sur la Péninsule courrait la chance presque certaine de réaliser des avantages considérables, et, ce qui est d'une importance capitale pour elle, elle éviterait ainsi une collision menaçante. La puissance des Habsbourg a vécu et s'est développée bien plutôt grâce à sa politique qu'aux victoires de ses armées, et on s'étonne aujourd'hui des hésitations du Cabinet de Vienne devant une position aussi critique. On ne comprend pas qu'il ne prenne pas les devans pour prévenir les dangers qui ne peuvent manquer de lui surgir.

Nous convenons franchement qu'il n'est pas commode à l'Autriche-Hongrie d'abandonner aujourd'hui la Bosnie et l'Herzégovine, après avoir considéré ces provinces, dès leur occupation, comme ses premières étapes vers Salonique et comme la clef de sa domination sur la partie occidentale de la Péninsule. Nous n'ignorons pas non plus les inquiétudes que l'Autriche-Hongrie peut concevoir pour l'avenir de certaines de ses provinces du Sud, si un État slave réellement puissant se formait sur ses frontières. Mais sans vouloir préjuger un avenir lointain, et sans contester les conséquences éventuelles de l'évolution politique que subissent les sociétés modernes, il nous semble admissible cependant que les peuples de la Péninsule, encore pendant une longue période de leur relèvement politique, pourraient trouver un intérêt puissant au maintien de l'Empire des Habsbourg qui, dans certaines conditions, formerait à coup sûr la garantie la plus efficace de leur propre indépendance. Le prix donc que l'Autriche-Hongrie ne manquerait pas de recueillir par l'inauguration d'une politique désintéressée ne resterait certainement pas au-dessous des sacrifices qui lui seraient imposés; tandis qu'en laissant survenir une lutte de compétition avec la Russie, elle ne met ni plus ni moins en jeu que son existence elle-même.

Notre conviction est que, les circonstances aidant, l'un des compétiteurs arrivera certainement à adopter un jour la manière de faire que nous indiquons et qu'il se mettra alors à la tête du mouvement qui répond le mieux aux intérêts généraux de l'Europe ainsi qu'aux aspirations nationales des peuples orientaux. Celui des deux compétiteurs qui arborera le premier franchement et réellement une conduite aussi désintéressée sortira, sans aucun doute, vainqueur de la lutte.

Ces vues profondes sont devenues plus vraies encore depuis que la Révolution ottomane a fait renaître en Europe l'espoir d'une réorganisation de la Turquie par ses propres moyens et à son propre bénéfice. La constitution, sous une forme plus ou moins étroite, d'un groupement des différens États balkaniques, y compris la Turquie, apparaît plus que jamais comme souhaitable dans l'intérêt des grandes puissances aussi bien que dans celui des plus petites. Si l'Empire Ottoman mène à bien son œuvre de rénovation, tout espoir d'extension dans la péninsule est désormais fermé à la Bulgarie, à la Serbie, au Montenegro,

à la Grèce. Renonçant à des espoirs qui se feront plus chimériques à mesure que se fortifiera la Turquie, chacun de ces pays travaillera à organiser sa vie économique, à mettre en valeur ses richesses naturelles, à améliorer ses voies de communication et ses débouchés vers l'extérieur. Dans les entretiens récents du roi Ferdinand avec les hommes d'État turcs, il n'a été question, dit-on, que de chemins de fer et de conventions commerciales. La constitution d'une union fédérative, tout au moins la conclusion d'une alliance défensive entre les États balkaniques, serait de nature à faciliter, pour chacun d'eux, cette œuvre de progrès interne.

C'est en Serbie que le projet d'une confédération trouve ses partisans, les plus chaleureux, tels M. Pirotchanatz, M. Novakovitch, naguère encore président du Conseil, M. Pachitch, actuel président du Conseil, et, avec lui, tout le parti « radical » qui le reconnaît pour chef. C'est en effet à la Serbie surtout que la confédération serait avantageuse : isolée de la mer, elle a, plus qu'aucun autre État, besoin du concours de ses voisins pour l'exportation de son bétail, de ses porcs et de ses fruits. Mais elle n'est pas la seule pour qui la carte politique ne recouvre pas, tant s'en faut, la carte des nationalités. On peut dire de tous les États balkaniques qu'ils sont inachevés. Beaucoup de Serbes, beaucoup de Bulgares vivent en dehors des frontières des deux royaumes. Quant au Montenegro, nous montrions récemment ici que, dans ses limites actuelles, il ne paraît pas viable (1). La Grèce, géographiquement mieux située, languit, démoralisée par le bavardage de ses politiciens et l'indiscipline de ses militaires, ruinée par des ambitions sans proportion avec ses forces. La Bulgarie et la Serbie s'épuisent en armemens et s'entêtent dans une rivalité sans objet, puisque la Macédoine, dans une Turquie régénérée, restera partie intégrante de l'Empire Ottoman. Leur mésintelligence, savamment attisée par l'art subtil des diplomaties qui en profitent, n'a aucune cause irréductible. Une volonté sincère d'accord viendrait à bout des différends superficiels qui les séparent. Moins profondes encore et moins justifiées sont les difficultés qui mettent quelque acrimonie dans les rapports de Belgrade avec Cettigne. Entre Athènes et Sofia, le principal objet de discorde, c'est encore la Macédoine.

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} mars.

La Roumanie enfin trouverait dans une confédération balkanique un appui matériel et moral considérable pour le cas où le sort des Roumains de Transylvanie et du banat de Temesvar provoquerait de graves dissentimens entre elle et la Hongrie. Enfin est-il besoin de démontrer que la Turquie, théâtre classique des « interventions » qui, destinées à la protéger, ont eu souvent pour premier effet de consacrer son démembrement, serait la première intéressée à entrer dans une confédération ou dans une alliance qui aurait pour but de réserver les affaires balkaniques aux peuples de la péninsule; elle serait garantie contre toute ingérence indiscreète; elle serait libre de poursuivre dans la paix, dans la sécurité, son laborieux effort de régénération « à l'euro péenne. » Si elle y réussit, si elle parvient, par des réformes sociales et administratives, à gagner les sympathies des nationalités qui, jusqu'ici, poursuivaient leur affranchissement, elle acquerra naturellement, parmi ses confédérés, une influence que la force des choses rendra bientôt prépondérante. Si, au contraire, elle y échoue, la condamnation si souvent et si prématurément prononcée deviendra enfin exécutoire; elle se verra forcée d'abandonner l'Europe aux populations chrétiennes et d'aller se reformer en Asie, « à la turque. » Les peuples de la confédération n'auront plus qu'à liquider entre eux, sans intervention étrangère, la succession vacante.

Il serait facile de prolonger ce tableau des avantages que la réalisation d'une confédération balkanique apporterait à toutes les populations de la péninsule, à l'Europe et au monde. Déjà, avant les événemens qui, en Turquie, ont si profondément changé l'aspect de la question, M. Pirotschanatz concluait ainsi la brochure dont nous citons tout à l'heure un passage :

Pour parer aux dangers qu'un avenir prochain peut leur apporter, tous les États orientaux ont donc le devoir absolu d'arriver le plus tôt possible à une alliance politique. Cette alliance, d'un caractère purement défensif, ne saurait porter ombrage à personne, excepté à ceux qui pensent à des conquêtes. Si le but que poursuivent la Russie et l'Autriche dans la péninsule est vraiment désintéressé, comme la diplomatie et la presse de ces deux pays le disent à tout propos, cette union des Balkans serait avantageuse à leurs intérêts, puisqu'elle supprimerait le prétexte de conflit le plus apparent qu'on prétend trouver aujourd'hui dans l'ingérence de la diplomatie de l'une ou de l'autre de ces deux grandes puissances, dans les affaires, soit de la Serbie, soit de la Bulgarie...

... Nous sommes convaincus qu'il n'y a plus d'illusions ni d'espérances à

avoir du côté de la Russie ni de celui de l'Autriche et qu'en attendant, et pour couvrir au plus pressé, une alliance, sous la forme fédérative, entre les peuples orientaux pour la défense de leurs intérêts communs, est le premier et le dernier mot de la politique qu'ils peuvent et qu'ils doivent suivre aussi bien dans le présent que dans l'avenir.

Cette alliance seule mettra fin à des ingérences étrangères dans les affaires intérieures des différens pays et, en même temps qu'elle procurera une vie nationale aux peuples de la Péninsule, elle donnera à l'Europe des garanties aussi sérieuses que possible de stabilité et d'équilibre en Orient.

La question est ainsi parfaitement posée et, tant qu'on s'en tient aux considérations générales, l'argumentation est irréfutable. Mais quand on étudie les moyens pratiques de réalisation, c'est alors que les objections apparaissent.

III

Comme toutes les idées simples, celle d'une confédération balkanique ou orientale est, au premier abord, très séduisante. Elle résout toutes les difficultés et, de plus, elle est seule à les résoudre. Il semble qu'à raisonner sur l'avenir de la question d'Orient, on ne puisse guère échapper au dilemme : ou, sous une forme quelconque, une union des États balkaniques, ou la continuation de l'instabilité et de l'insécurité actuelles aboutissant finalement à une guerre où s'opérerait dans le sang la sélection du plus fort. Mais les faits, en politique, se plient mal à la logique des raisonnemens et souvent l'idée qui séduit par sa simplicité est précisément celle dont il faut se défier ; car la réalité est complexe et échappe aux formules. Il y a des idées encore plus simples et plus séduisantes que celle d'une confédération balkanique, celle, par exemple, de la paix universelle, et, depuis si longtemps que les hommes en rêvent, leurs espoirs n'ont pas encore cristallisé dans une forme viable.

On distingue plusieurs formes de confédération, ou, pour employer un terme plus général, d'association, entre plusieurs États. La Confédération suisse, les États-Unis d'Amérique, ceux du Brésil, la Confédération germanique de 1815, l'Empire allemand de 1871, le dualisme austro-hongrois de 1867, présentent des types très différens d'associations d'États : dans les uns, l'égalité des droits est absolue entre les associés ; dans les autres, l'un des États, par suite de circonstances historiques, a obtenu

la prépondérance; tantôt un souverain commun s'élève au-dessus des souverains particuliers, tantôt la forme est républicaine. En tout cas, une confédération implique un organisme central, diète, parlement ou souverain, en qui se concrétise le lien fédéral et qui constitue un pouvoir commun. Quelle forme pourrait prendre une confédération balkanique? La forme républicaine, suisse ou américaine, est incompatible avec des États historiques gouvernés par des souverains héréditaires. Les États balkaniques ne sauraient s'unir qu'en conservant leurs souverains respectifs, leur gouvernement intérieur, leur législation particulière; entre eux, on ne pourrait concevoir qu'une fédération dans laquelle chacun des membres aurait les mêmes droits et déléguerait un certain nombre de députés à une diète fédérale qui siègerait alternativement dans les diverses capitales. Encore voit-on mal comment, en pratique, pourrait fonctionner cette diète. Dans l'Allemagne de 1815, à côté de la Diète, il y avait l'empereur Habsbourg, dont la tradition et l'histoire imposaient l'autorité; dans l'Allemagne de 1871, il y a le roi de Prusse dont la force a fait un empereur allemand. Dans la Confédération germanique, il n'y avait, à peu d'exceptions près, que des Allemands parlant la même langue, unis par une longue collaboration historique et par la communauté de la « culture. » Dans l'empire austro-hongrois, les races et les langues sont très disparates, mais le loyalisme dynastique est un lien solide éprouvé par l'histoire, sanctionné par des parlemens locaux. Dans la péninsule balkanique, les traditions sont imprégnées de haine et les souvenirs teints de sang. Il n'y a ni communauté de race, ni communauté de culture, ni communauté de langue, ni communauté de religion, et l'on ne voit pas d'où pourrait sortir, parmi les États de la péninsule, une Prusse imposant son hégémonie, un Habsbourg incarnant l'unité dans un intérêt commun. Si, dans une organisation fédérale, la Turquie tentait d'exercer une suprématie, si légère fût-elle, ne soulèverait-elle pas contre elle l'hostilité passionnée de tous les États chrétiens? Et si la tentative venait de l'un de ces États, de la Bulgarie par exemple, croit-on que Turcs et Grecs ne s'insurgeraient pas contre elle avec toute la fureur renouvelée des passions ataviques?

Pour qui connaît l'intransigeance patriotique, l'orgueil de race, l'exclusivisme de toutes les populations balkaniques, qu'elles soient latines, slaves, turques, albanaises même; pour

qui a vu de près leurs rivalités nationales, compliquées de haines sociales, de dissidences religieuses, d'ambitions jalouses, de rancunes historiques, il est bien difficile de croire à la possibilité d'une organisation fédérale un peu forte, et l'on est porté à penser que le plus grand effort d'union que l'on puisse espérer, dans l'état actuel des esprits, des nationalités balkaniques, serait la conclusion d'une alliance défensive entre la Turquie, la Roumanie, la Bulgarie, la Serbie, le Montenegro et la Grèce. Peut-être les États alliés pourraient-ils, à la rigueur, arriver à constituer une sorte de commission arbitrale, composée de un ou deux délégués de chaque État et destinée à trancher les difficultés de nationalité ou de frontière qui surgissent si souvent dans la péninsule et qui, à chaque moment, — comme il est arrivé récemment pour les incidens de frontière entre Turcs et Bulgares, — menacent de dégénérer en une guerre générale. Une alliance défensive de cette nature serait un premier pas vers la réalisation du programme : « Les Balkans aux peuples balkaniques ; » elle permettrait, dans une certaine mesure, d'écarter les influences, tout au moins les interventions étrangères.

Ces interventions, les peuples balkaniques en ont parfois souffert ; mais il faut bien reconnaître que, sans elles, la plupart d'entre eux seraient encore soumis aux Turcs. La protection d'une nation étrangère, au cas où elle pourrait être désintéressée, serait peut-être le seul moyen efficace de promouvoir la formation d'une Confédération ou d'une alliance balkanique ; parmi ces populations surexcitées, elle jouerait le rôle de gendarme et d'arbitre. Ainsi Napoléon s'intitulait Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération suisse. Mais, en pareille occurrence, il arrive généralement que Protecteur ou Médiateur devient bien vite synonyme de maître. Ainsi adviendrait-il de l'Empereur italien que *Un Latin* voudrait donner comme chef à la confédération orientale de ses rêves. La solution qu'il propose, comme toutes celles de même nature, aurait pu être théoriquement acceptable dans une Europe orientale d'où les Turcs auraient été chassés : l'arbitre étranger aurait alors servi à mettre d'accord les petits États chrétiens et à régler amiablement leurs litiges. Elle ne serait plus possible en présence d'un grand Empire comme la Turquie. D'ailleurs, pour être un arbitre impartial, l'Italie est trop proche de l'Orient balkanique ; en voulant l'introduire dans les Balkans, le Roumain qui signe

Un Latin, laisse deviner sa pensée secrète. Offrir un rôle de tutelle et de conciliation à la Russie ou à l'Empire austro-hongrois, ce serait les induire en tentation, ce serait faire rentrer par la fenêtre le loup chassé de la bergerie par la porte. L'Allemagne est trop étroitement unie à l'Autriche, elle a trop d'intérêts en Turquie, et elle y a exercé, en ces dernières années, une influence trop considérable pour que ses directions puissent être acceptées sans défiance. La France ou l'Angleterre pourraient être choisies comme arbitres et comme tutrices par les États balkaniques associés, car elles n'ont ni l'une ni l'autre d'ambitions territoriales dans la péninsule ; la France surtout a eu l'art d'agir à la fois comme émancipatrice des nationalités et comme protectrice de l'intégrité de l'Empire Ottoman ; aussi bien pour les Turcs que pour les Grecs, les Slaves ou les Roumains, son nom signifie liberté politique, émancipation des nationalités. La France, en outre, bénéficie de l'incomparable autorité morale qu'elle doit au prestige de sa civilisation, de sa langue partout répandue dans le Levant et de la glorieuse histoire de ses relations avec la Turquie. Mais ni la France, ni sans doute l'Angleterre, s'il était fait appel à leurs bons offices, n'auraient lieu de s'en réjouir ; elles pourraient se trouver entraînées dans des complications inextricables ; leurs relations avec la Russie et avec l'Autriche deviendraient plus difficiles, et il n'est pas certain qu'elles recueilleraient, même en gratitude platonique, le bénéfice de leur bonne volonté. Il est donc, à tous points de vue, préférable que les États balkaniques agissent de leur propre initiative, à leurs risques et périls ; ce n'est même qu'à cette condition que la naissance d'une union balkanique serait souhaitable.

Dans l'état actuel de l'Orient, l'établissement d'une confédération, voire la conclusion d'une simple alliance défensive entre les États de la péninsule se heurterait à une grosse difficulté : Quels seraient, dans une telle combinaison, le rôle et la place de l'Empire Ottoman ?

La Turquie n'est pas seulement européenne, elle est surtout asiatique. S'il est exagéré de dire, en reprenant un mot fameux, que les Turcs ne sont que campés en Europe, il est certain cependant que c'est d'Asie qu'ils sont venus, d'Asie qu'ils tirent leur force principale ; en Europe, même là où ils se sont implantés, les vieilles races indigènes les regardent comme des

intrus. Turquie d'Asie et Turquie d'Europe sont inséparables; le Bosphore ne divise pas, il réunit; il n'est pas une frontière, il est un centre d'attraction. La Turquie d'Asie entrera-t-elle donc avec la Turquie d'Europe dans la confédération ou dans l'alliance? Et comment distinguerait-on entre elles? Y entrera-t-elle avec ses Arméniens, ses Kurdes, ses Arabes nomades, avec son Hedjaz et son Yémen? Verra-t-on la Bulgarie ou la Grèce engagées, par leur alliance, dans une querelle avec la Perse? Le Montenegro, attaqué par l'Autriche, pourra-t-il faire appel au concours des redifs d'Anatolie? Il est impossible d'imaginer un moyen de séparer l'Empire Ottoman en deux parties dont l'une seulement serait engagée dans la politique européenne. On ne voit guère non plus comment il serait possible, sans risquer de rendre l'alliance illusoire, de distinguer entre les différens *casus fœderis* qui pourraient se produire.

Autre difficulté, également grave. La Turquie entrera-t-elle dans la confédération, ou dans l'alliance, telle qu'elle est, sur la base de l'*uti possidetis*, ou assurera-t-elle certaines conditions spéciales aux nationalités non turques qui vivent dans la Turquie d'Europe, sans parler de celle d'Asie? Tous les plans de confédération balkanique ou orientale dont nous avons rappelé l'histoire font une place à l'Albanie et à la Macédoine. Il ne saurait être question actuellement de les séparer de la Turquie; mais la Bulgarie, par exemple, consentirait-elle à entrer dans une alliance avec la Turquie, si celle-ci ne donnait pas des garanties aux Bulgares de Macédoine? Ceci revient à dire que la possibilité d'une union balkanique générale est étroitement liée à l'avenir de la Jeune-Turquie. Si elle adopte une méthode de centralisation et d'unification sans tempéramens, si son patriotisme légitime s'exagère en un nationalisme intransigeant, non seulement elle ne réussira pas à gagner le cœur des populations chrétiennes de la Turquie d'Europe, mais elle alarmera les États voisins, elle les mettra pour longtemps en défiance; elle finira par susciter contre elle la confédération ou l'alliance qu'une politique plus souple pourrait constituer à son avantage.

A ce point de vue, la ligne de conduite que suit le gouvernement de Hakki Pacha vis-à-vis de l'Albanie inspire des inquiétudes aux amis de la Turquie nouvelle. Si l'on veut bien se reporter à ce que nous écrivions le 15 décembre dernier à propos de l'Albanie, on comprendra mieux le caractère et les ori-

gines d'un mouvement que les journaux appellent à tort insurrection ou révolte. Les Arnaoutes ont été les premiers partisans de la Constitution dont, à la vérité, ils comprenaient mal les tendances et le caractère réel, mais dont il eût été politique de leur enseigner les bienfaits autrement qu'à coups de canon ou de fusil. C'est l'expédition insuffisamment justifiée de Djavid Pacha dans les montagnes de l'Albanie du Nord, ce sont les excès commis par ses soldats qui ont soulevé derrière lui les Arnaoutes frémissans et altérés de vengeance. L'Albanie n'est pas une Vendée insurgée pour un sultan déchu, c'est une Écosse qui lutte pour ses traditions, son particularisme, sa langue. Le gouvernement ottoman ne pouvait laisser intercepter le chemin de fer d'Uskub à Mitrovitza et devait assurer, même par la force, les communications entre les bourgs de l'Albanie du Nord; mais il fera preuve d'esprit de justice en même temps que d'esprit politique, s'il ne cherche pas à réduire les « insurgés » dans leurs montagnes : les Turcs n'y trouveraient que des pierres et des coups. Déjà, il y a trop de victimes, trop de villages incendiés, trop de femmes insultées; les Jeunes-Turcs ont le plus grand intérêt à ne pas s'aliéner à jamais cette fière et forte race qui a déjà donné à l'Empire tant d'hommes d'État, tant de braves soldats, et à laquelle il n'a donné, lui, ni un chemin de fer, ni une route, ni un canal d'irrigation, ni une école. La Jeune-Turquie, avant de se montrer trop exigeante vis-à-vis des Albanais, a beaucoup à réparer vis-à-vis d'eux; ce n'est que peu à peu, et par des bienfaits, qu'elle fera la conquête de ce peuple qui, cramponné depuis tant de siècles à ses montagnes, n'a jamais abdiqué, devant aucun conquérant, ni ses coutumes, ni son langage, ni son fier particularisme.

La méthode que le gouvernement ottoman appliquera aux Albanais est observée avec une attention inquiète par les États balkaniques. Beaucoup de Bulgares, de Serbes, de Grecs, vivent sous la loi turque en dehors de la Bulgarie, de la Serbie, de la Grèce. Il existe aussi, dans les montagnes du Pinde, mêlés aux Albanais, beaucoup de Valaques dont les Roumains se proclament « frères. » Chacun des peuples qui entourent la Turquie d'Europe se trouve donc dans l'obligation morale de ne pas se désintéresser du sort de ces « frères séparés » qui, après avoir été si longtemps les sujets, la *raïa* du Grand Seigneur, sont devenus, par la vertu de la Constitution, des citoyens de l'Empire

Ottoman. S'ils restent mal satisfaits de leur sort, si une politique trop centralisatrice les alarme pour leur langue et leurs écoles, pour le maintien de leurs coutumes et de leur organisation politique et religieuse, toute alliance devient impossible entre la Turquie et les États chrétiens du Balkan. L'union, sous quelque forme que ce soit, ne pourrait être que la conséquence d'un apaisement complet des conflits de nationalité par l'application d'un régime très souple de liberté et de décentralisation. Cet oubli de haines séculaires, — il faut, dans leur intérêt, que les Jeunes-Turcs le comprennent bien, — il ne suffit pas de le décréter pour l'obtenir.

La question Crétoise est aussi l'une de celles qui doivent être résolues avant qu'il puisse être question de négocier la conclusion d'une alliance où entrerait le royaume des Hellènes. L'admission de la Crète, comme un État autonome, sous la suzeraineté nominale du Sultan, dans une confédération, pourrait peut-être fournir la base d'une transaction.

La constitution d'une confédération orientale rencontre enfin un obstacle dont on ne s'avise pas toujours : c'est Constantinople. Sa situation géographique, les détroits dont elle commande le passage, l'éclat incomparable de son renom, le rayonnement de son éternelle beauté, lui donnent parmi les grandes capitales du globe une importance sans seconde. Malgré tant de ruines, elle apparaît encore revêtue de ces symboles magnifiques qui s'imposent au respect ou à l'adoration des hommes : c'est l'Empire romain qui, du haut de la ville de Constantin, projette la majesté de son ombre jusque sur nos générations d'aujourd'hui ; c'est le patriarcat œcuménique en qui survit, à travers tant de déchéances, l'image altérée mais encore imposante du catholicisme oriental ; c'est le Khalifat dans lequel trois cents millions de Musulmans révèrent la succession religieuse et politique du Prophète ; c'est Sainte-Sophie enfin, où les grands anges de mosaïque, d'un frémissement de leurs ailes d'or, semblent n'avoir qu'à secouer un mince badigeon musulman pour découvrir aux yeux le Christ dans sa gloire. La Constantinople moderne, la ville des banques, des affaires et du plaisir, la *Cosmopolis* où, sous l'œil des Turcs qui n'y ont guère part, des gens de proie venus de tous pays se rencontrent pour brasser des affaires et ramasser de l'or, exerce elle aussi son attrait sur les rudes et laborieux paysans de la Morée, du Pinde ou du Balkan.

Tous ces prestiges du temps, de la gloire et de l'or entourent Constantinople d'une telle auréole et donnent à qui la possède un tel avantage sur tous ses voisins qu'entre eux et lui, l'égalité, même inscrite dans les traités, paraîtra toujours illusoire. De tous côtés convergent vers la cité fascinatrice d'incoercibles convoitises ; et d'elle, en retour, émane une influence incomparable, une autorité vraiment impériale, comme au temps où le Basileus y régnait dans sa splendeur et où les rois barbares du Danube et des Balkans se sentaient fiers de lui prêter l'hommage et de se dire ses vassaux. On connaît l'opinion de Napoléon ; parlant de son alliance avec la Russie, il disait : « Constantinople était le grand embarras, la vraie pierre d'achoppement ; la Russie la voulait ; je ne devais pas l'accorder ; c'est une clé trop précieuse ; elle vaut à elle seule un empire ; celui qui la possédera peut gouverner le monde. » L'ouverture du canal de Suez n'a laissé aux maximes de l'Empereur qu'une part de leur vérité ; mais on peut appliquer à la formation d'une confédération balkanique ce qu'il disait de son alliance avec la Russie : « Constantinople est la vraie pierre d'achoppement. » Entre celui qui la possède et ceux qui la convoitent, il peut exister des ententes temporaires ; il est difficile d'imaginer une alliance durable, encore moins une confédération sans hégémonie.

De petits États à petits États une entente ne serait pas moins difficile qu'entre les petits États et la Turquie. La Grèce mesure son intransigeance non à ses forces, mais à ses rêves ; en ces dernières années, en même temps qu'elle se brouillait avec la Turquie à propos de la Crète, elle entraînait en conflit avec la Bulgarie et avec la Roumanie pour la Macédoine ; elle n'est guère en bons rapports qu'avec la Serbie. Il est peu vraisemblable que les États danubiens recherchent avec la Grèce une alliance qui ne leur apporterait pas une force réelle et qui risquerait de devenir très onéreuse. On peut admettre qu'entre les deux États peuplés de Serbes, Serbie et Montenegro, la volonté des peuples, malgré les susceptibilités des cours, saurait, en cas de conflit, imposer une alliance, comme on l'a vu durant la crise de 1908-1909. En serait-il de même entre la Bulgarie et la Serbie ? C'est là le point important. Ce qui paraît naturel et normal, c'est leur bonne intelligence, et cependant, c'est le bruit de leurs querelles qui remplit leur histoire. L'Autrichien et le Russe exploitent leurs jalousies pour perpétuer un désaccord dont ils

profitent. Vienne, en 1885, oblige Belgrade à la guerre. Serbes et Bulgares, durant la crise macédonienne, se disputent Uskub et une partie du vilayet de Kossovo; leurs propagandes se font échec, leurs bandes s'entretuent, cependant qu'Uskub reste aux Turcs! Pour tel village de Macédoine, qui était avant-hier patriarchiste grec, hier exarchiste bulgare, et qui se déclare aujourd'hui patriarchiste serbe, voilà les passions déchainées; les imaginations partent en guerre: les Bulgares parlent de conquérir Pirot et Nisch, les Serbes refont l'Empire de Douchan. Heureusement, ces Gascons du Danube sont, comme ceux de chez nous, des têtes froides. Depuis cinq ans, malgré des traverses et des difficultés, les relations vont s'améliorant. En 1905, les Serbes prennent l'initiative d'une union douanière que le Sobranié de Sofia repousse: la question de Macédoine est alors trop aiguë pour permettre une entente sincère; peut-être aussi faut-il ménager telle ou telle grande puissance dont le concours pourrait devenir nécessaire et à qui l'accord des deux pays porterait ombrage. En octobre 1908, la Bulgarie proclame son indépendance; c'est un événement que la Serbie regarde comme légitime; elle regrette seulement que la coïncidence avec l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, si douloureuse au nationalisme serbe, permette de croire à un accord préalable entre Vienne et Sofia. La crise apaisée, le rapprochement s'est opéré. La Serbie, plus que jamais, sent le besoin de ne pas rester isolée; elle cherche anxieusement de quel côté s'ouvrira pour elle le chemin de l'avenir. Le roi des Bulgares, le 28 octobre 1909, fait une excursion en Serbie; il y rencontre le prince héritier; des paroles de sympathie sont échangées. Le 26 novembre, nouvelle rencontre à Belgrade; les deux souverains échangent des visites. En même temps, l'idée d'une confédération balkanique fait du chemin dans les esprits; la presse la discute. Elle pourrait commencer par une alliance serbo-bulgare. Certains patriotes serbes seraient, dit-on, prêts aux plus grands sacrifices pour que leur pays ne reste pas dans son isolement en face d'une Autriche menaçante. Les uns se résigneraient à accepter la « solution autrichienne, » c'est-à-dire la Serbie allant, de son plein gré, se réunir, sous le sceptre des Habsbourg, avec le groupe des Slaves du Sud déjà englobés dans l'Empire. D'autres préféreraient la « solution bulgare; » ils entrevoient une alliance rendue plus étroite par une union personnelle: deux couronnes sur une seule tête,

deux armées sous un seul chef. De l'union de la Serbie et de la Bulgarie, sous quelque forme qu'elle se produise, serait formé un premier noyau de confédération auquel s'adjoindrait le Montenegro; l'alliance ne serait dirigée spécialement contre personne, mais elle pourrait faire front soit contre la Turquie, soit contre l'Autriche : ce serait une confédération danubienne; elle aurait l'appui de la Russie. La Bulgarie accepterait-elle ce rôle? Ou bien la verra-t-on, sacrifiant la Serbie, lier partie avec l'Autriche; on a parfois supposé qu'entre Vienne et Sofia, comme autrefois entre Vienne et Pétersbourg, un partage des Balkans aurait été prévu; la Bulgarie irait jusqu'à la mer et envelopperait Constantinople; l'Autriche descendrait sur Salonique portée par les Slaves du Sud réunis sous le sceptre des Habsbourg... Où s'arrêterait-on dans ce jeu des hypothèses? Le fait, cependant, qu'on les discute, montre que, de tous côtés, on a conscience que l'Orient n'a pas encore trouvé son assiette définitive et que de grands changemens s'y préparent.

Entre la Roumanie et ses voisins slaves de la rive droite du Danube, les relations sont actuellement bonnes. A Bucarest aussi, la perspective d'événemens considérables en Orient fait sentir les dangers de l'isolement. La Roumanie a cherché jusqu'ici son point d'appui du côté de la Triple-Alliance, mais le sort des Roumains de Hongrie la préoccupe. Si une confédération danubienne venait à se former, la Roumanie ne refuserait sans doute pas d'y entrer : si elle était obligée de faire face au Nord, du côté de la Hongrie ou de la Russie, elle pourrait s'adosser au Danube et chercher des sympathies dans la péninsule. Dans la formation d'une alliance danubienne, l'initiative ne viendra pas de la Roumanie; mais, dans bien des cas, son intervention pourrait être prépondérante. Un système d'alliances dirigé contre la Turquie ne pourrait agir militairement qu'avec l'agrément des Roumains qu'ils ne négligeraient sans doute pas de se faire payer. Le roi Ferdinand ne pourrait en aucun cas marcher contre les Turcs s'il n'obtenait d'abord l'assurance de n'être pas menacé, sur le Danube, par l'armée du roi Carol. S'il s'agissait d'une confédération générale, dans laquelle entrerait la Turquie, la Roumanie s'y agrégerait plus volontiers encore, car elle n'a avec la Turquie aucun motif de mésintelligence.

La réorganisation de l'Empire austro-hongrois que prépare le parti chrétien-social, — sur laquelle nous aurons ici l'occa-

sion de revenir, — aurait, sur les événemens qui peuvent se produire dans les États balkaniques, une répercussion considérable. L'avenir de la Hongrie, de la Croatie, des Serbes, des Bulgares, des Roumains, est en suspens. Entre Vienne et Constantinople, des peuples et des tronçons de peuples s'agitent, tantôt s'attirant, tantôt se repoussant, nouant et dénouant des alliances, encore incertains du sens où une impulsion décisive viendra orienter leur histoire et fixer leurs destinées. La Confédération danubienne imaginée par Kossuth, les projets de « Trialisme » actuellement étudiés en Autriche, la confédération balkanique ou la confédération orientale, sont des solutions diverses d'un même problème qui s'étend depuis la Leytha jusqu'au Bosphore. L'avènement d'un nouveau règne et d'une nouvelle politique en Autriche, le succès ou l'échec de la Jeune-Turquie décideront de l'avenir. La « force bulgare » interviendra. Il serait téméraire de se risquer à des prévisions plus précises ou plus lointaines.

IV

Nous avons posé, au début de ces pages, une question précise : une confédération balkanique est-elle possible ? Essayons d'y répondre par des précisions, en résumant les conclusions auxquelles nous sommes parvenus.

Une confédération ou une alliance défensive des États de la péninsule des Balkans ne serait vraiment efficace, pour assurer la tranquillité de l'Orient et la paix de l'Europe, que si l'Empire Ottoman en faisait partie. Seule une telle combinaison pourrait se donner pour objet de réaliser le programme : « les Balkans aux peuples balkaniques, » et de prévenir toute immixtion des grandes puissances dans les affaires orientales. Cette hypothèse nous a paru, sinon tout à fait chimérique, du moins d'une réalisation difficile et improbable. Le succès d'une entente de cette nature, conclue sans arrière-pensée et sur le pied d'égalité entre la Turquie et les autres États, dépend surtout de la Turquie elle-même, du succès de sa réorganisation intérieure et de la politique qu'elle suivra vis-à-vis des nationalités. Une transformation comme celle que les Jeunes-Turcs ont entreprise depuis la révolution de juillet 1908 est une œuvre de longue haleine. Tant que le nouveau régime n'est pas parfaitement assis et consolidé, tant

qu'il n'a pas établi un mode de gouvernement normal et commencé de résoudre les problèmes sociaux et nationaux qui se posent devant lui, la formation d'une confédération orientale générale ne nous paraît guère possible. Si une alliance générale venait à être conclue, nous ne croyons pas qu'elle puisse être durable; elle ne serait qu'un expédient temporaire, une sorte d'armistice destiné à donner le change, à endormir les vigilances pour se mieux préparer, de part et d'autre, à une crise décisive.

Des ententes ou des alliances restreintes entre États balkaniques et danubiens paraissent plus vraisemblables. Certains événemens de ces derniers mois pourraient faire supposer que l'on s'achemine vers une solution de ce genre. Les trois États slaves, Bulgarie, Serbie, Montenegro, seraient l'élément fondamental d'une telle combinaison. Il est peu probable que la Grèce y entrerait. Quant à la Roumanie, il dépendrait d'elle, par son adhésion ou son abstention, de paralyser, ou de libérer pour l'action, l'union des trois États slaves. Cette politique d'entente danubienne pourrait commencer par un *Zollverein* (union douanière) avec un *Zollparlament*. L'accord des petites puissances slaves, s'il allait jusqu'à une alliance militaire, serait dirigé contre l'Empire Ottoman; il s'agirait soit de chasser les Turcs d'Europe, soit seulement d'intervenir en faveur des chrétiens de Macédoine. Nécessairement, dans le cas d'une combinaison de ce genre, ni la Russie ni l'Autriche ne pourraient s'en désintéresser ou en être exclues; leur politique interviendrait encore dans les affaires balkaniques et y exercerait probablement une influence prépondérante. On aperçoit se dessiner, dans cette hypothèse, deux solutions: ou une entente entre l'Empire austro-hongrois et la Bulgarie pour un partage d'influence dans les Balkans, ou une entente entre la Bulgarie et la Serbie, sous les auspices de la Russie, avec la neutralité bienveillante de la Roumanie.

A la regarder de près, la formule: « le Balkan aux peuples balkaniques » est surtout séduisante quand on se place au point de vue de l'Europe; elle supprimerait d'un coup toutes les difficultés de la question d'Orient, elle atténuerait les rivalités anciennes qui ne s'exaspèrent que quand les intérêts ou les ambitions des grandes puissances entrent en jeu dans les Balkans. L'Europe sans question d'Orient! Quelle sinécure deviendrait la diplomatie! De loin, cet idéal paraît si facile à réaliser! Ne

suffirait-il pas que les peuples du Balkan consentissent à s'entendre? Mais, vue de l'un quelconque des États balkaniques, la solution paraît beaucoup moins simple; ces peuples ont des raisons très fortes, très impressionnantes, de ne pas s'entendre, ou tout au moins de ne pas se lier les mains pour longtemps. Il s'en faut qu'il y ait entre eux identité d'intérêts, d'aspirations, de culture. Quel est l'idéal commun autour duquel ils pourraient se réunir comme autour d'un drapeau? Seule une coalition formée pour chasser les Turcs d'Europe pourrait réaliser ce miracle, et c'est précisément cette solution extrême que l'Europe est résolue à éviter. Peut-on croire encore que les petits États, même confédérés, pourraient se passer du concours des grandes puissances? Ils seraient trop tentés de s'appuyer sur elles les uns contre les autres! En sorte que l'on est réduit à se demander si ce ne seraient pas les grandes puissances seules qui pourraient réussir, comme elles le font depuis quelques années, à imposer aux petits États la concorde et la paix. Il faut voir les choses comme elles sont et les dire comme on les voit. Une confédération balkanique est éminemment souhaitable; elle ne paraît pas, dans l'état actuel de la péninsule, de sitôt réalisable. Il pourra exister entre les différens États des alliances temporaires, des associations partielles, mais nous ne croyons guère à une alliance générale et durable, encore moins à la naissance d'un organisme fédératif. Il y a encore, dans l'Orient balkanique, trop de peuples en formation, trop de frontières mal délimitées, trop de nationalités mal définies qui se cherchent elles-mêmes et qui ne vivent que de souvenirs et d'espérances. L'heure n'est pas venue où Turcs, Bulgares, Serbes, Roumains, Grecs, pourraient abdiquer l'espoir suprême d'un recours à la force. Les morts parlent trop haut, en Orient, et crient vengeance trop fort, pour qu'il soit déjà possible de couvrir leur clameur. Ce que les peuples des Balkans attendent, ce n'est pas un congrès de professeurs, de juristes ou de diplomates qui dosera à chacun sa part et constituera sur le papier une confédération idyllique; ce qu'ils espèrent et redoutent à la fois, c'est l'homme qui précipitera les destins en suspens, l'homme qui osera oser.

LES COMÉDIENS

ET

LA SOCIÉTÉ POLIE

I

La vie théâtrale des comédiens français sous l'ancien régime, les incapacités civiles et religieuses qui pèsent sur eux, les rivalités des grands théâtres, leurs procès contre les troupes foraines, les querelles des acteurs les uns avec les autres, leurs rapports avec les auteurs, le public et les gentilshommes de la Chambre, ont fait l'objet de mainte étude : ils remplissent les chroniques du xviii^e siècle, alimentent les conversations autant au moins que la politique étrangère, que les ouvrages de Voltaire, de Montesquieu, de Diderot ou de Jean-Jacques. Le théâtre alors, est, avec l'amour, le souper et la conversation, le plaisir suprême des gens de loisir, à ce point que, vers 1770, on ne comptait pas moins de cent soixante théâtres d'amateurs pour Paris seulement. Pensionnés par le Roi pour se donner au diable, excommuniés s'ils jouent, emprisonnés s'ils refusent de jouer, les comédiens ne rencontrent de tous côtés qu'arbitraire, caprice et préventions injustes. En même temps, par une piquante contradiction de la loi et des mœurs, celles-ci faisant contre-poids à celle-là, ils ont pour eux les philosophes et la faveur de ce public qui leur crie de ses mille voix : « Amuse-moi ou crève ! » Ils gagnent de l'argent, ont parfois du crédit, sont prônés par

les gazettes, se constituent en syndicats, ou peu s'en faut, se mettent en grève, rivalisent d'insolence et d'indiscipline, abreuvent de dégoûts leurs directeurs et l'Intendant des Menus. Et comme tout est illogique, anormal en ce chapitre de notre histoire sociale, les chanteurs et danseurs de l'Opéra, les comédiens italiens échappent aux anathèmes de l'Église.

Peut-être n'a-t-on pas assez insisté sur les causes de ce prestige, du moins sur l'une des plus importantes : les rapports des gens de théâtre avec le monde sans épithète, rapports de plus en plus fréquens à mesure que nous montons vers la grande lumière des temps modernes, comédiennes, cantatrices, ballerines recherchées dans les salons, dirigeant elles-mêmes des salons au XVIII^e et au XIX^e siècle, l'amour, ce niveleur par excellence, prêtant son concours au talent, à l'esprit et se chargeant de combler les distances, de démolir les préjugés fossiles. Napoléon I^{er} n'avait pas osé donner la croix de la Légion d'honneur à Talma qui, cependant, professait au Conservatoire. Sous Louis-Philippe, le danseur Simon fut décoré, mais non comme danseur ; la seule réserve formulée à ce sujet par M^{me} de Girardin, qui se piquait d'aristocratie, c'est que Simon ne pouvait rester danseur et chevalier de la Légion d'honneur, « les grimaces et les gambades du sauvage, voire même les ronds de jambe et les pirouettes de l'homme civilisé, nuisant à la dignité de l'homme décoré ;... il est certains honneurs incompatibles avec certains états : il faut choisir. »

Cette conquête des salons mondains, ou plutôt cette pénétration par les enfans de Thespis, a commencé avec le règne de Louis XV et n'a cessé de s'accentuer : je voudrais en noter quelques épisodes. Il importe de le répéter, ces histrions que les gens du bel air affectent de mépriser ont dans le monde, à la Cour, des amis, et des *amies* ; ces comédiennes qu'on s' imagine régenter sans peine, gouvernent leurs maîtres. Deux femmes de qualité se battent en duel pour l'amour de Chassé ; Louis XV lui ayant fait dire par Richelieu de garder quelque réserve : « Répondez à Sa Majesté, répond-il, que ce n'est pas ma faute, mais celle de la Providence, qui m'a créé l'homme le plus aimable du royaume. » « Le ministre veut que je danse, s'écriait la Guimard ; qu'il prenne garde ; moi, je pourrais bien le faire sauter ! » Et, sans trop de fatuité, elle pouvait se croire une manière de puissance ; elle a deux théâtres mondains, un à la

ville, l'autre à la campagne, dirigés par Carmentelle, le grand faiseur de proverbes, peintre moraliste *en détrempe*; décorations d'un goût parfait, tentures de taffetas rose relevées d'un galon d'argent, magnifique jardin d'hiver : présidens de parlement, cordons bleus, ministres, princes du sang, occupent les meilleures places. Le Roi, après une représentation à la Cour, accorda une pension de quinze cents livres à la Guimard : « Je l'accepte, dit-elle à ses amis, à cause de la main dont elle vient, car c'est une goutte d'eau dans la mer : c'est à peine de quoi payer le moucheur de chandelles de mon théâtre. » La Reine l'appelle à ses conseils de toilette, et les Mémoires du temps affirment, qu'ayant été envoyée au For-l'Évêque pour une escapade assez sérieuse, elle n'eut qu'à écrire à Marie-Antoinette qu'elle venait d'imaginer une nouvelle manière d'échafauder les cheveux, pour être mise en liberté le soir même. Si beaucoup de ces dames estiment qu'on ne doit point penser au mariage par respect pour l'amour, d'autres, plus sensibles aux réalités positives, demandent au sacrement le décor de la considération. Le comte de Clermont, arrière-petit-fils du grand Condé, après avoir passé, sans le moindre mystère, de la duchesse de Bouillon à la Quoniam, de la Quoniam à la Camargo, cette *admirable gigoteuse, grande croqueuse d'entrechats*, finit par s'embarquer dans un faux ménage avec la Leduc qu'il fait marquise, et finit par l'épouser... secrètement, car il était abbé de Saint-Germain-des-Prés, en même temps que général, académicien et grand maître de la franc-maçonnerie. Et l'Altesse Leduc passe les trois quarts de l'année à Berny, fait les honneurs de la table, dirige le théâtre du prince, tient une petite cour.

Le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de Marie-Thérèse, épouse M^{lle} Levasseur; Lolotte Gaucher, devenue comtesse d'Hérouville, eut un salon distingué; la Saint-Huberty, mariée au comte d'Entraigues, reçut du Comte de Provence le cordon de Saint-Michel, ordre qu'une seule femme avant elle, Marie-Anne Quinault, avait porté.

Comédienne assez ordinaire sur les planches, artiste admirable sur la scène du monde, Marie-Anne Quinault, après avoir plu à Samuel Bernard, au marquis de Nesle, au Duc d'Orléans, fut aimée du duc de Nevers qui l'épousa en secret; elle eut le tact de refuser la publication du mariage, et les enfans du duc lui en surent un gré infini. Elle fait avec un art exquis les honneurs

du salon, reçoit les plus grands personnages, la comtesse de Toulouse, le duc de Penthièvre, et, chose inouïe, il devint de bon ton de lui présenter les nouvelles mariées au contrat desquelles le Roi avait signé, privilège réservé à l'archevêque, au gouverneur de Paris et à l'abbesse de Saint-Antoine. Sa sœur, Françoise Quinault, n'eut guère moins d'influence, avec son fameux *Dîner du Bout du Banc*, où s'empressaient les hommes les plus spirituels et les plus titrés. Le salon de M^{lle} Dangeville était aussi fort achalandé.

La Duclos, qui succède à la Champmeslé dans la faveur du public, a son peintre, son poète, ses graveurs, une légion d'amans, entre autres le duc de Coislin qui la mit dans son testament, et qu'elle gouvernait haut la main ; mais, à cinquante-cinq ans, elle commit la folie de s'amouracher d'un jeune homme de dix-sept ans, et de l'épouser. Avec cela glorieuse, fort décidée, la tête près du bonnet, au point de souffleter sur la scène son camarade d'Ancourt qui, chargé de tourner pour elle une annonce d'excuses, avait fait un geste peu décent ; au point d'apostropher les spectateurs qui s'avaient de rire au milieu d'une scène pathétique : « Ris donc, sot parterre, à l'endroit le meilleur de cette tragédie ! »

Homme à bonnes fortunes autant et plus même qu'il ne voulait, vivant dans la meilleure compagnie, idole du public, Jélyotte protège ses compatriotes de Toulouse, obtient pour eux toutes sortes de grâces. De même pour Lekain, Molé, Préville, Fleury, Elleviou. Succès de théâtres, bonnes fortunes grisent Molé, l'entraînent dans un véritable délire de fatuité ; il traite les auteurs du haut de sa grandeur, rendant à celui-ci son manuscrit, qu'il n'a pas ouvert, après avoir déduit copieusement les raisons de son refus (or, ce manuscrit n'est qu'un rouleau de papier blanc), faisant attendre Colin d'Harleville pendant des mois avant d'écouter la lecture de *l'Inconstant*. Le public, la société, semblent prendre plaisir à favoriser ses travers.

En 1795, lorsqu'une loi fonda l'Institut, réunit en corps les diverses classes, on créa pour celle des Beaux-Arts une section de musique et de déclamation, dont Molé fut nommé membre avec Méhul, Grétry, Gossec, Préville et Monvel. Mais, en 1803, le Premier Consul revisa l'œuvre de Lakanal, de Daunou et de Carnot, trop libérale à son gré : la classe des Beaux-Arts ne dut comprendre désormais que des *créateurs*, et les comédiens

furent éliminés. Peut-être aussi Bonaparte se souvenait-il de certaine lettre, où le citoyen Molé, membre de l'Institut, traitait de *collègue* le citoyen Premier Consul.

Adrienne Lecouvreur avait frayé la voie aux comédiennes ambitieuses de domination mondaine. Les soupers de Sophie Arnould furent aussi courus que ceux de Françoise Quinault, mais les duchesses n'y fréquentaient point, comme chez Adrienne Lecouvreur. Le lieutenant de police, curieux par état, voulut savoir les noms de ses convives, à un repas où l'on avait médité de M^{me} de Pompadour. Elle prétendit avoir oublié, il insistait : « Mais il me semble qu'une femme comme vous devrait se rappeler ces choses-là. — Oui, monseigneur, mais devant un homme comme vous, je ne suis pas une femme comme moi. »

Dans le théâtre de leur hôtel, deux filles d'Opéra, les demoiselles Verrières, ont sept loges à baldaquin, puis des loges grillées où se glissent les femmes du monde qui veulent voir sans être vues. Colardeau et, après lui, La Harpe, s'y multiplient, à la fois auteurs, acteurs, amans de cœur; peu ou point de farces, de parades grossières, mais des pièces empruntées à la comédie française ou italienne : c'est là que pour la première fois on représenta la *Julie* de Saurin, et l'*Espièglerie* de Billard du Monceau. D'ailleurs, la comédie de société contribue singulièrement au prestige des gens de théâtre; on la joue en perfection au xviii^e siècle, beaucoup de mondains prennent les leçons des professionnels, leur confient même le soin de la mise en scène, la direction des répétitions, les rôles les plus importants. Chaque grande maison a théâtre à la ville, théâtre à la campagne, avec des salles qui peuvent contenir plusieurs centaines de spectateurs, et, presque toujours, un ou plusieurs auteurs attitrés, dont les compositions alternent avec le répertoire, ministres des plaisirs littéraires, plus ou moins domestiqués, qui fabriquent à volonté prologues, épîtres dédicatoires, comédies, opéras, tragédies, parades.

Voici venir la Révolution : elle émancipe les comédiens, leur accorde ce qu'on appelait *la civilisation*, la jouissance de tous les droits du citoyen, les déclare accessibles aux emplois civils et militaires; ils se hâtent de les envahir avec l'enivrement de prisonniers délivrés qui marcheraient en tous sens pour se prouver à eux-mêmes leur liberté. Les voilà affranchis aussi

du despotisme des gentilshommes de la Chambre, mais, provisoirement, la rançon coûtera cher. Ne tombent-ils pas sous le joug de la municipalité, plus dur assurément que l'autre; sous la domination du parterre, plus capricieux, plus tumultueux que jamais, du parterre qui s'est fait peuple, et qui, affranchi de la tutelle monarchique, apporte au théâtre l'écho des passions de la rue, des clubs et des sections? Plus de privilèges! La noblesse a eu sa *nuît du 4 août*, la Comédie n'aura pas la sienne: au contraire, elle se défend jalousement, hargneusement; elle invoque les conventions stipulées avec les anciens poètes du Théâtre Français. — « Vous avez acquis, ripostaient les auteurs, le droit de jouer les pièces; mais, du droit de les jouer seuls, vos actes ne disent pas un mot. Le privilège n'étant plus, l'exclusif tombe en même temps, et tout le monde rentre dans ses droits. » La loi de 1791 décrète la liberté industrielle, abolit la censure (pas pour longtemps), reconnaît la propriété littéraire. Cette loi troublait les directeurs de théâtre de province dans leur usurpation séculaire; ils protestèrent violemment, et Gudin de la Brenellerie les compare à cet Arabe qui se plaint au *cadi*, parce que les pèlerins se réunissaient en caravane, ce qui empêchait les hordes du désert de les détrousser. La loi du 24 juillet 1793 consacra enfin les droits des auteurs.

J'ai parlé ici même de Talma et du salon politique de sa première femme; je rappellerai seulement que ce salon libre penseur, républicain, ouvert aux députés girondins, aux écrivains, aux acteurs de talent, eut sa période brillante de 1791 jusqu'au milieu de 1793; que Julie Talma, ancienne danseuse double à l'Opéra, plus connue sous l'ancien régime comme hétaïre à la mode, formée par le vicomte de Ségur, avait, avant la Révolution, une maison agréable, où s'empresaient gens du monde et lettrés; que, jusqu'à la fin, elle ne cessa de recevoir ses amis. Dans son enthousiasme, Benjamin Constant ose la comparer, pour la causerie et les lettres, à M^{me} de Sévigné. Après elle, ou en même temps, Louise Contat, Dazincourt, Montansier, Duchesnois, Mars, Firmin, continuent, non sans éclat, la tradition mondaine qui n'a pas cessé de compter des représentans, pour l'esprit importé ou exporté, pour les bonnes manières; ils ont singulièrement rehaussé la gloire des comédiens. Ne pouvant les nommer tous, je choisirai quelques noms afin de grouper autour d'eux les traits, mots, anecdotes qui peignent une situa-

tion toujours grandissante, peut-être jusqu'à l'exagération, puisque, aujourd'hui, nombre de jeunes filles de bonne famille veulent entrer au théâtre, poussées par la chimère d'une irrésistible vocation, ignorant les difficultés et les dangers qui menacent les débutantes.

Louise Contat, Mars, sont deux enchanteresses, qui recherchent tous les genres de succès, succès d'amour, succès de salons, succès de théâtre, grandes dames de ton et de manières, impérieuses, jalouses, capricieuses, insinuanes, incapables d'abdiquer, fortes de volonté et de diplomatie, complexes et protéennes, aussi habiles à réparer une bévue qu'à composer un rôle, à ciseler une épigramme qu'à organiser un souper. Charles Brifaut, dans ses charmans *Mémoires*, raconte sa visite à Charles X, accompagné de Guiraud, après leur réception à l'Académie française. « On traita divers sujets, sérieux et badins. Enfin, il fut question du théâtre, lieu commun inévitable en présence de deux tragiques. Le Roi, qui avait eu du goût pour M^{lle} Contat, ne manqua pas cette occasion de faire l'éloge de l'admirable actrice; et puis vint naturellement la critique des acteurs nouveaux. « Quel mauvais ton! Quel défaut d'élégance! Quelle ignorance de tous les usages! Ah! la politesse et la grâce sont perdues depuis la retraite de M^{lle} Contat. — Sire, sire, m'écriai-je, Votre Majesté oublie M^{lle} Mars. — Oui, oui, vous avez raison; celle-là, encore, elle est la conservatrice des bonnes traditions; mais, après elle, rien. — Aussi est-ce son désespoir, sire. Elle a surtout un interlocuteur obligé, M. Damas, qui l'embarrasse cruellement par la brutalité de son jeu. Elle m'en parlait l'autre jour, presque en pleurant; et moi, je lui répondais: « Tâchez de vous passer de lui. Il y a là un jeune acteur, doué d'esprit et d'intelligence, formez-le, faites entrer votre âme dans cette enveloppe-là, et vous verrez. — Oh! bon, réplique-t-elle; croyez-vous qu'il m'écoute? Hier, j'ai voulu lui donner un conseil. Savez-vous sa réplique? « Mademoiselle, je n'ai pas besoin de leçons; ici nous sommes tous égaux. » — Hélas! ai-je dit à la pauvre actrice, il ne faut pas songer à ce drôle: s'il croit à l'égalité, il fera un mauvais marquis. — Et le Roi, que fit-il? — Le Roi se prit à rire. »

Un auteur sans actrices, des acteurs sans auteurs, cela ne se comprend guère, bien que les comédiens aient souvent regretté de ne pouvoir se passer de leurs modestes *collaborateurs*. Et donc, la force des choses, l'occasion, l'herbe tendre, les réu-

nissent ; on se querelle, on se déteste, on s'aime sans ou avec épithète, d'amour ou d'amitié ; on soupe, on répète ; on triomphe, on est battu ensemble. L'amour-propre inextinguible de la gent comique fomenté des discordes ; plus d'un auteur se montre grincheux envers elle, ou trop aimable pour ses premiers rôles féminins. M^{lle} Mars était parfaite de courage, de talent, de probité artistique, après la première représentation ; mais avant, que d'observations, de coups d'épingles au pauvre auteur, que de conseils plus ou moins hasardeux, de prétentions draconniennes ! Alexandre Dumas raconte le trait suivant ; je résume son récit, un peu arrangé peut-être. On répétait *Hernani* ; au milieu de la répétition, Mars avait taquiné Victor Hugo à propos du fameux vers

Vous êtes, mon lion, superbe et généreux...

parce qu'il lui semblait drôle d'appeler Firmin *mon lion*. Le lendemain, même jeu, et ainsi de suite, chaque fois qu'une tirade lui déplaisait. Un jour, la patience échappa au poète. « La répétition finie, il monta sur le théâtre, et, s'approchant de M^{lle} Mars : « Madame, dit-il, je voudrais bien avoir l'honneur de vous dire deux mots. — A moi ? répondit M^{lle} Mars, étonnée de la solennité du début. — A vous. — Et où cela ? — Où vous voudrez. — Venez alors. » Mars conduisit Hugo dans ce qu'on appelait alors le petit foyer. Louise Despréaux, qui s'y trouvait, sortit discrètement, mais colla, sans doute, son oreille à la porte. « Eh bien ! interrogea doña Sol, que vouliez-vous me dire ? — Je voulais vous dire, madame, que je viens de prendre une résolution. — Quelle résolution, monsieur ? — Celle de vous redemander votre rôle. — Mon rôle ! lequel ? — Celui que vous m'aviez fait l'honneur de réclamer dans mon drame. » Stupéfaction, colère de Mars. « Ah ! par exemple, voilà la première fois qu'un auteur me redemande son rôle ! — Eh bien ! madame, je crois qu'il est bon que l'exemple soit donné et je le donne. — Mais enfin, pourquoi me le reprenez-vous ? — Parce que je crois m'apercevoir d'une chose, madame, c'est que, quand vous me faites l'honneur de m'adresser la parole, vous paraissez ignorer complètement à qui vous parlez. — Comment cela, monsieur ? — Oui, vous êtes une femme d'un grand talent, je sais cela... Mais il y a une chose dont, je le répète, vous semblez ne pas

vous douter, et que, dans ce cas, je dois vous apprendre : c'est que, moi aussi, madame, je suis un homme d'un grand talent : tenez-vous-le donc pour dit, je vous prie, et traitez-moi en conséquence. — Vous croyez donc que je le jouerai mal, votre rôle ? — Je sais que vous le jouerez admirablement bien, madame ; mais je sais aussi que, depuis le commencement des répétitions, vous êtes fort impolie envers moi ; ce qui est indigne à la fois, et de M^{lle} Mars, et de M. Victor Hugo. — Oh ! murmura M^{lle} Mars en mordant ses lèvres pâles, vous mériteriez bien que je vous le rendisse, votre rôle ! » Hugo tendit la main : « Je suis prêt à le recevoir, madame. — Et si je ne le joue pas, qui le jouera ? — Oh ! mon Dieu, madame ! la première personne venue... Tenez, par exemple, M^{lle} Despréaux. Elle n'aura pas votre talent, sans doute ; mais elle est jeune et jolie ; sur trois conditions que le rôle exige, elle en réunit deux ; puis, en outre, elle aura pour moi ce que je vous reproche, à vous, de ne pas avoir, c'est-à-dire la considération que je mérite. » Et Hugo restait, le bras tendu et la main ouverte... « De sorte que vous me redemandez positivement, officiellement, votre rôle ? — Officiellement, positivement, je vous redemande mon rôle. — Eh bien ! moi, je le garde, votre rôle. Je le jouerai, et comme personne ne le jouerait à Paris, je vous en réponds ! — Soit, gardez le rôle ; mais n'oubliez pas ce que je vous ai dit à l'endroit des égards que se doivent entre eux des gens de notre mérite. » Et Hugo salua M^{lle} Mars, la laissant tout ébouriffée de cette haute dignité à laquelle ne l'avaient point habituée les auteurs de l'Empire, prosternés devant son talent, et surtout arrêtés par cette certitude que leurs pièces ne feraient pas un sou sans elle. A partir de ce jour, M^{lle} Mars fut froide, mais polie, envers Hugo, et, comme elle l'avait promis, le soir de la première représentation, elle joua admirablement le rôle.

M^{me} Victor Hugo ajoute un épilogue. Le jour de la première, avant le cinquième acte, Victor Hugo va trouver dans sa loge M^{lle} Mars, qui, d'abord, fait semblant de ne pas le voir, continue de quereller son habilleuse, s'étonne aigrement qu'on ne l'ait pas applaudie à son entrée. Elle joue le cinquième acte : pluie de bouquets, acclamations. Hugo retourne auprès de la grande actrice, sa loge était encombrée, elle était radieuse, proclamait son rôle superbe. « Eh bien ! dit-elle à l'auteur, vous n'embrassez pas votre doña Sol ! » Et elle lui tendit sa joue. Les choses se

passèrent moins tendrement aux représentations suivantes, où les classiques avaient monté une violente cabale.

Elle s'était fait une voix pour le théâtre, ainsi que le conseillait Clairon à Hérault de Séchelles, une voix montée comme un instrument, voix tendre, argentine, musicale, fraîche comme une matinée printanière; chez elle, sa voix semblait rude, le regard presque dur, les mouvemens brusques et heurtés. C'est du moins Alexandre Dumas qui l'affirme, mais on sait que les jugemens et les souvenirs du romancier ont grand besoin d'être contrôlés. Une dame qui n'avait jamais vu Mars dans un salon, l'entendant parler chez M^{me} de Bawr, que ses yeux malades forçaient à tenir ses volets fermés. s'écria spontanément : « Ah ! c'est M^{lle} Mars ! Que je suis charmée de me rencontrer avec elle ! »

Elle souriait à ravir, elle ne savait pas rire, encore moins chanter : c'est pourquoi elle ne jouait jamais à Paris certaines pièces, *la Fausse Agnès*, *les Trois Sultanes*, qu'elle gardait pour ses représentations en province.

Quant à son esprit, elle montre assez rarement cette faculté de saillie qui voit vite, brille et frappe, ne cherche pas à s'emparer de la conversation, mais émet avec un naturel parfait des idées fines, originales; elle a plutôt le mot de situation que le mot brillant, aime tous les arts avec passion, parle du sien à merveille. « Comme nous jouerions mieux la comédie, disait-elle, si nous tenions moins à être applaudis ! » De même que Talma excelle dans les parades, elle possède, pour contrefaire les gens, un talent qui aurait fait rire un mourant. Ajoutez-y une force de caractère peu commune; et ce n'est pas pour cette qualité qu'on l'avait surnommée : le diamant de la Comédie-Française. « N'ai-je pas un bon caractère? demande-t-elle au critique Hoffmann. — Mademoiselle, répond-il, vous êtes la plus aimable créature que j'aie vue, entre la toile et la rampe. » Mais un caractère ferme n'est pas toujours un bon caractère. Elle eut beaucoup d'amitié pour l'amour, et joua toujours franc jeu dans les affaires de sentiment, jusqu'à enchaîner sa liberté avec son cœur.

Comme Louise Contat, elle tournait joliment un billet, et voici deux lignes inédites qu'elle adressait à M^{me} Mira Singer : « Je suis traquée partout à Vichy, même dans ma baignoire, ni plus ni moins que si j'étais Rachel ou Napoléon. » M^{me} Mira offrit la lettre à Rachel qui fut ravie du rapprochement.

Comme tant d'autres femmes, Mars ne put se résigner à vieillir : elle eût inventé la *beauté sociale*, si elle n'avait existé avant elle. Se cramponnant à une jeunesse factice, elle voulut rester jusqu'au bout sur la brèche amoureuse, mondaine et théâtrale ; et puis, elle pensait sans doute que l'amour entretient, crée même la beauté. N'était-elle pas devenue jolie vers trente ans seulement ? Ne l'avait-on pas comparée, dans sa prime jeunesse, à un pruneau sans chair ? Scribe écrit tout exprès pour elle la *Grand'Mère*, destinant à l'actrice sexagénaire un rôle exquis de bonne-maman à peine automnale, et toujours infiniment séduisante ; plein de confiance, il vient la trouver et lit sa pièce : « C'est très bien, dit-elle, le rôle de Lucile me convient parfaitement ; mais qui jouera celui de la grand'mère ? » Scribe s'enfuit, et courut porter son manuscrit à Léontine Fay qui, malgré ses *vingt-neuf ans*, l'accepta avec joie et eut un grand succès. Pour s'excuser de revendiquer, même à soixante ans, les rôles d'ingénues et de Célimènes, Mars disait : « Je ne joue bien que lorsque je joue jeune. »

Beaucoup d'auteurs, d'artistes, avec ou sans leurs femmes, des cantatrices, des étrangères curieuses, quelques comédiens comme Talma, Armand, Firmin, Laferrière, M^{me} Doze, M^{me} Despréaux, un certain nombre de mondains, formaient le salon de Mars. Ceux qui ont fréquenté chez elle, Coulmann entre autres, affirment que pas une duchesse du faubourg Saint-Germain ne lui en aurait remontré pour le bon goût et la distinction. « Je vois encore M^{me} Mars, dit-il, dans cet hôtel qu'elle s'était fait bâtir, rue de la Tour-des-Dames, vêtue avec une délicieuse simplicité, portant un bouquet à la main, saluant ses hôtes avec les nuances de la plus exquise politesse, de cette *voix sonore à travers laquelle se dessinaient ses moindres intentions, comme les perles dans une eau limpide.* » Pendant une tournée à Strasbourg, elle accepta de déjeuner chez Coulmann, à Brumath ; il avait convoqué quelques amis, Morin, le comte Théodore de Walsh ; elle les charma en leur disant, spontanément, la *Pauvre fille* de Soumet. Elle promit de revenir le dimanche suivant, et l'amphitryon avait, cette fois, convié le monde officiel, avec la haute société de Strasbourg : un message leur apprit qu'une indisposition empêchait Mars de venir. On juge de la déception. Un des invités dit à Coulmann que M^{lle} Mars avait reçu une visite imprévue de Paris, un galant chevalier qui avait fait tout exprès le voyage de Strasbourg.

Coulmann s'étant hasardé à insinuer cette médisance, Mars répondit du ton le plus dégagé : « La bonne histoire ! Si M. de... était venu, je vous l'aurais amené. » Quelque temps après, Coulmann rencontra au Théâtre-Français M. de... qui lui dit gaïement : « J'ai bien failli vous aller voir dernièrement à Brumath. »

Sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, les habitués des soupers de Mars étaient : Arnault, Véron, Romieu, Vatout, Deunié, Coupigny, Étienne Béquet, Mornay ; très peu de femmes, sauf M^{mes} de Bawr, Amigo, Mira, Julienne, l'actrice Fusil qui a laissé des *Mémoires* assez curieux. Les soupers avaient lieu les soirs où elle jouait ; les initiés se rencontraient d'abord dans sa loge, après le spectacle, et de là se rendaient à son hôtel. Trente mille francs de traitement, sa part de sociétaire, les tournées en province, plusieurs héritages, des présens anonymes, certaines pratiques d'économie, permettaient à Mars de recevoir avec élégance. Elle aimait le jeu, mais il ne lui plaisait nullement de perdre ; elle proposait elle-même, après le souper, une bouillotte à *un sou la fiche*, et l'enjeu ne devait pas dépasser trente sous : tranchons le mot, plusieurs contemporains lui reprochent une avarice relative.

Un bal travesti, organisé par elle, sur la demande de quelques intimes, mit en rumeur tout Paris ; le principal numéro devait être la parodie de l'Olympe. On peut croire que couplets, surprises, esprit, costumes de haut goût, ne manquèrent point à l'appel. Plantade et Isabey, tous deux en Gilles, soulevèrent des rires inextinguibles dans une parade de leur invention. Vatry, agent de change, était en Minerve ; Cournau en costume d'écaillère ; La Valette en Mercure ; Carmouche en Alsacienne ; Armand Bertin en Écossais ; Becquet en abbé coquet ; Firmin en berger-trumeau ; Étienne en domino composé d'affiches de spectacle ; Bidault en Hercule ; Vatout en diable ; Montessuy en Vénus ; Amable de Girardin en Mars. Carle et Horace Vernet, le baron de Rothschild, Jouy, Casimir Delavigne, le baron Gérard, Lepage, le duc de Maillé, le duc de Mouchy, etc., faisaient assaut de verve et de plaisanteries. Romieu, en Hébé, la tête ceintée de raisins de Corinthe, avec une fontaine de marchand de coco sur le dos, conquît cette nuit-là un sobriquet ; les danseurs lui demandaient à boire : Coco, Romieu ! On ne l'appela plus que *Coco Romieu*, et j'imagine que, devenu préfet, et très bon préfet, il fut moins flatté du surnom, joint à la réputation

si méritée de joyeux mystificateur. Un grand sot de marquis pailleté se présentait à la maîtresse de maison en contant que Merle, souffrant, l'avait envoyé à sa place pour rendre compte de la fête : « Je me suis donc décidé à venir ici m'ennuyer par procuration dans un bal. — Comment! vous ennuyer! — Oh! m'ennuyer, parce que j'ai mal à la tête... le mal des gens d'esprit. — Vous êtes donc malade aussi par procuration? » reprit Mars en lui tournant le dos.

Coulmann la vit pendant sa dernière maladie : « Elle était couchée dans son lit, comme une statue grecque sur une tombe. Ses bras étaient croisés sur sa poitrine; son pâle visage avait une expression noble et douce; un bonnet simple, mais élégant, couvrait sa tête, et elle vous souhaitait la bienvenue d'un éclair de ses beaux yeux. Son médecin venait de la quitter. Quand il lui eut tâté le pouls, elle ne put qu'avec effort lui faire entendre sa voix d'un timbre si ravissant. Alors elle lui toucha du bout des doigts le creux de sa main pour lui exprimer sa reconnaissance et lui faire ses adieux. On peut dire qu'elle embellissait la mort, et elle avait soixante-neuf ans. » Mars laissa en mourant ses 40 000 livres de rente à Mornay qui n'avait aucune fortune. Il décrocha un portrait de son amie et l'emporta en disant : « Voilà la seule chose à laquelle j'aie droit ici. »

Soit qu'ils se proposent d'ajouter un nouveau fleuron à leur couronne, et d'achever la déroute d'antiques et vivaces préjugés, soit qu'ils n'aient d'autre souci que celui de leur honneur et de leur dignité personnelle, les comédiens, de tout temps, ont montré un assez vif empressement à se mesurer avec les gens du monde. On parla beaucoup des duels de Gavaudan et de Clauzel, en 1815, avec deux officiers des mousquetaires rouges; un autre mousquetaire refusa de se battre avec Talma : il y avait eu du bruit, une manifestation aux obsèques de Raucourt, le clergé refusant ses prières. Elleviou avait la tête près du bonnet et se montrait aussi friand de la lame que les raffinés du temps de Louis XIII. Un haut fonctionnaire de l'Empire, M. Bizet, donnait assez souvent des bals en l'honneur de ses amis artistes, mais il n'invitait qu'avec l'autorisation de ceux-ci des personnes étrangères. Un soir, cependant, pour célébrer une grande victoire, M. Bizet avait invité quelques officiers et fonctionnaires à un bal travesti. Après le souper, ceux-ci s'émançipèrent à tel point, que M^{mes} Gavaudan et Saint-Aubin quit-

tèrent le quadrille, suivies aussitôt par d'autres actrices. Un officier ayant lâché le mot : *béqueules*, Elleviou riposta du tac au tac : « Une femme a toujours le droit d'être *béqueule* quand elle a affaire à des *goujats*. » La rencontre eut lieu séance tenante sous des réverbères, chaque adversaire fut touché trois fois, et Elleviou dut la vie à un écu de cinq francs qui se trouvait dans le gousset de son pantalon. La même chance advint à Damoreau dans une affaire avec Manuel ; chacun fut blessé cinq fois, et Damoreau eût été tué sans une pièce de cinq francs qu'il avait dans son gousset de montre.

Un autre homme du monde, M. Grangier de la Marinière, qui recevait les comédiens du Vaudeville, donna un bal travesti. Malgré la décision prise de n'inviter que des artistes, une douzaine d'étrangers, déguisés en Turcs, réussirent à se faufiler, et, après le souper, se signalèrent par l'excentricité de leurs danses. Mécontentes et choquées, M^{mes} Taigny, Thénard, Anaïs, Fargueil, Suzanne Brohan, Louise Mayer, Doche, etc., se retirèrent des quadrilles ; Lafont et ses amis se chargèrent de congédier les Turcs avinés, et rendez-vous fut pris dans l'atelier de Cicéri fils. Le lendemain, Émile Taigny, Rudelle, Varlet et Lafont se présentaient à l'heure convenue, mais la nuit avait porté conseil, et les coupables firent des excuses.

Elleviou, qui présente maint trait de ressemblance avec Jélyotte, n'en était pas à sa première affaire quand il se battit sous la Restauration ; il avait plus d'une sorte de courage. Arrivant à Lille où de grandes fêtes avaient lieu en l'honneur du mariage de Napoléon et Marie-Louise, Elleviou voit sur l'affiche : *Richard Cœur de Lion* suivi d'*Adolphe et Clara* ; il écrit à l'administration qu'il jouera les deux pièces, en commençant par *Adolphe et Clara*, ne pouvant plus chanter après son rôle si fatigant dans *Richard*. Mécontentement du chambellan de service, M. de Brigode, qui lui dit sèchement que c'est *par ordre*, et qu'il doit s'exécuter. Elleviou répond froidement : « Monsieur le chambellan, ma voix ne reçoit pas d'ordres, » et il s'en va. Voilà le chambellan sur les épines. Pendant le spectacle commence. Elleviou est acclamé dans *Richard* ; en rentrant dans sa loge, il fait appeler M. de Brigode, et lui dit avec beaucoup de dignité : « Monsieur le chambellan, je consens à jouer *Adolphe et Clara*. » Quand Napoléon apprit l'incident, il rit beaucoup et remarqua : « Ce pauvre Brigode a dû passer une bien mauvaise soirée. »

Une autre fois, c'est M. de Rémusat qui veut forcer Elleviou à chanter, malgré un gros rhume, *puisque c'est le bon plaisir* de l'Empereur. « Sa Majesté sans doute ignore que je suis malade, explique le chanteur, car je ne sache pas de *bon plaisir* qui puisse me donner de la voix quand je n'en ai pas, et je préfère le moindre lait de poule. — Il faut jouer quand même. — Votre Excellence oublie que j'ai dit qu'il m'était impossible de jouer. » Elleviou ne joua pas, Rémusat conta l'historiette à l'Empereur qui dit avec condescendance : « C'est un homme de talent. » En effet Elleviou était à sa manière une sorte de *surhomme* musical. On prêta ce mot à la maréchale Lefebvre qui l'avait trouvé superbe dans *Joseph* de Méhul : « Si Joseph était aussi beau que cela, M^{me} Putiphar a été une *grue* bien maladroite. »

La vanité d'Elleviou dépassait encore son talent. Le vicomte de Ségur, choqué de ses grands airs, lui dit en 1790 : « Monsieur, vous oubliez que, depuis la Révolution, nous sommes tous égaux ! » Martin et Elleviou régentaient l'Opéra-Comique, narguant public et directeurs. 84 000 francs de traitement ne lui suffisant pas, Elleviou en réclama 120 000 ; l'administration aurait cédé, si Napoléon n'avait mis son *veto*. Il se retira, épousa la fille du receveur général de Lyon, se consacra à l'agriculture, fut décoré comme maire de sa commune et propriétaire. L'opinion publique n'aurait pas admis la décoration d'un chanteur *comme chanteur*. Longtemps après, un officier, Varin, décoré, tenta avec succès l'emploi des basses-tailles à Metz : il ne portait jamais sa croix, pour ne choquer personne et ne pas se faire d'ennemis.

Si j'en crois les contemporains de M^{lle} Montansier (1730-1820), elle eut beaucoup de passades ; mais à ses yeux, l'amour fut plutôt le moyen que le but, le plaisir que le bonheur. Femme d'affaires, femme pratique, la *belle Béarnaise* ne perd jamais de vue les solides réalités, et, tout en menant avant 89 la vie de fêtes et de haute galanterie, elle conduit assez adroitement sa barque pour obtenir à certain moment le privilège des théâtres de Caen, Rouen, Orléans, Nantes, le Havre, Versailles. Elle sut amuser la Reine à laquelle elle contait drôlement les *pétottes* comiques et mondains. Marie-Antoinette alla parfois, incognito, avec la princesse de Lamballe, entendre une opérette ou une comédie légère, au théâtre de la ville de Ver-

sailles. Un soir, la soupe aux choux, que mangeaient les acteurs en scène dans les *Moissonneurs*, embaumait si agréablement la baignoire d'avant-scène, que la Reine fit demander une assiette de ce potage. Montansier, en bon diplomate, comprit quel parti on pouvait tirer de ce caprice, et ce fut bientôt une tradition consacrée, à chaque représentation de la pièce, de réserver la part de la Reine. Montansier obtint d'elle son entrée familière à ses petits levers ; elle eut ensuite la direction des théâtres de Saint-Cloud, Marly, Fontainebleau, Compiègne, tint école de bonne comédie, eut pour ainsi dire l'entreprise générale des plaisirs de la Cour, avec le titre de directrice des spectacles à la suite de la Cour. Mais la Révolution arrêta cette fortune. Montansier abandonna Versailles, suivit la Cour à Paris, nagea entre deux eaux, courut plus d'un danger, et réussit en somme à sauver sa vie, grâce à Barras, qui l'appelait toujours *son amante adorée*.

Elle avait loué le théâtre Beaujolais, bientôt appelé le théâtre Montansier : on y jouait l'opéra-comique, le vaudeville, la tragédie ; on abordait le ballet ; ses acteurs y commettaient parfois des imprudences, et Barras eut quelque peine à tirer d'affaire Micaëlef, qui s'avisa d'accentuer ces mots : « Oh ! *c'est un coq imparfait (c'est un coquin parfait)* » dans une bouffonnerie de Désaugiers : *Le Fat éconduit*, où Caumont, jouant le Fat, avait copié le costume préféré de Robespierre. Aussitôt arrivée à Paris, Montansier eut un salon où fréquentaient Fabre d'Églantine, Beaumarchais, Barras, Tallien, Chénier, Rochefette-Dufresne, du Boullay, Talma, Vergniaud, force Girondins ; côté femmes : les deux Sainval, Contat, Dugazon, Julienne, Vanhove, Mars, alors âgée de treize ans à peine. La maîtresse de maison mettait la prudence à l'ordre du jour, et n'était pas toujours obéie. Quand Camille Desmoulins se présentait, elle déclarait : « Voilà Camille ; le premier qui lui donnera une réplique politique, sera à l'amende d'une discrétion pour les dames. » Les dames goûtaient fort la discrétion, qui ne tardait pas à apparaître sous la forme de glaces. C'est dans ce salon que Bonaparte se lia avec Talma ; y être admis valait un brevet d'esprit ou de talent. Montansier disait : « Je reçois Seveste, quoique danseur ; il a beaucoup d'esprit. — Et M^{lle} Rose, la danseuse, pourquoi la recevez-vous, demanda malicieusement Julienne ? — Ah ! ma chère amie, elle est si jolie ! C'est une fleur de

prince que Barbaroux cherche à démocratiser. Cela m'amuse. » En effet le Comte d'Artois avait eu un caprice assez vif pour Rose.

Maint acteur quitte alors Montansier pour se lancer dans la mêlée politique ; tels : Grammont qui commanda la troupe, le jour de la mort de Marie-Antoinette ; Robert, chef de ballet, qui devint général de brigade ; Dufraise, qui parvint aussi au grade de général de brigade ; étant encore au théâtre, il arborait à sa boutonnière une petite guillotine en argent. Micaelef, indigné, allait le jeter par une trappe dans le troisième dessous, quand Montansier l'arrêta en s'écriant : « Ah ! Micaelef, tu veux donc me perdre, moi qui ai toujours été si bonne pour toi ! »

La République une fois proclamée, le théâtre prend le nom de *Théâtre de la Montagne*, le salon est remplacé par le foyer, Girondins et Montagnards y affluent, et les rivalités politiques se compliquent de rivalités amoureuses. Saint-Just dispute vainement à Vergniaud la danseuse Rivière, Louvet et Robespierre luttent pour conquérir Sainval la cadette, et les princesses de la rampe durent plus d'une fois hésiter entre les inspirations du cœur et les conseils de la prévoyance. Victor Couailliac affirme que Robespierre adressa cet avertissement à Montansier : « Citoyenne, on prétend que l'esprit français s'est réfugié dans ton théâtre ; crois-moi, ne le fais pas servir à me railler. Et puis, si je respecte tes plaisirs, respecte les miens, car j'en ai bien peu au milieu de mes graves préoccupations. » Elle se le tint pour dit. Si l'anecdote est vraie, il s'agit sans doute ici de Robespierre jeune.

Il fallait faire du zèle ; la patrie en danger avait besoin du dévouement de tous ses enfans. Notre héroïne ferme son théâtre, organise à ses frais une compagnie pour marcher à la frontière menacée ; son amant Neuville la commande ; acteurs, figurans, machinistes, en composent le fonds, accru par des artistes d'autres théâtres, Elleviou, Clauzel, Lartigues, Gavaudan, Gallet, Seveste ; quelques actrices s'improvisent cantinières, toutes pimpantes et troublantes avec leurs costumes aux trois couleurs. La compagnie Montansier assista le 16 novembre 1792 à la bataille de Jemmapes, fut mise à l'ordre du jour de l'armée, et donna une représentation sur le champ de bataille. Dumouriez marchait sur les traces du maréchal de Saxe. Tel est en

résumé, le récit de V. Couailhac; mais, dans *l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, M. Boghaert-Vaché traite de légende cette représentation, et fournit des preuves à l'appui de son dire.

Montansier offrit aussi, et le ministère accepta sa proposition de conduire à Bruxelles une troupe dite de la *Propagande*. La voilà protégée par le gouvernement, acclamée par la foule; elle rouvre son théâtre avec succès, et trouvant sa salle du Palais-Royal trop petite, fait construire à grands frais, rue de Richelieu, un autre théâtre qui prend le nom de *National*. Mais les autres directeurs la jalourent; les monomanes de la persécution, Chaumette, Hébert, la dénoncent; arrêtée, incarcérée à la Petite Force, du fond de sa prison elle persévère, fait continuer les représentations, et, délivrée après le 9 Thermidor, réclame 7 millions d'indemnité pour avoir été dépossédée du Théâtre National, affecté à l'Opéra par un arrêté du Comité de Salut Public de 1794. Mal inspirée cette fois, elle refusa 1 600 000 francs, et il fallut bien se contenter de 1 300 000 francs, qui lui furent alloués en 1812 par un décret daté de Moscou. Inlassable, indomptable, elle forme une nouvelle troupe en 1807, et elle avait plus de soixante-dix ans. Toutefois, le décret de 1812 lui permit de satisfaire ses goûts de luxe, d'avoir aux Ternes une maison agréable; largement ouverte aux artistes de talent: elle y mourut le 13 juillet 1820. Montansier avait connu (qui n'avait-elle pas connu?) Dazincourt, un grand observateur des traditions, lequel avait conservé celle des petits soupers. « Tous les soirs il rassemblait quelques amis, auteurs et acteurs, qu'il emmenait pour les faire asseoir à sa table très bien servie. Là on causait sur la représentation qui venait d'avoir lieu, et sur l'art théâtral en général. Ces convives étaient des feuilletons vivans, ou plutôt des juges prononçant leur arrêt à huis clos. Les soupers prirent une certaine extension à l'époque où Dazincourt gagna un terne à la loterie: il put dès lors vivre grandement. La loterie lui improvisa une fortune, comme de nos jours la Bourse crée la richesse à des spéculateurs heureux. »

Dans un inventaire, même bien incomplet, du chariot de Thespis faisant partie du mobilier mondain, on ne saurait oublier Virginie Déjazet (1798-1875), celle que M. Jules Claretie

appelle joliment : une statuette de Saxe animée par l'esprit de Voltaire, la dernière comédienne du XVIII^e siècle, Déjazet, si protéenne, si universelle, reine du travesti, chanteuse, diseuse, entrant tout de suite en amitié avec le public, unique dans l'art de détacher le mot, d'estomper une scène scabreuse, ayant le tact, la gaieté, la fantaisie, la larme, avec cette grâce osée « qui va jusqu'à un : je m'en f... sublime. » Elle prend tous les masques, tour à tour grisette et grande dame, Frétilton et douairière de Brionne, vicomte de Létorières ou Garat, Lauzun ou Richelieu, Cadet-Buteux et Gentil-Bernard, jouant jusqu'à soixante-quinze ans, presque jusqu'au dernier soupir, afin de faire vivre des enfans qui rappellent surtout la seconde partie de cette maxime d'A. Dumas : *les enfans, ça console de tout, excepté d'en avoir*; aimant, elle aussi, les pauvres au point de se rendre semblable à eux; imprévoyante comme la cigale, amoureuse trop longtemps, un peu moins souvent que ses aïeules du XVIII^e siècle, ayant du moins l'excuse de la sincérité et du dévouement dans la passion, et puis écrivant de jolies lettres à ses amis trop intimes. Oui, *cette Ninon de l'art dramatique, cette Saqui des planches*, comme dit Barbey d'Aurevilly, eut le génie du grivois élégant, de la gaudriole raffinée — qui est à certains refrains obscènes de nos cafés-concerts ce qu'est, au chambertin de derrière les fagots, un vin de Suresnes additionné de vitriol.

Elle restera toujours un peu bohème, et n'appartient au monde que par ses rôles et ses amours. Et toutefois, comme elle a deviné la société élégante; comme, de l'autre côté de la tombe, Richelieu, Lauzun, ont dû la remercier de les avoir si finement évoqués! Mais elle appartient à mon sujet surtout par l'esprit! Elle en avait beaucoup, de plusieurs sortes; et l'esprit est un grand comédien qui joue dans toutes les pièces, dans le monde et dans le peuple, dans la politique et dans l'art, dans les cafés et dans la rue : qu'il vienne, ou qu'il aille, c'est un aristocrate. Cueillons ensemble quelques fleurs dans le riche jardin de Déjazet :

« La Comédic-Française est une mère qui a beaucoup d'enfans gâtés. — La femme à la mode est celle qui vit de faux besoins. » On parlait devant elle d'une dame dévote qui n'allait jamais à l'église : « C'est qu'elle s'adore chez elle. » — « Vous paraissez toujours gaie. — Parce que j'ai le bon esprit d'être triste chez moi. » — « A votre place, lui dit une camarade,

j'aurais déjà fait ma fortune. — C'est que du plaisir vous auriez fait un vice. » — « Elle embellit tout ce qu'elle porte, et pourtant elle n'est pas jolie, remarque un voisin. — Oh ! monsieur, riposte Déjazet qui avait entendu, que n'ai-je la force de vous porter ! » — En recevant un pâté gâté : « Voyez ce que c'est qu'une bonne action lorsqu'elle se fait attendre ! » — « Avec de l'argent, on peut tout faire. — Alors vous feriez tout pour de l'argent ? » — « Qu'il est fâcheux d'appartenir au public, lui disait une dame ! — Je me trouve moins à plaindre quand je vois tant de femmes qui ne s'appartiennent pas. » — « Comment me trouves-tu dans ce rôle, lui demande un acteur pendant un souper ? — Comme ce champagne, excellent ! — Ah ! tu me flattes ! — Excellent, mais pas naturel. » — « Entre vous et le public, il y a sympathie. — Oui, mais c'est moi qui fais les avances. » — « Presque tous les enfans sont bavards. — Presque tous sont élevés par des femmes. » Sa mère lui reprochant de donner toujours aux pauvres : « Tu me disais que je ne sais pas placer mon argent. » — Elle était dans la coulisse d'un théâtre réputé pour le laisser aller de ses figurantes ; quelqu'un lui prend la taille : « Vous vous trompez, monsieur, je ne suis pas de la maison. » On discutait sur le point d'honneur ; quelqu'un l'interrogea : « Si vous étiez un homme, que diriez-vous ? — Et vous, monsieur, si vous étiez un homme, que feriez-vous ? » — Un parasite qu'elle recevait obtint une place assez lucrative : « Enfin, je vais donc pouvoir le mettre à la porte ! »

L'esprit de Déjazet se parfumait de bonté : ayant rendu beaucoup de services, elle avait rencontré beaucoup d'ingrats, et la rancœur douloureuse de ces méfaits, jointe à sa verve naturelle, et aux déceptions du métier, lui inspiraient des mots amers qu'elle ne retint pas toujours entre ses lèvres. Ainsi la grosse Léontine, croyant lui être agréable, contait que les titis l'avaient surnommée la Déjazet du boulevard du Temple. — « Cela ne m'étonne pas, dit-elle, le Duc d'Orléans avait aussi dans ses écuries une jument qui portait mon nom. » Parlant de son élève Céline Chaumont, elle l'appelait : mon singe.

Parmi les personnages et gens célèbres qui apprécièrent Déjazet, figurent la duchesse de Berry, Dumas, Béranger, Victorien Sardou dont elle devina le talent, et qu'elle mit en pleine lumière. Elle avait créé le rôle de Léon dans la *Petite Sœur*, jouée pour la première fois, le 6 juin 1821, devant la

Duchesse de Berry, qui complimenta l'actrice, et la trouva charmante, peut-être parce qu'elle lui ressemblait beaucoup. Un soir, le directeur conduisit *Madame* au foyer du Gymnase où il avait, en bon courtisan, fait placer le buste de l'Altesse. Elle le remercia d'une façon qui le confondit : « Mon cher Poirson, vous avez décoré votre foyer du portrait de M^{lle} Déjazet; c'est très galant. »

Alexandre Dumas fils, qui avait écrit pour Virginie le rôle de Marguerite Gautier dans la *Dame aux Camélias*, fut étonné par elle, mais d'une autre manière. Elle refusa de jouer le rôle; il essaya de la convaincre, alléguant : « Vous avez bien joué Frétilton. — Eh bien! oui, répondit-elle; mais Frétilton se donne, et votre Marguerite Gautier se vend. » Elle tint bon, et se priva d'un succès qui aurait eu pour elle de lointains retentissemens.

En 1844, Déjazet ne connaissait point Béranger, elle qui avait incarné *Frétilton*, *le Tailleur et la Fée*, *Lisette*, mise en musique par Frédéric Bérat. Un jour elle lui écrivit : « Monsieur, je suis heureuse que M. Bérat m'ait choisie pour me faire l'interprète d'une admiration que sa douce mélodie ferait revivre, si jamais elle pouvait s'éteindre. Son cœur d'artiste m'accorde plus d'éloges que je n'en mérite. Le succès est-il douteux quand on chante Béranger? Plus d'une fois, j'ai dû le mien à ce grand nom. Aussi est-ce après l'hommage que le monde entier lui rend par ma bouche, que j'ose, moi, pauvre rien, lui offrir celui de ma sincère reconnaissance. » Le poète répondit : « Non, mademoiselle, vous ne me devez rien; c'est, au contraire, moi qui vous suis obligé. Avec des auteurs distingués à qui je dois des actions de grâce, vous avez travaillé à ressusciter quelques-unes de mes filles chéries, et votre rare talent, adoré du public, a réveillé bien des fois le souvenir du nom de leur père, dans un pays où les noms sont bien vite oubliés... Les commentaires sont bien souvent au-dessus du texte; le mien s'est enrichi de tout l'esprit qu'on vous connaît, et bien des écrivains ont pu me porter envie. Si je n'avais eu le tort si ridicule de venir au monde trente ans avant vous, mademoiselle, il me semble que vous eussiez été ma première fée... » Lisette voulut voir Béranger, l'entendre, lui parler; il avait dans sa chambre Génin, Antier, et exprima tout de suite à Déjazet son regret d'être empêché par son âge d'aller l'applaudir. « Vraiment, s'écria-t-elle, vous auriez du plaisir à m'entendre? — Pouvez-

vous en douter ? — Eh bien, voulez-vous que je vous chante ici votre *Lisette*; sans autre accompagnement que les battemens de mon cœur, qui n'a jamais battu si fort qu'à cette heure bénie?...» Et, jetant au loin son chapeau, s'inclinant aux genoux de Béranger, les mains dans sa main, avec toute son âme elle chanta la chanson :

Enfans, c'est moi qui suis Lisette,
La Lisette du chansonnier...

Les deux amis pleuraient, des larmes brillaient dans les yeux du poète, il sourit pour donner le change à son émotion : « Vous le voyez, ma fille, je suis aussi bête que ces Messieurs. » Il l'embrassa..., et ils ne se revirent plus.

La presse, le monde théâtral et le monde sans épithète, donnèrent un bel exemple de solidarité sympathique en concourant au bénéfice de Déjazet qui, ayant joué soixante-dix ans, se voyait appauvrie par ses bienfaits plutôt que par son luxe personnel : la représentation de 1874 produisit près de 80 000 francs qui payèrent les dettes et devait assurer l'avenir. Hélas ! Lisette mourut l'année suivante.

Il faut nommer ici Marie Dorval, la grande actrice du drame romantique, un Frédéric-Lemaître féminin, enfant de la balle, née sur les planches, qui joue dès l'âge de quatre ans, prodigue, insouciant, excentrique, fougueuse, inquiète, mère et grand'mère passionnée, amante éperdue et peu fidèle, emportée par ses sens et son imagination, manquant de balancier moral, malchanceuse, pétrie d'esprit naturel, de grâce et d'attrance : « Je ne suis pas jolie, disait-elle, je suis pire ; » — d'une fantaisie irrésistible, pleurant de vraies larmes comme fera plus tard Sarah Bernhardt, merveilleuse de pathétique et parfois de trivialité hardie, tantôt sublime et tantôt médiocre, inventant son art, allant au péril de son corps et de son cœur à la recherche de la vérité dramatique, si bien qu'elle courait un jour le risque de s'asphyxier pour apprendre comment on meurt progressivement en scène d'une asphyxie. Chacun de nous est un monde, et chaque tombe recouvre une petite histoire universelle ; aucun être, mieux que le comédien, ne témoigne de cette vérité, puisqu'il donne des sensations multiples, représente des avatars aussi nombreux que ceux du dieu Brahma, atteste l'éternel com-

promis entre la réalité et l'idéal, et se dédouble sans cesse, gardant sa personnalité, ses défauts, ses vertus et ses manies propres, au milieu d'une fantasmagorie perpétuelle. Beaucoup s'y trompent, attribuent à l'homme la nature de l'artiste, ne distinguent pas entre le masque et le visage, entre le cri du cerveau et le cri des entrailles, refusent d'accorder aux comédiens les sentimens de l'humanité moyenne : erreur assez naturelle après tout, puisque les gens de théâtre n'établissent pas toujours eux-mêmes une cloison étanche. On surprend les spectateurs, même clairvoyans, en leur racontant qu'aux scènes les plus pathétiques, les gens de théâtre sont capables de mêler mille lazzi et mystifications qui ne passent point la rampe ; on éprouve quelque étonnement d'apprendre que ces héros, ces rois, ces bandits de haut vol, si fièrement drapés dans leur dignité, et perchés sur leurs grandes phrases, sont doux, aimables, gais dans l'intimité, oublient leurs triomphes ou leurs catastrophes imaginaires, aussitôt qu'ils ont ôté leur fard.

Marie Dorval, par exemple, était charmante quand elle causait ou écrivait : Th. Gautier nous le dit, et d'autres témoignages attestent la vérité du portrait qu'il nous fait d'elle. « Le propre de l'esprit de M^{me} Dorval, dit-il, c'est une gaieté franche et de bon aloi, naïve et jeune comme la chanson de l'oiseau qui court les épis, obligeante, et vous mettant tout de suite à l'aise, qui que vous soyez, ce qui est le propre des véritables riches en fait d'esprit, nobles cœurs qui tendent la main aux plus pauvres. La conversation de M^{me} Dorval ne s'alimente jamais de ces lieux communs si tristes que Voisenon appelle *de bons amis qui ne manquent jamais au besoin* ; elle se pend au contraire, le plus follement du monde, aux branches de la folie ou du paradoxe, secouant l'arbre à le briser, animant tout, raillant tout, imprudente à se dépenser de mille façons, et ne concevant pas que l'on puisse faire des économies. Nullement ambitieuse de l'effet, n'affichant aucune prétention au mot, M^{me} Dorval l'atteint sûrement ; toutes ses témérités d'esprit sont heureuses. La candeur de cet esprit est son cachet, il vous monte au nez comme le bouquet du meilleur vin... On trouve dans son salon (1838) tout le confortable et toute l'élégance du jour, des albums, des tableaux, des statuettes, un piano, des fleurs, de la tapisserie et des porcelaines. Nous n'y avons pas vu de voile noir, de poison des Borgia, de lame de Tolède, ni de stylets. On

y prend du thé, on s'y étend sur de bons sofas, on y cause avec des gens d'esprit, on se permet d'y rire de certaines actrices, et l'on y voit assez rarement des acteurs. »

Gustave Planche, qui s'était pris d'un grand amour pour Dorval, crut le lui prouver en cassant deux dents à un quidam qui se permettait de médire du talent et des charmes de l'idole; là-dessus il envoie à celle-ci les deux incisives. Hélas! elle se contenta de le remercier par ce billet: « J'ai reçu les deux dents de cet impertinent; merci! Mais il doit en avoir d'autres, envoyez-m'en encore. J'ai des motifs pour désirer un râtelier complet. » Elle le consolait en lui donnant des cachets de bains, nécessaires paraît-il, car Planche professait un culte très vague pour l'hydrothérapie; on m'a conté qu'après son premier bain, il se présenta chez l'actrice, espérant sans doute la fléchir par cet acte de soumission, mais elle lui fit remarquer qu'il continuait d'avoir les mains peu propres, et les ongles en deuil. « Ah! fit-il naïvement, c'est que j'ai lu tout le temps dans mon bain. »

Elle eut deux maris, croyait trouver en eux des protecteurs et c'est elle qui les protégea, souvent même les fit vivre. Le second mari, Merle, homme de beaucoup d'esprit, écrivit des pièces de théâtre, fut critique dramatique à la *Quotidienne*, puis à l'*Union*; époux intermittent, son dévouement conjugal se bornait en général à soigner les succès de sa femme, tout en carillonnant un peu trop ceux de Rachel. Il était d'ailleurs doux, aimable, épicurien renforcé, délicieusement égoïste et, comme l'abbé Delille, se laissait aller au fil de la vie. Aussi bien sa beauté et son intelligence cultivée lui ménagèrent-elles de grands succès. Le jour de son mariage avec Dorval, il dit, après le dîner, à Dumas qui avait été un des témoins: « Mon cher ami, reconduisez ma femme, moi je vais finir ma soirée au Théâtre-Français. » Dans une réunion des chefs du parti légitimiste, il lui arriva d'émettre un avis qui déplut au duc de***: « Eh! monsieur, dit avec hauteur celui-ci, vous parlez comme un homme de lettres. — Monsieur le duc, repartit Merle avec fierté, savez-vous bien ce que c'est qu'un homme de lettres? C'est un homme qui, avec ceci (et il montra une plume), peut faire tomber votre tête! » En sa qualité de légitimiste, il n'épargnait pas les épigrammes au gouvernement de Louis-Philippe, et à propos des caricatures qui donnaient à la figure du Roi l'air d'une poire, il disait: « On a tort d'accuser les Parisiens d'être légers et versa-

tiles; ils savent se garder une poire *pour la soif*. » Le ménage Merle-Dorval était, comme on pense, un ménage ultra-fantaisiste. Ils commencèrent un voyage en Italie, partirent dans une superbe berline, avec courrier en avant, laquais devant et derrière : un mois après, leurs amis reçurent des appels désespérés; laquais, voiture, tout était mangé, les malles engagées, eux-mêmes retenus en gage dans une modeste auberge. Moyennant un subside, ils purent se libérer, et regagner Paris en patache.

Dorval reçut beaucoup d'hommages poétiques; Dumas, Vigny, Michaud, Marceline Desbordes-Valmore, Méry, Beauvoir, Émile Deschamps, Péhant, d'autres encore rimèrent pour elle. Les vers de Vigny méritent qu'on les cite, bien qu'ils n'aient pas été recueillis dans ses œuvres :

A Madame Dorval.

A vous les chants d'amour, les récits d'aventures,
 Les tableaux aux vives couleurs,
 Les livres enchantés, les parfums, les parures,
 Les bijoux d'enfant et les fleurs.
 A vous tout ce qui rit aux yeux, qui plaît à l'âme
 Et fait aimer l'instant présent;
 Vous qui donnez à tous une vie, une flamme,
 Un nom tout jeune et séduisant;
 Vous que l'illusion consume, inspire, enivre
 De bonheur ou de désespoir,
 Reine des passions qui deux fois savez vivre,
 Pour vous le jour, pour tous le soir.
 Pensive, solitaire ou tragique merveille,
 Cœur simple, esprit capricieux,
 Riant chaque matin des larmes que la veille
 Vous fites tomber de nos yeux;
 Des chants inspireurs respectez l'ambrosie!
 Loin du vulgaire âpre et fatal,
 Vivez dans l'art divin et dans la poésie,
 Comme un phénix dans du cristal.

Dorval eut des amans, des caprices, ce qu'on appelait jadis des passades, des greluçons; parmi ceux-ci, on peut ranger Alexandre Dumas, parmi ceux-là, Jules Sandeau, Alfred de Vigny, et ce dernier amour est un des plus rares du siècle dernier, un amour type aussi intéressant que celui de Lamartine et d'Elvire, de Musset et de Sand, de Sainte-Beuve et de M^{me} Victor Hugo, de Balzac et de M^{me} de Berny. Il commence en 1829, finit

en 1835 : en l'honneur de Dorval, Vigny aborde le théâtre, et après elle y renonce ; il écrit *Chatterton, Quitte pour la peur*, dont le sujet lui fut donné par M^{me} de Béthune, et il impose Dorval à la Comédie-Française, contre vent et marée, malgré les cabales, malgré le ministre et le Roi lui-même. On sait que Kitty-Bell fut la plus glorieuse création de Dorval ; ce qu'on sait moins, c'est le siège que subit le poète. « Le ministre des Beaux-Arts, rencontrant Vigny au foyer de l'Opéra, l'aborda et lui dit : « Il paraît, monsieur le comte, que vous êtes à la veille d'un grand succès. Je vous félicite de cet heureux événement, et surtout d'avoir M^{lle} Mars pour principale interprète. — Que Votre Excellence me permette de lui dire qu'elle est mal informée... : ce n'est pas M^{lle} Mars, c'est M^{me} Dorval qui créera le rôle de Kitty-Bell, et je puis vous assurer qu'elle y sera magnifique. — Cependant, monsieur le comte, M^{lle} Mars a des titres et une royauté... — Que M^{me} Dorval n'a peut-être pas encore conquis, mais qu'elle aura demain, je vous le jure. » Après le ministre, le Roi. Pendant un bal aux Tuileries, Louis-Philippe se fit présenter Vigny, et lui dit : « Permettez-moi de vous adresser mes félicitations pour le grand succès qui se prépare en votre honneur, et aussi pour l'heureux choix que vous avez fait de M^{lle} Mars comme interprète. C'est une admirable actrice, et nous irons, la Reine et moi, l'applaudir dans cette nouvelle création. — Que Votre Majesté daigne me pardonner, mais ce n'est point à M^{lle} Mars que j'ai confié le rôle de Kitty-Bell ; j'ai cru devoir en disposer en faveur de M^{me} Dorval, une grande actrice elle aussi, et qui possède précisément la grâce, la poésie et la passion que j'ai prêtées à mon héroïne... » La volonté de Vigny avait son phare de diamant, son amour pour Dorval, amour idéaliste au début, infiniment trop idéaliste au gré de l'impétueuse actrice. Sans ressembler à cette duchesse italienne qui, lisant un roman français où les amoureux s'avançaient très lentement vers le but, soupira : « Voilà bien des histoires pour une affaire qui chez nous se conclut dans l'espace d'une matinée, » Dorval se plaignait de se sentir trop respectée par cet adorateur si suave, qui ne lui offrit pas une seule fois à dîner en six ans. Brusquant la situation, prenant un air gavroche et attendri, elle dit un soir à brûle-pourpoint : « Quand les parens de monsieur le comte viendront-ils me demander ma main ? » Vigny comprit, et aima *naturellement*. Et l'on n'est pas

fâché d'apprendre qu'il en fut ainsi, que le poète n'habitait pas toujours sa tour d'ivoire. Avec Dorval, il entra dans la vie passionnée, et pour elle il daignait avoir de l'esprit. Qu'on en juge d'après cette esquisse qu'il trace dans son *Journal* :

« Une actrice vraiment inspirée est charmante à voir à sa toilette avant d'entrer en scène. Elle parle avec une exagération ravissante de tout, elle se monte la tête sur de petites choses, crie, gémit, rit, soupire, se fâche, caresse, en une minute. Elle se dit malade, souffrante, guérie, bien portante, faible, forte, gaie, mélancolique, en colère, et elle n'est rien de tout cela : elle est impatiente comme un petit cheval de course qui attend qu'on lève la barrière, elle piaffe à sa manière, elle se regarde dans la glace, met son rouge, l'ôte ensuite. Elle essaie sa physionomie et l'aiguise, elle essaie *sa voix en parlant haut*, elle essaie son âme en passant par tous les tons et tous les sentimens. Elle s'étourdit de l'art et de la scène par avance, elle s'enivre... »

Dorval trompa bientôt Vigny, elle le trompa au lendemain de son triomphe dans *Chatterton*, non par lâcheté, mais par faiblesse, par la fatalité de ce « tempérament ardent qui est l'imagination des corps. » Il pardonna plusieurs fois, enfin il partit, ne revint plus, et sa seule vengeance fut d'écrire, deux ans après, *la Colère de Samson*, ce noble cri de mélancolie qui semble si impersonnel, cachant au fond la plaie de son âme et l'amertume de sa pensée.

Une lutte éternelle, en tout temps, en tout lieu,
 Se livre sur la terre en présence de Dieu,
 Entre la bonté d'Homme et la ruse de Femme,
 Car la femme est un être impur de corps et d'âme.
 L'homme a toujours besoin de caresse et d'amour ;
 Sa mère l'en abreuve alors qu'il vient au jour...
 Car la bonté de l'homme est forte, et sa douceur
 Excuse, en l'absolvant, l'être faible et menteur...

Tout de même, Dorval a inspiré *Quitte pour la peur*, *Chatterton*, *la Colère de Samson*, et cela suffirait pour illustrer sa mémoire.

Au sujet d'*Antony*, où elle obtint un éclatant succès, Alexandre Dumas raconte une anecdote qui montre une des facettes de cet esprit original. On donnait la pièce au Palais-Royal, pour un bénéfice ; le régisseur, mal préparé, fait tomber

la toile sur le coup de poignard d'Antony-Bocage. Voilà le public privé de son dévouement aimé ; cris, tapage, on relève le rideau, Dorval reprend sa position de femme tuée ; mais Antony, rentré dans sa loge, et mécontent, refuse de reparaitre, le régisseur le conjure de redescendre, il s'entête tandis que le public fait rage. Dorval, qui veut sauver la situation, se redresse, se lève, s'avance jusqu'à la rampe, et dit : « Messieurs, *je lui résistais, il m'a assassinée !* » Là-dessus, rires, tonnerre d'applaudissemens et tout le monde s'en va ravi. Le cœur de l'actrice avait, aussi, de l'esprit. Partant pour une tournée en province, elle avait été priée, par un ami, de visiter la tombe de son père. Mais tout vestige avait disparu, on ne put même pas indiquer la place ; Dorval va chercher une brassée de fleurs, les jette aux quatre coins du cimetière, avec ces mots : « Pour le père de Chaudes-Aigues, de la part de son fils ! »

Et sa réponse à la Malibran ! « Ceux qui ont pu connaître M^m Malibran, savent seuls quelle transfiguration peut produire le souffle divin de l'art sur une nature grêle, desservie par des traits irréguliers. » Malibran entre un soir dans la loge de Dorval, et, après s'être présentée comme une femme du monde, exprime son admiration pour Dorval, son indignation contre la froideur du public de ce soir-là. Mais Dorval a reconnu la Malibran, et, montrant sa photographie à la meilleure place de sa loge, elle dit aux autres visiteurs : « Vous le voyez ! De quel suffrage s'exposerait-on à se priver, en négligeant son jeu sous le prétexte que la pièce est malheureuse, ou que le public est clairsemé ! » C'est encore elle qui remarquait, imitant involontairement Chamfort : « On est si bête quand on est beaucoup ! » Et, après 1830, agacée de tout le tapage qu'on menait autour de La Fayette : « Mon Dieu, qu'on lui donne une perruque tricolore, et qu'on ne m'en parle plus ! »

Après de Dorval, plaçons cet autre bohème de génie, Frédéric-Lemaître (1800-1876), le *Mirabeau du romantisme au théâtre*, le mâle dramatique de Kitty-Bell, le *Talma du boulevard*, le *Talma des Noirs*, disait-on après *Toussaint-Louverture*, outré, mais sublime, et, à tout prendre, un des plus grands comédiens du siècle dernier, malgré l'absence de goût, les défaillances des dernières années, et non pas seulement parce que les types créés par lui sont des flatteries adressées aux passions de la foule. A force de talent il a de l'esprit ; et puis il a

connu les écrivains, grands ou moyens, et sa vie, sa parole, sont en quelque sorte parfumées par les camaraderies et les amitiés littéraires. *Kean, Robert-Macaire, Richard Darlington, Ruy Blas, le Chiffonnier de Paris, Paillasse, Vautrin, Jacques Ferrand, le Père Gachette, le Vieux Caporal, Tragaldabas*, etc., que d'enthousiasmes évoquent ces héros du drame moderne, quels succès, plus ou moins en marge de la morale, parfois du bon sens et de l'équité!

Ses procès, ses brouilles, ses réconciliations avec Harel et autres directeurs, fourniraient à eux seuls la matière d'un nouveau *Roman Comique*. Il était fort susceptible, prêt à rompre en visière aux princes et aux auteurs, si on ne lui rendait pas assez, ou si on lui rendait trop justice. Ainsi, Jouy, l'auteur de *Sylla*, qu'on reprenait à l'Odéon, le complimente pendant une répétition : « Vous êtes dans ce rôle plus beau que Talma. » Frédéric appelle Harel : « Mon ami, M. de Jouy vient de prononcer une parole qui m'a profondément blessé. Levez la répétition, je ne joue plus *Sylla*! » Il donne le *Chiffonnier* à Londres, et son succès est si grand, que la reine Victoria lui adresse des complimens chaleureux; mais elle termine par ces mots : « Mon Dieu, dans votre Paris que de misérables! — Majesté, répond l'acteur, ce sont nos Irlandais! »

Le marquis de Custine qui montrait de l'esprit dans ses livres, et n'avait aucun talent dans ses pièces, s'avisa de faire jouer une *Béatrix Cenci* qui avait languie trop longtemps, à son gré, dans les cartons de la Comédie-Française. Cependant il avait bien fait les choses, payé de somptueux décors de Cicéri : en fin de compte, la mise en scène terminée, les rôles appris, le ministère défendit la pièce. Custine la porta à la Porte-Saint-Martin, où le directeur Harel, toujours aux expédiens, la reçut avec transport; *Béatrix* entra aussitôt en répétition, Dorval acceptait le principal rôle. Le marquis, joyeux d'un si aimable accueil, va remercier Harel qui lui joue une scène digne des *Fourberies de Scapin*. Elle a été contée de main de maître par Armand de Pontmartin. Harel parle d'abord des dettes criardes de Dorval, huit ou dix mille francs, une bagatelle; Custine souscrit. Puis trois décors flamboyant neufs, Philastre et Cambon, les maîtres du genre; ci, une douzaine de mille francs; haut-le-corps de l'écrivain amateur; mais il s'incline encore. Bon, mais il faut aussi de beaux costumes, beaucoup de soie et de velours : environ quinze mille

francs. — Je consens à les avancer, bégaie douloureusement la victime. — Avancer, c'est le mot; reprend Harel, car vous rattraperez, et au delà, ces diverses sommes, rien qu'avec vos droits d'auteur. » Et de faire scintiller l'espoir de cent représentations (*Béatrix* en eut trois), et de terminer en se lamentant sur la dureté des temps, la situation précaire du théâtre qui aura grand'peine à vivre, faute d'un subside de vingt mille francs. Le marquis, navré, fait un signe d'adhésion, invite Harel à passer le lendemain chez son notaire, et s'en va. Alors Frédérick-Lemaître, qui avait assisté sans mot dire à l'entretien, bondit vers Harel, et d'une voix mélodramatique : « Imbécile, tu le laisses partir, et il avait encore sa montre ! »

Afin de s'entendre avec Lamartine sur la mise en scène de *Toussaint-Louverture*, Frédérick, escorté de Michel Lévy, de Mirès et de son fils, vient trouver le poète à Monceaux. Tout d'abord, il n'accepte pas d'y coucher, et, pour faire respecter sa dignité de grand artiste, refuse de jouer quelques scènes de *Robert-Macaire*; mais, en guise de compensation, il conte ses souvenirs de théâtre, et l'acteur perce sans cesse, éclate sous le causeur. Au surplus, ses historiettes étaient fort décentes, car Lamartine ne put s'empêcher de dire à son féal Lacretelle : « Si j'avais su, j'aurais invité le clergé. » A table, ô stupeur, il ne boit que de l'eau; sa réputation bachique n'est donc qu'une légende! Le poète fait passer un vin du Liban et un vin de Chypre qu'on ne servait qu'aux grands jours : « Je n'en bois que dans *Lucrèce Borgia*, » répondit Frédérick qui paraissait préoccupé vaguement. M^{me} de Lamartine insiste aimablement : « Vous avez peut-être l'habitude d'un vin particulier? — Oui, confesse-t-il, du bordeaux. — Que ne le disiez-vous? reprend Lamartine, j'en ai qui vient du marquis de Lagrange, la plus glorieuse cave du Médoc. Jean, allez vite en chercher. — Vous êtes trop bon; je ne voudrais rien déranger. J'en resterais plutôt à cette eau qui est parfaite. — Suspecteriez-vous mon Médoc? demande gaiement Lamartine. — Je me sens sur un mauvais terrain, et la franchise est la plus belle des vertus. Depuis vingt ans, j'ai un bordeaux spécial. — Indiquez-le-moi, j'en ferai venir. — C'est que j'en ai dans ma voiture. » On réprima avec peine une forte envie de rire; voilà donc pourquoi l'acteur ne voulait pas coucher à Monceaux! Les bouteilles furent apportées. « J'ai aussi de l'eau de seltz, » souligna Frédérick exhibant un siphon

qui fut à peu près respecté; en revanche, les flacons se vidèrent prestement, et Frédérick recouvra bientôt son assiette.

« Le lendemain de la première de *Toussaint-Louverture*, conte Lacretelle, j'allai féliciter Frédérick. Je le questionnai sur un incident que je n'avais pas compris : « Pourquoi, au cinquième acte, au moment où vous racontez que le tigre a dévoré le corps du blanc et celui du nègre, avez-vous pris un temps si long entre ces deux vers :

Et rongéant leurs deux corps de la tête aux orteils,
En leur ôtant la peau les avait faits pareils.

Frédérick rougit. « Je vais vous le dire, répondit-il, et il est bon que les comédiens le sachent, pour ne pas prendre comme moi des habitudes compromettantes. Du quatrième au cinquième acte, j'avais bu une bouteille de bordeaux, afin de soutenir le poids d'une pièce qui s'en allait. Je me suis absolument endormi entre ces deux vers. J'ai même rêvé! Je n'ai jamais eu si peur, qu'en me réveillant devant ce public. »

Est-il vrai, comme l'affirment Th. Gautier, Musset et tant d'autres écrivains, que toute la gloire de l'acteur descende au tombeau avec lui? que ce sourire, ces yeux, ce langage si rythmé, cette intelligence qui semblait comprendre tout et ajoutait à tout, passent avec les applaudissemens du monde; que les parfums évaporés, les sons évanouis, les images fugitives tombent dans le néant, ne laissant pas plus de traces que la barque sur l'eau, que le vol du papillon dans l'air? A-t-il raison, le poète des *Émaux et Camées*, quand il compare les comédiens à ce personnage d'un conte d'Hoffmann, qui, assis devant une toile blanche, donnait avec un pinceau sans couleur toutes les touches nécessaires pour réaliser un tableau? Non, leurs créations ne s'évanouissent pas aussi vite; ils laissent une tradition, un souvenir, des regrets presque aussi profonds, que les poètes, les musiciens, les peintres et les sculpteurs. Et ce ne sont pas seulement les jeunes comédiens qui font revivre les gestes des aînés célèbres, mais amateurs et lettrés les citent, consacrent leur renommée dans des livres spirituels et des stances éloquentes, tandis que bustes, statues et portraits perpétuent leur image : ils ont leurs historiographes de la plume, du pinceau et du burin. Est-il beaucoup d'écrivains, de compositeurs qui aient inspiré plus d'articles, de volumes même, que Talma ou Mars?

Au surplus, n'en déplaise à ce sociétaire de la Comédie-Française, qui, dans une heure de dédain paradoxal, déclara que l'auteur n'est qu'un prétexte, la pièce demeure presque toujours le principal, et l'interprète l'accessoire, — le comédien n'est que le porte-voix, le héraut de l'auteur; celui-ci a droit à plus d'éternité. Quelque grand que soit le talent de Lecouvreur, de Baron, de Frédérick-Lemaître, de Malibran, de Faure, il y a un abîme entre eux et Racine, Corneille, Victor Hugo, Musset, Beethoven, Meyerbeer, Rossini, Wagner; et, de nos jours, les meilleurs artistes des théâtres lyriques ou comiques semblent encore de minces personnages à côté d'hommes tels que Saint-Saëns, Reyer, Paul Hervieu, Rostand, Donnay, Brieux, Richepin, Henri Lavedan. Leur art, moindre, rend moindre aussi leur réputation, et la postérité assigne aux uns et aux autres leur juste place.

VICTOR DU BLED.

LE NÉPAL

Il est des pays qui nous hantent, nous fascinent, nous appellent. Et quand on les a une fois visités, on ne se résigne jamais sans serrement de cœur à ne plus les revoir. Leur attrait vient tantôt de la nature qui les a parés plus généreusement, tantôt des hommes qui les habitent. Les pays neufs n'ont point de secret, mais les vieilles terres d'histoire et de civilisation, où tant de générations ont senti, pensé, aimé, adoré; gardent je ne sais quoi de mystérieux et de profond qui nous enveloppe et nous captive. L'impénétrabilité des âmes ajoute encore au charme des lieux et au mystère attirant des temps évanouis.

Dix mois passés dans les Indes et dans l'Himalaya me laissaient avec la hantise du revoir, la mélancolie des choses incomplètes, le regret de ces États qu'il ne m'avait pas encore été donné de parcourir. Je me souvenais avec reconnaissance de l'accueil empressé et charmant que j'avais reçu des Anglais et, — détail pratique qui a son importance, — je savais que là, mieux peut-être qu'ailleurs, il me serait possible de décider et d'organiser rapidement une excursion intéressante. C'était la saison de la « mousson » et des pluies d'été; il ne pouvait être question de voyager dans la péninsule. Mais, par delà les plaines chaudes, par delà le Téraï fiévreux, mon imagination revoyait, dans leur robe de glace, les cimes inviolées du majestueux Himalaya; je savais par expérience qu'entre ses chaînes formi-

dables s'ouvrent des vallées fraîches, se cachent des sanctuaires vénérés et de petits royaumes peu connus.

Le plus inaccessible est, de par la volonté de ses habitans, le Népal. Nos yeux d'enfans l'ont vu sur les vieilles cartes rudimentaires de jadis, allongé comme une étroite bande à la frontière nord des Indes : il nous paraissait juché tout au sommet de l'Himalaya, et, au-dessus du mot « Népal » ou « Népaul, » nos regards épelaient le nom prestigieux de la reine des montagnes, le Gaurisankar-Everest ! Plus tard, lorsque nous avons rêvé de l'Orient lumineux, lorsque nos esprits se sont tournés vers les civilisations asiatiques, vers le grand monde bouddhiste, vers les Indes, ses légendes, ses religions, le Népal nous est apparu comme le pays du mystère auquel les savans demandent ses secrets.

Lors de mon premier voyage aux Indes, tandis que je redescendais du Ladak et du lac Pangong, je songeais déjà au jour où je remonterais à Katmandou. Le petit Népal a su demeurer, au milieu de la poussée conquérante des nations, un des rares peuples qui aient gardé auprès des grands Empires voisins une indépendance assez réelle et qu'il défend encore jalousement. Un climat différent, une enceinte de montagnes réputées inaccessibles en ont fait un pays à part et lui ont maintenu une existence isolée, séparée de l'Inde.

C'est ainsi qu'il est resté le conservatoire du bouddhisme dans la péninsule hindoue, et bien qu'il ait été envahi par les sectes brahmanistes, c'est à lui que la science est redevable d'une grande partie de la littérature bouddhique rédigée en sanscrit. L'art lui est venu de l'Inde; il l'a développé avec un grand sens de l'harmonie, des dons minutieux et particuliers.

Ce pays, vers lequel tant de regards se sont portés, devait particulièrement m'attirer, après deux voyages dans le grand Empire des Indes. Je le savais fermé à la curiosité des étrangers, surtout aux Anglais, quoique, seule pourtant, l'Inde Britannique ait le droit d'obtenir du Maharaja népalais, pour elle ou pour ses élus, la permission de visiter la mystérieuse vallée. Depuis un siècle, en effet, à quelques intermittences près, le gouvernement des Indes entretient à Katmandou, capitale du Népal, un fonctionnaire anglais qui porte le titre de Résident et dont les fonctions sont plutôt analogues à celles d'un ambassadeur ou d'un Consul. Ce Résident, sous la garde d'une soixantaine de cipayes,

n'a avec lui, à l'heure actuelle, d'autres nationaux que deux « assistans, » plus ou moins *half-castes* et un docteur anglais. Il doit rester confiné dans la vallée qui a donné son nom à l'État et dont les trois vieilles capitales ont vu se dérouler toute l'histoire du pays. S'il veut sortir, il doit en informer le capitaine népalais attaché au service de la Résidence, pour qu'une escorte, ou tout au moins un cavalier d'honneur, l'accompagne. Honneur et surveillance tout à la fois.

L'autorisation de monter à Katmandou n'est accordée qu'à deux ou trois personnes chaque année, parfois quatre. Elle ne peut s'obtenir que par l'intermédiaire du Résident et est réservée, le plus souvent, à de grands personnages anglais du monde politique ou de la haute aristocratie. Le gouvernement met d'autant plus de prudence dans ses demandes qu'il ne peut, ni ne veut, s'exposer à un refus. C'est pour cette raison que, quelques mois après mon voyage, un prince de sang royal, venu d'Europe aux Indes, sollicita en vain la permission de visiter le Népal. Dans toutes les Indes et dans l'entourage du vice-roi, je n'ai rencontré qu'une seule personne, ayant été à Katmandou : le général commandant en chef, lord Kitchener, qui me déclarait d'ailleurs, en me vantant la remarquable intelligence des Népalais, que le Népal était la province la plus intéressante. C'est parce que je savais toutes ces choses et prévoyais les difficultés, qu'aussitôt le projet résolu dans mon esprit, je partis pour Londres, munie de chaleureuses recommandations près de l'India-Office, où je possédais d'ailleurs plus d'amis que je ne supposais, mes hôtes très aimables de jadis, dont j'ignorais le retour en Angleterre. L'accueil charmant du secrétaire d'État à la direction des Affaires des Indes, sir Richmond Ritchie, et ses bienveillantes lettres d'introduction me firent tout de suite augurer favorablement de la réponse officielle que je devais obtenir du vice-roi.

À la fin de juillet 1907, je quittais donc Paris avec cette espérance et débarquais à Bombay en pleine « mousson. » Après un court séjour à Kirkee (1), chez le gouverneur de Bombay, en quarante-huit heures de chemin de fer, dans une buée chaude, sous la pluie fréquente qui, depuis trois mois, s'épandait sur la péninsule, j'arrivai à Simla, résidence d'été du gouvernement

(1) A 200 kilomètres environ au sud de Bombay.

général des Indes, située à 2 200 mètres d'altitude, sur les pentes de l'Himalaya.

Il m'était donné de revoir le joli Simla qui rayonnera toujours pour moi dans le souvenir de gai printemps où je le vis pour la première fois, au milieu de ses forêts de rhododendrons empourprés de fleurs. Quinze fois ces fleurs se sont fanées, mais je les vois encore. Rien ne peut donner une idée de cette ville dispersée sur des collines tournantes et abruptes au-dessus de profondes vallées, de ces rhododendrons hauts comme des chênes dressant les uns sur les autres leurs millions de boules fleuries qui éclatent dans la lumière, de ces montagnes boisées qui se superposent comme des vagues jusqu'à la grande ligne des neiges de l'Himalaya, détachée sur un ciel imperturbablement bleu. Plus nombreux que jadis et toujours noyés dans la verdure, ainsi que les ministères et les Offices gouvernementaux, de jolies villas et de rustiques *bungalows* (1), accrochés sur les crêtes et les pentes les moins accessibles, abritent pendant six mois les fonctionnaires du gouvernement général et du gouvernement de la province du Punjab. La saison d'été comporte trois mois de moussons pendant lesquels la vie mondaine bat son plein, sous les cataractes du ciel ouvertes largement. Des sentiers escarpés mènent aux habitations et seuls y accèdent les cavaliers et les infatigables *coolies-ritchau* (2) menant, à quatre, la petite voiture qu'un vice-roi emprunta au Japon. Tout au contraire de nos coloniaux français qui, dans leur besoin de sociabilité et peut-être d'aide mutuelle, rapprochent leurs maisons les unes des autres en manière de village et de ville, au risque de se devenir à charge, les Anglais s'attachent à sauvegarder l'indépendance de leur « home, » à séparer les uns des autres leur nombreux personnel domestique, à se mettre le plus loin possible du *bazar* (3) et de la « city » indigène. Liberté et hygiène tout à la fois.

Dans ce site merveilleux, j'avais encore la joie d'être reçue par sir Louis Dane, lieutenant gouverneur de Punjab, et lady Dane, qui m'avaient si bien accueillie à Peschawar, en 1894. De gracieuses invitations m'appellent chez le vice-roi et la vice-reine, comte et comtesse Mintō, chez le colonel Dunlop Smith,

(1) Sorte de chalet.

(2) Les hommes qui traînent et poussent le *ritchau*.

(3) Marché et quartier marchand.

secrétaire privé du vice-roi, chez M. Butler, le chef du *Foreign Department*, qui veut bien tout prévoir pour moi avec le Résident du Népal. Pendant quelques jours, grâce à mon hôte, je circule en voiture à chevaux le long des délicieux chemins tournans qui, en bordure de précipice, festonnent les montagnes; cette faveur est réservée, par mesure de sécurité publique, à trois personnes et à leurs maisons : le vice-roi, le commandant en chef, le lieutenant-gouverneur du Punjab.

Les autorisations demandées me sont accordées : mon programme se précise, le voyage au Sikkim suivra et complétera celui du Népal. Les dernières pluies ont cessé devant les premiers froids et tandis que les sangsues rentrent en terre dans le Téraï marécageux, je fais dans la vallée du Sutledj un « raid » que je raconterai plus tard, au cours duquel je devais être le premier Européen à saluer, sur la route du Tibet, M. Sven Hedin revenant de son mémorable voyage dans l'Asie Centrale.

*
* *

Mon « raid » dura vingt-cinq jours. Revenue à Simla, je partis pour Raxaoul, le point terminus du chemin de fer des Indes au Népal. Neuf heures de trajet de Simla à Kalka par la petite ligne qui contourne les montagnes comme le sentier des *coolies*. Huit trains successifs doivent, en deux jours, me conduire à la terre promise, par Moghal Saraï, près de Bénarès, et Bankipore, près de Patna, jusqu'où il me faut redescendre et où je fais une première étape confortable de vingt-quatre heures. Les six autres changemens de train et la traversée du Gange en bateau, — une heure de navigation sous le ciel étoilé — sont réservés à la seconde nuit de voyage. Aux embranchemens de Sonepore et de Muzaffarpore je suis encore aux aguets. A l'aube de la troisième journée de route, j'arrive à Segowlie, dans le Téraï, et, vers huit heures, à Raxaoul, station frontière du territoire britannique.

Quatre ou cinq notables personnages attendent devant mon wagon, parmi lesquels l'*Havildar*, chef de la petite cité, entouré de tout un monde de curieux et de *coolies* prêts à m'emporter avec mes bagages. Un appareil est nouveau pour moi sur le quai; je distingue, posée à terre, sur quatre pieds très courts, une grande boîte oblongue, haute d'environ un mètre, avec de vastes ouvertures coulissées sur les côtés; c'est

un *palki*, le palanquin qui m'est destiné pour deux nuits. Je me glisse dans la boîte tendue de rouge à l'intérieur. L'avant et l'arrière de mon appareil sont munis chacun d'un gros bâton rattaché aux quatre angles par des tiges de fer; quatre coolies porteurs, des *kahars*, enlèvent prestement la boîte et son contenu. Le manque d'équilibre m'oblige à m'allonger sur le mince matelas recouvert d'une simple toile, la tête sur l'oreiller, pour me rendre au *Rest-House*, le *bungalow* (1) du Résident du Népal, où nous serons dans dix minutes.

Le *bungalow* est confortablement installé dans la plaine du Téraï, longue zone marécageuse qui s'étend au Sud de l'Himalaya, sur 900 kilomètres de longueur et 50 de largeur. L'*aoul*, fièvre meurtrière, y sévit, redoutée des indigènes qui ne sont pas de la région, aussi bien que des Européens; les Népalais se gardent de l'assainir parce qu'elle constitue, en quelque sorte, une première défense naturelle et dangereuse des deux passes escarpées, gardiennes gigantesques de la douce vallée qui n'est plus qu'à l'altitude de 1 200 et 1 300 mètres.

Autour du *Rest-House*, un petit cercle de fleurs et la fuite infinie des champs sous le soleil de flamme, dès l'heure matinale. Dans une salle à manger ouverte aux quatre points cardinaux, la table servie m'offre du thé et des œufs, spectacle plein de charme pour le voyageur qui n'a pas dîné la veille. Avant de déjeuner, je prends possession des lieux : un grand parloir avec tables et fauteuils de paresse, puis deux chambres, deux cabinets de toilette et salles de bain. Vite au tub, avant que mon estomac ne s'avise d'avoir trop faim. Mon sac-draps posé sur un *tcharpaï*, cadre de lit, serait tentant pour rattraper la nuit; mais il y a 34 et 35° de chaleur à neuf heures du matin; ce n'est plus l'instant de dormir, mieux vaut s'occuper. On me remet une lettre du colonel Macdonald, mon futur hôte, qui remplit les fonctions de Résident au Népal en l'absence de M. Manners Smith, le titulaire du poste. Il me propose de partir en *palki* le soir même, après dîner, pour Churia, une étape de 30 milles dans la première nuit. Le *Khansamah* du *Rest-House* m'y accompagnera et je l'y laisserai, tandis qu'un autre cuisinier viendra à

(1) On appelle *bungalow*, — *dâk bungalow*, — quelquefois *Rest House* (maison de repos) les asiles réservés aux fonctionnaires en tournée de service. Ils sont gardés par un *khansamah* (cuisinier) ou un simple gardien, selon l'importance de la circulation.

ma rencontre le surlendemain, à Sissaghouri; me plaira-t-il alors de continuer directement jusqu'à Katmandou? Certes oui.

C'est parfait, mais je ne puis remercier le colonel par dépêche; le gouvernement népalais est trop ombrageux pour admettre un contact avec l'administration anglaise. Les lettres circulent dans l'État avec les timbres indigènes et prennent à la frontière les timbres anglais. Le télégraphe n'existe pas au Népal; lettres et messages télégraphiques sont apportés matin et soir à Raxaoul, ou bien par courrier spécial en cas d'urgence, en vingt-quatre heures de route, par le moyen de douze coureurs successifs, des *oulaks* qui, secouant le bâton chargé de grelots pour éloigner tout obstacle et chasser les fauves, ne s'arrêtent qu'aux relais. On raconte que les salves de canon en l'honneur du couronnement d'Édouard VII ont été tirées au jour tout d'abord fixé, bien que la maladie du Roi ait fait différer la cérémonie; mais le Durbar n'ayant été avisé de cette remise qu'après coup, tint la politesse pour faite.

Le Maharaja s'oppose à toute mainmise de l'administration anglaise; il ne veut pas non plus que, sous prétexte de sport et de villégiature, son pays ait le sort du Kachmir. Lorsque je suis allée à Srinagar, il y a quinze ans, sauf deux ou trois fonctionnaires attirés dans le Protectorat et que le Maharaja logeait dans des maisons à lui, les Anglais n'avaient le droit ni de posséder un lopin de terre, ni d'avoir pignon sur rue; ils ne pouvaient habiter sous des toits et devaient vivre en nomades, soit sous la tente, soit à bord de bateaux-maisons flottant sur le grand fleuve Djhilam, ou amarrés sur les lacs splendides qui font de ce pays une merveille sans égale. Le climat, à 1800 mètres d'altitude, est délicieux; aussi les Anglais sont-ils accourus nombreux. Des hôtels et des *bungalows* se sont maintenant construits sur les montagnes avoisinant la capitale, et Srinagar et la « Vallée heureuse » sont devenues « ville et stations de santé, » d'autant plus facilement que beaucoup de fonctionnaires de l'Inde, pour économiser la dépense, toujours à leur charge, des voyages dans la Mère patrie, passent leur congé en cure d'altitude. Le Népal leur offrirait les sites pittoresques et les nids d'aigles qu'ils affectionnent pour leur santé.

La difficulté de la langue commence à se faire sentir et complique un peu les choses. Tout le monde ne va plus parler que les langues népalaises. Seuls l'*Havildar*, le plus haut fonc-

tionnaire de Raxaoul, le *Khansamah* du *bungalow* et mon *bearer* (1) parlent hindoustani. Mais celui-ci ne sait pas le népalais et il embrouille tout sous prétexte de placer devant les autres des mots anglais dépourvus de leur vrai sens ou tout à fait inédits. L'hindoustani, l'*ourdou*, pour employer son vrai nom, la langue de la horde apportée dans les camps par les Mogols musulmans est, dans les Indes, la langue interprète par excellence. Les Anglais l'ont adoptée d'une façon générale, chaque fonctionnaire doit la savoir, sans préjudice des plus importantes langues parmi les deux cents qui se pratiquent aux Indes. Ils ont compris l'intérêt de premier ordre qu'il y a pour l'administrateur d'entrer en contact direct avec la population en se servant de sa langue. Nul fonctionnaire ne peut entrer au *Civil Service* sans savoir, outre l'hindoustani, deux autres langues indigènes. Espérons que, peu à peu, la même idée fera son chemin dans notre Indo-Chine et que l'obligation pour les fonctionnaires coloniaux de connaître la langue locale sera strictement appliquée et supprimera définitivement l'ingérence et les méfaits de la classe des interprètes.

Mais revenons au *bungalow* de Raxaoul, dans la grande plaine chaude ; là, il faut remanier tout le bagage et emporter le moins possible, me dit-on, bien qu'une caravane importante soit commandée. Quand vient l'heure du dîner, mon journal se trouve au courant, et tout un paquet de lettres est prêt pour les Indes et pour la chère France.

J'aurais voulu partir avant la fin du jour, mais les coolies s'attardent à manger, et c'est dans la nuit noire, avec les lampes qui achèvent d'aveugler, qu'il faut organiser tout le chargement et mon *palki*. Pour comble de malheur, le petit matelas qui, le matin, adoucissait les planches du palanquin a disparu, et le gros de mes bagages, que le *bearer* a cessé de surveiller à l'un de nos nocturnes embranchemens, est en souffrance avec mon *bedding* (2). Or, le nouveau *palki* que l'on m'amène est muni d'une traverse à la hauteur des reins dont je n'augure rien de bon. Enfin, et malgré mon serviteur, je parle si obstinément qu'on me rend le premier *palki*, un peu plus lourd sans doute, mais aussi plus hermétique à la pluie.

Les préparatifs se prolongent. Une vraie meute est autour

(1) C'est le boy, chef des domestiques. Il était d'ailleurs seul en ce temps.

(2) Bagage de la literie.

de moi composée d'une quarantaine de *coolies* qui crient, se querellent et s'arrachent mes bagages, sous l'œil calme de la police népalaise et d'un cipaye de la résidence anglaise. Enfin, les *kahars*, — porteurs de palanquin, — qui se considèrent comme bien supérieurs aux porteurs de matériel, s'ébranlent; huit sont affectés au portage de mon *bearer*, huit à celui de mon cuisinier; cinq coolies se partagent les petits bagages et le panier de provisions, deux portent ma valise suspendue à un bâton aussi lourd qu'elle-même. Seize à vingt *kahars* sont affectés à mon *palki* qu'ils portent à quatre dans la plaine, se relayant toutes les deux, trois ou quatre minutes, sans jamais interrompre le trot; couchée sous mes châles, de peur du froid qui me donnerait la fièvre tout comme les piqûres de moustiques, je tâche de me faire au mouvement rude de l'appareil. Tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre, je dois encore veiller à ne pas déranger l'équilibre, et je ne change de position qu'au moment où les hommes, en se relayant, provoquent un arrêt presque imperceptible.

Nous menons un bruit d'enfer, tous les hommes crient, s'interpellent; on nous regarde passer, et j'aperçois des lumières aux fenêtres des cases. La pleine lune s'est levée sur nos têtes et illumine les espaces découverts. Mes gens courent inlassablement, toute l'escouade les accompagne sur les flancs, et leurs élans me montrent mieux la rapidité de la marche; mes porteurs scandent leur course d'un halètement rauque; trois syllabes rudes lancées par un porteur d'arrière marquent la mesure qu'achève, en les répétant deux fois, un des *kahars* d'avant, et le rythme recommence sans cesse comme un gémissement. On se fait au mouvement, il finit même par bercer. Partis vers 7 heures et demie, les hommes ne s'arrêtent qu'à 11 heures, et la halte est d'environ une demi-heure. Toute la troupe alors, accroupie autour de moi, fume un affreux tabac qui m'empeste, parmi des lampes qui m'aveuglent. Aussi l'ai-je assez dit à l'arrêt et pendant la marche, quand le *coolly-bati*, le porteur du phare, me le mettait dans les yeux : « Bati Djallo, bati Djallo (lampe en avant)! »

Malheureusement, à mesure que nous avancerons dans la nuit, les arrêts se multiplieront. Le soldat qui commande l'escouade est relevé trois fois, et, chaque fois, il faut bien mettre la main à la poche. Nouvel obstacle au sommeil. Soudain, je suis réveillée par un bruit d'eau effroyable, tandis qu'une troupe

pousse à distance des cris auxquels répondent mes hommes ; c'est probablement l'annonce d'un passage difficile. Nous traversons une série de petits cours d'eau, nous nous engageons dans une sorte de ravin et les hommes roulent maintenant sur des pierres traîtresses dans le lit du torrent qu'ils remontent avec peine, tandis que l'aube s'apprête à paraître. Hier soir, quand les *kahars* de la relève, tels de grands oiseaux, couraient joyeusement à mes côtés, d'un long élan, leurs torses bruns, leurs bras en sueur, leurs jambes souples aux mouvemens rythmés luisaient à la lueur des lanternes. Ils riaient, gambadaient, jasaient, s'excitaient comme des enfans, pas plus malheureux, je pense, que leurs pareils en Occident.

A sept heures du matin, nous sommes au *bungalow* de Ghuria, modeste, mais riche en fourmis. J'y trouve pourtant l'essentiel, le bain, les œufs et le thé du premier déjeuner. Après le court repas, j'ai beau connaître la joie de pouvoir me déshabiller, emballée dans mon sac, le sommeil ne vient pas. Nous n'avons plus cependant que 27 à 28°, c'est tout à fait raisonnable ; mais la relève des coolies destinés à remplacer ceux de Raxaoul, est arrivée un jour d'avance et les deux escouades font tapage dans le vallon jusqu'à deux heures de l'après-midi, bien que les hommes de la première nuit veuillent repartir le soir. L'un d'eux a entonné une complainte qui va durer des heures ! Je reçois pendant ce temps une nouvelle lettre du colonel Macdonald m'annonçant qu'une tente et un « tiffin (1) » m'attendront à Thankot et que, peu après, une voiture me mènera à Katmandou. Quelle espèce de voiture ce peut-il être ?

Mes gens n'ont-ils pas inventé de me faire partir à quatre heures, sans manger, sous prétexte du mauvais chemin ? Je consens à partir à quatre heures et demie, après dîner, et nous voilà de nouveau dans le lit de la rivière torrentueuse où les pierres sont cruelles aux pieds nus. Les porteurs de bagages marchent librement où ils veulent, mais les *kahars* ont dû s'attacher aux pieds des semelles de paille tressée. Le ravin devient bientôt un étroit fossé, aux parois rapprochées, puis le torrent s'élargit et prend une ampleur de lac avec l'appoint de nouveaux cours d'eau. Parfois dans le lit même de la rivière, un bel arbre se dresse solitaire ; d'autres grimpent très haut sur les pentes,

(1) Déjeuner.

ils découpent sur le ciel leurs branchages de dentelle, et, entre leurs troncs, une ligne de collines bleues ondule sous un couchant blanc d'argent. Plus loin, les montagnes de fond apparaissent à 1 500 ou 2 000 mètres et des villages s'accrochent à leurs flancs pour grimper jusqu'au faite.

Quand les nuées ont cessé de développer sur le ciel toute la délicate et ravissante gamme des gris, la nuit vient. Le sommeil me prend si bien que je dors même aux arrêts. Les deux larges portes à coulisses de mon *palki* restent complètement ouvertes : un voile de gaze, enveloppant ma tête et mon oreiller, me garantit des moustiques et protège mes yeux contre l'air de la nuit.

Dans le clair matin, je me réveille à Bhimpedi, au pied de la passe de Sissaghouri. A 1 200 mètres d'altitude, ce village important entasse, au pied du mur de rochers qui ferme la vallée, ses maisons, son temple et son grand *dharmsala*, asile des pèlerins et voyageurs hindous qui montent nombreux chaque année aux sanctuaires du Népal. La haute muraille se précipite à pic de toutes parts ; au sommet de la passe, veillent les canons de la forteresse.

C'est là qu'il faut déménager et changer de portage et de *coolies*. Je laisse le *palki* pour la *dandi*, autre appareil beaucoup plus léger, dans lequel on m'a promis le mal de mer, tant les gens se plaisent à exagérer. C'est une sorte de pirogue à fond plat, très étroite et profonde de 40 centimètres. Une planchette où s'appuient les pieds raccourcit la *dandi* par un bout, tandis que le dossier et le siège la raccourcissent par l'autre. Sous les deux pointes qui figurent la poupe et la proue, sont assujetties des traverses mobiles et tournantes que les hommes portent à deux, sur la même épaule, quitte à en changer de temps en temps. Ils marchent ainsi un peu de côté, obliquement ; le porteur d'avant pour assurer la marche s'appuie sur un bâton qu'il repasse au camarade l'instant d'après lorsque celui-ci reprend l'avant à son tour. Mes hommes ont la précaution de me faire monter à reculons, ce qui me laisse la tête en amont, heureusement, car la *dandi* me menace d'une verticale très prononcée. Et toujours les pierres qui roulent de degrés en degrés, sur d'in vraisemblables pentes, pour atteindre les 2 500 mètres dont il faudra redescendre l'équivalent !

A sept heures du matin, halte au bungalow, encadré dans le fort même qui commande la passe à 1 900 mètres d'altitude.

Nous stoppons devant les soldats du Maharaja et la population rassemblée. La curiosité est intense. Caché derrière un rideau d'arbres, le *bungalow* est plus simple que les autres, mais le cuisinier, que le colonel Macdonald a envoyé au-devant de moi; m'y sert un déjeuner frugal auquel l'absence du diner de la veille me rend néanmoins très sensible. Dès huit heures, ma toilette est faite; je reprends la course avec les hommes du colonel, cuisinier et cipayes, et deux soldats du Maharaja chargés de la surveillance des *coolies*. Mon *bearer* voyage dans la *dandi* populaire et primitive : un hamac suspendu à une longue et pesante tige de bois que portent quatre hommes, au moyen de deux barres mobiles adaptées aux extrémités.

En une demi-heure de montée, nous atteignons le sommet, à 2500 mètres. Malgré les nuées qui me voilent la grande chaîne blanche et la passe de Chandraghiri, qui se dresse en face à la même altitude et me masque encore le Népal mystérieux, la vue est splendide. Le sentier plonge au-dessous de nous et se perd à chaque tournant dans le vide. Avant dix heures, nous arrivons auprès d'un long et joli pont suspendu qui m'oblige à quitter la *dandi* et à rompre la cadence du pas. On passe à la file indienne, sur cinq planches juxtaposées et branlantes, en face d'une grande pagode moderne près de laquelle se trouve un *dharmasala*, qui dénote plus de richesse que d'art. Par delà les sauvages escarpemens, nos yeux découvrent une grande vallée sinueuse où la Panoni que nous allons suivre et remonter roule ses eaux claires. Dans ce cadre de verdure, l'œil se réjouit de rencontrer des maisons à étages, en bois brunis, de petits temples teintés de rouges, enluminés et de belle apparence, sous leurs toits de menu chaume admirablement entretenu et toujours en bon état. De jeunes femmes circulent; elles ont la grande natte pendante dans le dos et, sur la tête, un toupet de fleurs dont le jaune éclate sur leurs cheveux noirs. Les fillettes surtout attirent mon attention; toutes semblent porter uniformément les cheveux attachés en queue de cheval. Cette chevelure qui fait saillie, s'évase et retombe en lourde mèche derrière la tête, est d'un étrange effet. C'est la coiffure virginale; il me souvient d'avoir déjà vu en Birmanie la mèche pendante, échappée du chignon des jeunes filles.

Un peu plus loin, nouveau pont. Ce n'est pas une œuvre d'art; sur des piles de pierres sèches entourées d'osier, sont jetés

trois ou quatre rondins plus ou moins bien liés ensemble, qui permettent tout au plus de passer à pied. Après un quart d'heure de marche, voici un troisième pont avec deux pauvres rondins que l'on n'a pas attachés du tout. Cette fois-ci, je reste dans ma *dandi* et mes *kahars* passent à pleine eau; c'est encore plus commode. La rivière est poissonneuse et des filets sont suspendus sur toutes les murailles. Les rives sont très cultivées, les champs s'étagent en riches terrasses et l'irrigation accomplit des merveilles. Les maisons, environnées de cultures, se multiplient; les portes et les fenêtres, dans leurs châssis de bois ouvragé, respirent l'aisance. A l'intérieur d'une case que nous longeons, une fillette remue sa marmite qui bout sur un faisceau de brindilles. Elle porte dans la narine ces boutons d'ornement que j'ai vus au Punjab et un anneau passé dans le cartilage du nez.

Nous arrivons maintenant à Markoukoh, et j'aperçois, non sans surprise, un grand pavillon moderne, au creux de la vallée, dont la façade et les balcons blancs se détachent sur le fond vert d'une prairie; c'est le *bungalow* de passage du Maharaja. Combien me plaît davantage, près du nouveau pont voisin, une vieille maison oblongue, en bois sculpté! Comme j'en aime la galerie à colonnades, ouverte au rez-de-chaussée, et les fenêtres closes de moucharabiés. C'est encore un *dharmasala* à l'usage des pèlerins et des voyageurs, et qui sont comme une annexe rituelle des monumens religieux. Ces précieux chefs-d'œuvre de la sculpture sur bois, qui fait la gloire du peuple newar, s'offriront en grand nombre à mon admiration, dans Katmandou.

Non loin de là vont commencer les premières pentes du Chandraghiri qui nous mèneront au cul-de-sac de Chitlong et au pied même de la passe. Autour de nous, tout est verdoyant, bananiers, orangers et grands pins. Un bel arbre échevelé marie la couleur lilas de ses fleurs à des graines jaunes qui retombent en grappes. Près des maisons, je remarque souvent, placées en avant, de chaque côté de l'entrée, d'élégantes meules de maïs, très bien faites, avec les épis en dehors, et montées sur pilotis à deux mètres de terre; elles s'élèvent en hautes pyramides que dépasse, comme une flèche, la pointe de la pique qui les maintient dans leur allure de dagoba.

La température devient de plus en plus lourde; de gros nuages ne prédisent rien de bon; quelques coups de vent bien-faisant sont eux aussi de mauvais signes précurseurs de la pluie

qui commence bientôt à tomber, d'abord fine et intermittente; vers midi, elle s'installe, le tonnerre gronde et le sentier est inondé. Une petite capote m'abrite la tête, des châles me couvrent les genoux, mais j'avais compté sans la trahison de la *dandi*. Par les fissures l'eau s'introduit peu à peu sans que je m'en aperçoive, et je finis par être noyée. J'éprouvais en ce moment le faible contre-coup d'un terrible cyclone de la mer des Indes, qui s'abattit jusqu'au centre du Dekkan, le couvrit de je ne sais plus combien de pouces d'eau, fit périr 50 000 personnes, et détruisit en partie la belle ville hindoue d'Haïderabad. Comment aurions-nous idée en Europe de ces bouleversements maritimes et terrestres qui dévastent tout un immense pays!

Tantôt montant, tantôt redescendant les pentes abruptes du Chandraghiri, nous avons de nouveau atteint 2 000 mètres au gros village de Chitlong, intéressant par ses trois vieux *tchaityas* (1) et son beau *dharmśala*, pareil à celui que j'ai décrit tout à l'heure, mais dont les angles sont ornés de sujets qui mériteraient examen. Mes porteurs pensent de même sans doute, car ils s'empressent de vouloir m'introduire dans cette sorte de caravansérail. Mais je ne veux pas manquer la tente préparée par les soins du Résident et où un déjeuner m'est promis, de l'autre côté du col. Je proteste si vivement qu'on se remet en route aussitôt, malgré le déluge.

La course est plus dure que je ne pensais. Nous commençons tout de suite l'ascension du second et dernier contrefort qui ferme le Népal; c'est une pente à pic et boisée. Toute l'équipe des *kahars* est à ma *dandi*; ils peignent sur ces escaliers plus ou moins bien taillés par la nature, sur ces marches étrangement inégales et toutes ruisselantes. Il faut une heure pour gravir cinq cents mètres et atteindre de nouveau la cote 2 500. Puis, vient la descente vertigineuse et si, sur un espace de sept ou huit cents mètres, des gradins informes n'étaient aménagés, le passage serait impraticable. Cinq et même sept hommes se donnent la main à la barre de devant; ils sont enfin je ne sais combien à la retenir par derrière; deux ou trois de chaque côté maintiennent l'équilibre de la boîte dans laquelle je me tiens à peu près debout, les yeux plongeant dans le vide. C'est fou, en vérité, mais la pluie tombe avec violence et l'eau roule si fort

(1) Un des noms donnés au monument le plus caractéristique de l'art bouddhique, appelé plus spécialement *stoupa* et d'où sont issus les *tchortens* ibétains.

en cascade que je ne pourrais tenir sur mes pieds. Un des hommes de police du Maharaja découvre quatre ou cinq coolies abrités sous un pli de terrain; il les requiert et les attelle d'office. On croit toujours être au fond, mais la descente toujours continue.

Enfin, nous atteignons ce qu'on nomme « la Petite Vallée » du Népal, à 1050 mètres d'altitude environ. Un village, son grand bazar, ses cases : c'est Thankot. Plus loin, au milieu d'une prairie, je trouve la tente promise, avec sa double toile et ses deux avancées formant véranda : l'une, ouverte, est affectée en ce moment au service qu'elle abrite de la pluie; l'autre, par derrière, est close et réservée à ma toilette. Un tapis à raies grises et bleues a été tendu sur un lit de paille; un fauteuil m'invite à la petite table où m'attend un exquis poulet froid et des œufs, avec du thé bien chaud. Mais, à peine restaurée, je demande à partir aussitôt. Tous les domestiques plient lestement bagage, et la *dandi* m'amène en dix minutes devant une voiture que ne me laissent pas espérer les chemins d'arrivée : c'est un grand landau attelé de deux gros chevaux gris, que le Maharaja met à ma disposition. Les *saïs* (1), juchés par derrière, portent des turbans très serrés, rayés, de toutes les couleurs et bizarrement enroulés. La route étant défoncée, ils descendent à chaque instant pour maintenir les traits; de leur siège, ils ne cessent de crier aux passans de ne pas se faire écraser, heureux encore quand ils ne sont pas obligés de les prendre par les épaules pour les faire se garer. A moitié route, je suis tout étonnée d'apercevoir sur un pont, rangés de chaque côté, deux chevaux de relais qui nous attendent pour faire une course de seize milles aller et retour. En un clin d'œil, ils sont attelés.

La pluie a cessé. Après avoir traversé plusieurs villages, nous arrivons à Katmandou. Nous contournons la « City (2), » sans y entrer; le premier aspect me surprend et me ravit. Des pagodes aux curieuses toitures dominant le site, à côté de grands espaces verts, un vaste champ de manœuvre, d'immenses édifices, des palais modernes et blancs, tout cela dans un rayon de soleil couchant! La ville paraît avoir une importance de capitale que je ne soupçonnais pas; mais nous l'avons à peine

(1) Coureurs et palefreniers.

(2) C'est ainsi que les Anglais désignent aux Indes les villages indigènes, par opposition aux quartiers européens.

touchée que nous nous éloignons, nous longeons un merveilleux étang dans lequel se mire, au centre, un joli temple ou pavillon, et après une marche de trois ou quatre kilomètres, nous franchissons une grille, devant laquelle veille une sentinelle abritée dans sa petite guérite en pierre. Au milieu d'un jardin luxuriant dont les pelouses débordent de fleurs, se trouve, dans un fourré verdoyant, un chalet de bois brun : je suis au seuil de la Résidence Anglaise.

Le colonel Macdonald est charmant, tel que me l'annonçaient ses lettres et ses procédés. C'est un vrai gentilhomme, et il parle aisément le français. Esprit fort ouvert, il s'intéresse aux événements du monde entier et n'a pas cette sorte de détachement des choses d'Europe qu'un long exil donne souvent aux fonctionnaires des Indes. Avec quel plaisir commenterons-nous ensemble, dans quelques jours, les dépêches relatives aux affaires d'Orient, de Turquie et de Bulgarie, qui m'intéresseront si vivement !

*
* *

Mon rêve est devenu réalité : me voici dans ce Népal que si peu d'Européens ont visité et qui défend si jalousement contre l'étranger son originalité, ses vieilles mœurs et son particularisme. La riche vallée du Népal, qui a donné son nom à l'ensemble du royaume Gourkha, m'apparaît, au premier aspect, comme une large cuvette, oasis verdoyante suspendue à 12 ou 1300 mètres d'altitude, entre la majesté des glaciers et des pics de l'Himalaya et les abrupts rochers des montagnes escarpées que j'ai franchies pour parvenir jusqu'ici. Le bassin népalais s'étend sur trente kilomètres d'Est en Ouest, au pied de la grande chaîne, sur vingt kilomètres de largeur moyenne. D'autres vallées obéissent au souverain Gourkha, mais le Népal proprement dit est tout entier sous mes yeux ; c'est l'unique domaine dont l'accès soit ouvert à mes ambitions, mais il suffira largement à occuper les jours trop courts que je vais passer à le parcourir.

Dans les monumens de ses trois capitales, Katmandou Bhatgaon et Patan, survit, écrit ou sculpte dans la pierre et le bois, toute unehéroïque et dramatique histoire ; un art original a pris ici un prodigieux essor et a exercé son influence bien loin. Au fond des monastères, *viharas*, loin du fanatisme mu-

sulman, des manuscrits, des livres ont été conservés; sur les murs, les stèles des innombrables monumens de la vallée, de longs textes sont écrits; la science contemporaine a trouvé là une magnifique moisson de documens précieux pour l'histoire des civilisations et des religions de l'Inde. Les Anglais les ont utilisés les premiers (1). Deux savans français, les seuls compatriotes, je crois, qui m'aient précédée dans ce pays, ont apporté à l'étude des antiquités du Népal une très brillante contribution : le docteur Gustave Le Bon a séjourné ici en 1885, et M. Sylvain Lévi en 1898. Le premier, dans un beau livre (2), s'est particulièrement occupé de l'art népalais. Le second, utilisant les documens épigraphiques, a écrit une histoire du Népal où il embrasse tout le passé de la vallée dans une savante synthèse (3) qui nous servira de guide.

Cette histoire va revivre sous mes yeux; l'aspect des lieux, la visite des monumens, les noms des sites et des personnages fameux vont l'évoquer et raconter une succession d'événemens et de figures dramatiques qui seraient incompréhensibles sans feuilleter les annales du pays.

Au milieu des hautes montagnes, une riche vallée comme celle du Népal est un centre d'attraction, un foyer de civilisation; les populations misérables d'alentour se la disputent; elle subit des conquêtes successives: ç'a été le sort du Népal. « Retranché entre ses glaciers et ses marécages, » il a été l'objet des convoitises, tantôt des maîtres de l'Inde qui cherchaient à s'emparer des passages de l'Himalaya, tantôt des maîtres du Tibet et de la Chine. Influences chinoises ou tibétaines, influences hindoues, se disputent le Népal. La politique de ses souverains, quels qu'ils soient, sera de maintenir l'équilibre entre les deux influences rivales, de recourir à l'une quand l'autre semblera plus menaçante. Le Népal est aussi le champ clos des luttes religieuses: le Bouddhisme, chassé de l'Inde par le retour offensif du Brahmanisme, s'y défend longtemps et y imprime fortement la trace de son influence dans les monumens et dans les mœurs. Ce sont toutes ces luttes, tous ces remous de peuples, de civi-

(1) Daniel Wright, *History of Nepal*, 1 vol. in-8; London et Cambridge, 1877. — H. A. Oldfield, *Sketches from Nepal*, 2 vol. in-8; London, 1880 — William Hunter, *Life of Houghton Hodgson, British Resident at the court of Nepal*; London, 1896.

(2) G. Lebon, *Les Civilisations de l'Inde*; Paris, Didot, 1887, in-4.

(3) Annales du musée Guimet, *le Népal. Étude historique d'un royaume hindou*, 3 vol. in-8; Paris, Ernest Leroux, 1905

lisations et de religions qui donnent à l'histoire de cette minuscule vallée un intérêt général.

Elle fut, à l'origine, habitée par des peuples pasteurs. La légende raconte que des bergers tibétains faisaient paître à leurs troupeaux l'herbe maigre des plateaux, quand, un jour, l'un d'eux, poursuivant une bête fugitive, franchit une passe et aperçut à ses pieds l'Éden verdoyant du Népal; il rapporta le fait à ses compagnons et tous descendirent dans le pays. Quand on sort de la légende pour entrer dans l'histoire, on se trouve bientôt en présence d'une civilisation qui émerveille les Chinois eux-mêmes. Des ambassadeurs venus au Népal au VII^e siècle de notre ère en parlent, dans leur relation, comme d'un pays prospère. Les maisons, alors comme aujourd'hui, sont en bois sculpté et peint; les habitans ont le goût des bains et des représentations dramatiques, ils s'adonnent à l'astrologie, savent se servir du calendrier et pratiquent les sacrifices sanglans. Le Roi Narendra deva règne avec toute la pompe d'un souverain oriental. Il siège sur un trône couvert de bijoux, au milieu des fleurs et des parfums, entouré de nobles et de soldats.

« Les données des inscriptions, dit M. Sylvain Lévi, ne démentent pas ce tableau : le grand nombre des villages nommés dans les chartes prouve la densité de la population dans la vallée; l'irrigation, largement pratiquée, minutieusement réglémentée, met en valeur tout le sol; rois, fonctionnaires, simples particuliers rivalisent de zèle à multiplier les canaux et les fontaines. Le Bouddhisme et le Brahmanisme possèdent des temples importants, enrichis de biens-fonds; des conseils de confrérie, laïques et religieux, en administrent les revenus. Des couvens nombreux abritent le clergé bouddhique. Le commerce est florissant; les marchands sont organisés en corporations dirigées par des syndics. L'impôt n'est pas un prélèvement arbitraire, mais une taxe proportionnelle nettement définie. Le sanscrit est en honneur; les scribes de la chancellerie royale le manient avec aisance, et savent même se servir des mètres les plus compliqués; l'orthographe réfléchit dans ses fluctuations les discussions académiques de la cour. Le Népal de l'an 650 soutient la comparaison avec les États les plus policés de l'Inde. »

Au IX^e siècle, des tribus venues de l'Inde, les Mallas, fondent au Népal une nouvelle dynastie qui va se maintenir, sauf quelques éclipses, jusqu'à la conquête Gourkha, en 1768. Le pays

est divisé en petites souverainetés féodales. Le plus grand roi de la dynastie des Mallas apparaît au xiv^e siècle. Jaya Sthiti Malla, prince législateur, organise la société et fixe les rites de la religion en donnant la prépondérance au brahmanisme sur le bouddhisme. Il fait de Bhatgaon sa capitale. Ces Mallas, rois cultivés, poètes, écrivains et en même temps législateurs et guerriers, font penser à nos Valois. L'un d'eux se pique même de connaître le monde extérieur et, pour prouver sa science polyglotte, il écrit deux mots français sur les murs de son palais (1654). Mais les Mallas laissent le Népal se diviser en trois royaumes distincts et souvent ennemis : au moment où le conquérant montagnard viendra menacer le pays, il sera en proie à l'anarchie féodale et aux dissensions intestines.

L'époque des Mallas est celle de l'épanouissement de l'art népalais : nous retrouverons les noms et l'influence des souverains Mallas dans les plus beaux monumens de la vallée. C'est aussi l'époque où apparaissent les premiers Européens ; en 1662, deux Jésuites, venus de Chine, traversent le Népal pour se rendre aux Indes ; leurs successeurs y fondent une mission, bientôt remplacée par une mission de capucins italiens qui subsista jusqu'à la conquête Gourkha.

Les Gourkhas qui s'emparèrent du Népal en 1768 et qui en sont encore aujourd'hui les maîtres, sont, eux aussi, un peuple himalayen ; ils tirent leur nom de la petite ville de Gourkha, peuplée d'environ 10 000 habitans, située à 60 kilomètres à l'ouest de Katmandou, dans le bassin des sept Gandakis. Les souverains et les grandes familles Gourkhas se flattent d'être des *Kchatryas*, c'est-à-dire d'appartenir au plus noble des clans hindous, après les Brahmanes. Dravya Sâh, ancêtre des rois actuels, qui, en 1559, s'empara du trône de Gourkha avec la complicité des clans hindouisés, se vantait de descendre des plus authentiques rajpoutes ; pour fuir la persécution des Musulmans, ils se seraient réfugiés dans la montagne où ils auraient fondé un clan nouveau, les Khas, que l'influence des Brahmanes fit admettre dans la société hindoue comme d'authentiques et purs Kchatryas. Avec les Gourkhas, le Brahmanisme intégral va l'emporter au Népal.

C'était un peuple de montagnards très peu nombreux, mais belliqueux, entraîné aux exercices de la guerre et de la chasse. Il a toujours le culte de la patrie et de l'honneur militaire.

Sur les armes coloriées qui ornent les lettres que le Maharaja actuel me fait l'honneur de m'écrire on peut lire cette devise latine : *Dulce et decorum est pro patria mori.*

C'est grâce à ces qualités que les Gourkhas firent la conquête du Népal, sous la conduite de leur héros national, le fondateur de la dynastie actuellement régnante, Prithi Narayan. « Politique cauteleux, soldat vaillant, tacticien perspicace, prudent à former ses plans, opiniâtre à les conduire froidement, barbare ou généreux par calcul, » le conquérant du Népal apparaît dans l'histoire de l'Inde comme un beau type d'aventurier heureux. Monté sur le trône en 1742, à l'âge de douze ans, Prithi Narayan aguerrit ses fidèles par de petites expéditions autour de sa capitale, puis, le moment venu, il les entraîne à la conquête des trois royaumes Mallas, affaiblis par leurs divisions. En face de ces rois artistes et bâtisseurs, le Gourkha apparaît comme un barbare de génie. « Il joignait, dit encore M. Sylvain Lévi, à une ambition insatiable, une obstination que rien ne lassait; il voyait net, décidait vite, agissait de sang-froid, récompensait largement les services et punissait les résistances avec une cruauté sauvage. Religion, dieux, prêtres n'étaient pour lui que des instrumens de domination mis au service de sa volonté. »

C'est l'un des rois Mallas lui-même qui appelle à son aide son dangereux voisin; le Gourkha n'a garde de manquer une si belle occasion; il entre dans la « Petite Vallée, » s'empare de Nayakot, en fait son quartier général et met le siège devant Kirtipour, petite ville forte dont on peut voir encore les murailles démantelées qui couronnent un mamelon, à cinq kilomètres de Katmandou.

Mais le roi de Katmandou accourt, avec son armée, au secours de la place et met en déroute l'armée des Gourkhas; son chef lui-même ne doit son salut qu'au dévouement de ses porteurs. L'année suivante, même tentative, même insuccès. Prithi Narayan a recours, alors, à d'autres moyens: deux mille brahmanes parcourent le pays et préparent les esprits, au nom de la religion, à accueillir le conquérant; pour la troisième fois il assiège Kirtipour, il intercepte les routes et fait pendre quiconque porte avec lui des vivres, si peu que ce soit. Au bout de six mois de siège, la trahison d'un noble de Patan livre la ville. Malgré l'amnistie générale qu'il a promise, il fait couper le nez et les lèvres à tous les habitans; il n'excepte que les enfans à

la mamelle et les hommes sachant jouer d'un instrument à vent : le général prévoyant pensait au recrutement de sa musique ! La ville, de par la volonté du vainqueur, s'appela longtemps : « Les nez coupés (1). »

Kirtipour prise, Prithi Narayan s'attaque à Patan. C'est alors que les Mallas, affolés, appellent pour la première fois à leur secours la Compagnie des Indes. L'expédition anglaise, arrêtée dans le Téraï par les pluies et la « malaria, » doit rebrousser chemin sans avoir atteint la vallée ; mais la leçon n'est pas perdue pour Prithi Narayan ; une fois maître du pouvoir, il se hâtera d'expulser les Capucins et d'interdire l'accès du pays aux marchands étrangers. « Le marchand amène la Bible, et la Bible amène les baïonnettes, » dit un adage gourkha.

Le 29 septembre 1768, Prithi Narayan entre de nuit à Katmandou pendant que la population se livre à l'orgie pour la fête de l'*Indra yatra* ; le roi Malla n'a que le temps de s'enfuir à Bhatgaon et, le lendemain, quand la procession de la *Kumari*, portée sur son char à trois étages, défile devant le palais royal, c'est le Gourkha qui est assis sur le trône et qui salue le cortège. Après Katmandou, Patan succombe : le conquérant fait aux nobles de la ville les plus belles promesses, puis, il les fait tous arrêter, tuer ou mutiler. Les deux rois vaincus se sont réfugiés à Bhatgaon. Le roi de cette ville, trahi par ses sept fils, se rend au vainqueur ; il reçoit l'autorisation de se retirer à Bénarès, tandis que les sept traîtres ont le nez coupé. Au sujet du dernier roi de Katmandou, Jaya Prakaça, les annalistes rapportent une histoire bien caractéristique des croyances hindoues. Le roi blessé, détrôné, demande à être transporté à Pashpati, pour mourir au bord de la sainte Baghmati. Cette faveur lui est accordée et les aumônes rituelles sont mises à sa disposition ; mais il refuse d'accepter autre chose qu'un parasol et des chaussures. En entendant cette réponse, Prithi Narayan se trouble : le parasol est un insigne de la dignité royale et les chaussures évoquent la terre, épouse des rois. C'est donc que le Malla veut renaître roi. Effrayé, le conquérant court à Pashpati, auprès du mourant. « Tu auras tout ce que tu désires, lui dit-il presque suppliant, mais n'en jouis

(1) De telles pratiques n'ont pas encore disparu de l'Asie centrale. M. Jacques Bacot, dans son livre : *Dans les marches tibétaines*, relate des cruautés analogues dans les luttes entre tribus.

que sous mon petit-fils! » Prithi Narayan mourut en 1775.

Il eut pour successeur son fils. Son règne ne dura que trois ans (1775-1778) pendant lesquels il se préoccupa surtout de réconcilier sa race avec les dieux de son pays. Il leur offrit en sacrifice 125 000 animaux et mourut en laissant un fils au berceau. Alors commence pour le Népal l'ère des longues minorités et des régences sanglantes; sous une série de rois caducs, deux clans ennemis se disputeront les réalités du pouvoir. La prépondérance des Panré et des Thapa se décidera dans d'effroyables tragédies de palais où viendront se dénouer, avec le *koukhri* (1), les intrigues ourdies au harem, par des mains de femmes, reines ou concubines.

Ces rois, ombres pitoyables du conquérant Gourkha, livrés aux vices savamment gradués qui dévorent les dynasties asiatiques, mais que fait durer cependant le prestige sacré de la fonction, détiennent le symbole de la puissance souveraine: le sceau rouge nécessaire pour donner l'investiture à tout fonctionnaire, depuis le premier ministre jusqu'au simple soldat. Toutes les charges publiques sont conférées pour un an seulement. Le directeur spirituel du Roi, le *Raja-Gourou*, juge des fautes rituelles et dispensateur des peines et amendes dont bénéficient les Brahmanes et lui-même, est le seul personnage qui ne soit pas soumis à la règle générale.

A l'automne, une commission désignée par le Roi revise la liste de tous les emplois, recrute l'armée, pourvoit à tous les postes. L'exclusion des uns permet l'admission des autres, le renouvellement très partiel, en réalité, du personnel apaise chroniquement quelques appétits. Cette coutume, survivance de l'esprit féodal, stimule les zèles, mais complique l'art de l'intrigue. Elle met le premier ministre, entre les mains de qui sont concentrés tous les pouvoirs, à la merci d'un caprice; ne pouvant peser sur la raison du souverain, il veille sur son sérail où s'élaborent et s'accumulent les mobiles obscurs qui dictent la signature annuelle. C'est ainsi que, pendant près de cent ans, la volonté débile des rois fainéans a donné périodiquement mandat d'agir à des sortes de maires du palais, dont la volonté énergique a seule rempli d'événemens l'histoire moderne du Népal.

Cependant, le petit-fils de Prithi Narayan, dans lequel ses

(1) Coutelas népalais, toujours en usage.

sujets crurent revoir Jaya Prakaça, le violent Malla qui devait revivre dans sa postérité, fit un effort suprême pour empêcher la dynastie de rester en tutelle. Rana Bahadour avait passé sa minorité enfermé dans son palais, livré à la débauche. Il en sortit imbécile et féroce, et se saisit du pouvoir par une série de violences et de massacres qui lui ont mérité le surnom de Néron népalais, car il était musicien, lui aussi. Des fortunes et des infortunes de sérail remplissent son règne de vicissitudes.

Rana Bahadour avait épousé une brahmane. Pour un homme de la caste des *Kchatryas*, c'était un crime au point de vue rituel, une offense aux dieux, une provocation à son peuple. Au Népal comme dans l'Inde, les barrières de caste sont considérées comme infranchissables. La coutume tolère qu'un homme s'allie dans les castes inférieures jusqu'à celles dont la sienne peut recevoir l'eau ; la paternité élève son fils à son niveau. La femme ne saurait jouir du même privilège, car elle est gardienne de la pureté de la caste ; sa mésalliance entraîne la déchéance de l'enfant.

Cette violation de l'usage sacré, considérée comme un scandale, eut une douloureuse rançon. La brahmane mourut. Le Roi s'en prit aux dieux avec une fureur telle qu'elle suscita la vengeance des hommes. Les brahmanes se soulevèrent et, devant la réprobation générale, Rana Bahadour abdiqua. Il se retira à Bénarès, la ville sainte. La première Reine, pour le suivre, céda les honneurs de la régence à une *Rani* (1) esclave, sous le couvert de laquelle Damodar Panré, le héros de la guerre de l'Ouest, gouverna. La paix à l'intérieur fut de courte durée, car la Reine, dépouillée de ses bijoux par le Roi volage, revint bientôt de Bénarès. Les troupes envoyées à sa rencontre pour l'arrêter hésitent. Elle poignarde l'officier qui les conduisait, pénètre dans la « grande vallée » où elle reçoit les hommages du premier ministre, et le flot populaire la porte au palais déserté par sa rivale esclave qui fuit avec le jeune Roi et les trésors de la couronne.

Rana Bahadour, contrit et pardonné, rentre au Népal sur les pas de la Reine. Damodar Panré veut s'opposer à son retour pour conserver le pouvoir. Mais le prestige de la royauté et les conseils énergiques de l'ennemi héréditaire des Panré, Bhim Sen, chef du clan des Thâpa, font échec aux calculs de Damodar. Il est enchaîné et conduit à Katmandou pour y

(1) Titre donné à une reine ou à une princesse.

être exécuté. Bhim Sen Thapa assure le pouvoir à sa famille pour plusieurs générations.

Tandis qu'il gouverne et administre, son père, le général Bhim Sena, grandit le Népal par de nouvelles conquêtes. L'élan donné aux Gourkhas par Prithi Narayan ne s'arrête pas avec sa mort. Ils poursuivent l'expansion au Sikkim, au Bhoutan, au Tibet : là, ils se heurtent aux armées chinoises qui mettent en grand péril la domination Gourkha. En 1789, les Gourkhas envahissent pour la première fois le Tibet : les lamas promettent de payer chaque année 15 000 taëls; mais, comme ils ne tenaient pas leur promesse, les soldats népalais reparaisent, en 1791, s'avancent jusqu'à Chigatsé où ils pillent le célèbre monastère de Tcha-ché-loun-pou, occupé par plusieurs milliers de lamas. Le Dalaï-Lama appelle à son aide l'empereur de Chine Kien-Long, qui lui envoie une nombreuse armée. Les Chinois pénètrent dans le Népal par le défilé de Tsi-Long et, le 9 juillet 1792, ils atteignent la montagne de Yong-Ya qui domine la vallée de Katmandou. Les Gourkhas, vaincus, font leur soumission, rendent les richesses usurpées à Chigatsé et les lamas, faits prisonniers, déchirent les conventions qu'ils avaient imposées aux Tibétains et reconnaissent la suzeraineté de l'empereur de Chine. C'est depuis cette époque qu'un millier de soldats chinois et mongols sont restés au Tibet pour y garder le drapeau chinois et y protéger les lamaseriees contre les entreprises des Gourkhas. Un décret de 1792 stipule que les supérieurs des lamaseriees seront nommés par le Dalaï-Lama et le commissaire impérial chinois (1). Après la guerre chinoise, les opérations reprennent dans l'Ouest; le Kumaon et le Garhwal deviennent des provinces népalaises et, en 1794, le Népal s'étend ainsi du Bhoutan au Kachmir. Palpa, le dernier des États indépendans, est soumis en 1804 par Bhim Sen, père du premier ministre.

Quant au roi Rana Bahadour, l'histoire n'en fait plus mention que pour relater ses constans besoins d'argent. Ayant obéré son trésor par ses folies, il jugea de bonne prise les biens des brahmanes. Alors, les présages s'amoncelèrent contre lui : « O roi, dirent les oracles, le poison n'est pas du poison, les biens des brahmanes, voilà le poison. Le poison tue la personne, mais les biens des brahmanes tuent les fils et les petits-

(1) *Histoire de la conquête du Népal par les Chinois*, traduit par C. Imbault Huart. (Extrait du *Journal Asiatique*, Paris, Imprimerie nationale, 1879.)

filis. » Les dieux intervinrent pour conserver à leurs serviteurs le patrimoine sacré. Rana Bahadour périt dans une querelle, tué par son frère illégitime. Avec lui moururent tous ceux qui pouvaient gêner Bhim Sen Thapa. Il s'assura de la soumission de la jeune reine en l'obligeant à monter sur le bûcher de son mari, selon la coutume de la *sati*. Les chefs redoutés furent exécutés comme complices du régicide.

Désormais, sous la domination de ministres puissans, des rois obscurs se succéderont dans l'ombre du palais, et ce n'est plus leur nom que les événemens imposeront à l'attention de l'histoire. Deux hommes l'occuperont pendant presque tout le cours du xix^e siècle, Bhim Sen et Jang Bahadour, appartenant l'un et l'autre au clan des Thapa. Ce sont eux qui mettront le Népal en contact avec les maîtres de l'Inde, le premier en ennemi, le second en allié.

*
* *

Prithi Narayan, en mourant, avait recommandé à ses successeurs de se tenir en défiance des étrangers, d'éviter les relations avec les *Fringhis* (1). La guerre malheureuse de 1788 fit oublier au *Durbar* atterré les conseils du conquérant. Contre la Chine qui intervenait en faveur du Grand Lama, le Népal fit, nous l'avons vu, appel à la Grande Compagnie des Indes. Quand il s'avisait qu'un protecteur tout proche était plus dangereux qu'un suzerain éloigné, il était trop tard. Une mission anglaise s'était mise en route pour Katmandou, afin d'assurer la teneur d'un traité de commerce déjà signé à Bénarès.

Le colonel Kirkpatrick, premier envoyé britannique, résida deux mois au Népal, en 1793, et redescendit sans avoir rien obtenu. Un second fonctionnaire anglais revint en 1802, sans plus de succès. Il faudra une expédition victorieuse pour ramener les Anglais au Népal. Lassés des empiétemens gourkhas dans le Téraï, ils résolurent d'y mettre fin. Bhim Sen Thapa répondit à leurs remontrances par une déclaration de guerre, en 1814. Douze mille Népalais tinrent en échec pendant quinze mois trente mille soldats anglais disposant de soixante canons et leur infligèrent maints désastres. Le traité de Segowlie fit cesser les hostilités en 1816. Le Népal cédait à l'Angleterre le Sikkim, le

(1) Nom générique donné aux Européens.

Garhwal, la partie du Téraï située à l'Ouest du Gandaki. Une clause rigoureuse du traité lui imposait un Résident britannique à Katmandou.

La paix à la suite d'une défaite mettait Bhim Sen Thapa dans une position difficile. Le problème consistait à faire diversion aux sentimens belliqueux d'un peuple guerrier que l'oisiveté allait rendre incommode à gouverner. Bhim Sen Thapa comprit que la nécessité d'une paix armée s'imposait avec toutes ses conséquences. Pour instruire et discipliner les troupes, il procéda à de nombreux armemens, fit fondre des canons, construire des arsenaux, des casernes. Pour subvenir aux dépenses, il inaugura une politique économique appropriée aux besoins nouveaux. Il accrut le trafic avec la Chine et les Indes, et le revenu des douanes, qui était de 80 000 roupies en 1816, s'éleva à 250 000 en 1833.

Une transformation si rapide des conditions de la vie devait faire des mécontents, dans ces pays asiatiques où les choses se meuvent au rythme du cours des siècles. Le mécontentement redoubla lorsqu'il s'avisa d'aller prendre l'argent, qui manquait toujours, là où il abondait. Il s'adressa aux trésors des temples, mais les brahmanes veillaient, et ils ne s'ouvrirent pas. Le ministre « réaliste » voulut donner figure juridique à ses spoliations : il se fit remettre les chartes des fondations de quelques temples et les annula pour s'emparer des biens. Cette erreur causa sa ruine irrémédiable, car il fut empêché d'aller à Canossa par les soins vigilans des femmes du sérail ; leurs intrigues servaient le clan des Panré. En 1833, le sceau rouge ne fut pas apposé sur le parchemin qui devait le confirmer dans ses fonctions de premier ministre. La faveur lui était tôt revenue mais les présages s'étaient alliés à ses ennemis. Un tremblement de terre ébranla tout le pays ; quatre secousses ruinèrent 643 constructions à Katmandou, 824 à Patan, 2 247 à Bhatgaon. La foudre fit sauter la poudrière, les rivières débordèrent, une femme de Patan mit au monde deux enfans soudés ensemble, un chacal traversa le bazar de Katmandou ! Enfin, la première reine perdit son plus jeune fils. Bhim Sen fut accusé de l'avoir empoisonné, et jeté en prison avec toute sa famille dont les biens furent confisqués. Ran Jang Panré, favori de la première reine, fut nommé ministre. Mais la seconde reine se dressa contre sa rivale. Les prisonniers furent relâchés, les triomphateurs de la

veille quittèrent le Durbar et vinrent s'installer à Pashpati, le lieu saint du Népal brahmanique. On vit apparaître alors un roi falot, le fils de Rana Bahadour, prêchant la paix et s'inclinant sous l'orage. La tragédie finit en comédie judiciaire : une théorie de faux témoins vint déposer contre Bhim Sen Thapa abandonné de tous. Nul cependant ne voulut prendre la responsabilité de sa mort. Le vieillard fut obligé de se la donner lui-même. Devant la menace d'être plongé jusqu'au cou dans une fosse d'immondices et de voir les femmes de son sérail proménées nues dans la ville, il se frappa de son *koukhri* pour éviter l'ignominie d'un supplice déshonorant et la perte de sa caste pour lui et tous les siens. Son corps fut traîné dans les rues, dépecé et les membres épars abandonnés aux fauves. Un décret exclut sa famille de tous les emplois pour sept générations (1839). Vaine formule, car, après un court passage au pouvoir du Panré vainqueur, les Thapa reviendront s'y installer en maîtres, pour longtemps.

Pour faire diversion, Ran Jang Panré excita le chauvinisme des Népalais que Bhim Sen avait eu tant de peine à contenir, depuis le traité de Segowlie. Des prophéties habilement répandues annoncèrent la fin de la domination anglaise ; on fit de bruyans préparatifs de guerre ; un recensement militaire donna 400 000 hommes en état de porter les armes ; des relations furent nouées avec tous les petits États voisins de l'Angleterre.

Mais l'argent manque toujours et les moyens employés pour s'en procurer discréditent le nouveau ministre. Il feint de restituer à l'État tous les biens qu'il en a reçus et oblige tous les bénéficiaires des donations royales à suivre son exemple. La noblesse s'alarme et, faisant trêve aux luttes intestines, s'assemble en 1842 pour demander au Roi de protéger la vie et les biens de ses sujets. Enfin, l'armée craignant de voir sa solde diminuée se mutine, réclame les razzias dont le Gourkha vivait jadis et menace de descendre sur les Indes.

Pendant la guerre de l'Opium (1840-1842), les Gourkhas, ayant appris que les Anglais étaient en guerre avec la Chine, envoyèrent au Commissaire impérial chinois, résidant au Tibet, un ambassadeur chargé de lui offrir le concours des troupes népalaises contre l'Angleterre dont ils recevaient chaque jour « les marques de mépris. » L'historien chinois, traduit par M. C. Imbault Huart, raconte que le commissaire impérial ne

sachant pas que ce que les Gourkhas appelaient Liti étaient les Anglais répondit : « La Cour de Pékin n'a pas à s'occuper des querelles qui s'élèvent entre de si petits États. » Cependant, la Résidence anglaise de Katmandou fut attaquée. Le gouvernement des Indes, bien que n'ayant pas connu les offres de service faites à la Chine, exigea la démission de Ran Jang. Une révolution de palais et quelques massacres assurèrent, selon la tradition établie, la transmission des pouvoirs des Panré aux Thapa.

Alors émerge du fond de l'histoire d'Orient une des plus curieuses figures de despote asiatique. Voici Jang Bahadour. Il arrive les pieds dans le sang. De trois coups de fusil, devant le Roi et la Reine, il abat son oncle, premier ministre tombé en disgrâce pour n'avoir pas voulu faire périr l'héritier présomptif, selon l'ordre qu'il en avait reçu. Jang refuse à son tour d'exécuter les desseins de la Reine contre le prince héritier, tue à bout portant trois ministres, échappe à un complot en prenant les devans de la tuerie, fait fuir d'épouvante le Roi et la Reine qui se réfugient à Bénarès. Le prince héritier, proclamé roi, confère la grâce opérante du sceau rouge à Jang Bahadour. Il est nommé premier ministre en 1845.

Lassé très jeune de la caserne, bien qu'il eût obtenu de bonne heure un grade élevé, il s'était enfui pour aller visiter les Indes. Ramené au Népal par sa famille, il parcourait le pays en observateur, s'initiait aux coutumes, au langage de toutes les races. C'était un homme d'entreprise. On cite de lui vingt traits d'audace. Un jour, un éléphant furieux jetait l'effroi dans Katmandou; Jang monte sur un toit, se laisse glisser sur le dos de l'animal, l'aveugle avec une étoffe et le maîtrise. Un autre jour, il traversait à cheval une passerelle de deux planches jetée au-dessus d'un ravin au fond duquel coulait un torrent rapide. Arrivé au milieu, le prince héritier, en compagnie duquel il chevauchait, le rappelle. L'appel d'un maniaque sanguinaire valait un ordre. Jang fait faire volte-face à sa monture d'un seul bond, et rejoint la rive. Il pouvait faire à cheval, dit le docteur Gustave Lebon, qui visita le Népal en 1885, peu de temps après sa mort, 165 kilomètres en seize heures. Dans un pays escarpé et sans routes, cela représente une chevauchée invraisemblable « Il coupait une panthère en deux, d'un coup de sabre, et débarrassait lui-même de leur tête, sans phrase inutile,

les seigneurs qui conspiraient contre la sûreté de l'État. Il n'avait plus d'ennemis, les ayant tous tués. »

Jang Bahadour, on le voit, avait appris le maniement des hommes à des jeux qui ne sont pas les plus propres à orner la conscience de scrupules ; aussi fait-il dans son pays grande figure d'homme d'État réaliste. A la vérité, il fut un administrateur habile et un fin politique. Pendant sa longue domination, la richesse s'accrut, et le pays jouit d'une grande prospérité. La nature de son intelligence et son désir de faire bénéficier le Népal de quelques avantages de la civilisation occidentale qu'il avait pu apprécier aux Indes devaient tendre à rapprocher davantage Jang Bahadour de l'Angleterre et l'amener en Europe. Il y vint en 1850. Son voyage fit sensation. La richesse de ses costumes, l'éclat de ses parures orientales, les légendes qui couraient sur son compte le signalaient à l'attention. A Londres, il fut « le lion » de la saison. A Paris, il n'eut pas un moindre succès de curiosité. On lui fit faire au Louvre la promenade officielle des souverains. Le ministre des Affaires étrangères lui fit visite.

De retour dans son pays, Hindou souillé par le contact d'autres peuples, il se rendit à Bénarès en grand appareil pour les cérémonies de purification auxquelles le *Raja Gourou*, directeur spirituel du Roi, vint lui-même présider. Précaution nécessaire, car dix jours après, une conspiration éclatait contre lui, sous prétexte qu'il avait irrémédiablement perdu sa caste. Le parti chauvin voyait en effet d'un mauvais œil et redoutait pour l'intégrité du Népal les innovations et l'esprit de progrès que Jang Bahadour rapportait d'Europe. Averti à temps, il se saisit des coupables ; le Roi voulait les faire tuer ou aveugler, mais le ministre assagi et politique avisé se contenta de remettre les prisonniers au gouvernement de l'Inde qui les garda dans une forteresse pour les soustraire à une peine plus terrible.

Cependant, malgré ses sympathies pour les Anglais, son âme de Gourkha n'avait pas tout à fait oublié les prudents conseils de Prithi Marayan. En 1851, il s'opposa à la prolongation de la route des Indes au Népal.

Après une nouvelle guerre qu'il eut à soutenir contre le Tibet, de 1854 à 1856, et dont la plus appréciable conséquence fut le privilège, pour les Népalais, d'entretenir à Lassa un résident chargé de défendre les intérêts des marchands, Jang Baha-

dour voulut quitter le pouvoir. Il démissionna en faveur de son fils. Le Roi rendit sa charge héréditaire, lui conféra le titre de Maharaja avec tous les droits souverains de vie et de mort sur les sujets des deux provinces qu'il lui octroyait et lui donna le contrôle absolu sur les relations extérieures avec l'Inde et la Chine. L'Angleterre refusa d'accepter cette organisation nouvelle du gouvernement népalais et Jang Bahadour reprit ses fonctions de premier ministre en 1857, au moment de la révolte des Cipayes qui mettait alors l'Angleterre en si grand péril. Il eut l'habileté d'offrir le concours du Népal aux Anglais et conduisit lui-même 12 000 hommes de troupe dans les Indes, ce qui ne l'empêcha pas, plus tard, de donner discrètement asile à Nânâ Saïb. Il maintint son indépendance et, en 1860, l'Angleterre reconnaissante restitua au Népal la partie du Térai voisine de l'ancien royaume d'Aoudh.

Jang Bahadour mourut en 1878, de la fièvre, disent les uns, de la blessure d'un tigre, disent les autres. Quelle que soit la vérité, nous aimons à opter pour la seconde version, afin qu'il reste établi que les hommes doivent mourir comme ils ont vécu. Cependant, le même ministre qui était entré en fonctions avec les méthodes de gouvernement que nous avons exposées, essaya d'introduire dans son pays des mœurs plus douces. Il n'autorisa plus les mutilations qu'en châtimement des fautes les plus graves, réserva la peine de mort à l'expiation du meurtre; il essaya même de restreindre l'usage de la *sati*, suicide rituel des femmes sur le bûcher de leur mari. On peut donc dire que, par l'intermédiaire de ce despote asiatique, un peu de civilisation de l'Occident pénétra au Népal. Après lui, son frère devint premier ministre, en attendant que son fils aîné fût en état d'assumer la charge. Trois ans plus tard, en 1881, le Roi mourut après un long règne sans pouvoir réel, et son petit-fils Prithivi Vira Vikrama Sâh, né en 1873, monta sur le trône. C'est lui que j'aurai le plaisir de voir.

Un nouveau coup de force eut lieu le 22 novembre 1885; les trois neveux de Jang Bahadour, les fils mêmes de Bir Sham Sher, l'héroïque défenseur du Népal contre le Tibet, assassinèrent celui qui détenait le pouvoir et était aussi leur oncle et mirent à mort quelques-uns de leurs cousins, héritiers de la charge tant convoitée; les autres s'enfuirent et disparurent.

Bir Sham Sher s'empara des fonctions de premier ministre;

son frère puîné paraissant vouloir le supplanter, il l'exila en le nommant gouverneur de Palpa; le troisième des frères, Deb Sham Sher, le meurtrier de leur oncle, eut le commandement en chef de l'armée. C'est lui qui a reçu M. Sylvain Lévi et l'a aidé intelligemment de ses meilleurs offices. Par son administration comme par son courage, Bir Sham Sher se révèle digne de son oncle Jang. La ville de Katmandou lui doit une eau potable et saine, résultat de travaux considérables, de grandes écoles, et ces hôpitaux, semblables à de modernes palais, qui ont été à mon arrivée un sujet d'étonnement; dans un Durbar-School (1), on enseigne le sanscrit et l'anglais. C'est lui encore qui a créé « une collection de manuscrits sans rivale pour l'importance et l'antiquité des textes... Les indianistes doivent à sa bienveillance éclairée la première reconnaissance archéologique du Téraï népalais si féconde en découvertes éclatantes. » Ils se plaisent à attester « sa hauteur d'esprit, sa largeur de vues, sa conception nette et précise des questions scientifiques. »

Ce Maharaja mourut de mort subite et naturelle en 1901. Le commandant en chef, Deb Sham Sher, son successeur désigné, n'inspirant pas confiance aux hommes du gouvernement qui étaient pour la plupart de sa famille, ils s'entendirent pour amener le Roi à le déposer en faveur de son plus jeune frère Chander Sham Sher Jang qui, le premier de sa race, parvient au pouvoir les mains nettes de tout sang versé. Les Anglais le considèrent comme un esprit des plus fins et un remarquable administrateur. Il revient d'Angleterre au moment où j'entre au Népal.

A son retour d'Europe, il s'est arrêté au sanctuaire de Rameshwara Rani dans le Nord de l'île de Ceylan, pour y faire les purifications rituelles, tout comme Jang Bahadour à Bénarès. Un grand *Durbar* a été donné dans le palais d'*Hanuman Dhoka* pour fêter son arrivée à Katmandou; on y a lu la lettre de Sa Majesté Britannique au roi Prithivi Vira Vikrama Sâh, le commandant en chef lui a adressé des complimens de bienvenue, puis lui a présenté une cassette d'argent massif, dessinée et exécutée dans le pays. Une grande « parade » va avoir lieu en son honneur, et j'y serai présentée au Roi, Maharaja des Maharajas, Mahadhiraja, le Dhiraj, dit-on communément, et à tous les Maharajas.

(1) École du Gouvernement.

*
* *

Dans le bocage de fleurs où s'abrite la Résidence anglaise, je ne soupçonne encore rien de Katmandou. Mon aimable hôte a voulu que je me repose quelques heures le premier jour et veut m'accompagner dans ma première visite à la « city » indigène. Je dissimule mon impatience et nous partons protocolairement, après le thé, à l'heure exquise et lumineuse, mais toujours trop courte pour le voyageur, et consacrée à la promenade par tous les Anglais des Indes. La grande vallée va m'apparaître de nouveau, dès que nous quitterons la longue route plus ou moins bordée de murailles derrière lesquelles dans de vrais domaines, se cachent, pendant trois ou quatre kilomètres, des palais de Maharajas.

Nous allons vite nous trouver sur les bords du grand étang de la Reine qui m'avait charmée dès l'arrivée. La *Rani Pokri* est une grande pièce d'eau carrée, protégée par une maçonnerie ajourée à hauteur d'appui : elle fut creusée au xvii^e siècle par un roi Newar, Pratapa Malla, qui voulait distraire sa Rani préférée de la perte d'un fils. Une élégante chaussée sur arceaux de pierre mène à un pavillon à colonnes, dans lequel il logea la divinité de sa famille et d'où l'on jouit d'une vue admirable. Quelques jolis édifices et des arbres se mirent dans les eaux. C'est un charmant point de vue, dans le cadre de ces magnifiques montagnes qui forment le fond de tous les tableaux de la vallée.

Tout de suite, nous tournons à droite et nous entrons bientôt dans les rues étroites de la « city » que notre voiture remplit malgré la foule curieuse qui se presse et que les *saïs* ont de la peine à écarter, de chaque côté des chevaux. Partout de vieilles et pittoresques maisons, avec leurs toits surplombans au-dessus de poutres très ouvragées, leur façade souvent ouverte au rez-de-chaussée sur de jolies colonnades, percée de fenêtres variées et merveilleusement sculptées ; partout des bois artistiques qui feraient le bonheur de tous les musées du monde ; et puis, de petites places et des pagodes dont les toits se superposent toujours du plus grand au plus petit ; quelques temples de pierre rappellent un peu la pyramide de certains temples jaïnes ; dans une coupole, au vieux temple de Mahadeva, sur lequel toute une végétation a trouvé vie, apparaît peut-être la seule influence musulmane. Il y aurait 600 temples à Katmandou, 600 à Patan,

250 à Bhatgaon, les deux anciennes capitales, qui l'emportent sur leur rivale par le pittoresque des antiquités où ne se mêlent pas comme ici quelques modernes innovations. Le nombre des temples de la vallée qui a donné son nom au Népal est évalué à deux mille.

Il ne me sera pas permis d'y pénétrer; seuls me seront entr'ouverts quelques *viharas* et les cours au centre desquelles s'élèvent les anciens temples bouddhistes. Le Brahmanisme mure l'ancre de ses dieux que je veux croire plus sombres que vraiment curieux, sauf pour le savant qui espère y recueillir des inscriptions intéressantes. Je me contenterai des « extérieurs; » ils sont jolis de lignes et combien touffus dans le détail, avec ces merveilleuses sculptures sur bois qui ornent les moindres maisons comme les plus grandes pagodes. Celle de Talejou, la déesse mystérieuse particulière au Népal, dépend du Palais-Royal, et le domine tout auprès, sur une éminence de terrain, avec ses trois toits relevés aux angles et ses pointes de cuivre doré que le faite détache sur le ciel parmi les grands arbres. Au-dessous, sur une haute assise en pierre de taille s'étale une inscription de dimensions colossales, composée avec toutes les langues d'Asie et dans laquelle on ne manque pas de vous signaler quelques caractères latins et deux mots français séparés par un mot anglais, attestant les prétentions polyglottes des rois Mallas : *Automne winter Lhivert*. Le Palais-Royal, le *Durbar* de Jang Bahadour, a dans son enceinte une cinquantaine de cours séparées par des portes basses faciles à défendre. Il est construit dans un médiocre style italien, mélange de brique, de pierre et de bois : ce fut, j'imagine, la première note disparate dans Katmandou. Depuis, maintes sculptures newaries ont été empâtées de blanc par les Gourkhas, dans le fâcheux dessein de leur donner un air de pierre.

Ailleurs, les vieux palais des riches seigneurs newars déroulent leurs longues façades; des clochettes, des lampes, les *kádalos* de cuivre, sont suspendues aux toits des maisons aussi bien que des temples; parfois des frises, des objets accrochés sur des temples et sur quelques maisons, paraissent illustrer des histoires licencieuses d'une hardiesse inouïe. Évoquent-elles les amours de Vichnou et des bergères ou de Siva et de ses *Saktis* (1)

(1) Les énergies de Siva.

ou bien leur vertu serait-elle d'écarter la foudre? Personne d'ailleurs ne s'en soucie.

Cette foule qui nous entoure, curieuse, gaie, toujours disposée à se prêter à ce qu'on lui demande, au type un peu rude, n'est pas laide. Si, par politique, les Népalais éloignent les Européens, le joyeux peuple newar, qui se plaît dans les villes, les regarde avec le plus grand plaisir, à titre d'échantillons, et l'étrangère « fait le maximum. » Il est très correct de rester dans sa voiture pour ne pas se commettre de trop près, mais je saurai bien, d'autres jours, frayer mon passage au milieu de tout le bazar (1), malgré les toiles qui forment auvent sur la façade même de certains temples, parmi les marchands accroupis à terre, sur les places et dans les rues. Quand les hommes de police se mêleront d'écarter les gens, il me faudra les empêcher de faire le vide autour de moi.

Le retour, à la nuit tombante, par la curieuse ville que les larges toitures assombrissent, ne manque pas de pittoresque, parmi la multitude des petites lampes allumées sur le sol devant les boutiques, sous les vérandas; les plus modestes ont leur lumignon. Des lueurs incertaines frôlent les choses sur la place, mais frappant par-dessous le visage des marchandes assises à terre, elles les détachent mystérieusement de la pénombre. Parfois, le progrès se révèle à de grosses lampes modernes qui jettent un éclat aveuglant sur les gens et les objets. Au-dessus des portes ou suspendus aux toits, les petits *kādalo* de cuivre, coupes pleines de « ghi, » beurre clarifié qu'on brûle devant les temples, et d'huile de moutarde qu'on brûle devant les maisons, tiennent en respect les mauvais esprits.

Le nom de Katmandou vient, me dit-on, de deux mots sanscrits *kashta* et *mandapa*, qui veulent dire bois et temple. *Se non è vero...* c'est bien la ville aux temples de bois, et l'origine en serait d'ailleurs ancienne, à en croire les traditions qui la font remonter à l'an 723 de notre ère; elle compte 60 000 habitants, dont les deux tiers sont bouddhistes, presque tous Newars, ces artistes du passé que les Gourkhas ont détournés de leurs anciens travaux. Cultivateurs et artisans, ils excellent à tous les arts manuels. Je les reverrai plus tard au Sikkim, pays pauvre où leur nombre, qui va croissant chaque année, apporte mainte-

(1) Marché, quartier marchand.

nant de la richesse. Natures affinées, sculpteurs sur bois au début de leur civilisation et plus tard sur pierre, mais toujours riches de fantaisie, forgerons et orfèvres, ils travaillent remarquablement les métaux et savent les amalgamer savamment en des bronzes exquis pour en faire des cloches et des clochettes aux sons doux ou argentins. Ils adorent la vie de société et s'entassent volontiers dans des étages surpeuplés; ils aiment le chant et la conversation, les goûters sur le bord des ruisseaux, dans l'ombre des antiques monastères, les *viharas* bouddhiques.

Le brahmanisme, en leur imposant les formes de sa société, la division de ses classes, leur a apporté ses innombrables fêtes rituelles, toujours accompagnées de réjouissances et d'offrandes que les brahmanes ne sauraient laisser tomber en désuétude. L'astrologue et les fêtes jouent un rôle prépondérant dans la vie népalaise; les astres règlent la vie du foyer comme celle de l'État et l'horoscope des nouveau-nés calcule pour eux les dates favorables qui régleront leurs jours comme les dates néfastes qui devront tout interrompre. Les fêtes se multiplient et se prolongent de façon encombrante pour un peuple qui voudrait produire.

J'arrive justement au moment de la *Dessera*, pendant laquelle il ne m'eût pas été possible de monter au Népal, car, dix jours durant, personne ne travaillera. Les courses en *dandi* seront interrompues, ce qui gênera un peu mes excursions, et s'il m'arrive d'obtenir quelques bibelots ou bijoux, personne ne s'en dessaisira au cours de la fête, mais seulement lorsqu'on en aura bien joui et que peut-être l'argent manquera. La *Dessera* coïncide avec la récolte du riz transplanté; au premier jour, les brahmanes sèment de l'orge en un « endroit pur et l'arrosent avec l'eau consacrée; » au dixième jour, ils arrachent les jeunes pousses et en petits bouquets les remettent aux fidèles qui les paient en offrandes; c'est alors que dans toute la vallée la moisson commence. Ce premier jour est aussi réservé aux étrennes, à la louée des serviteurs et à la répartition annuelle de tous les emplois, sauf celui du premier ministre qui, depuis Jang Bahadour, constitue un privilège pour sa famille. Le dernier jour, dans une grande réception, le Roi reçoit tous les fonctionnaires, nommés ou maintenus à leur poste, qui sont admis à lui présenter à lui, *Adhiraja* (1), leurs hommages avec leurs offrandes; ils devront

(1) Ce titre de roi se trouve déjà mentionné au VII^e siècle et il est reconnu par l'empereur de Chine.

ensuite les porter également à leurs chefs respectifs. La *Dessera*, la *Dourga-Pouja* des Indes, la fête de la sanguinaire déesse, qui commémore sa victoire sur l'un des plus puissans démons, est aussi une fête militaire qui sera célébrée par une « grande parade » et une hécatombe de buffles, moins fameuse que celle du temps de Jang Bahadour, où neuf mille têtes furent abattues.

Chez les Népalais le jeu est une passion héréditaire, répandue d'ailleurs en Extrême-Orient, mais que l'on prétend enrayer par des mesures restrictives. Il est exceptionnellement autorisé pendant ces dix jours, mais en plein air, publiquement, sous les yeux de tous et mise sur table, ou plus exactement par terre, avant la partie. On cite de terribles histoires de main coupée, jetée comme enjeu. L'adversaire devait tenir le coup ou rendre l'argent. Quelques tolérances de vingt-quatre heures se trouvent encore à l'occasion des plus considérables de ces multiples fêtes qui absorbent une bonne partie de l'existence hindoue.

Au printemps, la *yatra*, la procession de Matsyendra Natha, ouvre l'année religieuse et demande la pluie et le renouveau de toute la nature; l'été a lieu la fête des serpens que la tradition locale rattache à la lutte de *Garouda* et des *Nagas*, et c'est tellement exact qu'en cette chaude saison pluvieuse, le bronze de la statue de *Garouda* que je verrai à Changou Narayan, transpire à l'anniversaire du combat. Un mouchoir dont on l'a essuyé est remis au Roi : trempé dans l'eau, un seul de ses fils suffit, d'après la légende, à guérir de la piqûre des serpens. L'anniversaire de la prise de Katmandou ne saurait être oublié des glorieux Gourkhas; il trouve naturellement sa place au temps de l'*Indra yatra*, puisque Prithi Narayan avait profité de l'orgie nocturne qui précède la procession de la *Kumari* pour pénétrer dans la ville. Tout est prétexte à réjouissance; il y a les fêtes des frères, des parens, des corporations, des chiens, des vaches, des buffles où les quadrupèdes se voient abondamment fleuris dans ce pays des fleurs. A la fête des chiens, le *paria* ne doit pas être insulté dans la rue. Suprême injure! Pour Sarasvati, la déesse de la sagesse et de la science, protectrice de Katmandou, les plumes, *ealams*, les *er* criers, les livres sont mis au repos et parés de fleurs. Contribuer aux fêtes compte dans les devoirs rituels; les Brahmanes en ont toujours leur part et le *Raja-Gourou*, directeur spirituel du Roi, en est le grand juge. Jadis les sacrifices humains y ont joué leur rôle; on raconte que Prithi Na

rayan offrit l'un des derniers au temple de Talejou que j'admira tout à l'heure, mais que la déesse lui en aurait exprimé son mécontentement. Toute fête est accompagnée de ripailles, de processions, de danses et de musique. Celle qui clôt l'année est le *Hóli*, que j'ai vu jadis dans une « city » indigène des Indes où je circulais, seul Européen. C'est un peu notre mi-carême; les gens se jetaient des confetti et surtout une poudre rouge qui s'attachait aux draperies blanches; il paraît même que les étoffes qui ne peuvent être détachées appartiennent de droit aux blanchisseurs, les *dhobis*.

Tout est nouveau pour moi dans ce pays qui n'est plus l'Inde et qui n'est pas encore la Chine. L'art et les coutumes m'intéressent au plus haut point. Pour les comprendre et les expliquer, il me faut pénétrer d'abord le sens des conceptions religieuses; mais la tâche est pleine de difficultés. Ainsi, chacun désigne les temples sous un nom qui varie selon la dévotion ou le dialecte, car les dieux sont légion, leur généalogie compliquée et les emblèmes innombrables. Comment démêler alors la signification des choses et saisir le rapport qu'elles ont avec la vie et les mœurs? Cependant, comme le temps m'est mesuré, j'accable de questions mon hôte et les personnes qui l'entourent. Chaque jour, je dresse une liste de problèmes dont la solution importe à mon besoin de savoir; le colonel la remet au capitaine népalais attaché à la Résidence, qui est l'intermédiaire obligé de toutes les communications et commissions. Cette fonction de surveillance est l'apanage de sa famille depuis plusieurs générations. Mon questionnaire est transmis aux *pandits* qui forment la classe des lettrés, et le soir ou le lendemain les réponses me sont rendues. Quand elles seront vagues ou que je les soupçonnerai inexactes, je m'efforcerai de les préciser ou rectifier par la vision directe et l'examen détaillé des sites et des monumens.

ISABELLE MASSIEU.

LES DROITS DE SUCCESSION

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

I

Personne ne nie l'importance des questions financières chez les nations modernes ; mais, tout en reconnaissant la place qu'elles doivent tenir dans leurs préoccupations, les hommes, entraînés par le courant de la vie, le labeur quotidien et le souci de leurs intérêts immédiats, ne prennent souvent pas la peine de réfléchir aux conséquences des lois nouvelles, ni de mesurer l'étendue des répercussions qu'elles auront sur l'existence des individus et l'organisation de la société. Et cependant la hâte et l'imprudence des législateurs, sans cesse occupés à remanier l'arsenal des réglemens fiscaux et à chercher partout des ressources pour remplir le tonneau des Danaïdes qui s'appelle le budget, nous ménagent de telles surprises et aboutissent à des votes si périlleux, que les plus indifférens doivent finir par ouvrir les yeux. Parmi les innovations qui, depuis un petit nombre d'années, modifient le programme de nos impôts ou plutôt y ajoutent sans cesse d'autres fardeaux, il n'en est pas de plus grave que la transformation et l'élévation des droits de succession, qui prennent une place de plus en plus grande dans les législations contemporaines ; simples taxes fiscales à l'origine, ils tendent à devenir un instrument de destruction de la propriété individuelle et de péréquation de la richesse, ou plutôt, ce qui n'est pas la même chose, d'absorption des fortunes particulières par le Trésor public. Il y a là un retour au droit féodal, qui devait être le phénomène le plus inattendu

dans nos démocraties modernes, mais qui n'en apparaît pas moins dans les audacieuses théories de certains prétendus réformateurs. D'après eux, l'État posséderait un droit éminent sur la fortune des citoyens, absolument comme le seigneur de jadis, maître des terres, concédait la jouissance de certaines d'entre elles à ses vassaux, ou encore comme un monarque absolu, un tsar de Russie ou un padishah des Ottomans, se croyait et était en réalité naguère l'arbitre des biens de ses sujets autant que de leur vie.

Une des circonstances fameuses où cette idée s'affirma a été l'exposé du plan financier de sir William Harcourt dans son *budget speech* de 1894. Proposant aux Communes le remaniement de la législation fiscale anglaise en ce qui concerne les successions, le chancelier de l'Échiquier ne craignit pas de déclarer que, selon lui, lorsqu'un homme meurt, c'est l'État qui se saisit de ses biens et que ce n'est que par son bon plaisir que les héritiers les recueillent. C'est exactement le contraire de la théorie qui est à la base du droit de nos sociétés, et d'après laquelle le mort saisit le vif, c'est-à-dire que celui qui est appelé à succéder se trouve, à l'instant même du décès, investi de la propriété des biens du défunt, en vertu de la loi.

Le dogme collectiviste ne permet à l'homme de jouir des fruits de son travail que de son vivant; il ne lui reconnaît pas la faculté de disposer de ce qu'il a acquis; il prétend subordonner le droit civil à l'arbitraire fiscal. C'est ainsi que, d'après un projet soumis à la Chambre des députés dont le mandat vient d'expirer, dans tous les cas où une succession ouverte en France et régie par la loi française comprendrait des fonds publics, actions, obligations, parts d'intérêt, créances et généralement des valeurs mobilières déposées ou existant à l'étranger, les héritiers, donataires et légataires ne pourraient se faire remettre lesdites valeurs qu'après avoir obtenu un envoi en possession spécial : ils perdraient toute vocation héréditaire et tout droit aux donations et legs portant sur ces mêmes valeurs, s'ils n'avaient pas fait leur déclaration dans les délais fixés. Faute par eux d'avoir accompli ces formalités en temps utile, l'envoi en possession serait prononcé au profit d'un autre successible, qui les aurait dénoncés au fisc et qui serait censé avoir succédé seul et immédiatement au défunt pour tous les biens et valeurs spécifiés dans l'exploit de mise en demeure signifié par le dé-

nonciateur. Telles sont les dispositions que suggérait à l'ancienne Chambre la commission chargée d'examiner le projet de loi tendant à réprimer les fraudes en matière de succession. Leur adoption bouleverserait notre code en faisant dépendre la vocation héréditaire de l'accomplissement de formalités préalables.

Mais si les dernières armes forgées dans l'arsenal législatif ne sont pas encore toutes en service, il n'en est pas moins nécessaire de montrer avec quelle rapidité, chez certaines nations modernes, les impôts sur les successions ont été augmentés. C'est un phénomène nouveau que l'importance prise dans les recettes budgétaires par cette catégorie de taxes; c'est depuis peu d'années que les taux en ont été élevés d'une façon souvent extravagante. Chaque fois qu'un déficit apparaît, ou que notre Parlement veut trouver des ressources pour une dépense nouvelle, il tourne ses regards vers cet objet qu'il croit taillable et corvéable à merci. Avec le principe de la progression qui lui a été appliqué, il est impossible de prédire où l'on s'arrêtera.

Les quelques exemples que nous avons choisis sont empruntés à deux catégories de pays : tout d'abord ceux qui, comme le nôtre, ont établi des droits successoraux extrêmement élevés et leur demandent une part notable de leurs ressources budgétaires : cette liste comprend avant tout la France et l'Angleterre, le Japon et, à un degré bien moindre, l'Italie. Puis nous citerons des nations qui, comme l'Allemagne, ont apporté, malgré les charges croissantes de budgets démesurément enflés par les dépenses militaires, une modération extrême dans le régime de taxation des héritages et qui ont même complètement exempté les plus intéressans de tous, ceux des enfans et des époux. La Belgique se range à peu près dans la même catégorie, ainsi que les États-Unis d'Amérique.

II

Les questions de droits de succession ne sont pas nouvelles. Comme bien d'autres, elles ont passé par des phases diverses, au cours desquelles il s'est opéré des mouvemens dans les deux sens. L'empereur Auguste, à Rome, établit la *vicesima hereditatum*, le prélèvement du vingtième des héritages c'est-à-dire l'impôt de 5 pour 100, au sujet duquel Pline écrivait : *Tributum tolerabile et facile heredibus duntaxat extraneis, domesticis*

grave : « Cet impôt est tolérable pour les héritiers étrangers, mais lourd pour ceux qui sont de la famille, » et il ajoutait : *Manifestum erat quanto cum dolore laturi, seu potius non laturi homines essent distringi aliquid et abradi bonis quæ sanguine, gentilitate, sacrorum denique societate meruissent : quæque nunquam ut aliena et speranda, sed ut sua semperque possessa, ac deinceps proximo cuique transmittenda cepissent.* « Il était clair que c'est avec douleur que des hommes supporteraient ou plutôt ne supporteraient pas qu'on leur enlevât et arrachât quelque chose des biens qui leur revenaient en vertu de parentés, d'alliances, du culte auquel ils étaient associés : ils ne les ont jamais considérés comme une chose étrangère, objet de leur espérance, mais comme une propriété leur ayant toujours appartenu et destinée à être ensuite transmise par eux au plus proche parent. » C'était là, comme l'observe très justement M. Paul Leroy-Beaulieu (1) qui rappelle cet éloquent passage, la doctrine de la « saisine, » c'est-à-dire de la possession immédiate et directe par l'héritier, sans intervention de la loi, ou plutôt en vertu même de cette loi qui reconnaît aux membres de la famille une sorte de co-propriété antérieure à la mort du *de cuius*.

La Rome impériale vit se modifier l'ancien esprit de famille républicain : les fortunes de quelque importance y devinrent peu à peu un objet de convoitise de la part de l'État. Lorsque celui-ci se personnifiait dans un Empereur, certains particuliers croyaient s'assurer durant leur vie la paisible jouissance de leur richesse en faisant de César leur héritier.

En France, pendant tout le cours du XIX^e siècle, les droits de succession sont restés à des taux modérés. Même en 1815, en 1871, après nos revers, le législateur n'a pas considéré qu'il pût s'écarter sensiblement, au moins en ligne directe, du taux de 1 pour 100, de ce qu'on appelait sous l'ancienne monarchie le centième denier. La loi du 22 frimaire an VII, fondamentale en la matière, établissait les droits suivans : en ligne directe, pour les biens meubles 0,25 pour 100, pour les immeubles 1 pour 100 ; entre époux, pour les meubles 0,62 1/2 pour 100, pour les immeubles 2 1/2 pour 100 ; entre collatéraux, pour les meubles 1,25 pour 100, pour les immeubles 5 pour 100. La loi du 28 avril 1816 éleva quelque peu le tarif, sans toutefois le

(1) *Économiste français*, du 3 juillet 1909.

modifier en ce qui concerne les descendants et ascendants en ligne directe : entre époux, les biens meubles furent taxés à 1 1/2 pour 100, les immeubles à 3 pour 100 ; entre collatéraux, les meubles à 2 1/2 pour 100, les immeubles à 5 pour 100 ; entre personnes non parentes, les meubles à 3 1/2 pour 100, les immeubles à 7 pour 100. La loi du 21 avril 1832, qui fit un nouveau pas dans la voie de l'élevation des droits, n'innovait ni en matière de successions en ligne directe, ni en matière de successions entre époux : entre frères et sœurs, oncles et tantes, neveux et nièces, les meubles furent désormais taxés à 3 pour 100, les immeubles à 6 1/2 pour 100 ; entre grands-oncles et grand-tantes, petits-neveux et petites-nièces, cousins germains, les meubles à 4 pour 100, les immeubles à 7 pour 100 ; entre parens au delà du 4^e degré et jusqu'au 12^e, les meubles à 5 pour 100, les immeubles à 8 pour 100 ; entre personnes non parentes, les meubles à 6 pour 100, les immeubles à 9 pour 100.

Pendant toute la première moitié du XIX^e siècle, on voit que les biens meubles étaient beaucoup moins frappés que les immeubles, qui, au début, supportaient des charges quadruples et qui, jusqu'en 1850, furent toujours plus lourdement taxés que les meubles. Cette distinction fut supprimée par la loi du 22 mai 1850, qui établit l'égalité entre les deux catégories, et vint fort à propos augmenter les ressources du Trésor, à une époque où la fortune mobilière commençait à se développer à une allure rapide et où les titres de rente, de chemins de fer et autres valeurs industrielles entraient en quantités croissantes dans les portefeuilles des capitalistes.

En 1871, malgré l'énormité des sacrifices que la France dut s'imposer, elle ne toucha pas à cette partie de la législation fiscale, et, parmi les innombrables impôts votés par l'Assemblée nationale, on n'en trouve point qui augmentent les taxes de succession. C'est une preuve à ajouter à beaucoup d'autres de la sagesse de cette assemblée, qui se distingua, en des heures difficiles, par son patriotisme éclairé. Il faut arriver au début du XX^e siècle pour assister tout d'un coup à une modification profonde, qui nous fut du reste suggérée par l'Angleterre. C'est de la refonte des droits de succession par sir William Harcourt, en 1894, que s'inspira la loi du 23 février 1901, qui introduisit chez nous pour la première fois une taxe successorale progressive. La progression ne correspondait plus seulement à l'éloi-

gnement des degrés de parenté, mais à l'importance de la part recueillie par chaque héritier. Les héritages étaient divisés en huit classes, et les taux des trois dernières, c'est-à-dire des parts supérieures à 250 000 francs, étaient portés à peu près au double de ce qu'ils étaient antérieurement. Cette réforme considérable était accompagnée d'une autre que l'on réclamait depuis longtemps, la déduction du passif et la réduction des droits imposés à l'usufruitier et au nu propriétaire, de façon que la réunion des deux ne correspondit qu'au droit sur la pleine propriété. Toutefois, le calcul du passif se fait encore d'une façon incomplète et demanderait à être assis sur des bases plus équitables.

La loi de 1901 établit des tarifs qui allaient en ligne directe de 1 à 2 1/2 pour 100, entre époux de 3 3/4 à 7 pour 100, entre frères et sœurs de 8 1/2 à 12 pour 100, entre oncles et neveux de 10 à 13 1/2, entre grands-oncles et petits-neveux et entre cousins germains de 12 à 15 1/2, entre parens au 5^e et 6^e degré de 14 à 17 1/2 et au delà jusqu'à 18 1/2 pour 100.

Le virus de la progression une fois introduit dans cette partie de notre législation, il était évident qu'elle ne s'en tiendrait pas là. Dès l'année suivante, le ministre des Finances créa de nouveaux échelons pour les héritages supérieurs au million. La loi du 30 mars 1902 augmentait le maximum des droits de 3 à 5 pour 100 en ligne directe, de 7 à 9 entre époux, de 12 à 14 entre frères et sœurs, de 13 1/2 à 15 1/2 entre oncles et neveux, de 15 1/2 à 17 1/2 entre grands-oncles et petits-neveux et entre cousins germains, de 17 1/2 à 19 1/2 entre parens au 5^e et au 6^e degré, de 18 1/2 à 20 1/2 entre parens au delà du 6^e degré et entre personnes non parentes.

Huit années s'écoulèrent, au cours desquelles il fut maintes fois question de donner, suivant l'expression qui a fait fortune, un autre tour de vis. En 1910, M. Cochery, après avoir vu plusieurs de ses projets d'augmentation d'impôts écartés par la Chambre, n'hésita pas à remanier, pour la troisième fois en moins d'une décade, l'échelle des droits successoraux : les majorations de droits qu'il proposa s'élevaient dans certains cas à plus de 40 pour 100. Il introduisit dans la loi des distinctions entre successions en ligne directe aux premier, second et troisième degrés. La Chambre vota le tout et créa ainsi 100 millions d'impôts nouveaux. Les droits en ligne directe vont maintenant jusqu'à 7 1/2, entre époux jusqu'à 12 1/4, entre frères et sœurs

jusqu'à 18 1/4, entre parens au delà du quatrième degré jusqu'à 29 pour 100. Comme ces 100 millions ne servent qu'à couvrir une partie du déficit, et qu'on nous annonce que les successions devront suffire aux dépenses des retraites ouvrières et paysannes, on peut entrevoir l'époque où l'État prétendra confisquer les deux tiers de certaines d'entre elles. Et cet article de la loi de finances, bâclée à la fin d'une session, alors que quatre douzièmes provisoires avaient déjà été votés, alors que les bancs du Palais-Bourbon étaient vides et que la plupart des députés étaient retournés dans leur circonscription pour y mener leur campagne électorale, a passé sans soulever plus d'objections que s'il se fût agi d'autoriser une petite commune à emprunter quelques milliers de francs. M. Jules Roche, dans un de ses brillans articles où il éclaire la route sur laquelle on nous entraîne et nous montre avec quelle légèreté on décide les plus graves questions, a pu dire avec raison qu'en trente ans de vie parlementaire il n'avait jamais assisté à un spectacle pareil. Quelle est l'assemblée où le dépôt d'un tel projet n'eût pas provoqué une discussion approfondie et où les orateurs n'auraient pas essayé de dépeindre à leurs collègues les conséquences qui en résulteront, les répercussions qu'exerceront sur la vie de la nation, sur la formation de l'épargne, on pourrait dire sur la moralité publique, des tarifs aussi exorbitans ?

Mesurons le chemin parcouru depuis le commencement du siècle. Avant 1901, le droit en ligne directe était uniformément de 1 1/4 pour 100; il s'élève aujourd'hui jusqu'à 7 1/2 pour 100, c'est-à-dire qu'il est sextuplé. Entre époux, il peut s'élever jusqu'à 12 1/4 pour 100, il est donc quadruplé; entre frères et sœurs, à 18 1/4 : il est triplé; entre oncles et tantes, neveux et nièces, à 23 pour 100 : il est quadruplé; entre grands-oncles, grand'tantes, petits-neveux et petites-nièces et cousins germains, à 26 pour 100 : il est également presque quadruplé; entre parens au delà du quatrième degré ou étrangers, à 29 pour 100 : il est plus que triplé. Malgré l'énormité de ce dernier tarif, qui, si l'on tient compte des frais de toute nature qu'entraîne la liquidation d'une succession, arrive à dévorer le tiers de l'héritage, l'aggravation des charges a été proportionnellement plus forte encore pour la ligne directe que pour les étrangers. Le tarif progressif n'avait pas jusqu'ici accru dans une proportion très considérable le produit de l'impôt, qui était de 199 millions

en 1899, 218 millions en 1902, 233 en 1903, 247 en 1907. Si les prévisions actuelles se réalisent, il devra produire environ 350 millions.

On s'explique que cette énorme augmentation du tarif ait donné des résultats relativement médiocres, en considérant la répartition des fortunes dans notre pays. Cet examen démontre que l'impôt progressif a moins de raison d'être en France que partout ailleurs ; ce n'est pas chez nous que les taux excessifs appliqués aux patrimoines dépassant la moyenne sont de nature à beaucoup enrichir le fisc. Les successions inférieures à 100 000 francs représentent en effet plus de 40 pour 100 de la masse, celles de 100 000 à 250 000, 16 pour 100, celles de 250 000 à 500 000, 11 pour 100 ; de sorte qu'à la hauteur du demi-million, on a déjà plus des deux tiers du total : si on va jusqu'au million, on est à 77 1/2 pour 100 de l'ensemble, dont les successions supérieures à 1 million ne forment que 22 1/2 pour 100. Celles de 1 à 2 millions représentent 10 pour 100, celles de 2 à 5 millions, 7 pour 100, et ce qui dépasse 5 millions ne forme que 5 1/2 pour 100 du total. En outre, ces grosses successions, ne l'oublions pas, se morcellent vite, d'autant plus qu'il existe actuellement chez les familles de la haute bourgeoisie une tendance à la fécondité qui contraste heureusement avec la diminution générale de la natalité. Les parts héréditaires de plus de 1 million de francs ne représentent guère en valeur qu'un dixième de la masse successorale : le morcellement de la richesse est régulier en France.

D'autre part, le total de l'annuité successorale, c'est-à-dire des sommes transmises chaque année par succession et donation, n'augmente pas : il était de 6 930 millions en 1871-1875 ; il n'est plus que de 6 887 millions en 1904-1907. Dans ces chiffres sont comprises les donations entre vifs, qui oscillent autour d'un milliard par an. Il est vrai que la déduction des dettes est intervenue depuis le commencement du xx^e siècle ; mais, en revanche, la baisse du revenu de beaucoup de placemens fait qu'un même capital ne correspond plus à la même rente, en sorte que, si on pouvait comparer les revenus, on constaterait peut-être une diminution encore plus forte. L'impression qui ressort de ces chiffres est la quasi stagnation, depuis vingt ans, de la valeur de la dévolution annuelle des biens. L'analyse de cette statistique nous apprend que les donations sont, pour la majeure

partie, faites en ligne directe, presque toujours en vue de l'établissement des enfans qui se marient : elles comprennent 63 pour 100 de biens meubles, 37 pour 100 d'immeubles. Dans les successions, la proportion de ceux-ci est de 45 pour 100 et celle des meubles de 55 pour 100. Deux tiers des successions vont à la ligne directe, un dixième aux conjoints, un cinquième à des collatéraux, un vingtième à des étrangers.

La généralité des déclarations peut être considérée comme sincère : si, dans les très petites successions, il arrive que des valeurs mobilières soient transmises sans déclaration, l'habitude qu'ont les particuliers aisés de confier leurs titres à la garde des établissemens de crédit et des banquiers fait que la liste de ces valeurs est communiquée automatiquement au fisc par les dépositaires, à qui la loi impose cette obligation sous des peines rigoureuses. Les inscriptions nominatives ne peuvent être transférées sans que les droits aient été préalablement acquittés. Dès qu'intervient un acte de partage, toutes les valeurs, aussi bien celles qui sont en France que celles qui sont déposées à l'étranger, doivent être déclarées et ensuite timbrées. Les évasions sont donc bien plus rares qu'on ne le croit. D'autre part, en multipliant par 20 la valeur locative ou le loyer des constructions, et par 25 celle des terres, sans déduction des impôts, des frais d'entretien et d'assurance, le fisc arrive à des évaluations très exagérées : la majoration moyenne est d'au moins 15 pour 100. Les immeubles entrant pour 2 1/2 milliards de francs dans les successions, l'impôt est prélevé à tort sur un capital de 375 millions, certainement supérieur à celui de l'évasion des valeurs mobilières. Il vaudrait beaucoup mieux que celle-ci fût évitée dans tous les cas et que les immeubles fussent correctement évalués ; mais, au point de vue des recettes budgétaires, ces deux réformes, si elles pouvaient être opérées simultanément, n'apporteraient aucun contingent nouveau.

Il est intéressant de rapprocher le chiffre des successions en France et en Angleterre : mais, comme chez nos voisins celles qui sont inférieures à 2 500 francs restent exemptes de tous droits, les termes de comparaison sont modifiés. De 1904 à 1906, l'annuité successorale moyenne de la Grande-Bretagne a été de 6 732 millions. Si on déduit de la nôtre (actif net, 5 460 millions en 1907) les successions inférieures à 2 500 francs, qui représentent environ 280 millions, notre total se trouve ra-

mené à 5 180 millions. Les Anglais nous dépasseraient alors de 23 pour 100. Mais les donations sont bien moins importantes que chez nous en Angleterre, où la constitution de dots aux enfans est beaucoup plus rare; elles ne représentent sans doute pas plus de la moitié de notre milliard. Dans ces conditions, l'écart tombe à 17 pour 100, et, comme la population du Royaume-Uni dépasse la nôtre de 13 pour 100, la différence de l'annuité de dévolution devient insignifiante. On sait avec quelle sévérité l'impôt successoral est perçu en Angleterre : il y a là une preuve indirecte de la correction du contribuable français.

L'application en France de la loi d'avril 1910 aura pour résultat d'opérer un prélèvement moyen de 6 pour 100 sur le capital transmis : 6 pour 100, c'est-à-dire deux années de revenu, puisque 3 pour 100 est le taux de notre rente, de beaucoup de nos grandes valeurs de placement, du rendement net de la terre, qui, dans beaucoup de cas, ne rapporte même pas cela à son propriétaire. Or les économistes s'accordent à penser qu'il est déraisonnable de saisir plus d'une année de revenu : on voit combien la mesure est déjà dépassée.

Nous examinerons maintenant le pays qui a été l'initiateur de toute cette législation moderne sur les successions, c'est-à-dire l'Angleterre. Ici nous remonterons beaucoup moins loin qu'en France et nous n'irons pas au delà de 1894. Antérieurement à cette date, il existait cinq droits divers, qui présentaient la complication chère à nos voisins, et dont l'effet général était de favoriser la propriété immobilière par rapport à la fortune mobilière. C'était une organisation inverse de celle qui a régné longtemps en France, où nous avons vu que, pendant un demi-siècle, les meubles étaient infiniment moins taxés que les biens fonds. L'influence autrefois dominante de l'aristocratie terrienne dans la conduite des affaires britanniques s'était fait sentir là comme en beaucoup d'autres points de la législation.

Lorsqu'en 1894 sir William Harcourt, chancelier de l'Échiquier, opéra la réforme, dont l'un des buts était de rétablir l'égalité entre la propriété mobilière et la propriété immobilière, il prononça une phrase restée célèbre : « Le principe directeur est que sur toute dévolution de propriété l'État doit prélever sa part avant tout héritier, avant tout bénéficiaire. La raison d'être de ce principe est simple. Le titre que l'État possède sur la propriété accumulée du défunt est antérieur à tout autre. La

nature en effet n'a donné à l'homme aucun pouvoir sur ses biens terrestres au delà du terme de la vie. Le droit d'un mort à disposer de ses biens ne dérive que de la loi, et l'État a la faculté de stipuler les conditions et les réserves sous lesquelles ce droit peut être exercé. »

Cette affirmation nous paraît une des plus dangereuses qui se puissent énoncer : elle est à la fois contraire à la vérité philosophique, puisque c'est le travail de l'individu qui crée la valeur, dont par conséquent les fruits doivent lui appartenir, et destructive de l'ordre social : retirer à l'homme le droit de disposer de ce qu'il a acquis, c'est enlever à son énergie un de ses mobiles les plus puissans. Que l'État, en échange de la protection qu'il donne à chacun, dans sa personne et dans ses biens, réclame des contributions, rien de plus juste ; mais ce droit de percevoir l'impôt est à mille lieues du droit de propriété : est-ce l'État ou l'individu qui cultive les champs, construit et exploite les manufactures, s'impose des privations pour économiser une partie de son salaire ou de son gain et arrive à reconstituer un capital ? L'État est un mauvais administrateur, un prodigue, précisément parce qu'il n'est pas stimulé, comme le sont les hommes, par le désir de gagner son pain et celui des siens et d'accumuler des réserves pour son propre avenir et celui d'une famille.

Quelque erronés que fussent les principes sur lesquels il prétendait s'appuyer, sir William Harcourt fit voter un droit général, dit *estate duty*, qui frappe la valeur en capital de toute propriété réelle ou personnelle, immobilière ou mobilière, substituée ou non substituée, transmise à titre de mutation par décès, les successions inférieures à 100 livres (2500 francs) étant exemptes. Le tarif était entre 100 à 500 livres sterling, de 1 pour 100, entre 500 à 1 000, de 2 pour 100, entre 1 000 à 10 000, de 3 pour 100 ; entre 10 000 à 25 000, de 4 pour 100 ; entre 25 000 à 50 000, de 4 1/2 pour 100 ; puis par échelons jusqu'à 1 million, 7 1/2 pour 100 ; au delà de 1 million, 8 pour 100. Le second groupe de droits, *legacy and succession duties*, frappe la part de biens transmise à chaque héritier et varie suivant le degré de parenté. Les taux de 1894 ont déjà été augmentés à deux reprises, une première fois par le chef du Cabinet actuel M. Asquith, lorsqu'il était chancelier de l'Échiquier. La loi de finances de 1907 votée le 22 juin modifia l'*estate duty* pour les

héritages supérieurs à 150 000 livres sterling (3750 000 francs) en établissant l'échelle suivante : de 150 000 à 250 000, 7 pour 100 ; de 250 000 à 500 000, 8 pour 100 ; de 500 000 à 750 000, 9 pour 100 ; de 750 000 à 1 million, 10 pour 100 ; de 1 million à 1 million 1/2 de livres, 10 pour 100 sur le premier million, 11 pour 100 sur le surplus ; de 1 million 1/2 à 2 millions : 10 pour 100 sur le premier million, 12 pour 100 sur le surplus ; de 2 millions à 2 millions 1/2, 10 pour 100 sur le premier million, 13 pour 100 sur le surplus ; de 2 1/2 à 3 millions, 10 pour 100 sur le premier million, 14 pour 100 sur le surplus ; au delà de 3 millions de livres (c'est-à-dire 75 millions de francs), 10 pour 100 sur le premier million et 15 pour 100 sur le surplus. Il est bon de rappeler que M. Asquith donnait comme motif de cette élévation de droits la diminution qu'il fit voter en même temps de l'impôt sur le revenu pour les produits du travail inférieurs à 50 000 francs par an.

Moins de deux ans après ce remaniement, une nouvelle étape a été franchie par le successeur à l'Échiquier de M. Asquith, le célèbre M. Lloyd George, dont le budget, après avoir été discuté pendant près d'une demi-année par les Communes, a été une première fois rejeté par les Lords en novembre 1909, puis voté par eux le 29 avril 1910. Le maximum de l'*estate duty* de 15 pour 100 n'a pas été augmenté, mais les taux ont été relevés dans les échelons intermédiaires : les droits sont établis comme suit pour les successions supérieures à 5 000 livres (125 000 francs) : de 5 000 à 10 000 £, 4 pour 100 ; de 10 000 à 20 000, 5 pour 100 ; de 20 000 à 40 000, 6 pour 100 ; de 40 000 à 70 000, 7 pour 100 ; de 70 000 à 100 000, 8 pour 100 ; de 100 000 à 150 000, 9 pour 100 ; de 150 000 à 200 000, 10 pour 100 ; de 200 000 à 400 000, 11 pour 100 ; de 400 000 à 600 000, 12 pour 100 ; de 600 000 à 800 000, 13 pour 100 ; de 800 000 à 1 million de livres sterling, 14 pour 100 ; au delà, 15 pour 100. Les droits d'héritage (*legacy and succession*) sont élevés de 3 à 5 pour 100 pour les frères et sœurs. Pour les parentés plus éloignées et les étrangers, ils varient de 5 à 10 pour 100 ; l'exemption du droit de 1 pour 100 accordée aux descendants en ligne directe et aux époux est supprimée. Pour l'exercice 1910-11 (c'est-à-dire l'année financière qui va du 1^{er} avril 1910 au 31 mars 1911), le produit des droits successoraux est évalué à 22 millions de livres, soit 550 millions de francs.

La répartition de la fortune étant tout autre en Angleterre qu'en France, les charges se divisent d'une façon très différente de ce qu'elles sont chez nous. Ainsi, sur un total de 18 millions de livres payées l'an dernier, 8 millions l'ont été par 67 000 contribuables imposés à un taux de 5 pour 100 et moins, tandis que 10 millions ont été versés par 443 contribuables taxés aux environs de 10 pour 100. Le capital de ces 443 successions était de 94 millions de livres, soit 2 370 millions de francs, tandis que celui des 67 000 autres était de 181 millions de livres, soit 4 530 millions de francs. Si l'on se reporte à la décomposition des fortunes françaises que nous avons indiquée plus haut, on voit que l'ensemble de celles qui sont supérieures à 5 millions de francs ne représente guère qu'un vingtième du total, tandis qu'en Angleterre 443 fortunes s'élevant en moyenne à 5 millions et un tiers de francs, représentaient plus du tiers de l'annuité successorale. Certains héritages, en dépit de ces tarifs élevés, sont beaucoup moins frappés en Angleterre qu'en France : ainsi une succession de 500 000 francs recueillie par un neveu paie 5 pour 100 d'*estate duty* et 5 pour 100 de *succession duty*; en France, 18 pour 100.

Nous citerons maintenant l'exemple du Japon, qui a emprunté à l'Europe la plupart de ses innovations fiscales et qui a déjà été loin dans le domaine qui nous occupe. La loi n'y distingue pas de nombreux degrés de parenté. Elle s'occupe surtout de savoir si l'héritier recueille uniquement les biens du défunt ou s'il reçoit aussi la charge de la maison, de l'entretien du culte des ancêtres. Dans ce dernier cas, les droits sont plus faibles. Le descendant qui est aussi héritier de la maison paie 4 pour 100 au-dessus de 70 000 yen (170 000 francs); au-dessus de 100 000 (258 000 francs), 1½ pour 100 de plus pour chaque 50 000 jusqu'à 1 million, soit, pour 1 million, 14 pour 100; lorsqu'il est seulement l'héritier des biens et propriétés, le taux s'élève jusqu'à 15 pour 100. La loi exempte de tout droit la succession de celui qui est tombé sur le champ de bataille ou à la suite de blessures reçues ou de maladies contractées au cours d'une campagne. D'autre part, toute succession rouverte au bout de trois ans, est exonérée des droits jusqu'à concurrence des droits payés par la succession antérieure; de moitié, si la succession se rouvre dans les cinq ans.

Ce qui est frappant, c'est le peu d'écart entre les droits payés

par les descendans et par les autres parens. Ceci s'explique par un des traits distinctifs de la législation successorale japonaise, qui voit avant tout dans l'héritier le nouveau chef de famille chargé de conserver le culte et les souvenirs des ancêtres. Le fait de n'avoir pas d'enfans est considéré comme un malheur et rend l'adoption très fréquente. L'adopté reste alors héritier des biens dans sa famille naturelle et, succédant à « un chef de maison » par suite de l'adoption, hérite des documens de la lignée, des tombeaux, des objets de fête, tels que l'*ihaï*, symbole de l'âme des aïeux. Il est également chargé de venir en aide aux membres de la famille nécessiteux. Dès lors, il est logique de ne pas le considérer comme un étranger à qui survient un accroissement de fortune inattendu que le fisc cherche à amputer dans la plus large mesure possible. Cette préoccupation est tellement celle du législateur japonais qu'il exempté de tout droit la « succession à la maison » quand elle est inférieure à 4 000 yen ; tandis que l'exemption des droits pour la simple succession aux biens ne s'étend qu'aux héritages inférieurs à 500 yen.

D'ailleurs, cette législation ne remonte qu'à 1905 et n'a été créée que pour subvenir aux besoins de la guerre. Une fois les dettes amorties, il est possible que les droits soient réduits. De toute manière, on voit combien l'idée de la famille et de la nécessité de la perpétuer est présente à l'esprit des Japonais. Nous ajouterons qu'une nation qui a su réduire son budget de 1909 à un chiffre inférieur de près de 100 millions de yen (258 millions de francs) à celui de 1908, qui amortit avec persévérance sa dette publique, pour le remboursement de laquelle elle inscrit un crédit annuel d'au moins 50 millions de yen, et qui annonce sa ferme intention de faire disparaître en trente ans tout le fardeau que lui a légué la dernière guerre, a le droit plus qu'une autre d'édicter une législation sévère en matière fiscale. C'est à l'énergie d'un soldat, du maréchal Katsura, ancien ministre de la Guerre, aujourd'hui ministre des Finances et président du Conseil, que la double tâche de réaliser des économies sur les dépenses militaires et de faire rapidement disparaître la dette, a été confiée. Si en France les taxes nouvelles servaient à commencer l'amortissement de notre monstrueuse dette, nous serions peut-être moins sévères dans nos critiques : nous n'avons malheureusement pas cette consolation.

Nos voisins d'Italie ont du moins celle de voir, depuis de

longues années, leurs budgets se solder en excédent, et, n'était le souci de leurs chemins de fer d'État, ils n'auraient vraisemblablement pas eu besoin de recourir aux augmentations de taxes successorales édictées par la loi de 1903. D'ailleurs les taux des droits de succession et de donation en ligne directe et entre époux sont encore inférieurs aux nôtres de près de moitié, puisque le maximum en est de 3,60 pour 100 pour les ascendans et descendans et de 6,60 pour 100 entre conjoints. Les autres taux maximum sont de 10 pour 100 entre frères et sœurs, 13 entre oncles et neveux, 15 entre grands-oncles et petits-neveux, 18 entre parens jusqu'au 6^e degré, enfin 22 pour 100 au delà. Les legs faits à des institutions de bienfaisance ne paient jamais plus de 5 pour 100.

III

Voilà, parmi les grands pays, ceux où les successions sont le plus lourdement frappées. Nous allons maintenant en passer en revue quelques-uns, plus fortunés, où elles sont très légèrement taxées. Nous considérerons en premier lieu l'Allemagne, où malgré les besoins croissans de budgets dont le déficit est chronique, malgré les énormes dépenses de la guerre et de la marine, malgré l'accroissement de la contribution de l'Empire aux assurances ouvrières, qui, d'ailleurs, n'approche pas, même de loin, des sommes que vont coûter au budget français les retraites obligatoires combinées avec les lois d'assistance antérieures, on n'a pas encore touché aux successions en ligne directe ni aux successions entre époux.

Jusqu'en 1906, il n'existait aucun impôt sur les successions au profit de l'Empire, dont le budget s'alimentait au moyen des impôts indirects, timbre, droits de douane, taxes de consommation sur le sucre, l'alcool, le tabac, le sel, la bière. L'impôt successoral était en vigueur chez un certain nombre d'États particuliers, en Prusse par exemple, où il était d'une grande modération. Il y avait été réglé en dernier lieu par la loi du 19 mai 1891, et ne frappait ni les successions en ligne directe, ni les successions entre époux, ni celles qui échoient au fisc, aux établissemens publics, aux œuvres de bienfaisance. Il était de 1 pour 100 pour les pensions viagères attribuées aux serviteurs, de 2 pour 100 pour les enfans adoptés, les frères, sœurs,

neveux et nièces, de 4 pour 100 pour les autres collatéraux jusqu'au 6^e degré, les beaux-enfans et beaux-parens, et de 8 pour 100 dans les autres cas. Cet impôt n'existe plus en Prusse depuis qu'a été voté l'impôt impérial des successions, qui date de la loi du 3 juin 1906 : celle-ci, à l'instar de l'ancienne loi prussienne, déclare non imposables les successions échues aux descendans en ligne directe et entre époux. Elle autorise toutefois les États particuliers à taxer ces successions à leur profit ainsi qu'à mettre des surtaxes sur les droits établis en vertu de la loi d'Empire.

Le taux de l'impôt est réduit aux trois quarts pour les propriétés agricoles et forestières. Des remises totales ou partielles sont accordées quand les dévolutions de biens entre parens rapprochés se suivent à de courts intervalles. Des délais considérables sont impartis pour l'acquit des droits, notamment quand il s'agit de biens fonciers. La part du budget impérial a été fixée aux deux tiers du produit de l'impôt, le dernier tiers revenant aux États particuliers. Le taux est de 4 pour 100 pour les pères, mères, frères, sœurs, neveux, nièces, de 6 pour 100 pour les grands-parens et aïeux, les beaux-parens, gendres et brus, petits-neveux et petites-nièces, enfans reconnus et adoptifs ; de 8 pour 100 pour les oncles et tantes, pour les alliés au second degré en ligne collatérale ; de 10 pour 100 pour les autres héritiers. Si le montant de la succession dépasse 20 000 marks, les taux ci-dessus sont multipliés comme suit : au-dessus de 20 000 marks, par $11/10$; au-dessus de 30 000 marks, par $12/10$; au-dessus de 50 000 marks, par $13/10$; au-dessus de 500 000 marks par 2, de 1 000 000 marks par $25/10$ avec des échelons intermédiaires. L'impôt est de 5 pour 100 sur les successions qui échoient à des églises nationales, à des établissemens de bienfaisance ou d'utilité publique.

Ce qui domine cette législation, c'est l'exemption des successions dévolues aux descendans en ligne directe et aux époux, c'est-à-dire de la grande majorité. Ce sont là les héritages véritablement intéressans, et il convient de faire une distinction fondamentale entre les législations qui les exemptent ou ne les frappent que très légèrement et celles qui les taxent d'une façon excessive. Le maintien de la famille, l'encouragement à l'épargne dépendent avant tout de l'organisation de l'impôt en ce qui touche les successions dévolues aux enfans.

Nous trouvons chez nos voisins du Nord-Est des dispositions qui rappellent celles de la loi allemande. Les droits de succession en Belgique comprennent les droits de succession proprement dits et des droits de mutation. Il y est perçu : 1° à titre de « droits de succession, » un impôt sur la valeur, déduction faite des dettes, de tout ce qui est recueilli ou acquis dans la succession d'un habitant du royaume, à l'exception : *a)* de ce qui est recueilli ou acquis en ligne directe; *b)* de ce qui est recueilli ou acquis entre époux laissant des enfans ou petits-enfans *c)* de ce qui est recueilli ou acquis en usufruit par l'époux survivant dans la succession de son conjoint, si des enfans d'un précédent mariage ont la nue propriété; 2° à titre de « droit de mutation en ligne directe, » un impôt sur les immeubles lorsqu'ils sont acquis ou recueillis par le décès d'un habitant du royaume dans les conditions *a)*, *b)*, *c)* de l'article précédent; 3° à titre de « droit de mutation par décès, » un impôt sur la valeur des immeubles situés dans le royaume, recueillis ou acquis par le décès de quelqu'un qui n'y est pas réputé habitant.

Le droit de succession, entre époux qui ne laissent ni enfans, ni petits-enfans, est de 5 et demi pour 100, entre frères et sœurs, de 6,80 pour 100 pour ce qu'ils auraient recueilli *ab intestat* et de 13,80 pour 100 au delà; entre neveu et oncle, de 8,20 pour 100 pour ce qu'ils auraient recueilli *ab intestat*, de 13,80 au delà; pour l'enfant adopté de 8,20 pour 100; pour tous autres parens et non-parens 13,80 pour 100. Le droit de mutation en ligne directe est de 1,40 pour 100. Le droit de mutation par décès est de 1,40 en ligne directe; en ligne collatérale ou entre étrangers, de 6,80 pour 100. L'enfant naturel appelé à la succession, à défaut de parens successibles, est considéré comme parent au douzième degré. En résumé, la ligne directe et les époux laissant des descendans ne paient rien sur les meubles, et 1,40 pour 100 sur les immeubles : ce droit est réduit de moitié pour les valeurs recueillies en usufruit, on voit l'extrême modération de cette législation.

Les États-Unis d'Amérique avaient inscrit au nombre des impôts de guerre votés à la suite de la campagne contre l'Espagne à Cuba et aux Philippines, une taxe sur les successions qui était assise comme suit : successions en ligne directe ou entre frère et sœur, 0,75 p. 100; d'oncle à neveu et descendans, 1,50; de neveu à oncle, 3; de petit-neveu à grand-oncle, 4;

entre tous autres, 5 pour 100. Ces taux étaient applicables à toute part héréditaire inférieure à 130 000 francs. Ils étaient multipliés par 1 1/2, 2, 2 1/2 et 3 pour les parts supérieures. Le coefficient de 3 pour 100, qui était un maximum, s'appliquait au-dessus de 100 000 dollars (520 000 francs). Les successions entre époux étaient exemptes. Ces droits ont été supprimés dès 1902 : l'étude n'en offre donc plus qu'un intérêt historique. Il est bon de remarquer qu'une démocratie aussi hostile que celle des États-Unis aux grandes fortunes n'a pas cherché à maintenir l'impôt successoral au profit du Trésor fédéral, et que celui qui existe dans certains États particuliers est en général extrêmement modique : à New-York, il ne dépasse pas 1 pour 100 en ligne directe.

Dans le tableau suivant, nous avons rapproché les droits de succession dans les pays dont nous venons d'examiner la législation. Nous n'avons pas fait figurer tous les échelons. Nous

TABLEAU COMPARATIF DES DROITS SUCCESSORAUX
frappant une part d'héritage de 500 000 francs ou de son équivalent
en monnaie étrangère

	SUCCESSION		SUCCESSION FRAPPÉE du droit maximum, notamment en cas de dévolution à des étrangers.
	en ligne DIRECTE.	entre ÉPOUX.	
	P. 100.	P. 100.	P. 100.
France (500 000 francs) . . .	3,50	7,75	23
Italie (500 000 lire)	2,80	5,80	19
Allemagne (400 000 marks) . .	Néant.	Néant.	17
Belgique (500 000 francs) . . .	1,40 sur immeubles. Néant sur meubles.	1,40 sur immeubles. Néant sur meubles s'il existe des enfants ou petits- enfants. 5,50 s'il n'y a pas d'enfants.	13,80
Japon (194 000 yen)	6	6 1/2	7 1/2
Angleterre (Legacy duty . . .	1	1	10
(£ 20 000) (Estate duty . . .	5	5	5
État de New-York (§ 96 500 . .	1	1	5

en avons retenu trois qui nous paraissent particulièrement instructifs : tarif en ligne directe, tarif entre époux, et enfin tarif applicable aux étrangers, c'est-à-dire aux héritiers qui paient les droits maximum. Nous avons pris comme type un héritage de 500 000 francs qui constitue une large aisance, mais non pas, pour une famille tant soit peu nombreuse, en présence du renchérissement de la vie dans les grandes villes, une fortune anormale. Dans presque tous les cas, les droits français sont les plus élevés de tous : en ligne directe, ils sont dépassés au Japon et en Angleterre ; mais, entre époux, ils sont plus forts chez nous que partout ailleurs. Notre législation est du reste seule, avec celle de l'Italie, à traiter beaucoup plus sévèrement l'héritage laissé au conjoint que celui qui va aux enfans. On reconnaît là l'empreinte du droit romain qui apportait un soin particulier à maintenir les biens dans chaque lignée et dont notre théorie des « propres, » c'est-à-dire des biens conservés par chaque époux, s'est inspirée. Nous considérons qu'il serait logique, maintenant que le conjoint est lui aussi un héritier réservataire, de ramener le taux des droits de succession qu'il paie au niveau de celui des enfans.

IV

Après avoir jeté un coup d'œil sur les législations positives qui sont en vigueur chez un certain nombre de nations, et particulièrement chez celles qui ont été le plus loin dans la voie d'amputation des héritages, il convient d'étudier le problème à un point de vue dont les parlemens modernes, fabricateurs improvisés de lois fiscales, ne se préoccupent guère et qui domine cependant de très haut la question. Qu'est-ce qu'une succession, au sens juridique du mot ? C'est la transmission à des vivans, déterminés par la loi ou choisis par le *de cuius*, du patrimoine laissé par ce dernier à son décès. Cette dévolution est de plus en plus contrariée par les lois qui opèrent des confiscations partielles sous forme d'impôt. Certains pays en arrivent à attribuer à l'État le tiers de ces successions, objectif spécial des attaques socialistes, communistes et anarchistes.

Pour qu'il y ait succession, il faut qu'un titulaire de droits meure, c'est-à-dire s'éteigne en qualité de sujet juridique : il y a alors dévolution des biens d'une personne à une autre ou à

plusieurs autres. Quel est le fondement de ce droit? Le Code français règle la succession *ab intestat* d'après l'ordre présumé des préférences du défunt et de ses affections naturelles. « Quand la loi trace un ordre de succession, » disait Treilhard dans son exposé des motifs, « elle dispose pour ceux qui meurent sans avoir disposé : c'est le testament tacite ou présumé du défunt. » Mais cette idée est moderne. La succession *ab intestat* a été organisée bien avant que le testament fût pratiqué. Le droit successoral *ab intestat* est le fait primitif et se rattache à la communauté de famille dont il est le prolongement. L'existence des héritiers réservataires que le défunt ne peut spolier prouve que la dévolution des biens est fondée sur l'idée de famille, qui empêche de dépouiller les descendans. Ceux-ci ont une sorte de copropriété et on ne saurait dire que, lorsqu'ils héritent, ils reçoivent une fortune inattendue. Le passage de l'auteur latin que nous avons cité démontre qu'il y a vingt siècles, les idées de la société romaine étaient conformes aux nôtres : Pline fait une distinction fondamentale entre les proches qui succèdent au défunt et les étrangers qu'un caprice de sa volonté pouvait instituer héritiers. Nous trouvons, dans des législations bien plus reculées encore, des démonstrations évidentes de cet état d'esprit, qui fait partie de ce qu'on peut appeler le fonds commun de l'humanité, l'instinct profond et sûr qui a guidé les premiers hommes dans l'organisation de la société. Le Code de Hammurabi, qui régnait à Babylone vers l'an 2000 avant Jésus-Christ et qui a été retrouvé gravé sur des colonnes de pierre, s'inspire déjà des principes qui se sont perpétués dans les législations modernes. Voici des exemples de la façon dont il règle les successions (1) : « Lorsque le père à sa destinée sera allé, l'épouse prendra son trousseau et ce que son mari lui aura donné; tant qu'elle vivra, elle les gardera; mais elle ne peut les aliéner pour de l'argent, et, après elle, ils iront aux enfans. » Si elle n'a pas reçu de dot, elle obtiendra une part de la fortune mobilière de son mari égale à une part d'enfant. Le trousseau de la femme qui s'est remariée se partage à sa mort entre les enfans du premier et du second lit, ou, s'il n'y en a pas du second lit, entre ceux du premier lit. Si quelqu'un ayant épousé une femme, celle-ci, après lui avoir donné des enfans, meurt, son père ne

(1) Traduction du P. Scheil dans les *Mémoires* de la mission Morgan (p. 82).

peut réclamer le trousseau, qui est aux enfans. Dans tous les cas, les droits de ceux-ci sont formellement réservés. Ailleurs le législateur assyrien nous parle du fils aîné et de l'institution d'une sorte de bien de famille : « Si quelqu'un donne à son fils aîné champs, jardins, maison par écrit, après la mort du père, quand les frères partageront, l'aîné prendra d'abord le cadeau que lui a fait son père ; la fortune mobilière sera partagée à parts égales entre tous. »

Hammurabi, tout en prenant soin d'opérer une répartition équitable, cherche à empêcher les immeubles de sortir de la famille : « Si à une prêtresse ou à une femme publique son père a donné un trousseau avec une tablette n'y stipulant pas qu'après elle, elle pourrait le donner à qui elle voudrait, quand le père mourra, les frères de cette femme prendront le champ et le jardin de cette femme et, selon la valeur de sa part, lui donneront du blé, de l'huile, de la laine jusqu'à contentement ; si ses frères ne lui donnent pas du blé, de l'huile, de la laine, elle cédera à bail son champ et son jardin à qui il lui plaira, et son fermier la sustentera. Champ, jardin et tout ce que son père lui avait donné, elle gardera autant qu'elle vivra ; mais elle ne peut rien aliéner ni solder par ce moyen, sa part d'enfant appartient à ses frères. » Plus loin la même préoccupation apparaît toujours : « Si à une fille recluse ou à une femme publique (§180) un père n'a pas donné de trousseau, quand le père mourra, elle prendra sur la fortune de la maison paternelle une part d'enfant, qu'elle gardera tant qu'elle vivra et qui après elle reviendra à ses frères. »

Ces passages de l'un des plus anciens codes civils qui soient parvenus à notre connaissance nous montrent de la façon la plus claire un législateur profondément imbu de l'idée qu'il est d'un intérêt public que les patrimoines soient conservés dans les familles. Nous y voyons une sorte de droit d'ainesse consacré ou du moins admis en ce qui concerne les immeubles ; des précautions prises contre le développement de la mainmorte : la fille qui devient religieuse ou demeure célibataire ne peut faire sortir les biens fonciers de la famille ; elle n'a la libre disposition de sa dot mobilière que si son père y a expressément consenti. De même la femme mariée garde, sa vie durant, après le décès de son époux, le domaine qu'elle a reçu, mais il est inaliénable et revient, après sa mort, aux enfans.

Cet exemple, mémorable entre tous, nous montre combien l'idée de la copropriété des proches parens fait partie de celles qui ont présidé à l'organisation des sociétés humaines. La tâche des législations positives a consisté à déterminer les droits de ces parens, et tout d'abord le degré auquel s'arrête la vocation héréditaire. On trouve à cet égard des solutions différentes selon les législations, avec une tendance chez les plus récentes à diminuer le nombre des parens successibles. Il ne serait pas téméraire de conclure de là à un relâchement des liens de famille, au moins en ce qui concerne les parens éloignés. L'individualisme moderne concentre de plus en plus sur les enfans et les petits-enfans l'affection du père et de la mère.

Le droit romain admettait la successibilité illimitée de tous les collatéraux qui pouvaient prouver leur parenté avec le défunt; la loi de nivôse an II faisait de même. Les législations qui assignent une limite au droit de succéder le font de deux manières : 1^o dans le système des parentèles, qui consiste à appeler hiérarchiquement les différens lignages issus du *de cujus* d'abord, puis de ses auteurs ou ancêtres, en arrêtant la successibilité à l'épuisement d'un lignage; 2^o là où l'on institue les héritiers selon la proximité de leur degré, en s'arrêtant à un certain degré.

Comme exemple du premier système, nous citerons le code autrichien qui exclut la septième parentèle, les lois des cantons de Zug et de Glaris qui font cesser la vocation héréditaire en l'absence de représentant de la quatrième, c'est-à-dire celle des arrière-grands-parens. Les législations qui appliquent la computation des degrés s'inspirent en général du système romain, qui compte les degrés nécessaires pour remonter du *de cujus* à l'auteur commun et redescendre ensuite jusqu'à l'héritier, tandis que le système canonique ne fait pas état de ces derniers : ainsi un cousin germain est au quatrième degré dans le premier cas, au second selon le comput canonique. En droit français, belge, hollandais, le dernier degré successible compté à la romaine est le douzième; en Italie, en Portugal, le dixième; à Genève, le huitième; en Espagne, le sixième (code de 1889) : ce même chiffre se retrouve au Pérou, au Chili, en Argentine. Le projet de remaniement du code civil belge l'admet également. Il n'y a guère que le code allemand qui ait maintenu la vocation héréditaire illimitée.

Mais, quelle que soit la solution adoptée, le principe que les proches parens, à commencer par les enfans, ont un droit successoral, est à la base de la plupart des législations, et ce n'est qu'à leur défaut que l'État intervient et s'adjudge les successions vacantes ou en déshérence. Une succession vacante est celle qui est abandonnée en fait, que personne ne réclame ni n'administre. Elle peut appartenir légalement à certains successeurs, parens, conjoints, qui ne se sont pas encore fait connaître et qui la réclameront plus tard. La vacance de l'hérédité n'est alors que provisoire : un curateur lui est donné. Au contraire, la succession en déshérence est celle qui est attribuée à l'État parce qu'il n'y a pas d'héritiers aptes à la recueillir, ou que ceux qui existent l'ont répudiée ou y ont renoncé avant le décès, là où les pactes sur successions futures sont autorisés : elle est en général dévolue à l'État, quelquefois à la commune, à des établissemens publics ou même privés. Le code allemand range l'État dans la même catégorie juridique qu'un héritier du sang, d'après le vieil adage français : « L'État est le cousin de tout le monde. » La plupart des législations latines le considèrent au contraire comme un successeur d'une nature spéciale, qui n'a pas la saisine et ne répond pas des dettes « *ultra vires*. » Il reçoit les biens sans maître. C'est l'idée clairement exposée par l'orateur du Tribunat, lors de la discussion de notre code civil : « Ce qui n'appartient à aucun individu appartient au corps de la société, qui représente l'universalité des citoyens. Jouissant pour l'avantage commun, il prévient les désordres qu'entraînent les prétentions de ceux qui s'efforceraient d'être les premiers occupants d'une succession vacante. » Une troisième théorie d'origine féodale, encore en vigueur en Angleterre pour les immeubles qui y sont des fiefs, admet que la dévolution au profit de la Couronne s'opère en vertu du droit de retour au suzerain : c'est elle qui sans doute était encore au fond des idées de sir William Harcourt quand il revendiquait pour l'État l'antériorité de son droit de propriété.

Certaines législations n'édicteut pas ce droit d'une façon inconditionnelle, mais obligent l'État à affecter les biens qu'il a recueillis à certains emplois. Ainsi le code espagnol lui enjoint de les distribuer : 1° aux établissemens de bienfaisance municipale et aux écoles gratuites du domicile du défunt; 2° aux établissemens de même nature de la province; 3° aux établis

semens de bienfaisance et d'instruction ayant un intérêt général. L'article 957 du même code déclare que les droits et obligations de ces établissemens seront ceux des autres héritiers. Dans quelques cantons suisses, c'est la commune qui hérite. D'autres cantons partagent la succession, les uns comme Saint-Gall, entre l'État et la commune, d'autres, comme Thurgovie, entre la commune et la caisse des pauvres; d'autres encore, comme les Grisons, l'attribuent aux fondations de la commune d'origine. Les codes allemand, français, belge, hollandais, italien, suédois, accordent la succession en déshérence purement et simplement à l'État.

Par un argument *a contrario* dont la force paraît inattaquable, il est évident que, si l'État recueille ces biens sans maître, il a pour devoir d'assurer la transmission des autres à ceux qui en sont, par le fait même du décès de leur auteur, les légitimes propriétaires. Et s'ils en sont les légitimes propriétaires, ce n'est pas seulement parce que leur droit est inscrit dans le code, mais parce que l'héritage est un de ces grands faits instinctifs qui tiennent à la nature même de l'homme et que l'on retrouve, avec des différences secondaires, chez les nations les plus séparées les unes des autres par le développement historique, par la langue et par les institutions. La notion de l'héritage est étroitement liée à celle de la propriété : celle-ci consiste en objets que l'homme a transformés par son travail, édifices qu'il a construits, mobilier qu'il y a apporté, plantations qu'il a faites; déploierait-il la même ardeur à l'exécution de ces œuvres, s'il n'était certain de pouvoir en transmettre le fruit à ceux qu'il aime? Où a-t-on vu la nation recueillir ce que laisse un particulier? D'ailleurs, la nation, avec l'énorme développement de ce concept, est d'origine moderne. Autrefois il n'existait que des groupes plus ou moins restreints, chez lesquels l'héritage s'est développé, précisé, jusqu'à ce qu'il fût réglementé comme il l'est aujourd'hui.

L'héritage est la condition des familles stables, qui ne pourraient se fonder, si la propriété cessait avec la vie du chef, réduit au rôle d'usufruitier. Sa suppression entraînerait l'arrêt des améliorations durables, qui ne donnent de résultats qu'au bout d'un très grand nombre d'années. M. Paul Leroy-Beaulieu a énuméré quelques-unes des conséquences qu'amènerait cette suppression : cinq ou six ans avant l'expiration d'une possession

viagère ou à terme fixe, l'exploitant cesserait toutes les cultures qui demandent plus d'une demi-douzaine d'années pour être rémunératrices, par exemple celle des plantes fourragères ou la conversion de terres arables en prairies, qui exige des clôtures, des nivellemens, des canalisations. Quinze ans avant le terme, il ne planterait plus de vignes, qui ne sont guère en plein rapport avant sept ou huit ans et exigent des dépenses de premier établissement qui ne peuvent s'amortir que sur une longue période : trente ans d'avance, il cesserait la plantation d'arbres fruitiers, et bien plus tôt encore, le semis d'arbres forestiers, qui attendent trois quarts de siècle et même davantage pour atteindre leur croissance normale. Jamais la possession à temps n'équivaldrait à la propriété perpétuelle. Si longue qu'en fût la durée, il viendrait toujours un moment où certaines dépenses, indispensables à son maintien en parfait état, seraient suspendues. Le détenteur viager serait dans de bien plus mauvaises conditions encore que le détenteur à terme fixe, puisqu'il craindrait à tout moment de voir la mort arrêter brutalement son œuvre et rendre à l'État le bien cultivé par lui. On sait de combien de critiques la mainmorte a été l'objet. Le socialisme tend à établir une mainmorte universelle.

« En quelques générations, dit le même auteur, le régime de la collation forcée de toutes les successions à l'État ramènerait la société à la barbarie primitive. L'esprit humain perdrait une grande partie de sa prévoyance et de son énergie. Il ne se formerait guère de capitaux nouveaux. Les capitaux anciens seraient de plus en plus mal entretenus. En moins d'un siècle de ce régime, la misère s'abattrait sur le pays qui ne pourrait plus nourrir ses habitans. » L'État ne reconstituerait certes pas les capitaux à la place des particuliers, lui qui, au contraire, a besoin, pour les travaux publics qu'il entreprend, non seulement des impôts que ceux-ci lui versent annuellement et qu'ils doivent distraire de leurs salaires ou de leurs revenus, mais des sommes qu'ils lui avancent en les prélevant sur leurs propres capitaux, quand ils souscrivent à ses emprunts.

C'est d'ailleurs une chimère que de poursuivre par la diminution du nombre de parens successibles *ab intestat* l'augmentation des successions recueillies par l'État. Ce n'est nullement dans ce dessein que le législateur a limité à un certain degré la vocation héréditaire : c'est parce qu'il a pensé qu'une parenté

trop lointaine serait souvent difficile à établir et pourrait donner lieu à des difficultés et à des procès de tout genre. En 1892, l'État français n'a recueilli que pour 2 millions de francs environ de successions en déshérence, alors que les successions testamentaires dévolues à des étrangers ont atteint 259 millions. L'ensemble des successions dévolues, la même année, à des parents compris entre le quatrième et le douzième degré, n'a pas dépassé 138 millions : la même proportion de déshérence que pour les successions d'étrangers eût donné à l'État 1 million.

Si du reste on veut se rendre compte des résultats que produit la concession temporaire de la plus importante des propriétés humaines, celle du sol, il suffit de considérer le « mir » russe, cette commune agraire où les terres donnent lieu, à intervalles réguliers, à des distributions entre les paysans. Les inconvénients de ce régime sont apparus si clairement que le gouvernement cherche par tous les moyens possibles à substituer la propriété individuelle à ce régime collectiviste. La Douma, depuis de longs mois, discute un projet de réforme agraire qui aura pour effet d'introduire en Russie un régime foncier analogue au nôtre et de maintenir les mêmes terres dans les mêmes familles. Le ministre des Finances est le premier à pousser à l'accomplissement de cette évolution, qui mettra en face de lui des contribuables, de chacun desquels il pourra exiger le paiement des impôts, au lieu de communautés au sein desquelles les travailleurs doivent payer pour les paresseux et plient sous le faix d'une injuste solidarité.

Et c'est à l'heure où un immense empire reconnaît dans le régime communiste le plus formidable obstacle à tout progrès et fait des efforts vigoureux pour le modifier, que nous voudrions, par une série de lois insidieuses, nous y acheminer doucement ! Que l'on ne s'y trompe pas en effet. Il ne s'agit plus aujourd'hui de taxes fiscales. On feint de discuter le taux de l'impôt ; mais ce que l'on vise, c'est le capital, le capital petit ou grand, accumulé par l'épargne et que l'on veut briser à mesure qu'il se forme. On obtient aisément les votes d'un parlement docile, parce que d'abord la majorité de ceux qui approuvent ces taxes successorales ne les paieront pas et ensuite qu'on fait sonner bien haut les mots de « richesse acquise » pour justifier les incursions du fisc sur un domaine qu'on lui livre de plus en plus. Nous rappellerons à cet égard les paroles prophétiques de

M. Léon Say quand, il y a vingt-quatre ans, au cours des mémorables conférences qu'il fit à l'École des Sciences politiques sur les solutions démocratiques de la question des impôts, il s'écriait : « La fortune acquise n'est pas autre chose que le capital accumulé par les générations passées; c'est le patrimoine de la génération présente, et on voudrait mettre ce patrimoine entre les mains de l'État. Il n'est pas nécessaire de se livrer à de bien longues réflexions pour arriver à cette conclusion qu'une nation se ruinerait bien vite si elle vivait sur son capital. Notre système financier a des imperfections, mais il serait extrêmement dangereux de le transformer pour donner une satisfaction théorique à des doctrines qui ne peuvent conduire notre pays qu'à la ruine. Les nouveaux impôts peuvent être désastreux s'ils atteignent le capital national, et ce sont ceux-là qu'on préconise. Un peuple n'a qu'une réserve, c'est sa richesse acquise, ses épargnes annuelles. Cette réserve suprême, il faut la défendre énergiquement contre ceux qui, en l'entamant, auraient donné le signal de la décadence irrémédiable de notre pays. »

Voilà les réflexions qu'inspiraient à l'un des hommes qui ont le mieux connu nos finances certains projets d'impôt sur le revenu ou sur le capital, qui s'agitaient vaguement alors et dans lesquels il voyait poindre des dangers d'inquisition et de vexation personnelle qui lui rappelaient les mauvais jours des républiques italiennes du moyen âge. Que dirait-il aujourd'hui, à moins d'un quart de siècle de distance, d'une loi qui établit la confiscation partielle des successions, et des menaces d'inquisition fiscale dont l'« estimo, » le « catasto, » la table de possession de Florence, pourraient nous fournir l'image anticipée ?

La loi de finances de 1910 va déjà beaucoup plus loin, dans cette voie néfaste, que la plupart des autres législations étrangères. La Chambre avait même voulu y introduire des majorations de droits de 50 pour 100 en ligne directe, lorsqu'il n'y a qu'un héritier, et de 20 pour 100 lorsqu'il n'y a que deux ou trois descendants. Le Sénat s'est opposé à ces fantaisies, sur la portée desquelles il est inutile d'insister. Mais rien ne nous garantit qu'à la première occasion des propositions semblables ou de pires encore ne se reproduiront pas. Il importe d'éclairer l'opinion publique sur la signification de mesures qui ne tendent à rien moins qu'à amputer de plus en plus largement le capital de la nation, sous prétexte d'en transférer une partie à l'État. Ce transfert est une

véritable destruction, puisque ce qui était un capital pour le particulier devient une simple recette budgétaire, noyée dans des milliards que le Minotaure dévore chaque année et dont il ne reste rien. Parmi tous les engins fiscaux dont les nations modernes se sont armées, il n'en est guère de plus dangereux que les droits successoraux. Les nécessités budgétaires peuvent justifier en cette matière des taxes modérées, proportionnelles, au besoin une échelle dégressive. Mais l'inexpérience et la courte vue des ministres et des parlemens ne tardent pas à dépasser la mesure, et la tentation de la progression est si forte que l'on court vite à l'excès.

On ne saurait s'élever avec trop de force contre les tendances d'une législation fiscale qui menace à la fois les bases de la famille, déjà si gravement atteinte par le divorce, l'alcoolisme et la stérilité volontaire, et les fondemens de la richesse. Nous n'ignorons pas qu'il est de mode d'attaquer celle-ci et de répéter au peuple que le capitaliste est son ennemi. Les mêmes orateurs ne cessent pas d'ailleurs d'exalter les ressources de la France, de parler du développement nécessaire de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Ils paraissent ignorer que la fortune nationale n'est pas autre chose que l'addition des patrimoines particuliers : car si l'on voulait dresser l'inventaire de ce qui appartient en propre à l'État, on serait effrayé de l'exiguïté de la somme à laquelle on arriverait et de la médiocrité du revenu net que ce domaine fournit. Non seulement l'État ne tire rien ou presque rien de ce qu'il a, mais, si le malheur voulait que la quantité de biens qu'il gère augmentât sensiblement, on verrait entre ses mains

Comment en un plomb vil l'or pur *serait* changé,

et comment ce qui est bien administré par les particuliers dépérit dès que le fonctionnaire apparaît. Il faut que 38 millions de Français sèment, labourent et récoltent, pour apporter chaque année 4 milliards et davantage au percepteur. Plus on attaquera le capital qui produit les revenus capables de supporter un tel fardeau, et plus il deviendra difficile de réunir les ressources qu'exigent le soin de notre défense nationale et l'exécution des lois dites sociales.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

POÉSIES

CHANSON

Quand il est entré dans mon logis clos,
J'ourlais un drap lourd près de la fenêtre,
L'hiver dans les doigts, l'ombre sur le dos...
Sais-je depuis quand j'étais là sans être ?

Et je cousais, je cousais, je cousais...
— Mon cœur, qu'est-ce que tu faisais ?

Il m'a demandé des outils à nous.
Mes pieds ont couru, si vifs dans la salle
Qu'ils semblaient, — si gais, si légers, si doux, —
Deux petits oiseaux caressant la dalle.

De-ci, de-là j'allais, j'allais, j'allais...
— Mon cœur qu'est-ce que tu voulais ?

Il m'a demandé du beurre, du pain,
— Ma main en l'ouvrant caressait la huche, —
Du cidre nouveau ; j'allais, et ma main
Caressait les bols, la table, la cruche.

Deux fois, dix fois, vingt fois je les touchais...
— Mon cœur, qu'est-ce que tu cherchais ?

Il m'a fait sur tout trente-six pourquoi.
J'ai parlé de tout, des poules, des chèvres,
Du froid et du chaud, des gens, et ma voix
En sortant de moi caressait mes lèvres...

Et je causais, je causais, je causais...
— Mon cœur, qu'est-ce que tu disais ?

Quand il est parti, pour finir l'ourlet
Que j'avais laissé, je me suis assise.
L'aiguille chantait, l'aiguille volait,
Mes doigts caressaient notre toile bise...

Et je cousais, je cousais, je cousais...
— Mon cœur, qu'est-ce que tu faisais ?

ATTENTE

J'ai vécu sans le savoir,
Comme l'herbe pousse...
Le matin, le jour, le soir
Tournaient sur la mousse.

Les ans ont fui sous mes yeux
Comme, à tire-d'ailes,
D'un bout à l'autre des cieux
Fuients les hirondelles.

Mais voici que j'ai soudain
Une fleur éclore...
J'ai peur des doigts qui demain
Cueilleront ma rose,

Demain, demain, quand l'Amour
Au brusque visage
S'abattra comme un vautour
Sur mon cœur sauvage.

Dans l'Amour si grand, si grand,
Je me perdrai toute,
Comme un agnelet errant
Dans un bois sans route.

Dans l'Amour, comme un cheveu
Dans la flamme active,
Comme une noix dans le feu,
Je brûlerai vive.

Dans l'Amour, courant amer,
 Las ! comme une goutte,
 Une larme dans la mer,
 Je me noierai toute.

Mon cœur libre, ô mon seul bien,
 Au fond de ce gouffre,
 Que serai-je ? Un petit rien
 Qui souffre, qui souffre !

Quand deux êtres, mal ou bien,
 S'y fondront ensemble,
 Que serai-je ? Une petit rien
 Qui tremble, qui tremble !

J'ai peur de demain, j'ai peur
 Du vent qui me ploie,
 Mais j'ai plus peur du bonheur,
 Plus peur de la joie

Qui surprend à pas de loup,
 Si douce, si forte
 Qu'à la sentir tout d'un coup
 Je tomberai morte,

Demain, demain, quand l'Amour
 Au brusque visage
 S'abattra comme un vautour
 Sur mon cœur sauvage...

— Quand mes veines l'entendront
 Sur la route gaie,
 Je me cacherai le front
 Derrière une haie.

Quand mes cheveux sentiront
 Accourir sa fièvre,
 Je fuirai d'un saut plus prompt
 Que le bond d'un lièvre.

Quand ses prunelles, ô dieux !
 Fixeront mon âme,
 Je fuirai, fermant les yeux,
 Sans voir feu ni flamme.

Quand me suivront ses aveux
 Comme des abeilles,
 Je fuirai, de mes cheveux
 Cachant mes oreilles.

Quand m'atteindra son baiser
 Plus qu'à demi morte,
 J'irai sans me reposer
 N'importe où, n'importe

Où s'ouvriront des chemins
 Béans au passage,
 Éperdue et de mes mains
 Couvrant mon visage ;

Et, quand d'un geste vainqueur,
 Toute il m'aura prise,
 Me débattant sur son cœur,
 Farouche, insoumise,

Je ferai, dans mon effroi
 D'une heure nouvelle,
 D'un obscur je ne sais quoi,
 Je ferai, rebelle,

Quand il croira me tenir
 A lui tout entière,
 Pour retarder l'avenir,
 Vingt pas en arrière!...

S'il allait ne pas venir!...

LES COMPAGNONS

J'ai regardé pousser le Printemps de ma porte...
 J'avais le soleil tendre à mes pieds, sur mes mains,
 Et, dans les yeux, au loin l'espace et les chemins
 Montant au ciel avec tous les champs pour escorte

Et dans le cœur j'avais la brise et les oiseaux.
Tous m'ont dit : « Il est temps, ma petite âme, écoute,
Écoute dans le vent, dans le sol de la route,
Les pas du fiancé qui vient des bois nouveaux;

« Et, si ses pas légers chantent comme les rondes
En courant après toi, suis-le, c'est ton époux !
Ferme les yeux, va-t'en ; il est plus fort que nous
Et tu découvriras en lui bien d'autres mondes.

« Mais si tu n'entends rien que le souffle du jour
Nous sommes là, le ciel, les champs, l'herbe qui lève,
Et nous te retiendrons prise dans notre rêve...
Tu ne dois pas nous fuir pour d'autres que l'amour. »

J'ai longtemps écouté les voix que le vent porte ;
L'époux venait à moi sans hâte, sans chansons,
Et ses pas lents comptaient les gerbes des moissons..
Quand il est arrivé, j'avais fermé ma porte.

Et quand je l'ai rouverte, il était tard... En chœur
Les corneilles criaient dans le ciel monotone.
Alors j'ai regardé longtemps venir l'automne...
Qui m'aidera maintenant à porter mon cœur ?

Où rejoindre en courant les autres amoureuses
Qui, toutes, m'ont laissée au milieu du chemin
Si long, si long encore où je me lasse en vain ?
Au loin fument, au loin, les demeures heureuses ;

Au loin bruit la joie aux mille voix, le chœur
Des seuils clos, des murs pleins d'intérieure fête.
Des rires, des appels m'ont heurtée à la tête,
Et les cris des enfans sont tombés sur mon cœur.

Ah ! mauvais compagnons aux caresses d'aïeule,
Printemps, Brise, Soleil, las ! que m'avez-vous dit ?
Vos perfides conseils m'ont égaré l'esprit,
Et me voilà perdue, et vous m'é laissez seule !

Alors le Vent m'a dit : « Je suis là ! Je suis là !
 Et c'est pour toi mon chant, pour toi, ma petite âme,
 Ce chant passionné, si doux que nulle femme
 N'eut le cœur mieux bercé quand l'amour lui parla. »

« Je suis là ! je suis là ! m'a répété la Pluie.
 Gai ! mes petits doigts gais frappent à ton carreau.
 Je sais les contes longs des Brumes et de l'Eau...
 J'en sais, j'en sais, j'en sais !... Est-ce que je t'ennuie ? »

Et le Brouillard m'a dit : « D'impalpables toisons
 Je t'envelopperai blottié en mon grand rêve.
 Dors, les plantes d'hiver ne sentent plus leur sève ;
 Dors, je te cacherai les lampes des maisons. »

Mes pauvres compagnons, comprenez mieux ma peine.
 Dormir ? J'ai travaillé du matin jusqu'au soir ;
 Ma quenouille est au bout de sa laine ; il fait noir,
 Et ma maison devrait de mon œuvre être pleine ;

Mais tout ce que j'ai fait je ne le trouve plus.
 Les arbres ont donné leurs fruits et les oiselles
 Sous leur aile ont couvé d'autres petites ailes,
 L'herbe folle a semé l'herbe sur les talus,

La bête a dans son trou des petits à défendre
 Et moi seule je suis telle que le désert
 Vide, brûlant, sans route, à tous les vents ouvert,
 Qui n'a jamais produit que nuages, que cendre.

Alors le Ciel m'a dit : « Les nuages s'en vont
 Sans savoir où, transis, vagabonds, solitaires,
 Mais ils font en pleurant germer en bas les terres
 Et colorent les fleurs que les rosiers auront. »

Et la Terre m'a dit : « Va, ma petite sœur,
 Pour besogner encore il nous reste du temps.
 Apporte-moi ton cœur... Je t'attends ! Je t'attends !
 Et nous travaillerons ensemble à ma poussière. »

CONVERSION

Jadis, dans mon pays il vint un grand prophète.
 Ce qu'il disait aux gens assis au bord de l'eau
 Était si plein d'audace et tellement nouveau
 Que les vieux, les prudens, en perdaient tous la tête.

Moi, ça m'était égal : je n'y comprenais rien.
 Qu'entend un pauvre esclave aux choses d'Écriture,
 Aux lois qu'un sage fit et qu'un autre rature ?
 Je souffrais, et voilà ! C'était mon lot de chien.

Un jour que je portais de l'huile à Béthanie,
 Je vis des gens en pleurs sur le seuil d'un tombeau.
 Comme l'outre était lourde et m'écorchait la peau.
 La posant, je m'en fus à leur cérémonie.

Or, depuis quatre jours et trois nuits, dans ce trou
 On avait mis un mort pourrir, et le prophète
 Lui dit : « Sors ! » Aussitôt le mort leva la tête...
 J'eus si peur que je pris mes jambes à mon cou.

Et depuis ce temps-là, quand il passait en ville,
 Pour éviter ses yeux, — de peur des mauvais sorts, —
 Ses yeux qui tout d'un coup font revenir les morts,
 Je me voilais ; encor n'étais-je pas tranquille.

Mais un soir je vaguais comme un pauvre animal,
 Hagard, désespéré... Pourquoi ? Peu vous importe.
 Mon échine, c'est sûr, n'était pas assez forte
 Pour emporter plus loin la charge de mon mal.

Je tombai. Dans mon cœur frappait un poing sonore.
 Je le pressai contre une pierre, durement,
 Pour l'engourdir ; et j'attendis sans mouvement
 De souffrir un peu moins pour repartir encore.

J'étais là comme à terre une souche qu'on fend,
 Sans crier, les yeux secs, seul, endurant mes peines.
 Il vint... Déjà mes mains de cailloux étaient pleines,
 Mais il me dit : « Qu'as-tu, qu'as-tu, mon pauvre enfant? »

— Je vais mourir pour lui ce soir dans les Arènes.

CHANSON

Mon bien-aimé s'en fut chercher l'amour
 Dès le matin parmi les fleurs écloses.
 Pour le trouver il effeuillait les roses
 Couleur du soir, de l'aurore et du jour.
 Mon bien-aimé n'a pas trouvé l'amour.

Je l'attendais, pâle et grise lavande,
 Et tout mon cœur embaumait son chemin.
 Il a passé... j'ai parfumé sa main,
 Mais il n'a pas vu mes yeux pleins d'offrande.

Mon bien-aimé s'en fut chercher l'amour
 Au verger mûr quand midi l'ensoleille.
 Pour le trouver il goûtait la groseille,
 La pomme d'or, la pêche, tour à tour...
 Mon bien-aimé n'a pas trouvé l'amour.

Je l'attendais, fraise humble à ses pieds toute,
 Et mon sang mûr embaumait son chemin.
 Hélas! mon sang n'a pas taché sa main.
 Il a marché sur moi, suivant sa route.

Vent du ciel! vent du ciel! éparpille mon cœur!
 Je n'en ai plus besoin. O brise familière,
 Perds-le! Dessèche en moi ma source, éteins ma fleur,
 O vent, et dans la mer va jeter ma poussière!

MARIE NOËL.

REVUES ÉTRANGÈRES

LES PREMIERS « BAS BLEUS »

Famous Blue Stockings, par M^{me} Ethel Rolt Wheeler, un vol. in-8°, illustré.
Londres, librairie Methuen, 1910.

Il y avait à Londres, vers le milieu du xviii^e siècle, un certain petit-fils d'évêque appelé Benjamin Stillingfleet, qui semble bien avoir réuni dans sa personne toutes les perfections du corps et de l'esprit. Doué par la nature d'une vigueur athlétique à laquelle s'ajoutait, chez lui, un amour passionné des *sports*, il s'était illustré dans sa jeunesse en faisant, l'un des premiers, l'ascension du Mont-Blanc, et, plus tard, ses travaux sur la botanique lui avaient valu l'estime des savans ; mais par-dessus tout cela, il avait la réputation d'être essentiellement un profond philosophe, avec un génie à la fois spéculatif et imagé qui ne dédaignait point d'employer le rythme du vers à traduire les plus hautes pensées sur l'origine des choses ou leur fin dernière. Il est vrai que les lettrés anglais d'aujourd'hui n'ont conservé aucun souvenir de ses poèmes, non plus que les botanistes ne paraissent se rappeler ses recherches sur la classification de la flore alpestre ; et je ne serais pas éloigné de croire, tout compte fait, que ce personnage éminemment admiré de son temps eût été surtout un poète, et un philosophe, et un savant amateur : mais, du moins, il a été cela avec une autorité et un agrément extraordinaires, dont une foule de documens contemporains nous ont gardé la trace. « Telle était l'excellence de sa conversation, — nous dit Boswell, l'étonnant et immortel biographe du docteur Johnson, — et son absence était toujours ressentie si cruellement que

l'on avait coutume de s'écrier, dans tous les salons : « Impossible de « rien faire de bon sans notre Stillingfleet ! »

Ou plutôt ce n'est pas ainsi que l'on s'exprimait, et j'ai changé à dessein le dernier mot de la citation. Car ce charmant Stillingfleet offrait encore, dans sa mise, une particularité plus singulière que tous ses talents, et d'après laquelle on avait coutume de le désigner. « Sa tenue, nous apprend le même Boswell, était d'une gravité remarquable, et notamment l'on observait qu'il portait toujours des bas bleus. » Si bien que la véritable phrase, pour déplorer le vide causé par son absence, était : « Impossible de rien faire de bon sans nos Bas Bleus ! » Le fait est que ce détail du costume de Stillingfleet doit avoir frappé très vivement l'imagination des habitués des divers salons « intellectuels » de Londres. Durant l'année 1756, un correspondant de la maîtresse du plus peuplé et du plus élégant de ces salons, M^{me} Montagu, écrivait à celle-ci, en parlant d'un de leurs amis communs : « Monsey jure qu'il fera, avant peu, quelque histoire sur vous et votre hôte Stillingfleet; il ne sera pas dit que vous aurez admis impunément des bas bleus dans votre maison ! » L'année suivante, M^{me} Montagu écrivait à Monsey : « Je vous assure que notre philosophe, — par où elle entendait Benjamin Stillingfleet, — est devenu tout à fait un homme de plaisir. Délaissant ses vieux amis, comme aussi ses bas bleus, il passe maintenant toutes ses soirées dans les opéras et joyeuses assemblées. » Et, vers le même temps, une autre maîtresse de salon, M^{me} Vesey, amie et rivale de M^{me} Montagu, attachait tant de prix aux visites de l'aimable « philosophe » qu'elle le conjurait « de venir chez elle sans se soucier de sa toilette, et en conservant ses bas bleus. »

Voilà des faits authentiques, absolument hors de doute; et pareillement, il est sûr que, quinze ou vingt ans environ après cette impression produite par les « bas bleus » de Benjamin Stillingfleet, le mot « bas bleu » est entré déjà dans l'usage courant de la société anglaise, avec une signification assez difficile à préciser, mais impliquant toujours un mélange de grave curiosité littéraire ou philosophique et de brillante conversation mondaine. « J'ai rencontré un nouveau bas bleu, et des plus agréables, » écrira par exemple une des plus illustres femmes-auteurs du temps, Hannah More; et ce « nouveau bas bleu » se trouvera être un certain personnage dont tout le « bas-bleuisme » paraît bien n'avoir consisté qu'en une admiration respectueuse pour la personne et les œuvres de son éminente interlocutrice. A cette même Hannah More, en 1784, son ami Horace Walpole demandera

affectueusement : « Quand donc vous déciderez-vous à vous *bas-bleuter*, et à faire partie de notre confrérie ? » Et c'est également Hannah More, — pour m'en tenir à ces quelques traits, cités au hasard parmi beaucoup d'autres, — qui, en 1786, publiera un long poème intitulé, à la française, le *Bas Bleu*, où elle célébrera, avec un cortège un peu fastidieux d'épithètes louangeuses, aussi bien les principaux écrivains anglais de son temps que les maîtresses de salons les plus empressées à les accueillir. Après quoi, vers 1790, l'appellation ainsi lancée se teintera peu à peu d'une légère nuance défavorable ; le mot « bas bleu, » à ce moment, continuera de pouvoir désigner indifféremment un homme de lettres mondain ou une dame ayant des goûts « intellectuels : » mais déjà l'on commencera à ne plus l'employer qu'avec une ombre d'ironique dédain, pour l'appliquer à une personne dont le savoir ou les entretiens comporteront une certaine part d'affectation pédantesque. Et voici enfin, par une autre série de changemens à peine moins insensibles, que le mot « bas bleu, » dès les premières années du XIX^e siècle, revêtira une acception à la fois expressément « uni-sexuelle » et expressément littéraire, ne servant plus maintenant qu'à signifier, avec la même petite nuance de moquerie, une femme qui écrira en prose ou en vers ! Il y aura là une évolution historique dont le cours entier mériterait d'être observé et décrit dans tous ses détails ; mais quant à l'origine philologique du terme, je ne crois pas qu'aucune discussion puisse désormais s'élever sur ce point, en particulier après les innombrables documens que vient de recueillir M^{me} Ethel Wheeler. Incontestablement, le premier « bas bleu » a été cet « athlétique » petit-fils d'évêque qui, aux environs de 1760, émerveillait de sa science et de son esprit, — comme sans doute aussi de la liberté, toute « philosophique, » de sa tenue, — les deux salons rivaux de M^{me} Montagu et de M^{me} Vesey.

Et ce n'est pas tout. Si le vocabulaire, anglais et français, n'a plus cessé dorénavant d'attacher au mot « bas bleu » la signification restreinte et légèrement méprisante que l'on sait, les historiens de la littérature anglaise, de leur côté, sont demeurés d'accord pour comprendre, sous ce même mot, le groupe nombreux et divers d'hommes de lettres ou de dames « intellectuelles » à qui s'est trouvée appliquée, tout d'abord, la désignation pittoresque empruntée au « grave » costume de Benjamin Stillingsfleet. Les « Bas Bleus, » pour eux, sont quelque chose d'équivalent à ce que représente pour nous ce groupe non moins indéfinissable des « philosophes » qui, vers le même temps,

s'étendait depuis une maréchale de Luxembourg ou une M^{me} Geoffrin jusqu'à de simples journalistes tels qu'un Suard, un Framery, ou un abbé Morellet. Mais plus volontiers encore les historiens réservent l'appellation de « Bas Bleus » aux plus notoires des femmes qui ont fait partie de ce groupe mémorable, en qualité d'écrivains de profession ou de généreuses amies et protectrices des lettres : on sait que le dernier tiers du xviii^e siècle a vu se produire une véritable invasion de l'élément féminin dans la vie littéraire anglaise, et si abondante et féconde que notre temps présent lui-même ne saurait entrer en comparaison avec celui-là. Succédant à la fameuse génération classique des Pope, des Fielding, des Goldsmith et des Richardson, une génération de femmes s'est brusquement imposée à l'admiration du public anglais, sans qu'une seule renommée masculine eût de quoi égaler, par exemple, dans le roman, la jeune gloire triomphale de Fanny Burney (1), ni celle de Hannah More dans la poésie légère, non plus que celle de M^{me} Chapone dans l'austère domaine de la pédagogie. Et ainsi les noms de ces trois femmes, et de vingt autres presque aussi ardemment exaltées par les auteurs de journaux ou de mémoires contemporains, se réveillent sur-le-champ dans le souvenir du lettré anglais qui entend prononcer le mot de « Bas Bleus ; » et simultanément ce mot lui rappelle encore les élégantes figures de maintes grandes dames ou bourgeoises « cossues, » de l'espèce de M^{me} Montagu ou de M^{me} Piozzi, qui, sans s'être abaissées en propre personne au métier des lettres, ont cependant réussi à s'ouvrir l'accès de la savante « confrérie » dont parlait Horace Walpole en recevant à leur table tout ce qui subsistait à Londres d'écrivains de l'autre sexe, — survivans attardés de la génération précédente, ou parfois déjà précurseurs inconscients de cette école romantique qui, vers le début du siècle suivant, allait précipiter à jamais dans l'oubli toute l'active et brillante pléiade des « Bas Bleus. »

Car il est trop certain que, pour l'énorme majorité du public anglais, la personne des premiers « Bas Bleus » s'est tristement dépouillée, aujourd'hui, de son relief et de sa couleur d'autrefois. Bien peu s'en faut même que toute cette période de souveraineté rayonnante de la femme, dans la littérature anglaise de la fin du xviii^e siècle, n'apparaisse plus maintenant que comme un simple moment d'inter-règne, à peu près vide et improductif, entre l'expiration du grand âge classique et la naissance de l'âge nouveau du xix^e siècle.

(1) Sur la Vie et l'OEuvre de Fanny Burney, voyez la *Revue* du 15 janvier 1904.

De toute l'œuvre, naguère infiniment illustre, de M^{me} Chapone et de Fanny Burney, d'Élisabeth Carter et de Hannah More, c'est à peine si quelques lignes se rencontrent encore, çà et là, dans les anthologies. Le moindre homme de lettres « amateur » de cette période, un Horace Walpole ou un William Mason, — pour ne point parler de l'excentrique Boswell, admis désormais à partager la popularité du personnage extraordinaire dont il nous a pieusement transmis les « propos de table, » — trouve de nos jours un plus grand nombre de lecteurs que pas une des femmes dont il se plaisait jadis à proclamer humblement l'impérissable génie. Et il a fallu à M^{me} Ethel Wheeler une somme merveilleuse de patience et d'audace pour entreprendre, ainsi qu'elle l'a fait, de ressusciter devant nous ce monde disparu, en un gros volume tout rempli de précieux documens pour la plupart inédits, ou du moins profondément oubliés depuis plus d'un siècle.

Chose curieuse : des deux séries de portraits qui composent naturellement ce volume, les uns destinés à nous faire connaître les femmes-auteurs professionnelles de la période des « Bas Bleus, » tandis que les autres nous représentent les M^{mes} du Deffand ou les M^{mes} Geoffrin anglaises d'alors, c'est à la première que va, d'instinct, notre sympathie. Nous découvrons avec une charmante surprise qu'une Hannah More et une M^{me} Chapone, dont l'œuvre entière nous est à présent devenue illisible, cachaient volontiers, sous l'emphase maladroite de leur production littéraire, d'émouvantes petites âmes largement ouvertes à toutes les passions de l'amour comme de la souffrance ; et jamais, au contraire, tout le zèle érudit de M^{me} Wheeler ne réussit à nous rendre aimables les figures de ces célèbres maîtresses de salons, une M^{me} Montagu ou une M^{me} Vesey, que leur fortune semblerait cependant avoir mises à même de s'adonner beaucoup plus librement à la délicate et légitime ambition de plaire. Ces brillantes mondaines avaient-elles en soi un mystérieux pouvoir de séduction si léger et subtil que nulle trace ne s'en est conservée dans ce que les documens nous rapportent d'elles ? ou bien l'art difficile où elles s'essayaient exigeait-il des qualités que leur race ou leur éducation ne leur avait point permis d'acquérir ? Le fait est que si je ne connais guère chez nous un type de « bas bleu » plus noblement attachant que celui d'Élisabeth Carter, ni plus spontané et original que celui d'Hannah More, j'ai vainement cherché à entrevoir, parmi tous les témoignages contemporains recueillis par M^{me} Wheeler, une seule figure de grande dame qui apportât à ses fonctions de « bas

bleu » honoraire un peu de cette aisance naturelle et charmante que nous ont vantée, par exemple, tous les hôtes familiers des salons de Julie de Lespinasse, de M^{me} de Boufflers, ou de l'incomparable M^{me} Récamière.

Voici notamment cette « reine des Bas Bleus, » M^{me} Montagu, dont le beau portrait par Josué Reynolds nous rappelle étrangement le pastel fameux du musée de Genève où Liotard, vers la même date, nous a conservé la maigre, sèche, et piquante image de M^{me} d'Épinay ! Celle-là, presque dès sa naissance, ne paraît pas avoir eu d'autre objet que de présider magnifiquement l'assemblée de tous les écrivains, artistes, ou savans anglais. Ses « déjeuners » réunissaient jusqu'à sept cents personnes ; et jamais peut-être aucune société « intellectuelle » n'a été accueillie dans des « salons » aussi somptueux que ceux de ses maisons de Hill Street et de Portman Square. C'est ainsi que cette dernière maison comprenait, autour d'une salle énorme soutenue par des colonnes de marbre vert et décorée de fresques par Angelica Kauffmann, une « Chambre de Cupidons, » où de petits Amours folâtraient sur les murs parmi des treillages fleuris de jasmins et de roses, une autre chambre entièrement tapissée de plumes d'oiseaux de toutes les espèces, un « salon chinois, » et d'autres pièces encore non moins « féériques. » Je dois ajouter que la dame elle-même était, semble-t-il, infiniment plus instruite que les plus savantes de ses rivales françaises, et ne manquait pas d'esprit, à en juger par quelques-unes des innombrables lettres qu'elle nous a laissées. Son *Essai sur Shakespeare*, écrit pour défendre le poète anglais contre Voltaire, compense la médiocrité de son fond par un certain tour de phrase assez élégant, d'ailleurs visiblement imité de modèles français. Mais, avec tout cela, impossible d'éprouver le moindre élan de sympathie pour cette raisonnable et froide personne, toujours uniquement préoccupée de son rôle de patronne officielle des Muses, sans que nous devinions jamais sous son immuable sourire l'ombre d'une affection ni non plus d'une haine un peu passionnées, l'ombre d'un sentiment féminin ayant de quoi lui prêter, à nos yeux, une physionomie un peu individuelle.

Du moins son absence de personnalité l'empêche-t-elle de nous paraître fâcheusement ridicule, comme nous paraît cette veuve de brasseur enrichi, M^{me} Thrane, qui, s'étant empressée d'épouser un jeune chanteur italien dont elle aurait pu être la mère, et désirant à toute force imposer l'amitié de son second mari à tous les amis du premier, a fini par entamer une lutte grotesque avec les anciens habi-

tués de son célèbre salon de Streatham Place. Au premier rang de ces habitués figurait l'admirable Johnson, dont elle s'était constituée, tout ensemble, la confidente, l'élève, et l'initiatrice aux secrets de la vie mondaine. Mais Johnson, tout en se laissant cajoler et flatter par la grosse dame, s'était lié surtout avec son mari, l'honnête brasseur ; et lorsque celui-ci, en mourant, avait ingénument confié au vieil écrivain la double charge de veiller sur sa femme et sur sa fortune, l'auteur de *Rasselas* n'avait pu se défendre de désapprouver la hâte avec laquelle M^{me} Thrale procédait à son nouveau mariage avec Piozzi. Sur quoi la dame, pour se venger, se mit à rédiger une longue série d'anecdotes plus ou moins travesties, publiées ensuite par elle dès le lendemain de la mort de Johnson, et où, sous prétexte de nous raconter ses relations avec le grand homme, elle n'a rien négligé pour nous rendre comique, et parfois odieuse, la mémoire d'un maître longtemps adulé. C'est là, au demeurant, le seul trait de sa vie qui mérite aujourd'hui de nous intéresser ; car il ne nous importe guère de savoir, après cela, que la cuisine que son premier mari et elle offraient aux gens de lettres dépassait en abondance, sinon en perfection artistique, celle des « déjeuners » de M^{me} Montagu, et que les vins de la cave du brasseur avaient la réputation d'être aussi excellents qu'était détestable la bière en échange de laquelle le ménage des Thrale les avait achetés.

Quelle différence entre ces « Bas Bleus » de la première catégorie et ceux de la seconde, je veux dire d'authentiques « bas bleus » tels qu'une M^{me} Chapone ou une Hannah More, réduites à vivre du produit de leur plume ! Sans compter que l'une au moins de ces femmes de lettres, Elisabeth Carter, joignait vraiment à l'élégante et discrète pureté de sa vie un talent littéraire qui mériterait de lui conserver, jusque parmi nous, l'estime respectueuse témoignée jadis par ses contemporains à la jeune traductrice du *Manuel* d'Épictète. De l'avis unanime des connaisseurs, il n'y a pas une des nuances du texte grec de ce *Manuel* que la jeune femme n'ait parfaitement comprise et rendue, en même temps qu'elle donnait à sa prose anglaise une allure à la fois très gracieuse et très simple, infiniment éloignée de l'emphase trop commune, en Angleterre comme chez nous, à la plupart des traductions classiques d'autrefois. Et un mélange pareil d'ingénieuse pénétration féminine, de sagesse doucement souriante, et de simplicité se retrouve dans les quelques écrits originaux qu'elle nous a laissés. Que l'on voie de quelle spirituelle façon elle-même a résumé

pour nous son idéal moral, qu'une correspondante inconnue l'aura, sans doute, invitée à lui exposer :

MADAME, ... Êtes-vous jeune ? En ce cas, soyez sage, et vous deviendrez un véritable prodige ! Êtes-vous vieille ? Soyez prudente avec bonne humeur et déceintement agréable, en vous réjouissant d'avoir pu passer aussi longtemps, sans trop de dommage, à travers un monde semé de périls ! Êtes-vous naturellement gaie ? Si vous avez ce bonheur, ne vous écarterez jamais de votre route pour chercher le plaisir, et vous ne cesserez point de le trouver ! Êtes-vous sérieuse ? Rappelez-vous que c'est se montrer ingrat que de n'être pas heureux ! ... Êtes-vous jolie ? Gardez-vous de l'affectation, sous peine de voir votre charme s'évaporer promptement ! Êtes-vous laide ? Sachez rester naturelle, et vous effacerez toutes les beautés ! ... Êtes-vous dans une situation modeste ? Contentez-vous de votre situation, sans apporter à cela rien de solennel ; faites-vous une philosophie, mais sans essayer d'obliger les autres à vous admirer ; et accoutumez-vous à voir le monde sous sa vraie lumière, mais, le plus souvent, en gardant vos pensées pour vous seule ! Ou bien enfin avez-vous sommeil ? Mettez-vous au lit, et dormez à votre aise !

Fille d'un pasteur anglican, Élisabeth Carter avait pour frère un autre pasteur qui, ne voulant point réciter devant ses paroissiens, chaque dimanche, certains passages du *Credo* qu'il avait cessé de tenir pour vrais, et ne pouvant se résigner toutefois à abandonner ses lucratives fonctions, avait imaginé de s'adjoindre un vicaire, simplement pour réciter à sa place les formules susdites. Mais Élisabeth, à coup sûr, en un cas semblable, aurait poussé le scrupule beaucoup plus loin encore : car on ne saurait imaginer une âme plus droite et plus noble, exhalant un parfum plus délicat de beauté morale. Nulle trace, chez elle, de la moindre affectation de savoir, ni de supériorité intellectuelle. A l'archevêque Secker, qui l'avait complimentée de sa traduction en ajoutant qu'elle devrait, tout de suite, commencer une biographie du moraliste stoïcien, elle répondait naïvement : « Si quelqu'un doit en effet écrire la vie d'Épictète, j'estime que, du moins, ce ne peut pas être moi, attendu que j'ai à faire une douzaine de chemises ! » Ses talents de cuisinière étaient si appréciés que tous les membres de sa famille lui confiaient, notamment, la préparation d'un certain gâteau de baptême, toutes les fois que naissait un nouvel enfant. Elle adorait aussi la danse, les longues promenades dans les champs voisins de sa petite maison de Deal, où s'est passée toute sa longue vie ; et chacune de ses lettres nous révèle un cœur débordant de tendresse et de compassion, toujours avec ce rayonnement de sereine lumière que ses amis s'accordaient déjà à signaler comme l'un

des traits caractéristiques de sa personne intime, aussi bien que de toute son œuvre en vers ou en prose.

Celle-là était, il est vrai, un « bas bleu » d'une valeur exceptionnelle, transportant jusque dans ses écrits, — d'ailleurs trop peu nombreux, — la simple et charmante originalité de son tempérament. On n'en saurait dire autant de ses rivales en célébrité, et, tout d'abord, de la fameuse M^{me} Chapone, dont les *Lettres à sa Nièce sur l'Éducation des jeunes filles*, après avoir nourri plusieurs générations de femmes anglaises, nous effareraient aujourd'hui par la platitude prétentieuse de leur style, si nous n'étions surtout révoltés, en les lisant, de la manière dont l'auteur y subordonne tous les détails de son programme pédagogique à l'exclusive préoccupation des « convenances » et de la « correction » mondaines, telles que les prescrivait l'idéal suranné de 1770. Mais combien on se tromperait à vouloir juger d'après leurs ouvrages les âmes de la plupart des « Bas Bleus » exhumés devant nous par M^{me} Wheeler, — ou plutôt, j'imagine, les âmes d'une multitude de « bas bleus » de tous les pays et de tous les temps !

Cette M^{me} Chapone, par exemple, qui dans ses *Lettres à sa Nièce*, poussait le souci des « convenances » jusqu'à tenir pour scandaleux et funeste le « mariage d'amour, » était au naturel, suivant sa propre définition, une petite femme « très laide, très gauche, et très peu soignée, » mais avec une indépendance d'allures et une courageuse liberté de sentimens les moins faites du monde pour répondre à l'image que nous suggérerait la lecture de ses livres. Dès sa jeunesse, s'étant liée d'une étroite amitié avec le fameux Richardson, — qui semble bien avoir conçu d'après elle le personnage de sa Clarisse Harlowe, — elle n'avait pas craint de reprocher à son ami la façon dont il avait imposé à la pauvre Clarisse l'obligation de suivre, en matière d'amour et de mariage, la volonté tyrannique de ses parens. « J'aurai certainement rêvé, écrivait-elle, — car je puis jurer l'avoir vu quelque part, — que ces mariages arrangés par les parens n'étaient trop souvent que de simples marchés : telle somme d'argent comptant en échange de telle quantité de terre, et ma fille ajoutée à l'affaire pour compléter la balance ! » Elle-même, peu de temps après, ayant rencontré chez Richardson un jeune avoué appelé Chapone, l'avait épousé, bien que ni lui ni elle n'eussent la moindre fortune ; et la mort de son mari, après dix mois de mariage, l'avait plongée dans un chagrin dont l'extrême violence ne laissait point de paraître indécente à bon nombre des lectrices mon-

daines de ses livres. Semblablement, tous les autres faits de son existence privée nous montrent en elle une exaltation passionnée que ni l'âge ni la pauvreté ni maintes épreuves cruelles n'étaient parvenus à rendre moins vive. Bien peu de femmes de son temps ont apporté à l'amitié comme à l'amour une âme aussi foncièrement, aussi ingénument romanesque; et c'est elle qui, dans ses *Lettres sur l'Éducation*, recommandait aux jeunes filles de n'approcher des romans qu'avec « la plus grande prudence, » affirmant que ces livres dangereux « tendaient à enflammer les passions de la jeunesse, alors que l'objet principal de l'éducation devait être de les modérer et de les restreindre! »

Mais la plus séduisante de toutes ces figures de « Bas Bleus » anglais est incontestablement celle de la féconde Hannah More, auteur de ce poème du *Bas Bleu* qui a puissamment contribué à répandre et à généraliser l'emploi de l'appellation symbolique dérivée, naguère, de la mise fantaisiste du « philosophe » Stillingfleet. Personne désormais, en Angleterre, ne connaît plus ce poème ni tous les autres qu'elle a produits, non plus que sa tragédie, le *Comte Percy*, l'un des plus grands succès de l'illustre Garrick; et point davantage n'ont survécu les innombrables pamphlets populaires où, au nom de la religion et de la morale, elle s'ingéniait à réfuter les funestes principes de la Révolution française. Au point de vue purement littéraire, l'œuvre d'Hannah More a disparu dans l'oubli aussi complètement que, par exemple, celle de M^{me} de Genlis ou de Louise Colet; et cependant tel était le charme indéfinissable qui se dégagait de la personne de cette amie de Johnson et d'Horace Walpole que, de nos jours encore, un certain prestige demeure attaché à son nom, dans l'histoire des lettres anglaises de son temps.

Il y a d'elle un superbe portrait, peint par John Opie en 1786, qui suffirait à lui seul pour nous faire comprendre tout ce que cette mémorable figure de « bas bleu » contenait en soi d'original et de sympathique. Je ne parle pas seulement de l'aimable visage aux traits réguliers et nets, s'encadrant d'une courte et épaisse toison de cheveux poudrés qui donne à l'ensemble de la physionomie une apparence quelque peu masculine, ou tout au moins « indépendante » et « philosophique : » mais la simple et loyale franchise du regard, la fine douceur du sourire dont le visage entier est comme imprégné, et le mouvement même de la tête, avec son mélange discret d'élégance et de simplicité, tout cela nous annonce une âme féminine d'une qualité

supérieure, rachetant par une droiture et une liberté merveilleuses ce qui, peut-être, lui manque de l'exquise faiblesse et fragilité de son sexe. En d'autres termes, nous avons l'impression que cette jeune femme est, par-dessus tout, ce que nous serions tentés d'appeler « un bon garçon, » incomparablement naturelle, et sincère, et serviable, telle que nous la définissent les témoignages de ses deux grands amis. « Sainte Hannah, lui écrivait un jour Horace Walpole, vous êtes à la fois le parfait champion et le modèle parfait de toute bonté ! Mais combien il est vexant que toujours quelqu'un s'avise de se pendre, ou de se noyer, ou de devenir fou, afin de vous obliger à exercer votre pitié, et votre charité, et tout ce chapelet de vertus qui vous rendent si importune en même temps que si aimable, tandis que vous pourriez être dix fois plus charmante en vous bornant à écrire des livres ! »

Car le sceptique élève et confident de M^{me} du Deffand aurait préféré que son amie dépensât moins de chaleur à « l'exercice » de cette bonté qu'il ne pouvait s'empêcher de vénérer en elle ; mais aujourd'hui, c'est précisément par la magnifique ardeur de son zèle charitable que l'auteur du *Bas Bleu* conserve le plus de droits à notre respect. Nous l'admirons et aimons d'avoir constamment suivi, pendant un demi-siècle, l'impulsion généreuse qui l'entraînait au secours de toutes les misères, publiques ou privées, sans que jamais son active bonté ait revêtu la forme solennelle de la « philanthropie, » ni que son sacrifice incessant de soi-même aux intérêts d'autrui ait effacé de ses lèvres le sourire indulgent et spirituel, qui éclaire pour nous son admirable portrait. Qu'il se soit agi de protester contre l'inique partage de la Pologne, ou d'assurer un abri et du pain aux prêtres français émigrés, ou bien encore de créer des écoles pour les enfans des villages anglais, je ne puis assez dire avec quelle passion Hannah More s'est prodiguée à ces tâches diverses, trop heureuse de mettre à profit sa renommée littéraire pour obtenir de ses contemporains qu'ils entendissent ses appels, et lui viussent en aide dans son œuvre bienfaisante. Il n'y a pas jusqu'à ses pamphlets anti-révolutionnaires qui n'aient eu, à ses yeux, la portée d'une intervention toute patriotique et chrétienne en faveur de ce qu'elle considérait comme la santé morale de l'âme populaire anglaise ; et le fait est que ces pamphlets, distribués gratuitement de village en village par des colporteurs, ont vraiment réussi à toucher l'immense public à l'intention duquel ils étaient écrits. Une flamme s'en dégagait qui avait directement jailli du cœur de la jeune femme, et dont les paysans

les plus illettrés avaient été contraints de sentir la chaleur.

Toutefois, le trait le plus charmant que nous révèle la biographie de cette femme de lettres est encore, comme je l'ai dit, la discrète simplicité avec laquelle Hannah More, au milieu de sa gloire de « bas bleu » aussi bien que de ses efforts secourables, est toujours demeurée le type parfait du « bon garçon, » absolument étrangère à toute vanité, et attachant plus de prix à l'estime de ses proches qu'à tous les triomphes passagers d'une popularité qui, d'ailleurs, ne la gênait ni ne la troublait en aucune façon. Elle savait trop, au secret de son cœur, que tous ses poèmes n'étaient rien que des besognes plus ou moins réussies, et que sa véritable valeur ne lui venait pas de son talent d'écrivain, mais seulement de la manière dont elle l'employait à combattre, autour de soi, la souffrance et le mal. De telle sorte que tous ceux qui l'ont connue ont laissé d'elle une image exactement conforme à celle qui ressort du beau portrait d'Opie. A défaut du moindre élément romanesque, sa longue carrière se déroule devant nous avec une ampleur harmonieuse, une superbe intensité d'émotion et de vie; et l'on ne saurait trop souhaiter que l'avenir nous réserve encore de connaître d'autres figures de « bas bleus » aussi pleinement gracieuses et touchantes que celle de « sainte Hannah, » la première historiographe et apologiste de la « confrérie ! »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La session parlementaire n'a été vraiment ouverte que le 9 juin par la lecture de la Déclaration ministérielle, lecture qui ne pouvait être faite que lorsque la Chambre aurait été constituée, c'est-à-dire lorsqu'elle aurait validé plus de la moitié de ses membres et élu son bureau définitif. Le bureau provisoire était composé, suivant les prescriptions du règlement, du doyen de l'assemblée comme président et des plus jeunes membres comme secrétaires. Le doyen était M. Louis Passy, qui a profité de l'occasion pour faire entendre des conseils pleins de sagesse et de bon sens : il les a résumés d'un mot en disant que le discours de Périgueux avait été mis à l'ordre du jour par le pays lui-même. M. Louis Passy est descendu du fauteuil avec la même dignité qu'il y était monté, cédant la place à M. Brisson. Les journaux radicaux-socialistes ont fait grand bruit de l'élection de celui-ci : ils ont voulu y voir un succès pour leurs idées. La vérité est que M. Brisson, n'ayant pas de concurrent, devait être forcément élu, et, s'il faut s'étonner de quelque chose, c'est du faible chiffre de sa majorité : elle n'a été que de 304 voix dans une Chambre composée de 597 membres. Mais ce n'est pas autour du fauteuil présidentiel que devait se livrer la première bataille dans la nouvelle Chambre.

Au moment où nous écrivons, cette bataille n'a pas encore été livrée. Le gouvernement a lu sa déclaration ; la Chambre, après l'avoir entendue, en a remis la discussion à plus tard. Elle s'est donné trois ou quatre jours de réflexion, et peut-être n'étaient-ils pas inutiles pour relire à tête reposée une déclaration qui est très longue. Est-elle aussi bien remplie qu'elle est développée ? Peut-être, on n'en sait rien encore, il serait imprudent de se prononcer aussi vite. Il y a là trop de choses pour qu'elles puissent être toutes également bonnes, et plus d'une nous oblige à exprimer des réserves ; mais les inten-

tions générales sont excellentes et, sur bien des points, l'accord pourra se faire, si le gouvernement a voulu proposer des questions à étudier plutôt que des solutions à accepter telles quelles. Les questions sont bien celles dont l'opinion publique se préoccupe, mais les solutions indiquées, ou plutôt esquissées, ne sont pas encore assez précises pour qu'on puisse les juger en pleine connaissance de cause. Le gouvernement annonce des projets de loi : attendons-les et contentons-nous, pour le moment, d'apprécier dans son ensemble le document ministériel. Il y a peut-être un moyen, tout empirique à la vérité et dont on ne doit user qu'à titre provisoire, de savoir ce qu'il convient d'en penser ; c'est de se demander ce qu'en ont pensé les autres. Les partis avancés à droite et à gauche, — surtout à gauche, — l'ont mal accueilli, et la lecture qu'en a faite M. le président du Conseil s'est terminée au milieu du bruit. En revanche, il a été très applaudi par le centre et par la partie de la gauche qui s'en rapproche. Le ton toujours modéré et courtois de la déclaration, les appels à l'apaisement qui y faisaient écho au discours de Périgueux, l'énonciation de réformes qui, le plus souvent, avaient pour objet de faciliter aux ouvriers l'accès de la propriété, devaient déplaire aux socialistes : on leur vole leurs adhérens, si on en fait des propriétaires. Enfin, comment les radicaux formés à l'école de M. Combes auraient-ils été satisfaits d'une conclusion comme celle-ci : « Sans qu'il puisse être question d'ostracisme, on ne saurait cependant, pour constituer une majorité, se laisser guider simplement par la sympathie et l'estime qu'inspirent les personnes, ni s'arrêter à des considérations de sentiment. C'est au nom du programme développé par nous, dans les limites des principes d'ordre et de progrès par nous affirmés et sous la préoccupation constante des intérêts supérieurs de la patrie, que nous nous tournons vers les hommes de bonne volonté, vers ceux qui aiment ardemment la République et entendent la servir sans arrière-pensée, sans rien nier de son œuvre dans le passé, en s'associant pour l'avenir à toutes les espérances qu'elle porte en germe, et que nous les convions à dégager de leurs rangs une majorité. » Convier toutes les bonnes volontés à s'unir sur le terrain de la République est une idée qui ne serait pas venue à M. Combes, et d'ailleurs ni M. Pelletan, ni M. le général André, ni quelques autres de ses ministres ne l'auraient permis. Il y avait, sous leur règne, des amis et des ennemis du gouvernement, qui veillaient soigneusement à l'entretien des barrières destinées à les séparer éternellement les uns des autres. M. Briand, au contraire, présente un

programme et demande, en dehors de toute acception de personnes, qui veut s'y rallier et le défendre. Il ne repousse aucun concours, il ne prononce d'avance aucune excommunication : cela est nouveau et fait plaisir, mais non pas à tout le monde.

Nous avons dit qu'il y avait beaucoup de choses dans la déclaration. Quelque confiance qu'ait M. le président du Conseil dans les hautes qualités et facultés politiques de la nouvelle assemblée, croit-il qu'elle puisse, en quatre ans, accomplir toute l'œuvre qu'il lui assigne ? Non, sans doute ; il y a un choix à faire parmi tant de projets, et ce choix est même indispensable si on veut sérieusement en réaliser quelques-uns. Il nous faudrait plus d'une chronique pour parler de tous, même superficiellement : contentons-nous d'en indiquer quelques-uns. Après un préambule consacré à des considérations de morale politique qui ne sont pas sans intérêt, la déclaration en vient au fait, et la première question qu'elle rencontre est naturellement la réforme électorale. Elle s'impose, le gouvernement ne le conteste pas ; mais comment convient-il de la faire ? Ici, la déclaration se perd dans le vague, et la pensée ministérielle risquerait fort de rester incomprise si des notes officieuses, communiquées à la presse, ne l'avaient pas un peu éclairée. Malheureusement, elle n'y a gagné qu'en clarté, et cette clarté a suffi pour provoquer une opposition à peu près générale. Sous prétexte qu'il ne faut pas sacrifier la majorité à la minorité, ce qui va de soi, le gouvernement s'est surtout préoccupé de fortifier la première au détriment de la seconde, et il a si bien cédé à cette préoccupation que, si son projet était adopté, la minorité serait moins représentée demain qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les partisans de la représentation proportionnelle poursuivent la réalisation d'une idée de justice ; ils demandent que la majorité et la minorité aient chacune ce qui lui est dû d'après leurs proportions réelles dans le pays ; le gouvernement propose, au contraire, de donner à la majorité plus que ce qui lui est dû et moins à la minorité. Appeler cela représentation proportionnelle est un non-sens, pour ne pas dire un mensonge. Au surplus, le nom importe peu ; la chose seule est intéressante, mais elle est peu engageante dans les conditions où le gouvernement la présente, et il y a lieu de craindre que personne n'en veuille. Est-ce là le but secret de M. le président du Conseil ? On pourrait le croire, mais nous ne le croyons pas. Il a le sentiment que le pays tient à la réforme, et la preuve qu'il y tient lui-même est qu'il cherche à allécher la Chambre par les avantages qu'il lui offre à côté.

Ils sont très sérieux, ces avantages, et la Chambre les voterait quand même elle repousserait tout le reste; mais nous doutons fort que le pays les voie du même œil qu'elle, et encore plus que le Sénat y donne jamais son adhésion, car il ne pourrait le faire sans porter atteinte à sa propre raison d'être. Notre Constitution est une œuvre d'ensemble : si on en détache un détail et si on l'examine exclusivement, on s'expose à n'y rien comprendre. Dans une constitution où il n'y aurait qu'une Chambre, cette Chambre, sous peine d'être exposée à des soubresauts dont le pays serait la première victime, devrait être renouvelée partiellement : ce serait le seul moyen de maintenir dans le fonctionnement des institutions une certaine stabilité. Mais une constitution de ce genre serait une œuvre rudimentaire et grossière ; elle priverait le pays du droit qu'il a de faire entendre, à certains intervalles réguliers, sa volonté tout entière; c'est se défier de lui que de lui enlever l'exercice de ce droit. Cette défiance serait chez nous particulièrement injuste. Le pays, en effet, a-t-il abusé de ce droit que nous entendons lui maintenir? Non, certes. Les élections plénières qui s'y sont produites depuis trente-cinq ans tous les quatre ans n'ont jamais eu un caractère révolutionnaire; on pourrait plutôt se plaindre de leur caractère routinier. Mais, dit-on, le contraire peut arriver. Soit: il faut prévoir toutes les hypothèses; le pays peut être emporté un jour par un courant trop violent; alors le Sénat entre en scène, et, tout en respectant la volonté du pays, il en modère l'application et sert de frein. Se renouvelant partiellement tous les trois ans, il représente la permanence autant qu'elle peut être représentée dans une république; mais, justement pour ce motif, il permet à la Chambre des députés de représenter autre chose, c'est-à-dire la volonté intégrale du pays à un moment donné. Dans une constitution bien faite, ces choses diverses, parfois opposées, également légitimes, également nécessaires, trouvent leur place, se tempèrent et se complètent l'une par l'autre. Si la Chambre était renouvelée partiellement, le pays ne pourrait jamais dire que le tiers de sa pensée, et s'il n'en avait dit que le tiers aux élections dernières, qu'en serait-il resté? L'oscillation de l'aiguille politique aurait été trop faible pour qu'on en eût tenu compte; la volonté vraie du pays n'aurait pas été respectée parce qu'elle n'aurait pas eu le moyen de s'exprimer tout entière. Est-ce là ce qu'on veut? Non assurément; mais alors, il faut renoncer au renouvellement partiel pour la Chambre des députés. Cette réforme ne peut plaire qu'à ceux qui se complaisent dans les assemblées stagnantes, faites à l'image des mares stagnantes du

pays. Les autres, ceux qui aiment la vie, le mouvement, le progrès, maintiendront au pays le droit de parler le même jour d'un bout à l'autre du territoire, et de faire entendre sa voix assez haut pour qu'elle soit obéie.

La déclaration ministérielle parle aussi de la réforme administrative et nous constatons avec plaisir qu'il ne la lie pas à la réforme électorale qu'elle aurait singulièrement alourdie et entravée. Ces deux réformes doivent être indépendantes l'une de l'autre. La seconde, sans doute, rendra la première plus facile; elle ne lui donnera toutefois qu'une facilité relative; la difficulté restera très grande et il faudra certainement, si elle doit être vaincue, plus d'une législature pour la vaincre. Ce sont là des questions d'avenir. Qu'on les pose dès aujourd'hui, nous ne demandons pas mieux; mais l'étude en sera longue; leur discussion ne le sera pas moins et le vote final est encore lointain.

Les questions fiscales ont un intérêt plus actuel : elles se rattachent directement aux questions sociales qui tiennent une grande place dans le programme ministériel. Les secondes coûtent cher; les premières sont délicates et ardues. Il faut, tout de suite, trouver de l'argent pour mettre à flot la loi sur les retraites ouvrières. Et ce n'est pas tout : il en faudra aussi, et beaucoup, pour l'armée et pour la marine. La déclaration ministérielle énonce bravement toutes ces obligations; elle ne recule devant aucune; mais la question des voies et moyens reste entière et la déclaration n'en souffle mot. On attendait avec une attention particulièrement éveillée comment elle parlerait de l'impôt sur le revenu. Héritier d'un passé dont il ne saurait se dégager complètement, puisqu'il y a sa part de responsabilité, le gouvernement ne pouvait pas désavouer le projet d'impôt que la précédente Chambre a voté, après l'avoir, a-t-il dit, « minutieusement » étudié. Soit dit en passant, cet adjectif a provoqué quelque hilarité sur les bancs du Sénat. Que l'ancienne Chambre ait étudié le projet Caillaux « imnutieusement, » c'est le moins qu'on puisse dire; mais que vaut ce projet? Cela seul importe. La déclaration ministérielle permet d'espérer, ou plutôt autorise à croire que la loi finalement votée ne ressemblera nullement à celle de M. Caillaux. « Elle réalisera la justice fiscale, dit-elle, sans exposer les citoyens aux procédés inquisitoriaux et vexatoires qu'on a essayé de leur faire craindre. » Essayé est ici un mot admirable, mais réussi aurait été plus exact. Quoi qu'il en soit, le texte de la déclaration est, sur ce point, satisfaisant. L'impôt sur le revenu n'a en lui-même rien qui inquiète : ce sont les procédés inquisitoriaux et vexatoires

qui le sont. Si on les fait disparaître, tout sera pour le mieux.

La déclaration a été accueillie avec quelque froideur au Sénat, et par des mouvemens opposés et confus à la Chambre; mais il n'en faut tirer aucune conséquence contre le gouvernement. Nous avons entendu beaucoup de déclarations ministérielles, et presque aucune n'a soulevé de l'enthousiasme. C'est un genre oratoire un peu banal, un peu faux, un peu vain. La discussion qui viendra ensuite aura plus d'intérêt parce qu'on y entendra des orateurs qui parleront en sens divers et que les partis commenceront alors à se dessiner dans l'Assemblée. Cependant, ce ne seront encore là que des paroles, et M. Briand est trop habile pour en prononcer d'imprudentes. Nous serions surpris s'il n'obtenait pas, comme entrée de jeu, un vote de confiance, et, en vérité, il y a droit. C'est à l'œuvre même, aux actes, aux réalisations annoncées, qu'il faudra le juger. Ce qu'on a le droit d'attendre et même d'exiger de lui, c'est qu'il sorte des nuages dont sa déclaration reste en partie enveloppée. Le plus sûr moyen de ne contenter personne est de vouloir contenter tout le monde. M. Briand a pu voir que, dès le premier jour, les socialistes unifiés ont ouvert contre lui les hostilités, et il sait fort bien qu'une partie des radicaux ne voudra à aucun prix rompre avec les unifiés : la Chambre actuelle n'aurait plus aucune ressemblance avec la précédente s'il en était autrement. Ce sont là des points fixes relativement auxquels il faut prendre position, en dehors de tout ostracisme, comme dit la Déclaration ministérielle, mais en acceptant les limites naturelles de sa majorité : car s'il est vrai que qui ne sait se borner ne sut jamais écrire, il ne l'est pas moins que qui ne sait se limiter ne saura jamais gouverner.

Le Parlement anglais vient de reprendre ses travaux interrompus. La session sera courte; elle doit se terminer à la fin de juillet. On se demandait quel en serait le caractère : serait-ce la paix qui prévaudrait? serait-ce la guerre? Si le sujet n'avait pas été aussi sérieux, les Anglais auraient pu se livrer à ce jeu des paris qui leur est familier, et, en vérité, il aurait été difficile de démêler les chances respectives des hypothèses en présence. Après la mort d'Édouard VII, le bruit avait couru que, peut-être, les deux partis concluraient une trêve de quelques mois, afin de ne pas mettre George V, à peine monté sur le trône, aux prises avec des difficultés presque inextricables. C'était un acte de loyalisme, de ménager les débuts du règne et de donner au nouveau souverain le temps de réfléchir avant de se déterminer.

Les Anglais sont très accessibles à un sentiment de ce genre, et beaucoup d'entre eux l'ont certainement éprouvé. Les conservateurs ont dit que les préoccupations et les tourmens causés au roi Édouard par la crise constitutionnelle avaient été une des causes de sa mort foudroyante. L'allégation, vraie ou non, a produit une impression assez vive pour que les libéraux s'en soient très soigneusement défendus, et on comprend qu'ils ne veuillent pas s'exposer à une nouvelle accusation de ce genre. Mais il y a des obligations politiques qui s'imposent à eux avec une grande force; leurs alliés irlandais et socialistes restent très impérieux dans leurs exigences; les raisons pour et contre la trêve se sont présentées avec une force presque égale; les esprits sont restés incertains. Il semblait d'ailleurs qu'on avait quelque temps devant soi avant de s'arrêter à une résolution décisive. Le Parlement, en rentrant en session, devait tout d'abord discuter et voter un certain nombre de lois en dehors de la crise constitutionnelle. Le danger d'un choc immédiat était donc conjuré. Les lois dont le Parlement doit s'occuper tout de suite se rapportent à la liste civile, à la régence, à la modification du serment royal, enfin au budget qui est à la fois en retard et en déficit. Nous avons peu de chose à en dire. A l'origine d'un nouveau règne, la liste civile est remise en cause, et le Parlement doit fixer les conditions dans lesquelles elle est renouvelée. Lorsque l'héritier du trône est mineur, l'obligation s'impose de pourvoir par une loi de régence à la vacance du trône toujours possible, quelque invraisemblable qu'elle soit d'ailleurs actuellement: on dit que le projet de loi dont le parlement va être saisi attribuerait éventuellement la régence à la Reine. Quant au budget, il est en déficit de 100 millions, et l'année financière est ouverte depuis plus de deux mois. Toutes ces lois ont un caractère obligatoire et ne présentent d'ailleurs qu'un intérêt d'ordre technique. Il n'en est pas de même de celle qui touche au serment du Roi.

Si ce serment n'existait pas, on ne l'inventerait pas aujourd'hui, ou du moins on le rédigerait autrement. C'est un témoin d'un passé lointain et aboli; il porte la marque des passions religieuses d'un autre temps, de préoccupations et de colères qui n'existent plus aujourd'hui; les croyances seules ont subsisté et elles n'ont rien perdu de leur force, bien qu'on ne les défende plus de la même manière. Nous sommes heureusement à une époque de tolérance, et si ce sentiment s'est acclimaté quelque part dans le monde, c'est surtout en Angleterre qu'il l'a fait. Les catholiques y pratiquent leur religion en toute liberté; les persécutions d'autrefois ont leur place dans l'his-

toire, elles révolteraient les consciences aujourd'hui, personne assurément n'a l'idée de les renouveler. Mais un vieux protocole continue d'en parler le langage dans de rares circonstances et, par exemple, lorsque le Roi, en montant pour la première fois sur le trône, est appelé à prêter serment. Il jure alors, comme « défenseur de la foi, » de défendre les croyances du pays, ce qui est naturel et légitime puisque l'Église et l'État ne sont nullement séparés en Angleterre; mais il va plus loin et qualifie de « superstitieuses » et d'« idolâtres » certaines croyances ou pratiques catholiques, comme « l'invocation et la vénération de la Sainte Vierge et de tous les autres saints ou saintes, de même que le sacrifice de la messe tel qu'il est actuellement pratiqué dans l'Église de Rome. » Quand on lit le texte d'un pareil serment, on se croit transporté à plusieurs siècles en arrière, et la première pensée qui vient à l'esprit est de se demander: A quoi bon? Cela n'est bon à rien assurément: les protestans n'y trouvent aucun réconfort pour leurs croyances et les catholiques seraient en droit d'y voir une injure pour les leurs, s'ils ne savaient pas que ces expressions archaïques ne tirent pas à conséquence et qu'elles ne sont, dans le serment royal, qu'une de ces survivances historiques dont les Anglais respectent la forme et négligent le sens. Si le texte du serment n'est pas modifié, il ne faudra pas s'en émouvoir; s'il l'est, l'Angleterre aura donné une preuve, non pas de tolérance, — ce serait trop dire, et elle n'a plus à donner des preuves de ce genre, — mais de bon goût, et aussi de convenance à l'égard d'un assez grand nombre de ses nationaux. Il est à désirer qu'il en soit ainsi, et peut-être tout le monde serait-il d'accord [pour le penser, si la question n'était pas dénaturée par les intérêts et les passions du moment. On accuse, en effet, le gouvernement de vouloir modifier un texte antique, et dès lors respectable, à la suggestion, ou plutôt sous la pression des Irlandais: cela suffit pour provoquer des manifestations contraires qui prennent, sur certains points du territoire, un caractère assez violent.

Qu'on nous permette une digression. L'opinion, en ce moment même, est très excitée en Allemagne contre la dernière Encyclique du Pape: on n'y parle rien moins que de renouveler le Kulturkampf et de prendre des mesures contre les catholiques. Nous sommes convaincu que ce grand mouvement n'ira pas loin parce que la politique du gouvernement impérial, qui est sage et habile, saura l'endiguer et l'arrêter lorsque l'avertissement donné au Saint-Siège paraîtra suffisant. En attendant, le chancelier de l'Empire, interpellé au Landtag prussien, a cru devoir se plier à l'opinion en disant que des explica-

tions avaient été demandées à Rome. Cependant, que peut-on reprocher au Pape? D'avoir fait ce que le roi d'Angleterre fera peut-être demain, c'est-à-dire d'avoir parlé le langage d'un autre temps. A propos de saint Charles Borromée, auquel l'Encyclique est consacrée, Pie X a traité sévèrement la Réforme protestante du xvi^e siècle. Personne ne saurait s'en étonner et encore moins s'en indigner, car si quelqu'un a le droit et même le devoir de condamner le protestantisme, assurément c'est le Pape. Il a ce droit, au moins autant que le roi d'Angleterre a celui de condamner le catholicisme : aussi rendons-nous justice aux Anglais, l'Encyclique ne leur a causé aucune émotion; ils ne s'en sont pas plaints, ils n'ont proféré à l'encontre aucune menace; et il y a quelque chose de curieux, nous allions dire de piquant, dans le contraste entre l'effervescence allemande et la calme impassibilité britannique. Est-ce à dire que les Anglais aient été plus épargnés que les Allemands par le document pontifical? Non, certes. Le Saint-Père se faisant historien, en quoi il n'était peut-être plus tout à fait dans son rôle, a affirmé que le protestantisme, autrefois, s'était surtout développé dans des pays sous l'influence de princes corrompus. Aussitôt l'Allemagne a éprouvé le besoin de venger ses princes, besoin que l'Angleterre n'a nullement senti, bien qu'elle ait eu un roi, nommé Henri VIII, qui a pu être aussi sûrement atteint par l'Encyclique que tous les princes allemands. Il faut laisser les représentans d'anciennes traditions parler leur langage propre, et ne pas s'en affecter outre mesure lorsque ce langage sort des habitudes actuelles. Mieux vaudrait, sans nul doute, renoncer à des formes vieilles et en adopter de nouvelles. Nous parlons des formes et non pas du fond : quand le Pape défend la pureté du dogme contre les modernistes, nous n'avons rien à dire, et, en somme, sa dernière Encyclique s'applique beaucoup plus aux modernistes qu'aux protestans. Mais, lorsqu'il vise ces derniers, peut-être n'est-il pas indispensable d'affirmer qu'ils « font leur dieu de leur ventre. » et il semble bien qu'aujourd'hui ces expressions ne sont pas celles qui donnent plus de vigueur, ni surtout plus de précision à la pensée. Mais revenons à l'Angleterre; c'est elle qui nous occupe; l'allusion que nous avons faite à l'Encyclique a pour but de montrer qu'il ne faut pas prendre toujours les mots au pied de la lettre et que, si les Allemands le font, les Anglais s'en abstiennent. Si le texte du serment royal est maintenu, les catholiques anglais en seront contristés, mais ils n'en seront pas autrement émus, et leur liberté restera entière de célébrer la Sainte Vierge et les saints et d'aller à la messe. Le temps

a vidé certains mots de leur sens antique : *sunt verba et voces*.

La discussion de toutes les lois ci-dessus énumérées était certainement susceptible de remplir la session du Parlement britannique, et on aurait pu dès lors traiter provisoirement par préterition la réforme constitutionnelle qui a dressé l'une contre l'autre la Chambre des Communes et la Chambre des Lords. Peut-être même était-ce un de ces cas où le silence est d'or. Le gouvernement en a jugé autrement. A la suite d'un conseil tenu, dit-on, le 6 juin, les ministres ont résolu de convier les chefs du parti unioniste à une conférence où on essaierait de se mettre d'accord. Lorsque la nouvelle s'en est répandue, elle a été accueillie d'abord avec quelque incrédulité; les hostilités étaient si violentes de part et d'autre au moment de la mort du roi Édouard, qu'on avait peine à y croire; mais les manifestations publiques qui se sont presque aussitôt produites ont montré qu'il y avait quelque chose de changé dans la situation. En effet, au déjeuner de la *Tariff Reform League*, M. Walter Long, ami de M. Balfour, a prononcé les paroles suivantes : « Une ombre de deuil couvre encore l'Empire. Peut-être en sortira-t-il quelque règlement de la grande question constitutionnelle qui maintenant occupe la pensée de tous nos compatriotes, règlement qui, si le Roi avait vécu, n'aurait pas été possible. Je ne puis dire si semblable espérance correspond à la réalité; il ne nous appartient pas, puisque nous ne sommes pas responsables, de prendre pareille initiative. C'est à ceux qui ont la charge du gouvernement qu'il convient de parler; mais je puis dire qu'éventuellement leur effort trouverait chez les représentans de l'opposition de Sa Majesté une réponse empressée, bienveillante, patriotique. » Sous les réserves de forme dont il s'enveloppe, ce langage est très significatif : il signifie que, si on lui tend un rameau d'olivier, le parti conservateur est tout disposé à l'accepter et à répondre par des sentimens de conciliation aux sentimens analogues dont une pareille démarche serait le témoignage. Les paroles de M. Walter Long ont été à coup sûr soigneusement pesées. Si le roi Édouard avait vécu, a dit l'orateur unioniste, un règlement amiable n'aurait pas été possible : il faut voir là l'intention manifeste d'attribuer le changement d'attitude qui se prépare à la pensée de loyalisme dont nous avons parlé plus haut. L'opinion britannique en appréciera tout le prix. Chacun des deux partis s'efforcera de s'en attribuer le mérite, et chacun sera sincère dans l'expression de ce sentiment.

Il est néanmoins permis de croire que la volte-face d'aujourd'hui est due encore à d'autres motifs. Le pays est plus sage que les hommes

politiques libéraux ou conservateurs, et il les encourage mollement dans la lutte où ils se sont engagés. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons déjà dit plusieurs fois des dernières élections : elles ont ressemblé à ces duels où des balles sont échangées sans résultat. Le pays s'est divisé en deux fractions qui se sont fait équilibre ; aucun courant ne l'a entraîné dans un sens déterminé, et personne n'a pu s'attribuer une victoire décisive ; les libéraux ont perdu beaucoup de terrain, mais les conservateurs n'en ont pas assez gagné, et on a compris tout de suite que, si les deux partis persévéraient dans leur intransigeance, tout serait à recommencer. C'est précisément ce dont le pays ne veut pas, au moins de sitôt. Il n'attache pas assez d'importance à l'enjeu qui est en cause pour accepter de bon gré une nouvelle perturbation dans son activité laborieuse. Les premières élections lui ont coûté cher : et ici nous ne parlons pas seulement de tout l'argent qui a été jeté et dépensé sur le champ de bataille, mais les affaires ont été suspendues pendant six semaines ou deux mois, et c'est là une perte pour tout le monde. Après les élections, les affaires ont repris ; elles étaient en plein développement lorsque la mort du Roi les a ralenties de nouveau. Elles ont repris une fois de plus, et on compte sur leur prospérité pour réparer les brèches du budget. Il est dès lors facile de comprendre pourquoi l'idée de repasser par les épreuves dont on vient à peine de sortir provoque partout un mouvement de révolte. Les hommes politiques, même les plus ardents, les plus violents et, si on nous permet le mot, les plus enragés sont bien obligés d'en tenir compte. Ils sentent que, s'ils continuent de marcher, ils ne seront pas suivis ; ils le seront encore moins qu'hier où ils l'ont été mollement, et le pays sera sévère pour ceux dont on pourra dire qu'ils ont poussé à la reprise immédiate des hostilités. Aussi, entre les deux partis, s'en est-il formé un troisième composé des hommes les plus sensés de l'un et de l'autre, qui cherche un terrain de conciliation et de transaction. S'ils le trouvent, le pays s'y ralliera certainement. N'est-ce pas ainsi que se terminent d'habitude les crises anglaises dont l'état paraît le plus désespéré ? Le pays intervient, ou même, plus simplement, il s'abstient ; il s'abstient de politique et se remet au travail ; alors les politiciens de profession comprennent et ils agissent en conséquence.

Il semble bien qu'un phénomène de ce genre soit sur le point de se produire en Angleterre et, s'il se produit en effet, nous y applaudirons de tout cœur. Toutefois il ne faut pas se faire d'illusions sur la difficulté de l'œuvre entreprise. Elle aboutira si elle se présente

vraiment comme une nécessité ; mais elle ne le fera pas sans peine, quelle que soit la bonne volonté qu'on y mettra de part et d'autre. Nous supposons cette bonne volonté : est-elle bien certaine, est-elle bien la même chez tous ? Qui sait si les deux partis ne font pas des gestes de conciliation parce que l'état de l'opinion l'exige, avec l'arrière-pensée de montrer que leur bonne volonté a été impuissante ? Le gouvernement a des alliés dont on connaît l'humeur difficile : les Irlandais, les radicaux et les socialistes du parti ouvrier. On assure que, dans les circonstances actuelles, ces derniers sont les moins enclins à la conciliation au moyen d'une conférence : les Irlandais y feraient moins d'objections. Ceux-ci pourtant n'ont voté un budget contraire à leurs intérêts qu'à la condition expresse d'obtenir le *home rule* et, pour être sûrs de l'avoir, ils ont exigé qu'on leur sacrifiât la Chambre des Lords. La suppression morale de cette Chambre était pour eux la condition d'un succès auquel ils ne renonceraient certainement pas. Ils consentiraient sans doute à l'atteindre par des voies nouvelles ; mais lesquelles ? Le gouvernement proposera-t-il à la Chambre des Lords, pour se sauver du danger qui la menace, de ratifier les concessions et les promesses qu'il a faites à ses alliés ? Lui demandera-t-il de renoncer à son *veto* ? La traitera-t-il en vaincue et consentira-t-elle à être traitée ainsi ? Nous n'en savons rien, et le mieux est de nous abstenir d'hypothèses peut-être trop pessimistes. Mieux vaut s'abandonner à une espérance.

Après avoir dit que les difficultés sont grandes, nous concluons volontiers que la volonté du pays, si elle se maintient et s'accroît, imposera la conciliation vers laquelle on tend. C'est déjà quelque chose qu'on se soit engagé dans ce sens. Il y a quelques mois, on était à la guerre ; il serait excessif et, en tout cas, prématuré de dire qu'on est à la paix ; mais, si on en cherche loyalement les moyens, les difficultés succéderont aux dangers, et ce sera pour tous un grand soulagement.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-SEPTIÈME VOLUME

MAI — JUIN

Livraison du 1^{er} Mai.

	Pages.
SÉGUR ET SES <i>Mémoires</i> , par le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜE.	5
LE MEILLEUR AMOUR, première partie, par M. LOUIS DELZONS.	15
ROME DANS LA CULTURE MODERNE, par M. ^r GUGLIELMO FERRERO.	60
LE ROMAN FRANÇAIS. — IV. L'HOMME DE QUALITÉ ET L'AVENTURIER : <i>Gil Blas</i> , par VICTOR CHERBULIEZ.	84
LA CHAMBRE DES LORDS DANS LE PASSÉ ET DANS L'AVENIR, par M. AUGUSTIN FILON.	101
L'ENCHANTEMENT DE LA MER MORTE. — I. JÉRICO, par M. LOUIS BERTRAND.	129
CHAPLET ET LA RENAISSANCE DE LA CÉRAMIQUE. — AU PAVILLON DE MARSAN, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE.	157
LE ROMAN D'AMOUR DE M. INGRES, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS, première partie, par M. HENRY LAPAUZE.	172
LA TRANSFORMATION DE LA CHINE. — L'ÉVOLUTION DES IDÉES CHINOISES. — L'AVENIR DES RÉFORMES, par M. ROUIRE.	204
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	229

Livraison du 15 Mai.

JEANNE D'ARC. — I. LA FORMATION, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française.	241
ESQUISSES CONTEMPORAINES. — EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜE, par M. VICTOR GIRAUD.	285
LE MEILLEUR AMOUR, deuxième partie, par M. LOUIS DELZONS.	325
LES PREMIÈRES ANNÉES DU DUC D'AUMALE, par M. ALFRED MÉZIÈRES, de l'Académie française.	367
A LA GALERIE GEORGES PETIT. — PEINTRES D'IL Y A CINQUANTE ANS, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE.	391

	Pages-
LE ROMAN D'AMOUR DE M. INGRES, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS, dernière partie, par M. HENRY LAPAUZE.	408
REVUE MUSICALE. — <i>Ariane et Barbe-Bleue</i> , de MM. MAURICE MÆTERLINCK ET PAUL DUKAS, ET <i>Barbe-Bleue</i> DE MEILHAC, HALÉVY ET OFFENBACH; — <i>Le Dies Iste</i> , DE DON LORENZO PEROSI, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	443
REVUES ÉTRANGÈRES. — LA PREMIÈRE VERSION DU <i>Wilhelm Meister</i> DE GOËTHE, par M. T. DE WYZEWA.	458
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	469

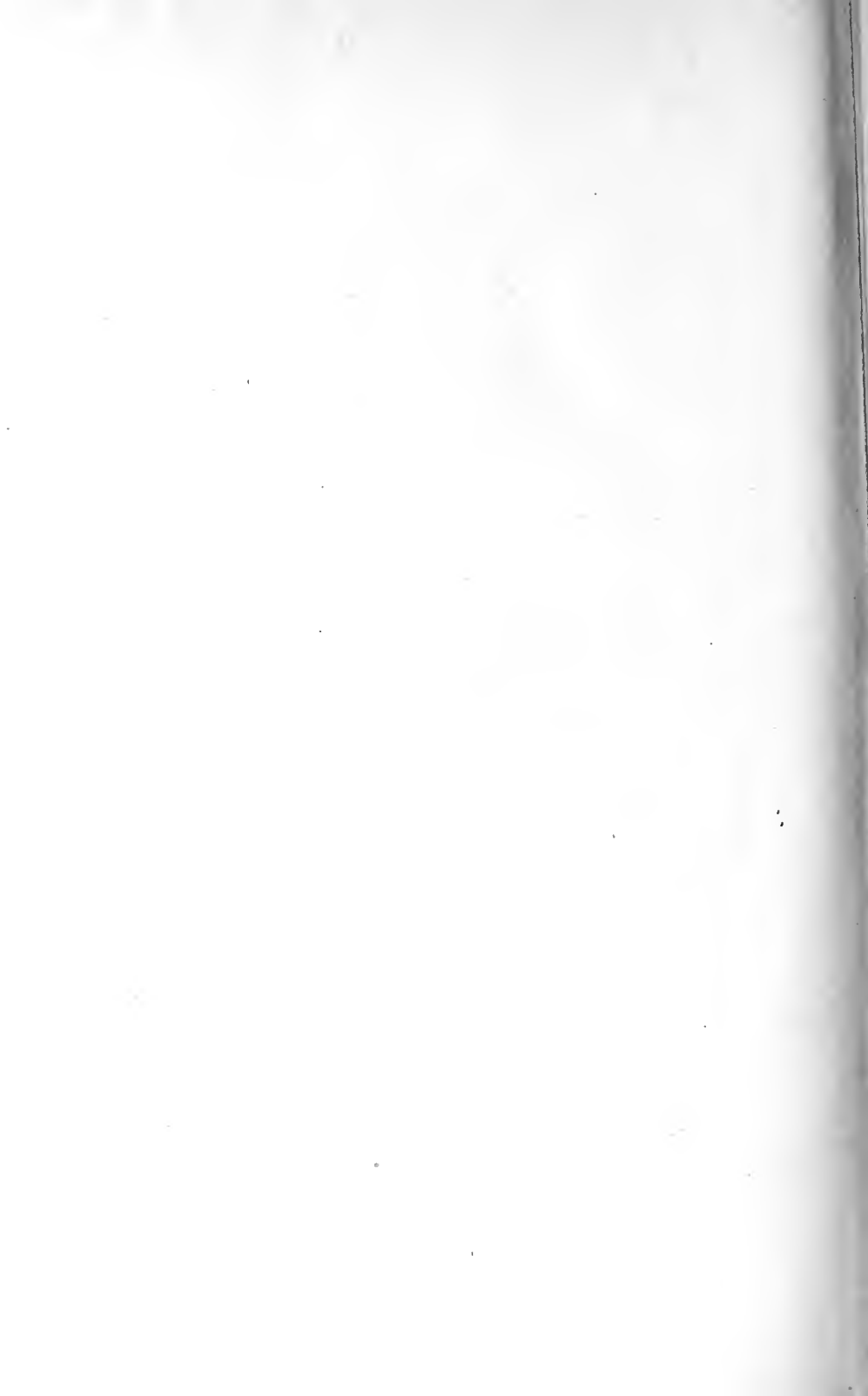
Livraison du 1^{er} Juin.

JEANNE D'ARC. — II. LA MISSION, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française.	481
LE MEILLEUR AMOUR, troisième partie, par M. LOUIS DELZONS.	523
LE CARACTÈRE ET L'ŒUVRE POLITIQUE D'ÉDOUARD VII, par M. AUGUSTIN FILON.	555
L'ENCHANTEMENT DE LA MER MORTE. — II. EN-GADDI, par M. LOUIS BERTRAND.	575
LE ROMAN FRANÇAIS. — V. LE CŒUR SENSIBLE. — <i>La Nouvelle Héloïse</i> , par VICTOR CHERBULIEZ.	603
LES MÉTAMORPHOSES DES ÉTOILES ET LEUR TEMPÉRATURE, par M. CH. NORDMANN.	634
PORTRAITS D'HOMMES ET TOILES DÉCORATIVES AUX SALONS DE 1910. par M. ROBERT DE LA SIZERANNE.	656
L'ÉCOLE PRIMAIRE ET LES ÉVÊQUES CONSTITUTIONNELS SOUS LE DIRECTOIRE, par M. A. GAZIER.	673
REVUE DRAMATIQUE. — <i>La Fleur merveilleuse</i> , A LA COMÉDIE-FRANÇAISE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française.	694
REVUE MUSICALE. — <i>Salomé</i> , AU THÉÂTRE DE L'OPÉRA; — <i>Le Mariage de Télémaque</i> , A L'OPÉRA-COMIQUE, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	697
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	705

Livraison du 15 Juin.

JEANNE D'ARC. — III. L'ABANDON. — I. <i>La Première étape</i> , par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française.	721
LE MEILLEUR AMOUR, dernière partie, par M. LOUIS DELZONS.	754
UNE CONFÉDÉRATION BALKANIQUE EST-ELLE POSSIBLE? par M. RENÉ PINON.	799
LES COMÉDIENS ET LA SOCIÉTÉ POLIE, par M. VICTOR DU BLED.	830
LE NÉPAL. — I, par M ^{me} ISABELLE MASSIEU.	862
LES DROITS DE SUCCESSION EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER, par M. RAPHAËL-GEORGES LÉVY.	899
POÉSIES, par MARIE NOËL.	927
REVUES ÉTRANGÈRES. — LES PREMIERS « BAS BLEUS, » par M. T. DE WYZEWA.	939
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	947









AP
20
R5
per.5
t.57

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

